THÈSE

Pour obtenir le grade de

Docteur

Délivré par l'**UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER**

Préparée au sein de l'école doctorale 60
Territoires, Temps, Sociétés et Développement

Et de l'unité de recherche
Laboratoire d'Études Interdisciplinaires sur le Réel et les Imaginaires Sociaux

Spécialité : **SOCIOLOGIE**

Présentée par **Emmanuel AMOUZOUN**

Les petites associations et la solidarité internationale. Une analyse sociologique des expériences ordinaires d'engagement

Soutenue le 24 juin 2021 devant le jury composé de :

Madame **Elisabeth HOFMANN**, Maîtresse de conférences en économie du développement, Université Bordeaux Montaigne, Bordeaux	Examinatrice
Madame **Hélène HOUDAYER**, Maîtresse de conférences en sociologie-HDR, Université Paul-Valéry, Montpellier	Directrice de thèse
Monsieur **Philippe JORON**, Professeur de sociologie, Université Paul-Valéry, Montpellier	Président du Jury
Monsieur **Emmanuel JOVELIN**, Professeur de sociologie, Conservatoire nationale des arts et métiers, Paris	Rapporteur
Monsieur **Gautier PIROTTE**, Professeur de socio-anthropologie du développement, Université de Liège, Liège	Rapporteur

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER
Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

Thèse préparée au sein de l'École doctorale 60 :
Territoires, Temps, Sociétés et Développement

Et de l'Unité de recherche :
Laboratoire d'Études Interdisciplinaires sur le Réel et les Imaginaires Sociaux

Spécialité : **SOCIOLOGIE**

Présentée par **Emmanuel AMOUZOUN**

Les petites associations et la solidarité internationale. Une analyse sociologique des expériences ordinaires d'engagement

Soutenue le 24 juin 2021 devant le jury composé de :

Madame **Elisabeth HOFMANN**, Maîtresse de conférences en économie du développement, Université Bordeaux Montaigne, Bordeaux	Examinatrice
Madame **Hélène HOUDAYER**, Maîtresse de conférences en sociologie-HDR, Université Paul-Valéry, Montpellier	Directrice de thèse
Monsieur **Philippe JORON**, Professeur de sociologie, Université Paul-Valéry, Montpellier	Président du jury
Monsieur **Emmanuel JOVELIN**, Professeur de sociologie, Conservatoire nationale des arts et métiers, Paris	Rapporteur
Monsieur **Gautier PIROTTE**, Professeur de socio-anthropologie du développement, Université de Liège, Liège	Rapporteur

Les petites associations et la solidarité internationale.

Une analyse sociologique des expériences ordinaires d'engagement

---

Résumé

Qu'elles soient désignées par le vocable d'IPSI (initiatives populaires de solidarité internationale) (Pirotte et Godin, 2013), ou par celui d'IPD (initiatives privées de développement) (Kinsbergen et Schulpen, 2013), les petites associations locales de solidarité internationale (ALSI) ont très peu suscité, jusqu'alors, l'intérêt de la recherche dans les sciences sociales, en France notamment (Ryfman, 2014). En matière des donations, leur situation n'ait guère reluisante. La générosité des français profiterait plus aux associations de grandes tailles (communément appelées ONG), alors que les plus petites souffriraient d'un manque de moyens et de notoriété. Or, à côté des grandes organisations non gouvernementales (ONG) d'humanitaire et de développement, il existe dans différentes régions de la France un foisonnement de petites structures où des « individus ordinaires » tentent de concrétiser des actions quotidiennes de solidarité en Asie et en Afrique, notamment. Dès lors, dans quels dispositifs (logiques) s'inscrit l'action des ALSI et quelle est leur expérience de cette solidarité dans le contexte actuel de l'aide ? Nous proposons d'aborder cette étude sous l'angle d'une sociologie de l'expérience. Plus précisément, sur le plan d'une sociologie de l'expérimentation. Cette sociologie repose sur l'approche pragmatiste de la solidarité, une théorie du don solidaire et sur une sociologie des émotions et des valeurs. Elle nous permet d'analyser de façon pertinente les expériences ordinaires d'engagement, et de proposer un examen sociographique des petits acteurs de la coopération. Cette recherche rend compte également de l'expérience de la réception de telles initiatives par leurs parties prenantes dans les pays d'accueil, en partant du cas des ALSI en lien avec le Bénin.

Mots clés :
Solidarité internationale, humanitaire et développement, coopération internationale, petites associations, organisations non gouvernementales, expérimentation, Nord-Sud, Bénin.

Small associations and international solidarity.

A sociological analysis of ordinary experiences of engagement

Abstract

Whether designated by the term IPSI (popular initiatives of international solidarity) (Pirotte and Godin, 2013), or by that of PDI (private development initiatives) (Kinsbergen and Schulpen, 2013), small local associations of international solidarity (ALSI) have so far aroused very little interest in research in the social sciences, in France in particular (Ryfman, 2014). In terms of donations, their situation is hardly shining. The generosity of the French would benefit more large associations (commonly called NGOs), while the smallest suffer from a lack of resources and notoriety. However, alongside the large humanitarian and development non-governmental organizations (NGOs), there is an abundance of small structures in different regions of France where "ordinary individuals" are trying to carry out daily actions of solidarity in Asia and in Africa, in particular. Consequently, in which (logical) devices does the action of ALSI fit and what is their experience of this solidarity in the current context of aid ? We propose to approach this study from the angle of a sociology of experience. More precisely, in terms of a sociology of experimentation. This sociology is based on the pragmatist approach of solidarity, a theory of solidarity giving and a sociology of emotions and values. It allows us to analyze in a relevant way the ALSI experiences of solidarity, and to propose a sociographic examination of the small actors of cooperation. Cross-tabulated, this research also reports on the experience of the reception of these initiatives by their stakeholders in the host countries, starting from the case of the ALSI in connection with Benin.

Keywords :

International solidarity, humanitarian and development, international cooperation, small associations, non-governmental organizations, experimentation, North-South, Benin.

Remerciements

Mes remerciements les plus sincères s'adressent à ma directrice de thèse, Mme Hélène Houdayer, qui a accepté d'accompagner ce projet de recherche. Ses regards critiques et bienveillants, ses lectures efficaces et attentives, ses commentaires et ses conseils ont contribué à l'amélioration constante de mon travail.

Merci infiniment à tous les membres du jury qui m'ont fait l'honneur de bien vouloir discuter de ce travail avec eux et de bénéficier de la qualité de leur expertise. Je remercie madame Elisabeth Hofmann, et messieurs Philippe Joron, Emmanuel Jovelin, Gautier Pirotte.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons pu consulter, rencontrer et échanger avec nombre d'acteurs associatifs et de personnes clés. Nous souhaitons remercier chacun pour son don de temps, pour son don de parole, et pour son don de soi.

Merci à tous ceux et toutes celles qui soutiennent mes efforts dans les moments les plus durs. Ce sont autant de sources immatérielles et matérielles de réconfort et de forces nouvelles. Que tous ceux et toutes celles également qui, de loin ou de près, m'ont aidé à préciser ma pensée, trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

Toute ma reconnaissance va à Coline. Je sais quelle chance c'est pour moi sa présence. Et je suis très conscient de tout ce que je lui dois pour son aide sans faille. Merci de m'avoir fortement soutenu durant ces longs moments d'absence et de passions pour la rédaction de cette thèse.

Je dédie, enfin, ce travail à Téa et Sarah pour les encourager à donner le meilleur d'elles-mêmes quoi qu'elles fassent.

« *Toute entreprise scientifique réalisée dans le domaine des sciences sociales porte la marque de celui qui la conduit. Il est présent en elle, quoi qu'il fasse et quels que soient les modes d'objectivité (et les masques parfois) auxquels il recourt.* »

BALANDIER, G., *Sens et puissance : les dynamiques sociales*, 3e édition, Paris, PUF, 1986, p. 283.

Table des matières

Résumé 5
Abstract 6
Remerciements 7
Table des matières 11
Sigles et acronymes 19
Avant-propos 21

INTRODUCTION GÉNÉRALE 25

PARTIE I : LA SOLIDARITÉ : ESSAI DE DÉFINITIONS 45
Introduction 45

Chapitre 1 : Approches philosophiques et anthropologiques du concept de solidarité 47

1. Aux sources de la philosophie pragmatiste de la solidarité 47
1.1. La communauté idéale de communication : Pour une définition de la solidarité à partir de Jürgen Habermas 47
1.1.1. Langage et solidarité 47
1.1.2. La triple dimension du modèle de discussion de la solidarité : intercompréhension, accord raisonné et inclusion 49
1.2. La communauté de reconnaissance réciproque : Pour une définition de la solidarité à partir de Axel Honneth 52
1.2.1. La lutte pour la reconnaissance : amour, droit et solidarité 52
1.2.2. La demande de reconnaissance : estime sociale et affects 53
1.3. La communauté éthique effective : Pour une définition de la solidarité à partir de Richard Rorty 61
1.3.1. La théorie néo-pragmatiste de la solidarité 61
1.3.2. Le paradigme de la solidarité sans contrainte 62
1.3.3. Le paradigme de la solidarité contingente 63
1.3.4. Le paradigme de la solidarité ethnocentrique 63
1.3.5. Le paradigme de la solidarité créative et descriptive 65
1.4. Pour une approche pragmatique de la solidarité 66
1.4.1. Autour du concept de « solidarité » : Le débat entre Habermas, Honneth et Rorty .. 66
1.4.2. La solidarité entre autonomie individuelle et bien de la communauté 67
1.4.3. La solidarité entre morale et éthique 70
1.4.4. Pour une approche de la solidarité à partir du langage 72
1.4.5. La limite de cette approche pour l'observation des pratiques ALSI : la notion de « configuration » 73

2. Solidarité et don : De la philosophie pragmatiste de la solidarité à la théorie du don 75
2.1. La théorie maussienne du don 75
2.2. Les critiques et les diverses interprétations de la théorie maussienne du don 78
2.2.1. La pensée de Georges Bataille à propos du don : La dépense improductive 78
2.2.2. La pensée de Jacques Derrida à propos du don : L'impossibilité du don 79
2.2.3. La pensée de Maurice Godelier à propos du don : La dette éternelle 80
2.2.4. La pensée de Marcel Hénaff à propos du don : Le don de réciprocité 81
2.2.5. La pensée de Alain Testart à propos du don : Pour une critique de Mauss à propos des « dons échangés » 83
2.2.6. Le M.A.U.S.S : Mouvement anti-utilitariste en sciences sociales 85

2.2.7. Discussion et critiques autour du M.a.u.s.s. : Frédéric Lordon et l'intérêt souverain 89
2.3. La solidarité entre don de reconnaissance et don de réciprocité 91
2.3.1. Solidarité, don et problématique de la reconnaissance 92
2.3.1.1. Demande de reconnaissance ou lutte pour la reconnaissance : Le « kula » ou le « potlatch » ? 92
2.3.1.2. De la reconnaissance au don, ou du don à la reconnaissance : Primauté du lien ou primauté du bien ? 94
2.3.1.3. Le don et l'approche des capabilités 95
2.3.1.4. Le don et la circulation de la valeur de reconnaissance réciproque 97
2.3.2. Solidarité, don et problématique de la réciprocité.....99
2.3.2.1. Le don et la notion de partenariat.....99
2.3.2.2. Le don entre gratuité du lien et intérêt du bien, ou entre intérêt du lien et gratuité du bien 100
2.4. Pour une approche de la solidarité à partir du don : Le don solidaire.....102

Chapitre 2 : Les théories sociologiques de la solidarité 105

1. Les théories classiques 105
1.1. Les relations sociales solidaires weberiennes 105
1.1.1. Max Weber : Sociologue du conflit ou sociologue de la solidarité ?.....105
1.1.2. Les relations sociales communautaire et sociétaire.....107
1.1.3. Pour une sociologie des émotions et des valeurs 108
1.1.4. La solidarité entre engagements émotionnel et rationnel : Une analyse à partir de la sociologie des émotions 112
1.2. La solidarité sociale durkheimienne.....115
1.2.1. Les solidarités sociales mécanique et organique.....115
1.2.2. Solidarités et normes sociales 118
1.2.3. Les cadres moraux de la solidarité 121
1.2.4. La solidarité comme fondement du lien social.....122
1.3. Le concept simmelien d'« assistance » 128
1.3.1. Pauvreté et assistance 128
1.3.2. La triple dimension sociologique de l'assistance 130
1.3.3. L'assistance entre droit et devoir 131
1.3.4. L'assistance entre privé et public 132

2. Les approches contemporaines.....133
2.1. Les enjeux de la cohésion sociale 133
2.1.1. La « désaffiliation sociale » 133
2.1.2. Le « social-assistantiel » 136
2.2. Les enjeux du vivre-ensemble au sein de la société française 140
2.2.1. La « disqualification sociale ».....140
2.2.2. Repenser les fondements du lien social et de la solidarité 142

Conclusion de la première partie.....145

PARTIE II : DU FAIT ASSOCIATIF À L'ÉMERGENCE DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE 147
Introduction 147

Chapitre 3 : Associations et solidarité : Les usages du concept de solidarité et l'enjeu associatif.....149

1. Les usages religieux, politiques et intellectuels de la solidarité 149
1.1. De l'assistance religieuse à l'assistance publique 149
1.1.1. L'assistance religieuse 149
1.1.2. L'assistance publique 150
1.2. Modèle social versus modèle libéral de la solidarité 153
1.3. La solidarité dans les théories politiques, morales et sociales contemporaines 156
1.3.1. La solidarité dans les théories politiques et morales 156
1.3.2. La solidarité dans la théorie sociale contemporaine 157

2. Le champ associatif 160
2.1. Qu'est-ce que l'association ? 160
2.2. Le fait associatif et la loi du 1er juillet 1901 164
2.3. Quelques aperçus des approches du phénomène associatif 166
2.4. La croissance et la dérive associative 170
2.4.1. La croissance associative 170
2.4.1.1. Cas des associations de solidarité hexagonale 170
2.4.1.2. Évaluation économique et financière des associations 172
2.4.2. La dérive associative 173

3. L'émergence des organisations humanitaires et de solidarité internationale 176
3.1. L'humanitaire et la solidarité internationale : Naissance et évolution 176
3.1.1. Aux origines de l'action humanitaire en Europe et à l'international 176
3.1.2. Rôle des organisations (internationales) à vocation de solidarité dans le développement de l'action humanitaire 178
3.1.2.1. Rôle de la Croix-Rouge 178
3.1.2.2. L'avènement des Organisations Non Gouvernementales (ONG) 179
3.1.2.3. La place de la médecine humanitaire française 181
3.1.2.4. Quid des ONG du « Sud » ? 183
3.1.2.5. L'avènement des Organisations internationales (OI) 185
3.1.3. Situations actuelles et critiques de l'humanitaire 186
3.1.3.1. Les situations actuelles 186
3.1.3.2. Les critiques de l'humanitaire et de la solidarité internationale 187
3.2. De la décolonisation à l'aide humanitaire de développement 189
3.2.1. L'émergence de l'aide au développement 189
3.2.2. Les idéologies politiques et philosophiques de développement 191
3.2.3. De l'aide au développement, au développement durable 194
3.2.3.1. De la rhétorique du développement à la rhétorique écologique 194
3.2.3.2. Des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) aux objectifs de développement durable (ODD) 197
3.2.4. Les critiques de l'aide au développement : L'impérialisme humanitaire 198
3.2.5. La solidarité internationale dans un contexte de globalisation 199
3.3. L'émergence de « nouveaux acteurs » : Cas des petites associations 201

Chapitre 4 : Enquête sur les petites associations locales de solidarité internationale (ALSI) 205

1. Enquête en France : Dans le Gard et l'Hérault 206
1.1. Le questionnaire d'enquête sociographique 206
1.1.1. Pourquoi le Gard et l'Hérault ? 206
1.1.2. Les objectifs de l'enquête par questionnaire 209
1.1.3. La trame du questionnaire 210

1.1.4. Conditions de passation du questionnaire 212
1.1.5. L'échantillonnage d'enquête 213
1.1.5.1. Une base de sondage multiniveaux et variée 213
1.1.5.2. Les caractéristiques de l'échantillon 215
1.1.6. Éléments d'informations préparatives à l'analyse 217
1.1.6.1. Éléments de cadrage terminologique 217
1.1.6.2. Profil des associations participantes 219
1.1.6.3. Profil des personnes répondantes 222
1.1.6.4. Le traitement statistique des données de l'enquête sociographique 223
1.2. Les entretiens d'enquête 223
1.2.1. Les entretiens exploratoires 224
1.2.2. Les entretiens approfondis 224
1.2.3. Conditions de réalisation des entretiens 226
1.2.4. Le modèle d'analyse des entretiens 227
1.2.4.1. Les rubriques 228
1.2.4.2. L'examen phénoménologique 235
1.2.4.3. L'analyse thématique 238

2. Enquête en Afrique : Au Bénin 242
2.1. Cas des ALSI en lien avec le Bénin 242
2.2. Pourquoi le Bénin ? 245
2.3. À la rencontre des parties prenantes béninoises des ALSI gardoises et héraultaises 246
2.3.1. Les entretiens au Bénin 246
2.3.2. Caractéristiques des parties prenantes rencontrées au Bénin 247
2.3.2.1. Profil des parties prenantes associatives 247
2.3.2.2. Informations sur les parties prenantes individuelles 249
2.3.2.3. Informations sur les parties prenantes directes 251

Conclusion de la deuxième partie 253

PARTIE III : SOCIOLOGIE DES PETITES ASSOCIATIONS LOCALES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE 255
Introduction 255

Chapitre 5 : Pour une sociographie des ALSI 259

1. Étude de quelques caractéristiques dominantes des ALSI 259
1.1. L'âge des ALSI : Des associations relativement jeunes, mais des initiatives plus anciennes 259
1.2. L'hypothèse d'une féminisation ALSI 262
1.3. Des associations avec peu de jeunes ? Pourquoi ? 265
1.4. Fonctionnement des ALSI 267

2. Les principaux secteurs d'intervention et pays d'accueil des ALSI 270
2.1. Les secteurs d'intervention et types de réalisations privilégiés 270
2.2. Principales zones d'intervention et pays d'accueil des initiatives ALSI 275

3. Ressources et modes de financement des ALSI 277
3.1. Les sources primaires indépendantes 277
3.2. Les sources secondaires dépendantes 280
3.2.1. Les subventions publiques institutionnelles 280
3.2.2. Les subventions privées institutionnelles 283

3.3. De l'importance économique des ALSI 285

4. Les parties prenantes des initiatives ALSI 290
4.1. Caractéristiques des parties prenantes dans les pays d'accueil (PPA) 290
4.1.1. Profil des PPA directes 290
4.1.2. Profil des PPA stratégiques 291
4.2. Modèle ALSI des relations privilégiées avec les PPA 294
4.3. Hypothèse de l'influence du type de représentation des PPA sur la vision de la mission associative et sur le modèle des réalisations ALSI 304

5. ALSI et professionnalisation 311
5.1. La perception ALSI de certaines notions partagées sur la professionnalisation 311
5.2. La perception ALSI par rapport à la promotion de certaines compétences dans le secteur de la solidarité internationale 312
5.3. L'analyse des perceptions des ALSI sur la professionnalisation 313
5.4. Les pratiques ALSI de la professionnalisation 314
5.4.1. Modes de définition et d'utilisation des compétences (internes et externes) 314
5.4.2. Formes de compétences mobilisées avant et pendant les réalisations 316
5.5. Des spécificités ALSI par rapport à la professionnalisation 319
5.5.1. Des « réussites », et non des « résultats » 319
5.5.2. Le « suivi » et l'« évaluation » 321

Chapitre 6 : L'expérience ALSI de la solidarité internationale 323

1. Les expériences de la création et de l'adhésion à une ALSI 323
1.1. Les circonstances en lien avec l'expérience de la création d'une ALSI 323
1.1.1. La création d'une ALSI : Une expérience de la rencontre « ici » et « là-bas » 323
1.1.2. La création d'une ALSI : Une aventure de couple 325
1.1.3. La création d'une ALSI : Une expérience personnelle ou professionnelle antérieure dans le pays d'accueil 326
1.2. Les situations en lien avec l'expérience de l'adhésion à une ALSI 327
1.2.1. L'adhésion à une ALSI : Une réponse à une conviction 327
1.2.2. L'adhésion à une ALSI : Une proximité affective et amicale 328

2. Raisons d'engagement et motivations 329
2.1. Le sens de l'engagement ALSI : Entre plaisir et sacrifice 329
2.2. Les motivations 332
2.2.1. Les types de motivations 332
2.2.2. Les motivations des initiateur.trice.s ALSI 333
2.2.3. Les motivations des adhérents 334

3. Modèle ALSI des réalisations et sa légitime-action 336
3.1. Perceptions ALSI de la légitimité de leurs réalisations 336
3.2. But ou sens de la mission 338
3.3. Les indicateurs de pertinence des réalisations ALSI 340
3.4. Les indicateurs de réussite des réalisations ALSI 343
3.5. Les avantages et les limites du modèle ALSI 344
3.6. Schématisation du modèle ALSI des réalisations 345

4. Cadre général de l'expérience ALSI : Les ALSI et l'environnement de la solidarité internationale 347
4.1. Représentations ALSI de la pauvreté et du développement 347

4.2. L'intégration des ALSI dans le tissu associatif local et international 353
4.2.1. Le réseau : Une tendance au cloisonnement et un choix des partenariats informels 353
4.2.2. Intégration dans le tissu associatif français 354
4.2.3. Les ALSI et les autres acteurs de la solidarité internationale 355
4.2.4. Des spécificités ALSI par rapport aux grosses ONG internationales 356
4.3. Des enjeux de reconnaissance des ALSI.....358
4.3.1. La reconnaissance populaire des ALSI 358
4.3.1.1. Justifier une initiative et un engagement pour « l'ailleurs » 358
4.3.1.2. L'espace public de la commune et du département comme lieux de reconnaissance 360
4.3.2. Les enjeux d'une reconnaissance institutionnelle 361

5. Les expériences vécues des relations avec les parties prenantes 363
5.1. Les expériences vécues de la rencontre : entre « enchantement » et « désenchantement » 363
5.2. Les expériences vécues de l'engagement : Du don et du contre-don.....370
5.3. Les expériences vécues du sens de la relation avec les parties prenantes.....373
5.3.1. L'assistanat est ancré dans les mentalités 373
5.3.2. Promouvoir d'autres valeurs dans les relations.....375
5.3.3. L'indifférence comme marqueur des relations entre ALSI et PPA institutionnelles 377
5.3.4. Le partenariat : un marqueur recherché plutôt qu'un mode confirmé des relations 377
5.3.5. Pas de partenariat réel, mais existence de facteurs favorisant une réciprocité avec les PPA.....378

6. L'avenir des ALSI.....380
6.1. Changement d'échelle.....380
6.2. Le défi de la pérennisation 380
6.3. Les difficultés des ALSI.....381

Chapitre 7 : Étude de cas des ALSI en relation avec le Bénin.....383

1. Le Bénin : Contextes historiques, politico-économiques et sociodémographiques 384
1.1. Contextes historiques 384
1.2. Contextes politico-économiques 385
1.3. Contextes sociodémographiques.....387

2. L'aide internationale au Bénin 390

3. Les ONG locales béninoises 393

4. La santé, l'environnement et l'éducation : trois domaines clés d'intervention des ONG béninoises en lien avec les ALSI françaises.....395
4.1. Promouvoir des services de soins de qualité dans un quartier défavorisé à Cotonou : Les liens entre l'ONG « Gbèyoyo » et l'ALSI « Espérance pour l'Afrique ».....395
4.2. Participer aux objectifs de développement durable à travers la promotion de l'environnement auprès des communautés villageoises dans le Centre-Sud Bénin : Le « partenariat » entre l'ONG béninoise « Finangnon » et l'ALSI française « Hygiène et Formation » 398
4.3. Promouvoir une logique de pédagogie morale chrétienne dans l'enseignement scolaire : Les liens ONG « École Joie d'Afrique » et ALSI « Envol de l'Afrique ».....400

4.4. « Peuples d'ici et d'ailleurs » : Une ALSI française auprès des veuves en situation de précarité à Cotonou et Abomey 404

5. Analyse de la réception des initiatives des ALSI françaises au Bénin 409
5.1. Les ONG locales béninoises et la réception des initiatives ALSI 409
5.1.1. Raisons ou circonstances du démarrage de la relation 410
5.1.2. La perception de la présence des ALSI françaises par les ONG béninoises rencontrées 411
5.1.3. Les trois dimensions des relations entre ALSI et ONG béninoises 415
5.1.4. L'enjeu de l'intégration des ONG locales dans leur relation avec les ALSI françaises 418
5.1.5. Cadre général de l'expérience de la réception des initiatives ALSI 419
5.1.6. Quid de l'avenir du lien et des attentes ? 420
5.2. L'expérience des correspondantes locales et la réception des initiatives ALSI 421
5.2.1. Circonstances du choix de recrutement d'une représentante locale pour une ALSI 422
5.2.2. La fonction d'une représentante locale 423
5.2.3. Cadre général de l'expérience de correspondance 428
5.2.4. Quid de l'avenir des correspondantes ? 429
5.3. Analyse de la réception des initiatives de parrainage auprès des femmes veuves béninoises 429
5.3.1. Contexte et raisons de mise en route de la relation de parrainage 429
5.3.2. Niveau d'inclusion dans le processus de parrainage 430
5.3.3. Cadre général de l'expérience du parrainage 432
5.3.4. Quid de l'avenir du parrainage ? 437
5.3.5. Quid aussi des attentes des familles ? 437

Conclusion de la troisième partie et perspectives 439

CONCLUSION GÉNÉRALE 453

Références bibliographiques 463

Liste des Tableaux 545
Liste des Graphiques 546
Liste des Figures 548
Liste des Encadrés 549

Index des auteurs 551
Index des termes et expressions 555

Annexes 563

Annexes du Chapitre 3 565
Annexe 1 : Loi sur les associations 1901 565

Annexes du Chapitre 4 569
Annexe 2 : Répartition du nombre d'ALSI selon le Département et la Commune d'origines 569
Annexe 3 : Questionnaire d'enquête sociographique 571
Annexe 4 : Impressions des associations participantes au sujet du questionnaire 591

Annexe 5 : Population de base de l'enquête sociographique.....592
Annexe 6 : Guide d'entretien à destination des ALSI : première série 595
Annexe 7 : Guide d'entretien à destination des ALSI: deuxième série 596
Annexe 8 : Profil sociologique détaillé des ALSI interviewées.....599
Annexe 9 : Exposés de trois cas de récits phénoménologiques de l'expérience ALSI.....610
Annexe 10 : Guide d'analyse d'entretiens.....618
Annexe 11 : Liste nominative des structures rencontrées au Bénin.....618

Annexes du Chapitre 5 619
Annexe 12 : Conceptions ALSI de la solidarité et de la coopération 619
Annexe 13 : Pays d'intervention des ALSI 621
Annexe 14 : Taille budget et montant des réalisations ALSI.....622
Annexe 15 : Une présentation détaillée des modalités des deux variables mode d'identification et mode de relation 624

Annexes du chapitre 6 627
Annexe 16 : Perceptions ALSI de la pauvreté (causes et solutions) 627
Annexe 17 : Principales difficultés des ALSI 638

Annexes du chapitre 7 639
Annexe 18 : L'aide publique au développement au Bénin 639
Annexe 19 : Guide d'entretiens avec les parties prenantes rencontrées au Bénin 640
Guide d'entretien avec les PPA associatives.....640
Relevé des rubriques en vue de l'analyse de la réception des initiatives ALSI par les PPA associatives.....643
Relevé des axes principaux en vue de l'analyse de la réception des initiatives ALSI par les PPA associatives 644
Guide d'entretien avec les PPA correspondantes individuelles 646
Relevé des rubriques et des axes principaux en vue de l'analyse de la réception des initiatives ALSI par les PPA représentantes locales 648
Guide d'entretien avec les PPA directes 649
Relevé des rubriques et des principaux axes en vue de l'analyse de la réception des initiatives ALSI par les PPA directes.....651
Photothèques 652

Sigles et acronymes

ALSI	Association locale de solidarité internationale
APD	Aide publique au développement
ASI	Association de solidarité internationale
CES	Centre d'économie de la Sorbonne
INSAE (Bénin)	Institut national de la statistique et de l'analyse économique
INSEE (France)	Institut national de la statistique et des études économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des nations unies
OSI	Organisation de solidarité internationale
PA	Pays d'accueil
PAS	Programme d'ajustement structurel
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
PPA	Parties prenantes du (des) pays d'accueil
SMIC	Salaire minimum interprofessionnel de croissance
SMIG	Salaire minimum interprofessionnel garanti
SI	Solidarité internationale
TAC	Théorie de l'agir communicationnel

Avant-propos

Cette thèse est née de la convergence de plusieurs faits :

Les uns concernent le sujet lui-même : il nous semble, dans le contexte français, qu'aucune analyse systématique des Associations locales de solidarité internationale (ALSI) n'a encore été tentée pour les décomposer en catégorie à part. On manque de connaissances à cet égard, ne serait-ce qu'à des fins de comparaison. Quel est, à ce jour, l'état des lieux en ce domaine et quelle est la véritable morphologie des acteurs « ordinaires » de la solidarité humanitaire internationale ? On ignore les valeurs qui fondent l'action des initiateur.trice.s de ces ALSI, les méthodes d'organisation, les besoins des ALSI. Nous ne pouvons pas les connaître sans évaluer les marges de liberté que leur laisse leur environnement au sens large.

Les autres touchent directement à notre sensibilité théorique et expérientielle : les réflexions menées dans ce document débordent le seul cadre de l'expérience doctorale. Elles reposent en définitive sur une série de rencontres, de témoignages, de lectures, de pratiques et de perceptions. Elles ont bien pu débuter depuis mes années de master, aussi bien en sociologie qu'en philosophie et en sciences des organisations et institutions. Ces premiers moments dans la recherche ont bien pu contribuer à la découverte du sujet. Alors que nous étions partis sur une quête sur l'état des connaissances du monde des Organisations non gouvernementales (ONG) et des pratiques humanitaires, nous nous sommes rendu compte qu'il y a une diversité des pratiques, et surtout d'acteurs. Même si la tendance classique est de voir dans ce milieu seulement la face visible de l'humanitaire dite de « spectacle », les pratiques sont bien plus complexes et les acteurs aussi. Débute alors une série d'expériences personnelles qui commence par la création d'une association locale de solidarité internationale par moi-même, et avec l'appui de mon réseau familial et amical. Outre que cela répondait à une conviction personnelle, l'idée était aussi d'avoir une autre posture d'entrée dans le milieu que celle de chercheur enquêteur. Nous avons effectué également des déplacements sur des scènes d'événements associatifs, relatifs à la thématique humanitaire et de solidarité internationale, et aussi quelques lectures décisives qui nous ont permis d'aboutir à ce travail de recherche qui, bien entendu, ne saurait être une fin en soi, mais une quête continue.

« *Ne doutez jamais qu'un petit groupe de citoyens engagés et bien intentionnés puisse changer le monde. De fait, c'est la seule force qui y soit parvenue* »

attribuée à Margaret Mead.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Constat

Selon Insee Première, la France compte environ 1 300 000 associations actives en 2013[1]. Parmi elles, on estime à au moins 145 000[2], soit un peu moins de 10 %, le nombre des associations dont le domaine d'activité principal est la « solidarité »[3]. Cependant, les différentes sources statistiques (Insee, Centre d'économie de la Sorbonne) ne nous permettent pas de préciser d'une part, la proportion des associations de solidarité qui mènent des actions uniquement sur le territoire national et celles, d'autre part, présentent sur le territoire national, mais déployant une partie ou l'essentiel de leurs activités vers l'extérieur de la France[4]. Si la sociogenèse des premières[5] est plus ou moins connue[6], il n'en est pas de même des secondes[7]. Ces dernières, souvent désignées sous le vocable d'associations de solidarité internationale (ASI), ou celui d'organisations non gouvernementales -Humanitaire et Développement (ONG -HD), ont une histoire plus récente bien qu'elles plongent leurs racines dans les origines des premières. Leur histoire fait échos à la sociohistoire des missionnaires et de la médecine humanitaire française, à celle du mouvement international de la Croix-Rouge, mais aussi à l'histoire des doctrines de la « pensée solidariste », des « droits de l'homme », du « sans-frontiérisme », de l'« aide au développement ». Nous nous intéressons donc, dans le cadre de cette recherche, à la sociologie des ASI.

---

[1] REYNAERT, L. et d'ISANTO, A., « Neuf associations sur dix fonctionnent sans salarié », Insee Première, 2016.

[2] Selon les estimations basées sur l'enquête « Paysage associatif » du Centre d'économie de la Sorbonne (CES), on atteindrait plus de 185 000 associations de solidarité. Voir : TCHERNONOG, V., *Le paysage associatif français : Mesures et évolutions*, 2e édition, Paris, Dalloz, Juris éditions, 2013, (« Collection Hors-série, Juris Associations »), p. 29.

[3] Les « associations de solidarité » sont des associations qui interviennent sur le territoire national et/ ou à l'extérieur du territoire national dans les secteurs d'activité tels que la santé, l'hébergement social ou médico-social, l'action sociale, l'action humanitaire et caritative. Voir : Enquête INSEE, 2016 et Enquête « Paysage » du CES, 2013 (dans : TCHERNONOG, V., « Enquête associations de l'Insee et enquête Paysage associatif du Ces. Analyses et mesures de l'activité des associations : de fortes convergences », Centre d'Economie de la Sorbonne CES, 2016).

[4] Quoique, selon un « Sondage OpinionWay pour France Volontaires et Courrier International », publié en 2017, 33 % de la population française s'est déjà engagée dans une cause solidaire en France ou à l'internationale (quel que soit le support ou le mode d'engagement). 11 % pour une cause à l'international (soit 7 260 000, dont 4 % pour l'international uniquement) ; 26 % pour une cause en France (22 % pour en France uniquement) ; 7 % pour les deux en même temps. Voir : OPINIONway, FRANCE, volontaires et COURRIER, international, « Les Français et les engagements volontaires et solidaires à l'international », Paris, OpinionWay, novembre 2017, p. 6.

[5] C'est-à-dire, celles qui mènent des actions uniquement sur le territoire national.

[6] Car leur histoire fait échos à l'histoire du système de protection sociale, à celle aussi des sociétés de secours mutuels, celle des dames patronnesses, mais aussi, celles des idéaux chrétiens de charité, humanistes et républicains de fraternité.

[7] C'est-à-dire, celles qui dirigent l'essentiel de leurs actions vers l'extérieur du territoire national.

Au-delà de la difficulté à déterminer leur nombre, le monde spécifique des ASI, ou celui des ONG, présente de grandes disparités. Plusieurs études[8] montrent, en effet, qu'il existe une grande disproportion entre les plus petites ASI et les ONG considérées comme les plus importantes : entre autres, les budgets varient de moins de 1 000 euros à plus de 200 millions d'euros. À titre d'exemple, l'ONG humanitaire Action contre la faim internationale[9] disposait en 2014 d'un budget de 263 millions d'euros. Sa branche française comprend dans la même année 750 bénévoles, 574 adhérents et emploie 221 salariés[10]. En comparaison, Un espoir pour Ladji[11], une association humanitaire et développement intervenant au Bénin, et dont le siège est situé dans le Gard, a un budget annuel moyen variant de 1 000 à 5 000 euros. Elle comptait, jusqu'en 2017, une cinquantaine d'adhérents et une dizaine de membres actifs. En outre, elle n'emploie aucun salarié. Les différences s'observent également par rapport au « capital symbolique ». Les grandes ONG françaises, telles qu'Action contre la faim France (ACF-F)[12] ou Médecin sans frontière France (MSF-F)[13], jouissent d'une bonne crédibilité auprès du public[14]. Elles occupent davantage le paysage médiatique, en particulier lors des événements dramatiques majeurs (famines, catastrophes naturelles, populations victimes de

[8] Notamment celles de Ryfman sur les ONG françaises. Voir : RYFMAN, P., *Les ONG*, 3e édition entièrement refondue et mise à jour, Paris, La Découverte, 2014, (« Repères », 386), p. 30. Voir aussi : RYFMAN, P., « Les ONG françaises de développement et humanitaires : une autre « exception française » en Europe ? », *Mondes en développement*, avril 2013, p. 68; BESSIS, S., *Les associations d'aide au tiers monde (ONG) à la croisée des chemins*, Paris, La Documentation française, 1989, (« Problèmes politiques et sociaux»), p. 15.

[9]« L'organisation humanitaire Action contre la Faim a été créée en 1979. Elle fait partie de la seconde génération des ONG, celle des "French Doctors", ces médecins français qui en 1968, au moment de la guerre du Biafra, se sont révoltés contre le silence des humanitaires, liés par le secret et pourtant témoins des pires horreurs. Voulant forcer ce silence en dénonçant l'injustice, ces ONG ont ajouté le témoignage à l'action. » Aujourd'hui, ACF intervient dans 46 pays dans le monde. Source : Site internet de ACF : http://www.actioncontrelafaim.org/fr/nos-combats/nous-connaitre/nos-valeurs/notre-histoire ; consulté le 9 février 2017.

[10] Rapport d'activités 2014 de l'association (voir : http://www.actioncontrelafaim.org/).

[11] Un espoir pour Ladji a été créé fin 2011. Elle intervient principalement dans le domaine de la santé, notamment dans des activités de construction de centre de soins et d'envois de matériels et dons auprès des communautés du Sud-Bénin (Source : AMOUZOUN, Questionnaire d'enquête, juillet 2017).

[12]L'organisation ACF dispose par ailleurs d'un conseil scientifique qui réunit des experts scientifiques issus du milieu de la recherche et du monde universitaire.

[13] À l'instar de l'ACF-F et de Médecin Sans Frontière France (MSF-F), les ONG les plus importantes en France sont : Comité Français pour le Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF-F), Handicap International France (HI-F), Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement (ACTED), Médecin Du Monde France (MDM-F), Solidarités, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD-F), Secours Islamique France (SI-F), Première Urgence-Aide Médicale Internationale (PU-AMI). Voir : RYFMAN, P., « Les ONG françaises de développement et humanitaires : une autre « exception française » en Europe ? », *op. cit.*, 2013, p. 66.

[14]Une étude de l'Institut BVA, en 2008, révèle que les ONG (les plus connues) bénéficient de 60 % de confiance des Français contre 55 % pour les Nations unies, 43 % pour l'UE. Une autre étude du CSA, en 2013, montre 55 % de degré de confiance pour les ONG contre 20 % pour les instances internationales. De même, l'enquête IPSOS pour l'AFD (Agence Française de Développement), en 2013, montre que les ONG (majeures) sont jugées acteurs les plus crédibles, efficaces et impartiaux par rapport aux autres financeurs de l'aide au développement. Voir : RYFMAN, P., *Les ONG*, *op. cit.*, 2014, p. 98.

conflits armés). À l'ombre de ces « grandes ONG » humanitaire et développement, il existe pourtant dans les différentes régions de France un foisonnement de petites structures qui, à l'image d'Un espoir pour Ladji ci-dessus citée, tentent des expériences de solidarité en Afrique, en Asie ou en Amérique latine[15]. Toutes ces initiatives « ordinaires », semble-t-il, sont moins visibles sur la scène médiatico-humanitaire et de la coopération au développement. Aussi, elles sont moins prises en compte dans les études visant à évaluer l'impact des ONG dans les politiques de développement[16]. Elles bénéficient très peu du financement étatique dans le cadre de l'Aide publique au développement (APD) transitant par les ONG. Quels sont les éléments constituant leur spécificité dans le paysage actuel de l'aide internationale ?

En marge des acteurs institutionnalisés de l'aide internationale, quid des petites ALSI ?

De nombreuses études ont été consacrées à la question des associations et à la solidarité humanitaire (inter)nationale. Cependant, un examen attentif de cette littérature montre que les petites ALSI[17] n'ont pas beaucoup attiré l'attention des chercheurs.

La problématique des « actions ordinaires et quotidiennes » de solidarité internationale a très peu suscité l'intérêt de la recherche dans les sciences sociales, en France notamment[18]. En dehors du cadre français, différentes études en Europe et au Québec soulignent l'émergence, dans le champ de la coopération internationale, des « petits acteurs » de l'aide. En partant du cas belge, les socio-anthropologues Gautier Pirotte et Julie Godin[19] ont tenté une conceptualisation de l'engagement solidaire des microgroupes en termes d'« initiatives populaires de solidarité internationale (IPSI) ».

---

[15] Ces initiatives d'« acteurs non professionnels » ont été très tôt qualifiées d'« amateurs » par les acteurs institués de l'aide internationale. Une enquête réalisée par l'Association Recherches & Solidarités montre qu'en matière de dons, en 2015, les Français ont donné 4 % de plus qu'en 2014 (soit entre 4,4 et 4,6 milliards d'euros). Cependant, en général, cette « générosité profite aux associations de grandes tailles plutôt qu'aux plus petites qui souffriraient d'un manque de moyens et de notoriété ».
Voir : http://www.recherches-solidarites.org/media/uploads/la_generosite-2016-vf.pdf, consulté le 1er juin 2017.

[16] En 2005, les ONG françaises ont totalisé 800 millions d'euros de budget. Soit l'équivalent de 10 % de l'APD française (8 milliards d'euros). Parmi les 400 plus importantes, 60 ONG concentrent plus de 95 % des ressources, les 4,9 % restantes sont fournies par 360 ONG. Ses statistiques excluent de facto les micro-ONG. Leurs apports financiers ne sont pas comptabilisés. Voir : RYFMAN, P., « Les ONG françaises de développement et humanitaires : une autre « exception française » en Europe ? », *op. cit.*, 2013, p. 68. Voir aussi : RYFMAN, P., *Les ONG*, *op. cit.*, 2014, p. 30.

[17] Association locale de solidarité internationale.

[18] RYFMAN, P., *op. cit.*, 2014, p. 82; RYFMAN, P., *op. cit.*, 2013, p. 78.

[19] PIROTTE, G., et GODIN, J., *Coopération au développement : Enquête sur les Initiatives Populaires de Solidarité Internationale*, Liège, Presses Universitaires de Liège, 2013, 154 p., (« Essai »).

> Ils entendent par-là, diverses « activités de solidarité internationale organisées et initiées par des hommes et des femmes en dehors de toute intention étatique et mercantile au sein de groupes plus ou moins formalisés et ne bénéficiant ni d'un agrément ni d'un cofinancement des pouvoirs publics pour mener à bien leurs projets. Ces hommes et femmes présentent des profils socioprofessionnels divers, mais un égal intérêt pour l'action de solidarité conduite ici (récolte de fonds, sensibilisation, etc.) et là-bas "en partenariat" avec des bénéficiaires situés au-delà de nos frontières[20] ».

Les « IPSI » seraient donc de « nouveaux » donateurs inscrits en marge des trois piliers officiels de l'aide que sont : l'aide bilatérale, l'aide multilatérale et les « ONG institutionnalisées ». Elles appartiennent au « quatrième pilier[21]» de la coopération au développement. Ce sont des acteurs s'investissant en temps, organisation, travail dans l'aide au développement, mais dont les initiatives sont en marge du circuit officiel (Figure 1).

Figure 1: Acteurs de la coopération au développement (Belge)

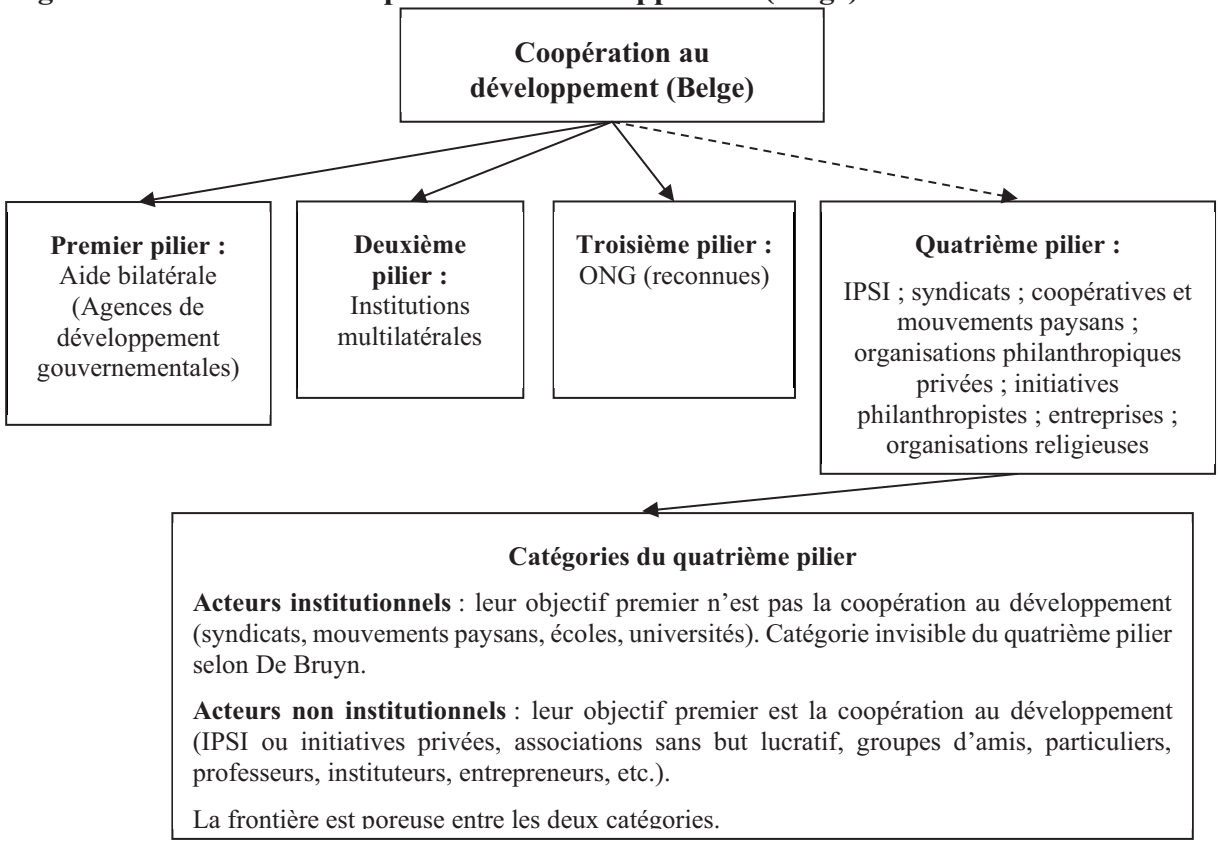

Source : Figure réalisée par moi-même à partir des notes de lecture basées sur l'article de De Bruyn[22].

[20] *Ibid.*, p. 19.
[21] C'est Develtere qui a utilisé pour la première fois le concept de « quatrième pilier ». Voir : De BRUYN, T., « New development philanthropists? The effects and characteristics of the (Flemish) fourth pillar of development cooperation », *Mondes en développement*, avril 2013, p. 36. Selon De Bruyn, l'inconvénient de ce concept de « quatrième pilier » est qu'il définit une catégorie résiduelle (c'est-à-dire, qu'il se définit par rapport aux trois premiers piliers) et son caractère mouvant (ces organisations évoluent très vite entre le troisième et le quatrième pilier et à l'intérieur même du quatrième pilier).
[22] De BRUYN, T., *op. cit.*, 2013, p. 35-36.

Comme on peut le constater, dans la Figure 1, les initiatives populaires de solidarité internationale de proximité ne concernent pas uniquement les associations. Elles englobent différents acteurs institutionnels (par exemple les syndicats, les mouvements paysans, les écoles, les universités, les hôpitaux, les organisations religieuses, les mutuelles) et des acteurs non institutionnels (les initiatives privées, les associations sans but lucratif, les groupes d'amis, les particuliers, les professeurs, les instituteurs, les entrepreneurs, les groupes de pression, les volontaires, etc.). Ces « nouveaux donateurs » se différencieraient des trois premiers par leur logique de relation interpersonnelle et de confiance dite « anthropo-logique[23] ».

Aux Pays-Bas, Sara Kinsbergen et Lau Schulpen[24] les caractérisent en termes d'initiatives privées de développement[25] (IPD) en appui direct aux populations des pays en voie de développement. Ce sont des initiatives volontaires à petite échelle constituées par des groupes d'individus ordinaires qui offrent un soutien structurel aux organisations du « Sud ». À l'instar des « IPSI », les « IPD » ne bénéficient pas de financement direct du ministère des affaires étrangères hollandais. Sur le modèle belge, les auteurs identifient quatre canaux dans l'aide au développement hollandaise : le canal bilatéral, le canal multilatéral, le canal civilatéral et, en marge des trois premiers canaux, le canal philantéral. Voir : Figure 2 : Acteurs de la coopération au développement (Pays-Bas).

Au Québec, le sociologue Louis Favreau, introduit, lui, le concept de coopération internationale de proximité (OCIP).

> La coopération de proximité, affirme-t-il, « renvoie aux initiatives de solidarité Nord-Sud menées par la société civile avec ou sans les collectivités territoriales […]. Dans tous les cas de figure, il renvoie au fait de travailler au plus près des populations dans des opérations réalisées par des acteurs de calibre ou de nature similaire (ONG, associations citoyennes, pouvoirs locaux, collèges, paroisses, etc.).[26]»

---

[23] PIROTTE, G. et GODIN, J., *Coopération au développement : Enquête sur les Initiatives Populaires de Solidarité Internationale*, *op. cit.*, 2013, p. 22. Contrairement aux IPSI, une logique de planification caractériserait l'aide officielle. La logique de planification repose sur la déclaration de Paris : appropriation nationale, alignement sur les priorités nationales et les procédures, harmonisation et coordination de l'aide au développement, axée sur les résultats de travail et la responsabilité mutuelle (De BRUYN, T., *op. cit.,* 2013, p. 44).

[24]KINSBERGEN, S. et SCHULPEN, L., « From tourist to development worker. Private development initiatives in the Netherlands », *Mondes en développement*, avril 2013, p. 49-62.

[25] Traduit de l'anglais *Private development initiatives* (*PDI*).

[26]FAVREAU, L., « Coopération internationale de proximité. Histoire, fondements et enjeux actuels des OCI du Québec », *Globe : Revue internationale d'études québécoises*, n°1, vol. 12, 2009, p. 19.

Favreau insiste notamment sur la dimension socio-économique de ces initiatives censées constituer une alternative face au modèle capitaliste du développement. Sa typologie des formes d'interventions dans la coopération Nord-Sud montre l'importance actuelle du modèle de la « solidarité internationale[27] ».

Figure 2: Acteurs de la coopération au développement (Pays-Bas)

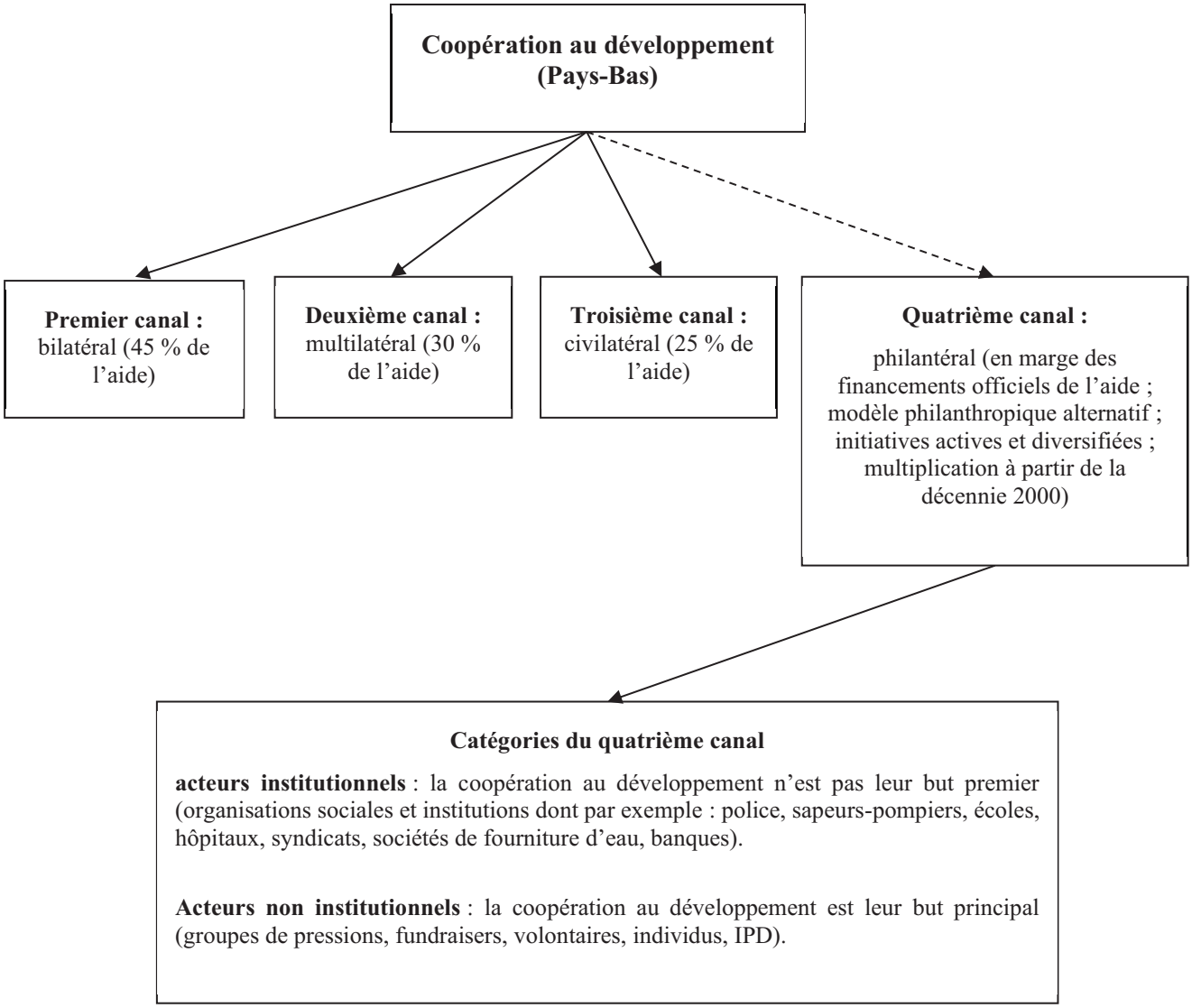

Source : Figure réalisée par moi-même à partir des notes de lecture basées sur l'article de Kinsbergen et Schulpen[28]

[27]Il propose une typologie des interventions dans la coopération Nord-Sud suivant trois critères : *l'aide internationale* à finalité philanthropique et fondée sur une logique d'urgence et de compassion ; *la coopération internationale* à finalité d'aide au développement et fondée sur une logique d'accompagnement du développement local (envois de coopérants, stages et chantiers jeunesses) et *la solidarité internationale* plus récente, à finalité de justice sociale, de réciprocité, de l'auto-organisation et fondée sur une logique de mobilisation sociale, de partenariat durable et d'autonomisation des communautés (commerce équitable, jumelages, partenariats ONG du Nord et du Sud). Voir : FAVREAU, L., *op. cit.*, 2009, p. 24.
[28] KINSBERGEN, S. et SCHULPEN, L., *op. cit.*, 2013, p. 50-51.

Ce modèle se définit selon trois dimensions : socio-économique (contribuer à l'organisation économique et sociale des communautés de base), sociale (développer des services sociaux de proximité sur la base de partenariats ONG du « Nord » et ONG du « Sud ») et sociopolitique (favoriser le développement des groupes sociaux de pression ou de contestation à l'exemple du réseau altermondialiste).

En marge de ces trois contextes, mentionnons également le cas des États-Unis où l'éditorialiste Nicholas Kristof[29] utilise l'expression « révolution sans nom » pour caractériser des initiatives mises en œuvre par des « gens ordinaires » se sentant suffisamment indignés par les problématiques du « Sud » et poursuivant un idéal. Pour Kristof, le *Do It Yourself* (*DIY*)[30] *foreign aid* (ce qui veut dire l'aide initiée par les citoyens eux-mêmes) est un moyen d'apprentissage de la coopération au développement par l'expérimentation. Il semble, selon lui, qu'il y a une féminisation de ces initiatives vu l'importance des femmes dans l'émergence de ce phénomène ; car elles sont à la fois les principales initiatrices (au « Nord »), mais aussi les destinataires privilégiées (au « Sud »). En s'appuyant sur les témoignages de trois Américaines (Elizabeth Sharpf[31], Lisa Shannon[32] et Maggie Doyne[33]), ayant vécu des expériences d'engagement auprès des populations dans des pays du « Sud », Kristof fait ainsi le constat que l'aide humanitaire et l'aide au développement ne sont pas l'apanage des grandes institutions et des gouvernements. Des citoyens passionnés et armés de grandes idées peuvent aussi mener à bien des microprojets internationaux pouvant faire changer la vie des individus.

En résumé, les différentes études ci-dessus évoquées tentent de caractériser, par différents concepts, l'engagement des microgroupes de solidarité internationale. Ainsi, en Europe,

---

[29] KRISTOF, N., « The D.I.Y. Foreign-Aid Revolution », *The New York Times*, 20 octobre 2010.
[30] « Apprendre à faire par soi-même ».
[31] Elizabeth Sharpf est diplômée de Havard bussiness school. À 33 ans, elle part faire un séjour professionnel dans une banque en Afrique (Mozambique). Sur place, elle découvre que la menstruation des femmes est l'une des principales causes d'absentéisme au travail et constitue de ce fait pour ces femmes un facteur de blocage professionnel. Elle a eu l'idée donc de créer des serviettes hygiéniques à moindre coût à l'aide des fibres de bananiers.
[32] Lisa Shannon a créé l'association Run For Women Congo afin d'aider des femmes congolaises victimes de viols et de mutilations. Elle va également mener une action de plaidoyer notamment auprès des sociétés de fabrication dans l'électronique (Intel). Ces sociétés en rachetant la matière première auprès des « seigneurs » de guerre favoriseraient la monétarisation de ces minerais. Cela crée des tensions dans la région et conduit les chefs de guerres à mener souvent des campagnes de violences de tous genres pour accéder à des mines. Cette chaîne d'approvisionnement des minéraux est appelée des « minerais du conflit ». Outre l'organisation de courses pour récolter des fonds en faveur des femmes congolaises victimes de viol, Shannon a participé à différentes manifestations de contestation contre les sociétés informatiques de la Silicon Valley.
[33] À 19 ans à peine, Maggie Doyne part vivre une expérience d'un an au Népal. Cette expérience va beaucoup la marquer. À son retour, elle décide alors de créer une école, largement financée par ses petites économies de baby-sitting et des dons qu'elle réussit à récolter auprès des gens de sa ville.

Pirotte et Godin enquêtent sur les initiatives populaires de solidarité internationale (IPSI) issues du quatrième pilier belge. Kinsbergen et Schulpen s'intéressent, quant à eux, aux initiatives privées de développement (IPD), appartenant au quatrième canal de la coopération au développement hollandais. Au Québec, c'est Favreau, notamment à partir de son concept d'organisations de coopération internationale de proximité (OCIP) qui nous a le plus intéressés. Mais, l'article de l'éditorialiste américain Kristof (sur les initiatives *DIY foreign aid*) nous a paru également utile à mentionner.

Quoi qu'il en soit, au-delà des différents efforts de conceptualisation variables selon les auteurs et les contextes, les petites actions locales et quotidiennes de solidarité internationale présentent quelques caractéristiques communes : ce sont des engagements à plus ou moins long terme ; elles se situent en marge des structures ou acteurs reconnus de l'aide internationale ; ce sont des initiatives à faible reconnaissance institutionnelle ; elles ont ou pas une notoriété locale et œuvrent à l'échelon local ; leur mode d'engagement est essentiellement bénévole (ces structures ne comptent que rarement des salariés) ; leurs ressources financières (dons des particuliers, cotisations des membres, organisations d'événements et ventes, etc.) sont fortement limitées, car elles ne bénéficient que très peu de financements publics ; elles développent des microprojets « fait pièce par pièce » ou « fait maison » répondant à un besoin concret identifié plus ou moins de concert avec les communautés au « Sud ». Bien que ces initiatives ne soient pas toutes nouvelles[34], plusieurs raisons, en dehors de l'absence d'études spécifiques sur la question en France, justifient l'intérêt que nous portons sur ce sujet.

Justification et question

D'abord, l'une des raisons est leur importance numérique en elle-même. Dans l'enquête de Pirotte et Godin, 620 IPSI actives ont été recensées en régions walonne et bruxelloise en 2010. Aux Pays-Bas, entre 6 400 à 15 000 IPD sont identifiées dans l'enquête de Kinsbergen et Schulpen. En France, l'enquête du Centre d'économie de la Sorbonne (CES) sur le

[34] Selon De Bruyn, bien qu'il y ait eu une prolifération des acteurs du quatrième pilier de la coopération au développement au cours de la décennie 2000 à 2010, ces initiatives sont en partie anciennes. En Flandre (Belgique) par exemple, 20 % de ces acteurs existent déjà depuis 1980. De même, les pouvoirs locaux en Belgique soutiennent depuis 1971 le quatrième pilier. Aux Pays-Bas, même si la moitié des initiatives privées de développement, étudiées dans l'enquête de Kinsbergen et Schulpen, a été créée après l'année 2000, elles ont une histoire ancienne. Pour Pirotte également, « ces initiatives ne sont pas neuves et, d'aussi loin qu'existe la solidarité entre les nations, elles ont toujours existé » (PIROTTE, G., « Les initiatives populaires de solidarité internationale : un laboratoire d'études de la coopération internationale ? », *op. cit.,* 2013, p.16.

paysage associatif français recense, en 2012, 51 000 ONG humanitaires et caritatives[35]. La majorité d'entre elles est constituée de petites structures. C'est ce que confirme l'enquête du CES : 84 % des associations d'action humanitaire n'ont pas de salarié ; et 80 % d'entre elles ont un budget inférieur à 50 000 euros[36]. On peut donc en déduire que la plupart des ASI françaises ont une dimension très réduite. À l'importance numérique, il faudrait ajouter le caractère dynamique (vie et mort) de ces initiatives. Elles peuvent durer un an, cinq ans, dix ans ou plus, voire disparaître tout simplement du jour au lendemain. Ainsi, on devra s'intéresser, non seulement aux différents facteurs de leur émergence et de leur développement, mais, également aux raisons de leur disparition. Par ailleurs, deux autres raisons motivent cette recherche. En premier lieu, « l'évolution des sociétés contemporaines[37] », marquée notamment par le développement du numérique et de la communication, où l'individu est davantage confronté à s'ouvrir au monde et donc à la souffrance du monde et à ses incertitudes. On passe de l'ordre de l'engagement moral à l'ordre de la recherche du sens, du relationnel ou de l'épanouissement personnel qui concilie l'expertise professionnelle au service d'engagement solidaire. Les individus ne se contentent plus seulement de vivre une « souffrance à distance[38]», comme l'affirmait Luc Boltanski dans les années 90, mais ils cherchent à vivre aussi un engagement personnel en relation avec autrui dans de petits collectifs. Ces derniers offrent « un nouveau terreau important favorisant le renouvellement de l'engagement citoyen pour un autre lointain[39] ». Donner de l'argent, donner des aliments, donner des vêtements, donner des livres et du matériel scolaire, donner du matériel médical ou donner des médicaments ne suffit plus. Les individus engagent également leurs forces physiques et intellectuelles, par exemple, dans des activités de construction de salle de classe ou de sensibilisation à des règles d'hygiène dans un village lointain. En second lieu, les mutations[40], notamment en matière d'injonction à la

[35] TCHERNONOG, V., *Le paysage associatif français : Mesures et évolutions*, *op. cit.*, p. 29-31. Par ailleurs, selon l'étude concernant le soutien des collectivités françaises aux associations de solidarité internationale (ASI), on estime entre 20 000 et 40 000 ASI (LECHEVALLIER, Y. et BOITIERE, A., « Étude concernant le soutien des collectivités françaises aux associations de solidarité internationale (ASI) au cours de l'année 2013 », Paris, AFD - Agence Française de Développement & Agence Coop Dec Conseil, mai 2014).
[36] TCHERNONOG, V., *op. cit.*, p. 34.
[37] PIROTTE, G., et GODIN, J., *Coopération au développement : Enquête sur les Initiatives Populaires de Solidarité Internationale*, *op. cit.*, 2013, p. 139.
[38] BOLTANSKI, L., *La souffrance à distance suivi de La présence des absents : morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Gallimard, 2007, (« Folio », 488).
[39] PIROTTE, G., et GODIN, J., *op. cit.*, p. 140.
[40] Plusieurs auteurs ont fait état de ces mutations. Voir : MATTEÏ, J.-F., *L'humanitaire à l'épreuve de l'éthique*, S.l., Éditions les liens qui libèrent, 2014, p. 24, 53, 57, 60, 64, 72 ; RYFMAN, P., « Tournant symbolique, crise de l'humanitaire ou crise de la représentation ? », *Humanitaire. Enjeux, pratiques, débats*, avril 2008 ; BESSIS, S., *Les associations d'aide au tiers monde (ONG) à la croisée des chemins*, op. cit., 1989 ; PIROTTE,

professionnalisation et à l'efficacité des acteurs de l'aide, à l'adoption des méthodes, des outils, des formations dans le système de l'aide internationale, tendent à nier le droit à la participation libre à la solidarité internationale à des « citoyens ordinaires ». Ce contexte, lié également à la volonté de participation des acteurs aux « Sud », nous amène à poser la question principale suivante :

Quels sont les dispositifs dans lesquels s'inscrit l'action de ces « citoyens ordinaires » engagés dans des petites associations locales de solidarité internationale (ALSI), et quelle est leur expérience de cette solidarité dans le contexte actuel de l'aide ?

Le contexte actuel de l'aide pose, en effet, plusieurs questions : la financiarisation, la professionnalisation, l'activation des acteurs du « Sud », la multiplicité des acteurs, la durabilité, l'insécurité, et plus spécifiquement la question de la légitimité et la reconnaissance des micros opérations.

Le financement renvoie à la difficulté de mobilisation des ressources, en l'occurrence la question de la viabilité de ces micro-initiatives, de leur pérennité et du poids économique des ALSI. La professionnalisation pose la question de l'injonction à la mobilisation des compétences qui légitiment l'évolution (la présence) dans la sphère de la solidarité internationale, la promotion des valeurs de la technicité et de l'efficacité de l'aide. La demande d'activation d'acteurs du « Sud » pose la question de leur prise en compte, du statut des parties prenantes dans les pays d'accueil, le modèle d'intervention, la nature de cette intervention et de ce « partenariat » quotidien Nord-Sud, pays de départ et pays d'accueil, ici et là-bas. La multiplicité des acteurs pose la question de la légitimité et la surmédiatisation de l'aide d'urgence, qui met sous boisseau les opérations de développement au long court, notamment les opérations locales ordinaires d'aide. Elle pose également la question de l'harmonisation, de la cohérence, de la synergie entre l'ensemble des acteurs, en particulier la question de la mise en réseau entre les petits porteurs de projets de solidarité internationale. La durabilité, c'est comment s'inscrire dans la nouvelle pensée du développement durable et la question relative à l'éducation au développement et à la sensibilisation citoyenne. Les objectifs du développement durable (ODD) posent *in extenso* la question du genre également. Comment est-elle prise en compte par les ALSI, notamment dans leur rapport avec les parties prenantes dans les pays d'accueil. L'insécurité pose enfin le problème de l'engagement solidaire dans un contexte d'instabilité. Comment les ALSI font-elles face à

G., et GODIN, J., *op. cit.*, p. 11, 18-19; FAVREAU, L., « Coopération internationale de proximité. Histoire, fondements et enjeux actuels des OCI du Québec », *op. cit*., 2009.

cette question insécuritaire dans les pays d'accueil : renoncement ou accommodement ? Existe-t-il des positions différentes en fonction des ALSI ?

La question principale évoquée plus haut pourra alors être reformulée en ces mots : Les ALSI ont-elles leur place dans le système actuel de l'aide ? Peuvent-elles y trouver leur place ? Si oui, à quels niveaux se situe cette place ? Quelles est leur plus-value ou leur légitimité à opérer à l'heure actuelle dans l'univers de la SI[41] ? *In fine*, c'est le système lui-même de SI qu'une étude sur les ALSI questionne.

En termes spécifiques :

Quels sont les dispositifs qui sous-tendent l'action des petites associations locales de solidarité internationale et quelle est leur socio-logique ? En quoi ces dispositifs d'action et perception rendent-ils compte de l'expérience des petites associations les menant à s'investir au sein de la solidarité internationale ?

Concrètement, quels sont les axes principaux d'opération des petites associations françaises de solidarité internationale ?

Les dispositifs ou axes seront abordés sous l'angle des ressources. Celles-ci concernent les compétences (intellectuelles, personnelles, émotionnelles, sociales, professionnelles, collectives, etc.) mobilisées ou non. Ce peut être des dispositifs de gestion. Dans ce cas, nous questionnerons divers modes de leur relation avec les parties prenantes au « Sud », leur moyen de « suivi et d'évaluation » des initiatives qu'elles entreprennent là-bas. Ces dispositifs peuvent aussi intéresser des aspects financiers. En l'occurrence, nous interrogerons le modèle de financement ALSI. Ils peuvent être d'ordre organisationnel, et dans ce cas nous nous intéresserons à leur modèle de fonctionnement, leur mode d'organisation, les facteurs de leur émergence, de leur pérennisation, de leur développement ou de leur disparition. Enfin, ces dispositifs peuvent intéresser également des axes institutionnels. Nous interrogerons alors les tentatives de mise en réseau des ALSI, leur rapport avec les collectivités territoriales ainsi que les pouvoirs administratifs de l'État au niveau local, leur rapport avec les autres organismes de l'aide.

Les expériences concerneront les types de discours et pratiques affichés, les types d'activités menées ici et là-bas. Elles porteront également sur la manière dont ces initiatives sont mises en œuvre, la nature des relations développées avec les parties prenantes au « Sud », les types

[41] Solidarité internationale.

de relation, les problématiques que cela engendre de part et d'autre, les types d'engagements et leurs principales motivations.

Par ailleurs, comment ces dispositifs, au regard des expériences induites, inscrivent-ils les ALSI comme des opératrices visibles ou invisibles de la solidarité internationale ?

Modèle d'analyse et hypothèse

Cette recherche vise donc à documenter et comprendre le mieux possible l'expérience de la SI des petites associations, mais, aussi à saisir le sens de cette expérience dans le cadre de l'environnement actuel de l'aide. Nous proposons d'aborder cette étude sous l'angle d'une sociologie de l'expérience. Plus précisément, sur le plan d'une sociologie de l'expérimentation. À travers la mise en place de « petites opérations » ici et là-bas, les ALSI acquièrent une expérience empirique de la solidarité internationale. Il s'agira de rendre compte de cette expérience empirique en lien avec les problématiques actuelles de l'aide. Cette sociologie de l'expérience ou de l'expérimentation repose sur une approche pragmatiste de la solidarité (en philosophie), une anthropologie du don solidaire et une sociologie des émotions et des valeurs. Une telle approche nous permet d'analyser avec pertinence les expériences ALSI de la solidarité. Autrement dit, elle nous permet, d'une part d'étudier la dimension ordinaire et quotidienne (de l'action) de solidarité internationale, à partir de l'expérience des petites associations et, d'autre part d'examiner les rapports des associations locales de solidarité internationale aux différents enjeux de l'aide aujourd'hui.

Dès lors, l'hypothèse générale formulée est que les petites associations locales de solidarité internationale (ALSI) ne s'inscrivent ni dans une logique de professionnalisation forte, ni dans une logique de réciprocité réelle, mais plutôt dans une logique d'expérimentation de la solidarité internationale. La solidarité s'entend dans cette perspective comme un acte de création ; c'est une logique du « faire soi-même ». Il s'agit donc d'interroger une action en train de se faire, et non pas d'examiner un produit fini. Nous sommes alors en présence de quelque chose de mouvant, de pas très sûr, mais c'est en même temps ce qui caractérise les ALSI étudiées. Celles-ci ne se résument pas à un élan de soulager des souffrances lointaines. On pourrait parler d'une multivalence (entrecroisement) des logiques : émotionnelle, professionnelle, jouissive, relationnelle, etc. L'expérience ALSI intègre à la fois ces différents registres. Mais, en les faisant intervenir selon que l'on est à la création (où les

logiques compassionnelle et professionnelle jouent un rôle déterminant), ou sur le long terme (où la logique de relation et la logique jouissive seront les plus déterminantes).

Cette hypothèse vise entre autres à dépasser trois types d'explications communes :

Première supposition : L'émergence des associations de proximité ou populaires repose sur la base des rencontres interpersonnelles. Que recouvrent ces rencontres ? Ce ne sont pas les rencontres en elles-mêmes qui sont déterminantes, mais ce qui se passe dans ces rencontres. Quelles sont les logiques qui les créent et les structurent sur le long terme ? Quelles sont les logiques qui les orientent en amont et en aval vers cette expérience concrète de solidarité ? De plus, toutes les rencontres entre acteurs du « Nord » (ici) et du « Sud » (là-bas) ne débouchent pas nécessairement sur l'expérience de la création d'une ALSI. Cela peut déboucher sur toute autre chose. Quels sont alors les facteurs spécifiques qui permettent l'émergence des ALSI ? Quels sont aussi ceux qui favorisent ou non l'évolution des rapports entre alsieur.e.s et parties prenantes du « Sud » ?

Deuxième supposition : La motivation des alsieur.e.s reposerait sur une logique de culpabilisation. On se rend bien vite compte que cette logique est insuffisante, voire n'est pas déterminante. Il y a une pluralité des logiques à l'intérieur desquelles la raison culpabilisante apparaît en quelque sorte en pointillée.

Troisième supposition : C'est l'hypothèse de la « survivance ». Les ALSI, même si elles s'enracinent dans l'histoire récente de l'humanitaire et de l'aide au développement, elles ont leur spécificité. Cette spécificité ne peut être mise en évidence que dans la confrontation avec les problématiques actuelles de l'aide internationale. Ma thèse s'attache à mettre en évidence ces particularités ALSI au regard du contexte actuel.

Mon propos ici n'est pas de critiquer la logique des grosses ONG ou structures humanitaires et développement d'un côté et, de l'autre, encenser, édulcorer la logique des ALSI[42]. Il s'agit plutôt de restituer le sens de la logique de solidarité des très petites associations humanitaires et développement, en supposant celle des grosses suffisamment déjà étudiées. Je ne suis pas dans une perspective de confrontation des deux logiques. Encore qu'il existe des petites passerelles entre l'une et l'autre (au regard des acteurs qui y circulent, des modes de circulation, de la recherche du sens de l'expérience, du vocabulaire humanitaire et développement, etc.). En d'autres termes, il s'agit d'expliciter la logique de l'expérience ALSI, non pas en m'inscrivant dans une dénonciation de la logique des positions des grosses

[42] Il faut aussi déceler les dysfonctionnements des ALSI.

structures, ni même de celle des instruments de l'État et des autres organismes internationaux de l'aide.

Ces jalons d'hypothèses (de départ) m'amènent ainsi à définir comme objectif de recherche : décrire et caractériser les diverses manifestations de la solidarité ALSI.

À partir de là, quelles conséquences un tel parti pris théorique peut-il avoir sur la façon de considérer les mutations en cours et les politiques de coopération et de solidarité internationale ? En quoi l'analyse de la solidarité internationale à partir de ces opératrices (peu visibles) de l'aide contribue-t-elle à faire induire une façon originale d'aborder la question du rapport des communautés au « Sud » vis-à-vis de l'aide internationale, voire à penser autrement la coopération internationale elle-même ?

Il en résulte, du coup, dans cette optique, que l'existence des petites actions locales et ordinaires de solidarité internationale soulève des enjeux multiples dans l'aide internationale classique. Pour Ryfman[43], par exemple, les grandes ONG sont les seules capables de faire face aux mutations en cours dans l'humanitaire et la solidarité internationale. Il justifie, de ce fait, la promotion dans les grandes ONG du modèle de la professionnalisation et de l'efficacité. Ce qui pose problème, selon lui, ce sont plutôt les petites structures parce qu'elles véhiculent une certaine représentation de l'aide internationale qui ne colle pas avec la réalité actuelle[44]. Certes, mais ne s'agit-il pas là d'un parti pris pour défendre une conception actuellement dominante de l'aide. Cette conception survalorise, à notre avis, la professionnalisation et la bureaucratisation au détriment des petites expériences citoyennes. Nous pensons qu'il ne faut pas réduire la problématique de l'aide internationale uniquement à des jeux qui se jouent à un niveau complexe et au-dessus de simples citoyens. D'ailleurs, les grandes réformes et changements dans ce domaine sont plutôt le fait d'acteurs individuels. Par ailleurs, comme le précise Pirotte[45], l'expérience montre que la professionnalisation ne signifie pas forcément mise en œuvre de bonnes pratiques et de

[43] RYFMAN, P., « Tournant symbolique, crise de l'humanitaire ou crise de la représentation ? », *Humanitaire. Enjeux, pratiques, débats*, avril 2008.

[44] L'auteur dénonce la « survalorisation » du modèle « sans-frontiériste » de l'humanitaire, sur laquelle se basent de nombreuses microstructures qui, selon lui, envahissent le domaine de la solidarité internationale. Ces micro-initiatives se réclament du modèle urgentiste et valorisent des pratiques contraires aux principes de l'action humanitaire mobilisés par de plus importantes ONG représentatives de l'aide internationale non gouvernementale. Ces microstructures sont caractérisées par un modèle trop compassionnel ; leur degré d'improvisation, d'amateurisme, de populisme et d'ignorance des mutations dans l'humanitaire contemporaine, et par l'absence de mise en perspective historique.

[45]PIROTTE, G., « Les initiatives populaires de solidarité internationale : un laboratoire d'études de la coopération internationale ? », *op. cit.,* 2013.

bonne gouvernance. De même, la logique de (com)passion, à laquelle on associe trop vite les petites ALSI, ne signifie nullement absence de compétences ou rejet des principes qui fondent l'action humanitaire ou la solidarité non gouvernementale. Face à la montée de la professionnalisation et de la technocratisation dans la coopération internationale, Favreau[46] met plutôt en garde contre le danger qui guette certaines organisations qui se condamneraient, selon lui, à l'abandon de l'« engagement citoyen ». L'appel à plus de professionnalisation dans la coopération internationale risque, dit-il, de transformer les « bénéficiaires » en « clients », au lieu de les prendre comme des « partenaires ».

En étudiant le cas belge, à partir d'une approche sociologique et anthropologique, Pirotte et Godin interrogent le rapport des IPSI à la professionnalisation. Ils se demandent donc ce qui rend moins ou plus légitimes[47] des actions de solidarité initiées par des « non-professionnels » par rapport à celles conduites par les « professionnels » de l'aide.[48] En d'autres termes, quelle est la place des IPSI dans le champ de la coopération internationale ? Selon eux[49], les initiatives IPSI se construisent, non pas contre les « acteurs officiels » de l'aide,[50] mais en complémentarité de ces derniers. Les IPSI interviendraient là où la coopération bilatérale et multilatérale et celle des ONG reconnues seraient absentes. Elles interviennent au plus près des populations bénéficiaires dans des petits projets à taille humaine. Ces mini-projets se mesurent, non pas en termes de « résultats », mais plutôt, en termes de « réussites » et d'« échecs ». L'enjeu pour les petites structures n'est donc pas d'impulser un quelconque changement structurel dans les pays du « Sud ». L'objectif recherché est dès lors l'« adéquation aux besoins locaux, longévité du partenariat, respect et valorisation des cultures locales, etc.[51] ». Toutefois, au-delà de l'objectif affiché par les IPSI,

[46]FAVREAU, L., « Coopération internationale de proximité. Histoire, fondements et enjeux actuels des OCI du Québec », *op. cit.,* 2009.

[47] Les auteurs identifient deux processus de légitimité des IPSI : d'abord une « légitimation cognitive » fondée sur les « valeurs » et les « normes » propres au champ humanitaire et de l'aide au développement. Ces valeurs sont reconnues et acceptées comme telles par les publics bénéficiaires et les donateurs, et aussi par les pouvoirs publics et les ONG paires. Ensuite une « légitimation sociopolitique », fondée d'une part, sur la reconnaissance légale (c'est-à-dire, leur intégration dans le système d'aide, donc bénéficier des subsides, des qualités professionnelles reconnues) avec des implications positives ou négatives pour les IPSI et aussi pour les pouvoirs publics ; puis d'autre part, sur la reconnaissance institutionnelle (c'est-à-dire, les stratégies développées pour recevoir la reconnaissance des pouvoirs publics). Voir : PIROTTE, G. et GODIN, J., *Coopération au développement : Enquête sur les Initiatives Populaires de Solidarité Internationale, op. cit.*, 2013, p. 121-125.

[48] L'impératif de la professionnalisation prôné par le discours dominant dans la coopération internationale tend à instaurer une frontière entre les deux pôles. Frontière pourtant poreuse, observe Pirotte (2013), si l'on considère que la plupart des grosses ONG ont revêtu quasiment à leur début les mêmes caractères que les petites structures aujourd'hui. Voir : PIROTTE, G., *op. cit.,* 2013.

[49] PIROTTE, G. et GODIN, J., *op. cit.*, 2013, p. 28.

[50] Gouvernement ; organisations internationales ; ONG reconnues ; etc.

[51] PIROTTE, G. et GODIN, J., *op. cit.,* 2013, p. 87.

on doit s'interroger sur la nature de l'interaction observée entre ces « initiatives citoyennes[52] » et les populations « bénéficiaires » du « Sud ». Par exemple, Favreau[53] reproche aux organisations de coopération internationale (OCI) de proximité (canadiennes et européennes) l'absence de « dialogue interculturel » avec les acteurs du « Sud », et la « dépendance » latente de ces derniers vis-à-vis des OCI du « Nord ».

Aux Pays-Bas, Kinsbergen et Schulpen mettent en évidence les questions de la reconnaissance institutionnelle et du financement par les pouvoirs publics des initiatives privées de développement (IPD). Une trop forte intégration (dans le système officiel de l'aide) ne risque-t-elle pas de leur fait perdre leur âme ? Se demandent les auteurs. Sur cette question de financement et d'intégration, en France, Ryfman dénonce un risque de « clientélisme associatif ». « Les financements assurés par les pouvoirs locaux créeraient un lieu de dépendance vis-à-vis des élus[54] ». Il invite dès lors les petites structures à se constituer en réseau, seul gage de leur intégration et de leur visibilité sur la scène française de la coopération au développement. À ce titre, ce qui est intéressant c'est, non pas la question de leur récupération politique, mais plutôt, l'enjeu de leur mise en réseau.

Perspective théorique

Pour rendre compte de la sociologie des toutes petites actions locales et quotidiennes de solidarité internationale, nous plaçons notre approche théorique, déjà annoncée (au niveau du modèle d'analyse), dans les deux grandes traditions de la sociologie, à savoir la sociologie durkheimienne et la sociologie weberienne. Une justification d'un tel choix s'impose.

Une approche par le haut (approche top-down), proche de la sociologie durkheimienne :

Elle privilégie l'hypothèse institutionnelle[55]. Premièrement, nous étudierons les facteurs qui contribuent à la mise en place de ces initiatives, mais, aussi ceux qui participent à leur disparition. Quels sont les processus sociaux qui sont déterminants à la mise en place et à

[52] *Ibid.*, p. 117.
[53] FAVREAU, L., *op. cit.* 2009.
[54]RYFMAN, P., « Les ONG françaises de développement et humanitaires : une autre « exception française » en Europe ? », *op. cit.*, 2013, p. 78.
[55]Une analyse institutionnelle (top down) suppose l'examen d'un phénomène en tenant compte de l'environnement sociopolitique dans lequel il se développe. Ainsi, l'examen des principaux axes d'intervention (discours et pratiques) des petites ALSI passe nécessairement par l'analyse du contexte local d'acteurs, œuvrant dans la coopération internationale, impliqués dans de telles initiatives et par l'analyse des projets et logiques de celles-ci.

l'évolution d'une ALSI ? Deuxièmement, pour les petites associations, quels sont les enjeux de l'interaction ou de l'absence d'interaction d'une initiative de base avec les différents acteurs de l'aide internationale en France et dans les pays du « Sud » ? Dans ce cadre, l'hypothèse postulée est que les discours et pratiques de solidarité des ALSI sont structurés dans un environnement et un contexte spécifique. Il s'agit de comprendre la manière dont elles interagissent avec cet environnement local et international. Quels sont les enjeux de leur reconnaissance ? Troisièmement, en France, le cadre institutionnel de la coopération au développement donne un accent au débat sur la financiarisation et la coordination des opérateurs non gouvernementaux. En ce sens, il renforce, a priori, une démarcation entre les grosses ONG (« les mammouth »), lesquelles captent l'essentiel des fonds publics étatiques, et les petites ALSI (les « petites assoce »[56]), qui sont quasi exclues du financement public. Dans ce contexte, le seul financement public direct pour les ALSI ce sont les collectivités territoriales. Existe-t-il un enjeu du financement public territorial pour les petites ALSI françaises ?

Une approche par le bas (approche bottom-up), proche de la sociologie weberienne :

Elle vise l'analyse de la (ré)appropriation des questions de solidarité internationale par des « acteurs ordinaires ». Elle se concentre sur l'ensemble des interactions entre les petites ALSI et les communautés au « Sud ». En d'autres termes, la manière dont les alsieur.e.s s'approprient, à leur niveau, le concept de solidarité et le traduisent concrètement dans leurs discours et pratiques mis en œuvre dans les pays du « Sud ». Quelles sont les manifestations de ces discours et pratiques de solidarité ? Comment celle-ci se construit-elle dans les microréalisations qu'ils/elles mettent en place ? Nous essaierons aussi de répondre à la problématique sur le retour du don. Une critique qui est faite, de plus en plus, aux grandes

[56] Expressions empruntées à Paul Fustier : Voir FUSTIER, P., « Associations : l'amalgame », *Connexions*, n°77, vol.1, 2002. Pour certains auteurs l'utilisation du concept « association » pour désigner des réalités composites pose problème. En effet, suivant la forme qu'elle prend dans l'espace public, un groupement constitué sous la loi 1901 peut être qualifié de petite « assoce » ou de grand « mammouth » selon l'expression employée par Paul Fustier. Selon cet auteur, la petite « assoce » se définit comme un « groupement de faible ampleur favorisant les liens spontanés […], formé de quelques individus (peu nombreux) regroupés sur un mode militant ou "caritatif-engagé", pour apporter aide à des personnes en difficultés ou pour rendre un service spécifique comblant un manque » (FUSTIER, P., *op. cit.,* p. 62-63). Ce type caractéristique de l'association se nourrit donc essentiellement en majeur parti de travail bénévole puisque la part du travail salarié y est extrêmement négligeable. L'« assoce », dans ce sens, tend « à se constituer comme un lieu de vie» tandis qu'à l'inverse le « mammouth » tend à se constituer « comme un lieu de travail ». De ce point de vue, la grande association (« le mammouth ») se caractérise par une forte organisation jusqu'à avoir un poids et un pouvoir économique considérables transformant sa nature, sa mission, son projet et les bénévoles (*Ibid.,* p. 63, 67).

ONG consiste à dire qu'elles profitent de l'aide apportée pour faire des échanges (pas très clairs) avec les gouvernements (des pays du « Sud »), ou alors qu'elles sont des succédanées des multinationales. Godbout pose justement la question de savoir si le don existe encore dans nos sociétés. Dans le cas des petites ALSI, on peut se poser aussi la question de la gratuité de ce qu'elles donnent. Quand les alsieur.e.s donnent de leur temps, de leur argent, de leur énergie, et qu'ils/elles se déplacent, et parfois même courent des risques, est-ce qu'ils/elles n'attendent a priori rien en échange ? Par ailleurs, en ce qui concerne l'interaction de l'échange avec les communautés au « Sud », comment peut-on mesurer qualitativement les termes de l'échange ? Quelles sont les formes spécifiques de l'échange propre aux dons des ALSI ? Comment se constituent les relations entre les alsieur.e.s et les communautés au « Sud » ? Sur quelles bases et de quels types sont-elles ? S'agit-il d'une dépendance mutuelle, ou d'une compréhension mutuelle ? Est-il question de la valorisation de soi d'un côté, et de la dignité de l'autre ? D'impérialisme inconscient d'un côté, et d'opportunisme ou logiques de contournement (soumission volontaire) de l'autre ? L'analyse doit porter aussi sur le travail réalisé par les uns et les autres pour entretenir ces relations et les renforcer. Derrière la notion de solidarité ou de coopération initiée par les ALSI, il y a aussi tout un imaginaire : quelle est la vision des ALSI sur les questions de la pauvreté et de l'aide au développement ? Quelle est la perception des communautés du « Sud » face à ces initiatives ? Qu'attendent et qu'espèrent-elles les unes des autres ?

Méthodologie retenue

Afin de trouver des réponses à toutes ces questions et vérifier les hypothèses avancées, nous avons mené une enquête en France et une enquête au Bénin qui constituent nos deux terrains de recherche. L'enquête en France s'est faite dans les départements du Gard et de l'Hérault auprès de 47 ALSI sur une population de base de 208 associations identifiées à partir d'une base de données multiniveaux : communal, départemental, régional, national. Cette enquête a connu deux phases : Une phase dite enquête sociographique (vise à réaliser un portrait sociologique des ALSI étudiées), utilisant un questionnaire d'enquête, et une phase qualitative d'entretiens semi-directifs, répartis en amont et en aval de la démarche par questionnaire. L'enquête au Bénin, essentiellement qualitative (sur la base des entretiens semi-directifs), s'est faite principalement auprès de trois catégories de parties prenantes des ALSI Françaises : Les ONG locales béninoises, les correspondantes d'une ALSI française et une partie des populations directement aux prises avec les initiatives des ALSI, en

l'occurrence les veuves en difficultés avec enfants à charge. Elle avait pour objectifs de recenser les différentes expressions de la réception ALSI par les parties prenantes d'un pays d'accueil.

Difficultés et limites de l'étude

Avant de présenter le plan de la thèse, nous proposons de revenir sommairement sur quelques difficultés et limites méthodologiques auxquelles a été confrontée cette recherche :

- La constitution d'une base multi-niveaux en l'absence d'une base de sondage exhaustive ; identifier la catégorie des associations considérées ;
- Discriminer parmi celles-ci les OSIM (organisations de solidarité internationale issues des migrations) et les associations étudiantes et volontaires civiques ;
- Le point de vue des actifs fondateurs est prédominant ;
- La taille de l'échantillon dans le cas du questionnaire est assez limitée au regard de la population d'enquête considérée, compte tenu de plusieurs paramètres liés ou non aux modalités de l'enquête ;
- Par ailleurs, la durée de l'enquête au Bénin n'a pas pu se prolonger au-delà des 30 jours en raison des contraintes de calendrier : une autre étude pourrait approfondir les enquêtes auprès des PPA[57] directes et des différentes ONG locales.

Annonce et présentation du plan

Nous présentons l'ensemble des réflexions et des résultats de ce travail en trois parties, lesquelles sont réparties sur sept chapitres. Les chapitres ont été organisés dans un élan de complémentarité et d'interdépendance des idées et des faits. Cependant, les trois derniers chapitres constituent la substance de ce travail de recherche.

Dans la première partie, nous avons voulu poser les bases théoriques de notre modèle d'analyse, en essayant de cerner le champ conceptuel de la solidarité. Cette partie comprend les deux premiers chapitres. Le chapitre 1 clarifie, critique et mesure les implications pratiques d'une réflexion à partir des théories pragmatistes de la solidarité et du don. Quant

[57] Partie prenante du/des pays d'accueil.

au chapitre 2, il oriente davantage vers le deuxième aspect de notre modèle d'analyse, à savoir l'approche sociologique des valeurs.

La deuxième partie comprend également deux chapitres : les chapitres 3 et 4. Le premier tente un exposé des différents usages et itinéraires du concept de solidarité dans le temps et dans l'espace. Une attention particulière est portée sur le champ associatif, et en l'occurrence celui des organisations de solidarité humanitaire internationale. Le second revient sur l'enquête auprès des petites associations locales de solidarité internationale réalisée en France et au Bénin, et sur les aspects méthodologiques de cette dernière.

Enfin, la troisième partie, intitulée « sociologie des petites associations locales de solidarité internationale (ALSI) », est divisée en trois chapitres : les chapitres 5, 6 et 7. Le chapitre 5 présente et analyse les principaux résultats de l'enquête sociographique, tandis que le chapitre 6 revient sur le modèle de l'expérience ALSI de la solidarité internationale. Le chapitre 7 expose, en dernier lieu, les résultats d'une étude de cas des ALSI françaises en lien avec le Bénin. Il explore ainsi les conditions de la réception des initiatives ALSI dans un pays d'accueil.

PARTIE I : LA SOLIDARITÉ : ESSAI DE DÉFINITIONS

Introduction

La solidarité est un fait social par excellence. C'est-à-dire, c'est à la fois un fait politique (l'idéal républicain de fraternité), un fait religieux (la charité, l'aumône), un fait économique (la protection sociale des travailleurs), un fait scientifique (les théories politiques, les théories sociales). Elle est par exemple au fondement des théories sociologiques de Durkheim (solidarité sociale), de Weber (relation sociale solidaire), de Simmel (le concept d'assistance). Dans cette première partie, je montre comment différentes approches philosophiques, anthropologiques et sociologiques peuvent être mobilisées conjointement afin de mieux appréhender le champ conceptuel de la « solidarité ».

Mon exposé sera principalement axé sur une approche de la solidarité à partir de la pensée pragmatiste en philosophie (Habermas, Honneth, Rorty) et, aussi à partir de la théorie maussienne du don et ses diverses interprétations, particulièrement autour du M.a.u.s.s., et enfin à partir des trois piliers de la théorie sociologique du lien social (Weber, Durkheim, Simmel) et leurs héritiers contemporains en France (Castel, Paugam).

Chapitre 1 : Approches philosophiques et anthropologiques du concept de solidarité

1. Aux sources de la philosophie pragmatiste de la solidarité

Le courant pragmatiste remonte à Aristote. Cependant, il est plus connu dans sa version classique américaine représentée notamment par William James (1846-1910), John Dewey (1859-1952), Donald Davidson (1917-2003), etc. C'est à la faveur du « tournant linguistique[58] » que plusieurs auteurs vont se rapprocher de la philosophie pragmatiste. En Allemagne, par exemple, on peut citer Jürgen Habermas et Axel Honneth, tandis qu'aux États-Unis l'un des tenants de ce courant est Richard Rorty, particulièrement à travers ce que l'on nommera le néo-pragmatisme. Bien que ces auteurs n'aient pas accordé une attention particulière au concept de « solidarité », il n'empêche pas que leurs approches offrent un intérêt certain pour les recherches effectuées dans le domaine de la solidarité (internationale).

1.1. La communauté idéale de communication : Pour une définition de la solidarité à partir de Jürgen Habermas

1.1.1. Langage et solidarité

Le philosophe et sociologue allemand Jürgen Habermas est, sans doute, plus connu pour sa théorie de l'agir communicationnel (TAC[59]), que par sa conception de la notion de « solidarité ». Pourtant, son « agir communicationnel » est inséparable de cette notion qu'il aborde en réalité au détour de plusieurs autres termes telles que « entente », « inclusion », « intercompréhension ». La « solidarité », il est utile de le préciser, se démarque chez lui, de toute conception morale, religieuse ou métaphysique. Elle s'inscrit résolument dans la « raison » communicative[60]. De ce point de vue, elle « n'est pas ici prise principalement en termes affectifs comme le sentiment de camaraderie, l'amitié, les liens de l'amour, ou le sentiment d'appartenance collective[61] ». Il s'agit d'une conception rationnelle de la « solidarité » dont le fondement se situe dans l'« action langagière »[62]. La solidarité est donc

[58] Le « tournant linguistique » désigne l'inflexion que la philosophie du langage a fait subir à la philosophie toute entière. D'une manière générale, il s'agit d'une nouvelle approche pour poser les problèmes philosophiques en termes de langage. Cette démarche fut initiée par la philosophie analytique. (GODIN, C., *La philosophie pour les nuls*, 2e édition revue et augmentée, Paris, First éd., 2007, p. 549).
[59] La théorie de l'agir communicationnel (TAC) est une philosophie post-métaphysique.
[60] La TAC postule le point de vue intersubjectif selon lequel les sujets sont capables de justification, et donc, de raison d'agir. La raison étant dans la TAC un mode de coordination des actions. D'où le lien entre « raison » et « solidarité ».
[61] Citation traduite en français. Traduction libre, à partir de l'anglais de : PENSKY, M., *The ends of solidarity: discourse theory in ethics and politics*, Albany, New York, State University of New York Press, 2008, p. X.
[62] La « parole » ici est « acte », « dire » c'est « faire ».

le principe qui permet la mise en relation de la raison et de l'agir communicationnels. Elle est rationnelle en communication, et se distingue du coup de la rationalité instrumentale définit par Max Weber. C'est dire que, pour Habermas, les sujets sociaux n'orientent pas uniquement leurs actions en fonction d'une conséquence ou d'une fin, ils orientent aussi leurs actions communicationnellement en vue d'une entente. Nous y reviendrons.

Pour le moment, retenons l'idée générale qui sous-tend la théorie habermasienne de la solidarité : le langage est le vecteur de tout lien social, c'est-à-dire de toute sociabilité et donc de toute société humaine. Par conséquent, le langage est générateur de solidarité. En tant que tel, le langage coordonne toutes les activités de la vie quotidienne et sociale, que ce soit au niveau des interactions quotidiennes, de l'éducation ou de la socialisation. Dans la mesure où, dans la vie de tous les jours, nous bavardons, discutons, parlons à nos enfants, téléphonons à des amis ou à un interlocuteur quelconque à l'autre bout du monde, et dans la mesure où nous nous soutenons mutuellement par la parole et nous nous engageons les uns envers les autres par l'intermédiaire de réseaux associatifs ou professionnels, nous réalisons des performances discursives nécessaires à notre intégration sociale. « De cette manière, l'action communicationnelle devient chargée d'attentes, de consensus et de risques de désaccord qui exigent beaucoup de parvenir à la compréhension en tant que mécanisme de coordination de l'action[63] ». Ainsi, le premier apport important de Habermas à la notion de « solidarité » est que celle-ci se situe d'abord et avant tout dans la sphère du langage, de la parole ou de la « discussion[64] ».

Ramener à l'échelle des thématiques de développement et de la solidarité internationale, cela suppose qu'au plan méthodologique, nous allons, par exemple, accorder une attention particulière aux discours des acteurs. Il y a également une dimension critique au plan de l'analyse. Par exemple, quand on considère les critiques à l'endroit des mécanismes de structuration des rapports entre le « Nord » et le « Sud », notamment le décalage souvent dénoncé entre des discours « consensuellement » affichés et les réalités asymétriques entre les peuples à l'ère de la « mondialisation » et de la « globalisation ». En l'occurrence,

[63] PENSKY, M., *op. cit.*, p. 25.

[64] La « discussion » a un caractère dialogique, c'est une justification argumentée lors d'une interaction verbale. Dans ce sens, elle se distingue d'un simple dialogue ou d'une conversation. « La discussion, même si elle est une forme de communication, doit se distinguer de la communication au sens strict ; elle est une forme de communication au sens où elle est activité communicationnelle puisqu'elle recherche la restauration d'une entente ; mais la discussion n'intervient que lorsque les prétentions à la validité émises au cours d'un acte de communication stricte sont devenues problématiques, et qu'elles requièrent d'être élucidées puis justifiées, autrement dit lorsque la communication a été rompue. » (BOUCHINDHOMME, C., *Le vocabulaire de Habermas*, Paris, Ellipses, 2002, (« Vocabulaire de »), p. 40).

concernant les initiatives des petites associations locales de solidarité internationale (ALSI), nous allons nous interroger sur les promesses faites par les uns (ici les ALSI) en direction des autres (les parties prenantes là-bas dans le pays d'accueil ou PPA), nous intéresser aux convergences et aux divergences dans les expressions utilisées par les unes et les autres pour se comprendre ou s'entendre réciproquement. Nous allons nous intéresser aussi aux thématiques sur lesquelles s'accordent ou ne s'accordent pas les différentes parties prenantes dans le cadre d'une initiative ALSI. Bref, nous devons partir des échanges réels qui ont présidé, et qui structurent par la suite, la rencontre entre alsieur.e.s et PPA.

Mais, revenons encore au modèle habermasien de la solidarité. Nous comprenons avec Habermas que les acteurs utilisent au quotidien la parole pour parvenir à diverses fins, et donc, il y a des risques d'instrumentalisation de la communication. Habermas choisit néanmoins de se focaliser sur l'activité langagière orientée par la solidarité, c'est-à-dire un agir communicationnel orienté vers l'intercompréhension. L'intercompréhension suppose la recherche du consensus et l'inclusion réciproque. Dès lors, si, à chaque occasion, les parties prenantes de l'interaction respectent l'énoncé de l'agir communicationnel, nul doute que nous parviendrons à maintenir une société solidaire, inclusive et intercompréhensive. Ces trois occurrences constituent les conditions d'une communication réussie. Ce sont aussi des types idéaux de la « solidarité ». On part du postulat que les parties prenantes sont identifiables et capables de parler, autonomes et symétriques dans l'interaction, et qu'elles recherchent la compréhension mutuelle.

1.1.2. La triple dimension du modèle de discussion de la solidarité : intercompréhension, accord raisonné et inclusion

Supposons que nous rentrions dans une boulangerie pour la première fois pour acheter une baguette de pain. Nous n'avons pas besoin de spécifier ni le rôle de chaque locuteur dans l'interaction ni le fait que nous entretenons avec le commerçant une relation commerciale, mais nous devons nous mettre d'accord mutuellement par le biais des expressions employées sur la validité de l'opération. Si la plupart de nos communications quotidiennes sont diffuses et vulnérables c'est parce que les participants ne parviennent que rarement à, ce que Habermas nomme, des intercompréhensions[65]. Premièrement, la communication ne réussit que lorsqu'elle est orientée, non pas uniquement vers une fin, mais, aussi et surtout vers la compréhension mutuelle. Deuxièmement, la communication n'aboutit que si elle soumet à

[65] Le langage est un lieu de conflits et de malentendus constants. (DUPEYRIX, A., *Comprendre Habermas*, Paris, Armand Colin, 2009, (« Lire et comprendre »), p. 40-41).

l'interaction des parties prenantes autonomes et manifestant une adhésion motivée. Ce qui revient à dire que les participants doivent être capables de donner les raisons de leur accord ou de leur désaccord au contenu des locutions exprimées par chacun. « Pour Habermas, le langage est dans sa structure même porté vers l'entente, l'intercompréhension. Cela n'est pas incompatible avec le fait que l'usage qui en est fait est souvent manipulateur et vise des fins particulières au moins aussi souvent qu'une entente rationnelle et désintéressée.[66] » Habermas fait donc le pari que le langage peut et doit servir à des fins d'émancipation, d'entente, de solidarité plutôt qu'à des fins de manipulation, d'instrumentalisation et de propagande. Autrement dit, le langage, au sens habermasien du terme, possède, par principe, la vertu de l'entente et elle a valeur de solidarité. La notion de « solidarité » est par conséquent omniprésente dans le schéma de la discussion (habermasienne) en vue de rétablir la communication lorsque celle-ci est rompue. Mais le rôle du langage ne s'arrête pas là : il est aussi une force motrice pour la participation active et inclusive des citoyens. Plus précisément, la communication suppose, troisièmement, des « actes d'inclusion ». Ceux-ci se réalisent aussi bien dans la communication ordinaire de sujet à sujet ou au sein de groupes organisés que dans la communication politique dans la sphère des institutions et de l'administration, et d'une manière globale dans la société démocratique. Ces actes d'inclusion sont à la fois dynamiques et exclusifs. « Par conséquent, une exploration de la solidarité ne peut pas se limiter à la façon dont les gens sont inclus dans les pratiques ou groupes délibératifs, mais doit aussi, inévitablement, aborder la façon dont ils sont exclus également[67] ». C'est le cas, par exemple, du projet de Loi Asile et Immigration proposé récemment par le gouvernement d'Édouard Philippe : il s'agit d'une communication politique qui vise à inclure au nom de la solidarité les étrangers qui, au sens de l'exécutif, sont en droit de bénéficier des bienfaits de la République. Pourtant, dans le même temps, au nom de l'invocation à d'autres valeurs telle que la protection des intérêts de la France, ledit projet vise à exclure davantage ceux qui ne sont pas « dignes » de bénéficier de cette protection. Tous les gouvernements successifs ont été confrontés à cette dynamique inclusive/ exclusive de l'assistance publique. On peut aussi ajouter que, en termes habermasiens, l'acte d'inclusion n'est pas unilatéral. Il doit chercher à prendre en compte les opinions et les volontés de ceux-là même qu'on veut intégrer. Ainsi, le concept d'inclusion et la notion d'intercompréhension peuvent inférer des analyses pertinentes en ce qui

[66] *Ibid.*, p. 42.
[67] Citation traduite. Traduction libre en français, à partir de l'anglais de : PENSKY, M., *op. cit.*, p. XI.

concerne le domaine de l'aide au développement et de la solidarité internationale. Voir : Encadré 1.

Encadré 1: Un exemple de traduction de la TAC dans le domaine de l'« aide internationale » ou du « développement »

La théorie de la communication habermasienne suppose l'existence « de locuteurs responsables et identifiables, la symétrie de leur position et une communication tournée vers l'entente ». Lorsque l'une de ces conditions n'est pas correctement remplie, la communication est perturbée, ce qui entraîne des situations de crises telles que les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

« Tout d'abord, une partie de ce monde semble aphasique –ou parle une langue incompréhensible : celle du marché, de l'économie capitaliste, de la mondialisation qui impose, irrésistiblement, des lois muettes et anonymes à l'ensemble du globe. Or, violence est faite à de nombreux pays qui paient directement le prix de cette globalisation : en termes de perte d'identité, d'atteintes à leurs traditions, à leur rythme interne de développement social, économique et culturel, et plus concrètement, en termes d'exploitation directe des ressources naturelles et de la main-d'œuvre. Or, devant des situations d'injustice, à qui demander des comptes ? L'économie capitaliste n'a pas de locuteur identifiable. L'expression qui remonte à Smith de ''main invisible du marché'' traduit bien cette absence fantomatique. On pourrait plutôt parler ici de ''locuteur invisible du marché'' … Par contrecoup, l'Amérique devient la construction fantasmatique de ce locuteur inexistant et devient en même temps la cible, jugée responsable de tous les maux. La seconde pathologie que la TAC permet de pointer est l'asymétrie des positions des locuteurs, le déséquilibre entre les différentes parties dans les échanges à travers le monde. Dans bien des domaines (économiques, culturels, politiques, militaires), les pays du Tiers Monde se voient imposer des choix qui ne sont pas les leurs. Les parties en présence sont lourdement lestées de tous les déterminismes historiques et culturels et de tous les rapports de force susceptibles de parasiter la communication. L'asymétrie n'est pas seulement sensible dans les cas évidents d'exploitation franche et brutale : elle est en effet plus retorse quand les pays riches imposent des contraintes, des réglementations ou même des normes légitimes en apparence, mais qui exigent trop des pays en voie de développement. Comme l'explique l'un des interlocuteurs de Habermas, les disparités de niveaux de vie sont telles entre les pays de l'OCDE et le reste du monde que ''la symétrie, la réciprocité, la réversibilité sont de faux critères pour évaluer moralement et surtout pour combattre une disparité aussi criante. […] Une théorie morale qui s'en tient à l'égalité abstraite du point de vue moral est un luxe, fruit de l'état d'exception dont tirent profit les nations nanties des sociétés développées''. Enfin, une forme d'asymétrie est également perceptible dans le décalage des développements socio-économiques et culturels. C'est un point sur lequel Habermas insiste particulièrement : l'Occident a imposé aux autres pays une modernisation trop rapide qui a profondément porté atteinte à leurs racines. Or, les pays du Tiers Monde ne reçoivent pour le moment ''aucune compensation tangible'' pour les pertes que représente le déclin des formes de vie traditionnelles. Pire, le processus de sécularisation est bloqué par des ''sentiments d'humiliation''. Le décalage temporel, culturel ou économique ne devrait pas constituer, en théorie, un obstacle insurmontable à la communication, pourvu que s'engagent de vrais processus d'argumentation. Si l'asymétrie persiste, c'est qu'elle est entretenue, troisième forme de pathologie, par un usage instrumental et manipulateur du langage, visant la réalisation d'intérêts égoïstes, au mépris de l'assomption réciproque de responsabilité. L'autre n'est pas perçu dans son humanité et dans sa rationalité morale-pratique : il est perçu comme un instrument dont on peut tirer profit. Cette perception biaisée n'est pas le fait des seuls Occidentaux, elle contamine l'ensemble des échanges. »

(DUPEYRIX, A., *Comprendre Habermas*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 156-157).

En considérant les approches marxiste et écologiste, on retrouve les mêmes critiques chez nombre d'auteurs à propos du développement durable, du sous-développement, de

l'impérialisme, etc. Nous ne contestons pas ces arguments, qui sont parfois trop généraux ; mais, nous nous proposons, dans ce travail, de voir en quoi les notions telles que la symétrie, l'inclusion et l'intercompréhension peuvent permettre d'étudier certains aspects des relations ordinaires et quotidiennes entre les petites associations d'ici (le « Nord ») et leurs partenaires cibles là-bas (le « Sud »). Ainsi, il s'agit de commencer à traduire les problématiques des rapports « Nord-Sud » sur une base un peu plus pragmatique et locale. Suivant la perspective de Habermas, la solidarité ne peut pas se décider unilatéralement, c'est-à-dire par la seule volonté des associations françaises. S'impliquent nécessairement dans la relation, les interlocuteurs et bénéficiaires.

D'un point de vue méthodologique, il s'agira, en l'occurrence, d'analyser et de décrire les diverses pratiques et expériences des petites associations à partir desquelles des locuteurs ordinaires se rencontrent et s'échangent, non seulement des choses matérielles, mais aussi, énormément, des mots, des paroles, des opinions et des promesses.

Pour autant, ce serait une erreur de prendre les promesses pour des actes effectifs, en situant les principes de la discussion en solidarité uniquement dans celles-ci. La communication n'est pas réductible au langage ou à la parole. De plus, on peut reprocher à la TAC sa portée idéalisatrice. En effet, selon Habermas lui-même, une discussion orientée vers l'entente est un idéal qui ne peut se conformer nécessairement aux expériences effectives des acteurs. En suivant Honneth, on ajoutera à cela que les frustrations se situent moins dans des promesses non tenues, mais beaucoup plus dans les sentiments de méconnaissance. Honneth nous permet d'élargir ainsi les mécanismes de l'entente langagière aux rapports réciproques de reconnaissance.

1.2. La communauté de reconnaissance réciproque : Pour une définition de la solidarité à partir de Axel Honneth

1.2.1. La lutte pour la reconnaissance : amour, droit et solidarité

Dans la *Lutte pour la reconnaissance*[68], Axel Honneth reprend les typologies hegelienne et meadienne[69] au sujet des trois formes de reconnaissance à savoir : l'amour, le droit et la solidarité. Respectivement associés aux sphères de la vie affective, des relations juridiques

[68] HONNETH, A., *La lutte pour la reconnaissance*, trad. Pierre Rusch, Paris, Gallimard, 2013, p. 144.
[69] Il recourt à Hegel pour sa perspective idéaliste, et à Mead pour sa contribution empirique et matérialiste de la « lutte pour la reconnaissance ».

et de la vie sociale, ces trois modèles de reconnaissance permettent de rendre compte du degré de socialisation et d'intégration (sociale) de l'individu.

Déjà, dans la tradition de la théorie sociale, la socialisation (morale) des sujets se réfère à la « valeur » du sujet et de la façon dont cette « valeur » est perçue par autrui (généralisé). Cette reconnaissance par autrui participe de la constitution de l'individu en tant qu'être socialisé dans un environnement donné : c'est-à-dire, par exemple, dans une communauté de valeurs, un groupe constitué, un État démocratique, une association, des rapports intersubjectifs d'échanges « Nord-Sud ». La notion de socialisation (morale) fait donc référence, dans la typologie honnethienne, à la première et la troisième formes de reconnaissance, à savoir l'« amour » et la « solidarité »[70]. La société renferme l'articulation entre l'« intégration sociale » et le « processus d'inclusion qui se joue à travers des formes réglées de reconnaissance[71] ». Autrement dit, la notion d'intégration (morale) signifie que la société ou la communauté garantit à ses membres, à travers divers mécanismes institués, des « rapports de reconnaissance réciproque authentiques[72] ». L'intégration sociale correspond donc, dans la typologie honnethienne, à la deuxième forme de reconnaissance, c'est-à-dire le « droit ».

Ensemble, ces trois formes de reconnaissance participent à la formation de l'identité de la personne en lui procurant « confiance en soi », « respect de soi » et « estime de soi ». Cependant, il arrive quotidiennement que le sujet fasse aussi l'expérience du déni de reconnaissance, par exemple, dans des situations tels que le mépris, l'offense ou l'humiliation. Ainsi, l'individu fait l'expérience de la reconnaissance, mais aussi celle de la méconnaissance. Parmi les trois formes de reconnaissance évoquées, celles qui nous intéressent ici, ce sont les « relations affectives » et, plus particulièrement, la « solidarité ». Ces deux niveaux de reconnaissance sous-tendent, d'une part, les mécanismes interpersonnels et exter-personnels de constitution des ALSI et, d'autre part, les relations des alsieur.e.s avec leurs partenaires d'interaction.

1.2.2. La demande de reconnaissance : estime sociale et affects

L'« estime sociale », comme nous l'indique Honneth, n'est mesurable qu'au sein d'une société ou d'un groupe partageant des valeurs communes : par exemple, une entreprise ou une association. Ainsi, « une personne ne peut se juger ''estimable'' que si elle se sent

[70] HONNETH, A., « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, n° 23, 2004, p. 133.
[71] *Ibid.*, p. 134.
[72] *Ibidem*.

reconnue dans des prestations qui ne pourraient être aussi bien assurées par d'autres[73] ». Pour Hegel et Mead, le schéma de l'organisation de l'estime sociale se ramène respectivement aux concepts d'« éthicité » et de « communauté démocratique du travail ».

Le changement structurel induit par la modernité a entraîné aussi un changement dans le schéma des valeurs associées à l'estime sociale. D'une estime sociale dépendant de la strate collective à laquelle appartenait l'individu ainsi valorisé, on passe à un processus d'individualisation de l'estime sociale. Désormais, dans la société moderne, l'estime sociale se rapporte au prestige social de l'individu (et non plus génériquement attribuée selon la position sociale du groupe d'appartenance) auquel l'on reconnaît des qualités et des prestations particulières. Ce renversement de la table des valeurs ne s'est pas fait sans heurts, mais au prix d'une lutte opiniâtre entre la bourgeoisie montante et l'aristocratie traditionnelle[74]. Cependant, le changement de paradigme des valeurs instaure une tension entre « réalisation de soi », en tant que sujet individuel, et inscription dans la société moderne[75]. L'individualisation de l'estime sociale peut également faire l'objet d'une lutte récurrente entre différents groupes sociaux, qui tentent « sur le plan symbolique de valoriser les capacités liées à leur mode de vie particulier et de démontrer leur importance pour les fins communes[76] ». Bourdieu, dans *La Distinction*[77], « tend, selon Honneth, à occulter la logique normative de cette lutte symbolique pour l'estime sociale, parce qu'il fonde ses analyses sur une théorie purement économique de l'agir[78] ». De tout ce qui précède, en dernier lieu, le « prestige social » des individus au sein des groupes en lutte est d'abord lié à des capacités d'« autoréalisation » dont ils doivent faire montre et, subséquemment faire reconnaître leurs qualités individuelles et collectives.

Ce schéma d'organisation de l'estime sociale auquel Honneth parvient, en suivant les idées de Hegel et Mead, le conduit à des impasses théoriques[79]. Partant de ce fait, il va proposer le concept de « solidarité » qui, de son point de vue, synthétise les deux modèles d'« éthicité » et d'« organisation démocratique du travail ».

---

[73] HONNETH, A., *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 152.
[74] Voir, à ce sujet, les excellentes études de Norbert Elias sur le processus de civilisation : *La civilisation des mœurs* et *La dynamique de l'Occident*.
[75] Dans le vocabulaire de Norbert Elias cela se traduit par la tension entre la psychogénétique et la sociogénétique.
[76] HONNETH, A., *La lutte pour la reconnaissance, op. cit.*, p. 154.
[77] BOURDIEU, P., *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de minuit, 1979, (« Le sens commun »).
[78] HONNETH, A., *op. cit.*, p. 154-155.
[79] Nous nous contentons simplement ici de l'indiquer, nous n'entrons pas dans le développement de ces impasses. Pour plus d'explication voir : *Ibid.*, p. 154-156.

À travers sa (re)définition du terme de l'« estime », Honneth tente de dépasser le cadre conceptuel de la « communauté de valeurs » tel qu'il prévalait dans les sociétés traditionnelles, afin de s'inscrire dans une conception qu'il qualifie de « post traditionnelle ». Le terme de « la solidarité, dans les sociétés modernes est donc conditionné par des relations d'estime symétrique entre des sujets individualisés (et autonomes) ; s'estimer, en ce sens, c'est s'envisager réciproquement à la lumière de valeurs qui donnent aux qualités et aux capacités de l'autre un rôle significatif dans la pratique commune[80] ». La solidarité devient alors, dans cette perspective, un sentiment de reconnaissance réciproque de valeurs. Les valeurs peuvent être liées soit aux qualités ou capacités[81] d'une personne, soit liées à des actes ou des états du monde[82]. L'observation des ALSI étudiées indique que certaines valeurs reçoivent l'approbation des alsieur.e.s ainsi que celle de leurs partenaires d'interaction : c'est par exemple la valeur « proximité » avec les bénéficiaires, ou encore la capacité à faire la jonction entre visibilité et invisibilité parmi les personnes du village qui accueille, la générosité, les qualités humaines, mais aussi les compétences et les expériences professionnelles mobilisées au service des interlocuteurs là-bas. Du point de vue méthodologique, la définition de la solidarité, dans la perspective de la reconnaissance, place le sujet, et non le projet (associatif) en tant que tel, au centre de l'observation. Le sujet adhère aux « valeurs » d'une initiative ALSI parce qu'il s'y reconnaît, et concomitamment il pense faire reconnaître ses propres valeurs. Au plan de l'analyse, cela permet d'expliciter les motivations des participants. Ce qui n'était pas possible avec Habermas. Non seulement, le sujet individuel est capable de s'estimer lui-même, mais il est aussi estimé par les autres quant « aux prestations qu'il assure ou aux capacités qu'il possède, et dont on sait qu'elles ne sont pas dépourvues de '' valeur'' aux yeux des autres membres de la société[83] ». Certains propos recueillis lors de nos premiers entretiens avec des membres actifs d'une ALSI illustrent assez aisément la prise en compte des valeurs et des qualités comme indicateur d'intégration dans un petit collectif.

[80] « ''Symétrique'' signifie […] que chaque sujet reçoit, hors de toute classification collective, la possibilité de se percevoir dans ses qualités et ses capacités comme un élément précieux de la société. » (*Ibid.*, p. 157).
[81] À la lecture de Honneth, on a l'impression qu'il réserve les « qualités » et « capacités » en question à la seule sphère économique de travail. Il faudra donc considérer ces deux valeurs au-delà du seul rapport économique, car on les rencontre également dans la sphère des activités sociales telles que les associations, les rapports « Nord-Sud », par exemple.
[82] HEINICH, N., *Des valeurs : une approche sociologique*, Paris, Gallimard, 2017, (« Bibliothèque des sciences humaines »), p. 133-176.
[83] *Ibid.*, p. 157.

« L'association est organisée par projets. En fait, il y a un responsable pour chacun des projets. Olivier[84], il est sur les aspects universitaires, mais quelque part on le laisse faire ; c'est lui qui juge de ce qui est opportun…il a fait le truc sur les déchets, moi je suis complètement incompétent là-dessus. Voilà il se fait que Gabriel a pris les écoles, moi j'étais président des parents d'élèves, pour les trucs d'école moi je les avais suivis en termes de communication entre enfants de pays à pays ».

Source : Entretien sur le terrain, propos recueillis auprès d'un responsable d'une ALSI, mars 2015.

« Donc, je trouve ça assez amusant de voir que finalement ce truc là, ce machin [d'association] dans un village, ben il amène en commun, ben des gens qui ont des valeurs et puis qui sont …et qui ont des compétences, voilà quoi, très, très diverses finalement ».

Source : Entretien sur le terrain, propos recueillis auprès d'un membre actif d'une ALSI, mars 2015.

Ce modèle de la solidarité à partir d'Honneth peut aussi nous permettre de (re)décrire certaines notions récurrentes dans l'univers du développement et de la solidarité internationale. Ce sont des notions tels que l'implication des populations au « Sud », le financement participatif, l'efficacité et l'efficience, le partenariat, le bénévolat, ou encore les attitudes de néocolonialisme (mondialisation), de l'atteinte à la dignité collective des peuples noirs (esclavage), de la colonisation, de l'impérialisme, etc. Traduit en termes honnethiens, il s'agit des notions telles que la (dé)valorisation par le langage ou par les expressions corporelles, l'autonomie des partenaires d'interaction (PPA), l'estime de soi, mais aussi l'humiliation ou le mépris. En recourant à l'analyse des discours obtenus grâce aux entretiens semi-directifs avec les alsieur.e.s sur leurs expériences dans les villages où ils interviennent, nous allons nous focaliser sur leurs diverses façons de s'intégrer, de comprendre et d'utiliser les codes de langage indigène. Par exemple, apprendre à négocier, auprès de la « bonne dame » au marché, le prix d'un sac de riz que l'association va, après, distribuer à des bénéficiaires locaux, cela témoigne de la maîtrise par l'alsieur.e d'un registre des formes d'expressions corporelles ou verbales. Ces expressions comportementales ou verbales sont des indicateurs d'approbation ou de désapprobation des alsieur.e.s par les communautés locales. En d'autres termes, ces formes d'expressions primaires de reconnaissance sociale ont leur importance dans la nature même des rapports qui sont construits entre les ALSI ici et les interlocuteurs là-bas. Elles fournissent des indications quant à la manière dont les populations manifestent leur accord ou leur hostilité à l'égard d'une action ou d'une activité entreprise avec une ALSI. Elles permettent également de mesurer le degré de légitimité ou

[84] Prénom modifié.

d'intégration dans le village choisi comme partenaire d'interaction. Dès lors, la théorie honnethienne de la reconnaissance par les gestes expressifs permet d'analyser les conditions d'accomplissement de la solidarité quotidienne entreprise par les ALSI. Plus précisément, comment la solidarité, en tant qu'entente et accord intersubjectif entre ALSI et populations au « Sud », trouve le terrain concret de sa manifestation dans les expressions échangées, dans les codes de langage et de comportements des unes vis-à-vis des autres.

De ce point de vue, il nous semble plus pertinent, dans le cadre de nos analyses, de nous intéresser, en ce qui concerne les ALSI étudiées, à la question de la reconnaissance par les pairs et les parties prenantes dans les pays d'accueil, plutôt que de se focaliser sur les questions de la reconnaissance institutionnelle. Nous considérons que la question de la légitimité des ALSI, ou celle de leur reconnaissance, n'a pas à être étudiée vis-à-vis d'acteurs autres que ceux impliqués dans l'interaction directe entre ALSI et interlocuteurs ou bénéficiaires au « Sud ». Conséquemment, le type de reconnaissance étudié est celui manifesté, d'une part, par les réseaux constitués de proches, d'adhérents et de donateurs des ALSI et, celui, d'autre part, des bénéficiaires et interlocuteurs vis-à-vis des ALSI, et vice versa. Un exemple de cette forme de reconnaissance, mise en avant par les populations locales au « Sud », se retrouve dans des phrases telle que « *nous avons aussi nos blancs*[85] ». Un peu comme pour signifier que par leur seule présence dans leur village, les alsieur.e.s « blanc.che.s » constituent une sorte de valorisation symbolique des habitants de ce village vis-à-vis d'un autre village voisin. Dans ce cas précis, le terme de « blanc » reçoit une valeur positive et peut être synonyme de richesse, de pouvoir, d'intelligence. Le « nous » reçoit également une connotation positive parce qu'il est mis en relation affective et sociale avec le « blanc ». Cependant, il arrive aussi que les populations partenaires expriment leur désaccord à l'égard des alsieur.e.s en usant de gestes comportementaux, tels que l'illustrent ces propos recueillis au cours d'une de nos deuxièmes séries d'entretiens **:**

> *« Alors, les moments chauds, qu'est-ce qu'il y avait ? On a eu des moments chauds quand il y avait les parents d'élèves… ; alors, il fallait faire finir la troisième salle de classe et les parents d'élèves, euhhh, peinaient un peu, enfin, le petit peu des parents d'élèves actifs. Donc, ils étaient allés couper des palmiers et moi je leur avais dit puisque nous on a un bateau, […], on vient avec le bateau, comme ça on vous aidera à transporter les trucs. Et puis, ils décalent déjà leur rendez-vous et puis, après ils me disent on vient tel jour et puis j'arrive et je trouve tous les quatre assis là, euh, sur leur tronc de palmier. Je m'assieds et ça faisait cinq et je leur dis ben alors les mecs… ? Ils me disent tu sais, euh… Et, mmh, ils me disent on en a*

[85] Extrait d'un propos recueilli lors d'un entretien avec une responsable ALSI en décembre 2017.

marre euh, ça ne bouge pas euh, bon. […]. Et, mmh, bon alors on ramène les palmiers qui avaient à ramener et puis je leur dis, écoutez ça ne peut pas le faire comme ça, de toute façon, je leur ai dit nous on… on ne peut pas… on ne pouvait ouvrir une porte que quand on a fermé la précédente, sinon ça fait du courant d'air, ça, c'est resté dans le…»

Source : Entretien sur le terrain, propos recueillis auprès d'une présidente d'ALSI, décembre 2017.

La désapprobation peut parfois conduire à des accrochages au niveau de la communication, voire à une rupture de la relation entre alsieur.e.s et interlocuteurs locaux. C'est le cas lorsque les deux locuteurs n'arrivent pas à adapter leurs corpus l'un à l'autre, ou lorsque certains adhérents n'arrivent pas à saisir les codes locaux, ou faire comprendre leurs propres intentions, par exemple, sur ce qu'il faut financer ou non ou sur les garanties de l'effectivité du soutien. Il y a donc des risques de frustration et de désintégration des rapports. Cela se manifeste dans des propos explicites tel que, par exemple, « *ben, si vous ne pouvez pas payer ça on va demander à d'autres associations ils paieront ça quoi hein*[86] ». La désapprobation peut aussi déboucher sur diverses formes de mépris de la part des interlocuteurs et / ou bénéficiaires. Des enfants parrainés peuvent parfois manifester leur désaccord en évitant de jouer le jeu. Citons à titre illustratif cet extrait d'entretien :

« Alors, on en a un qui a cafouillé, c'est le parrainage de Phillipe[87] *qui a une mère handicapée mentale qui mendie dans la rue, et une grand-mère paranoïaque, et le gamin paranoïaque aussi. C'est-à-dire, lui, c'est le gamin carrément il nous a foutu dehors (14 ans) ; très, très agressif. Et, on a essayé de l'aider, on lui avait trouvé un stage pour qu'il soit orfèvre ; le maître de stage le suivait, la femme du maitre de stage l'avait pris sur son aile. On a une doctoresse qui allait le rencontrer pour essayer de le faire parler, de l'aider et tout. Euhh, les parrains qui sont au Canada qui envoyaient souvent des sous qu'on a donnés à la grand-mère. […] C'était un gamin en rébellion, mais le tout dans une souffrance terrible parce que vivre dans cette famille où la grand-mère est méchante et la maman est déficiente mentale profonde, ben, euhh, pff, comment tu peux t'en sortir bien. Alors, la dernière fois… il va se cacher quand on arrive ; il insulte monsieur Patrice*[88]*, notre correspondant quand il va apporter l'argent, il l'insulte ; il est très malheureux quoi. Ça, pour nous, ça c'est un parrainage qui n'a pas fonctionné quoi. »*

Source : Entretien sur le terrain, propos recueillis auprès d'une présidente d'ALSI, décembre 2017.

[86] Extrait d'entretien avec une responsable d'ALSI, décembre 2017.
[87] Prénom modifié.
[88] Prénom modifié.

Le désaccord peut aussi subvenir entre ALSI et le parrain ou la marraine, par exemple lorsque le parrain « *en fait trop* », ou lorsqu'il n'a pas ou peu de nouvelles de la part de sa « filleule » :

> *« On a une adhérente qui a eu un petit l'année dernière, et elle m'a envoyé un message sur mon portable parce qu'elle n'avait pas de nouvelles de son filleul et elle me fait : '' je ne comprends pas, je n'ai pas de nouvelles de mon filleul, ne seriez-vous intéressée que par l'argent ?''. Et là, boum, j'ai pris un coup sur la tête parce que … après c'est une question de forme. Sur la forme, elle a raison parce que qu'est-ce que tu fais de l'humanitaire, est-ce que tu aides pour recevoir ? C'est là la question, tu aides pour recevoir… ? […] Les autres ne demandent pas de leur envoyer un dessin avec une lettre. Chaque année, au moins, on pensait que ça suffisait. […] La dame, elle était très, très mécontente ; mais bon, si la dame, elle veut relâcher le parrainage ça ne sert à rien parce que ce n'est pas un état d'esprit qui nous convient quoi. Donc, on a pris un peu le recul, on a dit bon, ben, on ne sait pas, on attend, on va voir ».*
>
> Source : Entretien sur le terrain, propos recueillis auprès d'une présidente d'ALSI, décembre 2017.

On ne saurait, également, passer sous silence, « l'idée que les actes expressifs de reconnaissance représentent des méta-actions peut aussi être comprise, dans des termes légèrement différents, comme une référence au type de motivation qui est affiché. À travers son geste d'affirmation, le sujet manifeste le fait qu'il possède une motivation ''de second degré'' pour agir envers son partenaire à partir d'impulsions et de motifs de nature bienveillante[89]». Ainsi, certains codes de langage permettent aux alsieur.e.s de reconnaître quelques motivations de second degré de la part des PPA. L'un des exemples les plus frappants est illustré par ce propos :

> *« Moi j'ai appris au début quand on vous dit, ''bien, on fera si tu veux'', ça veut dire ''non''. En fait, ''on ne fait pas'', ils ne font pas en fait. [Rires]. Donc, maintenant je dis même plus, je ne propose plus.[90] »*
>
> Source : Entretien sur le terrain, propos recueillis auprès d'une responsable d'ALSI, décembre 2017.

En somme, aux divers « gestes expressifs de reconnaissance » sociale correspondent différentes appréciations (approbation/ désapprobation) de la valeur que les alsieur.e.s et leurs partenaires se trouvent capables de s'accorder mutuellement à un moment donné dans l'interaction. En d'autres termes, suivant le contexte de l'interaction, le partenaire

[89] HONNETH, A., « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la reconnaissance », *Revue du MAUSS*, n°23, 2004, p. 146.
[90] Extrait d'entretien, décembre 2017.

(alsieur.e.s/adhérents ici ou interlocuteurs/bénéficiaires là-bas) peut être considéré comme digne d'estime, ou d'amour[91].

La relation d'« amour », dans le cadre du modèle de la demande de reconnaissance, désigne « toutes les relations primaires qui, sur le modèle des rapports érotiques, amicaux ou familiaux, impliquent des liens affectifs puissants entre un nombre restreint de personnes.[92]» Les relations de reconnaissance fondées sur l' « amour » supposent de réaliser un équilibre entre deux valeurs opposées : attachement et autonomie, fusion et indépendance, égocentrisme et symbiotique. Honneth prend l'exemple de la relation de la mère à l'enfant (de 2 à 3 ans) ou celle de l'enfant à la mère. Une telle relation d'amour oscille souvent entre « attachement » et « capacité d'être seul », aussi bien de la part de la mère que du côté de l'enfant. Il transpose ce schéma d'explication psychologique au cadre d'analyses sociologique et philosophique des relations affectives dans la sphère du monde social en général[93]. Mais en quoi ce concept d'« amour » peut-il servir à analyser les engagements pratiques dans l'humanitaire-développement, en l'occurrence les facteurs d'émergence, de maintien et de développement des ALSI ?

Les ALSI sont parfois perçues comme étant des petits collectifs qui se constituent sur la base de rencontres dites « interpersonnelles », et en comptant relativement sur la mobilisation d'un capital réseau amical et familial. Les liens affectifs jouent donc un rôle crucial dans leur émergence et leur développement. Tout d'abord, selon les données du questionnaire d'enquête ALSI[94], l'on retrouve principalement dans les profils des liens qui unissent les bénévoles entre eux, les catégories de « conjoint » et « amis ». Ces deux catégories primaires de relations affectives constituent le premier cercle déterminant de soutien à une initiative d'ALSI. Le modèle de la reconnaissance par l'amour présuppose l'équilibre entre l'attachement et l'autonomie. Le principe de l'attachement représente un support important pour le maintien des adhérents (même en cas de désaccord sur la pertinence de la poursuite de l'action), tandis que l'autonomie de participation des bénévoles permet une véritable souplesse dans le fonctionnement de l'association. Attachement, autonomie, souplesse, affection, amitié, familiarité, etc., font partie de ces valeurs que l'on retrouve assez souvent

[91] HONNETH, A., *op. cit.*, p. 147.
[92] HONNETH, A., *La lutte pour la reconnaissance, op. cit.*, p. 117.
[93] Pour plus d'explication lire son article déjà cité : HONNETH, A., « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la reconnaissance », *op. cit.*
[94] Dans le cadre de notre recherche nous avons élaboré un questionnaire d'enquête intitulé « Sociographie des petites associations françaises de solidarité internationale » diffusé auprès de plus de 200 associations dans le Gard et l'Hérault. Voir : Chapitre 5. Et aussi Annexe 3 : Questionnaire d'enquête sociographique.

chez les ALSI et, qui constituent des dispositifs qui influencent leur évolution. Au lieu donc d'éluder ou de critiquer la place des émotions ou de l'affect dans les problématiques humanitaire-développement comme le font certains auteurs[95], il convient, du moins, en ce qui concerne les petites ALSI, de les aborder de front en tant que « valeurs », ou comme des ressources susceptibles d'être mobilisées par les divers acteurs en fonction du contexte de l'interaction. Hélène Houdayer, par exemple, nous invite « à considérer que les émotions constituent de véritables liens sociaux. Ces sont des forces sociales qui sont capables d'harmoniser les comportements, de pousser à l'action, de développer une éthique et pourquoi pas de transformer les sociétés et leurs valeurs.[96] » Ce projet d'étude des « valeurs » de la solidarité est au cœur de la sociologie axiologique, telle que présentée excellemment par Nathalie Heinich[97]. Nous y reviendrons. Pour l'instant, retenons que la perspective honnethienne de la solidarité en termes de reconnaissance des valeurs offre un excellent moyen pour aborder la pragmatique des jugements de valeurs que s'attribuent réciproquement les parties prenantes dans un contexte fait de rencontres et d'échanges.

1.3. La communauté éthique effective : Pour une définition de la solidarité à partir de Richard Rorty

1.3.1. La théorie néo-pragmatiste de la solidarité

Le programme néo-pragmatiste rortyen est souvent perçu comme subversif parce qu'il vise un renversement radical de la prédominance du paradigme positiviste dans les sciences. Rorty avait, en réalité, pour projet de proposer une (re)description des concepts fondamentaux issus de la tradition scientifique du monde occidental à partir du paradigme de la « solidarité ». En particulier, il propose de remplacer les notions tels que l'objectivité et la rationalité, l'universalisme, la vérité et le réalisme par d'autres concepts tels que la solidarité, la contingence, l'ethnocentrisme et l'accord sans contrainte. Notre but n'est pas de présenter un exposé complet du néo-pragmatisme rortyen. Nous essaierons plutôt de nous servir de ses concepts (où il y a beaucoup à prendre et beaucoup à laisser) [98] afin de montrer quelle est leur pertinence quant à l'analyse de la solidarité (internationale).

---

[95] RYFMAN, P., « Tournant symbolique, crise de l'humanitaire ou crise de la représentation ? », *Humanitaire. Enjeux, pratiques, débats*, avril 2008.
[96] HOUDAYER, H., *L'émotion écologique : essai sur les formes du vivre ensemble mésologique*, Saint-Denis, Édilivre, 2016, p. 13.
[97] HEINICH, N., *Des valeurs : une approche sociologique, op. cit.,* 2017.
[98] WEST, C., R., « Postface : La politique du néo-pragmatisme Américain », dans RAJCHMAN, J. et WEST, C., R. (dir.), *La pensée américaine contemporaine*, trad. Andrée Lyotard-May, Paris, Presses universitaires de France, 1991, (« Philosophie d'aujourd'hui »), p. 401-402.

Cet objectif est ambitieux, d'autant qu'il est reproché à la perspective rortyenne de produire « une histoire strictement intellectuelle, homogène, qui s'attaque avec vigueur aux privilèges en épistémologie, mais qui reste quasiment muette sur les privilèges en matière politique, d'économie, de race et de sexe. […] Rorty est extrêmement méfiant à l'égard de cette histoire en épaisseur […], c'est-à-dire sociale et hétérogène, de l'émergence, du développement[99] ». On devra donc montrer en quoi la pensée « intellectuelle » de Rorty trouve un terrain d'application dans le champ social, en l'occurrence à partir de l'enquête sur les expériences ordinaires de solidarité entreprises par les ALSI.

1.3.2. Le paradigme de la solidarité sans contrainte

Le concept de « solidarité » au sens rortyen traduit tout d'abord l'idée d'un « accord sans contrainte ». De ce point de vue, il veut substituer au désir d'« objectivité », au sens fort de « rationnel », de « méthodique », de « critères préétablis » ou d' « accord avec la nature », le désir de « rationalité », au sens faible de « raisonnable », de « vertus morales », de « civilisé » ou de « débat libre et ouvert ». Rorty ne rejette pas le mode de raisonnement scientifique, mais plutôt l'idée d'une science « positive » hégémonique comme l'unique mode de pensée valable. Il propose un mode de raisonnement par la « solidarité » en tant qu'« éthique » et « civilité »[100]. Dans ce sens, la notion de « solidarité » renvoie « aux croyances au sujet desquelles nous sommes capables de manifester notre accord[101] ». Par conséquent, une étude sur la solidarité (internationale) doit rechercher la façon dont des communautés différentes essaient de se mettre d'accord sur ce qu'il faut croire, faire ou accepter[102]. Il en résulte donc que la notion de « solidarité » tient lieu d'une quête de consensus, en l'occurrence celle entre les alsieur.e.s ici et leurs parties prenantes là-bas dans les pays d'accueil. C'est ce type d'accord intersubjectif qui légitime ou non les actions mises en œuvre par les ALSI. L'efficacité recherchée, pour les actions humanitaires de cette nature, n'est donc pas celle promulguée par les grandes instances institutionnalisées de la solidarité internationale, mais c'est celle qui découle de la participation libre de toutes les parties prenantes concernées par le projet ALSI. Pour résumer, le paradigme de la solidarité sans

[99] *Ibid.*, p. 400.
[100] RORTY, R., *Science et solidarité : la vérité sans le pouvoir*, trad. Jean-Pierre Cometti, Combas, Éditions de l'Éclat, 1990, (« Tiré à part »), p. 50-54.
[101] *Ibid.*, p. 54.
[102] RORTY, R., « Solidarité ou objectivité ? », dans RAJCHMAN, J., et WEST, C. R. (dir.), *La pensée américaine contemporaine*, trad. Andrée Lyotard-May, Paris, Presses Universitaires de France, 1991, (« Philosophie d'aujourd'hui »), p. 66.

contrainte admet le postulat de la conversation libre entre sujets sociaux[103]. C'est dire ainsi que la solidarité est forcément contingente.

1.3.3. Le paradigme de la solidarité contingente

De manière générale, notre « humanité » ou « inhumanité » à l'égard d'autrui dépend, selon Rorty, des circonstances et du contexte historique dans lesquels se déroule l'expérience des sujets sociaux. Il fonde donc la « solidarité », non pas sur la nature universelle de l'« homme », mais, plutôt sur sa capacité à manifester sa sensibilité à l'égard de l'autre (étranger à soi-même). En fait, « Rorty fait dépendre la solidarité du contexte intersubjectif et repose celle-ci sur la médiation entre l'énonciateur et les interlocuteurs[104] ». Le paradigme rortyen de la contingence permet donc de sociohistoriser[105] l'action locale de solidarité internationale, en montrant qu'elle ne s'explique pas en dehors de la trajectoire des alsieur.e.s eux/ elles-mêmes et du contexte de déroulement de leurs relations avec leurs partenaires d'interaction. C'est dans l'analyse empirique des opérations initiées par les ALSI qu'il faut interpréter la validité de leurs actions. Le « rapport aux valeurs » des acteurs doit être contextualisé, nous rappelle Heinich[106].

> « Autrement dit, le critère de validité des règles est strictement local, il est immanent à la provincialité de l'interaction au sens où il n'excède pas tout contexte local. Il s'ensuit qu'il y a autant de critères de validité de règles qu'il existe de communautés réelles. Il y a là, une vue ethnocentriste qui repose les normes sociales au sujet desquelles les partenaires discutent et argumentent leurs points de vue sur le concept de solidarité[107] ».

1.3.4. Le paradigme de la solidarité ethnocentrique

La pensée occidentale a longtemps, semble-t-il, considéré que pour atteindre le même niveau de « civilisation » les autres parties du monde (en l'occurrence l'Afrique, l'Asie) devaient posséder les mêmes technologies, les mêmes structures de pensée objectiviste, les mêmes systèmes politiques, les mêmes systèmes de droits humains, etc. Le paradigme de la solidarité ethnocentrique, sans nier l'utilité de ce schéma d'organisation pour les pays occidentaux, considère que chaque peuple et chaque communauté humaine doit intégrer dans son propre mode de fonctionnement et traduire dans son propre langage, uniquement des

---

[103] ANGUE MEDOUX, I., J., *Richard Rorty : un philosophe conséquent*, Paris, l'Harmattan, 2009, (« La philosophie en commun »), p. 28.
[104] *Ibidem.*
[105] Au sens de Norbert Elias, c'est-à-dire faire la sociogenèse du fait social.
[106] Les valeurs ne sont pas universelles, elles sont contextuelles. (HEINICH, N., *Des valeurs : une approche sociologique, op. cit.*, p. 9-12.).
[107] ANGUE MEDOUX, I., J., *op. cit.*, p. 154.

éléments extérieurs que ses membres ont jugé « utiles ». Pour le pragmatisme rortyen, l'objectivité est donc fondamentalement ethnocentrique. Mais cet ethnocentrisme-là n'est pas politique. Il ne conduit pas à une séparation entre les cultures et les croyances. Au contraire, il est soumis à un « nous » consensuel aussi complet que possible et aussi large que possible[108]. D'où, finalement, il y a une dimension universelle du « nous » ethnocentrique, au sens où il (ce « nous ») est appelé à inclure davantage des « eux » qui y étaient exclus. On peut ainsi se sentir proche autant d'un français en souffrance près de chez soi dans le village, le quartier ou la ville où l'on réside, que d'un béninois vivant, à des milliers de kilomètres de nous, dans un quartier défavorisé à Cotonou. Le facteur déterminant dans l'élan de solidarité se trouve dans l'identification de soi à la souffrance d'autrui (proche ou lointain), mais est également dû aux circonstances permettant cette identification sensible. Le paradigme de la solidarité ethnocentrique résulte alors du « sentiment de reconnaissance que des membres d'une communauté de communication expriment à l'égard de leurs croyances et de celles des membres appartenant à d'autres communautés[109] ».

Dans cette perspective, il faudrait compter sur les initiatives quotidiennes et marginales[110] de solidarité internationale, plutôt que sur celles des « grosses structures », afin d'imaginer une définition ethnocentriste du dialogue « Nord-Sud ». Il s'agit d'un dialogue qui minimise, de ce fait, les différences.

> « Nous préférons plutôt minimiser chaque différence, écrit Rorty, – la différence entre chrétiens et musulmans dans tel village de Bosnie, la différence entre Noirs et Blancs dans telle ville de l'Alabama, la différence entre gays et hétérosexuels dans telle congrégation catholique du Québec, etc. Notre espoir, c'est de coudre ces groupes ensemble avec mille petits points, c'est d'invoquer les mille petits traits communs qu'ont leurs membres plutôt que d'en spécifier un seul d'importance, leur commune humanité.[111] »

Les petites ALSI, de notre point de vue, composent avec l'expression de ces milliers de petits traits communs tels que l'amitié, la familiarité, la tolérance, la sensibilité, la confiance, la fraternité, la compréhension réciproque dans la mise en œuvre de projets faits « pièce par pièce » ou « faits maison ». L'une des ressources permettant cette expression est l'imagination créative et le travail de « (re)description ».

---

[108] RORTY, R., « Solidarité ou objectivité ? », *op. cit.*, p. 64.
[109] ANGUE MEDOUX, I., J., *op. cit.*, p. 185.
[110] Un peu comme Rorty qui s'intéresse, dans la sphère académique, à tout ce pan des humanités dites marginales.
[111] RORTY, R., *L'espoir au lieu du savoir : introduction au pragmatisme*, Paris, Albin Michel, 1995, (« Bibliothèque du Collège international de philosophie »), p. 126.

1.3.5. Le paradigme de la solidarité créative et descriptive

Rorty conçoit la solidarité humaine, non comme un fait ou une donnée qu'il faut aller rechercher, (la solidarité, affirme-t-il, ne se trouve ni ne se découvre pas), mais plutôt comme un objectif à atteindre par un travail d'imagination. C'est-à-dire, « la faculté de reconnaître par l'imagination des semblables qui souffrent en des personnes qui nous sont étrangères[112] ». D'où, chez Rorty, l'idée que l'imagination sensible est créatrice de solidarité. Pour produire de la sensibilité chez les personnes, Rorty préconise, par exemple, l'utilisation du modèle de la description ethnographique, voire romancière ou journalistique. En d'autres termes, « une description minutieuse de ce à quoi ressemblent ces êtres qui nous sont peu familiers et une redescription de ce à quoi nous-mêmes nous ressemblons[113] ». C'est donc un paradigme qui propose une éducation sentimentale et rejette de ce fait toute déduction théorique. Mais, il est résolument empirique et inductif. Sur ce point, l'approche rortyenne rejoint la méthode d'analyse descriptive de la sociologie des valeurs esquissée par Nathalie Heinich. La limite de cette approche, c'est que, par exemple, derrière tout élan de sensibilité à l'égard de la souffrance d'autrui, il y a les raisons évoquées par les acteurs. Lesquelles raisons peuvent être transcendantales et ne pas forcément se trouver dans les sentiments éprouvés vis-à-vis de la douleur d'autrui. Pensky, par exemple, est très critique concernant la conception descriptive de la solidarité. Pour lui, ces considérations empiriques des sentiments et du principe de ressemblance ne tiennent pas suffisamment compte du changement qui s'est opéré dans le passage de la société prémoderne à la société moderne. Ce passage du traditionnel à la modernité complexe suppose pour la solidarité des mécanismes d'inclusion qui vont « au-delà des limites éthiques contingentes[114] ». Or, suivant Rorty, si les enquêtés justifient leurs actions en évoquant la morale universelle c'est qu'ils sont encore prisonniers de la logique binaire qui oppose l'objectivité à la subjectivité, la rationalité à l'irrationalité, la raison à l'émotion. Pour lui, une telle logique n'a pas lieu d'être.

Tout compte fait, le paradigme de la solidarité descriptive et créatrice de sensibilité a une portée heuristique importante dans l'analyse du phénomène humanitaire. Nous n'avons qu'à penser au contexte d'émergence de tout ce pan de l'humanitaire moderne qu'a impulsé le mouvement de la croix rouge inauguré par l'homme d'affaires suisse Henry Dunant. Son

[112] RORTY, R., *Contingence, ironie et solidarité*, trad. Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Armand Colin, 1993, (« Théories »), p. 17.
[113] *Ibidem*.
[114] PENSKY, M., *The ends of solidarity: discourse theory in ethics and politics, op. cit.*, p. 9, 198.

livre-récit, *Un souvenir de Solferino*, écrit trois ans après son expérience sur le champ de bataille, émeut un grand nombre de personnes en Europe et fonde les bases de l'humanitaire moderne. Pensons également aux « sans frontiéristes » nés au nom de la dénonciation de la neutralité humanitaire. Les médecins sans frontiéristes brisant la neutralité imposée par les grandes instances ont profusément utilisé des récits, des images, afin de susciter un soutien sans précédent d'une partie importante de la population. Cette intuition de Rorty se trouve encore confirmée aujourd'hui lors des situations dramatiques nées de catastrophes naturelles. D'importants moyens modernes de communication sont mis en œuvre, contribuant ainsi à la mobilisation d'efforts de sympathie et de solidarité. Néanmoins, par ce travail de description ne devrait-on pas craindre aussi une instrumentalisation de la sensibilité ? Par exemple, la montée du *fundraising* ainsi que le jeu des photos dans les activités de parrainages au niveau des ALSI ne sont pas dépourvus d'enjeux moraux.

1.4. Pour une approche pragmatique de la solidarité

1.4.1. Autour du concept de « solidarité » : Le débat entre Habermas, Honneth et Rorty

Le débat entre Habermas, Honneth et Rorty au sujet de la notion de solidarité nous ramène à la problématique soulignée par Nathalie Heinich à propos de la question des valeurs[115] : au nom de quoi les gens valorisent-ils ? En l'occurrence, aux noms de quelles valeurs est-on solidaire ? La solidarité envers et avec autrui, que cet autrui soit proche ou lointain, familier ou généralisé, n'est-elle possible qu'au nom d'une morale universelle (Habermas) ? Au nom d'une sensibilité pratique (Rorty) ? Ou, au nom d'un sentiment de reconnaissance réciproque (Honneth) ? Avant de répondre à cette problématique, il est important d'examiner d'abord les contributions de Habermas, Honneth et Rorty au débat sur l'opposition entre individu et communauté[116].

Ainsi, nous verrons que, même si les trois auteurs s'inscrivent dans le courant pragmatiste en philosophie, tandis que Habermas et Honneth veulent préserver une solidarité objective à l'intérieur de l'intersubjectivité, et en appellent à une médiation entre normativité et description, entre société et individu, Rorty, lui, veut mettre fin au primat de l'objectivité en science. Il préconise une solidarité éthique fondée sur la fin de toute opposition binaire de type objet-sujet, fait-norme, individu-communauté.

---

[115] HEINICH, N., *Des valeurs : une approche sociologique, op. cit.*, p. 195.
[116] À travers ce débat nous analyserons ainsi la question de la solidarité sous l'angle de l'opposition individu et communauté.

1.4.2. La solidarité entre autonomie individuelle et bien de la communauté

Chez Habermas, les notions d'individu et de communauté se traduisent en termes de justice et de solidarité. Le principe de justice assure un besoin de protection et de reconnaissance réciproque d'individus vulnérables. La solidarité, en tant que telle, « exige empathie et assistance au bien-être du prochain[117] ». Habermas pose comme hypothèse fondamentale que les deux principes de justice et de solidarité constituent les deux faces d'une même pièce : à savoir, la morale. « La morale ne peut pas protéger l'un sans l'autre : les droits de l'individu sans le bien de la communauté à laquelle il appartient[118] ». Son éthique de la discussion vise ainsi à proposer une théorie qui englobe à la fois les deux principes que la philosophie morale classique a essayé de séparer en éthiques du devoir et du bien[119]. Il rejette donc, d'une part, « l'universalisme abstrait de la justice [120] », tel que conçut dans les approches individualistes de la modernité (Weber, Tönnies), dans le droit naturel rationnel ou dans l'éthique kantienne et, d'autre part, le « particularisme concret du bien commun [121]», tel qu'il est développé dans l'éthique de la *polis* d'Aristote ou dans l'éthique thomiste du bien. Il se rapproche notamment de Hegel (« unité du phénomène morale fondamental ») et de Kholberg (« rapprochement entre justice et *benevolens*[122] »). Selon Habermas, les individus intersubjectivement constitués se représentent le réseau ou les relations réciproques de reconnaissance (la communauté) comme vecteur de l'égalité de traitement (la justice), de l'intercompréhension, et du bien commun (la solidarité). Dit autrement, Habermas entreprend une médiatisation entre les deux notions de justice et de solidarité. Ces deux notions entretiennent selon lui une relation très étroite : le principe de solidarité est complémentaire de l'égal traitement individuel, tandis que le principe de justice assure à la fois la garantie des intérêts de chacun et celle de l'intérêt général. L'un ne va pas sans l'autre, et vice-versa. En résumé, une communauté moralement juste (bonne) est une communauté garantissant à la fois le bien commun de tous (la solidarité) et le bien individuel (la liberté). Suivant donc cette perspective, la solidarité ne peut pas se décider unilatéralement, par la seule volonté des personnes, en l'espèce, par la seule motivation des associations françaises. S'impliquent nécessairement aussi leurs partenaires d'interaction au « Sud ». Comment alors

[117] HABERMAS, J., *De l'éthique de la discussion*, trad. Mark Hunyadi, Nouvelle édition, Paris, Flammarion, 2013, (« Champs », 421), p. 20.
[118] *Ibid.*, p. 21.
[119] C'est-à-dire, les philosophies de la pitié et de l'amour : éthique du devoir pour le principe de justice et éthique du bien pour le bien commun (solidarité).
[120] HABERMAS, J., *op. cit.*, p. 21.
[121] *Ibidem*.
[122] *Ibid.*, p. 63.

rendre compte « qualitativement » de la liberté des alsieur.e.s[123] et de la garantie de l'autonomie de leurs interlocuteurs, ainsi que de leur besoin réciproque de reconnaissance au cours des rencontres ?

Si Habermas plaide pour un lien interne entre liberté individuelle et solidarité, Honneth s'interroge, quant à lui, sur les conditions de possibilité de l'autonomie (de cette liberté). Pour lui, l'expérience de mépris handicape l'autonomie de l'individu et, constitue donc un frein pour l'intégration sociale (la solidarité). Honneth « veut parler de la société telle qu'elle est […], nouer visée normative et approche descriptive[124]», tandis qu'elle semble se dissiper chez Habermas « dans des constructions théoriques trop éloignées des réalités sociales[125]». Selon Honneth, la société (la communauté) doit garantir à ses membres, à travers divers mécanismes institués, des « rapports de reconnaissance réciproque authentique[126]». « Plus précisément, la réalisation de soi comme personne individuée et autonome dépend à ses yeux de l'établissement de la reconnaissance mutuelle au sein de trois sphères normatives distinctes : de l'amour, du droit et de la solidarité.[127]» La théorie de la lutte pour la reconnaissance qu'il a construite conjugue donc le besoin de reconnaissance réciproque et le développement de soi. Si bien que l'autonomisation de l'individu est en forte dépendance avec le degré de reconnaissance mutuelle des membres de la communauté. Or, cette relation de dépendance n'est rendue observable que dans la lutte entre des acteurs sociaux (individuels ou collectifs) pour faire reconnaître leur position morale, sociale, économique, voire politique ou culturelle. Donc, contrairement à Hobbes et à Nietzsche, la lutte ne déchire pas le tissu social, mais elle renforce le « développement morale de la société[128]». La lutte pour la reconnaissance traduit ainsi une évolution du rapport à soi-même (unité individuelle) et une évolution globale des rapports moraux de la société (« unité sociale[129] »). En d'autres mots, elle conjugue à la fois le rapport à soi-même et le rapport à autrui.

[123] La question de l'instrumentalisation des ALSI se pose notamment en rapport avec la problématique de leur financement par les collectivités territoriales, les donateurs privés institutionnels, et la relation qu'elles sont amenées à entretenir avec les acteurs locaux au « Sud ».
[124] DUPEYRIX, A., *Comprendre Habermas*, *op. cit.*, p. 104.
[125] *Ibid.*, p. 105.
[126] HONNETH, A., « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *op. cit.*, p. 134.
[127] HONNETH, A., *La société du mépris : vers une nouvelle théorie critique*, trad. Pierre Rusch et Alexandre Dupeyrix, Paris, La Découverte, 2008, (« La Découverte-poche », 287), p. 20.
[128] HONNETH, A., *La lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 114.
[129] *Ibid.*, p. 116.

Plusieurs auteurs ont observé les mutations en cours dans le monde de la solidarité internationale[130]. Parmi ces mutations, on cite, de plus en plus, une demande d'autonomisation des acteurs au « Sud » dans les projets mis en œuvre. Dans la perspective de la lutte pour la reconnaissance on peut se poser la question de savoir, de façon générale, comment les acteurs au « Nord » prennent en compte cette demande d'autonomisation des sujets sociaux au « Sud » ? Cette question est-elle pertinente dans le cadre des petites initiatives locales de solidarité internationale ? Nous traiterons cette problématique dans la troisième partie du présent document.

Pour le moment, concernant l'opposition binaire, Rorty semble, lui, invalider, l'idée même de l'existence de deux pôles médiatisable ou opposable. Pour lui, il n'y a ni opposition ni complémentarité entre le « privé » et le « public », entre « l'accomplissement privé et la solidarité humaine[131]». Ainsi, critique-t-il les doctrines qui tentent d'opposer ou de médiatiser (comme le fait Habermas) ces deux aspects. Il rejette l'idée que le « je » ou le « moi » individuel n'acquiert pleinement son sens qu'au sein d'un « nous », c'est-à-dire l'idée que la solidarité humaine n'a d'autre existence que comme « un ''simple'' artefact[132] » social. Parallèlement, il reproche à la pensée post-métaphysique et historiciste de verser dans le même clivage entre « désir d'autocréation, d'autonomie privée[133]» (Heidegger, Foucault), et « désir d'une communauté humaine plus juste et plus libre[134]» (Dewey, Habermas). Les premiers « sont encore enclins à voir la socialisation avec les yeux de Nietzsche, comme l'antithèse de quelque chose de profondément enfoui en nous[135]» ; les seconds « sont encore tentés de penser que le désir de perfection privée est contaminé par ''l'irrationalisme'' et ''l'esthétisme''[136]». Plus précisément, l'axe de réflexion de Rorty est de ne pas prendre parti pour ni l'un ni l'autre, mais de leur accorder une égale validité (importance). Fondamentalement, il faudra renoncer à fonder une théorie capable de rassembler les deux tenants entre le privé (liberté, création de soi, convictions personnelles) et le public (institutions, vertu sociale, langage de la tribu). Il préfère utiliser le

[130] MATTEÏ, 2014 ; RYFMAN, 2013, 2014 ; De BRUYN, 2016, etc. (MATTEÏ, J.-F., *L'humanitaire à l'épreuve de l'éthique*, Paris, Éditions les liens qui libèrent, 2014 ; RYFMAN, P., « Les ONG françaises de développement et humanitaires : une autre « exception française » en Europe ? », *Mondes en développement*, n°161, 2013 ; RYFMAN, P., Les ONG, 3e édition, Paris, La Découverte, 2014 (2009) ; De BRUYN, T., « New development philanthropists? The effects and characteristics of the (Flemish) fourth pillar of development cooperation », *Mondes en développement*, avril 2013).
[131] RORTY, R., *Contingence, ironie et solidarité, op. cit.*, p. 13.
[132] *Ibidem* .
[133] *Ibid.*, p. 14.
[134] *Ibidem*.
[135] *Ibidem*.
[136] *Ibidem*.

concept d'« ironiste libéral[137] ». Être libéral, c'est avoir en aversion la cruauté, ne pas jouir du malheur des autres ou ne pas causer du tort à autrui. Autrement dit, être libéral, c'est être solidaire. Et être ironiste, c'est croire en la « contingence » de nos croyances et désirs ; croyances et désirs sont dus aux circonstances et se façonnent suivant les contextes.

> « Par conséquent, pour Rorty, il n'est pas question d'une conception téléologique de la société, d'une situation finale que nous devrions atteindre un jour. Une culture est pour lui le résultat de milliers de petites mutations, au point que l'éthique privée de la création de soi et l'éthique publique de l'adaptation réciproque se rejoignent. Et justement parce qu'elles peuvent s'assembler, un progrès est possible.[138]»

1.4.3. La solidarité entre morale et éthique

La « solidarité » conçue à partir de la morale habermasienne à une vocation d'universalité. Cette universalité a une double signification. D'abord, elle traduit l'idée que la solidarité n'est pas exclusive, elle est plutôt expansive et dépasse les limites du clan, de la tribu, de la ville ou de la nation. Cette universalité n'est possible que dans le cadre des « discussions » comprises comme des « argumentations » pragmatiques volontairement acceptées par des « sujets capables de parler et d'agir [139]». C'est-à-dire, des sujets appartenant à « une communauté idéale de communication[140] ». L'universalité peut donc s'entendre aussi dans le sens de la « transcendance », d'un appel à notre humanité profonde, ou dans le sens d'une inclusion abstraite des sujets sociaux dans « un contexte de vie commune[141] ». Sous ce rapport, la solidarité aurait son berceau dans l'esprit de l'humanité, pas dans le sentiment.

Richard Rorty est contre cette dernière assertion. Il ne conçoit pas qu'il y a quelque chose dans laquelle on se retrouve tous sans distinction et qui transcenderait les particularités culturelles, nationales, communautaires. Il rejette l'idée de fonder l'existence dans chaque être humain d'une humanité profonde abstraite. Cette idée de solidarité transcendante se retrouve par exemple dans la métaphysique et la théologie : l'individu ne doit son humanité parfaite qu'en se portant vers autrui. Donc, contrairement à Habermas, et se rapprochant de Honneth, Rorty considère que la prise en compte de la contingence de la situation de

---

[137] Le contraire de l'ironiste libéral, c'est le théologien ou le métaphysicien, c'est-à-dire quelqu'un qui croit « qu'au-delà du temps et du hasard, [il y a] un ordre qui, tout à la fois, détermine à quoi rime l'existence de l'homme et établit une hiérarchie de responsabilités. » (*Ibid.*, p. 16).
[138] Van DEN BOSSCHE, M., *Ironie et solidarité : une introduction au pragmatisme de Richard Rorty*, Paris, Budapest, Torino, l'Harmattan, 2004, (« L'Ouverture philosophique »), p. 95.
[139] *Ibid.*, p. 69.
[140] *Ibid.*, p. 70.
[141] *Ibidem*.

l'interaction pratique est déterminante pour susciter l'effort de solidarité envers des personnes qui sont a priori éloignées de « nous ». L'identification « aux détails de la vie d'autrui[142]» est créatrice de solidarité beaucoup plus qu'une quelconque reconnaissance d'une humanité partagée ou universelle.

> « […] Notre sentiment de solidarité n'est jamais plus fort que lorsque ceux dont on se dit solidaires sont perçus comme ''des nôtres'', les ''nôtres'' en question représentant quelque chose de plus petit et de plus local que l'espèce humaine. C'est bien pourquoi le ''parce qu'elle est un être humain'' est une médiocre explication, peu convaincante, d'une action généreuse. […] Les sentiments de solidarité tiennent nécessairement aux similitudes et dissemblances qui nous paraissent frappantes et […] leur caractère saillant est fonction d'un vocabulaire final historiquement contingent.[143]»

Le caractère contingent de la solidarité ne doit pas faire penser que Rorty est « contre toute extension de la communauté d'appartenance[144] ». Chez lui, la question de l'universalité de la solidarité passe par l'extension des sentiments d'appartenance. Habermas prône le dépassement de la solidarité basée sur les familiarités. Cette notion de « familiarité » s'entend comme proche, famille, sœur, frère, ami. Mais chez Rorty, la familiarité dépasse le seul cadre pratique de la proximité fraternelle et amicale, elle est méthodologique. Il s'agit d'un acte de création en recherchant les points communs qui peuvent exister entre « nous » et « eux ». Il faut se rappeler que chez lui, la solidarité ne se découvre pas, elle se crée. Si chez Habermas l'inclusion des « eux » est abstraite et se réfère à un « vocabulaire de l'universalité morale[145] », chez Rorty elle doit tenir compte des similitudes concrètes et minimiser chaque différence. Pensky, partageant le point de vue de Habermas, critique chez Rorty le caractère d'unilatéralité de la solidarité : « '' [Selon Rorty], c'est par une sorte d'offensive unilatérale du sentiment que nous poserons le plus efficacement les bases de la solidarité''. La position de Rorty peut être donc considérée comme une option pour le participant par rapport à la perspective de l'observateur[146] ». Or, il est dangereux de faire dépendre la solidarité de la seule volonté de l'individu. Rorty, de son côté, dénonce le poids des justifications morales et transcendantales dans le projet d'expansion de l'inclusion. La morale est, de son point de vue, un fardeau pour l'individu et un frein à l'élan de solidarité. En soulignant l'importance des « conditions (intelligibles aux participants) de la

[142] RORTY, R., *Contingence, ironie et solidarité*, *op. cit.*, p. 260.
[143] *Ibid.*, p. 262-263.
[144] DUPEYRIX, A., *Comprendre Habermas*, *op. cit.*, p. 158-159.
[145] PENSKY, M., *The end of solidarity*, *op. cit.*, p. 187.
[146] *Ibid.*, p. 184, 186.

reconnaissance réciproque[147]», Honneth réalise les deux points de vue : transcendantal (objectiviste) et pratique (entente contextuelle). Pour lui, ce qui compte, c'est la prise en compte de l'expérience vécue par les acteurs sociaux.

De notre point de vue, en nous situant dans la perspective ouverte par Nathalie Heinich, nous considérons la solidarité ici comme une valeur (grand V) autour de laquelle gravite d'autres « valeurs principes[148] » (petit v). Ces principes de valeurs varient selon les acteurs et suivant leurs contextes d'énonciation. De ce point de vue, l'objectif de l'observateur consiste à s'intéresser au rapport des acteurs aux valeurs, c'est-à-dire leurs représentations des valeurs et comment ces représentations sont diversement mises en œuvre dans l'action. Notre posture consiste donc à postuler une pluralité des valeurs « petit v », leur contradiction ainsi que leur complexité. Théoriquement, nous nous rapprochons donc beaucoup plus du point de vue de Rorty, et dans une certaine mesure de l'hypothèse de Honneth. Nous envisageons la rencontre entre les alsieur.e.s et leurs partenaires d'interaction en termes de confrontation des valeurs (v) autour de la valeur (V) de solidarité. Les ALSI s'inscrivent dans une logique de confrontation de leurs sensibilités, de leurs émotions, de leurs compétences, de leurs motivations, d'abord, au sein même de l'association, puis avec les populations indigènes. De la même manière, les parties prenantes au « Sud » (interlocuteurs, correspondants, bénéficiaires directs) mettent en confrontation leurs perceptions, leur imaginaire local du « blanc », leur (dés)espoir dans leur relation avec les alsieur.e.s.

1.4.4. Pour une approche de la solidarité à partir du langage

Dans cette section nous voulons souligner, au-delà des contradictions, l'importance du concept de « langage » dans les approches honnethienne, habermasienne et rortyenne de la solidarité et sa portée pour l'analyse des actions humanitaires et de solidarité internationale. Effectivement, l'approche de la solidarité à partir de ces trois auteurs montre une base philosophique commune : le paradigme du langage. Le langage est au centre de leur analyse, même dans le cas de Honneth. Pour ce dernier, les gestes expressifs constituent le premier élément d'entente ou de mésentente dans tout acte d'échange. Honneth situe le principe de solidarité dans les comportements réciproques d'estime sociale des acteurs. Pour Habermas, la solidarité est la reconnaissance intersubjective de la validité des énoncés. Cela suppose

[147] HONNETH, A., « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *op. cit.*, p. 135.
[148] Les valeurs-principes « commandent l'attribution de ''valeur'', au sens de grandeur, à un objet, une personne, une action ou un état du monde – attribution susceptible d'en faire des ''valeurs'' au sens de biens. » (HEINICH, A., *Des valeurs : une approche sociologique*, *op. cit.*, p. 197).

que dans la rencontre intersubjective, les acteurs s'accordent idéalement d'abord sur la validité de leurs expressions. Il y a trois formes de validité des énoncés : objective, intersubjective et subjective. Habermas postule le point de vue intersubjectif selon lequel les sujets sociaux sont capables de raison d'agir. En plus, ils ont des compétences communicatives, c'est-à-dire qu'ils sont capables d'émettre des énoncés susceptibles d'être validés par les autres parties prenantes. Cette notion du langage ou de la raison communicative est différente du simple dialogue ou de la conversation, même édifiante comme chez Rorty. De fait, Rorty situe la solidarité dans la conversation entre sujets, mais pas uniquement, car cette conversation (dialogue) a une base contextuelle et empirique et « ne saurait se rattacher à un cadre transcendantal[149] ».

Bref, le paradigme pragmatiste du langage ouvre, selon nous, une perspective enrichissante en matière de l'analyse de la rencontre entre ALSI et les parties prenantes dans les pays d'accueil. L'échange discursif, les comportements expressifs, la conversation précèdent toute action d'aide ; et par la suite, structurent même l'action. Il est donc important de se rapporter à ces moments de dialogue intersubjectif au cours des relations d'échanges entre les alsieur.e.s et leurs interlocuteurs. D'un point de vue méthodologique, la démarche « consiste à décrire plutôt les façons dont les acteurs font communiquer leurs expériences et élaborent des représentations durables en les ancrant dans des dispositifs collectifs.[150] »

1.4.5. La limite de cette approche pour l'observation des pratiques ALSI : la notion de « configuration »

Selon Habermas, la communauté se forme au moyen du langage. Il ne rejette pas l'existence de la communauté empirique, mais la fait dépendre ultimement d'un principe extérieur. Ce qui l'amène dans la TAC à opter pour la notion de communauté idéale de communication. La thèse de Rorty est fondée, plutôt, sur l'idée de communauté éthique ou communauté nominale et particulière. Il fait tout dépendre de cette communauté empirique. Honneth pour sa part situe le débat autour de l'interaction entre sujets dans une communauté donnée. Il s'intéresse aux conditions d'obtention de cette communauté de communication qui (dé)valorise. Pour notre part, il y a un double écueil à éviter par rapport à l'emploi de la notion de « communauté ». Tout d'abord, le terme de « communauté » peut prêter à confusion et renvoie à l'opposition entre « individu » et « communauté ». Ensuite, la notion de « communauté » est difficilement applicable aux rapports « Nord-Sud », en l'occurrence

[149] ANGUE MEDOUX, I., J., *Richard Rorty : un philosophe conséquent*, *op. cit.*, p. 160.
[150] HEINICH, N., *Des valeurs: une approche sociologique, op. cit.*, p. 83.

aux relations entre les ALSI, ici, et leurs partenaires d'interaction, là-bas. Pour ces raisons, nous préférons utiliser, en l'adaptant, le concept de « configuration ». La notion de « configuration », empruntée à Norbert Elias, désigne « la zone – spatiale et temporelle – de pertinence dans laquelle s'inscrit une action, une situation : qu'il s'agisse du jeu d'échecs, d'une élection politique ou d'un débat sur Internet. Tout ce qui s'inscrit dans cette zone a du sens pour les acteurs et contribue à définir la situation[151] ». Elle implique donc la fluctuation des relations et leur dynamique contextuelle. La sociologie des petites associations locales de solidarité internationale que nous postulons devrait alors s'intéresser aux « relations humaines » qui se tissent entre alsieur.e.s au « Nord » (ici) et leurs partenaires d'interaction au « Sud » (là-bas), et qui forment des « configurations ». Ces configurations incluent « non seulement leur intellect, mais toute leur personne, les actions et les relations réciproques[152] ». Cette sociologie n'est pas, en somme, une sociologie de développement ni une sociologie des organisations (associations). C'est, avant tout, une sociologie des rapports empiriques entre individus dans un contexte particulier. Que ce contexte soit fait de « développement », d'« humanitaire », de « coopération », ou encore de « relations Nord-Sud ». Aussi, cette sociologie des relations entre individus géographiquement et culturellement éloignés s'intéresse tout de même au contexte dans lequel se déroule l'action de solidarité entre les personnes ici et là-bas. C'est ce contexte des mutations globales qui donne aussi son sens aux diverses configurations que peuvent créer les initiatives locales de solidarité internationale. Cette sociologie, enfin, accorde une place de choix aux expériences.

Au terme de cette première section du premier chapitre, nous avons voulu, à partir des approches habermasienne, honnethienne et rortyenne, définir quelques concepts susceptibles de nous ouvrir des perspectives pertinentes quant à l'analyse de la « solidarité ». Ainsi, du point de vue méthodologique et analytique, les notions tels que « langage », « intercompréhension », « accord raisonné », « inclusion », « estime sociale », « affects », « accord sans contrainte », « contingence », « ethnocentrisme » et « imagination descriptive » ont permis de montrer que, contrairement aux critiques souvent adressées à la philosophie spéculative, la philosophie pragmatique de la solidarité s'inscrit au plus près de l'expérience intersubjective des acteurs sociaux. De ce fait, elle entretient un dialogue avec

[151] ELIAS, N., *La société des individus*, Fayard, 1990 (1987), cité par HEINICH, N., *op. cit*., p. 222.
[152] ELIAS, N., *Qu'est-ce que la sociologie ?,* Paris, Pocket, 2003 (1993), (« Agora 123 »).

les sciences sociales à savoir, d'une part, les théories sociales durkheimienne et weberienne, et d'autre part, la théorie maussienne du don.

2. Solidarité et don : De la philosophie pragmatiste de la solidarité à la théorie du don

Avec Habermas, Honneth et Rorty nous avons commencé à définir la solidarité, non pas à partir des considérations morales et religieuses, mais, plutôt en termes philosophiques. Dans cette section nous proposons d'aller au-delà des limites de la philosophie pragmatiste, pour tenter une définition de la solidarité au plus près de l'expérience des acteurs humains et sociaux, notamment en termes anthropologiques et sociologiques. Précisément, nous souhaitons mettre en dialogue la philosophie pragmatiste avec la théorie du don.

La théorie du don n'est pas un domaine unifié, loin de là. Dans ce champ de la recherche, on note une prépondérance de l'approche du Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales (M.a.u.s.s.), au regard du nombre significatif d'auteurs qu'il mobilise : Alain Caillé, Jacques Godbout, Philippe Chanial, etc., pour ne citer que ceux-là. Cependant, il y a d'autres approches qui, bien que s'inspirant de Marcel Mauss, proposent une lecture, certes non unifiée, mais, différente de celle du « Mouvement » : Georges Bataille, Jacques Derrida, Maurice Godelier, Marcel Hénaff, Alain Testart et Frédéric Lordon. Il n'est donc pas inutile de revenir, d'abord sur ce qui unit et oppose à la fois les différentes approches du don, avant de mettre en dialogue la théorie du don avec celle de la solidarité.

2.1. La théorie maussienne du don

Dans l'*Essai sur le don*, Marcel Mauss montre la place inéluctable du don dans toutes les sociétés humaines[153]. C'est, écrit-il, l'« un de ces rocs humains sur lesquels sont bâties nos sociétés[154] ». Ainsi, d'une part, en tant que phénomène social, le don est à la fois une « totalité », une « action collective » et « symbolique ». D'autre part, loin d'être un acte unilatéral, c'est un système d'interdépendance. De ce fait, le don met en mouvement une dualité paradoxale : Dans le don il y a une part d'obligation et de liberté, une part d'intérêt pour soi et d'intérêt pour autrui, et une part de rivalité et d'alliance. Autrement dit, le don

[153] Même s'il est parfois reproché à Mauss de s'orienter davantage vers l'étude du don dans les sociétés archaïques et de moins présenter les caractéristiques du don dans les sociétés contemporaines.
[154] MAUSS, M., *Sociologie et anthropologie,* 3e éd. augmentée, Paris, Presses Universitaires de France, 1966 (1950), (« Bibliothèque de sociologie contemporaine »), p. 148.

traduit une « inconditionnalité conditionnelle », selon l'expression employée par Alain Caillé[155].

Le don entre inconditionnalité et conditionnalité

Le don, affirme Mauss, est une prestation libre et volontaire, mais en réalité obligatoire et intéressé. N'existe-t-il donc pas de don gratuit ? S'il n'y a pas de don purement gratuit, nous dit Jacques Godbout, en paraphrasant Mary Douglas, il est aussi juste d'ajouter qu'il y a de la gratuité dans le don[156].

La problématique du don ne doit cependant pas être réduite à la question de la gratuité et du désintéressement à l'échelle individuelle. Si le donateur manifeste de la liberté, de l'autonomie, cela cache non pas uniquement la poursuite de l'intérêt individuel, mais aussi la poursuite de l'intérêt du groupe ou du clan représenté. C'est peut-être là l'un des points de rupture de Mauss d'avec les explications de type utilitariste qui tentent de rabattre le don sur des fins exclusivement individuelles.

Le don comme une action collective

Dans les sociétés archaïques, nous explique Mauss, ce ne sont pas simplement des individus qui échangent, mais des personnes morales : clans, familles, collectivités. Cependant, l'échange dans le don revêt davantage l'allure d'une lutte entre nobles ou chefs qui se mesurent ainsi l'un à l'autre et dont l'issue se répercute sur l'ensemble du groupe. Le don est donc une action à caractère individuel, mais de nature collective. Car, « en fait, ce sont des collectivités qui s'obligent mutuellement, échangent et contractent ; les personnes présentes au contrat sont des personnes morales, clans, tribus, familles qui s'affrontent soit en groupes se faisant face sur le terrain même, soit par l'intermédiaire de leurs chefs, soit de ces deux façons à la fois[157] ».

Le don comme une totalité

Les choses échangées ne sont pas exclusivement des biens matériels ou monétaires, ce sont aussi des fêtes, des rites, des politesses, des femmes, des enfants, des services, des danses,

[155] CAILLÉ, A., *Anthropologie du don : Le tiers paradigme*, Paris, Desclée de Brouwer, La Découverte, (« La Découverte-poche. Sciences humaines et sociales »), p. 94, 133.
[156] GODBOUT, J., « Don, gratuité, justice », *Revue du MAUSS*, n° 35, vol. 1, décembre 2010, p. 423.
[157] MAUSS, M., *op. cit.*, p. 150-151.

etc. Il est question, pour Mauss, de « phénomène social total[158] », car ces types de prestations englobent, non seulement les dimensions économiques, sociales, juridiques, etc., mais aussi toutes les personnes appartenant à la collectivité, toutes les institutions. En un mot, le don mobilise la totalité de la société.

Le don comme un système symbolique et de dépendance réciproque

Enfin, le don est symbole, car il y a dans la chose donnée, un esprit, une âme, une essence qui fait que la personne qui la reçoit la rend obligatoirement à son donateur. La chose donnée, le cadeau peut être animé ou inanimé, un objet ou une personne. Tout peut être objet de don, et tout peut être reçu en cadeau. Néanmoins, il y a un lien entre le donateur et la chose donnée. De même qu'il y a un lien qui advient entre le donateur et le receveur. Au-delà donc de l'utilité du bien, le don fonctionne en tant qu'opérateur de lien[159].

Plus précisément, « le lien que le don établit entre le donateur et le donataire » est un lien de dépendance réciproque. Ce lien est, en effet, « trop fort pour les deux. […] L'un est trop lié à l'autre. Le donataire se met dans la dépendance du donateur. […] C'est que la chose donnée elle-même forme un lien bilatéral et irrévocable, surtout quand c'est un don de nourriture. Le donataire dépend de la colère du donateur, et même chacun dépend de l'autre[160] ».

Ainsi, la chose donnée est autant importante que la façon dont elle a été donnée et reçue. Or, comme le remarque Marcel Mauss, dans les sociétés industrielles, les droits modernes s'ingénient à établir une séparation entre la chose donnée, le donateur et le receveur. Cela dit, n'assistons-nous pas, dans le contexte actuel de la société dite « post-industrielle » ou « post-moderne » (Lyotard, Fukuyama, Maffesoli), à un « (ré)enchantement » émotionnel du monde[161] ? Autrement dit, à un retour en force de la passion et du plaisir comme moteurs de l'action ?

---

[158] MAUSS, M., *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, 2e édition, Paris, Presses universitaires de France, 2012 (2007), (« Quadrige », 6), p. 234.
[159] BERTHOUD, G., « Penser l'universalité du don. À quelles conditions ? », *Revue du MAUSS*, n° 23, 2004, p. 354. Voir également CAILLÉ, A., *Anthropologie du don : Le tiers paradigme, op. cit.*, p. 94, 126.
[160] MAUSS, M., *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, *op. cit.*, p. 201.
[161] MAFFESOLI, M., *Le réenchantement du monde : une éthique pour notre temps*, Paris, Perrin, 2009, « Tempus ».

2.2. Les critiques et les diverses interprétations de la théorie maussienne du don

2.2.1. La pensée de Georges Bataille à propos du don : La dépense improductive

De Mauss, on peut dire que Bataille retient et amplifie l'idée d'un don agonistique. Chez cet auteur, en effet, l'idée développée dans des écrits tels que *La part maudite* ou *La notion de dépense*[162] est qu'une société ne se définit pas seulement par la façon dont elle produit des richesses et par les rapports sociaux qui s'articulent à ses modes de production. Elle se définit également par la façon dont elle dépense l'excédent de ses richesses, la « part maudite » (et en quelque sorte sacrée) de son système productif. D'où un éclairage tout à fait révélateur sur des phénomènes tels que le sacrifice, la guerre, les « dépenses somptuaires » qui caractérisent le monde féodal, ou encore le potlatch dans certaines communautés « primitives ». D'où aussi, une mise en évidence de ce qui nous excède, de ce qui excède l'humain. Dans l'excès, il y a quelque chose de profondément humain. En effet, autant l'organisme humain a besoin de se nourrir pour vivre, autant il a besoin de la déjection (rejeter le surplus sous forme d'excréments) pour exister. Ces excréments (ou excédents) représentent la part maudite pour le bon fonctionnement de l'organisme. Par analogie donc, la société aurait besoin pour son fonctionnement et son équilibre, autant de produire et consommer que de dépenser ostensiblement la part maudite improductive. Bataille range dans cette part maudite tout ce qui relève de l'art, de la danse, des spectacles, des architectures somptueuses, de la prostitution, de la guerre, de la destruction volontaire, etc. De ce point de vue, la dépense improductive a une fonction sociale. Selon Bataille, la fonction de la dépense improductive a plus d'importance que la fonction de production et d'acquisition[163]. Le rapport entre les deux fonctions est semblable au rapport entre une « fin » (la production) et son « utilité » (la dépense). La fonction productive (marchande, l'économie, l'infrastructure, la bureaucratie, etc.) n'est utile qu'à travers la fonction dépensive improductive (le don).

« En fait, souligne Bataille, de la façon la plus universelle, isolément ou en groupe, les hommes se trouvent constamment engagés dans des processus de dépense. La variation des formes n'entraîne aucune altération des caractères fondamentaux de ces processus dont le

[162] BATAILLE, G., *La part maudite, précédé de La notion de dépense*, Paris, les Éditions de Minuit, 2011, (« Reprise », 19).

[163] Dans la perspective hétérologique suivie par Philippe Joron, la dépense improductive n'est pas forcément « inutile », ou en d'autres mots, l'utilité n'est pas que du ressort de la dépense dite productive. « Il y a ''de l'inutile qui ne manque pas d'être utile.'' » (JORON, P., *La vie improductive [Texte imprimé] : Georges Bataille et l'hétérologie sociologique*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2009, p. 107, (« Sociologie des imaginaires »).

principe est la perte.[164] » Par conséquent, si nous suivons Bataille, en réalité, ce n'est pas la misère ou la pauvreté qui pose à la société le plus de problème, mais c'est la manière dont s'effectue la dépense de la richesse produite. L'expérience de la déjection nous rappelle que si l'organisme humain n'évacue pas l'excédent excrémentiel, c'est ce dernier qui pourrait nuire à son bon fonctionnement. De la même manière, si notre société elle-même ne trouve pas les moyens adéquats pour détruire ou dépenser l'excédent de sa production, n'est-ce pas celui-ci qui va impacter son bon fonctionnement ? Le phénomène du don, tel qu'il a été observé dans les sociétés indiennes du Nord-Ouest américain, a une fonction symbolique excrémentielle. C'est une sorte de déchet jeté aux pieds du receveur. Ce dernier se retrouve ainsi dans l'obligation de le rendre. Car la conséquence d'une absence de retour est l'humiliation et le mépris. Également, la valeur d'un individu ne dépend pas de l'importance de la richesse accumulée, mais c'est plutôt dans sa capacité de la perdre que l'individu démontre sa valeur. La valeur du chef « kwakiutl » dépend de la dépense ostentatoire qu'il fait de sa richesse plutôt que de son accumulation. Donc, ceci engage une profonde critique du système marchand et de sa logique de profit et de gain. Par exemple, la bourgeoisie moderne se différencie de l'aristocratie féodale parce qu'elle refuse l'injonction à une dépense improductive étendue aux classes populaires. Bataille parle d'une dépense improductive ouverte sur elle-même, c'est-à-dire rationnelle (selon Weber) et dissimulée. Avec l'apparition de la bourgeoisie capitaliste, la dépense improductive se fait au détriment général de la grande masse. L'un des exemples les plus frappants est celui de la philanthropie d'entreprise qui s'est largement généralisée durant ces deux dernières décennies. Contrairement au sens commun[165], cette philanthropie ne se caractérise-t-elle pas par une rivalité entre capitalistes et donc, par une quasi-indifférence en ce qui concerne la relation avec les receveurs ?

2.2.2. La pensée de Jacques Derrida à propos du don : L'impossibilité du don

La pensée de Derrida nous introduit tout d'abord dans le rapport du don au temps. Commentant Mauss à travers ce prisme, il cherche à différencier le don de l'échange (marchand). En effet, le don n'est un don que dans la mesure où il donne au receveur le temps de rendre. Contrairement aux relations commerciales ou contractuelles, dans le don

[164] BATAILLE, G., *op. cit.*, p. 44.
[165] Ce que le sens commun perçoit, c'est l'image d'une philanthropie qui donne aux pauvres et pour les « bonnes causes » humanitaires, mais derrière cette image, nous suggère Bataille, la philanthropie renvoie plutôt à une rivalité entre donateurs bourgeois qui occulte totalement la place du donataire dans le cycle du don.

« il faut que la chose ne soit pas immédiatement et à l'instant restituée[166] ». D'où, les notions telles que l'« attente » et la patience sont primordiales dans le don. Le don impose un « rythme », une « cadence ». S'il en est ainsi, c'est que le don va au-delà de la simple relation de l'échange. Mais, la différence entre don et échange ne s'arrête pas là.

En réalité, pour Derrida, le véritable don n'attend pas de retour, comme le laisserait supposer Mauss dans son Essai : « un cadeau donné attend toujours un cadeau en retour.[167] » Le don n'attend rien en retour, ou ne doit pas être perçu comme tel, c'est-à-dire comme une donation. Mauss confond donc don et échange. Le don n'est un don que s'il apparaît comme une négation, aussi bien pour le donateur que pour le donataire. Autrement dit, le donateur ne doit pas savoir qu'il donne (au risque d'en tirer une quelconque reconnaissance), de même le receveur ne doit pas être reconnaissant (autrement le don s'annule).

Le problème avec cette idée derridienne, notamment, est qu'il n'y a jamais de « présence » en tant que telle, que la donation n'est pas donnée, et donc que c'est peut-être sur fond d'inéchangeabilité que l'énigme du partage est seulement possible. Derrida récuse toute la charge du lien social potentiellement contenue dans le don. Selon Caillé[168], Derrida opte pour une impossibilité du don, non pas dans les termes de la tradition anthropologique et sociologique, mais, selon les termes de la philosophique spéculative. L'idée du don impossible ne peut donc qu'être abstraite et spéculative. Mais en fait, l'attente d'un don, le contre-don ou la reconnaissance d'un don annule-t-elle vraiment le geste du don ?

2.2.3. La pensée de Maurice Godelier à propos du don : La dette éternelle

Chez Godelier, même si tout peut s'échanger dans le don, il y a quand même des biens inaliénables et inéchangeables. Autrement dit, il y a des choses qui sont données ou échangées, et d'autres qui ne sont pas échangeables ou qui ne se donnent pas. L'ensemble de ces biens non aliénables appartient, par exemple, au domaine des objets sacrés dans les sociétés amérindiennes. Par ailleurs, même donné, un bien appartient encore à son donateur originel. Le receveur qui rend un contre-don n'annule pas sa dette en fait, il re-donne le cadeau reçu. Il garde donc encore sur lui une partie de l'autre. Le don crée en quelque sorte une dépendance éternelle, c'est-à-dire une dette qui ne peut s'annuler : « Le don rapproche

[166] DERRIDA, J., *Donner le temps. 1. La fausse monnaie*, Paris, Galilée, 1991 (1998), (« La Philosophie en effet »), p. 60.
[167] *Ibidem*.
[168] CAILLÉ, A., *Don, intérêt et désintéressement : Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres*, Paris, La Découverte, MAUSS, 2014 (1994), (« Recherches »), p. 259-263.

les protagonistes parce qu'il est partage (c'est un opérateur de lien) et les éloigne socialement parce qu'il fait de l'un l'obligé de l'autre.[169] ». L'obligation (de rendre) crée donc de la dette.

Cependant, le don en lui-même crée-t-il de la dette ? N'est-ce pas plutôt l'incapacité ou l'état d'impossibilité pour le receveur de rendre qui engendre de la dépendance et de l'humiliation ? « Toute cette affaire de ''contre-don qui n'annulerait pas la dette'' repose [rait] sur la confusion entre la notion de dette et celle de lien, et se ramène [rait] finalement à une contre-évidence et à une banalité, dans la mesure où toute alliance [...] crée un lien.[170] ».

2.2.4. La pensée de Marcel Hénaff à propos du don : Le don de réciprocité

Hénaff estime que dans les travaux de Mauss la notion de réciprocité est sous-développée, alors même qu'elle apparaît comme le principe fondamental du don. Le concept de réciprocité permet, selon Hénaff, de dépasser la contradiction apparente dans le don, à savoir à la fois l'obligation et la liberté de donner, de recevoir et de rendre. Cette contradiction est l'une des sources de difficulté de Mauss. Mauss s'interroge dès le début de son *Essai* sur les règles de l'obligation de rendre et pas sur celles de l'obligation de donner. Or, ce que le don nous renseigne est que c'est un geste de réciprocité. La réciprocité est donc intrinsèque au don.

Mais il ne s'agit pas de n'importe quel type de don. Hénaff parle surtout d'un don conçu comme un geste cérémoniel dans lequel « la réciprocité [est] inhérente au geste initial de donner[171]». Le don cérémoniel est d'abord et avant tout un don de réciprocité. Le don cérémoniel est toujours réciproque. La réciprocité suppose (dans le cadre du don cérémoniel) une entente, un accord, une reconnaissance, une alliance entre deux partenaires. Le but premier n'est pas d'échanger des ressources. Les biens, même échangés, sont d'abord symboliques. Par conséquent, selon Hénaff, le don maussien est un don cérémoniel. Il ne s'agit donc pas d'un don gracieux unilatéral et qui se fait par plaisir, par exemple des parents à leurs enfants, ou des amis à leurs amis. Dans le cas du don gracieux, les objets sont, certes, symboliques, mais le don gracieux n'attend aucun retour. Le don maussien n'est pas non plus un don de solidarité, dans le sens d'un don moral visant à assister les victimes d'une catastrophe naturelle ou d'une pauvreté chronique. La réciprocité dans le don maussien n'a

[169] GODELIER, M., *L'énigme du don*, Paris, Flammarion, 2008, « Champs », p. 21.
[170] TESTART, A., *Critique du don : études sur la circulation non marchande*, Paris, Éd. Syllepse, 2007, (« Matériologiques »), p. 235.
[171] HÉNAFF, M., « Mauss et l'invention de la réciprocité », *Revue du MAUSS*, n° 36, vol.2, 2010, p. 74.

pas non plus à voir avec les principes de l'égalité (étatique), ni avec ceux de l'équivalence (du marché). Le don, contrairement au contrat, va au-delà du bien échangé (reçu ou donné), il vise la réciprocité. Il est même un don de réciprocité. La réciprocité dans le contrat est limitative. Les deux systèmes (don et contrat) impliquent une obligation de retour, mais au niveau du contrat la réciprocité est fondée sur l'équivalence et est impersonnelle. Alors que, dans le don elle « implique une conception opposée : [elle] se situe au-delà de la simple symétrie et de la quantification stricte ; [elle] ne se soumet pas à des limites de temps ; [elle] vise une valeur symbolique et festive ; [elle] vaut comme engagement de soi. [...] Il s'agit bien d'un autre univers qui a trait à des relations sociales plus larges et plus fondamentales.[172]»

La réciprocité suppose aussi de l'intentionnalité, le désir de rester dans le jeu. Une autre façon privilégiée qui permet de dépasser la contradiction obligation-liberté est de faire appel à la notion d'intentionnalité. Le receveur désire rester dans le cycle créé par le donateur, il fait en sorte donc de donner à son tour. Dans le même sens, le principe de la réciprocité permet de comprendre le concept du « hau » qui, selon Hénaff, se résume de la façon suivante : Lorsqu'un individu A donne à un individu B, B a la possibilité de rendre à C, C à D, et ainsi de suite sans que le don initial retourne véritablement à A. Ce retour s'effectue en fait de façon indirecte : lorsque B donne à C, c'est indirectement à A qu'il rend. Il s'agit d'une réciprocité différée (et non immédiate comme dans le cas du contrat). C'est ce que Mauss conceptualisera plus tard, après l'*Essai*, sous l'expression de « réciprocité alternative indirecte » entre générations. Chaque génération se comporte comme si « le don en retour se fait en faveur de ceux qui viennent. Comme si chacun répliquait à la génération précédente en la reconnaissant dans la génération suivante[173]». De ce fait, on sort de la relation duelliste, voire antagoniste entre receveur et donneur. Le don « institue une solidarité qui dure à travers les générations[174] ». C'est donc un « mécanisme social » qui permet de faire du lien : « En donnant à ceux qui viennent, je rends à ceux qui partent[175]». Soulignons ici très brièvement, avant de problématiser cette question dans la sous-section suivante, le caractère heuristique de ce principe de « solidarité alternative indirecte » pour analyser les rapports entre les alsieur.e.s et les parties prenantes de l'interaction au « Sud ». Dans certains cas, en effet, une

[172] *Ibid.*, p. 75.
[173] *Ibid.*, p. 83-84.
[174] *Ibidem*.
[175] *Ibidem*.

famille qui reçoit de l'aide donne volontairement en retour à d'autres familles, soit par le biais de l'association soit directement à un tiers.

Cela étant, contrairement à ce que pense Hénaff, le don n'est pas par nature cérémoniel[176]. Il n'y a pas de don purement cérémoniel, pas plus qu'il n'y a pas de don économiquement ou moralement pur en soi. Tout dépend du sens que les participants de l'interaction attribuent aux présents donnés ou reçus, de même que du contexte. C'est là qu'apparaît avec force la question des « valeurs » dans le don, et aussi dans la « solidarité ». Comment les intervenants se représentent-ils leur geste ? Quels sens donnent-ils à l'acte de donner ?

2.2.5. La pensée de Alain Testart à propos du don : Pour une critique de Mauss à propos des « dons échangés »

Testart nous invite justement à ne pas confondre le sens du verbe « donner » avec le nom « donation ». « Donner » revêt un double sens. La notion de « don » est différente du verbe « donner », au sens de « *dare* », mais elle se rapproche du verbe « donner », au sens de « *donare* ». Dans ce second sens, « don » est égal à « donation ». Donc, donner un don ou faire une donation c'est « fournir à titre gratuit[177] », mais « donner », au sens de « *dare* », c'est « fournir à titre payant, [c'est] le contraire de faire un don[178] », c'est échangé.

Dès lors, on retrouve chez Testart la même critique que Derrida adressait à Mauss, à savoir le fait qu'il confond don et échange. Pour Testart, « l'expression maussienne d'''échange de dons'' est, au sens strict, contradictoire[179] ». Il va développer une idée du don au sens juridique. Son interprétation du don relève strictement du domaine du droit. Il réduit ainsi la notion de don à celle de la gratuité sans obligation quelconque. Le fait de solliciter (au sens de réclamer) quelque chose en retour (un contre-don) annule le don. De même, le fait d'exiger (un droit de) quelque chose en retour annule la nature du don. Par contre, en soi « l'existence du contre-don n'annule pas la nature de don de mon geste. [...] Le fait d'attendre un contre-don n'annule pas la nature de don de mon geste. [...] Le fait de solliciter (souhaiter) un contre-don n'annule pas la nature de don de mon geste. [...] Un don peut être attendu, sollicité [le mendiant par exemple], mais pas exigé sans perdre son caractère de don[180] ». Le don est sans contrepartie. La contrepartie n'est pas nécessaire, elle n'est pas une condition du don, elle n'est pas demandée, elle n'est pas obligatoire, mais elle demeure une possibilité.

[176] TESTART, A., *Critique du don : études sur la circulation non marchande*, *op. cit.*, p. 237-238.
[177] *Ibid.*, p. 7.
[178] *Ibidem*.
[179] *Ibid.*, p. 20.
[180] *Ibid.*, p. 19, 22.

Autrement dit, la contrepartie n'est pas exigée, mais le don donne la possibilité d'espérer une contrepartie. Dans le don, la contrepartie n'a aucune exigence juridique. Dans ce sens, selon Testart, « il faut dire nettement, contre la formule de Mauss, qu'il n'y a pas et ne peut y avoir d'''obligation de rendre'' dans le don. Car si cette obligation était, ce ''don'' serait un don d'échange.[181] »

Le don et l'échange sont deux notions qui se caractérisent par un dénominateur commun : celui d'être un « transfert ». L'échange est un transfert régulier, tandis que le don est un transfert irrégulier. De plus, dans l'échange les protagonistes s'engagent, alors que dans le don personne ne s'engage pour quoi que ce soit. Somme toute, « dans l'échange marchand, ce sont les rapports entre les choses qui commandent la relation échangiste. Dans l'échange non marchand [c'est-à-dire dans le don], ce sont les rapports personnels d'amitié qui prédominent sur la relation échangiste[182] ».

Sous ce principe de la différenciation entre le don et l'échange, Testart va jusqu'à invalider la thèse de Mauss sur le (système d'échange) « kula ». Puisqu'il est par nature obligatoire, le « kula », par exemple, tel qu'il est pratiqué dans les îles trobriandaises, ne relève pas du don, mais de l'échange. Par ailleurs, dans le « kula » il est question de sanction (par la sorcellerie par exemple) et de principe d'équivalence (qui est un principe marchand). « À l'inverse du kula, le potlatch consiste en dons et contre-dons. [...] Il n'y a pas de demande de contrepartie dans le potlatch parce que c'est un don. C'est donc à tort que l'on [Mauss] rapproche potlatch et kula : ces deux institutions relèvent de catégories différentes[183] ». Par ailleurs, contrairement aux idées reçues, le don, en soi, n'infériorise pas le receveur, il l'honore. C'est l'état d'incapacité dans lequel peut se retrouver le donataire qui amène à l'humiliation. D'où alors la nécessité de prendre en compte le contexte dans lequel se déroule les interactions du don.

Nous conclurons cette présentation par une critique de la critique de Testart à propos du don maussien. Tout d'abord, la distinction entre don et échange que propose Testart est une distinction de droit (au sens juridique). Sous ce rapport, peut-on invalider la thèse maussienne des « dons échangés » ? De plus, (et c'est peut-être là un début de rupture entre les concepts de solidarité et du don) la notion d'engagement ne se détermine pas uniquement par rapport à une contrepartie. On peut s'engager à donner une contrepartie (dans le cas d'un

[181] *Ibid.*, p. 36.
[182] TESTART, A., *op. cit.*, p. 145.
[183] *Ibid.*, p. 42-46.

contrat), mais on peut également s'engager subrepticement à rester dans le jeu de la relation créée par le don (Hénaff, Caillé), ou à agir dans le sens de faire perdurer la relation[184]. L'observation des pratiques des très petites associations locales engagées dans la solidarité internationale (ALSI) nous permet d'émettre quelques réserves vis-à-vis de l'interprétation de Testart sur les notions tels que l'engagement et la contrepartie. Chez les ALSI, il peut y avoir une autre forme d'engagement qui ne relève pas de la contrepartie, il s'agit d'un engagement réciproque dans le jeu de la relation. Pour terminer, les pratiques de solidarité (ou du don) ont quelque part des liens avec les questions de marché et de l'impôt (les réductions d'impôts par exemple pour les donateurs), elles ne doivent donc pas être ignorées dans l'analyse, contrairement à Testart qui veut les maintenir séparer au plan théorique. L'expérience des ALSI et des PPA (parties prenantes des pays d'accueil) montre que dans la solidarité (internationale) il y a du don. Autrement dit, il y a de la gratuité et de l'intérêt ; de la reconnaissance et de la compétition entre villages récipiendaires par exemple, voire entre ALSI ; de l'amitié, de l'alliance sans fusion. Mais aussi, il y a de l'engagement sous toutes ses formes. Bref, il y a des conditionnalités et des inconditionnalités, des enjeux économiques, politiques, et aussi culturels.

2.2.6. Le M.A.U.S.S : Mouvement anti-utilitariste en sciences sociales

Le M.a.u.s.s, comme sa dénomination l'indique, est un regroupement de chercheurs autour d'une revue qui s'efforce de présenter une lecture homogène de la théorie de Marcel Mauss. La revue rassemble plusieurs auteurs issus des sciences sociales aux intérêts divers, mais ayant en partage l'analyse de notre société « en clé de don[185] ». Car pour le M.a.u.s.s, « Mauss nous offre une pensée du rapport social irréductible aux paradigmes dominants et rivaux de l'individualisme et du holisme méthodologiques, un « tiers paradigme », le paradigme du don[186] ». Nous nous centrerons ici sur deux tenants principaux du Mouvement, en fonction du degré de pertinence de leurs analyses, au regard de la problématique qui nous concerne. Il s'agit de : Alain Caillé (en France) et Jacques Godbout (au Canada).

[184] C'est-à-dire, rendre régulier au sens de Weber.
[185] FALAFIL, « Quel paradigme du don ? En clé d'intérêt ou en clé de don ? », *Revue du MAUSS*, n° 27, vol. 1, juin 2006. [En ligne : URL : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2006-1-page-127.htm, consultée le 26 décembre 2017].
[186] CAILLÉ, A., *Anthropologie du don : le tiers paradigme*, Paris, La Découverte, 2007 (Desclée de Brouwer, 2000), « La Découverte-poche. Sciences humaines et sociales ».

Pour un paradigme du don : Alain Caillé

Contentons-nous d'abord de présenter, sous forme d'encadré, ce qu'il convient d'appeler l'idéal-type d'un « paradigme du don », tel qu'esquissé par Caillé. Nous en tirerons ensuite toutes les conséquences aux plans théorique et empirique dans la section *2.3. La solidarité entre don de reconnaissance et don de réciprocité*.

Encadré 2: Le don : un tiers paradigme ?

Le don, selon Marcel Mauss, se présente comme « un ''phénomène social total''. Entendons : même effectué par des individus particuliers (des personnes, plutôt), il concerne l'ensemble des dimensions de l'action et il résonne dans la chair de toute société. Traduisons : au-delà de toute dimension utilitaire, il est par essence symbolique ; il est symbole par excellence, ce qui anime l'ensemble de l'activité symbolique. Amplifions : il est coextensif au symbolisme. Non seulement les dons sont des symboles, mais les symboles sont ou doivent être compris comme des dons [ou comme du lien, de l'alliance entre les choses, les êtres]. Le paradigme du don peut donc être compris également comme un paradigme du symbolisme. Posons qu'il existe deux grands paradigmes en sciences sociales (deux grandes manières légitimes de questionner et de répondre). L'individualisme (méthodologique) prétend faire dériver toutes les actions, règles ou institutions des calculs, plus ou moins conscients et rationnels, effectués par les individus, posés comme seuls réels. Le holisme (culturalisme, structuralisme, fonctionnalisme, etc.) pose au contraire que l'action des individus (ou groupes, classes, ordres, etc.) ne fait qu'exprimer ou actualiser une totalité a priori, qui lui préexiste, et qui apparaît ainsi à son tour comme seule réelle. Or le don est incompréhensible pour ces deux paradigmes, le premier le dissolvant dans l'''intérêt'' et le second dans l'obligation. Le paradigme du don ne nie l'existence d'aucun de ces deux moments, de l'individualité ou de la totalité, mais il refuse de les prendre comme des données. Partant de l'interrelation généralisée entre les personnes, et se demandant comment s'engendrent, concrètement et historiquement, les deux moments opposés – celui de l'individualité et celui de la totalité -, le paradigme du don fait de ce dernier (du symbole, du politique) l'opérateur privilégié, ou pour mieux dire, spécifique, de la création du lien social. […] Le paradigme du don reconnaît pleinement la force des intérêts et l'effectivité de l'obligation, mais il les dialectise en suggérant comment ils doivent être pensées dans le cadre d'une théorie pluridimensionnelle et paradoxale de l'action, déjà clairement présente chez M. Mauss. La triple obligation de donner est en effet une obligation de liberté (de spontanéité). Et, dans ce cadre, l'action est à la fois, et dans des proportions toujours variables et instables, ''intéressée'' et ''désintéressée''. […] Première traduction : l'opposition de l'obligation et de la liberté (de la créativité) se redouble d'une opposition entre l'intérêt personnel, l'intérêt pour soi, et l'intérêt à l'alliance ou à l'amitié, l'intérêt pour les autres (alias, le désintéressement). Il y a donc quatre dimensions de l'action, irréductibles les unes aux autres. […] Le don n'est donc nullement ''désintéressé''. Simplement, il donne le privilège aux intérêts d'amitié (d'alliance, d'aimance, de solidarité, etc.) et de plaisir et/ou de créativité sur les intérêts instrumentaux et sur l'obligation ou la compulsion. L'acharnement des religions ou de nombreux philosophes à chercher un don pleinement désintéressé est donc sans objet. Il repose d'ailleurs sur une confusion entre désintéressement et désintérêt. Le don ne doit pas être pensé sans l'intérêt ou hors de lui, mais contre l'intérêt instrumental. Il est ce mouvement qui, aux fins de l'alliance ou (et) de la création, subordonne les intérêts instrumentaux aux intérêts non instrumentaux. Aux passions. »

CAILLÉ, A., *Anthropologie du don : le tiers paradigme*, Paris, La Découverte, 2007 (2000, Desclée de Brouwer), « La Découverte-poche. Sciences humaines et sociales », p. 125-127.

Pour résumer, le paradigme du don est fondamentalement un paradigme du symbolisme. Dans ce sens, le don est opérateur de lien social. Par ailleurs, le paradigme du don entrevoit le don à la fois comme inconditionnel et obligatoire, intérêt pour autrui et intérêt pour soi. En d'autres termes, le paradigme du don tient compte de la complexité de l'action, et de ses contradictions. Cependant, il accorde un intérêt particulier pour les actions (les préoccupations) non instrumentales (alliance, amitié, passions, etc.).

Le don aux étrangers : L'apport de Jacques T. Godbout

L'idée que Godbout met principalement en avant dans *L'esprit du don*[187], est celle des caractéristiques du don moderne. Partant du constat que le don a, en général, un caractère « tabou » dans les sociétés contemporaines, en raison du fait que la plupart des gens tentent de le confiner dans la sphère privée individuelle, Godbout montre, en effet, la spécificité du don moderne. À l'instar de Caillé, il va d'abord définir le don comme un système différent des systèmes marchand et étatique[188]. Il ne le réduit pas non plus à la sphère des socialités primaires domestiques ou familiales. Le don forme un système social propre, car il est fondé sur des « relations proprement sociales[189] » de « personnes à personnes[190] ». Pour Godbout, le don sert donc, avant tout, à cimenter les relations interpersonnelles. C'est un « système d'échange social[191] » situé entre gratuité et intérêt. La finalité du don est de créer du lien social. Le don est ainsi un mode particulier de circulation des biens au service du lien. Il peut s'agir de biens matériels, de biens immatériels, une danse, une magie, un nom, un être humain, une guerre, un allié. Autrement dit, tout ce dont le partage est possible, fait sens et peut créer chez l'autre des obligations ou une dette. Voilà pourquoi les gens qui refusent un don ne rejettent pas seulement les biens ou les cadeaux, mais rejettent aussi et surtout la relation que suppose le don.

Chaque culture a un langage du don, chaque don revêt un sens particulier. Critique donc de Mauss, qui ne voyait dans le don moderne qu'une sorte de survivance du don archaïque. Selon Godbout, le don moderne a sa propre spécificité. Il se retrouve dans toutes les

[187] GODBOUT, J., *L'esprit du don*, Paris, La Découverte, 2007 (1992), (« La Découverte-Poche », 86).
[188] Godbout considère le marché et l'État bureaucratique comme des « dispositifs anti-dons », car selon lui ces deux entités rejettent le système communautaire des sociétés traditionnelles et des groupes dont la logique d'existence ou de fonctionnement tient grâce au don. (GODBOUT, J., *op. cit.*, p. 28).
[189] *Ibid.*, p. 23.
[190] *Ibid.*, p. 26.
[191] *Ibid.*, p. 27.

sphères de la vie sociale : domestique, marchande, étatique et anonyme[192]. Le don a une importance dans les sociétés modernes, non seulement à travers les échanges de biens et services, mais surtout dans les échanges de paroles, car la communication a l'apanage d'instaurer la relation[193]. L'une des expressions significatives du don moderne se retrouve dans la sphère du « don aux étrangers », aux anonymes.

Le don aux étrangers ou aux inconnus « est [...] une spécificité moderne[194] », car il apparaît comme une autre sphère, une quatrième sphère plus précisément. Ce type de don ne relève pas de la charité, ni du don religieux en général (aumône), quoique, pourrait-on dire, « les religions ont toujours encouragé ce type de don, notamment le christianisme[195] ». Il n'appartient pas aussi à la sphère des liens primaires du don domestique.

> C'est un type de don qui permet aux « gens ordinaires de manifester un altruisme qui déborde la sphère des rapports personnels. [Ce sont] toutes ces formes de circulation de biens et de services entre étrangers (don du sang, AA) fonctionnant hors du marché, et sans emprunter par ailleurs la voie de la redistribution étatique, c'est-à-dire qu'ils sont entièrement volontaires, spontanés. [...] Il s'agit bien de rapports entre inconnus, et donc n'appartenant pas non plus à la sphère domestique. Ni au marché, ni à l'État, ni au domestique[196] ».

L'ensemble constitué par le don aux étrangers comprend : le don du sang, le don d'organes, les alcooliques anonymes (AA), le bénévolat, le don humanitaire, la philanthropie, etc. Mais chacun de ces dons se distingue par le « degré d'inconnu », soit minimal (bénévolat, groupes d'entraide), maximal (don de sang ou d'organes, philanthropie) ou moyen (aumône)[197].

Les relations ALSI-PPA se classeront donc prioritairement dans le premier groupe (des « dons aux étrangers familiers »), avec quelques adaptations près en fonction du rôle et de la position des participants (adhérents, parrains-marraines, membres actifs, membres actifs fondateurs, donataires-correspondants, donataires directs). Cependant, Godbout ne semble

---

[192] Godbout distingue quatre sphères du don : la sphère domestique (amis, famille, cadeaux de fêtes, héritage), la sphère publique (l'État), la sphère marchande (le marché) et la sphère du don aux étrangers (don d'organe, don de sang, don humanitaire, les alcooliques anonymes (AA)).

[193] On remarque déjà là l'une des fonctions importantes du langage défini dans la philosophie pragmatique de la solidarité.

[194] GODBOUT, J., *op. cit.*, p. 91.

[195] *Ibid.*, p. 113.

[196] *Ibid.*, p. 91.

[197] Godbout distingue « trois types de don aux étrangers : - le don aux étrangers inconnus, caractérisé par l'absence de lien direct donateur-donataire (philanthropie, don de sang, don d'organes, etc.) ; - le don aux étrangers connus, caractérisé par un contact direct ponctuel et le plus souvent unique (comme dans le cas de l'aumône ou du Samaritain) ; - le don aux étrangers familiers. Dans ce dernier type, les contacts directs entre le donateur et le receveur sont multiples et s'étendent dans le temps : bénévolat, groupes d'entraide. [...] On est à la limite des liens primaires. Mais il est rare que ce seuil soit franchi. » (GODBOUT, J., *Le don, la dette et l'identité : homo donator versus homo œconomicus*, Paris, La Découverte, 2000, (« Recherches »), p. 78-79).

pas prendre en considération cet aspect hétéroclite du don aux étrangers que constitue le don humanitaire. Il le réduit trop vite à la philanthropie. Bien sûr, l'on ne peut qu'être d'accord avec lui sur la critique du « don » philanthropique, car dans ce type de don, le donataire n'est généralement pas présent dans la relation. Tout tend à se passer entre donateurs, « dans l'ignorance des receveurs[198] ». Or, lorsqu'on sort du cadre philanthropique, on retrouve des milliers de petites associations ici (au « Nord ») composées de gens ordinaires tissant des liens de solidarité qui prennent du sens seulement dans les interactions avec les populations locales là-bas (au « Sud »).

2.2.7. Discussion et critiques autour du M.a.u.s.s. : Frédéric Lordon et l'intérêt souverain

Frédéric Lordon est un économiste et philosophe français d'inspiration spinoziste. Le thème central dans ses écrits, tels que *L'intérêt souverain. Essai d'anthropologie économique spinoziste* ou encore *Anti-humanisme théorique, humanisme et religion*, est celui d'une critique du don. Plus précisément, une critique du don tel que porté principalement par le M.a.u.s.s. En effet, selon lui, le M.a.u.s.s. s'est érigé originellement sur une conception du don comme désintéressement, c'est-à-dire le beau geste, le sacrifice de soi. Godbout ne suggérait-il pas « de voir dans ''la pensée du don'' une arme ''pertinente pour résister à la mondialisation marchande''[199] » ? De même, Caillé envisage-t-il une subordination des « intérêts instrumentaux » aux « intérêts non instrumentaux » ? D'abord, opposer don et intérêt (utilitariste) comme le font les M.a.u.s.siens, pour ensuite concevoir le don comme intérêt et désintéressement relève au moins d'une certaine confusion dans les termes. Aussi, les théories du don élaborées dans le cadre du M.a.u.s.s sont tombées dans le piège de la fiction collective des pratiques du don/ contre don. Car, comment peut-on poursuivre, dans le cadre d'un paradigme du don, un intérêt pour autrui et en même temps un intérêt pour soi ? Autrement dit, comment concilier intérêt et désintéressement ?

Caillé, par exemple, dans *Don, intérêt et désintéressement*[200], tente de répondre à cette interrogation. Il propose, d'abord, de distinguer, pour le concept de l'« intérêt », entre un « intérêt à », qui veut dire un intérêt instrumental, et un « intérêt pour », qui veut dire par

[198] GODBOUT, J., *Ce qui circule entre nous : donner, recevoir, rendre*, Paris, Éd. du Seuil, 2007, (« La couleur des idées »), p. 194. [On retrouve donc ici la même critique au sujet de la dépense improductive de la bourgeoisie capitaliste chez Bataille].
[199] LORDON, F., « Anti-humanisme théorique, humanisme et religion », *Revue du MAUSS*, n° 27, vol.1, juin 2006, p. 108.
[200] CAILLÉ, A., *Don, intérêt et désintéressement : Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres, op. cit.*, p. 276-277.

plaisir, passion pour. D'autre part, il faut différencier le « désintéressement », qui veut dire la non poursuite de l'intérêt instrumental (le renoncement, le sacrifice), du « désintérêt », qui veut dire absence d'intérêt pour. Concrètement, pour Caillé et les M.a.u.s.siens, le « désintéressement » propre au don ne veut pas dire « désintérêt », c'est-à-dire absence de plaisir pour ou d'intérêt pour. « Intérêt à » et « intérêt pour » peuvent alors s'interpénétrer. En conséquence, chercher à concilier « intérêt » et « désintéressement » ne relève pas du non-sens, comme semble le faire croire Lordon, puisqu'on peut avoir intérêt à agir (utilité) et en même temps prendre du plaisir (agir par passion). Par exemple, un professeur peut avoir intérêt à enseigner (pour gagner sa vie), mais, en même temps, prendre du plaisir à enseigner (avoir la passion de l'enseignement).

À l'inverse, Lordon va élaborer un autre cadre conceptuel pour, affirme-t-il, se sortir des fausses oppositions. L'alternative notionnelle qu'il propose est celle de l'intérêt souverain : « Le don [...], comme d'ailleurs toute action humaine, reste infailliblement pris dans l'orbite de l'intérêt souverain[201] ». D'un point de vue théorique, il suppose une interprétation moniste de l'action humaine. L'intérêt souverain est une sorte d'« intérêt généralisé » (le « conatus »), c'est-à-dire intérêt pour la persévérance dans la conservation de son être, une existence pour soi-même, non pas véritablement consciente et rationnelle. Le conatus suppose à la fois un « intérêt pour » (plaisir) et un « intérêt à » (utilitariste). « Une activité fondamentalement intéressée à soi peut passer par le don à autrui. [...] Le don intéressé cohabite avec la croyance en son propre désintéressement, c'est-à-dire comment le sujet donateur se dissimule à lui-même ses mobiles véritables[202] ». Le désintéressement, dans ce cas, est un instrument afin de parvenir à l'intérêt souverain, c'est-à-dire la conservation de soi.

Cette notion de *conatus* ou de l'intérêt souverain, en réalité, ne va pas à l'encontre du principe du don/contre don. Le don/contre-don offre en effet une solution pratique entre avantage pour soi et avantage du groupe, en ce qu'il régule la violence née de la transformation de l'avantage pour soi en avantage sur les autres. Le problème du *conatus* est à l'endroit du don moral (notamment le don charitable, désintéressé). Lordon se demande ce qu'il y a en contrepartie à ce renoncement. La contrepartie se situerait, selon lui, dans la substitution des affects. Notamment, en présence de la tristesse d'autrui j'éprouve personnellement de l'empathie. Donc, mon élan de charité, provoqué par la tristesse d'autrui,

[201] LORDON, F., *op. cit.*, p. 109.
[202] *Ibidem*.

vise, au premier abord, non pas seulement à soulager la tristesse d'autrui, mais aussi, et fondamentalement à éviter la tristesse à moi-même. Le principe du *conatus* consiste alors dans la recherche des affects positifs et l'évitement des affects négatifs (c'est le principe de la persévérance pour soi). Le don moral et charitable n'échappe pas à ce principe. Mais, pourrait-on être tenté de demander à Lordon, comment expliquer alors le comportement ou l'attitude de ceux chez qui la tristesse et la souffrance d'autrui ne suscitent aucune réaction, ou tout au moins la recherche du soulagement de cette tristesse d'autrui ?

L'individu n'agit pas tout le temps dans le but de sa propre conservation. En plus, tout le monde n'adopte pas un comportement charitable, mais parfois les gens choisissent dans certains cas quel genre de souffrance ils vont soulager ou pas, notamment au nom du principe de liberté ou de spontanéité cher au M.a.u.s.siens. Cependant, un tel principe ne suffit pas dans la pratique. Il faut prendre en compte certains dispositifs sociaux. D'où le lien avec l'autre notion également chère aux M.a.u.s.siens, celle de l'obligation qui entre en collusion avec la spontanéité du donateur. Par exemple, l'adhésion aux ALSI n'a rien d'accidentel. La plupart des adhésions se font dans le cadre d'un dispositif social (familial, trajectoires personnelle et professionnelle, réseau amical, etc.), autre que le seul souci de se donner « bonne conscience ». Par ailleurs, ce n'est pas toujours la recherche du plaisir psychique qui guide une action généreuse, le plaisir peut aussi être la conséquence de l'action, et pas seulement la cause. D'un côté, Lordon postule un monisme causal, expliquant que toute action humaine est générée par le *conatus* ou bien, que le *conatus* est le moteur de toute action. Mais de l'autre, pour expliquer comment on peut être à la fois intéressé et renoncer à l'intérêt, il brandit le pluralisme causal (le *conatus* suppose à la fois plaisir et utilité), rejoignant ainsi à mi-chemin la pensée du M.a.u.s.s. C'est-à-dire que, l'individu est constitutivement « traversé par la tension entre intérêt pour soi et pour autrui et entre obligation (répétition) et liberté (invention)[203] ».

2.3. La solidarité entre don de reconnaissance et don de réciprocité

Ce que nous apprend le courant maussien du don est qu'il n'est pas gratuit, même s'il y a de la gratuité dans le don (Godbout). Le don est inconditionnel, mais obligatoire (Caillé). Il oscille entre altruisme et intérêt pour soi (le M.a.u.s.s.). Bref, le don met en évidence deux sortes de problématiques : une problématique de la reconnaissance et une problématique de

[203] FALAFIL, « Quel paradigme du don ? En clé d'intérêt ou en clé de don ? Réponse à Lordon », *op. cit.*, p. 135.

la réciprocité. Quelles relations ces deux problématiques de la reconnaissance et de la réciprocité entretiennent-elles avec la conception pragmatiste de la solidarité, telle que nous l'avons présenté dans la première partie de ce chapitre ? Mais aussi, quelles réflexions engagent-elles au plan de l'analyse de la solidarité (internationale) ?

2.3.1. Solidarité, don et problématique de la reconnaissance

L'un des points d'articulation entre le don et la solidarité (pragmatique) est la notion de reconnaissance. Toutefois, le don maussien dépasse le seul cadre de la reconnaissance intersubjective, il vise aussi et surtout l'établissement de la reconnaissance par le politique (c'est-à-dire entre groupes).

2.3.1.1. Demande de reconnaissance ou lutte pour la reconnaissance : Le « kula » ou le « potlatch » ?

Le concept de don et celui de la reconnaissance s'imbriquent réciproquement et prennent leur signification à travers une problématique commune. Pour l'un ou l'autre, s'agit-il d'une demande (pacifique) de reconnaissance (le kula) ou plutôt, d'une lutte (agonistique) pour la reconnaissance (le potlatch) ? Dans le cadre de la théorie maussienne du don, « le potlatch, la distribution des biens est l'acte fondamental de la ''reconnaissance'' militaire, juridique, économique, religieuse, dans tous les sens du mot[204] ». En tant que prestation agonistique, en effet, le potlatch est une institution (une fête) où s'échangent des cadeaux et où s'invitent seulement des personnes capables de recevoir, mais aussi de rendre des présents, voire jusqu'à la destruction des richesses. Cette fête instaure un principe de lutte et de rivalité entre les chefs. Il y a aussi le facteur d'instabilité (l'incertitude) des successions qui favorise la lutte. Il s'agit d'une lutte de générosité et par la générosité qui permet d'établir une hiérarchie. L'enjeu de cette lutte c'est l'honneur (le « mana », c'est-à-dire, ne pas perdre la face) des protagonistes. Il y a donc un enjeu majeur de reconnaissance. « On ''reconnaît'' le chef ou son fils et on lui devient ''reconnaissant''[205] ». Dans le langage pragmatique de la solidarité, la lutte pour la reconnaissance est une lutte par l'engagement, la revendication, mais aussi par les conflits sociaux, les manifestations collectives. Si, selon Honneth, la problématique de la reconnaissance ne débouche pas toujours sur une lutte, pour Mauss, il faut éviter le côté destructif de la lutte (le potlatch) et aller vers le côté positif (le kula)[206]. Principe cérémoniel d'échange de biens, le système d'échange kula se distingue ainsi du

[204] MAUSS, M., *Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, *op. cit.*, p. 147.
[205] *Ibidem*.
[206] *Ibid.*, p. 18.

potlatch, non seulement, par l'absence de rivalité et la destruction des présents, mais aussi, par une stabilité des successions. L'enjeu ici n'est pas le pouvoir, mais c'est de se faire des partenaires (de prestige). « [Le] kula fonctionne donc suivant un principe de réciprocité rituelle entre des personnes qui s'attachent les unes aux autres par des échanges réguliers[207]». Le caractère distinctif du kula est la réciprocité qu'il vise à établir entre les interlocuteurs.

Nous pouvons tirer deux conséquences de la théorie du potlatch et du kula : le don est soit un mode de domination à travers la lutte pour la reconnaissance (par le don), soit un lieu de constitution des relations réciproques. L'interprétation par la théorie honnethienne renvoie la lutte pour la reconnaissance à la méconnaissance de la valeur d'autrui et par le maintien de l'autre dans l'humiliation, dans le déni de sa reconnaissance. Honneth, en réalité, ne parle pas d'une lutte ouverte (en permanence), mais plutôt en termes de demande de reconnaissance. Lutte de générosités, mais aussi demande de reconnaissance de ses générosités, de ses valeurs, de ses capacités, de ses qualités. Le concept de reconnaissance (dans la philosophie pragmatiste) acquiert ainsi un sens plus compréhensible dans le don, et vice-versa.

Mais le don précède la reconnaissance. Il est la base même de la reconnaissance, puisque, selon Mauss, c'est l'un des fondements de nos sociétés. Il faut donner quelque chose avant qu'on puisse te (la) reconnaître. S'il n'y a pas de don, il ne peut y avoir de la reconnaissance. Comme l'écrit Francesco Fistetti, « dans la société planétaire, toutes les cultures sont en quête de reconnaissance[208] » de leur valeur, de la valeur de ce qu'elles donnent. Plus spécifiquement, cette quête de reconnaissance signifie pour les peuples, une demande, mais cette demande peut se muer en conflit, en une lutte pour « l'hégémonie[209] » de la valeur d'une culture sur l'autre. Ce conflit, cette lutte hégémonique, c'est ce que Frédéric Lordon traduira en termes de « lutte de reconnaissance » et pas seulement « lutte pour la reconnaissance ». Dans ce sens, la lutte devient une lutte exacerbée qui ne peut s'annihiler que grâce au phénomène du don/contre don.

Ainsi, la théorie de reconnaissance conjuguée aux théories du don permet de trouver une interprétation concrète aux expériences de solidarité. En particulier, l'expérience de solidarité entre alsieur.e.s et PPA (parties prenantes des pays d'accueil) peut s'interpréter en termes d'enjeux de reconnaissance réciproque à partir de ce qui se donne, de ce qui se reçoit

[207] *Ibid.*, p. 17.
[208] FISTETTI, F., « Une société de la reconnaissance est-elle possible ? », *Revue du MAUSS*, n° 32, vol. 2, novembre 2008, p. 427.
[209] *Ibid.*, p. 428.

et de ce qui est reconnu comme capacité de donation. Le don permet effectivement de comprendre la circulation de la valeur de ce qui est mutuellement reconnu entre et par les uns et les autres. Pas de receveur définitif ni de donateur définitif, chaque protagoniste alterne entre le statut de donateur et celui de donataire. Dans ce sens, la problématique de la reconnaissance, en termes de lutte (potlatch) ou d'alliance (kula), apporte une compréhension sur la manière dont l'inclusion chez Pensky, le consensus chez Habermas et le pragmatisme chez Rorty, prennent un sens réellement pratique. Par exemple, les mutations en termes de demande de participation des parties prenantes du « Sud » expriment-elles une demande de reconnaissance ou une rupture, ou une remise en cause du système classique de l'aide ? Si la philanthropie est souvent interprétée comme une sorte de potlatch entre donneurs (Godbout, Bataille), nous nous interrogeons sur la manière dont la solidarité internationale peut engendrer une lutte symbolique (de valorisation) entre villages receveurs par exemple, voire se greffer sur une rivalité (politique) entre acteurs locaux, ou encore traduire une solidarité (stratégique) entre familles aidées et entre celles-ci et les intermédiaires locaux ? Par ailleurs, en quels termes se formule la demande de reconnaissance du don ici et, en quels termes se formule-t-elle là-bas ? Plus largement, existe-t-il un langage universel du don et de la reconnaissance ?

2.3.1.2. De la reconnaissance au don, ou du don à la reconnaissance : Primauté du lien ou primauté du bien ?

L'un des débats qui apparemment a suscité une vive controverse entre Hénaff et les auteurs du M.a.u.s.s. (Caillé, Godbout)[210] est celui de savoir s'il faut partir de la reconnaissance pour comprendre le don, ou plutôt, s'il faut partir du don (ou de la circulation des biens) pour comprendre le processus de reconnaissance (c'est-à-dire, les relations humaines créées par la circulation des biens). Si pour Hénaff il faut privilégier le point de vue de la reconnaissance sur ce qui circule, les M.a.u.s.siens postulent, pour leur part, un enchevêtrement de l'échange des biens et de la reconnaissance. En d'autres termes, un point de vue qui ne veut pas négliger un pôle au détriment de l'autre, le don au détriment de la reconnaissance, et réciproquement. Mais tout bien considéré, les M.a.u.s.siens partent, avant tout, de la chose donnée (c'est-à-dire le don) au type de lien créé pour affirmer par la suite la primauté du lien sur le bien. Si le don est considéré comme un opérateur de lien et de la

[210] CAILLÉ, A., GODBOUT, J., HÉNAFF, M., « Correspondance », dans CAILLÉ, A. (dir.), *De la reconnaissance : don, identité et estime de soi*, Revue du Mauss semestrielle, N°23, Paris, La Découverte, 2004, p. 242-288.

reconnaissance, l'accent, semble-t-il, est mis d'abord sur les choses échangées, ce qui circule et qui favorise la création de lien.

À partir de l'analyse des expériences de solidarité entre ALSI et PPA, la problématique soulevée n'est plus à considérer d'un point de vue uniquement conceptuel. Il serait plus pertinent de se demander comment, dans la pratique, les acteurs se comportent-ils réellement ? Quels sont leur rapport et leurs perceptions aux « biens » et aux « liens » au cours de leurs rencontres et échanges ? La position qui sera donc la nôtre ici, c'est de ne pas avoir d'a priori sur la question de la primauté du lien ou du bien. Nous allons partir du point de vue des acteurs eux-mêmes, pour expliquer à quel moment dans leur rapport l'enjeu de la reconnaissance (le lien) prime sur la donation (le bien) et, à quel moment l'enjeu du don (le bien) prime sur la reconnaissance (le lien).

2.3.1.3. Le don et l'approche des capabilités

Selon les théories du don, le don a pour objectif d'établir la parité entre le donateur et le donataire. Mais le don est aussi générateur d'inégalité. Pour Godbout[211], par exemple, si le don est accepté comme une relation, c'est qu'il suppose quelque chose de « dangereux ». Cela ne signifie pas que le don en lui-même soit dangereux, mais plutôt, comme l'explique Testart, c'est l'incapacité ou l'état d'impossibilité pour le receveur de rendre un contre don qui est source de dangerosité. Ainsi, le don véritable c'est celui qui donne la possibilité au donataire de rendre ou de donner quelque chose en retour.

Une lutte pour la reconnaissance entre acteurs peut donc aboutir, soit à la reconnaissance des valeurs réciproques, soit à une méconnaissance de la capacité de donner. Dans le cadre de la problématique conjointe de la solidarité et du don, les réflexions en termes des capabilités, ou de la reconnaissance de ces capabilités[212], se montrent critiques vis-à-vis de l'aide internationale en général. La redistribution étatique, l'aide des ONG et la surface financière des philanthropes, malgré les principes d'efficacité mis en avant, tendent à être unilatérales et empêchent toute possibilité de réplique de la part des receveurs. Cette relation

[211] GODBOUT, J., *L'esprit du don*, *op. cit.*, p. 16.

[212] Dans ces approches, « l'idée essentielle est celle de l'être humain en tant qu'être libre et plein de dignité qui, homme ou femme, forge sa propre vie dans la coopération et l'échange avec les autres, plutôt que d'être passivement façonné ou malmené à la façon d'un animal vivant en '' troupeau '' ou en '' bande ''. [...] Une vie véritablement humaine est celle qui est entièrement façonnée par ces facultés humaines de raison pratique et de sociabilité. [...] À l'extrême, nous pouvons estimer que l'absence de capabilité pour une fonction centrale est si grave que la personne n'est alors pas vraiment un être humain, ou ne l'est plus » (NUSSBAUM, M., C., *Femmes et développement humain : l'approche des capabilités*, Paris, des Femmes-Antoinette Fouque, 2008, (« Essai »), p. 112-113).

« asymétrique » refuse ainsi aux donataires, principalement issus des pays du « Sud », toute capacité de contre-don ou d'échange. Or, la théorie du don exige justement de la réciprocité et donc, un retour sous une forme ou une autre de la chose reçue. Le don humanitaire, parce qu'il ne permet pas une telle co-opération, enfermerait ainsi les populations des pays du « Sud » dans « un statut de victime aliénant[213] ».

Qu'en est-il des expériences entre petites structures du « Nord » et du « Sud » ? À quelles conditions les dispositifs de solidarité mis en place par les ALSI peuvent-ils créer des mécanismes pouvant permettre aux PPA de se trouver en position de relever le défi de la parité ? Les ALSI reconnaissent-elles aux PPA une capacité de don ou la leur nient-elles ? Comment donnent-elles l'espace nécessaire au fonctionnement du cycle de don[214] ? Au contraire, existe-t-il une tendance des alsieur.e.s à percevoir les PPA « comme des choses dépourvues de sensibilité[215] » ? Les PPA visent-elles autre chose que l'aide ? Par exemple, recherchent-elles une « auto-affirmation » ? Si oui, cette assertivité est-elle prise en compte dans les relations avec les ALSI ? Comment ?

L'analyse en termes de capabilité de don invite tout d'abord à un élargissement de notre conception du don humanitaire. Il faut élargir le sens même des verbes « donner », « recevoir » afin de mieux évaluer ce qui est « rendu » ou « échangé ». En suivant Marcel Mauss, dans les sociétés amérindiennes, ce ne sont pas uniquement des objets matériels, de l'argent qui circulent, mais aussi, d'autres choses tels que les danses, les fêtes, les femmes, les enfants, etc. En d'autres termes, ce ne sont pas exclusivement des ressources matérielles qui circulent, mais aussi du patrimoine immatériel qui entre dans le cycle du donner-recevoir-rendre. Par exemple, certaines ALSI reconnaissent chez les PPA des capacités ou valeurs tels que le courage, la sympathie, l'empathie, etc., et ils affirment rechercher auprès des populations indigènes une joie de vivre qui leur ferait défaut dans les contrées occidentales. Or, s'il y a reconnaissance de ces valeurs (réelles ou imaginaires) c'est qu'il y a aussi et avant tout don de quelque chose. Notre hypothèse est que, malgré la critique adressée à l'aide internationale en général, les ALSI permettent, ou plutôt tout au moins, ouvrent une perspective de possibilité de retour. Rien qu'au niveau des rituels d'accueil (des parrains ou marraines) et de la socialité qui s'établit entre parrains et familles parrainées, il

[213] BROUILLARD, C., *Le dermatologue et la médecine humanitaire : historique, enjeux éthiques, récit d'une expérience à Madagascar en dermatologie et naissance d'un projet médical de formation continue*, Université de Lorraine, 2013, p. 61.
[214] Donner-recevoir-rendre.
[215] FISTETTI, F., « Une société de la reconnaissance est-elle possible ? », *op. cit.*, p. 418.

y a énormément des possibilités d'échanges. À cela s'ajoutent également ces « rituels » de remerciements (prières, vœux formulés à l'endroit des parrains) de la part des PPA. Mais, on peut se demander si ces rituels sont réellement des contre-dons. Dans tous les cas, l'urgence pour les ALSI françaises c'est de considérer positivement cet hypothétique sentiment de capabilité des PPA à offrir quelque chose d'autre que ce qu'elles reçoivent. Car, de cela va dépendre la qualité du lien et le maintien de la solidarité. L'approche des capabilités est aussi, en conséquence, une théorie de la réciprocité (du don) qui permet l'interaction et donc la reconnaissance réciproque des identités.

2.3.1.4. Le don et la circulation de la valeur de reconnaissance réciproque

Nous avons vu précédemment que la demande de reconnaissance se traduit par la reconnaissance réciproque de la « valeur » entre les acteurs. Dans ces conditions, qu'est-ce que les PPA reconnaissent comme valeur de don aux alsieur.e.s et, de leur côté qu'est-ce que les ALSI françaises reconnaissent comme valeur de don aux PPA ? Que cherchent-elles à valoriser réciproquement ? Comme nous l'avons déjà souligné, les choses ainsi valorisées ne sont pas réductibles à des prestations physiques. En effet, « là où l'économie politique s'interroge sur ce qui détermine la valeur des biens, marchands ou non, la sociologie s'interroge, ou devrait s'interroger plus explicitement et systématiquement, sur les déterminants de la valeur des personnes[216] ». Or, la valeur des personnes se mesure à la valeur du ou des dons qu'elles ont faits ou sont en mesure de faire. Pour que le don soit ainsi reconnu comme ayant une certaine valeur, faudrait-il encore qu'il soit perçu ou reconnu comme tel par les donataires. Par exemple, il ressort de nos entretiens que, pour les familles parrainées, la valeur des sommes reçues auprès des parrains et des marraines, par l'intermédiaire de l'ALSI, ne réside pas dans leur importance quantitative, mais plutôt dans leur modestie. Donc, on peut valablement se poser la question de savoir comment cette somme modeste peut-elle avoir plus d'importance significative pour les familles plutôt que si c'était une grosse somme d'argent ? « C'est en donnant apparemment le moins [qu'on] donne le plus. Les apparences sont importantes dans le don[217], écrit Godbout ». Donc, il y a un code (système) de valorisation du don à rechercher du côté des donataires et aussi dans la mise en contexte de leurs relations avec les ALSI. De la part des ALSI, il y a également une demande d'appréciation de la valeur de ce qu'elles donnent aux familles qui se traduit

[216] CAILLÉ, A. et LINDEMANN, T., « La lutte pour la reconnaissance par le don entre acteurs collectifs (I) », *Revue du MAUSS*, n° 47, vol. 1, juin 2016, p. 330.
[217] GODBOUT, J., *Ce qui circule entre nous : donner, recevoir, rendre*, *op. cit.*, p. 202.

par exemple par des questions telle que : « *A-t-elle téléphoné pour remercier son parrain et sa marraine ?* ». Comme nous le signifions précédemment, les rituels de « remerciements » ont une importance symbolique de (dé)valorisation du don. L'important n'est pas ce qui est donné, mais la perception de ce qui est reçu ou donné par les uns et les autres. Or la perception des choses s'inscrit dans des contextes et des cultures différentes. Comment les valeurs s'harmonisent-elles alors dans les expériences de solidarité entre ALSI et PPA ?

Le don « exprime l'identité sociale : celle du donneur et celle du receveur[218]». Il « n'assure donc pas inconditionnellement un mouvement de reconnaissance partagée[219] ». Le don peut être pour le donataire dette, humiliation, abaissement et pour le donneur grandeur, honneur, élévation. Dans les projets de parrainage se joue, par exemple, la rencontre des identités : celle des parrains et marraines français, et celle des femmes et enfants parrainés dans les pays du « Sud ». Ce qui compte surtout c'est l'intentionnalité des donneurs. Quelles sont les motivations des alsieur.e.s ? Quelles sont leurs caractéristiques ? Mais aussi, quelles sont les motivations des receveurs (les PPA) et quelles sont leurs caractéristiques ? Les caractéristiques du receveur sont peu étudiées. Or, nous venons de le dire, le don peut humilier celui qui le reçoit. Le don peut donc être un don-poison, comme l'affirme Marcel Mauss. Il peut entraîner la dette, ou une perte d'identité du receveur. Le don peut donc détruire l'identité du receveur. Il relève dans ce cas du principe de la dette négative. La dette négative caractériserait ainsi la plupart des dons faits dans le cadre de la philanthropie et des grosses ONG. Toutefois, le receveur peut vivre également l'expérience d'une dette positive. Il peut dans ce cas, rendre, non pas directement au donneur, mais à la société[220]. Donc, le don n'infériorise pas toujours le donataire. L'intervention des ALSI dans une école, dans un village ou auprès d'une famille modeste tend à valoriser l'école, le village, la famille aux yeux des autres villages avoisinants ou des familles voisines. « Il y a une erreur profonde dans l'idée selon laquelle le don inférioriserait le donataire, ou du moins dans le fait de présenter cette idée comme générale, affirme Testart[221] ». Nous considérons que le don ALSI, en tant que don aux inconnus familiers[222], peut contenir à la fois un aspect négatif et un aspect positif. Dans ce type de don, il y a la contrainte de l'engagement, du respect des

[218] GODBOUT, J., « De la continuité du don », dans CAILLÉ, A. (dir.), *De la reconnaissance. Don, identité et estime de soi*, Paris, La Découverte, Revue du Mauss n° 23, 2004, p. 236.
[219] BERTHOUD, G., « Penser l'universalité du don : À quelles conditions ? », in CAILLÉ, A. (dir.), *De la reconnaissance. Don, identité et estime de soi*, Paris, La Découverte, Revue du Mauss n° 23, 2004, p. 373.
[220] GODBOUT, J., « Le don au-delà de la dette », *Revue du Mauss*, n° 27, vol. 1, juin 2006, p. 92-95.
[221] TESTART, T., *Critique du don : études sur la circulation non marchande*, *op. cit.*, p. 165.
[222] Selon l'expression utilisée par Godbout.

promesses, « à la différence des promesses faites dans le contexte des liens primaires[223]». Le don ALSI permet une plus grande possibilité de retour, et donc, de reconnaissance réciproque.

2.3.2. Solidarité, don et problématique de la réciprocité

Le deuxième point d'articulation entre le don et la solidarité pragmatique est la notion de réciprocité. Le don articule l'intérêt pour soi (dimension agonistique) et l'intérêt pour autrui (dimension politique). D'où, la véritable question est « celle de savoir à qui donner [224]», et pourquoi donner ? Le don admet donc aussi une dimension de liberté et d'engagement[225].

2.3.2.1. Le don et la notion de partenariat

L'une des problématiques que posent le don humanitaire et la solidarité internationale est la question du statut des parties prenantes au « Sud » : sont-elles bénéficiaires ou partenaires ? Nous avons déjà vu que le cycle du don attribue tour à tour aux participants à la fois le rôle de donneur et de receveur, de sujet reconnaissant et de sujet reconnu. Notre objectif ici est de considérer la question du partenariat à partir de la double notion de don-réciprocité. Le don, en effet, est considéré par Mauss comme un acte politique, une « ad-sociation » (selon les termes employés par Caillé) ; c'est donc un don d'alliance « qui tient compte de celui qui reçoit le don[226] ». Il place le receveur ou le citoyen au centre du don. Le don, parce qu'il permet la réciprocité transforme a priori les parties prenantes en « partenaires ». Dans ce cas, l'alliance du don est dite équilibrée, mais elle peut aussi être une alliance dépendante. Dans ce dernier cas, le don enferme l'une des parties prenantes dans le statut de « bénéficiaire » permanent. « Pour comprendre si la prestation observée correspond à une alliance équilibrée, [ou à] une dépendance [...], il est crucial de pouvoir découper, sans ambiguïté possible, la séquence[227] » de la configuration sociale[228] qui lui confère sa signification. La configuration peut être d'alliance (s'il y a contrepartie), ou de dépendance (lorsqu'il y a absence de contrepartie connue ou diffuse). Or, la contrepartie n'est souvent pas explicitée entre tous les protagonistes, elle peut se faire à l'insu même des interactants. Il revient donc au chercheur de la déduire (la définir). Par ailleurs, la contrepartie peut signifier quels sens (ou

[223] TESTART, A., *op. cit.*, p. 209.
[224] CAILLÉ, A., *Don, intérêt et désintéressement : Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres*, *op. cit.*, p. 283.
[225] Qu'on choisisse de donner aux migrants ou de donner aux étrangers lointains, c'est un acte politique de réciprocité.
[226] GODBOUT, J., « Bill Clinton et le don », *Revue du MAUSS*, n° 32, vol. 2, novembre 2008, p. 355-363.
[227] MAUSS, M., *Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, *op. cit.*, p. 24.
[228] Dans le sens que Elias utilise ce terme. Le don établit du lien entre le donateur et le receveur : lien de dépendance ou lien d'alliance. Dans la perspective éliasienne, on parlera de lien d'interdépendance.

quelles valeurs) les parties prenantes au « Sud » sont-elles prêtes à accorder (c'est-à-dire à reconnaître) aux prestations des ALSI ? Réciproquement, quelles sont les valeurs (les attentes) auxquelles sont attachées les ALSI et qui sont susceptibles d'influencer leur rapport avec les PPA ?

2.3.2.2. Le don entre gratuité du lien et intérêt du bien, ou entre intérêt du lien et gratuité du bien

Dans la réalité sociale, les individus se comportent, non seulement comme des sujets sociaux orientant leurs actions par des calculs, des intérêts, mais aussi comme des êtres sympathiques, compassionnels, empathiques et sentimentaux. Bref, l'action humaine est aussi bien égoïste qu'altruiste. Elle est de ce fait hybride. Mais pourquoi le don humanitaire se présente le plus souvent à l'imaginaire social comme une sorte d'acte purement gratuit ? C'est-à-dire, au sens d'un « acte pur » et immaculé ?

La théorie du don, notamment celle portée par les auteurs autour du M.a.u.s.s., postule un enchevêtrement de l'intérêt et de la gratuité dans la conduite humaine, en l'occurrence dans le don. Le don, en effet, oscillerait entre intérêt et désintéressement, entre gratuité et non gratuité. Tout d'abord, la notion d'intérêt ne doit pas être uniquement assimilée à l'économique, on peut aussi avoir intérêt à la réciprocité, au plaisir du lien et aussi, à la reconnaissance mutuelle. Ensuite, la gratuité du don se trouve dans la réciprocité mutuelle. Autrement dit, le véritable don c'est la possibilité donnée à l'autre de donner à son tour. C'est donc une critique du don philanthropique et plus largement du don humanitaire d'urgence et de développement tel que pratiqué par les structures institutionnalisées. Ce type de don suppose un rapport de dépendance, le don étant perçu comme un cadeau qui n'attend rien en retour de son receveur. « Dans le don comme cadeau, je donne pour que tu reçoives – telle est la logique de l'échange de dons, le *gift exchange*. Dans le don gratuit, le don comme réciprocité, je donne pour que tu puisses donner en retour – et pas nécessairement à moi[229] ». Le don gratuit induit alors un rapport à l'intersubjectif (rapport de réciprocité), c'est-à-dire à la reconnaissance réciproque. Toutefois, contrairement aux M.a.u.s.siens, nous postulons que, dans les faits, il n'y a pas forcément une primauté du lien sur le bien, ni une primauté du bien sur le lien. Tout dépend du contexte de l'interaction[230]. De plus, la gratuité

[229] ZAMAGNI, S., « Gratuité et action économique », *Revue du Mauss*, N° 35, Vol. 1, décembre 2010, p. 383.
[230] L'une des hypothèses serait de dire que les ALSI donnent gratuitement du bien, mais sont intéressées par le lien (par exemple à travers l'intérêt pour la demande de photos des personnes parrainées) tandis que les PPA donnent gratuitement du lien, mais sont intéressées par le bien. Mais, parallèlement, ce n'est pas parce qu'elles s'intéressent au lien que les ALSI se désintéressent pour autant du bien (par exemple, les gens ont tendance à faire plus de don aux associations qui ont le quitus de déduction fiscale), et ce n'est pas parce qu'elles

crée les conditions d'un contre-don, pas forcément l'équivalent de ce que l'on aurait donné. « La valeur de la chose échangée n'est pas égale à celle de la chose reçue, mais proportionnelle à la capacité effective de la personne qui a reçu le don initial d'échanger en retour. […] En définitive, c'est le fait de sortir du ''je'' pour aller vers un ''tu'' qui caractérise au mieux la gratuité du don[231] ». On pourrait donc en conclure, à la suite de Mauss, que le don (gratuit) est une action individuelle de nature collective. Il s'oppose à l'idée de don comme cadeau, et à l'idée de la réciprocité comme équivalence.

Il existe deux logiques de la gratuité : la logique de la gratuité imposée et contrainte (celle de l'ordre de la morale, de la religion), et celle de la gratuité librement consentie[232]. Pour Mauss, les caractéristiques du don, telles que la liberté et la gratuité, sont apparentes. Le don est un acte libre et gratuit, mais, en réalité intéressé et contraint socialement. Pour Testart, si le don est obligatoire ce n'est plus un don, c'est un échange (marchand). Testart se limite à la dimension juridique du don. Par contre, ce qui est intéressant chez cet auteur c'est qu'il introduit l'idée de jeu dans la théorie du don. C'est le fait de vouloir rester dans le jeu (de l'interaction) du don qui oblige le donataire à rendre. Dans le don moderne (notamment, le don aux étrangers), nous dit Godbout, il y a aussi fondamentalement une dimension de liberté. Le don n'est pas vécu comme une contrainte. « La liberté contient une dimension importante de non-engagement dans la vie de ceux qu'on aide. […]. Libre signifie donc aussi ici non responsable, avec les inconvénients et les avantages que cela comporte[233] ».

Le don n'est pas vécu comme une contrainte, certes, mais dans les relations vécues dans le don il y a une dimension d'engagement. Il y a un sentiment d'engagement, par exemple, entre ALSI et PPA. Ainsi, la liberté n'exclut pas l'engagement. Un engagement, non pas de type contractuel, mais réciproque. Selon Godbout, le don exclut le contrat (réservé au mode de circulation marchande et étatique). Mais le don exclut-il aussi la notion d'engagement, au sens d'attente d'un objectif ? Quelle est la différence entre contrat et engagement mutuel (attente mutuelle en vue d'une réussite, d'un objectif) ? La notion d'engagement n'est pas exclusive du don ALSI, il existe un engagement mutuel entre alsieur.e.s et PPA, au sens d'une attente mutuelle non pas en termes « ''du droit de réclamer quelque chose en

s'intéressent au bien que les PPA se désintéressent du lien (par exemple, vis-à-vis des autres personnes non parrainées, les familles parrainées se sentent valoriser par le lien qui les attache à leurs parrains et marraines français). La problématique gratuité et intérêt doit s'observer des deux côtés si on considère que le don est un acte politique, donc de choix et de création de lien.

[231] ZAMAGNI, *op. cit.*, p. 384.

[232] CAILLÉ, A. et CHANIAL, P., « Présentation. La gratuité. Éloge de l'inestimable », *Revue du MAUSS*, décembre 2010, p. 15.

[233] GODBOUT, J., *Le don, la dette et l'identité : homo donator versus homo oeconomicus*, *op. cit.*, p. 90.

retour''[234] ». L'engagement s'entend ici en termes des attentes, de principes mutuels. Ce concept d'engagement mutuel (en vue d'atteindre un objectif commun) est donc à distinguer de l'obligation de retour. Car ici, l'engagement mutuel est co-existentiel à l'acte initial du don, entre alsieur.e.s et PPA. Il vise aussi bien ce qui circule (la chose) que la relation[235].

2.4. Pour une approche de la solidarité à partir du don : Le don solidaire

Notre objectif, au début de cette deuxième section du premier chapitre, était de suggérer combien une réflexion sur la sémantique de la théorie du don qui se situerait dans le prolongement du vocabulaire de la philosophie pragmatiste, serait éclairante pour l'analyse de la solidarité (internationale). Somme toute, l'intérêt d'une analyse de la solidarité en termes du don est qu'il permet simultanément de s'intéresser à la circulation des choses et aux relations sociales, soit à la fois au matériel et au social, voire à l'affectif. Tout comme le don, la solidarité peut être positive, elle signifie donc partage, rapprochement et création de lien, et tout comme le don, la solidarité peut être négative, elle signifie, dans ce cas, dépendance et humiliation, parce que celui qui reçoit devient l'obligé de l'autre. Réciproquement, à l'instar de la solidarité pragmatique, le don est aussi et avant tout un don de mots, de paroles, de promesses et d'engagements entre les différentes parties prenantes[236].

Nous avons identifié deux problématiques majeures qui permettent, selon nous, de penser la solidarité dans le langage du don : la problématique de la reconnaissance et celle de la réciprocité. À partir de ces deux problématiques, nous proposons sous le concept de « don solidaire » les hypothèses suivantes :

Premièrement, le don solidaire désigne un lien toujours dynamique, en mouvement. Il se méfie ainsi de l'institutionnalisation parce que les individus veulent toujours avoir l'impression d'agir librement. Ce type de lien caractérise les ALSI. En effet, ce sont des acteurs non institutionnels (des particuliers à particuliers par le biais de petites structures) qui s'y engagent et tendent à privilégier des rapports moins formels que les structures institutionnalisées ou bureaucratisées.

[234] GODBOUT, J., « Le don au-delà de la dette », *op. cit.*, p. 92. *Revue du Mauss*, n° 27, vol. 1, 2006, p. 92.
[235] « [Le contrat, au contraire,] vise l'intérêt mutuel vis-à-vis de ce qui circule, et non pas vis-à-vis de la relation. » (GODBOUT, J., *Ce qui circule entre nous : donner, recevoir, rendre*, *op. cit.*, p. 111).
[236] CAILLÉ, A., *Don, intérêt et désintéressement : Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres*, *op. cit.*, p. 295-296, 305.

Deuxièmement, le don solidaire se méfie de la charité. Or, dans les faits il revêt quelques-unes de ses caractéristiques. L'élément religieux est par exemple assez évoqué (implicitement) dans ce type de lien. En fait, le don solidaire veut répondre aux défis majeurs qui caractérisent le don humanitaire : concilier qualité des liens et qualité des prestations, efficacité et humanisme, singularité et intégration. De ce fait, il peut être un creuset pour en finir avec le don[237] (unilatéral) qui ne donne pas la possibilité à l'autre de donner, pour promouvoir la solidarité sans contrainte, sans mépris, et créatrice d'inclusion.

Pour Godbout[238], « le don et la solidarité ne sont pas équivalents », puisque « la solidarité accorde une importance fondamentale à la responsabilité, et c'est pourquoi elle conduit à un système d'obligations qui peut s'opposer à la valeur de liberté essentielle au don[239] ». Troisièmement, dans le cadre du don solidaire, la solidarité est comprise en termes d'engagements réciproques entre les parties prenantes. C'est le cas des parrainages : ils visent une réciprocité entre familles, mais assortie d'engagements de part et d'autre. Cependant, le don solidaire est « aussi libre que le don[240] ». Les ALSI se constituent sur la base de relations d'amitié et de connaissance. Ce qui implique de la part des participants intégration et autonomie, liberté et engagement. Mais, là où l'amitié et la socialité primaire sont sélectives et restreintes, le don solidaire permet d'inclure les « non-amis », c'est-à-dire les « inconnus » qui ont vocation à devenir familiers. Il invite à faire « le choix de la coopération dans un monde de non coopérateurs[241] ».

Quatrième chose qui découle de la notion d'engagement réciproque c'est la question de l'attente réciproque. Par exemple, dans les échanges entre familles parrainées et ALSI, les alsieur.e.s s'attendent en vertu de l'aide apportée (qui dépasse souvent le seul cadre monétaire pour englober le social, l'amitié, le psychologique) que les enfants soient bien nourris, scolarisés, et soignés. Quant aux familles, elles chercheront à répondre à ces attentes en essayant de jouer le jeu de l'interaction et en accompagnant (moralement) la réussite scolaire des enfants. La question est de savoir si les réponses à ces attentes sont à comptabiliser comme étant équivalentes à des contre-dons ? Notre avis, c'est que la catégorie de l'attente ne doit pas être confondue avec la question de l'intérêt et du désintéressement, ou de l'obligation et de la liberté. À côté de la problématique de l'attente,

[237] GODBOUT, J., « En finir avec le don ? », *Revue du MAUSS*, n° 36, vol. 2, 2010, p. 493-502.
[238] Godbout définit la solidarité dans le sens que le receveur est nécessairement un acteur collectif, et où la solidarité tend à être assurée par l'État.
[239] GODBOUT, J., *Le don, la dette et l'identité : homo donator versus homo oeconomicus*, *op. cit.*, p. 91.
[240] *Ibidem*.
[241] BRUNI, L., « Éros, Philia et Agapè », *Revue du MAUSS*, n° 35, vol. 1, décembre 2010, p. 402.

se posent évidemment les questions de l'intérêt et de la gratuité. L'attente pure est, par exemple, en partie liée à la question de la gratuité et, l'attente intéressée est en partie liée à l'intéressement. L'aporie de l'attente nous permet alors de comprendre que le don solidaire peut déboucher sur la mésentente, la désapprobation, la désunion, le mécontentement, mais aussi sur l'amitié, la durabilité, la confiance. Mais, comme nous venons de le dire, il faut séparer la question de l'attente d'avec la question de l'intérêt ou de celle de la gratuité. Ce que l'on attend de la chose donnée, dans le cadre d'un don solidaire, c'est la création de la réussite, de l'amélioration, du soulagement d'une souffrance quelconque, mais l'on attend aussi de créer de l'amitié, de la confiance, de la satisfaction, bref, du lien ou des liens. À contrario, l'attente dans les prestations par le biais des structures institutionnalisées tend à se limiter à des résultats, des données chiffrées, la professionnalisation, l'efficacité technique, etc. Le concept de l'attente offre, en l'occurrence, des perspectives plus opérationnelles que celles de l'approche de l'inconditionnalité conditionnelle[242], ou celle de l'intérêt et du désintéressement. La question est aussi de savoir si les attentes des ALSI répondent aux besoins des PPA et, si les attentes des PPA répondent aux attentions des ALSI. L'attente est différente de la contrepartie. Elle peut être explicite ou implicite. L'attente est le moteur du lien social (solidarité), elle nourrit la reconnaissance réciproque des parties prenantes[243].

Cinquièmement, la question des « émotions » joue un rôle essentiel dans l'approche du don solidaire. L'importance de la prise en compte de l'émotionnel dans l'analyse ne se limite pas uniquement à la sphère des dons solidaires, même si elle y est plus exacerbée. Or, la logique actuelle dans la solidarité internationale tend à évacuer l'émotionnel de la sphère de l'aide en promouvant la doctrine professionnalisante, la bureaucratisation des compétences. La prise en compte des émotions, des affects dans l'analyse des faits de solidarité ne veut pas dire pour autant l'apologie de l'irrationalité[244]. Cela suppose simplement que l'approche par le don solidaire vise en définitive un pluralisme méthodologique. C'est la perspective qui est celle d'un paradigme du don (Caillé) décrit ici, celle de la sociologie des valeurs (Heinich), et celle aussi de certaines théories sociales modernes.

---

[242] CAILLÉ, A., *Anthropologie du don : Le tiers paradigme*, Paris La Découverte, 2007 (Desclée de Brouwer, 2000), « La Découverte-poche - Sciences humaines et sociales ».

[243] Il faut distinguer le don de la donation selon Alain Caillé. « Est qualifié de don toute prestation effectuée sans attente de retour déterminé, en vue de nourrir le rapport social ». Or, « sans attente de retour » ne veut pas dire, en notre sens, sans attente de rien, d'un effet, d'un résultat au sens de réussite. (CAILLÉ, A., *Don, intérêt et désintéressement : Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres*, *op. cit.*, p. 281).

[244] GODBOUT, J., *L'esprit du don*, *op. cit.*, p. 140-141.

Chapitre 2 : Les théories sociologiques de la solidarité

1. Les théories classiques

1.1. Les relations sociales solidaires weberiennes

1.1.1. Max Weber : Sociologue du conflit ou sociologue de la solidarité ?

À l'exception de sa typologie de la domination[245], Max Weber ne s'illustre pas comme un grand sociologue du conflit, à l'exemple d'un Karl Marx qui conçoit la société en termes de lutte des classes entre bourgeois et prolétaires. Et, on ne peut pas non plus affirmer qu'il fut un grand sociologue de la solidarité, à l'image d'un Émile Durkheim qui a consacré, dans *De la division du travail*, un grand traité à la solidarité dans les sociétés modernes[246]. En effet, à l'opposé de ce dernier, il ne conçoit pas les sociétés en termes d'entités unifiées[247]. De même, à l'inverse de Marcel Mauss, l'analyse systématique du don ou de la solidarité est quasi-absente de son œuvre. Donc, globalement, Weber semble avoir montré peu d'intérêt pour la solidarité[248]. Cependant, si l'on s'arrête qu'à ce constat, c'est que l'on aurait ignoré l'attachement de Weber à une pensée pluraliste des relations sociales. La relation sociale, chez lui, c'est d'abord une action réciproque des uns par rapport aux autres indépendamment de ce qui la motive. De ce point de vue, le fondement de toute relation sociale est a priori indéterminé. Weber l'a défini (la relation sociale) en tant que tout comportement des uns sur les autres, de sorte que, « par son contenu significatif, celui des uns se règle sur celui des autres et s'oriente en conséquence. La relation sociale consiste donc essentiellement et exclusivement dans la chance que l'on agira socialement d'une manière (significativement) exprimable, sans qu'il soit nécessaire de préciser d'abord sur quoi cette chance se fonde[249] ». Une relation sociale est alors orientée selon le « contenu significatif » voulu par les participants. Ainsi, la solidarité est un contenu significatif possible de la relation sociale. C'est-à-dire que la relation entre les individus peut être fondée hypothétiquement sur la

[245] Weber distingue trois types idéaux de domination : traditionnelle, charismatique, légal-rationnelle. Mais il reste généralement assez neutre quant à la primauté de l'une par rapport à l'autre. Pour lui, la domination a un sens et il existe la libre acceptation de la domination.
[246] DURKHEIM, É., *De la division du travail social*, 6e édition, Paris, Presses universitaires de France, 2004 (1991, 1994, 1996, 1998), (« Quadrige »).
[247] KALBERG, S., *Les idées, les valeurs et les intérêts : introduction à la sociologie de Max Weber*, trad. Chanial Philippe, Paris, La Découverte - MAUSS, 2010, (« Textes à l'appui Bibliothèque du MAUSS »), p. 82.
[248] SILBER, I., « Mauss, Weber et les trajectoires historiques du don », *Revue du MAUSS*, n° 36, vol. 2, 2010, p. 552.
[249] WEBER, M., *Économie et société : 1. Les catégories de la sociologie*, trad. FREUND, J., KAMNITZER, P., BERTRAND, P., Paris, Pocket, 1995, (« Agora. Les Classiques »), p. 58.

solidarité. La solidarité, en tant que telle, n'a donc pas d'existence propre, car à l'instar de tout autre contenu significatif (l'hostilité, par exemple) elle ne doit son existence qu'à l'espoir que les participants à l'interaction dirigent leurs actions dans ce sens, mais aussi la chance pour eux de pouvoir y parvenir.

Encadré 3: L'idéal-type de la « solidarité » selon Weber

« On rencontre des faits de ''solidarité'' sous une forme typique : a) dans les communautés traditionnelles par naissance ou par existence en commun (la communauté familiale ou le clan) ; b) dans les relations closes qui maintiennent le monopole des chances par leur propre violence (les groupements politiques, principalement ceux d'autrefois, bien qu'il en existe encore de nos jours dans une importante mesure en cas de guerre) ; c) dans les sociétés à but lucratif, dont le fonctionnement est assuré personnellement par les membres eux-mêmes (la société commerciale ouverte) ; d) le cas échéant, dans des communautés de travail (l'artel) ».

WEBER, M., *Économie et société : 1. Les catégories de la sociologie*, trad. FREUND, J., KAMNITZER, P., BERTRAND, P., Paris, Pocket, 1995, « Agora. Les Classiques », p. 87.

De ce point de vue, le concept de « solidarité », au sens weberien, a une dimension empirique, pragmatique même, puisque ce sont les acteurs eux-mêmes qui définissent au moment de leur interaction l'orientation possible de son contenu significatif. Par exemple, une relation politique ou amicale peut se fonder sur la solidarité entre les individus ou, l'État se fonder sur la solidarité objective de ses différents citoyens. La solidarité, tout comme l'hostilité, est alors un choix, parmi d'autres, pour les acteurs sociaux qui se rencontrent. En dehors de l'hostilité et de la solidarité, Mauss fait référence à une troisième possibilité (contenu significatif) : l'évitement ou l'ignorance. Deux hommes qui se rencontrent, dit-il, soit s'affrontent, soit se solidarisent ou s'ignorent. Mais chez Weber, les catégories sont plus complexes, car elles ne sont pas figées. Les acteurs ne maîtrisent pas toujours les effets pervers des contenus significatifs de leurs actions. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de certitude absolue quant à l'orientation de la relation. Une relation orientée à l'origine sur la solidarité peut finalement porter des germes de conflit ; de même, le conflit peut être l'occasion pour les membres d'un groupe de coopérer[250]. Au meilleur des cas, le sociologue ne peut que construire des types de la relation sociale. Et ce que nous dit Weber, les deux types généraux

[250] Simmel l'a très bien montré. Selon cet auteur, conflit et paix sont deux faces d'une même réalité. Le conflit a une fonction de régulation sociale, c'est un facteur de cohésion et d'unité. Sauf, bien sûr, dans le cas du crime crapuleux. (SIMMEL, G., *Sociologie: étude sur les formes de la socialisation*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, (« Sociologies »), p. 319-330. SIMMEL, G., *Comment les formes sociales se maintiennent*, T.1, Presses universitaires de France, Paris, 1896, (« Année sociologique, première année »).

(solidarité et hostilité) qu'il distingue s'entremêlent bien plus qu'ils ne s'autonomisent chacun de son côté. Ces deux catégories s'expriment idéalement dans les formes communautaire et sociétaire des relations sociales.

1.1.2. Les relations sociales communautaire et sociétaire

« La grande majorité des relations sociales, affirme Weber, ont en partie le caractère d'une communalisation, en partie celui d'une sociation.[251] » Tout d'abord, il faut rappeler que Weber ne conçoit pas les relations sociales en termes de catégories empiriques de l'histoire. Il parle de catégories typiques des formes qu'elles peuvent prendre ou ont pris au terme, soit d'une simple interaction entre individus ou groupes, soit d'une moyenne des cas considérés, ou d'une construction homogène par le chercheur. Ainsi, la relation de « sociation » est idéalement représentée dans l'échange marchand (le marché, par exemple, suppose l'entente rationnelle), dans l'« association[252] » à but déterminé (l'entente pour un intérêt économique quelconque, une entreprise commerciale par exemple), ou encore, dans l' « association » à base de convictions (une secte, par exemple, rationnellement constituée et qui ne se sert plus de l'affect ou de l'émotion). L'idéal-type de la « communalisation » est le groupement familial. Mais, il y a aussi la communauté spirituelle de frères, la relation érotique, celle fondée sur la piété, la communauté « nationale », la camaraderie. Weber ne l'exprime pas explicitement, mais on peut imaginer que la communalisation serait le siège des relations sociales basées sur un contenu significatif de type solidaire affectif[253], tandis que la sociation serait le siège des engagements mutuels rationnels[254]. Sur cette base, on peut supposer que le contenu significatif d'une relation associative à but non lucratif serait plus souvent de type solidaire affectif plutôt que de type solidaire rationnel. En dépit du fait que la communalisation soit associée aux sentiments affectifs et aux émotions, elle n'exclurait pas la lutte, la violence, voire l'exclusion des membres déviants, ou entre membres pour des motifs particuliers. De la même façon, la sociation peut concerner un compromis porté sur certains intérêts et moyens de la lutte, et pas sur d'autres. Ce qui laisse supposer par moment des irruptions d'antagonismes entre des acteurs sociaux. Ces antagonismes s'expriment parfois pacifiquement, parfois violemment. Par ailleurs, le fait d'avoir en partage une langue, une culture, une croyance ou des traits biologiques particuliers (les noirs, les blancs) ne

[251] WEBER, M., *Économie et société : 1. Les catégories de la sociologie*, *op. cit.*, p. 79.
[252] La notion d'association n'est pas employée ici au sens des « associations » loi 1901. Elle peut désigner tout type de groupement d'interactions.
[253] Correspond à la forme de la « solidarité affective ou émotionnelle ».
[254] Ou « solidarité rationnelle ».

constituent pas en soi une « communalisation », au sens de Weber. À cet égard, les associations de solidarité ALSI, dont les membres se recrutent souvent dans le cercle des réseaux amicaux ou familiaux, ne peuvent pas substantiellement se constituer sur cette unique base affective. Elle n'est même pas forcément déterminante selon Weber. La nature affective et de proximité de ses réseaux de membres potentiels peut contribuer, certes, à leur adhésion, mais ce n'est pas une variable absolue. On peut donc postuler que c'est au gré des interactions, des situations de rencontres, par exemple, des invitations et des participations à des assemblées générales (organisées par les associations), ou des rencontres informelles dues notamment à la proximité affective, amicale ou professionnelle que peut émerger le choix ou non d'une adhésion ou d'une implication active. D'ailleurs, la plupart des interviewés reconnaissent le caractère incertain de l'importance que joue ce mode de recrutement établi sur la base du réseau familial ou amical. L'on n'y puise pas les membres n'importe comment et n'importe quand. De plus, bien que la majorité des ALSI recrutent des adhérents ou des membres dans des réseaux de proximité, leur viabilité dans le paysage des micro-associations de solidarité internationale tient davantage à d'autres facteurs. L'existence de ce socle proximal « facilite seulement la communication à l'intérieur des groupes en question et par conséquent elle rend plus aisée la naissance de communalisations.[255] »

1.1.3. Pour une sociologie des émotions et des valeurs

L'approche par le « don solidaire »[256] nous a permis déjà de montrer l'importance du postulat de la pluralité de l'action. L'hypothèse des relations sociales affirme, comme nous venons de le voir, le pluralisme des motifs de l'action. Pour Weber, en effet, les individus agissent selon une diversité de motivations. Ce qui implique que les acteurs sociaux ne sont pas des atomes uniques ; ils agissent, non seulement, de concert avec, contre ou pour les uns et les autres, mais aussi, en fonction de configurations significativement partagées. Par conséquent, au pluralisme de l'action s'ajoute la pluralité des causes ou motifs. Il faut rechercher dans le cadre de la sociologie des émotions[257], les motifs rationnels en valeur et

[255] WEBER, M., *op. cit.*, p. 81. D'un autre point de vue, même si la communalisation peut-être le siège des sentiments, des émotions, une relation sociale construite sur la sociation ou sur des axes rationnels peut aussi conduire à des manifestations de sentiments. Par exemple, des employés d'une même entreprise qui deviennent des amis ou qui finissent par conclurent des alliances matrimoniales. Mutatis mutandis, les alliances matrimoniales les plus fortes n'excluent pas le calcul matériel.

[256] Voir chapitre 1, section 2.4. Pour une approche de la solidarité à partir du don : Le « don solidaire ».

[257] En l'occurrence celle développée par Max Weber. Pour un point de vue approfondit de cette sociologie voir l'article de : KALBERG, S., « La sociologie des émotions de Max Weber », *Revue du MAUSS*, n° 40, vol. 2, 2012.

affectifs. Le « père » de la sociologie compréhensive ne s'intéressait pas seulement aux actions rationnelles (en finalité). Parmi les trois types de comportements sociaux[258] qu'il a distingués, l'action affective est celle qui est déterminée particulièrement de façon émotionnelle (par les émotions, les passions, les sentiments). À part les trois catégories d'action, les types de pouvoir (notamment, la domination charismatique[259]) et de relations sociales (surtout la communalisation) constituent, eux aussi, des sphères essentielles pour l'expression de l'action affective. Au plan analytique, on ne saurait passer sous silence l'importance que Weber accorde aux émotions, aussi bien dans *Économie et société* que dans *L'éthique protestante*. Il y fait état, entre autres, des « processus qui ont conduit à leur affaiblissement et à leur marginalisation[260] » dans les pays occidentaux. Dans les sociétés paysannes et féodales, les sphères de la vie sociale (droit, politique, économie, etc.) étaient enchâssées, les relations qui se nouaient entre le paysan et son seigneur de terre étaient profondément personnelles malgré leur nature asymétrique. Ces relations laissaient plus de place à l'expression des émotions et de liens affectifs. Au fur et à mesure que ces sociétés

[258] Il existe trois types d'action selon Weber : actions traditionnelle, affectuelle, rationnelle en valeur et en finalité. Ce sont donc des catégories construites par Weber. Comme on peut le noter, il y a une pluralité de l'action et aussi une pluralité de la rationalité. Il distingue plusieurs types de rationalité (voir : KALBERG, S., *Les idées, les valeurs et les intérêts : introduction à la sociologie de Max Weber*, *op. cit.*, p. 123-133.) : La rationalité théorique : c'est un type abstrait, une rationalité intellectuelle reposant sur un mode de « raisonnements logiques » et de « significations symboliques ». La rationalité est théorique lorsque l'agent élabore des processus de construction cognitifs et abstraits pour saisir la réalité sociale. Elle répond à des besoins métaphysiques. C'est l'exemple de sorciers, prêtres, moines et théologiens, philosophes, juges, théoriciens révolutionnaires (les marxiens par exemple). La rationalité pratique récuse l'abstraction intellectuelle et les valeurs qui n'ont pas de portée pratique. Elle est fondée par des besoins adaptatifs. C'est l'exemple des marchands, commerçants, artisans au prisme avec un secteur particulier de la vie quotidienne. La rationalité est formelle lorsque le comportement de l'agent est orienté selon des règles, des calculs, des lois, des procédures formelles. Elle répond à des règles impersonnelles, c'est-à-dire « ''sans considération de personne'' ». C'est l'exemple de la bureaucratie, les expérimentations scientifiques en laboratoire, les techniques méthodiques du yoga, etc. Enfin, la rationalité est substantielle lorsque le comportement de l'agent est orienté selon des valeurs, « des points de vue ultimes, des ''idéaux suprêmes'' ». Elle peut être le fait de la valorisation des richesses ou du devoir moral comme celui de l'amitié basée sur l'adhésion à des valeurs de loyauté, de confiance, l'assistance mutuelle, etc. Le communisme, le féodalisme, l'hédonisme, l'égalitarisme, le calvinisme, le socialisme, l'hindouisme en constituent des exemples. Weber différencie plusieurs formes de rationalité en valeurs. Les diverses rationalités selon les valeurs tendent, selon lui, à être exclusives l'une de l'autre de façon à se reléguer mutuellement dans la sphère de l'irrationalité. Ainsi, le bouddhisme au sujet de l'hindouisme, le calvinisme vis-à-vis du catholicisme, etc. Ces quatre types de rationalités dénotent trois choses : premièrement, une démarche pragmatique (voire pragmatiste) de Weber ; ensuite, la rationalité n'est pas exclusive à une culture ou une civilisation ; et enfin, il y a une convergence de la pluralité de l'action et de la pluralité des rationalités et des conduites de vie. La rationalité traverse ainsi divers domaines sociétaux et peut être identifiée dans la sphère économique que politique, religieuse, les groupes de statuts, etc. Ce point de vue weberien renvoie ainsi à l'analyse néo-pragmatiste rortyenne de la solidarité.

[259] Parmi les trois formes de domination, la domination charismatique se révèle la plus déterminée par les liens affectifs (les liens de nature émotionnelle) que vouent les partisans ou disciples aux caractères exceptionnels d'un prophète (Jésus-Christ, Mahomet), d'un mystique (Dalaï Lama) ou d'un penseur (Karl Marx, Martin Luther King). « Ce lien affectif rend par ailleurs cette relation particulièrement intense et constitue le fondement de ce que Weber nomme une ''communauté émotionnelle'' » (KALBERG, S., « La sociologie des émotions de Max Weber », *op. cit.*, p. 289.)

[260] *Ibidem*.

s'industrialisèrent, s'urbanisèrent et se modernisèrent, les sphères de la vie sociale acquièrent une certaine indépendance qui les transforme chacune en une force causale autonome. Les relations deviennent plus impersonnelles, dominées par les règles, les lois (du marché pour l'économie), les procédures (pour les bureaucraties). Ce type d'organisation (hiérarchique, administrative et bureaucratique basée sur un système de postes, de fonctions, de compétences techniques, de diplômes, de notes) laisse très peu de chance aux relations et aux caractéristiques personnelles. Du moins, celles-ci ne sont pas valorisées. Dès lors, les émotions, les compassions, les sentiments affectifs se retrouvent confinés dans les seules sphères de la famille et des liens de proximité. Néanmoins, il ne faut pas voir dans l'analyse de Weber une lecture linéaire du processus de civilisation comme chez Durkheim (« l'accroissement de la ''densité morale''[261]»). Weber évoque une multitude « d'orientations de l'action[262] », une pluralité et une variabilité des causes de ce constat. Il accorde une attention particulière, cependant, aux sources culturelles dans *L'éthique protestante*. Le protestantisme ascétique, semble-t-il, a « conduit à contraindre drastiquement la manifestation des émotions[263] ». L'élément primordial de la doctrine puritaine de la prédestination conduit à valoriser le travail méthodique et la « profession-vocation »[264] au détriment de la place accordée aux émotions, aux impulsions spontanées et aux liens affectifs[265]. Bref, toute une série de conduites rationnelles (axiologiques) qui a déterminé la formation en Occident d'une composante qui est constitutive de l'« esprit » de l'économie capitaliste moderne. Actuellement, même si ce processus de rationalisation économique s'est étendu à l'ensemble des actions sociales, la modernité (ou, selon certains, la « post-modernité »), contrairement à l'hypothèse de la « cage d'acier[266] », semble ne pas consacrer le triomphe de la rationalité formelle et pratique au détriment de la solidarité. Bien au contraire, pour paraphraser les mots de Michel Maffesoli, la technologie (rationalité), après avoir « désenchanté » le monde est désormais en train de le « réenchanter[267] ». Max

[261] KALBERG, S., « La sociologie des émotions de Max Weber », *op. cit.*, p. 293.
[262] *Ibidem*.
[263] *Ibidem*.
[264] La richesse et la discipline sont devenues les signes de l'élu. « Pour Weber, une ''récompense psychologique'' leur avait été ainsi accordée » (*Ibid.*, p. 294.)
[265] Leur foi était exclusivement orientée vers Dieu et ses commandements, et non vers l'amour du prochain.
[266] La « cage d'acier » : C'est une hypothèse catastrophique à craindre selon Weber. Elle suppose le triomphe de la rationalité formelle et pratique. Lorsque la modernité devient une cage d'acier, la société devient une société impersonnelle dominée par les bureaucraties, les procédures techniques au détriment des valeurs de fraternité et de solidarité.
[267] MAFFESOLI, M., *Le réenchantement du monde : une éthique pour notre temps*, Paris, Perrin, 2009, « Tempus ».

Weber lui-même en avait perçu la pertinence. Fidèle à sa pensée pluraliste, « la cage d'acier constituait pour lui la version cauchemardesque d'un avenir possible, mais non certain.[268] »

> « Afin de se protéger – voire d'écarter la menace – du développement d'une gigantesque bureaucratie qui menacerait le pluralisme social et les relations fondées sur les émotions, Weber soulignait la nécessité d'une institution capable de favoriser l'affirmation de leaders puissants [ou charismatiques]. À la différence des fonctionnaires et des managers, ces personnages charismatiques pourraient défendre des positions fondées sur des valeurs, leurs capacités de leadership se développant dans ce cadre. Par ailleurs, en défendant de telles éthiques fondées sur des valeurs, les leaders sauraient ainsi, pour Weber, susciter la ''passion pour des causes'', bref incarner des valeurs contre la rationalité purement formelle des managers et de l'organisation rationnelle-pratique de la vie qui domine, en général, le ''cosmos impersonnel moderne''[269]».

L'intérêt de ces porteurs charismatiques joue ici un rôle essentiel. Ce sont des groupes sociaux par qui les idées, les visions du monde acquièrent l'influence et la légitimité nécessaires à leur implantation générale. En d'autres termes, « pour exercer une influence susceptible d'intéresser le sociologue, les idées et les valeurs – de même que le pouvoir, les intérêts économiques et les traditions – doivent trouver un groupe qui les ''porte''[270] ». François Dubet, par exemple, dans son essai sur *La préférence pour l'inégalité*[271], en appelle à une réinjection de l'imaginaire de la solidarité dans les institutions et les politiques, afin qu'il en émerge une nouvelle dimension symbolique des principes républicains, offrant ainsi à des citoyens « désenchantés » un nouveau récit adapté au monde « post-moderne ».

Enfin, terminons cette introduction à une sociologie des émotions de Max Weber par une critique. Les notions d'affects, de sentiments, des émotions et du charisme semblent n'avoir d'autre rôle, chez Weber, que servir de moteur ou de « starter » pour l'action rationnelle, lorsque celle-ci tend à fossiliser les institutions et les sociétés bureaucratiques. Dès lors qu'elles ont fini leur mission, il faut tout de suite les extirper pour que les acteurs ne se laissent pas aller à la sauvagerie ou à l'animalerie. En somme, l'affectif, l'émotionnel, ou encore le charisme n'a qu'une utilité inchoative dans la réalité humaine. Si l'on peut raisonner ainsi, c'est que, selon Weber, l'action qui est la plus observable est l'action rationnelle, notamment l'action rationnelle en finalité. Or, dans la réalité quotidienne, ce n'est pas le type d'action qu'on rencontre le plus souvent. Si l'on suit bien donc Weber,

---

[268] KALBERG, S., *Les idées, les valeurs et les intérêts : introduction à la sociologie de Max Weber*, *op. cit.*, p. 32.
[269] KALBERG, S., « La sociologie des émotions de Max Weber », *op. cit.*, p. 297.
[270] KALBERG, S., *Les idées, les valeurs et les intérêts : introduction à la sociologie de Max Weber*, *op. cit.*, p. 81.
[271] DUBET, F., *La préférence pour l'inégalité : comprendre la crise des solidarités*, Paris, Seuil, 2014, (« La République des idées »).

l'action prend beaucoup plus souvent les formes traditionnelle et émotionnelle que la forme rationnelle. Conséquemment, comme le souligne Favret-Saada[272], avec un peu trop de zèle, les concepts idéal-typiques weberiens seraient impropres pour nous permettre de saisir le comportement humain, car la majeure partie de nos actions sont affectuelles ou traditionnelles. On pourrait, en effet, reprocher à Weber une propension à privilégier la rationalité instrumentale au détriment des autres formes d'action. Cependant, cette tendance à reléguer l'affect dans le continent des pauvres et des masses, alors qu'il l'extirpe du continent des riches puritains, est de mon point de vue purement méthodologique. Contrairement donc à la critique acerbe de l'anthropologue Favret-Saada, Weber (à l'instar de Marcel Mauss) s'inscrit dans une pensée plurielle des sciences sociales qui, au lieu d'« exclure », va plutôt « inclure » les notions d'affects et des émotions dans le raisonnement scientifique. C'est dire que la raison et le sentiment doivent être pensés dans un même mouvement logique.

1.1.4. La solidarité entre engagements émotionnel et rationnel : Une analyse à partir de la sociologie des émotions

Une lecture de l'action humanitaire et de la solidarité internationale en termes d'une sociologie des émotions est intéressante pour deux raisons. Premièrement, selon Weber, la modernité extirpe les émotions de toutes les sphères de la société, au risque de fossiliser les institutions. Désormais, l'engagement humanitaire, qui jadis était assimilé à un engagement émotionnel, devient un engagement professionnel où formations, procédures, organisation, efficacité sont érigées au rang de principes fondamentaux à observer. Il ne s'agit pas de se répandre en critique face à cette transformation rationnelle du secteur. Néanmoins, une hypothèse cauchemardesque serait d'affirmer que l'humanitaire est en train de se fossiliser, de s'enfermer dans sa « cage d'acier », c'est-à-dire dans des règles de procédures et de la bureaucratie. Ainsi menacées, l'émotion, la (com)passion auraient trouvé refuge dans les très petits groupements, parfois perçus comme une survivance des premières formes de la philanthropie associative. Mais, il ne s'agit pas de conclure que les « grosses » structures (communément appelées ONG[273]) sont dépourvues de valeurs émotionnelles ou affectives. L'analyse, que ce soit en termes weberiens ou en termes du don, le révèle très bien. Le bon fonctionnement de l'administration bureaucratique, aussi grande que soit sa taille, dépend non seulement des facteurs rationnels que des actions affectives, des liens d'amitié ou de

[272] FAVRET-SAADA, J., « Weber, les émotions et la religion », *Terrain*, n° 22, 1994, p. 93–108.
[273] Organisations non gouvernementales.

camaraderie entre collègues. La vie dans les grandes entreprises, les grandes organisations, ou dans la grande administration est faite aussi de petites attentions entre employés, et, entre ceux-ci et leurs dirigeants. Autrement, elle ne serait pas vivable, voire viable. Toutefois, ce n'est pas pour autant que les sentiments y soient valorisés au même titre que les compétences techniques et impersonnelles. On peut donc reprocher aux ONG la tendance actuelle à la « professionnalisation », mais il subsiste dans l'esprit de ces professionnels du cœur une place pour l'engagement personnel, voire émotionnel. On peut ainsi caractériser le rapport des acteurs de l'aide au continuum de deux grandes tendances : le rationnel et l'émotionnel. Plus les structures tendent à se développer, à se professionnaliser, plus elles auront tendance à se situer dans l'échelle la plus forte de la rationalisation et dans l'échelle la plus faible de l'émotion, tandis que, plus elles sont restreintes et « artisanales », moins elles se situeront dans l'échelle la plus faible de la rationalisation et dans l'échelle la plus forte de l'émotion et des sentiments affectifs.

Figure 3 : Acteurs de l'aide par rapport au continuum rationnel-émotionnel

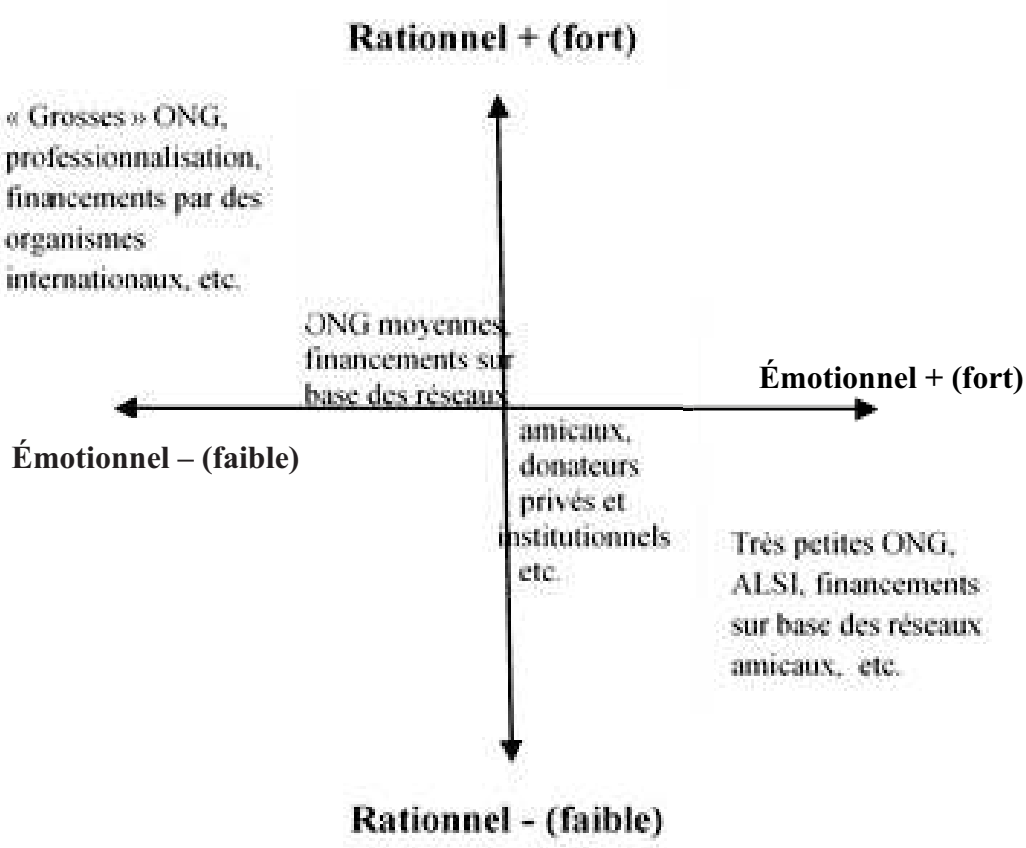

Ainsi, la Figure 3 montre que la professionnalisation du secteur humanitaire croît en raison inverse des émotions et des sentiments. Aussi, pourrait-on avancer l'hypothèse selon laquelle que c'est au niveau des très petites associations de solidarité (internationale) qu'on note la tendance à un engagement émotionnel fort. C'est ce qui justifie d'ailleurs en partie les critiques dont elles peuvent être souvent la cible de la part des acteurs institutionnels rationalisés. Toutefois, cette figure montre que, tout en étant à la recherche de cette proximité qui est le lieu et le refuge des sentiments profonds et de la compassion, les ALSI ne sont pas totalement étrangères à l'utilisation et l'adoption de vocables techniques et procédurales. Elles mobilisent souvent au service de leur engagement émotionnel des compétences issues de leurs activités professionnelles ordinaires[274].

Weber mettait aussi en évidence l'importance de l'émergence de leaders charismatiques capables de communiquer des « valeurs ». L'histoire de l'humanitaire est avant tout l'épopée de ces figures charismatiques (Henry Dunant, Florence Nightingale, Abbé Pierre, etc.) qui ont impacté pendant longtemps ce secteur. La tendance actuelle révèle l'absence de l'humanitaire charismatique. Celui-ci a disparu au profit d'une armée de gestionnaires aux profils variés sans qu'il en émerge des individus porteurs de « valeurs ». Sans remettre en cause le développement de la professionnalisation de l'aide, les ONG doivent chercher à favoriser à nouveau l'émergence de leaderships charismatiques capables de fédérer les forces politiques, économiques, sociales, juridiques, voire étatiques, aussi bien dans les pays du « Sud » que dans les pays du « Nord », afin de repenser l'avenir de la solidarité (internationale). N'est-ce pas là l'enjeu aujourd'hui des mutations (demande de participation, d'inclusion des populations cibles, de l'efficacité) ? Il faut qu'il y ait l'observance de règles, de procédures, de maîtrise de toutes sortes de techniques, mais il faut qu'il y ait également des leaders fédérateurs pour influencer les décisions politiques et préserver l'indépendance des ONG.

[274] La différence avec les acteurs non institués est que leurs compétences ne sont pas encore bureaucratisées, elles sont encore sous l'emprise des affects. Tandis que chez les acteurs institués de l'aide (notamment les ONG), leurs compétences sont fortement bureaucratisées et tentent de se dégager plus souvent de l'emprise des affects et de la passion.

1.2. La solidarité sociale durkheimienne

1.2.1. Les solidarités sociales mécanique et organique

À l'inverse de Weber, Émile Durkheim conçoit la « solidarité », ou la « cohésion sociale », comme étant le principe élémentaire des sociétés humaines[275]. Dans *De la division du travail social*[276], il différencie deux formes de solidarité : la solidarité due à la « conscience commune[277] » (ou « solidarité mécanique »), et celle qui résulte de la « division du travail » (ou « solidarité organique »). La première est possible dès lors que la société ou la collectivité dispose de la personnalité individuelle comme de sa chose. Autrement dit, lorsque la « conscience collective » recouvre entièrement la « conscience individuelle ». La seconde nécessite une différenciation des fonctions. Loin que cette dernière naisse de la volonté des individus de satisfaire leurs besoins respectifs, elle constitue plutôt le support sur lequel les spécialisations prennent source. Chacun de nous se représente comme une partie d'un tout. La division du travail produit ainsi une sorte de morale sociale qui vient s'imposer aux différents éléments de la société. Dans la mesure où nous faisons partie d'un tout, la notion d'intégration semble primordiale pour comprendre le raisonnement de Durkheim. Nous apporterons ultérieurement des précisions qui s'avèrent nécessaires à cette

[275] Durkheim consacre un grand traité à la solidarité. De plus il ne renonce pas à la possibilité du don, de l'altruisme. Comme l'écrit Luc Boltanski, « c'est encore dans la sociologie durkheimienne que la possibilité du don demeure la plus présente. Dans la controverse qu'il n'a cessé de mener avec l'utilitarisme, Durkheim a été conduit à développer une théorie de l'altruisme comme mode sui generis de relation à autrui irréductible à la logique de l'intérêt, et à développer l'opposition entre les penchants qui portent les hommes à l'égoïsme et les penchants altruistes qui se réalisent dans le développement de la moralité. Mais l'altruisme est, chez Durkheim, dirigé vers le groupe. À ''l'amour de soi'', s'oppose l''amour de la société''. Produit de la contrainte collective, l'altruisme lui revient sous forme de solidarité sociale. » (BOLTANSKI, L., *L'amour et la justice comme compétences : trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Éditions Métailié, 1990, (« Collection leçons de choses »), p. 202).

[276] DURKHEIM, É., *De la division du travail social*, *op. cit.*

[277] La conscience commune est « l'ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une même société ». Durkheim n'y voit pas forcément une analogie avec la conscience individuelle. « Elle est donc tout autre chose que les consciences particulières, quoiqu'elle ne soit réalisée que chez les individus ». Elle « forme un système déterminé qui a sa vie propre. » Elle ne correspond à aucun organe spécifique de la société. Elle a un caractère permanent et invariable. Les individus « passent, et elle reste. Elle est la même au Nord et au Midi, dans les grandes villes et dans les petites, dans les différentes professions. » De ce fait, elle dépasse, traverse et lie les générations. (Voir : *Ibid.*, p. 46). Par ailleurs, Durkheim utilise souvent l'expression de « conscience collective » à la place de « conscience commune ». La conscience collective, souligne-t-il, n'est pas toute la conscience sociale. Si elle n'est pas réductible à la conscience sociale, cela signifie qu'il n'y a pas une seule conscience collective. L'individu se caractérise donc à la fois par sa conscience individuelle qui représente les états psychiques qui lui sont propres, et par des consciences collectives communes à la moyenne compte tenu des groupes sociaux auxquels il appartient. Si notre comportement est déterminé par la conscience collective, nous agissons pour l'intérêt de la société ou l'intérêt collectif. Toutefois, dans la réalité les deux sortes de consciences sont liées entre elles, elles s'interpénètrent. (Voir : *Ibid.*, p. 74).

notion dans la dernière section de ce chapitre. Pour l'instant, retenons la distinction qu'il opère entre solidarité mécanique et solidarité organique.

La solidarité mécanique (caractérisée par une division du travail rudimentaire) et la solidarité organique (caractérisée par une division du travail spécialisé) se démarquent, l'une de l'autre, aussi bien dans le temps que dans l'espace, entre les peuples et à l'intérieur d'un même peuple. Tout d'abord, l'idéal-type de la solidarité mécanique c'est la horde, le clan ou la tribu. Leur cohésion est le fruit de leur ressemblance et de leur similitude. Ils sont caractérisés par une organisation segmentaire et homogène, de type communiste où la partie est absorbée dans le tout, l'individu dans le groupe. Durkheim va citer l'exemple des peuples indigènes d'Amérique, d'Australie et d'Afrique, où les individus ont propension à être déterminés par la conscience commune. Ensuite, l'idéal-type de la solidarité organique ce sont les systèmes d'organes différenciés et spécialisés, les organisations professionnelles dans les sociétés occidentales modernes. Dans ce type de sociétés, les individus sont déterminés par la fonction qu'ils remplissent au sein du cosmos social, et non en fonction du statut que confère leur lignée. Les deux catégories factuelles de la solidarité progressent de façon inverse. Plus la solidarité organique s'affirme au sein d'une société, plus la solidarité mécanique s'affaiblit. Cependant, en dépit des clivages entre ces deux niveaux, il n'y a à aucun moment de l'histoire une forme unique de solidarité sociale. Les deux formes coexistent, mais à des degrés différents. Durkheim fait, par exemple, remarquer que d'un pays européen à un autre, il y a une tendance générale des peuples, des villes, des provinces à se ressembler. Et que, bien au contraire, les individus de ces différents pays, et même à l'intérieur de chaque pays, ont plutôt tendance à faire reconnaître leurs particularités. Plus précisément, à un niveau national, la France, l'Allemagne et l'Angleterre ont des traits communs de développement intellectuel, industriel, politique, etc., mais cela n'empêche pas qu'au sein, et entre les citoyens, de chacun de ces pays, il y ait une tendance plus élevée à la différenciation, à l'affirmation de soi. Dans la forme organique, il y a un glissement vers l'extension des « types individuels », tandis que la forme mécanique est plus encline au développement des « types collectifs ». En raison du caractère évolutionniste de sa théorie[278], Durkheim voit sans surprise une prépondérance des catégories individuelle et

[278] « Non seulement, expose-t-il, d'une manière générale, la solidarité mécanique lie moins fortement les hommes que la solidarité organique, mais encore, à mesure qu'on avance dans l'évolution sociale, elle va de plus en plus en se relâchant. [...] Les dissemblances entre les hommes sont devenues plus prononcées à mesure qu'ils se sont cultivés. [...] Les activités spéciales se sont plus développées que la conscience commune ; il est donc pour le moins probable que, dans chaque conscience particulière, la sphère personnelle s'est beaucoup plus agrandie que l'autre. [...] Si donc, d'un autre côté, nous établissons que la conscience collective est

organique dans les sociétés contemporaines. En effet, la catégorie organique s'accroît dans tous les domaines de la société tandis que celle mécanique, sans disparaître totalement, s'est considérablement affaiblie. Suivant Durkheim, l'évolution de la société tendrait alors presque vers un rétrécissement de la solidarité sociale au profit d'une catégorie unique : la division du travail[279]. Cependant, tout comme la théorie de la « cage d'acier » de Max Weber, cette thèse durkheimienne relève plus d'une interrogation que d'une affirmation[280]. De plus, Durkheim établit une différence entre la division physiologique des organes du corps humain et la division sociale. Tandis qu'au niveau de la première les organes sont immuables ainsi que les fonctions qu'ils remplissent, au niveau de la seconde, les individus peuvent être affectés à d'autres tâches ou choisir de remplir d'autres fonctions.

Tableau 1: Durkheim et Tönnies : à propos de la dichotomie mécanique et organique

	É. Durkheim	**F. Tönnies**
Solidarité mécanique	**Communauté**	**Société**
	Prépondérance de la conscience collective	Volonté rationnelle ou réfléchie
	La communauté mécanique est le lieu de la cohésion, des ressemblances, des similitudes	La société mécanique est une machine, rationnelle, froide et impersonnelle
Solidarité organique	**Société**	**Communauté**
	Prévalence de la personnalité individuelle	Volonté naturelle ou spontanée

devenue plus faible et plus vague, nous pourrons être assurés qu'il y a un affaiblissement de cette solidarité. » (Voir : DURKHEIM, É., *op. cit.*, p. 124-125).

[279] « Plus on recule dans l'histoire, plus l'homogénéité est grande ; d'autre part, plus on se rapproche des types sociaux les plus élevés, plus la division du travail se développe » (*Ibid.*, p. 108).

[280] ISAMBERT, F.-A., « La naissance de l'individu », dans BESNARD, P., BORLANDI, M. et VOGT, W. P. (dir.), *Division du travail et lien social: la thèse de Durkheim un siècle après*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, (« Sociologies »), p. 120.

	La société organique est le lieu des différenciations, spécialisations	La communauté organique est le lieu du consensus, de l'affectif, de la proximité
Mécanique & Organique	L'organique succède à la mécanique	L'organique précède la mécanique
	Catégories réelles	Types idéaux
	L'organique et la mécanique progressent de façon inverse	L'organique et la mécanique s'affrontent

Bien que les deux auteurs mobilisent a priori les mêmes concepts pour penser le lien social, Ferdinand Tönnies[281] fut, en l'occurrence, le premier à conceptualiser les notions de mécanique et organique, communauté et société. Concernant la dichotomie organique/mécanique, chez Tönnies, l'organique (société) précède la mécanique (communauté), alors que, selon Durkheim, l'organique (société) succède à la mécanique (communauté). Durkheim conçoit l'organique et la mécanique au point de vue de l'induction épistémologique. En d'autres termes, il les considère comme des catégories sociales réelles. Tönnies, pour sa part, raisonne en termes d'idéal-type, c'est-à-dire des formes possibles des transformations sociales. Ainsi, en suivant ce dernier, les solidarités mécanique et organique ne correspondent pas précisément à des catégories empiriques, mais ce sont des formes possibles de l'évolution des sociétés humaines. Cette opposition reflète globalement celle que l'on peut observer entre la sociologie française durkheimienne (fondée sur des concepts inductifs) et la sociologie allemande de tendance weberienne (construite sur des concepts idéal-typiques).

1.2.2. Solidarités et normes sociales

Pour Durkheim, « l'étude de la solidarité relève [...] de la sociologie. C'est un fait social que l'on ne peut bien connaître que par l'intermédiaire de ses effets sociaux[282] ». Il s'agissait donc, pour lui, de rechercher les indicateurs sociaux objectifs du phénomène de la solidarité. Il va ainsi chercher à démontrer que les formes élémentaires (mécanique et organique) et les

[281] TÖNNIES, F., *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, Nouvelle traduction et Présentation, Paris, Presses universitaires de France, 2010 (1ère éd. En allemand, 1887), (« Le lien social »).
[282] DURKHEIM, É., *De la division du travail social*, *op. cit.*, p. 31.

formes particulières (domestique, professionnelle, nationale, passée, présente) de la solidarité sont en relation directe avec les différents types de droit. Mais, il ne s'agit pas de mettre en rapport la solidarité sociale avec n'importe quelle catégorie de droit. Ce n'est, par exemple, ni les droits privé et public, ni les mœurs. Il n'est pas question non plus de trouver la forme commune à toutes les solidarités, à savoir « la sociabilité[283] ». D'après Durkheim, il faut rechercher dans les systèmes de règles juridiques les différentes sanctions qui y sont attachées : c'est-à-dire, des sanctions répressives liées au droit pénal, et des sanctions restitutives liées aux droits civil, procédural, administratif et constitutionnel. À la solidarité mécanique correspondrait alors la forme répressive du droit, tandis qu'à la solidarité organique correspondra la forme restitutive ou coopérative du droit. Le but du droit répressif et de la peine qui s'y rattache (reflétant le niveau de conscience collective) est de maintenir la cohésion sociale (solidarité sociale). Le droit restitutif ne correspond à aucun type de sentiment collectif (conscience collective) comme le droit répressif. Ce n'est pas un genre de règlements entre particuliers, sinon elle n'aurait pas pu dériver ce caractère de solidarité sociale (organique). Le mariage, par exemple, est un contrat entre deux individus, cependant les conjoints ne peuvent ni le contracter ni le rompre à leur convenance. Le contrat du mariage, pour être coercitif et dépasser une simple étape de promesse, est soumis à l'appréciation d'un notaire. De ce fait, ledit contrat reçoit l'accord de la société et se conforme à des règles du droit. Il obtient alors une valeur sociale.

Cela dit, la solidarité induite par le droit restitutif « ne fait [...] pas des éléments qu'elle rapproche un tout capable d'agir ensemble ; elle ne contribue en rien à l'unité du corps social.[284] » Elle est donc négative. Pour autant, elle « n'est qu'une émanation d'une autre solidarité de nature positive[285] ». La solidarité positive n'est possible que lorsque la « coopération[286] » est comprise comme le « partage d'une tâche commune[287] ». La forme idéale de la coopération, selon Durkheim, se trouve dans le contrat, et non pas dans la charité. La bienfaisance et la donation représentent la forme imparfaite du contrat. S'il s'agit d'une coopération, c'est, dans de très rares cas, dit-il, unilatéral. Les obligations assorties à ces formes de contrat ne concernent alors qu'une partie des contractants.

---

[283] La sociabilité est la « tendance qui est toujours et partout la même et n'est liée à aucun type social en particulier. [...] La sociabilité en soi ne se rencontre nulle part, affirme Durkheim. Ce qui existe et vit réellement, ce sont les formes particulières de la solidarité ». (Voir : *Ibidem*).
[284] DURKHEIM, É., *De la division du travail social*, op. cit., p. 85.
[285] *Ibid.*, p. 91.
[286] Au sens de « contrat ».
[287] DURKHEIM, É., *op. cit.*, p. 93.

La coopération, chez Durkheim, a deux fondements : elle dépend soit d'une « division du travail simple », soit d'une « division du travail composée[288] ». « Cette dernière forme de la coopération est, d'ailleurs, en suivant Durkheim, de beaucoup celle qu'exprime le plus généralement le contrat. [...] D'une manière générale, le contrat est le symbole de l'échange. [...] Or, il est clair que l'échange suppose toujours quelque division du travail plus ou moins développée[289] ». En outre, plus la société est marquée par une division du travail très avancée, plus elle a besoin d'instituer des normes, des lois, des règles afin de contrôler les sources de violences ou de déviances qui émanent de ses membres et menacent l'ensemble. Ces normes visent à pacifier les relations, et à rendre des individus segmentés plus solidaires les uns par rapport aux autres. Dans les sociétés à dominance de solidarité mécanique, c'est la conscience collective qui joue le rôle de pacificateur et de contrôle des membres de la communauté traditionnelle. Par contre, dans les sociétés où la solidarité organique prédomine, on élabore des règles et des contraintes juridiques pour faire coopérer les membres. Les normes et les règles issues de la division du travail[290] remplacent alors la conscience commune. L'anomie (autrement dit, l'étirement des normes) dans les sociétés modernes (organiques) provoque donc des dysfonctionnements sociaux, et par conséquent, un dysfonctionnement des solidarités.

Par ailleurs, précisons que la nature des normes sociales évoquées ici, et qui sont créatrices de solidarité, ne se définit pas en termes philosophiques. Il ne s'agit pas d'une morale transcendantale ou idéale au sens de Habermas[291], par exemple. C'est une morale qui s'incarne dans des règles juridiques concrètes et dans les institutions des sociétés modernes. Fondamentalement, pour Durkheim, parler de « société » suppose de la solidarité, autrement ce serait le règne du chaos, la loi de la jungle où c'est la volonté du plus fort qui triomphe. Durkheim n'oppose pas non plus la liberté des individus aux contraintes sociales. Chez lui, les normes sociales ne limitent pas la liberté individuelle[292], bien au contraire, elles forment les conditions de son plein épanouissement. De toute évidence, sa liberté est donc garantie

[288] *Ibidem*.
[289] *Ibid.*, p. 93-94.
[290] Dans la division du travail nous ne sommes pas sans obligations, nous sommes pris dans diverses obligations en fonction de notre statut, de notre rôle au sein de la société. Par exemple, en tant que parents, époux, enfants, président d'association ou simple membre, etc., nous avons diverses obligations qui nous tiennent liées au reste des acteurs de la société. Certes, nous sommes solidaires vis-à-vis des autres parce que nous avons besoin d'eux, de leurs services, mais aussi la fonction fondamentale de la division du travail n'est pas qu'instrumental, elle vise le lien social, c'est-à-dire créer de la solidarité, tenir ensemble les membres de la société.
[291] Voir : Chapitre 1, section 1.1. La communauté idéale de communication : Pour une définition de la solidarité à partir de Jürgen Habermas.
[292] Du moins, « la liberté juste, celle que la société a le devoir de faire respecter » (DURKHEIM, É., *De la division du travail social*, *op. cit.*, p. III, Préface de la seconde édition, I-XLIV).

par les normes sociales. Aussi, la formule selon laquelle « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres » serait vaine si la société ne dispose pas de moyens plus ou moins coercitifs pour juguler toute volonté de suprématie des uns sur les autres, des uns contre les autres, des uns vis-à-vis des autres. Pour expliquer l'anomie générale qui menacerait l'équilibre social, Durkheim part de la question que pose cette situation anomique dans la sphère économique. Il constate, au même titre que Weber (la société engagée dans un procès de rationalisation, de l'intérêt instrumental) et Marx (détermination de toutes les instances sociales et culturelles par l'économie), la subordination de toutes les autres instances sociales (juridique, religieuse, administrative ou civile) à la sphère économique. Si cet axiome se réalisait, cela implique que l'anomie économique pourrait s'étendre, au-delà de la seule sphère du marché, à toute la société en général. D'où, un risque d'affaiblissement du « goût au désintéressement, à l'oubli de soi, au sacrifice[293] », au profit du seul intérêt de chacun, et par conséquent « un abaissement de la moralité publique[294] » et de la solidarité sociale. D'après Durkheim, la division du travail est insuffisante pour éviter au corps social de basculer dans l'anomie, c'est-à-dire, pour favoriser le respect des normes sociales ou maintenir la cohésion sociale. Il pense qu'il faut réaffirmer le rôle des groupes professionnels, en particulier celui des corporations.

1.2.3. Les cadres moraux de la solidarité

Durkheim adoptait, en effet, un point de vue moraliste face aux inquiétudes de la perte de la cohésion sociale. Il était particulièrement inquiet des risques de désintégration et de dérégulation dans un contexte d'individualisme exacerbé. Plus précisément, il concevait les cadres sociaux, notamment les corporations, comme des cadres moraux devant être capables de produire des normes et des règles déontologiques susceptibles d'influer sur la conscience des travailleurs. Durkheim pense que, dans les faits, les corporations ont joué un rôle historique dès l'antiquité et au Moyen Âge. Porteurs sociaux de forme institutionnelle, la corporation et les groupes de professions instituent des règles morales de respect de la profession et du métier. Il leur attribue ainsi un statut de force morale qui empêcherait l'expression des seuls intérêts individuels et économiques. La corporation avait également une fonction religieuse (chaque corps de métier avait sa divinité attitrée) et une fonction de socialisation. La fraternité est nécessaire entre les membres. Le groupe professionnel n'institue pas uniquement des règles de bonnes conduites, mais aussi, crée du plaisir, de la

[293] *Ibid.*, p. V.
[294] *Ibidem*.

vie. Sur le plan politique, les corporations ont exercé aussi un rôle prééminent dans l'avènement des Communes. La vie dans les Communes était organisée autour des corps professionnels. Néanmoins, ces structures n'ont pas su s'adapter à l'industrialisation grandissante des activités professionnelles. Elles ont vu alors leur influence considérablement s'atténuer vers la fin du XIXe siècle. Pour cette raison, une transformation de l'institution corporative s'avère nécessaire, aux yeux de Durkheim, afin de combler le vide moral laissé par les anciennes corporations. Plus spécifiquement, il faut passer des formes de corporations municipales à des formes nationales et internationales plus complexes et dynamiques. Durkheim voyait dans cette fonction, des organisations encore naissantes à son époque : c'est-à-dire les sociétés de secours, les mutuelles, les syndicats.

Certes, Durkheim a beaucoup insisté dans son analyse sur le rôle des groupes professionnels pour l'élaboration de la morale professionnelle, dans le cadre de la division spécialisée du travail. Cependant, lorsqu'on suit bien son raisonnement, il ne limite pas expressément le modèle de la solidarité (organique) à la seule sphère du travail professionnel, puisqu'il évoque aussi dans ces textes une division sexuelle du travail. La division du travail ne concerne donc pas uniquement le domaine professionnel, mais la totalité des secteurs de la vie sociale. Il faut donc parler en termes de « divisions » du travail au pluriel et non pas au singulier. On évoque dans ce cas, non seulement, la division professionnelle du travail, mais aussi, la division sexuelle du travail, la division religieuse du travail, la division associative du travail. Par conséquent, l'on ne peut pas présumer, comme Durkheim, de l'extension de la logique de la division du travail professionnel à l'ensemble des autres divisions du travail social. Les cadres moraux, dans cette hypothèse, ne sont donc pas réduits à la seule morale professionnelle. Il faut examiner également l'importance des autres cadres sociaux et moraux, en l'occurrence les cadres associatifs au sens large, c'est-à-dire au sens de ce que l'on désigne habituellement par le vocable de « société civile ».

1.2.4. La solidarité comme fondement du lien social

D'entrée de jeu, le concept de solidarité chez Durkheim, on l'aura compris, est à dissocier de la perception commune de charité ou de générosité. Il lui donne un contenu sociologique, en tant qu'elle est un déterminant du lien social. En effet, cette notion renvoie, plusieurs fois chez Durkheim, au terme de « cohésion », ou comme chez Auguste Comte, au terme de «consensus». « L'originalité de la démarche de Durkheim est de mettre en évidence deux formes de solidarité [mécanique-organique] à partir de l'analyse [à la fois] des formes

juridiques[295] » et des formes coopératives. La solidarité, dans cette perspective, acquiert alors une double signification. En rapport avec les formes juridiques, elle se définit comme une morale collective qui dépasse l'individu. Autrement dit, c'est une réalité collective qui s'impose aux consciences individuelles[296]. Du point de vue des formes coopératives, elle « désigne la manière dont les membres d'un groupe social se lient entre eux et créent des rapports de coopération et de dépendance[297]» réciproques. Nous nous intéresserons ici plus particulièrement à ce second sens.

En mettant en avant la corrélation entre l'intensification des différenciations et l'impératif de cohésion dans les sociétés actuelles, Durkheim a voulu réaliser le dépassement d'une contradiction apparente. D'après sa thèse la plus célèbre, en effet, « l'individu devient à la fois plus autonome et plus solidaire, en raison du développement toujours croissant de la division du travail[298] ». Il en résulte que la « division du travail » est la source principale de la solidarité et l'élément caractéristique des sociétés contemporaines[299]. En d'autres mots, la division des tâches rend plus solidaires les individus spécialisés, elle les oblige à coopérer. Cependant, elle n'est pas spécifique ni aux sociétés modernes ni réduite au seul champ de l'économique et de l'activité professionnelle. Elle est seulement plus manifeste dans les sociétés actuelles et englobe toutes les sphères de la vie sociale, juridique, domestique, administrative, scientifique, religieuse, associative, etc. Ainsi, évoquera-t-on une division du travail domestique ou sexuel, une division du travail scientifique, ou une division du travail associatif. Parlant de la division du travail domestique, à titre d'exemple, Durkheim souligne que « l'homme et la femme isolés l'un de l'autre ne sont que des parties différentes d'un même tout concret qu'ils renforcent en s'unissant. En d'autres termes, c'est la division du travail sexuel qui est la source de la solidarité conjugale[300] ». Il importe certainement aussi, du moins, de plus en plus, de noter une division du travail humanitaire et développement, au sens où il y a davantage de « professionnels de l'aide » formés à différents métiers. Par exemple, des logisticiens, administrateurs, cadres, traducteurs, gestionnaires, comptables,

[295] DAVID, L., *Émile Durkheim : vie, œuvres, concepts*, Paris, Ellipses, 2011, (« Les grands théoriciens Sciences humaines »), p. 21.
[296] « Selon Durkheim, la solidarité est l'exemple type du dépassement de la morale individuelle par le point de vue social » (PERRU, O., « Pour une épistémologie du concept d'association chez Émile Durkheim et chez Max Weber », *Philosophiques*, n° 2, vol. 27, 2000, p. 355).
[297] DAVID, L., *op. cit.*, p. 90.
[298] MILLER, W., « Les deux préfaces : science morale et réforme morale », dans BESNARD, P., BORLANDI, M. et VOGT, W., P. (dir.), *Division du travail et lien social : la thèse de Durkheim un siècle après*, *op. cit.*, p. 147.
[299] « La division du travail, écrit-il, est la source, sinon unique, du moins principale de la solidarité sociale » (DURKHEIM, É., *De la division du travail social*, *op. cit.*, p. 26).
[300] *Ibid.*, p. 19.

informaticiens et des spécialistes des questions sécuritaires, sanitaires, hydrauliques, agronomiques, etc. Ces divers corps spécialisés, ou (ré)adaptés à l'humanitaire et au développement, ont pour ambition d'œuvrer en commun pour, tout au moins, une efficacité de l'aide sur le terrain. Il y va, non seulement de la crédibilité des organisations qui les emploient, mais aussi de l'image de la filière. De plus, l'émergence des spécialisations, en soi, a également un impact profond sur l'organisation du secteur. Elle impose l'observance des procédures, des règles de fonctionnement, de montage et d'évaluation des projets. Craignant un risque de dévoiement du sens primitif de l'humanitaire et du développement, certains n'hésitent d'ailleurs pas à critiquer l'alignement du mode de fonctionnement des grosses ONG sur celui des grandes entreprises.

Si la division du travail rend solidaires des fonctions spécialisées, on admet, par voie de conséquence, que les individus sont dans un état de dépendance mutuelle. Durkheim fait dériver la notion de dépendance mutuelle de l'incomplétude d'êtres individuels. Pour Honneth, la dépendance mutuelle dérive du besoin de reconnaissance ; plus précisément, selon l'approche du don solidaire, du besoin de reconnaissance de ce qu'on donne effectivement ou de ce qu'on a à offrir potentiellement. Les deux dernières approches partent de la volonté des individus. Durkheim met l'accent plutôt sur le lien social, la morale collective. La sympathie, précise-t-il, a sa source dans la ressemblance, tandis que la solidarité prend sa source dans la différence. Mais pas n'importe quelle différence. Il s'agit d'une différence qui complète et suscite le sentiment d'une complémentarité. La division du travail a donc aussi une fonction de reconnaissance de l'utilité mutuelle. « Les individus ne sont pas indépendants[301] », ils sont interdépendants. Dans le cas de la division du travail professionnel, le travailleur est en interdépendance avec d'autres travailleurs. Son activité n'a de sens que par rapport aux autres. « Ses actions ont une fin en dehors d'elles-mêmes[302]». On serait donc tenté ici de faire un rapprochement entre Durkheim et Weber. Le sens de l'action, on le sait, est au cœur de la thèse de ce dernier. Néanmoins, ce qui préoccupe Durkheim c'est la reconnaissance de l'utilité du travailleur ou de son travail, de sa fonction ou de sa contribution pour la collectivité. Toutefois, le problème que Durkheim, logiquement, ne percevait pas encore à son époque est que les liens sociaux dans les sociétés modernes actuelles sont plus nombreux, moins contraignants et plus souples, plus électifs, mais plus fragiles et incertains aussi. Dans les sociétés traditionnelles, le lien social est plus

[301] *Ibid.*, p. 365.
[302] *Ibidem*.

rigide, mais il n'est pas systématiquement plus résistant. Dans certaines circonstances, des individus peuvent faire sécession et former une bande ailleurs. Généralement, ces sociétés à base de solidarité mécanique reposent sur un noyau communautaire. Elles acceptent plus facilement l'intégration d'éléments nouveaux. Alors que, les sociétés contemporaines, plus caractérisées par la solidarité organique, reposent sur un noyau de différenciation. Elles sont, par conséquent, plus réticentes vis-à-vis de l'intégration des éléments nouveaux. Cette caractéristique des sociétés modernes est donc une source potentielle de discrimination à l'égard des étrangers pouvant être perçus « comme une menace. La complémentarité mutuelle ne va pas de soi, elle est fragile et peut se traduire par des réactions de racisme. De même, perdre sa place dans un système d'interdépendances avancées constitue pour l'individu une épreuve particulièrement douloureuse[303] ».

Dès lors, la question de l'intégration est au centre des formes coopératives de la solidarité. « Une société intégrée est une société organisée selon le principe de la solidarité entre ses membres[304] ». Une trop forte intégration, ou une intégration trop faible, peut provoquer le dysfonctionnement du lien social, et entraîner une défaillance des formes coopératives de la solidarité, à l'image de ses théories sur le suicide. Des travaux de Durkheim, on déduit différents types de liens dont la faiblesse ou la rupture peut entraîner la désintégration sociale. Le lien social (ou solidarité sociale) peut être décliné en lien professionnel (ou solidarité professionnelle), lien de filiation (ou solidarité parentale), et aussi, celui que Serge Paugam propose d'appeler « le lien de participation élective » (ou solidarité élective) « fondé sur les relations affinitaires établies entre individus et le plus souvent dans des groupes de taille réduite facilitant l'interconnaissance[305] ». On peut citer, à ce propos, le lien conjugal (ou solidarité conjugale) et le lien associatif (ou solidarité associative). La solidarité associative est cette forme de lien qui caractérise des relations librement choisies. Durkheim dit que ce qui caractérise un lien social, ce n'est pas tant la nature de la relation interpersonnelle, mais, c'est surtout les règles de vie morale, c'est-à-dire, les normes qui découlent de ces relations et qui ont tendance à s'imposer aux individus singuliers. Tant que l'individu participe aux activités du groupe, il partage en même temps les normes qui régissent l'ensemble. La solidarité associative n'implique pas forcément des liens de type instrumental, mais des liens aussi de reconnaissance. Durkheim n'établit pas une typologie

[303] PAUGAM, S., *Vivre ensemble dans un monde incertain*, Texte issus d'une conférence donnée par l'auteur le 26 mai 2011 au conseil régional Nord-Pas-De-Calais dans le cadre des « Rencontres du nouveau siècle », La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2015, (« L'Urgence de comprendre »), p. 18.
[304] *Ibid.*, p. 19.
[305] *Ibid.*, p. 21.

complète des liens sociaux, mais il identifie par ailleurs le lien de citoyenneté lorsqu'il se réfère au sentiment de patriotisme. Ainsi, certaines crises peuvent contribuer à renforcer ce type de lien, c'est-à-dire la solidarité des citoyens envers leur pays. C'est ce que démontrent parfois des événements dramatiques telles que les situations de guerres, de catastrophes naturelles ou de désastres. Le dernier incendie ayant ravagé une partie de Notre Dame de Paris a, par exemple, suscité, non seulement, une vague de manifestations émotionnelles des Français, mais aussi une solidarité émotionnelle européenne, voire mondiale, vis-à-vis de ce qui est perçu comme un patrimoine commun.

En définitive, le lien social fait référence à deux concepts essentiels : la protection (ensemble des supports ou organes sociaux sur lesquels l'individu peut compter) et la reconnaissance. Une des dimensions communes et fondamentales dans les approches du don solidaire et de la solidarité pragmatique, c'est de fournir la reconnaissance à la personne qui donne, autrement dit la valorisation. La reconnaissance exprime donc, dans ce cadre, une attente ou une expectative. Chez Durkheim, elle est réciproque dans la mesure où l'individu doit s'investir pour se sentir utile et se faire estimer auprès des autres. Ainsi, les individus construisent leur protection et font valoir leur reconnaissance, non plus dans le cadre des corporations, mais à travers les organes sociaux de solidarité. Ces organes peuvent être « le voisinage, les bandes, les groupes d'amis, les communautés locales, les institutions religieuses, sportives, culturelles[306] », mais aussi les réseaux sociaux et les associations. Ce sont, aujourd'hui, autant de lieux de construction de la reconnaissance sociale et affective, des lieux d'affirmation de sa personnalité et de sa valeur. Les organes associatifs, par exemple, se caractérisent par ce type de solidarité élective « qui laisse aux individus la liberté réelle d'établir des relations interpersonnelles selon leurs désirs, leurs aspirations et leurs valences émotionnelles. [...] Chacun est libre d'entretenir ce type de relation [...], [cependant], chacun peut aussi librement s'en défaire. Mais cela ne signifie pas que la rupture ne provoque aucune souffrance[307] ». Bien au contraire, la rupture peut être vécue comme une exclusion ou un déni de reconnaissance. D'une certaine manière, cette notion de reconnaissance, à partir de Durkheim, montre que l'individu est intégré de plusieurs manières et dans plusieurs organes sociaux en fonction de sa position sociale. Cela laisse supposer qu'il peut y avoir des inégalités par rapport à l'intégration et par rapport au degré de reconnaissance. Dès lors, comment cette question se pose-t-elle dans le champ

[306] *Ibid.*, p. 44.
[307] *Ibid.*, p. 45, 47.

humanitaire et développemental en général, et au niveau des ALSI en particulier ? Y-a-t'il une inégalité de reconnaissance entre les alsieur.e.s et les parties prenantes au « Sud », et au sein des ALSI elles-mêmes en fonction de l'investissement de chaque membre dans les activités de l'association ? D'une part, le caractère exclusif ou unilatéral des microprojets peut être vécu comme un défaut d'intégration et de reconnaissance des capacités et des valeurs des parties prenantes (au « Sud » et au « Nord »)[308]. D'autre part, l'investissement personnel peut être considéré comme un facteur d'appréciation du degré d'intégration et de reconnaissance dont jouit un membre. Étant donné que l'identité des ALSI se substitue souvent à l'identité de ses fondateurs, il n'est pas rare que l'exclusivité de la reconnaissance constitue un frein à l'expansion de la structure. Plutôt que de se développer, les ALSI aiment mieux la scission pour diverses raisons. Ces ruptures ou ces mésententes, apparemment fréquentes, ne sont pas anodines, surtout en ce qui concerne ces micro-groupes. Au moment où nous rédigeons ce chapitre, nous avons appris, par exemple, que les membres actifs d'une des ALSI que nous avions interrogés quelques mois auparavant, venaient de se séparer à nouveau après une première séparation dont ils nous avaient déjà fait part lors des entretiens.

De tout ce qui précède, on retient que Durkheim, dans *De la division du travail social*, a consacré un grand traité à la solidarité. Il défend la conception selon laquelle la solidarité se transforme bien plus qu'elle ne disparaît dans les sociétés modernes. Elle repose fondamentalement sur des liens organiques. C'est ce que Paugam rebaptisera plus tard les « liens de participation organique[309] ». Par voie de conséquence, selon Durkheim, le phénomène des différenciations « que l'on observe dans les sociétés modernes n'est pas un obstacle à la solidarité. Au contraire elle en est même le fondement[310] ». À condition, bien sûr, affirme-t-il in extrémis, que les individualismes ne s'affirment pas pour eux-mêmes, mais par rapport à, et pour l'ensemble du corps social. En ce sens, cette conception de la solidarité évoque l'idée du lien social qui tient ensemble les membres de la société. Ce lien, dit-il, fait que « partout où il y a des sociétés, il y a de l'altruisme, parce qu'il y a de la solidarité[311] ». Durkheim va ainsi distinguer deux formes de solidarité : mécanique et

[308] La division du travail de l'aide dépasse, dans cette perspective, la simple implication ou la simple participation. C'est l'inclusion (au sens habermasien), sans s'exclure soi-même du projet, c'est une représentation commune (de l'ensemble des parties prenantes) de l'aide et du projet.
[309] PAUGAM, S., *op. cit.*, p. 15.
[310] *Ibid.*, p. 14-15.
[311] DURKHEIM, É., *op. cit.*, p. 173. « Ainsi, l'altruisme n'est pas destiné à devenir [...] une sorte d'ornement agréable de notre vie sociale ; mais il en sera toujours la base fondamentale. Comment, en effet, pourrions-nous jamais nous en passer ? Les hommes ne peuvent vivre ensemble sans s'entendre et, par conséquent, sans se faire des sacrifices mutuels, sans se lier les uns aux autres d'une manière forte et durable. » (*Ibid.*, p. 207).

organique. La solidarité mécanique, c'est ce qui caractérise les liens traditionnels, amicaux, familiaux où la conscience collective tente de recouvrir chacune des consciences individuelles. La solidarité organique caractérise les liens organiques, modernes, impersonnels dans lesquels les individus, certes, sont tenus dans des relations d'interdépendance fonctionnelle, mais la conscience individuelle y est beaucoup plus prononcée. Aussi, Durkheim considère-t-il principalement l'aspect horizontal du lien social[312]. C'est-à-dire, ce qui lie les hommes ensemble et leur permet de tisser des rapports de solidarité[313]. La société actuelle, même si elle semble être à dominance organique, comme il semblait l'envisager, est loin de présenter un visage uniforme. Les sociologues contemporains relèvent qu'elle se caractérise davantage par une logique d'entrecroisements des liens plutôt que par une prédominance de l'un par rapport à l'autre[314]. Les rapports de solidarité en sont donc démultipliés. En conséquence, le concept de solidarité dépasse les catégories mécanique et organique pour s'incarner dans des formes « plurielles », « liquides », « éphémères », et « spontanées »[315].

1.3. Le concept simmelien d'« assistance »

1.3.1. Pauvreté et assistance

Parmi les théoriciens du lien social, Goerg Simmel est sans doute à la fois l'un des plus classiques et l'un des plus actuels. Sa posture théorique est de toujours partir d'objet

---

[312] XIBERRAS, M., *Les théories de l'exclusion : pour une construction de l'imaginaire de la déviance*, 2e édition Paris, Armand Colin, 2000 (1993), (« Références »), p. 30.

[313] « Le grand problème de Durkheim était de savoir comment la société moderne, caractérisée par l'individualisme et la solidarité organique, pouvait générer du consensus et de la cohésion sociale. [...] La sacralisation de la personne lui apparaît comme ''la seule conviction morale qui peut unir les hommes d'une société moderne''. Durkheim rejoint ainsi un débat très actuel sur le lien social et les fondements éthiques des démocraties pluralistes. » (WILLAIME, Jean-Paul, « Introduction », dans DURKHEIM, É., *Les formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie*, 7e édition Quadrige, Paris, Presses universitaires de France, 2013, (« Quadrige »), p. XVI, [p. V-XVII]).

[314] Voir : PAUGAM, S., *Le lien social*, 3e édition mise à jour, Paris, Presses universitaires de France, 2013 (2008), (« Que sais-je ? », 3780), p. 22-23. Voir aussi : SMESLSER, N., J., « Le lien problématique entre différenciation et intégration », in BESNARD, P., BORLANDI, M. et VOGT, W., P. (dir.), *Division du travail et lien social : la thèse de Durkheim un siècle après*, Paris, PUF, 1993, « Sociologies », *op. cit.*, p. 262, 268, 272.

[315] Voir : BAUMAN, Z., *La vie en miettes : Expérience postmoderne et moralité*, Éditions du Rouergue, 2003; *L'amour liquide: De la fragilité des liens entre les hommes*, Fayard/Pluriel, 2010; *La vie liquide*, Paris, Fayard/Pluriel, 2013; *Le Présent liquide. Peurs sociales et obsession sécuritaire*, Paris, Le Seuil, 2007. Voir aussi : XIBERRAS, M., *op. cit. ;* MAFFESOLI, M., *Le temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes*, 3e édition, Paris, La Table ronde, 2000 (1991). Michel Maffesoli propose, par exemple, d'inverser les deux formes de solidarité proposées par Durkheim, car pour lui les sociétés contemporaines se relient davantage par les affects. Il parle d'un « réenchantement » du monde par la technologie, les réseaux sociaux générés grâce à l'Internet.

sociologique marginal, local ou insignifiant pour élaborer des hypothèses générales[316]. On peut ainsi voir dans sa sociologie de la pauvreté [317], en réalité une sociologie du lien social[318]. La pauvreté est, en effet, définie par Simmel, non pas de manière substantialiste ou à partir d'un seuil de revenu, mais comme une relation d'assistance que la société entretient avec une catégorie de ses membres. Sont pauvres, non pas les personnes qui sont socialement et économiquement démunies, mais des individus perçus et définis comme tels par la société ou la collectivité, et auxquels celle-ci tente de porter assistance. Le but alors de l'assistance est d'assigner une position sociale aux pauvres. Les pauvres constituent de ce fait une catégorie sociale[319]. « Ils sont un élément appartenant de façon organique au tout[320] ». En ce sens, la situation de l'étranger, fait remarquer Simmel, n'est pas très éloignée de celle du pauvre. Les pauvres comme les étrangers, s'ils peuvent faire objet de déclassement, ne sont pas malgré cela situés en dehors de la société ; ils entretiennent des rapports avec la collectivité à l'instar de toute autre catégorie sociale. Pour autant, leur lien avec la société est singulier, ils constituent le dernier chaînon des catégories sociales.

Au-delà donc de l'objet d'étude de la pauvreté, Simmel met en évidence la dynamique des relations sociales. « La pauvreté, telle qu'il l'entend, est [...] non seulement relative, mais elle est aussi construite socialement. Son sens est celui que la société lui donne.[321] » Ce qui est intéressant, de ce point de vue, c'est cette mise en relation entre la notion d'assistance et celle de pauvreté. Car, de ce rapport découle sa sociologie du lien social, ou ce qu'on pourrait appeler une approche interactionnelle de la solidarité sociale.

---

[316] L'un de ses concepts centraux est celui des interdépendances sociales que l'on peut rapprocher aussi bien des interdépendances fonctionnelles de Durkheim, et surtout des configurations sociales de Norbert Elias.

[317] SIMMEL, G., *Les pauvres*, trad. Bertrand Chokrane, 4e édition, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, (« Quadrige »). Dans ce texte, il propose une étude non pas sur « la pauvreté, ni les pauvres en tant que tels » mais une étude des liens sociaux, c'est-à-dire des relations « d'assistance entre eux et la société dans laquelle ils vivent » (PAUGAM, S. et FRANZ, S., « Introduction. Naissance d'une sociologie de la pauvreté », dans SIMMEL, G., *Les pauvres*, op. cit., p. 14).

[318] PAUGAM, S., *Les formes élémentaires de la pauvreté*, 3e édition mise à jour et complétée, Paris, Presses Universitaires de France, 2013, (« Le Lien Social »), p. 44.

[319] C'est, « ceux qui reçoivent assistance ou devraient la recevoir selon les normes sociales. [...] Ce n'est qu'à partir du moment où ils sont assistés – ou peut-être dès que leur situation globale aurait dû exiger assistance, bien qu'elle n'ait pas encore été donné – qu'ils deviennent membres d'un groupe caractérisé par la pauvreté. Ce groupe ne demeure pas uni par l'interaction de ses membres, mais par l'attitude collective que la société, en tant que tout, adopte à son égard. » (PAUGAM, S. et FRANZ, S., « Introduction. Naissance d'une sociologie de la pauvreté », dans SIMMEL, G., *Les pauvres*, *op. cit.*, p. 14-15).

[320] PAUGAM, S., *Les formes élémentaires de la pauvreté*, *op. cit.*, p. 43.

[321] *Ibidem*. « Ainsi, ce n'est pas le manque de moyens qui rend quelqu'un pauvre. Sociologiquement parlant, la personne pauvre est l'individu qui reçoit assistance à cause de ce manque de moyens. » (SIMMEL, G., *Les pauvres*, *op. cit.*, p. 102).

1.3.2. La triple dimension sociologique de l'assistance

À l'instar de Durkheim, Simmel ne réduit pas le phénomène de l'assistance à sa dimension philanthropique ou humanitaire. On retient, chez lui, trois principes sociologiques de la relation d'assistance. Premièrement, l'assistance repose sur l'égoïsme. Elle n'a donc aucune visée socialiste ou communiste. L'assistance ne cherche pas à promouvoir l'intérêt des pauvres. De ce fait, elle se préoccupe davantage de satisfaire l'intérêt du donateur plutôt que celui du receveur. L'amour que l'on porte pour la personne envers qui l'on fait une bonne action est un amour envers soi-même[322]. Mais, la question de l'intérêt dépasse celle de l'intérêt instrumental[323]. Il y a celle également de l'intérêt du désintéressement. C'est-à-dire, une recherche de la reconnaissance à travers l'assistance. « En agissant dans une communauté donnée, il [le donateur] cherche à obtenir, ne fût-ce qu'indirectement, l'approbation et la reconnaissance des autres, ce qui est essentiel pour continuer à agir dans un esprit de partage et de solidarité.[324] » Deuxièmement, le but de l'assistance est de maintenir la cohésion sociale. La philanthropie, qu'elle soit privée ou publique, défend un intérêt. Pour la première, il s'agit de satisfaire un intérêt privé, et pour la seconde, il s'agit de défendre l'intérêt de la collectivité. Le but de l'assistance publique est ainsi d'empêcher « que les pauvres ne deviennent pas des ennemis actifs et dangereux de la société pour rendre leur énergie déjà réduite plus productive et enfin pour empêcher la dégénérescence de leur progéniture.[325] » Sa finalité n'est pas en conséquence le pauvre, mais la garantie du bien-être de la collectivité. Néanmoins, l'assistance ne se réduit pas à un acte unilatéral. C'est un fait sociologique dans la mesure où le receveur joue un rôle[326]. « En principe, affirme Simmel, celui qui reçoit l'aumône donne lui aussi quelque chose[327] ». Par ailleurs, étant donné que les pauvres constituent une entité appartenant au grand cercle social, ils ne sont pas uniquement des moyens pour atteindre des buts, ils font partie, à terme, des buts sociaux de la collectivité. Enfin, troisièmement, dans le prolongement de la cohésion, la fonction de l'assistance est de perpétuer l'ordre social existant. Le but fondamental de l'assistance et de la philanthropie est de maintenir le statu quo des positions sociales entre dominants et dominés, ou entre riches et pauvres. Elle n'a donc aucune intention révolutionnaire. « ''L'assistance, dit-il, se fonde sur la structure sociale, quelle qu'elle soit. [...] Le but de

[322] De même, la haine de l'autre est une haine de soi. (SIMMEL, G., *op. cit.*, p. 64-65).
[323] Nous l'avons déjà montré dans le cadre de l'approche du don solidaire.
[324] PAUGAM, S., *Les formes élémentaires de la pauvreté*, *op. cit.*, p. 51.
[325] SIMMEL, G., *Les pauvres*, *op. cit.*, p. 47.
[326] Dans le cas contraire, elle devient « *un fait purement individuel* » (*Ibidem*, p. 57).
[327] *Ibidem*, p. 56.

l'assistance est précisément de mitiger certaines manifestations extrêmes de différenciation sociale, afin que la structure sociale puisse se continuer à se fonder sur cette différenciation''.[328]»

1.3.3. L'assistance entre droit et devoir

Fidèle à sa démarche, Simmel examine plusieurs cas où l'assistance est un droit pour le receveur et un devoir pour le donneur, afin de définir quelles sont les motivations des actions humaines (en l'occurrence celles du donateur). Dès lors que l'assistance est vécue par le pauvre comme un droit, elle est moins humiliante. Le rapport entre lui et la société devient positif, car celui-ci est considéré dans ce cas comme un but, une finalité sociale. Alternativement, si l'on se déplace sur l'autre pôle, qui est celui du donneur, où l'assistance est vécue par l'ensemble de la collectivité comme un devoir, le rapport devient négatif, car il tend à minimiser le rôle de l'assisté. Ce dernier n'est pas considéré comme le but final ; l'objectif recherché par la collectivité, ou le donneur, étant l'intérêt personnel, la cohésion ou la conservation du groupe. La motivation de l'assistance « réside alors exclusivement dans la signification que prend le fait de donner pour le donneur.[329] » Par exemple, au Moyen Âge, les dépenses somptueuses, l'aumône des dames patronnesses prennent « pour le motif purement subjectiviste de sa concession, un motif qui concerne le donner, mais pas le receveur[330] ». Ainsi, l'assistance peut être volontaire, dans ce cas le motif est purement personnel, mais lorsqu'elle devient un impôt ou une obligation pour le donneur, le motif cesse d'être uniquement personnel et acquiert un contenu social.

De façon analogue à Mauss[331], Simmel fait de l'assistance un devoir moral. « Elle est plus chargée de contrainte que de liberté[332] ». Mentionnons ici brièvement deux principes qui découlent de l'obligation d'assistance. En premier lieu, lorsque le donneur a pris volontairement l'habitude de donner aux pauvres, cette habitude peut devenir un devoir pour lui, et être perçue au final par le receveur comme un dû. Une charité à l'origine basée sur la compassion peut, lorsqu'elle se perpétue vis-à-vis de la même personne, se transformer en un devoir pour le donneur et un droit aux yeux du receveur. Cette règle paraît

[328] PAUGAM, S. et FRANZ, S., « Introduction. Naissance d'une sociologie de la pauvreté », in SIMMEL, G., *Les pauvres*, op. cit., p. 24.
[329] SIMMEL, G., *Les pauvres*, op. cit., p. 46.
[330] *Ibidem*.
[331] Mauss pense le don au croisement de l'axe de la liberté et de la contrainte. Pour lui, on donne librement, mais en réalité on est contraint et obligé de le faire.
[332] CHRISTIAN, P., *Le don de relation : Georg Simmel, Marcel Mauss*, Paris, Budapest, Torino, l'Harmattan, 2002, (« Logiques sociales »), p. 35.

particulièrement intéressante quant à l'analyse des rapports parrains-filleuls dans le cadre des expériences des alsieur.e.s. En d'autres termes, comment certains filleuls finissent par percevoir l'assistance qu'ils reçoivent comme une obligation pour les familles françaises et un droit pour eux ? En second lieu, chez Mauss comme chez Simmel, l'obligation de donner est plus forte pour le receveur que pour le donneur. Autrement dit, elle constitue un enjeu majeur pour le premier que pour le second. Car ce dernier jouit d'une plus grande liberté d'agir, et donc de donner. Pour le receveur, donner signifierait rendre. Or, l'incapacité à rendre est une humiliation, une dette sociale, quand bien même cette dette serait symbolique. On retrouve donc chez Simmel certains principes de la solidarité que nous avons déjà identifiés dans l'approche du don solidaire, et dans la solidarité pragmatique.

1.3.4. L'assistance entre privé et public

L'assistance peut être de nature institutionnelle publique, mais aussi privée. Simmel n'oppose pas les deux, il cherche plutôt à montrer leur complémentarité. Celle-ci s'illustre parfaitement dans cet extrait : « L'État, écrit-il, assiste la pauvreté, l'assistance privée assiste les pauvres[333]». L'une ou l'autre oscille généralement entre intérêt et désintéressement. L'assistance privée est fondée sur la générosité, mais recherche aussi la reconnaissance et l'intérêt pour soi. De plus, compte tenu du caractère de l'assistance privée énoncé dans la citation ci-dessus, elle est limitée et ne vise que la satisfaction de besoins particuliers, ponctuels et sélectifs. Pour Simmel, « le désavantage de l'assistance privée repose non seulement dans le facteur ''trop peu'', mais aussi dans celui du ''trop'', qui conduit à la paresse, exploite les moyens disponibles de manière économiquement improductive et favorise arbitrairement certains au détriment d'autres[334] ». Par ailleurs, l'un des griefs souvent adressés par les partisans de l'intervention publique est que l'assistance privée est moins adaptée aux besoins du grand nombre. L'État, au contraire, puisqu'il repose sur des procédures impersonnelles, ne fait pas normalement de sélection. Simmel semble se montrer donc plus critique au sujet de l'assistance privée, vu qu'il s'agit d'une assistance inégale soumise à la bonne volonté personnelle. Les implications de sa réflexion ouvrent désormais une perspective d'analyse pertinente pour les sociologues contemporains, dont notamment Robert Castel et Serge Paugam.

[333] SIMMEL, G., *op. cit.*, p. 83.
[334] *Ibid.*, p. 82.

2. Les approches contemporaines

2.1. Les enjeux de la cohésion sociale

2.1.1. La « désaffiliation sociale »

Concept incontournable des travaux de Robert Castel, la « désaffiliation » est conçue autour de l'héritage durkheimien de cohésion sociale ou de l'intégration sociale. Comment garantir la vitalité de chacun et celle de tous dans une société segmentée et inégalitaire où les membres sont différenciés ? Telle était déjà la principale préoccupation de Durkheim dans ses écrits sur la solidarité sociale. Bien loin de l'idée de « société de semblables[335] » ou de « société intégrée », les sociétés salariales actuelles sont surtout marquées par un dysfonctionnement au niveau des liens d'interdépendances. Pauvreté, exclusion, fractures sociale et territoriale, société duale, précarité, soucis de « fin du mois » et de « fin du monde » : autant de mots et de maux qui font partie de ce que désormais d'aucuns qualifient de « champ de la vulnérabilité[336] ». À cet ensemble s'ajoute, à partir des écrits de Castel, le concept de la « désaffiliation sociale ». Castel utilise ce terme, plutôt que celui de l'« exclusion », pour signifier qu'il s'agit d'un « processus » et non d'un « état »[337]. Il entend par là « ce processus de rupture avec les attaches antérieures qui risque de laisser les individus isolés, livrés à eux-mêmes[338] ». Autrement dit, c'est une situation où les individus sont contraints de s'éloigner progressivement des structures sociales intégratrices ou des organes sociaux de protection tels que l'emploi, la famille, l'école, les réseaux de proximité ou associatifs. Deux éléments majeurs sont donc au centre du processus de désaffiliation : les rapports à l'emploi et aux structures sociales de protection. Castel met en avant notamment, un lien historique et dynamique entre les conditions de l'emploi et les systèmes sociaux de protection. En particulier, une détérioration des conditions de travail entraîne inévitablement un affaiblissement des protections sociales. À titre d'exemple, les crises des années 1970 ont abouti à un détricotage des droits des travailleurs. Ce contexte concourt ainsi à penser la situation de ces salariés « désaffiliés », en termes de « précariat » ou

[335] BOURGEOIS, L., *Solidarité*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998 (1896), (« Sociologie »).
[336] LENFANT, A., « Comment en est-on arrivé à l'actualité de la pauvreté ? », *Spécificités*, n° 6, 2014, 2014, p. 46.
[337] CASTEL, R., « Individus, risques et supports collectifs », *Idées économiques et sociales*, n° 171, vol. 1, mars 2013, p. 26.
[338] CASTEL, R., « La cohésion sociale », dans CASTEL, R., CHAUVEL, L., MERLLIÉ, D., *Les mutations de la société française*, Nouvelle édition, Paris, la Découverte, 2013 (2007), (« Les grandes questions économiques et sociales », 2), p. 102.

d'« infra-salariat »[339]. En outre, historiquement, le processus de désaffiliation dans les sociétés modernes est notamment associé à l'accélération de la révolution industrielle à la fin du XIXe siècle. Le développement industriel s'est principalement caractérisé par une urbanisation accrue et un accroissement des moyens de transport. Tout ceci favorise une situation de grande mobilité géographique, et surtout sociale. Le contexte de l'époque a ainsi conduit l'« État-providence » à s'engager dans une politique nationale volontariste de protection. Inspirées à l'origine par des idéologues tels que Alfred Fouillée, Léon Bourgeois et Léon Duguit, les politiques sociales de la IIIe République se fondent principalement sur trois axes. Premièrement, il s'agit d'« assurer un droit au secours aux plus démunis[340] ». Cet axe concerne principalement les personnes invalides incapables de travailler pour assurer leur substance. L'État républicain tente alors de se substituer aux actions que mènent insuffisamment déjà l'Église et les associations philanthropiques. Deuxièmement, il est question de « mutualiser les principaux risques sociaux[341] ». L'objectif de cet axe est d'élargir la protection sociale des travailleurs par une prise en charge étatique de l'assurance maladie, les accidents de travail, la vieillesse appauvrie[342]. Troisièmement, « développer des services publics[343] », en l'occurrence accroître « l'intervention de la ''force gouvernementale''[344] ». L'État ne veut donc pas laisser dans les mains de forces privées des secteurs telles que, notamment, l'éducation et la santé. La force gouvernementale devrait « assurer l'''interdépendance sociale'', c'est-à-dire la participation de tous au même ensemble social, condition de la réalisation de la ''solidarité organique'' selon Durkheim.[345] » Le but n'est donc pas de créer une société d'égalitaires[346], mais plutôt une « société de semblables », où chacun est assuré d'être intégré dans le processus de la cohésion sociale et d'avoir accès à un minimum de ressources. Si le troisième objectif paraît relativement atteint, les deux premiers objectifs sur la protection sociale[347] ont échoué à tenir la promesse des axes annoncés. Puisque les faibles cotisations des travailleurs pauvres ne

[339] CASTEL, R., « Individus, risques et supports collectifs », *op. cit.*, p. 24.
[340] CASTEL, R., « La cohésion sociale », *op. cit.*
[341] *Ibidem*.
[342] Par exemple, la « loi sur les retraites ouvrières et paysannes votée en 1910 » (*Ibidem*).
[343] *Ibid.*, p. 103.
[344] *Ibidem*.
[345] *Ibidem*.
[346] La logique n'est pas forcément d'assurer l'égalité de tous, mais d'assigner un rôle ou une place à tous. Il s'agit d'une logique d'intégration au sens durkheimien. Sous la IIIe République, par exemple, l'éducation primaire est essentiellement populaire pendant qu'une éducation élitiste était réservée aux classes moyennes et supérieures dans l'objectif de constituer une élite de la nation.
[347] Au sens fort de « prestations sociales qui protègent », ou de propriété sociale qui cherche à maintenir le citoyen parmi ses semblables sur la base de cotisations sociales du travailleur. (CASTEL, R., « La cohésion sociale », *op. cit.*, p. 104).

suffisent pas pour les prémunir contre les aléas de la vie moderne, telles que l'incertitude du travail et les vulnérabilités. On assiste alors à l'émergence d'« organes sociaux de protection » des droits et statuts des travailleurs, parmi lesquels les mouvements révolutionnaires (Parti communiste, Front populaire) et les syndicats, qui dénoncent ce qu'ils qualifient de protection de surface. Néanmoins, avec le temps, ces mouvements idéologiques ont perdu leur attraction principale, car la situation des salariés s'est profondément modifiée avec l'extension du salariat au-delà du monde ouvrier et l'incorporation des employés, des professions intermédiaires, des cadres moyens et supérieurs. Aujourd'hui, tout le monde ou presque est salarié. Jusqu'encore dans les années 1930 les ouvriers fournissaient le plus gros contingent de salariés. L'introduction de nouvelles catégories professionnelles a sans doute entraîné une amélioration du système de protection sociale telle qu'amorcée par la IIIe République. L'image du salarié moderne est celle de quelqu'un qui participe pleinement à la cohésion sociale sur la base d'une « gestion équilibrée de la différenciation sociale[348] ». Ainsi, tout cela va dans le sens de la perspective mise en évidence par Castel. En l'occurrence, la généralisation du salariat coïncide avec l'extension de la protection sociale à un grand nombre de citoyens et conduit à une amélioration du seuil de protection. « Tout le monde ou presque peut disposer d'une sorte de coussin de sécurité, une sécurité sociale au sens fort du mot qui le garantit contre les aléas de l'existence[349] ». Le développement de la société salariale paraît donc relever, d'une part, le défi de la cohésion sociale dans un contexte de forte différenciation ; d'autre part, celui de l'ordre et du progrès d'Auguste Comte, en réalisant la synthèse de l'économique et du social. Progression du marché et extension des droits et protections sociaux permettent de tenir ainsi en équilibre la cohésion sociale. Mais cet équilibre est-il encore pertinent face aux velléités du marché qui cherche à s'autoréguler[350] ? Jusque-là, doit-on considérer que le maintien de la cohésion sociale tient uniquement à la multiplication, du côté de la force publique, des systèmes sociaux de protection et, au rôle des organes restreints de protection sociale tels que la famille, l'école, les syndicats, les associations ? Pour répondre à ces questionnements, on peut suivre Castel, qui avance l'hypothèse d'un mouvement « d'individualisation-décollectivisation », et aussi d'un mouvement de « désinstitutionalisation »[351]. Le premier réaffirme la suprématie de

[348] *Ibid.*, p. 106.
[349] *Ibid.*, p. 107.
[350] L'idée de « marché autorégulateur » est attribuée à l'économiste Karl Polanyi. Cela traduit une conception d'un marché qui s'est autonomisé au fil du temps (elle date des années 1830) vis-à-vis du monde social et du champ politique. C'est donc une construction socio-historique. (POLANYI, K., *La Grande Transformation: Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, 2009, 476 p).
[351] CASTEL, R., « La cohésion sociale », *op. cit.*, p. 112-113.

l'individu d'une part, et, d'autre part l'affaiblissement des creusets d'organes collectifs d'intégration. Le second mouvement suppose l'affaiblissement des institutions étatiques, de l'État lui-même et de la société civile, notamment l'école, la famille, les groupes professionnels, les syndicats. La mondialisation du marché tend à « laisser à chaque individu le soin de s'assurer lui-même[352] ». Pour Castel, il faut réaffirmer le rôle de l'ensemble du champ de la cohésion sociale face à l'expansion du champ de la vulnérabilité. C'est ce qui pourrait empêcher les dérives du déploiement sans limites des principes du libéralisme. Contre les idées libérales, il propose alors de « faire de la cohésion sociale une, [sinon « la »] valeur de référence devant présider à l'organisation de la vie en société[353] », afin de maîtriser la tendance d'une mondialisation ouverte au profit d'un petit nombre.

Traduite au plan international, la question est encore plus préoccupante. Il existe, en effet, très peu d'instances internationales de protection des droits sociaux. L'organisation internationale du travail (OIT) joue, certes, un rôle de régulation, mais elle dispose insuffisamment de poids et d'influence sur les protections nationales. Donc, dans ces circonstances, seuls les États sont susceptibles d'être garants du système de protection de leurs citoyens. En la matière, il est à noter, à l'évidence, des inégalités d'intégration à l'emploi et dans la société en général. Dans de nombreux pays du « Sud », en l'occurrence en Afrique, les systèmes de protection sociale paraissent quasi inexistants, ou sont largement tributaires des liens sociaux primaires. Cela pourrait expliquer en partie le phénomène de corruption institutionnelle généralisée, pouvant être utilisé comme un mécanisme pour pallier l'absence de système étatique de protection. Par ce biais, les citoyens « désaffiliés » peuvent espérer accéder à l'emploi et à certains services socio-administratifs ou sanitaires. Ce contexte particulier justifie, par ailleurs, la présence dans ces pays des ONG humanitaires et développement, et des organismes publics d'aide. Ces derniers complètent utilement ou non des organes rapprochés de protection adossés à une dynamique locale propre.

2.1.2. Le « social-assistantiel »

Si l'idée de « désaffiliation » s'inscrit dans la perspective ouverte par Émile Durkheim, le « social-assistantiel », l'autre concept clé de la pensée de Castel, a plutôt subi l'influence de Goerg Simmel. Tout comme Simmel, Castel rejette l'utilisation de la notion de « pauvreté » qui apparaît bien plus souvent, selon lui, telle une « prénotion », et non un concept

[352] *Ibid.*, p. 114.
[353] *Ibid.*, p. 120. En fait, Castel rêve d'une cohabitation entre les deux pour, dit-il, favoriser la cohésion sociale : « [rééquilibrer] le poids de l'économie et de la finance par des droits sociaux » (*Ibid.*, p. 123).

sociologique. Simmel l'a défini en rapport avec le concept d'« assistance ». En abordant la question des risques sociaux dans les sociétés contemporaines, Castel s'inscrit dans la même dynamique[354]. Il définit la pauvreté comme un construit social, et tente de l'appréhender à partir du concept de « social-assistantiel ». Dès lors, ce qu'on cherche à comprendre ce n'est pas la définition ontologique du phénomène, mais plutôt quel est le rapport de la société et des individus à la pauvreté ? Comment une société traite ses pauvres, et comment se comportent des individus « désaffiliés » vis-à-vis des organes chargés de répondre à leur demande de protection ?

La logique de l'assistance est, en effet, déterminée par « l'existence de certaines catégories de populations démunies et par la nécessité de les prendre en charge[355] ». Quelles sont alors les caractéristiques de l'assistance ? Quels contenus a-t-elle reçus tout au long de l'histoire ? La démarche qui fut alors celle de Castel est de proposer une socio-histoire du concept, afin de mieux comprendre le champ de l'assistance contemporaine. Notre projet ici n'est pas de reprendre entièrement cette construction sociogénétique, mais de dégager, de façon pertinente, les conséquences théoriques à partir de l'analyse de ce concept.

De toute évidence, le concept d'« assistance » a connu, dans l'Occident chrétien, un processus de rationalisation dès le Moyen Âge. Les rapports sociaux se définissent pendant cette période sur la base de la communauté d'appartenance et de l'allégeance à un seigneur féodal laïc ou religieux. Les relations communautaires sont ainsi caractérisées par la « sociabilité primaire[356] », tandis que les liens qui unissaient les individus aux seigneurs féodaux se fondent sur le mécanisme de dépendance/protection. Donc, deux formes déterminent les liens sociaux : les liens d'« interdépendances traditionnelles » et les liens de « dépendance » seigneuriale. L'exposé de Castel, à ce propos, est assez intéressant, car il rompt avec toute vision idyllique qui caractériserait ces types de relations. Les individus (orphelins, invalides ou veuves) peuvent être exposés à des risques de « désaffiliation » ou

[354] Il dénonce l'« amalgame » que comportent les études d'Ulrich Beck concernant sa « société du risque » où il parle de risques écologiques, des problèmes de chômage, des risques sociaux, risques économiques, etc.. Celui-ci, dit-il, joue sur les peurs. Pour Castel, les problèmes de « fin de mois » et ceux de « fin du monde », pour employer une expression apparue récemment dans le vocabulaire politique, n'appellent pas les mêmes traitements.

[355] CASTEL, R., *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Gallimard, 1999, (« Folio », 349), p. 47.

[356] *Ibid.*, p. 48. Selon la terminologie employée par Alain Caillé il s'agit de la « socialité primaire », ou de la « solidarité mécanique » dans la perspective de Durkheim.

de « décrochage » du système d'interdépendance primaire[357]. Mais les risques révèlent seulement une défaillance, car l'organisation de la société, essentiellement sur la base de la socialité primaire, permet de prendre en charge les membres « désaffiliés » afin de les « réaffilier [...] en sollicitant les ressources économiques et relationnelles de l'environnement familial et/ou local[358] ». Dans le cadre même de la dynamique de l'assistance, le statut d'indigent « n'est pas pour autant paradisiaque[359] ». Il peut y avoir également « des démissions, des abandons, des rejets[360] », bref, des dysfonctionnements dans la prise en charge. Par ailleurs, l'aide aux plus démunis « n'est pas une option laissée à l'initiative personnelle, mais l'effet obligé de la place occupée dans un système d'interdépendances[361] ». Dans ce type de société, la rigidité de la structure fournit une sorte de « protection rapprochée » à tous les membres de la communauté. Mais ce sont aussi des communautés vulnérables exposées à tous types de menaces extérieures : razzias, famines, guerres. Ce modèle occidental de la sociabilité primaire, au Moyen Âge chrétien, a connu, ce que Castel nomme, une « déconversion[362] ». C'est-à-dire une métamorphose laissant place à des problématiques modernes dans le champ social.

Dans la mesure où les sociétés modernes sont des sociétés différenciées, la « sociabilité primaire » qui caractérise les liens d'interdépendance traditionnels ne peut plus faire face aux nouvelles questions sociales. Pour cette raison, des institutions (hôpital, orphelinat, aumônes organisées) ont émergé ou ont trouvé une vocation nouvelle, afin d'offrir une prise en charge « spécialisée » des catégories de la population jugées vulnérables. C'est à cette forme de prise en charge « spéciale » par des « institutions », et non plus uniquement par la communauté en général, que Castel attribue réellement le principe de « social-assistantiel ». Celle-ci présente quelques caractéristiques idéal-typiques. D'abord, ce sont des pratiques qui visent à assurer la « protection » ou l'« intégration » des plus vulnérables et à promouvoir la

[357] « Il y a risque de désaffiliation lorsque l'ensemble des relations de proximité qu'entretient un individu sur la base de son inscription territoriale, qui est aussi son inscription familiale et sociale, se trouve en défaut pour reproduire son existence et pour assurer sa protection » (*Ibid.*, p. 52).
[358] *Ibidem*.
[359] *Ibid.*, p. 53.
[360] *Ibidem*.
[361] *Ibid.*, p. 55.
[362] *Ibid.*, p. 59.

cohésion sociale[363]. Ensuite, ce sont des pratiques spécialisées[364], sorte de préfiguration du travailleur social aujourd'hui. Parallèlement, elles mettent en œuvre des procédures techniques de sélection[365]. Aussi, la prise en charge est localisée au sein d'institutions spécialisées et en dehors des familles et des communautés d'appartenance, puisque ces dernières ont, entre parenthèses, échoué[366]. Enfin, ces pratiques présentent un caractère exclusif, notamment à l'égard de l'étranger[367]. « L'assistance est d'abord une protection rapprochée. Elle concerne en premier lieu, [...] un prochain menacé d'éloignement social et incapable de subvenir par lui-même à ses besoins[368] ». Ce dernier point semble donc contredire la logique de l'assistance humanitaire et développementale orientée principalement vers des étrangers éloignés géographiquement, culturellement voire socialement de la communauté d'origine. Comment s'expliquent alors la naissance et l'émergence de ce type d'assistance humanitaire éloignée ? Quel est son fondement ? Tout

[363] « J'entends par là que le social-assistantiel résulte d'une intervention de la société sur elle-même, à la différence des institutions qui existent de par la tradition et de par la coutume. On pourrait parler à ce propos au moins analogiquement, de sociabilité secondaire, puisqu'il s'agit de systèmes relationnels décalés par rapport aux groupes d'appartenance familiaux, de voisinage, de travail. À partir de ce décrochage, des montages de plus en plus complexes vont se déployer, donnant naissance à des structures de prise en charge assistantielle de plus en plus sophistiquées. » (CASTEL, R., *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, op. cit., p. 60).

[364] « Ces pratiques présentent toujours au moins des ébauches de spécialisation, noyaux d'une professionnalisation. Ce n'est pas n'importe qui, n'importe comment, n'importe où, qui a la charge de ce type de problèmes, mais des individus ou des groupes au moins partiellement mandatés pour ce faire, et repérés comme tels. Par exemple, le curé, le marguillier, un officier municipal... sont déjà à leur manière des ''fonctionnaires'' du social dans la mesure où leur mandat est, au moins pour une part, d'assurer ce type d'activité spéciale. La délimitation d'une sphère d'intervention sociale suscite ainsi l'émergence d'un personnel spécifique pour l'instrumentaliser » (*Ibid.*, p. 61).

[365] « Même en l'absence d'une spécialisation exclusive, et a fortiori d'une formation professionnelle spécifique, le mandaté est contraint d'évaluer les situations sur quoi il doit intervenir ou non, de sélectionner ceux qui méritent des secours, de construire des catégories, fussent-elles grossières, pour guider son action. [...] La pratique de l'intervenant mandaté doit être ritualisée et se fonder sur un minimum de savoirs, d'expertise et de technicité propre. Il n'y a pas de pratique sociale sans un noyau, fût-il minime, de connaissances sur les populations concernées et sur les manières de les prendre en charge, ou au contraire de les exclure de la prise en charge » (*Ibid.*, p. 61-62).

[366] « La raison de l'intervention est, on l'a dit, un accroc dans la sociabilité primaire. Il est tentant, et en général plus économique, à tous les sens du mot, de repérer sur place, par exemple de porter secours à domicile. Mais la nature du problème à traiter peut l'interdire, et il y a alors déterritorialisation-reterritorialisation, c'est-à-dire traitement dans un site institutionnel spécialisé (par exemple soigner à l'hôpital). Cette tension représente une ligne de force importante pour le développement du social-assistantiel et se repère déjà à travers les formes très frustres d'organisation des secours » (*Ibid.*, p. 62).

[367] « Il ne suffit pas d'être démuni de tout pour relever de l'assistance. Au sein des populations sans ressources, certaines seront rejetées et d'autres seront prises en charge. Deux critères se dessinent. Celui de l'appartenance communautaire : l'assistance s'attache de préférence aux membres du groupe et rejette les étrangers ; celui de l'inaptitude au travail : l'assistance accueille préférentiellement ceux qui sont démunis parce que, comme l'orphelin isolé ou le vieillard impotent, ils sont incapables de subvenir à leurs besoins en travaillant. Cette distinction circonscrit le champ du social-assistantiel dans sa différence avec les autres formes d'intervention sociale en direction des populations capables de travailler » (*Ibid.*, p. 63).

[368] *Ibid.*, p. 64.

compte fait, cela montre que l'« assistance éloignée »[369], tout comme l' « assistance rapprochée », est une construction sociale. Elle est née dans un contexte spécifique et a connu une évolution propre. Il est donc pertinent d'évoquer sa socio-genèse et de montrer ses caractéristiques propres. Il en sera question dans le chapitre 3.

2.2. Les enjeux du vivre-ensemble au sein de la société française

2.2.1. La « disqualification sociale »

Proposée par Serge Paugam, la notion de « disqualification sociale » nous permet de compléter, notamment, du point de vue institutionnel, l'hypothèse déjà abordée chez Castel au sujet de la problématique contemporaine de la pauvreté et la question du lien social. En se mettant sous l'angle théorique de Simmel, et en se situant dans le prolongement de Castel, Paugam définit la pauvreté, non comme un état qu'on constate, mais plutôt comme une attribution sociale, plus précisément, une désignation institutionnelle. De ce fait, elle rend compte de quelques catégorisations de traitement institutionnel des personnes pauvres : « pauvreté intégrée », « pauvreté marginale », « pauvreté disqualifiante ». Le concept de disqualification sociale est donc avant tout l'adoption d'une hypothèse institutionnelle. C'est l'institution, notamment, à travers ces travailleurs sociaux, qui est chargée de qualifier ou de disqualifier des personnes susceptibles de bénéficier de l'assistance publique. C'est donc une notion qui permet d'appréhender notamment la nature des liens entre les personnes « pauvres » et les institutions de prise en charge. Dans ce sens, elle semble moins pertinente dans le cadre de la problématique qui nous occupe. Néanmoins, nous pouvons l'utiliser pour analyser dans quels termes les pratiques ALSI qualifient ou disqualifient les populations cibles, dans le cadre d'expériences d'assistance éloignée. Et, aussi en quoi leur mode opératoire de désignation des « pauvres » lointains se rapproche-t-il ou se différencie-t-il des autres pratiques institutionnelles des mécanismes publics ou privés d'aide. La deuxième lecture que l'on peut tirer de cette notion est que, selon Paugam, l'assistance représente un coût moral plus ou moins chèrement payé par les bénéficiaires. Il y a donc une analyse à faire à partir du sens même que les assistés accordent à leur catégorisation ou « étiquetage », lequel sens définit leur comportement vis-à-vis des représentants de l'institution chargée de leur accompagnement et de leur surveillance. Autrement dit, les populations économiquement et socialement « pauvres » ne subissent pas toujours les catégories à partir

[369] Luc Boltanski parle de « souffrance à distance ». Nous emploierons plutôt le concept d'« assistance éloignée » pour le mettre plus spécifiquement en relation avec celui d' « assistance rapprochée » développé par Castel.

desquelles elles sont traitées, mais sont capables de développer des stratégies de contournement, de maximisation de l'aide ou de son instrumentalisation. Mais si les pauvres disposent d'un espace de manœuvre, cette possibilité ne doit pas être surestimée, car elle se déroule toujours dans un environnement de contraintes et de règles. C'est-à-dire que, par exemple, à l'occasion des rencontres entre alsieur.e.s et populations cibles s'établissent entre les acteurs un système stable de négociations[370]. Les populations cibles ne se comportent pas toujours comme de simples aidées dominées par les ALSI occidentales. Dans cette configuration, elles disposent d'espaces de manœuvre et de négociation réels ou imaginaires. Dès lors, « la question que l'on peut se poser est la suivante : dans quelle mesure le type d'intervention sociale [fragilité, marginalisé, assisté / privé, institutionnel] détermine-t-il le type d'expériences vécues [par les pauvres] ?[371] ».

La disqualification sociale est vécue par les individus concernés comme une « épreuve » morale, une « rupture » sociale, bref, une brèche dans les liens sociaux. Dans ce sens, elle est due notamment à un problème d'intégration[372] : soit un déficit de protection soit un déni de reconnaissance. Paugam distingue plusieurs formes d'intégration. Une intégration assurée permet des liens sociaux forts et une situation de quasi-intégration dans presque tous les compartiments du lien social (exemple du cadre supérieur). Par contre, une intégration fragilisée est caractérisée par des liens sociaux affaiblis et incertains. Lorsqu'il y a manque ou défaut d'un lien d'intégration, les individus choisissent de privilégier un lien parmi ceux qui restent. On parle alors d'intégration compensée. L'appartenance religieuse apparaît, par exemple, pour les étrangers qui font face à un problème d'intégration citoyenne ou professionnelle comme une stratégie de résistance à ce manque de reconnaissance. Dans le cas de l'intégration marginalisée, presque tous les liens sont rompus. L'individu adopte alors une stratégie de survie. Il s'agit d'une situation de quasi-mort sociale (exemple des « sans domiciles fixes »). Selon Paugam, les divers modes d'intégration ne sont pas immuables.

---

[370] C'est ce que Bernard Cahiers appelle une « plateforme de communication », à la suite de Norbert Elias. Cela signifie qu'au fil du temps, s'établit entre les acteurs un niveau stable de compréhension/communication réciproque.

[371] PAUGAM, S., *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, 3e édition, Paris, Presses universitaires de France, 2004, (« Quadrige Essais, débats »), p. 33.

[372] L'intégration est un attachement des individus à la société ou à des groupes d'appartenance. La régulation découle a posteriori des modèles d'intégration (social, professionnel, familial, associatif, etc.). C'est parce que les individus se mettent ensemble qu'ils définissent des règles et se reconnaissent des valeurs qui permettent le maintien de la solidarité sociale au sens durkheimien. Pour Paugam, la réponse face à l'affaiblissement des liens sociaux et à la disqualification sociale c'est de « lutter efficacement contre toutes les formes de déficit de protection et de déni de reconnaissance dont sont -ou pourraient être – victimes tout ou parties de ses membres » (PAUGAM, S., *Vivre ensemble dans un monde incertain*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2015, « L'urgence de comprendre », p. 90-91).

C'est-à-dire que l'on peut descendre les paliers, tout comme on peut aussi les monter étant donné que nous sommes dans des sociétés où les solidarités elles-mêmes sont extrêmement mouvantes.

2.2.2. Repenser les fondements du lien social et de la solidarité

Comment faire société dans un monde où les individus sont de plus en plus atomisés et autonomes ? Cette question était au fondement même de la science sociologique, aussi bien chez Durkheim que chez Weber et Simmel. À cette interrogation, Paugam va tenter d'y répondre aussi en concevant le « lien social » en termes de « vivre ensemble ». « L'expression ''lien social'' est aujourd'hui employée pour désigner tout à la fois le désir de vivre ensemble, la volonté de relier les individus dispersés, l'ambition d'une cohésion plus profonde de la société dans son ensemble[373] ». Si tout le monde partage l'affirmation selon laquelle il ne peut y avoir de société sans solidarité, il est tout aussi juste de penser comme Durkheim que la solidarité change bien plus de forme qu'elle ne disparaît[374]. L'apport de Paugam est d'avoir proposé une typologie des formes de solidarité et du lien social[375]. Ainsi, il distingue la solidarité filiale (ou « lien de filiation ») qui s'exerce dans le cadre de la famille ; la solidarité élective (ou « lien de participation élective ») caractérise les relations amoureuses, amicales ou associatives ; la solidarité organique (ou « lien de participation organique ») s'observe dans le monde du travail et la vie professionnelle ; enfin, la solidarité citoyenne (ou « lien de participation citoyenne ») relative aux droits et aux valeurs partagées entre les membres d'une communauté politique donnée, voire entre des citoyens de communautés politiques différentes (comme dans le cadre de l'Union européenne au plan politique, et les organismes d'aide internationaux au plan social). Cette dernière forme se traduit en termes de droits sociaux, et donc aussi en termes de devoirs collectifs qui incomberaient à l'ensemble des membres de la société, soit par le biais des organisations politiques légitimes soit dans le cadre des initiatives privées. Cependant, ces droits et ces devoirs ne vont pas de soi, car ils peuvent être inconditionnels, et dans ce cas ils traduisent l'idée d'une compassion envers les pauvres, ou conditionnels, et traduisent l'idée d'une responsabilisation-culpabilisation des personnes disqualifiées. « Ces deux

[373] PAUGAM, S., *Le lien social*, 3e édition mise à jour, Paris, Presses universitaires de France, 2013 (2008), « Que sais-je ? », p. 4.
[374] Autrement dit, « si la solidarité a changé de nature au cours des siècles, passant, selon sa conception, de la solidarité mécanique à la solidarité organique, elle n'en constitue pas moins le principe organisateur de toute vie collective » (*Ibid.*, p. 5).
[375] PAUGAM, S., « Les cycles de la solidarité envers les pauvres », dans CASTEL, R. et DUVOUX, N., *L'avenir de la solidarité*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013, (« La vie des idées »), p. 23.

attitudes peuvent aussi varier en intensité en fonction notamment de la conjonction économique à tel point qu'il est possible d'observer des cycles alternant successivement phases de croissance de la compassion et phases de croissance de la culpabilisation[376] ».

L'histoire sociale et politique récente montre en effet que nous sommes passés de la solidarité comme droit inconditionnel (l'État social) à la solidarité en tant que droit conditionnel (l'État libéral). L'introduction du RSA[377] en juin 2009 a marqué un tournant décisif dans l'histoire de l'assistance sociale en France. « Il est sans doute à la fois la manifestation et l'instrumentalisation d'une transformation profonde de notre conception de la solidarité[378] ». Les premières politiques de l'État-social au début du XXe siècle prévoyaient des droits sociaux sans tenir compte des mérites. Leur but était de veiller au maintien de la cohésion sociale. Ces politiques sont d'abord concrétisées pendant la IIIe République par la création des droits au secours « qui concerne seulement quelques catégories de nécessiteux incapables de travailler, et la première loi sur les retraites ouvrières et paysannes de 1910 était réservée à une frange limitée du salariat, la plus misérable[379] ». Plus tard, après la Seconde Guerre mondiale, elles ont consacré l'avènement de la sécurité sociale généralisée. Tout citoyen avait donc droit à la protection sociale, et l'État devra en assurer la responsabilité collective. Par conséquent, il y avait davantage de droits inconditionnels accordés au citoyen « assisté ». On note par exemple la création du RMI (revenu minimum d'insertion), une sorte de devoir de responsabilité collective, mais qui n'a duré que 20 ans de 1988 jusqu'à son remplacement en 2009. Le RMI était notamment soupçonné de ne pas vraiment contribuer à insérer les bénéficiaires dans le tissu économique et social. Bien au contraire, il aurait engendré des effets pervers en maintenant les individus dans une situation d'éternels travailleurs assistés. Des employeurs y trouvaient aussi le moyen de sous-payer les bénéficiaires du RMI[380]. De nouveau, aujourd'hui le gouvernement actuel d'Édouard Phillipe a annoncé la fin programmée du RSA qui sera probablement remplacé par le RUA (revenu universel d'activité). Mais, dans tous les cas, l'idée est de responsabiliser davantage les bénéficiaires et d'insister sur le volet formation. Concernant le RSA, l'idée était déjà d'insister sur le devoir de responsabilité du bénéficiaire et sur le

[376] *Ibid.*, p. 24.
[377] Revenu de solidarité active.
[378] CASTEL, R., « De la protection sociale comme droit », dans CASTEL, R. et DUVOUX, N., *L'avenir de la solidarité*, Paris, PUF, 2013, « La vie des idées », p. 5.
[379] *Ibid.*, p. 7.
[380] Mais avant de disparaitre complètement, le RMI a d'abord été délaissé au profit du RMA (Revenu minimum d'activité) qui est un contrat aidé, c'est-à-dire 20 heures payées au SMIC selon la loi de 2003.

caractère contractuel de la solidarité. Cette idée défendue par la frange pro-libérale, et aussi par une bonne partie de la couche sociale travailleuse (associée aux classes moyennes), n'est cependant pas nouvelle, tout comme d'ailleurs celle de l'assistance inconditionnelle. Nous reviendrons plus avant sur ces notions, et sur leur actualisation dans le prochain chapitre consacré aux parcours de la solidarité dans les champs religieux, politique, intellectuel et social.

Conclusion de la première partie

Dans cette première partie, nous nous sommes efforcés de définir le concept de solidarité à travers différentes approches sociales (philosophique, anthropologique, sociologique). Nous n'avions pas l'intention d'élaborer une théorie générale de la solidarité, mais de préciser son champ conceptuel.

Une approche à partir de la philosophie pragmatiste nous a permis de définir le concept de solidarité pragmatique. Dans cette perspective, la solidarité peut s'appréhender idéalement de trois manières : (a) en fonction de la communauté (ou de la « configuration ») d'entente idéale d'échanges ; (b) en fonction de la communauté (ou de la « configuration ») de reconnaissance réciproque des valeurs ; (b) et en fonction de la communauté (ou de la « configuration ») éthique effective. À la troisième forme correspondent idéalement quatre types de paradigmes. Il s'agit du paradigme de la solidarité « sans contrainte », au sens d'une conversation libre et ouverte entre sujets sociaux (1), le paradigme de la solidarité contingente tient compte uniquement et seulement du contexte où la sensibilité est manifestée à l'égard d'autrui (2), le paradigme de la solidarité ethnocentrique au sens où la solidarité est appelée à inclure davantage des étrangers auparavant exclus (3), et enfin le paradigme de la solidarité créative et descriptive au sens où la solidarité est un travail d'imagination sensible et une invitation à l'éducation sentimentale (4).

Les théories du don complètent utilement l'approche par la solidarité pragmatique en nous permettant d'élaborer une conception de la solidarité en termes de don solidaire. Le don solidaire repose sur cinq principes clés à savoir : (a) promouvoir des liens toujours dynamiques et non institutionnalisés ; (b) concilier qualité des liens et qualité des biens, efficacité et humanisme ; (c) encourager le choix de l'engagement réciproque et de la coopération libre ; (d) promouvoir l'attente, au sens de l'attention réciproque ou de l'écoute inclusive ; (e) prendre en compte l'émotionnel sans tomber dans le piège de l'irrationnel.

Enfin, la sociologie du lien social met au croisement les approches classiques et approches contemporaines. Les approches classiques, essentiellement celles de Weber, Durkheim et Simmel, sont au fondement de la théorie sociale moderne. La solidarité, qu'elle soit relationniste, collectiviste ou assistancielle est au cœur de cette tâche. Héritières de ces trois fondateurs, les approches contemporaines (Castel, Paugam) de la théorie sociale entretiennent encore cette image de la solidarité comme intégration, reconnaissance ou protection sociale, indispensable pour la reproduction de la société.

PARTIE II : DU FAIT ASSOCIATIF À L'ÉMERGENCE DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Introduction

L'« association », dans notre société contemporaine, apparaît surtout comme un espace de bénévolat et de solidarité. À la fin du XIXe siècle déjà, la pensée solidariste soutient l'idée que « tout homme naît débiteur de l'association humaine ; une part de sa propriété, de sa liberté, de sa personne, vient de l'effort commun des hommes, est vraiment d'origine sociale[381] ». C'est la théorie de la « dette sociale ». Dès lors, quels sont les rapports entre les usages religieux, publics, politiques, intellectuels et sociaux du concept de solidarité et le phénomène associatif en général et, en particulier les organisations de solidarité internationale ou humanitaires ?

En premier lieu, nous essaierons de mettre en rapport « associations » et « solidarité », en montrant à travers les multiples usages de cette dernière que ce lien ne va pas de soi, il est construit. En second lieu, nous nous pencherons sur l'objet de cette thèse en donnant un large aperçu de l'enquête qui a servi finalement à l'examen des formes ordinaires d'engagement dans la solidarité (internationale).

[381] AUDIER, S., *La pensée solidariste : aux sources du modèle social républicain*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, (« Le Lien social »), p. 7-8.

Chapitre 3 : Associations et solidarité : Les usages du concept de solidarité et l'enjeu associatif

1. Les usages religieux, politiques et intellectuels de la solidarité

1.1. De l'assistance religieuse à l'assistance publique

1.1.1. L'assistance religieuse

La solidarité, d'un point de vue religieux, a ses sources dans le christianisme, où se développe le concept de « charité », mais aussi dans le judaïsme, à travers la « tsedaka » (justice-vertu, aumône), ou encore dans l'Islam, où se développe l'idée de « zakat » (aumône obligatoire) ou de « sadaqua » (aumône spontanée).

Dans l'Occident chrétien, la religion a joué un rôle dans la rationalisation de l'assistance aux pauvres. Selon Robert Castel[382], il ne faut ni surestimer ni sous-estimer ce rôle. La religion ne marque pas le début d'une nouvelle forme de prise en charge, mais elle s'inscrit dans la structure déjà existante. Néanmoins, elle a sa propre spécificité. D'abord, dans l'historiographie chrétienne, la pauvreté est une forme d'ascèse, une pauvreté choisie et non subie par le moine. Dans ce sens, elle représente une valeur. D'autre part, le pauvre est souvent dans une position de dépendance vis-à-vis du riche, ou dépend de la bonne volonté des passants. La charité chrétienne oscille donc entre deux logiques : pauvreté choisie, valorisée, et pauvreté subie, méprisée, voire instrumentalisée ; mais certaines formes de pauvretés subies peuvent aussi être valorisées, comme la souffrance de Job ou du Christ.

> Ainsi donc, « la charité chrétienne ne se mobilise pas automatiquement pour secourir toutes les formes de pauvreté. La pauvreté choisie, en quelque sorte sublimée sur le plan spirituel, est valorisée. Elle est une composante de la sainteté. Mais la condition sociale du pauvre suscite une gamme d'attitudes qui vont de la commisération au mépris. Parce qu'elle évoque la faim, le froid, la maladie, l'abandon – le manque dans tous ses états -, la pauvreté prosaïque des gens ''de vile condition'' est le plus souvent connotée péjorativement[383] ».

Dès lors, le type de pauvre qui suscitait déjà la charité (chrétienne) est le même qu'on va retrouver aussi dans le cadre de l'assistance (publique) laïque.

---

[382] CASTEL, R., *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat, op. cit.*

[383] « Cette ambivalence, voire cette contradiction qui habite la représentation chrétienne, est surmontée sur le plan des pratiques par deux modes de gestion spécifiques de la pauvreté : l'assistance s'inscrit dans une économie du salut (le pauvre peut être un instrument, un moyen de se racheter en pratiquant l'aumône), la charité, un moyen de se donner une bonne conscience pour le riche ou d'échapper à l'enfer. Ainsi, le pauvre trouve son compte par satisfaction matérielle, ainsi que le riche qui achète son salut, de même les églises par les dons dont elles sont bénéficiaires. En outre, l'économie du salut valide l'ordre établit par la Providence, ([ainsi, la pauvreté matérielle, en tant que telle est un malheur, même si l'on peut faire son salut à travers elle]), et l'attitude chrétienne fonde une classification discriminante des formes de pauvreté » (*Ibid.*, p. 69).

1.1.2. L'assistance publique

Depuis l'antiquité, l'assistance a presque toujours été une question exclusivement privée et communautaire. Il faut attendre le haut Moyen Âge pour qu'on note le début d'une assistance publique, et non plus celle entretenue par l'Église et considérée comme étant de la charité soumise à la bonne volonté du donateur. L'assistance étatique (royale) témoigne alors de la reconnaissance des droits des assistés et du devoir public de les prendre en charge pour garantir, en même temps, la sécurité de la collectivité. L'une des raisons avancées pour justifier l'intervention croissante des pouvoirs publics est principalement liée à la décroissance du rôle de l'Église. Cette décroissance s'explique par l'incapacité de plus en plus de l'Église à faire face à la recrudescence du nombre de pauvres (due aux désastres, la guerre, la famine, etc.), la méfiance vis-à-vis de la charité elle-même et vis-à-vis des « pauvres crapuleux ».

D'abord, on assiste à une intervention mesurée et une gestion localisée au niveau communautaire de chaque ville, de chaque commune concernant les pauvres. La prise en charge fut donc avant tout intra-ville et intra-communautaire. Ensuite, le pouvoir royal intervenait davantage pour préserver la quiétude et éviter des violences que pour se préoccuper d'un intérêt quelconque des pauvres. L'intervention des pouvoirs publics passe initialement par une récupération des édifices de l'Église tel que l'emblématique Hôtel-Dieu. Puis, des constructions hospitalières visent à contenir et contrôler la mobilité des pauvres. Pour les invalides, le pouvoir public pratique la politique de l'enfermement (inefficace à terme). Pour les valides, il y a l'obligation de travailler pour bénéficier de l'assistance publique.

Le XVIIIe siècle (à la veille de la Révolution de 1789) a vu le rapport de la société ou de la puissance publique à l'égard de l'assistance évolué, sous l'impulsion des penseurs et philosophes des Lumières (Rousseau, par exemple). Même si la préoccupation majeure du pouvoir public était encore la sauvegarde de « l'ordre public », on considérait que « [si la puissance publique doit] agir, c'est parce que la société est pour partie à l'origine des désordres humains et, c'est pour rendre au pauvre le bonheur, en lui procurant un travail, ou en lui donnant des secours parce qu'il a donné son travail, ou parce qu'invalide il n'a jamais pu travailler.[384]» L'État s'est également mobilisé en faveur de l'assistance publique parce qu'on assiste à un affaiblissement des solidarités familiales, tel que ce fût le cas au milieu

[384] ALFANDARI, É. et TOURETTE, F., *Action et aide sociales*, 5e édition, Paris, Dalloz, 2011, 862 p., (« Précis Dalloz »), p. 8.

du Moyen Âge concernant la charité chrétienne. La période révolutionnaire de 1789 consacre l'option théorique du secours comme droit pour les assistés, sans bien sûr abandonné l'idée de conditionnalité de ce droit pour les personnes valides en capacité de travailler, de même en insistant sur l'intérêt pour la collectivité de prendre en charge ses assistés invalides. Cependant, l'effectivité de cette option, pendant la période révolutionnaire, se révéla inopérante, compte tenu des nombreuses résistances qu'elle rencontra du côté de la charité religieuse (là encore, plusieurs édifices et œuvres de l'Église ont été confisqués pour servir de cause nationale) et des sociétés de secours mutuels. Ce qui fait qu'à l'entrée du XIXe siècle, on va assister à un net recul de l'assistance publique, réduite à des mesures de répression contre les « pauvres indésirables » (les « vauriens », comme les désignait Karl Marx), et à une renaissance des assistances privées. Ceci, parce que le XIXe siècle est surtout caractérisé par un esprit libéral, par l'idée de liberté[385]. Ce siècle correspond également à la montée en puissance des sociétés de secours mutuels qui assurent une assistance privée destinée à ses membres, notamment dans le cadre professionnel. Il faut attendre la période de la révolution industrielle pour constater un véritable intérêt de la puissance étatique par rapport à l'assistance publique. Plusieurs raisons l'expliquent : le salariat dans les villes (avec son corollaire la naissance de puissants syndicats ouvriers telle la CGT[386]) et aussi, au niveau politique, la montée en puissance de la doctrine solidariste portée notamment par un certain président de la chambre des députés, Léon Bourgeois.

Les XXe et XXIe siècles consacrent la promotion des droits sociaux et celle de la personne humaine. L'accent est mis sur la « dignité humaine ». Il s'agit d'une période effectivement marquée par la perte des liens familiaux. Du moins, ces liens sont resserrés autour du foyer, et l'on parle beaucoup plus de protection que d'assistance élargie, tandis que se pose le problème du vieillissement, dont la prise en charge déborde désormais le seul cadre familial. À cela s'ajoute la prise de conscience des effets de la crise économique, politique ou monétaire qui n'épargne aucune catégorie. Ce contexte consacre le système d'assistance publique de la période précédente « qui prendra pour nom ''aide sociale''[387] ». Les prestations sociales, au sens large la protection sociale, sont donc perçues comme une obligation pour les pouvoirs publics au cours de la première moitié du XXe siècle et relèvent

[385] Par exemple, « cet idéal rencontre un écho dans de nouvelles doctrines économiques et dans la philosophie volontariste de Kant. Avec le XIXe siècle, l'individualisme libéral triomphe. Malthus ira jusqu'au bout de ce raisonnement du laisser-faire, en affirmant qu'''au grand banquet de la nature il n'y a pas de couvert vacant pour le pauvre'' » (*Ibid.*, p. 10).
[386] Confédération générale du travail.
[387] ALFANDARI, É. et TOURETTE, F., *op. cit.*, p. 13.

de l'approche *béveridgienne*[388]. Ce modèle « vise à assurer à tous les citoyens un minimum social convenable s'il y a risques sociaux. Il offre un ensemble de services publics gratuits (financés par l'impôt)[389] ». Cependant, dans la pratique, il s'agit, par la suite, d'un mixage entre cette approche et l'approche *bismarckienne*[390] pour donner naissance au système de sécurité sociale, tel que nous la connaissons aujourd'hui. Toutefois, la sécurité sociale française a connu plusieurs évolutions depuis son adoption en 1944 et 1945. Elle ne s'affirme pas en tant qu'un système extensif ou généralisé, car elle est limitée aux travailleurs tout en affichant un objectif de généralisation. Le système de sécurité sociale évoluera parallèlement au côté de l'aide sociale, y compris sous cette forme particulière d'aide qu'est le « RMI[391] » qui, plus tard, deviendra le « RSA[392] ». Aujourd'hui, l'ambition affichée par le gouvernement est de mutualiser ou généraliser à la fois les prestations sociales et les aides sociales à travers son projet de réforme. Le contenu de ce projet de réforme n'est pas tout à fait nouveau, car il s'agit essentiellement, déjà dès la deuxième moitié du XXe siècle, de mettre l'accent sur l'activation, la contrepartie (la logique du « donnant-donnant », du *workfare*), l'insertion, la dignité et l'accompagnement, entre autres.

---

[388] Voici en substance l'essentiel de cette approche : « En pleine guerre, le plan Beveridge (1942), destiné en partie à soutenir le moral des combattants anglais, pose les bases d'une nouvelle politique sociale. Il s'agit d'éliminer de la société le besoin, la maladie, l'ignorance, la déchéance et le taudis. Des prestations doivent être mises en place en ce sens, sans qu'elles puissent être conditionnées par un niveau de ressources. Les prestations, suffisantes pour pourvoir aux besoins, doivent être uniformes, et donc indépendantes des situations professionnelles. L'idée est que tout individu doit se voir garantir par l'État les moyens de son existence, éventuellement par un revenu minimum permettant de satisfaire le besoin. Ce plan, dont vont s'inspirer plus ou moins toutes les réformes en matière de sécurité sociale ou d'aide sociale, porte en lui l'ambition d'une protection sociale généralisée » (*Ibid.*, p. 14).

[389] PRIEUR, É. et JOVELIN, E., « État providence, inégalités sociales et travail social en France. Un combat des titans », *Pensée plurielle*, n° 10, vol. 2, De Boeck Supérieur, 2005, p. 65, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2005-2-page-61.htm].

[390] Il s'agit d'« un modèle d'État social privilégiant une garantie de sécurité face aux aléas de la vie. Il accorde les régimes de remplacement du revenu par exemple, en cas de chômage, de maladie, de retraite, etc. (solidarité horizontale) » (*Ibidem*).

[391] Création au 1er décembre 1988 : sans contrepartie ; sans minimum de ressources ; réservé aux moins de 25 ans ; n'a pas réglé la question de l'insertion ; série de soupçons sur les chômeurs et les employeurs ; fin juin 2009 remplacé par le RAS ; destiné principalement à ceux qui ne travaillent pas.

[392] Mise en place le 1er juin 2009 : intervient symboliquement 20 ans après le RMI ; continuité plutôt que rupture avec ce dernier ; principe de l'activation ; met l'accent sur l'emploi ; destiné aussi bien aux personnes qui travaillent qu'à celles qui ne travaillent pas, contrairement au RMI ; son attribution est soumise aussi à des conditions, par exemple être âgé de plus de 25 ans, ne pas être scolaire ou étudiant, etc. ; il vise surtout, à certains égards, à lutter contre le phénomène des « travailleurs pauvres ». « Le RSA n'est pas simplement un revenu. Il est aussi un droit », notamment le droit à l'insertion professionnelle (et pas nécessairement sociale). Dans le cas du RSA, l'insertion tend à fonctionner comme contrepartie. Par exemple, « le bénéficiaire du RSA est soumis à l'obligation de rechercher un emploi, d'entreprendre les démarches nécessaires à la création de sa propre activité ou d'entreprendre les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale ou professionnelle ». Pour cela, les bénéficiaires ont droit aussi à un accompagnement. (ALFANDARI, É. et TOURETTE, F., *op. cit.*, p. 725, 728, 730).

De manière générale, on retient que les rapports des politiques à l'assistance sont ambigus. Au Moyen Âge, on entretient une aversion à l'égard des gueux, tandis qu'au XIXe siècle on pratique la mise à l'écart ou l'enfermement des pauvres vagabonds. À l'époque actuelle, si des mesures répressives sont beaucoup plus fortes envers les migrants étrangers, elles sont beaucoup moins évidentes vis-à-vis des personnes bénéficiaires des aides sociales. Les partis politiques cherchant à bonifier leurs discours en fonction des enjeux politiques du moment. Quelle que soit leur obédience, les acteurs politiques sont de plus en plus nombreux à entériner la vision d'une contrepartie des bénéficiaires.

1.2. Modèle social versus modèle libéral de la solidarité

La solidarité, d'un point de vue laïc, trouve son origine dans le droit romain : *obligatio in solidum*, se traduit par la responsabilité ou l'obligation (solidaire) que l'on a envers quelqu'un (de l'extérieur), pour une dette financière dans le cadre d'un destin et d'un intérêt partagés. Autrement dit, c'est un principe de responsabilité collective de la dette des membres d'une communauté ou d'une société vis-à-vis de l'extérieur[393]. Cette obligation ne se fonde donc pas forcément sur les liens de sang ou les liens affectifs, mais la responsabilité est ce qui fait le lien. Cela concerne donc la famille élargie ; c'est une obligation (responsabilité) de fraternité dans son acception large. Plus loin encore, dans l'histoire le terme « solidarité » a pu signifier dans l'Antiquité grecque « devoir de responsabilité », notamment du point de vue économique et financier.

Dans son acception moderne (en France, notamment), la solidarité traduit la vieille conception révolutionnaire de la « fraternité », comme troisième élément du drapeau tricolore. Cela fait référence au modèle social républicain qui date de 1840, précisément à partir du livre de Pierre Leroux : *L'humanité, de son principe et de son avenir*[394]. Chez Leroux, à l'instar des autres humanistes comme Léon Bourgeois, la solidarité remplace le

[393] « Le principe de la solidarité vis-à-vis de l'extérieur a trouvé un développement très net dans les communautés domestiques des villes du Moyen Âge qui avaient atteint le plus haut développement capitaliste, celles du nord et du centre de l'Italie. Ces communautés domestiques, qui étaient périodiquement réorganisées par contrat et qui géraient des entreprises capitalistes, reconnaissaient le principe de la responsabilité collective de tous les membres de la communauté, avec leurs biens et leurs personnes, à l'égard des créanciers et parfois en matière criminelle. Dans certains cas, même les commis et apprentis qui étaient entrés dans la communauté par contrat partageaient cette responsabilité. Là se trouve la source historique de la responsabilité collective des propriétaires d'une société commerciale à l'égard des dettes de la société dont l'importance fut si grande pour le développement des formes juridiques modernes du capitalisme. » (WEBER, M., *Économie et société: 2. L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, trad. Freund Julien, Kamnitzer Pierre et Bertrand Pierre, Paris, Pocket, 1995, (« Agora. Les classiques »), p. 83).

[394] LEROUX, R. (1797-1871), *De l'humanité, de son principe et de son avenir : où se trouve exposés la vraie définition de la religion et où l'on explique le sens, la suite et l'enchaînement du mosaïsme et du christianisme*, Perrotin, Libraire-Éditeur, Paris, 1845.

devoir chrétien de charité et de fraternité, et devient le credo fondateur d'une religion (d'une foi) laïque et humaniste. Autrement dit, cette conception humaniste fait fonder la solidarité sur la connaissance d'une humanité partagée (l'idée de l'« être-espèce »). Karl Marx reprendra la conception humaniste de la solidarité, mais dans le sens d'une fraternité (éthique) révolutionnaire. L'appropriation marxiste de l'idéal républicain (intérêts communs, destin et valeurs communs) conjugue la dimension politique et sociale de la solidarité pour l'introduire dans sa dimension scientifique désenchantée, c'est-à-dire débarrassée de tout sentimentalisme[395].

Aussi, sous l'impulsion des doctrines solidaristes du XIXe siècle, les groupes professionnels[396] ont joué un rôle important dans le maintien de la cohésion sociale durant le siècle dernier (le XXe siècle). L'État (social), de son côté, s'est beaucoup inspiré de la doctrine solidariste. Selon la conception durkheimienne et celle des solidaristes, les corporations, groupes professionnels et autres cadres sociaux devraient assurer aux individus

[395] L'un des textes dans la tradition marxiste de la solidarité en précise les fondements : « ''Non, ne parlez plus d'amour, de pitié et de compassion. Mais le mot froid, solidaire, solidarité a été soudé dans le four de la pensée scientifique. Il ne fait pas appel aux sentiments flottants, glissants, doux, périssables ; elle entraîne l'esprit, fortifie le caractère et fournit à toute la société une base solide pour la transformation et le renouvellement de toutes les relations humaines dans leur totalité. La solidarité a son berceau dans l'esprit de l'humanité, pas dans le sentiment. La science l'a nourri, et elle est allée à l'école dans la grande ville, entre les cheminées et les tramways. Son apprentissage n'est pas encore terminé. Mais si elle est devenue mûre et omnipotente, alors vous reconnaîtrez comment, dans ce concept froid, le cœur brûlant d'un monde de sentiments nouveaux et le sentiment d'un nouveau monde bat avec passion'' », Kurt Eisner, marxiste-allemand (citation traduite). Voir : PENSKY, M., *The ends of solidarity: discourse theory in ethics and politics,* Albany, New York, State University of New York Press, 2008, p. 8-9. Max Pensky critique la tradition marxiste, car, selon lui, le renoncement à l'affect et l'établissement d'une identité de groupe à travers l'opposition amère, froide et indéfinie, dérangent. Le nouveau monde (marxiste) en question n'est pas l'extension de la solidarité au-delà de l'antagonisme politico-sociale et économique existant. En d'autres termes, la fin des antagonismes supposerait aussi la fin de la solidarité selon les marxistes.

[396] Le système français de protection sociale repose sur le travail. Il organise, jusqu'avant le RMI, très peu une redistribution verticale des riches vers les pauvres ; c'est un système moins égalitaire que le système des pays du nord de l'Europe (pays scandinaves) qui repose sur la citoyenneté (un système détaché du travail) et plus vertical. En France, la verticalité est une prérogative de l'État pour servir la solidarité nationale lorsque celui-ci le juge opportun. Donc l'intégration sociale des personnes est fonction de leur appartenance professionnelle. Le citoyen est d'abord intégré et soutenu selon son groupe professionnel, la solidarité est d'abord intraprofessionnelle, la protection sociale est définie et organisée au sein des branches professionnelles. La France applique donc un système de protection sociale basée sur la différenciation corporatiste. Elle vise plutôt à légitimer l'ordre social et moins l'égalité. Par l'intermédiaire de sa profession, l'individu est intégré abstraitement au sein du vaste ensemble que constitue la société française en général. Par la corporation, le travailleur assure son intégrité (identité professionnelle) et son intégration dans la société globale. La solidarité, la cohésion sociale repose donc sur la différenciation (catégorisation). Le système français est inégalitaire d'abord parce qu'il repose sur la différenciation de protection selon les régimes. De plus, la protection vise avant tout à protéger ceux qui travaillent, les autres qui sont éloignés de l'emploi sont livrés à eux-mêmes. D'où, plus tard la création des assurances telles que la CMU en 1999, le RMI en 1988, puis le RSA en 2009. Mais les réformes entreprises depuis 1990 ont pour but la séparation entre assurance sociale (niveau de cotisation contre niveau de prestation, solidarité de moins en moins collective, mais de plus en plus individualisée) et solidarité nationale, alors que la protection sociale au départ reposait sur un principe de non-séparation. Enfin, la protection sociale française est de moins en moins collective (ou moins sociale) et de plus en plus individuelle.

salariés une protection sociale digne. L'avènement de l'État-social s'est aussi accompagné d'un affaiblissement des corporations ou partenaires sociaux, pour assurer à l'ensemble des individus salariés une protection sociale et, donc d'offrir à la société dans son ensemble la cohésion sociale (autrement dit, offrir à chacun une intégration réussie).

Cependant, l'évolution contemporaine de la question sociale, due notamment à l'exacerbation de la société salariale, amène l'État à quitter son rôle de superviseur pour un rôle de régulateur de la protection. Ainsi, « d'un ''État-bailleur'', nous sommes passés à un ''État-souteneur''[397] ». Désormais, l'État (social-libéral) est conduit « à s'adresser directement aux individus[398] », et non plus en passant par le biais des partenaires sociaux. Aussi, la logique, à la base de toutes ces expérimentations (du RMI au RSA) de la fin du XXe siècle (années 1980) et du début du XXIe siècle, est celle de l'« activation », la « responsabilisation » des individus[399]. Ce schéma qui se dessine, revient à s'éloigner progressivement de la doctrine du solidarisme, au profit du néo-libéralisme[400]. « Le programme néo-libéral se construit autour de deux grands axes : le monétarisme, le libre marché d'une part, la destruction du syndicalisme et la remise en cause de l'État social, d'autre part. […] Pour une majorité d'économistes, les États-providence doivent être condamnés. Ils produisent des effets pervers, minant le sens des responsabilités, de la famille et de l'effort[401] ».

En somme, il faut noter deux choses. Primo, le néo-libéralisme (des années 80 et 90) prône la libération du marché, de la protection sociale, une moindre intervention de l'État, ainsi que la liberté associative, et une injonction à la professionnalisation du « tiers-secteur ». Secundo, « la fin de l'État social, la pauvreté peuvent conduire l'individu à osciller entre la

[397] PRIEUR, É. et JOVELIN, E., *op. cit.*, p. 66.
[398] PAUGAM, S., « Préface à l'édition "Quadrique". Renforcer la conscience de la solidarité », dans PAUGAM, S. (dir.), *Repenser la solidarité : l'apport des sciences sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011 (2007), (« Quadrige »), p. XIII.
[399] « C'est la logique de la redistribution des responsabilités entre individus et collectivités où l'on demande à chacun d'assumer un maximum des risques. C'est la naissance d'un nouveau prototype d'''homo calculator'', un super-humain. » (PRIEUR, É. et JOVELIN, E., *op. cit.*, p. 66).
[400] Le modèle procédural préconisé par Habermas visait à dépasser l'antagonisme exprimé par les modèles libéraux et républicains : autonomie privée versus autonomie publique ; liberté versus égalité ; droits de l'homme versus souveraineté populaire. Le social est complexe, d'où l'utopique obtention de la volonté générale. Donc, instauration des procédures institutionnalisées qui permettent des délibérations démocratiques et décisionnelles. Ce sont ces délibérations (communications) qui confèrent sa légitimité à la démocratie, car elles sont l'expression concrète des volontés (autonomies) individuelles. Pour Habermas, le fonctionnement correct des institutions démocratiques suffirait pour générer l'essor des sentiments et des réflexes de solidarité. Mais alors, l'idée de Habermas repose sur un idéal. Encore qu'il aurait fallu « définir la source, ou une des sources, de ces sentiments de solidarité » (DUPEYRIX, A., *Comprendre Habermas*, *op. cit.*, 2009, p. 135-136, 163).
[401] MERRIEN, F.-X., « Les devenirs de la solidarité sociale », dans PAUGAM, S., *Repenser la solidarité*, op. cit., p. 849).

‘’rage’’ et la ‘’dépression’’, ou se saisir d’opportunités dans ‘’une culture de l’aléatoire’’. Il faut apprendre à se gérer soi-même. Cela contribue à actualiser une nouvelle figure de l’individu, soustrait aux déterminismes collectifs. L’individu apparaît comme l’artisan de sa propre vie[402] ».

1.3. La solidarité dans les théories politiques, morales et sociales contemporaines

1.3.1. La solidarité dans les théories politiques et morales

Dans la théorie politique contemporaine, la solidarité est synonyme de communauté. Cette dernière se rapporte à l’idéal républicain de « fraternité » du dix-huitième siècle[403]. Cependant, l’idéal de solidarité (ou fraternité) est souvent resté marginalisé au profit des idéaux politiques de liberté et d’égalité. Par ailleurs, la décennie 1980 oppose les libéraux aux communautaristes, le libéralisme politique au socialisme politique. En effet, les communautaristes s’inscrivent dans une conception abstraite de la notion de « communauté » qui est équivalente à solidarité. Elle traduit l’idée d’un bien commun, d’un consensus éthique substantiel, d’une identité partagée. Face à cet idéal communautaire, les libéraux, eux, opposent liberté personnelle et égalité sociale.

Dans la philosophie morale et par rapport à l’éthique normative, la **s**olidarité suppose l’appartenance à une communauté morale, c’est-à-dire des agents moraux autonomes tenus par des liens collectifs et intersubjectifs. On peut donc suggérer l’idée d’une solidarité morale. L’agent moral autonome « se croit inclus dans un ensemble abstrait de tous ceux qui comptent comme des acteurs libres et égaux (c’est-à-dire, un membre dans un ensemble de tous les agents moraux également constitués dont la reconnaissance mutuelle forme le tissu entrelacé d’un point de vue moral)[404] ».

La pensée politique moderne et la philosophie morale moderne renvoient conjointement la solidarité, à la fois, à des liens mutuels extensibles (ou la reconnaissance mutuelle inclusive), et des liens mutuels contingents (ou reconnaissance mutuelle exclusive). La reconnaissance mutuelle inclusive, c’est l’idée de solidarité nationale, surdéterminée, et des principes universalistes dans les sociétés démocratiques ; alors que la reconnaissance mutuelle

[402] PRIEUR, É. et JOVELIN, E., *op. cit.*, p. 67.
[403] L’idéal de « Fraternité » (du 18e s.) oppose liens de sang, de parenté, familial aux liens entre citoyens, concitoyens. La solidarité véhicule aussi cette opposition « prémoderne » et moderne « d’appartenance, de lien et d’inclusion ».
[404] PENSKY, M., *The ends of solidarity : discourse theory in ethics and politics, op. cit.*, p. 3.

exclusive, ce sont les solidarités contingentes, multi-déterminées, ethniques, raciales, religieuses, locales.

Par rapport aux enjeux politiques et moraux, la solidarité suppose, du XIXe au début du XXe siècle, des liens forts entre individus partageant les mêmes caractéristiques socioéconomiques et politiques (notamment les groupes dominés).

Ses usages actuels dans les luttes politiques et sociales, depuis la moitié du XIXe siècle[405], traduisent une lutte entre un groupe opprimé et un groupe hégémonique. Cette lutte en appelle à la préparation à l'entraide et au sacrifice du groupe opprimé pour faire face au groupe oppresseur.

Les usages laïcs de la solidarité puisent leur fondement dans une conception religieuse monothéiste (en l'occurrence chrétienne). La solidarité, dans ce sens, ce sont des « liens d'amour et d'aide qui transcendent les attachements particuliers et contingents ». C'est, par exemple, « fournir de l'aide aux populations pauvres et opprimées du monde en développement[406] ». Il y a une « ''re-sacralisation'' de cette conception religieuse première par diverses congrégations chrétiennes de la seconde moitié du XXe siècle[407] » et, parallèlement, aussi par les mouvements humanitaires laïcs modernes.

1.3.2. La solidarité dans la théorie sociale contemporaine

Au fondement de la théorie sociale moderne[408], il s'agit d'expliquer le passage du mode traditionnel d'intégration sociale et de cohésion (qui repose sur un consensus normatif d'appartenance, arrière-fond d'une vision métaphysico-religieuse du monde) au mode moderne d'intégration (qui repose sur une vision de désenchantement du monde, c'est-à-dire une vision post-métaphysique et donc rationnelle de la réalité sociale)[409]. Ce passage est rendu possible grâce à une transformation de la solidarité. Pour Durkheim, c'est le passage de la solidarité mécanique à la solidarité organique. Weber voit le passage de la société traditionnelle à la société moderne en termes de processus de la rationalité en quatre formes :

---

[405] C'est-à-dire, depuis « la tradition de la théorie et de la pratique socialistes du milieu du XIXe siècle jusqu'au mouvement de solidarité en Pologne dans les années 80 [citation traduite de l'anglais] » (*Ibid.*, p. 4).
[406] *Ibidem*.
[407] *Ibidem*.
[408] Émile Durkheim et Max Weber sont considérés comme les pères fondateurs de la théorie sociale moderne. Leur projet est d'« expliquer les traits distinctifs de la modernité aux niveaux de la culture, de la société et de la personnalité (individu) ». La solidarité (sociale) est cœur de cette tâche. (PENSKY, M., *op. cit.*, p. 5).
[409] En d'autres termes, expliquer « comment la transition des sociétés traditionnelles vers les sociétés modernes impliquait une transformation de la solidarité sociale comme mode d'intégration des nouveaux membres dans les institutions et pratiques sociales [citation traduite de l'anglais] » (*Ibidem*).

traditionnelle, affective, en valeur, en finalité. Les deux tentent une jonction de la complexité du discours descriptif avec la pensée normative (moraliste et politique)[410]. Pour Durkheim, il y a nécessité d'établir un mode post-religieux pour le lien social, tandis que Weber pense l'éthique de la fraternité au-delà de la « cage de fer » de la rationalité moyens-fins. Autrement dit, pour l'un et pour l'autre, la société moderne nous apporte le confort économique, une amélioration des conditions de vie matérielles (Durkheim), une rationalisation du travail, des activités (Weber). Cependant, une trop forte individualisation peut conduire à l'individualisme (Durkheim), et une trop forte rationalisation peut conduire au désenchantement des liens sociaux (Weber) et, donc constituer une menace pour la société dans ce qui en fait l'essence même. Ainsi, il est à souhaiter pour la modernité une dose de solidarité mécanique (la morale, les mythes) et une dose de valeurs (ou « visions du monde », représentations sociales, imaginaires sociaux, grands récits, symbolisme[411]). Car la solidarité organique a besoin d'une dose de solidarité mécanique pour fonctionner et, la rationalisation de l'activité a besoin aussi des autres formes d'action à savoir la tradition et les valeurs. La théorie sociale moderne (héritière de ces deux fondateurs) entretient encore cette relation complexe entre normativité (science normative) et descriptivité (science descriptive). Elle reproduit la tension entre description et normes de solidarité.

Habermas tente justement, dans sa théorie de l'action communicationnelle (TAC), de montrer que la tension entre conception normative (fonctionnaliste) et conception descriptive des formes modernes de solidarité sociale n'a pas lieu d'être. Lors des échanges discursifs entre parties prenantes, les normes sont des formes de justification de pratiques ancrées individuellement, socialement et institutionnellement. Les individus dans les sociétés modernes sont inscrits à la fois dans des dynamiques complexes d'intégration (collective) et de légitimation (individuelle)[412]. En termes clairs, Habermas propose une tentative pour dépasser la tension entre approches macro (fonctionnaliste) et micro sociologiques (phénoménologie interprétative) en théorie sociale. Au cœur de la TAC une nouvelle conception de la solidarité sociale moderne prend forme : une approche inclusive

[410] « Les deux étaient guidés par de fortes convictions morales et politiques [citation traduite de l'anglais] » (*Ibidem*).
[411] Par exemple liberté, égalité, fraternité ou encore les doctrines humanistes, etc.
[412] « La solidarité sociale, en tant que mode d'intégration des sociétés modernes post-traditionnelles, exige une explication sociologique aux niveaux macro (fonctionnaliste) et micro (phénoménologie-interprétative), aussi bien au niveau des systèmes sociaux complexes et vastes que du monde vécu. [...] Les récits fonctionnels des sociétés modernes sont incomplets tant qu'ils restent silencieux sur la façon dont les dynamiques d'intégration et de légitimation impliquent les attitudes, les normes et les croyances des sujets sociaux eux-mêmes, plutôt que sur la performance des institutions sociales [citation traduite de l'anglais] » (PENSKY, M., *op. cit.*, p. 6).

entre normes (approche macro, normativité) et faits (approche micro, description) de la solidarité sociale. Pour une définition plus appropriée du concept de la solidarité chez Habermas, nous renvoyons le/la lecteur.trice au premier chapitre : *Aux sources de la philosophie pragmatiste de la solidarité*. Ce qui nous intéresse davantage ici est le lien entre la solidarité sociale moderne et le rôle de la société civile.

La société civile, selon Habermas, est une partie du « monde de la vie ». La solidarité, dans son sens moderne[413], repose sur des normes ou des règles d'inclusion de toutes les parties prenantes de l'histoire. De ce fait, la société civile en participant à la discussion démocratique légitime les décisions de l'État démocratique de droit[414]. Durkheim et Weber en inaugurant la discipline de la théorie sociale (la sociologie) postulaient « ''une nouvelle forme de solidarité'', écrit Habermas, ''qui n'est plus garantie par un consensus de valeur préalable, mais qui doit être réalisée en coopération par des efforts individuels. Au lieu de l'intégration sociale par la croyance, nous avons l'intégration sociale par la coopération''. Habermas propose une lecture en termes d'intégration par l'agir communicationnel[415] ». Cela ouvre, selon nous, la voie à une interprétation du rôle de la société civile dans l'espace public[416]. Mais, avant Habermas, De Tocqueville écrivit déjà *De la démocratie en*

[413] Le concept de solidarité moderne, au sens de Habermas, suppose que les trois éléments majeurs suivants ne doivent pas être compris séparément : 1. Les nouvelles formes de solidarité sociales dans les sociétés modernes remplacent les anciennes formes de solidarité dans les sociétés traditionnelles ; 2. Ces nouvelles formes de solidarité reposent sur le modèle d'inclusion de personnes ou de groupes en se fondant sur les capacités de communication des agents sociaux eux-mêmes plutôt que sur des explications traditionnelles ; 3. Les solidarités modernes établissent un lien entre système (institutions démocratiques) et monde vécu (vie quotidienne, société civile, etc.) (*Ibid.*, p. 17).

[414] « Les accomplissements communicatifs des citoyens habitant une dimension spécifique du monde de la vie – la société civile – sont aussi la clé pour la compréhension par Habermas de la manière dont l'État de droit démocratique accomplit un maintien de la légitimité entre volonté populaire [et volonté politique] [citation traduite de l'anglais par nous-même] » (*Ibid.*, p. 15).

[415] *Ibid.*, p. 18.

[416] « Sans doute, [ainsi que nous le verrons dans la prochaine section], est-ce pour réfléchir sur les conditions de possibilité de cette participation que Habermas entreprend une archéologie des changements structurels intervenus dans l'espace public depuis Les Lumières (L'Espace public, 1961). L'objectif de cet ouvrage est de ''déplier le type idéal de la sphère publique bourgeoise à partir des contextes historiques propres au développement anglais, français et allemand au XVIIIe et au début du XIXe siècle'', afin d'apprécier à la fois ce dont il avait permis l'instauration effective et ce en quoi il s'était perverti et/ou transformé, et surtout s'il offrait encore quelque validité dans le contexte contemporain de l'État social. Ce dont l'idée de sphère publique permet l'instauration c'est de ce que l'on appellera désormais la politique comme activité de débat articulant l'autonomie privée et l'autonomie publique, la sphère des intérêts privés et les cadres de l'État, en offrant un espace dans lequel l'''opinion publique'' peut se constituer en pôle de résistance à la domination. Cette sphère publique cependant n'aura pas le temps de se constituer véritablement. Dès qu'apparurent en effet les institutions qui étaient susceptibles de la garantir, celles-ci furent subtilisées par la classe bourgeoise dominante et réduites à leur expression la plus formelle, signifiant notamment l'exclusion des classes défavorisées. En 1961, Habermas estimait que la sphère publique bourgeoise était sur le déclin mais qu'avec l'éclosion de l'État social on assistait à un ''rattrapage démocratique radical en même temps qu'à une reconversion de l'interpénétration fonctionnelle de l'État et de la société, se déroulant quasiment au-dessus de la tête des participants'', c'est-à-dire une manipulation de l'État de droit qui sous le couvert du bien-être anesthésiait la

Amérique[417] évoquant la thèse du lien entre la démocratie (occidentale) et l'émergence associative.

2. Le champ associatif

Selon Jean-Louis Laville, l'association « constitue un phénomène des sociétés contemporaines qui ne peut être réduit à la marginalité[418] ». Toutefois, l'on peut observer que des formes associatives anciennes ont présidé aux formes actuelles et contemporaines. C'est donc à juste titre que se pose la question de la définition de l'« association ».

2.1. Qu'est-ce que l'association ?

Dans le *Lexique des Sciences Sociales*, Madeleine Grawitz définit l'« association » comme un « terme recouvrant des types divers d'union, en vue de poursuivre un but commun, dans les formes plus ou moins institutionnalisées[419] ». Aussi, tout au long de l'histoire, l'existence des formes spontanées d'union est plus ou moins perçue comme des espaces de liberté. Cependant, l'évolution de ces formes d'action collective s'est faite en interaction constante avec les institutions des pouvoirs publics.

Dès l'Antiquité, et surtout au Moyen Âge, en parallèle aux pouvoirs politiques, et souvent sous le contrôle de ceux-ci, l'existence de confréries (religieuses), des corporations (groupements professionnels), des associations de secours mutuels ou encore des monastères, définissait d'emblée un clivage entre ceux qui y appartiennent et ceux qui n'y appartiennent pas. La société étant donc structurée en « ordres », l'individu était contraint d'appartenir à l'un ou l'autre de ces regroupements. Par ailleurs, sous l'ancien régime, les libertés d'association sont restreintes, voire interdites et réprimées. On voit donc se développer des associations « secrètes » tels que le « compagnonnage » ou autres corps de métiers.

Au XVIIIe siècle, l'enjeu c'est l'apparition d'une « opinion publique ». Les associations y trouvent un terrain favorable, certes, mais les nombreux « salons » littéraires, philosophiques ou scientifiques sont à peine tolérés, voire clandestins. D'après Jürgen Habermas[420],

participation active, et appelait à l'acclamation » (BOUCHINDHOMME, C., *Le vocabulaire de Habermas,* Paris, Ellipses, 2002, p. 59-60).

[417] De TOCQUEVILLE, A., *De la démocratie en Amérique*, Paris, Éditions Flammarion, 2010.

[418] LAVILLE, J.-L. et SAINSAULIEU, R. (dir.), *Sociologie de l'association : des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997, (« Sociologie économique »), p. 35.

[419] GRAWITZ, M., *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2004, (« Lexique »), p. 28.

[420] HABERMAS, J., *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, trad. De LAUNAY, M. B., Paris, Payot, 1993.

l'« opinion publique » s'est constituée à partir de la « sphère publique », elle-même apparue avec la naissance de l'État moderne et l'émergence d'une nouvelle classe sociale : la bourgeoisie. La mainmise étatique sur l'économie de type mercantiliste a poussé cette nouvelle classe émergente de la société civile, perçue comme sphère des échanges et du travail, à se constituer en un public critique capable de juger les actions de l'État. La « famille » dans laquelle sont apparues des habitudes de lectures et la société civile animée par le capitalisme en train de se développer ont été à la base de la sphère publique littéraire, puis politique, composée essentiellement par la classe bourgeoise. Il s'agissait alors pour cette classe constituée de faire un usage public de sa raison ; raison dont la finalité était de juger le pouvoir et d'émettre des critiques à son égard. L'évolution de cet usage de la raison s'est développée dans la remise en question du pouvoir de la monarchie, et dans la perspective d'une mise en place d'une transparence de celle-ci, en instaurant un principe de publicité politique à l'encontre des secrets de l'État. Ce principe de publicité politique prend place dans des lieux concrets de la vie sociale et intellectuelle de l'époque, les « salons » ou les « cafés », puis dans la presse (écrite) naissante. De plus, il s'agit de remettre en question ce qui n'est pas habituellement soumis à la discussion, et de laisser ouverte à tous la possibilité de discuter.

Ainsi, les regroupements libres, nés dans les « salons » et les « cafés », jouèrent un grand rôle dans la diversité d'opinions, le développement des lieux d'informations, le militantisme, etc.., et ils deviennent le foyer des forces politiques en conflit. La sphère publique bourgeoise occupe le domaine privé quand l'État tient la place du domaine public. Cependant, souligne Habermas, on note l'ambivalence du terme « public » qui se met en place. En effet, cette sphère publique bourgeoise est privée, en tant qu'elle ne compose pas elle-même le pouvoir public, c'est-à-dire l'État, qu'elle est faite d'individus privés qui ne sont pas liés à l'État ; tandis qu'elle est publique, en tant qu'elle s'intéresse aux affaires de celui-ci et qu'elle est en principe ouverte à tous. Pour Habermas, « la sphère publique […] peut être tout d'abord comprise comme étant la sphère des personnes privées rassemblées en un public ». Pour Kant[421], l' *Öffentlichkeit* (autrement dit, la sphère publique) est le principe qui commande le

[421] Habermas rappelle l'apport kantien à la construction de l'idéal de la sphère publique dont l'idéal de publicité est le principe régulateur. Ainsi, pour définir « la période des Lumières (qui marque l'apparition de la sphère publique et d'une opinion publique) », Habermas va citer la fameuse réponse de Kant : « Les lumières, c'est la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable. » Kant définit l'état de tutelle comme « l'incapacité de se servir de son entendement sans la conduite d'un autre. » La responsabilité de cet état de tutelle incombe selon Kant à celui qui n'a pas assez de courage et de résolution pour se servir de son entendement. Les Lumières, *Aufklärung* en allemand, c'est donc l'émancipation. Habermas le rappelle, c'est

régime du droit, et c'est avant tout la méthode de l' *Aufklärung*, c'est-à-dire des Lumières, de l'émancipation, de la Révolution.

Dans l'analyse de Habermas, la « révolution » se fait donc critique face à la domination de la monarchie. La sphère publique bourgeoise, à travers l'opinion publique, se pose ainsi en médiation entre l'État et la société civile. Les critiques émergentes de la société civile dans son ensemble sont transmises à l'État par le biais de la sphère publique. Par les discussions sur des sujets d'intérêts généraux entre les individus de la société civile, qui composent en droit la sphère publique bourgeoise, il se produit une opinion publique critique transmise par les journaux, les discussions dans les cafés et les clubs, etc. En somme, au Moyen Âge européen, il n'y a pas eu entre la sphère publique et le domaine privé une opposition comparable à celles qui sont présentes au sein des modèles antique ou moderne. D'un point de vue sociologique, la sphère publique ne saurait apparaître au sein de la société féodale du Moyen Âge comme un domaine propre, séparé d'une sphère privée. Cependant, cette sphère publique est structurée par la représentation du pouvoir.

En effet, la dernière forme revêtue par la sphère publique structurée par la représentation du pouvoir, à la fois raffermie et rétrécie aux dimensions de la Cour royale, dans la « société » aristocratique issue de la Renaissance, est déjà une sorte de « réserve » au sein d'une société qui se détache vis-à-vis de l'État. C'est alors seulement que sphère privée et sphère publique se scindent en un sens spécifiquement moderne. Les pouvoirs féodaux, l'Église, la royauté et les seigneurs se décomposent au cours d'un long processus de polarisation. La religion devient une affaire privée, le pouvoir royal est marqué par la séparation du budget public des biens privés du seigneur, les institutions du pouvoir d'État se rendent indépendantes de la sphère de la Cour qui, elle, devient domaine privé. Enfin, les éléments corporatifs se développent et deviennent cette sphère constituée par la « société civile » qui va s'opposer à l'État. Celle-ci, c'est-à-dire cette société civile, forme le public qui, apparu depuis longtemps à travers ces premières institutions que furent les cafés, les Salons et les sociétés de convives, constitue la base nécessaire de la société démocratique. Ainsi, historiquement et juridiquement, le secteur associatif (la formation de la sphère associative libre) se trouve intrinsèquement lié à la démocratie et à la liberté individuelle[422]. Il existe deux aspects de la

collectivement que le public peut s'éclairer lui-même et non chacun pris isolément. (HABERMAS, J., *L'espace public, op. cit.,* 1978).

[422] SINIGAGLIA-AMADIO, S., *Une approche sociologique du travail associatif dans les quartiers dits sensibles : de l'expérience à l'expertise*, Thèse de doctorat en sociologie, Metz, 2007, p. 44.

démocratie : la démocratie spontanée, qui émerge de la société civile et la démocratie civique, garantie et entretenue à travers les institutions. Dans tous les cas, Habermas prône une citoyenneté active, active sur ses droits (droits civils) et active sur la constitution de son pays (droits civiques), laquelle constitution doit être ouverte sur l'avenir[423].

C'est au XIXe siècle que le principe démocratique se renforce et la société se pacifie. De nombreuses lois encadrent alors la liberté associative d'une part et, d'autre part consacrent pour bon nombre d'activités sociales et économiques des formes particulières d'associations. La loi *Le Chapelier* interdit toute association de membres d'un même métier ; en 1792, on note l'interdiction des associations religieuses. En 1810, le Code pénal interdit les associations de plus de vingt personnes, et en 1834 l'on élargit cette interdiction aux sections qui avaient été stimulées pour contourner les dispositions sur le nombre d'associés. Dans les années 1880[424] et 1890, on note une profusion de lois libérales : liberté de réunion, liberté de presse, le droit d'association pour les gens ordinaires, les syndicats sont autorisés, la loi du 1er avril 1898 organise la liberté associative en ce qui concerne les sociétés de secours mutuels. Celles-ci œuvrent dans le domaine de l'éducation populaire, la santé ou de la charité[425]. C'est dans ce contexte que naît la loi du 1er juillet 1901 qui reconnaît la liberté absolue de création d'association, et fonde donc le principe général du droit associatif.

---

[423] « Dans ses derniers textes, Habermas semble accorder une certaine confiance aux mouvements surgissant de la société civile. Dans une société ''habituée à la liberté'' (c'est certes une condition nécessaire) se constitue presque spontanément un pouvoir informel de contributions émanant du monde vécu privé, ayant pour ainsi dire une fonction signalétique et se transformant en pouvoir communicationnel susceptible d'influencer le pouvoir politique puis administratif. Au niveau supranational, Habermas accorde aussi cette confiance aux ONG qu'il perçoit comme les composantes actives d'une société civile mondiale. Qu'est-ce- qui autorise cette confiance ? En fait, particulièrement dans les situations de crise, explique Habermas (notamment dans *Droit et démocratie*), les acteurs de la société civile sont capables d'assumer subitement un rôle étonnamment actif. Tous les thèmes débattus dans les années 1980 et 1990 (le nucléaire, la recherche génétique, les questions d'écologie, l'appauvrissement du tiers-monde, le féminisme, les problèmes ethniques et culturels, les revendications sexuelles, etc.) ont été lancés par des acteurs de la société civile, intellectuels, experts ou avocats autoproclamés, et non par le système politique lui-même. » (DUPEYRIX, A., *Comprendre Habermas*, *op. cit.*, p. 131-134).

[424] Pour plusieurs auteurs la période 1879-1880 est finalement plus importante que la loi de 1901 (SINIGAGLIA-AMADIO, S., *op. cit.*, p. 107 ; LAVILLE, J.-L. et SAINSAULIEU (dir.), *op. cit.*, p. 362). Sans doute aussi parce que cette période de la fin du 19e siècle marque l'émergence de la pensée solidariste ou du solidarisme notamment représenté par Léon Bourgeois.

[425] La mutualité signifie protection entre privée et privée, notamment dans les domaines de la santé (maladie, vieillesse, décès, etc.) et des risques (risque d'accident, etc.). La mutualité se fonde sur deux principes : volontariat et solidarité. Son histoire date de bien avant la révolution de 1789 ; elle se fait suivant un mode d'entraide et de regroupement selon les affinités professionnelles, régionales, d'originaire, religieuses, etc. Mais, dès 1852 la mutuelle libre (modèle privé – privé) doit faire face à une mutuelle aidée par la puissance publique. À partir de 1945, la naissance de la sécurité sociale (SS) constitue un tournant décisif dans l'histoire de la mutualité française. C'est le triomphe de l'obligation de cotisation, les nouvelles SS sont confiées aux syndicats et non aux mutuelles. À l'heure actuelle, la SS et la concurrence entre privées constituent des enjeux et défis pour les mutuelles : s'adapter ou élargir leur champ ? Telle est la question qui se pose.

2.2. Le fait associatif et la loi du 1er juillet 1901

Les deux premiers articles de la loi du 1er juillet 1901[426] stipulent que :

> « [d'une part], l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations. [D'autre part], les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable, mais elles ne jouiront de la capacité juridique que si elles se sont conformées aux dispositions de l'article 5 ».

Or, comme nous venons de le voir dans la précédente section, les différents regroupements ou associations n'ont pas attendu la loi de 1901 pour exister sous une forme ou une autre, libres ou étroitement contrôlés par le Pouvoir en place. Bien que cette loi consacre la liberté d'association, elle introduit tout de même une différenciation selon trois catégories de regroupement, en fonction de la personnalité juridique ou du degré de reconnaissance par l'État[427]. De ce fait, il y a des associations qui n'ont aucune personnalité juridique parce que non reconnues (exemple des associations librement formées sans autorisation ni déclaration préalable à la préfecture). Ensuite, il y a celles qui ont « une petite personnalité » (parce qu'elles sont déclarées, mais ne jouissent pas du statut d'« intérêt publique »). Enfin, il y a celles ayant une « grande personnalité », et donc reconnues « d'utilité publique[428] ». La « petite personnalité » se caractérise essentiellement par « l'interdiction des acquisitions à titre gratuit, les subventions de l'État, des départements et des communes étant exceptées, et l'interdiction d'acquérir des immeubles qui ne sont pas strictement nécessaires à l'accomplissement du but qu'elles se proposent[429] ». Mais, l'expérience montrerait que plus les associations acquièrent de la reconnaissance, plus elles dépendent du pouvoir de l'État. La dépendance peut être à la fois juridique et financière. La dépendance financière suppose que les associations évoluent dans « une économie hors marché sous tutelle étatique », autrement dit, dans une économie (dite) solidaire « intégrant les apports de services

[426] La Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association (parue au Journal officiel du 2 juillet 1901) comporte 21 articles (voir : Annexe 1 : Loi sur les associations 1901).
[427] LAVILLE, J.-L. et SAINSAULIEU, R. (dir.), *Sociologie de l'association : Des organisations à l'épreuve du changement social*, *op. cit.*.
[428] La reconnaissance d'utilité publique est une des formes de reconnaissance juridique par les gouvernants de l'importance des associations. « En France existe ainsi le mécanisme de la ''reconnaissance d'utilité publique''. Celle-ci, avant d'être accordée à une association, est soumise à une série de conditions préalables strictes. Au-delà de l'avantage fiscal pour les donateurs, de l'autorisation de recevoir des legs, de l'accroissement de la notoriété, cette stipulation juridique consacre symboliquement sa bénéficiaire et la fait accéder à une espèce d''élite associative'' » (RYFMAN, P., *Les ONG*, *op. cit.*, 2014, p. 101).
[429] LAVILLE, J.-L., MAGNEN, J.-P., De FRANÇA FILHO, G. C et MEDEIROS, A. (dir.), *Action publique et économie solidaire : une perspective internationale*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2005, (« Sociétés en changement »), p. 363.

marchands, de subventions publiques et de réalisations bénévoles[430] ». Cela explique que la très grosse majorité des structures associatives, ne pouvant bénéficier de subventions conséquentes, fonctionnent avec du travail de bénévoles. L'effectif de ceux-ci est estimé, en 2016, à 13 millions[431]. Ce chiffre cache toutefois les « coûts d'entrée et de sortie » des bénévoles, ainsi que le fait observer Pascal Dreyer : « Or, même lorsque l'action est bénévole, affirme-t-il, celle-ci n'est jamais en apesanteur sociale. Les défections effectivement nombreuses dans le monde associatif s'expliquent dès lors par la difficulté qu'ont ces associations à permettre l'ancrage des pratiques d'engagement sur le long terme[432] ».

> Par conséquent, les associations doivent user de stratégies, de paroles et de symboliques « pour retenir les individus […], lutter contre le désenchantement, les désillusions, les remises en cause qui ne manquent pas de survenir régulièrement quand on s'implique dans des collectifs orientés vers la solidarité. En ce sens, les associations, même les plus apolitiques, continuent à prescrire des pratiques et des croyances, des valeurs et des normes d'action qui trouvent leurs origines au XIXe siècle[433] ».

Dans tous les cas, la loi de 1901 va favoriser le développement des associations dont principalement les associations confessionnelles et les associations laïques. Les premières étaient favorisées par l'Église (catholique), tandis que les secondes sont encouragées par l'État. Ensuite, vont émerger de nombreuses associations qui prennent en charge des domaines tels que les loisirs, la culture, etc.

À la fin de 1945, et au début des années 1960 et 1970, on observe une évolution à la fois interne et externe du monde associatif. D'un côté la transformation du rapport avec l'État et, de l'autre la question de leur professionnalisation. En effet, du fait de la crise de l'État-providence, les associations sont contraintes de se professionnaliser en adoptant un mode de gestion par projets au service de la solidarité croissante. Aussi, l'avènement de la décentralisation dans les années 1970 et 1980 consacre le début d'un désengagement du pouvoir central vis-à-vis de la chose associative. Cependant, il s'agit d'un désengagement au profit d'une « libéralisation » des activités du secteur désormais ouvertes aux entreprises,

---

[430] SAINSAULIEU, R., *Des sociétés en mouvement : la ressource des institutions intermédiaires*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001, (« Sociologie économique »), p. 161.
[431] RECHERCHES & SOLIDARITÉS, « L'essentiel de la vie associative de l'Hérault », Montbert, Recherches & Solidarités, 2018. [En ligne : URL : https://recherches-solidarites.org/dans-les-departements-liste/#34].
[432] DREYER, P., *Être bénévole : motivations, engagement, reconnaissance*, Lyon, Chronique sociale, 2012, (« Comprendre la société »), p. 15.
[433] *Ibid.*, p. 20.

surtout à partir des années 1990[434]. Le désengagement ne signifie donc pas que les associations ne vont plus bénéficier de financement et qu'elles échappent à tout contrôle de l'État, mais il les oblige plutôt à participer à la recherche de solutions à des problèmes sociaux à travers, par exemple, la création d'emplois. Il en résulte donc qu'en France, deux modèles dominent le paysage associatif dans son rapport avec les autorités étatiques : il s'agit, d'une part, du « modèle néo-libéral » basé sur la « contractualisation » dont dépend le financement de projets associatifs par l'État et, d'autre part, du « modèle social-étatiste » qui fonde l'instrumentalisation par l'État. Dès lors, le « modèle solidaire » qui, en principe, est au fondement du phénomène associatif est évacué[435]. Ceci pose d'emblée la question récurrente de la légitimité associative au sein de l'espace public socio-étatique et celle de l'autonomie de fonctionnement de ce secteur[436].

On dénombre en 2016 environ 1,3 million associations[437]. 45% des Français les fréquentent régulièrement en tant qu'adhérents, 25% leur donnent du temps bénévolement[438]. En ce qui concerne les aires d'intervention en France des structures associatives, 42 % des associations privilégient le niveau local (immeuble, quartier, commune), tandis que 27 % interviennent à l'échelle intercommunale, 17 % à un niveau régional ou suprarégional, et seulement 14 % au niveau départemental[439]. En amont des associations, il y a des hommes et femmes politiques, des personnalités publiques (artistes, sportifs), ou encore de « simples citoyens » (issus des classes moyennes ou des nouvelles couches sociales et des salariés). Chacune de ces catégories cherche à promouvoir telle ou telle structure, et fait appel à la générosité des Français pour, par exemple, acheter tel produit de telle marque (eau minérale, fleurs, yaourts, etc.) qui s'est engagée à reverser un pourcentage pour telle cause sociale, ou pour soutenir un projet d'aide humanitaire.

2.3. Quelques aperçus des approches du phénomène associatif

Le fait associatif, en général, a donné lieu à de nombreuses recherches. À ce propos, dans une vision socio-économique du phénomène associatif, Alain Caillé et Jean-Louis Laville

[434] LAVILLE, J.-L. et SAINSAULIEU, R. (dir.), *Sociologie de l'association : Des organisations à l'épreuve du changement social*, *op. cit*, p. 369.
[435] *Ibidem*.
[436] *Ibid.*, p. 374-376.
[437] Le secteur a connu un boom associatif successif durant les périodes des années 1968, 70, 82, 88, 2000.
[438] RECHERCHES & SOLIDARITÉS, « L'essentiel de la vie associative de l'Hérault », op. cit. Voir également : BAZIN, C. et MALET, J. (dir.), « La France bénévole: évolutions et perspectives », *Recherches & Solidarités*, 2019. [En ligne : URL : https://recherches-solidarites.org/benevolat/].
[439] REYNAERT, L. et d'ISANTO, A., Neuf associations sur dix fonctionnent sans salarié, Insee première, n° 1587, mars 2016.

soulignent l'émergence « à côté de l'État et du secteur marchand et en interaction avec eux, [d'] un troisième pilier, à la fois économique, éthique et politique, la société elle-même en somme, dont le fer de lance serait constitué par les associations. Par les citoyens associés.[440] » Les auteurs interrogent aussi le rôle politique que jouent les associations, et insistent sur la nécessité pour elles d'apparaître sur la scène politico-médiatique, afin de mobiliser l'opinion en faveur d'une cause mal ou injustement traitée soit au niveau national et local, soit au plan international. Spécifiquement, dans le cadre des associations humanitaires, cette mobilisation de l'opinion s'exprime différemment à travers deux types de pratiques : les pratiques des associations humanitaires « spectaculaires » (c'est-à-dire dont les actions sont très médiatisées et s'inscrivent dans l'urgence), et les pratiques des associations locales de solidarité internationale (moins médiatisées, et qui tentent d'inscrire leurs actions dans le long terme).

Dans la même veine que Caillé et Laville, Jean Afchain[441] invite à l'affirmation de la spécificité du secteur associatif par rapport au marché et à l'administration publique. Il identifie ainsi trois logiques entre lesquelles oscillent les associations (d'action sociale): la logique de l'État, qui instrumentalise les associations, en essayant de les transformer en des associations gestionnaires du social ; la logique du marché, qui introduit une vision d'entreprise dans les associations, en essayant de les transformer en des associations entrepreneuriales de l'action sociale individualisée ; et la logique du vivre ensemble, qui tend à créer des communautés solidaires, en essayant de les transformer en des espaces d'affirmation identitaire par un projet solidaire parfois exclusif.

En étudiant la participation dans les associations, Albert Meister[442] cherche à montrer pourquoi certains individus participent plus que d'autres, et à découvrir quels sont les déterminants sociaux et culturels de la participation. Dans sa classification sur l'évolution des associations, il décrit quatre stades : la conquête, la consolidation économique, la coexistence entre militants et gestionnaires, le pouvoir gestionnaire. Jean-Pierre Worms[443] s'efforce quant à lui de regrouper les différents types d'associations suivant les motivations

[440] CAILLÉ, A. et LAVILLE, J.-L., « Présentation », dans *Une seule solution, l'association ? Socio-économie du fait associatif*, Revue du MAUSS semestrielle, 1998, n° 11, p. 5.
[441] AFCHAIN, J., *Les associations d'action sociale : outils d'analyse et d'intervention*, 2e édition, Paris, Dunod, 2001, (« Action sociale »).
[442] MEISTER, A., *Vers une sociologie des associations*, Paris, Éditions Économie et humanisme, Éditions ouvrières, 1972, (« Relations sociales »).
[443] WORMS, J.-P., « Le capital social associatif en France hier et aujourd'hui », dans BEVORT, A. et LALLEMENT, M., *Le capital social : performance, équité et réciprocité*, Paris, Éditions la Découverte MAUSS, 2006, (« Recherches »).

qui ont présidé à leur création. Il distingue alors : les associations gestionnaires offrant des prestations relevant d'une fonction de service public, les associations ayant pour fonction la défense des intérêts catégoriels de leurs membres et les associations formées pour défendre une cause, promouvoir une utilité collective ignorée ou délaissée par les pouvoirs publics. Enfin, Édith Archambault[444] montre à l'aide d'un graphique comment la législation a fortement incité à la création d'associations.

Ainsi, tandis que certains travaux soulignent la délégation ou la sous-traitance de services publics par les associations, d'autres, à l'instar de Laville et Afchain, valorisent le pouvoir de contestation des associations. Jacques Lolive [445] utilise, lui, la théorie de la justification pour étudier la mobilisation des associations environnementales lors d'un conflit d'aménagement territorial. Il met notamment en évidence le rôle de ces associations dans l'émergence d'une cité verte. Le positionnement des associations par rapport aux pouvoirs publics oscille donc entre instrumentation, autonomie et opposition conflictuelle. Pendant la période dite des Trente Glorieuses, les rapports de l'État aux associations étaient, dans l'ensemble, marqués par un rapport tutélaire. Au-delà des rapports tutélaires ou d'opposition, certains entrevoient la possibilité d'une co-construction des politiques publiques[446]. Aussi, suite à la crise de l'État Providence, ces rapports peuvent évoluer selon trois hypothèses : l'hypothèse néo-libérale, l'hypothèse social-étatiste et l'hypothèse solidaire. Selon Laville[447], les deux premières hypothèses tendent à se confirmer au détriment de la dernière. Par ailleurs, Denis Bourque et al[448] ont développé une typologie très précise des relations entre l'État et les associations. Six types idéaux caractérisant la relation sont alors dégagés : compétition, sous-traitance, tiers parti, coexistence, supplémentarité et co-production. S'appuyant sur les travaux du programme Johns Hopkins, de comparaison internationale du

[444] ARCHAMBAULT, É., BOUMENDIL, J. et BRUNEAU, C., « Le secteur sans but lucratif en France. Synthèse de la recherche effectuée dans le cadre du programme John's Hopkins de comparaison internationale du secteur sans but lucratif », dans *Agora débats : jeunesses, 3, 1996. Autonomie et dépendance financière des jeunes*, CNRS PARIS I Laboratoire d'économie sociale-Fondation de France, Paris, 1995, p. 103-105.
[445] LOLIVE, J., *Contestations du tgv méditerranée*, Paris, l'Harmattan, 1999.
[446] ENJOLRAS, B. et TCHERNONOG, V., « Expertise associative et co-construction des politiques publiques », dans Engels, X., HÉLY, M. et PEYRIN, A. (dir.), *De l'intérêt général à l'utilité sociale : la reconfiguration de l'action publique entre État, associations et participation citoyenne*, Paris, Budapest, Kinshasa, l'Harmattan, 2006, (« Logiques sociales »).
[447] LAVILLE, J.-L. et SAINSAULIEU, R. (dir.), *Sociologie de l'association : Des organisations à l'épreuve du changement social*, *op. cit*..
[448] PROULX, J., BOURQUE, D. et SAVARD, S., « Les interfaces entre l'État et le tiers secteur au Québec », Montréal, Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales / École de travail social. Université du Québec à Montréal, 2005.

secteur sans but lucratif, Archambault[449] distingue, quant à elle, quatre modèles idéaux typiques du secteur sans but lucratif en Europe, suivant l'environnement sociopolitique auquel ils appartiennent : les modèles rhénans, anglo-saxons, scandinaves et méditerranéens.

On ajoutera enfin que dans l'ouvrage collectif *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social,* dirigé par Laville et Sainsaulieu[450], les auteurs étudient la dynamique du fonctionnement propre aux associations. Ils essaient de transposer les méthodes sociologiques d'analyse des entreprises à des cas concrets d'associations pour dégager ensuite les spécificités des fonctionnements associatifs, mais en passant d'abord par l'étude des logiques institutionnelles à la base des créations de ces structures collectives. Selon Michel Forsé[451], le développement de la vie associative serait une conséquence des changements sociaux engendrés par l'industrialisation et l'urbanisation. En s'inspirant de la typologie de Héran, Alain Degenne et Michel Forsé[452] vont faire l'analyse des associations suivant leur mode d'adhésion.

Concernant les recherches sur la catégorie « Humanitaires », Annie Collovald s'intéresse à l'expertise humanitaire qui se développe de plus en plus au sein d'entreprises.

> Elle défend l'idée que la tentative de création d'un militantisme expert en faveur des autres lointains est due non à « la réalisation d'une nouvelle éthique du dévouement, mais à l'expression d'une nouvelle idéologie de l'engagement. C'est-à-dire à la fois nouvelle vision du monde, de soi et des autres où l'accent est mis sur l'''individu'', la ''personne'' et ses compétences propres et nouveaux dicibles sur le monde, sur l'engagement et sa signification autorisant des justifications publiques du militantisme mêlant, ce qui était impensable auparavant, intérêt et désintérêt, service de soi et dévouement aux autres, bonheur privé et vertu civique[453] ».

Denis Maillard et al[454] proposent une autre perspective en montrant qu'il n'y a pas d'humanitaire, c'est-à-dire pas d'action humanitaire « sur le terrain » et d'ONG humanitaires structurant cette action, sans communication. De ce fait, l'humanitaire n'est pas seulement une action, c'est aussi un discours sur cette action, une mise en scène et une narration de

---

[449] ARCHAMBAULT, É, « Y a-t-il un modèle européen du secteur sans but lucratif ? », *Revue internationale de l'économie sociale : recma*, Institut de l'économie sociale (IES), n° 282, novembre 2001.
[450] LAVILLE, J.-L. et SAINSAULIEU, R., *Sociologie de l'association*, *op. cit.*.
[451] FORSÉ, M., « Les Français redécouvrent les vertus du micro-social », *Revue de l'OFCE*, n° 1, vol. 1, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1982.
[452] DEGENNE, A. et FORSÉ, M., *Les réseaux sociaux*, 2e édition, Paris, Armand Colin, 2004 (1994), (« Collection U »).
[453] COLLOVALD, A., *L'humanitaire ou le management des dévouements : enquête sur un militantisme de « "solidarité internationale" » en faveur du Tiers-Monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, (« Res Publica »), p. 12.
[454] LEGRAIN, J.-F., RAJABLAT, M., MAILLARD, D. et al., *Humanitaire N°21, Dossiers fictions humanitaires*, Médecins du monde, 2009.

l'action et des acteurs. Par exemple, le mouvement humanitaire issu du sans-frontiérisme suppose un besoin de parole face à la souffrance, dès lors que les hommes pensent pouvoir la conjurer. En dehors de cette justification morale, le développement de la communication dans les ONG est aussi à chercher dans l'importation de techniques qui permettent de se faire mieux entendre. L'intérêt de la démonstration n'est pas alors d'évaluer les savoir-faire au regard des codes professionnels, mais de souligner comment leur usage révèle les questionnements liés à l'évolution et au contexte d'inscription du monde humanitaire. En poussant loin cette analyse, Pascal Dauvin et Johanna Siméant[455] s'intéressent à la question de la « fabrique de la prise de parole » et tentent de comprendre sur quels registres, méthodes et savoir-faire s'appuient ces organisations. Selon eux, les humanitaires revendiquent d'intervenir dans l'espace public à partir de leur présence sur le terrain, elle-même justifiée par leur capacité à agir en se fondant sur un savoir-faire : c'est ce qu'ils qualifient de « témoignage ».

2.4. La croissance et la dérive associative

2.4.1. La croissance associative

2.4.1.1. Cas des associations de solidarité hexagonale

Les années 80 se caractérisent du point de vue social par deux phénomènes : « exclusion » et « nouvelle pauvreté ». Paugam a abordé ces questions notamment dans son ouvrage sur *La disqualification sociale*[456]. Cette décennie donne également en quelque sorte une « nouvelle » visibilité aux associations de solidarité hexagonale. La médiatisation de leurs actions, des actions spectaculaires qu'elles mènent, leur connaissance du public victime, leur interpellation des politiques leur confèrent une certaine reconnaissance ou légitimation du côté des pouvoirs publics.

Or, dans le même temps, on assistait à la mise en place du système de décentralisation et à une remise en question des acquis de l'État-providence (échec constaté du RMI, remplacé entre temps par le RSA). Critiques aussi chez les intellectuels, notamment les libéraux tels que Donzelot et Hayek. Pour eux, c'est impossible que l'État prenne en charge la question sociale. Ils évoquent une prise en charge responsable, c'est-à-dire participative et active. Selon Jacques Donzelot, qui ne partage pas les réflexions de Durkheim et de Bourgeois sur

[455] SIMÉANT, J. et DAUVIN, P., *ONG et humanitaire*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, 2004, (« Logiques politiques »), p. 29-33.
[456] PAUGAM, S., *La disqualification sociale*, *op. cit.*

la solidarité sociale, notre époque n'a plus rien à voir avec celle du solidarisme[457]. Friedrich Hayek, défenseur de la doctrine ultra-libérale, s'oppose radicalement aux théories françaises de la solidarité[458].

En 1988, Bernard Kouchner, alors président de Médecin du monde, l'une des plus médiatisées organisations non gouvernementales humanitaires, occupe pour la première fois le poste de secrétaire d'État à l'humanitaire. Ce poste a été rattaché dès 1995 au Premier ministre, et c'est Xavier Emmanuelli, lui aussi membre fondateur du Samu social parisien, qui le remplacera.

Dans tout ce contexte, les associations d'actions sociales ou de solidarité joueront un rôle sur le terrain de la question sociale. Elles joueront à côté de l'État un rôle complexe qui comporte beaucoup de zones d'ombres. « Il semblerait ainsi que les secteurs associatifs et publics deviennent nécessaires l'un à l'autre dans le domaine de la solidarité, du fait de leurs complémentarités plus ou moins subies. Doit-on alors les décrire en termes de ''partenariat'', de complémentarité ou de subsidiarité, d'interdépendance, d'instrumentalisation... ?[459] ». D'une part les associations humanitaires d'actions sociales sont très hétérogènes et, d'autre part elles n'entretiennent pas les mêmes rapports à l'égard du pouvoir public. Nous retenons la définition de Nathalie Hanet-Katia :

> « Seront considérées comme telles les associations loi 1901 dont l'objet est de mener des actions de solidarité (solidarité de voisinage, au sein d'une même communauté, ou à l'égard des plus démunis, des exclus du logement, de la santé, du travail...). Cette définition inclut un nombre considérable d'associations au demeurant très diverses : du groupe composé de quelques individus faisant du soutien scolaire à des structures très importantes, comparables à des entreprises par leur taille et leur budget, en passant par des établissements médico-sociaux dont le statut est défini par la loi 1901... À cette diversité correspond celle de leurs relations avec les pouvoirs publics[460] ».

Hanet-Katia identifie trois types de liens possibles : financier, institutionnel et politique[461]. Ces trois niveaux de liens peuvent être appréciés en suivant « un continuum dont les

---

[457] DONZELOT, J., « Un État qui rend capable », dans Paugam, S., *Repenser la solidarité, op. cit.*, p. 96.
[458] La pensée de Hayek est proche sur certains aspects de celle de Spencer sur le libéralisme radical. Voir : Von HAYEK, F., A., *Droit, législation et liberté: une nouvelle formulation des principes libéraux de justice et d'économie politique*, trad. Raoul Audouin, 2e édition, Paris, Presses universitaires de France, 2013, (« Quadrige »).
HAYEK, F., A., *Nouveaux essais de philosophie, de science politique, d'économie et d'histoire des idées*, trad. Christophe Traduction Piton, Paris, Les Belles lettres, 2008.
[459] HANET-KATIA, N., « L'État et les associations humanitaires en France », dans PAUGAM, S., *L'exclusion : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1996, (« Textes à l'appui »), p. 439.
[460] *Ibidem*.
[461] « La relation financière ne s'établit pas systématiquement dans le champ de l'action humanitaire, mais elle est très fréquente. En effet, les cotisations, les dons et les activités propres de la structure suffisent rarement à

extrêmes sont repérés par deux types idéaux : la relation de dépendance et la relation d'autonomie[462] ».

2.4.1.2. Évaluation économique et financière des associations

Au-delà de l'apport solidaire des associations, on peut aussi interroger leurs apports économiques et financiers. Notamment, quelle est l'évaluation économique et financière des associations de solidarité ?

Une large partie des secteurs socio-économiques de premières importances est effectivement portée par les associations : par exemple, les actions caritatives et humanitaires, les actions sociales et sanitaires, les actions de proximités ou de quartiers, les actions de défense des droits et de causes diverses, les actions d'éducation, de formation et d'insertion, de même que des actions pour la défense des intérêts économiques. Concernant leur poids économique, « on estime que la valeur ajoutée par les associations est de 57 milliards d'euros pour un PIB de 1 789 milliards d'euros en 2011, soit une contribution des associations de l'ordre de 3,2 % du PIB, c'est-à-dire très proche de celle de l'agriculture et des industries agroalimentaires (3,1 % du PIB).[463] » Le secteur caritatif et humanitaire représente 3,3 % du

assurer sa pérennité et son développement; la solution réside souvent dans la recherche de fonds publics ou semi-publics, sans être toujours couronnée de succès. Les liens institutionnels concernent principalement le cas particulier et néanmoins fréquent des associations dites para-administratives, c'est-à-dire de structures formellement associatives, mais qui, créées à l'initiative des pouvoirs publics (personnes publiques, État, collectivités locales), restent du domaine de l'administration. Celle-ci est donc présente dans le conseil d'administration, souvent au titre de membre de droit, et décide de la politique de la structure. Enfin, la relation est politique lorsque l'association tente d'influencer, négociant ou revendiquant selon sa position, les choix effectués dans le secteur sanitaire et social (la loi, le droit, la politique nationale ou territoriale...) » (HANET-KATIA, N., « L'État et les associations humanitaires en France », dans PAUGAM, S., *L'exclusion : l'état des savoirs*, *op. cit.,* p. 440).

[462] « La relation de dépendance correspond à la situation d'une association ne disposant d'aucune autonomie. Elle se caractérise, d'une part, par un lien financier exclusif et unilatéral : son fonctionnement repose intégralement sur les fonds délivrés par son autorité de tutelle. Par conséquent, ne disposant pas des moyens pour s'y opposer, l'association agit conformément aux objectifs et aux priorités de celle-ci ; elle est donc soumise à un contrôle a priori et a posteriori de son activité. D'autre part, la relation de dépendance repose sur des liens institutionnels forts, qui se traduisent par le poids prédominant des représentants de l'administration au conseil d'administration. Ce type de relation place l'association dans la situation d'un opérateur, d'un exécutant d'une politique publique. La relation d'autonomie se caractérise, a contrario, par l'absence de liens financiers et institutionnels. Pouvoirs publics et associations fonctionnent de manière totalement indépendante, cette dernière refusant toute subvention publique pour préserver leur autonomie et ne pas risquer d'être instrumentalisée. Leur relation est essentiellement politique. Pour qu'il y ait bien relation d'autonomie, et non pas absence totale de relation entre les deux parties concernées, l'association doit être reconnue comme représentante d'intérêts collectifs, comme porte-parole d'un groupe ou d'une catégorie d'individus. [...] Dans les faits, on n'observe pas de situation aussi tranchée, les acteurs se défendant généralement d'être impliqués dans une relation de dépendance totale, revendiquant au contraire leur parfaite autonomie » (HANET-KATIA, N., « L'État et les associations humanitaires en France », dans PAUGAM, S., *L'exclusion : l'état des savoirs*, *op. cit.*, p. 441-442).

[463] TCHERNONOG, V., *Le paysage associatif français*, *op. cit.*, p. 143.

budget total des associations. Soit un budget équivalent à 10 % de l'aide publique au développement française (en 2005).

La majorité des structures associatives fonctionnent avec du travail de bénévoles. Celui-ci représente plus d'un million d'emplois en équivalents temps plein[464]. Plus spécifiquement, « le volume du travail bénévole exprimé en nombre d'équivalents temps plein était de 46 000 en 2011 dans les associations sans salarié du domaine de l'action caritative et humanitaire, ce qui représentait 4,3 % du bénévolat total.[465] » Aussi, la valeur de la ressource bénévole est estimée entre 1 et 2 % du produit intérieur brut (PIB). Soit entre 19,7 milliards et 39,5 milliards d'euros. « Quoi qu'il en soit, le caractère fort appréciable quantitativement de cette contribution [des associations] est bien confirmé.[466] »

2.4.2. La dérive associative

Aujourd'hui, l'association, bien qu'elle jouisse encore d'une bonne image auprès des populations françaises[467], est confrontée à plusieurs critiques en raison d'un certain nombre de dérives observées au niveau de ces collectifs constitués. D'abord, pour certains auteurs l'utilisation du concept « association » pour désigner des réalités composites pose problème. En effet, suivant la forme qu'elle prend dans l'espace public, un groupement constitué sous la loi 1901 peut être qualifié de petite « assoce » ou de grand « mammouth », selon l'expression employée par Paul Fustier. Selon cet auteur, la petite « assoce » se définit comme un « groupement de faible ampleur favorisant les liens spontanés […], formés de quelques individus (peu nombreux) regroupés sur un mode militant ou ''caritatif-engagé'', pour apporter aide à des personnes en difficulté ou pour rendre un service spécifique comblant un manque[468] ». Ce type caractéristique de l'association se nourrit donc essentiellement en majeur parti de travail bénévole puisque la part du travail salarié y est

[464] « Selon INSEE CLAP, en 2010, le nombre d'emplois en équivalent plein temps dans les associations s'élèverait à 1 512 000 emplois soit 7,5 % de l'emploi à plein temps du secteur privé. La masse salariale des associations représente à la même date 6 % de la masse salariale du secteur privé. » (*Ibid.*, p. 122).
[465] *Ibid.*, p. 66.
[466] *Ibid.*, p. 79, 81.
[467] 80 % des Français ont une image positive des associations (Recherches & Solidarités, *op. cit.*).
Par ailleurs, les travaux de la Cofremca (Compagnie Française d'Études de marchés et de Conjonctures Appliquées) sur la confiance des Français envers les institutions ont montré que les partis politiques arrivent au plus bas, avec 10 %, les syndicats et les Églises sont à 30 %, les collectivités locales à 50 %, les « associations » à 80 %, la famille à 90 %. L'association dont il s'agit ici, dans l'esprit des gens, précise Kaltenbach, c'est la petite association de proximité, celle à laquelle ils donnent de leur temps, et où ils prennent à cœur de traiter leurs affaires avec autrui et pour autrui. Ils assurent eux-mêmes la direction de l'association et produisent leur propre solidarité en lui donnant du sens. (KALTENBACH, P.-P., « La dérive associative », *Le Débat*, n° 91, Gallimard, 1996, p. 107).
[468] FUSTIER, « Associations : l'amalgame », *op. cit.*, p. 62-63.

extrêmement négligeable. L'« assoce », dans ce sens, tend « à se constituer comme un lieu de vie » tandis qu'à l'inverse, le « mammouth » tend à se constituer « comme un lieu de travail ». De ce point de vue, la grande association (« le mammouth ») se caractérise par une forte organisation jusqu'à avoir un poids et un pouvoir économique considérables, transformant sa nature, sa mission, son projet et les bénévoles qui la composent dès le départ[469]. En d'autres termes, les grandes associations gestionnaires de services se vident des substances et principes fondateurs qui constituent le socle des petites associations, pour se laisser s'assimiler au domaine professionnalisé d'une part et, à la sphère bureaucratisée d'autre part. Cependant, la grande association peut encore donner l'impression de résister à la bureaucratisation du public et la professionnalisation du marché. Ce qui n'empêche pas de distinguer la séparation entre deux formes d'organisations très différentes l'une de l'autre.

Par ailleurs, la vitalité associative constatée depuis 1975[470] cache bien une toute autre réalité différente de celle à laquelle les médias (que certains appellent le « médiatique caritatif »), les classes politiques et une certaine opinion publique nous ont habitués. « L'explosion associative, souligne Kaltenbach, va accompagner vingt années de chômage des jeunes, de déchirure sociale et de développement des ''affaires''[471] ». Ainsi donc, le développement du secteur associatif s'accompagne d'un laisser-aller complice de la part des pouvoirs publics, en matière de la gestion et du contrôle d'importants fonds et autres subventions de l'État octroyés aux associations. Kaltenbach qualifie ce phénomène en utilisant l'expression de « vrai libéralisme-social-sauvage[472] ». Ceci justifie aussi la part non négligeable d'associations génératrices d'emplois (toutefois précaires), au moment même où les entreprises peinent à recruter. Aussi, « beaucoup de créations (d'association) sont des S.A.R.L.[473] déguisées » pouvant à la fois capter des subventions et gérer des « affaires »[474]. De même, les créations d'associations servent de réservoir électoral pour une classe politique en perte de légitimité. Les associations étant désormais perçues comme une force morale transcendant le politique, donc capables d'effet mobilisateur. « Cela s'appelle la corruption politique par voie d'association[475] », confirmant ainsi la rupture totale du lien idéologique

[469] *Ibid.*, p. 63, 67.
[470] Entre 1901 et 1975, les déclarations d'associations oscillaient entre 7 000 et 15 000 par an. À partir de 1975, on passe à 25 000 pour dépasser 70 000 en 1992. De 1975 à 1995, 955 000 associations vont être déclarées (KALTENBACH, P.-P., « La dérive associative », *op. cit.*, p. 104).
[471] *Ibidem*.
[472] *Ibidem*.
[473] Sociétés à responsabilité limitée.
[474] KALTENBACH, P.-P., *op. cit.*, p. 105.
[475] *Ibid.*, p. 106.

d'avec l'esprit de la loi de 1901 ; et par voie de conséquence la rupture d'avec la démocratie, la société civile, le peuple. À ce titre, les associations peinent à exercer effectivement leur rôle de contre-pouvoir, elles ne sont plus des espaces qui permettent aux individus de construire leur propre histoire et de participer à l'histoire de la société[476].

Comme on peut le constater, le champ associatif est traversé par différentes crises qui suscitent de nombreuses réflexions sur ce qui reste de l'identité associative. Car il apparaît clairement aujourd'hui un écart important entre les principes théoriques d'association et les pratiques observées. Les différents auteurs critiquant l'association semblent d'accord sur deux points essentiels : d'un côté la réalité associative est hétéroclite et invite donc à parler des « associations » au pluriel et, d'autre part à accorder un plus grand crédit aux petites associations au détriment des grandes organisations qui, selon les critiques, sont devenues trop grandes, trop corruptibles, trop éloignées de la « Vie » associative.

Cela dit, il apparaît, au regard de ces observations, qu'en dernier ressort ce sont les valeurs d'engagement des bénévoles qui se trouvent elles-mêmes menacées. Des auteurs telles que Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd ont signalé le problème de désengagement et de démotivation au sein des grandes organisations, en rapport avec la mise en doute du fonctionnement démocratique de ces structures. Selon elles, « la fragilité des collectifs est certaine […] parce que les individus […] sont happés par l'urgence des demandes sociales et la logique gestionnaire imposée par les pouvoirs publics[477] ». L'enjeu n'est donc pas exclusivement de chercher à rendre les associations moins fragiles, mais aussi les laisser à continuer à expérimenter des liens sociaux déclinant toutes les formes de solidarité possibles. Car les associations n'agissent pas seulement à l'intérieur des frontières de leurs États. En tant que forces collectives d'actions, elles mènent des actions de solidarité à l'échelle internationale : elles aident les victimes des guerres ou des catastrophes naturelles, défendent les prisonniers, la liberté de la presse, l'environnement, luttent contre les maladies, la faim, la corruption, promeuvent la protection des enfants et des femmes, contribuent aux projets et programmes de développement, etc.[478] Cependant, dans ce domaine aussi de la solidarité

[476] AFCHAIN, J., *Les associations d'action sociale, op. cit.*.
[477] HAVARD DUCLOS, B. et NICOURD, S., *Pourquoi s'engager ? bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, Payot, 2005, p. 200-201.
[478] POMIAN, K., « À sauts et à gambades », *Le Débat*, novembre 2010, p. 271.

internationale, les petites « assoce » (en l'occurrence les ALSI[479]) coexistent avec les grands « mammouths » (les grandes OSI[480]).

3. L'émergence des organisations humanitaires et de solidarité internationale

3.1. L'humanitaire et la solidarité internationale : Naissance et évolution

L'humanitaire se définit avant tout comme une forme d'engagement (bénévole ou rémunéré), parmi tant d'autres, offerte aux individus œuvrant par le biais d'une structure publique ou privée. Selon Jean-François Matteï, « est humanitaire tout ce qui vise le bien de l'humanité, c'est-à-dire toute action motivée par le prix accordée à chaque être humain[481] ». L'humanitaire renvoie alors à diverses pratiques d'aide aux autres (étrangers, proches) regroupant des acteurs tout aussi divers tels que les associations, les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations internationales (OI), les États, etc. Chaque acteur fonde ses actions sur des logiques qui lui sont propres. Les actions peuvent consister en des actions d'« aide d'urgence » (de courte durée) ou des actions d'« aide au développement » (de plus ou moins long terme). Ainsi, comme on peut le noter, l'« humanitaire » est « susceptible d'une multiplicité d'usage[482] ». Elle n'a pas pour tous les acteurs le même sens et suppose alors des « enjeux multiples, symboliques, opérationnels, organisationnels, politiques et médiatiques[483] ».

3.1.1. Aux origines de l'action humanitaire en Europe et à l'international

L'humanitaire trouve son origine dans des principes religieux telles que la charité, la philanthropie, l'assistance à son prochain, etc. En effet, traditionnellement, les groupes religieux ont joué un rôle principal dans ce qui ne fut pas encore connu sous l'appellation d'humanitaire ou de solidarité internationale. Il s'agit de pratiques profondément empreintes d'humanisme qui ont prévalu en Europe jusqu'au XIIe siècle après Jésus-Christ. À partir du XIIIe siècle et jusqu'au XVIe siècle, on applique ces principes dans des situations de guerres ou de conflits armés où l'on codifie la conduite des guerres, afin d'inciter les différents protagonistes à user d'un minimum de compassion, de miséricorde envers les ennemis

[479] Associations locales de solidarité internationale.
[480] Organisations de solidarité internationale.
[481] MATTEÏ, J.-F., *L'humanitaire à l'épreuve de l'éthique*, *op. cit.*, p. 50.
[482] COLLOVALD, A., *L'humanitaire ou le management des dévouements, op. cit.*, p. 19.
[483] BROUILLARD, C., *Le dermatologue et la médecine humanitaire, op. cit.*, p. 22.

désarmés ou blessés. Cependant, ces principes de façon générale n'ont pas permis d'« aboutir à une réglementation internationale universellement reconnue[484] ».

Dès l'antiquité gréco-romaine, les questions du « bien universel », de « la solidarité entre les hommes » sont objets de réflexion chez les philosophes. Toutefois, c'est à partir de la Renaissance, et notamment à l'époque des Lumières, qu'elles préoccupent véritablement les penseurs. Si bien que les notions telles que la bienfaisance, la charité, la solidarité reçoivent des contenus autres que religieux. Aussi, se développent des thématiques tels que les droits de l'homme, le principe de l'égalité entre les hommes, la morale universelle. Au même moment l'on conçoit pour les périodes de guerres des espaces de droit à la protection et aux soins pour des catégories que sont les civils, les prisonniers et les blessés de guerre. De nombreuses structures de bienfaisance vont aussi se constituer en dehors de l'Église pour prendre en charge des problèmes sociaux.

Sur le plan historique, deux moments marquent le début de l'action humanitaire internationale. D'un côté, la révolution américaine conduisant à la création de nombreuses associations au début du XIXe siècle. Ces associations jouèrent un rôle déterminant, par exemple, par rapport à l'aide apportée par l'État fédéral aux victimes du tremblement de terre qui a lieu en pleine guerre d'indépendance au Venezuela. De l'autre côté, en Europe, à la fin du XVIIIe siècle et durant le XIXe siècle, un mouvement fondamentalement non gouvernemental d'ampleur internationale se crée et conduisit à une abolition progressive de l'esclavage.

Depuis ces dernières années, l'humanitaire a conquis une place importante sur la scène internationale. À partir des années 1980, la généralisation de la télévision, l'avènement de l'internet, et la forte médiatisation des phénomènes à l'échelle internationale font que les gens se sentent beaucoup plus concernés. Les humanitaires vont prendre les places vacantes laissées par le déclin des grandes idéologies tels que le communisme, le tiers-mondisme.

Pour faire court, l'humanitaire résulte de la convergence de plusieurs facteurs, de pratiques, de réflexions et d'événements. Notamment, l'observance de préceptes religieux, la production intellectuelle des Lumières et les mouvements de revendications internationales à vocation de solidarité du XIXe siècle[485]. L'histoire de l'humanitaire se construit, à la fois,

[484] *Ibidem*.
[485] Avec des auteurs tels que Léon Bourgeois, l'un des tenants de la pensée solidariste (1890-1920) et des grands thèmes comme la « solidarité internationale ».

en période de paix et en période de guerre en tant que « pratiques concrètes » et « porteuse de valeurs ».

3.1.2. Rôle des organisations (internationales) à vocation de solidarité dans le développement de l'action humanitaire

3.1.2.1. Rôle de la Croix-Rouge

La Croix-Rouge est avant tout un mouvement : il s'agit du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. C'est une organisation humanitaire qui est exclusivement née dans un contexte de conflit. Elle est fondée le 17 février 1863 à Genève sous le nom de Comité International de Secours aux blessés, sous l'impulsion de l'homme d'affaires suisse Henry Dunant. En juin 1859, témoin des désastres humains causée par la bataille de Solferino, Dunant, chrétien humaniste, décide avec quelques volontaires de s'organiser pour apporter du secours aux nombreux blessés. Cette expérience, semble-t-il, combinée avec le livre *Un souvenir de Solferino* que Dunant rédige trois ans plus tard, émeut un grand nombre de personnes en Europe et marque ainsi les bases de l'humanitaire moderne. Peu après, le 22 août 1864, le mouvement engage douze des plus grandes puissances de l'époque à ratifier la première Convention de Genève. Ce texte donnera ensuite naissance au Droit international humanitaire (DIH). Par la suite, en 1876 le Comité international de secours aux blessés prend le nom de Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Dès lors, dans le sillage du CICR, de nombreuses sociétés nationales de secours, parmi lesquelles la Croix-Rouge française, seront créées pour porter assistance aux blessés dans des champs de conflits.

D'une manière générale, les programmes des sociétés nationales visent à répondre à des besoins à court et long terme. Cela englobe : l'aide d'urgence ; la préparation aux catastrophes, la santé communautaire et l'assistance aux personnes ; les premiers secours ; le rétablissement des liens familiaux dans les situations de crise ; la mobilisation des jeunes et des volontaires ; la promotion du DIH (Droit international humanitaire). Bien qu'indépendantes, les sociétés nationales travaillent étroitement en partenariat avec les pouvoirs publics, tant que ces actions respectent les principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Cela les distingue des ONG classiques qui, comme leur nom l'indique, sont des organisations d'intérêt public qui ne relèvent ni de l'État, ni d'une institution internationale.

En ce qui concerne la Croix-Rouge française (CRf), elle est issue de la fusion de trois sociétés : la Société de secours aux blessés militaires (SSBM), constituée en 1865, l'Association des dames françaises (ADF), fondée en 1875 et l'Union des femmes de France (UFF), créée en 1881. D'abord tournée vers l'aide aux blessés de guerre, elle a élargi son champ d'intervention aux domaines du secours, de la santé, de la solidarité, de l'action internationale et de la formation de la jeunesse. Elle est aujourd'hui l'une des plus importantes associations humanitaires en France, grâce au concours de milliers de bénévoles. Ainsi, tout à la fois société nationale du Mouvement Croix-Rouge, association, entreprise à caractère social à but non lucratif, auxiliaire des pouvoirs publics, la Croix-Rouge française se veut, dans chacune de ses implantations territoriales jusque dans sa dimension internationale, un acteur engagé dans la société et le devenir du monde. Les valeurs de la CRf s'appuient sur les sept principes fondamentaux établis par le Mouvement Croix-Rouge, en orientant ses actions vers le soulagement de toutes les souffrances humaines, avec une priorité en faveur des plus vulnérables. Ces sept principes sont : « Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, Volontariat, Unité et Universalité ».

3.1.2.2. L'avènement des Organisations Non Gouvernementales (ONG)

Si l'utilité de la Croix Rouge ne fut jamais remise en cause, néanmoins, à la faveur des deux guerres mondiales, elle subit de vives critiques en ce qui concerne sa neutralité. Les premières initiatives humanitaires connues, qui émergent en dehors de la Croix-Rouge, furent, par exemple, celles portées par des associations telles que « Fight The Famine », en Grande-Bretagne, pour venir en aide aux civils allemands, victimes du blocus imposé par les alliés, à l'issue de la Première Guerre mondiale. Par la suite, de nombreux individus ayant fuient leurs pays durant la Grande Guerre acquièrent le statut de réfugiés et sont pris en charge par une structure de la Société des nations créée en 1921, initialement pour porter secours aux réfugiés russes. Cette structure sera connu plus tard, en 1938, sous la dénomination de Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR). La Deuxième Guerre mondiale, à laquelle s'ajoutent plus tard de nombreux conflits dans différentes régions du monde, vont avoir comme conséquence l'augmentation sans précédent du nombre des réfugiés depuis l'installation du HCR. Cela va contribuer à la création de nombreuses autres organisations privées, qui prendront le nom d'Organisations non gouvernementales ou ONG telles que CARE international, Oxfam Québec, Amnesty International.

Élément du vocabulaire diplomatique, l'expression ONG apparaît pour la première fois en 1945, au pluriel, à l'article 71 de la Charte des Nations Unies qui stipule que : « Le Conseil

économique et social peut prendre toutes dispositions utiles pour consulter les organisations non gouvernementales qui s'occupent de questions relevant de sa compétence. Ces dispositions peuvent s'appliquer à des organisations internationales et, s'il y a lieu, à des organisations nationales après consultation du Membre intéressé de l'Organisation.[486] » Toutefois, les ONG n'ont pas de contenu juridique précisément défini. Pour Ryfman, par exemple, le qualificatif d'ONG doit être réservé aux associations ou organisations qui ont une « projection » à l'extérieure, une dimension d'« extranéité », « transnationale » ou internationale[487]. Cinq éléments caractérisent ainsi une ONG : initiative privée, sans but lucratif, autonome (vis-à-vis des États, des entreprises, des organismes internationaux ou des mouvements religieux), fonctionnement démocratique et intégration volontaire, dimension transnationale.

Historiquement, l'origine des ONG françaises remonte au début des années 60[488]. En effet, après la Seconde Guerre mondiale (décennie 1950-1960), les mouvements de luttes anticoloniales vont servir de socle pour la création d'une mouvance d'ONG appelée « ONG de développement ». On peut citer les ONG telles que CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement[489]), FDH (Frères des Hommes), TDH-F (Terre des Hommes-France). Mais, la décennie 1970 marque une rupture d'avec cette mouvance, notamment avec l'apparition des sans-frontiéristes. Ceux-ci privilégient l'intervention d'urgence très médiatisée, et faisant appel à des collectes de fonds privés et/ou publics. C'est le cas des ONG telles que MSF-F (Médecins sans frontières-France), ACF-F (Action contre la faim-France), HI-F (Handicap international-France), Solidarités. Enfin, après 1980 et la chute du mur de Berlin, de même que le conflit dans les Balkans, on note la création d'ONG d'un nouveau genre mixant le développement avec l'aide d'urgence. C'est l'exemple de Première Urgence-Aide médicale internationale (PU-AMI) ou de l'Agence d'aide à la coopération technique et au développement (ACTED)[490]. Les différents secteurs d'activités des ONG humanitaires et développement françaises sont : la santé, l'éducation, la réhabilitation hospitalière, le microcrédit, la nutrition, l'aide à la reconstruction ou au redémarrage d'activités économiques, la prise en charge des enfants (des rues, orphelins, etc.),

[486] Source : http://www.un.org/fr/documents/charter/chap10.shtml.
[487] RYFMAN, P., *Les ONG*, *op. cit.*, p. 22.
[488] D'une manière générale, mai 68 favorise l'éclosion des ONG et associations en France. La décennie 70 marque également l'avènement des ONG sur la scène internationale.
[489] Première ONG française de développement dont la dénomination actuelle est CCFD-Terre solidaire.
[490] RYFMAN, P., « Les ONG françaises de développement et humanitaires : une autre "exception française" en Europe ? », *op. cit.*, 2013, p. 64.

l'assainissement, l'approvisionnement en eau, l'hygiène, le plaidoyer. Ces secteurs d'activités peuvent être regroupés en trois principaux domaines d'opération : aides d'urgence et au développement, environnement, droits humains[491].

De façon globale, selon Matteï, le modèle humanitaire français est un modèle paternaliste[492], notamment, en raison du passé colonial avec l'Afrique francophone. Néanmoins, nous pouvons identifier trois facteurs explicatifs des origines de l'intérêt des ONG (françaises) pour les pays du « Sud »[493] : origines coloniales, politiques et intellectuelles. Le début du XXe siècle marque, en effet, la présence importante des missionnaires et de la médecine coloniale dans les colonies françaises. De 1950-1960, on insiste plutôt sur les luttes anticoloniales avec l'émergence du mouvement des non alignées, la conférence de Bandung (1955), les indépendances, la guerre d'Algérie (et l'échec de l'intégration). Dans la foulée, les ONG telles que CCFD, Terre des Hommes (pour l'enfance), Frères des Hommes amplifient la mobilisation de l'opinion en faveur des pays du « Sud »[494]. Enfin, au plan intellectuel, on constate une floraison des concepts tels que le tiers-mondisme, l'anticolonialisme, l'anticapitalisme (de la gauche classique), ou encore l'anti-impérialisme.

3.1.2.3. La place de la médecine humanitaire française

De même que la bataille de Solferino a contribué à la naissance du CICR, la guerre du Biafra au Nigéria en 1968[495] entre le gouvernement fédéral et les séparatistes biafrais va insuffler une nouvelle dimension à l'action humanitaire désormais plus indépendante des États. En effet, l'intervention des médecins, pour la plupart des Français, pour dénoncer le silence et l'indifférence à l'égard des massacres a conduit à la création de Médecins sans frontière (MSF) en 1971. Par la suite, après la démission de Bernard Kouchner, alors cofondateur de MSF, il fut créé en 1980 l'organisation internationale Médecins du monde (MDM). En 1993,

---

[491] RYFMAN, P., *Les ONG*, *op. cit.*, p. 24, 72.
[492] MATTEI, J.-F., *L'humanitaire à l'épreuve de l'éthique*, *op. cit,* 2014.
[493] « Les ONG se sont vues adoubées dans les pays du Sud par les politiques de privatisation et de promotion de la société civile mises en place par le FMI (Fonds monétaire internationale) et la Banque mondiale au moment de la crise de la dette : remis en question, l'État doit laisser la place aux initiatives privées. Le champ d'action des ONG s'élargit au monde entier, anciens pays socialistes compris, tandis que leurs moyens d'actions se voient décuplés par la réorientation de l'aide publique au développement, jusque-là allouée pour des raisons stratégiques aux États dans le cadre de la guerre froide. L'humanitaire devient l'une des grandes figures de l'intervention occidentale » dans les pays du « Sud ». (BRUNEL, S., *À qui profite le développement durable ?*, Paris, Larousse, 2008, (« À dire vrai »), p. 46).
[494] BESSIS*,* S., *Les associations d'aide au tiers monde à la croisée des chemins, op. cit.*, p. 12-13.
[495] « De 1967 à 1970, la guerre du Biafra déchire le Nigeria sur fond de rivalités internationales pour le contrôle du pactole pétrolier. Des souffrances de ses populations civiles naquit ''Médecins sans frontières'' ». (POURTIER, R., *Afriques noires: héritages et mutations*, 3e édition, Paris, Hachette, 2014, (« Hachette Supérieur »), p. 156).

Deloche, ancien président du MDM affirmait : « Les French doctors ne comptent plus les frontières qu'ils ont franchies sans en avoir le droit, les barrières politiques qu'ils ont contournées, les raisons d'État qu'ils ont ignorées pour répondre à l'appel des victimes[496] ». Cette phrase témoigne en grande partie du renouveau dans le mode d'engagement des acteurs humanitaires, que sont les ONG et autres associations internationales, désormais très spécialisées dans la gestion des crises humanitaires, la dénonciation, la médiatisation de leurs interventions, contrairement à leur devancier le CICR.

Depuis lors, ce modèle a subi de vives critiques. Selon Ryfman, l'imaginaire collectif français opère une « survalorisation » du modèle « sans-frontiériste »[497] qu'il juge anachronique, pour expliquer les mutations contemporaines auxquelles est confrontée l'aide internationale humanitaire. À travers les condamnations des dérives de l'Arche de zoé[498], c'est une véritable critique que livre Ryfman à l'encontre de la conception sans-frontiériste de l'engagement humanitaire. « L'Arche de Zoé incarne assez bien ainsi une forme de populisme associatif qui tend à se répandre[499] ». Cette conception, sur laquelle se basent de nombreuses microstructures, envahit, selon lui, le domaine de la SI en valorisant des pratiques contraires aux principes de l'action humanitaire qu'incarnent de leur côté les plus importantes structures. Ses caractéristiques sont les suivantes : improvisation ; amateurisme ; ignorance des mutations dans l'humanitaire contemporaine et absence de mise en perspective historique ; populiste ; modèle trop compassionnel. En définitive, l'existence de milliers de micro-structures de SI poserait un problème, non pas d'une crise

[496] BROUILLARD, C., *Le dermatologue et la médecine humanitaire*, *op. cit.*, p. 29.

[497] « Cette surreprésentation de la grille de lecture ''sans frontiériste '' dans une partie notable de l'opinion n'est probablement pas sans lien avec ce déficit de culture et de perspective historique. Ou avec l'ignorance des modes de fonctionnement, du contenu de l'aide ou encore de l'identité des personnels la mettant en œuvre et qui restent flous. Sans parler des populations qui en bénéficient. Mais elle peut aussi être corrélée avec une montée d'un discours et de pratiques populistes sur le secteur de l'aide » (RYFMAN, P., « Tournant symbolique, crise de l'humanitaire ou crise de la représentation? », *op. cit.*, avril 2008, p. 5).

[498] L'épisode de l'Arche de Zoé évoque les conditions dans lesquelles les membres de cette association humanitaire française ont monté l'opération de « sauvetage » humanitaire d'enfants qu'ils voulaient évacuer du Tchad vers la France. Cette affaire humanitaire politico médiatique et judiciaire illustre, aux regards de certains, « au mieux les dérives que peut engendrer le soi-disant universalisme du bien-être de l'enfant » (LEBLIC, I., « L'Arche de Zoé : la chronologie d'un naufrage humanitaire », *Anthropologie et Sociétés*, n° 1, vol. 33, 2009, p. 84, [En ligne : https://www.erudit.org/fr/revues/as/2009-v33-n1-as3337/037814ar/]). L'arrestation, le 25 octobre 2007 à Abéché, des sept membres de l'association, des trois journalistes et des sept membres espagnols de l'équipage de l'avion sur le point d'évacuer les cent trois enfants a marqué un « tournant symbolique » d'une crise de la représentation de l'humanitaire. Pour de plus amples développements sur ce point, on peut se reporter à RYFMAN, P., « Tournant symbolique, crise de l'humanitaire ou crise de la représentation? », op. cit.. Et, pour un retour sur la chronologie des faits, lire : https://www.lemonde.fr/societe/article/2012/12/02/arche-de-zoe-retour-sur-un-fiasco-humanitaire_1798665_3224.html; ou BRETEAU, É., *L'Arche de Zoé: les dessous de l'affaire d'États*, Paris, Plon, 2008.

[499] RYFMAN, P., *op. cit.,* p. 6.

de l'humanitaire, mais, celui d'une crise des représentations sur l'humanitaire dans l'espace public français.

3.1.2.4. Quid des ONG du « Sud » ?

La décennie 80 marque la multiplication des ONG de par le monde, y compris dans les pays du « Sud », où leur nombre était même supérieur à celui de l'Europe (10 000 à 20 000)[500]. Spécifiquement, en Afrique, le paysage ONG est caractérisé essentiellement par le développement de « microstructures à base restreinte[501] ». Leur essor (qui ne signifie pas que les associations n'existaient pas) correspond à une volonté d'acteurs variés pour répondre à des problèmes parfois vitaux auxquelles sont confrontées les masses populaires.

La définition du concept d'ONG du « Sud » renvoie à un phénomène hétéroclite. Nous empruntons à Sophie Bessis[502] l'identification des trois catégories suivantes que sont : les groupements de bases, les ONG intermédiaires et les fédérations (ou associations) de groupements de bases. Les groupements de bases sont des mouvements populaires (associations paysannes, villageoises, de femmes, d'usagers de périmètres d'irrigation, etc.) dont le but est de servir les adhérents. Une part de leurs ressources étant fournies par ces derniers. Les ONG intermédiaires sont des prestataires de services, ou encore des ONG dites de « développement » (centres d'études, centres pour la collecte et l'analyse de données socio-économiques fiables, etc.) qui ont pour but la création de groupements de bases et leur soutien au moyen de la fourniture de services (formations). Leurs actions sont souvent temporaires, elles ont un rôle significatif dans leur pays. Les associations ou fédérations de groupements de bases (régionaux ou nationaux) sont représentatives et responsables vis-à-vis de la base. Les adhérents sont recrutés dans les milieux pauvres. Elles fournissent des services intermédiaires vis-à-vis de leurs gouvernements et bailleurs de fonds étrangers.

En général, ces organisations tentent aussi de pallier la légendaire solidarité africaine, qui serait aujourd'hui mise à mal par la modernité et les contraintes économiques. Autrefois, cette solidarité, qui caractériserait les rapports, jouait un rôle primordial entre le paysan et les membres de sa collectivité. Désormais, les jeunes citadins la ressentent plutôt

[500] BESSIS, S., *op. cit.*, p. 5.
[501] RYFMAN, P., *Les ONG*, *op. cit.*, p. 50.
[502] BESSIS, S., *op. cit.*, p. 29.

négativement comme une sorte de parasitage[503]. Ces associations (au « Sud ») seraient donc perçues comme « un lieu d'espoir, d'action et de pouvoir.[504] » Mais, elles courent davantage le risque de devenir des caisses de résonnance d'États discrédités aux yeux d'une certaine communauté internationale cherchant à le court-circuiter, plus qu'à répondre aux besoins de la masse précarisée. L'une des figures conceptuelles des ONG du « Sud » est ce que certains auteurs ont appelé les « courtiers du développement », c'est-à-dire des acteurs sociaux organisés, qui ont réussi à se positionner comme une sorte d'« élite du terroir ». Leur « particularité est de contrôler le système des médiations associatives, de répondre et d'anticiper les demandes des donateurs, et d'être spécialisée dans la captation des ressources extérieures[505] ».

En Afrique, le développement associatif ne concerne pas seulement les villes, mais aussi les milieux ruraux, la diaspora et les réfugiés (ONG, associations communautaires, confessionnelles, entrepreneurs économiques sous couvert d'associatif) avec des objectifs variés. Certaines ONG locales, qui sont le fait d' « élites éclairées », s'installent dans l'interstice entre le rural et l'urbain. « C'est le cas des organisations de ressortissants qui font des réalisations socio-économiques dans les villages. Mais elles reposent sur un non-dit, car, généralement, leurs dirigeants tentent de construire, dans leurs régions d'origine, les bases d'une notabilité susceptible d'être utilisée ensuite dans l'arène politique nationale.[506] »

[503] « À propos de solidarité [africaine] : On insiste souvent sur la solidarité qui caractériserait les rapports entre Africains. Cette incontestable vertu ne peut cependant pas être considérée comme un caractère inhérent à l'africanité. Il s'agit plutôt à l'origine d'une réponse des populations rurales à l'incertitude et aux risques auxquels elles sont exposées : une forme de sécurité sociale, à l'échelle d'un groupe de parenté ou de voisinage. Les dynamiques de changement, la compétition économique individuelle, les nouvelles contraintes liées à l'urbanisation bousculent cette solidarité souvent jugée pesante par les jeunes générations qui la perçoivent par son revers, le ''parasitisme'' urbain. Elle demeure comme un idéal tout en composant avec la ruse appliquée à l'esquiver. La solidarité s'interprète également en termes d'investissement politique : la redistribution de biens à des proches ou à des clients constitue en effet une manifestation de pouvoir. L'homme riche (indépendamment du devoir de charité prôné en particulier par les musulmans) est constamment sollicité, ce qui n'est pas sans conséquences économiques. Entre revendications de solidarité et accumulation de capital, il y a souvent contradiction. Un moyen d'y échapper consiste à geler ses biens dans l'immobilier, à les dissimuler à l'étranger ou à investir dans des lieux éloignés des sollicitations de l'entourage quotidien. C'est une des raisons pour lesquelles le commerce et l'artisanat sont très souvent tenus par des ''étrangers'', généralement célibataires, vivant loin de l'environnement familial afin de réaliser l'accumulation primitive nécessaire pour ''gagner la dot'' requise par le mariage, construire maison ou boutique. Pour beaucoup d'observateurs, africains ou non, la contrainte exercée par le groupe (devoir de solidarité, respect de la coutume) constitue une entrave, de moins en moins supportée, à l'épanouissement individuel. Si les élites sont tentées par la migration vers l'Europe ou l'Amérique du Nord, ce n'est pas seulement pour des questions économiques mais pour échapper à un environnement jugé étouffant. » (POURTIER, R., *Afriques noires: héritages et mutations*, *op. cit.*, p. 134).

[504] BENOIST, J., « Présentation », dans DIOP, M., C., BENOIST, J. (dir.), *L'Afrique des associations : entre culture et développement*, Paris Dakar, Karthala CREPOS, 2007, (« Hommes et sociétés »), p. 10.

[505] TOSSAVI, T., *Les ONG du Bénin et le système d'aide internationale : pour une responsabilisation des structures sociales locales*, Paris, L'Harmattan, 2006, (« Crise et Anthropologie de la relation »), p. 25.

[506] *Ibid.*, p. 26.

D'autres formes d'associations sont encouragées par les pouvoirs publics « en vue de résoudre des problèmes auxquels l'État ne peut plus faire face. Celui de l'emploi des jeunes, par exemple. Dans le monde rural, on a assisté aussi, dans le cadre de la libéralisation économique et politique, à une pluralité de groupements économiques qui tentent de pallier les lacunes du système coopératif porté par l'État »[507]. Mais la forme associative qui cristallise les attentions, par sa position dans l'arène nationale et internationale du développement et de l'aide, est cette forme d'organisations non gouvernementales (ONG) intermédiaires ou prestataires de services. Leur spécificité tient à leur dépendance financière vis-à-vis de l'extérieur. Elles dépendent des rentes du développement mettant en jeu leur viabilité. La dépendance financière pose la question de la pérennité des projets et des luttes, pour la captation de l'essentiel des flux d'aides par « l'élite du terroir », et nourrit les clientélismes politiques.

3.1.2.5. L'avènement des Organisations internationales (OI)

En 1945, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, fut créée l'Organisation des Nations Unies (ONU). La volonté affichée par les alliés vainqueurs était de corriger l'échec de la Société des Nations (SDN), notamment au sujet de la gestion des situations post-conflits[508]. En conséquence, en 1951, est créé le HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés) considéré comme l'une des premières véritables institutionnalisations à l'international de l'humanitaire. Entre temps, le statut du HCR a été renforcé et plusieurs autres organismes internationaux du même genre ont vu le jour. Toutefois, le jeu des grandes puissances (notamment la guerre froide) empêchera ces institutions d'assurer pleinement leur mandat. Ainsi, il y eut :

- la FAO, *The food and agriculture organization* (organisation pour l'alimentation et l'agriculture), créée en 1945 pour lutter contre la faim dans le monde ;

- l'OMS (Organisation mondiale de la santé), créée en 1948 ;

[507] *Ibidem*.

[508] Maintenir la paix dans le monde et faire respecter le droit international humanitaire (reconnu par la convention de Genève). « La convention de Genève permet à tous les États de démontrer leur sollicitude et leur humanité en acceptant que dès lors qu'un prisonnier est blessé il devient un être humain, il n'appartient plus à cet État mais est restitué à l'Humanité. La distinction entre combattant et non combattant est la racine même de l'action humanitaire.»

- le PAM[509] (Programme alimentaire mondial), créé en 1963 pour imaginer et mettre en œuvre les différentes stratégies d'aide alimentaire en situation de conflits ou de catastrophes naturelles de grandes ampleurs ;

- le PNUD, Programme des Nations-Unies pour le développement, notamment en direction des pays dits en voie de développement (pays du « Sud »).

Dans les années 1991, l'ONU crée le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA) qui a succédé au Département des affaires humanitaires (DAH) comme un instrument de gestion des actions en situation de crise.

3.1.3. Situations actuelles et critiques de l'humanitaire

3.1.3.1. Les situations actuelles

L'observation de l'évolution des actions humanitaires aux cours des dernières années révèle l'introduction croissante de nouveaux acteurs (fondations d'entreprises, philanthropes 2.0) et de nouvelles pratiques (managériales). On note par exemple, au-delà de l'aide matérielle, la mise en place d'une prise en charge psychologique des populations victimes, et aussi des personnels humanitaires. Ceux-ci sont confrontés à gérer divers traumatismes, du fait qu'ils soient constamment aux prises avec des situations de plus en plus intenables. Du point de vue sécuritaire, la nécessité de l'introduction des forces armées dans le dispositif humanitaire pose problème, car comment différencié les « objectifs humanitaires » des « priorités militaires ou politiques » ? Du côté de la gestion même de la chose humanitaire, on note l'imposition d'utilisation d'une forme de gestion de type managériale, proche de celle des entreprises (recrutements basés de plus en plus sur des profils précis, multiplication des écoles de formations spécialisées dans l'humanitaire, etc.). Tout cela soulève la question de la sauvegarde de l'idéologie de départ propre à l'humanitaire, c'est-à-dire celle de porter secours de manière neutre.

Par ailleurs, la diversification des acteurs et la complexité des situations vont amener aussi bien les gouvernements que l'ONU et ses nombreuses organisations internationales (le HCR, le PAM, l'UNICEF, l'OMS, l'ONUSIDA, le PNUD, etc.) à réaffirmer leur intérêt pour le secteur humanitaire. Ainsi, on note la mise en place de divers partenariats entre les

[509] Cet organisme des Nations-Unies a reçu le prix Nobel de la paix 2020.

différentes entités de l'ONU ou de l'Union européenne[510] et certaines ONG et grandes associations (notamment CICR, MSF, MDM, Oxfam, ACF, World Vision, Greenpeace, etc.) dans un contexte de crise permanente et globalisée. Des actions de plus en plus complexes prennent donc le pas sur les principes fondateurs, laissant apparaître des « dérives humanitaires ».

3.1.3.2. Les critiques de l'humanitaire et de la solidarité internationale

Les concepts d'« humanitaire » et de « solidarité internationale » sont remis en question de façon récurrente. Pour certains auteurs, la multiplication des actions humanitaires tous azimuts pose la question de la coordination et de la concurrence entre les ONG et acteurs de la solidarité internationale. « C'est la course à la visibilité : des ONG veulent montrer à leurs donateurs qu'elles font bien quelque chose de leur argent[511]». Par conséquent, elles n'hésitent pas à renier leurs principes fondateurs pour pouvoir exister. Selon d'autres auteurs, le désir d'agir et de venir en aide à des populations démunies ou touchées par une catastrophe naturelle ne justifie pas à lui seul l'engagement dans une action dont d'autres êtres humains subissent forcément les conséquences. Le cas du Tsunami du 26 décembre 2004 en Asie du Sud, est de ce point de vue instructif. « Juste après le raz de marée, l'essayiste indien Praful Bidwai soulignait : "les catastrophes naturelles ne sont naturelles que dans leurs causes. Elles sont socialement déterminées et transmises à travers des mécanismes et des organisations qui sont des créations des sociétés et des gouvernements. Les désastres naturels ne sont pas socialement neutres dans leurs impacts. Ils frappent plus les faibles et les pauvres que les privilégiés"[512] ». Ainsi donc, derrière le regard candide et engagé du volontaire d'ONG « se cachent les mille visages de la solidarité et les mille masques de son contraire[513] ». Justement, l'un de ces masques « humanitarisants » consiste en une forte médiatisation sélective de l'aide, grâce à ce que certains appellent le « caritatif médiatique », que nous avons déjà souligné plus haut. Les technologies d'information et de communication, comme le souligne Pierre Musso, « sont (en effet) saturées de représentations sociales, de fictions et d'imaginaires, producteurs de

[510] L'UE intervient dans le champ humanitaire à travers l'ECHO (Office Humanitaire de la Commission Européenne) qui a pour mandat de protéger les victimes des catastrophes naturelles ou des conflits armés (BROUILLARD, C., *Le dermatologue et la médecine humanitaire*, op. cit., p. 31).
[511] HOFNUNG, T. et PATRIARCA, É., « Embouteillage pour l'aide en Asie », *Libération.fr*, 11 janvier 2005.
[512] BIDWAI, P., 2004 cité par DRÉANO, B., « Masques et visages de la solidarité internationale », *Revue Critique d'Écologie Politique*, mai 2005.
[513] *Ibidem*.

différenciation ou de mimétisme[514] ». Par exemple, dans le « marché de la consommation humanitaire », les médias s'efforcent de créer une profusion d'images visant à générer des émotions par les témoignages, l'indignation et la compassion. Ces créations ne sont pas sans effets ; outre leur efficacité pour provoquer des élans de solidarité importants, ces images génèrent des affects qui confèrent aux ONG un sentiment de puissance, dont « les jugements ne peuvent être laissés de côté par les politiques et les hommes d'affaires[515] ». De ce fait, l'aide humanitaire d'urgence ou de développement est hautement susceptible d'être utilisée comme outil politique donnant ainsi à voir un autre de ses masques : l'interventionnisme humanitaire, qu'il soit de type « "solidarité" instrumentale des grandes puissances » ou « "solidarité" intéressée des multinationales »[516]. Aussi, il arrive que par une sorte de détournement de son statut, une association de solidarité internationale se comporte en fait comme un instrument de politique étrangère, si ce n'est comme un succédané d'une multinationale[517]. L'aide peut donc s'avérer économiquement ou politiquement rentable, puisqu'elle permet *in fine* de soutenir ses propres marchés et ses propres producteurs d'un côté, et de l'autre, maintenir dans un état de dépendance vis-à-vis de l'aide toute une économie locale. Il s'ensuit alors une désarticulation sociale immédiate. Pour Ludovic Jonnard, « "il serait vain de croire qu'une opération de solidarité menée par une ONG ou une collectivité - fût-elle bien dotée - puisse contribuer de manière définitive à la reconstruction. Il est important de reconstruire non seulement les infrastructures et les logements, mais aussi les communautés, les pratiques sociales et culturelles, finalement, ce qui constitue les conditions d'un habitat décent et viable"[518] ».

D'un autre côté, l'action humanitaire parfois peut-être dévoyée de ces cibles de départ. En contexte de conflit par exemple, l'aide humanitaire peut être instrumentalisée par les différents belligérants. Ces derniers peuvent se muer en (ou être même les) bénéficiaires des ONG humanitaires de gré ou de force. Dans des situations de crises, les femmes et les

---

[514] MAFFESOLI, M., *Imaginaire et postmodernité : synergie de l'archaïsme et du développement technologique*, Paris, Éditions Manucius, 2013, (« Modélisations des imaginaires »).
[515] POMIAN, K., « Associations : à sauts et à gambades », *op. cit.*, p. 274.
[516] DRÉANO, B., *Masques et visages de la solidarité internationale, op. cit.*
[517] Les ONG peuvent être instrumentalisées par les gouvernements et les organisations internationales malgré leur principe de liberté autoaffirmé parce qu'elles sont financièrement plus ou moins dépendantes des institutions (nationales et internationales) de financement. « Christian Troublé parle ainsi à propos des associations de solidarité internationale d'''auxiliaires diplomatiques de l'Europe'' (Troublé, 2009, 79) ». Au-delà de l'instrumentalisation diplomatique, les bailleurs de fonds institutionnels pourraient également influencer le choix des zones d'intervention des ONG et en fin de compte, le choix des bénéficiaires. (RIBÉMONT, T., « Les bénéficiaires : impensés de l'action humanitaire ? », dans RIBÉMONT, T. (éd.), *Figures des bénéficiaires dans l'action humanitaire: à la croisée des regards et des disciplines*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2016, p. 15).
[518] DRÉANO, B., *op. cit.*

enfants, très souvent considérés par les ONG comme des catégories vulnérables et bénéficiant ainsi de ration supplémentaire, peuvent servir de courroie de ravitaillement pour des groupes armés. Dans ce contexte, « les acteurs humanitaires ont ainsi historiquement parfois contribué à alimenter ou à aggraver indirectement des conflits[519]». L'action des ONG peut avoir aussi tendance à décharger les gouvernements de leurs responsabilités envers leurs gouvernés. Enfin, les acteurs humanitaires pourraient être aussi des bénéficiaires eux-mêmes. Les acteurs humanitaires seraient doublement gratifiés professionnellement et/ou personnellement. Dans le champ associatif, le geste humanitaire est lui-même déjà très valorisant dans l'imaginaire collectif. « L'engagement dans le monde humanitaire ne se réduit pas à vivre ''pour'' celui-ci : on vit aussi ''de'' l'humanitaire[520] », surtout à l'heure de la professionnalisation du secteur, et de la transposition, dans le champ de l'association en général et de l'humanitaire en particulier, d'un modèle managérial, avec son cortège de métiers, de diplômes, et de structures délivrant ces diplômes et offrant des parcours professionnels. Or, cette tendance à la professionnalisation croissante peut produire l'effet contraire. Car, à partir du moment où les salariés « engagés » ne trouvent plus ce qu'ils sont venus chercher dans la sphère humanitaire, c'est-à-dire du « sens », une fois que l'humanitaire va se fossiliser et se transformer totalement en modèle de l'entreprise, où seuls compteront les chiffres, il y a une menace qui pèse sur la pérennité des ONG et de l'engagement.

3.2. De la décolonisation à l'aide humanitaire de développement

3.2.1. L'émergence de l'aide au développement

Après la Seconde Guerre mondiale, on assiste à une double bipolarisation du monde aux niveaux politique et économique. La première bipolarisation va consister en un clivage entre deux blocs : d'un côté, le bloc de l'Est communiste (représenté par l'ex-URSS) et de l'autre, le bloc des alliés occidentaux sous la houlette des États-Unis. La deuxième bipolarisation concerne la division qui s'opère entre « pays pauvres » ou « sous-développés » et « pays riches » ou « pays développés ». Cette deuxième bipolarisation apparaît fondamentalement en substance dans le discours de 1949 du président américain Truman lors de son investiture[521]. Au point IV dudit discours, il affirme :

[519] RIBÉMONT, T., « Les bénéficiaires : impensés de l'action humanitaire ? », dans RIBÉMONT, T. (éd.), *Figures des bénéficiaires dans l'action humanitaire : à la croisée des regards et des disciplines*, *op. cit.*, p. 14.
[520] *Ibid.*, p. 15-16.
[521] Dans un contexte géopolitique de guerre froide où le développement devient un outil d'influence.

> « Quatrièmement, il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées. Plus de la moitié des gens de ce monde vivent dans des conditions voisines de la misère. […] Leur pauvreté constitue un handicap et une menace, tant pour eux que pour les régions les plus prospères. Pour la première fois de l'histoire, l'humanité détient les connaissances techniques et pratiques susceptibles de soulager la souffrance de ces gens. […] Ce n'est qu'en aidant ses membres les plus défavorisés à s'aider eux-mêmes que la famille humaine pourra réaliser la vie décente et satisfaisante à laquelle chacun a droit. Seule la démocratie peut fournir la force vivifiante qui mobilisera les peuples du monde en vue d'une action qui leur permettra de triompher non seulement de leurs oppresseurs, mais aussi de leurs ennemis de toujours : la faim, la misère et le désespoir[522] ».

Dès lors, le rôle assigné par l'Organisation des Nations Unies aux « pays développés » (précédemment pays colonisateurs[523]) est d'assister les « pays sous-développés » (précédemment pays colonisés) dans le but d'assurer un mieux-être à l'ensemble de l'humanité. Le principe étant que le progrès politique axé sur la démocratie occidentale puisse être le socle pour un développement économique « durable ». Aussi, d'une part, peu à peu l'on assiste, au sein des institutions de l'ONU, à la mise en place de divers programmes de développement aux côtés des programmes habituels d'« aides d'urgence ». C'est ainsi que :

En 1949 : il y a eu la mise en place par l'ONU du « Programme élargi d'assistance technique » qui consiste en l'« envoi d'experts sur le terrain », et la « formation de cadres » ;

En 1956 : création par la Banque mondiale de la Société financière internationale pour soutenir les investissements privés ; puis,

En 1960 : création de l'Association internationale pour le développement ; et,

En 1965 : naissance du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), pour assurer la coordination des actions de l'ONU, en matière de développement pour les pays du « Sud ».

D'autre part, les binômes « pays développés » / « pays sous-développés » vont également évoluer pour revêtir successivement diverses appellations, tels que : « pays riches » / « pays pauvres », « pays développés » / « pays en voie de développement », « pays du Nord » /

---

[522] RIST, G., *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, 4e édition revue et augmentée, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2013, (« Références »).

[523] Par rapport à cela, les États-Unis ont un avantage puisqu'ils apparaissent comme n'étant pas un ancien pays colonisateur, contrairement aux anciennes puissances occidentales européennes. Ils s'imposent donc idéologiquement et économiquement.

« pays du Sud » (auparavant « Tiers-monde »). Cependant, il reste une constante : ce sont les premiers qui viennent en « aide » aux seconds.

Quoi que, de leur côté, les pays dits du « tiers-monde[524] », ou « pays du Sud », vont se réunir en avril 1955 à Bandoeng en Indonésie pour réclamer leur autonomie vis-à-vis du monde occidental. Il s'en suit en 1961, l'apparition du mouvement des « non-alignés » et une période marquée par la volonté d'indépendance dans nombre de pays africains[525]. Ainsi, « les années 1960 posent le cadre général dans lequel l'aventure du développement va se dérouler. [Étant donné que] la décolonisation est largement engagée, la politique de développement prend son essor, les institutions internationales mobilisent des ressources de plus en plus importantes et les dirigeants des nouveaux États du Tiers Monde ont également découvert les moyens de bénéficier de l'aide internationale[526] ». Dans de nombreux domaines, « afin de mettre à profit leur expérience pratique, mais aussi les connaissances théoriques acquises au cours des années de colonisation[527] », les anciens administrateurs coloniaux vont jouer un rôle important dans les institutions internationales, et aussi dans les ONG spécialisées dans l'aide au développement.

3.2.2. Les idéologies politiques et philosophiques de développement

La notion de « développement » est ambiguë. Sa définition est rarement neutre, elle est fonction de sa trajectoire ; ses fondements sont à la fois d'ordre philosophique, moral, politique, économique et social.

On identifie ici, très sommairement, quelques courants idéologiques et politiques de développement qui ont marqué la période des indépendances et de l'ère de l'aide au développement :

La théorie rostwienne : Courant selon lequel le développement doit être linéaire et évolué en cinq étapes : 1- la société traditionnelle, 2- la réunion des conditions préalables au démarrage, 3- le démarrage, 4- le progrès vers la maturité et 5- l'ère de la consommation de

[524] Concept utilisé par Alfred Sauvy en 1952. Concept qui prend forme après la conférence de Bandoeng où 29 pays s'accordent sur un pacte de non-agression, de respect de la souveraineté, de non-ingérence, de réciprocité des avantages dans les contrats, de coexistence pacifique.
[525] Il s'agit d'un mouvement d'émancipation. On parle de neutralisme, d'Afro-Asianisme. Néanmoins, des divergences se sont multipliées : Le Cuba et la Chine sont communistes, la Turquie adhère à l'OTAN, des conflits ouverts entre l'Inde et le Pakistan, entre la Chine et le Vietnam, les chocs pétroliers, l'envol des dragons asiatiques (Singapour, Taïwan, Corée du Sud). On retient donc une fissuration profonde de l'ensemble du tiers monde. L'usage du concept a subi de vives critiques et a été même délaissé. On parle désormais de la pluralité des suds, des pays en développement ou en transition.
[526] BROUILLARD, C., *Le dermatologue et la médecine humanitaire*, *op. cit.*, p. 37.
[527] *Ibidem*.

masse. Il s'agit en effet d'un « parcours obligé » qui promeut le triomphalisme de l'économie libérale, comme moteur d'amélioration des conditions de vie.

L'école de dépendance : Elle est contre la théorie de Rostow. Les « dependentistas dénoncent les mécanismes nationaux et internationaux d'appropriation du surplus au profit des économies des pays occidentaux, dénonçant que le régime d'accumulation qui a prévalu dans les pays du centre ne peut se reproduire dans les périphéries. Ainsi, le système économique international ne garantit pas la prospérité des pays du ''Sud'', mais, au contraire renforce sa domination enfermant ces derniers dans la dépendance[528] ».

L'auto-développement ou *self-reliance* : Signifie que le développement des pays du « Sud » ne doit pas être quelque chose qui doit venir de l'extérieur. Les pays du « Sud » doivent compter sur leurs propres ressources en tout genre, afin de s'assurer de meilleures conditions de vie, et de quitter le « sous-développement ».

Le « tiers-mondisme » : Soutiens que l'essentiel des causes du sous-développement est exogène. Le sous-développement des pays du Tiers monde est une conséquence de l'exploitation des ressources de diverses sortes (esclavage, colonisation, pillage des ressources du sous-sol, inégalités des termes de l'échange, etc.) occasionnée par les pays développés dans les pays du « Sud ». Donc, l'aide de développement est considérée comme une dette des pays du « Nord » envers ceux du « Sud ».

Le libéralisme : Rejette totalement les arguments du tiers-mondisme et affirme que le sous-développement est lié à des « facteurs locaux » propres à chacun des pays. Pour les tenants de cette approche, « seules les causes internes sont imputables, telles que la gestion défaillante des ressources, les systèmes politiques dictatoriaux ou la corruption des dirigeants[529] ».

Le « cosmopolitisme »[530] : Cette politique d'aide est apparue vers les années 2000. Elle consiste à diriger les flux d'aides des États vers les « individus pauvres », dans une logique « redistributive » conforme au processus actuel de globalisation. Ce processus va dessiner le cadre global et complexe dans lequel vont se jouer désormais les solidarités internationales ou les humanitaires.

---

[528] *Ibidem*.
[529] *Ibid.*, p. 40.
[530] « Le cosmopolitisme reconnaît des droits égaux à chacun quel que soit son lieu de naissance. Il conçoit le devoir d'assistance comme indépendant des frontières nationales abolissant la frontière entre justice sociale nationale et justice sociale globale » (*Ibid.*, p. 44).

En parallèle de ces courants, on note deux phases dans l'approche idéologique qui caractérise l'Afrique : La première marque les 20 dernières années avant 2000, tandis que la deuxième concerne les 20 dernières années après 2000.

L'afro-pessimisme : Met en évidence l'histoire chaotique du continent, les crises économiques et politiques, la pauvreté persistante, les instabilités politiques, les guerres civiles, les famines, les épidémies, etc. Cette phase insiste aussi sur les conséquences de l'héritage colonial et de la traite. L'une des figures de cet afro-pessimisme est sans doute René Dumont. Dans son célèbre ouvrage *L'Afrique noire est mal partie*, il critique beaucoup les dirigeants et les cadres africains, mais il ne néglige pas le rôle des puissances européennes (notamment les conséquences de l'esclavage et la colonisation) dans la situation actuelle. D'après lui, les premiers organisent la prévarication des ressources, pratiquent le népotisme, l'opulence, la nonchalance, et sont éloignés de la réalité de vie des paysans africains, acteurs principaux d'une économie faiblement structurée. Pour cet agronome averti, le plus difficile obstacle au développement de l'Afrique noire c'est moins la terre que les hommes. Il invite donc les Africains à ne pas tout rejeter sur le dos de la colonisation et prônait déjà une approche de l'aide basée sur la responsabilité des Africains à prendre les décisions qui doivent façonner leur avenir, en tenant compte bien sûr des contraintes qui sont les leurs à chaque époque. Puisqu'on ne peut pas retourner au passé, il faut s'occuper du présent sans ignorer, bien sûr, l'histoire. Enfin, de son point de vue, l'aide au coup par coup est irresponsable, car cela rend dépendant les gouvernements africains. Il appelait alors à une aide massive et volontariste de la part des États développés sur une période donnée pour que l'Afrique rattrape son retard. Enfin, si les notions d'aide et d'assistance (charité) ont été remplacées par celle de « coopération », c'est seulement dans la forme, car dans le fond :

> « il y a une part certaine d'hypocrisie : cependant celle-ci est déjà '' un hommage que le vice rend à la vertu''. Il serait temps d'y substituer la simple et honnête notion de solidarité humaine, en l'absence de laquelle nous rejetterions la culpabilité des Blancs, nos ancêtres, parents – et même contemporains – dans le drame actuel de l'Afrique. ... Cette coopération peut être vraie, car l'Afrique et le travail que nous y ferons, nous aideront à renouveler la conception de notre société, de l'homme du XXIe siècle et de son avenir planétaire.[531] »

L'afro-optimisme [ou L'émergence] : Met en avant l'ère du renouveau économique qui caractériserait le continent : 5 à 6 % de taux de croissance réguliers malgré la crise de 2008. La Chine et les autres pays dits « émergents » (Brésil, Inde) bousculent les habitudes traditionnelles des relations « Nord-Sud ». L'idéologie politique des dirigeants en Afrique

[531] DUMONT, R., *L'Afrique noire est mal partie*, Nouvelle édition, Paris, Éditions du Seuil, 2012, p. 248.

subsaharienne depuis 2010 est celle de l'émergence. Concept qui est censé remplacer les Documents stratégiques de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCRP) dont la plupart des États s'étaient dotés à l'instigation de la Banque mondiale. Cela traduit-il juste un effet de mode, ou une volonté consciente de l'aspiration à l'émergence du continent ? Quoi qu'il en soi, selon cette approche, le développement suppose la croissance et le progrès. Elle néglige donc que le développement porte également les marques d'une histoire et d'une culture, mais que la posture universaliste tente d'évacuer. De ce fait, elle montre « la vanité et les limites des valeurs que portent les projets de développement dans leur prétention à un certain universalisme.[532] »

Entre ces deux phases, Roland Pourtier identifie une troisième perspective : à savoir l'approche géo-historique. Selon lui, l'afro-pessimisme et l'afro-optimisme teintés d'idéologies non contrôlées sont dangereux. La réalité est bien plus complexe. « Trop focaliser l'attention sur les difficultés qui assaillent l'Afrique rend aveugle aux évolutions en cours[533] ». Il analyse ainsi les facteurs de changement. L'approche géo-historique « permet d'en apprécier les antécédents et les vecteurs actuels, de mesurer les conséquences d'une colonisation dont cinq décennies d'indépendance sont loin d'avoir effacé les traces, tout évaluant les forces d'avenir.[534] » Son postulat méthodologique est de considérer l'Afrique comme un continent pluriel.

3.2.3. De l'aide au développement, au développement durable

3.2.3.1. De la rhétorique du développement à la rhétorique écologique

Depuis quelques décennies, « les attitudes compassionnelles sont maintenant concurrencées par des postures écologiques. La rhétorique du développement tend à céder le pas à l'environnement, [...], ou au développement durable.[535] » Par cette injonction, tout est sommé (objet, marchandise, habitation, transport) d'être revu, fabriqué, pensé en termes de la protection de l'environnement[536]. Pour y parvenir, le développement durable, version

[532] BENGUERNA, M., « Développement et associations », dans DIOP, C., BENOIST, J. (dir.), *L'Afrique des associations : entre culture et développement, op. cit.*, p. 233.
[533] POURTIER, R., *Afriques noires : héritages et mutations*, *op. cit.*, p. 5.
[534] *Ibidem*.
[535] *Ibid.*, p. 268.
[536] « Tout est fait commercialement autour de nous pour nous rappeler l'urgence environnementale de sauver la planète et la nécessité par conséquent pour le citoyen d'agir » (HOUDAYER, H., *L'appel de l'environnement : sociologie des pratiques écologiques*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2014, (« Sociologie des imaginaires »), p. 10).

environnement, à ses hérauts, ses gongonneurs[537], ses médias qui répètent aux esprits, à longueur de publications, les bons comportements à adopter pour protéger la planète. Chacun y va de ses recettes, de ses bonnes pratiques. Aussi, là où les riches invoquent le durable, la « fin du monde », les pauvres recherchent le développement, l'augmentation du pouvoir d'achat, l'amélioration de leur condition de vie et continuent à penser « fin de mois ». Ainsi, le développement durable serait discriminatoire : les riches sont capables d'agir propre, d'adopter les bons comportements, nous dit-on, tandis que les pauvres, avec très peu de moyens sont stigmatisés de ne pas penser d'abord à la planète, de mal agir, de penser d'abord à comment boucler leur fin de mois. Le développement durable, ce faisant, exclu les plus pauvres, les moins développés qui ont très peu de moyens de s'offrir le luxe du développement durable[538]. Aussi, à force de tout focaliser sur l'environnement, l'on relègue l'humain, le social au second plan alors que les deux dimensions environnementale et sociale doivent être pensées conjointement.

Rappelons que le concept de développement durable est apparu dans les années 1970, années de l'émergence des préoccupations environnementales et de l'explosion démographique dans les pays du Tiers monde (pays du « Sud »). Puis, les ONG environnementales d'obédiences américaines, telle WWF (*World wide fund for nature*), jouèrent un rôle prépondérant à sa promotion et son imposition dans les milieux d'affaires et dans l'espace public. Le développement durable met aux prises trois concepts : économie (produire), équité, le social (répartir) et environnement (préserver). L'enjeu est de trouver l'équilibre entre les trois[539]. Mais, une autre problématique doit-être interrogée : à qui profite réellement le développement durable ? Telle était en substance la question qui était à la base de l'ouvrage de Sylvie Brunel paru en 2008[540]. Une telle question est pertinente dans la mesure où cette notion occulte bien parfois des enjeux d'ordre géopolitique et commercial. À cette question, la réponse de la géographe est sans ambiguïté : Le développement durable profiterait d'abord aux riches. Ces derniers, en pays pauvres, comme en pays riches espèrent, par la promotion de tout « propre », tenir les pauvres, de plus en plus nombreux mais qui ont de moins en moins les moyens de se payer ce « luxe », éloigner du mode de vie des riches. Alors même que le style de vie des riches dégrade davantage l'environnement

[537] « Des figures médiatiques créditent le mythe du développement par l'écologie : nombreuses sont les personnalités qui veulent sauver la planète et s'associent aux organismes de défense de l'environnement » : Al Gore, Arnold Schwarzenegger, Leonardo Di Caprio, Harrison Ford. (*Ibid.*, p. 80).
[538] BRUNEL, S., *À qui profite le développement durable ? op. cit.*, p. 11.
[539] *Ibid.*, p. 64.
[540] BRUNEL, S., *op. cit.*

que celui des pauvres[541]. Le développement durable devient donc un mythe, une divinité qu'on évoque pour justifier ses inquiétudes[542]. Ensuite, le développement durable profiterait aux entreprises occidentales, pour qui le développement durable est une véritable opportunité qui leur permet de conquérir « de nouveaux marchés ''verts'' [vendre de nouveaux produits « verts »], et aux [grandes] ONG [environnementales] qui se multiplient au service du développement durable, le transformant en un immense gisement d'emplois[543] ». De ce fait, les pays occidentaux s'accordent une sorte de légitimité de leurs produits, tandis que les pays du « Sud » qui aspirent au développement sont disqualifiés parce que leurs produits seraient moins respectueux de l'environnement.

> Or, « si le respect de l'environnement était vraiment la préoccupation première des pays riches, souligne à juste titre Brunel, ils [les pays occidentaux] devraient au contraire mettre tout en œuvre pour faire bénéficier les pays du Sud des technologies propres les plus avancées. Or non seulement ils s'arc-boutent sur une défense sourcilleuse de leurs brevets, combattant férocement la contrefaçon ..., mais ils incitent ainsi leurs populations, au nom de l'humanitaire, à donner une seconde vie aux produits obsolètes en en faisant ''bénéficier'' les pays pauvres ... pour lesquels ils sont toujours jugés suffisamment bons comparés à leurs immenses besoins. Vieux médicaments, vieilles voitures... faites-en don au tiers monde ![544] ».

Dans ce contexte, l'urgence devrait être la « coopération durable », en mettant l'accent, avant tout, sur l'humain et leurs relations. Dans ce sens, « nous sommes proches d'une éthique de la compréhension telle que Max Weber l'a formulée, ou Edgar Morin nous invitant à réhabiliter le sujet dans son objet pour une culture plus humaniste.[545] »

---

[541] « D'un côté, la relation entre pauvreté et dégradations environnementales s'inscrit dans un rapport objectif : les matières naturelles étant principalement situées dans les pays pauvres elles restent leur première source de développement. [...] Au cœur du problème se trouve l'urgence de survivre qui se fait au prix de dégradations environnementales (déforestations, épuisement des ressources, espèces menacées). De l'autre côté, le style de vie et le mode de consommation des ''riches'' quel que soit le pays de référence condamnent le capital naturel. Car même si les ''pauvres'' dégradent leur environnement, c'est dans une moindre mesure. Les ''riches'' consomment plus de matières et d'énergies polluantes, ou non renouvelables. » (HOUDAYER, H., *L'appel de l'environnement, op. cit.*, p. 53).

[542] Le développement durable rend bien compte de l'idéologie qui se cache derrière l'écologie : « Le système écologique utilise les émotions autant que les symboles pour communiquer. Il est alors possible de percevoir une culture de l'alliance : avec les autres pour le bien commun. De ce point de vue l'écologie s'apparente à une religion. » Elle dispose des rites, des symboles, des idéologies, des mythes, des impératifs, tels que par exemple : « trier, économiser de l'énergie ». (*Ibid.*, p. 20-21).

[543] BRUNEL, S., *op. cit.*, p. 10-11.

[544] *Ibid.*, p. 152-153.

[545] HOUDAYER, H., *op. cit.*, p. 78.

3.2.3.2. Des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) aux objectifs de développement durable (ODD)

Au tournant du siècle (en 2000), l'ONU, à travers son organe le PNUD, a adopté huit objectifs de développement[546] (OMD) à atteindre dans les pays pauvres à l'horizon 2015. Il s'agit de : réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies, préserver l'environnement, et mettre en place un partenariat mondial pour le développement[547]. Au bout de ces 15 années, la plupart de ces objectifs n'ont pas été véritablement atteints en Afrique subsaharienne. Au Bénin, par exemple, sur les dix-sept cibles suivies et évaluées, seulement deux cibles auront été atteintes : la cible visant la réduction de l'incidence du VIH/SIDA et celle concernant le service de la dette. Le volontarisme affiché semble donc être déconnecté des réalités de terrain. Le PNUD n'a pas les moyens de ses ambitions. « L'affichage des OMD reste ainsi un exercice abstrait, déconnecté des dynamiques socio-politiques.[548]»

À partir du constat de l'échec relatif des OMD, les 193 pays membres des Nations Unies ont adopté un autre programme, défini en tant que Programme de développement durable à l'horizon 2030, le 25 septembre 2015. Ce Programme veut mettre l'humain au centre du développement et vise 17 Objectifs de développement durable (ODD)[549]. L'un de ses points clés est son caractère inclusif et universel. L'ambition affichée est d'inclure tout le monde, toutes les entités de la société monde sans exception : gouvernements des pays du « Sud » et du « Nord », collectivités locales du « Nord » et du « Sud », acteurs privés, sociétés

[546] Appelé Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ont rassemblé 189 nations.
[547] Source : http://www.undp.org/content/undp/fr/home/mdgoverview/
[548] POURTIER, R., *Afriques noires : héritages et mutations, op. cit.*, p. 23.
[549] Les 17 ODD : 1.Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde d'ici à 2030 ; 2.Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ; 3.Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ; 4.Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ; 5.Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ; 6. Garantir l'accès de tous à des sources d'eau potable et à l'assainissement ; 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ; 8. Promouvoir une croissance économique durable et inclusive, l'emploi et un travail décent pour tous ; 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ; 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ; 11. Faire en sorte que les villes soient ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables ; 12. Établir des modes de consommation et de production durables ; 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ; 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ; 15. Gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ; 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable ; 17. Revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.

civiles, experts techniques et financiers, bailleurs de fonds, etc. On peut se demander si cela ne relève pas encore une fois de l'utopie, au regard des buts divergents et antagonistes que poursuivent ces différents acteurs. Aussi, si les OMD étaient un programme uniquement destiné pour les pays du « Sud », mais financé par les pays du « Nord », avec les ODD il n'y a plus d'engagement des pays du « Nord » à les financer.

3.2.4. Les critiques de l'aide au développement : L'impérialisme humanitaire

Si l'on considère l'histoire et les ouvrages théoriques concernant l'impérialisme, ce dernier apparaît sous différentes formes à savoir : l'impérialisme sous la forme du colonialisme, l'impérialisme en tant qu'étape hautement développée d'un système économique, l'impérialisme contemporain ou moderne, le néo-impérialisme, l'impérialisme humanitaire. Au-delà de ces catégories, l'impérialisme consiste fondamentalement en un système hégémonique, de domination, de contrôle et de monopole. En tant qu'un système hégémonique, l'impérialisme traduit bien une « commune exploitation de pays dépendants » par des États hégémoniques sous couvert d'un « universalisme » et d'un « humanisme » moralement triomphants[550]. Ensuite, l'impérialisme en tant qu'un système de domination a commencé pour l'essentiel à prendre d'abord la forme de la colonisation. Pour certains auteurs, le système colonial est une forme de « domination nue ». Les peuples colonisés n'avaient tout simplement pas voix au chapitre. L'idéologie dominante s'attribue alors une sorte de « mission civilisatrice » envers les populations « sauvages ». À l'époque contemporaine ou moderne, d'aucuns avancent plutôt l'idée de « domination occultée ». Cela signifie que les pays dominés participent à leur propre domination. La création de l'Organisation des Nations Unies témoignerait par excellence de cette forme de domination occultée, avec la mise en marche de l'idée d'une « démocratie internationale » fonctionnant sous le mode participatif. « Un pays égale une Voix ». Aussi, l'impérialisme, en tant qu'un système de contrôle, vise la maîtrise de tout le processus de développement du système mondial. Enfin, en tant qu'un système de monopole, le système impérialiste s'approprie le monopole du capital financier, pour exercer son influence sur les jeunes nations indépendantes, les empêchant de s'épanouir véritablement.

Après ce bref essai de définition, essayons maintenant de voir en quoi l'impérialisme se manifeste à travers l'« aide au développement » ou l'« aide humanitaire ». La plupart des

[550] ABDEL-MALEK, A. (dir.), *Sociologie de l'impérialisme : édition préparée par Marie-Françoise Cassiau*, Paris, Éd. Anthropos, 1971, 782 p., p. 45-46.

critiques contre l'« aide publique » bilatérale ou multilatérale des pays riches envers les pays pauvres soulignent que l'argument de l'aide qu'il faut porter aux pays « sous-développés » n'est que de la « démagogie ». Car, en réalité, la fonction de ladite « aide publique » se résumerait à trois objectifs : donner une meilleure assise aux entreprises des pays riches, accroître les ventes aux pays « aidés », et pouvoir poursuivre avec plus de sérénité le pillage de ces pays. Par exemple, transférer des capitaux vers les métropoles impérialistes[551]. L'aide au développement ne constitue donc pas véritablement une aide pour ces pays. Les États impérialistes chercheraient seulement à « ne pas stimuler encore plus les tensions sociales dans les ''pays sous-développés'', […] afin d'assurer un marché aux monopoles capitalistes[552] ». Par ailleurs, la principale caractéristique de l'impérialisme humanitaire consisterait à mettre la « neutralité » ainsi proclamée par les organismes internationaux au service de l'impérialisme. Une autre caractéristique de cet impérialisme réside dans le caractère hégémonique de l'aide humanitaire par rapport aux réalités locales ou endogènes des populations « aidées ». L'impérialisme humanitaire comprend enfin un impérialisme idéologique et culturel. Il mêle indistinctement intérêts économiques et mission civilisatrice. Certaines organisations de solidarité internationale sont à l'image de ces missionnaires, à l'époque des colons, venus évangéliser les peuples pendant que les gouvernants capitalistes et bourgeois étaient en train de piller les richesses des colonisés. Ainsi, des ONG tiennent des discours (sur la démocratie, les droits de l'homme, les droits d'ingérence) ou, mènent des actions destinées à conquérir l'adhésion populaire,[553] mais, qui en réalité, tendent à légitimer, selon les cas, le rôle hégémonique des puissances impérialistes occidentales. Celles-là même à qui profitent les richesses des pays qu'elles sont venues « aider ».

3.2.5. La solidarité internationale dans un contexte de globalisation

Selon Brouillard[554], deux événements ont joué un rôle majeur dans l'avènement d'un paysage mondial globalisé. Ce sont la chute du mur de Berlin en 1989, sur le plan politique, et la libéralisation du marché, au plan économique. Sous ce rapport, l'analyse du secteur de la solidarité internationale révèle que l'action humanitaire, initialement consacrée à l'aide d'urgence médico-sanitaire, issue principalement de la Croix-Rouge et fortement ancrée dans les pays du « Nord », est aujourd'hui devenue un vaste réseau transnational. Elle

[551] Revue trimestrielle, C*ritiques de l'économie politique,* 1973, N° 13-14, 244.
[552] Revue trimestrielle*, Critiques de l'économie politique*, op. cit., p. 238.
[553] « Pour différentes ONG humanitaires il faut entretenir le spectre de la famine qui est une de leur raison d'être » (POURTIER, R., *Afriques noires: héritages et mutations, op. cit.,* p. 21).
[554] BROUILLARD, C., *Le dermatologue et la médecine humanitaire*, *op. cit.*.

englobe aide d'urgence et de développement, lie pays du « Nord » et du « Sud », et repose sur les notions de droit et de solidarité.

L'humanitaire d'urgence et l'humanitaire de développement constituent de ce fait deux visions de l'aide, tantôt distinctes tantôt complémentaires. Après les indépendances, le succès du CICR, sur le terrain, combiné au désintérêt vis-à-vis des politiques classiques d'aide interétatique[555] renforce de plus en plus l'intérêt pour « l'aide d'urgence » multilatérale. Vers la fin des années 1970 :

> « l'aide (publique) au développement […] est de plus en plus contestée. Les engagements des États riches en faveur du tiers monde sont en baisse et la valeur réelle de leur assistance a considérablement diminué. D'autres priorités l'ont emporté en matière de politique extérieure et intérieure. Surtout, les décideurs sont de moins en moins convaincus que leur aide soit effectivement un facteur de développement. L'espoir d'une croissance rapide des pays les plus pauvres a été déçu. La contribution de l'aide internationale au développement du tiers monde semble désormais douteuse et ses effets pervers n'en paraissent que plus évidents[556]».

À son tour, depuis les années 1990, « l'aide d'urgence » aussi va être remise en cause, en raison notamment de « la pérennisation et l'extension des conflits à l'échelle régionale, voire internationale, ainsi que le difficile accès aux victimes[557] ». Plusieurs ONG, notamment d'origine anglo-saxonne, vont par exemple demander une réorientation du financement d'urgence des prises en charge alimentaire post conflit vers des activités plus pérennes, visant à l'autonomisation des populations. Aussi, de 1993 à 1996, le Conseil européen initie « des actions de réhabilitation et de reconstruction en faveur des pays en développement » invitant la communauté internationale « à conserver des fonds disponibles pour relever les défis de la reconstruction de sociétés détruites par la guerre, consolider un règlement de paix et empêcher que les graines de désastres futurs ne soient semées. Cette déclaration stipule également que les liens entre les secours d'urgence et le développement doivent être renforcés[558] ».

Ainsi, constate-t-on, dans le contexte actuel de l'aide internationale, une combinaison, sinon une cohabitation entre urgence et développement, chacun des acteurs humanitaires se positionnant soit dans l'un soit dans l'autre, ou dans les deux à la fois. Le Tableau 2 présente une vue synoptique des deux principaux types de vision de l'humanitaire.

---

[555] Aides bilatérales.
[556] BROUILLARD, C., *Le dermatologue et la médecine humanitaire*, *op. cit.*, p. 50.
[557] *Ibidem*.
[558] *Ibidem*.

Tableau 2 : Tableau synoptique des deux principaux types de visions de l'humanitaire

Principales approches de l'humanitaire	
Humanitaire de crise	**Humanitaire de développement**
Héritier d'une politique de réglementation des conflits armés	Héritier d'une volonté politique d'aide au développement des pays industrialisés
Son action s'inscrit dans l'instant	Son action s'inscrit dans la durée
S'adresse à un individu	S'adresse à une société et à son fonctionnement
Développe des projets d'assistance immédiate, rapide	Développe des projets de développement

Source : Brouillard, 2013, p.51, modifié et complété par nous-mêmes

Le tableau 2 indique que les deux courants humanitaires de crise et de développement sont distincts l'un de l'autre, aussi bien dans leurs modes opératoires et d'action que par rapport aux publics visés. L'humanitaire de crise ou d'urgence s'inscrit dans l'instant et s'adresse à un individu, tandis que l'humanitaire de développement inscrit son action dans la durée et s'adresse à une population localisée et restreinte (par exemple une population villageoise, les habitants d'un quartier de ville). Cependant, cette dichotomie entre humanitaire de crise et humanitaire de développement n'est plus pertinente[559]. On parle d'ONG de développement et humanitaire (plus génériquement d'associations de solidarité internationale), où des organisations combinent à la fois l'urgence et le long terme.

3.3. L'émergence de « nouveaux acteurs » : Cas des petites associations

Durant ces 40 dernières années, avec l'appui des médias et soutenues par leurs opinions publiques, les associations humanitaires (sous la forme de l'aide d'urgence ou de l'aide au

[559] « La coopération internationale dans son ensemble est aujourd'hui plus variée et, surtout, assez éloignée de l'idée qu'on s'en fait généralement lorsqu'on la réduit à une aide de caractère principalement humanitaire. Elle repose sur des pratiques multiples dont certaines sont inscrites dans une logique humanitaire, d'autres dans une logique de développement sur fond de soutien technique et professionnel et d'autres enfin sur fond de partenariat, d'échange interculturel et de solidarité internationale. » (FAVREAU, L., « Coopération internationale de proximité. Histoire, fondements et enjeux actuels des OCI du Québec », *op. cit.*, p. 29). Pour Ryfman, aujourd'hui, ce qui prévaut dans les ONG françaises c'est le modèle « multi-mandats » (RYFMAN, P., « Les ONG françaises de développement et humanitaires: une autre "exception française" », *op. cit.*, p. 65).

développement) connaissent un certain développement. Notamment, on note l'introduction de « nouveaux acteurs » ou, devrait-on dire, plutôt une diversification des acteurs (les coopératives, les mutuelles, les établissements d'enseignement, les collectivités locales, les micro-associations) dans le champ de la coopération au développement ou de la solidarité internationale (SI), sur le mode des contacts directs (face-à-face) avec les bénéficiaires de l'aide. C'est ce que Favreau va qualifier de coopération internationale de proximité (CIP)[560]. En réalité, la fin des années 1960 marquait déjà la fin de « Tout-État », de « Tout-Politique ». On assiste à une libéralisation des initiatives privées qu'elles soient marchandes ou non lucratives[561]. À l'occasion de différentes crises (crise financière de 2008, crise sécuritaire, crise sanitaire), on note un retour de l'État, mais la « société civile » est toujours valorisée. Le contexte étant encore dominé par les critiques de l'État par le bas et par le haut.

Cette diversité d'acteurs est bien distincte des acteurs traditionnels de la coopération internationale bilatérale ou multilatérale, ou encore des ONG institutionnalisées[562]. Les facteurs qui auraient contribué à la diversification des acteurs sur la scène internationale de la solidarité ou de l'humanitaire sont, entre autres, l'assèchement des finances publiques durant la décennie 1990, le mouvement de décentralisation en Europe, mais, aussi au niveau de l'aide publique au développement des États du « Nord ». Au plan économique, on retient l'échec des deux formes de coopérations bilatérale et multilatérale ; de même qu'au plan politique, l'échec des deux systèmes capitaliste et communiste. La fin de la guerre froide, le terrorisme, la fragilisation de certains États, la globalisation, l'autonomisation des pays

[560] FAVREAU, L., *op. cit.*

[561] La mondialisation politique, économique (libérale), culturelle a aussi engendré un mouvement citoyen international : les nouveaux réseaux internationaux (coopératives, mutuelles, associations). Elle aurait ainsi impulsé une dynamique de mouvement citoyen international, c'est-à-dire l'émergence d'une société civile internationale.

[562] En parallèle des initiatives étatiques et des ONG institutionnelles, on évoque également la coopération décentralisée (des collectivités locales) comme étant de nature différente des ONG humanitaires et développementales. La coopération décentralisée privilégie plutôt des relations de sphère publique à sphère publique, autorité locale à autorité locale. Ce type de coopération associerait mal les populations même si on peut présupposer que les autorités locales de ces pays sont l'émanation des désirs des communautés impactées par les projets de coopération décentralisée. Trois principaux axes d'engagement des collectivités locales à l'international : coopération décentralisée (relation de collectivité à collectivité), soutien aux acteurs de la SI (la collectivité territoriale répond à une demande des ASI par l'octroi de subventions, il peut s'agir d'un appel à projets), internationalisation d'acteurs du territoire et la mobilité internationale (notamment étudiante, le volontariat des jeunes). L'enquête de Lechevallier et Boitière montre que les régions tout autant que les départements sont engagées dans des actions de soutien à la SI. Par exemple, le soutien à des projets de développement des régions représente 82 % (837 projets) des dossiers de soutien, mais seulement 74 % des montants accordés (soit 17 575 808 € pour 1025 projets soutenus en 2013). Si, en 2013 les régions ont soutenu 1025 projets liés à la SI, les départements ont soutenu 594 projets à environ 2,4 M€, ce qui représente environ 2/3 des engagements départementaux. Pour les communes, il apparaît que ce sont elles qui ont le soutien le plus réduit (1 à 2 M€) de montant versé sur les activités des ASI. (LECHEVALLIER, Y. et BOITIERE, A., *Étude concernant le soutien des collectivités françaises aux associations de solidarité internationale (ASI) au cours de l'année 2013*, *op. cit.*).

émergents, la professionnalisation de l'engagement, l'échec des modèles de développement dans les « Sud » des OI, de la coopération bilatérale, des États faibles ou faillis des pays du « Sud » actualisent alors le discours sur le développement, en mettant l'accent sur le développement humain à la base, sur le modèle participatif, la dimension locale, à petite échelle du développement.

Parmi la diversité d'acteurs déployant une activité à l'extérieur du territoire national, les mini- ou micro- structures sont souvent négligées, mal connues, et apparaissent très peu dans les statistiques. Leurs actions consistent à apporter une aide internationale, et s'inscrivent aussi dans des projets de développement local au plus près des populations et des collectivités ou autorités locales. Ces acteurs sont, la plupart du temps, taxés de pratiquer une aide compassionnelle (parce que faiblement institutionnalisée ou faiblement normalisée). Toutefois, leurs actions visent également l'autonomisation des populations ou de leurs partenaires-bénéficiaires. Ces *do it yourself foreign aid revolution*[563] favorisent plutôt une idéologie de l'altruisme et répandent une culture de l'engagement social.

Dans les prochains chapitres, nous nous proposons d'analyser ces expériences ordinaires d'engagement, à travers une enquête sur les petites associations locales de solidarité internationale (ALSI). Le chapitre 4 décrit la méthodologie suivie, tandis que les trois derniers présentent et analysent les résultats issus de l'enquête conduite en France et au Bénin.

[563] KRISTOF, N., D., *The D.I.Y. foreign-aid revolution*, *op. cit.*

Chapitre 4 : Enquête sur les petites associations locales de solidarité internationale (ALSI)

Les enquêtes qui soutiennent cette recherche se sont effectuées sur deux terrains : l'un, dans un pays du « Nord », représenté par la France, et l'autre dans un pays du « Sud », à savoir le Bénin. En combinant les deux méthodes les plus utilisées en sciences sociales (questionnaire et entretien), ces enquêtes avaient pour but de connaître plus intimement les petites associations locales françaises de solidarité internationale (ALSI). En l'occurrence, il s'agissait de caractériser leurs initiateur.trice.s, leur mode de fonctionnement, leurs liens avec les pays d'accueils, et finalement, décrire leur forme d'intervention dans l'espace de ce que nous appelons, à la suite d'autres auteurs, la « coopération internationale au développement »[564].

De façon spécifique, l'enquête en France s'est déroulée en deux temps. D'abord, une première série d'entrevues et d'observations ont permis d'apprécier le partitionnement et la forme des ALSI avant la mise en place d'un questionnaire. Ce dernier a été autoadministré à près d'une soixantaine d'associations et a aidé à dresser une monographie originale des « petits » porteurs de microprojets de solidarité internationale. Par la suite, nous avons effectué une deuxième série d'entretiens et d'observations dont le but était, d'une part, approfondir les réponses obtenues par questionnaire[565] et, d'autre part, décrire l'expérience ALSI de la solidarité internationale.

Par ailleurs, l'enquête en France fut complétée par une enquête qualitative au Bénin. Pour cette dernière, nous avons sollicité logiquement les ALSI qui interviennent au Bénin[566] afin d'obtenir des entrevues avec leurs « partenaires béninois »[567]. Les associations ont été choisies parmi celles qui ont été interviewées au cours de la deuxième série. Les modalités qui ont orienté le choix des deux méthodes, ainsi que les techniques afférentes sont décrites ci-après.

---

[564] « La coopération internationale au développement » est « l'un des moyens clés qui permettent de promouvoir et de développer la ''solidarité internationale'' » (GODIN, J., « Initiatives populaires de solidarité internationale en Wallonie et à Bruxelles : portrait et enjeux d'une coopération à taille humaine », *Mondes en développement*, n°161, avril 2013, p. 21). Lire aussi : FAVREAU, L., *Coopération internationale de proximité*, *op. cit.* ; KOCH, D.-J., *Coopération Internationale et Développement*, Paris, L'Harmattan, 2012.

[565] La fabrication et la qualité du second guide d'entretien ont donc bénéficié de l'étape du questionnaire, et celle-ci a pu être influencée par les premières interviews et observations.

[566] Nous détaillons les raisons du choix du Bénin dans la section « Enquête en Afrique : Au Bénin ».

[567] Nous utilisons ici ce terme « partenaires » au sens de « parties prenantes » d'interaction, sans référence à son opposition habituelle à « bénéficiaires ». Autrement dit, ce sont les personnes ou structures avec lesquelles les ALSI sont en lien dans le pays d'accueil.

1. Enquête en France : Dans le Gard et l'Hérault

1.1. Le questionnaire d'enquête sociographique

1.1.1. Pourquoi le Gard et l'Hérault ?

Avant de présenter plus finement la sociographie réalisée, il importe de préciser pourquoi le Gard et l'Hérault sont les deux départements qui ont retenu mon attention pour cette recherche. Deux types de raisons ont motivé ce choix : des raisons scientifiques et pratiques.

Une raison pratique classique, directement liée aux conditions concrètes de réalisation de ma thèse : choisir un terrain à proximité de mon propre domicile et de mon lieu d'études afin de pouvoir atteindre plus facilement la population d'enquête tout en réduisant les coûts engendrés par les déplacements sur le terrain (notamment, dans le cadre des entretiens d'enquête). Mais aussi, en suivant l'idée d'une immersion dans le terrain (en témoignent les nombreuses participations informelles à des assemblées générales associatives et à des manifestations organisées par ou pour les ALSI).

Des raisons scientifiques parce qu'aucune recherche n'a été encore menée sur les ALSI à notre connaissance dans ces deux départements. Au moment de la rédaction de cette thèse, nous sommes informés d'une enquête exploratoire ayant eu lieu récemment dans le département de la Loire-Atlantique, concernant les petites associations de solidarité internationale en lien avec Madagascar[568]. En dehors de cela, il existe aussi des études spécifiques réalisées pour le compte de l'Agence des Micro-Projets (AMP)[569] ou pour Coordination Sud[570] visant à présenter un « panorama » des petites et moyennes associations françaises de solidarité internationale. Bien que ces études aient été menées dans des contextes et contraintes qui étaient les leurs, il s'agira aussi de les mettre en filigrane avec les résultats obtenus ici.

La seconde raison scientifique est liée à l'identité de ces deux territoires. Il existe dans cette région une tradition du mouvement de solidarité[571]. De sorte que l'on puisse parler, selon l'historienne Praca, d'un imaginaire de la « très réelle sociabilité méridionale[572] ». Mais

[568] DESSAIVRE, J.- C., *Les petites associations. L'artisanat discret de la solidarité internationale ; les liens Loire-Atlantique - Madagascar*, Paris, L'Harmattan, 2019, 256 p., (« Mondes Solidaires »).
[569] ESCUDIÉ, V., « Panorama des petites associations françaises de solidarité internationale », Paris, Guilde Européenne du Raid - Agence des Micro Projets, 2016.
[570] ESCUDIÉ, V., « Étude sur les méso-projets de solidarité internationale », Paris, Coordination SUD - Solidarité Urgence Développement, 2017.
[571] Catholique, mais aussi protestante et professionnelle.
[572] PRACA, E., *Histoire de la Mutualité dans l'Hérault : la grande aventure de la solidarité dans l'Hérault - XIXe et XXe siècles*, Toulouse, Éditions Privat, 2003, p.9.

cette sociabilité ne relève pas uniquement de l'histoire ancienne, elle est aujourd'hui appelée à relever de nombreux défis, dont notamment celui à la fois de la proximité et aussi, de « l'étranger ». D'après plusieurs propos recueillis lors de nos entrevues, il existerait, depuis quelques années, une défiance vis-à-vis de « l'étranger ». Par exemple, les alsieur.e.s doivent faire face à la récurrente question de savoir pourquoi un engagement pour « là-bas », alors qu'il y a des problèmes à régler « ici » ? Cela expliquerait, entre autres, les réticences rencontrées. Bien sûr, ce n'est pas une particularité de cette région, mais le phénomène y serait exacerbé. Nonobstant que nous ne disposions pas d'informations précises sur la dynamique locale associative dans le domaine de la solidarité internationale, on peut néanmoins considérer que ces deux départements font partie des territoires où, de façon générale, il y a une forte densité de créations d'associations en fonction du nombre d'habitants. La tendance est plus forte que la moyenne nationale : sur la période de l'enquête (2015-2018), il s'est créé en moyenne chaque année, au niveau des deux départements 14,05[573] associations nouvelles pour 10 000 habitants, contre 10,7 au niveau national[574]. Cependant, la part du social, dans lequel on classe habituellement les secteurs caritatif, humanitaire et aide au développement, s'établit, pour l'ensemble des deux départements, à 5,4 % contre 7,6 % par rapport à la répartition nationale.

Soulignons, pour finir, que parmi les associations de notre échantillon d'enquête, vingt-sept (27) proviennent du département du Gard et vingt (20) ont leur siège dans l'Hérault. Voir Graphique 1 ci-dessous.

Graphique 1 : Département d'origine des ALSI participantes au questionnaire d'enquête

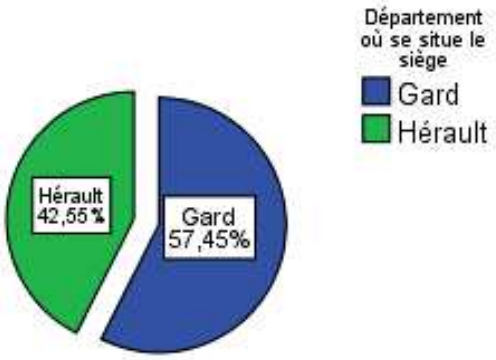

[573] Calcul effectué sur la base des informations issues des deux rapports « L'essentiel de la vie associative du Gard » et « L'essentiel de la vie associative de l'Hérault », publiés par Recherches & solidarités en novembre 2018. Voire : URL : https://recherches-solidarites.org/dans-les-departements-liste/.

[574] Cependant, cela ne constitue pas le seul indicateur d'un dynamisme plus fort du tissu associatif local par rapport à d'autres régions.

Les ALSI participantes au questionnaire n'ont donc pas été équitablement réparties sur les deux départements. Cela, en raison d'abord du mode de distribution du questionnaire par voie postale et par mail à l'ensemble des deux cent huit (208) associations qui constituent notre population de base. Par ailleurs, le seul souci était de maximiser le taux de participation des ALSI, indépendamment du facteur lié au département d'origine. Néanmoins, un facteur qui mériterait quelques précisions est celui de la commune d'origine. D'une part, parce que l'une des particularités des ALSI est qu'elles ont des membres qui se répartissent souvent sur l'ensemble du territoire national et même à l'extérieur. Cela en raison des mobilités géographiques et professionnelles. D'autre part, étant donné l'envergure locale des petites ALSI, elles sont davantage amenées à communiquer avec les mairies et les départements qu'avec la région par exemple. Ci-après le tableau de la répartition des ALSI consultées selon le Département et le statut de la Commune.

Tableau 3 : Répartition des ALSI selon le Département et le statut de la Commune

		Statut de la commune				
		Ville-centre	Banlieue	Rural	Ville isolée	Total
Département où se situe le siège	Gard	14 51,85%	5 18,51%	6 22,22%	2 7,40%	27 100%
	Hérault	12 60%	5 25%	2 10%	1 5%	20 100%
Total		26	10	8	3	47

La répartition des ALSI interrogées suivant le statut de la commune est intéressante à noter. Il n'y a pas d'écart très significatif entre les départements (exception au niveau du rural). La plupart des ALSI proviennent des villes-centres, et précisément des grands centres urbains comme l'indique le Graphique 2.

Graphique 2: Répartition des ALSI selon la Commune d'origine[575]

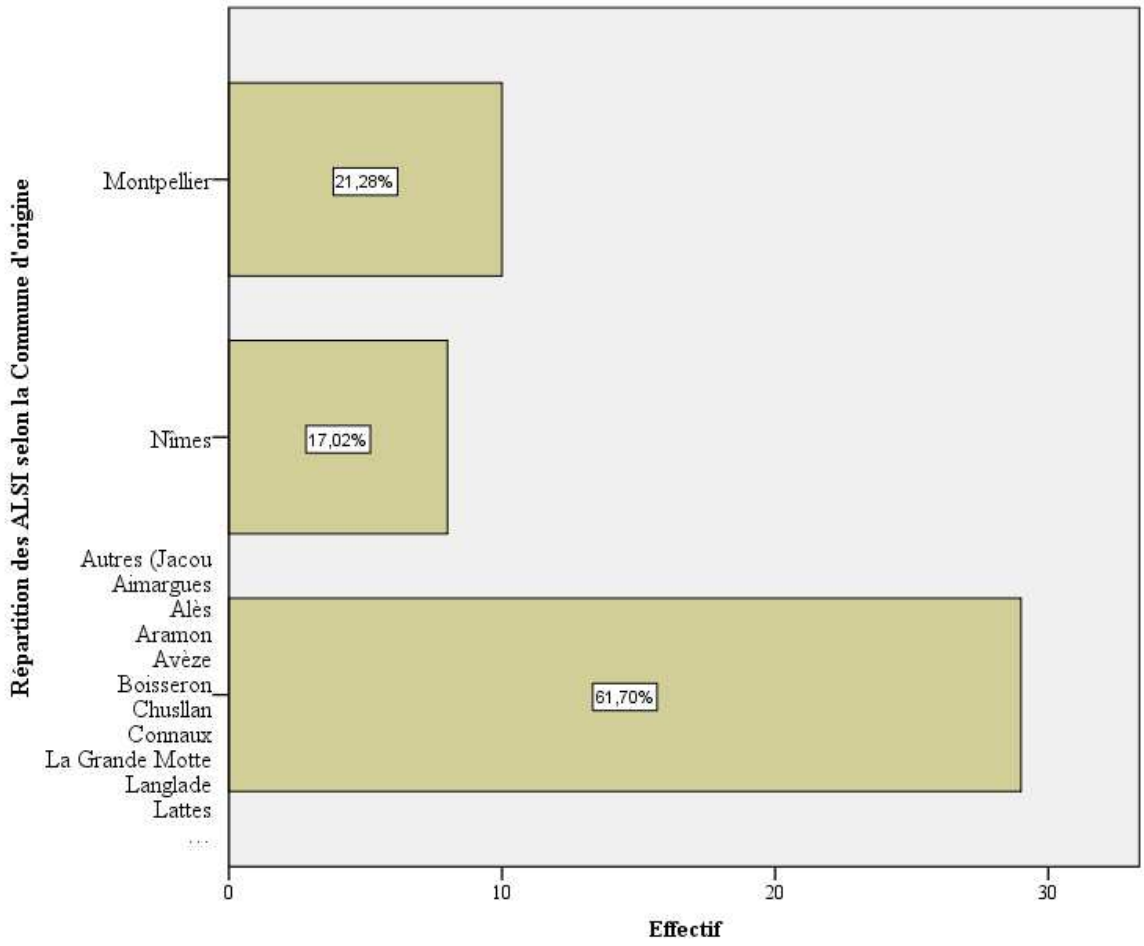

Au total, dans le cadre de cette enquête, sur la trentaine de communes représentées, 20 sont issues du Gard et 10 de l'Hérault. Les communes les plus représentées, en fonction de l'effectif d'ALSI présentes, sont celles de Montpellier (21,27 %) dans l'Hérault, et Nîmes (17,02 %) dans le Gard. Il serait peut-être intéressant d'analyser les éventuelles particularités locales en matière de solidarité internationale au regard de la dynamique associative entre grands centres urbains (Montpellier et Nîmes) et les autres (communes rurales ou isolées).

1.1.2. Les objectifs de l'enquête par questionnaire

L'enquête par questionnaire, intitulé « sociographie des petites associations françaises de solidarité internationale[576] », avait pour but de dresser une vue d'ensemble de ces initiatives dont nous ignorions l'ampleur, la profondeur, les pratiques, les dimensions et les

[575] Une liste détaillée de l'ensemble des communes représentées peut être consultée dans Annexe 2 : Répartition du nombre d'ALSI selon le Département et la Commune d'origines.
[576] Consultable dans Annexe 3 : Questionnaire d'enquête sociographique. Nous avons fait l'option de reproduire un exemple de questionnaire rempli.

caractéristiques. Nous étions seulement informés par la littérature de l'existence du phénomène. Or, ces études étaient beaucoup plus européennes (belges avec Pirotte et Godin[577], hollandaises avec De Bruyn[578]) que françaises. La première étude exploratoire que nous avons nous-mêmes entreprise sur le sujet, dans la région du Grand Est, nous avait permis de commencer à rendre compte de la présence des « petits » porteurs de projets de solidarité internationale dans le contexte français. L'enquête sociographique avait donc pour objectif d'étendre les premières observations à une large population de petites associations porteuses de microprojets de solidarité internationale. Le questionnaire concerne essentiellement les associations situées dans les deux départements du Gard et l'Hérault.

Avant de présenter le contenu et la structure du questionnaire, rappelons ici quelques aspects essentiels de la recherche.

L'objet de l'étude est de décrire les dimensions ordinaires et quotidiennes de la solidarité internationale des petites associations. L'un des objectifs spécifiques étant d'examiner les conditions de mise en place et d'évolution de ces initiatives « populaires[579] ». Ceci nous conduit donc à : cerner de près ce qu'elles font et disent, connaître leur mode et leur environnement de fonctionnement, étudier leur forme d'insertion dans le paysage associatif en général, et dans celui de la coopération et de l'aide internationale en particulier, spécifier les types de ressources engagées au sens large, caractériser les domaines et les raisons d'engagement, identifier les enjeux qui sont les leurs. Sur cette base théorique initiale, le questionnaire a été élaboré afin de répondre à des questionnements tant quantitatifs que qualitatifs sur les petites associations locales de solidarité internationale (ALSI).

1.1.3. La trame du questionnaire

Le questionnaire comprend au total cent vingt-neuf (129) questions[580] structurées autour de douze (12) axes thématiques. Le premier et le dernier axes portent sur les éléments d'identification de l'association et des personnes répondantes. Ces deux axes totalisent huit

[577] PIROTTE, G. et GODIN, J., *Enquête sur les initiatives populaires de solidarité internationale*, *op. cit.*, 2013.
[578] De BRUYN, T., « New development philanthropists? The effects and characteristics of the (Flemish) fourth pillar of development cooperation », *op. cit.,* 2013.
[579] Ce concept a été notamment employé par Godin et Pirotte dans leur enquête sur les IPSI belges (initiatives populaires de solidarité internationale). Voir : PIROTTE, G. et GODIN, J., *op. cit.* Ici, cette notion ne fait pas allusion à la reconnaissance populaire que peut avoir ou pas ces initiatives, mais plutôt à la base de recrutement de ses initiateur.trice.s qui renvoie à des individus « ordinaires », non médiatiques et pas connus du grand public hormis leurs réseaux familial et amical.
[580] Le principe d'un questionnaire aussi détaillé est de permettre d'appréhender le plus finement possible les petites associations et leur rapport à la solidarité internationale.

(8) questions. L'avant-dernier axe comprend trois (3) questions facultatives. L'intention était, à la fois, de donner la parole aux associations, recueillir leur impression générale par rapport au questionnaire[581] ainsi que solliciter leur participation pour des entretiens approfondis.

Les neuf autres axes (118 questions) concernent des thématiques spécifiques à la problématique de l'enquête. Ils sont libellés dans l'ordre suivant dans le questionnaire :

a) création et activités (cet axe se compose de treize questions et soixante-quatre modalités) ;

b) profils des adhérents, bénévoles et salariés (treize questions et trente-deux modalités) ;

c) mode de fonctionnement (dix-sept questions et cinquante modalités) ;

d) ressources financières (douze questions et soixante-neuf modalités) ;

e) réseaux et partenariats (dix-huit questions et cinquante-trois modalités) ;

f) positionnement vis-à-vis des enjeux de l'aide internationale (vingt-cinq questions et cent quarante-quatre modalités) ;

g) animation du territoire et utilité sociale (dix questions et trente-sept modalités). Précisons que l'axe « utilité sociale » avait pour but de cerner le rapport des ALSI à l'utilité et à la reconnaissance des actions qu'elles mènent, aussi bien sur les territoires du département que là-bas dans les pays d'accueil. La première question de cet axe intitulée « Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? » aurait dû être suivie ou précédée de cette autre question apparemment semblable « Votre association est-elle reconnue d'intérêt général ? ». Ces deux questions, à l'examen critique du questionnaire, n'ont pas la même pertinence pour les ALSI enquêtées. Dans ce sens, il apparaît que la seconde a plus de pertinence que la première, notamment pour les associations opérant dans le secteur du parrainage. On peut disposer de l'« intérêt général » sans avoir la reconnaissance institutionnelle de l'« utilité publique ». La question du statut d'« intérêt général » a donc été approfondie au cours des entretiens;

h) volonté et stratégie de développement (sept questions et quarante-quatre modalités) ;

i) difficultés et réussites (trois questions et trente-quatre modalités).

[581] Voir Annexe 4 : Une analyse des impressions des associations participantes vis-à-vis du questionnaire d'enquête.

Aussi, le poids relatif de chaque axe principal dépend du nombre de questions d'une part, mais aussi du nombre de modalités retenues, d'autre part. Lorsque nous considérons la proportion des questions, les axes **c**, **e** et **f** ont une part élevée (et même très élevée au niveau de **f**). Cela indiquerait alors que ces trois thématiques ont une certaine importance pour l'étude. Les axes **a**, **b, d** et **g** ont un poids relativement moyen, tandis que les axes **h** et **i** ont une importance faible (et même très faible pour l'axe **i**). Cette situation pourrait signifier que ces deux derniers axes auraient une moindre pertinence pour l'objet de l'étude, mais est-ce toujours le cas lorsqu'on analyse le questionnaire à partir de ses modalités ?

En faisant rentrer dans l'examen du poids le nombre de modalités pour chaque axe principal, on remarque qu'un grand nombre d'axes acquièrent une importance relativement équilibrée. Ainsi, en est-il des axes **b**, **i**, **g**, et **h** qui ont respectivement une trentaine (**b** et **i**) à une quarantaine de modalités (**g** et **h**), tandis que les axes **c**, **e**, **a** et **d** ont de l'ordre de cinquante (**c** et **e**) à soixante modalités (**a** et **d**). Seul l'axe **f** conserve une position très élevée dans le questionnaire avec au total plus de cent quarante modalités. La thématique de la situation des ALSI par rapport aux enjeux de l'aide internationale mériterait donc une attention prioritaire lors de l'analyse des résultats.

Le questionnaire ainsi présenté contient soixante-seize (76) questions fermées à choix unique, quarante-six (46) questions fermées à choix multiples et sept (7) questions ouvertes. Les questions ouvertes, donnant des réponses qualitatives, sont traitées, d'abord à partir d'analyses de contenu, ensuite à partir d'analyses statistiques ; les questions fermées sont traitées à partir d'analyses statistiques[582].

1.1.4. Conditions de passation du questionnaire

En tout, le questionnaire a été envoyé à deux cent huit (208) associations de notre base de sondage constituée suivant des critères bien définis[583]. Les questionnaires imprimés sont adressés aux associations par voie postale à la fin juillet 2017 dans des enveloppes contenant trois types de documents : une lettre d'explication décrivant les motifs de l'enquête, l'imprimé du questionnaire lui-même et une enveloppe de retour prétimbrée. Dans les cas où nous disposions des mails des associations, un courrier électronique leur a été systématiquement adressé à la suite des envois postaux. Le courriel comprend à la fois un

[582] Le ROY, J. et PIERRETTE, M., *Petit manuel méthodologique du questionnaire de recherche : de la conception à l'analyse*, Paris, Enrick B., 2012, p. 55.
[583] Les informations concernant le mode de constitution de la base de sondage et les critères prédéfinis sont détaillés dans la sous-section suivante : 1.1.5. L'échantillonnage d'enquête.

fichier joint explicatif, et aussi une version électronique du questionnaire. Les associations avaient alors la possibilité de répondre (du moins, pour celles ayant reçu les documents à la fois par voie postale et par mail) soit par renvoi par la poste ou par mail. Le questionnaire a été donc autoadministré par les associations participantes. La période des réponses va de fin juillet à fin septembre 2017. Toutefois, quelques retours nous sont parvenus entre les mois d'octobre et de novembre de la même année. Plus de 84 % des associations ont répondu par voie postale et, environ 16 % seulement par voie électronique.

1.1.5. L'échantillonnage d'enquête

1.1.5.1. Une base de sondage multiniveaux et variée

À la lumière de nos premières lectures et séries d'entrevues et d'observations, nous étions informés du caractère « disséminé » et dynamique (« vie et mort ») des ALSI. Dès lors, l'enjeu était la constitution d'une liste appropriée afin d'atteindre les ALSI présentent dans les départements concernés[584]. Pour surmonter cette difficulté récurrente, nous avons procédé par la technique du croisement multi-niveaux ou multi-paliers[585]. Précisément, pour obtenir notre base de sondage nous avons recoupé les banques de données en ligne de quatre répertoires tout en tenant compte de leur niveau de représentativité communal, départemental, régional et national. Ainsi, à l'échelle communale, nous avons choisi l'annuaire des associations de Montpellier[586]. Cet annuaire, qui dépend de la ville, a l'avantage de regrouper les associations de la Commune montpelliéraine. Par ailleurs, c'est une base d'informations qui semble être plus ou moins tenue à jour. Par exemple, le nombre d'associations inscrites est passé de deux mille cinq cents (2500) en 2017, au moment de l'enquête, à deux mille six cents (2600) en 2019[587]. Elle permet en outre de faire une recherche par catégorie. De la sorte, notre sélection de choix a pu s'orienter uniquement vers les catégories « internationale » et « solidarité internationale ». L'apport de cet annuaire représente environ 14 % de la population de base ayant servi à la constitution de l'échantillon.

[584] Une liste complète et simplifiée des associations présélectionnées ayant servi à l'élaboration de notre base de sondage est consultable dans Annexe 5 : Population de base de l'enquête sociographique.
[585] Cette technique a déjà été adoptée dans l'enquête de Tchernonog sur le « paysage associatif », et dans celle de Godin sur « Les IPSI », mais avec quelques nuances près, compte tenu des spécificités propres à chacune de ces enquêtes. Voir : TCHERNONOG, V., *op. cit.*, 2013, p. 16. GODIN, J., *op. cit.* 2013, p. 21.
[586] Disponible sur le site : http://assos.montpellier.fr/.
[587] Néanmoins, cette augmentation ne nous informe pas sur le nombre d'associations qui auraient été dissolues.

Au niveau départemental, nous avons opté pour le répertoire de la Maison des associations de solidarité internationale du Gard (MASIG)[588]. Bien que ce répertoire ne soit plus alimenté depuis quelques années[589], il a l'avantage de couvrir un grand nombre de communes du département et donne un accès privilégié à des associations qui œuvrent principalement dans le domaine de la solidarité internationale. La MASIG dépendait à la fois du Conseil général du Gard et aussi des associations de solidarité internationale menant des activités dans le département. L'apport de cet annuaire, à la constitution de la population mère, est à peu près de 23 %.

À l'échelle régionale, nous avons retenu le répertoire des acteurs de la solidarité internationale en Languedoc-Roussillon[590]. Créé en 2001 par le Centre de documentation tiers monde (CDTM), avec le soutien de la région Languedoc-Roussillon[591], ce référentiel accueille actuellement cent quatre-vingt-trois (183) acteurs de la solidarité internationale[592]. En outre, ce répertoire a contribué à environ 11 % à la constitution de la population de base.

Enfin, au niveau national nous avons sélectionné deux référentiels de données : DataAsso.fr et Net1901.org[593]. Ces deux répertoires ont pour ambition de produire une base de données mise à jour régulièrement et rassemblant toutes les associations relevant de la loi 1901[594]. DataAsso s'appuie principalement sur les données issues du « Répertoire national des associations (RNA)[595]», géré par le ministère de l'Intérieur et alimenté par les greffes des associations et le Journal officiel des associations et des fondations d'entreprise relevant de la loi 1901. De plus, cette base permet la recherche par « entrée », en l'occurrence : solidarité internationale, internationale, humanitaire, développement ou aide au développement.

[588] Ce répertoire est accessible sur le site de la MASIG : www.masig.org
[589] Selon les informations dont nous disposions, ce serait depuis 2010.
[590] Accessible à partir du site du CDTM Montpellier (Centre de Documentation Tiers Monde Montpellier) : http://www.cdtm34.org/spip.php?page=acteurs.
[591] L'actuelle « Occitanie », résultant de la réforme territoriale de 2014, qui regroupe aujourd'hui non seulement l'ancienne région Languedoc-Roussillon, mais également l'ancienne région pyrénéenne.
[592] Lors de sa consultation en 2017, l'effectif était de cent quatre-vingts (180). Donc, il y a eu une légère augmentation. Ce qui témoignage d'une certaine mise à jour des données.
[593] On peut accéder directement à la base de données de ces sites à partir de : http://www.dataasso.fr/carte et http://www.net1901.org/annuaire-association/
[594] Les textes encadrant les associations de loi 1901 sont consultables dans Annexe 1, ou directement sur le site du ministère de la Justice : http://www.textes.justice.gouv.fr/textes-fondamentaux-10086/textes-republicains-10188/loi-sur-les-associations-1901-11032.html.
[595] À ce propos, signalons que nous aurions pu choisir le répertoire des associations nationales (RNA). Bien que cette base offre un accès très riche aux fichiers d'informations de l'ensemble des associations déclarées en préfecture et relevant de la loi 1901 - inclut également les associations reconnues d'utilité publique (ARUP) - son utilisation dans le cadre de cette enquête ne s'est pas révélée productive. Puisqu'elle ne permet pas un accès facile au ciblage de la recherche. À terme, nous nous sommes servis du RNA afin de vérifier les informations que nous avons déjà récoltées à partir des autres répertoires retenus.

Net1901 permet également d'effectuer une recherche en fonction de critères de sélection, notamment par département et par domaines d'activités. Les deux répertoires DataAsso et Net1901 ont contribué chacun à environ 26 % à l'établissement de la population de base.

Dans l'ensemble, en dehors de DataAsso, l'inconvénient des quatre autres bases de sondage est qu'elles se constituent partiellement (annuaire des associations de Montpellier, Masig, Net1901) ou totalement (annuaire des acteurs gardois de solidarité internationale) sur un principe volontariste. Y sont répertoriées en partie ou uniquement les associations qui ont fait la démarche de s'inscrire dans ces annuaires. Parallèlement, deux éléments sont venus enrichir la démarche de constitution de la base de sondage. Nous avions introduit une demande dans le questionnaire auprès des associations qui seraient informées des activités d'autres ALSI dans leur commune, ville, département ou région de nous fournir des adresses. Ce procédé, ajouté au fait que nous soyons nous-mêmes président d'une ALSI créée en 2017, et notamment notre participation à de nombreuses activités réalisées par les ALSI, ou pour l'ensemble des acteurs de la solidarité internationale, ont favorisé notre accès à ce milieu. Ceci nous a ainsi permis d'enrichir le processus d'identification des petites ALSI de manière tout à fait significative[596], en raison des liens qui caractérisent certaines d'entre elles.

1.1.5.2. Les caractéristiques de l'échantillon

Les associations destinataires des questionnaires répondent à des paramètres spécifiques compte tenu des objectifs de l'enquête[597]. Nous avons donc énoncé cinq principaux critères :

1. Être une association française de loi 1901 et avoir ou non une personnalité juridique ;

2. Avoir son siège social dans l'Hérault ou le Gard et ne pas avoir cessé ses activités depuis plus de cinq ans ;

3. Avoir pour objet global un projet de solidarité internationale ou d'humanitaire développement et / ou urgence dans un ou plusieurs pays, traditionnellement qualifiés de « pays du sud » ;

4. Ne pas être une antenne locale d'une organisation non gouvernementale nationale ou internationale ;

[596] Généralement, en confirmant la liste déjà obtenue à partir des répertoires d'adresses.
[597] Soulignons encore une fois ici l'importance des premiers entretiens et des lectures exploratoires qui nous ont permis de circonscrire l'objet de l'étude et de définir ces critères.

5. Ne pas être l'antenne d'une fédération nationale ou régionale, ou ne pas être l'émanation d'une institution (école, université, hôpital, etc.).

Par ailleurs, fait notable, nous avons pris le parti d'écarter systématiquement aussi bien les organisations de solidarité internationale issues des migrations (OSIM) que les associations étudiantes opérant dans le secteur de la solidarité internationale[598]. Ces deux dernières ont, selon nous, leurs caractéristiques et leurs dynamiques propres. Elles doivent donc être étudiées indépendamment des ALSI. Par conséquent, le questionnaire s'adresse a priori aux associations censées correspondre à l'ensemble des critères ainsi définis. De plus, il a été pré-testé sur un échantillon de trois associations, dont deux dans le Gard et une dans l'Hérault.

Au vu des éléments de cadrage, ci-dessus évoqués, il apparaît à l'évidence que la technique d'échantillonnage utilisée est celle qui se rapproche de l'échantillonnage empirique[599]. Celle-ci se réfère spécifiquement aux échantillons par quotas[600]. En effet, en l'absence d'une base de données accessibles référençant toute la population étudiée, nous nous sommes construits, sur la base des critères déjà indiqués, une population mère composée de deux cent huit (208) associations. Les questionnaires ont été adressés à l'ensemble de cette population d'enquête.

Les caractéristiques de l'échantillon se présentent comme suit : sur le total des 208 questionnaires envoyés, quarante-quatre (44) nous ont été retournés pour motif d'adresses introuvables. Donc, cent soixante-quatre (164) associations sont supposées avoir reçu le questionnaire. Sur cette base, nous avons eu cinquante-huit (58) réponses effectives. Soit un taux de réponse de plus de trente-cinq pour cent (35, 37 %). Ce qui est tout à fait acceptable pour ce genre d'enquête[601]. Cependant, nous n'avons pas traité l'ensemble des réponses reçues. Onze (11) questionnaires ont été éliminés : six (6) pour des raisons de cessation des

[598] Raison pour laquelle nous n'avons pas retenu les répertoires consacrés spécifiquement à ces acteurs tels que le FORIM (Forum des Organisation de Solidarité Internationale Issues des Migrations), et le réseau Étudiants & Développement.

[599] « L'échantillon empirique, obtenu de manière non-probabiliste est non-représentatif de la population [réelle]. [Dans ce cas], l'échantillon est alors sélectionné à partir d'éléments de la population accessibles et disponibles au chercheur. » (Le ROY, J. et PIERRETTE, M., *op. cit.,* 2012, p. 18).

[600] Les échantillons par quotas « respectent la composition de la population sur certains critères. Les personnes interrogées sont sélectionnées en fonction de caractéristiques les identifiant. ». Cette technique « permet une certaine représentativité de la population [mais] le choix de critères peut introduire des biais. En effet, en fonction du critère retenu (sexe, niveau d'étude ...) l'échantillon ne sera pas le même. Et en fonction de la thématique, les réponses obtenues peuvent en être impactées. » (*Ibid.,* p. 25).

[601] À titre comparatif, l'enquête de Godin, dont les caractéristiques ressemblent fortement à celle que nous avons menée, a un taux de participation de 28 %. (GODIN, J., *op. cit., Monde en développement,* p. 21).

activités depuis plus de dix (10) ans, trois (3) autres ne correspondaient pas aux objectifs de l'enquête et une (1) a trop peu renseigné le questionnaire (à moins du quart). En définitive, quarante-sept (47) associations participantes constitueront notre échantillon d'analyse.

1.1.6. Éléments d'informations préparatives à l'analyse

1.1.6.1. Éléments de cadrage terminologique

Nous voulons, à cette étape, préciser le sens de quelques-unes des notions que nous utiliserons de façon récurrente dans la suite de la présentation. Tout d'abord, nous utiliserons le terme ALSI pour désigner une « association locale de solidarité internationale ». L'abréviation SI désignera donc la « solidarité internationale ». Les ALSI étudiées appartiennent alors à l'ensemble de ces acteurs qui interviennent dans le champ de la SI. L'appellation « solidarité internationale » peut prêter à confusion tant l'usage qui en est fait diffère d'un acteur à un autre. De même, les pratiques ne sont pas uniformes. De ce fait, aujourd'hui, la « solidarité internationale » recouvre, par exemple, plusieurs domaines : politique, économique, social, culturel, religieux. Elle implique des acteurs étatiques (les agences de développement, par exemple l'agence française de développement), organisationnels (les organisations internationales multilatérales telles qu'Unicef[602], Oms[603] ; les fondations d'entreprises, par exemple la fondation Bill-et-Melinda-Gates), et associatifs (les organisations non gouvernementales ou ONG telles que Médecins sans frontières, ou encore Action contre la faim, mais aussi des associations de taille très modeste). Au sein des acteurs associatifs de SI, nous situons donc les ALSI parmi ces associations d'envergure restreinte. Nous ajoutons le qualificatif « petites » ALSI non pas de façon rigoureusement objective, mais afin de les différencier des structures professionnalisées et spécialisées qui évoluent dans le même domaine (notamment les ONG).

Le terme « solidarité internationale » est également indifféremment employé à la place de « humanitaire ». Ainsi, il existe un « humanitaire développement » et un « humanitaire d'urgence ». L'humanitaire développement recouvre l'ensemble des opérations d'aide orientées vers des pays dits du « Sud », tandis que l'humanitaire d'urgence fait référence aux mêmes opérations d'aide, mais dans un contexte, par exemple, de catastrophe naturelle ou de crise politico-militaire. Sans entrer dans des débats aujourd'hui dépassés, retenons

[602] United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance).
[603] Organisation mondiale de la santé.

simplement que les deux types se croisent et s'imbriquent bien plus qu'ils ne s'autarcisent (voir chapitre 3). Bref, le terme « solidarité internationale » est utilisé, dans ce sens, pour désigner à la fois l'humanitaire développement et l'humanitaire d'urgence, avec une priorité accordée à l'une ou l'autre de ces deux branches en fonction des orientations mises en avant par l'organisation. Bien que la plupart des associations traitées ici se sentent davantage proches de la terminologie « association de solidarité internationale » (plus de 51 % d'entre elles), une bonne partie parmi elles se perçoit aussi comme étant des « associations humanitaires développement » (moins de 32 %). Néanmoins, pour certaines d'entre elles (près de 11 %) ces deux termes sont interchangeables. Mais, elles sont très peu à s'identifier à la terminologie « associations urgence et développement » (seulement plus de 6 %), voire aucune à celle de « associations humanitaire urgence » (0 %). Les ALSI de cette enquête interviendraient donc moins dans des opérations d'urgence, mais davantage dans la micro-« coopération au développement ».

Par ailleurs, l'univers du développement, de la coopération et de la solidarité internationale véhicule différentes sortes de notions qui sont loin d'être neutres. Il s'agit par exemple des notions tels que « pays du Nord » et « pays du Sud »[604]. Nous remplaçons ces (pré)notions respectivement par les concepts d'« ici » et « là-bas » qui nous paraissent beaucoup plus convenables[605]. « Ici » désigne le pays de départ ou pays d'origine d'où partent les initiatives ALSI. En l'occurrence, il s'agit de la France[606] (ou des pays occidentaux). « Là-bas » désigne le ou les pays d'accueil des ALSI (généralement, les pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine). Nous considérerons aussi la partie de la population des pays d'accueil avec laquelle les ALSI sont en relation comme étant les parties prenantes (PP ou pp) d'une interaction entre « ici » et « là-bas ». Et donc, l'acronyme PPA (ppa) désignera la ou les parties prenantes du ou des pays d'accueil des ALSI. Ce peut être des PPA associatives, des PPA individuelles, ou PPA cibles directes. Ces dernières peuvent être des familles parrainées, un village, une école, un groupement communautaire de femmes, ou de jeunes. Les associations qui ont participé à l'enquête par questionnaire sont des « participantes »,

[604] « Les expressions ''pays du Sud'' ou '' le Sud '' désignent '' principalement les pays en développement. Il s'agit bien sûr d'une simplification étant donné l'extrême diversité des situations'', le Sud regroupant l'ensemble des pays émergents (ex. Inde, Brésil), des pays de revenus intermédiaires (ex. Maroc) et les pays les moins avancés (au nombre de 48, principalement africains). » (GODIN, J., *op. cit.*, 2013, p. 21).

[605] Mais, cela reste la mise en œuvre d'une représentation, entre le proche et le lointain, chère à Simmel, associée aux ressemblances et différences, notamment par rapport à la notion d'étranger (l'Autre). Le lointain celui que l'on ne connait pas, qui est éloigné de moi géographiquement mais aussi culturellement. Nous y reviendrons dans les analyses (chapitre 6 notamment).

[606] Du point de vue juridique, les ALSI enquêtées relèvent plutôt du droit français.

tandis que les personnes (au sein des associations participantes) qui ont contribué à remplir le questionnaire sont des « répondantes ». Enfin, nous distinguons trois types de bénévoles chez les participantes : les bénévoles actifs, les bénévoles réguliers et les bénévoles temporels. Les bénévoles actifs, ce sont les membres qui contribuent activement à la vie de l'association et assument les principales tâches au quotidien. Les bénévoles réguliers sont les membres qui cotisent régulièrement en réitérant leur adhésion, et/ou en assurant leur engagement de parrains-marraines. Les bénévoles temporels, ce sont les donateurs ponctuels qui sont soit des personnes physiques soit des personnes morales. Parmi les bénévoles actifs, on va distinguer les actifs fondateurs et les simples actifs. Comme nous le verrons plus tard, les actifs fondateurs sont les initiateur.trice.s, ils sont au cœur du dispositif de fonctionnement ALSI, dans la mesure où l'ALSI tend souvent à se personnaliser. Aussi, les fonctions traditionnelles de présidence-secrétaire-trésorier qu'on rencontre souvent dans les associations ne sont pas des catégories opérantes ici, car quelle que soit la fonction affichée, l'initiateur.trice de l'ALSI assure en pratique la plupart des rôles prédéfinis. C'est ce qu'on note dans certains propos recueillis : par exemple, celui d'un simple actif « *Moi, je suis secrétaire, mais il y a un président qui fait beaucoup de secrétariat* », et aussi celui d'une initiatrice « *Au sein de l'association, il n'y a personne qui veut reprendre la présidence. Ils me disent non, c'est toi l'association. Bon, ça me fait plaisir, je pense, c'est mon bébé quoi*». Les bénévoles réguliers et les simples actifs sont les adhérents, ils constituent un véritable enjeu pouvant impacter l'avenir des ALSI. Quant aux donateurs temporels, même si leurs actions sont souvent ponctuelles, ils suscitent aussi de multiples enjeux. Par exemple, il peut y avoir parfois de vives discussions au sein des ALSI quant à savoir s'il faut recourir ou non à certains profils de donateurs temporels de type entreprise ou multinational.

À des fins informatives nous présentons ci-après quelques éléments caractéristiques des ALSI participantes, de même que les profils de ceux et celles qui sont les alsieur.e.s. Des analyses plus approfondies, en relation avec nos hypothèses, seront menées concomitamment avec les données d'entretiens dans les chapitres 5, 6 et 7.

1.1.6.2. Profil des associations participantes

Parmi les quarante-sept (47) associations de notre échantillon, quarante-deux (42) sont encore en activité et, cinq (5) sont en cessation de leurs activités ou sont dissolues depuis moins de cinq ans. Plus de la moitié des associations enquêtées (57,4 %) ont été créées pendant la période 2000 à 2010. Il faudra donc s'interroger sur les raisons de ce pic. Sachant

que l'autre moitié se partage entre celles (19,1 %) qui sont créées avant 2000 et les autres (23,4 %) qui ont été créées après 2010.

Par ailleurs, la majorité des ALSI interrogées[607] (45,5 %) fonctionnent avec une proportion d'adhérents (bénévoles réguliers et actifs) inférieure ou égale à 30. L'autre portion se répartit entre celles (29,5 %) qui ont entre 30 à 60 adhérents et les autres (25 %) qui totalisent plus d'une soixantaine. Les femmes sont majoritaires parmi la population d'adhérents. Elles représentent 61 % des adhérents pour 39 % d'hommes adhérents. Sans surprise, les jeunes de moins de 25 ans sont quasi absents (5,7 %) des adhérents. Nous reviendrons dans l'analyse sur les facteurs pouvant expliquer cette sous-représentation. Il y a certainement des facteurs liés aux modalités de l'enquête elle-même, mais aussi des facteurs propres à la constitution des ALSI. Quels en sont donc les enjeux pour les ALSI ? À l'inverse, les 50 à 70 ans sont surreprésentés. Ils sont un peu plus de la moitié (53,08 %) des adhérents. On ne peut pas négliger non plus que presque un tiers (27,6 %) des adhérents ont entre 25 et 49 ans. Cette catégorie constitue-t-elle un potentiel d'adhérents, que les ALSI vont pouvoir solliciter, afin de répondre à ce grand enjeu qui est celui des actifs ?

En effet, la grande majorité (74,5 %) des ALSI fonctionnent avec moins de 10 actifs. Mais, la plupart comptent réellement moins de 5 personnes actives. Pareillement aux adhérents, les femmes (près de 64 %) et les personnes de 50 à 70 ans (près de 63 %) sont les plus représentées parmi la population des bénévoles actifs. On pourrait donc déjà affirmer l'hypothèse d'initiatives féminines plutôt que masculines. Cependant, l'hypothèse d'actifs retraités ou préretraités est beaucoup plus à nuancer dans les analyses.

Les catégories socioprofessionnelles (CSP) des bénévoles actifs se présentent comme suit[608] :

CSP agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise = 1.67 %

CSP cadre et professions intellectuelles supérieures = 20.67 %

CSP profession intermédiaire = 22.90 %

CSP employé = 5.02 %

CSP ouvrier = 1.11 %

[607] Sur les 44 qui ont effectivement répondu, car trois (3) associations parmi les 47 participantes n'ont pas souhaité fournir des informations sur ce sujet.
[608] Sur un échantillon de 41 ALSI, toute chose égale par ailleurs.

CSP retraité = 48.60 %

Graphique 3 : Répartition des actifs selon les catégories socioprofessionnelles

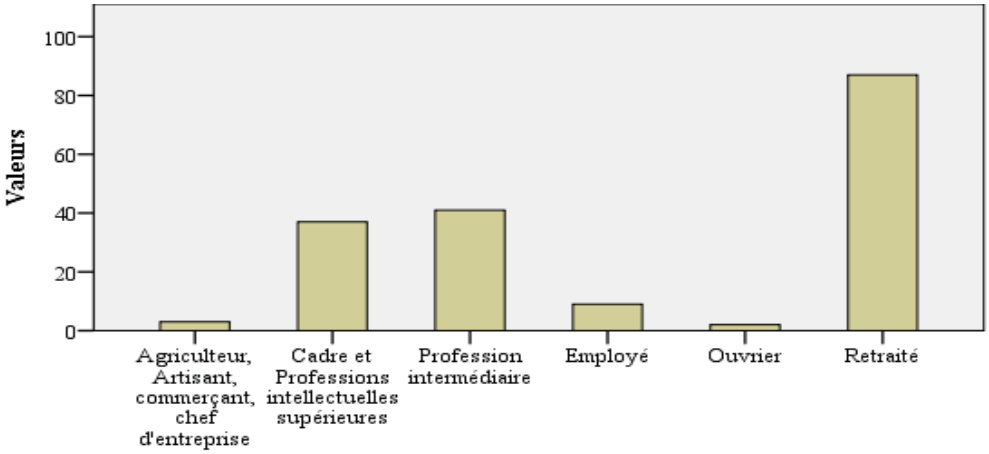

Répartition des actifs selon les catégories socioprofessionnelles (sur un maximum de 5 membres actifs)

Ainsi, on remarque que presque la moitié des personnes actives au sein des ALSI sont retraitées, tandis que l'autre moitié se partage entre les professions intermédiaires et celles de cadre et professions intellectuelles supérieures. Les employés, les indépendants et ouvriers sont donc sous-représentés.

Ci-après, le niveau de scolarité atteint par les actifs[609] :

Niveau secondaire, CAP, BEPC = 3.35 %

Niveau baccalauréat = 3.35 %

Niveau doctorat, Bac+7, Bac +8 = 8.72 %

Niveau master, Bac+4, Bac+5 = 33.55 %

Niveau licence, Bac+2, Bac+3 = 51 %

[609] Sur un échantillon de 35 ALSI, toute chose égale par ailleurs.

Graphique 4: Répartition des actifs selon le niveau de scolarité

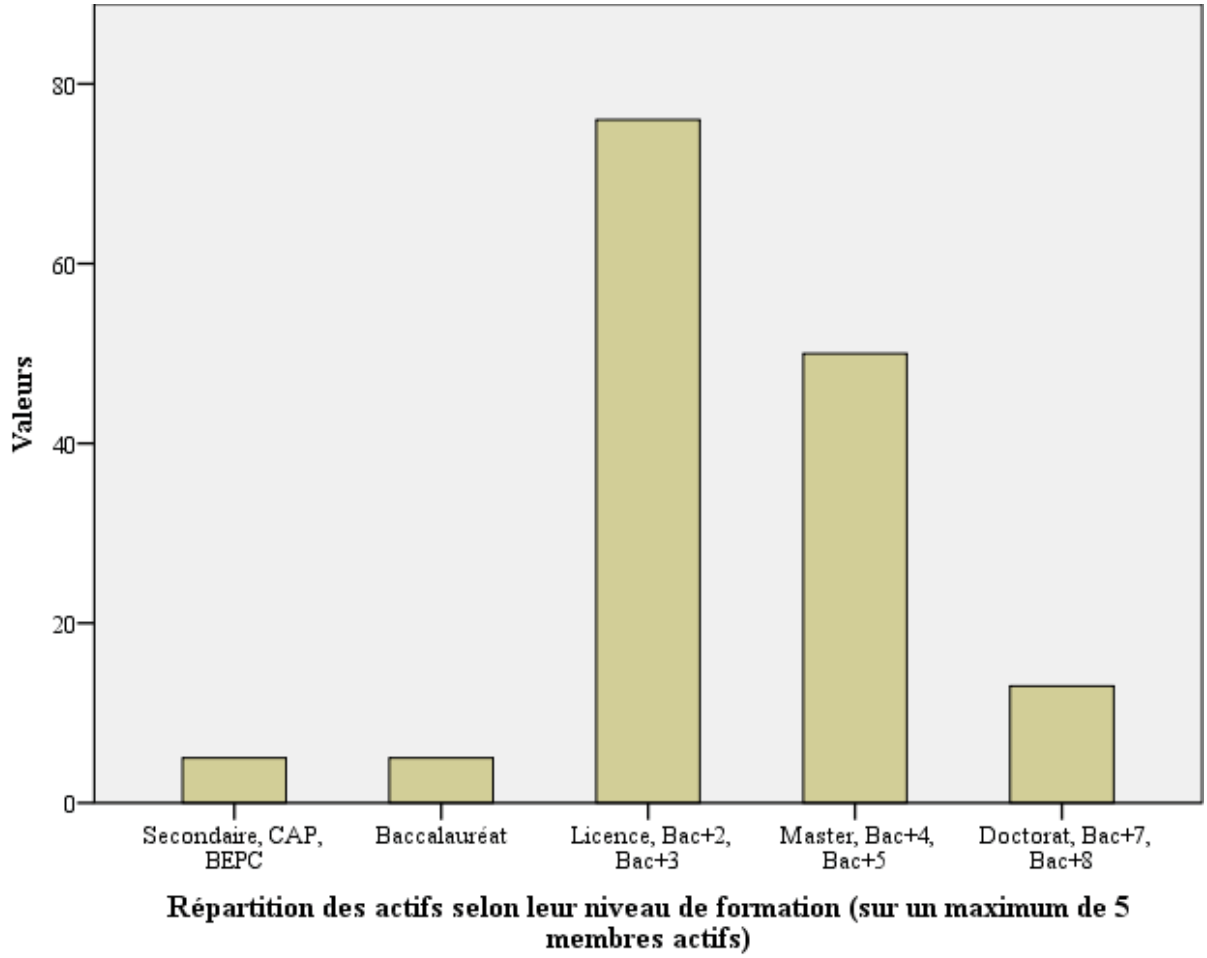

Comme on peut le constater, les diplômés sont surreprésentés dans notre échantillon. À l'inverse, les moins diplômés sont sous-représentés. Est-ce une spécificité ALSI ? Nous discutons de ce point précisément au niveau du chapitre 5, à la section 5.4. Les pratiques ALSI de la professionnalisation.

1.1.6.3. Profil des personnes répondantes

Une des faiblesses de notre échantillon est qu'il reflète principalement le point de vue des bénévoles actifs (voire, dans certains cas, celui des actifs fondateurs). Toutefois, il fallait s'y attendre parce que le questionnaire tel qu'il a été conçu s'adressait aux responsables d'ALSI plutôt qu'aux donateurs ou cotisants. Nous supposions que ces derniers (notamment les bénévoles réguliers) auraient été associés d'une manière ou d'une autre à certaines étapes des réponses. Étant donné que le questionnaire a été autoadministré, le seul moyen dont nous disposions était d'introduire au niveau du dernier axe une rubrique pour renseigner le nombre et le profil des personnes répondantes. Le Tableau 4 indique la répartition des répondantes en fonction du genre.

Tableau 4 : Caractéristiques des répondantes

N = observation	**Valide**	47	45	45
	Manquant	0	2	2
		Nombre de répondants	**Nombre de répondantes femmes**	**Nombre de répondants hommes**
Somme		85	56	27

Au total, quatre-vingt-cinq (85) personnes[610] au moins ont pris part aux réponses données par les associations. En moyenne, il y a eu environ deux personnes répondantes par questionnaire. Les personnes répondantes sont plus des femmes (56) que des hommes (27). Deux associations n'ont pas fourni des informations sur la question. Le maximum de personnes répondantes pour un questionnaire est cinq (5).

1.1.6.4. Le traitement statistique des données de l'enquête sociographique

Les données recueillies ont été saisies dans le logiciel SPSS[611] version 24. C'est un logiciel très complet qui offre la possibilité de réaliser la totalité des analyses statistiques habituelles en sciences humaines et sociales, d'organiser et de présenter les résultats obtenus dans des tableaux et des graphiques tout à fait convenables. Il existe d'autres logiciels tels que Sphinx, S-Plus, Stata, R ou SAS qui permettent d'atteindre les mêmes buts, c'est-à-dire faire des analyses statistiques (descriptives, inférentielles et de modélisations). Mais, SPSS a été privilégié pour sa flexibilité et sa convivialité[612].

Finalement, les données brutes telles qu'elles se présentent dans la base de données logicielle ont été nettoyées, recodées, transformées, voire corrigées ou encore ont fait l'objet d'imputations avant d'être analysées.

1.2. Les entretiens d'enquête

L'enquête qualitative a permis de dégager un portrait de « l'expérience des petites associations de faire de la solidarité internationale ». L'objectif général est de vérifier notre

[610] Ce sont notamment les responsables d'ALSI, répartis selon la fonction de président, secrétaire, trésorier ou coordonnateur au sein de l'association.
[611] Statistical Package for Social Sciences (SPSS).
[612] C'est le plus facile à utiliser. Sa première version a été mise en vente en 1968 (SPPS 1), la dernière est celui de 2017 qui est SPSS 25. C'est donc un programme qui a beaucoup évolué.

hypothèse compréhensive afin de caractériser les manifestations de la solidarité propres aux ALSI. L'enquête a connu trois phases successives, mais complémentaires : Les entretiens à caractère exploratoire et les deux étapes d'entretiens approfondis.

1.2.1. Les entretiens exploratoires

Cette thèse est le fruit d'une réflexion entamée depuis le début de notre entrée en Master recherche. Aussi, plusieurs entretiens semi-directifs et des observations menés auprès des ALSI étudiées ont commencé depuis 2014.

Les premiers entretiens ont été réalisés à des fins exploratoires[613] parce que nous possédions peu d'informations sur la thématique des expériences ordinaires de solidarité internationale. À ce titre, ils ne pourront pas être intégrés aux résultats obtenus. Néanmoins, en permettant une plus grande liberté dans l'expression du discours des acteurs, ces entretiens ont facilité l'accès à des informations insoupçonnées en nous permettant d'aborder notre sujet de recherche de manière élargie en y intégrant de nouveaux aspects. Ces entretiens exploratoires, au nombre de six (6), menés auprès de deux (2) associations avaient d'abord pour but de nous permettre de prendre connaissance du terrain, d'obtenir de nouvelles informations (outre les informations exploratoires récoltées dans la revue de littérature) sur le phénomène. Ils avaient donc une dimension beaucoup plus prospective et ont aidé à l'élaboration de guides d'entretien approfondis.

1.2.2. Les entretiens approfondis

Organisée en deux phases, l'enquête approfondie, contrairement à l'enquête exploratoire (non directive), « vise à répondre à la problématique générale et aux hypothèses[614] » institutionnelle et compréhensive de la recherche.

Une première série d'interviews, en 2015[615], a permis de réaliser, avec sept (7) ALSI, onze (11) entretiens semi-directifs. L'enquête avait pour but de mettre en évidence les facteurs qui influencent la mise en place des petites associations de solidarité internationale. L'objectif était d'identifier les dispositifs (internes et externes) dans lesquels s'inscrit l'action des ALSI. Cette phase a en outre contribué à la construction du questionnaire

[613] C'était dans le cadre de notre première année de master Sociologie à l'université de Metz (actuelle Université Lorraine). Les entretiens ont été effectués dans les départements de Meurthe-et-Moselle et de Moselle.
[614] CARDON, P. et DESANTI, R., *L'enquête qualitative en sociologie*, Rueil-Malmaison, Éditions ASH, 2007, p. 58, (« ASH étudiants »).
[615] À la fin de notre deuxième année de master à l'université Paul-Valéry Montpellier 3.

sociographique. La structure du guide d'entretien, ainsi que les axes thématiques peuvent être consultés en Annexe 6.

La deuxième phase des entretiens, menée, tout juste après la passation du questionnaire d'enquête, durant notre deuxième année de recherche doctorale avait pour objectif principal d'approfondir certains axes du questionnaire sociographique. Cette deuxième série d'interviews concernait spécialement les associations qui avaient déjà participé à l'enquête sociographique et qui étaient favorables à une interview en face à face. Dix (10) interviews ont été ainsi effectuées avec dix (10) ALSI. Elles visaient à comprendre les enjeux de (ré)appropriation de la question de solidarité internationale au niveau des ALSI rencontrées. De ce fait, les thématiques abordées lors des échanges semi-dirigés, avec les principaux.ales initiateur.trice.s des ALSI, se focalisent davantage sur leur vécu, leurs expériences, leurs motivations, ainsi que celles des personnes qui les soutiennent. Cela, afin d'observer leur rapport à la solidarité ainsi mise en pratique quotidiennement en interaction avec les PPA. Le guide d'entretien de cette deuxième série est consultable en Annexe 7. Le Tableau 5 présente la liste des associations rencontrées en France en fonction de la date d'interview.

Tableau 5: Liste des associations interviewées en France en fonction de la date d'interview

Association	Nombre d'interviews	Année	Total interviews	Total associations	Observation
Epab	4	**2014**	6	2	Entretiens exploratoires non pris en compte dans l'analyse
Fadama	2				
Arbre à cauris	3	**2015**	11	7	Entretiens approfondis pris en compte dans l'analyse
Maminou	1 (4 membres présents)				
Mata zankaï	2				
Soutient à l'ONG Tanafout	1				

Bô lâ	1				
Objectif solidarité	2				
Terres partagées	1 (5 membres présents)				
Croissance pour l'Afrique	1				
Envie France Centrafrique	1				
Un Espoir pour Ladji[616]	1				
Kafo'saze	1				
La Goutte d'eau	1				
Formad environnement	1 (3 membres présents)	**2017**	10	10	
Koteba	1				
Maïa	1				
Ansongo	1				
Couleurs du monde	1 (2 membres présents)				

1.2.3. Conditions de réalisation des entretiens

Au total, autres que les six entrevues exploratoires, nous avons réalisé vingt-et-un (21) entretiens avec dix-sept (17) associations en France, situées dans les départements du Gard et de l'Hérault. Les entretiens totalisent 1291 minutes, soit une durée moyenne d'un peu plus d'une heure par entretien. La transcription des données a été effectuée à l'aide du logiciel Word version 2016.

Les entretiens n'ont pas été tous individuels. Certains se sont déroulés en présence de plusieurs des représentants de l'association, sans que toutefois cette situation s'apparente à

[616] L'entretien avec « Un espoir pour Ladji » a lieu plus tard en février 2018.

un focus groupe. Mais, cela permettait de contrôler les informations délivrées par les uns et les autres et d'avoir simultanément différents regards par rapport à l'expérience communiquée. Il y avait aussi une troisième situation où les entretiens étaient individuels, mais avec la présence d'un autre membre de l'association. Dans ces cas -là, nous avons veillé à ce que l'autre membre n'intervienne pas directement dans le déroulement de l'entretien. Chacun était soumis séparément à l'exercice de l'entrevue et répondait individuellement aux items.

Concernant le choix du cadre spatio-temporel, dans notre cas le choix du mode d'entretien est généralement laissé à l'appréciation de l'enquêté. Ce dernier définit le lieu et nous nous mettons d'accord sur l'heure convenable (fin de journée ou matinée). Nous avons dans l'ensemble réalisé les entretiens aux domiciles des répondants. Toutefois, nous avons effectué deux entretiens dans des café-restaurants et deux autres entretiens téléphoniques.

Enfin, comme nous l'avions déjà souligné dans le cadre du questionnaire, l'une des faiblesses de notre échantillon d'enquête est que ce dernier reflète bien plus la position des membres très actifs ou qui sont à l'origine de l'ALSI. En même temps, vue l'hypothèse de structures souvent personnalisées, cela se justifie. Les bénévoles réguliers et temporels (adhérents cotisants, parrains, marraines, donateurs) sont alors peu représentés dans l'étude[617].

1.2.4. Le modèle d'analyse des entretiens

D'une manière générale, l'analyse qualitative est un exercice de découverte et de construction de sens[618] sur la base de corpus d'entretiens, d'observations axés sur des expériences des phénomènes. Sa validité n'est pas dans la quantification des phénomènes analysés (même si elle n'exclut pas de telles pratiques), mais dans la rigueur de la méthode utilisée pour les mettre à jour. Concrètement, il nous revient ici de préciser cette méthode, de décrire exactement le modèle de l'analyse. Nous avons suivi une démarche en trois étapes : la définition des rubriques, l'« examen phénoménologique » et l'analyse thématique. L'objectif de cette démarche était de découvrir les façons dont les alsieur.e.s font

[617] Les bénévoles actifs et très actifs sont souvent à l'origine de l'ALSI, ils se rendent régulièrement dans les pays d'accueil, ils constituent les membres du bureau au sens juridique et animent la vie de l'association. Les bénévoles réguliers ou cotisants accompagnent l'action, ils sont souvent recrutés parmi le cercle proche et très proche des actifs, ils peuvent se rendent quelquefois dans les pays d'accueil et participent à l'organisation d'évènements.

[618] Le sens doit être perçu ici comme « l'expérience humaine (réelle ou imaginée) » mise en « mot ou ensemble de mots qui en permet la compréhension » (MUCCHIELLI, A. et PAILLÉ, P., *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 4e édition, Paris, Armand Colin, 2016, p. 63, (« Collection U »)).

communiquer leur expérience de SI et élaborent des représentations (interprétations), en les ancrant dans des dispositifs d'action personnels, relationnels, professionnels, collectifs, institutionnels, etc. Cela nous permet de les situer par rapport aux dispositifs collectifs de représentations et de pratiques des « acteurs institués[619] » de l'aide, mais aussi de faire connaître leur rapport aux valeurs véhiculées dans ce champ.

1.2.4.1. Les rubriques

Une fois tous les entretiens retranscrits, notre objectif était de procéder à une première « lecture flottante[620] » afin de nous approprier le corpus. Aussi, cette lecture superficielle de l'ensemble des entretiens nous a permis de nous donner une première idée, de premières pistes d'analyse et de choisir le mode de découpage par rubriques[621]. Les rubriques, ainsi définies, sont organisées en rubriques principales et en sous-rubriques. Le corpus de texte a été classifié à l'aide des rubriques ainsi créées et en indiquant, pour chaque partie du texte, à quelle rubrique celle-ci correspond. Pour cela, nous avons fait usage à la fois d'un logiciel générique, en l'occurrence Word (version 2016), avec un mode d'inscription des rubriques dans les marges, et aussi d'un logiciel spécialisé, à savoir le logiciel N'vivo 12 (voir : Encadré 4). Précisons d'ailleurs que ce logiciel a été utilisé, non seulement, à cette étape de la définition des rubriques, mais également pour les étapes ultérieures de l' « examen phénoménologique[622] », ainsi que celle de la thématisation.

Encadré 4: Logiciel de traitement des données d'entretiens N'vivo

Les raisons en sept points du choix du logiciel N'vivo

N'vivo permet de :

1. Prendre en charge les méthodes de recherche mixte qualitative (principalement), mais aussi quantitative (notamment les données sociodémographiques ou les réponses ouvertes).

2. Organiser, regrouper, annoter, surligner, trier, analyser, exploiter les données du corpus. Par exemple, regrouper les réponses à la même question posée à plusieurs individus, ou organiser en dossiers/sous-dossiers et classer les données en fonction des variables. Ou encore, analyser les données par la création de « l'arbre de codage » et des « nœuds », c'est-à-dire des codes auxquels des « bouts » de textes, de sons, d'images vont être associés.

[619] Expressions empruntées à De Bruyn (2013) et Pirotte et Godin (2013).
[620] BARBILLON, E. et Le ROY, J., *op. cit.,* 2012, p. 48.
[621] Les rubriques indiquées ne sont pas des catégories ni des thèmes, mais peuvent parfois s'y confondre. « [...] Contrairement au thème, une rubrique se situe toujours à un niveau relativement abstrait par rapport au contenu analysé. [...] La rubrique n'est, en somme, pas tant un outil d'analyse que de classification. Car elle établit un rapport de classement avec l'extrait et non un rapport de dénomination. » (MUCCHIELLI, A. et PAILLÉ, P., op. cit., 2016, p. 247 et 249).
[622] Voir la prochaine sous-section 1.2.4.2. L'examen phénoménologique.

3. Faciliter le traitement des données tout en laissant le chercheur libre de choisir les catégories, thèmes ou rubriques, de les construire lui-même. Il n'y a aucune contrainte, mais il nous amène à nous poser de bonnes questions, du coup on agit avec méthode.

4. Opérer des regroupements par thèmes. Les thèmes peuvent être stockés dans des « nœuds » (c'est-à-dire, des rubriques ou catégories). Grâce à cette opération, on peut lier au « nœud » toutes les parties de l'ensemble du corpus correspondantes. À partir de là on peut rechercher toutes les opinions convergentes ou divergentes, soulever des problèmes et générer de nouvelles idées. De ce fait, cela permet d'avoir une idée de ce que disent les participants par rapport à un thème donné. Autrement dit, ça permet d'avoir un aperçu général des opinions sur un thème, une rubrique, une catégorie.

5. Effectuer une analyse sommaire lorsque l'on dispose de beaucoup de données à traiter. Par exemple, il permet d'avoir un aperçu du vocabulaire et des concepts employés par rapport à un thème donné ou par rapport à l'ensemble des données de l'entretien.

6. Illustrer les résultats, c'est-à-dire effectuer un retour au texte et contexte d'encodage.

7. Enfin, garder les traces de ce qu'on fait habituellement à la main et surtout de gérer efficacement un nombre élevé d'entretiens. Par exemple, c'est plus facile de traiter 50 entretiens avec N'vivo que de traiter 10 à la main.

En conclusion, il s'agit d'un logiciel bien adapté à l'organisation et à l'analyse systématique de données d'entretien. Bien sûr, la thématisation et la catégorisation requièrent une bonne dose d'intuition et de créativité de la part du chercheur.

La définition des rubriques, mise en Tableau 6, s'est faite de façon mixte, en croisant les rubriques inductives (qui émergent de la lecture brute et superficielle) et les rubriques déductives (qui ressortent des guides d'entretien).

Tableau 6 : Définition des rubriques

L'expérience ALSI de faire de la solidarité internationale
A. Genèse ou contexte de mise en route de l'initiative
A.1. Facteurs ou circonstances conduisant à la création d'une ALSI **A.2.** Facteurs ou circonstances conduisant à l'adhésion à une ALSI
B. Ressources
B.1. Différentes sources mobilisées **B.2.** Différents modes de financement
C. Engagement et motivations
C.1. Types de membres et types d'engagement **C.2.** Types de membres et types de motivations

D. Utilité et légitimité
D.1. Perception/question de la pertinence des activités menées dans le pays d'accueil **D.2.** Réflexion sur le bien-fondé de l'action **D.3.** Sens donné à la « mission »
E. Expérience vécue du rapport avec les parties prenantes dans le pays d'accueil
E.1. Commentaire sur l'expérience de la relation avec les parties prenantes : expériences vécues négativement et expériences vécues positivement **E.2.** Perception et analyse de l'expérience vécue du rapport avec les parties prenantes : retour du don ou don en retour ? **E.3.** Perception et sens de la relation avec les parties prenantes : partenariat ou assistanat ?
F. Imaginaire
F.1. Imaginaire ALSI de la solidarité **F.2.** Imaginaire ALSI du développement ou de la pauvreté
G. Cadre général de l'expérience ALSI
G.1. Rapport entre ALSI (Réseau ?) **G.2.** Rapport entre ALSI et autres structures de type « ONG[623] » institutionnalisées : spécificités ALSI **G.3.** Rapport entre ALSI et populations locales des communes d'origine : gérer les critiques d'une initiative (d'un engagement) pour l'« ailleurs », alors qu'il y a des problèmes « ici » à régler **G.4.** Rapport entre ALSI et autorités communales et départementales d'origine
H. Comment voit-on l'avenir ?
H.1. Changement d'échelle **H.2.** Enjeux de la pérennisation **H.3.** Attentes

La création des rubriques (éventuellement, la génération de quelques catégories) a pour objectif, non seulement de permettre un premier classement des informations livrées par le corpus, mais aussi la création de fiches synthétiques des associations et personnes interviewées. Autrement dit, sur cette première base, nous avons constitué un « talon

[623] Organisations non gouvernementales.

sociologique[624] », ou « tableau récapitulatif ». Celui-ci reprend les principales caractéristiques sociales des enquêtés (associations et personnes rencontrées), auxquelles nous avons ajouté des indicateurs, des « thèmes » ou des « énoncés » qui nous semblent pertinents pour rendre compte de notre population d'enquête.

Présenté sous la forme de deux tableaux synthétiques (Tableau 7 et Tableau 8), ce « talon » nous permettra, tout d'abord, d'identifier immédiatement les caractéristiques des personnes interrogées. Ensuite, il nous permettra d'avoir une vision d'ensemble des associations interviewées, premier pas vers une typologie à réaliser par l'analyse thématique des entretiens.

Tableau 7 : Caractéristiques sociodémographiques des personnes répondantes (parmi les ALSI interviewées)

Répondantes	Genre	Âge	Fonction	Profession
1	F	43 ans	Trésorière	Enseignante
2	F	52 ans	Bénévole régulière	Responsable administrative et financière
3	F	55 ans	Présidente	Infirmière (coordinatrice réseau de santé)
4	M	55 ans	Président	Fonctionnaire
5	F	56 ans	Présidente	Assistance administrative (service médico-social)
6	F	59 ans	Secrétaire (responsable scolaire)	Éducatrice (jeunes enfants)
7	F	61 ans	Secrétaire	Infirmière puéricultrice
8	F	62 ans	Présidente	Gestionnaire (EAJ Handicap psychique)
9	F	64 ans	Présidente	Conseillère en herboristerie / phytothérapie
10	F	66 ans	Secrétaire	Retraitée (Infirmière)
11	F	67 ans	Secrétaire	Retraitée (Institutrice)

[624] CARDON, P. et DESANTI, R., *op. cit.,* 2007, p. 66.

12	M	68 ans	Trésorier	Médecin
13	F	69 ans	Bénévole régulière (marraine)	Cadre socio-éducatif (Foyer Enfance)
14	F	70 ans	Présidente	Psychologue
15	M	70 ans	Président	Retraité (Comptable)
16	M	70 ans	Président	Retraité (chercheur)
17	F	71 ans	Présidente	Retraitée (Assistante sociale)
18	F	71 ans	Vice-présidente	Retraitée
19	F	71 ans	Trésorière	Retraitée (comptable)
20	M	71 ans	Président	Retraité (SNCF)
21	F	72 ans	Bénévole régulière	Retraitée (Institutrice)
22	F	72 ans	Trésorière	Retraitée
23	M	72 ans	Vice-président	Retraité (SNCF)
24	M	72 ans	Trésorier	Retraité (Statisticien démographe)
25	F	73 ans	Secrétaire	Retraitée
26	F	74 ans	Présidente	Retraitée (Institutrice)
27	F	74 ans	Présidente d'honneur	Retraitée
28	M	74 ans	Président	Retraité (cadre supérieur SNCF), conseillé municipal
29	F	75 ans	Bénévole régulière	Retraitée
30	M	75 ans	Trésorier	Retraité (Ingénieur en hydraulique)
31	M	75 ans	Président	Retraité

Note : F = Féminin ; M = Masculin

Au total, trente-et-une (31) personnes ont été interviewées, dont vingt-et-une (21) femmes et dix (10) hommes. Cet écart de genre reflète finalement les caractéristiques de notre échantillon de base : les femmes sont sur-représentées, aussi bien parmi les adhérents que chez les membres actifs. Il y a également une proportion importante de personnes à la retraite parmi les personnes enquêtées. Cela expliquerait une moyenne des âges élevée : 67 ans.

Ci-après un aperçu du profil des associations approchées dans le cadre des entretiens d'enquêtes. Nous avons fait le choix de reproduire ici une liste limitée, à laquelle nous ajoutons quelques commentaires analytiques. Le profil complet et détaillé des dix-sept (17) ALSI interviewées peut être consulté dans Annexe 8.

Tableau 8: Profil sociologique des ALSI interviewées

	Profil des ALSI participantes (P)
	P1
Siège	Hérault
Année de Création	2005
Pays d'accueil	Bénin ; Burkina Faso
But	Partir des besoins exprimés par les parties prenantes, ou identifiés par l'ALSI et partagés par les PPA[625]. Estime ne pas avoir la vocation d'intervenir sur place. La pérennité du financement dépend des relations de confiance établies au fil du « partenariat », sinon cela conduit immédiatement à la rupture.
Imaginaire solidarité	La solidarité se doit d'être locale (critique les élites locales qui manquent en ce sens de solidarité envers les couches les plus pauvres) ; contre la victimisation (bénévole actif) ; pour la victimisation (bénévole régulier) : la solidarité est une dette vis-à-vis des populations d'Afrique, ''on ne les mérite pas ces reconnaissances qu'ils nous donnent''.
	P2
Siège	Hérault
Année de Création	2001
Pays d'accueil	Burkina Faso
But	Partir des demandes exprimées (par les groupements ou associations) et qui coïncident avec quelques compétences internes dont disposent

[625] Parties prenantes du pays d'accueil de l'initiative ALSI.

	les membres. Il y a une quote-part qui est demandée aux populations locales.
Imaginaire solidarité	C'est le partage, l'échange réciproque, par exemple, capacités technique et financière des ALSI contre connaissance de l'environnement, des traditions locales, reconnexion à quelque chose qu'on aurait perdu en Europe (prendre le temps, l'humilité, etc.). La philosophie c'est que ''on ne vient pas pour sauver le Burkina, on n'a rien à sauver''.
	P3
Siège	Gard
Année de Création	2005
Pays d'accueil	Togo
But	Pas d'aides aux institutions, ni aux collectivités, ni aux groupes. Soutien sur demande de l'association sur place là-bas après une évaluation interne entre les membres du bureau. Toutes les demandes ne sont pas systématiquement satisfaites.
Imaginaire solidarité	C'est une action humanitaire dans le but de défendre la vie et défendre la dignité humaine. C'est aimé et respecté l'autre, c'est échangé avec l'autre pour s'enrichir soi-même. C'est ''une façon de reconnaître l'autre, d'être en communion et de partager''. C'est ''un pont sur lequel on peut circuler, donner et recevoir dans les deux sens''. Il ne s'agit pas d'une simple charité, mais un échange de don matériel (financier) contre une espèce de don immatériel (qui d'ailleurs étonne même les PPA).
	P4
Siège	Gard
Année de création	1998
Pays d'accueil	Viêtnam
But	Parrainages des enfants en famille (40 enfants) ou en structure d'accueil (17 enfants) ; aides directes à des familles ou prêts à taux zéro.
Imaginaire solidarité	Créer et tisser des liens avec les gens là-bas et ne pas seulement donner de l'argent ou fournir du matériel. Aller sur place voir, faire des choses avec les gens « là-bas ». Ne pas servir seulement de tirelires. Faire beaucoup, mais avec peu.

D'une manière générale, la « solidarité » est perçue comme une action de réciprocité. La valeur du lien créé est essentielle, le sens des relations également. Aussi, certains termes sont

récurrents dans les discours des alsieur.e.s : les valeurs de l'échange et du partage, de l'enrichissement (au sens éthique ou moral) et la reconnaissance, l'amitié, la fraternité, la confiance, le respect. Mais ces valeurs sont-elles perçues ou promues de la même manière du côté des PPA ? L'action alsieure peut être aussi perçue comme un instrument politique. Dans ce sens, elle est vécue comme une justice sociale. Elle ne peut donc pas être assimilée à la charité ou l'assistanat, mais perçue comme une assistance, un juste retour.

1.2.4.2. L'examen phénoménologique

Comme l'ont fait observer Paillé et Mucchielli, « toute recherche qualitative qui souhaite profiter d'un bon ancrage empirique devrait comprendre un examen phénoménologique initial des données d'entretien. [...] Bien avant toute technique ou méthode, l'attitude face aux données est ce qu'il y a de plus fondamental, c'est-à-dire la disposition de l'esprit, la disponibilité à l'autre.[626] »

Un examen phénoménologique consiste à laisser l'autre parler à travers soi et non parler pour l'autre. Il s'agit d'une écoute initiale pour apprendre, avant l'appropriation des témoignages. C'est donner la parole avant de la prendre soi-même, accorder de la valeur à l'expérience du sujet, accéder à la connaissance grâce à l'empathie. Faire preuve d'empathie, c'est faire montre de compréhension intellectuelle du vécu de l'autre, c'est différent de la sympathie qui est une identification quasi émotionnelle. C'est s'immerger dans le monde subjectif d'autrui, participer à son expérience, afin de cerner la logique du témoignage de l'interviewé et se laisser surprendre par la réalité en face. Le sujet analyseur se met en quelque sorte entre parenthèses, « le regard tout entier tourné vers les expériences rapportées. Une valeur de vérité leur est momentanément accordée.[627] » Cette démarche est purement méthodologique et non pas philosophique. Elle représente un premier moment de la méthode qualitative utilisée dans ce cadre[628]. Le but c'est de nous laisser surprendre par le témoignage des alsieur.e.s, de découvrir ainsi des aspects inconnus : « La compréhension véritable ne peut advenir autrement.[629] »

---

[626] PAILLÉ, P. et MUCCHIELLI, A., *op. cit.,* 2016, p. 143. La démarche qualitative utilisée ici s'inspire largement de cet ouvrage.
[627] *Ibid.,* p. 147.
[628] « L'examen phénoménologique des données peut constituer, que cela soit formellement prévu ou non, un premier moment de toutes les techniques ou méthodes. [....] Si on le souhaite, ce moment peut se prolonger dans une analyse phénoménologique de bout en bout. » (*Ibid.,* p. 144).
[629] *Ibid.,* p. 147.

L'un des résultats opérationnels de cet examen est d'aider d'abord à la réalisation des synthèses biographiques descriptives de l'expérience des ALSI interviewées[630] ; ensuite, il aide à préparer le travail de la thématisation. Ce moment de l'examen empirique des données d'entretien comprend en lui-même trois phases : lectures, annotation et reconstitution.

Dans un souci de retour aux expériences et aux événements, nous avons effectué deux lectures attentives du corpus (en lien avec notre problématique). Nous avons veillé, à cette étape, à mettre l'accent sur l'essentiel livré par le texte et non sur la compréhension approfondie et contextualisée. Après l'étape des lectures, la deuxième étape a consisté à produire des « énoncés phénoménologiques[631] », c'est-à-dire des « phrases allant à l'essentiel par rapport à la portion de corpus abordée.[632] » Le but est de cerner peu à peu l'essence de ce qui se présente. Ces énoncés ont été inscrits en marge des transcriptions (dans Word), et aussi directement dans le logiciel N'vivo en correspondance avec la partie du texte traitée. Ils reflètent, dans une certaine mesure, le témoignage explicite des personnes répondantes ou alors, ont fait l'objet d'une reformulation fidèle. Enfin, en reprenant la narration des témoignages, le « récit phénoménologique » ou « la synthèse finale va puiser inégalement aux divers énoncés.[633] » L'objectif est de produire un texte harmonieux, plus proche de l'expression orale que de la pensée écrite. Le texte produit est donc plutôt de type narratif, et non pas explicatif. Il expose un cas et reste le plus fidèlement possible associé au vocabulaire des personnes interviewées en suivant leur ligne chronologique ou argumentative. Nous avons choisi de construire le récit à la première personne du singulier ou du pluriel[634]. Nous reproduisons dans l'Encadré 5 un cas de récit phénoménologique[635].

[630] C'est-à-dire, aider à la réalisation de fiches synthèses des entretiens.
[631] « La production des énoncés phénoménologiques représente en fait un premier niveau d'analyse et l'on peut ensuite y référer sans devoir relire nécessairement le corpus correspondant. » (*Ibid.* p. 152).
[632] *Ibid.,* p. 150.
[633] Selon Paillé et Mucchielli, un récit phénoménologique représente « en soi un résultat de recherche dans la mesure où il donne à voir dans son intégrité une portion d'expérience. » (*Ibid.,* p. 152-153).
[634] « Ce procédé a deux avantages : sur le plan de l'écriture, il favorise l'expression de la pensée authentique du sujet, puisque la forme retenue n'est pas impersonnelle, et sur le plan de la communication des résultats, il stimule chez la lecture un plus grand niveau d'empathie et rappelle que ce dont traite la recherche implique de vraies personnes. » (*Ibidem*.).
[635] D'autres exemples de fiches phénoménologiques sont proposés dans Annexe 9.

Encadré 5 : Exposé d'un cas de récit phénoménologie de l'expérience d'une ALSI

« Récit phénoménologique » d'une expérience ALSI

J'ai fondé l'association avec mon mari il y a dix-huit ans. À l'époque, je venais juste d'être titularisée en tant que jeune prof au lycée. J'avais un contact pour faire une correspondance entre mes élèves et ceux d'une commune située dans le nord-est du Mali. Par la suite, on a décidé vraiment de mettre en place l'association après un premier voyage touristique au Mali où j'ai pu rencontrer des partenaires locaux.

Au départ, c'étaient des proches et des amis qui se sont investis. Par la suite, on a eu d'autres modes de recrutement d'adhérents par la participation à des manifestations sur la commune. Nous avons mené plusieurs projets dont le premier a été donc celui des correspondances. Mais, ce dernier n'a pas beaucoup prospéré. Le but était de faire découvrir réciproquement aux élèves comment ça se passe ailleurs. On a aussi accompagné très modestement l'équipement en livres de la bibliothèque de ce lycée malien dont les rayons étaient complètement vides. Le travail a consisté en la collecte et l'achat de bouquins respectivement ici et là-bas. Notre apport a permis de relancer la dotation de l'État (malien) et a suscité d'autres contributions. J'ai trouvé ce projet des livres intéressant parce que tout d'abord, ça me touche personnellement en tant que prof de français. Ensuite, il y a eu un vrai échange par rapport aux livres. Moi, ça m'a beaucoup apporté culturellement. J'ai découvert beaucoup d'auteurs africains. Enfin, c'est intéressant qu'en termes de développement qu'on se décale un peu des besoins alimentaires, et qu'on soit plus dans quelque chose qui est liée à la culture, à la connaissance. Malheureusement, entre 2012 et 2013, la bibliothèque a été détruite par les djihadistes.

On s'est efforcé durant tout le temps de partir le plus possible de leurs besoins. Par exemple, concernant cette bibliothèque, ce sont eux qui nous ont fourni la liste des livres. Sur d'autres réalisations, on a proposé des choses, mais en essayant soit de centrer dans des choses qui avaient fonctionné dans d'autres villages, soit de proposer quelque chose, mais qui leur donnait quand même beaucoup de liberté. Le principe du microcrédit aux femmes repose sur le fait que c'est elles-mêmes qui décidaient ce qu'elles allaient faire de leur fond.

Les difficultés portent notamment sur la manière de communiquer. Par exemple, il y avait un problème de communication entre les personnes qui géraient les moulins, et cela affectait manifestement le bon fonctionnement du projet. Ils ont attendu longtemps avant de nous le dire. On avait aussi à faire avec une manière de penser. Dans la mesure où on vivait en France, on avait l'impression que nous étions perçus par certaines personnes là-bas comme des fabricants de monnaies. Il a fallu du temps pour qu'ils comprennent qu'on ne pouvait pas tout faire. On a construit progressivement une relation de confiance et de franchise réciproques.

Néanmoins, on peut se demander à quoi riment ces petites actions. Je pense que, le fait qu'on soit un petit nombre permettait qu'on soit proche des gens. Les gens nous connaissaient. Ils avaient, peut -être, une image plus positive que par rapport à d'autres grosses ONG. Mais, ça a été aussi un handicap du fait que ça nous limitait dans nos projets. Ils proposaient parfois des actions qui étaient complètement hors de nos capacités. Les petites associations n'ont pas évidemment le potentiel des grandes ONG, mais on faisait parfois des choses qu'elles ne font pas parce qu'on avait des liens différents avec les populations. On intervient dans des petites choses qui parfois sont nécessaires pour compléter les actions des grandes associations. Nous n'avions pas vraiment l'intention de devenir une plus grosse association. Toutefois, ce qu'on peut regretter c'est que nous avions très peu de relations avec d'autres petites associations. En 2005, il y a eu une tentative de fédération des petites ONG sur Montpellier, mais ça a tourné court. On avait l'impression que chacune avait son petit domaine. Chacun travaille dans son petit truc alors qu'on pouvait être complémentaire.

Dans tous les cas, chacun s'engage avec ses propres motivations. Pour nous, il s'agissait de sortir un petit peu du train-train quotidien, sortir de l'entre-soi et s'ouvrir sur le monde, découvrir d'autres réalités avec l'espoir de faire avancer les choses en ayant conscience de la modestie des actions menées. De mon point de vue, la solidarité doit, avant tout, être basée sur des relations de confiance. Notre engagement, aussi modeste soit-il, nous permet d'une part de relativiser un petit peu notre quotidien à nous de gens privilégiés. D'autre part, c'est normal de témoigner un peu de solidarité, de partager et d'aider dans des pays où la présence française n'a pas toujours été dans le bon sens notamment au regard de la dette et de la colonisation.

Pendant plusieurs années on a eu des subventions de la mairie et du conseil général. Les subventions du département ont duré environ huit ans. Ce n'était pas colossal, mais c'était à la hauteur des projets qu'on présentait. On s'efforçait de rendre des dossiers reconnus comme sérieux. Après, ça s'est arrêté parce qu'on n'a pas redemandé de subvention. Il faut également souligner qu'on bénéficiait de l'agrément fiscal de l'État. Finalement, l'association a été dissoute fin juin 2017. L'une des raisons de sa dissolution est la question de l'insécurité. C'est devenu trop dangereux pour des gens tout blancs comme nous de se rendre dans le secteur. Mais, il y a aussi le fait qu'on soit un tout petit nombre d'actifs. Les dernières années on était pratiquement que deux à s'impliquer, donc ça ne marche pas quoi.

Dans tous les cas présentés, nous n'avons pas jugé nécessaire de respecter rigoureusement les « trois règles » que préconisaient Paillé et Mucchielli dans leur ouvrage[636]. Notamment, le fait de soumettre l'écriture des récits aux personnes interviewées afin de recueillir leurs commentaires. L'objectif n'étant pas de faire de ces récits la finalité de nos analyses. Ils constituaient pour nous, plutôt, une étape dans l'analyse.

1.2.4.3. L'analyse thématique

On l'aura compris, l'analyse thématique de contenu n'est pas la seule technique mise à contribution dans le cadre de notre méthode qualitative. Même si elle demeure la principale, cette technique est combinée avec les techniques ci-dessus décrites.

Par l'entremise des thèmes, l'analyse thématique vise à dégager un portrait d'ensemble de notre corpus d'entretiens. L'opération thématique a consisté d'abord à repérer, d'un entretien à un autre, des thèmes et sous-thèmes significatifs[637] en rapport avec la problématique de la recherche. Ce repérage nous a permis ensuite de construire la grille d'analyse suivante :

Tableau 9 : Grille d'analyse thématique

Grille d'analyse
L'expérience ALSI de la solidarité internationale
Facteurs en lien avec la création et l'adhésion à une ALSI
Les circonstances en lien avec la création d'une ALSI

[636] PAILLÉ, P. et MUCCHIELLI, A., *op. cit.*

[637] Les thèmes et sous-thèmes dont nous parlons ne sont pas ceux qui figurent dans notre guide d'entretien, mais ceux qui se dégagent des propos mêmes que nous avons recueillis. Ils viennent alors compléter les thèmes qui ont servi à la construction du guide d'entretien.

Les situations en lien avec l'adhésion
Sources et modes de financement ALSI
Primaires indépendants Secondaires dépendants
Engagement et motivations
Sens de l'engagement ALSI selon le profil de membre Motivations selon le type de membre
Modèle ALSI des réalisations et sa légitimation
But ou sens de la "mission" Pertinence (indicateurs) Réussite (indicateurs) Avantages Limites
Expériences vécues des relations avec les PPA
Expériences vécues de la rencontre Expériences vécues de l'engagement Expériences vécues du sens de la relation
Imaginaires (représentations) ALSI
Solidarité Développement, pauvreté
Cadre général de l'expérience
Enjeu réseau Portrait ALSI dans l'imaginaire des alsieur.e.s Reconnaissance populaire Reconnaissance institutionnelle
Avenir de l'initiative (ALSI)
Changement d'échelle Pérennisation

L'analyse thématique nécessite également la mise en place d'un guide d'analyse qui permet au chercheur de relever à la fois le verbal et le non verbal du discours, donnant accès à une multitude de corrélations explicatives. Un aperçu du guide utilisé est présenté en Annexe 10.

Compte tenu de la nature des entretiens semi-directifs, nous avons opté pour une analyse thématique horizontale[638]. La thématisation horizontale s'intéresse davantage aux thématiques soulevées inter-entretiens qu'à la construction des réponses et à l'enchaînement des idées. Même si le chercheur procède également au découpage de chaque entretien par unités thématiques, l'analyse qui en est faite ne sera pas la même que dans la méthode d'analyse verticale. Ici, le chercheur s'intéressera moins à la façon dont chaque sujet structure son discours. On analyse le corpus en faisant, pour ainsi dire, un zoom arrière permettant d'observer chaque thématique de manière transversale à tous les entretiens. Chaque entretien a été ainsi découpé et les informations ventilées dans la grille d'analyse organisée par thématique (voir : Tableau 9 ci-dessus). Enfin, nous avons fait ici l'option d'une démarche de thématisation en continue[639], plus abordable, mais lourde. Nous aurions pu choisir la démarche d'analyse séquencée, mais elle nous paraît beaucoup plus complexe à mettre en œuvre dans le cadre de cette thèse. La thématisation a suivi, de façon générale, les étapes décrites dans le Tableau 10 ci-dessous.

Tableau 10 : Les étapes résumées de l'analyse thématique en continue

1er Verbatim	
Observations générales	• Tenir compte des précédentes étapes : rubriques, énoncés et récits phénoménologiques, mais en faisant attention de ne pas pré-thématiser • Faire une analyse en continu. Travailler en mode d'inscription dans la marge et/ou directement dans le logiciel N'vivo • Thématiser les extraits en suivant l'ordre normal des idées du corpus (récits phénoménologiques). • Retarder optimalement les regroupements thématiques • Attendre les effets de récurrence d'un verbatim à l'autre

[638] La thématisation verticale s'intéresse davantage à l'entretien non directif.

[639] Cette démarche « consiste en une démarche ininterrompue d'attribution de thèmes et, simultanément, de construction de l'arbre thématique. Ainsi, les thèmes sont identifiés et notés au fur et à mesure de la lecture du texte, puis regroupés et fusionnés au besoin, et finalement hiérarchisés sous la forme de thèmes centraux regroupant des thèmes associés, complémentaires, divergents, etc. Ce qui caractérise la démarche de thématisation continue, c'est que cet arbre est construit progressivement, tout au long de la recherche, et n'est véritablement parachevé qu'à la toute fin de l'analyse du corpus. » (PAILLÉ, P. et MUCCHIELLI, A., *op. cit.*).

Étapes de l'analyse	• Lecture du verbatim • Mise en point de la compréhension initiale • Retour sur l'objectif de l'entretien • Conscientisation de la posture • Réduction phénoménologique (énoncés et récits phénoménologiques) • Thématisation progressive du corpus. • Réflexion concomitante sur la sensibilisation théorique et expérientielle en opération • Constitution concomitante d'un relevé de thèmes
2e Verbatim	
Observations générales	• Procéder comme le 1er verbatim • Commencer, en outre, à être sensible aux effets de récurrence et à la saillance de toute sorte • Utiliser les mêmes thématisations en cas de récurrences fortes • Commencer également à être sensible à de possibles regroupements thématiques
Étapes de l'analyse	• Procéder comme pour le 1er verbatim • Initier, en plus, la tenue d'un journal de thématisation
3e Verbatim	
Observations générales	• Procéder comme le 2e verbatim • Commencer, lorsque pertinent, à faire des essais de regroupement
Étapes de l'analyse	• Procéder comme pour le 2e verbatim • Débuter, en plus, l'analyse du relevé de thèmes • Enrichir et préciser le journal de thématisation
4e Verbatim et suivant	
Observations générales et étapes de l'analyse	• Procéder comme le 3e verbatim • Construire peu à peu l'arbre thématique • Vérifier la précision des thèmes • S'assurer de la robustesse de l'analyse proposée

Source : PAILLÉ, P. et MUCCHIELLI, A., *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 4e édition, Paris, Arman Colin, 2016, p. 284. [Modifié partiellement par nous-mêmes].

2. Enquête en Afrique : Au Bénin

Les caractéristiques du sujet de cette étude nous ont imposé deux sites de recherche, l'un en France, dans l'Hérault et le Gard, et l'autre, dans un des pays d'accueil des initiatives ALSI, en l'occurrence le Bénin. Par la suite, nous nous sommes penchés sur le choix de quatre ALSI en micro-coopération internationale en France parmi notre échantillon d'enquête qualitative, puis, finalement, nous avons choisi leurs parties prenantes au Bénin. Nous décrivons ci-après les critères qui ont déterminé le choix des ALSI et des parties prenantes concernées, tant en France qu'au Bénin.

2.1. Cas des ALSI en lien avec le Bénin

Les associations ont été choisies parmi celles que nous avons rencontrées au cours de notre deuxième slave d'interviews. Elles ont été sollicitées afin d'obtenir des entrevues avec leurs parties prenantes au Bénin. Les associations sélectionnées représentent quatre principaux domaines d'opération des petites ALSI : l'éducation, la santé, l'environnement, le parrainage. Ce sont deux ALSI du Gard et deux de l'Hérault. Ci-après leurs fiches d'identification respectives. Nous choisissons de garder leur anonymat.

Tableau 11 : Fiches d'identification des ALSI en relation avec le Bénin

ALSI A	
Identité	Association humanitaire et développement
Expérience au Bénin	2 ans au Bénin [plus de 20 ans dans un autre pays d'Asie et d'Afrique]. Recherche de correspondantes fiables ; liens amicaux avec des particuliers (prêtres, guides, etc.).
Objet	Parrainages de femmes veuves ou élevant seules leurs enfants en bas âge [la prise en charge couvre notamment la dimension éducative, la formation professionnelle].
Bénévoles actifs	5
Bénévoles réguliers (cotisants)	150 environ
Moyens d'action	Fonds issus principalement des cotisations [notamment les parrainages]

Budget moyen annuel	Supérieur à 50 000 euros
Réseau en France	Échanges avec une autre ALSI dans le même département
ALSI B	
Identité	Association de solidarité internationale
Objet	Soutiens technique, financier à des activités initiées par d'anciens étudiants dans le cadre de leurs associations locales.
Expérience au Bénin	6 ans environ au Bénin [interviens également dans un autre pays d'Afrique]. Relation directe avec les responsables des associations. Micro réalisations directes avec les populations locales.
Bénévoles actifs	4
Bénévoles réguliers (cotisants)	20 à 30
Moyens d'action	Fonds issus principalement des dons et cotisations, fêtes annuelles
Budget moyen annuel	Inférieur à 1 000 euros
Réseau en France	Échanges avec deux autres ALSI dans le même département
ALSI C	
Identité	Association humanitaire urgence et développement
Objet	Améliorer les conditions de vie sur un quartier défavorisé à Cotonou. Soutiens financier, matériel et technique à un centre de santé mis en place par une association locale.
Expérience au Bénin	7 ans environ au Bénin. Relation directe, amicale et partenariale avec le président de l'association béninoise, responsable du

	centre. L'ALSI a au départ aidé ledit centre en lui fournissant du matériel médical ; ensuite elle a fourni de l'aide à la construction de nouvelles salles. Actuellement, elle apporte son soutien au fonctionnement du centre.
Bénévoles actifs	10
Bénévoles réguliers (cotisants)	60 [variable]
Moyens d'action	Fonds issus principalement des dons et cotisations, marchés annuels
Budget moyen annuel	Inférieur à 5 000 euros
Réseau en France	Mutualisation des moyens avec une importante ONG internationale française spécialisée dans l'éducation
ALSI D	
Identité	Association humanitaire et développement
Objet	Soutien à une école confessionnelle privée, après avoir contribué à sa création. L'ALSI tente de promouvoir une action d'éducation morale et spirituelle, la dimension religieuse y est très forte, mais la pédagogie adoptée vise aussi à défendre une cause.
Expérience au Bénin	1 an au Bénin [plus de 20 ans dans un autre pays d'Afrique de l'Ouest]
Bénévoles actifs	3
Bénévoles réguliers (cotisants)	9
Moyens d'action	Fonds issus principalement des dons et cotisations
Budget moyen annuel (année 2016)	12 000 euros [très variable]
Réseau en France	Aucun [mais échanges d'expérience avec une association suisse]

2.2. Pourquoi le Bénin ?

Nous avons choisi le Bénin, d'abord, parce qu'il s'agit d'un pays que nous connaissons très bien, tant sur le plan des traditions culturelles et organisationnelles que de la langue[640]. Il va sans dire que cela a grandement facilité notre accès à l'information sur le terrain.

Ensuite, parce que ce pays est passé à travers une série de transformations, allant de l'instabilité politique (notamment, de 1960 à 1972) et de la dégradation des conditions socioéconomiques, liées à l'échec du régime marxiste-léniniste de type autoritaire (de 1972 à 1989), en passant par les plans d'ajustement structurel (imposés de l'extérieur, dès 1989) au « renouveau » démocratique et à la reconstruction de l'État de droit, dans un contexte de mondialisation libérale (de 1990 à aujourd'hui[641]). « Initiateur du mode de la Conférence nationale comme mode de sortie de crise [postcoloniale], le Bénin a [, en effet,] connu une transition démocratique exemplaire avec l'apparition d'institutions démocratiques[642] ». Cette réussite du processus démocratique[643] a permis au pays de faire figure d'exception aux yeux de la communauté de l'aide internationale, au point que celle-ci lui octroie ce que d'aucuns appellent « une prime à la démocratisation[644] ». À cette rente, participent également, pour une part non négligeable, les acteurs d'ONG internationales. Ces derniers vont préférer orienter leurs soutiens majoritairement vers des « ONG locales » dont les dimensions sont hétéroclites.

Ainsi, l'analyse des relations ALSI- Parties prenantes au Bénin nous permettra de saisir de quelles façons les acteurs béninois perçoivent et construisent leurs relations avec les alsieur.e.s français.e.s, tout en mettant cela en perspective avec le contexte local de l'aide internationale. En d'autres termes, il s'agit d'examiner les conditions de la réception des

---

[640] Nous sommes, non seulement, nous-mêmes béninois de naissance, mais nous avons également effectué une grande partie de notre scolarité au Bénin.

[641] Bien que, selon certains observateurs, les événements récents liés aux conditions d'organisation des élections législatives d'avril 2019 jettent le doute sur le processus démocratique entamé depuis l'historique Conférence nationale des forces vives de la nation de février 1990.

[642] PIROTTE, G. et PONCELET, M., « Éveil des sociétés civiles en milieu urbain et organisations non gouvernementales : les exemples de Cotonou et de Lubumbashi », *Autrepart : Revue de Sciences Sociales au Sud*, n° 23, 2002, p. 73.

[643] Les autres pays de la sous-région sont entrés en démocratie après le Bénin. C'est aussi pour cela que le Bénin a toujours été considéré comme l'un des modèles de démocratie en Afrique. Depuis lors, « le Bénin a été à plus d'un titre un lieu d'innovation pour l'aide française à l'Afrique. » (FABRE, M.-F., KABORÉ, A., Le BRAS, J.-L. et al., « Évaluation de la politique française d'aide au Bénin de 1985 à 1995 », Ministère de la coopération, ACT, 1997, p. 257).

[644] TOMETY, S.-N., *Aides internationales au développement du secteur rural au Bénin : Étude de l'efficacité de quelques projets d'appui technique et financier*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1997, p. 30. À l'évidence, le Bénin aurait accru, de cette façon, sa dépendance vis-à-vis de la communauté internationale.

interventions ALSI dans un pays d'accueil. Et plus largement, comprendre sur quoi reposent les liens entre le « local » d'ici (c'est-à-dire au « Nord ») et le « local » de là-bas (c'est-à-dire au « Sud ») dans un contexte de globalisation des rapports de solidarité.

2.3. À la rencontre des parties prenantes béninoises des ALSI gardoises et héraultaises

2.3.1. Les entretiens au Bénin

Le choix des parties prenantes au Bénin a été fait conjointement avec les responsables ALSI françaises.

Cela étant, nous avons rencontré trois types de parties prenantes au Bénin : les parties prenantes associatives, individuelles et directes. Les parties prenantes associatives sont des associations locales communément désignées par le vocable d'organisations non gouvernementales (ONG) locales. Nous nous sommes donc entretenus avec trois (3) représentants, qui sont en même temps les trois responsables, d'ONG locales. Les parties prenantes individuelles sont ceux et celles que les ALSI appellent des « correspondants locaux » ou « représentants locaux ». Dans ce cadre, nous avons rencontré deux (2) correspondantes d'une des ALSI concernées. Enfin, celles que nous désignons par parties prenantes directes sont les cibles directes ou la partie de la population la plus touchée par les actions menées par les ALSI. Ces cibles directes sont principalement, dans le cadre de notre enquête, représentées par des familles (des femmes et leurs enfants) parrainées par une ALSI française. Elles sont au nombre de huit (8). Au total, nous avons réalisé treize (13) entretiens avec les parties prenantes béninoises en relation avec les ALSI françaises. Le Tableau 12 présente la répartition des parties prenantes béninoises en fonction des ALSI.

Tableau 12 : Répartition des parties prenantes béninoises interrogées en fonction des ALSI françaises

	Types de PPA béninois			
ALSI	**Partie prenante associative**	**Partie prenante individuelle**	**Partie prenante directe**	**Total**
A	0	2	8	10
B	1	0	0	1
C	1	0	0	1
D	1	0	0	1
Total	3	2	8	13

Soulignons que les entretiens avec les parties prenantes directes ont été tenus dans une des langues du pays d'accueil autre que le français. Un peu plus de la moitié (60 %) du corpus d'entretien au Bénin était alors en fongbé[645]. La transcription de cette partie du corpus a donc été systématiquement traduite en français. Par ailleurs, précisons que l'ensemble des entretiens au Bénin s'est déroulé à Cotonou[646] et Abomey[647] de la fin janvier à fin février 2018. L'objectif de ces entrevues était alors de recueillir des données sur l'expérience ALSI à partir du point de vue des parties prenantes d'un des pays d'accueil.

La démarche qui a présidé à l'analyse de l'ensemble de ces entretiens est la technique d'analyse thématique. Celle-ci nous permet de catégoriser les types de témoignages et de perceptions des différentes parties prenantes béninoises en les mettant en perspective de façon pertinente avec les données issues des entretiens avec les ALSI. Toutefois, la prise en compte du point de vue des parties prenantes ne se limitera pas à ces données d'entretiens. Nous tiendrons compte, pour ainsi dire, des discours rapportés par l'ensemble des ALSI de notre échantillon d'enquête sur les façons dont sont perçues leurs actions par les parties prenantes dans les différents pays d'accueil. En définitive, nous analyserons les éléments de la réception des actions des ALSI.

2.3.2. Caractéristiques des parties prenantes rencontrées au Bénin

2.3.2.1. Profil des parties prenantes associatives

Nous avons rencontré les responsables de trois structures locales béninoises que nous désignerons par le sigle SLB, auquel nous attribuerons de façon arbitraire un chiffre. Nous proposons dans le Tableau 13 et Tableau 14 respectivement une fiche d'identification rapide des associations rencontrées au Bénin et des personnes qui ont été interviewées.

Tableau 13 : Fiches d'identification des structures locales rencontrées au Bénin

SLB 1	
Année de création	1997
Principaux domaines d'activités	□ santé (création et gestion d'un centre de santé auquel on attribue le qualificatif d'ONG médico-social qui assure prioritairement les services de soins, mais également des activités de sensibilisation, d'éducation à la santé, de promotion de la santé) ; □ éducation (création et gestion d'une école primaire privée).

[645] Une des principales langues les plus parlées dans le sud du pays.
[646] La principale ville du pays.
[647] Une des principales villes historiques du pays se situant à environ 102 Km de Cotonou (à vol d'oiseau).

Public visé	Les populations locales d'un quartier défavorisé situé dans la principale ville du pays.
Direction	Non communiqué. Mais selon nos informations, le président de cette structure, qui est en même temps directeur du centre, est salarié dudit centre. Par ailleurs, le centre dispose également d'un personnel soignant (aide-soignants, infirmiers) rémunéré par l'ONG. Celle-ci rémunère également le personnel enseignant de l'école privée.
Sources de financement	L'ALSI française est l'une des principales sources de financement de cette ONG béninoise. Cependant, l'ONG a aussi des soutiens de la part d'autres structures françaises, belges et béninoises. D'autres sources proviennent des frais perçus à partir des prestations de soins du centre de santé et des frais d'écollage au niveau de l'école privé de l'ONG.
SLB 2	
Année de création	1999
Domaines d'activités	□ environnement (sensibilisation, construction de latrines, de douches, foresterie, maraîchage ...) □ eau (campagne lave-mains) ; et □ santé
Public visé	Les communautés villageoises dans le Nord-Bénin
Direction	Pas de salariés cités, mais la structure dispose d'une direction technique qui fonctionne comme un bureau d'études : rédaction de projets, soumission, animation, intermédiation, participation ou sélection des projets pour le compte du ministère de la Santé, le ministère de l'Environnement, ou autres Organismes internationaux (PNUD).
Sources de financement	L'ALSI française est l'une des principales sources de financement de la structure béninoise. Cependant, elle leur apporte également un appui moral (caution morale) dans le cadre d'autres mobilisations de fonds auprès des organismes nationaux et internationaux lors des appels à projets par exemple.
SLB 3	
Année de création	2014-2015
Domaines d'activités	□ école (confessionnelle) maternelle et primaire privée ; □ aides ponctuelles à des familles en difficulté (frais d'écollage, apport financier, AGR[648]).
Public visé	Les enfants du quartier ou de la localité où se trouve l'établissement scolaire ; les parents en grandes difficultés. Pour l'année 2017-2018 : 66 élèves inscrits.
Direction	Environ quatre (4) enseignants. Cinq (5) à six (6) salariés [NB : Les instituteurs sont payés sur la base des dons reçus de la part de l'ALSI française].
Sources de financement	Plus de deux tiers proviennent des fonds envoyés par l'ALSI française ; frais d'écollage des élèves (mais il arrive parfois à l'ONG, selon les propos recueillis, de ne pas faire payer des familles en difficulté).

Note : SLB = structure locale béninoise

[648] Activités génératrices de revenus.

Une lecture rapide de ces fiches permet de remarquer une dépendance financière évidente des structures locales béninoises par rapport aux ALSI françaises. Pourtant, tous les responsables interrogés n'hésitent pas à évoquer le terme de « partenariat » pour qualifier le sens de la relation qui les lie avec les ALSI françaises. Cette notion, ainsi que d'autres mots-valises véhiculés de part et d'autre devront donc être réinterrogés dans le cadre de l'analyse des relations des alsieur.e.s avec les PPA. Comment orientent-ils le sens des relations ? Selon quelles logiques sont-ils invoqués ? Quels sont les biais qu'ils induisent ? Par ailleurs, il faut remarquer aussi une similitude entre les domaines d'intervention des ALSI et les secteurs d'activités des structures béninoises : l'éducation et la santé sont largement les deux domaines partagés de part et d'autre. On devra s'interroger là aussi sur le comment ?

Tableau 14: Caractéristiques sociodémographiques des responsables interrogés au niveau des trois structures béninoises représentées

Responsables interrogés	Genre	Âge	Profession	Niveau de scolarité
1	Masculin	46 ans	Instituteur	CAP[649]
2	Masculin	47 ans	Salarié (Direction générale de l'eau)	Troisième cycle d'université
3	Masculin	55 ans	Médecin	Doctorat

On note ici que tous les responsables associatifs interrogés au Bénin sont des hommes. Ce constat peut être propre à l'enquête. Pour en tirer une analyse pertinente, il faudrait disposer d'informations précises sur l'ensemble des parties prenantes associatives des pays d'accueil en relation avec les ALSI faisant partie de notre échantillon d'enquête. Ce qui n'est pas le cas ici. Cela peut être dû aussi à une caractéristique des ONG béninoises, plutôt dirigées par les hommes que les femmes ? En outre, l'âge moyen des responsables béninois interviewés ne dépasse pas 50 ans. Ce qui en fait une population relativement jeune par rapport à la moyenne d'âge des alsieur.e.s composant notre échantillon d'enquête qualitative. Leur profil professionnel et scolaire est également élevé et correspond globalement aux caractéristiques socioprofessionnelles de la population ALSI interviewée.

2.3.2.2. Informations sur les parties prenantes individuelles

Cette catégorie d'acteurs correspond ici à ceux que certaines études cantonnent dans le rôle d'intermédiaires locaux ou de gestionnaire. Néanmoins, ils occupent ici une position spécifique dans la chaîne de l'intervention ALSI. Toutes les ALSI n'emploient pas

[649] Certificat d'aptitude professionnel (niveau se situant entre le Brevet d'étude de collège et le Baccalauréat).

d'intermédiaire, même si la plupart reconnaissent l'importance de ce type de relais auprès des parties prenantes directes. Du fait de leur position vis-à-vis des ALSI qui utilisent leurs services, ils sont relativement vulnérables. Les ruptures pour diverses raisons ne sont rares. Ils peuvent être remerciés du jour au lendemain, si ce n'est pas eux-mêmes qui choisissent de rompre. L'autre particularité est qu'ils n'appartiennent à aucune autre organisation, ou du moins c'est ce qu'ils laissent entrevoir. Afin d'analyser, dans le prochain chapitre, le rôle des intermédiaires locaux, on prendra en compte, non seulement les données d'entretien au Bénin, mais également les propos recueillis auprès de l'ensemble des alsieur.e.s interrogé(e)s. Nous avons interviewé deux correspondantes locales d'une des ALSI françaises. Nous indiquons dans le Tableau 15 leurs principales caractéristiques sociodémographiques.

Tableau 15: Profil sociodémographique des parties prenantes individuelles

Correspondantes	Genre	Âge	Profession	Niveau de scolarité
1	Féminin	39 ans	Mère au foyer	CAP en comptabilité
2	Féminin	31 ans	Mère au foyer	3e de collège (Diplôme d'aide-soignante)

D'une manière générale, les correspondants locaux des ALSI françaises peuvent être autant des hommes que des femmes. Il existe alors deux types d'intermédiaires locaux : les individus par le biais d'une structure associative (dès lors, les personnes présentées dans le Tableau 14 sont aussi des représentants locaux) et les particuliers sans structure associative. C'est le cas des deux correspondantes présentées dans le Tableau 15. On peut analyser le fait que celles-ci sont des femmes comme un choix subjectif de l'ALSI. Pour l'ALSI française, il s'agit de faciliter l'intermédiation avec la catégorie des cibles directes que sont les familles parrainées représentées par les mères veuves et les enfants orphelins. Ce type de parrainage est appelé parrainage individuel ou personnalisé. D'autres ALSI, dans le cadre des parrainages (collectifs notamment) ont des correspondants hommes. Dans le cas présenté en Tableau 15, les correspondantes sont relativement jeunes et ont un âge moyen (35 ans) relativement proche de celui des personnes parrainées (voir Tableau 16), mais un niveau scolaire moins élevé que celui des correspondants locaux structurels (voir Tableau 14).

2.3.2.3. Informations sur les parties prenantes directes

Huit (8) personnes directement touchées par les actions ALSI ont été interviewées. Ce sont, pour la plupart, des femmes veuves[650], ayant des enfants à charge. Ces familles sont donc en relation de parrainage avec des familles françaises par le biais de l'ALSI. Nous indiquons dans le Tableau 16 leurs principales caractéristiques.

Tableau 16 : Caractéristiques principales des parties prenantes directes interviewées au Bénin

Familles parrainées	Âge	Profession	Niveau de scolarité	Enfants à charge	Depuis quand le parrainage de l'ALSI ?
1	37 ans	Femme de ménage	4e de collège	5	1 an
2	42 ans	Femme de ménage – micro commerces	Non scolarisée	3	4 mois[651]
3	39 ans	Femme de ménage – micro commerces	Non scolarisée	2	NC
4	40 ans	Micro commerces	CM1 (5e du primaire)	3	1 an et 6 mois environ
5	46 ans	Micro commerces	CM1	4	1 an et 6 mois environ[652]
6	29 ans	Agent d'entretien	4e de collège	3	NC
7	33 ans	Micro commerces	3e de collège	4	1 an
8	36 ans	Mère au foyer	CE2 (4e du primaire)	6	2 mois

Note : NC = information non communiquée

À la lecture du Tableau 16, il apparaît que l'âge moyen de cette catégorie d'interviewées est d'environ 38 ans. Donc, les familles parrainées sont relativement jeunes. Les femmes ont un statut professionnel similaire, notamment caractérisé par l'exercice de petites activités de

[650] L'ALSI offre des parrainages principalement à des femmes veuves ayant des enfants à charge. Mais, il leur arrive aussi de proposer des parrainages à des femmes séparées de leur mari ou à celles dont le mari se trouve dans l'incapacité de subvenir aux besoins des enfants. Dans notre panel d'interviewées, il y a deux familles qui se retrouvent dans ces deux derniers cas. Pour elles, le parrainage n'est que partiel, car l'ALSI affirme avoir davantage de difficultés à leur trouver des parrains ou des marraines français.

[651] Parrainage partiel, car l'ALSI ne leur a pas encore trouvé un parrain ou une marraine.

[652] Parrainage partiel, car l'ALSI ne leur a pas encore trouvé un parrain ou une marraine.

commerces de proximité, parfois avec l'appui de l'ALSI. La plupart ont en moyenne quatre (4) enfants à charge et sont inscrites dans le dispositif de parrainage de l'ALSI depuis peu : 2 à 18 mois.

L'analyse de la réception des actions des ALSI se fera à partir des informations recueillies auprès des trois catégories de parties prenantes présentées dans les tableaux 12, 13, 14, 15 et 16.

Au total, l'ensemble des treize entretiens réalisés au Bénin comptabilise environ 530 minutes. Soit une moyenne de 40 minutes par entretien. Compte tenu de notre calendrier assez serré sur place, nous n'avions pas eu beaucoup de temps afin de prolonger les contacts et d'approfondir certaines informations. Finalement, la plupart des entretiens ont eu lieu au domicile des répondants, deux seulement ont été effectués dans un jardin public. Par ailleurs, parallèlement aux entrevues réalisées, nous avons procédé sur place à la consultation d'ouvrages spécifiques et des rapports d'études au niveau de différents centres de documentation à Cotonou. Cette démarche de recherche bibliographique a pour objectif de nous permettre d'identifier des sources principales d'informations avec des domaines ciblés sur la question de l'émergence de la société civile au Bénin ; la problématique de l'aide (publique et privée) au développement en Afrique en général et, au Bénin en particulier.

Somme toute, dans le cadre de l'enquête qualitative, nous avons réalisé trente-quatre (34) entrevues dont vingt-et-un (21) en France et treize (13) au Bénin. Vingt (20) structures associatives ont été interviewées dont dix-sept (17) en France et trois (03) au Bénin.

Conclusion de la deuxième partie

Dans cette deuxième partie, nous avons voulu, en premier lieu, mettre en avant comment la solidarité est objet de diverses aventures : aussi bien religieuse que laïque, intellectuelle que pratique, privée que publique et sociale. Ces différents aspects s'entremêlent bien plus qu'ils ne se repoussent. Ainsi, dans le domaine privé, on constate tout au long de l'histoire différents usages successifs de la solidarité d'abord au sein de la famille, de la communauté, puis à travers les différents groupes religieux. Puis, ce furent le tour des corporations, des groupes professionnels. Enfin, expression des volontés individuelles, mais aussi étatiques de participation dans un contexte démocratique, la solidarité s'incarne également dans ces formes hétéroclites d'action qu'on qualifie imparfaitement de société civile. Dans cette catégorie privée, les associations ont longtemps joué un rôle crucial dans l'espace public à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de leurs territoires nationaux.

En deuxième lieu, nous avons voulu décrire la démarche qui a été la nôtre concernant l'objet de cette recherche qui porte sur l'étude des petites associations françaises de solidarité intervenant à l'extérieur du territoire national. L'enquête a conjugué des approches qualitative et quantitative ci-dessus décrites. L'approche qualitative a permis d'identifier les dimensions de l'expérience ALSI pertinentes. L'approche quantitative a offert un cadre permettant de sociographier cette expérience afin de mesurer et comparer plusieurs aspects sociologiques des petits porteurs de projets de solidarité internationale. Au final, la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats vont se faire simultanément d'une manière raisonnée. C'est-à-dire, à partir, à la fois, des données du questionnaire et aussi celles des entretiens[653]. Nous avons, en outre, privilégié d'autres types de matériaux qui ont également servi à enrichir l'analyse : quelques échanges informels complémentaires avec différents acteurs de terrain (rencontrés ou pas en entretien formel par ailleurs), des séances d'observations informelles et la participation à des événements locaux ponctuels ou annuels tels que le forum des associations à Nîmes (investissant l'ensemble des associations de la commune), le marché annuel (organisé chaque année par une ALSI à Saint Privat des Vieux), la semaine de la solidarité internationale à Montpellier et Jacou, les assemblées générales (de trois ALSI) suivies des conférences ou soirées-débats organisées notamment en direction de potentiels adhérents. S'ajoutent à ces éléments informels certaines analyses ponctuelles de documents aux statuts variés : une analyse des sites internet et des blogs de quelques

[653] L'analyse et l'interprétation se feront autour des thématiques communes aux deux méthodes (là où cela est pertinent). Toutefois, certaines thématiques vont plutôt puiser davantage dans l'une ou l'autre des méthodes et techniques utilisées.

ALSI, une analyse de documents (rapports de mission, newsletters, photos des réalisations ou de familles parrainées) produits par les structures associatives rencontrées et qu'elles nous ont elles-mêmes fournis. Ces différentes sources complémentaires nous ont donné accès à des informations verbales et non verbales spontanées. Nous n'avions pas forcément pensé utiliser une grille d'observation systématique. Outre le fait qu'ils nous ont permis, au fur et à mesure, de compléter les entretiens et d'y intégrer des aspects encore flous, ces compléments informels nous serviront à titre ponctuel au cours de l'analyse pour appuyer ou éclairer quelques aspects, mais ne feront pas l'objet d'un examen à part entière, la place et le temps nous manquant.

PARTIE III : SOCIOLOGIE DES PETITES ASSOCIATIONS LOCALES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Introduction

Nous souhaitons introduire ce chapitre, sur la sociologie des ALSI, par ce que les ALSI entendent elles-mêmes par « solidarité » internationale et par « coopération » au développement. L'hypothèse au départ est de postuler qu'il y a, par rapport à ces notions du champ de l'« aide », des conceptions spécifiques aux ALSI. Ces points de vue définissent la nature et les dimensions de leurs réalisations et de leurs expériences concrètes[654].

Conception ALSI de la solidarité

Dans le questionnaire d'enquête sociographique, la question était de savoir : « Selon vous, la solidarité c'est avant tout ... ? ». Les ALSI avaient le choix de répondre en cochant l'une des réponses suivantes : « accompagnement, partage, éducation, ou autres ».

Pour un peu plus de la moitié des ALSI interrogées[655], la solidarité est avant tout une affaire d'accompagnement. L'accompagnement suppose la recherche de renforcement des compétences et des capacités locales ou l'« assistance ». L'assistance, pour les alsieur.e.s, ne renvoie pas forcément à une action charitable, ni ne doit pas s'assimiler à un assistanat. C'est beaucoup plus dans le sens de corriger (ou réparer) une « injustice ». Cela implique donc la notion de « nécessité », pas en termes de « nécessaire » ou « d'obligation », mais, en termes de « utile ». C'est donc une notion qui fait appel à un engagement personnel, à un don de soi pour autrui tout en incluant l'idée de « se faire plaisir ». C'est par conséquent un « coup de pouce », un « coup de main » qui n'occulte pas la dimension égoïste : « *Et puis, égoïstement, nous ici en Europe on se dit qu'il faut qu'on aide la population en Afrique à se développer sur place parce qu'on ne veut pas qu'il y ait un déferlement d'africains ici dans cinquante ans. Ma vision, c'est que nous européens on œuvre pour un développement*

[654] À ce titre, nous nous situons dans la perspective des cadres de l'expérience d'Erving Goffman. Il ne prône pas la primauté des cadres sur les représentations des acteurs. Bien au contraire. Ce sont, dira-t-il, nos conceptions, nos croyances culturelles qui donnent aux choses, aux objets auxquels nous sommes par exemple attachées d'une quelconque manière leur caractère de sacré, qui leur confère une certaine valeur sentimentale, une certaine personnalité, y compris à nous -mêmes. Autrement dit, nos conceptions, nos perceptions sont destinées à orienter nos activités physiques ou verbales. Mais ces perceptions, ces croyances sont tantôt cadrées, tantôt faussées, manipulées ou illusoires. Le sens de ces activités est directement lié au travail de cadrage. Le cadre n'organise pas uniquement le sens des activités, il organise aussi les engagements. Voir : GOFFMAN, E., *Les cadres de l'expérience*, trad. JOSEPH, I., DARTEVELLE, M. et JOSEPH, P., Paris, Éditions de Minuit, 1991, (« Le sens commun »), p. 292-293.

[655] Voir Annexe 12 : Conception ALSI de la solidarité et de la coopération.

harmonieux de l'Afrique si nous ne souhaitons pas un déferlement des populations d'Afrique en Europe », souligne l'un des responsables ALSI interrogés. Pour l'autre moitié des ALSI enquêtées, la solidarité est associée à des valeurs de proximité et du partage, et un peu moins à une action d'éducation.

En résumé, derrière les pratiques ALSI, que nous allons questionner, il y a une représentation de la solidarité, qui associe l'action ALSI, avant tout, à un accompagnement, ensuite, à un partage et, enfin à une éducation. Ces différentes conceptions de la solidarité renvoient à trois logiques respectives : le « faire avec » ou « faire ensemble », le « laisser-faire » et le « faire à la place de ... ». Nous explicitons davantage ces logiques dans d'autres sections[656] de cette partie. Retenons déjà que ces trois niveaux ne sont pas linéaires. Ils s'inscrivent plutôt dans un continuum de l'expérience d'une ALSI. Une ALSI, ou ses initiateur.trice.s peuvent passer d'une logique à une autre ou combiner différentes logiques en même temps. Il en est de même des trois formes de conception de la solidarité que nous venons d'évoquer. L'analyse des données d'entretiens confirme cette hypothèse. Elle suggère néanmoins que les ALSI, à travers ces différentes représentations, cherchent à afficher, avant tout, du moins dans leurs discours, des valeurs de « réciprocité ». On doit s'interroger sur les dimensions de cette « réciprocité » qui, selon les propos de certain.e.s alsieur.e.s., même si elle fait référence à la notion de l'échange (ou de partage), n'est jusqu'à présent qu'à sens unique, c'est-à-dire du « Nord » vers le « Sud ». La solidarité nécessite alors, selon les ALSI, de développer la valeur de la reconnaissance (enrichissement) réciproque. Celle-ci est surtout perceptible dans les pratiques ALSI à travers la recherche des valeurs d'amitié, de proximité, de confiance avec l'autre. Donc, cela induit des « relations affectives », deuxième dimension importante de la conception ALSI.

En somme, on retient deux dimensions de la conception ALSI de la solidarité : la « nécessité », qui renvoie à l'engagement (à l'utilité), et les « relations affectives » qui renvoient à la valeur de proximité avec l'« autre ». L'« autre » étant ici l'ensemble des parties prenantes là-bas dans le pays d'accueil (PPA). L'analyse des pratiques ALSI doit se faire en tenant compte du continuum entre ces deux dimensions. Sur cette base, comment les ALSI envisagent-elles la notion de coopération qui, rappelons-le, est une des façons de faire de la solidarité.

[656] Précisément, pour plus de détail, consulter la sous-section 3.6. Schématisation du modèle ALSI des réalisations.

Conception ALSI de la coopération

Ici également, les ALSI étaient invitées à se positionner sur une échelle de valeurs que véhiculent le monde humanitaire et de la SI[657]. Deux grandes conceptions constituent des axes dominants de l'imaginaire ALSI de la coopération. Cette dernière est avant tout assimilée soit à « une affaire d'humain, et un principe de convivialité entre partenaires », soit elle est conçue « non pas comme des actions faites de ''résultats'', mais, de « réussites » et d'« échecs », des joies et des déceptions ». La première conception s'inscrit dans une logique de développement humain. Ce n'est pas nouveau. La seconde est associée à ce que nous appelons une logique de l'expérimentation, des essais, de l'apprentissage à faire soi-même l'expérience de la solidarité internationale. Ainsi, nous postulons l'hypothèse générale selon laquelle les ALSI font l'expérience de la solidarité en faisant cette solidarité. De ce point de vue, quelles sont les manifestations concrètes de cette solidarité ?

Dans les chapitres qui suivent, nous essaierons de rechercher en quoi et comment les différentes conceptions de la solidarité et de la coopération, ci-dessus évoquées, se traduisent-elles dans l'expérience concrète des ALSI ?

Le chapitre 5 expose une sociographie des ALSI, à partir notamment des résultats d'enquête par questionnaire. Le chapitre 6 présente une analyse de l'expérience de solidarité des ALSI en s'appuyant principalement sur les entretiens menés avec les représentants des ALSI interrogées. Le chapitre 7 rend compte d'une étude de cas où, nous explorons des éléments de la réception de cette action de solidarité ALSI par les parties prenantes d'un pays d'accueil (le Bénin). Enfin, nous conclurons cette partie sur des pistes de réflexion interprétative de la « coopération internationale » à l'échelle, et entre, des petits groupes fragilisés.

[657] Voir Annexe 12 : Conception ALSI de la solidarité et de la coopération.

Chapitre 5 : Pour une sociographie des ALSI

Ce chapitre vise à donner une présentation statistique des données issues de l'enquête sociographique, menée auprès d'un échantillon de 47 associations locales de solidarité internationale (ALSI). Il s'agira de présenter quelques caractéristiques dominantes des ALSI et celles de leurs parties prenantes dans les pays d'accueil, leurs principaux secteurs d'opération, leurs ressources, ainsi que leurs rapports à l'injonction de professionnalisation du secteur de la solidarité internationale (SI).

1. Étude de quelques caractéristiques dominantes des ALSI

1.1. L'âge des ALSI : Des associations relativement jeunes, mais des initiatives plus anciennes

On distingue trois catégories d'âge pour les associations observées. Dans l'ensemble, plus de la moitié des ALSI étudiées (57,45 %) ont été créées durant la décennie 2000 à 2010. Un peu moins de la deuxième moitié (42,55 %) se répartie entre celles qui sont créées au cours de cette dernière décennie, c'est-à-dire, après 2010 (23,40 %) et celles créées avant 2000 (19,15%). Voir Graphique 5 ci-dessous.

Graphique 5 : Répartition des ALSI selon l'année de création

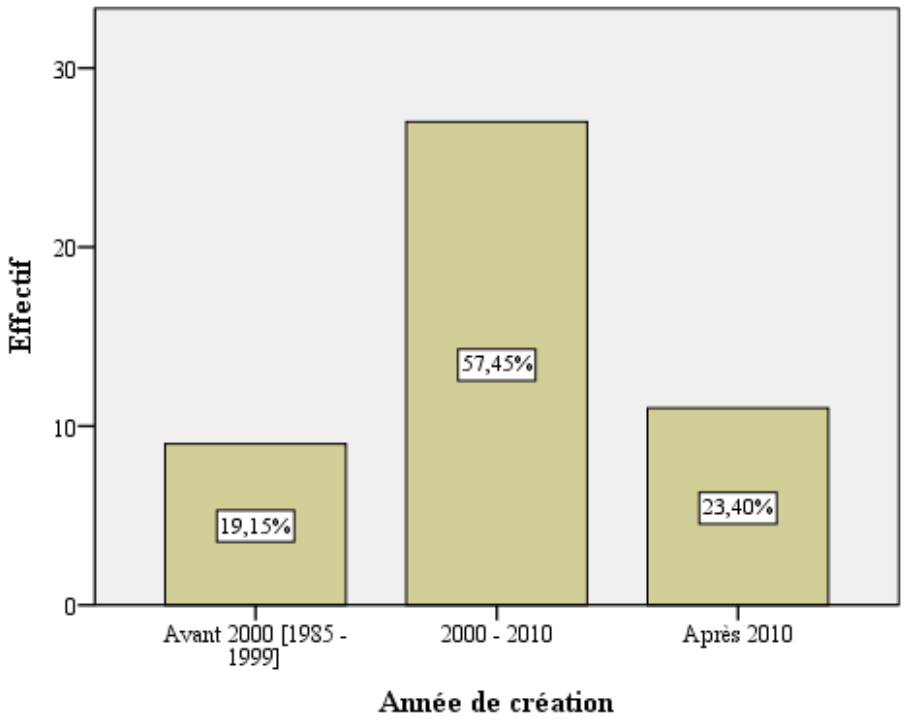

Le graphique 5 montre que les ALSI enquêtées sont des associations relativement jeunes. La moyenne d'âge des créations se situe autour de 2005. Ce qui en fait effectivement des associations plutôt récentes. L'âge moyen est de 15 ans environ et la majorité (80,85 %) est née après 2000. Précisément, la moitié des associations sont nées après 2007.

Par ailleurs, l'on constate un pic de création (prolifération) au cours de la période 2000 à 2010. Cette décennie constitue-t-elle une période faste pour les ALSI ? Existerait-il des raisons spécifiques à cette prolifération ? Ce serait hasardeux d'avancer des hypothèses au vu des données que l'on dispose. Mais, l'on peut toutefois tenter une comparaison à deux niveaux : D'abord, à l'échelle européenne, aux Pays-Bas, par exemple, l'enquête de De Bruyn sur les IPD (initiatives privées de développement) confirme une forte dynamique des acteurs du quatrième pilier de la coopération au développement au cours de la décennie 2000 à 2010. Ensuite, en France, selon l'enquête du Centre d'économie de la Sorbonne « Paysage associatif français 2013 », parmi les associations d'action caritative et humanitaire actives depuis la Loi 1901 jusqu'en 2010, 45 % ont été créées au cours de la décennie 2000 à 2010[658]. Par ailleurs, en comparaison, cette croissance des actions humanitaires et caritatives est plus élevée que par rapport à celle de l'ensemble des associations de manière générale (33 %) concernant cet intervalle de temps.

Mais, sont-ce pour autant des initiatives « nouvelles » ?

Tout montre qu'on peut situer l'émergence actuelle des initiatives locales de solidarité internationale dans le courant de la décennie 1980 - 90 pour plusieurs raisons :

D'abord, d'un point de vue statistique, bien que la plupart des ALSI interrogées sont nées durant ces deux dernières décennies (2000 et 2010), il peut y avoir des biais statistiques d'autant plus que l'analyse ne prend en compte que les associations actives[659] au moment de l'enquête sociographique. De plus, plus de 19 % des ALSI ont été créées avant 2000. Parmi ces dernières, une partie existait déjà durant la période 1980 - 1990. C'est ce que montrent différentes enquêtes réalisées en Europe et au Québec. En Flandre (Belgique) par exemple, 20 % des initiatives populaires de solidarité internationale (équivalent des ALSI françaises)

[658] « Au total, 45 % des associations humanitaires, 43 % des associations culturelles, 42 % des associations d'éducation, 41 % des associations de santé (et 36 % des associations d'action sociale) et 37 % des associations de développement local ont été créées après 2000. » (TCHERNONOG, V., *Le paysage associatif français, op. cit.*, 2013, p. 36-37).

[659] En activité ou ayant cessé leurs activités moins de cinq années avant l'enquête.

existent déjà depuis 1980. De même, les pouvoirs locaux en Belgique soutiennent depuis 1971 ces initiatives[660].

De ce point de vue, les initiatives « individuelles » de coopération ne sont pas un phénomène tout à fait nouveau. Leur sociohistoire récente remonte vers la moitié du XXe siècle. Elle coïncide avec l'évolution du contexte social et idéologique d'une part et, avec l'histoire contemporaine de l'humanitaire et du développement, d'autre part.

En France, les recherches montrent, en effet, que le début des années 1980 a coïncidé avec l'émergence d'un mode d'engagement individualiste contrairement à ce qu'on a pu observer durant les années 60, puis 70 qui avaient été dominées par un mode de militantisme collectif. La décennie 80 était aussi marquée par la réforme territoriale qui donnait plus de pouvoir aux départements (acteurs publics locaux). Ces derniers constituaient alors un terreau favorable pour l'émergence des solidarités territoriales et pour l'action sociale locale.

D'une manière générale, la notion de « local », de « territoire » a connu une résurgence au début des années 80. Au point qu'en 1982, Michel Forsé écrit un article intitulé : « Les Français redécouvrent les vertus du micro social[661] ». Dans un paysage économique, social et démographique qui s'est considérablement « massifié », ce « retour » fait surgir une dimension nouvelle du local, du « petit », du naturel pour une société qui paraît en voie d'homogénéisation. Cette tendance au repli vers de petits univers (famille, associations, localités, etc.) semble correspondre à une transformation majeure et profonde des sensibilités, des attitudes et des comportements des Français. Aussi, le boom[662] associatif, signalé au cours de cette période, témoigne moins du désintéressement des Français de tout « militantisme », que du désir de toujours participer à la vie sociale, mais de façon différente, plus autonome, plus concrète, etc., et au sein de groupes plus petits où l'expression de la personne reste possible[663].

---

[660] De BRUYN, T., « New development philanthropists ? », *op. cit.*

[661] FORSÉ, M., « Les Français redécouvre les vertus du micro-social », *op. cit.,* 1982.

[662] C'est en comparaison avec les décennies précédentes 60 – 70 (moins de 9 % des créations), puis 70 – 80 (représente 13 % des créations) alors que la période 1980 à 1990 a connu une croissance de 17 % des créations. Depuis, cette croissance associative semble se maintenir pour atteindre au moins 33 % entre 2000 et 2010. (TCHERNONOG,V., *op. cit.*, p. 36).

[663] « Jacques Ion montre que l'intégration institutionnelle, verticale et nationale, laisse place à des fonctionnements plus horizontaux et localisés : les groupements se spécialisent par activité et par public et l'influence des grandes constellations de référence (catholique, socialiste, communiste) s'affaiblit. Ainsi, on voit se développer de nombreuses associations de quartier qui prennent appui sur les politiques publiques territorialisées et qui n'entretiennent que des liens de nature administrative avec les structures publiques ou avec des fédérations. Les associations se définissent avant tout par leurs actions locales, en délaissant tout lien vertical dans la conduite de leurs actions. Avec les politiques de décentralisation, on comprend que les pouvoirs des collectivités locales ont contribué à diminuer l'influence des réseaux nationaux. Toute négociation au

À l'échelle transnationale, l'engagement dans les associations humanitaires et développement devient un cadre juridique pour l'action de groupes sociaux locaux. Ceux-ci ont la volonté de prendre en charge de façon « privée » les problèmes sociaux, pour lesquels les États-providence et les grands organismes internationaux se révèlent souvent des structures mal adaptées[664]. Dans ce domaine, la multiplication des (petites) associations de solidarité internationale (ASI) au cours des années 80 profite de l'échec des modèles de développement dans les pays « Sud ». Les ASI actualisent alors le discours sur le développement, en mettant l'accent sur le développement humain à la base, sur le modèle participatif, la dimension locale, à petite échelle du développement, ou sur le mode des contacts directs avec les parties intervenantes du « Sud ». Plus précisément, elles réactualisent l'intérêt pour le « Sud » plus qu'elles ne le réinventent.

En somme, même si les initiatives locales de solidarité internationale ne sont pas nouvelles, elles ne doivent pas non plus être réduites à de simples survivances d'anciennes formes d'engagement qui seraient aujourd'hui dépassées. Car, « l'évolution contemporaine du champ de la coopération internationale nous force non seulement à reconsidérer leur place dans la chaîne du développement, mais aussi à prendre en considération la signification que leur existence représente dans le contexte actuel de l'aide internationale.[665] »

1.2. L'hypothèse d'une féminisation ALSI

Différents indicateurs contribuent à avancer l'hypothèse d'une féminisation des ALSI : la répartition des adhérents et des bénévoles actifs selon le genre et les caractéristiques des publics cibles.

Les femmes sont majoritaires parmi la population d'adhérents. Elles représentent 61 % des adhérents pour 39 % d'hommes (voir Graphique 6, ci-dessous).

niveau central paraît inutile » (HAVARD DUCLOS, B. et NICOURD, S., *Pourquoi s'engager? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, *op. cit.*, 2005, p. 157).

[664] FORSÉ, M., *op. cit.*, p. 108.

[665] « C'est-à-dire leur rôle, l'importance et l'impact de leurs activités, leur efficacité et leurs relations avec les autres acteurs de l'aide, en ce compris les bénéficiaires » (PIROTTE, G., « Les initiatives populaires de solidarité internationale: un laboratoire d'études de la coopération internationale? » , *op. cit.*, p. 16).

Graphique 6 : Répartition des adhérents selon le genre

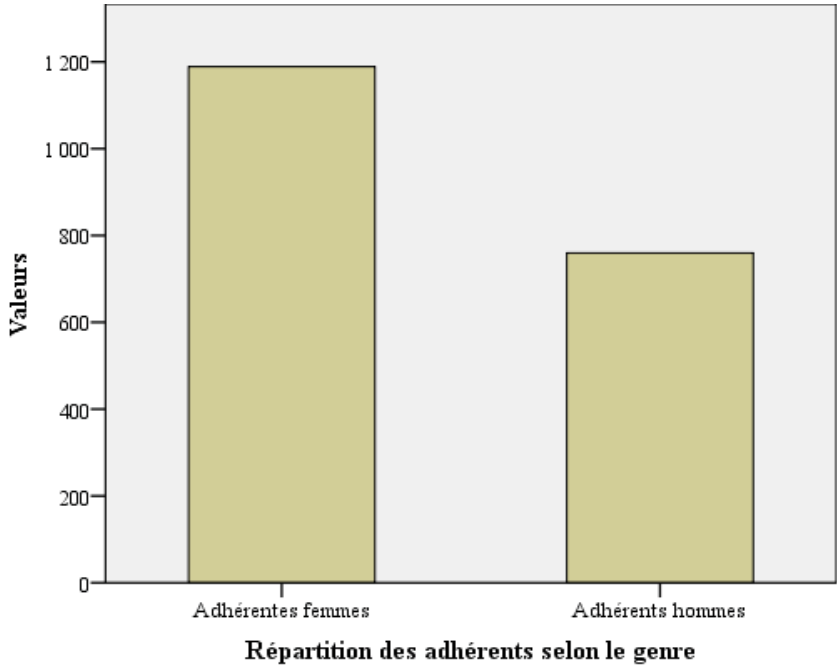

Le graphique 6 indique le profil des adhérents par rapport au genre :

Sur un échantillon de 37 valides, toute chose égale par ailleurs, la proportion des adhérents hommes est de 39 % contre 61 % de femmes adhérentes.

Pareillement, les femmes sont les plus représentées (près de 64 %) parmi la population des bénévoles actifs ou des responsables ALSI (voir Graphique 7, ci-dessous).

Graphique 7 : Répartition des actifs bénévoles selon le genre

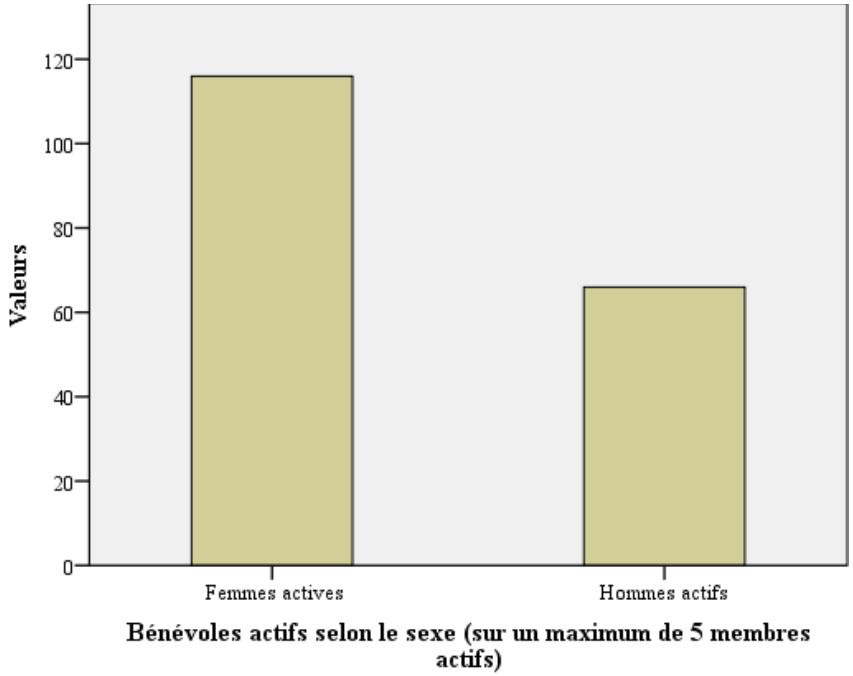

Sur un échantillon de 41 ALSI, toute chose égale par ailleurs, le nombre de femmes actives (ou responsables d'ALSI) est de 63,73 % contre 36,26 % pour hommes actifs. En comparaison, en 2011, dans le secteur des associations d'actions caritative et humanitaire au niveau national, ce sont seulement 46 % de femmes qui occupent une fonction de responsabilité ou active. Généralement, dans le milieu associatif, en 2011, ce sont 48 % de femmes qui sont dirigeantes d'une association[666]. Dans notre propre enquête, dans la plupart des cas, sur un maximum de 5 membres actifs dans les ALSI, on rencontre 2 à 4 femmes actives (dirigeantes ou initiatrices) pour 1 à 2 hommes actifs (dirigeants ou initiateurs). Plus spécifiquement, quels que soient les types de fonctions occupées au sein des ALSI enquêtées, les femmes sont les plus représentées. L'enquête « Panorama des petites associations françaises de solidarité internationale », de l'Agence des Micro-Projets, confirme d'ailleurs cette tendance supérieure à la féminisation des ALSI, par rapport à l'ensemble du secteur associatif : Les femmes sont majoritaires dans 52 % des ASI consultées dans cette enquête.

Par ailleurs, dans les pays d'accueil, les femmes (32,93 %) sont, avec les enfants (28,05 %), les catégories les plus ciblées par l'intervention ALSI.

En conclusion, les indicateurs observés vont dans le sens de l'hypothèse d'initiatives féminines plutôt que masculines. Bien sûr, on ne saurait généraliser cette hypothèse compte tenu des spécificités liées à la constitution de l'enquête elle-même. Il faudrait d'autres enquêtes à l'échelle plus nationale afin de confirmer ou non cette hypothèse. Néanmoins, comment expliquer cette sur-représentation féminine chez les ALSI ?

Si les femmes jouent un rôle important dans l'émergence des ALSI, cela vient corroborer, comme le fait observer déjà Godbout[667], la présence importante des femmes dans la sphère du don, et dans une certaine mesure dans la sphère du bénévolat en général. Ainsi que nous l'avons souligné, elles sont à la fois les principales initiatrices (au Nord), mais aussi les destinataires privilégiées (au Sud) du don humanitaire (hormis les enfants). À ce titre, qu'est-ce que cela nous apprend sur la figure de la femme (et aussi de l'enfant) dans le don humanitaire, non seulement là-bas dans les pays du « Sud », mais aussi, et surtout ici dans les pays du « Nord » ? Elles peuvent être à la fois « victimes », mais aussi « actrices » du développement ici et là-bas. Or, l'on a beaucoup insisté jusque-là sur l'aspect de la « victimisation », plutôt que sur celle de la « vectrice » de la coopération.

[666] TCHERNONOG, V., *Le paysage associatif français, op. cit.*, p. 84.
[667] GODBOUT, J., « Celle qui donne tout ? », *Revue du MAUSS*, n° 39, juillet 2012, p. 97.

1.3. Des associations avec peu de jeunes ? Pourquoi ?

Sur un total de 36 échantillons valide, toute chose égale par ailleurs, la proportion des adhérents selon l'âge est la suivante :

Nombre des adhérents de moins de 25 ans = 5,70 %

Nombre des adhérents de 25 à 34 ans = 9,79 %

Nombre des adhérents de 35 à 49 ans = 17,81 %

Nombre des adhérents de 50 à 70 ans = 53,08 %

Nombre des adhérents de plus de 70 ans = 13,59 %

Graphique 8 : Répartition des adhérents selon l'âge

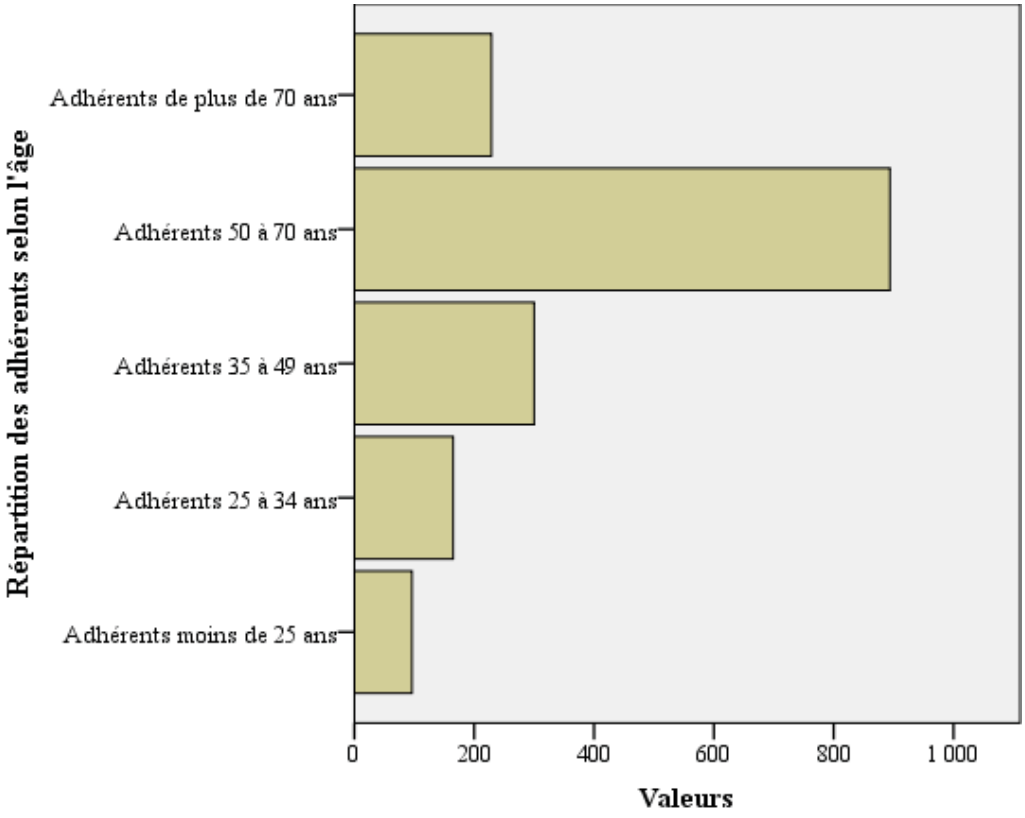

Ainsi, les résultats (du graphique 8) montrent que 53,08 % des ALSI consultées sont composées d'une majorité d'adhérents de 50 à 70 ans. Les jeunes de moins de 25 ans sont sous-représentés (5,7 %) parmi les adhérents. Sans surprise, ils sont aussi quasi-absents parmi les bénévoles actifs, ainsi qu'on le constate dans le Graphique 9 ci-dessous.

Graphique 9 : Répartition des actifs selon l'âge

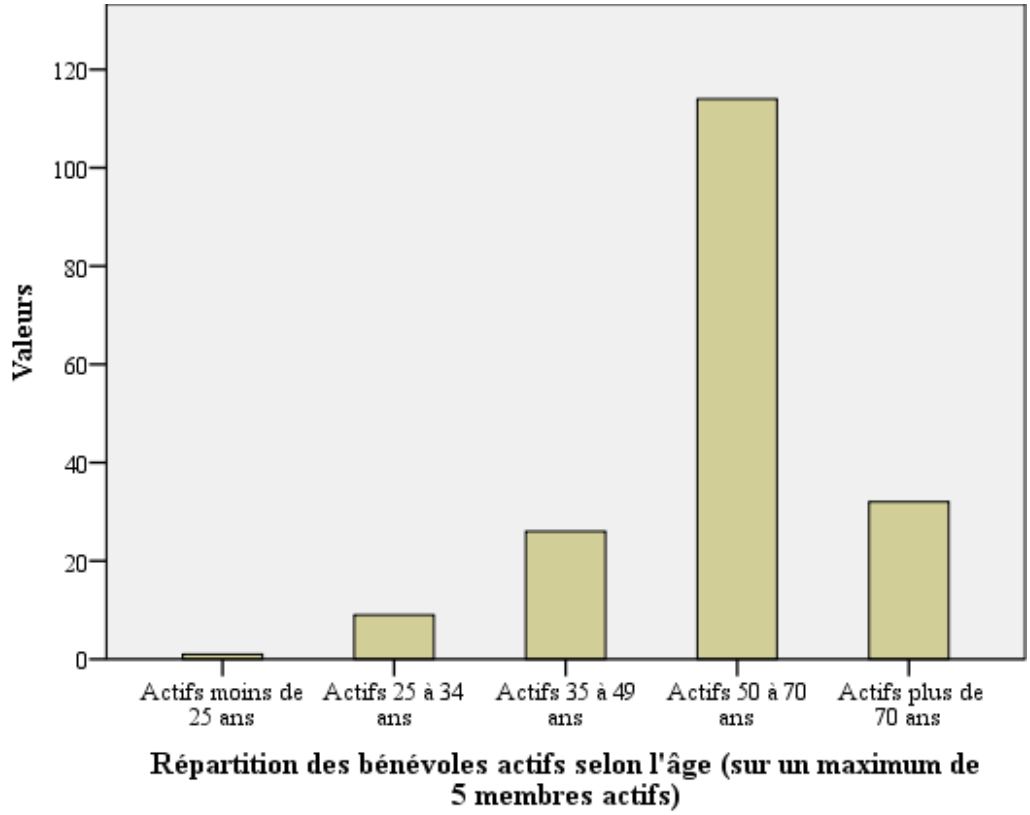

Sur la base d'un échantillon valide de 41 ALSI, toute chose égale par ailleurs, la proportion des bénévoles actifs (responsables ALSI) selon l'âge est la suivante :

Actifs moins de 25 ans = 0,54 %

Actifs 25 à 34 ans = 4,94 %

Actifs de 35 à 49 ans = 14,28 %

Actifs de 50 à 70 ans = 62,63 %

Actifs de plus de 70 ans = 17,58 %

Ainsi, près de 63 % des ALSI consultées sont composées d'une majorité de bénévoles actifs âgés de 50 à 70 ans.

En conclusion, les alsieur.e.s sont souvent des personnes âgées de 50 à 70 ans. Les ALSI comptent sensiblement moins de jeunes actifs (5,48 %) que de jeunes adhérents (15,49 %) de moins de 35 ans. Rappelons que pour cette enquête, nous n'avons considéré ni les associations issues directement des initiatives étudiantes (qui sont susceptibles d'impliquer plutôt des jeunes), ni celles issues des migrations (les OSIM). Néanmoins, la prise en compte d'autres indicateurs confirme très clairement que les ALSI ont des difficultés pour recruter

des bénévoles actifs jeunes. Mais, elles ne seraient pas les seules à être confrontées à cette problématique. L'engagement dans le bénévolat associatif chez les jeunes est un problème récurrent.

1.4. Fonctionnement des ALSI

Les ALSI investiguées sont des associations de loi 1901. De ce fait, leur forme organisationnelle ne diffère guère des formes classiques d'une association : comprenant un bureau, un secrétariat, une trésorerie et une présidence. Cependant, on observe une spécificité : la quasi-totalité des ALSI interrogées est hébergée chez un membre. La plupart du temps, chez le responsable initiateur. De plus, la tendance à la personnalisation fait que ce dernier cumule souvent les fonctions. Dans ce sens, les ALSI ne dérogent pas aux règles de fonctionnement des petits collectifs. Pour que cela fonctionne, un des membres (le plus souvent le.la président.e fondateur.trice) doit cumuler les rôles. Ainsi, au-delà des dispositions organisationnelles formalisées (en préfecture), on constate que le fonctionnement des associations de ce type repose sur la capacité et la volonté d'investissement en fonction des membres. Cela dénote du caractère du don qui y circule. Il n'y a pas d'obligations formelles réelles. C'est l'une des caractéristiques du bénévolat d'ailleurs de manière générale. Mais pour les petits collectifs de solidarité internationale observés, tout se passe comme si ce mode de fonctionnement est nécessaire à leur survie, en laissant à chacun une certaine liberté sans que cela nuise nécessairement à court terme aux dispositions associatives formelles. À long terme, cependant, comme on le verra plus loin, cette caractéristique peut se révéler problématique pour la pérennisation de l'engagement.

Spécifiquement, il existe deux modalités de réunions dans le fonctionnement des ALSI : les réunions formelles et informelles. Ces deux modalités sont fonction des lieux de tenues des CA (conseil d'administration) ou des AG (assemblée générale). Les locaux des mairies se prêtent davantage à des réunions formelles tandis que les alsieur.e.s se réunissent chez un membre aussi souvent de façon formelle qu'informelle. Le mode de rencontres « informelles » n'est pas propre aux ALSI. Il est basé sur des réajustements réciproques, ou sur des négociations du temps. Les formes de négociation du temps sont un facteur important dans la constitution et le maintien des collectifs. Selon Dreyer, l'engagement dans les associations a profondément trait avec la temporalité réelle et imaginaire. En effet, il semble que « le temps est à la fois celui dont on dispose pour s'engager, mais aussi celui qu'on

imagine pouvoir investir dans l'engagement[668] ». Sur la question de la durée, et aussi sur l'épaisseur du temps « donné », l'enjeu est de savoir « comment articuler le temps long de l'association et de sa vie avec les urgences humaines, les décisions personnelles et familiales, les enjeux institutionnels, etc.[669] ». La temporalité apparaît ici comme un enjeu crucial dans le fonctionnement ALSI. Elle suppose notamment de conjuguer à la fois le temps consacré aux activités ici (pour récolter des fonds par exemple) et le temps de présence là-bas sur place dans le pays d'accueil.

Les lieux de tenues des CA et AG divisent les ALSI en trois catégories comme le montrent les Graphique 10 et Graphique 11, ci-dessous.

Graphique 10 : Lieu de tenue des CA

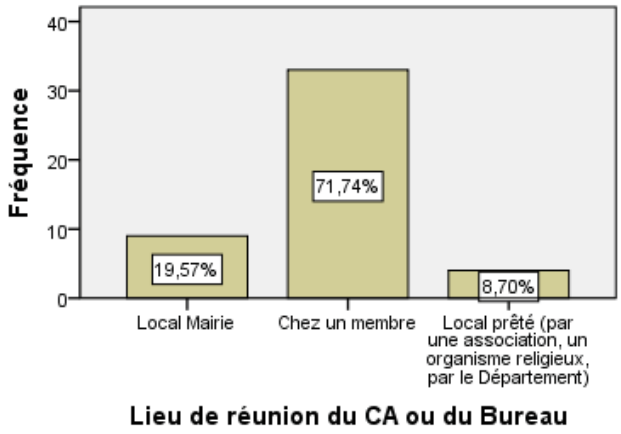

Graphique 11 : Lieu de tenu des AG

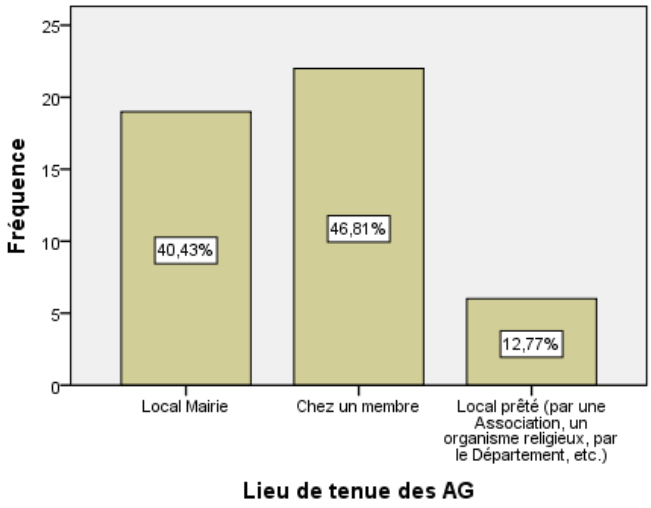

[668] DREYER, P., *Être bénévole : motivations, engagement, reconnaissance, op. cit.*, p. 38.
[669] *Ibidem*.

Bien que dans la majorité des cas observés les réunions se tiennent chez un membre, les locaux de la Mairie, ou, plus rarement, ceux prêtés par une association ou autres organismes (religieux, départementaux) servent aussi de lieux de tenues des AG et CA et pour d'autres manifestations.

Les observations montrent, par ailleurs, que les ALSI ne sont pas réticentes à l'utilisation du réseau internet. Rappelons que les ALSI enquêtées ont 53 % d'adhérents et 63 % de bénévoles actifs, dont la tranche d'âge se situe entre 50 et 70 ans. L'utilisation des NTIC[670] dans l'expérience du fonctionnement interne des ALSI révèle que la communication se fait souvent par mail et par téléphone (64 % entre les membres actifs et 56 % avec les membres adhérents). Mais aussi, par l'intermédiaire de sites internet et réseaux sociaux (plus de 25 % entre actifs et 32 % avec adhérents). Les Graphiques 12 et 13, ci-dessous, indiquent les moyens de communication les plus utilisés entre bénévoles actifs, puis avec tous les adhérents.

Graphique 12 : Les moyens de communication les plus utilisés entre bénévoles actifs

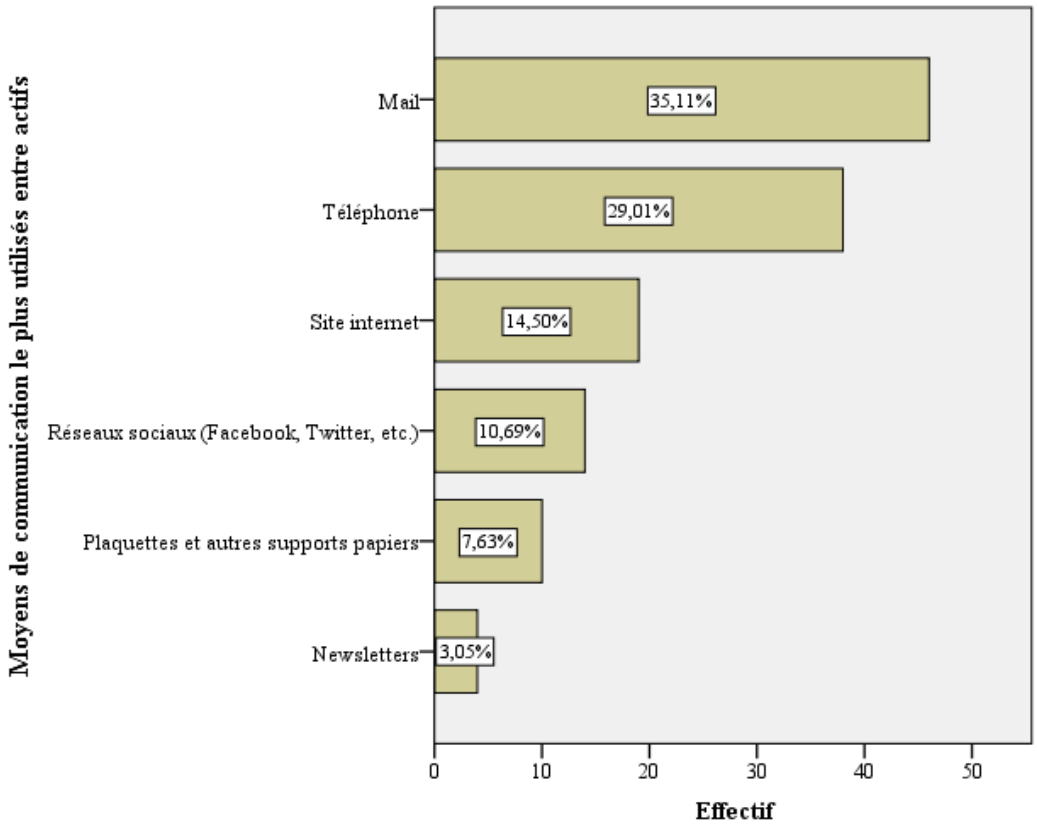

[670] Nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ce sont, par exemple, les outils tels que les applications de messagerie (WhatsApp, Skype, Facebook Messenger, Duo, etc.), les plateformes d'échanges et réseaux sociaux utilisés comme tels (groupes facebook), les sites web.

Graphique 13 : Les moyens de communication utilisés avec tous les adhérents

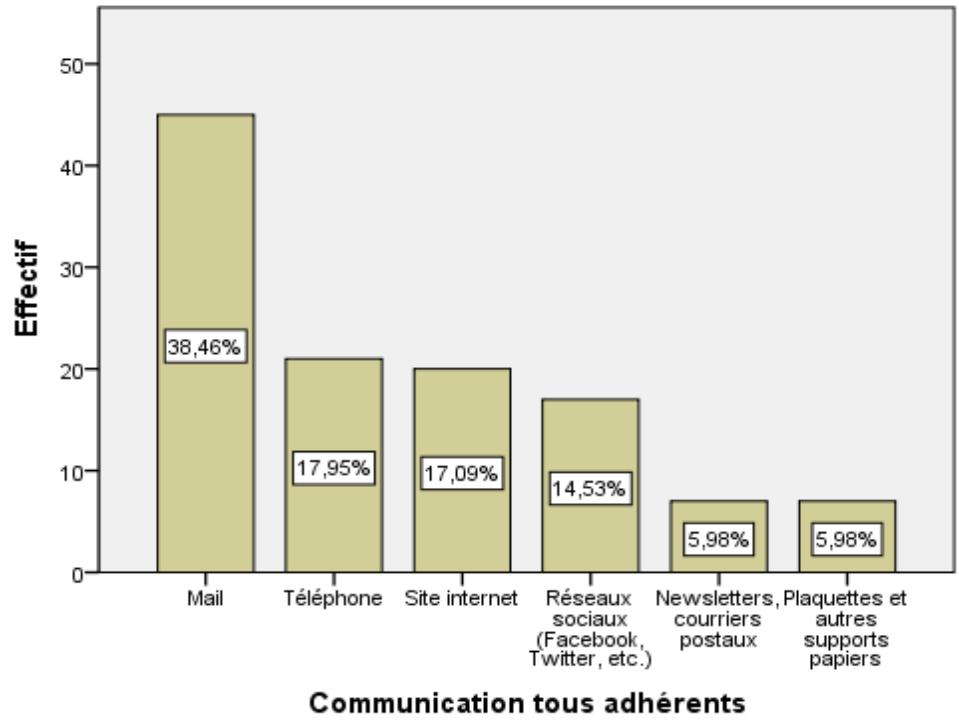

Ces modes de communication sont d'autant plus adaptés au fonctionnement ALSI, car, dans bien des cas, les membres et adhérents se répartissent dans un espace géographique large dépassant le niveau communal, départemental, régional, voire national (parfois, certaines ALSI ont des membres qui résident à l'extérieur du territoire national). On peut alors en conclure que ce qui permet aux membres de tenir ensemble, d'un point de vue technique, ce sont les moyens de communication actuels (NTIC) bien plus que ceux traditionnels (courriers, téléphonie).

En outre, les ALSI mettent souvent en avant, dans leur stratégie de communication, le fait que la plupart n'ont pas de frais liés au fonctionnement de l'association. Ils sont directement financés sur fonds propres ou réduits au strict minimum. Par exemple, les voyages (de suivi et évaluation) sur place seraient pris en charge par les membres eux-mêmes.

En somme, les ALSI disposeraient d'une certaine autonomie de fonctionnement.

2. Les principaux secteurs d'intervention et pays d'accueil des ALSI

2.1. Les secteurs d'intervention et types de réalisations privilégiés

La plupart des ALSI interviennent essentiellement à une petite échelle (commune, village, famille), souvent dans un seul pays et auprès d'une seule communauté à la fois. Leur objectif

est moins la recherche d'un changement structurel dans les communautés concernées que de développer un projet spécifique : apporter des réponses aux demandes des populations, reloger et amener à l'autonomie des minorités, participer au développement des groupes de femmes et d'enfants en leur donnant accès à l'éducation, la santé, contribuer à la lutte contre l'exclusion et les inégalités sanitaires.

Au regard de l'objectif global évoqué, quels secteurs d'activités privilégient-elles ? Quels sont les types de réalisations développées ?

Les ALSI interviennent dans deux secteurs clés, à savoir l'éducation (26,57 %) et la santé (18,18 %)[671], auxquels il faut ajouter l'eau, l'hygiène et l'assainissement (11,19 %) et les activités agricoles (maraîchage), élevage et pêche (9,79 %). À l'inverse, elles investissent très peu les domaines de la culture, les droits humains ou celui de l'entrepreneuriat économique. Elles veulent plutôt soutenir l'entrepreneuriat social à travers le soutien à des activités génératrices de revenus (AGR) substantiels.

À ces principaux domaines correspondent quatre types ou formes de réalisations comme l'indique le Graphique 14, ci-dessous: les actions d'envois de matériels sous forme de dons ; les constructions ou rénovations d'infrastructures communautaires tels que les écoles, les centres de soins, les latrines, les puits et parfois des barrages hydrauliques et l'aménagement électrique ; les parrainages sous forme de soutiens scolaires ou à des formations professionnelles, et concernant notamment les filles mères ou femmes veuves avec enfants ; des aides alimentaires directes, le développement d'AGR, le tourisme dit solidaire. Au-delà de ça, il faut préciser que les ALSI mènent rarement une seule activité dans les pays d'accueil. Le modèle, comme on le verra plus loin, est une intervention multiple (plusieurs petites interventions sans qu'on puisse percevoir un réel dispositif intégré) dans plusieurs domaines à la fois en direction ou en « partenariat » avec les parties prenantes des pays du « Sud ».

[671] L'éducation et la santé apparaissent aussi comme les thématiques les plus privilégiées des projets des petites ASI selon une étude menée par la Guilde Européenne du Raid qui met en évidence que le secteur de l'éducation était privilégié par 69% des micros ASI consultées (ESCUDIÉ, V., « Panorama des petites associations françaises de solidarité internationale », *op. cit.*, 2016, p. 21).

Graphique 14 : Les types d'activités ALSI

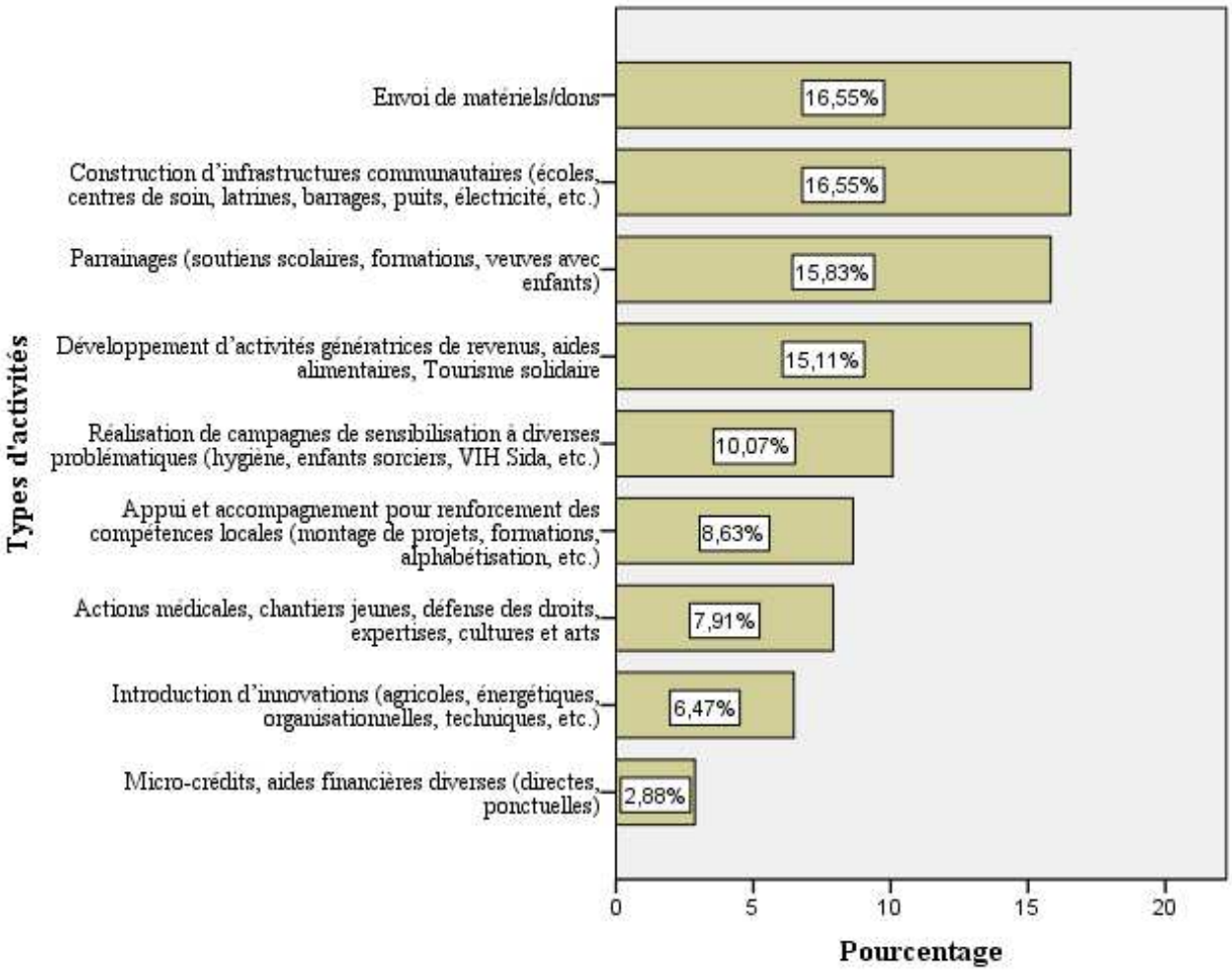

En revanche, comme on peut le constater, les ALSI sont très peu présentes dans les actions d'innovation, d'appuis, les chantiers jeunes ou la défense des droits. De ce fait, elles ne sont pas si innovantes en matière de domaines d'activités : santé et éducation ont toujours été les préoccupations majeures des ONG et des organismes d'aide.

Cela dit, quelle prise en compte des problématiques environnementales et du genre dans les interventions ALSI ?

Après l'injonction à la professionnalisation et à plus d'efficacité dans la solidarité internationale, la prise en compte des questions du genre et de l'environnement figure désormais dans les agendas de toutes les politiques de développement et de la coopération. À ce titre, on a voulu examiner les positionnements des ALSI sur ces enjeux actuels.

Globalement, les ALSI reconnaissent le bien-fondé des problématiques du « développement durable ». Cependant, les priorités du quotidien de leurs interlocuteurs au « Sud », dans un contexte des relations avec des structures fragilisées, ou en direction de groupes

(populations) vulnérables, ne s'accommodent pas forcément des préoccupations que font valoir les grandes instances.

Ainsi, 7 % à 9 % seulement des ALSI interrogées affirment mener respectivement « des projets destinés à la protection de l'environnement » ou « des actions spécifiques ». Et, pour environ 19 % d'entre elles, « ce n'est pas une priorité ». Pour la majorité des ALSI (65 %) questionnées, la prise en compte de l'environnement consiste, dans la mesure du possible, à limiter l'impact de leurs actions sur celui-ci. Voir Graphique 15, ci-dessous.

Graphique 15 : Rapport des ALSI à la problématique environnementale

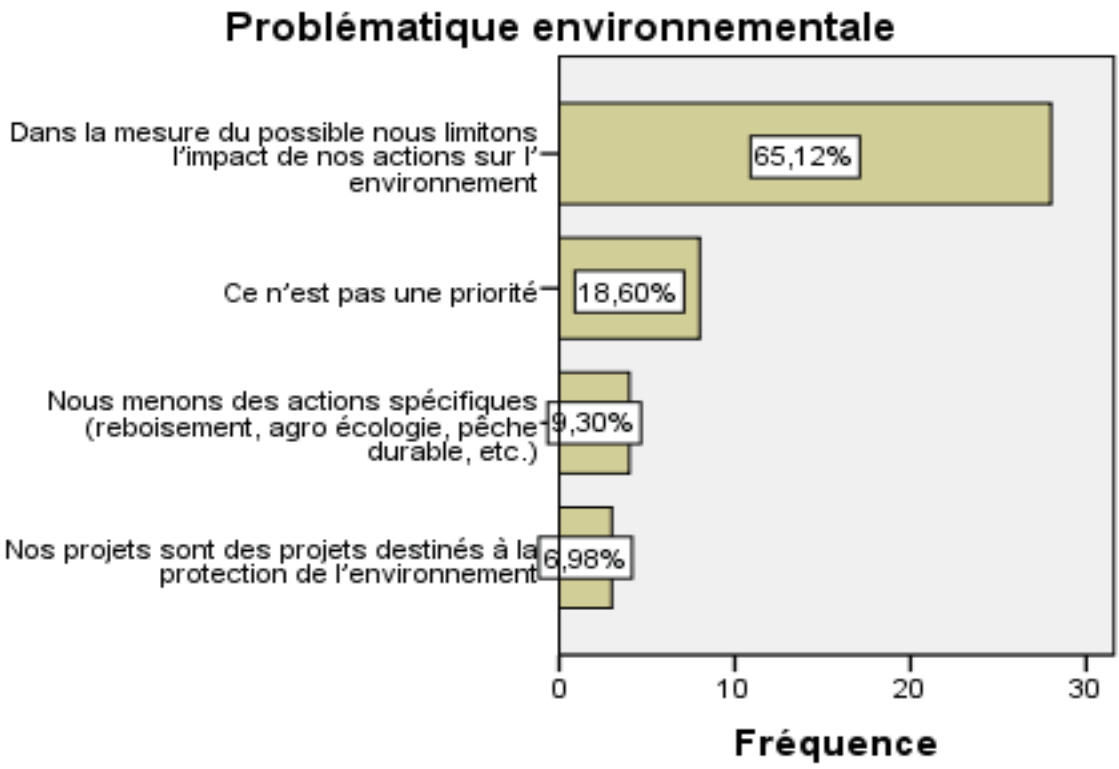

Pour l'essentiel, ces résultats vont dans le sens de ceux obtenus par l'étude déjà citée de la Guilde européenne du Raid selon laquelle, les petites associations « abordent l'environnement de façon assez peu approfondie[672] ». C'est ce que suggèrent d'ailleurs en filigrane ces propos recueillis auprès d'une présidente d'ALSI :

> *« À la demande des jeunes lycéens, nous sommes en train de monter une bibliothèque qui devrait à terme devenir municipale [...]. Autour de la bibliothèque, nous essayons d'introduire des ateliers d'animations tels que les cafés-philo, les ciné-clubs. Mais nous avons du mal à mobiliser la population locale en dehors des scolaires. Ce n'est pas une pratique courante dans la région. [...] L'objectif*

[672] ESCUDIÉ, V., *op. cit.*, p. 29.

recherché est d'amener peu à peu les jeunes scolaires africains à s'ouvrir et à poser leurs propres visions des choses sur le monde. Nous sommes dans une zone où la logique de soumission à la parole de l'aîné est encore très prégnante. Notamment, ça a l'air plus compliqué pour les filles, un peu moins pour les garçons. On essaie aussi d'introduire de façon ludique des sujets de discussion sur les thématiques tels que l'environnement, l'écologie, ou la religion et tolérance. »

Source : Propos recueillis auprès d'une responsable d'ALSI, novembre 2017.

Produits à l'échelle internationale, les objectifs de développement durable (ODD) ont favorisé le regain d'intérêt porté à la question des femmes. En tant que groupes cibles privilégiés de leurs interventions, les activités des ALSI visent en principe à impacter davantage les femmes et les enfants que les hommes. Or, à l'analyse de leur rapport à la question du genre, il semble que la plupart des ALSI interrogées n'ont pas une action spécifiquement définie par rapport aux femmes. Voir Graphique 16, ci-dessous.

Graphique 16 : Rapport des ALSI à la problématique du genre

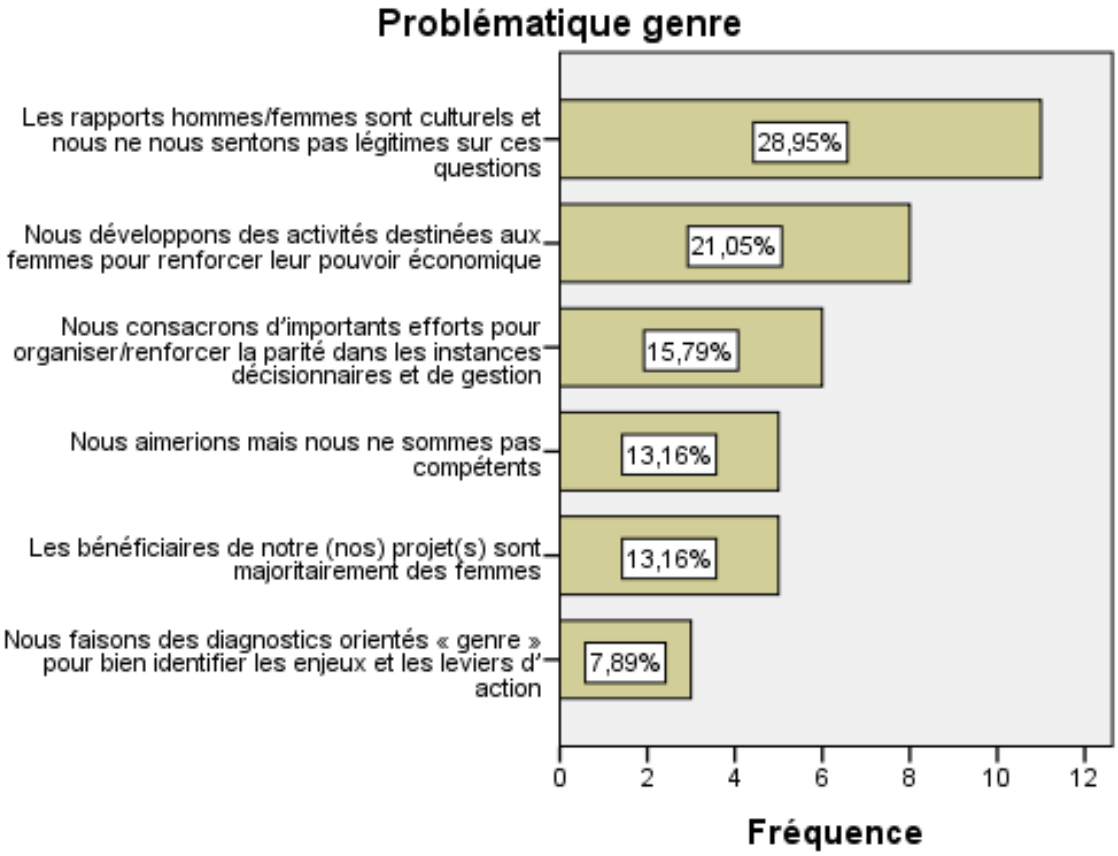

Plus du tiers des ALSI interrogées, soit un peu moins de la moitié (42 %), ne se sentent pas légitimes (28,95 %) ou compétentes (13,16 %) sur les questions des rapports hommes/femmes, qu'elles considèrent plutôt comme étant des problématiques culturelles

spécifiques aux sociétés. Elles se limitent ainsi à mener des actions destinées aux besoins pratiques des femmes (c'est-à-dire le renforcement des capacités socio-économiques).

2.2. Principales zones d'intervention et pays d'accueil des initiatives ALSI

Selon l'enquête sociographique réalisée, trois principales zones géographiques apparaissent accueillir les initiatives ALSI. Il s'agit principalement de l'Afrique (83,7 %), ensuite de l'Asie (14,3 %) et l'Amérique Latine (2 %). Comme l'indique le Graphique 17, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est et l'Asie du Sud sont les principales régions d'accueil pour 85 % des ALSI étudiées, puis arrivent l'Afrique centrale et l'Afrique du Nord pour 11 %, et enfin l'Amérique centrale et le Moyen-Orient sont peu représentés (4 % environ).

Graphique 17 : Localisation de la zone géographique d'intervention ALSI

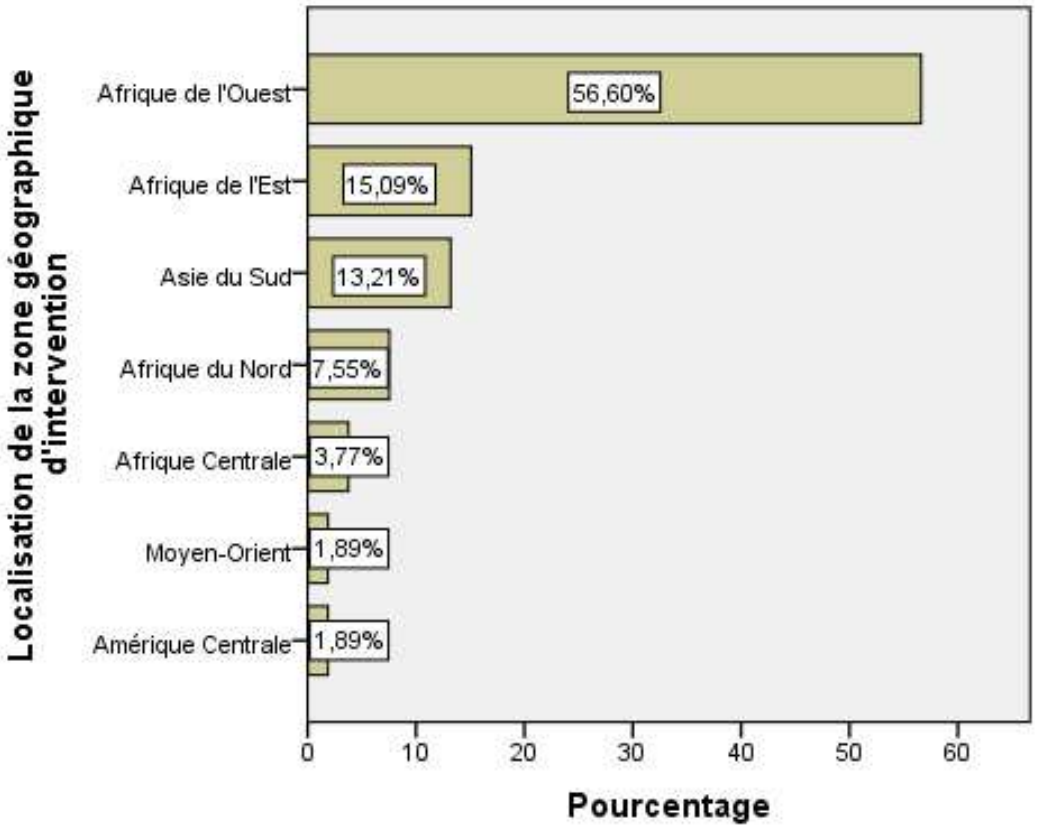

L'Afrique de l'Ouest (56,60 %), dont le Burkina Faso, le Sénégal, le Bénin et le Togo, reste de loin la zone qui accueille le plus d'initiatives ALSI. Et ce, en raison notamment des liens culturels et historiques qui existent entre ces pays et la France. Il y a également le cas particulier de Madagascar qui pour les mêmes raisons figure parmi les principaux pays

d'accueil des ALSI. De plus, ces pays apparaissent sur la liste prioritaire de l'aide publique française au développement[673].

Tableau 17 : Principaux pays d'accueil des initiatives ALSI[674]

Pays	Catégories
Burkina Faso	Les plus cités
Madagascar	
Sénégal	
Bénin	Moyennement cités
Togo	
Mali	
Algérie	Moins cités
Cambodge	
Inde	
Maroc	
Niger	
Viêtnam	

D'autres enquêtes confirment les deux premières catégories des pays qui concentrent les interventions des petites associations. Une étude menée par la Guilde européenne du Raid met en évidence que l'Afrique de l'Ouest, et le Burkina Faso en particulier, avec le Sénégal et le Mali sont de loin les zones d'intervention privilégiées des « petites ASI »[675]. L'enquête de Dessaivre, dans la Loire-Atlantique, met en évidence plutôt un trio de tête pour le nombre d'associations : Sénégal, Maroc, Madagascar[676].

[673] 19 pays sont prioritaires de l'aide au développement française à la date de juillet 2020 : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Guinée, Haïti, Libéria, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo.
[674] Pour consulter la liste complète, voir Annexe 13 : Pays d'intervention des ALSI enquêtées.
[675] ESCUDIÉ, V., *op. cit.*, p. 20.
[676] DESSAIVRE, J.-C., *Les petites associations : L'artisanat discret de la solidarité internationale*, *op. cit.*, p. 157.

Cependant, si les ALSI françaises semblent intervenir dans les mêmes zones que l'aide institutionnelle étatique on les retrouve, à l'échelle ou à l'échelon local, surtout dans les communes (63,8%), majoritairement au niveau des villages (62,3) plutôt que dans les villes (37,7 %). De plus, la plupart des associations interrogées sont présentes dans le même secteur (village, commune) depuis de longues années. Soit en moyenne plus de 10 ans pour plus de la moitié (57,45 %) des ALSI interrogées, plus de 5 ans pour 17,05 % d'entre elles, et une durée inférieure à 5 ans pour 25,53 %. C'est l'un des éléments déterminants qui caractérisent leur rapport aux parties prenantes des pays d'accueil (PPA). C'est principalement perçu comme un atout selon les acteurs.

3. Ressources et modes de financement des ALSI

Il existe deux sources différentes de financement des ALSI : les sources primaires indépendantes et les sources secondaires dépendantes. Au-delà de cette distinction, on note une inégale répartition des sources et modes de financement chez les ALSI interrogées.

3.1. Les sources primaires indépendantes

Les sources primaires indépendantes se divisent en deux catégories. Il y a celles qui sont stables parce qu'elles sont plus ou moins mobilisées régulièrement grâce aux efforts directs de la plupart des membres. Ce sont notamment les cotisations et les parrainages. Ce type de sources primaires a un poids important parmi les autres sources de financement ALSI. Elles constituent donc un des enjeux primordiaux de la pérennité de leurs opérations. À côté des sources primaires stables, on note aussi des sources primaires occasionnelles. Il s'agit, par exemple des ventes, des événements, des dons de particuliers, de l'entourage amical ou des proches. Elles ont une importance relative, mais elles constituent avec les premières, les principales sources et modes de financement des ALSI. Voir Graphique 18 et Graphique 19, ci-dessous.

Graphique 18 : Les sources de financement les plus citées

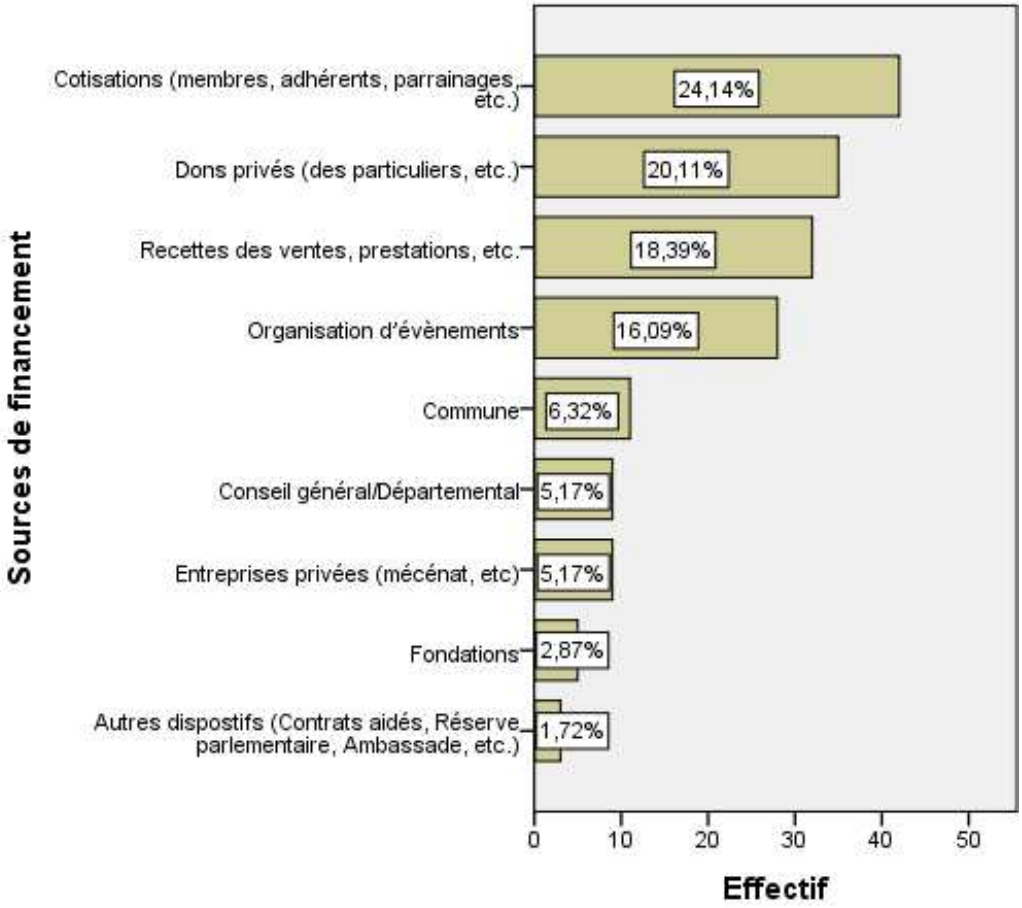

Comme on peut le constater (graphique 18), les sources de financement les plus citées par les ALSI : les cotisations des membres, y compris les fonds engagés par les parrains et marraines dans le cadre du parrainage (24,14 %)[677] ; ensuite, les dons privés, en provenance notamment des particuliers (20,11 %) ; mais aussi, les recettes issues des ventes, des prestations (18,39 %) ou d'organisation d'événements festifs ou commerciaux (16,09 %).

Pour la grande majorité des ALSI interrogées, les cotisations, les dons de particuliers et l'organisation d'événements constituent leurs premières sources de financement (68,08 %). Voir Graphique 19.

[677] En comparaison, les cotisations des adhérents pour l'ensemble des associations françaises contribuent pour 35 % au budget des associations non-employeuses. (Insee première, n° 1587- Mars 2016).

Graphique 19 : Premières sources de financement des ALSI

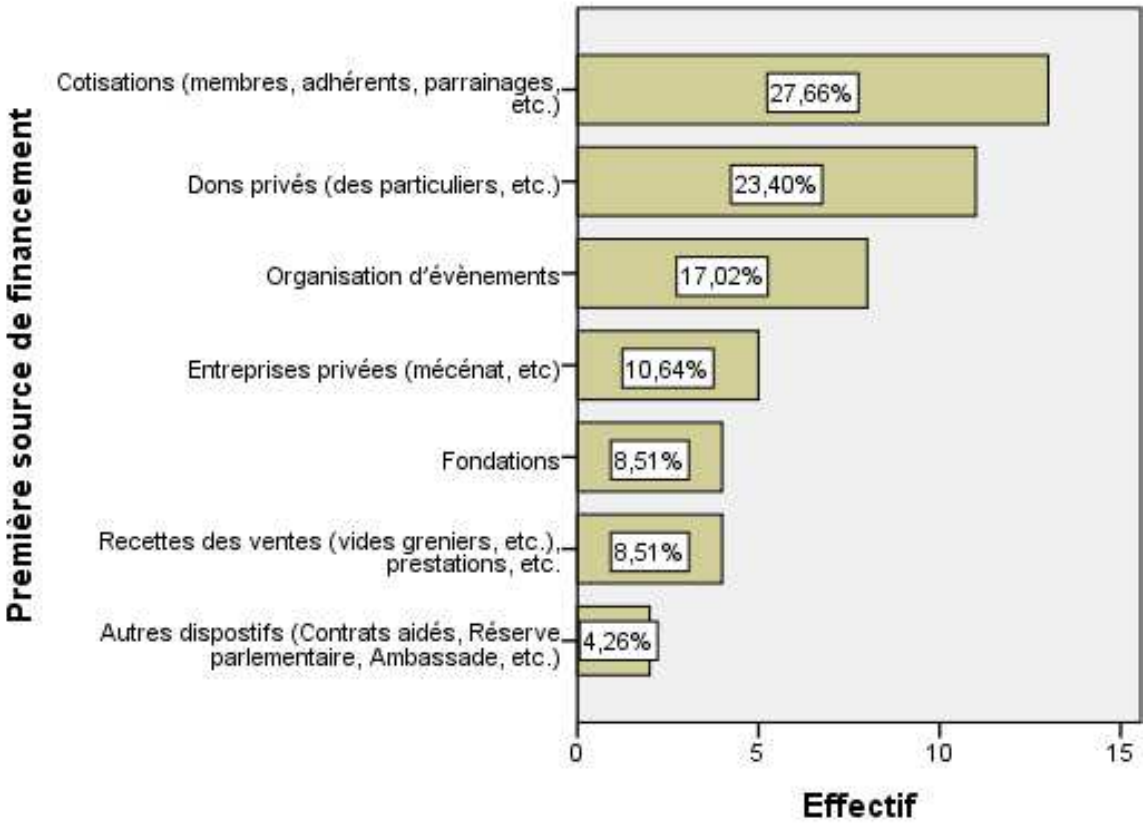

L'importance des sources primaires indépendantes suggère l'hypothèse d'un lien entre le capital social (le réseau), dont disposent les alsieur.e.s, et la mobilisation des ressources pour financer des réalisations. Plus l'ALSI (ou ses membres actifs fondateurs) a un réseau assez large de relations ou de connaissances sociales, plus forte est la probabilité que l'ALSI possède des moyens conséquents de mobilisation des cotisations et dons des particuliers (sans qu'on puisse établir statistiquement une corrélation). L'ancienneté peut aussi être un facteur déterminant. Les données des entretiens permettent plutôt de conclure à une décroissance des capacités de mobilisation des ressources primaires en fonction de l'âge de l'ALSI. Dans tous les cas, un capital social[678]conséquent est un atout potentiel, qui peut être

[678] Comme l'a étudié Bourdieu, le capital social peut être un enjeu de différenciation entre, ici, non pas des individus, mais entre les petits collectifs (ALSI) dans le cadre de l'espace de la solidarité internationale. Exactement, de la même manière, le capital financier constitue un enjeu de différenciation entre les grosses ONG et les petites ALSI intervenant dans le domaine de la coopération au développement. Toutefois, comme on le verra plus loin, les petites associations se différencient également des ONG institutionnalisées en mettant en évidence d'autres valeurs ou capitaux (par exemple, proximité, relation approfondie) dont ne disposeraient pas (ou plus) les grandes ONG internationales. Étant donné que l'espace de la solidarité internationale peut donc être interprété (dans le sens de Bourdieu) comme un espace de plus en plus concurrentiel, où les différents acteurs de la coopération humanitaire et au développement occupent des positions asymétriques quant aux capacités financières, symboliques (image sociale, reconnaissances), etc. On peut lire à propos les ouvrages de Pierre Bourdieu : *La Reproduction* (1970) ; *La Distinction* (1979) ; *Questions de sociologie* (1980) ; *La Distinction (1979)* ; *Les Héritiers. Les étudiants et la culture* (Éditions de Minuit), 1964.

mis au service de la mobilisation des ressources primaires des petites associations. Notamment, lorsque celles-ci doivent faire face à des difficultés croissantes de mobilisation d'autres ressources qu'on va qualifier ici de sources secondaires.

3.2. Les sources secondaires dépendantes

Les sources secondaires dépendantes se répartissent en deux catégories : les subventions publiques et les subventions privées.

3.2.1. Les subventions publiques institutionnelles

Le financement public est-il un enjeu pour les petites ALSI ? Selon Ryfman, « des constatations empiriques, demandant à être confirmées par la recherche, laissent entrevoir que si les financements accordés en France aux petites structures par les autorités locales sont unitairement faibles, leur totalisation – le jour où elle sera établie – pourrait réserver des surprises.[679] »

Pour notre part, les résultats du questionnaire montrent clairement que la part du financement des collectivités territoriales et de l'État apparaît très négligeable[680]. Parmi les sources de financement les plus citées, la commune et le conseil général n'arrivent qu'en cinquième et sixième position. Le caractère très limité du nombre d'acteurs institutionnels publics sollicités est paradoxal vu le taux d'obtention de la demande de subvention auprès des organismes publics des ALSI qui en font la démarche. 75,86 % des ALSI déclarent l'obtenir dès la première demande, et 24,14 % seulement après plusieurs tentatives. Le Conseil général est le plus sollicité. Néanmoins, de fortes disparités pourraient exister entre les départements. Pas forcément entre ceux en étude (Gard et Hérault). Ces disparités traduisent le degré d'implication des institutions territoriales dans la solidarité internationale. Ce serait intéressant de poser la question de la territorialisation en termes de financiarisation, par exemple. Dans notre étude, l'hypothèse de la corrélation entre départements et taille des ALSI (en termes de budget annuel et budget projet) n'est pas statistiquement confirmée. Ensuite, la deuxième collectivité locale sollicitée est la commune, dont le rôle en matière d'avantages en nature (mise à disposition de locaux et des équipements pour organisation

[679] RYFMAN, P., « Les ONG françaises de développement et humanitaires : une autre exception française en Europe ? », *op. cit.*, p. 75.
[680] De façon générale, « 48 % des associations du secteur action caritative et humanitaire fonctionnent sans financement public » (TCHERNONOG, V., *Le paysage associatif français, op. cit.*, p. 57).

d'événements, réunions, etc..) peut paraître non négligeable. Voir Graphique 20 et Graphique 21, ci-dessous.

Graphique 20 : Financement par des organismes publics

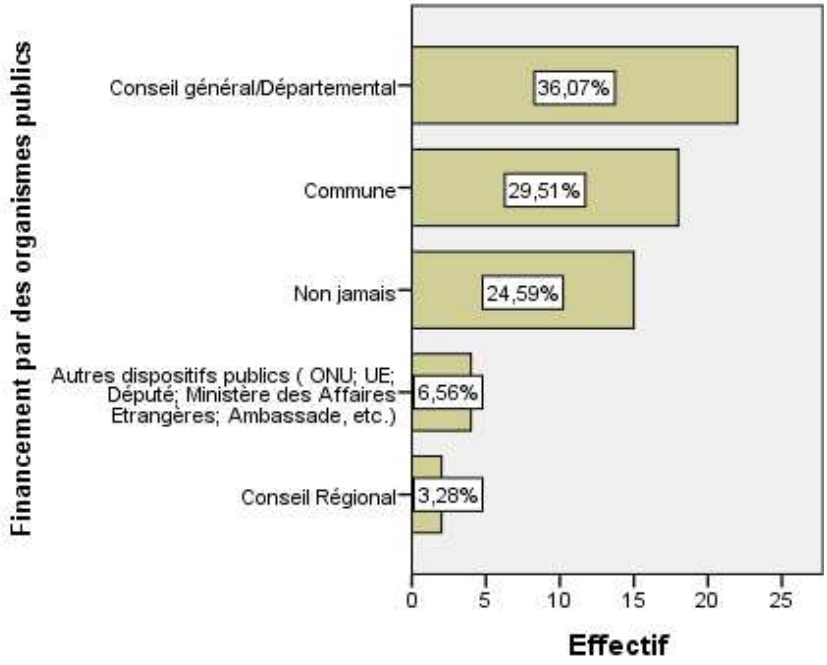

Graphique 21 : Provenance des avantages en nature

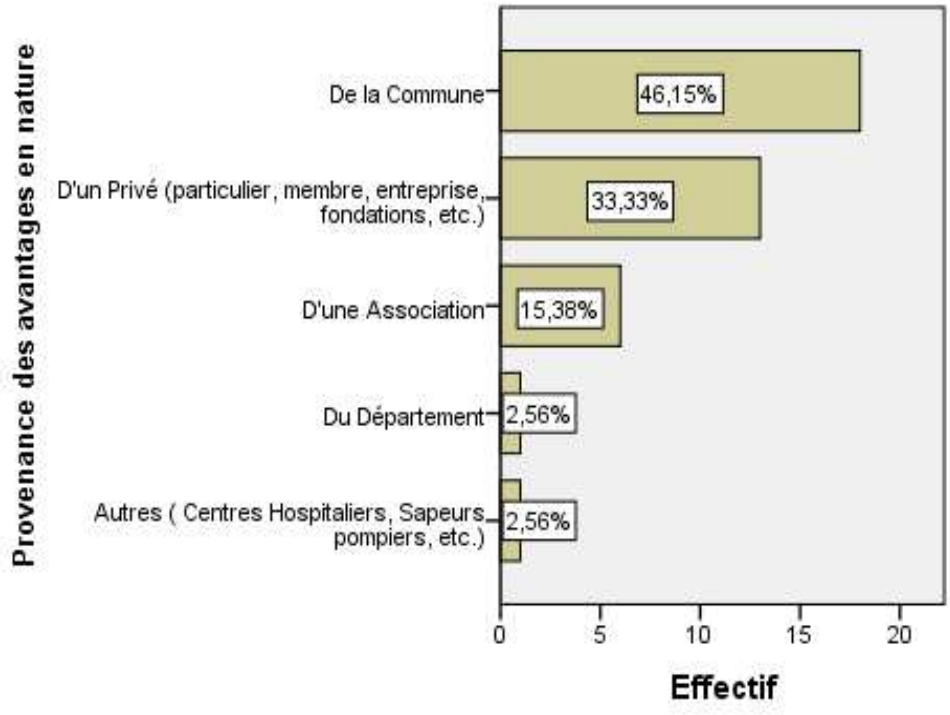

On constate donc que l'enjeu de la demande publique des ALSI est orienté vers les communes et les conseils généraux. Le conseil régional apparaît comme ne faisant pas partie de l'économie des demandes de financements publics de la part des ALSI. Dans l'ensemble, les résultats révèlent que l'impact du financement public pour les ALSI est très relatif notamment en termes d'influence sur la « professionnalisation », ou de la « qualité des retours sur le territoire ». Par ailleurs, on n'a pas constaté, comme semblait l'affirmer Ryfman[681], un risque de « clientélisme associatif » des ALSI vis-à-vis des collectivités locales. Cependant, en se basant sur quelques propos des alsieur.e.s interrogé.e.s, le risque peut concerner le manque de contrôle des fonds alloués, et surtout l'opportunisme de certains acteurs des petites structures s'accaparant des flux existants grâce à des relations particulières entretenues avec des représentants des pouvoirs locaux. Mais, comme nous le verrons, les collectivités territoriales (en matière d'incitation des ALSI à travailler en réseau ou de leur coordination) et l'État (en matière de déduction fiscale[682]) ne constituent pas moins des partenaires stratégiques pour les ALSI. Certains appuis des pouvoirs locaux apparaissent nécessaires pour mener des projets plus ambitieux avec les interlocuteurs dans les pays d'accueil.

En règle générale, le financement public des ALSI est marginal, mais non marginalisé. Même si elle n'est pas systématiquement citée dans le questionnaire comme source étatique de financement, la déduction fiscale constitue, par exemple, un enjeu non négligeable pour les petites ALSI. Celles qui en bénéficient reconnaissent son importance dans leur marketing de communication pour recruter des parrains, des donateurs ou alors des adhérents.

Dans la majorité des cas observés, les ALSI bénéficient peu des subventions publiques pour deux raisons principales : par rejet volontaire ou par manque d'opportunités. En effet, outre l'insuffisance du budget consacré à la solidarité internationale, les subventions publiques sont difficiles à obtenir pour les très petites associations. Par exemple, l'agrément fiscal

[681] Concernant le financement octroyé par les collectivités territoriales aux ALSI, celui-ci dénonce un risque de clientélisme : « Le financement assuré par les pouvoirs locaux créerait un lieu de dépendance vis-à-vis des élus » (RYFMAN, P., « Les ONG françaises de développement et humanitaires : une autre exception française en Europe ? », *op. cit.*, p. 78).

[682] Il existe d'autres dispositifs étatiques d'appuis aux ALSI. Il s'agit notamment du dispositif État – organisations associatives. C'est-à-dire que pour financer les ALSI, l'État passe par d'autres organisations associatives ou réseaux d'association tels que Coordination sud (pour les moyennes et les grandes) et l'Agence des Micro-Projets ou AMP (pour les plus modestes) qui est un programme de La Guilde Européenne du Raid, cofinancé par l'AFD (Agence française de développement). L'AMP est réservée aux micros ASI de moins de 250 000€ de budget annuel et pour des projets de terrain inférieurs à 150 000€ de budget. Le montant de la subvention ne peut excéder 150 000 € et 75% du budget total du projet. Cependant, très peu des ALSI interrogées ont accès à ce dispositif, certaines d'entre elles l'ont sollicité, mais c'est compliqué pour elles d'en bénéficier réellement.

constitue avec les subventions du département les deux sources institutionnelles publiques les plus importantes, mais, des propos recueillis auprès des alsieur.e.s, elles sont devenues rares, voire inaccessibles pour la plupart des ALSI. Ces dernières évoquent également la complexité des dossiers demandés. Ils seraient devenus trop lourds et ont parfois peu de lien avec les objectifs des ALSI centrés sur la recherche de solutions directes à des besoins locaux. Dans ce contexte, les alsieur.e.s ont le sentiment que : « *Le département, ils privilégient les grosses associations alors que les petites on n'en a plus. La Mairie, ils ne nous répondent même pas. Nous, de notre côté, on ne leur envoie plus des demandes de subventions .... On ne va pas perdre notre temps avec des partenaires qui ne nous calculent même pas*[683] ». Ou alors que : « *Au conseil général, on nous a dit que c'était eux qui avaient leurs propres projets et qu'ils ne finançaient pratiquement plus des projets comme ça. Voilà, c'est eux qui décident*[684] ». Cependant, de manière générale, comme le font remarquer déjà d'autres dans le contexte actuel de crises (sociale, économique, de déficit budgétaire, etc.), les financements publics des associations (notamment les plus modestes) tendent à se restreindre. Particulièrement, l'enjeu pour les collectivités locales est de s'appuyer sur des organisations de solidarité internationale (OSI) en capacité de produire un bilan d'impacts pour justifier des politiques d'intervention. Par rapport à cela, certaines ALSI affirment aussi leur volonté de conserver leur indépendance, leur liberté et éviter les reproches qui sont souvent faits à des initiatives orientées sur l'étranger. D'autres préfèrent se tourner vers le financement privé institutionnel.

3.2.2. Les subventions privées institutionnelles

Qu'en est-il du financement privé institutionnel ? Vers qui se tournent les ALSI ? Quelle est l'importance du financement privé institutionnel pour les petites structures de solidarité internationale ?

Les fonds privés institutionnels ne sont pas non plus les plus ordinairement mobilisés chez les ALSI. La part du financement privé institutionnel est faible. 61,54 % des ALSI interrogées n'ont jamais sollicité ce type de financement. Voir Graphique 22, ci-dessous.

[683] Source : Entretiens sur le terrain, propos recueillis auprès d'une responsable d'ALSI, octobre 2017.
[684] Source : Entretiens sur le terrain, propos recueillis auprès d'un responsable d'ALSI, avril 2015.

Graphique 22 : Financement par des organismes privés de type associatif

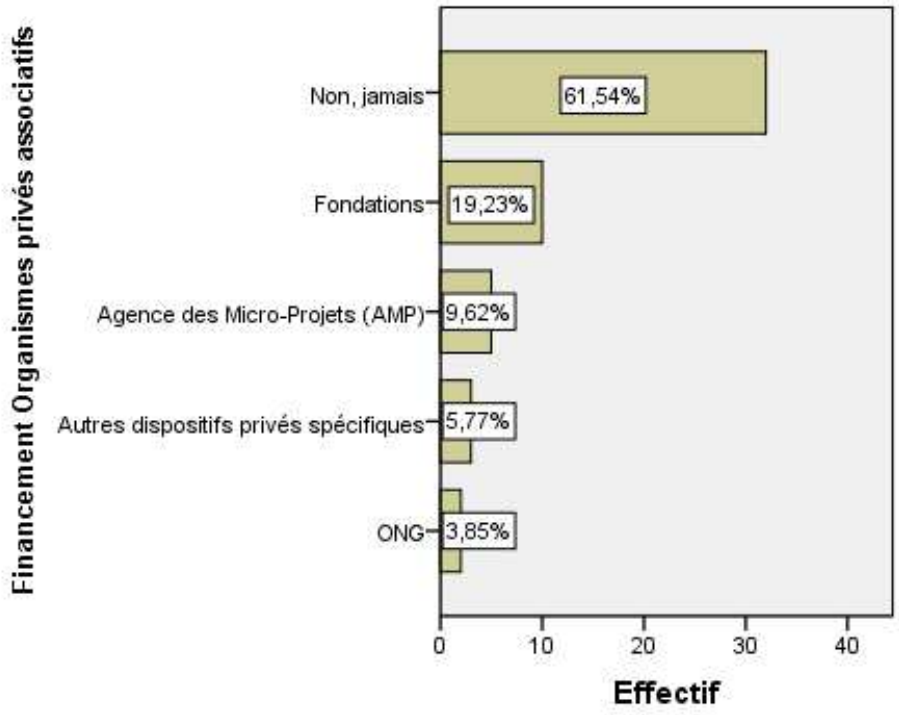

Ici, les raisons évoquées ne diffèrent guère de celles vis-à-vis des organismes publics[685]. La plupart des ALSI n'ont simplement pas connaissance de ces dispositifs privés associatifs (34,29 %) ou le font par choix (25,71 %)[686]. Pour celles qui sollicitent ces dispositifs, il s'agit notamment des fonds associatifs (principalement les ristournes laissées par une autre association et parfois une ALSI en dissolution) ou des subventions de fondations (notamment d'entreprises). Mais la défiance est ici particulièrement manifeste vis-à-vis de certaines subventions d'entreprises ou de multinationales. Officiellement, pour les ALSI, il s'agit de conserver leur indépendance, mais c'est surtout, relève-t-on, pendant les entretiens, pour ne pas servir de caution morale pour le « pillage » (qui serait orchestré par les grosses multinationales dans les pays d'accueil). C'est ce que montrent ces propos d'un des responsables interrogés : « *On a toujours refusé de faire des appels de dons à Areva parce que Areva pille le Nord du [pays] de ses minerais. Et on ne voudrait pas leur servir d'arguments pour se dédouaner*[687] ».

[685] Le paradoxe souligné au niveau du public est le même : la plupart des ALSI (73,33 %) qui sollicitent ce type de financement l'obtiennent. Parmi elles, certaines l'obtiennent parfois (40 %) dès la première demande (20 %) ou après plusieurs tentatives (13,33 %).
[686] D'autres évoquent aussi l'exigence de dossiers trop lourds par rapport aux sommes nécessaires (22,86 %) ou estiment ne pas avoir les compétences requises (17,14 %).
[687] Extrait d'entretien avec un responsable d'ALSI, avril 2015.

Pour résumer, en matière de financement, on observe que les sources primaires (organisation d'événements, de ventes, les appels à dons), « si elles sont des activités chronophages, présentent en revanche l'avantage de la flexibilité et de l'immédiateté. Les fonds ainsi obtenus sont mobilisables instantanément et le reporting est moins exigeant comparé aux subventions [institutionnelles]. Elles ont, en outre une composante relationnelle [et émotionnelle] non négligeable[688] ». Il faut donc tenter de reconstituer la portée plus générale de cet ensemble de dynamiques locales portées par les ALSI : ont-elles un poids économique quelconque ?

3.3. De l'importance économique des ALSI

En 2005, les organisations de solidarité internationale (OSI) françaises ont totalisé 800 millions d'euros de budget[689]. C'est l'équivalent de 10 % de l'aide publique au développement française (8 milliards d'euros pour les pays bénéficiaires). Parmi les 400 plus importantes OSI, 60 concentrent plus de 95 % des ressources, les 4,9 % restantes sont fournies par 360 OSI. Ses statistiques exclues donc de facto les ALSI. Leurs apports financiers ne sont pas comptabilisés. Il ne s'agit pas de surestimer les moyens financiers dont disposent les ALSI, ni non plus d'ailleurs de les sous-estimer.

Selon nous, évoquer le poids économique des ALSI c'est aussi poser indirectement la question de la pertinence de ces petites actions, qui pris individuellement aurait alors un impact très limité du point de vue financier. Dans notre enquête, seulement un huitième des ALSI interrogées ont un budget, calculé sur les cinq dernières années, supérieur à 25 000 euros (mais ne dépasse pas les 80 000 euros). Un peu moins d'un tiers ont un budget compris entre 5 000 et 10 000 euros. Environ un quart ont un budget compris entre 1 000 et 5 000 euros, et un autre quart entre 10 000 et 25 000 euros. Dans le même temps, presque un sur huit des ALSI enquêtées ont un budget inférieur à 1 000 euros[690]. Voir Graphique 23.

[688] ESCUDIÉ, V., *op. cit.*. PIROTTE, G. et GODIN, J., *op. cit.*
[689] RYFMAN, P., *op. cit.*, p. 68.
[690] À titre de comparaison, dans l'enquête « Paysage associatif », on peut constater qu'environ un cinquième des associations françaises, toutes catégories confondues, fonctionnent avec un budget annuel inférieur à 1 000 euros. 72 % des associations françaises ont un budget annuel inférieur à 10 000 euros. Concernant les associations dont le secteur d'activité est l'action caritative et humanitaire, 8 % ont un budget inférieur à 1 000 euros (en 2011). 46% entre 1 000 et 10 000 euros, 26 % entre 10 000 et 50 000 euros, 11 % entre 50 000 et 200 000 euros, 3 % entre 200 000 et 500 000 euros et 6 % supérieur à 500 000 euros. (TCHERNONOG, V., *op. cit.*, p. 31, 34). Ainsi, cette prédominance des très petites associations (budget inférieur à 10 000 euros) est cohérente avec ce que l'on observe à l'échelle des ALSI.

Graphique 23 : Taille du budget ALSI

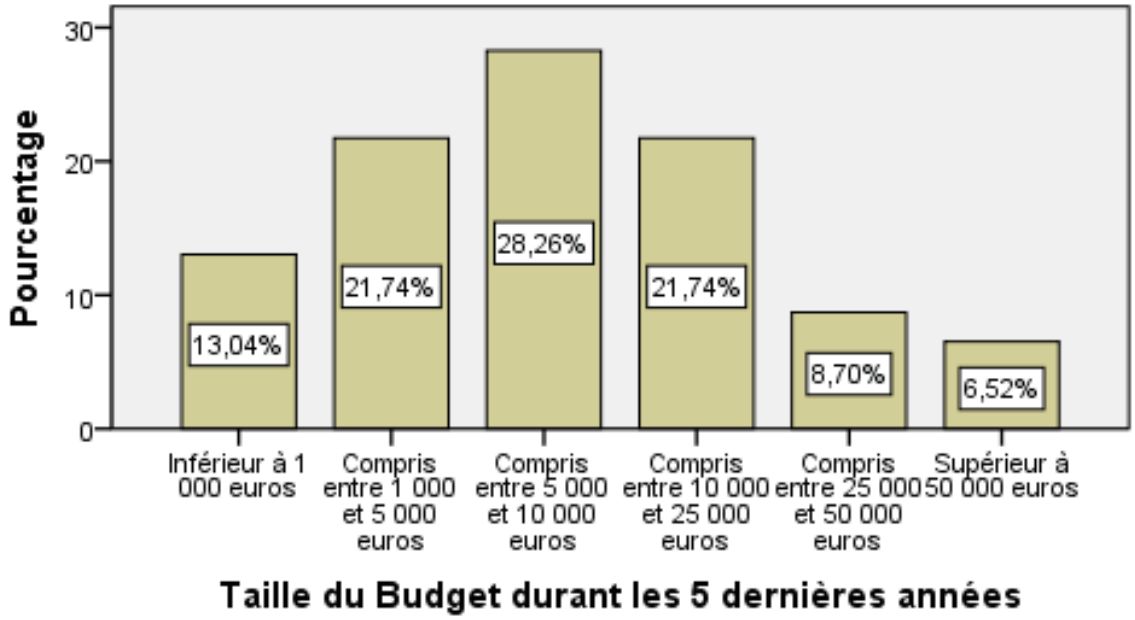

Il est bien difficile de donner une moyenne générale. Elle aurait pu s'établir autour des 15 000 euros[691]. Mais cela ne reflètera pas la diversité des situations présentées. À minima, on pourra juste établir une médiane où la moitié des ALSI aurait un budget inférieur à 10 000 euros tandis que pour l'autre moitié ce serait supérieur à 10 000 euros. Nous sommes donc en présence de situations très hétérogènes. Les ALSI n'ont pas toutes les mêmes capacités d'intervention. Aussi, peut-on soutenir qu'au sein même des petites associations il y a des disparités de situations en matière des ressources.

De ce point de vue, on distingue trois catégories d'ALSI en fonction des ressources disposées pour les réalisations : les nano, les micros et les mésos. Les nano-ALSI sont celles qui ont un budget ne dépassant pas les 5 000 euros ; les micro-ALSI, celles dont le budget moyen annuel serait compris entre 5 000 et 25 000 euros ; les méso-ALSI, celles dont le budget serait supérieur à 25 000 euros.

Parallèlement, le financement des réalisations varie de moins de 1 000 euros à plus de 50 000 euros, comme on le note sur le Graphique 24.

[691] L'étude de Godin sur les IPSI en Belgique a fait état de ce même constat. « De fait, plus de la moitié des IPSI interrogées ont fonctionné avec moins de 15 000 euros pour l'année 2009 et 30 % avec moins de 5 000 euros, seule une minorité des IPSI parviennent à brasser des budgets plus conséquents : 8 % d'entre elles ont disposé de 50 000 à 99 999 euros et 6 % de 100 000 à 499 999 euros. » (GODIN, J., « Initiatives populaires de solidarité internationale en Wallonie et à Bruxelles: portrait et enjeux d'une coopération à taille humaine », *op. cit.*).

Graphique 24 : Montant des projets ALSI

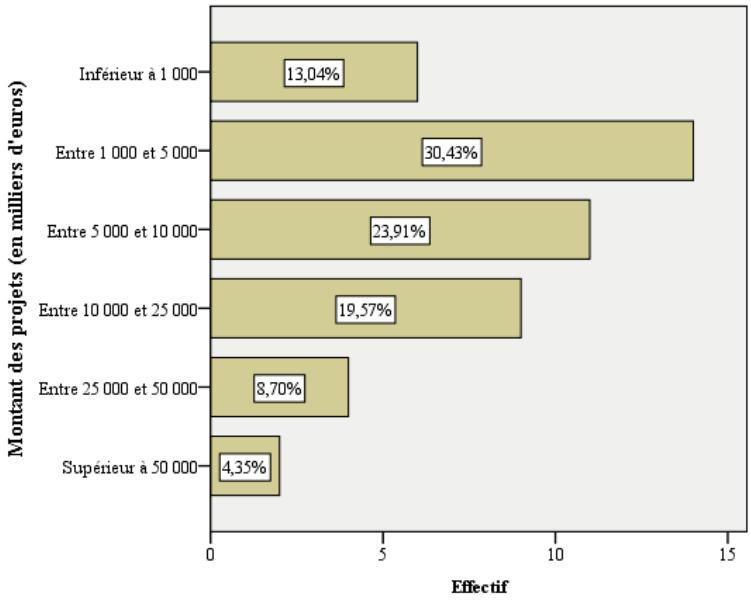

Par ailleurs, on observe que les montants des réalisations sont corrélés avec le budget annuel des associations. Autrement dit, le montant des réalisations varie proportionnellement avec la taille du budget annuel disponible. Voir Graphique 25.

Graphique 25 : Corrélation montant projet et budget annuel ALSI

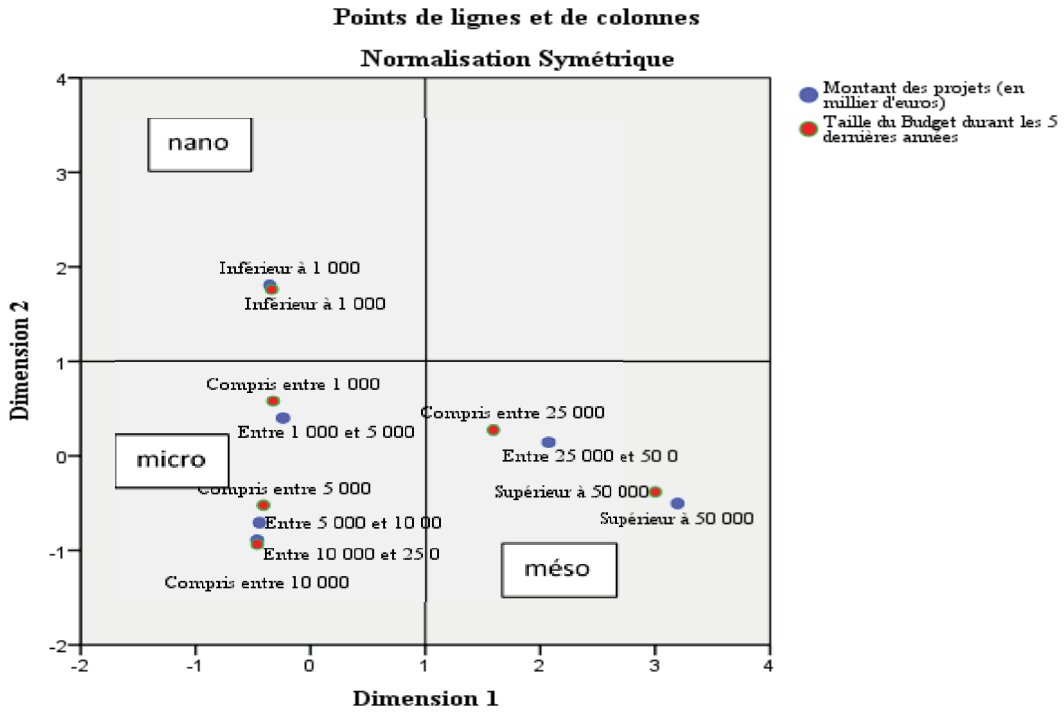

L'analyse du graphique 25 montre que les ALSI qui disposent d'une taille budget inférieure à 1 000 euros financent rarement des réalisations qui dépassent ce montant. À contrario,

celles disposant d'un budget supérieur à 50 000 euros peuvent financer aussi des réalisations d'un montant supérieur à 50 000 euros. Mais, le plus important est que nous pouvons distinguer quatre grandes catégories (C1 à C4)[692] d'ALSI en fonction de la taille du budget et du montant des réalisations :

C1. Catégorie des budgets annuel et montant projets inférieurs à 1 000 euros,

C2. Catégorie des budgets et montant projets compris entre 1 000 et 5 000 euros,

C3. Catégorie des budgets et montant projets compris entre 5 000 et 25 000 euros (cette catégorie se divise en deux sous-catégories respectives de 5 000 à 10 000 euros et de 10 000 à 25 000 euros),

C4. Catégorie des budgets et montant projets supérieurs à 25 000 euros.

Les première (C1) et dernière (C4) catégories se repoussent très fortement sur le plan factoriel. Elles correspondent à ce que nous avons caractérisé plus haut respectivement de nano et méso ALSI. Elles pourraient présenter des caractéristiques distinctes à analyser différemment. La C2 est en corrélation statistique avec la C1 et la C3. La C2 et la C3 correspondent à ce que nous avons pu qualifier de micro ALSI.

Somme toute, les ALSI financent généralement des réalisations qui correspondent à la taille de leurs ressources disponibles. Cela confirme le fait que, lors des entretiens, certains interviewés affirment agir ou intervenir sur place au fil des opportunités de financement :

> *« Au niveau des activités, en gros, on a répondu à des demandes et des opportunités qu'on avait. On est parti d'un village qu'on connaissait, ensuite les réalisations c'est au gré des rencontres, des demandes et des opportunités. Autrement dit, les projets naissent par le contact direct où la demande s'exprime. Et puis, nous on répond aux demandes en fonction des opportunités, c'est-à-dire quand on est en mesure de le faire ».*
>
> Source : Entretiens sur le terrain, propos recueillis auprès d'une responsable d'ALSI, mars 2015.

L'enjeu n'est pas tellement le montant dont disposent les ALSI pour investir dans des réalisations, mais que font-elles ou comment font-elles face à un projet qui dépasse leur budget, ou quand les PPA ont des attentes ou des demandes qui dépassent leur capacité ? À titre illustratif, une des responsables ALSI interviewées nous confie :

> *« Dans nos rapports avec les administrations locales sur place, également, certes ils jouent un rôle essentiel, mais souvent les gens ne hiérarchisent pas leurs besoins.*

[692] C1 = catégorie 1, C2 = catégorie 2, C3 = catégorie 3, C4 = catégorie 4.

À la fin d'une réunion avec la mairie, on nous présente un cahier de doléances où il y a tout dedans : eau, santé, électricité, routes, écoles, etc. C'était démesuré par rapport à une association. Nous, on a essayé de leur faire comprendre que ce n'était pas la peine de demander de grandes choses, car on a peu de moyens »

Source : Entretiens sur le terrain, propos recueillis auprès d'une responsable d'ALSI, mars 2015.

Certes, certaines ALSI affirment faire une sorte de hiérarchie des demandes en fonction des possibilités dont elles disposent. Mais, elles doivent compter surtout sur l'ancienneté de leur relation avec les PPA. On l'a déjà vu, la plupart des ALSI sont présentes dans un même village, ou dans la même zone durant de longues années. L'ancienneté dans un secteur constitue des années d'expérience qui peuvent être converties en ressources pour faire face aux incompréhensions nées des nombreuses attentes non comblées de la part des PPA. Ce paramètre est beaucoup plus en faveur des micro-ALSI, et notamment celles ayant un budget annuel ou un montant projet compris entre 10 000 et 25 000 euros (Voir Graphique 44 et Graphique 45 en Annexe 14). Finalement, c'est un potentiel qui va permettre aux ALSI de mener des actions de pédagogie (culturelle d'intercompréhension) et un travail d'ajustement, ainsi que cela ressort de ces propos :

« Quand on demande leurs besoins la grosse difficulté c'est de savoir évaluer entre la demande et le besoin. Le besoin n'est pas forcément la même chose que la demande. On ne se précipite plus pour réaliser les demandes. Par exemple, la bibliothèque on attend que ça mûrisse, que ça soit un projet collectif : associations, mairie, lycée, etc. »

Source : Entretiens sur le terrain, propos recueillis auprès d'une responsable d'ALSI, mars 2015.

Mais, ce décalage observé entre les attentes des PPA et les capacités des ALSI à répondre peut aussi s'expliquer à travers l'imaginaire qui est souvent associé aux « blancs ». On le verra plus loin, chez certaines PPA, le « blanc » c'est quelqu'un de « riche », il dispose par conséquent de moyens illimités. Cette représentation joue beaucoup dans les demandes. Et donc, quand les ALSI arrivent, leur présence est forcément synonyme pour les interlocuteurs locaux de gros budgets, de gros moyens. Aussi, les ALSI rompent-elles avec cette image-là en se présentant déjà comme des gens avec des moyens relativement modestes, mais, aussi en adaptant leur discours :

« Nous, après on les laisse petit à petit cheminer. Pour eux, c'est impensable, par exemple, de payer 500 euros pour son loyer, c'est énorme pour eux. Ils ne peuvent pas comprendre qu'il y ait des gens à la rue, ce n'est pas pensable dans l'esprit africain. Donc, on leur fait voir aussi qu'ici tout n'est pas cadeau. »

Source : Entretiens sur le terrain, propos recueillis auprès d'une responsable d'ALSI, mai 2015.

4. Les parties prenantes des initiatives ALSI

4.1. Caractéristiques des parties prenantes dans les pays d'accueil (PPA)

On distingue deux grandes catégories de parties prenantes des ALSI dans les pays d'accueil : ce sont les interlocuteurs ou correspondants locaux (individus et structures), que nous désignons par PPA stratégiques, et les parties prenantes directes ou publics cibles directs (populations directement en contact avec les ALSI), que nous nommerons PPA directes.

4.1.1. Profil des PPA directes

Les femmes et les enfants comme cibles directes privilégiées

Dans les pays d'accueil, beaucoup d'ALSI (32,93 %) dirigent leur attention vers les femmes et les foyers où le chef de famille est de sexe féminin. Par ailleurs, une proportion importante d'ALSI (43,90 %) choisissent également de travailler avec les enfants (28,05 %) et les jeunes (15,85 %) qui sont spécialement perçus comme catégories vulnérables et qui ont des besoins spécifiques. De plus, les enfants semblent plus engagés dans la participation selon la vision de certaines ALSI qui visent à développer une logique de pédagogie éducative religieuse en complémentarité avec l'éducation officielle. Néanmoins, elles sont 21,95 % des ALSI à affirmer ne pas pratiquer une discrimination entre les catégories cibles. Seulement, 1,22 % des ALSI enquêtées orientent leurs interventions vers les personnes âgées.

Ces résultats contrastent sensiblement avec ceux obtenus par l'enquête de la Guilde européenne du Raid[693]. Si les femmes, les enfants et les jeunes arrivent en tête des publics visés au niveau des deux enquêtes, on note dans notre enquête un écart significatif entre le groupe des femmes/enfants et celui des jeunes. De même, la proportion des ALSI consultées qui ciblent toutes les catégories est moins importante dans notre étude.

D'une manière générale, les ALSI ne se différencient guère des formes d'interventions classiques, en ce sens que la femme et l'enfant sont les catégories qui, depuis longtemps, prédominent dans la rhétorique de l'intervention humanitaire et développement. La plupart des ONG internationales ont pour principe d'orienter en priorité leurs actions vers ces cibles directes.

[693] ESCUDIÉ, V., *Panorama des petites associations de solidarité internationale, op. cit.*, p. 22.

Les PPA directes : bénéficiaires ou partenaires ?

Les ALSI auraient des difficultés à représenter de façon précise les cibles auxquelles s'adressent leurs actions : faut-il les percevoir comme des bénéficiaires ou plutôt les traiter comme des partenaires. Si elles sont bénéficiaires, sont-elles des bénéficiaires actifs ou des bénéficiaires passifs ? Mais, si elles sont partenaires, quels sont les termes de l'échange ? Avant d'approfondir leur positionnement par rapport à cet enjeu dans les prochaines sections[694], il suffit juste ici de préciser que les communautés locales au « Sud » s'inscrivent, dans la perception des ALSI, un peu moins comme partenaires (44, 68 %) et un peu plus comme bénéficiaires (55,32 %). D'un point de vue conceptuel, ce que montre l'analyse de l'expérience ALSI est que les notions de bénéficiaires et partenaires ne s'excluent pas. On peut les appréhender dans le sens d'un continuum. Le bénéficiaire peut être impliqué à différents moments dans le processus des microréalisations. Dans ce sens, les interlocuteurs dans les pays d'accueil cessent d'être de simples « bénéficiaires » et deviennent aussi des « parties prenantes ». Ainsi, la notion de partie prenante est utilisée pour remplacer celle du binôme « bénéficiaire/partenaire » très complexe[695]. Elle correspond au rapport des interlocuteurs dans les pays d'accueil, à tel ou tel autre moment de leur relation, avec les ALSI. D'autres auteurs ont développé le concept de « parties portantes[696] », c'est-à-dire quand les parties prenantes cessent d'être uniquement des participantes (passives) et deviennent aussi des acteurs de leurs propres destinées. Nous analysons dans le chapitre 6 (section 5.3.) les rapports de ces notions avec celles de la participation, l'assistance, la dépendance, ou encore le partenariat.

4.1.2. Profil des PPA stratégiques

Les PPA stratégiques sont des individus (correspondants ou représentants locaux) ou structures (ONG locales, groupements) qui servent généralement d'interface entre l'ALSI et les PPA directes.

---

[694] Voir : Chapitre 5 : 4.2. Modèle ALSI des relations privilégiées avec les PPA ; 4.3. Hypothèse de l'influence du type de représentation des PPA sur la vision de la mission associative et sur les modes de relation et d'identification des réalisations ; Chapitre 6 : 4.3. Les expériences vécues du sens de la relation avec les parties prenantes ; Chapitre 7 : 5. Analyse de la réception des initiatives des ALSI françaises au Bénin.

[695] Le choix des bénéficiaires ou des partenaires, par les acteurs eux-mêmes, est souvent un vrai dilemme tant les identifications sont complexes, ainsi que le révèle les difficultés de perception des alsieur.e.s vis-à-vis des parties prenantes dans notre enquête.

[696] GRÜNEWALD, F., *Bénéficiaires ou partenaires : quels rôles pour les populations dans l'action humanitaire ?* éd. Groupe Urgence, réhabilitation, développement (URD), Paris, Éditions Karthala, 2005, (« Pratiques humanitaires »).

Enjeu des correspondants locaux

La plupart des ALSI (81,48 %) fonctionnent sans salariés ici en France (Graphique 26). Cependant, dans les pays d'accueil elles réalisent très rarement elles-mêmes directement les projets sur place. Il peut arriver qu'elles salarient dans les pays d'accueil des correspondants locaux. Quel est leur profil[697] ? Quels rapports entretiennent ces correspondants locaux du pays d'accueil avec les ALSI ? Quels enjeux pour les petites associations ?

Graphique 26 : Personnels hors bénévoles

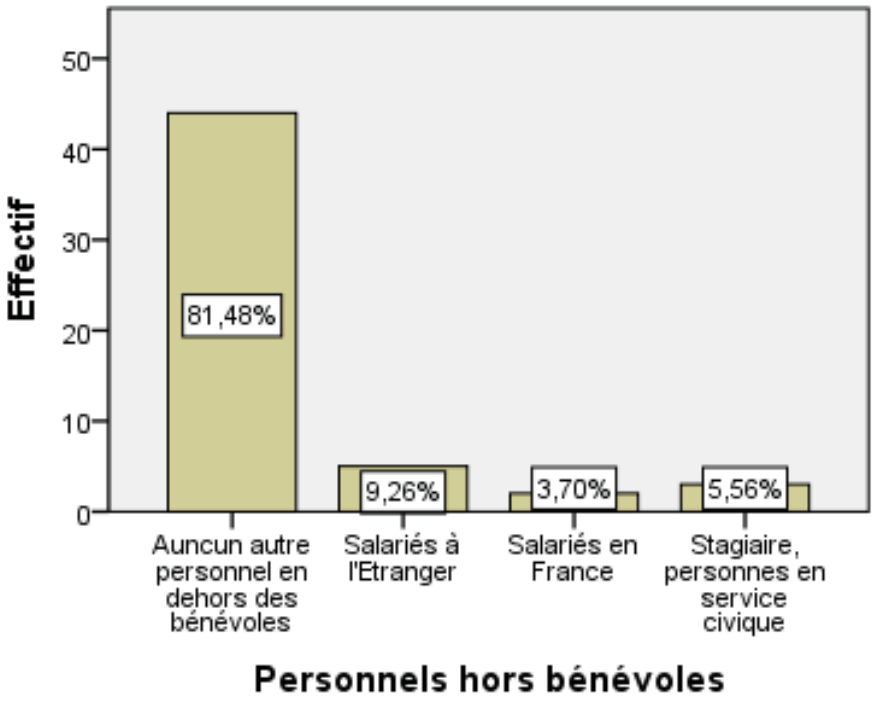

D'une manière générale, le mode des relations avec les PPA stratégiques est caractérisé surtout par une recherche des valeurs de confiance, d'honnêteté, de fiabilité. Les ALSI ont, dans leur grande majorité, recourt à des structures ou des individus intermédiaires locaux comme le montre le graphique 27. Par leur biais, les initiateur.trices pensent assurer le suivi à distance des réalisations par des échanges (communications) réguliers (à travers le mail, les réseaux sociaux ou le téléphone). Mais, les ALSI devront en permanence se confronter à la pertinence d'un recourt à un représentant local. Plusieurs paramètres entreront alors en ligne de compte afin de prévenir les risques de rupture (crise) : gestion du suivi, confiance, salarisation, détournement, politisation, risque de clientélisme local, difficultés de communication.

[697] Nous étudions plus en profondeur le profil des PPA stratégiques dans le chapitre 7 : Étude de cas des ALSI en relation avec le Bénin.

Graphique 27 : Profil des interlocuteurs sur place

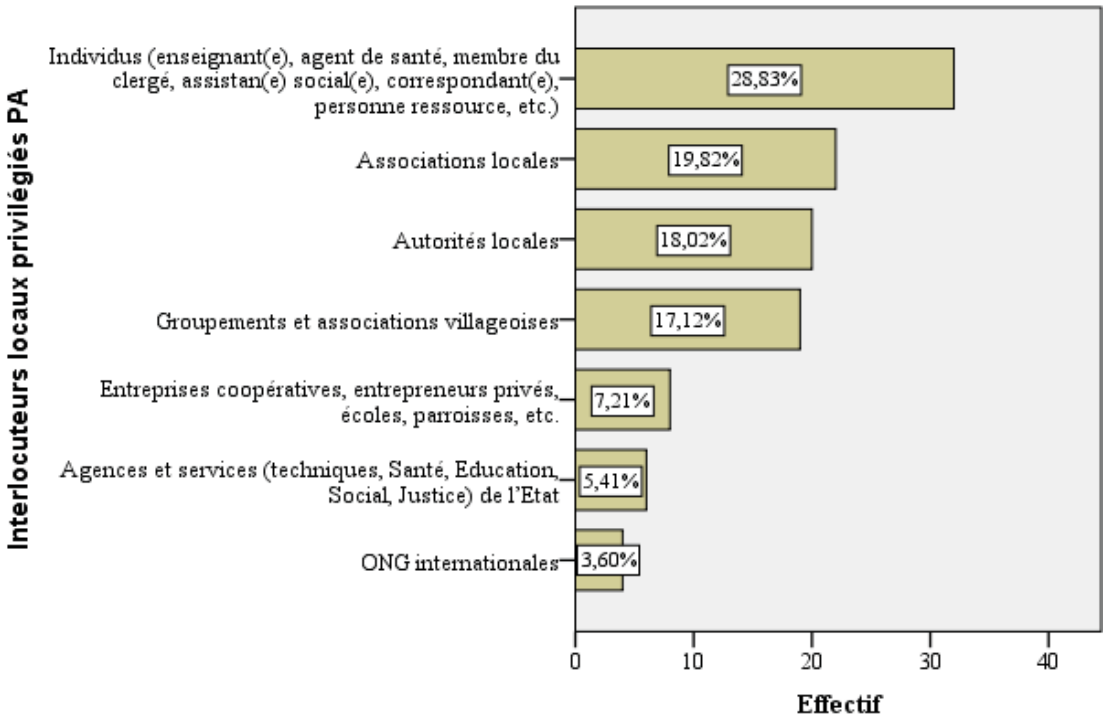

On peut regrouper en deux catégories les interlocuteurs privilégiés des ALSI : les particuliers (29 % environ) et les structures (un peu moins de 71 %). Les particuliers sont souvent perçus comme des intermédiaires locaux permettant d'atteindre les vraies cibles (les PPA directes). Les structures sont plutôt des associations locales ou groupements (37 % environ), les mairies et agences de l'État à la base (un peu moins de 24 %), les coopératives, entrepreneurs privés (environ 7 %), et enfin les ONG internationales (moins de 4 %). Toutefois, cette catégorisation peut vite se révéler obsolète dans la mesure où, en général, quand bien même les ALSI sont en lien avec des structures, c'est souvent avec des individus, au sein de ces structures, qu'elles entretiennent étroitement des relations.

La nature de ces liens est fonction du type d'interlocuteur privilégié en présence

Si les interlocuteurs privilégiés dans les pays d'accueil sont de type associatif (ONG locales, groupements ou associations villageoises) les relations se fondent sur une large implication de l'ensemble des parties prenantes. Cela dit, on observe que les ALSI s'appuient le plus souvent sur des personnes qui leur sont familières et qui occupent une position stratégique au sein de ces associations ou groupements locaux. Dans le cas où il s'agit des individus isolés (enseignant(e), agent de santé, membre du clergé, assistant(e) social(e), correspondant(e), personnes-ressources, etc.), les liens comportent souvent un large degré de charge affective (vieille connaissance, camaraderie, militantisme, etc.). Dans les deux cas,

la stratégie est de s'appuyer sur des interlocuteurs connus de plus ou moins longue date pour la mise en œuvre et le suivi des réalisations. Le but étant de construire des liens solides afin de garantir la pérennité des réalisations.

Si les interlocuteurs privilégiés dans les PA (pays d'accueil) sont de type « autorités publiques » (autorités locales, agences et services techniques, structures de santé, d'éducation et du social qui dépendent de l'État), ou, dans une moindre mesure, des entreprises coopératives, des entrepreneurs privés, et paroisses, etc., les objectifs du partenariat seront de renforcer leurs capacités techniques, financières ou organisationnelles.

4.2. Modèle ALSI des relations privilégiées avec les PPA

Le modèle ALSI des relations privilégiées avec les parties prenantes dans les pays d'accueil, que nous avons intitulé dans le questionnaire « modèle d'intervention ALSI », va s'appréhender ici en termes de « mode d'identification des besoins » et de « mode de relation avec les PPA ».

D'abord, selon quel mode la relation des ALSI avec les PPA se fait-elle ?

Graphique 28 : Mode de relation privilégié

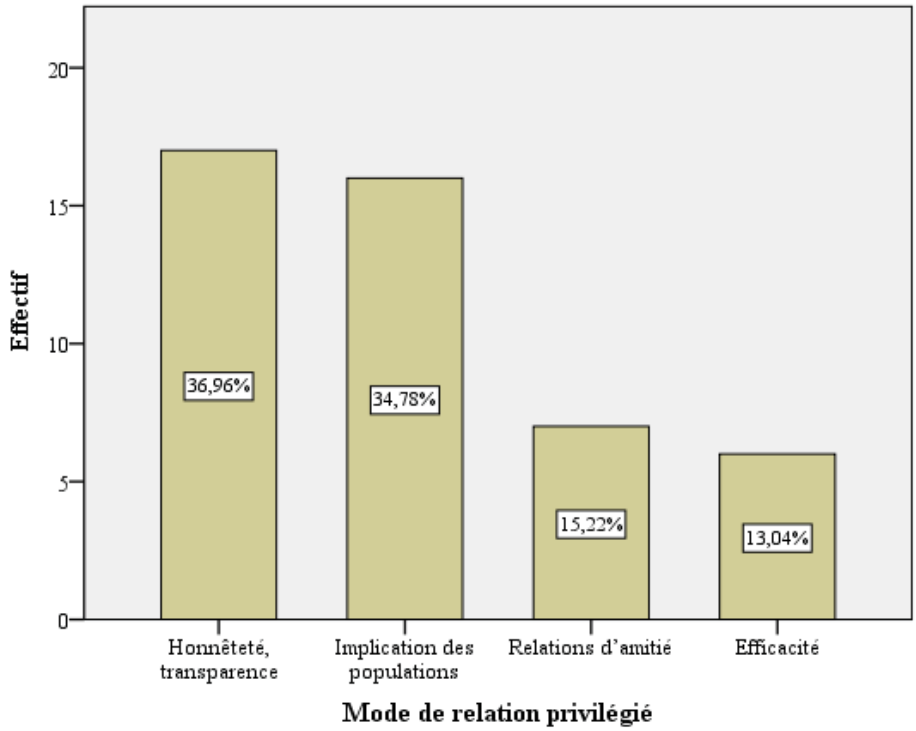

Une large proportion des ALSI interrogées (36,96 %) affirment vouloir privilégier des liens d'honnêteté et de transparence. Un peu plus du tiers (34,78 %) souhaitent mettre plutôt l'accent sur l'implication des populations. Tandis qu'un peu moins du tiers restant se partage

entre celles qui semblent privilégier des relations d'amitié (15,22 %) ou celles d'« efficacité » (13,04 %). En résumé, pour ces initiatives de solidarité dites de « proximité » ce n'est pas forcément des valeurs de l'amitié (registre de l'affectif), ou, au contraire, celles de l'efficacité (registre professionnel) qui sont dominantes dans leur mode de relation avec les PPA, notamment lors de la mise en œuvre d'un projet ou d'une réalisation.

Existe-t-il une phase d'identification (de conception) de l'action à réaliser ? Comment les ALSI font-elles pour identifier les actions à (co)réaliser avec les parties prenantes des pays d'accueil ? Y a-t-il un seul modèle ALSI ?

Comme il a déjà été dit précédemment, l'un des enjeux auxquels sont confrontées les petites structures de solidarité internationale est la hiérarchisation des besoins de leurs interlocuteurs au « Sud » (bénéficiaires ou partenaires). Selon certain.e.s alsieur.e.s interrogé.e.s, les PPA apparaissent souvent comme des consommatrices passives des actions proposées. Les besoins ne sont pas hiérarchisés parce que les parties prenantes imaginent obtenir des ALSI tout ce qu'elles demandent. Il existe donc, comme on l'a déjà indiqué, un décalage entre les attentes des PPA et la capacité des ALSI à répondre (financièrement notamment) aux demandes exprimées. Les ALSI ont plutôt l'impression dans ces conditions d'être perçues comme des « vaches à lait », ou des « fabricants d'argent ». Dès lors, comment identifient-elles les besoins, et donc les actions à mener (c'est-à-dire, la réponse aux multiples sollicitations des PPA) de façon pertinente ?

Graphique 29 : Mode d'identification de l'action

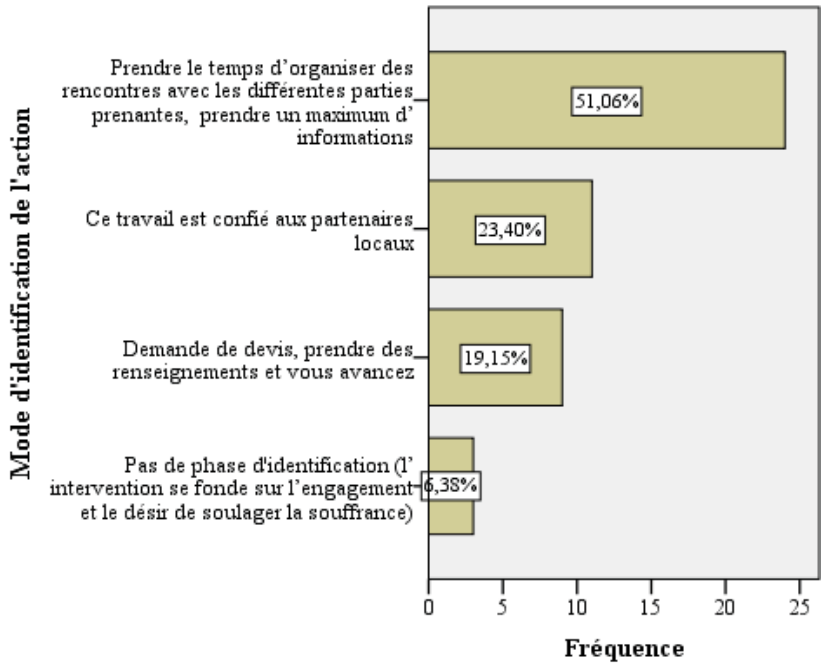

D'ordinaire, on s'engage dans une ALSI pour faire quelque chose par soi-même, on s'engage pour quelque chose. Au départ de l'action, il y a des éléments objectifs et subjectifs déclencheurs de l'engagement. Mais après, comment met-on en place des réalisations concrètes ?

Ce qui apparaît tout d'abord à la lecture du graphique 29 ci-dessus est qu'il y a deux logiques de conception de la mise en œuvre d'une réalisation chez les ALSI. Chacune peut se décliner sous différentes formes. Pour la grande majorité des ALSI (93,61 %), il y a une phase d'identification de ce qu'il y a à faire. L'identification peut prendre différents modes : principalement, il s'agit de prendre le temps pour organiser des rencontres avec les différentes parties prenantes et prendre un maximum d'informations (pour 51,06 %), ou confier ce travail aux partenaires locaux (pour 23,40 %), ou enfin demander des devis, prendre des renseignements et avancer (pour 19,15 %). Soulignons que ces trois modes d'identifications ne sont pas forcément formalisés. Comme souvent, il y a un continuum, une imbrication. Une infirme minorité (6,38 %) affirme, en revanche, ne pas identifier véritablement de phase de conception de la réalisation. Dès lors, l'intervention se fonde sur l'engagement et le désir de soulager la souffrance. Il repose alors sur une logique de l'urgence.

Dans tous les cas, le modèle ALSI des réalisations est un modèle qui s'éloigne fondamentalement du modèle des grandes ONG, qui repose sur un « cadre logique ». Il n'y a pas de « cadre », mais cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de logique des réalisations chez les ALSI. Il n'y a pas de cadre formel dans le sens où il n'y a pas de règles formalisées des réalisations ALSI. Beaucoup de ces réalisations se font au gré des rencontres, des demandes, des opportunités.

En fin de compte existe-t-il une corrélation statistiquement significative entre ce modèle (mais est-ce vraiment un modèle ?) d'intervention ALSI et la nature de leurs relations avec les PPA ? Autrement dit, on va rechercher une interdépendance entre le mode d'identification de l'action et le mode de relation privilégié ?

L'analyse des tableaux croisés « mode d'identification de l'action » et « mode de relation » révèle une dépendance forte entre les deux variables. Le seuil de dépendance est de 0,2 % (voir les tableaux des Tests du khi-deux et des Mesures symétriques).

Tests du khi-deux			
	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	25,953[a]	9	,002
Rapport de vraisemblance	25,819	9	,002
Association linéaire par linéaire	2,137	1	,144
N d'observations valides	46		
a. 14 cellules (87,5%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,39.			

Mesures symétriques			
		Valeur	Signification approximative
Nominal par Nominal	**Phi**	,751	,002
	V de Cramer	,434	,002
	Coefficient de contingence	,601	,002
N d'observations valides		46	

On va choisir donc de procéder à une analyse factorielle des correspondances (AFC) des modalités entre les deux variables « mode d'identification de l'action » et « mode de relation ».

Tableau 18 : Récapitulatif de la contribution des dimensions à l'interprétation du modèle ALSI

Récapitulatif								
					Proportion d'inertie		Valeur singulière de confiance	
								Corrélation
Dimension	Valeur singulière	Inertie	Khi-deux	Sig.	Représentation	Cumulé	Écart type	2
1	,631	,398			,705	,705	,100	,060
2	,407	,166			,294	,999	,214	
3	,028	,001			,001	1,000		
Total		,564	25,953	,002[a]	1,000	1,000		
a. 9 degrés de liberté								

Le tableau 18 suggère une plus grande contribution de la dimension 1 à l'interprétation du mode d'intervention des ALSI. Elle représente 70,5 % de l'inertie totale du nuage, alors que la deuxième dimension n'en absorbe qu'environ 30 %. Seules les trois premières dimensions ont une valeur propre supérieure à 0. Au vu de la part d'inertie absorbée, seuls les deux premiers facteurs seront conservés pour interpréter les correspondances entre les modalités des deux variables analysées : ils représentent en effet 99,99 % de la variance initiale. L'inertie totale est de 56,4 %, pour les 9 ddl (degrés de liberté) que compte ce tableau de contingence. Le khi-deux est très significatif au niveau $p< 0,02$. Il y a donc bien association entre les deux variables analysées notamment dans le sens de la dimension 1.

Le tableau de contingence ci-dessous (Tableau 19) croise les modalités de la variable « mode d'identification de l'action » en ligne avec les modalités de la variable « mode de relation avec les PPA » en colonne pour 46 associations qui constituent les unités d'analyse de l'AFC[698].

[698] Voir Annexe 15 : Une présentation détaillée des modalités des deux variables mode d'identification et mode de relation.

Tableau 19 : Table des correspondances entre les modalités des variables « mode de relation privilégié » et « mode d'identification de l'action »

Table des correspondances					
Mode d'identification de l'action	**Mode de relation privilégié**				
	Honnêteté, transparence	Implication des populations	Efficacité	Relations d'amitié	Marge active
Pas de phase d'identification (l'intervention se fonde sur une réponse urgente)	1	0	2	0	3
Demande de devis, prendre des renseignements et vous avancez	4	3	1	1	9
Prendre le temps d'organiser des rencontres avec les différentes PPA	3	12	2	6	23
Ce travail est confié aux partenaires locaux	9	1	1	0	11
Marge active	17	16	6	7	46

Le Tableau 19 des correspondances se compose de fréquences absolues. On y trouve la confirmation que les modes d'identification de l'action (en ligne) sont d'inégale importance : « Prendre le temps d'organiser des rencontres avec les différentes parties prenantes» est partagé par la moitié des ALSI (23 sur 46 ayant répondu), tandis que « Pas de phase d'identification (l'intervention se fonde sur une réponse urgente) » par 3 ALSI seulement ; de même, les modalités de relation avec les PPA (en colonne) sont plus ou moins privilégiées : « Honnêteté, transparence» et « Implication des populations » sont plus mieux perçues que « Efficacité » et « Relations d'amitié ».

La décomposition du tableau de contingence (table des correspondances) en profils-ligne et profils-colonne rend possible la comparaison des profils d'intervention des ALSI sur chacune des modes d'identification de l'action et, de façon complémentaire, des profils d'intervention par rapport à chaque mode de relation privilégié avec les PPA dans la phase

d'identification de l'action. Autrement dit, on tente de savoir la manière dont les ALSI se comportent avec les PPA au moment d'identifier l'action à mener, mais aussi la façon dont elles procèdent pour identifier l'action à mener ?

Les résultats des tableaux des profils lignes et profils colonnes ci-après permettent d'évaluer les relations entre les deux variables qualitatives « mode d'identification » et « mode de relation » et leurs modalités.

Tableau 20 : Profils lignes des modalités d'intervention

Profils lignes					
	Mode de relation privilégié				
Mode d'identification de l'action	Honnêteté, transparence	Implication des populations	Efficacité	Relations d'amitié	Marge active
Pas de phase d'identification	,333	,000	,667	,000	1,000
Demande de devis, prendre des renseignements et vous avancez	,444	,333	,111	,111	1,000
Prendre le temps d'organiser des rencontres avec les différentes PPA	,130	,522	,087	,261	1,000
Ce travail est confié aux partenaires locaux	,818	,091	,091	,000	1,000
Masse (profil moyen)	,370	,348	,130	,152	

Le Tableau 20 permet de comparer la structure des modalités d'intervention d'un mode d'identification de l'action à l'autre. Pour cela, les différences de mode d'identification de l'action ont été neutralisées. Les cellules du tableau des profils-lignes constituent les fréquences relatives pour chaque modalité d'identification. Ces fréquences relatives permettent de repérer trois types d'association (liaison) possibles entre les modalités des deux variables : d'abord, la nette liaison entre le fait de confier aux partenaires locaux l'identification des actions ou de prendre des renseignements et le fait de privilégier avec eux des relations d'honnêteté et transparence ; mais aussi, la nette préférence des ALSI

pour l'implication des populations et le fait de prendre le temps d'organiser des rencontres avec les différentes PPA ; et enfin, la nette préférence des ALSI entre privilégier l'efficacité et le fait de ne pas organiser de phase d'identification, ou entre prendre le temps d'organiser des rencontres et les liens d'amitié.

Tableau 21 : Profils colonnes des modalités du fondement de l'intervention

Profils colonnes					
Mode d'identification de l'action	**Mode de relation privilégié**				
	Honnêteté, transparence	Implication des populations	Efficacité	Relations d'amitié	Masse (profil moyen)
Pas de phase d'identification	,059	,000	,333	,000	,065
Demande de devis, prendre des renseignements et vous avancez	,235	,188	,167	,143	,196
Prendre le temps d'organiser des rencontres avec les différentes PPA	,176	,750	,333	,857	,500
Ce travail est confié aux partenaires locaux	,529	,063	,167	,000	,239
Marge active	1,000	1,000	1,000	1,000	

Le Tableau 21 permet de comparer la répartition des modalités du fondement de l'intervention des ALSI. Cette répartition confirme les premières correspondances entre les modalités des deux variables. L'honnêteté et la transparence sont exigées lorsque l'ALSI confie le travail d'identification des besoins aux PPA locales, ou dans une certaine mesure lorsqu'elle essaie de prendre des renseignements, demande des devis. La participation des populations est beaucoup plus privilégiée lorsque l'ALSI tente de prendre le temps d'organiser des rencontres avec les différentes PPA pour identifier l'action à mener. L'efficacité est privilégiée pour les ALSI qui n'organisent aucune phase d'identification de l'action à mener ou qui, au contraire, cherchent à prendre le temps d'organiser des rencontres avec les PPA. Enfin, les ALSI qui basent leur mode de relation sur des liens d'amitié

prennent plus le temps d'organiser des rencontres avec les PPA dans la phase d'identification de l'action à mener.

Une fois les profils d'intervention déclinés ainsi, quelle est la nature des modes d'interventions propres aux ALSI ? On sait déjà que leurs modes d'interventions se déclinent en mode d'identification de l'action et en mode de relation avec les PPA. Nous avons pu caractériser ces deux modes. Aussi, la variable « mode d'identification » révèle une opposition entre « pas de phase d'identification » et « une phase d'identification ». La variable « mode de relation avec les PPA » met, quant à elle, en opposition valeur d'« efficacité » et valeur d'« amitié » d'une part, et, d'autre part ces deux modalités avec la modalité valeur d'« honnêteté et transparence ». C'est ce que confirme le Graphique 30.

Graphique 30 : Analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) du « mode d'identification » et « mode de relation »

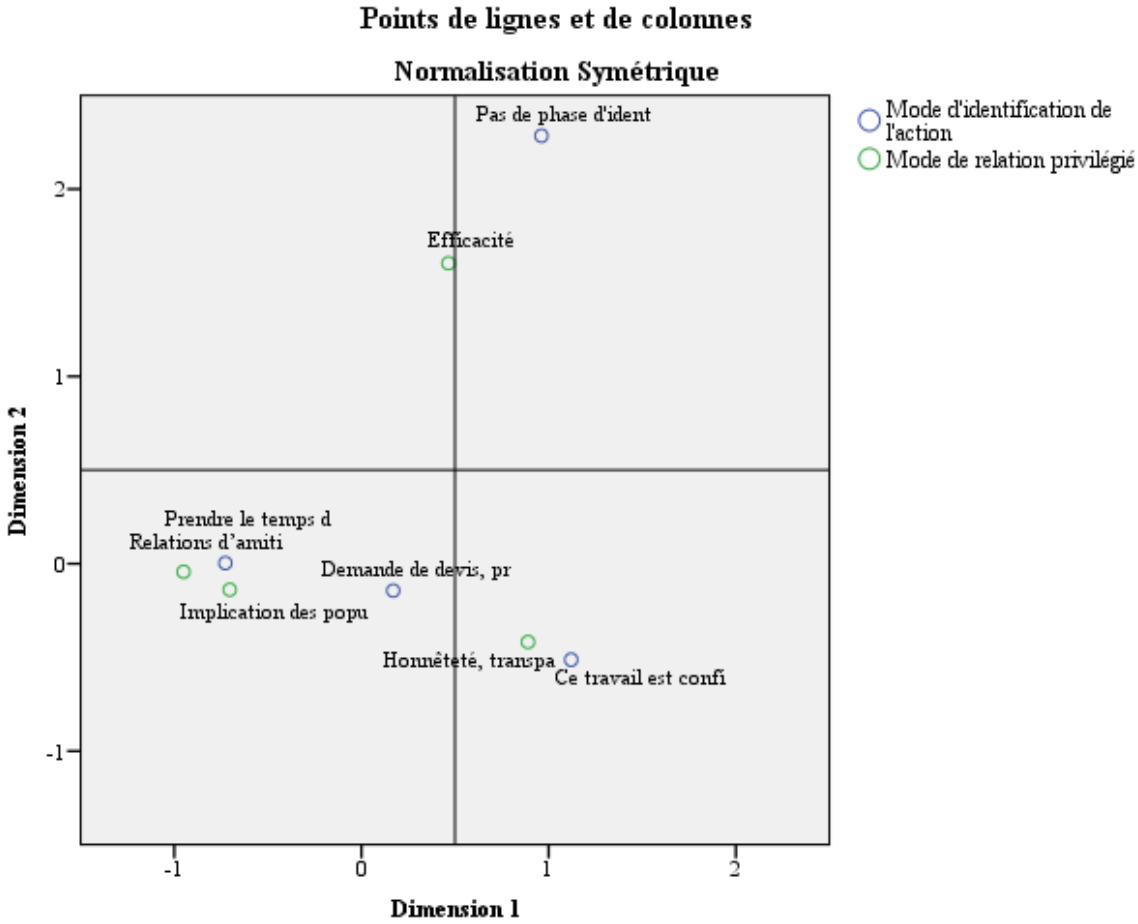

Sur le premier axe du graphique 30, on remarque qu'il y a d'un côté les ALSI qui ne mettent pas en œuvre une phase d'identification de l'action, en se fondant sur l'« efficacité[699] » dans leur relation avec les PPA ; et de l'autre, les ALSI qui mettent en œuvre une phase d'identification de l'action, dont la nature varie suivant les modalités de la relation privilégiée avec les PPA. Sur le deuxième axe, on a d'un côté les ALSI qui privilégient une démarche de participation, du « faire avec » les PPA ; celles qui sont dans une démarche de « laisser-faire », sur le mode de confiance/ transparence ; et celles dans une démarche de « faire à la place de », et privilégiant pour cela un modèle d'efficacité (en termes de rapidité en se fondant sur une logique d'urgence).

Dans l'ensemble, retenons que le mode d'intervention ALSI (ou modèle ALSI des réalisations) associe un modèle d'identification de l'action à mener basée sur la durée, la recherche de l'information au niveau local, la valeur de l'honnêteté et un modèle de relation privilégiée avec les PPA orienté vers les valeurs d'implication (participation) et de transparence et, dans une certaine mesure, la valeur d'amitié. Ce mode d'intervention se rapproche davantage du profil moyen d'intervention. À l'opposé, le mode d'intervention d'autres ALSI associe un modèle de refus d'une phase d'identification des besoins et un modèle de relation privilégiée avec les PPA orienté vers la valeur d'« efficacité ». On peut, en fait, interpréter ces données comme reflétant, non pas forcément une opposition des modes d'intervention, mais, une correspondance des logiques. La logique d'identification des besoins, basée sur des relations de longue durée et la recherche des valeurs d'honnêteté, de participation, d'amitié, etc., correspond en réalité à ce qu'on a appelé dans le jargon de l'aide à un humanitaire de développement. Tandis que la logique de non-besoin d'identification, basée sur le désir de soulager des souffrances, correspond mieux à ce qu'on a toujours perçu comme un humanitaire d'urgence. Dans le contexte actuel, ces deux logiques se complètent bien plus qu'elles ne s'opposent.

Ce qu'on peut dire au final est que, d'une certaine manière, le modèle d'intervention ALSI ne se différencie guère du modèle général de l'humanitaire urgence et développement. La spécificité de ce modèle est plutôt à rechercher dans l'identité des ALSI et dans la nature des pratiques de mise en œuvre concrète de leur co-opération. En fait, on l'a déjà souligné dans le chapitre 4, la majorité des ALSI interrogées se rapprochent davantage de la mouvance

[699] On devra s'interroger sur le sens de l'« efficacité » ici, car elle semble rentrer en contradiction avec la logique professionnelle. Il faut plutôt y voir une « efficacité » en termes de rapidité de l'intervention en se fondant sur une logique court-termiste ou une logique d'urgence.

développement. Il est beaucoup plus légitime alors de rechercher la spécificité ALSI par rapport à cette mouvance. D'ores et déjà, on peut affirmer que leur particularité réside dans leur échelle d'intervention. Elle est de proximité et basée sur des relations quotidiennes avec les PPA. Les ALSI sont donc beaucoup plus contraintes d'afficher et d'exiger certaines valeurs, telles que la transparence, l'honnêteté, afin de légitimer leur action. Là où les grandes ONG vont afficher d'autres valeurs, tel que le respect d'un ensemble de règles et de procédures associées à un canevas logique.

4.3. Hypothèse de l'influence du type de représentation des PPA sur la vision de la mission associative et sur le modèle des réalisations ALSI

Nonobstant le modèle ALSI d'intervention ainsi caractérisé, on a voulu savoir quelles relations il pourrait y avoir entre le type de représentation des PPA (bénéficiaire ou partenaire) et les variables mission de l'association, mode de relation avec les PPA et mode d'identification des actions. Autrement dit, selon que l'ALSI se représente la PPA directe comme bénéficiaire ou partenaire, quel profil de la représentation de la mission associative et de la démarche de mise en œuvre des réalisations reste dominant chez elle ?

Pour répondre à cette question, nous avons réalisé un traitement AFCM (analyse des correspondances multiples) des quatre questions suivantes dans l'ordre libellé dans le questionnaire :

Q80. Mission de l'association : Parmi les affirmations suivantes laquelle définit au mieux la mission de votre association : développer un projet spécifique – renforcement structurel des organisations du Sud de même taille – sensibiliser les gens du Nord – connaître les peuples du Sud – comprendre mieux la situation dans le Sud – autre (précisez) ?

Q81. Mode de relation avec les PPA : Quel est le mode d'action privilégié avec les interlocuteurs Sud dans la réalisation des projets ? : honnêteté et transparence – implication des populations – efficacité – relations d'amitié – autre (précisez)

Q82. Représentation du public cible : Diriez-vous des publics vers lesquels est orientée l'action de l'association qu'ils sont plutôt : bénéficiaires- partenaires – clients – autres ?

Q83. Mode d'identification des besoins et leur réalisation : Comment organisez-vous la phase d'identification ou de conception de vos projets ? : vous n'en faites pas, vous n'en voyez pas la nécessité (l'intervention se fonde sur l'engagement et le désir de soulager la souffrance) - vous aimeriez, mais vous ne le faites pas - vous demandez des devis, prenez des renseignements et vous avancez - vous prenez le temps d'organiser des rencontres avec

les différentes parties prenantes, vous prenez un maximum d'informations avant de planifier vos projets - vous confiez ce travail à vos partenaires locaux – ou, vous confiez ce travail à des spécialistes.

Nous présentons dans l'ordre successivement le récapitulatif de traitement des observations et celui des modèles, et les mesures de discrimination suivis des commentaires.

Récapitulatif de traitement des observations	
Observations actives valides	45
Observations actives avec valeurs manquantes	2
Observations supplémentaires	0
Total	47
Observations utilisées dans l'analyse	47

Récapitulatif des modèles			
Dimension	**Alpha de Cronbach**	**Variance représentée**	
		Total (Valeur propre)	**Inertie**
1	,690	1,852	,617
2	,565	1,604	,535
Total		3,456	1,152
Moyenne	,632[a]	1,728	,576
a. La moyenne alpha de Cronbach est basée sur la valeur propre moyenne.			

L'indicateur de fiabilité Alpha de Cronbach est supérieur à 60 %. Donc, on peut supposer une représentativité correcte des résultats de l'analyse.

Mesures de discrimination			
	Dimension		
	1	2	Moyenne
Mission de l'association	,388	,517	,452
Mode de relation privilégié	,661	,481	,571
Mode d'identification de l'action	,804	,606	,705
Représentation du public cible[a]	,046	,015	,030
Total actif	1,852	1,604	1,728
a. Variable supplémentaire.			

Graphique 31 : Plan factoriel des variables mission, mode de relation et d'identification, et représentation du public

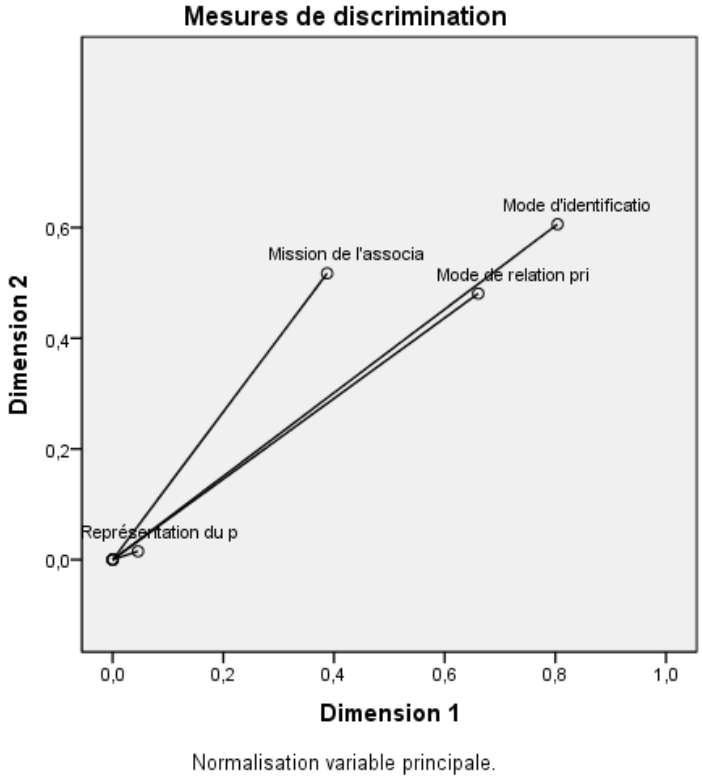

L'analyse factorielle des correspondances mettait déjà en évidence l'attraction qu'il y a entre les deux variables « mode de relation » et « mode d'identification de l'action ». Sur le présent plan factoriel, on observe une forte contribution de la variable « mode d'identification de l'action » à la construction des deux facteurs. Sur le premier axe, les variables les plus contributives sont, en plus de celle déjà évoquée, la variable « mode de relation privilégiée » en deuxième position et la variable « mission de l'association » en troisième, tandis que sur le deuxième axe, c'est la variable « mission de l'association » qui contribue en deuxième position à la construction du deuxième facteur, et la variable « mode de relation » en troisième. La variable « représentation du public cible » intervient très peu dans la construction des facteurs. C'est la raison pour laquelle, elle a été mise en supplémentaire. Ainsi, alors que les variables « mode d'identification » et « mode de relation privilégiée » sont en attraction forte, la variable « mission de l'association » a visiblement une plus forte attraction avec la variable « mode de relation privilégié » qu'avec la variable « mode d'identification de l'action ». Mais, avant de procéder à l'interprétation, observons d'abord le tableau des « variables transformées des corrélations » et le graphique du « tracé joint des points de la catégorie ».

Variables transformées des corrélations				
Dimension : 1				
	Mission de l'association	**Mode de relation privilégié**	**Mode d'identification de l'action**	**Représentation du public cible**
Mission de l'association[a]	1,000	,208	,401	,014
Mode de relation privilégié[a]	,208	1,000	,585	,309
Mode d'identification de l'action	,401	,585	1,000	,125
Représentation du public cible[b]	,014	,309	,125	1,000
Dimension	1	2	3	
Valeur propre[c]	1,816	,808	,375	

a. Les valeurs manquantes ont été prises en compte avec le mode de la variable quantifiée.
b. Variable supplémentaire.
c. Valeurs propres de la matrice de corrélation excluant les variables supplémentaires.

Une fois encore, on retrouve dans ce tableau la confirmation de l'hypothèse selon laquelle il existerait une très forte corrélation statistique entre les variables « mode d'identification de l'action » et « mode de relation » à 58,5 % ; la deuxième plus forte attraction est, contrairement à l'analyse précédente, celle existante entre « mode d'identification » et « mission de l'association » à 40,1 %. Enfin, il pourrait y avoir une certaine attirance entre les variables « mode de relation » et « représentation du public cible » à 30,9 %.

Graphique 32 : Plan factoriel des modalités des quatre variables mission, modes d'identification et de relation, et représentation du public cible

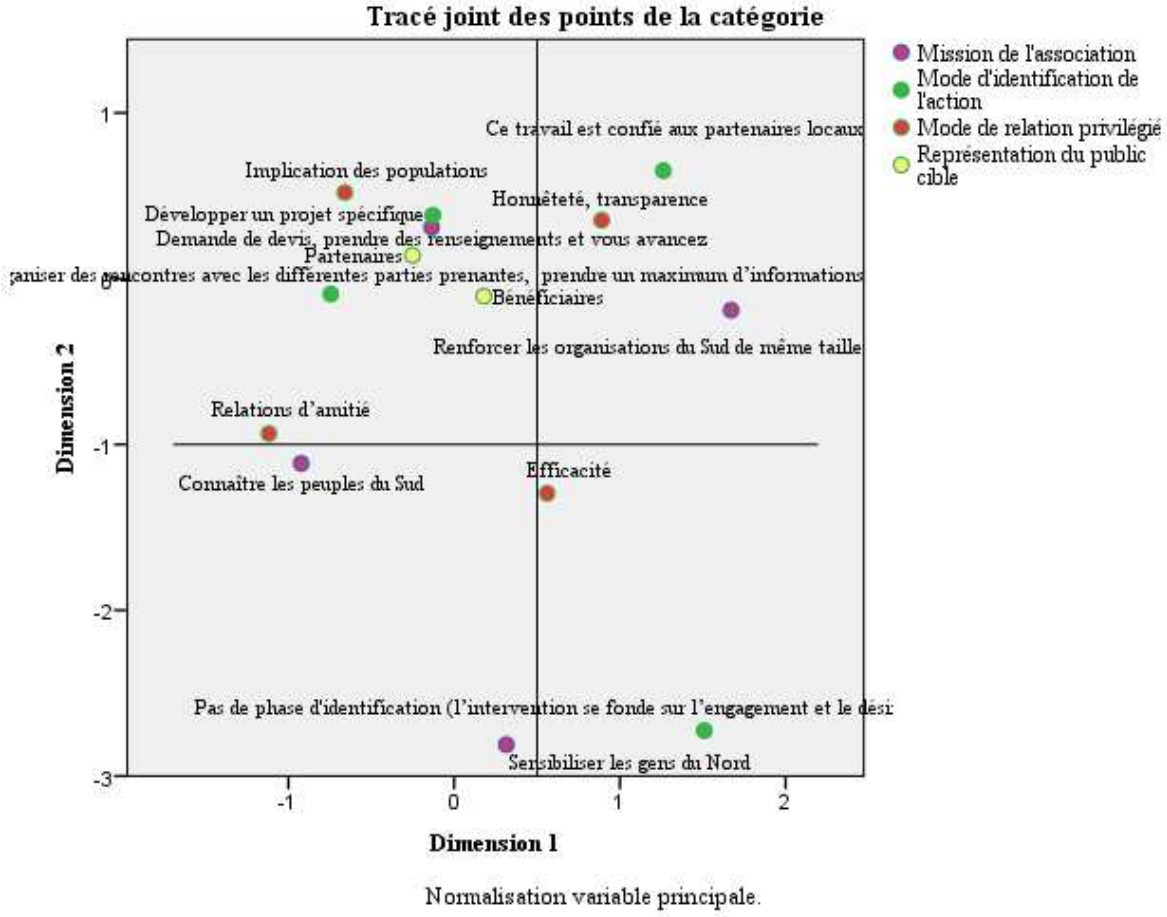

Sur le premier axe, le graphique 32 met en quasi-opposition les ALSI qui proposent un modèle d'action fondé sur une absence de participation des PPA et une volonté de

sensibiliser les gens ici dans le pays d'origine (en France) et celles qui visent un projet spécifique et une volonté d'implication des PPA. On n'observe aucune représentation spécifique du public cible de la part du premier groupe, et une représentation du public cible en termes de partenaire ou de bénéficiaire chez le deuxième groupe. Les modalités « partenaires » et « bénéficiaires » ne s'opposent pas, elles sont en forte attraction. Néanmoins, les ALSI qui se représentent les PPA comme des « bénéficiaires » se situent le plus souvent parmi celles qui ont tendance, premièrement à « développer un projet spécifique », « demander des devis, prendre des renseignements pour avancer », « impliquer les populations », ou, deuxièmement à insister sur « l'honnêteté et transparence », « organiser des rencontres avec les différentes parties prenantes, prendre un maximum d'informations », ou, enfin troisièmement « confier le travail d'identification des besoins aux partenaires », « renforcer les organisations du Sud de même taille ». Les ALSI qui se représentent les PPA comme des « partenaires » sont celles qui, en premier lieu, privilégient une « implication des populations », développent « un projet spécifique », demandent « des devis, prennent des renseignements pour avancer », ou, en deuxième lieu, organisent « des rencontres avec les différentes parties prenantes, et prennent un maximum d'informations », ou, enfin, en troisième lieu, insistent sur « l'honnêteté et transparence », confient « le travail d'identification des besoins aux partenaires ».

Le deuxième axe spécifie les modalités qui s'attirent entre les variables en attraction « mode de relation » et « mission » d'une part et, entre « mission » et « mode d'identification » d'autre part. Autrement dit, les ALSI qui se donnent pour mission de « connaître des peuples du Sud » tendent aussi à privilégier un mode de relation d'amitié avec les PPA, alors que celles qui se donnent une mission de « sensibiliser les gens du Nord » tendent, dans leur intervention au « Sud », à se fonder sur « l'engagement et le désir de soulager des souffrances », en n'organisant pas forcément de phase d'identification de l'action.

En nous intéressant qu'au premier (axe) on retient deux types généraux de profil en fonction des catégories « bénéficiaires » ou « partenaires ». Chacun de ces types généraux peut aussi se décliner en trois profils types.

Dans le premier cas de figure, on suppose que la représentation dominante du public cible est celle de « bénéficiaire ». Dans ce cas, l'ALSI tend à se préoccuper d'abord de sa mission associative (« développer un projet spécifique »). En d'autres termes, le fait de se représenter le public cible en tant que bénéficiaire amène l'ALSI à se concentrer d'abord sur ce qu'elle définit comme sa « mission », son « projet », son « but commun », ensuite à se préoccuper

de son mode d'identification des besoins (c'est-à-dire, la manière dont elle va s'y prendre pour hiérarchiser les actions, identifier les besoins pertinents à réaliser), et enfin seulement de son mode de relation avec les PPA (comment impliquer les populations, définir sa méthode de travail avec les PPA et la nature de leurs liens). Un deuxième profil type, toujours associé à la représentation du public en tant que « bénéficiaire », est celui de l'ALSI qui tend à se préoccuper davantage d'abord de son mode de relation avec les PPA (« honnêteté et transparence »), et ensuite de son mode d'identification des besoins (comment « organiser des rencontres avec les différentes parties prenantes, prendre un maximum d'informations »). Dans ce deuxième type, L'ALSI ne se préoccupe pas du tout de ce qu'elle définit comme étant sa « mission ». Enfin, on peut identifier un troisième profil type, relatif à la perception du public cible en tant que « bénéficiaire », qui est celui de l'ALSI qui a tendance à se préoccuper avant tout de son mode d'identification des besoins (« confier le travail d'identification des besoins aux PPA »), et ensuite seulement de sa mission associative (en l'occurrence, « renforcer les organisations du sud de même taille »). Dans ce troisième cas, le mode de relation avec les PPA ne préoccupe guère l'ALSI.

Dans un deuxième cas de figure, plus la représentation dominante du public cible est celle de « partenaire », plus l'ALSI tend à se préoccuper d'abord de son mode de relation avec les PPA (notamment chercher à « impliquer les populations »), ensuite de sa mission associative (« développer un projet spécifique »), et enfin seulement de son mode d'identification des besoins (« demander des devis et prendre des renseignements pour avancer »). On peut aussi supposer , dans un deuxième type de profil, que l'ALSI qui se représente le public cible en tant que « partenaire » se préoccupe, avant tout et uniquement, de son mode d'identification des besoins (par exemple « organiser des rencontres avec les différentes parties prenantes, prendre un maximum d'informations »). Enfin, on peut s'attendre, dans un troisième cas de profil type, à ce que l'ALSI se concentre davantage d'abord sur son mode de relation avec les PPA (privilégier par exemple l'« honnêteté et transparence »), et ensuite seulement sur son mode d'identification des besoins (tel que « confier le travail d'identification des besoins aux partenaires »).

L'hypothèse théorique générale qu'on peut esquisser est la suivante : La représentation des publics auxquels s'adresse une action (associative) joue un rôle important dans la vision même de l'association, et plus encore dans l'orientation de ses réalisations, et dans la nature de la relation que l'association entretient avec son public (usager, client, partenaire ou bénéficiaire).

5. ALSI et professionnalisation

L'une des mutations majeures qu'a connu le monde humanitaire et de la SI est celui de l'injonction à la professionnalisation. La professionnalisation du secteur peut s'entendre de diverses manières. En termes de formations, liées à des métiers (coordinateur, logisticien, gestionnaire, etc..). Il existe des écoles et des universités où l'on forme à ces métiers de l'humanitaire. Ces formations sont censées permettre l'acquisition de compétences spécifiques. La professionnalisation s'entend aussi en termes d'efficacité. Cette notion fait référence ici à un ensemble de règles de conduite, d'adoption de « cadre logique », d'évaluation des résultats.

La professionnalisation dans l'humanitaire suppose ainsi la mise à l'écart de l'amateurisme et de l'émotionnel d'une part et, d'autre part la mise en œuvre et la promotion d'un certain nombre de pratiques, de concepts et de valeurs professionnels. Comment situer les ALSI par rapport à ces notions liées à la professionnalisation ? D'autant plus que ces initiatives ordinaires situées dans les marges du système international de l'aide sont parfois qualifiées d'« amateurs bardés de bonnes intentions et de sentimentalisme ».

5.1. La perception ALSI de certaines notions partagées sur la professionnalisation

Tableau 22 : Opinions ALSI sur certaines notions partagées à propos de la professionnalisation

Que pensez-vous des affirmations suivantes ?	Assez d'accord à tout à fait d'accord	Pas d'accord à pas du tout d'accord
« Les bonnes intentions ne suffisent pas en matière de solidarité internationale »	78,26 %	21,74 %
« La coopération au développement, ça ne s'improvise pas, c'est un métier »	82,23 %	17,77 %
« L'action développeuse nécessite un certain professionnalisme qui peut faire défaut aux petites associations »	86,37 %	13,63 %
« Il est nécessaire d'avoir certaines compétences pour mener à bien des activités de solidarité internationale »	82,23 %	17,77 %

Le tableau 22 montre que la plupart des personnes interrogées n'affichent pas une opposition aux notions en lien avec la professionnalisation. Bien au contraire, la très grande majorité des ALSI ont des opinions extrêmement favorables à la professionnalisation humanitaire. C'est un premier paradoxe qui, même si cela ne se situe qu'au niveau des opinions, contredit quand même certaines représentations ou réactions institutionnelles qui tentent trop vite d'associer ces initiatives « populaires » à l'amateurisme. Qu'en est-il, dès lors, de leur perception face à la promotion de certaines compétences dans la solidarité internationale ?

5.2. La perception ALSI par rapport à la promotion de certaines compétences dans le secteur de la solidarité internationale

Tableau 23 : Degré d'importance accordez aux compétences dans le secteur de la SI

Quel degré d'importance accordez-vous aux compétences suivantes ?	Assez importante à très importante	Pas importante
Expériences spécifiques dans le domaine du projet (agronomie, santé, adduction d'eau, etc.)	93,02 %	6,98 %
Capacités d'organisation, de gestion (faire preuve de rigueur financière et administrative, détenir des capacités managériales, de communication, une capacité de mobilisation de fonds, etc.)	95,45 %	4,55 %
Compétences requises en matière de montage de projets	92,86 %	7,14 %
Qualités humaines d'écoute et d'ouverture d'esprit, patience, humilité, respect de l'autre	100 %	0 %
Connaissance du terrain (de sa culture, de sa population)	100 %	0 %
Connaissance générale du fonctionnement de la coopération au développement et des relations Nord-Sud	72,73 %	27,27 %

La quasi-totalité des ALSI interrogées perçoivent très positivement le fait de disposer de certaines compétences pour faire de l'humanitaire. Mais, on peut supposer que dire le

contraire relèverait d'une auto-critique dévalorisante. Il y a une légère accentuation pour les compétences qui relèveraient des qualités humaines d'écoute, d'ouverture d'esprit et de la connaissance du terrain. Alors que la connaissance générale du fonctionnement de la coopération au développement et des relations Nord-Sud est moins positivement perçue par rapport aux autres compétences évoquées. Quelles analyses peut-on en tirer ?

5.3. L'analyse des perceptions des ALSI sur la professionnalisation

L'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) des différentes catégories d'opinions sur la professionnalisation donne les résultats exposés sur le plan factoriel. Voir Graphique 33, ci-dessous.

Graphique 33 : Catégories de perceptions ALSI sur la professionnalisation

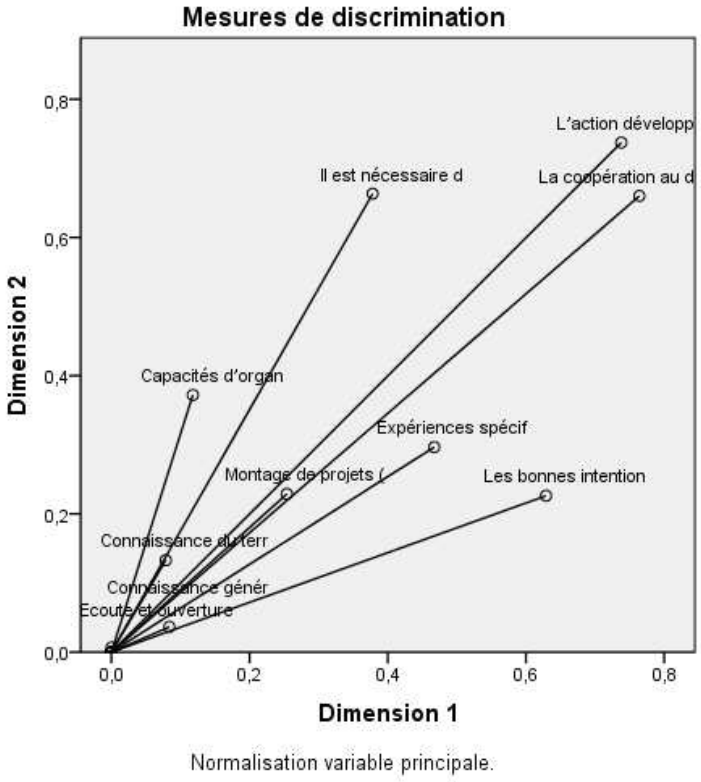

L'analyse de ce plan factoriel[700] permet de distinguer trois catégories de perceptions. La première concerne une perception forte de la professionnalisation (ou technicisation forte). Elle associe l'humanitaire à un métier qui nécessite du professionnalisme et l'acquisition des compétences. La deuxième, c'est celle d'une perception intermédiaire de la

[700] L'indicateur de fiabilité Alpha de Cronbach est de 78,8 %. Par ailleurs, la valeur propre des deux dimensions retenues est de 68,72% ; on peut donc supposer une représentativité correcte des résultats de l'analyse. 46 observations ont été utilisées dans l'analyse sur les 47 qui étaient attendues.

professionnalisation (technicisation intermédiaire). Cela consiste à dire que, certes, il faut partir des bonnes intentions, mais mieux vaut aussi développer des capacités d'organisation, des capacités managériales, de montage de projets et avoir une expertise dans le domaine lié aux réalisations. La troisième correspond aux valeurs liées à l'écoute et la connaissance de l'autre et du milieu dans lequel on intervient. Il s'agit, dans ce sens, d'une perception faible de la professionnalisation (technicisation faible) où l'on cherche avant tout à développer des compétences liées à l'écoute, l'ouverture d'esprit, la patience, le respect de l'autre, la connaissance du terrain, de la culture, de la population, ainsi que dans une certaine mesure la connaissance générale de l'environnement de la coopération. Dans les représentations de la coopération au développement, la dernière conception (perception faible de la professionnalisation) tend à s'éclipser au profit des deux premières (conceptions forte et intermédiaire de la professionnalisation). Qu'en-est-il des pratiques ALSI par rapport à la professionnalisation, au regard des trois formes de conceptions ci-dessus esquissées ?

5.4. Les pratiques ALSI de la professionnalisation

Nous avons vu que les ALSI manifestent une opinion extrêmement favorable pour la professionnalisation et à l'acquisition de compétences nécessaires dans le champ humanitaire. Comment cela se traduit-il dans la pratique. Nous essaierons de l'analyser au regard de deux indicateurs pertinents : les modes de définition et d'utilisation des compétences et les formes de compétences mobilisées. Ensuite, nous dégagerons quelques spécificités ASLI en matière de professionnalisation.

5.4.1. Modes de définition et d'utilisation des compétences (internes et externes)

Les ALSI sollicitent très peu des compétences extérieures avant ou pendant la mise en place des réalisations. La plupart comptent avant tout sur les compétences internes de leurs membres (notamment celles des porteur.euse.s du projet) et/ou de leurs correspondants (sur place dans le pays d'accueil). Voir Graphique 34, ci-dessous.

Graphique 34 : Types de compétences mobilisées avant les réalisations

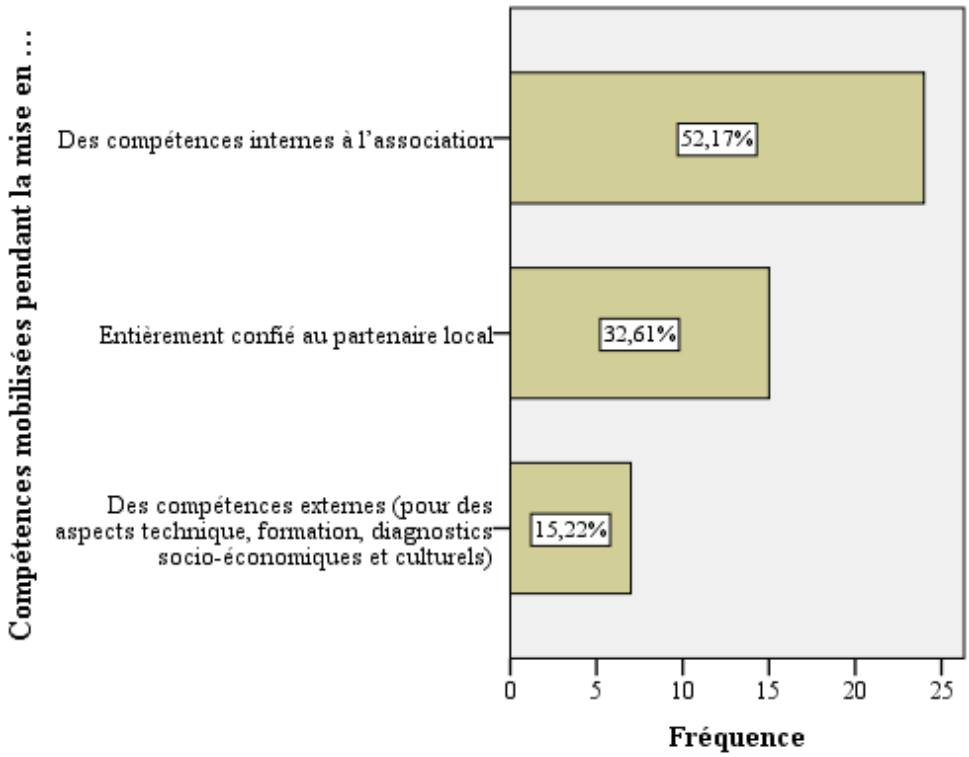

Comme le suggère le graphique 34, une majorité des ALSI comptent sur les compétences de leurs membres. Nous devons donc nous intéresser avant tout au profil des alsieur.e.s, en particulier à celui des membres actifs.

Tout d'abord, on observe que la majorité des personnes qui s'engagent activement dans ce mode de coopération ordinaire ont un niveau scolaire élevé. « C'est vrai que c'est une sorte d'élite[701] », constatent Pirotte et Godin dans leur enquête sur les initiatives populaires de solidarité internationale belges (équivalent des ALSI). Environ 93 % des alsieur.e.s de notre échantillon d'enquête ont au moins une licence, et plus de 42 % ont un niveau supérieur ou égal à bac + 4 (Master + Doctorat)[702]. Par ailleurs, plus de 43 % appartiennent aux catégories socioprofessionnelles (CSP) intermédiaires et supérieures. De même, les retraités (48,60 %) qui constituent la plus grosse part des actifs ont exercé pour la plupart dans les CSP intermédiaires et supérieures[703]. En somme, les ALSI disposent d'un fort potentiel en matière

[701] PIROTTE, G. et GODIN, J., *Coopération au développement : Enquête sur les initiatives populaires de solidarité internationale, op. cit.*, p. 69.
[702] En comparaison, en 2019, seulement 23,2 % de la population française âgée de 25 à 64 ans ont un diplôme supérieur à bac + 2. Source : Insee, enquête Emploi (https://www.insee.fr/fr/statistiques/2416872#tableau-figure1, consultée le 27 août 2020).
[703] Pour plus de détails, voir chapitre 4, section 1.1.6.2 Profil des associations participantes et 1.1.6.3. Profils des personnes répondantes. Ces données correspondent finalement à ce qui est observé au niveau agrégé des associations françaises du secteur d'action caritative et humanitaire (dont la population dirigeant est constituée par 21 % de cadre supérieur, 24 % de cadre moyen, 19 % d'employé et 14 % d'enseignant), ou à celui de

de compétences professionnelles qui sont susceptibles d'être mobilisées avant ou pendant la mise en œuvre des réalisations, même s'il ne s'agit pas de compétences spécialisées dans le domaine humanitaire. De plus, certain.e.s initiateur.trice.s ont acquis de l'expérience professionnelle dans les pays d'accueil soit en tant qu'anciens coopérants, soit au travers de leurs expériences personnelles. Aussi, on peut constater que les secteurs d'activités ne sont pas parfois choisis au hasard. Ils sont, dans nombre de cas, en lien aussi avec les domaines de compétences personnelles ou professionnelles des alsieur.e.s.

Quelle est alors la nature des compétences mobilisées ?

5.4.2. Formes de compétences mobilisées avant et pendant les réalisations

Tableau 24 : Table des correspondances des modalités des compétences mobilisées avant et pendant la mise en œuvre des réalisations

Table des correspondances				
Types de Compétences extérieures sollicitées avant la mise en place des projets	**Types de Compétences mobilisées pendant la mise en œuvre des projets**			
	Des compétences internes à l'association	**Des compétences externes (pour des aspects techniques, formation)**	**Entièrement confié au partenaire local**	**Marge active**
Réalisation de diagnostics socio-économiques et/ou culturels	1	0	0	1
Formation des bénéficiaires	1	2	0	3
Études techniques	2	1	1	4
Évaluation	0	0	5	5
Aucune expertise extérieure (nous comptons sur nos compétences)	20	3	9	32

l'ensemble des associations de droit français en général (la présidence est assurée par 14 % de cadre supérieur, 24 % de cadre moyen, 25 % d'employé et 13 % d'enseignant) où l'on retrouve le même phénomène de sélection sociale . Voir TCHERNONOG, V., *Le paysage associatif français, op. cit.*, p. 100.

Marge active	24	6	15	45

Le tableau 24 des correspondances confirme les premières tendances des statistiques descriptives. Il montre que les types de compétences extérieures sollicitées avant la mise en place des projets sont d'inégale importance : la modalité « aucune expertise extérieure » est partagée par un peu plus de la moitié des ALSI (32 sur 45 ayant répondu), alors que la modalité « évaluation » n'est partagée que par 5 ALSI; de même, les types de compétences mobilisées pendant la mise en œuvre des projets (en colonne) sont plus ou moins privilégiées : « des compétences internes à l'association » sont davantage sollicitées et mobilisées que « entièrement confié au partenaire local ».

La décomposition du tableau de contingence (table des correspondances) en profils-ligne et profils-colonne rend possible la comparaison des types de compétences mobilisées ou non par les ALSI, sur chacun des profils types de compétences avant la mise en œuvre des réalisations et, de façon complémentaire, des profils types de compétences pendant la mise en œuvre des réalisations.

Les profils lignes et profils colonnes permettent d'évaluer les relations entre les types de compétences avant et pendant. Dans le cas du type de compétences, le tableau de contingence croise les modalités des types de compétences extérieures sollicitées avant la mise en place des projets en ligne, avec les modalités types de compétences mobilisées pendant la mise en œuvre des projets en colonne, pour 45 associations qui constituent les unités d'analyse de l'AFC.

Graphique 35 : Plan factoriel des relations entre les modalités des types de compétences avant et pendant le projet

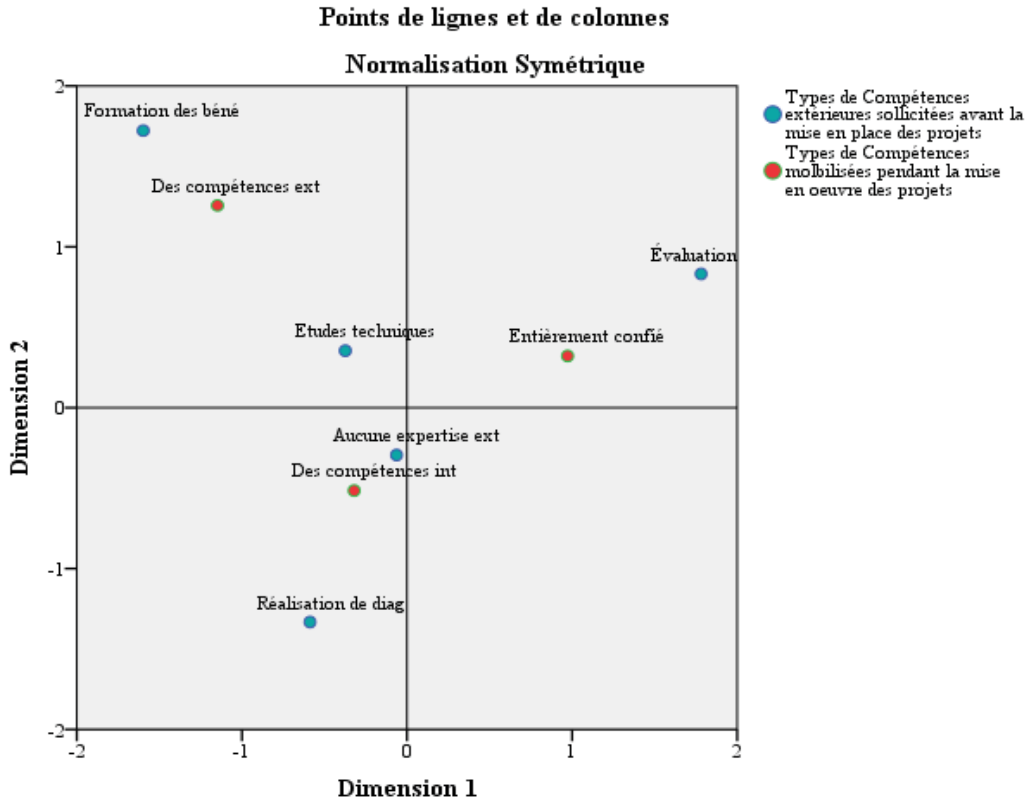

L'analyse du plan factoriel (Graphique 35) révèle que les types de compétences mises en œuvre par les ALSI se partagent entre deux dimensions : compétences sollicitées avant la phase des réalisations, et compétences mobilisées pendant la phase des réalisations.

Les compétences sollicitées avant la phase de démarrage des réalisations mettent en opposition deux modalités : aucune expertise externe et recourt à l'expertise externe, en ce qu'il s'agit des formations et des études techniques ou socioculturelles. Les compétences mobilisées pendant la phase de réalisation mettent, quant à elles, en opposition la modalité « nous comptons sur les compétences internes » et la modalité « nous sollicitons une expertise externe » (pour des aspects techniques et formatifs) locale, c'est-à-dire « confier entièrement cette phase aux PPA ».

Le premier axe montre que, soit les ALSI comptent sur leur propre capacité interne de diagnostic technique, socioculturel, soit sur une expertise locale de leurs partenaires ou d'un tiers (PPA stratégique). Sur le second axe, soit l'ALSI compte sur ses propres ressources internes, soit elle confie l'avant ou l'évaluation (pendant la mise en œuvre) aux PPA.

Si les ALSI mobilisent très largement des compétences internes, bénéficient-elles néanmoins des formations spécifiques proposées par différents organismes régionaux ou institutionnels, pour mener à bien leurs réalisations ?

Ce qu'il nous est permis d'observer par rapport à cette question est que presque la totalité des ALSI interrogées (plus de 91 %) ne bénéficie d'aucune formation d'appui à la réalisation de leurs projets[704]. La plupart affirment n'en avoir pas besoin (52 %) et manifestent une sorte de rejet de ces types de formations qui ne répondraient pas à leurs besoins spécifiques. D'autres n'en ont pas connaissance (environ 35 %). Enfin, pour quelques-unes (13 % environ) ce sont des ressources inaccessibles ou qui ne répondent pas à leurs besoins (c'est trop loin, inadapté, pas le temps, etc.). En somme, l'appui par des formations auprès des organismes régionaux n'a aucun impact sur la mobilisation des compétences, aussi bien pour évaluer ou pour diagnostiquer les enjeux socio-économiques et/ou culturels dans le pays d'accueil. Les ALSI doivent compter, pour ce faire, soit sur une mobilisation de leurs compétences internes (incluant les compétences des PPA), notamment pour celles qui affirment n'avoir pas besoin de mobiliser des compétences externes. Les compétences externes sollicitées sont surtout dans le cadre des activités proposées en direction des PPA sur place. Il s'agit de compétences de types formatives (alphabétisation des PPA directes, par exemple) et techniques (gestion de matériels ou d'outils tels que les moulins à céréales, les pompes à eau, etc.).

5.5. Des spécificités ALSI par rapport à la professionnalisation

L'hypothèse défendue ici est que pour les ALSI la solidarité internationale est un apprentissage. Cela s'apprend sur le terrain au fil des contacts et des rencontres avec les parties prenantes dans les pays d'accueil (PPA). Suivant leurs propos, leurs actions sont librement identifiées, aussi bien vis-à-vis d'elles-mêmes que par rapport aux PPA. C'est « notre atout », soutiennent-elles. Dès lors, quelles sont les spécificités de leurs actions au regard de l'hypothèse de professionnalisation évoquée ?

5.5.1. Des « réussites », et non des « résultats »

La professionnalisation suppose de l'efficacité des moyens mobilisés pour atteindre des buts et des résultats. Tout cela repose sur des processus de suivi et d'évaluation largement connus des acteurs de développement ou de la SI. Dès lors que les ALSI mobilisent des ressources

[704] Ces résultats contrastent donc avec ceux obtenus dans l'enquête « Panorama » où 45 % des ASI consultées ont bénéficié d'un appui ou d'une formation (ESCUDIÉ, V., *Panorama*, *op. cit.*, p. 35).

en vue de satisfaire des besoins, on est en droit de se demander quel est l'impact de ces mobilisations ou de ces réalisations dans les pays d'accueil ? Plus spécifiquement, quel est l'impact sur les parties prenantes partenaires ou bénéficiaires des réalisations ALSI ?

L'analyse des données d'entretiens, ainsi que les résultats du questionnaire nous permettent d'affirmer que les ALSI ne raisonnent pas en termes de résultats atteints, mais plutôt en termes de réussites et d'échecs, d'essais et d'erreurs, d'apprentissage aux côtés des personnes rencontrées, et avec lesquelles elles entretiennent des contacts réguliers ou ponctuels, profonds ou détachés. Dès lors, qu'est-ce que les ALSI identifient comme leurs principales réussites[705] ou sources de satisfaction ? Sur quoi fondent-elles leurs propres « réussites » ?

Tout d'abord, il y a différents indicateurs d'une réalisation « réussie » pour les ALSI comme l'indique le graphique 36, ci-dessous.

Graphique 36 : Principales réussites des ALSI

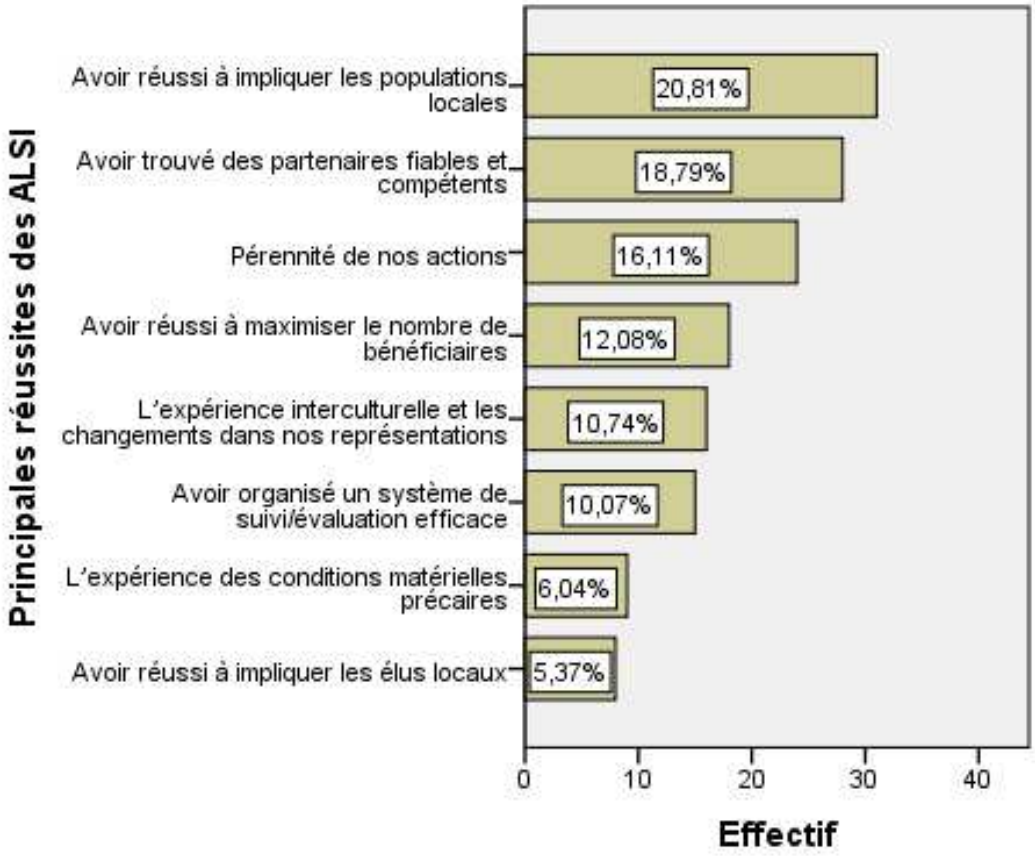

[705] Cette question est également abordée dans le chapitre 6, section 3.4. Les indicateurs de réussite des réalisations ALSI.

Il y a trois catégories d'indicateurs de réussites : celles liées à l'expérience vécue des relations (interpersonnelles) avec les PPA (tels que, par exemple, avoir réussi à impliquer les populations locales, les élus locaux, ou avoir réussi a trouvé des interlocuteurs fiables et compétents), celles concernant l'expérience des réalisations elles-mêmes (leur pérennisation, maximiser le nombre de bénéficiaires, organiser un système de suivi/évaluation efficace), celles liées enfin à l'expérience personnelle de l'alsieur.e (précisément, l'expérience interculturelle et les changements dans les représentations, l'expérience des conditions matérielles précaires).

L'analyse des « réussites » ne peut se faire qu'en relation avec les difficultés rencontrées sur le terrain par les ALSI. D'un côté, on retrouve des difficultés d'ordre structurel et institutionnel, et, de l'autre, des difficultés d'ordre pratique ou relative à la mise en œuvre concrète de l'action. Les difficultés institutionnelles sont notamment le manque de reconnaissance à l'égard des petites associations, ensuite des difficultés à impliquer les autorités locales des PA (pays d'accueil), et le manque de moyens financiers afin de répondre aux différentes demandes des PPA. Ainsi, plus l'ALSI éprouve des difficultés d'ordre institutionnel plus c'est fort probable qu'elle perçoive le fait de maximiser le nombre de bénéficiaires comme une de ses principales réussites. Les difficultés liées à la mise en œuvre des micros actions sont en premier lieu le suivi des projets avec les interlocuteurs dans les PA (c'est complexe en raison de difficultés de communication, de risques de détournement des fonds, de l'avidité). De ce fait, plus l'ALSI éprouvera ce type de difficultés plus la probabilité est forte qu'elle perçoive le fait d'impliquer les populations locales comme un facteur de réussite. Les difficultés d'ordre institutionnel tendent à être liées à une perception de la réussite en termes de maximisation du nombre de bénéficiaires. Le terme de « maximisation » représente un enjeu important pour les ALSI, car il évoque entre autres « l'efficacité » des petites structures. Par ailleurs, trouver des parrains ou des marraines français au fil des années, pour une ALSI de parrainage, va être perçue comme une vraie réussite. Le contraire est plutôt considéré comme une décroissance de la structure, voire une chute.

5.5.2. Le « suivi » et l'« évaluation »

L'enjeu du « suivi »

Les notions tels que le « suivi » et l'« évaluation » sont-elles opérantes pour les initiatives étudiées ici ?

Le modèle de suivi des ALSI ce sont les « voyages d'évaluation » d'un ou de plusieurs membres, en moyenne une ou deux fois par an. La quasi-totalité des ALSI interrogées affirme d'ailleurs pratiquer une « évaluation » (91,5 %). En quoi consistent ces voyages-évaluation ? Peut-on réellement parler de « suivi-évaluation » au sens classique des termes ?

En matière de suivi, les ALSI font généralement confiance aux PPA stratégiques (correspondants locaux). On a déjà évoqué l'enjeu pour les ALSI d'avoir un représentant local. La question de suivi est intimement liée à la possibilité d'avoir des interlocuteurs fiables sur place. Ce qui est souvent recherché n'est pas tant des compétences nécessaires, mais surtout la fiabilité. Ainsi, l'enjeu ce n'est pas le « suivi » en soi, mais d'abord, trouver et coopérer avec un ou des interlocuteurs fiables.

Les critères d'évaluation

En dehors des voyages de suivi-évaluation, les ALSI utilisent régulièrement le mail et les réseaux sociaux comme moyens de communication avec ceux qui sont leurs représentants locaux. Les critères d'évaluation, que ce soit à distance ou sur place, reposent généralement sur des observations visuelles (les photos des réalisations envoyées par les PPA stratégiques, ou encore effectuer un constat visuel sur place des réalisations) des choses concrètement réalisées, le respect des engagements. Toutefois, la charge affective, due à la nature des relations (d'amitié entre alsieur.e.s et PPA stratégiques), joue aussi au moment de ces évaluations. Du coup, l'objectif de ces « évaluations » n'est pas tant de mesurer des résultats atteints (indicateurs d'impacts), mais repose sur tout un ensemble d'indicateurs de réussites qui inclut un certain nombre de valeurs : la confiance, la fiabilité du partenaire, sa régularité, sa disponibilité, etc. Ainsi, c'est à l'aune de ces indicateurs de réussites (et non ceux d'impacts) que va être principalement appréhendée l'expérience ALSI de la solidarité internationale.

Chapitre 6 : L'expérience ALSI de la solidarité internationale

La solidarité internationale est vécue comme une expérience par les ALSI. En tant que telle, les personnes qui s'y engagent incorporent des éléments à la fois objectifs et subjectifs qui contribuent conjointement à la fabrication de cette expérience. Dès lors, quels sont les dispositifs en faveur d'un engagement ALSI ? Quels sont les raisons et les motifs d'engagement ? Existe-t-il un modèle ALSI des expériences de solidarité internationale ? Quels sont les valeurs, les représentations et les contextes qui structurent l'expérience ALSI ? Quel est l'avenir des ASLI face à l'évolution du contexte international de la solidarité et de la coopération ? Telles sont les questions auxquelles vise à répondre le présent chapitre.

1. Les expériences de la création et de l'adhésion à une ALSI

Il y a d'abord l'expérience de la création, mais ensuite l'expérience de l'adhésion. Les deux sont interdépendantes. Quelles sont donc les dispositions, et aussi les dispositifs qui, au départ, permettent à des individus « ordinaires » d'initier par eux-mêmes des actions diverses de coopération et de solidarité entre le « ici » et le « là-bas » ? Par exemple, entre une maman malgache et une marraine française dans le cadre d'un parrainage ALSI.

1.1. Les circonstances en lien avec l'expérience de la création d'une ALSI

La création d'une ALSI résulte d'une conjonction de plusieurs expériences : une expérience de la rencontre, un projet de couple (ou expérience familiale), une expérience professionnelle (ou personnelle) antérieure dans le pays d'accueil.

1.1.1. La création d'une ALSI : Une expérience de la rencontre « ici » et « là-bas »

La création d'une ALSI résulte avant tout d'une expérience de la rencontre ici (au « Nord ») dans le pays d'origine avec divers éléments en rapport avec le pays d'accueil (au « Sud »). Le contact, le lien avec une personne, un événement en rapport avec un pays d'accueil activent l'envie de (ou l'invitation à) faire quelque chose. Par exemple, Jade[706] est professeure dans l'enseignement secondaire, et c'est la rencontre avec une personne ayant un lien avec le Mali qui l'aurait poussé à mettre en place un projet de correspondance entre ses élèves et ceux d'une commune située dans le Nord-Est du Mali : « *À l'origine, explique-t-elle, on a noué des liens avec cette commune du Mali parce qu'on avait été mis en contact par le biais d'une personne rencontrée à l'occasion des rencontres de la communauté Taizé*

[706] Prénom d'emprunt.

qui est, en France, une communauté religieuse cosmopolite[707] ». Néanmoins, pour que l'envie prenne réellement forme, cela nécessite souvent une poursuite de cette première expérience de la rencontre ici par le voyage là-bas (au « Sud »). Le « voyage », la visite permet une autre forme de rencontre avec des éléments stratégiques du pays d'accueil. Ce peut être alors la rencontre avec des parties prenantes privilégiées tel qu'un groupement de femmes, un chef de village, un individu particulier. Ce peut être aussi la rencontre avec des situations particulières (la misère, les orphelins), ou des événements qui agiront comme des vecteurs d'activation principale de la sensibilité, ou de l'élan de solidarité. Cela concrétise l'envie de faire quelque chose qui va se matérialiser au retour dans le pays d'origine (en France) par la mise en place de l'ALSI : « *Par la suite, poursuit Jade, on a décidé vraiment de mettre en place l'association après un premier voyage touristique au Mali où j'ai pu rencontrer des partenaires locaux dont surtout la responsable de l'association des femmes*[708] ». C'est ce que montre aussi cet autre extrait d'une interview avec une responsable ALSI :

> *« En 2005, j'ai eu l'occasion d'effectuer un voyage au Togo. Là-bas, j'ai rencontré une bénévole religieuse qui avait fondé une association pour accueillir les enfants orphelins et les malades du sida. L'épidémie du* ***sida*** *était vraiment à son pic le plus élevé en ce moment-là. Mais elle manquait totalement de* ***moyens****... Donc, j'ai été* ***sensible*** *à ça et à beaucoup de* ***misères****. Bref, j'ai été confronté à des réalités que je n'avais pas imaginées. Je suis donc revenu avec beaucoup d'****émotions****. Et, comme j'avais* ***promis*** *à des* ***femmes*** *que j'avais rencontrées là-bas de ne pas les oublier, j'ai proposé à mes trois* ***sœurs*** *de constituer une association ».*
>
> Source : Entretien sur le terrain, propos recueillis auprès de l'initiatrice d'une ALSI, avril 2015.

À travers cette description nous remarquons qu'à la base de l'expérience de la création, il y a un certain nombre de valeurs qui sont évoquées par les initiateur.trice.s ALSI : la sensibilité et les émotions (registre affectif), le plaisir (registre aesthétique[709]), les promesses faites aux femmes rencontrées (registre civique). Ces valeurs et ces registres de valeurs au sens de Nathalie Heinich[710] sont contenues dans l'expérience de la rencontre. En ce sens, n'importe

[707] Extrait d'entretien avec une présidente d'ALSI, novembre 2017.
[708] Extrait d'entretien avec une présidente d'ALSI, novembre 2017.
[709] Précisons tout de suite que le registre aesthétique se différencie de l'esthétique au sens qu'il comprend des valeurs tels que « plaisir, gourmandise, sensorialité, sensualité, ... » ; alors que le registre esthétique comporte des valeurs de « beauté, art, ... ». Cependant, comme le souligne Heinich, la frontière n'est pas étanche entre deux registres de valeurs. Voir : HEINICH, N., *Des valeurs: une approche sociologique*, *op. cit.*, p. 253.
[710] Les registres (ou familles) de valeurs évoquent « non pas des frontières étanches, mais des polarisations par affinités, ou encore, selon une métaphore musicale, le partage d'une même ''tonalité'' évaluative. [...] Ces registres permettent de mieux repérer les différents types d'évaluations propres à un domaine d'activité. […] Les registres de valeurs sont des catégories plus abstraites, que le sociologue ne peut que reconstituer inductivement et intuitivement à partir de l'observation des argumentations produites par les acteurs. Il n'existe

quelle rencontre ne déclenche pas l'envie de mettre en place l'initiative de solidarité. L'expérience de la rencontre ici n'est pas dépourvue de signification (registre herméneutique). Elle contient des dispositions agissantes qui amèneront à la création. De plus, la rencontre comprend parfois en elle-même un premier élément d'engagement : les promesses. Celles-ci constituent des dons de parole. C'est une dimension fondamentale de l'agir communicationnel, c'est-à-dire du langage au sens de Habermas. De ce point de vue, les promesses sont des vecteurs du lien social, de l'entente (de l'attente aussi), et donc génératrices de la solidarité ALSI.

Par ailleurs, l'expérience ALSI, à l'instar de toute autre expérience associative, ne peut pas être qu'une expérience individuelle, elle est aussi collective. Notamment, pour les initiateur.trice.s d'ALSI, l'entourage proche va jouer un rôle déterminant.

1.1.2. La création d'une ALSI : Une aventure de couple

La mise en place effective d'une ALSI nécessite généralement le soutien de l'autre conjoint. Bien souvent, celui ou celle-ci est la première personne en qui on va trouver un appui immédiat, c'est la première personne à s'aventurer dans une réflexion commune dans le projet de création. La création d'ALSI est donc, avant tout, une aventure et un projet de couple. C'est ce qu'illustrent ces quelques extraits d'entretiens :

> *« Pour Madagascar, c'est moi presque tout seul avec mon épouse qui avons tout mis en place là-bas il y a environ 16 ans »*
>
> Source : Entretien sur le terrain, propos recueillis auprès de l'initiateur d'une ALSI, octobre 2017.

> *« On était d'abord deux à penser le projet. Moi et mon épouse .... Ensuite, on a été rejoint par une dizaine d'amis .... Eux, ils m'ont dit '' on part dans l'aventure avec toi !'' »*
>
> Source : Entretien sur le terrain, propos recueillis auprès du président d'une ALSI, octobre 2017.

pas de correspondance terme à terme entre tel registre de valeurs et tel domaine d'activité, mais seulement des affinités, des probabilités supérieures de voir un registre dominer dans un domaine. De même il n'existe pas de correspondance absolue entre valeurs et registres : une valeur peut relever de différents registres, comme la sollicitude, entre affectif et éthique ; la virtuosité, entre technique et civique ; seules certaines valeurs sont étroitement liées à un registre, telle la beauté pour l'esthétique. » (HEINICH, N., *op. cit.,* p. 245-247, 253).

« L'association, à l'origine, c'est mon mari et moi-même. Lui, il a un frère qui a travaillé 30 ans en Tanzanie. Et moi, toute petite, je voulais aller soigner les gens en Afrique ».

Source : Entretien sur le terrain, propos recueillis auprès de l'initiatrice d'une ALSI, novembre 2017.

Il s'agit alors d'un investissement avec l'autre pour une cause largement partagée. En plus du couple, c'est parfois aussi une aventure familiale qui engage des membres d'une même famille (sœurs, fratrie d'une même famille, etc.) dans l'acte de création.

Ce type de mobilisation de proximité afin de porter le projet de la création nous permet de caractériser les ALSI en termes d'**associations familiales et amicales de solidarité internationale**. Finalement, cette caractérisation est en affinité avec la nature des liens qu'elles mettent en place avec les parties prenantes dans les pays d'accueil (PPA) : ce sont des liens que les alsieur.e.s eux/elles-mêmes qualifient principalement de proximité, d'amitié et de fraternité. Cependant, cette spécificité ALSI peut être vécue dans la pratique à la fois comme une force et une faiblesse pour l'engagement. La dimension morale et affective de l'adhésion semble parfois être privilégiée au détriment d'un engagement effectif pour la cause (le projet). D'où les ALSI jouent en permanence l'équilibre entre un engagement (une adhésion) pour la cause et un engagement (une adhésion) pour le plaisir des liens intra amicaux et familiaux.

1.1.3. La création d'une ALSI : Une expérience personnelle ou professionnelle antérieure dans le pays d'accueil

La création d'une ALSI peut être aussi relative à un antécédent professionnel ou personnel dans le pays d'accueil. Cette expérience professionnelle (ou personnelle) antérieure fait écho à des expériences d'un lien particulier avec le pays d'accueil (ou avec ses populations). Elle tente alors de mettre en évidence, sur cette base, l'acquisition d'une certaine conscientisation et connaissance des problèmes de là-bas. Les phrases qui suivent, extraites d'interviews avec deux initiateurs ALSI, décrivent la pertinence de ces dispositions :

« Je connaissais l'Afrique, puisqu'auparavant, j'ai été successivement au Nord Bénin pendant deux mois en 1980, puis coopérant avec les Volontaires du Progrès au Sénégal en 1984 »

Source : Entretien sur le terrain, propos recueillis auprès du président d'une ALSI, avril 2015.

« J'étais en fait logisticien à MSF[711]. J'avais travaillé au Congo, mais la Centrafrique nous servait de base arrière. Puis, 9 ans après, quand j'ai quitté MSF, je suis revenu en Centrafrique parce que ce pays m'avait un petit peu captivé »

Source : Entretien sur le terrain, propos recueillis auprès du président d'une ALSI, octobre 2017.

Plus généralement, on note aussi qu'à la suite d'un premier voyage ponctuel ou d'expériences professionnelles ou personnelles antérieures, les alsieur.e.s évoquent souvent avoir vécu personnellement des situations de vie riche en émotion. Cela accentue l'affinité avec des éléments du pays d'accueil et l'envie de poursuivre cette « aventure » par un engagement à travers la mise en place d'une ALSI.

Ainsi, l'évocation de ce type d'expériences peut être aussi interprétée comme une tentative pour faire valoir une sorte de compétence, voire la légitimité à agir dans ce milieu, et pour cette cause. Autrement dit, l'engagement des ALSI n'est pas dénué d'une certaine connaissance préalable du milieu où elles interviennent. Nous avons vu d'ailleurs que les alsieur.e.s disposent pour la plupart d'un profil socioprofessionnel et scolaire élevé qu'ils/elles tentent de mobiliser au service de leur engagement[712]. Notons qu'il ne s'agit pas ici que de compétences techniques, mais ce sont aussi des compétences émotionnelles (d'« intelligences sensibles[713] ») dans le sens de la recherche de la proximité, de l'écoute, des sentiments et des relations profonds, de la (com)passion[714]. Ou, pour reprendre les mots de Hélène Houdayer, pour les alsieur.e.s « l'important est [aussi] la '' raison des sens '', où ce qui est vécu est le plus important[715] ».

1.2. Les situations en lien avec l'expérience de l'adhésion à une ALSI

Il y a deux modes de recrutement des adhérents chez les ALSI : sur la base du projet et par proximité familiale ou amicale.

1.2.1. L'adhésion à une ALSI : Une réponse à une conviction

L'adhésion à une ALSI correspond souvent à une conviction ancienne. Elle répond à un désir antérieur profond de s'engager dans une action directe entre différentes parties prenantes d'ici et là-bas. C'est ce que suggère ce propos d'une bénévole ALSI : « *Moi, j'ai entendu*

[711] Médecins sans frontière.
[712] Voir chapitre 5, section 5.4.1. Modes de définition et d'utilisation des compétences.
[713] PELLUCHON, Corine, *Éléments pour une éthique de la vulnérabilité : les hommes, les animaux, la nature*, Paris, les Éditions du Cerf, 2011, 348 p., (« Humanités »), p. 286.
[714] Voir Figure 3 : Acteurs de l'aide par rapport au continuum rationnel-émotionnel, chapitre 2, section 1.1.4. La solidarité entre engagements émotionnel et rationnel.
[715] HOUDAYER, H. *L'appel de l'environnement*, *op. cit.*, p. 128.

parler de l'association il y a 2 ans. Ça faisait longtemps que j'ai envie de faire un peu de l'humanitaire. Mais, l'humanitaire comme on le conçoit en France, au niveau des grosses associations et des salariés et tout, ça ne me convenait pas, moi, je voulais qu'on soit directement producteur au consommateur[716] ». L'adhésion à une ALSI répond également à une conviction actuelle. On adhère alors à l'ALSI (après en avoir entendu parler) parce qu'on manifeste ainsi son intérêt pour le projet et ses objectifs. Donc, il est question ici de choix et d'un certain militantisme. Car on note un rejet conscient d'un type d'humanitaire au profit d'un autre jugé plus proche de sa propre conviction. L'adhésion correspond alors à une éthique de la conviction au sens de Weber. Cela veut dire que l'on s'engage parce que cela correspond à ses valeurs.

C'est aussi un engagement qui parfois fait écho à une expérience antérieure en relation avec le pays d'accueil et qui remonte au plus jeune âge : « *J'avais déjà été au Burkina Faso quand j'avais 20 ans. Et c'est pour ça que j'ai rejoint l'association*[717] ». Donc, l'adhérent c'est quelqu'un qui rejoint l'ALSI sur la base d'un antécédent personnel perçu comme positif avec le pays d'accueil : il évoque alors l'expérience positive d'un voyage dans le pays d'accueil qui remonterait à plusieurs années, ou une expérience des liens antérieurs avec des « éléments » du pays d'accueil.

1.2.2. L'adhésion à une ALSI : Une proximité affective et amicale

Parmi les éléments qui concourent au recrutement des adhérents, il y a également les liens de proximité. Les initiateur.trice.s évoquent souvent leur proximité familiale ou amicale avec les adhérents. Au départ, les adhérents sont souvent d'abord des proches. L'adhésion se fait d'abord sur la base du réseau des connaissances des membres actifs ou des principaux porteurs du projet. En exemple, ces deux extraits :

> *« Au départ, c'étaient des proches et des amis qui se sont investis. Après, par le biais des rencontres et des fêtes sur la commune on a eu d'autres modes de recrutement. »*
>
> Source : Entretien, propos recueillis auprès de la présidente d'une ALSI, novembre 2017.

[716] Extrait d'entretien avec une bénévole active dans une ALSI, mars 2015.
[717] Idem.

« Au départ, l'objectif c'était donc pour aider là-bas. Puis, l'association a évolué. Des personnes de notre famille et de notre entourage nous ont rejoints : nos enfants, nos conjoints, nos amis, les amis de nos amis. Chacun fait un peu tache d'huile ».

Source : Entretien sur le terrain, propos recueillis auprès de la responsable d'une ALSI, avril 2015.

Ainsi, chez les ALSI, le recrutement des adhérents s'effectue avant tout sur la base des relations affectives, de confiance ou émotionnelles. L'enjeu de ce mode de recrutement premier des adhérents, que nous avons déjà souligné ci-dessus, est la difficulté pour les ALSI à traduire ces adhésions (par proximité affective ou amicale) en des engagements effectifs pour le projet associatif. C'est ce qu'illustre cet extrait des propos d'un des responsables ALSI interviewé :

« Vis-à-vis de l'action même à l'étranger on n'a pas un accueil chaleureux. Et même, parmi les amis sympathisants, c'est plus par amitié qu'ils se sentent engager dans l'action que par engagement vraiment pour le centre à Cotonou ».

Source : Extrait d'un entretien auprès d'un des responsables d'une ALSI, février 2018.

Pour autant, ce degré d'engagement fondé sur les liens affectifs fourni déjà aux adhérents un premier niveau de reconnaissance. Cependant, les ALSI doivent prendre en compte l'équilibre entre les deux niveaux de l'engagement. Les relations de reconnaissance fondées sur l' « amour », en reprenant Honneth[718], supposent de réaliser un compromis entre attachement et autonomie, entre fusion et indépendance. Ces deux principes impactent l'évolution de l'association. Le principe de l'attachement, en l'occurrence, favorise le maintien des adhésions même lorsque l'on se sent moins engagé dans les réalisations. Il faut donc considérer ici les liens affectifs comme un des dispositifs de mobilisation importants accessibles aux initiateur.trice.s. Dès lors, quelles sont les raisons et les motivations liées à l'engagement selon les adhérents et les bénévoles actifs ?

2. Raisons d'engagement et motivations

2.1. Le sens de l'engagement ALSI : Entre plaisir et sacrifice

On aurait tort de penser que le don humanitaire moderne (principalement celui des ONG) n'est plus un don de privation ou de renoncement, et que c'est uniquement « un petit plaisir qu'on s'accorde d'autant plus facilement à soi-même qu'il est en même temps un petit plaisir

[718] HONNETH, A., « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la reconnaissance », *op. cit.*

pour les miséreux[719] ». Ici, l'engagement doit être pensé conjointement dans le sens du plaisir et du sacrifice. Autrement dit, dans le sens d'un intérêt pour (par passion, par plaisir) et d'un désintéressement (sacrifice)[720]. Concernant les ALSI interrogées, l'engagement est perçu, notamment dans le cadre des activités de parrainage, comme un sacrifice supportable (du point de vue financier), tout en constituant un apport significatif pour les parties prenantes des pays d'accueil (PPA). Pour les parrains et marraines, il s'agit surtout de « *faire beaucoup avec peu*[721] » avec l'objectif d'impacter sur le long terme la vie quotidienne d'une famille, d'un individu. Ces soutiens, somme toute assez modestes (car dépassent rarement le SMIC en vigueur dans le pays d'accueil), concernent des formations scolaires et professionnelles, ou des activités de microcrédits. La réussite de ces accompagnements se mesure en termes d'aboutissement à l'autonomisation des personnes parrainées, ou sur la base des emplois occupés ou des diplômes obtenus. Certes, le don est vécu ici comme une contrainte (financière) acceptable. Les initiateur.trice.s utilisent d'ailleurs parfois cet argument dans leur mode de recrutement des adhérents. Cependant, nous le verrons plus loin, il y a fondamentalement un coût et un bénéfice qui ne sont pas réductibles à l'aspect financier. Même dans le cadre des relations entretenues dans le parrainage il y a une dimension d'engagement de la part des alsieur.e.s et des adhérents qui va au-delà des coûts financiers. Ainsi, la notion d'engagement telle que nous la concevons ici s'appréhende en termes d'attente d'un objectif. C'est-à-dire attente mutuelle en vue d'une réussite. Réussite qui ne peut s'accomplir que dans le cadre d'un engagement mutuel impliquant les PPA. Le concept de l'attente suggère implicitement des enjeux (coûts non financiers) de la mésentente, de la désapprobation, du mécontentement, mais aussi de relever le défi de l'amitié, de la durabilité, de la confiance.

Les intitiateur.trice.s évoquent aussi, pour la plupart, le plaisir et la valorisation de soi (l'égotisme). L'engagement pour là-bas peut coûter en termes de temps et d'argent (expression récurrente entendue « *le président, ça lui prend beaucoup de temps*[722] »), mais c'est pour le fonctionnement personnel aussi, ça valorise. Donc, il y a un coût en termes de temps donné (sacrifice de temps), mais aussi un bénéfice en termes de valorisation : « *ça*

[719] BESSIS, S., *Les associations d'aide au tiers monde à la croisée des chemins*, *op. cit.*, p. 53-54.
[720] Pour plus d'explications au sujet de ces deux notions intérêt et désintéressement, nous invitons le/la lecteur/trice à se reporter au chapitre 1, section 2.2.7. Discussion et critiques autour du M.a.u.s.s. : Frédéric Lordon et l'intérêt souverain.
[721] Extrait d'entretiens.
[722] Extrait d'entretiens.

nous fait beaucoup de bien », et plus encore « *ça donne une impression de puissance*[723] ». L'intérêt à s'engager ressemble alors à une lutte (en termes de coût pour) de l'individu pour « se faire reconnaître et se reconnaître lui-même[724] », donc pour s'affirmer. Il y a donc un enjeu majeur de reconnaissance autant pour les alsieur.e.s que pour les parties prenantes dans les pays d'accueil.

Au-delà des sentiments de plaisir, de sacrifice et de valorisation, c'est en outre du lien social qui est visé. L'engagement dans une ALSI signifie pour les adhérents une aventure amicale. De ce fait, l'ALSI est perçue par certains adhérents avant tout comme « *un lieu de bonne bouffe entre copains*[725] ». Ce qui peut entrer en contradiction, parfois au sein de l'ALSI, avec un autre profil d'adhérents chez qui on note plutôt un désir profond de s'engager pour une action directe, ou un intérêt pour les petits projets. Ceux-là adhèrent alors au projet ALSI parce qu'ils semblent être convaincus de l'utilité des petites réalisations, de leur « efficacité » (en termes d'actions directes) et par le travail de réflexion que permet l'association (le petit groupe).

Les dimensions morales et religieuses sont parfois également évoquées. Certain.e.s alsieur.e.s estiment agir par acquit de conscience morale ou religieuse. Par exemple, « *la culpabilité d'avoir péché ou de s'avouer trop riche, trop chanceux*[726] ». Dès lors, « *l'essentiel c'est de le faire, car celui qui reçoit l'aide ne nous pose jamais la question*[727] ». Les motivations ne sont donc pas toutes fondées sur la déduction rationnelle on fonctionnelle, mais relèvent aussi de ce que Heinich appelle de l'« argument d'autorité dogmatique[728] ».

Enfin, l'engagement peut être perçu comme « *une raison de vivre* ». Il ne s'agit pas seulement de donner, mais aussi de découvrir et de connaître d'autres réalités, d'être en contact et de vivre avec d'autres gens. L'engagement permet donc d'apprendre sur soi-même, cela permet une remise en question sur soi (par exemple, « *ça fait réfléchir et permet de relativiser sa petite vie*[729] »). C'est une forme de (re)connexion à soi. En d'autres mots, l'engagement conjugue à la fois le rapport à soi-même et le rapport à autrui.

---

[723] Idem.
[724] HEINICH, N., *Des valeurs : une approche sociologique*, *op. cit.*, p. 45.
[725] Extrait d'entretiens.
[726] Idem.
[727] Idem.
[728] HEINICH, N., op. cit., p. 204.
[729] Idem.

2.2. Les motivations

2.2.1. Les types de motivations

D'une manière générale, on distingue cinq catégories de motivations :

a) La première concerne l'intérêt partagé pour le projet, ou la « mission ». Nous allons la classer dans la catégorie des motivations concrètes du missionnaire (accomplir une mission, un projet) : l'aide ou les réalisations portent sur des projets réalistes et pertinents dans divers domaines (enfants démunis, femmes seules avec enfants, personnes malades, etc.). À titre illustratif, la présidente d'une ALSI interrogée nous interprète la mission de son association en des termes concrets : c'est, par exemple, reloger et amener à l'autonomie 20 mamans isolées et 64 enfants scolarisés jusqu'à l'obtention de leurs diplômes.

b) La deuxième catégorie concerne l'intérêt pour les populations du pays et leur courage ; ou bien, l'intérêt pour sa culture et son patrimoine ; ou encore, l'intérêt pour le côté aventurier humanitaire. C'est la catégorie des motivations admiratives, utilitaires, instrumentales ou fonctionnelles.

c) La troisième porte sur un idéal d'engagement pour la solidarité internationale. Ça peut être pour défendre des idéaux social et politique tels que par exemple corriger les injustices liées aux inégalités entre les peuples. Les ALSI peuvent ainsi se percevoir comme des porteuses de projets humanistes ou des défenseuses d'une cause noble. Dans bien des cas, il s'agit aussi d'avoir trouvé un sens à son existence. Ce sont des motivations humanistes et idéalistes.

d) En quatrième lieu, on note des motivations de type affectif. Dans ce cas, ce sont les liens affectifs familiaux ou amicaux qui amènent à s'investir.

e) Enfin, il y l'intérêt relationnel (du lien social). Il s'agit avant tout pour les personnes d'échanger et transmettre du savoir, des expériences ou de créer des liens (amicaux, interculturels). Ce sont des motivations relationnelles.

Pour résumer, on s'engage dans une ALSI d'abord pour le projet, la mission, le bien commun, mais aussi pour soi-même (son bien-être, l'exotisme, le jouissif). Ensuite, on s'engage tant pour une cause qui transcende les différences (porteuse de valeurs) que pour faire plaisir à un ami, un proche (valeurs affectives). Enfin, c'est pour partager du savoir,

des expériences différentes (notamment sur le plan culturel). Cela dit, y-a-t-il des spécificités selon les profils de membres ?

2.2.2. Les motivations des initiateur.trice.s ALSI

Chez les initiateur.trice.s ALSI les types de motivations qui s'expriment sont au premier plan d'ordre affectifs, ensuite idéalistes et humanistes, et enfin jouissifs et utilitaires.

Les motifs affectifs se divisent en motivations familiales et relationnelles. Concernant les motivations familiales affectives on évoque souvent la proximité familiale, des liens familiaux. On s'engage généralement avec son conjoint ou avec un membre de la famille pour soutenir une cause, vivre une aventure humanitaire. Par motivations relationnelles affectives, on entend le plaisir de la relation et des échanges avec des populations « *sympathiques* », « *agréables malgré des conditions matérielles difficiles et précaires* ». On affirme se sentir proche d'elles particulièrement au travers des liens d'amitié, de fraternité, ou encore à travers une attirance particulière pour le pays d'accueil. Ainsi, les registres de valeurs associés à ce type de motivations sont les registres domestique, affectif et aesthétique. Les valeurs attachées à ces registres sont la proximité, la sympathie, l'agréable, etc.

Parallèlement, les initiateur.trice.s évoquent aussi des motivations idéalistes. On prône alors des valeurs du registre éthique tels que l'humanisme, les convictions religieuses et personnelles. L'ALSI devient un biais par lequel l'on souhaite manifester directement de l'amour, de la fraternité pour l'être humain (autrui en général) : par exemple, il s'agit de « *retransmettre un don initialement reçu auprès des parents et d'autres personnes* ». La motivation s'apparente alors à un contre don que l'on rend à son tour après l'avoir reçu de ses ascendants.

On retient aussi des motivations de type jouissif et utilitaire. Les registres comprenant ces valeurs sont alors de type aesthétique ou fonctionnel. C'est notamment le fait de vouloir sortir de l'entre-soi et découvrir d'autres réalités, se faire plaisir en aidant. Sortir de sa routine quotidienne et s'ouvrir au monde. C'est manifester un intérêt particulier pour des éléments ayant trait avec une spécificité du pays d'accueil : par exemple les objets d'art, l'exotisme, l'aventure du désert, le tourisme humanitaire, l'enrichissement émotionnel.

Enfin, les membres auraient en commun leur réticence vis-à-vis des grosses structures. Certains d'entre eux ont des motivations politiques. Il s'agit de corriger une injustice à l'égard de personnes qui n'ont pas la chance d'avoir tout ce qu'il faut comme eux, ou nourrir

l'espoir de pouvoir impulser un changement à petite échelle. L'initiative s'inscrit en conséquence dans le registre civique, les individus prônent une citoyenneté populaire.

2.2.3. Les motivations des adhérents

En premier lieu, on devient adhérent d'une ALSI pour des motifs affectifs relationnels ou émotionnels. Précisément, par proximité (familiale, amicale) avec l'un.e des principaux.ales initiateur.trice.s. Les adhérents sont des amis ou des amis des amis. C'est aussi la famille, bref le proche. On s'engage alors pour faire plaisir à un ami, une connaissance, un proche et non pas véritablement pour le projet. Les ALSI s'exposent par conséquent, comme nous l'avons déjà souligné, à un réel enjeu de mobilisation sur le long terme de leurs membres cotisants, ou alors elles éprouvent des difficultés à obtenir davantage de ces derniers de l'investissement. Par exemple, les motiver à aller là-bas sur place et s'engager pour la « mission » elle-même. L'une des stratégies alors des ALSI afin d'encourager des adhérents à se rendre là-bas, et à se confronter réellement aux réalités du pays d'accueil, c'est d'organiser des voyages touristiques et des rencontres avec les PPA. Autrement dit, il s'agit de les faire se confronter à différents registres de valeurs : l'aesthétique et l'esthétique, l'affectif et le ludique. L'aesthétique évoque la valeur de plaisir. Celui-ci est le sentiment agréable de voir des réalisations. Les énoncés associés sont par exemple « nous sommes bien là-bas », « c'est agréable quand on va voir les choses ». Les dévalorisations correspondantes au plaisir sont le déplaisir, la déception de constater les ratés, les non-dits, les échecs. L'esthétique évoque l'expérience du beau (les habillements colorés des femmes par exemple, le courage perçu chez les PPA). Les dévalorisations correspondantes à la valeur du beau sont les expériences du laid. C'est être confronté à la saleté de la ville, à la pollution lorsque l'on se rend dans le pays d'accueil (PA). L'affectif symbolise l'expérience des valeurs de l'attachement, des émotions, du sensible qui sont autant de valeurs attachées à la rencontre avec un.e filleul.e ou avec une famille parrainée par exemple. L'affectif possède aussi des dévalorisations telles que la désapprobation, l'incompréhension, ou encore l'intégration non réussie. Enfin, le ludique représente la valeur de l'expérimentation que suppose le voyage. L'expérimentation en tant que telle peut déboucher sur la réussite ou être source d'erreur, voire d'errement.

Un autre motif proche des motifs relationnels, ce sont les motifs purement émotionnels (le relationnel nécessite l'émotionnel, le vécu se charge d'émotions). Ce sont ceux liés à la sensibilité que l'adhérent éprouve par rapport à la souffrance des autres. Notamment celle des femmes et des enfants qui constituent les cibles directes majoritaires des ALSI. Se sentir

proche d'elles est une motivation suffisante. Les ALSI n'hésitent donc pas à jouer cette partition notamment dans le cadre des parrainages. Bien que la plupart d'entre elles prônent une utilisation « efficace » (la totalité des sommes récoltées ici est intégralement reversée là-bas aux cibles) des fonds de parrainage, certaines en viennent à critiquer le principe jusqu'à en rejeter son utilisation comme outil pour recruter des adhérents. À ce titre, on se permet de citer l'un des responsables ALSI interrogés :

> *« J'ai dû arrêter ce système [le parrainage des enfants] parce que je me suis rendu compte que je ne pouvais pas garantir que l'argent versé par les parrains aboutissait entièrement aux enfants parrainés. Or, c'est un système qui marche très bien en France. C'est excellent pour récolter de l'argent parce qu'on joue sur la corde sensible du genre ''ces enfants-là ne sont pas scolarisés, grâce à vous ils le seront''. Pour que ça marche effectivement il y a besoin d'une très grande probité en face »*
>
> Source : Entretien sur le terrain, propos recueillis auprès du président d'une ALSI, avril 2015.

Certains adhérents évoquent, par ailleurs, leur attachement à des valeurs humanistes et religieuses, leur envie d'aider et de faire quelque chose. On adhère à une ALSI, dans cet ordre d'idées, par amour et fraternité pour autrui, par la charité aussi, par solidarité ou humanisme en langage laïque. Mais derrière ces valeurs, il peut y avoir aussi des motifs fonctionnels et jouissifs. À l'instar des initiateur.trice.s, les adhérents s'engagent aussi pour se faire plaisir. On aide les autres tout en prenant du plaisir. Dans ce sens, comme nous l'avons déjà souligné, l'engagement financier n'est pas insupportable. De plus, il y a possibilité pour les parrains et marraines (les donateurs) de déduire 66 % de leur don des impôts (déduction fiscale) comme le rapporte Jacque[730], président et fondateur d'une des ALSI interviewées :

> *« Or, certaines personnes se font plaisir en faisant de l'humanitaire, en parrainant par exemple, parce qu'il y a quand même derrière la récupération des impôts. Avant, je n'avais pas la déduction fiscale, mais ça à soulager tout de suite tout le monde dès que j'ai réussi à l'avoir. Parce que, on commençait à me dire '' on va aller en voir une autre qui a l'agrément quoi'' »*
>
> Source : Propos recueillis auprès du président d'une ALSI, octobre 2017.

Toujours dans le sens fonctionnel-instrumental, mais dans une moindre mesure, l'ALSI est perçue comme un lieu de vie. La taille de l'association est, dans ce cas, un facteur important de motivation à l'adhésion : on évoque la proximité avec les parties prenantes du pays

[730] Prénom d'emprunt.

d'accueil, ou encore l'amitié et le partage entre les membres, leur réciprocité, la sincérité et le naturel des interactions entre les membres de l'association. Le don devient donc un moyen d'échanger aussi entre membres, et pas simplement vers le pays d'accueil. Le don reste alors en grande partie du côté du donneur. Ce dernier donne, mais il ne reçoit pas seulement dans le cadre de la coopération « Nord-Sud ».

3. Modèle ALSI des réalisations et sa légitime-action

3.1. Perceptions ALSI de la légitimité de leurs réalisations

Les ALSI conçoivent avant tout le bien-fondé de leur intervention en termes d'implication citoyenne (la capacité de mobilisation des PPA), mais aussi en termes de leur plus grande liberté d'action et de leur flexibilité sur le terrain. Voir Graphique 37.

Graphique 37 : Fondement de la légitimité des ALSI

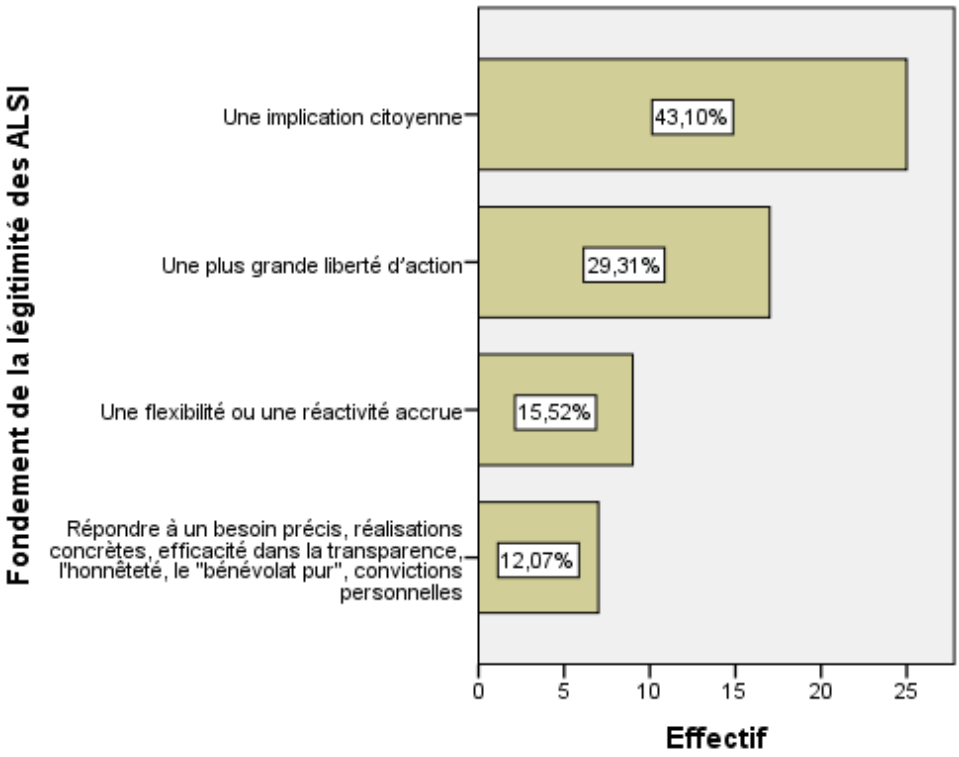

Certes, l'identité ALSI est de développer des projets spécifiques, faire une réalisation concrète, mais leurs activités sont légitimées, selon leur point de vue, par une logique d'implication des partenaires et bénéficiaires au « Sud » et, par une adaptabilité au contexte de leur intervention. Aussi, elles mettent souvent en avant, comme spécificités de leur

modèle, leur capacité à réagir face aux difficultés rencontrées, non seulement par rapport aux initiatives entreprises, mais aussi globalement dans leurs rapports avec les PPA.

L'implication et la flexibilité dans l'action et dans la relation avec les PPA ne sont pas fortement différenciées en fonction des types d'activités ou types de domaines d'intervention des ALSI. En fait, la liaison entre les variables type d'action et type de perception de la légitimité de l'action est forte entre les modalités « implication et flexibilité » et les modalités « mener un projet concret, mettre en œuvre des valeurs de transparence et l'idéal de bénévolat ». Ainsi, on l'a vu, bien que le fait de développer une action précise et concrète soit une des sources principales de motivation pour les alsieur.e.s, ce n'est pas sur cela que les ALSI fondent la légitimité de leurs actions. D'où l'importance accordée à l'expérience. Car, ce n'est que lorsque des actions sont mises en œuvre que l'on peut mesurer la nature et le degré des rapports avec les parties prenantes des pays d'accueil, ainsi que la forme que prendra l'action mise en œuvre face à certaines difficultés et contraintes.

D'autres spécificités liées au bien-fondé de l'intervention ALSI sont citées. C'est notamment le respect de la culture et des traditions des communautés d'accueil. Celui-ci se matérialise le plus souvent, de la part des parties prenantes dans le pays d'accueil (PPA), à travers des indicateurs d'intégration tel que par exemple « *toi, tu es comme nous*[731] ». Il s'agit là d'une des manifestations concrètes de reconnaissance entre alsieur.e.s et PPA. C'est pour signifier que la distance physique ne compte plus. Ici et là-bas se rejoignent. Le lointain devient proche, l'étranger se fait familier. Cela fait penser à la métaphore de Georg Simmel. « Pont » et « porte » (ouverte en l'occurrence) symbolisent bien l'expression ci-dessus employée. Nous y reviendrons. On peut songer également à Richard Rorty afin d'imaginer dans le cadre des initiatives quotidiennes ALSI une définition ethnocentriste du dialogue « Nord-Sud ». Il s'agit d'un dialogue qui minimise ainsi les différences culturelles. « Notre sentiment de solidarité, rappelle Rorty, n'est jamais plus fort que lorsque ceux dont on se dit solidaires sont perçus comme ''des nôtres'' [732]». Le « *comme nous* » en question tente ainsi de montrer le caractère saillant des similitudes, de ce qui est « proche » chez celui qui vient de loin. Cependant, si les alsieur.e.s ont des raisons de se sentir reconnu et leur action légitimée par ce critère d'intégration, quand n'est-il des PPA ? Quels critères d'intégration utilisent les ALSI ? Comment les PPA se sentent-elles intégrées dans leurs rapports aux alsieur.e.s ? Le caractère exclusif ou unilatéral des projets de coopération est parfois dénoncé comme un

[731] Extrait d'entretiens.
[732] RORTY, R., *Contingence, ironie et solidarité*, *op. cit.*, p. 262-263.

défaut d'intégration et de reconnaissance des capacités et des valeurs des parties prenantes au « Sud ». Les ALSI affirment ainsi vouloir adapter un rythme de développement cohérent avec les potentialités de leurs interlocuteurs (pas trop, pas trop vite, pas de techniques non assimilables). Elles affirment intervenir là où il y a des hommes et des femmes qui ont la volonté d'aboutir, ou intervenir au cas par cas avec l'écoute des acteurs locaux. Par conséquent, ce qui est mis en valeur par les alsieur.e.s ce sont les capacités d'écoute, de flexibilité, d'adaptabilité. Ces valeurs sont censées favoriser l'implication et la participation des PPA.

3.2. But ou sens de la mission

Si certaines d'entre elles affirment n'avoir pas de but précis, l'enquête révèle que la plupart des ALSI interviewées poursuivent généralement trois sortes de missions : des missions d'aides, de création de liens, et de soutien à une cause.

Une mission d'aides : Certaines ALSI affirment s'engager dans une mission d'aides éducatives et alimentaires. Mais cela concerne aussi des aides matérielles et sociales tels que, par exemple, la fourniture vestimentaire pour les plus pauvres, et l'octroi de véhicules utilitaires pour des œuvres caritatives dans le pays d'accueil (PA). Enfin, ce sont aussi des aides sanitaires pour promouvoir par exemple un humanitaire de soins (« de qualité ») pour des personnes jugées défavorisées, ou des stages en expertise médicale au sein des centres de soins locaux. Le but étant de partager des connaissances avec des acteurs de santé dans les PA et connaître d'autres expériences de pratiques et d'approches.

Une mission de création de liens : L'action ALSI est aussi perçue par les alsieur.e.s comme une mission de création de liens. Ainsi, on affirme vouloir « construire un pont d'humanité » entre ici et là-bas. C'est « *un pont sur lequel on peut circuler, donner et recevoir dans les deux sens*[733] ». Comme nous l'évoquions plus haut, le « pont », dans la métaphore de Simmel, « caractérise la faculté propre de l'homme d'associer ce qui est dissocié[734] ». Le « pont » relie le « Nord » et le « Sud ». Cela symbolise donc l'élan de solidarité exprimée par les alsieur.e.s. Cependant que l'alsieur.e qualifiait sa rencontre, son initiative de pont établi avec les populations des pays d'accueil, il/elle entre aussi par la porte (est-ce la bonne ?) dans cette société. La porte peut être fermée ou ouverte. Une porte ouverte signifie l'ouverture sur l'extérieur, sur l'inconnu ; cela angoisse, et introduit dans l'incertitude de la

[733] Extrait d'entretien, propos recueillis auprès d'une responsable d'ALSI, octobre 2015.
[734] JAVEAU, C., « Georg Simmel : un aperçu », *Les cahiers du GRIF*, n° 40, vol. 1, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1989, p. 46.

relation. D'où aussi des moments de doute, d'incompréhension, voire de déception entre alsieur.e.s et PPA.

Il s'agit également de privilégier les dimensions de relation humaine et une logique de « compagnonnage » ou d'accompagnement. La logique d'accompagnement s'apparente à un désir d'agir sur certaines « capabilités » chez les PPA. Les ALSI essayeraient ainsi de promouvoir chez elles un ensemble de possibilités. Les capabilités (au sens de Martha Nussbaum) impliquent les libertés de choix que les PPA peuvent décider d'exercer ou non dans le cadre de leurs relations avec les ALSI. Les conditions d'exercice de ces libertés de choisir des PPA sont appréhendées ici à travers l'analyse des enjeux de partenariat et de la réciprocité (Voir les sections 5.3.4 et 5.3.5 de ce chapitre. Voir aussi le chapitre 2, section 2.3.1.3 et section 2.3.2.1).

Une mission de soutien à une cause : Enfin, on agit aussi pour soutenir une cause. Dans ce sens, la mission est par exemple la défense de la dignité pour les personnes atteintes de maladies infectieuses (VIH par exemple). La notion de dignité est complémentaire d'une promotion de la logique de compagnonnage. Elle rentre dans le schéma des capabilités centrales identifiées par Nussbaum. Plutôt que d'insister sur des « choix qui infantilisent les gens et les traitent comme des récipiendaires passifs de bénéfices [...], la notion de dignité est étroitement liée à l'idée d'efforts actifs[735] ». La mission consiste aussi dans la promotion d'une éducation morale et spirituelle (excluant le châtiment corporel), ou la participation à des petites actions de développement portées par des acteurs locaux.

Dès lors, quels sont les indicateurs mobilisés par les ALSI pour s'assurer de la pertinence de leurs missions et réalisations ? On a identifié trois indicateurs de pertinence et deux indicateurs de réussite. Soulignons qu'il ne s'agit pas ici de définir les critères d'évaluation au sens classique en termes d'efficacité et d'impact des actions ALSI. Mais, nous souhaitons identifier les indicateurs qui, selon les propos des alsieur.e.s interrogé.e.s., permettent d'apprécier la pertinence et la réussite de leurs propres activités. En cela, nous nous inscrivons dans la voie ouverte par Heinich[736] à propos de la sociologie axiologique.

Dans cette perspective nous allons essayer d'identifier et décrire les indicateurs qui permettent aux alsieur.e.s d'attribuer la valeur de pertinence et la valeur de réussite à leurs réalisations.

---

[735] NUSSBAUM, M., C., *Capabilités : comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Traduit de l'anglais par Solange Chavel, Paris, Climats, 2012, p. 53-54.
[736] HEINICH, N., *Des valeurs : une approche sociologique*, *op. cit.*

En suivant Nathalie Heinich[737] il existe trois catégories d'attribution de la valeur : les mesures, les attachements et les jugements. Les « mesures » s'expriment par des codes, des prix attribués (à un film par exemple : « hit-parades, nombre d'étoiles affectées au film »), des chiffres. Pour mesurer par exemple l'efficacité d'un projet de solidarité/développement on peut demander sur 100 euros de rentrées combien vont aux bénéficiaires ? Le pourcentage obtenu permettrait aux acteurs ou à l'opinion d'évaluer l'efficacité de l'action engagée (disons que ce n'est pas notre but ici). Les « attachements » sont des comportements, gestes, attitudes qui expriment des émotions. Les exemples que donnent Heinich sont surtout issus du domaine de l'art : c'est l'expression des visages à la sortie d'un film, l'enthousiasme dans la voix, l'incitation des proches à aller le voir, le fait de l'avoir vu plusieurs fois, réciter des dialogues par cœur, etc. Mais, ce sont des formes d'expression de valeurs que nous avons dû constater souvent au cours de nos différents entretiens avec les alsieur.e.s et leurs interlocuteurs au « Sud » et qui se traduit par des larmes, des exclamations, un discours passionné par ce qu'il/elle a vécu là-bas sur place, etc.. Les « jugements » peuvent être ceux des experts, mais aussi ceux des citoyens ordinaires. Ils sont exprimés par des mots, des opinions, des « actes de parole », par lesquels s'explicitent la description, la classification et l'évaluation de l'objet valorisé ou dévalorisé.

3.3. Les indicateurs de pertinence des réalisations ALSI

Les réalisations sont jugées pertinentes à trois niveaux : par rapport aux alsieur.e.s (eux/elles-mêmes), par rapport aux parties prenantes dans le pays d'accueil, et en référence au contexte de l'aide en général.

D'abord, en référence au contexte de l'aide en général, la plupart des ALSI jugent leurs actions pertinentes pour trois raisons. Les réalisations des ALSI sont perçues comme très modestes comparées aux grands projets et programmes, mais elles ne sont pas moins qualifiées d'utiles. Nous sommes dans ce cas-là dans le registre fonctionnel. La valeur de l'action ne se situe pas dans la « mesure » des opérations menées, mais dans leur utilité pour les PPA. Premièrement, ce sont des réalisations intégrées dans le sens où elles ont pour ambition d'associer des couples de dimensions telles que : matérielle-financière (financière, alimentaire, scolaire, sanitaire) et sociale-affective (aide directe et création de lien), urgence et développement, permanente et ponctuelle, collective (par exemple, création d'un potager collectif ou d'un moulin pour le groupement de femmes dans un secteur) et aussi individuelle

[737] *Ibidem*, p. 25-26.

(proposition de formations professionnelles personnalisées, ou d'alphabétisation). Deuxièmement, elles couvrent des domaines perçus comme sensibles ou prenant en compte des groupes et problématiques sensibles tels que, par exemple, le sida, ou les personnes atteintes du VIH, des familles en détresses sociale, économique ou sanitaire, les orphelins, etc. Troisièmement, les réalisations des ALSI peuvent être aussi ambitieuses en termes de mobilisation des coûts et des acteurs (mobiliser plusieurs ALSI et PPA sur la même opération par exemple), de maximisation du nombre de cibles potentielles tout en tenant compte de leur diversité et celle des réalisations, ou parfois lorsqu'elles sont en phase avec la mode humanitaire en cours. Par exemple, dans les années 1990, petites et grandes ONG se sont particulièrement ruées sur la création ou la rénovation de cases de santé, de salles de classe, ou encore le VIH sida[738].

Ensuite, en référence aux PPA, les réalisations ALSI sont jugées pertinentes lorsqu'elles reposent sur des principes qui suscitent l'engagement ou l'implication réelle des autorités du pays d'accueil (PA) et des communautés locales. Elles se font sur la base de l'écoute des PPA, axées sur les priorités définies par des autorités et des communautés du PA, sur la base de la patience efficace afin de susciter leur mobilisation. Ce sont des réalisations qui prennent souvent le temps (en termes de temporalité patiente) pour atteindre les PPA directes. D'autre part, il s'agit aussi de réalisations qui reposent sur un système d'aide valorisant. C'est du moins ce que tentent de justifier ces propos de l'un des responsables ALSI interviewés :

> *« Quand elles sont parrainées par la famille française, ça les valorise énormément. Elles se disent "j'ai une marraine et j'ai un parrain en France! En France !". Très souvent, ils le disent à leur famille. Nous, c'est aussi notre but, c'est de les valoriser. [...] Le lien entre une famille pauvre indienne, malgache, ou béninoise et une famille française est un lien exceptionnel, généralement très valorisant. Notre idée c'est de les valoriser, faire confiance aux femmes. Ce n'est en rien une attitude colonialiste ! Pas du tout »*
>
> Source : Propos recueillis auprès du président d'une ALSI, octobre 2017.

Donc, sur ce plan, l'intervention ALSI projette l'image d'un don qui n'infériorise pas le donataire[739]. Les liens créés avec une famille récipiendaire béninoise, malgache ou vietnamienne génèrent déjà symboliquement de la fierté au-delà des crédits octroyés. Dans le même sens, les réalisations visent à transformer les PPA directes en partenaires ou en donatrices. C'est l'hypothèse de l'expérience d'une dette positive telle qu'énoncée par

[738] Aujourd'hui encore les mutations actuelles incitent les unes et les autres à revoir leur mode d'intervention dans les pays d'accueil et à être attentives aux demandes d'autonomisation des parties prenantes stratégiques.
[739] Le don n'infériorise pas toujours le receveur. Voir : TESTART, A., *Critique du don, op. cit., p. 165.*

Godbout[740]. Par exemple, une famille aidée par l'association peut devenir famille aidante à son tour en faisant don de son remboursement à une famille en détresse socialement et économiquement. Le don ALSI s'inscrit alors dans un principe de réciprocité différée tel que nous l'avons vu avec Hénaff. En ce sens, il donne aux récipiendaires la possibilité de rendre non pas directement à l'association mais à un tiers. Le retour ou le contre don des PPA directes s'effectue de manière indirecte. C'est ce que Mauss aussi avait déjà conceptualisé en termes de « réciprocité alternative indirecte » entre générations. C'est donc un mécanisme qui permet de faire du lien au-delà de la circulation des biens (par exemple la dimension relationnelle contenue dans les micro-crédits aux familles). Pour autant, la dimension fonctionnelle et utilitaire n'est pas minimisée. C'est également un système destiné à réduire les inégalités (choix du parrainage collectif par exemple, plutôt que le parrainage individuel par certaines ALSI) et à la définition de rôles clairs entre ALSI et PPA (dans le but d'impliquer les familles).

Enfin, les réalisations pertinentes sont celles qui sont susceptibles d'entretenir une certaine affinité avec les spécificités professionnelles des alsieur.e.s, ou de mobiliser les capacités professionnelles des membres très actifs. Ce sont par exemple les expertises médicales de stagiaires médecins, infirmières, nutritionnistes, etc., pour des missions dans des centres de santé, en ingénierie pour des constructions ou des formations, dans l'enseignement pour la mise en place de bibliothèques. Ou alors généralement, les réalisations pertinentes sont celles en lien avec la satisfaction d'une motivation, d'une conviction religieuse ou morale. Dans cet ordre d'idées, les réalisations sont jugées pertinentes lorsqu'elles émanent d'un besoin, d'une demande concrète des PPA. Dans ce cas, les ALSI catalysent les demandes et besoins des PPA. Autrement dit, elles font émerger ces demandes, ou les proposent sur la base d'un long apprentissage des « bonnes » pratiques du terrain ou des expériences vécues sur place. Au demeurant, les réalisations pertinentes sont celles aussi qui émergeront d'une appréciation conjointe avec les PPA. Dans ce cas précis, le projet est réfléchi et pensé des deux côtés, ou bien repose sur une logique d'accompagnement que nous avons déjà évoqué ci-dessus. Dans le cadre d'un accompagnement, ou lorsque l'ALSI doit agir comme catalyseur, l'ancienneté des liens est un facteur important pour la réussite des réalisations.

[740] GODBOUT, J., « Le don au-delà de la dette », *op. cit.*, p. 92-95.

3.4. Les indicateurs de réussite des réalisations ALSI

On a identifié deux facteurs de réussite selon les ALSI : la pérennisation et la maximisation. Tout d'abord, les réalisations réussies sont notamment celles qui peuvent se pérenniser. Ici, on se réfère à des valeurs en lien avec les registres de la durabilité, la pérennité, du temps long. Les indices de pérennisation consistent en l'autonomisation de la réalisation et l'autonomisation des cibles directes (par exemple obtenir un diplôme, un emploi, une capacité financière suffisante). Cependant, si l'autonomie[741] des PPA cibles directes est souvent perçue comme un indicateur de réussite des réalisations, celle des PPA stratégiques reste un défi majeur, car elle apparaît comme l'élément central pouvant conduire à l'obtention d'un réel partenariat entre ALSI et l'ensemble des PPA. L'autonomisation des PPA stratégiques est un idéal plutôt souhaitable, mais difficilement atteignable. Par ailleurs, l'ancienneté des liens est non seulement perçue comme un facteur de pertinence, mais aussi comme un indicateur de réussite. La durabilité de la présence d'une ALSI dans un secteur est souvent évoquée comme signe d'appropriation des réalisations (c'est un élément d'intégration des ALSI), et donc comme facteur de réussite.

Au regard de ces indicateurs, on a constaté (aussi bien dans les discours que dans les pratiques) que certaines réalisations ne prospèrent pas ou ne peuvent pas s'autonomiser. Il est évident que les expériences ALSI des petites réalisations ne sont pas constituées que des réussites. Il y a des échecs. Plusieurs raisons sont évoquées dont notamment les ruptures et difficultés des liens entre ALSI et PPA. Comme on le verra par ailleurs, la rupture des liens survient généralement pour cause de divergences des attitudes à l'égard des objectifs fixés et qui sont censés avoir été plus ou moins compris et acceptés par les parties (ALSI, adhérents, PPA, etc.). On souligne par exemple la perte du lien entre des ALSI et certaines familles parrainées, ou encore la rupture des liens entre ALSI et parrains ou marraines pour cause d'abandon, de disparition ou de divergence. À tout cela s'ajoutent des difficultés à créer le lien entre les adhérents (notamment les parrains et marraines) et les PPA directes (filleul.e.s), ou des difficultés à rompre ou accepter la fin d'un parrainage au niveau de certains parrains et marraines. Aussi, certaines réalisations des ALSI ne sont pas exemptes d'effets pervers sur le terrain, notamment en termes d'inégalités inhérentes à la réalisation

[741]Remarque sur la notion d'autonomie : La notion d'autonomie a une connotation différente dans le cadre des ALSI. En matière de parrainage, par exemple, la marge de manœuvre des PPA est beaucoup trop rétrécie, c'est moins l'autonomie des PPA bénéficiaires qui est recherchée qu'une conformisation à des règles préalablement établies avec l'ALSI. Dans certains cas, une forme de contractualisation (engagement) entre les deux parties scelle plus ou moins solidement les promesses des deux côtés. C'est de là qu'émerge aussi la notion de participation (qui prend un autre sens ici que le sens classique) dans le cadre du parrainage.

elle-même. Par exemple, le système de parrainage individuel peut créer des inégalités entre enfants parrainés parce que tout dépend parfois de la générosité des parrains et marraines. Les voyages de suivi et d'évaluation sont également des facteurs qui limitent la « réussite » des réalisations dès lors qu'ils sont dans la grande majorité des cas effectués sur des périodes trop courtes. D'autres raisons sont en outre avancées tel que notamment le contexte d'insécurité. Entre autres, en rapport avec ce contexte, l'une de nos interviewées regrette la destruction par les djihadistes de la bibliothèque scolaire précédemment construite conjointement avec les communautés d'une commune du Nord-Est du Mali.

Sous un autre angle, les réalisations réussies sont également celles qui permettent d'atteindre un maximum de cibles (directes). Dans ce cas, avoir maximisé le nombre de personnes impactées, ou bien constater des améliorations concrètes sont perçus comme des indices de réussite par les ALSI.

3.5. Les avantages et les limites du modèle ALSI

Le modèle ALSI des petites réalisations présente, selon ses intervenant.e.s, des avantages, mais aussi des limites. En termes d'avantages, les ALSI évoquent leur proximité avec leurs partenaires et récipiendaires du Sud. La proximité permet de construire des relations de confiance entre ALSI et PPA. Le modèle ALSI donnerait une image globalement donc plus positive que par rapport aux grandes ONG. Pour les alsieur.e.s, certes, les ALSI ne font pas de grandes réalisations, mais leurs actions auraient soulagé des gens, elles auraient rendu des gens plus heureux.

Les ALSI ont donc conscience de la modestie de leurs réalisations. La plupart les perçoivent d'ailleurs comme « une goutte d'eau », des « coups de main » très modestes, mais plutôt nombreux et donnant parfois l'impression d'un éparpillement. Cela peut générer des frustrations ou des désillusions de la part des PPA comme le rapportent ces propos d'une présidente d'ALSI :

> *« Nous n'avions pas vraiment l'intention de devenir une plus grosse association, mais il y avait un peu de frustration, notamment peut-être de la part de nos partenaires sur place (ils ne nous ont jamais dit), du fait de nos ressources limitées. Ils proposaient parfois des actions qui étaient complètement hors de nos capacités. On était conscient de la dimension modeste de nos petits projets, mais ce n'était pas un rien, cet engagement même si on pouvait se demander à quoi rime tout ça.»*
>
> Source : Propos recueillis auprès du président d'une ALSI, novembre 2017.

D'un autre côté, la pérennisation des réalisations n'est pas certaine, de même que leur autonomisation. L'impact reste donc très limité. Aussi, il y a un questionnement sur l'utilité ALSI. Selon les informations recueillies, il n'y a pas d'utilité ou très peu d'actions pertinentes pour ici (c'est-à-dire le pays d'origine : la France). « *L'utilité est pour là-bas* », entend-t-on souvent dire. Elle consiste par exemple en la création de liens qui valorisent réciproquement. L'objectif affiché par exemple par une ALSI est de valoriser aussi bien les parrains et marraines français que les familles parrainées dans le pays d'accueil. On l'a déjà évoqué plus haut, selon les alsieur.e.s., les personnes là-bas sont mises en valeur (au-delà de la satisfaction financière) déjà auprès de leur propre famille ou de leur entourage immédiat. Mais les parrains et marraines aussi sont valorisés en retour. C'est donc un mécanisme de valorisation réciproque décrit par Honneth[742]. Le véritable don ne peut advenir que sur cette base nous dit aussi Mauss[743]. Soulignons pour finir que l'action ALSI ne vise pas un changement total ou global. L'impact est donc localisé et l'approche est individuelle. L'utilité à l'échelle collective est alors difficilement identifiable. Pareillement, l'objectif des ALSI de parvenir à l'autonomisation des PPA n'est-il pas également qu'un vœu pieux, quand bien même l'autonomie diffère selon les types de réalisations[744].

3.6. Schématisation du modèle ALSI des réalisations

Comme l'indique la figure 4 ci-dessous, différentes déclinaisons du modèle ALSI des réalisations sont possibles : « laisser s'exprimer-laisser faire » ; « faire avec » ; et « faire à la place de...et au coup par coup ». Ces différentes possibilités ne sont pas figées. Il existe un continuum dans leur concrétisation. Elles visent à justifier le bien-fondé de l'action.

[742] HONNETH, A., *La lutte pour la reconnaissance, op. cit.*.
[743] MAUSS, M., *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, *op. cit.*, p. 201.
[744] Les activités de parrainages par exemple ont cet avantage de permettre l'évaluation concrète et individuelle de l'autonomisation en termes de diplôme obtenu ou d'insertion dans un emploi. Ce n'est pas le cas pour d'autres formes de réalisations tel que par exemple l'appui à un centre de santé communautaire.

Figure 4 : Le modèle ALSI des réalisations

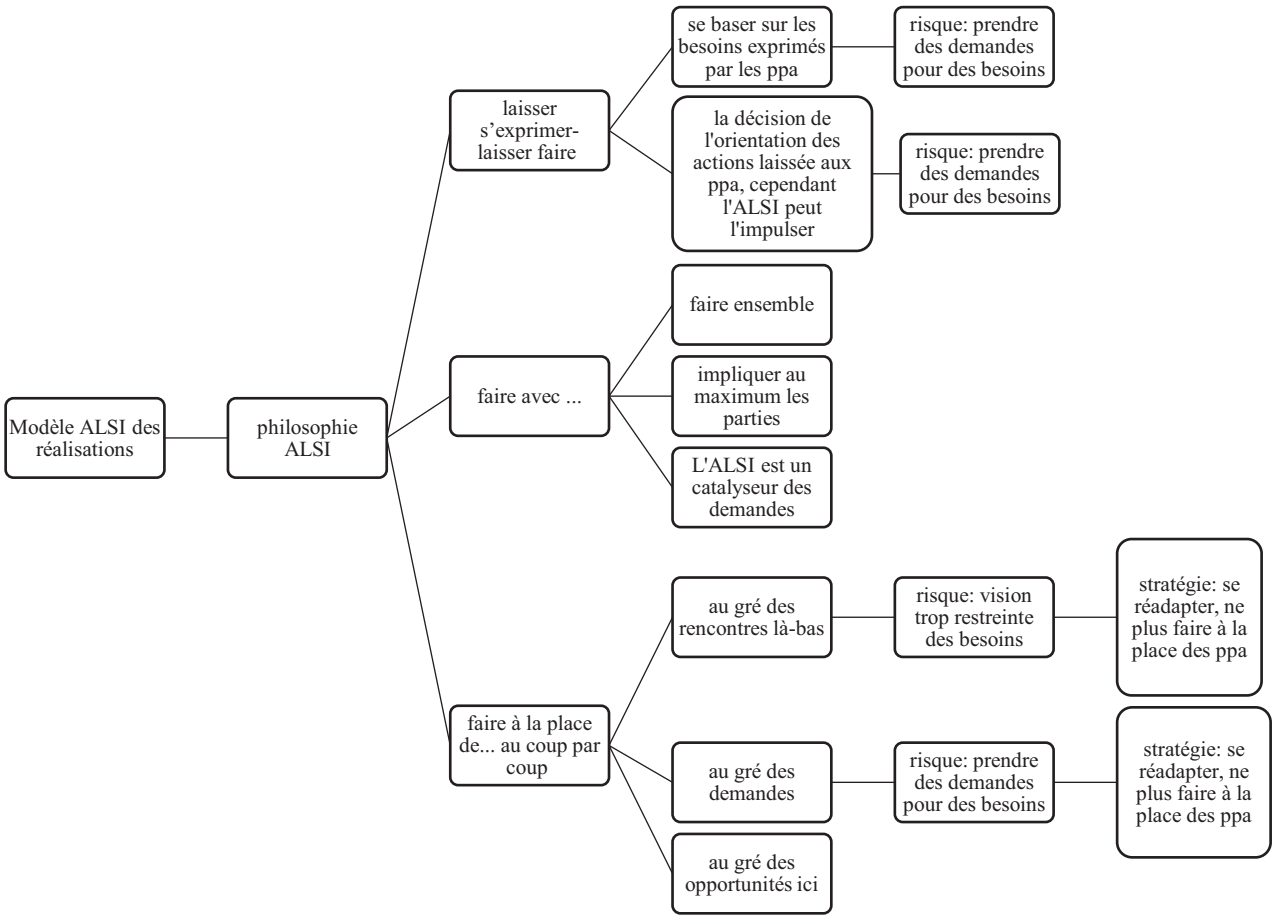

Le « laisser s'exprimer-laisser faire » :

Les réalisations se fondent sur les besoins exprimés par les PPA elles-mêmes ;

Les réalisations laissent aux PPA la décision de l'orientation des actions ;

Les réalisations émanent d'une proposition de l'ALSI sur la base de quelque chose qui aurait bien marché ailleurs (un village voisin par exemple).

Limites du « laisser faire... » :

Les PPA ont toujours raison ;

Les demandes et besoins ne sont pas toujours fondés ou légitimés par la majorité des participant.e.s. On peut ainsi penser, en termes habermasiens, que l'acte d'inclusion n'est pas suffisamment effectif. Il ne rend pas compte suffisamment des opinions et des volontés de toutes les parties (y compris celles des ALSI).

Le « faire à la place de ... et au coup par coup » :

Les réalisations se font au gré des rencontres ;

Les réalisations se font au gré des demandes ;

Les réalisations se font au gré des opportunités ou lorsque l'ALSI en a les moyens.

Limites du sous-modèle « au coup par coup » :

Donne une vision restreinte des besoins ;

Tend à prendre des demandes pour des besoins ;

Rend dépendant les PPA.

Stratégie ALSI face aux limites du sous-modèle « au coup par coup » :

Réadapter (changer) le sous-modèle d'intervention et ne plus faire à leur place (ne plus payer des machines par exemple), mais les aider à avancer par eux-mêmes (par le biais de formations à la gestion).

Le « faire avec » :

Faire ensemble, compagnonnage ;

Démarche d'implication de toutes les parties prenantes ;

Les ALSI sont dans une position de catalyseur des demandes.

Limites du « faire avec ... » :

Il existe des blocages pour protéger des intérêts occultes.

4. Cadre général de l'expérience ALSI : Les ALSI et l'environnement de la solidarité internationale

Dans cette partie, nous voulons savoir quelle est la vision des alsieur.e.s sur les questions de la pauvreté et de l'aide au développement ? Ensuite, quels sont les enjeux de l'intégration et de la reconnaissance des ALSI ?

4.1. Représentations ALSI de la pauvreté et du développement

Quelles sont les perceptions ALSI des causes de la pauvreté et quelles sont les solutions proposées ? Quel rapport peut-il y a avoir entre les représentations de la pauvreté (de ses causes et de ses solutions) et les réalisations ALSI ?

Les femmes et les hommes qui font l'expérience ordinaire d'engagement dans la solidarité internationale entretiennent aussi des rapports avec des problématiques qui leur préexistent. Au nombre de celles-ci, il y a la question des causes de la pauvreté, mais aussi celle des solutions envisagées pour lutter contre la pauvreté sur la base desquelles se justifie d'ailleurs depuis des décennies l'hypothèse des « aides au développement ».

L'une des représentations fondamentales autour des causes de la pauvreté pour les ALSI serait **l'accès limité aux ressources de santé et de l'éducation**. Plus de 63 % des ALSI enquêtées citent cette cause (voir Graphique 38). Ce n'est donc pas étonnant, comme nous l'avons déjà vu au chapitre 5, que parmi une dizaine de secteurs cités, l'éducation et la santé comptent pour un peu plus de 45 % des secteurs d'interventions des ALSI interrogées. Les réalisations dans ces deux domaines consistent en des actions d'envois de matériels scolaires et médicaux, les constructions ou rénovations d'infrastructures communautaires tels que les écoles, les centres de soins, le partage d'expertises médicales, et surtout les parrainages scolaires et pour des formations professionnelles. Par exemple, quelques propos illustrent cet imaginaire qui apparaît motiver les actions de solidarité ALSI :

> *De mon point de vue, la chose la plus fondamentale pour palier la pauvreté, c'est l'éducation. Un pays doit mettre l'accent sur l'éducation afin d'éviter que les gens fassent n'importe quoi. Par exemple, si on n'arrive pas à éduquer les enfants à se laver les mains ou autre chose, eh bien côté santé, ils vont se ramasser le choléra, ils vont se ramasser tout.*
>
> Source : Entretiens sur le terrain, propos recueillis auprès d'un responsable d'ALSI, octobre 2017.

> *La seule chose qu'il y a à faire pour le développement et contre la pauvreté c'est l'éducation, c'est-à-dire l'instruction des plus jeunes et l'alphabétisation des adultes. L'éducation englobe tout : notamment le scolaire et le métier mais aussi et surtout l'éducation à la santé, la prévention et la contraception, et l'accouchement pré- et post-natal. La préparation à la naissance, car un être humain c'est dès le début. Ce n'est pas seulement une fois né.*
>
> Source : Entretiens sur le terrain, propos recueillis auprès d'un responsable d'ALSI, février 2018.

D'autres alsieur.e.s mettent plutôt en cause la mauvaise gouvernance politique et économique (y compris la corruption, le pillage et autres) dans les pays d'accueil. En exemple, cet extrait :

> *Au Bénin, il y a encore des dysfonctionnements énormes. Il y a une classe qui vit dans l'opulence ostentatoire et qui se soucie peu de la masse. Ceux qui sont à la tête du pays ne donnent pas l'exemple mais on veut que la population accepte de*

faire des efforts. Et en la matière ce sont les autorités qui définissent les priorités. C'est la volonté politique de dire il y a besoin d'argent pour l'éducation et la santé pour préparer l'enfant à s'épanouir, à entrer dans la vie active. C'est sur des générations. Mais les hommes politiques à la tête du pays sont-ils légitimes pour faire ça. Ils sont tous marqués par la corruption et des compromissions. [...] On est toujours dans l'assistanat, dans les aides qui viennent de la communauté internationale (fond mondial). En tout cas, C'est ma perception des choses, c'est le point de vue de quelqu'un qui vit dans un univers protégé par rapport à la population locale qui vit au quotidien la situation là-bas. Donc, ce n'est pas pareil même si je vais sur place depuis environ 20 ans.

Source : Entretiens sur le terrain, propos recueillis auprès d'un responsable d'ALSI, février 2018.

Graphique 38 : Perception ALSI des principales causes de la pauvreté

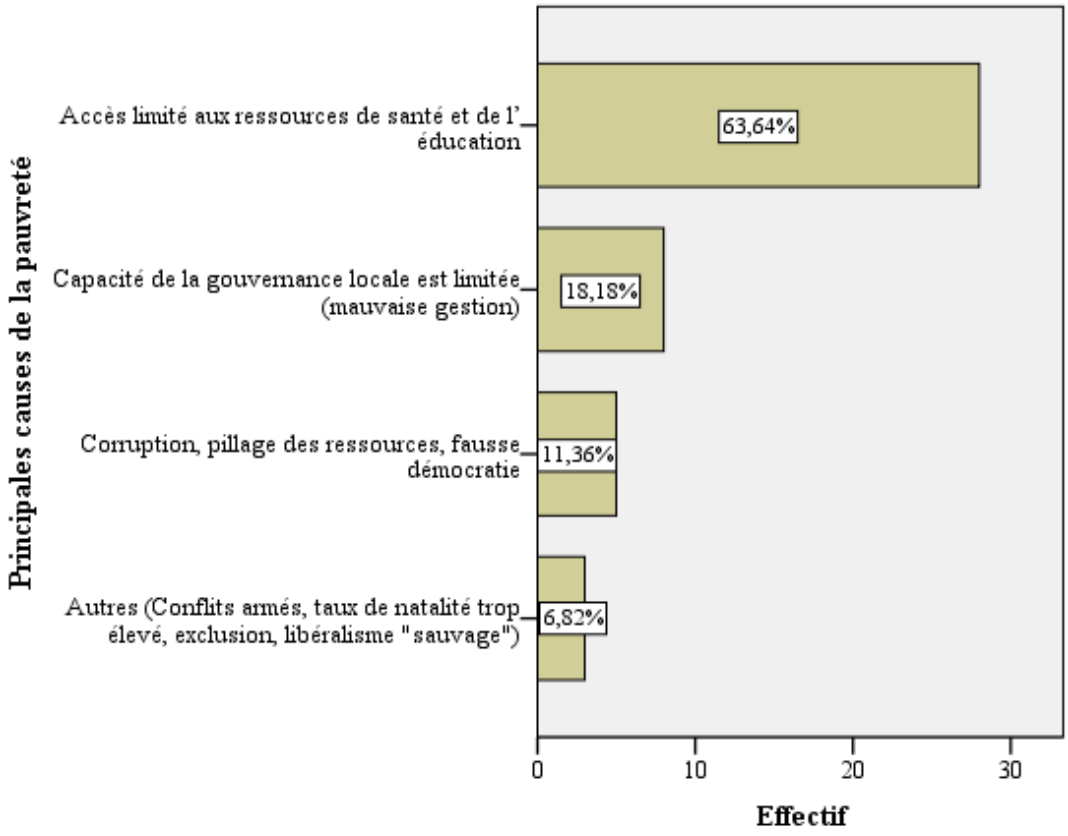

Si globalement il y a une conception dominante des causes de la pauvreté chez les ALSI, les solutions proposées sont beaucoup moins tranchées.

On distingue trois formes de perception des solutions. Pour près de la moitié des associations interrogées (47,73 %) il s'agit d'abord de développer l'économie locale ou l'autonomie des populations à la base. Alors que pour un peu plus du tiers (34,09 %) d'entre elles, la principale cause étant liée à l'insuffisance d'accès aux ressources de l'éducation et la santé,

l'une des solutions consisterait logiquement à développer l'accès aux services de base en éducation et en santé. Certaines ALSI (18,18 %) envisagent plutôt des solutions politiques (implication des citoyens ou la lutte contre la corruption). Voir Graphique 39.

Graphique 39 : Perception ALSI des principales solutions contre la pauvreté

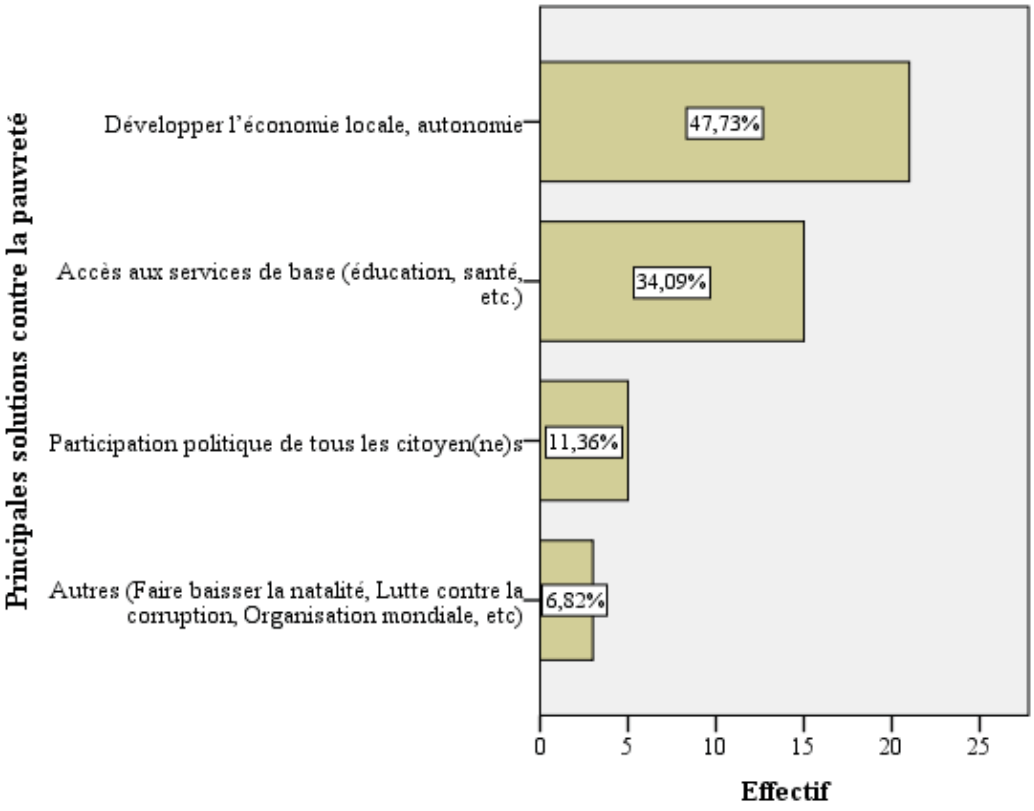

Sur la base de ces deux catégories de perceptions (causes et solutions), on peut d'abord rechercher s'il existe une logique de corrélation entre la perception des causes et la perception des solutions proposées. Ensuite, s'il y a une correspondance entre la représentation de la pauvreté et les réalisations ALSI sur le terrain.

L'hypothèse proposée est que la perception des causes et la perception des solutions à la pauvreté sont corrélées. Les résultats statistiques[745] suggèrent qu'il existe une association significative entre ce qui est perçu comme causes de la pauvreté et les solutions envisagées par les ALSI. De plus, le croisement des données entre causes et solutions confirme que ce sont moins des causes politiques que des causes sociales et économiques qui dominent les perceptions (voir Graphique 40, ci-dessous) . En conséquence, comme on aurait pu s'attendre, chez les ALSI les réponses envisagées vis-à-vis de la pauvreté sont d'abord d'ordre social et économique. De ce point de vue, on peut supposer qu'il y a une corrélation

[745] Voir dans Annexe 16 : Perceptions ALSI de la pauvreté (causes et solutions).

entre les activités menées sur le terrain par les alsieur.e.s et leurs différentes conceptions de la pauvreté. Cela explique le fait que les ALSI interrogées citent moins des activités de plaidoyers dans leurs réalisations. Les questions de gouvernance transparaissent peu comme formes d'activités principales chez les ALSI.

Graphique 40 : Données croisées des perceptions causes et solutions à la pauvreté

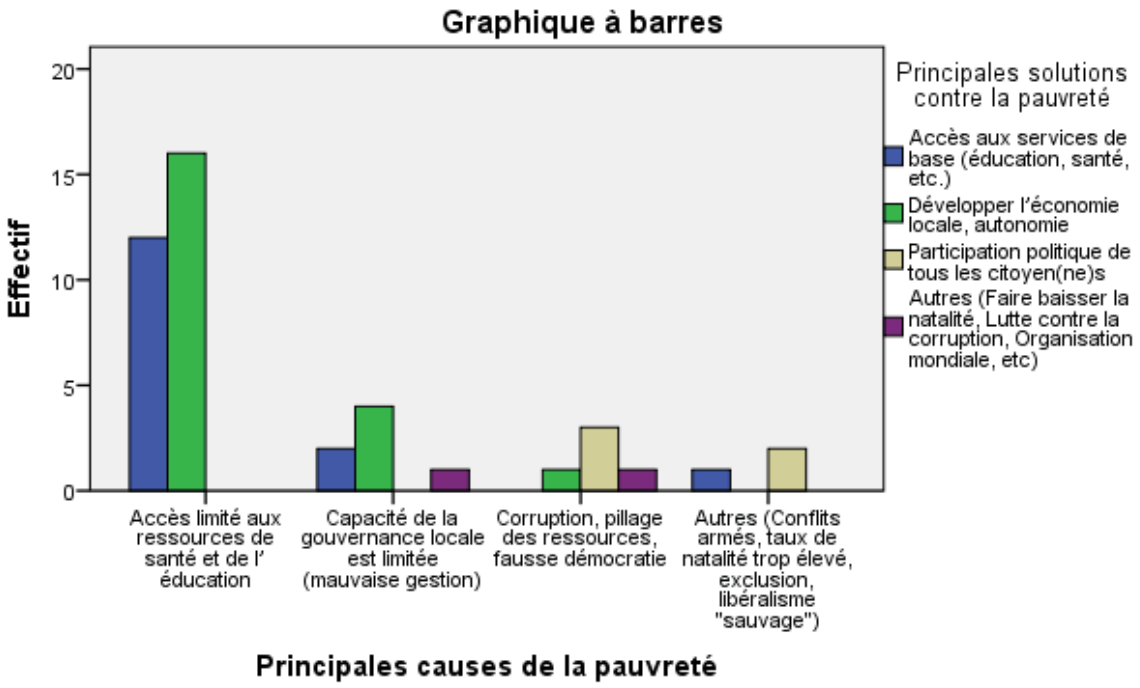

En conclusion, on va proposer trois hypothèses :

Premièrement, **les perceptions des ALSI sur les causes de la pauvreté** se divisent en déterminants socio-économiques et politiques. Toutefois elles **sont plus orientées vers des déterminants sociaux** plutôt que politiques. Les ALSI se sentent moins en capacité de se mobiliser pour des questions de gouvernance politique dans les pays d'accueil.

Deuxièmement, les ALSI s'investissent dans la recherche de solutions et réalisations locales à caractères humain, social et économique, mais **elles n'ignorent pas** les contextes politiques globaux dans lesquels s'inscrivent leurs interventions. Ceux-ci peuvent s'opposer ou aller dans le sens contraire des solutions et réalisations envisagées (corruption, mauvaise gouvernance, insécurité). Dès lors, il y a des interrogations sur la portée de ces actions localisées au regard de **l'environnement politique global**.

En conséquence, troisièmement, **même si les ALSI privilégient les petites expériences quotidiennes à dimension éducative, sanitaire et alimentaire, le développement est avant tout, selon elles, une affaire politique**. La responsabilité incombe d'abord aux

dirigeants. Il faut une volonté politique de la part des gouvernants des pays d'accueil (mais aussi de la part des États des pays d'origine) pour définir des priorités. Autrement dit, si la pauvreté persiste, cela relève avant tout de la responsabilité endogène, notamment celle de la « bourgeoisie » locale. Cela relève aussi du manque de volonté politique, le manque de légitimité politique et populaire, la dépendance à l'assistanat et à diverses aides de la communauté internationale, ainsi que les difficultés à dépasser les discours misérabilistes et la victimisation.

Au regard de ces trois hypothèses, on peut affirmer que les initiatives ALSI ne doivent pas être perçues comme en opposition ni comme des substituts à l'action politique. En suivant Simmel, l'assistance privée et l'assistance publique s'inscrivent dans la complémentarité[746]. Et la fonction de l'assistance, qu'elle soit privée ou publique, est de perpétuer l'organisation sociale. Ni l'une ni l'autre n'a donc aucun but révolutionnaire. C'est dans ce sens que peut se comprendre d'une certaine manière le peu de mobilisation des alsieur.e.s sur des questions de gouvernance politique. Simmel accorde une vertu moins sociologique aux initiatives privées de solidarité en l'occurrence parce qu'elles seraient dépendantes de la bonne volonté personnelle[747]. Cependant, on devrait nuancer ce point de vue car certaines initiatives privées ont une plus-value que n'ont pas les actions publiques de solidarité. Elles ont pour potentiel de favoriser le lien social, là où l'action institutionnelle étatique ou bureaucratique semble se référer plutôt à des procédures impersonnelles.

En réexaminant l'imaginaire qui semble motiver les ALSI dans un contexte international il apparaît que la notion d'« assistance rapprochée » mise en avant par Castel[748] semble a priori inappropriée pour expliquer les fondements des interventions ALSI. La finalité de la protection rapprochée est de secourir les proches socialement ou économiquement menacés d'éloignement. Tandis que l'assistance humanitaire et de développement (assistance éloignée) est orientée principalement vers des étrangers éloignés géographiquement et culturellement de la sphère de la communauté d'origine des alsieur.e.s. Or, nous avons vu que dans ce contexte de coopération entre ALSI et PPA, l'étranger, le lointain peut se faire aussi proche. Dans cette configuration, la coopération ne se fait plus seulement à distance, elle est également vécue par les acteurs comme une coopération rapprochée. On peut l'illustrer à travers quelques propos : du côté des ALSI c'est par exemple « ce *sont des amis*

[746] SIMMEL, G., *Les pauvres*, op. cit., p. 83.
[747] *Ibid.*, p. 82.
[748] CASTEL, R., *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, op. cit., p. 64.

burkinabais, béninois ; nos relations dépassent le seul cadre d'association à association » ; et du côté des PPA c'est « *toi tu es comme nous ; mes enfants sont leurs enfants maintenant* ». Dans cette perspective, la notion d'assistance éloignée ne contredit donc pas celle de l'assistance rapprochée développée par Castel. Elle est avant tout une construction sociale basée sur certains imaginaires du développement et de la pauvreté.

4.2. L'intégration des ALSI dans le tissu associatif local et international

4.2.1. Le réseau : Une tendance au cloisonnement et un choix des partenariats informels

La majorité des personnes interviewées reconnaissent l'absence de relations formelles entre les ALSI (notamment pour celles qui interviennent dans un même secteur). Elles déplorent une tendance au cloisonnement et au recroquevillement[749]. Suivons les témoignages de quelques alsieur.e.s à ce propos : « *c'est très compliqué* », « *c'est chacun pour soi et ''surtout ne venez pas marcher sur notre platebande''* », « *chacun reste dans son coin* ». « *C'est très curieux ces modes de fonctionnement, j'ai l'impression que chacun a ses petits prés carrés et puis il ne bouge pas. Voilà, on déplore un peu ça quoi*[750] ». Pourtant, il y a eu deux tentatives de mise en réseau formel dans le Gard (la Masig[751]) et dans l'Hérault (entre 2010 et 2011). Mais ces tentatives de regroupement, afin de leur donner un peu plus visibilité, n'ont pas abouti. Des divergences au niveau des objectifs, des secteurs et aussi dans la nature des ALSI seraient trop importantes. Les ALSI ne constituent donc pas une réalité homogène.

Quoi qu'il en soit, il apparaît très clairement que les ALSI ne trouvent pas non plus véritablement leur place sur les plateformes d'informations et de rencontres existantes en région. Elles sont frileuses vis-à-vis de ces dispositifs. Les événements de SI organisés par les réseaux régionaux, les départements ou communes auraient une utilité faible pour elles, mais quoiqu'enrichissants, reconnaissent certain.e.s alsieur.e.s.

D'une manière générale, les ALSI préfèrent des initiatives personnelles de partenariats (informels ou occasionnels), ou encore des occasions de rencontres informelles avec d'autres ALSI. Certaines d'entre elles évoquent une adhésion réciproque à leurs associations respectives. C'est une spécificité soulignée par plusieurs interviewés. En réalité, il ne s'agit pas d'adhésion active, elle est passive dans le sens que « *au moins, on est là* », souligne la

[749] Cependant, il ne s'agit pas d'un réel sentiment de méfiance et de concurrence réciproque entre ALSI.
[750] Extraits d'entretiens.
[751] Maison des associations de solidarité internationale du Gard.

présidente d'une ALSI. Le partenariat mis en œuvre dans ce cadre n'est donc pas un partenariat qui engage formellement les parties. Nous sommes là dans l'une des dimensions du don évoqué par Testart[752]. À savoir que, dans le don les parties ne s'engagent pas dans l'absolu, ou du moins pleinement. Les rapports personnels informels prédominent la relation, le réseau. Autrement dit, il s'agit d'une alliance sans fusion. D'une certaine manière, nous l'évoquions déjà par rapport aux motivations des adhérents, le don devient un moyen d'échanger aussi entre alsieur.e.s et pas simplement vers le pays d'accueil[753].

4.2.2. Intégration dans le tissu associatif français

Les ALSI font partie du paysage associatif local. Cependant, leur position dans cet environnement demeure relativement peu visible. Cela, en raison du faible financement institutionnel qu'elles reçoivent, et au regard de leurs objectifs qui ne sont pas toujours centrés sur la recherche directe de solutions aux problématiques locales en France.

Nonobstant, la plupart des ALSI enquêtées sont bien intégrées dans le tissu associatif local et national. Au niveau local, on les retrouve dans diverses manifestations associatives tels que l'Antigone des associations à Montpellier, le forum des associations, les salons des solidarités, les marchés solidaires ou encore les festivals et fêtes locales[754]. À l'échelle nationale, elles participent à la semaine de la solidarité internationale et aux assises de la coopération internationale. Mais, cette intégration est à relativiser compte tenu du fait que la plus-value de ses manifestations n'est pas toujours clairement perçue par les ALSI. C'est ce que traduit cet extrait des propos du président d'une ALSI :

> *« Ici, en France, au début je participais au forum des associations et à la semaine de solidarité internationale. Après on a arrêté parce que mes collègues ne voulaient plus continuer. Ce n'était pas très utile, mais c'était très enrichissant de pouvoir rencontrer d'autres petites associations et de pouvoir échanger »*
>
> Source : Propos recueillis auprès d'un responsable d'ALSI, octobre 2017.

[752] TESTART, A., *Critique du don : études sur la circulation non marchande, op. cit*., p. 145.
[753] Pour une discussion plus approfondie sur la question du don nous renvoyons le/la lecteur/trice à la section 2. Raisons d'engagement et motivations, et la section 5.2. Les expériences vécues de l'engagement : Du don et du contre-don de ce chapitre. Et pour un développement détaillé de la théorie du don on trouvera de plus amples informations dans le chapitre 1, section 2. Solidarité et don.
[754] Les fêtes associatives sont très fréquentes dans les communes. Elles se déroulent généralement entre le mois de juin et septembre à l'initiative des municipalités dans une ambiance de kermesse rassemblant la plupart des associations locales, ou des antennes d'associations nationales. C'est le moment pour les ALSI participantes de faire connaître leurs activités. Pour certaines, « la journée est un moyen de se retrouver dans une convivialité familiale et amicale » (HAVARD DUCLOS, B. et NICOURD, S., *Pourquoi s'engager?*, *op. cit.*, p. 10). En revanche, pour d'autres ALSI leurs ardeurs s'émoussent au gré des participations. Elles évoquent souvent les faibles retombées de ces manifestations et la difficulté à y trouver leur place.

Par ailleurs, une partie (un tiers) des ALSI interrogées ne participe à aucune de ces manifestations. Et un tiers seulement adhèrent à un collectif, une plateforme ou à un réseau. La majorité des ALSI (70 %) sont donc exclues des réseaux tels que les RRMA[755] (Occitanie coopération par exemple). Elles préfèrent des partenariats informels avec des associations de même profil. Le but étant surtout de collaborer (mutualiser les moyens, faire un suivi conjoint quand on intervient dans le même secteur par exemple) et échanger (des informations, des expériences). S'il leur arrive parfois de collaborer avec des acteurs de profils différents, c'est toujours au travers des partenariats informels. Globalement, les avis sont partagés quant à l'utilité de ces réseaux et partenariats informels. Elles sont un peu plus de la moitié à les juger indispensables (soit 51,22 %)[756], et un peu moins de la moitié (soit 48,78 %)[757] à penser qu'ils ne sont pas nécessaires.

4.2.3. Les ALSI et les autres acteurs de la solidarité internationale

Le champ humanitaire est un univers peuplé de différents acteurs institutionnels et non institutionnels. Les ALSI font partie de ces derniers en tant qu'opératrices peu ou pas visibles. Elles interviennent rarement seules dans un secteur (pays, ville, village, commune, etc.). De nombreux autres acteurs sont présents. Y compris des opérateurs locaux (ONG locales et autres agences locales). Quels sont donc leurs rapports avec le système de la coopération internationale au développement et à l'humanitaire ?

La grande majorité des associations qu'on a interrogées (84,78 %) affirment avoir connaissance de la présence d'autres acteurs de la solidarité internationale dans leur zone géographique d'accueil. La plupart d'entre elles (66,67 %), parmi celles qui en ont connaissance, déclarent collaborer avec ces autres acteurs que sont les ONG, organismes étrangers ou locaux. Le reste (33,33 %) ne collabore pas, principalement (70 %) pour des raisons indépendantes de leur volonté (par manque d'opportunités, ou parce que leur taille et les domaines d'intervention ne sont pas les mêmes), secondairement (30%) par choix (à cause de la primauté accordée aux partenariats locaux ou pour éviter les risques de corruption et les relations trop intéressées).

Dans la plupart des cas, les collaborations avec les autres acteurs de la SI sont ponctuelles (pour 57,14 %), elles durent le temps d'une réalisation. Parfois aussi, elles durent plusieurs

[755] Réseaux régionaux multi-acteurs.
[756] Notamment celles qui ont adhéré à un collectif, plateforme ou réseau.
[757] Principalement celles qui affirment n'adhérer à aucun réseau ou plateforme ni entretenir aucun lien avec des associations de profils différents.

années (pour 42,86 %) et elles semblent avoir un impact important sur leurs activités. Les ALSI justifient ces collaborations par le fait qu'elles constituent des compléments d'actions (appuis à des causes s'inscrivant dans les mêmes lignes, adhésions mutuelles), ou qu'elles permettent le partage d'expériences et d'expertises (connaissance du pays, des gens), et aussi l'échange (des informations pour éviter les doublons, pour agir efficacement). Pour autant, un quart des ALSI concernées jugent l'impact de ces collaborations non pertinent.

Sur la base de ces données et résultats, on est bien en mal de valider l'hypothèse d'un fort cloisonnement des ALSI avec les autres acteurs associatifs en général et avec ceux du secteur de la SI en particulier. La thèse du cloisonnement est due peut-être au fait que les ALSI, généralement, privilégient les réseaux, partenariats et collaborations informels plutôt que formels. Ces liens avec les autres acteurs sont manifestement alors peu visibles, donnant l'impression d'un fort cloisonnement des ALSI. Les ALSI ne sont pas moins, ou plus intégrées que les autres acteurs du monde associatif[758]. Elles privilégient des coopérations entre acteurs qui ne nuisent pas à leur identité et renforcent la cohésion en leur sein.

4.2.4. Des spécificités ALSI par rapport aux grosses ONG internationales

Globalement, les alsieur.e.s tentent d'afficher des valeurs que l'on ne retrouverait pas ou peu chez les grandes ONG ou dans les interventions étatiques. Ces valeurs fondent en partie, selon eux/elles, leurs spécificités. Ainsi, dans les propos recueillis, les ALSI véhiculeraient une image plus positive que les grandes ONG. Elles mettent souvent en avant leur différence d'approche des relations avec les PPA qui est axée sur la proximité et les contacts directs, un engagement profond, un ancrage fort et plus près du terrain (du local) et de l'humain. Ces valeurs citées sont associées au registre domestique de la solidarité, contrairement à celles du registre technique (efficacité, normativité, performance) promues dans les grandes structures institutionnalisées de l'aide. D'autre part, les petites réalisations à l'échelle des petites structures sont en complémentarité avec les grandes réalisations, mais, elles sont plus « efficaces » parce que plus « utiles » et permettraient de voir les améliorations, les difficultés et en tenir compte. Ce sont, par exemple, selon leurs propres propos :

> *« [Des] petites gouttes d'eau dans l'océan, mais si ces gouttes d'eau n'y étaient pas ... ça manquerait. Si ça ne représente rien ce qu'on fait, ça représente quelque chose pour les personnes, les villages qui sont concernés où il y a un point d'eau*

[758] À titre de comparaison, en 2011, parmi les associations d'action caritative et humanitaire seuls 38 % sont membres d'une fédération ou d'un groupement d'associations, tandis que 62 % sont membres d'aucun. (TCHERNONOG, V., *Le paysage associatif français, op. cit.*, p. 49).

de qualité. C'est un coup de pouce. C'est rien, mais ce petit rien, il donne des chances à des gens »

Source : Propos recueillis auprès d'un membre actif dans une ALSI, avril 2015.

« Au niveau impact, c'est modeste, mais ça contribue un petit peu à quelque chose ce que nous faisons ».

Source : Propos recueillis auprès d'une responsable d'ALSI, mars 2015.

« Ce que nous faisons c'est des petites choses hein, on ne va pas tout changer dans la vie de ces familles »

Source : Propos recueillis auprès d'un responsable d'ALSI, octobre 2017.

« Enfin, bon, on aide les gens petit à petit quoi, c'est sur le terrain. Ça ne se voit peut-être pas. [...] Moi je pense que les petites associations qui ont également quelques compétences peuvent amener un petit plus même si c'est très localisé. Parce que les États apparemment n'y arrivent pas, et donc si nous on peut même si c'est une goutte d'eau, on dit que les petites gouttes d'eau font les grandes rivières »

Source : Propos recueillis auprès d'un membre actif dans une ALSI, décembre 2017.

On remarque dans ces extraits que la légitimité revendiquée n'est pas seulement vis-à-vis des autres acteurs institutionnels de la coopération, mais aussi et surtout par rapport aux récipiendaires (les PPA).

D'autres spécificités sont aussi régulièrement mentionnées par les ALSI. Cela concerne tout d'abord les coûts de fonctionnement. À la différence des grosses ONG, la totalité des sommes récoltées ici (en France) serait reversée là-bas aux PPA. En d'autres termes, il n'y a pas de déperdition de frais de fonctionnement, car les PPA reçoivent l'intégralité des dons. Les ALSI contribueraient également à donner de l'espoir, à entretenir un espoir et offrir un meilleur avenir notamment pour les plus jeunes. Leurs réalisations impacteraient ainsi à long terme la vie des gens (souvent des familles). Elles ont une posture plutôt idéaliste, font un travail discret et entièrement bénévole qui viserait à partager les souffrances des autres. L'intérêt est aussi de se faire plaisir et faire plaisir à d'autres, se justifient certain.e.s alsieur.e.s :

« On aide une minorité de personnes, mais au fond toutes ces petites opérations mises en ensemble ça pourraient être extraordinaires. Bien souvent on a plutôt l'impression que les initiatives individuelles ça ne sert pas à grand-chose parce que

l'on considère que pour pouvoir régler le problème c'est plus du domaine politique. Mais, moi je pense, en attendant, à la limite, à partir du moment où des gens se font plaisir et que ça ne coûte rien à la collectivité, mais pourquoi pas ? »

Source : Propos recueillis auprès d'un responsable d'ALSI, novembre 2017.

Par ailleurs, les réalisations des micro-structures ont un impact négligeable à l'échelle de chaque ALSI, mais collectivement significatif. Les ALSI elles-mêmes les définissent comme des petites gouttes d'eau, mais qui mises ensemble gagneraient en importance.

Toutefois, les ALSI n'ont pas le potentiel des grosses ONG. Les petites réalisations sont sans impact réel ou sont invisibles. Selon les personnes interviewées, elles ont globalement un impact limité et négligeable alors que les grandes réalisations sont plus visibles. De façon spécifique, les ALSI ont des moyens très limités. Elles ont très peu de moyens humains et matériels. De plus, elles partagent certaines difficultés avec les grosses ONG sur le terrain, mais à une échelle différente en matière de gestion des relations internes entre membres, et aussi avec les PPA (détournement, corruption, opportunisme, etc.). Certaines initiatives ALSI échouent, et certain.e.s alsieur.e.s ne se posent même pas la question de la pertinence de leurs réalisations. Pour finir, les ALSI présenteraient une image de structures très cloisonnées qui ont des difficultés à se coordonner.

4.3. Des enjeux de reconnaissance des ALSI

L'enjeu de reconnaissance recoupe celui de mise en réseau. Les ALSI auraient des difficultés à se faire (re)connaître. Elles ne sont pas, ou sont très peu (re)connues. Il existe donc des enjeux de reconnaissances populaire et institutionnelle des ALSI.

4.3.1. La reconnaissance populaire des ALSI

4.3.1.1. Justifier une initiative et un engagement pour « l'ailleurs »

Les ALSI, de part par leur identité, n'ont pas vocation à intervenir sur des problématiques locales ou nationales ici en France. Comment justifient-elles alors leur intérêt auprès du public français ? Quels rapports entretiennent-elles avec la population en France ?

Les ALSI doivent régulièrement faire face à des critiques dont la plus récurrente concerne leur engagement pour l'ailleurs alors qu'il y a des problèmes à régler ici (en France). Pour la majorité d'entre elles (les trois quarts), leur engagement se justifie par le fait que ce sont des actions d'aide envers les personnes (femmes, enfants) les moins dotées en ressources en vue de permettre leur inscription sociale, contribuer à éviter la fuite des populations du

« Sud » vers le « Nord », etc.. C'est aussi (pour un quart des associations interrogées) un encouragement à l'ouverture des peuples du Nord aux peuples du Sud et réciproquement. Cela dit, bien que les initiatives ALSI comprennent un potentiel de création de lien entre des personnes culturellement différentes, cela reste dans l'ordre d'un idéal qui est plutôt recherché. Par ailleurs, selon les ALSI, les problèmes ne sont pas de même nature entre ici et là-bas. Ici, objectent-elles, il y a des structures adaptées, il y a une infrastructure associative adéquate et suffisante. Les alsieur.e.s soutiennent aussi s'engager par exotisme et l'attirance de l'ailleurs. Ce goût pour l'« ailleurs », et plus précisément pour les pays d'accueil, représente donc une raison suffisante. Comme nous l'avions déjà noté, pour certaines personnes, il s'agit alors de « se faire plaisir », mais aussi « faire plaisir à d'autres personnes qui souffrent » dans les pays d'accueil. Sur ce plan, la sensibilité à la souffrance seule ne suffit donc pas pour justifier l'initiative, il y a aussi les motivations fonctionnelles et instrumentales, ainsi que nous l'évoquions plus haut (voir la section 2. Raisons d'engagement et motivations).

À l'analyse on peut retenir deux types d'argumentaires : raisons objectives et raisons subjectives. Parmi les raisons objectives d'une initiative pour l'ailleurs, on évoque l'ampleur des besoins là-bas qui justifierait un élan de solidarité. Mais aussi, c'est pour éviter « *le déferlement des Africains en Europe d'ici 25 ans, ou 50 ans*[759] ». Il a y donc également une dimension égoïste de cette solidarité, l'objectif n'est pas uniquement d'aider ou de faire plaisir. Il s'agit aussi de se protéger contre un éventuel envahissement des gens là-bas. Cela va dans le sens des analyses de Simmel au sujet de l'assistance. Celle-ci vise avant tout la préservation de l'ordre sociale existant. D'une certaine manière, on peut donc penser que la solidarité internationale de type coopération, développement ou humanitaire ne vise pas un renversement radical des inégalités entre les peuples. Bien au contraire. Ce creusement des inégalités entre « ici » et « là-bas » est également évoqué par une partie des PPA interrogées au Bénin pour justifier les initiatives de ce type. De ce fait, cette configuration (interdépendance) est en quelque sorte aussi entretenue de l'intérieur des pays d'accueil, de façon endogène par certains acteurs qui y trouvent leurs intérêts.

Les raisons subjectives, comme nous l'évoquions déjà, sont de type « se faire plaisir », soit à travers par exemple l'aventure humaine (le désert, les rencontres, découvrir d'autres cultures) soit à travers la reconnaissance que procure la rencontre avec des gens sur place. Ainsi, il n'y a pas que la dimension « humanitaire » qui compte. Et ce n'est pas pareil que

[759] Extrait d'entretien avec l'un des présidents fondateurs d'une ALSI, novembre 2017.

de faire l'humanitaire « ici » chez soi (en France) que d'aller le faire « ailleurs ». Ces deux aspects de l'humanitaire (national et à l'international) ne s'excluent pas, ni ne s'inscrivent pas forcément dans les mêmes registres d'appréciation des valeurs, pour emprunter les termes de Nathalie Heinich.

4.3.1.2. L'espace public de la commune et du département comme lieux de reconnaissance

Au-delà des questions de financement, l'enjeu de la reconnaissance des ALSI diffère-t-il d'une commune à une autre, d'un département à un autre, ou d'une région à une autre ? Les résultats de notre enquête ne nous permettent pas de formuler une hypothèse. Néanmoins, la reconnaissance des ALSI pourrait être variable dans le temps. Ainsi, durant la période 2000 à 2010, il y aurait eu un écho favorable, des soutiens spontanés pour des initiatives de type ALSI. Mais, depuis 2010 et le contexte sécuritaire on note une réticence des soutiens à l'égard des engagements envers les étrangers de manière générale. De plus en plus de soutiens sont davantage intéressés et basés par exemple sur l'échange de quelque chose, comme l'indiquent ces propos :

> *« Avant, les gens t'apportaient spontanément leur soutien pour les missions, mais maintenant il faut aller réclamer. Il faut leur proposer quelque chose en échange. Tes confitures, ton gâteau, ils te l'achèteront cher, mais ils partent avec quelque chose. Ce n'est pas du tout pareil. Ça a complètement changé. Le vide grenier pour l'association, c'est pareil. Ils achèteront les choses parce qu'ils en ont besoin, et même ils marchandent à fond. Finalement aussi, avec la crise sociale je crois que nos vide-greniers, ça aide les gens ici et là-bas. On vend très peu cher »*
>
> Source : Propos recueillis auprès d'un membre actif dans une ALSI, mai 2015.

En d'autres termes, la seule évocation d'une aide humanitaire en direction d'une cause lointaine ne suffit pas pour obtenir la mobilisation ou le soutien des gens ici. Il faut en plus que les bénévoles concèdent à fournir des contreparties satisfaisantes. Or, il existe peu d'occasions de rencontre entre les ALSI et les populations des communes et départements. La commune est généralement utilisée comme lieu de sensibilisation (de l'entourage, écoles, le public au sens large) sur les réalisations et sur les réalités de là-bas. La tendance n'est pas à une action systématique d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI). Seulement, un tiers (28,26 %) affirment mettre en œuvre un tel type d'actions principalement auprès du grand public sans distinction (47,06 %), et auprès des jeunes (41,18 %). En général, les actions d'éducation sont ponctuelles, et se font au gré des

opportunités, des disponibilités et des demandes (78,57 %). Quelques rares fois aussi dans le cadre de dispositifs mis en place par les collectivités (14,03 %).

Globalement, la commune sert à recruter des adhérents qui procèdent essentiellement du réseau d'amis. En outre, les adhérents sont beaucoup plus dispersés géographiquement sur le territoire (certains membres résident à l'étranger) que rassemblés sur une même commune ou département. Du coup, la mobilisation collective sur une seule commune ou un seul département pourrait en être impactée.

D'un autre côté, les relations des ALSI avec l'espace public de la commune et du département posent la question du rapport général à entretenir avec ce type d'initiatives. Par exemple, quelle classification juridique leur accorder au sein des différents secteurs associatifs ? Cette question est pertinente puisque parfois les ALSI ne se reconnaissent pas forcément dans les processus de désignation et de classification opérés par les communes. Ainsi, certain.e.s alsieur.e.s interrogé.e.s ont le sentiment qu'au niveau des mairies « *ils ne connaissent pas la '' solidarité internationale '', c'est '' humanitaire ''. Au début, ils nous avaient mis dans '' action sociale '', puis c'est '' environnement '', et maintenant on est rangé dans le '' social '' ou '' associations humanitaires '' comme Resto du cœur ou autres*[760] ». La question de la désignation n'est donc pas neutre, car elle va influencer aussi le rapport entre l'ALSI et la collectivité territoriale. Surtout que, suivant leur propos, « *au niveau de la commune, ils donnent des subventions en priorité aux associations qui mènent des actions localisées ici*[761] ».

4.3.2. Les enjeux d'une reconnaissance institutionnelle

Les ALSI interviendraient dans des interstices laissés par le système d'aide internationale officiel (multilatéral, bilatéral, coopération décentralisée, ONG institutionnalisées). La plupart des associations interrogées (soit un peu plus de la moitié 52,17 à 55 %) jugent leurs actions en complémentarité avec l'aide institutionnelle des grands organismes, ONG et collectivités territoriales. Cependant, elles sont un peu moins (de 40 %) à être neutres, ou très peu à affirmer leur opposition ou rejet du système officiel (8,70 %).

Il existe deux types de reconnaissance institutionnelle publique des ALSI. Il y a d'abord celle provenant de l'État central qui se traduit par l'octroi de l'agrément fiscal. L'obtention du

[760] Source : Entretien avec le président fondateur d'une ALSI, décembre 2017.
[761] Idem.

statut d'intérêt général est une sorte de reconnaissance pour les ALSI qui en bénéficient[762]. D'autant plus que cela va permettre à celles-ci de légitimer leurs discours auprès des potentiels adhérents ou donateurs. Il y a ensuite les collectivités territoriales dont principalement les départements et les communes. Il ne s'agit pas d'une collaboration solide. Les ALSI dénoncent la tendance, de plus en plus des acteurs institutionnels (territoriaux), à privilégier des projets plus ambitieux au détriment des plus petits : « *On est un peu comme les derniers, les plus petits, les moins forts, donc on n'a rien*[763]», fait remarquer l'un des initiateurs interrogés. C'est donc une forme de ressentiment qui va de pair avec l'injustice perçue au niveau des pays d'accueil. Il y a une méconnaissance du droit et de la valeur de l'autre ici comme là-bas dans une certaine mesure. Dans le cas des ALSI, ce manque de reconnaissance se traduit parfois par leur maintien dans l'espace du négligeable, du « disqualifié » au sens de Paugam[764], ou de l'ordre de la dépense improductive, des « activités inutiles » qui ne servent pas « à proprement parler le projet sociétaire[765] », en l'occurrence la commune. Ainsi, les créations d'ALSI et leur croissance peuvent être parfois tributaires des dynamiques propres à chaque territoire en matière de politique de coopération au développement[766]. Aussi, la demande de reconnaissance du côté des ALSI trouve de moins en moins un écho favorable de la part des acteurs institutionnels, notamment au niveau des collectivités locales et centrales. Pour y remédier, selon Ryfman, il faudrait que les ALSI s'engagent dans un processus de mise en réseau formel. Or, comme nous l'avons déjà souligné, une injonction à la coordination risquerait de dénaturer leur identité et leur cohésion.

[762] Les associations de notre échantillon d'enquêtes sont seulement un peu plus du tiers à l'obtenir (34,15 %) contre les deux tiers (65,85 %) qui ne l'ont pas.
[763] Extrait d'entretien avec un responsable ALSI, octobre 2017.
[764] PAUGAM, S., *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, *op. cit.*.
[765] JORON, P., *La vie improductive. Georges Bataille et l'hétérologie sociologique*, Pulm, 2009, p. 14. Cependant, « ce qui peut paraître inutile en un temps donné ne l'est pas forcément dans l'esprit d'une observation à long terme et tout dépend encore de la ''philosophie'' dont on abreuve sa propre existence pour étayer sa vision des choses. » (JORON, P., *op. cit.*, p. 121).
[766] « La motivation des collectivités locales engagées dans le soutien aux ASI concerne le fait de pouvoir ''permettre aux acteurs du territoire d'agir'' en recherchant une dynamisation du territoire en France. L'impact au Sud est complémentaire pour certaines collectivités mais la réflexion politique (axes d'intervention, zones) reste floue ou embryonnaire » (LECHEVALLIER, Y. et BOITIERE, A., *Étude concernant le soutien des collectivités locales aux associations de solidarité internationale*, *op. cit.*, p. 12).

5. Les expériences vécues des relations avec les parties prenantes

5.1. Les expériences vécues de la rencontre : entre « enchantement » et « désenchantement »

Dans les interviews réalisées avec les alsieur.e.s, on a voulu savoir comment les ALSI commentent leurs expériences du rapport avec leurs « partenaires » d'interaction au « Sud ». L'expérience rapportée n'est pas toujours positive, elle contient également des aspects négatifs, voire des moments de désillusion ou de déception entre les alsieur.e.s et les PPA rencontrées sur place.

Tout d'abord, dans la mise en œuvre des réalisations, les alsieur.e.s doivent faire face, selon leurs propos, à certaines « attitudes » de la part des personnes rencontrées sur place. Ils/elles doivent faire face à ce qu'ils/elles perçoivent comme étant des « attitudes passives » de la part des parties prenantes des pays d'accueil. D'autres termes sont aussi utilisés pour décrire cette supposée passivité des PPA rencontrées : par exemple, le peu de passion, le manque de réactivité notamment de la part des PPA stratégiques. L'extrait suivant en est une illustration :

> *« Tu vois, l'ONG (locale partenaire) aurait pu subventionner. Ils ne sont pas passionnés. Le pire, c'est les latrines. Alors là, les latrines, le modèle que je propose ne les intéressent absolument pas. L'ONG voudrait d'abord de l'argent pour aller faire de la sensibilisation, la publicité, l'enquête. C'est-à-dire, faire venir les gens, leur donner du sandwich, leur donner à boire, à manger. .... Ils ont quelques fois des subventions de gros organismes tel que UNICEF par exemple. Et donc, nos petits projets de lave-mains les intéressent très peu »*
>
> Source : Propos recueillis auprès du président d'une ALSI, décembre 2017.

À cela s'ajoute un désir de plaire des PPA ou de ne pas dire non, de dissimuler les ratés des réalisations, ou des difficultés de dire leurs vrais sentiments. L'une des présidentes ALSI rencontrées nous fait part de cette situation à travers ces propos :

> *« On se heurte à plein de problèmes. Généralement, les gens sont passifs. Ils acceptent les choses, mais après ça ne fonctionne pas quoi. Pour le moulin par exemple ça a été installé trois fois, mais ça marchait mal. Il y avait un problème. Les gens ne nous ont rien dit. C'est quand on est allé là-bas qu'on a su »*
>
> Source : Propos recueillis auprès de la présidente d'une ALSI, mars 2015.

Cependant, sans vouloir contredire ces affirmations, on peut se demander si ces réactions ne mettent-elles pas plutôt en évidence une sorte d'idéalisation réciproque de chacune des différentes parties ? Pour les PPA, par exemple, les ALSI ont les moyens, c'est elles qui

décident et donnent les ordres, tandis que selon les ALSI, les PPA ne suivent pas le rythme, ils sont trop passifs. Sans aller plus loin, pour le moment, ce contexte des relations entre ALSI et PPA manifeste simplement un aspect des décalages qui peuvent exister entre les différentes parties prenantes d'un projet humanitaire et de développement, même à l'échelle des petites structures. Dans la même logique, les ALSI soulignent être aussi confrontées à certaines habitudes et mentalités locales, et à certaines attitudes ancrées dans la culture. Celles-ci se manifestent bien souvent par une trop grande soumission à l'égard de l'aîné ou de ce qui représente l'autorité (en l'occurrence lorsque celle-ci émane d'un Occidental). C'est ce que certains auteurs ont sans doute qualifié de « logique de soumission volontaire », possiblement instrumentale de la part de certaines parties prenantes du pays d'accueil. Les deux extraits d'interviews ci-dessous illustrent suffisamment les sentiments des alsieur.e.s à ce propos :

> *« Il y a une façon de penser du Togolais, du Béninois qui n'a pas été facile à gérer. Je crois que c'est vraiment dans la culture. Les gens ne cherchaient jamais à nous contredire, il y a une sorte de respect à l'égard de celui qui représente l'autorité, ou de l'étranger (« blanc »). Il y avait une sorte de soumission trop grande en fait. On aurait aimé que les gens contredisent un peu ce qu'on dit. Il a fallu bien longtemps avant que ça ne commence à s'estomper un peu. Au début, c'était un peu compliqué. Les gens n'osaient pas dire non quand on les invitait par exemple à des réunions. Mais après, on ne les voyait jamais. C'est parce qu'il y a un désir de plaire. Ça fait partie de l'ambiance de l'Afrique de l'Ouest, je crois. On s'est heurté à cela tout le long »*
>
> Source : Extrait d'entretien, propos recueillis auprès de la présidente d'une ALSI, octobre 2017.

> *« On espère des gens là-bas qu'ils soient plus directs, qu'ils n'essaient pas de nous faire plaisir. Les femmes par exemple qui avaient été formées à la gestion du moulin nous avaient raconté quand on est venu voir ce qu'elles pensaient qui nous ferait plaisir. Je trouve que c'est très gênant. C'est peut-être l'un des effets pervers de la colonisation. Il y a un mythe du blanc en général. Ils ne nous voient pas comme des gens normaux »*
>
> Source : Propos recueillis auprès de la présidente d'une ALSI, mars 2015.

Cette logique serait donc favorisée par le contexte culturel et historique. On évoque alors le passé colonial qui aurait perverti les liens actuels en l'actualisant à travers des rencontres dites interpersonnelles ou de proximité.

Au nombre des moments négatifs, on retient également les tracasseries administratives ou le mode de corruption administrative qui constituent des blocages, des freins à surmonter dans

le cadre des réalisations. Dans certains cas, les ALSI mettent à profit leur supposée connaissance et adaptabilité à des législations et des habitudes culturelles locales, ou alors jouent le jeu de la compromission ou de l'accommodement.

D'autres logiques représentationnelles sont par ailleurs mises en cause. Ce sont, notamment, certaines manières de penser, certaines représentations stéréotypées, tel que par exemple le mythe du « blanc » qui disposerait de ressources financières illimitées, ou celui du « blanc » distributeur d'argent, et supérieur au « noir ». Toutes ces raisons constitueraient donc un obstacle pour la relation ALSI-PPA qui a du mal à se transformer en « partenariat ». (Nous abordons cette question du « partenariat » à partir de la section 5.3. Les expériences vécues du sens de la relation avec les parties prenantes, notamment les points 5.3.4 et 5.3.5).

Autre aspect du décalage déjà évoqué, c'est le rapport au temps et à l'argent. Pour les alsieur.e.s, l'un des enjeux est la capacité à s'adapter au rythme de là-bas, et parfois à la lassitude des parties prenantes : « *tout prend du temps* », semble-t-il, et il faut savoir interpréter les codes de langage. Un rapport différent au temps fait aussi référence à sa supposée non-maitrise là-bas : « *on sait quand on part, mais jamais quand on revient*[767] ».

Le rapport à l'argent révèle aussi un écart entre les différentes perceptions. La perception de l'argent n'est pas la même suivant les PPA et entre PPA et ALSI. Sa gestion est parfois source d'une situation de crise de confiance. C'est ce que laissent entendre les propos d'un des initiateurs rencontrés à travers ce long extrait :

> *« La première des choses que j'ai apprises et qui m'a demandé un effort important et qui m'en demande encore au niveau de l'explication aux gens ici [en France], c'est accepter le fonctionnement des gens là-bas, c'est comprendre comment les gens vivent en Afrique, notamment au Bénin. C'est comprendre leur mentalité, ils n'ont pas la même perception de la vie que nous. Nous, ici en France, on est très cartésien, on calcule, on veut de la rigueur dans la gestion. Alors que là-bas, on est dans la gestion de la difficulté quotidienne, au coup par coup, on répond à chaque demande ponctuelle, on est toujours dans l'instinct. Et donc,* ***quand on donne de l'argent pour financer des projets réels, on doit admettre qu'une partie de cet argent-là va être utilisée pour régler des difficultés quotidiennes, genre payer une facture ou un salaire en retard, remplacer des médicaments qui manquent. Donc, la grande difficulté c'est ça. C'est de jongler avec la rigueur. Au début ça a suscité une crise de confiance entre nous. On a eu des échanges assez durs sur la gestion***

[767] Source : Propos recueillis auprès d'un responsable d'ALSI, novembre 2017.

qui est faite de l'argent qu'on envoie. *Mais, ça s'est réglé à la longue.* ***On se connaît maintenant, on se comprend.*** *»*

Source : Propos recueillis auprès d'un responsable d'ALSI, février 2018.

Au-delà des questions de détournement, ici apparaît surtout l'idée que les PPA stratégiques (les dirigeants de structures partenaires) jonglent avec la rigueur. Cette notion de rigueur est assez importante. À l'instar de la perception du temps, elle fait référence à deux univers différents : l'un cartésien et l'autre instinctif. Donc, par extrapolation, les pays développés (dominants et « riches ») du « Nord » seraient dans le cartésianisme tandis que ceux du « Sud » (dominés et « pauvres ») dans l'instinctif et dans la gestion quotidienne[768].

Ainsi, les relations ALSI et PPA sont également caractérisées par des tensions, des dissensions, voire des ruptures de liens. Les désapprobations peuvent conduire à des formes de mépris comme on l'a vu chez Honneth. Chez les PPA directes (les filleul.e.s notamment), le mépris (l'évitement, l'échec volontaire) peut être utilisé pour manifester son mécontentement, sa désapprobation par rapport à une intervention. Nous rapportons ici l'expérience d'une ALSI :

« Alors, on en a un qui a cafouillé, c'est le parrainage de Phillipe[769] qui a une mère handicapée mentale qui mendie dans la rue, et une grand-mère paranoïaque, et le gamin paranoïaque aussi. C'est-à-dire, lui, c'est le gamin carrément il nous a foutu dehors (14 ans) ; très, très agressif. Et, on a essayé de l'aider, on lui avait trouvé un stage pour qu'il soit orfèvre ; le maître de stage le suivait, la femme du maitre de stage l'avait pris sur son aile. On a une doctoresse qui allait le rencontrer pour essayer de le faire parler, de l'aider et tout. Euhh, les parrains qui sont au Canada qui envoyaient souvent des sous qu'on a donnés à la grand-mère. […] C'était un gamin en rébellion. [...]. Alors, la dernière fois… il va se cacher quand on arrive ; il insulte monsieur Patrice[770], notre correspondant quand il va apporter l'argent, il l'insulte ; il est très malheureux quoi. Ça, pour nous, ça c'est un parrainage qui n'a pas fonctionné quoi.»

Source : Entretien sur le terrain, propos recueillis auprès d'une présidente d'ALSI, décembre 2017.

Cependant, l'une des particularités des ALSI c'est, on l'a déjà souligné, la durabilité de leur présence. Les relations se caractérisent par la durée. Et donc, **l'ancienneté des liens** est un élément positif dans le sens où ça peut favoriser **l'intercompréhension** des parties

[768] Georges Balandier emploi souvent le terme de « homme surmoderne » (surmodernité) pour caractériser la civilisation des dominants (le monde occidental). À ce terme, il associe un certain nombre de caractéristiques telle que par exemple : idéologie techniciste et experte. Notamment, de cette surmodernité surgissent ce qu'il appelle les « nouveaux Nouveaux Mondes » (BALANDIER, Georges, *Civilisations et puissance*, La Tour d'Aigues, Édde l'Aube, 2005, (« L'Aube poche essai »), p. 43-44).
[769] Prénom modifié.
[770] Prénom modifié.

prenantes[771]. C'est l'un des sens de la solidarité chez les ALSI. Toutefois, ce serait illusoire de penser que l'expérience des relations sur le long terme permet systématiquement de corriger les décalages évoqués. L'une de nos interviewées précise d'ailleurs :

> *« C'est vrai aussi qu'il y a eu des moments où on était un petit peu découragé. C'est-à-dire, parfois, les gens, malgré l'investissement sur plusieurs années, se sont détournés des enseignements reçus [c'est-à-dire, ils se sont éloignés des choses proposées par l'association] ».*
>
> Source : Propos recueillis auprès d'une responsable d'ALSI, octobre 2017.

Du côté des adhérents ALSI, les expériences mal vécues sont surtout liées à l'espace de vie. L'expérience spécifique de l'espace de vie consiste à se retrouver confronter à la « saleté », au « sentiment d'insécurité » et aux inégalités en matière d'infrastructures publiques entre ruraux et urbains : « *En général, les familles françaises quand elles se rendent là-bas les premières fois elles sont très choquées de voir autant de misère et de saleté*[772] », selon les propos d'un des responsables ALSI interrogés. L'enjeu pour les ALSI, c'est donc amener les adhérents qui d'aventure se rendent sur place à dépasser cette première impression en les faisant vivre d'autres situations plus positives, plus proches de l'enchantement : « *Cependant, poursuit notre interlocuteur, l'attitude change lorsqu'elles [familles françaises] se retrouvent dans les familles parrainées. Elles sont moins sous le choc*[773] ». Ou alors,

> *« Certains adhérents quand ils vont sur place, ils comprennent quand même le fonctionnement. Ils sont d'abord surpris de voir la situation dans la ville et surtout ce qu'on a réussi à faire dans le centre. Quant aux stagiaires, au départ elles sont un peu déstabilisées, mais elles reviennent généralement enchantées de ce qu'elles ont vécu ».*
>
> Source : Propos recueillis auprès d'un responsable d'ALSI, février 2018.

On retrouve là, l'importance des valeurs du registre domestique tels que la proximité et le contact direct comme conditions de l'échange et de la coopération.

De façon générale, les ALSI manifestent trois types d'attitudes possibles par rapport aux expériences perçues comme négatives. D'abord, il s'agit de construire progressivement sur le temps long une relation de confiance et de compréhension réciproques, une relation de

[771] En suivant Habermas, la solidarité ne peut advenir que si les protagonistes prennent en compte la triple dimension de la compréhension mutuelle, de l'accord raisonné et de l'inclusion. Voir chapitre 1, section 1.1.2. La triple dimension du modèle de discussion de la solidarité.
[772] Extrait de propos recueillis auprès d'un responsable d'ALSI, octobre 2017.
[773] Idem.

proximité, ou de cultiver une bonne atmosphère et adopter une approche de simplicité naturelle. Ce que les ALSI mettent souvent en évidence dans leur différence par rapport aux grosses structures c'est justement ce rapport au temps. Ce qu'elles font n'est pas parfait, mais elles arrivent, selon elles, à prendre le temps, ou plutôt devrait-on dire, les circonstances et la nature de leur relation avec les PPA les obligent à prendre le temps nécessaire parce que cela permet d'identifier et traiter les éventuelles incompréhensions. En outre, les ALSI peuvent choisir de mettre en œuvre une démarche de pédagogie culturelle et morale (voire religieuse) volontariste, afin, affirment-elles, de faire évoluer positivement la perception des PPA envers elles-mêmes ou d'éveiller les consciences. Enfin, elles prônent des pratiques de transparence (ne rien cacher de leurs faiblesses aux PPA), ou de mobilisation collective de l'ensemble des parties prenantes et intervenantes dans un même secteur.

En résumé, ce que nous venons de décrire révèle surtout que les expériences ordinaires de solidarité ne sont pas forcément auréolées d'enchantement. La confiance, et aussi le malentendu sont au cœur de ces relations de proximité. Elles ne sont pas exemptes de déceptions. C'est en cela aussi que nous parlons d'**expérimentation** au sens que ces expériences incorporent en soi des situations d'essais et d'erreurs. Il y a beaucoup de frictions liées à la relation vécue avec les personnes rencontrées dans le pays d'accueil. D'où l'hypothèse d'un apprentissage réciproque entre alsieur.e.s et parties prenantes rencontrées dans les pays d'accueil, et l'intérêt de pouvoir communiquer et rencontrer les personnes.

À l'opposé, les ALSI évoquent aussi des **expériences de relations** qu'elles ont **positivement vécues** avec les PPA. On va les catégoriser au nombre de trois. Dans la première catégorie, on peut citer l'**expérience de l'exotisme**, notamment à travers la découverte de nouvelles choses (on se laisse souvent charmer par l'habillement, l'art, la richesse des traditions culturelles des PA). En somme, les alsieur.e.s vivent des situations d'enchantement sous plusieurs aspects. On rapporte dans l'extrait suivant, l'**expérience de dignité** qu'aurait positivement vécue l'une des responsables sur place :

> *« La plus positive parmi nos initiatives, c'est les petits prêts à taux zéro parce que les gens sont tellement contents d'aller donner de l'argent à une autre famille quoi. Sur ce plan, plein de choses m'ont marqué. Par exemple, on a aidé une famille avec six enfants dont les deux parents sont malvoyants. On leur a construit un bloc sanitaire parce qu'ils n'avaient rien. L'année d'après on est reparti les voir pour leur proposer de rajouter des chambres pour les enfants, mais ils ont refusé sous prétexte qu'on les a beaucoup soutenus déjà. Et ils nous ont amenés voir une autre vieille dame qui selon eux aurait aussi besoin d'un bloc sanitaire comme eux. En France, c'est rare ce comportement. Ça m'avait marqué. Dire qu'ils sont encore*

dans le besoin, le bloc sanitaire qu'on leur a construit ne les a pas sorties de leur situation complètement, mais ils trouvent qu'ils en ont eu assez et ils vont te proposer d'aider quelqu'un d'autre, ça, c'est des choses qui me touchent beaucoup ».

Source : Propos recueillis auprès d'une responsable d'ALSI, octobre 2017.

De ce fait, l'expérience avec les PPA est d'abord et avant tout une expérience avec les choses. Choses désignent ici l'art, l'habillement, l'aventure, mais aussi la culture, les manières d'être, l'organisation sociale.

Dans la deuxième catégorie, on retient d'abord le **sentiment d'utilité** que procure souvent la satisfaction d'avoir accompli une bonne action, de voir une réalisation réussir quand « on va sur place », etc. Ensuite, il y a les **manifestations de reconnaissance, de jouissance personnelle** qui se traduit par exemple dans les expressions telles que « *on est bien là-bas* », « *c'est agréable de voir ce qu'on a réalisé* », « *quand on visite ce qu'on a fait, c'est chouette quand même* ». On note enfin, le sentiment d'avoir vécu des **expériences à forte composante émotionnelle** attachée à la rencontre et, d'avoir **trouvé du sens** à sa vie. Trouver du sens, c'est en quelque sorte aussi le recevoir, c'est la « donation d'un sens ». Nous reprenons à notre compte ce que Pierre Sansot dit du don de sens :

> « Nous croyons que la donation d'un sens se situe également à un niveau plus élémentaire, en l'occurrence au niveau du sensible. Possède, pour moi, un sens ce qui induit en moi une certaine pratique, ce dont je peux parler et qui me parle, ce qui, du monde, retentit en moi et ce qui de moi-même module une partie de mon milieu. Que cet échange se rompe et je deviens à la fois étranger à l'univers et à ma propre personne. Tout commence par un entrelacement du sensible et du sentant. Quand un objet, un territoire, un monument, un groupe m'affectent, j'en tire quelque plaisir ou quelque désagrément mais aussi et surtout cela indique que j'en ai saisi la signification[774] ».

Ainsi, l'expérience avec les PPA c'est aussi une expérience avec soi-même, un retour sur soi. Une manière d'apprendre sur soi, de se découvrir autrement.

Dans la troisième catégorie, on inclut l'**expérience de l'altérité** bénéfique et accueillante (par exemple, être bien accueilli, rencontrer des personnes sympathiques), l'**expérience de l'intégration** efficace (via la connaissance des réalités permettant une intervention réussie), et l'**expérience de l'attachement** réciproque, de la complicité (les alsieur.e.s évoquent beaucoup de proximité et de complicité avec les gens, et notamment les familles). Somme toute, l'étude des relations vécues entre ALSI et PPA montrent que l'expérience du

[774] SANSOT, P., « 1 - Sauver le sensible : interpréter, décrire, réciter », *La Politique eclatee*, Presses Universitaires de France, 1986, p. 11-62.

sensible[775] est à la fois une expérience avec les choses, une expérience avec soi et une expérience de l'altérité. Il n'y a pas lieu de séparer les trois : elles s'imbriquent dans un même mouvement pragmatique (choses et relations) pour donner sens à l'expérience de la relation.

5.2. Les expériences vécues de l'engagement : Du don et du contre-don

À présent, nous souhaitons questionner le rapport au don et contre don entre ALSI et PPA. Qu'est-ce que les ALSI identifient comme contre-don (contrepartie) à leur engagement ? En allant là-bas, les ALSI affirment apprendre et s'enrichir de quelque chose, elles prétendent y trouver quelque chose. Quelle est donc ce « quelque chose » ? Quelle est sa forme ?

L'engagement à l'international permet d'acquérir, selon les alsieur.e.s, des nouvelles valeurs. Cela leur permet d'apprendre une sagesse, un état d'esprit, une leçon d'entraide et de solidarité qu'ils pourront retransmettre à leur entourage immédiat. Aussi, il y a non seulement un retour du don mais un type de contre don pour des proches. Le don ALSI est donc quelque chose qui s'inscrit dans le cycle du don. Ce don n'est pas seulement un don fait pour des étrangers éloignés mais c'est également un don en direction des proches ici en France. C'est ce qu'on note, par exemple, à travers ces propos d'une des responsables ALSI interrogées :

> *« Fondamentalement, c'est parce qu'on reçoit beaucoup nous chaque fois que nous y allons qu'on est encouragé à poursuivre. C'est ça l'échange. Nous ne sommes plus tout à fait les mêmes maintenant. Plus d'égoïsme et on le transmet à nos petits-enfants, aux adhérents, à nos proches, à nos parents qui sont des personnes très âgées maintenant »*
>
> Source : Propos recueillis auprès d'une responsable d'ALSI, avril 2015.

C'est une reconnexion, une découverte de quelque chose de nouveau qui favorise un enrichissement personnel, un développement personnel. Ces expériences ordinaires d'engagement permettent ainsi d'échanger des connaissances et des capacités : par exemple, une capacité financière/technique contre la connaissance d'un environnement nouveau ou celle d'une certaine organisation sociale sur place. Il s'agit d'un échange de don matériel (financier) contre une espèce de don immatériel. En reprenant Georges Balandier, à ce

[775] « Le sensible, d'une manière plus positive, c'est toujours ce qui nous affecte et retentit en nous. [...]. Certes, nous sommes sans cesse ''touchés'' par des volumes, des couleurs, avec des correspondances étranges, des répétitions familières mais nous sommes tout autant éveillés, excités, pénétrés par des récits, des bouts de phrase, par les multiples groupes sociaux que nous rencontrons — et c'est aussi cela le sensible ». L'expérience du sensible ne se limite donc pas à l'univers matériel, elle est ouverte également à l'univers immatériel, symbolique. (*Ibidem*).

propos, « les civilisations noires [mais on peut l'étendre aussi pour parler de civilisations autres qu'occidentales] apportent plus une certaine manière d'être qu'une certaine manière de faire. » En un sens, le contre don des PPA est hautement immatériel. « C'est sur les visages que se remarquent avec netteté les signes de leurs richesses, de leurs espérances et de leurs vicissitudes.[776] » Mauss nous dit que dans le don, on n'échange pas que des biens matériels ou monétaires, on échange aussi des rites, des politesses, des remerciements, des services, etc. Or, ces aspects sont souvent occultés, ignorés. Selon les alsieur.e.s de notre étude, ces dimensions immatérielles de la relation sont reçues comme des moteurs d'encouragement[777] de la part des PPA. Les expériences évoquées permettent ainsi surtout de cultiver une ouverture d'esprit, une chaleur humaine dans les relations, d'entrevoir des liens d'amitié, de fraternité, bref des richesses attachées à la rencontre : « *nous, on va chercher cette relation humaine en fait qu'il n'y a plus ici, on vient chercher chez vous ce qu'on n'a plus chez nous*[778] », affirme l'une des présidentes ALSI interviewées. Le retour s'appréhende alors sous forme de la qualité des liens qu'on établit avec les gens là-bas, mais aussi avec ceux qui sont ici (en France). C'est échanger avec l'autre pour s'enrichir soi-même. C'est « *une façon de reconnaître l'autre, d'être en communion et de partager*[779] ». Le don ALSI établit donc également un lien de dépendance réciproque avec les PPA là-bas, mais aussi un lien de dépendance avec les proches, les adhérents ici.

Conjointement, le contre don s'apprécie également en termes de reconnaissance et de valorisation de soi. Par exemple, on se renvoie une bonne image de soi, une satisfaction, une jouissance, un bonheur, un plaisir ou une fierté de voir les gens être bien soignés ou être moins malheureux.

Enfin, l'expérience procure du sens à son existence, c'est-à-dire donne le sentiment que « *son passage ici aura servi à quelque chose*[780] » : par exemple, créer des ponts, des chaînes de solidarité. La donation du sens, comme on l'a vu chez Sansot, la re(liaison) du pont, comme chez Simmel, et la symbolique des chaînes qui unissent, font partie du vocabulaire de la pragmatique de la solidarité et du don solidaire que nous avons présenté dans la première partie de ce document.

---

[776] BALANDIER, G., *Afrique ambiguë [Texte imprimé]*, Paris, Pocket, 2008, (« Terre humaine. Poche 3005 »), p. 331.
[777] Recevoir un bon accueil, une attention, une affection est un moteur d'encouragement pour les alsieur.e.s interrogés.
[778] Extrait d'entretien, propos recueillis auprès d'une responsable d'ALSI, octobre 2017.
[779] Extrait d'entretien, propos recueillis auprès d'une responsable d'ALSI, octobre 2015.
[780] Idem.

Pour résumer, l'échange ou le retour du don ne s'exprime pas sous forme de don matériel, mais c'est dans l'accueil, et l'amour que leur témoignent les PPA, leur reconnaissance : ce sont des moteurs d'encouragement (pour l'engagement) qui procurent de nouvelles valeurs pouvant être transmises à l'entourage immédiat. L'échange c'est aussi ce que les PPA leur ont permis de trouver, par exemple trouver un sens à leur vie. Ainsi, comme nous l'avons souligné, il y a une dimension du lien (immatériel) qui est éminemment mise en valeur par les alsieur.e.s. Quand n'est-il chez les parties prenantes dans les pays d'accueil ?

Ce qu'on observe est que généralement les parties prenantes des pays d'accueil n'ont pas forcément conscience de ce retour, de cet échange qu'évoquent les ALSI. Les deux extraits suivants illustrent ce constat :

> *« Ça fait bizarre un peu à eux là-bas quand on leur dit ''on vient ici pour nous enrichir'' »*
>
> Source : Propos recueillis auprès d'une responsable d'ALSI, avril 2015.

> *« Bien souvent, on demande aux jeunes là-bas ''vous vous êtes posé la question pourquoi nous, on venait ?''. Ben, '' non ''. Alors, en fait, souvent je leur dis, '' [...] nous, on vient chercher chez vous ce qu'on n'a plus chez nous. Genre on rentre dans la ville, on discute le prix de tel produit, on passe des heures à acheter trois [choses]. On va chercher cette relation humaine en fait qu'il n'y a plus chez nous''. Mais ça, ça les fait beaucoup rigoler parce que c'est inimaginable chez eux »*
>
> Source : Propos recueillis auprès d'une responsable d'ALSI, octobre 2017.

Le retour du don évoqué par les ALSI s'effectue en dehors de la conscience même du don en retour chez les PPA. Le retour est rendu conscient uniquement pour les alsieur.e.s. Seule l'ALSI en est consciente ou en est convaincue. Mais, est-ce pour autant que les parties prenantes des pays d'accueil sont exclues de la conscience de l'échange ? Nous examinons cette interrogation dans les conclusions de ce chapitre. Néanmoins, on peut déjà tenter une hypothèse : Le don ALSI fait entrevoir la double dimension du don : le matériel et l'immatériel (symbolique), le bien et le lien. La problématique ici est que cette double dimension semble être pensée séparément. Dans leurs discours, les ALSI cherchent à mettre l'accent sur la dimension immatérielle (le lien) alors que les PPA déplacent le curseur sur le matériel (les biens). Au plan de l'analyse, il ne s'agit pas de fossiliser cette double dimension, c'est-à-dire de cantonner ALSI et PPA dans une dimension unique du don. En langage M.a.u.s.sien, on postulera un enchevêtrement de l'échange des biens et des liens. En d'autres termes, un point de vue qui ne veut pas négliger un pôle au détriment de l'autre, le lien au

détriment du bien, ou vice versa. Dans le cycle du don (donner-recevoir-rendre), les alsieur.e.s donnent du bien, reçoivent du lien et rendent du lien, tandis que les PPA reçoivent du « bien », donne du lien, et rendent autant le bien que le lien. Concrètement, dans les expériences ordinaires de solidarité avec les PPA, les ALSI proposent des activités d'envois de matériels, de parrainage, d'expertise, de construction ou de rénovation dans divers domaines. Donc, l'accent est, semble-t-il, mis sur la circulation des choses, des activités créateurs du lien. Mais au fondement de ces activités on a vu qu'il y a les rencontres, et que les voyages jouent un rôle fondamental. Donc, en réalité, au départ de l'action, il y a d'abord un don de mots, de promesses, d'émotions, du sensible que permet le contact, la rencontre, le lien. Ensuite, les envois des matériels, des donations à travers les diverses activités mises en place donnent une autre épaisseur aux liens et aux rencontres. Aussi, les alsieur.e.s affirment recevoir en retour beaucoup de liens sous formes de valeurs, d'apprentissage d'une manière de vivre, du sens, etc.. Elles retransmettent ces valeurs à leurs proches. Dans le même contexte, les PPA reçoivent concrètement des dons matériels, des soins, des micro-crédits, etc. Elles s'inscrivent aussi dans la relation avec les parrains et marraines par exemple, puis dans certains cas, elles donnent en retour à un tiers (dans le cadre d'un système de solidarité différé ou indirecte) vivant dans des conditions de vie semblables. Enfin, elles peuvent contribuer aussi à la vie de l'ALSI de par leur participation, leur implication dans le cadre du parrainage par exemple.

5.3. Les expériences vécues du sens de la relation avec les parties prenantes

Comment les ALSI perçoivent-elles les PPA directes ? Quels sens donnent-elles à leur relation avec les PPA stratégiques ? Deux sens de la relation sont étudiés ici : le partenariat et l'assistanat. Ces deux notions structurent en même temps le débat sur l'efficacité de l'aide dans le champ humanitaire depuis plusieurs décennies. Quels rapports entretiennent alors les ALSI avec la question de partenariat (et ses corollaires : la participation, l'implication) et celle de l'assistanat (et ses corollaires : bénéficiaire, dépendance, etc.) ?

5.3.1. L'assistanat est ancré dans les mentalités

Des deux côtés, l'assistanat est ancré dans les perceptions. Selon les ALSI, les PPA auraient du mal à s'affirmer et à prendre connaissance de leurs richesses, et elles s'interrogent sur le regard et les attentes des PPA à leur égard. Les alsieur.e.s ont plutôt le sentiment d'être perçus comme des « vaches à lait » ou, des « distributeurs d'argent ». Cela expliquerait cette passivité des PPA souvent déplorée par certains interviewés :

> *« Les gens là-bas, ils vont bien nous percevoir dans la mesure où on les aide. Nous apportons de l'argent et à manger, ils ne peuvent qu'être contents. Donc, quelques fois ils se laissent trop vivre et on aimerait qu'ils soient un peu plus [dynamique]. Ils n'ont pas l'esprit européen, c'est sûr. Pour eux, le blanc, c'est lui qui amène l'argent, ça c'est clair ».*
>
> Source : Propos recueillis auprès d'une responsable d'ALSI, mai 2015.

Ainsi, les ALSI ont souvent conscience des risques de dépendance qui peut s'installer dans leur relation avec les PPA. Mais, parfois cette dépendance est aussi entretenue par certain.e.s alsieur.e.s. Nous évoquions plus haut l'hypothèse de la « soumission volontaire » chez une partie des populations d'accueil. Pour quelques alsieur.e.s également, cela leur donne un sentiment de puissance. Ici, en France, les alsieur.e.s sont relativement anonymes, alors que là-bas, dans les pays d'accueil, ils/elles sont valorisé.e.s.

Pour autant, la plupart des personnes que nous avons interviewées se défendent de faire de l'assistanat. Pour elles, leur aide ne peut pas être perçue comme de l'assistanat. C'est plutôt une « assistance » qui doit impliquer une participation des PPA. Aussi, pour certain.e.s alsieur.e.s les populations cibles directes ne sont pas seulement des bénéficiaires, elles participent à la vie de l'association, elles sont impliquées de différentes manières. Il est utile de faire remarquer ici l'association des deux concepts « assistance » et « participation » ou « implication ». Il faut préciser que l'un des atouts que tentent de mettre en avant les ALSI afin de légitimer leurs interventions est leur capacité à impliquer, et à mobiliser les récipiendaires. C'est ce qu'illustrent ces propos d'un des responsables ALSI rencontrés :

> *« Elles [les veuves parrainées] ne sont pas simplement des bénéficiaires. C'est aussi des partenaires. Notre idée c'est que la mère de famille, ce n'est pas uniquement quelqu'un qui reçoit, elle participe à la vie de l'association par l'éducation de ses enfants, par ces petites fiches de comptabilité, par le courrier qu'elle donne. Si elle fait bien son boulot en surveillant ses enfants, en les élevant, en travaillant, elle fait vivre l'association en même temps »*
>
> Source : Propos recueillis auprès d'un responsable d'ALSI, octobre 2017.

Ce qui est intéressant, de ce point de vue, comme nous le notons ci-dessus, c'est cette mise en relation entre la notion de l'assistance et celle de la participation. De ce rapport découle ce qu'on pourrait qualifier aujourd'hui dans les politiques nationales de protection d'approche de l'activation. L'apparition du concept de participation dans la sphère du développement s'est faite historiquement aux alentours des années 1980. Or le concept de l'assistance a ses sources anciennes dans la religion. C'est une aumône, une charité soumise à la bonne volonté du passant. Dans ce sens il ne diffère en rien de l'assistanat, et n'implique

pas non plus une participation ou une implication systématique des pauvres. Au contraire, elle suppose une dépendance. Comme le souligne Castel, en Occident, il ne faut pas négliger le rôle joué par la religion dans la rationalisation de l'assistance (publique). Dès lors, on change simplement de registre lorsque l'on passe de l'assistance religieuse à l'assistance laïque. Le caractère fondamental de l'assistance reste inchangé. Sa finalité est la préservation de la sécurité collective. Le champ de l'assistance contemporaine s'inscrit dans une vision globale de responsabilisation, de l'activation au « Nord » des travailleurs pauvres, et celle de la participation des populations au « Sud ». L'association des concepts d'assistance et de la participation, de l'activation telle que cela apparaît dans les discours suppose un simple alignement sur le modèle néo-libéral. Comme on va le préciser dans la section suivante, il faut se sortir de ces notions de participation et d'assistance. L'analyse des relations entre ALSI et PPA montre qu'on doit mettre davantage l'accent sur d'autres concepts et d'autres valeurs afin de penser autrement la coopération.

5.3.2. Promouvoir d'autres valeurs dans les relations

Les sentiments d'amitié, d'affectivité et la recherche de la valeur de confiance et de la fiabilité dominent souvent les modes de relation avec les PPA. Ce sont des marqueurs fondamentaux des relations entre les alsieur.e.s et les personnes rencontrées dans les pays d'accueil. On note souvent quelques expressions du registre affectif dans les discours. Par exemple : « *ce sont des amis burkinabè* », « *le directeur du centre est comme un frère. Et ce n'est pas un mot comme ça ! Nos liens sont basés sur la confiance. Donc, c'est important de trouver un correspondant en qui on a confiance, quelqu'un qui est intègre et qui est engagé en permanence sur l'action*[781] ». Pour les alsieur.e.s, être considéré.e.s par les PPA comme un membre de la famille ou du village est une marque d'intégration dans la population. C'est aussi perçu comme un élément de réussite de la relation. On peut penser à une sorte de « plus-value » à l'échange questionnée par Godbout. Godbout critique en effet la philanthropie privée institutionnelle, car dans ce type de don le donataire n'est généralement pas présent dans la relation[782]. Néanmoins, Godbout s'est peu focalisé sur les liens de coopération à l'internationale que tentent de tisser les gens ordinaires dans le cadre des petites associations. Ces petites interventions quotidiennes revêtent sans doute des spécificités que nous essayons

[781] Extrait d'entretiens.
[782] GODBOUT, J., *Ce qui circule entre nous : donner, recevoir, rendre, op. cit.*, p. 194.

d'analyser ici. La confiance, la fiabilité, l'inclusion affective ont l'avantage de rendre possible la présence des interlocuteurs au « Sud » dans la coopération.

Aussi, du côté des PPA, le village ou la famille qui accueille une initiative ALSI reçoit, en dehors de l'aide financière et de ses effets pervers (dépendance et compétition), également de la fierté et une valorisation sociale de son statut. Nous avons déjà évoqué le cas des veuves parrainées. Le parrainage ne comporte pas que des aspects négatifs. Lorsque le dispositif d'engagement est bien ancré de part et d'autre, cela permet aux PPA de gagner en autonomie et en dignité. Il s'agit là d'un exemple de l'estime sociale décrite par Honneth. Dans cette perspective, le sujet, en tant que tel, est au centre de l'observation. Suivons à ce propos le témoignage de l'une des femmes veuves que nous avons rencontré à Cotonou (Bénin) en relation de parrainage avec une ALSI : « *Depuis que je les connais, je suis très contente pour le changement positif dans ma condition de vie. Certaines personnes peuvent me voir et dire que je ne me vis pas bien, mais seule moi-même sais comment je suis maintenant depuis que je connais les gens de l'association*[783] ». Ainsi, le sujet (le donataire) est capable de s'estimer lui-même. Cette capabilité est par exemple au centre des préoccupations de Nussbaum. Dans son approche par les capabilités, « la question principale à poser [...] est la suivante : ''Qu'est-ce que chaque personne est capable de faire et d'être ?''. Autrement dit, cette approche considère chaque personne comme une fin[784] ». Le changement induit par l'intervention ALSI n'est pas spectaculaire en soi du point de vue quantitatif, c'est un apport qualitatif qui n'est pas directement perçu comme tel de l'extérieur, mais il est significatif pour la PPA directe. Donc, l'important ici n'est pas une reconnaissance validée de l'extérieur par une institution ou toute autre procédure ou mécanisme. Le don ainsi reconnu comme ayant une certaine valeur est ce qui est perçu ou reconnu comme tel par les donataires.

D'une manière générale, les concepts mis en évidence ici peuvent être appliqués au champ de la protection sociale. Plutôt que de partir des exigences de responsabilisation, de l'activation, il faudrait peut-être choisir les relations de confiance, d'estime et d'« amour » comme valeurs de la promotion de l'autonomie, de l'intégration et de la dignité des personnes bénéficiaires des aides. Pour y parvenir, l'une des possibilités est de promouvoir et soutenir davantage les organes collectifs d'intégration comme le suggérait déjà Castel[785].

[783] Extrait d'entretien avec une famille parrainée à Cotonou, février 2018.
[784] NUSSBAUM, M., *Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ? op. cit.*, p. 37.
[785] CASTEL, R., « La cohésion sociale », dans CASTEL, R., CHAUVEL, L., MERLLIÉ, D., *Les mutations de la société française*, *op. cit*.

5.3.3. L'indifférence comme marqueur des relations entre ALSI et PPA institutionnelles

Les relations avec les parties prenantes institutionnelles publiques dans les pays d'accueil, quand elles existent, ne sont pas étrangères aux questionnements sur la fiabilité et la confiance. Mais leurs liens avec les ALSI concernent surtout des aspects administratifs et pécuniaires. Les ALSI énumèrent souvent des tracasseries administratives. L'impératif pour elles est de s'adapter aux habitudes et aux exigences administratives sans sacrifier leur objectif principal. Dans certaines situations, elles doivent savoir faire un bon dosage entre les sollicitations des structures étatiques et les aides directes aux populations. Ces relations peuvent aussi être de type instrumentalisé et intéressé. Par exemple, risque de récupération politique, de détournement de fonds, de crise de confiance. Souvent, elles sont aussi passives et non engageantes. L'indifférence (en termes aussi de l'absence de règlementation) est l'un des marqueurs qui caractérisent les relations des ALSI avec les autorités des pays d'accueil.

5.3.4. Le partenariat : un marqueur recherché plutôt qu'un mode confirmé des relations

Quel mode de relation faut-il promouvoir avec les cibles directes, et aussi avec les structures partenaires ? Chez les ALSI, il y a une volonté de transformation de l'assistance en partenariat, autrement dit, en une réelle réciprocité. Les petites réalisations requièrent en effet une certaine implication des PPA, ou un minimum d'investissement de leur part. Cependant, le partenariat (sous forme d'accompagnement par exemple) est un marqueur recherché plutôt qu'un mode confirmé des relations. Ce qu'on observe plus précisément, ce sont des tentatives d'incitation à une réciprocité réelle en partant des demandes, ou des propositions des PPA. L'échange, le partenariat, ou encore la participation réelle des cibles directes aux réalisations, est un idéal difficilement atteignable ou difficilement concrétisable. Entre les ALSI et en leur sein, la logique même de partenariat n'est pas partagée par tous. Il existe une tension entre assistanat et partenariat en permanence. C'est sans doute là que se situe l'un des enjeux de la réciprocité, et donc aussi de la reconnaissance que nous aborderons dans la sous-section suivante. Selon le témoignage recueilli auprès de l'une de nos interviewées, la logique de partenariat, dans le sens du « compagnonnage » ou de l'accompagnement, pourrait même desservir les ALSI qui les portent, car c'est moins compris :

« Je pense que cette logique du « compagnonnage » est en train de nous desservir. C'est de moins en moins compris. On n'est pas beaucoup à tenir ce type de discours, c'est-à-dire ''on ne donne pas d'argent, on ne paie pas comme ça des projets'' ».

Source : Propos recueillis auprès d'une responsable d'ALSI, octobre 2017.

Cela peut paraître paradoxal au regard des enjeux actuels qui portent sur la demande de l'inclusion et de l'autonomisation des acteurs du Sud, et un appel à un véritable partenariat. La demande d'inclusion suppose qu'il y a un enjeu d'exclusion au sens habermasien. En suivant cet auteur, l'acte d'inclusion doit prendre en compte l'opinion et la volonté de toutes les parties prenantes. Il ne doit donc pas être unilatéral. Il doit être ethnocentrique au sens rortyen du terme. C'est-à-dire, chercher à inclure davantage des « eux » qui y étaient exclus.

Il s'agit là d'une critique du modèle ALSI des réalisations, notamment dans sa version du laisser s'exprimer-laisser faire, tel que nous l'avons décrit dans la section 3.6. Schématisation du modèle ALSI des réalisations. Pour autant, chez les ALSI, même si les relations avec leurs publics cibles ne s'inscrivent pas véritablement encore dans une réelle logique de partenariat, il existe des conditions (possibilités) qui peuvent favoriser une certaine réciprocité. Dans notre modèle théorique, nous proposions de considérer la question de « partenariat » sous l'angle du double concept de don-réciprocité (voir section 2.3.2.1. Le don et la notion de partenariat, chapitre 1). La réciprocité du don peut être d'alliance équilibrée (inclusive), mais elle peut aussi être une alliance dépendante (exclusive).

5.3.5. Pas de partenariat réel, mais existence de facteurs favorisant une réciprocité avec les PPA

On a identifié deux types de mécanismes dont disposent les ALSI susceptibles d'orienter sur le long terme les relations avec les PPA dans le sens d'une réciprocité équilibrée : leur relative ancienneté dans les zones où elles sont présentes, et les ressources restreintes dont elles disposent. En réalité, ces facteurs peuvent être perçus comme des freins, mais à l'échelle des ALSI cela peut se transformer en atouts.

D'un côté, l'expérience du temps c'est aussi prendre le temps. Le don, c'est aussi un don de temps nous dit Derrida[786]. Les ALSI sont souvent confrontées à cette expérience du temps long avant la mise en place d'une réalisation. C'est dire donc qu'il y a un coût à payer. Il y a un apprentissage de la patience, d'un « rythme », d'une « cadence » avec les PPA.

[786] DERRIDA, J., *Donner le temps. 1. La fausse monnaie*, *op. cit*.

Cependant, le gain est de pouvoir parvenir à des réalisations qui tiennent la route, selon leur propos :

> *« C'est -à-dire que ça vaut le coup de regarder comment vivent les gens là-bas et de voir comment faire ensemble les choses. Nous aussi, on a fait ces erreurs-là au début. On a fait nous-mêmes nos propres expériences avec les puits par exemple ... Parce que, là-bas on n'a appris que la construction d'un puits suivait tout un processus. Ça pouvait durer sur un an. Donc, ça durait longtemps. Mais le temps de la préparation avec le village. Après, c'est comment former les gens pour le fonctionnement du puits pour que quand il y a ensablement ils puissent gérer »*
>
> Source : Propos recueillis auprès d'un responsable d'ALSI, avril 2015.

Prendre du temps, cela peut donc être perçu positivement, car cela permet de construire la relation avec les PPA et de s'adapter. La longévité de la présence des ALSI dans un même secteur est alors considérée comme un facteur qui favorise l'échange, voire le partenariat (entendons « réciprocité équilibrée »). Une des options des ALSI est de construire une relation de réciprocité sur la durée, d'apprendre à « se taire », d'accepter « leur vision ». Parallèlement, il s'agit aussi de déconstruire progressivement certains stéréotypes associés aux rapports « blanc-noir » (par exemple la supériorité supposée du « blanc » par rapport au « noir »). « *On les laisse petit à petit cheminer*[787] », affirme l'une des alsieures interviewées. Par ailleurs, on l'a déjà souligné, le facteur temps permet aux ALSI de construire une stratégie d'intégration dans le milieu qui pourrait favoriser un mode des relations en partenariat (réciprocité équilibrée) entre ALSI et PPA. Des indices d'intégration des ALSI dans le pays d'accueil existent en termes de changement dans les attitudes des PPA à l'égard des alsieur.e.s. Par exemple, recevoir un accueil moins festif (mais pas moins chaleureux) est considéré comme signe d'intégration. C'est être perçu comme membre du village. Disposer d'une maison sur place et au sein de la communauté d'un village est aussi un puissant élément d'intégration pour les alsieur.e.s. Enfin, quelques expressions des PPA, que nous avions déjà évoquées, confirment la reconnaissance de l'intégration des ALSI dans un milieu : c'est des expressions telles que « *toi, tu es comme nous* ». Donc, nous voyons que le retour (au sens de l'échange) est bien pensé sous la forme d'une relation et pas uniquement dans le cadre d'un rapport matériel.

[787] Extrait d'entretien.

De l'autre côté, du fait que les ALSI disposent de ressources limitées et le disent aux PPA rompt avec l'image de « toute puissance » des ONG occidentales. C'est ce qu'on note par exemple dans un extrait des propos de l'une des responsables ALSI interrogée :

> *« Je pense que notre présence est bien perçue. Parfois ils [les PPA] trouvent que ça ne va pas assez vite. Les demandes peuvent parfois être nombreuses. Mais, on n'est pas là pour répondre de toute façon à toutes les demandes. D'abord, on n'a pas les moyens, et on n'a pas du tout cette prétention-là. On est tellement dans le partage et dans l'échange. Le projet est réfléchi des deux côtés ensemble. L'amitié prévaut ».*
>
> Source : Entretien avec la présidente d'une d'ALSI, avril 2015.

Ainsi, la présence ALSI peut participer à la transformation de la représentation des ONG occidentales à laquelle sont jusque-là habituées les populations du « Sud ». Aussi, pour mieux cerner les enjeux de ces initiatives, que nous qualifions d'engagements ordinaires, il faut analyser leur rapport à l'environnement de la coopération internationale en général.

6. L'avenir des ALSI

Quand on évoque la question de l'avenir avec les initiateur.trice.s d'ALSI, on fait souvent référence aux enjeux de changement d'échelle et de pérennisation d'une part et, d'autre part, aux difficultés et attentes.

6.1. Changement d'échelle

Globalement, les ALSI n'expriment pas le désir de se développer ou de changer d'échelle. À la limite, elles préfèrent conjuguer les efforts entre elles dans le cadre de réalisations plus ambitieuses qui ne dénaturent pas leur identité. Par exemple, pour éviter de tomber dans les travers d'une initiative trop grande. Plus précisément, les résultats de l'enquête montrent que la moitié des ALSI interrogées ne manifestent pas une volonté de changer d'échelle par choix, et pour l'autre moitié, par faute de financement ou manque de compétences requises pour se transformer et se structurer. En revanche, pour l'une ou l'autre, elles souhaitent consolider les acquis et faire perdurer l'action le plus longtemps possible.

6.2. Le défi de la pérennisation

La pérennisation de l'initiative ou sa dissolution est un enjeu partagé par toutes les ALSI, pour plusieurs raisons. Notamment, à cause de l'effectif très réduit d'actifs bénévoles. La relève n'est pas assurée. Peut-être, les ALSI font très cruellement face à l'enjeu du maintien sur le long terme de leur initiative beaucoup plus que d'autres associations. On l'a vu, elles

ont une faible capacité de mobilisation en direction des plus jeunes. De plus, la tendance à une trop forte personnalisation n'incite pas beaucoup de personnes à prendre la relève. On observe aussi une décroissance (un effritement) des membres sur la durée. Ce qui, aux yeux de certain.e.s alsieur.e.s, peut paraître normal. Parallèlement, il y a également la question récurrente de l'insécurité dans la région du sahel, d'autant plus que l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est sont parmi les régions qui accueillent le plus d'initiatives ALSI selon notre enquête. Or, compte tenu du contexte sécuritaire, il est devenu presque impossible pour les ALSI (qui ne disposent pas des moyens de protection des grosses ONG) de faire des voyages de suivi/évaluation. Les questions de sécurité sont l'un des paramètres au cœur de l'avenir de ces initiatives, comme on peut le constater dans ces propos : « *La question du conflit au sahel nous contraint à des déplacements sous escortes militaires, cela grippe notre budget, limite nos actions et nos déplacements dans le pays, cela complique les rapports avec les gens*[788] *».*

Au regard de ces deux enjeux fondamentaux, l'avenir est incertain pour la plupart des ALSI. Même si, selon leurs initiateur.trice.s, il n'y a à craindre ni dommage collatéral, ni d'angoisse à avoir puisque ce sont des micro-structures qui ne disposent presque pas de salarié, il n'y a que des bénévoles. La dissolution n'est donc pas rare pour ce genre d'initiatives. Nous ne disposons pas de données exactes sur le taux de disparition. Néanmoins, parmi les 47 ALSI de l'échantillon, 42 étaient actives[789] et 5 ont été dissoutes depuis moins de 5 ans. Une autre dissolution nous a été confirmée plus tard après l'enquête.

6.3. Les difficultés des ALSI

En dehors de l'enjeu de la pérennisation, les ALSI font face à des difficultés dans leur fonctionnement. Les alsieur.e.s évoquent surtout des difficultés de suivi et de financement. Les ALSI sont en effet confrontées à la mobilisation de ressources financières dans un contexte économique globalement difficile et socialement largement défavorable. On a déjà évoqué la question des réticences vis-à-vis de ce genre d'engagement. Le suivi des réalisations se fait généralement à distance. Très peu d'initiateur.trice.s vivent sur place. Les voyages de suivi et d'évaluation sont courts et coûteux, parce que souvent, ils s'effectuent par de l'auto-financement. Aussi, l'appréciation de l'état et de l'évolution des réalisations par les ALSI elles-mêmes est difficile. Pourtant, cela peut paraître indispensable comme on

[788] Extrait d'entretien avec un responsable ALSI, avril 2015.
[789] Parmi celles-ci, 34,14 % ont été actives durant les deux dernières années et 65,96 % les 5 dernières années.

le note dans ces propos : « *Quand on y va, les choses se développent, et quand on n'y va pas ça avance peu. C'est donc mieux d'y aller que de communiquer par téléphone et internet*[790]». Il existe donc un enjeu du suivi à distance, d'autant plus que les ALSI ont besoin des personnes ou structures de confiance et stables sur place.

Par ailleurs, il y a très peu d'occasions de contacts entre les adhérents en France et les réalités de là-bas. Cela peut expliquer certaines difficultés autour de la gestion des échanges entre parrains/marraines et leurs filleuls,e en ce qui concerne l'activité de parrainage. Les ALSI évoquent des problèmes de communication, de méconnaissance ou d'ignorance culturelle des adhérents. Or, des occasions de rencontre entre les adhérents et les PPA, par le biais des invitations en France d'un représentant local aux assemblées générales (AG) des ALSI, sont des exceptions bien qu'elles soient très appréciées et très instructives pour toutes les parties. Les raisons évoquées résultent moins de la volonté des ALSI que des contraintes externes (démarches coûteuses et compliquées). Néanmoins, pour une minorité d'ALSI interrogées (soit 19 %) « *ce n'est vraiment pas une priorité* » parce qu'elles préfèrent collaborer sur place avec les PPA.

L'accumulation de ces difficultés contribue également à rendre incertain l'avenir des initiatives ALSI. Face à ces difficultés, les ALSI éprouvent principalement le besoin de trouver des fonds, et recruter des bénévoles actifs. Mais, la réponse à leur besoin est surtout liée à la nécessité pour elles de rencontrer d'autres associations ou de développer leur réseau (même informel) dans le but de partager leurs expériences.

Dans le prochain chapitre, nous étudions la réception des initiatives de quatre ALSI françaises dans un pays d'accueil (le Bénin), afin de mieux comprendre l'expérience ALSI de la coopération.

[790] Extrait d'entretien avec une responsable ALSI, mars 2015.

Chapitre 7 : Étude de cas des ALSI en relation avec le Bénin

À partir de l'enquête menée au Bénin, portant sur l'expérience vécue par les parties prenantes béninoises de leurs relations avec des ALSI françaises, nous analysons à présent la réception des pratiques ALSI dans un pays d'accueil (PA).

Nous entendons par « réception », les diverses expériences vécues par les différentes catégories de PPA au contact des initiatives ALSI. Ces expériences s'inscrivent dans des situations d'interdépendance des liens, des sens, des perceptions, des attitudes, des valeurs, etc. Ces situations d'interdépendance forment donc ce que Norbert Elias appelle les « configurations ». L'espace configurationnel ainsi créé donne sa signification à la coopération mise en œuvre. De ce fait, l'expérience avec les initiatives ALSI a du sens pour les parties prenantes des PA. Ces systèmes de sens (perceptions, valeurs, attitudes, actions) et des représentations mobilisées par les PPA participent de l'expérience ALSI et contribuent à définir la situation de solidarité.

De manière générale, notre propos se situe donc à l'intersection des approches pragmatiques de la solidarité, du don solidaire et des valeurs (présentées dans la première partie) et la sociologie de la « réception ». Plus précisément, il peut s'agir d'une contribution à la sociologie de la « réception » de l'aide[791]. L'objectif est non pas tant d'étudier l'impact des initiatives ALSI sur les récipiendaires, mais davantage de dégager, à partir des « discours » recueillis en entrevues[792], les catégories (sens, perceptions, valeurs, attitudes, actions) qui fondent l'expérience des PPA (en ne niant pas les effets produits par la configuration des relations proximales entre des parties prenantes sociologiquement différenciées).

Nous avons identifié trois catégories de parties prenantes au Bénin[793] : associatives, individuelles et directes. Les parties prenantes associatives (PPA associatives) sont représentées par trois organisations non gouvernementales[794] (ONG) locales béninoises en

[791] « La compréhension du fonctionnement de la ‘’réception’’ de l'aide, ... ne peut être traitée de manière purement technique », (Le NAËLOU, A., HOFMANN, E. et KOJOUÉ, L., « Distorsions et dilemmes du système performatif de l'aide internationale au développement », *Revue internationale des études du développement*, n° 241, Éditions de la Sorbonne, février 2020, p. 15). Aussi, ce n'est pas le moindre intérêt d'une sociologie de la réception de l'aide que de tenir compte de l'existence de perceptions, des valeurs exprimées par les « bénéficiaires » et de les analyser pour ce qu'elles sont et non pour ce qu'elles devraient être.
[792] « Il s'agit de ne pas prendre ‘’ les récits pour des comptes rendus factuels’’, mais plutôt comme une expression de l'expérience du locuteur et de sa vision des choses à un moment particulier, pour un public spécifique... » (MEIGNIEZ, M., « De l'acteur à l'institution. Esquisse d'une sociologie de l'action d'aide », *SociologieS*, Association internationales des sociologues de langue française (AISLF), juin 2014).
[793] Les informations sur les caractéristiques de l'enquête au Bénin ont été décrites dans le chapitre 5, section 2.
[794] Selon l'expression consacrée pour les désigner. Nous y reviendrons.

lien avec des ALSI françaises. Nous avons mené des entretiens avec les responsables de ces trois ONG. Par souci de préserver leur anonymat, nous avons attribué à chacune des associations impliquées (ONG et ALSI) des noms fictifs. Il s'agit de l'ONG « Gbèyoyo », l'ONG « Finangnon » et de l'ONG « École Joie d'Afrique » respectivement en relation avec les ALSI françaises « Espérance pour l'Afrique », « Hygiène et Formation » et « Envol de l'Afrique »[795]. L'enquête au Bénin a, enfin, été complétée par des entretiens réalisés avec deux représentantes locales et huit familles béninoises (parrainées) directement en lien avec l'ALSI française « Peuples d'ici et d'ailleurs »[796].

L'analyse de la réception des initiatives ALSI ne peut faire l'économie du contexte du pays d'accueil. À ce titre, nous examinons au préalable les éléments caractéristiques du contexte béninois qui lui confèrent sa particularité. Ensuite, nous analyserons l'influence de la coopération internationale au Bénin, ainsi que quelques caractéristiques des ONG locales. Enfin, nous présenterons les résultats de l'enquête au Bénin.

1. Le Bénin : Contextes historiques, politico-économiques et sociodémographiques

1.1. Contextes historiques

L'actuel territoire du Bénin était à l'origine (au XVIe siècle) un peuplement de plusieurs groupes socioculturels. Le Sud est dominé par les Adja-fon (venus du Togo[797]) auxquels s'ajoutent les Yoruba (venus du Nigéria[798]), tandis que le Nord comprend un ensemble hétérogène de peuplades (notamment les Bariba, les Peulh) venues du Niger et du Burkina Faso[799]. Les historiens décrivent un espace où se côtoyaient des royaumes bâtis autour des cités-États, dont l'un des plus puissants était celui du Danxomè. Véritables entités politiques bien structurées, ces cités-États disposaient de réelles agglomérations commerciales opérationnelles. Dès le XVIIe siècle, le Sud du pays (principalement, Ouidah) est devenu l'une des principales plaques tournantes du commerce triangulaire (traite atlantique) entre l'Afrique, l'Europe et l'Amérique. D'où son surnom de « côte des esclaves ». Passé sous domination française à la fin du XIXe siècle (en 1894), le territoire a été déclaré « colonie du Dahomey et dépendances ». Mais, le pays accédera à l'« indépendance » dès 1960 sous le nom de la République du Dahomey. À l'instar des autres anciennes colonies françaises en

[795] Noms fictifs.
[796] Noms fictifs.
[797] Pays voisin géographiquement situé à l'Ouest du Bénin.
[798] Pays voisin géographiquement situé à l'Est du Bénin.
[799] Pays voisins, respectivement situés au Nord-Est et au Nord-Ouest du Bénin.

Afrique, le rôle de la France s'enracine notamment dans l'héritage linguistique. La pluralité de langues régionales (une vingtaine au Bénin) a en effet favorisé le maintien de la langue française comme langue officielle.

1.2. Contextes politico-économiques

Le Bénin, de 1960 à 1972, s'illustre à travers son instabilité politique. Cette période étant marquée par six coups d'État militaires aboutis. Après 1972, l'instauration d'un régime dirigiste se réclamant de l'idéologie marxiste-léniniste consacre le règne de la pensée unique (un seul parti État). Cependant, à la suite de nombreux mouvements sociaux et sous la pression extérieure, l'organisation de la conférence dite des forces vives de la nation en février 1990 mettra fin à ce régime. Ainsi, débutera une nouvelle ère de démocratisation[800] avec l'implication active des différents acteurs de la communauté internationale. L'année 2003 achèvera ce cycle avec l'avènement de la décentralisation, même si celle-ci est formulée depuis les années 1980[801].

Le Dahomey d'alors (le Bénin d'aujourd'hui) devient indépendant dans une situation économique délétère et difficile. À partir de 1961, le ministre des Finances et du Budget du président Hubert Koutoukou Maga[802] a été obligé d'annoncer dans l'hebdomadaire *Aube Nouvelle* des mesures fortes dont les plus importantes portaient sur l'abattement. Il y a eu, par la suite, plusieurs abattements de salaires sur les agents de l'État.

En réalité, en 1960, le Bénin n'avait pas un programme de développement. Le premier programme de développement qui a été mis en œuvre dans le Dahomey (Bénin), c'est le plan quinquennal 1962-1965. En plus, ce plan a été élaboré par des « experts » français. C'est deux ans après l'indépendance, que le président Hubert Maga, le 29 décembre 1962, pratiquement à la veille du renouvellement du gouvernement[803], a fini par présenter son plan de développement à l'Assemblée nationale. Par la suite, le Bénin a eu d'autres plans de développement. D'abord, le plan 1966-1970 élaboré en six mois par des experts du Fond

[800] À ce titre, le pays était alors perçu par la communauté internationale comme un modèle réussi de transition démocratique. Soulignons que si l'on parle de « renouveau démocratique », c'est que le Bénin vit depuis février 1990 une expérience qui n'avait pas été aussi accentuée par le passé. Elle a fait suite à la démocratie populaire (populiste) de l'ancien régime PRPB (Parti de la République Populaire du Bénin). En comparaison, en Europe et aux États-Unis par exemple, il y a la démocratie libérale ou démocratie pluraliste. C'est aussi l'option qui a été choisie par les acteurs de la conférence de février 1990.

[801] Ainsi, le Bénin n'a pas une longue tradition de la pratique de la décentralisation à l'instar de la France qui a entrepris la sienne depuis plus de deux siècles.

[802] Premier président du Dahomey.

[803] Car, il était prévu une rotation du pouvoir politique entre les trois figures ternaires de l'indépendance béninoise : Maga, Apity et Ahomadégbé.

d'aide et de la coopération (FAC), et puis du Fonds d'investissement pour le développement d'Outre-Mer (FIDOM). De 1971 à 1972, il y a eu aussi un plan d'urgence. Fondamentalement, le coup d'État de 1972, porté par le jeune militaire Kérékou, mettra fin au ballet présidentiel et a fait asseoir une autre histoire politique.

Le Bénin a connu les trois glorieuses entre les périodes 1973, 1974, 1975. À partir de 1974, les Béninois (ex-Dahoméens) ont pris l'option socialiste après le « discours de Goho ». Le 30 novembre 1975, le Dahomey changea de nom et devient la République populaire du Bénin. Cependant, de 1972 à 1979, en dépit de l'accroissement des recettes de l'État, les dépenses d'investissements publics ont « reposé sur l'assistance extérieure ; celle-ci passant de moins de 1 milliard en 1970 à 25 milliards en 1979. Une telle dépendance à l'égard de l'assistance extérieure laisse peu de marge de manœuvre au gouvernement[804]». Dès 1982, il y avait déjà des signes qui annoncent le changement de cap. La première table ronde (avant la « conférence nationale ») a été organisée en 1983. En 1986, les recrutements sont gelés. De 1987 à 1988, malgré les mesures qui ont été prises pour restructurer les entreprises d'État et autres, l'économie béninoise connaît la banqueroute. Et, au point qu'en 1989, le régime Kérékou, qui était un régime « socialiste », a été contraint de signer des accords avec les « capitalistes ». C'est le premier programme d'ajustement structurel (PAS[805]) qui permet d'obtenir des conditionnalités pour financer le développement du Bénin. En 1990, les Béninois, sous le président Kérékou, organisaient la « conférence des forces vives ». Elle a eu pour effet, outre la nouvelle option politique, un choix économique qui est le (néo)libéralisme économique. Le Bénin a donc abandonné l'économie planifiée qui s'est effondrée avec le système politique d'alors (sous le régime « militaro- marxiste ») en 1989 pour suivre une économie libérale. Fort de cette option-là, les bailleurs et les partenaires, dont la France, ont commencé par faire confiance au Bénin et de nouveaux investisseurs[806] se sont rués sur le pays pour influer son évolution[807].

---

[804] HOUEDETE, T., « Les politiques économiques », dans HOUNTONDJI, P. (dir.), *Économie et société : le Bénin, d'hier à demain*, Paris, l'Harmattan, 2000, p. 35.

[805] Le Bénin a notamment souscrit à trois PAS. Le premier en 1989, le second de 1992 à 1994, et le troisième a été négocié en 1994 mais a effectivement débuté de 1996 à 1999. Malgré des résultats probants au plan macroéconomique, le PAS aurait eu un impact plutôt faible sur la vie socio-économique des Béninois. Lire pour plus de détail : IGUE, O., J., « État et société face à la mondialisation de l'économie », dans HOUNTONDJI, P. (dir.), *Économie et société : le Bénin, d'hier à demain*,, p. 144-180.

[806] La Banque mondiale, l'Agence de développement international des Etats-Unis (USAID), jusque-là peu présentent dans le pays, le Japon et d'autres ont sensiblement accru leur aide.

[807] Au final, « le pays ne maîtrise rien de ce qui fait la base d'une prise en main de son destin, donc de son développement. Il n'est pas maître de sa langue officielle, le français. Il n'est pas maître de la monnaie officielle, le franc CFA. Il ne possède aucune banque en propre. Il n'est pas maître de l'orientation de son

Or, au Bénin, comme partout ailleurs en Afrique subsaharienne, les « ‘’conférences nationales’’ n’ont pas débouché sur une alternative crédible aux programmes d’ajustement structurel[808] ». La conférence nationale au Bénin n’a pas été suivie d’une alternative économique autre que celle des PAS. Elle n’a pas porté les promesses de l’alternative démocratique dans laquelle le pays s’est engagé au tournant des années 1989-1990. Le modèle de « démocratie libérale » prôné par les élites nationales et vanté par les institutions de Breton Woods (BW) s’est éloigné des questions sociales. Les espoirs portés par la démocratisation du système politique ont été en partie déçus. Notamment, pour une part, à cause de l’utopie libérale qui veut faire jouer les lois du marché au détriment d’une politique axée sur la résolution des problématiques sociales et économiques orientées sur l’humain. Les gouvernements successifs n’ont pas su joindre alors à la proclamation des droits liés au processus démocratique, la garantie des droits économiques et sociaux pour des citoyens désormais désabusés. D’une manière générale, les pressions exercées sur les États des pays de l’Afrique subsaharienne pour réformer les espaces nationaux n’ont pas permis le développement de l’économie de marché. Cela a affecté les capacités de redistribution vers le bas comparativement aux premières années après les indépendances. Par conséquent, la démocratie libérale n’a pas, jusque-là, favorisé une redistribution des richesses ou des rentes économiques vers les masses populaires. Plus encore, elle accentue un net recul de l’emploi dans le secteur « formel » : gel des recrutements dans l’administration d’une part, et développement de l’économie du secteur « informel » d’autre part. Comme nous l’analyserons dans le contexte sociodémographique béninois, l’informel repose sur une exploitation des ressources humaines et autres tous azimuts, et sur une grande précarité. Dans ce contexte de « l’illicite », et de « l’illégal », les pratiques sociales courantes sont fondées sur des stratégies court-termistes qui consistent à régler les problèmes du quotidien, et non inviter à penser global et sur le long terme.

1.3. Contextes sociodémographiques

Du point de vue démographique, le Bénin est un petit État de l’Afrique de l’Ouest qui a une superficie de 114 763 km^2 pour une population de 10 008 749 habitants, selon le quatrième

économie, le PAS » (HOUEDETE, T., « Les politiques économiques », dans HOUNTONDJI, P. (dir.), *op. cit.*, p. 65).

[808] DIOP, M.-C., « Afrique subsaharienne. La fin de l'espérance du développement ? », dans DIOP, M.-C. et BENOIST, J. (dir.), *op. cit.*, p. 20.

recensement général de la population et de l'habitation (RGPH4) en 2013[809]. Soit environ cinq fois moins que la France. Les entretiens que nous avons menés (dans le cadre de l'étude de cas) se sont déroulés dans les communes de Cotonou, Abomey-Calavi et Abomey. Dans l'ordre des grandeurs, sur les 77 communes que compte le Bénin, Cotonou, avec ses 679 012 habitants (en 2013), est la plus grande commune en termes de population. Mais, c'est aussi la plus grande ville en termes économiques (ville administrative, industrielle et commerciale). Cependant, elle est confrontée à des problèmes environnementaux récurrents (pollution sonore, atmosphérique et du sol) et la cherté du coût de la vie. Elle est suivie d'Abomey-Calavi (plus de 600 000 habitants). Limitrophe de Cotonou, la commune d'Abomey-Calavi est devenue, au fil des ans, une véritable cité-dortoir pour les immigrants en provenance de Cotonou[810]. Quant à la commune d'Abomey, troisième lieu où se sont déroulés les entretiens, elle se situe dans le département du Zou. Sa population est estimée à 92 266 habitants. Son principal atout est touristique. Elle abrite un musée composé d'un ensemble d'anciens palais royaux classés au patrimoine mondial de l'Unesco[811] depuis 1985. L'ensemble des communes est réparti sur 12 départements dont le plus peuplé est l'Atlantique (situé au Sud) avec une population de 1 398 229 habitants, soit 14 % de la population totale[812]. Porto-Novo (264 320 habitants) est la capitale du pays.

L'économie béninoise est dominée par ce qui est traditionnellement qualifié (en Afrique) de « secteur informel[813] ». En 2015, le secteur informel a mobilisé 89 % des actifs occupés. Au cours de la même année, le chômage a touché environ 2,3 % de la population selon l'enquête EMICOV-2015[814]. Cependant, à Cotonou le taux de chômage est beaucoup plus élevé (soit 6,1 %). De même, le département de l'Atlantique est le plus touché (3,8 %)[815]. Par ailleurs, du fait de « l'informel », on note une précarisation de l'emploi. La proportion de sous emplois visibles et invisibles est élevée. En termes de sous-emplois visibles, en 2015, 39 % des actifs travaillent moins de 35 heures par semaine. Le sous-emploi invisible touche plus

[809] Les projections de l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE) évaluent l'effectif de la population béninoise à 11 884 127 habitants résidents pour 2019.
Voir : https://insae-bj.org/statistiques/indicateurs-recents/43-population.
[810] Au même titre d'ailleurs que Sèmèkpodji, l'autre commune limitrophe de Cotonou.
[811] United nations educational, scientific and cultural organization (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).
[812] Il est suivi du Borgou (situé au Nord) avec 1 214 249 habitants (12,1% de la population totale).
[813] On regroupe sous ce qualificatif une multitude d'activités : des micro-commerces à l'artisanat de trottoir, les transports, la petite production marchande, etc. « Le secteur informel peut alors se comprendre comme l'ensemble des activités non fiscalisées » (POURTIER, R., *Afriques noires: héritages et mutations*, *op. cit.*, p. 211).
[814] Enquête Conditions de vie des ménages (EMICOV) – 2015.
[815] Source : https://www.insae-bj.org/images/docs/insae-statistiques/sociales/emploi-chomage/Emploi%20et%20ch%C3%B4mage%20(Emicov%202015).pdf.

de la moitié des actifs. Soit 61,8 % de personnes actives qui gagnent, en 2015, une rémunération inférieure au SMIG[816] national (40 000 FCFA[817]). Dans ce contexte, selon les données de l'Insae[818], la pauvreté monétaire a touché, en 2015, 40,08 % de Béninois[819], tandis que 28,7 % sont concernés par la pauvreté non monétaire[820]. 15,30 % de personnes cumulent les deux types de pauvreté. C'est plus du dixième de la population pauvre qui « ont à la fois de faibles dépenses de consommation, de mauvaises conditions de vie et des privations en termes d'actifs[821] ». Près de deux Béninois sur trois vivent avec moins d'un dollar par jour en 2015, selon le seuil défini par la Banque mondiale. Soit, environ 63,5 % de la population. Le système de protection sociale existe depuis 1956 au Bénin, mais il s'adresse plus explicitement aux acteurs du secteur formel (secteur public et secteur privé), laissant pour compte la majorité des populations qui exerce leurs activités dans l'« informel ». Quelques prestations sont offertes aux travailleurs de l'économie informelle : assurance maladie et assurance retraite, les mutuelles santé, l'assurance privée, etc. Cependant, 8,4 % seulement en bénéficient[822], la plupart doivent compter sur les mécanismes traditionnels de protection sociale (la famille et les amis). Or, les organes traditionnels de solidarité sont de moins en moins fonctionnels, notamment au niveau des centres urbains. Les personnes précarisées sont de plus en plus livrées à elles-mêmes ou sont désaffiliées.

En résumé, en dépit d'un contexte sociopolitique favorable depuis ces trois dernières décennies[823], et la mise en œuvre de nombreux plans et programmes de développement, au Bénin, « les impacts sociaux des différentes actions engagées restent très limités[824] ». La

[816] Salaire minimum interprofessionnel garanti.
[817] 61 euros environ.
[818] Institut national de la statistique et de l'analyse économique.
[819] En 2020, le taux de pauvreté à l'échelle nationale est estimé à 38,2 % selon la Banque mondiale.
[820] Défini comme un « indice composite de niveau de vie, la pauvreté non monétaire traduit l'ampleur des privations en termes de confort général du logement, de possession de biens durables et d'hygiène » (Source : https://www.insae-bj.org/images/docs/insae-statistiques/sociales/Tableau%20de%20Bord%20Social/Tableau%20de%20Bord%20Social%202015.p).
[821] Source : https://www.insae-bj.org . D'après le rapport de Développement Humain du PNUD de 2019, le Bénin est un pays en développement dont l'Indice de développement humain (IDH) est faible : 0.520 en 2018. Les composantes permettant de mesurer l'IDH sont : la santé et la longévité, l'accès à l'éducation et le revenu (niveau de vie décent).). Le Bénin est, au regard de ces chiffres, classé au 163ème parmi 189 pays. Toutefois, depuis le 1er juillet 2020, la Banque mondiale a classé le Bénin parmi les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) bien que la croissance économique du pays affiche une moyenne de 5,5 % du PIB (Produit intérieur brut) réel entre 2016 et 2020.
[822] MINISTÈRE D'ÉTAT, Chargé du plan et de développement, « Plan national de développement 2018-2025 », 2015, p. 72.
[823] Bien qu'il y ait eu quelques tensions lors des dernières élections législatives en avril 2019.
[824] TINGBE-AZALOU, A., « Évaluation des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté (OSD, SCRP, OMD, etc.) / Forum sur les réalités de la pauvreté face aux défis des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) », Cotonou, Haut commissariat à la gouvernance concertée/Présidence de la République du Bénin, 2008, p. 6.

situation n'a pas changé de manière significative lorsqu'on se réfère aux constats ci-dessus évoqués. La pauvreté sévit sous toutes ses formes et reste un sujet de préoccupation majeure.

2. L'aide internationale au Bénin

En conséquence de cette toile de fond historico-politique et socio-économique brièvement présentée, le Bénin a été logiquement pris pour « cible » de la coopération internationale, notamment depuis la fin des années 1980. Surtout, à la faveur de sa conférence réussie dite des forces vives de la nation de février 1990. Son statut de « démocratie modèle », sa relative stabilité politique, et sa paix sociale expliquent pourquoi il a bénéficié de flux importants d'aide (durant la période 1990-1996). Plus précisément, de nombreux intervenants extérieurs (gouvernementaux/ non gouvernementaux, directs et indirects) ont choisi ce pays comme l'un des bénéficiaires prioritaires de leur coopération. Au point de faire dire à certains que « seul le Bénin est resté l'enfant chéri des bailleurs de fonds entre 1990 et 1995[825] ». Au cours de cette période faste d'intervention des aides internationales au Bénin, le montant total des aides bilatérale et multilatérale dépasse de 11 % les recettes de l'État béninois. La France est la première contributrice (20,2 %), suivie de l'Allemagne (14,2 %). Ensuite, il y a les contributions des institutions internationales dont, notamment, la Banque mondiale (soit 12 %), l'Union européenne (9 %), et la Banque africaine de développement (8 %)[826]. Depuis 2005, l'aide publique au développement (APD) net pour le Bénin a connu une évolution irrégulière et atteint en moyenne 9 % du revenu national brut, et 63 % des dépenses du gouvernement[827]. En 2015, l'APD pour le Bénin s'est située autour de 430 millions de dollars US. La moitié sous forme de dons[828].

Durant la période plus récente (2013 à 2017), l'aide multilatérale au Bénin (Association internationale de développement, institutions de l'Union européenne, Banque régionale de développement, Fonds mondial, Agences des Nations-Unies, etc.) est d'environ 55 % du total d'APD perçue, contre 45 % de l'aide des donateurs bilatéraux (dont les principaux sont

[825] Notamment, en comparaison de l'échec du processus de démocratisation qu'ont connu le Togo et le Nigéria voisins. IGUE, J., O., *Le Bénin et la mondialisation de l'économie*, Paris, Karthala, 1999, p. 143.
[826] COOP et ACT, « Évaluation de la politique française d'aide au Bénin (1985-1995) », 1997, p. 11.
[827] « De 252,01 millions de dollars US en 2003 (environ 126,01 milliards de F. CFA), l'APD s'est établie à 632,58 millions de dollars US en 2013 (316,29 milliards de F. CFA), contre 450,52 millions de dollars US (225,26 milliards de F. CFA) l'année précédente. Le volume le plus important d'APD de la période reçu par le Bénin s'élève à 856,82 millions de dollars US (428,41 milliards de FCFA) en 2011, notamment pour l'organisation des élections présidentielles. » [Source : PNUD Bénin, « Rapport d'évaluation des OMD (2000-2015) », 2016, p. 161.]
[828] Les principaux fournisseurs sont : Banque mondiale, Union européenne, Allemagne, Banque africaine de développement, France. (MINISTÈRE D'ÉTAT, Chargé du plan et de développement, *op. cit.*, p. 224).

les États-Unis, l'Allemagne, les Pays-Bas, la France, la Belgique, la Suisse, le Japon)[829]. Du côté de l'APD française, le Bénin continue de figurer parmi les 19 pays prioritaires[830]. Des financiers moins traditionnels, comme la Chine et la Banque islamique de développement, sont aussi de plus en plus présents.

Quoi qu'il en soit, la question de l'efficacité de l'aide (institutionnelle) se pose de façon récurrente. Le fonctionnement et l'investissement des pouvoirs publics sont quasi dépendants du financement extérieur. Cela affecte donc la souveraineté même de l'État béninois en matière des capacités à assurer ses dépenses propres, et définir sa politique sans l'accord de ses donateurs. En outre, « l'aide au développement est affaiblie en partie par ses ''coups de cœur'', ses préférences pour tel ou tel autre pays[831]», tel ou tel autre secteur, telle ou telle autre approche ou stratégie de développement, telle ou telle autre représentation de l'État dont se prévaut la multiplicité d'acteurs divergents. Depuis l'adoption des OMD (Objectifs du millénaire pour le développement)[832] et des DSRP (Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté), conçus pour pallier les PAS par l'ensemble des acteurs, les donateurs affichent (en principe) « une attitude plus humble à l'égard des pays où ils interviennent ». Par conséquent, on note une volonté de se coordonner entre différents financeurs « pour mettre fin à l'incohérence fréquente des politiques d'aides. Le processus de multiplication des ''conditionnalités'' imposées par les IBW ([Institutions de Breton Woods]), qui avait marqué la période de l'ajustement structurel est ainsi interrompu, voire renversé. Mais les conditionnalités ne disparaissent pas [pour autant] : elles sont seulement ''internalisées''[833] ». Entre 2017 et 2018, les principaux domaines d'intervention de l'aide (institutionnelle) au Bénin sont les infrastructures et la production économiques (plus de la moitié de l'aide), l'éducation, le social et la santé (environ un quart). Quand n'est-il de l'aide privée ?

---

[829] Certaines sources soulignent également qu'au cours des précédentes périodes, l'aide est dominée par les donateurs multilatéraux. 51 % contre 46 % aux bailleurs bilatéraux, pendant la période 1990 à 1995. Cependant, à partir de 1995, précise la même source, on constate l'inverse, car 59,1 % sont en faveur de l'aide bilatérale, contre 33,7 % pour les bailleurs multilatéraux. (IGUE, J., O., *Le Bénin et la mondialisation de l'économie, op. cit.*, p. 145).

[830] Bien que le premier récipiendaire de l'APD bilatérale française soit le Cameroun, suivi du Sénégal, du Ghana, du Niger, du Burkina Faso et du Mali. Le Bénin ne fait donc pas partie des six premiers bénéficiaires de l'APD française.

[831] TOMETY, S.-N., *Aides internationales au développement du secteur rural au Bénin, op. cit.*, p. 384.

[832] Les OMD sont arrivés à échéance depuis 2015 sans avoir atteint véritablement presqu'aucun des objectifs escomptés pour le Bénin. Les OMD ont été ainsi remplacés par les ODD (Objectifs du développement durable) auxquels doit s'arrimer tout programme de développement du gouvernement si ce dernier veut bénéficier des crédits des bailleurs de fonds internationaux.

[833] TINGBE-AZALOU, A., « Évaluation des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté (OSD, SCRP, OMD, etc.) », *op. cit.*, p. 17.

Du côté des organismes privés d'aide (fondations philanthropiques, organisations non gouvernementales internationales, etc.), certaines organisations datent de l'époque coloniale. Par exemple, les communautés religieuses. Durant la période révolutionnaire (1972-1989), outre les organismes religieux (pour la plupart catholiques, par exemple Caritas), les plus opérationnels étaient pour l'essentiel les services des volontaires venus des pays comme la France, le Canada, l'Allemagne et les Pays-Bas. Le processus de démocratisation (entamé en 1990) a engendré une multiplication des initiatives de solidarité internationale avec le Bénin. En 1993, on en dénombrait déjà plus d'une vingtaine : l'Association française des volontaires du progrès (AFVP), l'Association néerlandaise d'assistance au développement (SNV), le Catholic relief service (CRS), le Corps de la paix américain, le Service allemand de développement (SAD) et la Fondation Konrad Adenauer, pour ne citer que ceux-là, étaient en activité au Bénin[834]. Présentement, en dehors de celles qui sont bien implantées, on compte sans doute une centaine de petites initiatives privées de solidarité internationale dans le pays. Globalement, même si le volume des dons des organismes privés paraît plus restreint (environ 3,5 % du volume de l'aide en 1995[835]), ils s'orientent davantage vers les secteurs sociaux (santé, éducation, humanitaire) et visent à toucher directement les communautés à la base. Ces secteurs sont perçus par les ménages béninois comme des besoins prioritaires, notamment concernant l'alimentation et l'accès aux soins de la santé, suivi par l'accès au crédit et l'éducation. D'après les données de l'Insae[836], en 2017, 7,7 % des ménages béninois ont reçu une assistance ; surtout, dans le domaine de l'éducation (soit 46 %), dans la santé et nutrition (28 %), et dans l'agriculture (15 %). Les principaux intervenants pour l'assistance sont l'État, les organismes internationaux et d'autres organisations privées, religieuses ou confessionnelles et les ONG locales[837]. Les acteurs locaux dans les départements fournissent toute une panoplie de filets de sécurité aux populations, notamment dans les domaines des microcrédits, les mutuelles et les réseaux d'entraide (tontines). Mais, on doute de leur impact réel sur le développement.

---

[834] ODEZUGO, E., « La transformation économique et le contexte international : Les associations internationales. Les rapports avec les pays voisins », dans FONDATION, Konrad Adenauer, *Économie & Développement. Document N°3. Séminaire national sur « Quelles conditions cadres pour la transformation d'une économie planifiée en une économie de marché ? »*, Cotonou, 1993, p. 48.

[835] WALLACE, É. (dir.), *Bénin : Approches endogènes du développement. Une contribution à la recherche de solutions aux problèmes de développement national*, Cotonou, Les publications du Club de Goli, 1996, p. 143. En 1998, la contribution des ONG aurait atteint 9,56 milliards de FCFA (IGUE, J., O., *op. cit.*, p. 145).

[836] Voir : https://www.insae-bj.org/ [https://www.insae-bj.org/images/docs/insaestatistiques/sociales/Securite%20alimentaire%20et%20nutrition/RapportAGVSA_2017.pdf, p. 131].

[837] Voir Annexes chapitre 7 : Tableau 33 : Domaines d'interventions des principaux acteurs ayant assistés les ménages béninois en 2016-2017.

3. Les ONG locales béninoises

Les ONG béninoises[838] sont nées dans des conditions sociohistoriques particulières. Mais, leur développement (croissance) s'inscrit dans un contexte de transformation politique. En effet, à la faveur du processus démocratique amorcé en 1990, on assiste à une prolifération d'« institutions démocratiques ». Cette effervescence des organisations ne concerne pas que les partis politiques. Elle inclut également de nombreuses initiatives associatives à vocation économique, sociale et culturelle qui ont su tirer avantage du regain d'intérêt des partenaires étrangers pour les organisations de la société civile. Comme le fait observer Roland Pourtier, un peu partout en Afrique, à cette période, « le terrain de la coopération à l'échelle locale est en pleine ébullition, expression d'un besoin d'autant plus fortement ressenti que l'illusion d'un État-providence s'est [vite] évanouie[839] ». Ces associations font office d'une intermédiation locale entre les opérateurs internationaux de développement et la population[840]. Certains, cependant, dénoncent une fonction de « courtier en développement » (pour la captation de la rente du développement) ou de « courtier en bonne gouvernance » (pour la captation de la prime de la démocratie) des ONG locales[841]. Ainsi, le nombre et l'étonnante diversité de ces initiatives correspondraient moins à un besoin de sociabilité qu'à une stratégie de survie ou de défense d'intérêts particuliers (politiques ou régionaux), comme par exemple les associations dites de « ressortissants » ou de « développement »[842]. Le constat était tel qu'au début des années 1990, sur la centaine d'ONG que comptait le pays, « moins d'une dizaine avait des actions sur le terrain[843] ». Vers la fin des années 1990, elles

[838] « Selon le droit interne béninois, il n'existe pas une législation spécifique relative aux ONG locales. Celles-ci sont, selon l'article 25 de la Constitution du 11 décembre 1990 [modifiée en 2020], des associations à but non lucratif créées volontairement sur l'initiative privée d'acteurs exerçant une activité d'intérêt général. [...] Cet article tire sa substance juridique de la loi française dite Loi de 1901 qui réglemente depuis le 13 mars 1946 le contrat d'association au Bénin. L'existence des ONG locales a donc son fondement juridique dans la Loi de 1901. Si cette base juridique est un élément essentiel de définition de ces organisations, elle n'en constitue pas un critère suffisant. Car peut être aussi considérée comme ONG locale au Bénin un groupement dit de la ''société civile'' à but non lucratif. » (TOSSAVI, T., *Les ONG du Bénin et le système d'aide internationale*, op. cit., p. 50, 60).

[839] POURTIER, R., *Afriques noires : héritages et mutations, op. cit.*, p. 112.

[840] « Ces ONG s'apparentent à des organisations médiatrices de l'aide. [...] Elles se positionnent, dans la filière de l'aide, entre les donataires et les bénéficiaires dont les intérêts et motivations interagissent sur ceux des ONG pour définir en acte leurs objectifs » (PIVETEAU, A., « Entre État et marché. Les ONG de développement face à la critique », dans DIOP, M., C. et BENOIST, J. (dir.), op. cit., p. 274).

[841] TINGBE-AZALOU, *op. cit.*, p. 21. IGUE, J., « État et société face à la mondialisation de l'économie », dans HOUNTONDJI, P. (dir.), *op. cit.*, p. 171.

[842] Ces types d'organisations visent, en principe, à développer une solidarité entre ressortissants d'une même localité en vue de la promotion du village ou de la circonscription d'origine, mais dans les faits, les promoteurs cherchent à se constituer un capital social qu'il s'agira de mobiliser lors, par exemple, des joutes électorales.

[843] TOMETY, S.-N., *Aides internationales au développement du secteur rural au Bénin*, *op. cit.*, p. 31.

étaient plus de 1300[844]. Les secteurs d'activités privilégiés sont l'éducation, l'agriculture et l'élevage, la formation paysanne et l'encadrement de groupements villageois, la santé et la nutrition, et l'environnement. En 2020, on en dénombre sans doute des milliers d'ONG locales béninoises. « Ces ONG se disent des structures d'appui aux communautés à la base, alors que leurs adhérents, en majorité des diplômés sans emplois et des licenciés de sociétés, sont eux-mêmes confrontés à des problèmes de survie, parfois pire que ceux des populations à assister[845] ». Cela dit, l'« on ne saurait réduire l'ensemble du secteur ONG [au Bénin] à l'opportunisme des diplômés sans emploi et des ''déflatés'' de la fonction publique[846] ». Nombre d'acteurs sociaux divers (l'Église catholique, les syndicats, les étudiants, les enseignants, la fonction publique en général) ont notamment joué un rôle dans la mobilisation collective qui a conduit à la dissolution du régime du PRPB. « La mobilisation de ces acteurs contestataires constitue un premier moment de constitution de certaines ONG. [...] Second moment, moins contestataire, le secteur est investi dès l'avènement de la démocratie par des acteurs issus des institutions publiques[847] ». À Cotonou, et dans d'autres villes (Porto-Novo, Parakou), on a pu constater que de nombreuses « associations à finalité professionnelle, culturelle, sportive, religieuse ou caritative ont trouvé un terrain extrêmement fécond[848]». Mais, ces ONG, pour la plupart, ont souvent peu de représentativité, de légitimité et de capacité réelle. D'aucuns soupçonnent d'ailleurs, à tort ou à raison, ces organisations d'être des caisses de résonnance des lobbies politiques et des ministères techniques, si ce n'est qu'elles seraient inféodées aux partenaires techniques et financiers.

Dans les prochaines sections, nous allons présenter, au regard de tout ce qui précède, trois ONG béninoises en lien chacune avec respectivement trois ALSI françaises dans le Gard et l'Hérault. Puis, nous présenterons le cas particulier d'une intervention directe (sans l'intermédiaire d'une ONG locale) d'une ALSI française auprès de certains groupes vulnérables que constituent les femmes veuves et leurs enfants au Bénin. Nous proposerons, enfin, une analyse descriptive de l'expérience de la réception des initiatives ALSI par les parties prenantes béninoises (ONG locales, correspondantes locales et femmes veuves) sous

[844] PIROTTE, G. et PONCELET, M., « Éveil des sociétés civiles en milieu urbain et organisations non gouvernementales : Les exemples de Cotonou et de Lubumbashi », *Autrepart*, n° 23, 2002, p. 79.
[845] TOMETY, S.-N., *op. cit.*, p. 31.
[846] PIROTTE, G. et PONCELET, M., *op. cit.*, p. 79.
[847] *Ibidem*.
[848] TOMETY, S.-N., *op. cit.*, p. 136.

l'angle des catégories (sens, perceptions, valeurs, attitudes, actions) qui fondent cette expérience.

4. La santé, l'environnement et l'éducation : trois domaines clés d'intervention des ONG béninoises en lien avec les ALSI françaises

Les trois premières ONG béninoises que nous allons présenter interviennent respectivement dans les domaines de la santé, l'environnement et l'éducation. Ce sont l'ONG « Gbèyoyo », l'ONG « Finangnon » et l'ONG « Joie d'Afrique ». Leurs noms ont été changés afin de préserver leur anonymat. Elles sont chacune en lien avec les ALSI françaises « Espérance pour l'Afrique », « Hygiène et Formation » et « Envol de l'Afrique »[849].

4.1. Promouvoir des services de soins de qualité dans un quartier défavorisé à Cotonou : Les liens entre l'ONG « Gbèyoyo » et l'ALSI « Espérance pour l'Afrique »

Le système de santé au Bénin est organisé selon un découpage administratif avec une structure pyramidale à trois niveaux : national, départemental, périphérique. Bien que des études montrent une relative suffisance de la couverture du pays en services sanitaires de base[850], on observe plusieurs dysfonctionnements. Certains centres communaux de santé (CCS) sont en mauvais état[851], ou souffrent d'un manque de ressources humaines en quantité et en qualité, ou tout simplement sont victimes de mauvaises gestions. Dans ce contexte, le secteur privé participe à l'offre de services de santé pour la population. De fait, de nombreux centres de santé privés (2197 structures privées dénombrées en 2012[852]) sont répartis sur toute l'étendue du territoire, et connaissent des fortunes diverses. Bien qu'ils participent, d'une manière générale, à réduire les distances entre la population et les formations de santé, les coûts, souvent élevés, constituent un obstacle majeur à la fréquentation de ces centres pour des populations défavorisées[853].

L'ONG « Gbèyoyo », créée en 1997, fait partie de la deuxième génération d'ONG née après la vague de démocratisation qui a suscité un espace favorable pour les initiatives privées. À travers son centre de santé, l'objectif affiché est de participer à l'offre de soins en s'installant

[849] Noms fictifs également.
[850] La couverture en infrastructures sanitaires est estimée à 88,3 %.
[851] DELANNE, P. et GUINGNIDO, J., G., « Rapport sur l'état et le devenir de la population du Bénin (REP 2001) : Population et développement : Quels défis pour le Bénin ? », Cotonou, MCCAG-PD et FNUAP, 2001, p. 112-114.
[852] MINISTÈRE D'ETAT, Chargé du plan et de développement, *Plan national de développement (Bénin)*, *op. cit.*, p. 61.
[853] Des études indiquent un taux de fréquentation des services sanitaires de 45,2 % en 2016. Ce taux était en 2015 de 50,3 % (*Ibid.*, p. 62).

dans un des quartiers les plus défavorisés de Cotonou. Pour les acteurs de l'ONG, il s'agit d'un engagement auprès d'une partie de la population qui connaît de réelles difficultés en matière de santé et de l'hygiène. Selon les propos, il est difficile de venir travailler ou de s'installer dans cette partie de la ville sans un minimum d'engagement personnel. Aussi, l'ONG revendique, face à cet environnement compliqué d'équilibre financier, de pouvoir concilier qualité de soins et l'humanitaire, d'où sa dénomination de « centre médico-social ». Au dire du directeur dudit centre (qui est aussi président de l'ONG), les coûts des services de soins facturés par l'ONG sont presque deux fois moins chers que ceux pratiqués dans les autres cabinets privés de la ville. L'action de l'ONG va au-delà de la simple prestation de soins, elle pratique de l'éducation à la santé et de la sensibilisation à la gestion des risques environnementaux.

Depuis 1999, l'ONG « Gbèyoyo » est soutenue par l'ALSI française « Espérance pour l'Afrique ». De l'avis d'un des responsables de l'ALSI, les appuis techniques, matériels et financiers fournit par l'association française auraient favorisé la transformation du centre de santé de l'ONG. Celui-ci est passé de petit dispensaire de soins à une importante clinique privée. Par ailleurs, les deux structures reconnaissent qu'« *il y a beaucoup de choses qui se font qui dépassent le cadre classique du monde associatif* ». Ce sont donc aussi, fondamentalement, au fil du temps, des liens d'amitié, des relations de proximité (de familles à familles) qui se construisent. Cette dimension des relations ALSI-PPA, rappelons-le, relève du registre domestique, comme nous l'avons évoqué au chapitre 6. Elle est essentielle pour comprendre l'expérience des PPA. Dans ce sens, l'« expérience » est appréhendée dans son sens le plus courant et empiriste : « L'expérience est la perception et la réception d'un donné sensible. Ce donné sensible occasionne des sensations, des impressions, des images, des significations éprouvées par celui qui les reçoit comme vécus subjectifs immédiats.[854] »

Par exemple, le président de l'ONG s'est déjà rendu en France pour rencontrer les membres de l'ALSI. Selon ses propos, il en a gardé une perception de « *gens très enthousiastes, très dévoués* ». Cependant, une telle perception rapprochée (presque enchantée) de l'engagement des alsieur.e.s est aussi atténuée, dans les propos, par une perception objectivée (à distance)[855], notamment la crainte des obstacles à la pérennisation du soutien de l'association

[854] OGIEN, A. et QUÉRÉ, L., *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*, Paris, Ellipses, 2005, (« Vocabulaire de.. »), p. 37.

[855] « Comme le montre le texte pionnier de G.H. MEAD sur ''l'objet physique'' (1932), l'appréhension d'un objet change avec le passage de la perception à distance (la vision permettant de situer l'objet dans l'espace et d'identifier une forme) à la perception rapprochée dans le contact, (le toucher, l'odorat et le goût s'opposant à la vision géométrique cartésienne). » Plus précisément, « la perception à distance s'oppose à la perception

française. En effet, la plupart des membres de l'ALSI sont très âgés. De plus, il y a le contexte de financement de l'aide qui n'est pas très favorable aux petites associations. Face à ces enjeux, l'ONG « Gbèyoyo » aspire à l'autofinancement de son centre de santé. Pour l'instant, l'objectif affiché est, non seulement, de conserver le soutien de l'ALSI française, de le pérenniser, mais aussi de susciter l'engouement et la confiance des autres membres de l'ALSI. Selon Testart, la volonté de rester dans le jeu de l'interaction du don obligerait le donataire à rendre. Pour l'ONG, cela passe par une volonté de promotion et d'attachement à des valeurs, telle que notamment la rigueur dans la gestion des moyens matériels et financiers reçus. Principal enjeu de la relation avec l'ALSI, la valeur de rigueur (du registre technique) est une manière pour l'ONG d'objectiver la relation, et par là aussi d'affirmer sa volonté d'y rester. D'autant que l'ALSI déplore chez les responsables de l'ONG leur manque de rigueur : « *Ils n'ont pas la même perception de la vie que nous* », confie l'un des alsieurs interrogés. Ils sont, ajoute-t-il, « *dans la gestion de la difficulté quotidienne, au coup par coup ... toujours dans l'instinct. Et donc, quand on donne de l'argent pour financer des projets réels, on doit admettre qu'une partie de cet argent-là va être utilisée pour régler des difficultés quotidiennes, tel que payer une facture ou un salaire en retard, remplacer des médicaments qui manquent. Donc, la grande difficulté c'est ça. C'est de jongler avec la rigueur* ». Les registres domestique et affectif que nous évoquions plus haut ne peuvent donc pas suffire à eux seuls pour perpétuer la relation. Du côté de l'ONG béninoise, on relève la difficulté pour les alsieur.e.s de s'accommoder des manières de faire africaines. Cela peut parfois amener à la méconnaissance de certaines réalités contextuelles (habitudes, difficultés techniques, et infrastructurelles, etc.). Or, en suivant Honneth, les frustrations se situent beaucoup dans les sentiments de méconnaissance. Nous avons déjà souligné cette question du décalage des registres de valeurs : entre le registre de la technique (rigueur) et le registre affectif (instinctif). Au début, cela a suscité une crise de confiance entre l'ALSI et le président de l'ONG à Cotonou. Mais, au fil du temps, cela s'est, semble-t-il, réglé suite à des échanges parfois assez tendus sur la gestion qui est faite de l'argent envoyer par l'ALSI : « *on se connaît maintenant, on se comprend. Le directeur du centre est comme un frère. Et ce n'est*

rapprochée comme la représentation d'ordre computationnelle à la perception directe. Le tactile suppose un contact dont le mode est toujours proche de l'emprise puisque, en quelque sorte, on est touché par ce que l'on touche [...]. Le toucher non seulement engage beaucoup plus le corps mais permet une réciprocité dans le contact, une forme de don et de contre don immédiat. Les plis ressurgissent immédiatement par le tactile – et c'est ce qui permet d'ailleurs à l'aveugle d'élaborer des représentations adéquates en s'aidant de la canne pour, comme dans la vision, dilater son espace corporel à des êtres plus lointains, qui ne sont pas en contact immédiat. » (BESSY, C. et CHATEAURAYNAUD, F., *Experts et faussaires: pour une sociologie de la perception*, 2e édition augmentée d'une postface., Paris, Éditions Pétra, 2014, 520 p., (« Pragmatismes »).

pas un mot comme ça ! Nos liens sont basés sur la confiance. » On s'aperçoit donc que les jugements des valeurs, a priori divergents, peuvent être dépassés grâce à la référence à une tierce valeur (la confiance, en l'occurrence). Celle-ci est perçue comme possibilité de faire la jonction entre valeurs divergentes, et de rétablir l'entente, la solidarité.

Enfin, la réception périodique de jeunes stagiaires européens dans le centre de santé participerait d'une politique de renforcement positif de l'image de l'ONG, non seulement auprès des populations locales, mais aussi auprès des partenaires locaux (ministères, écoles de formations) béninois. N'oublions pas tout l'imaginaire du blanc attaché à l'étranger européen. Pour le centre, il y a une sorte de valorisation symbolique à recevoir des stagiaires européens. C'est une des dimensions du don ALSI qui valorise également le récepteur, que nous avons déjà souligné à propos des parrainages. Cependant, nous devons également souligner, à la suite de Mauss, que cette même dimension du don qui valorise peut-être aussi un don poison. À la différence ici que le poison se situe plus dans le caractère sélectif du don privé que critiquait déjà Simmel. La famille parrainée, le village parrainé, le centre de santé qui reçoit un appui matériel ou financier, peut-être objet d'une discrimination, d'un conflit avec d'autres familles, d'autres villages, d'autres centres de santé. Par exemple, une famille qui reçoit de l'aide financière d'une ALSI doit parfois apprendre à ne pas révéler l'existence de cette aide à l'entourage proche, afin de ne pas susciter des jalousies ou des convoitises.

4.2. Participer aux objectifs de développement durable à travers la promotion de l'environnement auprès des communautés villageoises dans le Centre-Sud Bénin : Le « partenariat » entre l'ONG béninoise « Finangnon » et l'ALSI française « Hygiène et Formation »

Au Bénin, en 2017, plus d'un ménage sur deux (50,4 % à 54 %) ne dispose pas d'installations sanitaires (toilettes, latrines)[856]. En outre, il y a une grande disparité en défaveur des milieux ruraux. Ce sont 75 % des ménages[857] en milieu rural qui font leurs besoins dans la nature. Pourtant, à la faveur des OMD, et puis des ODD, plusieurs acteurs (État, Ministères de la

[856] MINISTÈRE D'ÉTAT, Chargé du plan et de développement et INSAE, « Cinquième enquête démographique et de santé au Bénin (EDBS-V) 2017-2018. Indicateurs clés », Cotonou, Maryland, Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Bénin), 2018, p. 74, p. 8.
[En ligne : https://www.insae-bj.org/images/docs/insae-statistiques/sociales/Sante/Enqu%C3%AAte%20D%C3%A9mographique%20et%20de%20Sant%C3%A9%20au%20B%C3%A9nin%20(EDSB)%20de%202017-2018.pdf]

[857] 71 % selon l'enquête AGVSA (juillet 2017). Voir : PROGRAMME, Alimentaire mondial des nations-unies, « Analyse globale de la vulnérabilité et la sécurité alimentaire », Rome, Programme alimentaire mondiale (Bénin), 2018, p. 132.
[En ligne : https://www.insae-bj.org/images/docs/insae-statistiques/sociales/Securite%20alimentaire%20et%20nutrition/RapportAGVSA_2017.pdf].

santé, de l'environnement, les Agences techniques) se sont mobilisés pour la promotion de l'hygiène et de l'assainissement. Les ONG participent aussi de cette mobilisation à la base.

Depuis 1999, l'ONG « Finangnon », créée à l'initiative d'anciens diplômés, a pour objectif de conclure des contrats avec des agences de développement ou avec l'État (les Ministères), notamment dans les domaines de l'assainissement et de l'hygiène. Les fondateurs entretiennent des relations de parenté et d'amitié. À ce titre, on peut dire que l'association béninoise évoque une analogie constitutive avec les ALSI françaises. Autrement dit, les valeurs du registre domestiques prévalent à leur constitution. Cependant, selon les propos du président interrogé, la direction technique de l'ONG présente les caractéristiques d'un bureau d'études : rédaction de projets, soumission et participation à des offres, animation, intermédiation.

Les liens avec l'ALSI française « Hygiène et Formation » remontent à l'époque où le président de cette ALSI était en poste au Bénin en tant que coopérant et encadreur des mémoires des étudiants. Ceux-ci, après leurs études, ont décidé (c'était la mode) de créer une association de développement de leur village situé dans le Centre-Sud du Bénin. L'objectif de leur ex-directeur et encadrant d'étude était de les accompagner et faire quelque chose avec eux dans leur village. Fondamentalement, il y a une perception assez modeste des projets menés qui est partagée aussi bien par l'ALSI que par les membres de l'ONG. Le qualificatif le plus souvent noté dans les entretiens est de type : ce sont des « petits projets ». Cependant, pour les parties, en l'occurrence l'ONG, l'impératif est de souligner la valeur attachée à ces microréalisations. Plutôt donc que de les dévaloriser, les acteurs de l'ONG vont souligner leur importance, leur utilité, car elles s'inscrivent, affirme l'un des responsables interrogés, à l'échelle locale, et dans les points essentiels du programme du gouvernement du Bénin. Par exemple, ce sont des installations de dispositifs de lave-mains dans les écoles ou chez des marchands, les constructions de latrines familiales ou douches privées. Pour viabiliser le modèle, la stratégie mise en place est de faire les réalisations à la demande, afin de s'assurer de la participation effective du récipiendaire (participation en nature et/ou en espèce). Ce sont donc des micro dispositifs qui visent aussi à susciter l'adhésion. L'important n'est pas que de faire, mais c'est aussi intéresser la population et garantir l'appropriation de l'ouvrage. Le rôle de l'ONG paraît donc primordial pour la réussite de l'initiative. Les animateurs de l'ONG revendiquent, à la fois, des valeurs de rigueur (registre technique) et de désintéressement (registre éthique). Suivons à ce propos le président de l'ONG :

« La première valeur c'est la rigueur, il faut être rigoureux, avoir le sens du développeur », on n'est pas là « pour collecter les ressources et c'est tout ; c'est pour développer, c'est pour aider. Donc, c'est un peu l'objectif. Tous ceux qui sont dedans, on ne gagne rien, c'est du bénévolat. Mais, c'est... on arrive à travers de petits projets on gagne à aider les communautés à sauvegarder l'environnement ».

Source : Amouzoun, Entretien avec le président de l'ONG « Finangnon », Bénin, Abomey-Calavi, février 2017.

Toutefois, on peut se demander si les valeurs affichées sont toujours celles qui sous-tendent les pratiques réelles de la structure. Et ce, d'autant plus que ces types d'associations, comme nous l'avons évoqué, dans la section 3 de ce chapitre, à propos des ONG locales, ne sont pas des organisations tout à fait apolitiques. Le président de l'ALSI française se montre d'ailleurs très critique vis-à-vis de sa relation avec l'ONG béninoise. Pour lui « *ils ne sont pas passionnés* ». Cela contredit dans ce cas la stratégie d'intéressement des populations mentionnée. Comment mobiliser ces dernières autour de réalisations qui ne suscitent guère un « intérêt pour » les promoteurs eux-mêmes. L'ONG devrait leur servir, selon lui, à des intérêts particuliers financiers ou politiques dans leur localité. Dans les mêmes termes, on pourrait presque opposer la perception des responsables de l'ONG béninoise, pour qui, les autres membres de l'ALSI (hormis l'initiateur) ne se montrent pas (encore) trop intéressés (passionnés) à venir voir ce qui est fait sur place au Bénin. Ce que nous voulons souligner à ce stade, est que les microréalisations comportent aussi une contradiction des valeurs. La mise en œuvre conjointe d'actions, entre petites structures, auprès des communautés villageoises débouche parfois sur des désaccords, des enlisements que nous avons souligné dans le précédent chapitre. Le constat est que, du côté de l'ONG comme de celui de l'ALSI, les réalisations nécessitent la présence effective sur place d'un membre de l'ALSI française. Les microprojets financés à distance, sans cette dimension de coprésence sont difficilement réalisables. Cela suggère donc des questionnements quant à la légitimité de ces micro interventions dans la coopération.

4.3. Promouvoir une logique de pédagogie morale chrétienne dans l'enseignement scolaire : Les liens ONG « École Joie d'Afrique » et ALSI « Envol de l'Afrique »

Le système éducatif béninois comprend plusieurs ordres d'enseignement : le maternel (sur 2 années), le primaire (6 années), le secondaire général et technique (deux cycles, dont le premier est de 4 années, puis le second de 3 années), et le supérieur. L'enseignement primaire semble constituer la priorité, aussi bien pour l'État que pour les bailleurs de fonds.

Depuis l'accession du Bénin à l'indépendance (1960), l'évolution de la politique éducative nationale peut se résumer comme ci-après :

> « De 1960 à 1975, le système éducatif était à l'image du modèle français. Ce système a privilégié la formation d'une élite au service de la cause de l'Administration centrale. De 1975 à 1990, avec l'avènement de la révolution marxiste de [1972], le Gouvernement a adopté en 1975 la réforme dite ''École Nouvelle''. Cette réforme avait pour objectifs de démocratiser l'école et de former des citoyens capables de s'insérer rapidement dans les circuits économiques. Malheureusement, dans la pratique, la gestion peu conséquente de cette réforme n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés. En octobre 1990, après la tenue de la Conférence des forces vives de la nation (février 1990), l'organisation des États généraux de l'éducation a marqué le début d'une nouvelle réforme du système éducatif béninois. La Table ronde sur le secteur éducatif tenue en mai 1997 a été également l'occasion pour affiner les grands objectifs de la réforme au regard des exigences du temps.[858] »

Le terrain est désormais favorable à la multiplication des établissements privés[859]. Pourtant, il faut souligner que jusqu'en 1960, l'enseignement privé (essentiellement aux mains des missionnaires catholiques) dépassait en effectif l'enseignement public. Néanmoins, le taux de scolarisation du secteur privé n'a cessé de baisser depuis lors. À la fin de la décennie 1990, le Bénin disposait de 3 948 écoles primaires publiques et de 17 850 classes sur l'ensemble du territoire national[860]. Or, durant la décennie 2000 – 2010, on a constaté une transformation importante du système éducatif au Bénin avec la croissance de la privatisation[861] du système. La dynamique de la privatisation concerne tous les niveaux d'enseignement, avec une forte concentration dans les départements de l'Atlantique et du Littoral (avec 60 % des effectifs du privé en 2001 – 2002, au niveau du primaire). En 2015, la part du privé dans les effectifs d'élèves est de 32 % à la maternelle, 22 % au niveau du primaire, 68 % au secondaire (dont 33 % au secondaire général et 35 % au secondaire

[858] DELANNE, P. et GUINGNIDO, J., G., « Rapport sur l'état et le devenir de la population du Bénin (REP 2001) : Population et développement : Quels défis pour le Bénin ? », *op. cit.*, p. 126.

[859] « Depuis le début des années 1990, une croissance du taux du secteur privé dans l'enseignement primaire peut être observée : il est passé de 3 % en 1990 à 6 % en 1996. Et en 1992 – 1993, il était de 5,64 % et a ensuite augmenté continuellement pour arriver à 10,84 % en 1998 – 1999, avant de retomber à 7,28 % en 2001 – 2002 » (KUNZLER, D., *L'éducation pour quelques-uns ?: Enseignement et mobilité sociale en Afrique au temps de la privatisation: le cas du Bénin*, Paris, L'Harmattan, 2008, 318 p., p. 178-179).

[860] DELANNE, P. et GUINGNIDO, J., G., *op. cit.*, p. 126.

[861] Ceci ne serait que la conséquence de l'hégémonie de l'approche de la Banque mondiale sur le modèle de l'Unesco (« éducation pour tous ») qui aurait prévalu jusqu'en 1990. En effet, « l'éducation en Afrique n'est pas du tout détachée de la situation internationale ; ce constat est valable depuis la période coloniale qui a introduit l'éducation selon les idées des métropoles européennes en terre africaine » (KUNZLER, D., *op. cit.*, p. 12). Il se poursuit ainsi jusqu'à maintenant où la pensée dominante s'insère dans les indicateurs des OMD, puis dans ceux des ODD. Surtout, si l'on ne sait pas qu'aucun des pays d'Afrique n'est pas en mesure d'atteindre ces objectifs. « Le marché du travail est le souci central de la Banque Mondiale. Pour elle, l'éducation doit approvisionner le marché du travail en main-d'œuvre flexible et capable d'acquérir de nouvelles connaissances » (*Ibid.*, p. 100).

technique) et 24 % au supérieur[862]. L'enseignement privé est donc un acteur incontournable de la scène éducative béninoise. Si le but des promoteurs est de se positionner par rapport aux familles en quête d'une offre de qualité, il n'existe pas encore d'études pour évaluer les risques et les avantages que représente le sous-secteur privé pour le système éducatif béninois. Les ménages peuvent parfois, par exemple, avoir à faire à des opérateurs privés malhonnêtes. Sans doute, les demandes, relativement croissantes, en faveur du secteur privé sont aussi favorisées en partie par la perception de la baisse réelle ou supposée de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement public. La décision récente du gouvernement de Patrice Talon de réduire le droit de grève des enseignants à 10 jours seulement l'année, peut-elle avoir un impact positif pour l'enseignement public, et, a contrario négatif pour le privé ?

Quoi qu'il en soit, les institutions d'enseignement privé forment une catégorie très hétérogène. La caractéristique spécifique de certains types d'établissements privés tient essentiellement au fait qu'ils sont dirigés par des individus (souvent promoteurs d'ONG) de l'univers religieux (catholique, protestant ou encore musulman). Or, si la notoriété des écoles privées catholiques est bien ancrée et ancienne[863], ainsi que celui également, dans une certaine mesure, des écoles coraniques ou d'inspiration islamique, l'influence du protestantisme[864], notamment la branche plus récente issue du mouvement évangélique, reste encore à évaluer pour le secteur.

Les promoteurs de l'ONG confessionnelle « École Joie d'Afrique » s'inscrivent justement dans cette mouvance évangélique. Pour cette ONG béninoise, l'apprentissage de la spiritualité à l'école est une priorité. Leur intervention est inspirée d'une idéologie

[862] À l'échelle de la région Afrique subsaharienne, « ce sont 60 % des élèves scolarisés au pré-primaire, 15 % de ceux scolarisés au cycle primaire et 21 % de ceux scolarisés au cycle secondaire qui sont pris en charge par des opérateurs éducatifs privés. Près de 22 millions d'enfants sont pris en charge au total dans la région » (D'AIGLEPIERRE, R., « L'enseignement privé en Afrique subsaharienne. Questions de développement. Synthèses des études et recherches de l'AFD », AFD, n°3, 2013, p. 2).

[863] « L'enseignement privé catholique, par le bon niveau de son instruction académique, son rôle pédagogique, son activité intellectuelle diversifiée et ses moyens relativement conséquents, a contribué, depuis l'époque coloniale jusqu'à la révolution marxiste-léniniste de 1972, à la formation d'une élite locale. Le projet ''Ecole nouvelle'' décrété par l'ordonnance du 23 juin 1975 en vue d'abandonner entre autres cet élitisme a conduit à la nationalisation des établissements confessionnels » (TOSSAVI, T., *Les ONG du Bénin et le système d'aide internationale, op. cit.*, p. 78).

[864] Comme dans d'autres pays africains, l'histoire de l'éducation moderne commence au Bénin avec l'arrivée des premiers missionnaires (notamment catholiques, mais aussi protestants). « Les premières tentatives des missionnaires protestants ont commencé en 1852 par la fondation d'une mission, puis en 1854 d'une école temporaire – où les cours étaient donnés en anglais – à Agoué et à Grand-Popo. Celle de Granp-Popo a d'abord surtout servi à des immigrants Mina, les autochtones n'envoyant leurs enfants qu'avec résistance. Par la suite, Joseph Dawson a fondé une mission protestante temporaire à Ouidah. Une mission plus définitive d'Agoué a été créée en 1859. L'école protestante de Porto-Novo est née en 1861 et une mission a été établie au même endroit en 1862 par Thomas Marshall en 1867. Entre-temps, les Mina avaient vendu Grand-Popo aux Français en 1857 » (KUNZLER, D., *op. cit.*, p. 125).

pédagogique moraliste sur la base de référents bibliques. On peut parler d'une éthique de la conviction, au sens de Weber. Les promoteurs souhaitent, sur la base de certaines valeurs, agir dans le sens d'une démarche globale de transformation du système éducatif. Selon le directeur interrogé, les sociétés humaines dans leur ensemble sont en perte de valeurs, donc cela justifie la création d'une école qui propose un enseignement scolaire basé sur des valeurs (chrétiennes). Lesquelles valeurs doivent transparaître dans le comportement de l'enseignant vis-à-vis de ses élèves, dans sa manière de faire passer son instruction aux enfants. Il y a donc également une dimension émancipatrice pour les cibles directes.

Si la création de l'« École Joie d'Afrique » est d'origine récente (2014-2015), les initiateurs ont eu une longue expérience déjà dans un pays voisin du Bénin. Donc, il s'agissait d'une sorte d'extension ou de réplique d'une première expérience jugée réussie ailleurs. L'« École Joie d'Afrique » intervient essentiellement au niveau de la maternelle et du primaire. Durant l'année académique 2017 - 2018, au moment de l'enquête, le nombre d'enfants inscrit s'élevait à 66 élèves. Nous n'avons pas eu d'informations sur les frais de scolarisation, mais certains parents peuvent bénéficier d'exonération en fonction de leur situation. Donc, l'ONG se présente aussi comme une ONG humanitaire qui vient soutenir en cas d'urgence les parents en grandes difficultés. Les acteurs veulent se départir de toute démarche mercantiliste qui, selon eux, caractérise souvent les promoteurs d'établissements privés. La vision d'aide humanitaire est donc fortement mise en avant. On avait compté quatre (4) enseignants, en plus du directeur de l'établissement qui peut également assurer des enseignements. L'ONG revendique par ailleurs la suppression totale de la punition (corporelle) à l'école. Rappelons que dans le contexte de l'éducation béninoise, le pays a officiellement interdit les punitions corporelles dans les établissements d'enseignement, mais sur le terrain, cette pratique se fait encore remarquer, aussi bien dans l'enseignement public que dans le privé. Pour le directeur de l'école confessionnelle, l'enseignant doit transmettre plutôt de l'amour à ses élèves, il doit se soucier de l'opinion des enfants. Dans le contexte de l'Afrique subsaharienne, « ces décisions se heurtent aux principes pédagogiques familiaux traditionnels, notamment sur le respect dû aux aînés, mais aussi avec les anciennes règles d'enseignement des professeurs perçues comme plus efficaces quant à l'acquisition du savoir scolaire. Selon les parents des enfants scolarisés, la promotion de ces valeurs porte atteinte à leur autorité, rend les enfants '' indisciplinés '' et davantage enclins

au vagabondage[865] ». Afin de contrecarrer les réticences des parents, les promoteurs n'hésitent pas à brandir les résultats « élogieux » obtenus lors des différents examens nationaux. Cependant, l'on peut se demander si ce n'est pas les mêmes arguments qu'utilisent aussi les autres entrepreneurs du système éducatif privé.

L'ONG « École Joie d'Afrique » dépend presque entièrement du financement de l'ALSI française « L'envol de l'Afrique », avec qui elle est en relation depuis 2016. En réalité, l'ONG béninoise qui gère l'école confessionnelle a été créée par la présidente de cette ALSI quand elle était encore en poste au Bénin, en tant que résidente et femme de missionnaire. La direction de l'ONG béninoise a été laissée à des locaux (béninois et togolais), mais c'est elle qui porte la vision globale de l'établissement, selon les explications du directeur. Ce dernier affirme pourtant aussi être dans une relation de « partenariat » avec l'ALSI française, et vice-versa. Mais, l'on peut quand même s'interroger sur le sens de ce « partenariat » sur lequel les deux parties ont insisté au cours de nos différents entretiens. Nous avons des raisons de penser que la dimension partenariale ne concerne pas seulement le financement de l'école. Cela concerne également une convergence de l'éthique de la conviction (valeurs et croyances chrétiennes) qui est partagée entre les PPA et l'initiatrice de l'ALSI. Les initiatives mises en œuvre sont ainsi orientées selon des valeurs, « des points de vue ultimes, des ''idéaux suprêmes''[866] ». C'est aussi une relation amicale profonde qui a débouché sur une familiarité entretenue entre les deux structures. De ce point de vue, les liens sont aussi le fait de la valorisation du devoir moral basé sur l'adhésion à des valeurs de confiance et d'assistance.

4.4. « Peuples d'ici et d'ailleurs » : Une ALSI française auprès des veuves en situation de précarité à Cotonou et Abomey

Au Bénin, la population féminine représente 51,2 % de la population totale[867]. La proportion de veufs, quel que soit le sexe, est de 3,3 %, soit plus de 330 288 personnes[868]. Parmi elles, on dénombre environ 237 682 femmes veuves pour une population de plus de 11 millions

[865] De SUREMAIN, C.-E. et BONNET, D., « L'enfant dans l'aide internationale », *Autrepart*, n° 72, 2014, p. 15.
[866] KALBERG, S., *Les idées, les valeurs et les intérêts : introduction à la sociologie de Max Weber*, *op. cit.*, p. 123-133.
[867] Soit au total 5 120 929 habitantes pour 4 887 820 habitants (RGPH 4 - 2013).
[868] MINISTÈRE D'ÉTAT, Chargé du plan et de développement et INSAE, *Cinquième enquête démographique et de santé au Bénin, op. cit.*, p. 23.
[En ligne : https://www.insae-bj.org/images/docs/insae-statistiques/sociales/Sante/Enqu%C3%AAte%20D%C3%A9mographique%20et%20de%20Sant%C3%A9%20au%20B%C3%A9nin%20(EDSB)%20de%202017-2018.pdf].

d'habitants[869]. Dans notre enquête, nous avons rencontré huit femmes veuves (ou délaissées) parrainées par l'ALSI française « Peuples d'ici et d'ailleurs ». Quand on les interroge, les enfants sont la principale raison pour laquelle elles sont inscrites dans le dispositif de parrainage de l'ALSI. Elles sont relativement jeunes (un âge moyen de 38 ans), et ont chacune en moyenne quatre enfants à charge[870]. C'est sensiblement en dessous de l'indice synthétique de fécondité au niveau national (4,8 en 2013 et 5,7 enfants par femme en 2017). Elles vivent une situation de précarité relative en se débrouillant avec de petits commerces ou des petits boulots. Le niveau de scolarité ne dépasse pas le premier cycle de collège. Sur les huit veuves rencontrées, deux n'ont jamais été scolarisées, trois n'ont pas fini leur cycle primaire et les trois autres se sont arrêtées avant le second cycle de collège et n'ont donc pas pu valider le diplôme de premier cycle du secondaire. Au Bénin, selon les données publiées par l'Insae, 55 % des femmes âgées de 15 à 49 ans n'ont aucun niveau d'instruction, contre seulement 32 % des hommes. En outre, un quart des femmes (25 %), contre 36 % des hommes, ont un niveau secondaire ou plus[871]. Sur le plan économique, on a déjà noté que l'activité économique au Bénin est dominée par la filière informelle qui offre rarement une protection sociale pour l'occupant. Les femmes occupent très largement des emplois dans le petit commerce, second sous-secteur représentatif de l'économie informelle après l'agriculture. En outre, la population féminine demeure la plus touchée par le chômage : soit 2,8 % des femmes contre 1,7 % des hommes en 2015[872]. Elles sont également plus affectées que les hommes par le sous-emploi invisible : 78,6 % femmes contre 47,0 % hommes touchent une rémunération inférieure au SMIG[873] (40 000 FCFA[874]). Donc, globalement les femmes sont plus affectées par la pauvreté dans le contexte béninois. Encore plus, si elles appartiennent à une catégorie de la population considérée comme vulnérable, en l'occurrence les veuves. Martha Nussbaum parle à ce propos d'une situation de mort sociale, « étant donné la stigmatisation attachée au veuvage dans nombre de pays à travers le monde[875] ». Selon les résultats de l'enquête d'analyse globale de la vulnérabilité et la sécurité alimentaire (AGVSA, 2017) de l'Insae pour le compte de la Pam, les besoins prioritaires

[869] Selon les estimations de l'INSAE pour l'année 2019.
[870] Il y a cependant des écarts. Ça varie de trois (03) à six (06) enfants à charge. Voir : Chapitre 4. Section 2.3.2.3. Informations sur les parties prenantes directes.
[871] MINISTÈRE D'ETAT, Chargé du plan et de développement et INSAE, *op. cit.*, p. 24.
[872] INSAE, Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV – 2015) [En ligne : https://www.insae-bj.org/images/docs/insae-statistiques/sociales/emploi-chomage/Emploi%20et%20ch%C3%B4mage%20(Emicov%202015).pdf].
[873] Salaire minimum interprofessionnel garanti.
[874] 61 euros environs.
[875] NUSSBAUM, M., C., *Femmes et développements humains. L'approche des capabilités, op. cit.,* p. 15.

exprimés par les veuves chefs de ménages sont en priorité l'alimentation (70 % des personnes interrogées), ensuite la santé (61 %), l'accès au crédit ou microcrédit (46 %), et enfin l'éducation (33 %). Plusieurs ONG internationales et nationales au Bénin inscrivent dans leurs programmes des actions pour renforcer les capacités des femmes dans tous les domaines. Très peu s'adressent spécifiquement à des veuves (précarisées). Celles-ci manquent du soutien nécessaire pour mener une vie qui soit digne.

C'est le défi que cherche à relever « Peuples d'ici et d'ailleurs ». Cette association française intervient au Bénin depuis moins de deux ans, au moment de l'enquête[876]. Elle compte agir prioritairement sur le levier de l'éducation (c'est-à-dire, la formation générale ou professionnelle[877]), afin d'amener les ménages en grande difficulté et dont le chef de famille est une veuve à l'autonomisation. Le versement d'allocations mensuelles à hauteur du SMIG devrait aider les familles concernées à maintenir leurs enfants à l'école. Les ménages ont en outre parfois bénéficié du soutien à la réalisation ou au renforcement d'activités génératrices de revenus (micro commerces, notamment). En plus du maintien des enfants à l'école, l'ALSI entend leur assurer un équilibre alimentaire. Par ailleurs, selon le président de l'ALSI, l'engagement de l'association ne se réduit pas à l'apport financier. L'objectif, précise-t-il, c'est aussi redonner de la « dignité » à ces femmes : « *Nous, notre but aussi c'est de les valoriser. Très souvent, ces femmes, elles-mêmes vis-à-vis d'elles trouvent qu'elles ne sont pas valorisées, leur propre famille est peut-être parfois dure avec elles, elles s'imaginent alors qu'elles ont raté leur vie quoi* ». Il s'agit alors de favoriser leurs capabilités et leur sentiment de dignité. Et donc, le parrainage d'une famille française est censé valoriser ces femmes. Par exemple, nous confie le président, elles n'hésitent pas à afficher leur fierté quand elles en ont l'occasion. De façon générale, le soutien de l'ALSI devrait compléter non seulement leur revenu, mais aussi favoriser le contrôle personnel de leurs moyens d'existence. Elles peuvent « gagner ainsi du respect, voire une reconnaissance sociale de la part de la communauté[878] ». L'idée, soutient notre interlocuteur, est de créer des liens entre une famille béninoise et une famille française. Au-delà de l'enjeu de la reconnaissance, il y a donc de l'échange. Aussi, il y a un engagement sur plusieurs années (12 à 15 ans) de la

[876] Elle a en revanche une longue expérience à Madagascar, mais aussi en Inde où elle intervient depuis deux décennies déjà.
[877] La formation professionnelle c'est essentiellement l'apprentissage de certains métiers auprès d'un patron privé suivant la logique du faire-savoir. Elle est beaucoup appréciée en tant qu'alternative à la formation formelle du système scolaire parce qu'elle permet à l'apprenant de devenir vite indépendant.
[878] HOFMANN, E. et MARIUS-GNANOU, Kamala, « Le microcrédit est-il le faux nez du néolibéralisme ? La microfinance et les femmes pauvres : état du débat », *Les Cahiers d'Outre-Mer, Revue de géographie de Bordeaux*, n° 238, vol. 60, 2007, p. 11.

part de la famille française jusqu'à ce que la famille parrainée soit à peu près indépendante. Ce qui signifie que les enfants ont terminé leurs études ou leurs formations professionnelles, et qu'ils sont, désormais, en mesure de subvenir aux besoins de la famille. Toutefois, les parties prenantes reconnaissent que le parrainage ne va pas tout changer dans la vie de ces ménages. Plus particulièrement, pour le président de l'ALSI, il faut éviter de tomber dans l'assistanat. Aussi, toutes les demandes ne sont pas systématiquement satisfaites. Tout se fait au cas par cas et sur la base d'un dispositif relativement fonctionnel. Il y a tout un processus avant la mise en œuvre du parrainage. La particularité de l'intervention de « Peuples d'ici et d'ailleurs » consiste à ne pas passer par l'intermédiaire d'une ONG locale pour atteindre les publics cibles (femmes veuves délaissées). Néanmoins, l'ALSI utilise les services de ce qu'elle appelle ses « correspondantes ». Leur rôle ne doit pas se confondre avec ce que certains auteurs, comme Olivier de Sardan[879], ont décrit comme étant des « courtiers » du développement. Leur particularité ici est qu'elles sont souvent recrutées sur la base d'un réseau de connaissances qui peuvent attester de leur fiabilité. Le capital confiance est donc fondamental. Ces « correspondantes » sont rémunérées en principe. Ce sont elles qui vont devoir repérer, grâce à la vieille méthode de bouche à oreille, les potentielles bénéficiaires (les veuves). Ensuite, leur fonction consiste à monter un dossier à l'« heureux » ménage sélectionné. 95 % de ces dossiers qu'elles envoient sont acceptés par l'association, selon les propos du président de l'ALSI. Mais, cela ne veut pas dire que le parrainage est conclu. C'est au tour de l'ALSI d'activer en France son levier de recrutement des parrains et marraines. Cela dit, les dossiers envoyés ne se font pas *ex nihilo*. Il y a à minima une fiche à renseigner comportant toutes les informations susceptibles de justifier l'acceptation ou non du dossier, et puis, plus tard l'acceptation du parrainage par une famille française. Le processus n'est donc pas neutre d'un côté comme de l'autre. Sur quels critères les données recueillies sont objectivées, et pour quelles raisons une famille en France déciderait-elle d'accepter de parrainer telle et pas telle autre famille béninoise ? Dans tous les cas, une fois le parrainage conclut, il n'est jamais acquit définitivement. Car, les correspondantes effectuent également des visites régulières auprès des familles dans une logique de contrôle, mais aussi de pédagogie de veille sur les engagements pris par les veuves. Notamment, en ce qui concerne le suivi des enfants. On peut d'ailleurs se demander si cette logique n'est pas trop paternaliste parfois. Mais, bien sûr, le travail de contrôle n'est pas toujours effectué régulièrement du côté des correspondantes. Elles savent lâcher du lest. Le président de l'ALSI, qui comme

[879] BIERSCHENK, T., CHAUVEAU, J.-P. et OLIVIER DE SARDAN, J.-P., *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*, Mayence, APAD, 2000, (« Hommes et sociétés »).

d'autres membres actifs, chaque année vont visiter « leurs » familles ne manque pas d'ailleurs de relever ce qu'ils perçoivent comme un manque de rigueur par rapport au rythme de travail. La problématique temporelle en Afrique est d'ailleurs un sujet assez récurrent dans les rapports ALSI et PPA dans les pays d'accueil. Elle est tributaire de toute l'histoire de la « « coopération », qui plus est, à un niveau micro des relations interpersonnelles, telles que nous les observons dans le contexte de cette étude. Car, il est évident que l'occident et l'Afrique n'ont pas le même rapport au temps. Dans un contexte occidental, le temps est perçu comme un bien qu'on doit rationnaliser. La rationalisation du temps suggère l'idée de sa maîtrise. « L'idée de ''maîtrise'' renvoie à la philosophie cartésienne : ''devenir maître et possesseur de la nature'' (Descartes). C'est ce à quoi s'est employée la révolution industrielle, c'est l'idéologie défendue par une société progressiste qui, lasse de subir la nature, entend imposer sa vision conquérante et lui soutirer ses richesses.[880] » Ainsi, dans l'imaginaire occidental, toute autre utilisation du temps relève de l'irrationnel, du manque de rigueur, comme l'on le note dans le discours des alsieur.e.s. Ce type de discours semble rentrer inévitablement en contradiction avec l'expérience du temps chez les parties prenantes béninoises. À travers l'analyse de leurs discours, on note que le temps est lié à quelque chose qu'on gère au quotidien. Il y a, par conséquence, un rapport à la contingence. La notion de contingence est très présente dans l'œuvre de Rorty, par exemple. On a vu que chez cet auteur, il faut substituer le désir de rationalité au sens fort, par la rationalité au sens faible, c'est-à-dire de raisonnable. C'est d'ailleurs, l'un des bénéfices de l'échange pour les alsieur.e.s. Pour ceux/celles-ci, ils/elles vont là-bas apprendre une nouvelle manière de vivre, une certaine organisation sociale, qui implique forcément l'expérience du rapport au temps dans les opérations entreprises.

Concernant l'avenir du parrainage, la grosse problématique est la relève. Elle se pose à toutes les petites structures associatives de solidarité internationale que nous avons étudiées. En général, les familles béninoises estiment que la pérennité du parrainage est entièrement de leur responsabilité. En réalité, celui-ci est assorti de quelques conditionnalités telles que, par exemple, ne pas se remarier et ne pas vouloir d'autres enfants, veiller à la réussite des enfants, etc. D'une certaine manière, ces dispositions sont perçues par les veuves comme allant de soi. Elles sont plutôt vécues comme une contrepartie normale par rapport à l'engagement des alsieur.e.s envers leur famille. Elles considèrent que c'est, avant tout, une invitation morale, un défi à s'engager pour la réussite de leurs propres enfants. Ainsi, ce

[880] HOUDAYER, H., *L'appel de l'environnement*, *op. cit.*, p. 70.

cadre de l'échange n'est pas vécu comme une humiliation, une dévalorisation, ou une atteinte à leur liberté. En outre, elles ne perçoivent pas très bien non plus ce que reçoivent, en retour de leur engagement, les familles françaises et les alsieur.e.s eux/elles-mêmes. En tant que parties prenantes, elles savent bien sûr qu'elles ont une responsabilité dans la poursuite de l'aventure, mais elles ne mesurent pas très bien les limites de l'action ALSI. Bien qu'elles soient conscientes que leurs parrains et marraines sont des gens modestes. Du coup, l'aspect parfois un peu trop personnalisé des ALSI leur échappe. Associer au fait que le président est, comme la plupart d'ailleurs des responsables ALSI rencontrés, d'un certain âge, il est difficile d'imaginer sous quelles modalités ce type d'action personnalisée peut permettre à des gens d'ici et d'ailleurs de continuer, soit d'espérer, soit de se connaître et de se faire reconnaître.

5. Analyse de la réception des initiatives des ALSI françaises au Bénin

Comme on le constate, nous avons voulu dans la section précédente, montrer les dimensions des interventions ALSI françaises au regard de leurs liens avec les parties prenantes béninoises. Nous allons maintenant essayer de relever les façons dont les ALSI et les PPA parviennent à accorder leurs actions réciproques, du point de vue des représentations mais aussi des actions. Autrement dit, nous allons décrire les procédures utilisées, les dispositifs forgés (sens, perceptions, valeurs, attitudes, etc.) qui mènent à l'action de solidarité.

D'une certaine manière, la sociologie de la réception s'intéresse avant tout aux formes variées de l'expérience. Nous analysons ici les diverses formes de l'expérience de la réception en fonction des trois catégories de parties prenantes béninoises suivantes : les ONG locales, les correspondantes ou représentantes locales, ainsi que les femmes veuves inscrites dans le dispositif de parrainage d'une ALSI. Notre objet d'analyse est constitué par les discours de chacune des catégories de PPA citées, c'est-à-dire des discours voulant exprimer leur expérience.

5.1. Les ONG locales béninoises et la réception des initiatives ALSI

L'analyse de l'expérience des ONG locales béninoises de leur réception des initiatives des ALSI françaises va s'appréhender selon six axes : les raisons et circonstances en rapport avec le démarrage de la relation, la perception de la présence des ALSI, la nature des relations entre ALSI et ONG béninoises, le degré d'intégration (implication) des ONG locales dans leur relation avec les ALSI françaises, le cadre général de l'expérience de la

réception des ONG béninoises, et enfin l'avenir de leur relation avec les ALSI et leurs attentes.

5.1.1. Raisons ou circonstances du démarrage de la relation

L'examen de la genèse des liens qui lient les ONG béninoises aux alsieur.e.s français.e.s montrent l'existence de relations anciennes ou antérieures favorables à la mise en place d'une relation « partenariale » entre structures. Autrement dit, on passe d'une relation interpersonnelle (entre individus) à une relation inter-structurelle (entre structures associatives). Les relations entre les individus constituent le capital de départ[881], sur lequel va se structurer un éventuel « partenariat[882] » entre une ONG béninoise et une ALSI française. Cependant, les liens interpersonnels ne disparaissent pas pour autant. Ils vont servir d'autres causes, autres que les objectifs individuels qui étaient au centre des relations antérieures. Par exemple, les liens entre l'ONG « Finangnon », créée à l'initiative d'anciens diplômés, avec l'ALSI française « Hygiène et Formation » remontent à l'époque où le président de cette ALSI était en poste au Bénin, en tant que coopérant et encadreur de formation de ces étudiants. Celui-ci a décidé de les soutenir, après leurs études, en créant son association pour les accompagner et faire quelque chose avec eux dans leur village.

Le démarrage des liens peut aussi procéder d'un intérêt partagé pour certains axes de la micro coopération plutôt que d'autres. Une lecture des domaines d'actions des ONG locales étudiées montre une convergence de leurs axes d'intervention avec ceux des ALSI françaises. Peut-être ne s'agit-il que d'une logique de cause à effet. Étant donné que l'un des facteurs qui justifient la relation, c'est la capacité de ce que peut offrir, en général, l'ALSI française à l'ONG béninoise (matérielle, technique ou financière). Une lecture dans le sens inverse est-elle possible ? Dans les trois cas présentés, les créations des ONG béninoises sont antérieures à celles des ALSI françaises. Même si l'on ne peut généraliser ce constat, on est amené à confirmer une hypothèse (déjà soutenue dans les sections antérieures[883]) que les créations d'ALSI, ainsi que leur raison d'être essentielles, résident dans un engagement

[881] Nous utilisons cette notion de capital au sens de Bourdieu. Le capital ici est social. Donc, c'est l'ensemble des relations sociales que forment la configuration ALSI-PPA. La détention de ce capital suppose à la fois d'instaurer ces relations mais aussi de les entretenir.

[882] Nous avons proposé de considérer la question de « partenariat » sous l'angle du double concept de don-réciprocité (voir les sections : 2.3.2.1. Le don et la notion de partenariat, chapitre 1 ; 5.3.4. Le partenariat : un marqueur recherché plutôt qu'un mode confirmé des relations et 5.3.5. Pas de partenariat réel, mais existence de facteurs favorisant une réciprocité avec les PPA, chapitre 6).

[883] Voir, par exemple, chapitre 6 : L'expérience de solidarité internationale ALSI, sous-section 1.1.1. La création d'une ALSI : une expérience de la rencontre.

à répondre par soi-même à des demandes qui émanent directement des parties prenantes des pays d'accueil.

Il reste cependant, une troisième possibilité. Le démarrage de la relation entre les ONG locales et les ALSI françaises peut tenir lieu tout simplement d'un hasard. Une circonstance imprévue ou non contrôlée au début, peut ensuite se transformer en des échanges réguliers pouvant aboutir à la création de la relation, ou à une « officialisation » des liens qui tentent de dépasser le seul cadre interpersonnel. Pour le président de l'ONG « Gbèyoyo », en lien avec l'ALSI « Espérance pour l'Afrique », il s'agissait, par exemple, au départ, de saisir une opportunité de récupération de matériel médical (dont avait besoin son centre) sur internet de la part de personnes ici en France.

Donc, pour conclure, nous avons identifié, pour les cas étudiés, trois catégories de facteurs conduisant au démarrage des liens entre une PPA associative (une ONG locale béninoise, par exemple) et une ALSI française : soit à la base, des expériences de liens antérieurs entre acteurs qui vont se transformer en des relations officielles entre petites structures, et où les dimensions émotionnelles ne sont jamais totalement évacuées. Celles-ci en constituent d'ailleurs l'une des composantes principales du « partenariat », soit par le hasard de la rencontre entre individus qui aboutit à des échanges réguliers de structure locale à structure locale. Une troisième catégorie concerne la convergence des axes (domaines) d'intervention de la micro coopération entre PPA et ALSI.

5.1.2. La perception de la présence des ALSI françaises par les ONG béninoises rencontrées

Le rapport à la perception de la présence ALSI par les parties prenantes associatives béninoises peut être saisi quant à la pertinence, et quant à l'utilité de cette présence. Globalement, le discours des ONG béninoises sur la pertinence et l'utilité de la présence ALSI recoupe celui des alsieur.e.s. Les acteurs d'ONG locales ont le sentiment qu'il y a un « éparpillement » des efforts. Il y a une logique de multiplication des petites réalisations, qui a été déjà évoquée par certain.e.s alsieur.e.s. On parle d'une logique de pluri-micro actions. Mais, cette première perception assez critique est aussi nuancée par un autre type de perception justificative de l'action. Ces multi-petites actions auraient, selon les ONG locales interrogées, plus de viabilité dans la durée. Elles ont une importance plus profonde pour les personnes touchées : « *Ce n'est pas grand, mais c'est déjà important* », selon les propos d'un des responsables d'ONG béninoise. Les valeurs que l'on tente alors d'associer aux microréalisations sont celles d'utilité pour les gens, de localisation de l'action, de proximité,

de lien, d'adhésion. De fait, les petites réalisations sont le siège de relations plus intense, par conséquent elles exigent aussi une implication implicite des PPA directes. L'installation des latrines privées par exemple est construite sur la base de volontariat des familles demandeuses. Ce sont des constructions sur la base de matériaux rudimentaires accessibles aux populations. L'adhésion n'est donc pas forcée, elle tente d'être implicite et inclut dans la mise en œuvre effective des microréalisations. Ces dernières ne sont pas, par ailleurs, contradictoires des objectifs du gouvernement en matière d'assainissement. Au contraire, les micros réalisations agissent également dans le sens d'une démarche globale de transformation de la société à partir de l'échelon local. Pour davantage de justice sociale et de considération face à des populations vulnérables. L'utilité concrète perçue pour la communauté est que cela contribue, par exemple, à réduire les risques de maladies hydriques et la défécation sauvage. Un autre cas présenté est celui de l'ONG « École Joie d'Afrique » en relation avec l'ALSI « Envol de l'Afrique ». Ce cas précis montre la manière dont une éthique de la conviction, ou, la promotion des valeurs moralistes chrétiennes peut être mobilisée pour les microréalisations, et donner le sentiment aux acteurs (ONG locales et ALSI) d'agir dans le sens d'une démarche globale de transformation du système éducatif, et partant, de la société. Il s'agit, par exemple, de combattre les idéologies libérales émergentes qui, selon les acteurs, constituent une menace sur les plans éthique, moral et intellectuel**.** De ce point de vue, l'objectif est de protéger, au point de vue moral, la jeune génération de ces idéologies « nuisibles ». La pertinence de la présence ALSI peut être mesurée également en termes d'impact sur certains indicateurs de santé au niveau global, comme le témoigne le président de l'ONG « Finangnon ». En l'occurrence, l'appui de l'ALSI aurait permis à son centre de santé « médico-social » d'atteindre une meilleure couverture vaccinale dans le quartier, ou d'organiser des séances d'éducation à la santé et aux maladies hydriques. Ces activités sont, certes diverses et localisées, mais elles sont notamment perçues comme ayant un fort potentiel d'impact au niveau macro, dans le sens où elles améliorent les indicateurs sanitaires globaux.

En outre, les ONG locales perçoivent une complémentarité entre les petits projets des ALSI et les grands programmes des organismes plus importants. Néanmoins, il y a des avantages, selon elles, dans une certaine mesure, comme nous l'avons souligné ci-dessus, pour les petites réalisations en termes de viabilité. La multiplication de plusieurs petites réalisations serait plus viable à terme : « *ça dure plus dans le temps contrairement aux grands programmes dont on n'aperçoit pas toujours la finalité* », arguent souvent la plupart des

présidents d'ONG interviewés. Sur le même ton que certain.e.s alsieur.e.s, ils critiquent vertement les grands programmes : une partie importante des fonds de ces programmes serait absorbée par les frais de fonctionnement (beaucoup de coûts intermédiaires), ils ont alors peu d'impacts concrets après les opérations. Or, selon eux, les ALSI suppriment les coûts des intermédiaires. Les mini réalisations seraient alors plus utiles pour les populations ou les communautés concernées. Et les résultats seraient plus perceptibles directement par les PPA directes (exemple des femmes veuves). Aussi, réaliser des toilettes privées, ou mettre en place un dispositif de lave-mains dans une cour d'école, organiser une séance de formation d'un artisan du coin est directement accessible et visible pour les personnes concernées. Le sens de l'action se constitue ici de façon locale (voire localisée) et temporaire[884]. La perception de l'action pose alors le primat (l'avantage) des microréalisations sur les grands programmes.

Il existe une autre perception du bien-fondé des microréalisations ALSI. Selon les acteurs d'ONG locales, ces initiatives demandent une implication directe et volontaire. Elles comportent donc une dimension émancipatrice pour les bénéficiaires directs. Les enfants scolarisés, par exemple, dans l'« École Joie d'Afrique » reçoivent, en plus de l'enseignement officiel, des valeurs morales éducatives qui les émanciperaient. Le directeur de l'école nous l'explique en ces termes :

> *« La particularité c'est que ... nous faisons ce que nous appelons l'intégration dans le jargon, c'est amené Dieu dans la matière scolaire. On ne fait pas la religion, on parle de Dieu. [...] Donc on parle de la plante, de la beauté de la plante, comment Dieu l'a créé. Donc, l'enfant doit lire à travers une matière scolaire, et beaucoup plus à travers la vie de l'enseignant. L'enseignant devient un modèle, dans le sens biblique il va révéler Dieu à travers [l'enseignement], à travers l'amour. [...] Donc ce n'est pas en matière de connaissance, c'est en matière de vie. C'est tout ce qui fait la différence. C'est pour ça que moi ce que j'ai constaté, même les enfants sont relaxes, ils peuvent s'exprimer facilement. C'est pour cela que nos enfants, que tu sois une personne étrangère ou une autorité, ils posent des questions librement, sans gêne parce qu'il y a l'ouverture ».*

Néanmoins, ce type de discours d'émancipation s'apparente aussi à du prosélytisme (religieux). C'est ce que montrent Marie-Nathalie Le Blanc et Boris Koenig, à propos de la Côte d'Ivoire,

> « [où des] ONG confessionnelles (évangéliques, catholiques et musulmanes), tendent à promouvoir un modèle d'enfance qui se différencie de celui que porte la Convention des droits de l'enfant. Par exemple, ces ONG ne s'appuient pas sur la

[884] OGIEN, A. et QUÉRÉ, L., *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*, *op. cit.*, p. 4.

> notion de ‘’vulnérabilité’’ de l’enfant, mais défendent l’idée d’un enfant acteur et plus largement ‘’d’une transformation morale de la société’’, surtout depuis le conflit politique et militaire de 2002. La reconstruction post-conflit de la société ivoirienne a en effet favorisé [...], une multiplication d’ONG impliquées dans la moralisation du lien social. Dans ce contexte, les actions humanitaires à l’égard des enfants sont étroitement liées à des activités de prosélytisme religieux. L’apprentissage de la spiritualité chez l’enfant devient une priorité. Le processus se fonde sur une conception holistique du développement humain, principalement à partir d’activités de scolarisation ou de formation professionnelle ou encore d’activités ludiques. Marie-Nathalie Le Blanc et Boris Koenig décrivent les différentes stratégies éducatives de ces ONG selon leurs référents confessionnels et l’articulation entre les logiques de l’action humanitaire et les logiques du prosélytisme.[885] »

Aussi, cette visée émancipatrice sous la coupole d’une pédagogie religieuse notamment, peut aboutir aussi à un formatage idéologique d’une autre catégorie de parties prenantes : le personnel enseignant. Ainsi, dans le but d’avoir le poste convoité, ces acteurs-bénéficiaires peuvent jouer le jeu et chercher à adapter leur profil à la mission. En d’autres termes, chercher à adopter la vision pédagogique morale chrétienne mise en avant. Ceux-ci n’ont d’autres choix, car « *tous ceux qui sont là sont garants de la vision* » ou de l’éthique de la conviction. Le directeur le souligne fort bien :

> *« Moi, je ne suis pas dans les classes, mais c’est eux que je forme. [...] S’ils n’ont pas la base..., parce que moi [j’insiste] sur la base. Chaque premier mercredi du mois il y a un thème de débat. J’ai déjà développé un thème sur comment vraiment aimé l’enfant, le deuxième thème était les expressions utilisées pour montrer à l’enfant qu’on l’aime [...]. Il y a cent expressions... et ça moi j’ai plein de modules qui sont [abordés] au fur et à mesure qu’on avance. C’est vrai que celui qui enseigne ici, même bien qu’il soit formé dans le système, dans l’école normale il va apprendre, voilà, comment maintenant utiliser sa connaissance pour communiquer la vie [aux enfants]. [...] Puisque l’important pour moi ce n’est pas trop la connaissance professionnelle, mais c’est le faire [... ?]. Parce que s’il y a…. Un enseignant c’est quoi, c’est deux choses fondamentales [... ?]. Si l’enseignant a un trait de caractère il fait partie de [... ?], mais s’il a la connaissance du monde et qu’il n’a pas un caractère c’est foutu quoi. Donc, il y a des critères sur lesquels [...] ».*

Enfin, l’appui personnalisé et individualisé que permet une ALSI est plus efficace selon les ONG béninoises interrogées : « *si on appuie individuellement les gens ici, ça marche* », nous confie l’un des responsables. C’est dans le prolongement de la mise en avant des avantages des valeurs du registre domestique (telle que par exemple la proximité comme gage de la réussite de l’action). En d’autres mots, l’objectif de ces microréalisations est de provoquer

[885] De SUREMAIN, C.-E. et BONNET, D., *op. cit.*, p. 15.

un changement au niveau de chaque individu, c'est-à-dire changer la vie des personnes et non changer le monde. Mais, est-ce dans le but de promouvoir les capabilités, au sens de Nussbaum ?[886] Ou, de celui d'une valorisation du pauvre, du vulnérable, au sens de Simmel ? : « *Et ça, moi, c'est... nous ne pouvons pas changer le monde, bon, mais s'il y a un qui sort du lot, bravo* », conclut le directeur de l'« École Joie de l'Afrique ».

5.1.3. Les trois dimensions des relations entre ALSI et ONG béninoises

La nature des relations entre ALSI françaises et ONG béninoises va s'appréhender selon trois axes : le sens donné à la relation, le contenu de la relation et ses termes.

Sont utilisées pour qualifier leur relation avec les ALSI, des expressions tels que « *nous sommes dans un genre de partenariat* », ou « *nous sommes un peu dans une relation de partenariat* ». De notre point de vue, ces expressions sont employées sans faire vraiment référence au contenu propre à la notion de « partenariat ». Cela fait partie de la valise des vocables usités dans le monde du développement, mais existe-t-il réellement un « partenariat » entre petites structures du « Nord » (ALSI) et du « Sud » (ONG locales) ? Théoriquement, l'ALSI est perçue comme un « partenaire ». Mais, quel sens recouvre cette notion pour les ONG locales ? Les relations ne sont pas exclusivement « partenariales » au sens classique du terme. Il serait donc inapproprié d'utiliser cette notion pour qualifier la nature des relations entre les petites structures du « Nord » et du « Sud ». Une autre dimension est aussi systématiquement associée à « partenariat », en termes de « *liens très forts* » qui existeraient entre les différentes parties prenantes.

L'expression « genre de partenariat », utilisée par certaines ONG béninoises, s'entend alors en termes de « mettre ensemble les efforts », conjuguer les efforts entre structures du « Nord » et du « Sud ». La difficulté reste que les « efforts » ont tendance à être perceptibles d'un côté et pas de l'autre. Il y a consensus autour des « ressources » fournies par les structures du « Nord », en termes de soutiens techniques (par exemple, l'ALSI française « Espérance pour l'Afrique » offre à l'ONG béninoise « Gbèyoyo » différents types d'appuis techniques à travers la promotion des activités de l'ONG via le portail du site de l'association française, le recrutement et l'envoi de stagiaires français et européens grâce aux démarchages effectués par l'un des responsables de l'ALSI en France), financiers (la même ALSI subventionne largement la construction et la finition du centre de santé de l'ONG

[886] L'approche par les capabilités « fait que chaque personne est porteuse de valeur et est considérée comme une fin. » (NUSSBAUM, M., *Femmes et développements humains*, *op. cit.*, p. 114).

béninoise ; en 2017, cette subvention aurait atteint trente mille euros), et matériels (envois de containers de lits, d'équipement en matériels médico-techniques, de climatiseurs, etc.). Dans certains cas, l'ALSI est porteuse de la vision globale de la relation « partenariale ». Par exemple, l'ALSI « Envol de l'Afrique » est garante de la logique pédagogique morale et chrétienne de l'« École Joie d'Afrique », et ce d'autant plus qu'elle est également garante du financement (recherche les fonds en France pour soutenir l'ONG locale). Du côté des ONG locales, les « efforts » sont moins perceptibles pour l'ensemble des parties prenantes. Les efforts les plus souvent évoqués sont la mobilisation des énergies disponibles, le temps consacré, etc. Dans tous les cas, la mobilisation consensuelle ou non des ressources des deux catégories de parties prenantes (ONG – ALSI) devrait aboutir à conclure à ce que les acteurs du « Sud » des ONG béninoises interrogées nomment « *un genre de partenariat* », censé bénéficier dans l'idéal aux PPA directes. Celles-ci sont souvent des communautés villageoises ou de quartiers de ville, des femmes, des enfants, etc. Par exemple, à travers le « partenariat » (entendons « effort ») d'appuis technique, l'ALSI « Hygiène et Formation » fournit à l'ONG béninoise « Finangnon » des informations sur les financements, la documentation, des vidéos d'animations, pour les opérations de sensibilisation. L'ONG béninoise est chargée d'organiser et planifier l'appui financier de l'ALSI avec des ménages béninois « volontairement » mobilisés pour bénéficier d'installations sanitaires privées ou améliorées.

Le « genre de partenariat » utilisé traduit aussi des liens de dépendance (financière d'abord, mais aussi culturelle) des ONG locales à l'égard des ALSI. Par exemple, certaines réalisations ne peuvent pas se faire sans la présence effective des alsieur.e.s. : « *si on n'est pas là, ça n'avance pas* », relève-t-on dans les propos de certains responsables d'ALSI interrogés. Dans le même sens, mais dit autrement, pour les ONG béninoises, la problématique qui semble préoccuper, porte sur la durée de la présence sur place des alsieur.e.s quand ils/elles arrivent : « *Quand le président (de l'ALSI) arrive il dispose d'au maximum un mois, et ça, en matière de mobilisation des populations (intéressées par la construction des latrines) c'est très court* ». D'une certaine manière, il y a une reconnaissance implicite que ce « *genre de partenariat* » n'est pas encore tout à fait réciproque. En tout cas, la dimension de réciprocité est plus ou moins occultée.

Pourtant, une autre lecture de ce « genre de partenariat » traduit une dimension du contenu de la relation en termes amical, familial, de proximité. Ces dimensions d'amitié, d'affectivité et de proximité s'intègrent particulièrement dans le sens donné à la relation. Celle-ci ne se

réduit pas alors à un appui financier ou technique, c'est même avant tout des liens amicaux, d'affects, de préférence qui ont ensuite débouché sur cette dimension « partenariale » entretenue entre petites structures du « Nord » et du « Sud ». La part du sensible dans l'échange est alors fondamentale même si cela n'est pas toujours dit. C'est d'ailleurs cela que mettait en avant l'un des responsables d'ONG béninoise rencontrés à travers ses propos : « *Il y a beaucoup de choses qui se font qui dépassent le cadre classique du monde associatif* ». Il y a donc une prédominance de la dimension personnalisée entre les initiateur.trice.s des petites structures de solidarité internationale. Ce n'est pas une grosse découverte en soi. Néanmoins, nous souhaitons attirer le regard sur le fait qu'il est dès lors biaisé d'analyser et de comprendre la relation entre petites structures du « Nord » et du « Sud » en se servant des concepts « valises » ou « passe partout » tel que celui de « partenariat ». À défaut d'utiliser d'autres notions plus appropriées, il faudra toujours contextualiser le sens et le contenu des liens entre petites structures de solidarité internationale.

Les termes de la relation entre ONG locales béninoises et les ALSI autour des réalisations révèlent une certaine volonté d'implication, de la gestion des désaccords et des écarts culturels. L'implication ou la responsabilisation c'est lorsque, par exemple, une partie de la charge des microréalisations dépend de l'ONG locale. Du fait d'une certaine dépendance volontaire de la PPA associative béninoise, il y a un enjeu lié à la responsabilisation et à l'implication. Mais la crainte d'endosser des responsabilités du côté de la partie prenante béninoise est aussi contrebalancée par celle liée à l'impossibilité de répondre aux attentes (réelles) des ONG locales (notamment le financement) du côté de l'ALSI. Dans ce contexte, il peut naître des désaccords, des incompréhensions. Par exemple, il peut y avoir des désaccords sur tel ou tel autre aspect des réalisations, par rapport à telle ou telle autre méthode d'implication des populations (PPA directes). La nature des incompréhensions s'appréhende également à travers la gestion des écarts culturels et des logiques de fonctionnement entre les parties prenantes : gestion du temps du côté des ONG locales, difficultés pour les alsieur.e.s de s'accommoder des « *manières de faire africaines* » qui ne sont pas forcément compatibles avec celles des manières de faire des occidentaux, méconnaissance ou sous-estimation de certaines réalités liées au contexte (béninois).

5.1.4. L'enjeu de l'intégration des ONG locales dans leur relation avec les ALSI françaises

L'intégration de la partie béninoise dans la relation peut se mesurer à travers le niveau de connaissance du mode de mobilisation des ressources par l'ALSI d'une part, et d'autre part par le degré de connaissance des caractéristiques des bénévoles ALSI.

À l'analyse des entretiens, il ressort que les ONG béninoises sont peu informées des modes de mobilisation des ressources des ALSI. Elles ont rarement une connaissance suffisante des pratiques de collecte des fonds par les parties prenantes françaises. Cela peut constituer une source potentielle d'incompréhension. Lorsqu'on se réfère à certains propos des alsieur.e.s, il y a peu de communication sur le sujet. Soit les ALSI elles-mêmes entretiennent le flou. Elles ne souhaitent pas communiquer avec les ONG locales sur leurs modes de mobilisation des ressources. Le sujet est donc rarement évoqué avec les PPA associatives. Or, en suivant Habermas, l'agir communicationnel est aussi chargé d'entente, d'inclusion, de solidarité. Il faudra alors s'interroger sur les conséquences effectives que cet indicateur d'intégration pourrait avoir sur les relations entre ALSI et ONG locales dans le cadre des micro coopérations internationales.

Le second indicateur d'intégration est celui de la connaissance des caractéristiques des membres ALSI. En dehors de l'initiateur.trice principal.e de l'ALSI, les acteurs des ONG locales n'ont en général pas connaissance des autres membres : « *Les autres [membres], il me semble, ne sont pas trop [intéressés] à venir voir ce qu'il [le président] fait ici* », confie l'un des responsables rencontrés. Rarement aussi, un membre de l'ONG béninoise s'est déjà rendu en France dans le but spécifique de faire la connaissance d'autres membres de l'ALSI.

On constate alors que ces deux indicateurs ne permettent pas de connaître davantage l'intégration des structures du « Sud » quant à leur relation avec les ALSI françaises. Néanmoins, on peut se référer à la perception des motivations des bénévoles d'ALSI. Quelles perceptions les acteurs des ONG béninoises ont, par exemple, des motivations des alsieur.e.s ?

Il semble que, du point de vue des acteurs des structures locales béninoises rencontrées, il n'y a aucun retour pour les alsieur.e.s. Il s'agit d'une perception des motivations ALSI en termes d'un don sans retour : « *Il n'y a pas de profit pour quelqu'un* ». Ou alors, comme nous l'avons souligné dans la section précédente, la dimension affective, symbolique, relationnelle du don est tût (elle est méconnue ou non perçue comme telle par les PPA).

5.1.5. Cadre général de l'expérience de la réception des initiatives ALSI

On a choisi ici d'essayer de comprendre le cadre général de l'expérience de la réception des structures du « Sud » par rapport aux initiatives ALSI à travers l'imaginaire : l'imaginaire du développement et l'imaginaire de la solidarité. L'imaginaire est défini ici en termes de croyances, d'images mentales, de métaphores, de symboles[887]. Dans ce sens, l'imaginaire de l'aide et l'imaginaire de la solidarité sont empreints de stéréotypes[888] qui structurent la configuration formée par les ALSI et PPA pour la mise en place des microréalisations.

Concernant l'imaginaire de l'aide de développement, trois logiques se dégagent. D'abord, pour les ONG du « Sud », il y a un retard des pays africains tandis que les pays européens seraient déjà au summum du niveau de développement. Par exemple, il y a un décalage important des niveaux de développement entre le Bénin et la France (et plus généralement entre pays du « Nord » et pays du « Sud ») : L'Afrique et l'Europe sont perçues comme deux mondes différents. Le décalage concerne tous les aspects du développement. Il n'est donc pas seulement technique, mais, aussi culturel et civilisationnel. Le « Nord » est présenté comme foyer de la civilisation, de l'abondance, du progrès, de la raison cartésienne. L'européen véhicule alors l'image d'un blanc marqué par l'aisance, le confort, la connaissance. Le « Sud » est représenté à un degré inférieur, pauvre, hors du progrès. Cet imaginaire est renforcé par l'hypermédiatisation des sociétés globalisées, technologisées. Il est donc efficace pour structurer les stéréotypes qui traversent les relations Nord-Sud. On aurait tort de penser que cet imaginaire est purement négatif, il permet aussi une certaine ouverture sur le monde, une certaine réception de l'autre a priori. Ce cadre de l'imaginaire « Nord-Sud » va ainsi servir de justification pour les uns (PPA), de substance et de motif de l'engagement pour les autres (ALSI)[889]. C'est-à-dire, la croyance que l'action de solidarité ou de coopération avec les couches les plus vulnérables des pays du « Sud » est nécessaire pour « l'équilibre de l'humanité ». Sur cette base justificative, les initiatives ALSI ne doivent pas être perçues ou vécues comme de l'assistanat, selon les parties prenantes. Elles doivent déboucher sur l'autonomisation des structures locales. Les actions entreprises avec les ALSI

[887] « L'imaginaire, dans l'optique introduite par Gilbert Durant, constitue une grille de lecture organisant la pensée et les perceptions qui émergent au niveau social et dans la conscience des individus. Les images et symboles influencent notre relation à l'environnement » (HOUDAYER, H., *L'appel de l'environnement*, *op. cit.*, p. 14).

[888] Le stéréotype fait office d'idéologie en ce sens qu'il dépasse la simple conception imaginaire. Il intègre quelle que chose du réel.

[889] L'imaginaire produit du sens. Il est créateur ou générateur d'émotions agissants. Ici, l'imaginaire est agissant, il ne reste pas à l'étape de symboles et de représentations. La sociologie de l'imaginaire « situe l'imagination comme productrice de sens et créatrice d'émotions partagées auxquels nous pouvons facilement y attribuer des actes. » (HOUDAYER, H., *op. cit.*, p. 13).

visent, non pas le profit, ni à changer le monde, mais, à impacter localement la vie d'une famille, d'un quartier en matière d'éducation, de santé. Enfin, du point de vue des acteurs des ONG locales béninoises, les actions des ALSI ont un impact plus positif que celles des grosses structures qui sont présentes au Bénin. L'un des reproches adressés à l'endroit de ces organismes institutionnels tient au fait que leurs programmes dépassent rarement trois ans, ou cinq ans, alors que les ALSI, elles, auraient une plus longue durabilité (présence) dans le pays d'accueil. De plus, ces grands organismes ont des frais de fonctionnement faramineux. Ce qui n'est pas le cas des petites structures qui, pour la plupart, n'ont pratiquement pas de frais de fonctionnement, justifient-ils. Par exemple, le billet d'avion est à leur propre charge. Toutefois, ce propos est à nuancer au regard du fait que les ALSI, à l'instar d'autres associations françaises, peuvent bénéficier de la réduction fiscale dès lors qu'elles ont acquis le statut d'intérêt général.

Par rapport à l'imaginaire de la solidarité, on remarque qu'il y a une complémentarité avec celui de développement. Selon les structures locales interrogées au Bénin, c'est de l'intérêt pour l'humanité d'aider une partie de ses membres « en retard ». L'Afrique a un « retard » énorme par rapport à l'occident. Donc, la micro coopération avec les petites associations françaises est perçue comme visant à combler ce décalage avec l'Europe : elles n'engagent « *pas des millions, non. Mais ça a d'effets quand même. C'est important, c'est très important* », insiste l'un des responsables d'ONG béninoise. C'est de l'intérêt de l'humanité d'équilibrer les niveaux ou combler un peu le fossé à partir des petits appuis (réalisations) : « *Ils n'ont qu'à vraiment [... ?] venir aider, les petits trucs, ce n'est pas grand. Ce que [« l'ALSI »] fait avec nous ce n'est pas trop grand, mais ça a d'effets. [...] ce n'est pas nécessairement dépenser des centaines de milliards, mais, il suffit que les associations cotisent un peu, un peu pour venir aider en Afrique. Voilà* ». Ces propos ne contredisent donc pas le discours ambiant. Bien que certains auteurs dénoncent une « mentalité de mendiant » de la part des acteurs locaux préjudiciable à une prise de conscience des responsabilités à l'échelle locale.

5.1.6. Quid de l'avenir du lien et des attentes ?

Au regard de la nature des liens entre ONG béninoises et ALSI françaises, y a-t-il des craintes et des attentes identifiées ?

Les PPA associatives béninoises n'affichent pas une crainte exacerbée quant à l'avenir de leur relation avec les ALSI. Toutefois, la plupart ont une crainte par rapport à la

pérennisation de la présence de l'ALSI. Il ne leur a pas échappé que la quasi-totalité des alsieur.e.s actif.v.e.s sont des personnes âgées. Du coup, il s'agit de rester constant dans la démarche de « rigueur » concernant par exemple la gestion des fonds, la « vision » du projet, la « prière », afin de garantir la confiance des membres actuels les plus engagés, et susciter l'engouement des autres membres. « Bien faire », veiller à la qualité des liens, être fidèle à la logique des engagements entre parties prenantes stimulent alors l'engagement et invitent à la pérennisation de la relation avec l'ALSI : « *Nous, notre premier engagement c'est d'être proactifs, de travailler et obtenir des résultats qui vont au-delà des attentes pour montrer à nos partenaires que vraiment l'effort qu'ils fournissent n'est pas un effort vain, mais que l'effort permet d'améliorer quelque part les indicateurs de santé, les indicateurs de scolarité quelque part dans le monde* », confirme l'un des présidents d'ONG rencontrés.

Il n'y a pas forcément une convergence des attentes entre ONG locales et ALSI, d'une part, et, d'autre part, entre les différentes structures rencontrées au Bénin. Y-a-t-il alors un enjeu pour la solidarité ? Y-a-t-il une méconnaissance réciproque des attentes de chacune des parties prenantes ? Ainsi que nous l'avons esquissé par la théorie du don solidaire, l'aporie de l'attente nous permet de comprendre que la solidarité peut déboucher sur la mésentente (des attentes), la désapprobation. Nous avons identifié deux tendances : définir un horizon commun ou travailler dans le sens d'une autonomisation. Dans le cas des liens entre l'ONG « Finangnon » et l'ALSI « Hygiène et Formation », on relève par exemple, une volonté de réduire l'ambition des réalisations de la part de l'ALSI, alors que l'ONG locale souhaite développer un projet plus ambitieux : mettre en place un complexe communautaire de santé intégré avec des activités de sensibilisation de la population sur les risques de maladies liées à l'hygiène, ainsi que développer des activités d'agro-bio : « *C'est l'esprit, et on a déjà commencé quand même, j'en ai parlé [au président de l'ALSI], mais on n'a pas pu arriver à évoluer beaucoup* », nous confie l'un des responsables de cette ONG. Pour sa part, l'ONG « École Joie d'Afrique » en lien avec l'ALSI « Envol de l'Afrique », a une attente beaucoup plus orientée vers le développement ou l'extension des réalisations présentes (celle de l'école). Les propos ne sont pas axés sur la consolidation des liens avec l'ALSI, comme si cela était déjà un acquis. Pour cette catégorie, l'idéal souhaité est centré sur une volonté de développer l'autonomisation, tout au moins financière, de l'ONG locale.

5.2. L'expérience des correspondantes locales et la réception des initiatives ALSI

Les correspondants, ou les représentants locaux, comme les désignent souvent les ALSI, sont pour la plupart des locaux recrutés dans le pays d'accueil. Leur profil est différent de la

figure du « courtier du développement[890] », ou de celui d'un humanitaire salarié par une grosse structure internationale. En général, ils/elles ont souvent une rémunération en compensation de leur prestation, mais doivent démontrer aussi leur engagement pour l'initiative dans le pays d'accueil. Toutes les ALSI n'ont pas recourt à ce genre de service. Notamment, lorsqu'elles sont déjà en relation avec des ONG locales dans le pays d'accueil. Dans le cas contraire, lorsque l'ALSI n'a pas un « partenaire » local, elle peut choisir parfois de salarier officiellement une personne afin de s'assurer de la gestion des réalisations sur place. Nous avons déjà décrit, précédemment, les rôles d'un correspondant, à travers la présentation du cas de l'ALSI « Peuples d'ici et d'ailleurs » en intervention au Bénin. Nous allons revenir sur ce cas, en essayant de décrire (sans généraliser le propos) l'expérience des correspondantes locales quant à la réception des initiatives ALSI, et quel rôle peuvent jouer ces acteurs « nouveaux » dans la redéfinition de la figure de l'« intermédiaire » local.

L'analyse de l'expérience des deux correspondantes béninoises rencontrées peut se faire suivant quatre axes : les circonstances du choix de recrutement d'une correspondante, la fonction d'une représentante locale, le cadre général de l'expérience de correspondance, l'avenir et les attentes.

5.2.1. Circonstances du choix de recrutement d'une représentante locale pour une ALSI

On a identifié trois indicateurs qui fondent le choix de recrutement des correspondantes locales béninoises pour l'ALSI française « Peuples d'ici et d'ailleurs ».

Le premier indicateur suggère un mode de recrutement des correspondantes basé sur les liens d'amitié, de proximité, de connaissance, avec généralement l'un des principaux membres de l'ALSI, ou par le biais d'une tierce personne proche des membres principaux de l'ALSI. Dès lors, la correspondante c'est quelqu'un qu'on connaît généralement, soit directement, ou par le biais d'un tiers qui est suffisamment proche (connu de l'ALSI) pour servir de caution morale. La nature de ces liens permet, en quelque sorte, de s'assurer de la « bonne » moralité de la représentante. C'est donc moins les critères objectifs ou professionnels qui comptent ici. Cela ne veut pas dire que certaines compétences professionnelles ne sont pas appréciées, mais elles ne priment pas sur la qualité morale. L'ALSI choisira de travailler avec quelqu'un qu'elle connaît, ou dont la probité est jugée suffisante.

[890] BIERSCHENK, T., CHAUVEAU, J.-P. et OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (dir.), *op. cit.*

Un deuxième indicateur montre que la correspondante locale partage certaines caractéristiques communes avec les personnes directement concernées par les réalisations de l'ALSI. Dans ce cas, cela pourrait être le résultat d'une disposition consciente de la part de l'ALSI de vouloir s'assurer un minimum de caractéristiques communes avec les PPA directes, afin de faciliter les échanges. Par exemple, « Peuples d'ici et d'ailleurs » a choisi de ne sélectionner que des femmes comme correspondantes, étant donné que les cibles de son action de parrainage ce sont les femmes veuves. Quelques fois, certaines correspondantes ont, à travers leur entourage immédiat, l'expérience de « veuve » ou de femme « délaissée ».

Enfin, le troisième indicateur montre que la correspondante fonde son engagement (recrutement) sur un choix personnel, une prédisposition pour la mission. Dès lors, le recrutement fait écho à un désir de longue date de vouloir servir dans ce genre de cause : défendre la veuve et l'orphelin. Le statut de correspondante est donc vécu comme la confirmation d'un engagement plus antérieur et plus ancré, mais, c'est aussi un moyen pour atteindre des objectifs personnels ou immédiats : occuper par exemple un emploi ou, tisser un réseau de contacts avec des gens venant de l'extérieur (la France).

5.2.2. La fonction d'une représentante locale

De façon triviale, certain.e.s alsieur.e.s associent, dans leurs discours, la fonction de correspondance locale à celle d'un « secrétaire ». Dans le cas envisagé ici, les correspondantes ont une fonction visible de supervision des opérations engagées pour le compte de l'ALSI qui n'a pas les moyens de rester sur place. On l'a déjà montré, pour les ALSI, les « voyages dits d'évaluation » sont peu fréquents et, pour la plupart du temps, très limités (une à deux fois en moyenne par an). Rares sont ceux qui choisissent de déménager de la France pour s'établir dans le pays d'accueil.

La fonction de la correspondante locale peut alors s'appréhender selon la nature de sa mission et selon son rapport aux réalisations (l'activité de parrainage).

Pour les correspondantes de l'ALSI « Peuples d'ici et d'ailleurs », leur mission est non seulement de sélectionner les bénéficiaires directes du parrainage, mais aussi de faire le suivi et la gestion des dossiers et des relations.

Le mode de sélection des familles parrainées se fonde sur des critères à la fois objectifs et subjectifs. Le bouche-à-oreille est utilisé comme méthode subjective, par la représentante, pour présélectionner les ménages susceptibles de correspondre au profil recherché. C'est un

indicateur d'implication (d'inclusion) de la correspondante dans l'économie de la sélection de l'ALSI. D'une manière générale, les critères de sélection sont discriminants. On privilégie d'abord les veuves avec des enfants en bas âge, puisque ceux-ci auront plus de chance de se faire parrainer. Les ménages avec des enfants un peu plus âgés susciteront moins d'empathie. Il en est ainsi aussi du sexe : les filles plus que les garçons susciteront beaucoup plus d'empathie de la part des parrains ou marraines. Au-delà de ces critères, entre aussi, dans l'économie de la sélection, les obligations liées à l'accès au parrainage : par exemple, les veuves parrainées ne doivent pas vouloir se remarier, ou encore avoir d'autres enfants. « *L'association parraine uniquement celles qui vivent sans mari. Si une veuve se remarie, elle sort de notre parrainage* », nous a précisé l'une des correspondantes interrogées. Mais, dans la pratique, contrairement aux obligations affichées, les acteurs (le président de l'ALSI et les correspondantes) reconnaissent que tout ne se passe pas forcément ainsi. D'ailleurs, les éventuels écarts connus sont souvent désastreux pour la contrevenante, mais aussi présentent un risque pour l'association qui joue sa crédibilité auprès de ses membres parrains et marraines.

C'est pourquoi, à la méthode subjective va se superposer une démarche jugée objective. Cette démarche va consister à monter un dossier qui permettra de savoir si le ménage présélectionné s'aligne sur la grille prédéfinie par l'ALSI. Ainsi, quand bien même le type de parrainage est personnalisé ou individualisé, le mode de sélection s'efforce d'être objectivé. Des visites et des collectes d'informations sont utilisées pour approfondir la connaissance des conditions de vie du ménage. Suivons les propos de l'une des correspondantes décrivant son rôle dans le processus de sélection : « *Moi j'essaie… quand je trouve une famille qui est dans ce cas, je fais le dossier. Il y a un dossier que je remplis. J'écris dedans les conditions de vie de la personne et j'envoie là-bas avec les actes de naissance des enfants. Donc, c'est arriver là-bas que si ça plaît à quelqu'un et la personne choisit qu'on m'appelle pour me dire que telle personne est parrainée ou bien est contre* ».

Une fois le parrainage accepté, l'autre mission de la correspondante est de suivre la gestion des engagements et des relations du côté des familles parrainées. Dès lors, on va caractériser le mode de suivi et gestion du parrainage de technicisé et de contrôle. Le rapport entre la correspondante locale et le ménage parrainé est un rapport de contrôle et de suivi de l'implication de la veuve parrainée. Suivi au niveau de l'éducation des enfants, et aussi au niveau de la gestion de leur bien-être alimentaire et sanitaire. C'est ce qu'illustrent ces propos de l'une des correspondantes rencontrées : « *Je vais chez eux [ménages parrainés] à*

la maison pour contrôler comment les enfants vont à l'école, si ça va bien. Si ça ne va pas, des fois je peux aller voir leur instituteur pour connaître ce qui ne va pas. Côté santé aussi, si ça ne va pas des fois on m'appelle, mais si ce n'est pas grave on ne m'appelle pas. » Effectivement, le passage en année supérieure d'un enfant est présenté souvent comme un indicateur de réussite du parrainage, et un encouragement pour le donateur. Pour cela, la correspondante a un rôle clé à jouer dans la réussite du parrainage. Elle effectue régulièrement des contrôles des indicateurs de la scolarité (les bulletins scolaires des examens), ou de la formation des enfants parrainés (pour ceux qui sont en apprentissage), leur alimentation et la qualité du suivi en général. Le rappel fréquent des sanctions en cas d'écarts ou de manquements non justifiés suffit pour prévenir les situations délicates. Le suivi, par exemple, peut montrer que tel parrainage ne fonctionne pas. Les dispositions convenues (parfois imposées) peuvent être vécues comme une imposition (contrainte), notamment en ce qui concerne les enfants en apprentissage professionnel. L'une des correspondantes interrogées nous présente un de ces cas qu'elle a dû gérer :

> *« Il y avait une fille qui a déjà une situation depuis son enfance. [...] La fille en question, quand j'avais connu l'autre correspondante, elle m'avait dit que la fille voulait faire la coiffure, et elle avait été déjà inscrite dans deux ateliers différents. Mais, chaque fois qu'on l'inscrit, elle ne s'intéressait pas du tout au métier. Donc, elle [l'ancienne correspondante] m'en a parlé et j'ai dit si c'est ça changeons lui encore d'atelier. Donc, moi j'ai fait mes démarches, j'ai été voir ma coiffeuse qui est non loin de leur maison. Donc, j'ai parlé avec la coiffeuse et au retour je suis venue voir la fille, la maman était présente et j'ai demandé à la fille si réellement elle veut la coiffure, c'est-à-dire il ne faudrait pas que les gens nous aident pour qu'au retour on les remercie avec le revers de la main hein, c'est dire que ça doit porter ses fruits quoi. Et c'est de là qu'elle me faisait comprendre qu'elle ne voulait pas et qu'on l'avait forcée. Vous voyez un peu. Elle veut nécessairement faire les perles, mais si on va encore l'inscrire dans un atelier de coiffure qu'elle ne va rien faire. Donc, elle m'a expliqué sa situation et je suis allée voir l'autre correspondante qui m'a dit ''ah ! comment ? Elle a dit quoi ?'' Après, je lui ai dit non, non, c'est ce que la fille veut ça, et moi je pense avec ça je vais écrire [aux responsables de l'ALSI], [...] Donc, je les ai convaincues, car eux ils pensaient aussi que la fille voulait faire la coiffure. Donc, je leur ai fait comprendre que c'était par force que la fille avait choisi la coiffure. Donc, [ils ont] compris, et quand ils sont venus on a sillonné ensemble des ateliers pour voir là où il faut l'inscrire. Après, [ils ont] envoyé les sous, donc je suis allée l'inscrire. Mais ça va, j'ai envoyé récemment des photos de ses colliers, et on voit qu'elle est vraiment intéressée quoi par les colliers. Donc, c'est comme ça. En tout cas quand moi je sens je dis. [...] C'est comme ça chez moi ».*

À travers ce récit, la correspondante tente aussi de nous révéler l'importance de son travail dans ce que nous désignons par l' « économie du parrainage[891] ». Elle essayait de se mettre en valeur ou de montrer la dimension de son engagement, qui ne se réduit pas uniquement à des activités standardisées (de contrôle). Autrement dit, la qualité du suivi, et donc la réussite du parrainage dépend aussi du niveau d'engagement de cet acteur de la chaîne des réalisations ALSI. Le suivi consiste aussi pour la correspondante à rendre compte à l'ALSI de l'évolution et des difficultés (tenir informer), écouter et mettre en œuvre les consignes reçues, et se montrer proactive. Quelques citations tirées du corpus d'entretiens réalisés avec les correspondantes nous permettront de mieux mettre en évidence ces compétences qui n'apparaissaient pas comme telles dès le début.

> Rendre compte à l'ALSI de l'évolution et des difficultés du parrainage *: « Avec l'association, nous nous écrivons et s'il y a des problèmes avec une famille j'en parle. C'est-à-dire, moi je rends visite souvent aux familles parrainées et s'il y a une situation, je rends compte [au président] de même qu'à [la vice-présidente] »*

> Écouter et mettre en œuvre les consignes reçues *: « S'ils ont des conseils à me donner à propos je les écoute et j'essaie de faire avec »*

> Se montrer proactive *: « Moi, j'écris de temps en temps pour leur donner de nouvelles. [...]Donc, c'est comme ça. En tout cas quand moi je sens je dis. Je n'attends pas qu'on…, c'est-à-dire, je n'attends pas qu'on me pose les questions ou qu'on me force à aller d'abord. Si moi je sens, je dis. Si quelque chose ne va pas, je dois faire signe. C'est comme ça chez moi ».*

Pour finir, soulignons que, dans ce type de parrainage individualisé, la gestion de « l'argent » est technicisée. La correspondante n'intervient pas directement dans le processus de réception des fonds envoyés aux familles. Celles-ci disposent d'un compte bancaire personnalisé. Selon le président de l'ALSI, il s'agit d'éviter tout risque de démarchage.

La fonction de la correspondante peut également être appréciée selon le rapport aux réalisations. Les correspondantes de l'ALSI « Peuples d'ici et d'ailleurs » ont, par rapport à

[891] J'utilise cette expression par analogie aux procédés que l'on retrouve au niveau du marché des biens et des services. On est alors dans une espèce de marché où les acheteurs sont les parrains et marraines, le produit les femmes veuves ou délaissées avec enfants en bas âge, ce qui est vendu par l'ALSI ce sont la misère et les conditions de vie difficile des familles qui seront potentiellement parrainées. Comme l'a souligné l'un de nos interlocuteurs ALSI, le parrainage marche très bien en France parce que les gens jouent sur la corde sensible : les enfants, les femmes seules, les conditions de vie difficile, etc. Ce sont donc finalement les mêmes dispositifs de publicité de la victime qui sont partagés avec les grosses structures.

l'initiative de parrainage, une perception très positive. Notamment, parce que le parrainage aurait permis, selon elles, de diminuer la souffrance et la pauvreté au Bénin, à l'échelle des familles. Donc, l'impact est local, mais le bénéfice est global pour l'ensemble de la société. Dans ce sens, leur perception n'est guère différente de celle des ONG locales. Elles considèrent aussi que pour les veuves parrainées, bien qu'il y ait des contraintes, c'est un don inespéré, et donc c'est difficile pour elles de porter un autre jugement qu'une appréciation positive. Le parrainage est perçu alors comme une ressource inespérée pour les familles, donc « *elles ne peuvent rien dire de mauvais sur ça. [Et donc, ce qu'elles pensent, ça] ne compte pas* », argumente l'une des correspondantes interviewées. Mais, ce don (inespéré) ne comporte-t-il pas sous ce rapport des éléments de domination du donateur sur le receveur même à l'échelle de la micro réalisation ? Ne court-il pas le risque de devenir un « don poison » pour les ménages parrainés ? Ceux-ci, du fait de leur position dans l'économie du parrainage, sont-ils moins en position de dire leur jugement ? Cette interrogation est suscitée par certains propos recueillis auprès d'une des correspondantes locales quand-t-à la question de savoir leur avis sur le fonctionnement du dispositif de parrainage proposé par l'ALSI française et la perception des familles : « *Hum, moi-même si je pensais quelque chose est-ce que je pouvais exiger [sa prise en compte] ? Je ne peux rien dire non ? [...] Tout ce que moi je sais, elles, bon, est-ce qu'elles savaient [les veuves] qu'il y aurait un bien comme ça. Donc, comme c'est venu comme ça elles n'ont qu'à prendre ça tel que [c'est] fait. Donc, elles [les familles parrainées] ne vont pas me dire qu'il y a telle chose qui ne va pas. Moi je ne peux pas. Vous me comprenez un peu ?* ».

Le rapport des correspondantes à l'activité de parrainage ou aux réalisations ALSI peut s'apprécier aussi au point de vue de leur degré d'implication dans la mission. Le degré d'implication révèle une temporalité de travail des correspondantes locales assez lente selon l'ALSI. Au moment de l'entretien, les correspondantes avaient en moyenne sous leur responsabilité sept à neuf familles parrainées, avec une moyenne de quatre enfants par famille. L'objectif de l'ALSI, au moment de l'enquête, est d'atteindre dans l'idéal un maximum de cinquante (50) familles. Si tel est le cas, cela représentera une charge de travail et de suivi non négligeable pour les correspondantes. L'une des problématiques que nous voulons soulever (cela a été discuté aussi dans d'autres sections déjà), c'est celle du rapport au rythme de travail entre « ici » (le « Nord ») et « là-bas » (le « Sud »). Il est évident qu'il n'y a pas le même rapport au temps et à la temporalité. Lorsque les alsieur.e.s évoquent cette problématique, c'est souvent sur un aspect négatif. De leur point de vue, quand ils se rendent

là-bas, ils imposent à leurs correspondantes locales un rythme soi-disant infernal contrairement aux habitudes de travail qui seraient soumises là-bas à un rythme beaucoup plus lent. Indirectement, c'est l'élément temporel et rythmique qui est alors indexé. Nous rediscuterons cet aspect particulier dans les considérations finales.

5.2.3. Cadre général de l'expérience de correspondance

L'expérience de correspondance est à la fois individuelle, mais aussi éminemment collective. De ce point de vue, plusieurs paramètres permettent d'apprécier le cadre collectif de cette expérience. Ce sont : les indicateurs d'intégration, les éléments de tension, mais aussi les sources de satisfaction, et la stratégie pour la pérennisation.

Les indicateurs d'intégration des correspondantes dans l'économie du parrainage sont au nombre de deux. D'abord, il y a le degré de connaissance du mode de mobilisation des ressources par l'ALSI (y compris le recrutement des parrains et marraines). Contrairement aux ONG locales, les correspondantes ALSI sont assez mieux informées du processus de parrainage (ou des réalisations). Probablement, parce qu'elles ont ici, à leur avantage, la nature de leur statut qui les met à la fois bien ancrée à l'interface des relations avec les bénéficiaires finaux et aussi avec les donateurs (ALSI). Cependant, si les correspondantes sont bien informées du processus de parrainage, elles n'ont aucun rapport direct avec les parrains ou marraines. Tout passe par l'initiateur (président) de l'ALSI. Au moment de l'enquête, aucune rencontre n'avait pas encore été organisée avec les autres membres, parrains ou marraines en dehors des deux initiateurs principaux de l'initiative. Plus encore, selon les propos recueillis, les autres membres n'étaient pas favorables à l'extension de l'action de l'association dans ce pays d'accueil. Donc, à l'instar des ONG locales, les correspondantes sont peu informées des caractéristiques des autres membres (y compris ici les parrains et marraines) de l'ALSI en France.

Par ailleurs, les correspondantes interrogées n'étaient pas en mesure de nous indiquer s'il y a ou s'il y a eu avec les promoteurs ALSI des éléments de tension dans leur rapport. Sans doute, compte tenu de leur position dans la hiérarchie de l'économie du parrainage, elles ne se sentent pas autoriser à porter leur appréciation sur le fonctionnement du dispositif. Pourtant, nous apprenons, quelques semaines après notre retour en France, que l'une d'elles a été remerciée. Aussi, des sources de tensions existent, mais sont tues volontairement. Les sources de satisfaction se rapportent aux efforts mis en œuvre afin de réussir le parrainage, voire de le maximiser. Enfin, elles comptent jouer sur certains leviers afin de pérenniser leur

position : respecter les critères implicites et explicites de sélection indiqués par l'ALSI (par exemple, enfants en bas âge : les premiers dossiers envoyés ont été rejetés à cause de cela), et se montrer proactive, ne pas attendre pour envoyer des nouvelles des familles.

D'une manière générale, on retient que les correspondantes, au vu de leur rôle dans l'économie du parrainage, ont sans doute un statut plus fragile que les PPA associatives. Néanmoins, elles ont l'avantage d'une meilleure intégration dans le processus.

5.2.4. Quid de l'avenir des correspondantes ?

Les enjeux de pérennisation du parrainage se rapportent aussi bien à l'action de parrainage, qu'à l'expérience de correspondance. Les craintes en lien avec le premier enjeu sont le risque de tarissement de parrains (marraines) et la question de la relève (l'âge du président fondateur étant avancé).

Par ailleurs, selon les correspondantes, il n'existerait aucune raison d'arrêter la correspondance. C'est un choix personnel, une volonté de faire et de s'engager dans la correspondance. Donc, la rupture ne dépendra que de l'ALSI.

5.3. Analyse de la réception des initiatives de parrainage auprès des femmes veuves béninoises

Pour analyser la réception du parrainage ALSI auprès des femmes veuves au Bénin, nous allons nous servir d'une grille d'analyse divisée en quatre sous-thèmes : le contexte et les raisons de mise en route du parrainage, le niveau d'inclusion des femmes (bénéficiaires) dans le processus, le cadre général de l'expérience du parrainage, des limites et des enjeux liés à la pérennisation.

5.3.1. Contexte et raisons de mise en route de la relation de parrainage

De façon concrète, on a identifié deux éléments clés qui permettent de concrétiser une relation de parrainage : d'abord, il faut qu'il y ait des possibilités de rencontre entre ALSI et PPA directe, ensuite l'élément le plus déterminant de la rencontre est le profil du récipiendaire.

Il existe deux sortes de possibilités de rencontre ou de mise en contact entre l'ALSI et ses « bénéficiaires » directes. En premier lieu, il y a possibilité de la rencontre entre les deux catégories prenantes par l'intermédiaire de connaissance interposée. En fait, par le biais d'une tierce personne probablement informée de l'initiative. C'est souvent un proche à la correspondante, ou quelqu'un ayant été en contact avec l'un des membres initiateurs de

l'ALSI. Secondo, la rencontre peut se faire par hasard, de bouche à oreille, ou fortuitement. Par exemple, deux des femmes veuves parrainées étaient femmes de ménage à l'hôtel où séjournait l'initiateur de l'ALSI « Peuples d'ici et d'ailleurs ». Ce lieu de travail pour les veuves, a donc servi de cadre pour la rencontre. Rorty parle de situation de contingence créatrice de la solidarité (chapitre 1)[892]. « La contingence implique une temporalité de l'action[893] ».

Cependant, la rencontre seule ne suffit pas pour lancer le parrainage. Il y a une part du sensible, au sens rortyen[894]. En l'occurrence, il faut que le profil de la « bénéficiaire » incite au démarrage du parrainage. Autrement dit, il faut que le récipiendaire corresponde au profil type défini par l'ALSI. À savoir, en l'occurrence les femmes veuves et/ou délaissées avec enfants à charge et vivant dans une situation sociale et financière précaire (logement précaire, difficulté au niveau de l'alimentation des enfants ou de leur scolarisation). L'une des veuves nous raconte sa rencontre avec le président de l'ALSI « Peuples d'ici et d'ailleurs » et souligne l'élément qui a été décisif, selon elle, pour le démarrage du parrainage : « *Donc, c'est les enfants qui l'ont [le président d'ALSI] attiré vers moi. Comment je vais dire, c'est à cause des enfants que l'association a accepté de parrainer* ». On retrouve donc là l'importance de la figure de l'enfant dans l'aide en tant que catégorie vulnérable, symbole de la vulnérabilité, et objet de tous les sensibles.

5.3.2. Niveau d'inclusion dans le processus de parrainage

La prise en compte des veuves dans le processus du parrainage de l'ALSI va se mesurer à travers le dispositif de parrainage, les indicateurs d'intégration dans le procès, et les mesures d'engagement collectif des familles parrainées.

Le dispositif de parrainage est objectivé et s'appuie sur des prélèvements d'informations directement auprès des ménages. Ce dispositif s'affine progressivement et aboutit à la confection des fiches identificatoires (fiches de parrainage) comportant des données sur la situation du ménage (alimentation, habillement, logement, conditions de scolarisation, pratiques sanitaires, etc.). Un tel dispositif requiert donc la participation et l'implication active de la veuve, voire des enfants. Ce qui fait suggérer ici que les PPA directes (femmes

[892] L'action locale de solidarité internationale ne s'explique pas en dehors de la trajectoire des parties prenantes à l'action et du contexte de déroulement de leurs relations.
[893] GIRAUD, C., *Concepts d'une sociologie de l'action : introduction raisonnée*, Paris, l'Harmattan, 1994, (« Logiques sociales Série Théories sociologiques »), p. 113.
[894] Rorty fonde la « solidarité » sur la capacité de l'Homme à manifester sa sensibilité à l'égard de l'autre (étranger à soi-même).

veuves et enfants) ne sont plus seulement des participantes, elles sont aussi des sujets d'action. « Goffman pose que l'engagement dans l'action a une dimension ''affective'' - ce qui tient à l'implication dans les activités quotidiennes -, et une dimension ''cognitive'' - ce qui relève du sens que les individus attribuent à ce qu'ils observent.[895] » L'engagement des veuves dans les activités du parrainage (à forte composante affective) relève ainsi de l'action (et pas que de la participation).

Les indicateurs d'intégration sont relatifs à la connaissance du mode de mobilisation des ressources (y compris le recrutement de parrains et marraines) et la connaissance des caractéristiques des membres de l'ALSI. Ces indices indiquent qu'il y a autant de veuves qui affirment être très peu informées du mode de mobilisation des ressources et des caractéristiques des parrains et marraines que de veuves soutenant être assez informées du mode de mobilisation des ressources et des caractéristiques de leurs parrains ou marraines. Globalement, on observe que les PPA directes (familles parrainées), au regard des indicateurs suggérés, paraissent relativement plus intégrées dans le dispositif des réalisations des ALSI (en l'occurrence le parrainage) que les correspondantes et les ONG locales. L'hypothèse qui se dégage alors, et qui vient confirmer celle déjà évoquée plus haut, est que, plus la relation « partenariale » dans le cadre de la coopération est institutionnalisée moins elle est favorable à l'intégration. À l'inverse, plus elle est individualisée (s'adresse directement aux individus) plus elle favorise l'intégration et l'implication dans le dispositif de réalisation des ALSI.

Enfin, par rapport au type de mesures de l'engagement collectif des familles parrainées, on a remarqué que les échanges sont très limités entre les ménages parrainés. Une seule rencontre entre les différentes familles parrainées a été organisée depuis le début du dispositif de parrainage, mais sans réels retombés de mobilisation. Par conséquent, à l'heure actuelle, les ménages parrainés se connaissent peu, et ne sont pas en mesure de développer d'autres sources de plaisir et de confiance à travers une dynamique collective réelle dans le sens de gagner davantage en autonomie. Dans ce cadre, les alsieur.e.s ont aussi leur rôle à jouer. Ce rôle ne devrait pas se cantonner uniquement à l'aspect des apports financiers et matériels. Elles ont, de par leur nature, la possibilité de se mettre à l'écoute aussi des parties prenantes directes.

[895] OGIEN, A. et QUÉRÉ, L., *op. cit.*, p. 14.

5.3.3. Cadre général de l'expérience du parrainage

Le rapport à l'expérience de parrainage des familles permet d'identifier plusieurs niveaux d'analyse.

Le premier niveau renvoie à la perception de l'expérience de la relation de parrainage avec l'ALSI. De ce point de vue, la perception de l'expérience vécue du parrainage est très positive pour les ménages parrainés. Les familles se disent profondément et positivement toucher par le geste de solidarité manifesté à leur égard par les alsieur.e.s. Quelques propos recueillis auprès des veuves permettent d'illustrer cette affirmation :

> *« Je suis impressionné et étonnée, mais contente, par le fait que malgré leur âge, ils décident d'aider les personnes qui n'ont rien, et même avec leur bien, même si ce n'est pas beaucoup de chose, ils nous soutiennent »*

> *« Parce que ce n'est pas n'importe qui qui fait ce qu'ils font là pour quelqu'un »*

> *« Quand les soutiens n'avaient pas commencé, j'espérais dans la joie que d'un jour à l'autre, quelqu'un me parraine dans l'association. [...] Donc, c'est quelque chose dont je suis vraiment heureuse »*

> *« Ah ! C'est quelque chose de très louable. [...] Ils m'ont apporté la joie. [...] C'est leur bienfait envers moi qui fait que mes enfants vont encore à l'école. Donc, ils m'ont apporté que du bien, ils ne m'ont rien fait en mal »*

En principe, le montant mensuel perçu par chaque ménage parrainé dépasse rarement le SMIG (40 000 FCFA). Mais, la famille parrainée peut aussi compter sur la générosité de son parrain ou de sa marraine. L'objectif affiché par l'ALSI est d'éviter la dépendance ou l'assistanat. De ce point de vue, quelle est la perception de la valeur du parrainage par les ménages ?

Pour les familles, le parrainage est perçu comme assez modeste, mais le montant reçu est complémentaire des propres efforts engagés par la bénéficiaire pour s'en sortir : « *Ce n'est pas grand-chose, mais on fait avec* », lâche l'une des veuves interviewées. Selon les propos d'une autre, c'est la modestie même des fonds engagés qui fait la valeur du parrainage : « *Même si c'est peu ça m'aide ; si c'était beaucoup ça ne donnera pas de la valeur, le peu donne de la valeur que si c'était beaucoup. Parce que le peu là j'arrive à… (m'en sortir), mais si c'était beaucoup je ne vais pas connaître sa valeur. [...] Bon, je ne sais pas ! moi je suis comme ça, c'est peu de chose qui me rend heureuse* ». Par ailleurs, la concrétisation

(l'aboutissement) du parrainage est généralement perçue comme l'œuvre de la providence (divine) : « *C'est Dieu qui nous les a envoyés, ils ont dit que leur association s'était établit qu'à Cotonou. Et, c'est l'année de la mort de mon mari qu'ils l'ont amené à Abomey. Oui, j'ai l'impression que c'est à cause de moi qu'ils sont venus s'installer ici. Je suis vraiment contente. Donc, je pense que c'est Dieu qui les a utilisés pour m'aider, car je n'avais pas perdu espoir que l'engagement qu'ils avaient pris ils l'honorent* ».

Le deuxième niveau concerne la convention du parrainage. Grosso modo, la priorité du parrainage ce sont les besoins des enfants. Il s'agit pour la mère de veiller au bien-être et à l'évolution des enfants. C'est la base d'un engagement réciproque (« engagement conjoint »[896]) entre elle et l'ALSI. Le bien-être de l'enfant comporte deux dimensions essentielles : l'entretien des enfants (alimentation, régler certains besoins du quotidien) et leur scolarité (payer la contribution scolaire, les fournitures scolaires). Subsidiairement, les fonds peuvent servir à combler des besoins immédiats (frais de location d'appartement, financer un fonds de commerce).

Le troisième niveau d'examen du cadre général de l'expérience du parrainage s'intéresse à la nature des échanges avec le parrain ou la marraine. Généralement, les types d'échange réciproque avec le parrain ou la marraine se limitent à des envois de courriers et de photos. Si ce type d'échange est moins contraignant pour les parrains, il comporte plus ou moins de contraintes pour les familles béninoises. À titre illustratif, la majorité des ménages visités a échangé une à deux fois déjà avec leur parrain ou marraine, mais c'est beaucoup plus à l'initiative des veuves. Dans tous les cas, ce type d'échange fait partie des critères d'engagement en retour du parrainage demandé par l'ALSI. Le contenu des courriers des ménages parrainés porte beaucoup plus sur des « remerciements ». Mais, ils sont surtout incités par l'ALSI à écrire régulièrement aux parrains ou aux marraines afin de donner des nouvelles sur le quotidien et l'évolution des enfants. Enfin, un troisième type de contenu apparaît souvent, mais il peut coïncider déjà avec le premier, ce sont les multitudes de prières ou de vœux que les veuves parrainées adressent au profit des parrains et marraines. Dans une certaine mesure, donner des informations, donner des résultats, donner du lien, donner

[896] « Un ''engagement conjoint'' crée des droits et des devoirs réciproques et lie les individus d'une manière qui lui est propre pour former un ''sujet pluriel''. S'y ajoute l'idée de ''manifesteté'' mutuelle de l'acceptation conjointe qui permet de ne pas faire intervenir des accords explicites : les agents se rendent mutuellement manifeste, de manière concrète dans leurs comportements, qu'ils acceptent communément et suivent certains principes communs. Mais d'une certaine manière, ce type de communauté de principes relève davantage d'un consensus intersubjectif tacite, que d'un accord proprement social » (*Ibid.*, p. 30).

.

de la prière ou des remerciements ne s'apparente-t-il pas déjà à une forme de don en retour ? À vrai dire, à la question de savoir ce que pensent les ménages à propos de ce que peut recevoir en retour les alsieur.e.s, ou leurs parrains ou marraines, nous n'avons reçu qu'une seule réponse tranchée : « *Moi, je ne vais pas dire que je leur ai apporté quelque chose. Donner quoi ? Ils en reçoivent quoi ?* », consente l'une femmes interrogées. Pour cette veuve, il n'y a pas un quelconque retour possible pour les ALSI, les parrains et les marraines. Les autres réponses sont plutôt évasives, ou tentent plutôt de lier cela à leur capacité d'investissement dans l'engagement pris. Un engagement qui se traduit, en premier lieu, en termes de « donner de la prière ou des remerciements ». Suivons à ce propos les paroles de cette veuve : « *Donc, l'association, moi je me dis que je dois prier pour les membres pour qu'elle grandisse afin que la joie qu'ils nous donnent, d'autres personnes en souffrance puissent aussi en bénéficier.* » Le référent religieux qu'est « la prière », ainsi que les « rituels » de remerciements[897] peuvent très bien être interprétés comme quelque chose dont on est en capacité de donner gratuitement en retour de ce qu'on a reçu des parrains ou des marraines. De même, s'investir dans la scolarisation de ses enfants, pour des femmes qui dans la majorité des cas n'ont pas terminé leur cycle primaire, s'avère un défi qu'il faut relever. Et donc, si l'on arrive à « *donner des résultats scolaires positifs* », c'est le fruit d'un investissement personnel. La réussite de ses enfants, nous confiait l'une des femmes, va donner de la joie et la satisfaction (l'encouragement) aux parrains et aux marraines : « *il y a le résultat des enfants, parce que s'ils [les alsieur.e.s] font quelque chose c'est pour en attendre des résultats. Donc, c'est ça le plus important. Et, chez moi ils vont trouver que oui je gère bien les enfants et ils sont en bonne santé, parce que ce sont leurs enfants. C'est mes enfants, mais ce sont aussi leurs enfants* ». Dans ce sens, n'est-on pas déjà dans une forme de don des familles aux alsieur.e.s., aux parrains et aux marraines ? Les familles parrainées donnent également du lien. Permettre la création d'une proximité relationnelle entre sa

[897] « [...] Le rituel est un mécanisme d'émotion et d'attention focalisées mutuellement, produisant une réalité momentanément partagée, générant ainsi une solidarité et des symboles d'appartenance à un groupe. Le mécanisme central de la théorie rituelle de l'interaction consiste en des occasions combinant un degré élevé d'attention, c'est-à-dire un degré élevé d'intersubjectivité, associé à un degré élevé d'entraînement émotionnel (synchronisation physique, stimulation/éveil réciproque du système nerveux des participants), suscitant des sentiments d'appartenance liés à des symboles cognitifs : et se traduisant également par l'énergie émotionnelle des participants individuels, en leur donnant les sentiments de confiance, d'enthousiasme et de désir d'agir sur ce qu'ils considèrent être une voie moralement appropriée. Ces moments de degré élevé d'intensité rituelle sont des moments forts d'expérience. [...] Les expériences intenses de rituels créent de nouveaux symboles et génèrent des énergies qui alimentent les changements sociaux » (LAPEYRONNIE, D., « Durkheim : micro sociologue. L'héritage des formes dans la microsociologie contemporaine », dans BÉRA, M., SEMBEL N, *« Les formes élémentaires de la vie religieuse », cent ans après: Émile Durkheim et la religion [actes du colloque du 11 au 13 juin 2012, Bordeaux, Talence et Pessac]*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 105-135, (« Bibliothèque des sciences sociales 8 »), p. 128).

famille et la famille française ne va pas de soi. Si l'on n'y parvient, c'est alors une part de soi qu'on donne à l'autre, comme l'exprime ce propos d'une des veuves : « *Voyez-vous, maintenant nous sommes [devenus*[898]*] leur famille* ».

Le quatrième niveau d'analyse renvoie aux types de changement perçus ou obtenus grâce au parrainage ALSI. Pour les ménages, le parrainage a permis notamment de maintenir les enfants dans la scolarité. Il apporte un soutien crucial en ce qui concerne leur scolarisation : « *Sans ces aides les enfants auraient abandonné les classes* », précise l'une des personnes interviewées. Le parrainage augmente la capacité de prise en charge alimentaire des enfants. C'est donc, un complément très important en matière de régime alimentaire au sens que « *ça a permis de varier leur alimentation* ». Par ailleurs, à travers le dispositif de microcrédit, cela contribue au renforcement « de son petit commerce », la « conservation de son logement », ou encore apporte un changement qualitatif qui n'est pas perceptible de l'extérieur, mais significatif pour la bénéficiaire : c'est un « *changement de ma condition de vie de façon positive. Certaines personnes peuvent me voir et dire que je ne vis pas bien, mais seule moi-même sais comment je suis maintenant depuis que je connais les gens de l'association* », souligne l'une des veuves interviewées.

Un cinquième niveau que nous allons mentionner, c'est le rapport des ménages parrainés aux conditionnalités du parrainage. Ce que nous nommons « conditionnalités », ce sont les dispositions du parrainage. Ce sont un ensemble de règles (formes d'engagement demandé par l'ALSI) d'engagement, tels que l'interdiction de se remarier, de ne pas vouloir d'autres enfants, veiller à la réussite des enfants (notamment les filles), tenir informer l'association lors d'un éventuel déménagement, donner de ses nouvelles régulièrement, et accepter rencontrer les membres de l'association (les parrains ou marraines) s'ils rendent visite. Au vu de ces conditionnalités, l'on peut s'interroger sur les marges de manœuvre des familles parrainées. Pour elles, ces dispositions sont normales, elles sont correctes. Et donc, elles ne sont pas vécues ou perçues comme injustes. Elles ne manifestent aucune réticence à fournir les informations demandées. Cela pose tout de même la question de la dignité alors même que l'ALSI prétend aider ces veuves à retrouver cette dignité. À partir de quand l'aide peut être préjudiciable à la dignité des « bénéficiaires » ? Nous avons déjà abordé ces questionnements dans d'autres sections (le chapitre 1, en l'occurrence). Dans les notes

[898] En langue fongbé, le terme employé c'est *« wuzu », c'est-à-dire littéralement « transformé en ».*

finales, nous les réinterrogerons à la lumière de l'analyse de cette étude de cas des ALSI en relation avec le Bénin.

Aussi, au regard de ces dispositions, on s'est demandé, en sixième niveau, dans quelles mesures les femmes veuves mettent en place des stratégies pour rester dans le parrainage. Ainsi, en sixième niveau, les femmes parrainées développent trois formes de stratégies pour rester dans le parrainage : reconnaissance ; bien gérer les fonds reçus ; respecter les règles.

Témoigner de la reconnaissance : Les femmes rencontrées font constamment recours à des référents religieux afin d'exprimer leur reconnaissance envers l'ALSI, et envers les parrains et les marraines : « *À l'église je prie pour eux [les membres principaux de l'ALSI], [...], les autres veuves et leurs enfants sont tous objet de mes prières. Je confie aussi à Jésus tous nos parrains européens que je ne connais pas pour le moment, mais je sais qu'un jour je les rencontrerai. Tous ceux-là Dieu les élèvera* ».

Promouvoir une meilleure gestion des fonds du parrainage : Les femmes estiment qu'il est de leur devoir de bien gérer les « petits » fonds envoyés par l'ALSI pour prendre soin des enfants, les aider à bien exceller à l'école (cela peut les honorer plus tard).

Ne pas les décourager en enfreignant les règles convenues : Les femmes veuves parrainées espèrent faire tout ce qui est de leur ressort afin de ne pas décourager l'ALSI, par exemple éviter d'enfreindre les dispositions convenues, et plus largement ne pas faire quelque chose pour les décevoir.

Enfin, le septième niveau retient comme champ d'analyse le rapport des ménages parrainés à l'environnement de l'aide internationale. Les familles parrainées ont-elles connaissance de l'existence localement d'autres structures étrangères qui prennent en charge des ménages en difficulté ? À l'évidence, la plupart ont une vague connaissance du milieu de la solidarité internationale. Certaines souhaitent même afficher leur fidélité à l'ALSI qui les parraine déjà et affirment ne pas vouloir aller chercher ailleurs. À l'inverse, un tiers des ménages investigués ont eu déjà un antécédent avec le milieu de la solidarité internationale. Une partie d'entre ces derniers a déjà un passé associationniste dans une ONG (féministe) ou groupement de femmes, qui bénéficiait des appuis venant de l'extérieur. Certaines ont eu un antécédent avec la solidarité internationale à travers l'expérience du Care International, et enfin une troisième catégorie travaille en tant qu'agent d'entretien chez un organisme bien connu du public béninois (Plan Bénin : un organisme international de l'aide orienté vers les zones reculées).

5.3.4. Quid de l'avenir du parrainage ?

Les familles béninoises parrainées par l'ALSI « Peuples d'ici et d'ailleurs » expriment les mêmes craintes que les ONG locales et les correspondantes : risque de cessation de l'initiative lié à l'incapacité pour les membres actifs de continuer, compte tenu entre autres de l'âge, difficultés de pérennisation. Néanmoins, une poignée des ménages ne perçoit aucune crainte.

Selon un adage béninois, « *la bouche qu'on nourrit ne peut pas insulter la main qui l'a nourri* ». C'est pour dire que, pour les familles parrainées, la rupture volontaire et personnelle avec l'ALSI est totalement inconcevable. C'est un acte impossible à réaliser par elles-mêmes. Autrement dit, il n'est pas question pour elles de rompre le lien de parrainage avec l'ALSI ou avec les parrains ou marraines volontairement. Car, pour elles, l'engagement des alsieur.e.s envers leur famille est une invitation morale, un défi à s'engager pour la réussite de leurs propres enfants. Dans d'autres sens, la responsabilité de l'échec du parrainage est du ressort des familles, si celles-ci décident volontairement de ne pas respecter les dispositions convenues : « *Oui l'échec de ces aides dépendra de nous, quand les fonds envoyés sont utilisés comme demandés les aides continueront. [...] Ce sera notre faute s'ils décident d'arrêter l'aide. Étant donné qu'eux autres se démerdent pour nous, nous aussi nous devons travailler pour faire avancer ces aides. Que ça avance pour que nos enfants réussissent.* », souligne l'une des femmes interviewées. Ainsi, de leur point de vue, la fin du parrainage ne peut pas dépendre de l'ALSI ou du parrain/marraine. Ceux-ci seraient attachés à leur engagement. De ce point de vue, le risque de rupture est pensé que du côté des ménages parrainés ou des correspondantes ALSI.

5.3.5. Quid aussi des attentes des familles ?

Malgré tout, presque toutes les familles interrogées expriment leur désir de parvenir à s'en sortir seule et être en capacité d'assurer les besoins de leurs propres enfants. Le souhait d'autonomie s'exprime diversement. Certaines d'entre elles souhaitent créer quelque chose qui va les rendre autonomes, et être en capacité de supporter seule leurs enfants. C'est ce qu'on note à travers ses propos recueillis auprès des veuves interrogées :

> *« Si on a les moyens, c'est de créer quelque chose qui va me donner de bénéfice pour pouvoir supporter les enfants ».*

« Si l'association peut m'aider à reprendre mes activités jusqu'à ce que je retrouve petit à petit mes chiffres d'affaires, cela me permettra d'aider les enfants ».

Mais, le parrainage va-t-il toujours dans le sens de la priorité souhaitée par les familles ? L'ALSI souhaite mettre l'accent sur l'éducation des enfants, leur avenir, et ainsi à long terme elle vise l'autonomie des familles. De ce fait, elle met insuffisamment l'accent sur la capacité de ces femmes à se prendre en charge toute seule à moyen terme. Elle gagnerait à le faire avec beaucoup plus d'écoute en vue d'optimiser le parrainage.

En dehors de cet aspect, les familles expriment diverses sortes d'attentes : rencontrer d'autres membres de l'ALSI, notamment la marraine ou le parrain, avoir son propre logement, faire amener les enfants vivre en France, ou aller au-delà de simples échanges téléphoniques avec les principaux initiateurs en France.

Au regard des attentes exprimées par les familles, on est en droit de se demander, sans remettre en cause la pertinence de l'action menée, si la logique ALSI prend en compte suffisamment certaines demandes qui peuvent paraître prioritaires pour les familles, par exemple leur volonté d'autonomisation à terme. Du coup, on a l'impression de tomber, dans le cadre des petites structures, dans les reproches qui sont souvent faits à l'aide internationale qui peine à donner toute leur place au point de vue des bénéficiaires directs. Le parrainage, par exemple, selon le principe décrit, profite certes aux parties prenantes du « Sud », mais il renforce également l'égo des parrains ou marraines, et ne prend pas suffisamment en compte le désir et la volonté des PPA directes.

Conclusion de la troisième partie et perspectives

Dépasser l'hypothèse de la « survivance »

Depuis les années 80, les initiatives locales (de solidarité internationale ou SI) ont pris une importance croissante dans la plupart des pays occidentaux. En France, cette évolution correspond à des mouvements politiques (décentralisation, échec des politiques de développement) et à la nécessité de trouver des réponses locales, de proximité aux problèmes de solidarité et de développement à l'échelle internationale. Les formes d'organisations anciennes et reconnues sont plus que jamais présentes (ONG et autres organismes internationaux de l'aide), mais on constate une évolution quantitative des petites structures à l'exemple des ALSI mises en étude dans cette recherche. Il en ressort que la présence des ALSI ne constitue pas une simple survivance de pratiques antérieures d'actions humanitaires ni une simple addition à des pratiques déjà constituées d'acteurs institutionnalisés. De par leurs caractéristiques et celles de leurs initiatieur.trice.s, les motifs de leur création, leur mode de fonctionnement et de relation avec des parties prenantes au « Sud », les ALSI expérimentent également des logiques de solidarité tantôt en complémentarité tantôt en rupture avec les pratiques et les logiques des autres acteurs en présence. Que peut donc signifier la coopération internationale à l'échelle de ces petites structures plus ou moins situées à la marge du système institutionnel de l'aide ?

Les théories sur le fait associatif ont identifié deux conditions que l'on semble retrouver à la base de la création des structures d'action collective. La première est la « nécessité » du besoin à combler, la deuxième un projet commun, ou une identité collective. Ces conditions se vérifient pour les ALSI que nous avons étudiées. Mais, elles ne sont pas suffisantes pour expliquer le processus de constitution d'acteurs faiblement institutionnalisés dans le secteur de la coopération au développement. La réémergence de l'engagement local dans de micro collectifs dans ce champ ne constitue pas un retour aux humanitaires traditionnels, mais une reconstruction de l'engagement local humanitaire dans un environnement différent. C'est pourquoi, il nous semble fondamental d'identifier les principaux facteurs (mécanismes internes) qui permettent d'expliquer la présence de ces types d'opérateurs privés de l'aide et, en partie, leur évolution. Nous proposerons donc ici de citer différentes logiques dégagées des travaux empiriques menés sur ces ALSI et qui se trouvent à la base de leur création. C'est une conjonction de trois facteurs qui permet un espace de mise en démarrage de l'initiative ALSI. Le voyage et la rencontre avec des éléments stratégiques du pays d'accueil

apparaissent comme des aspects incontournables du processus. Ensuite, la possibilité de mobiliser un réseau de proches et un certain savoir-faire actuel ou antérieur.

L'expérience du voyage : Aspect essentiel de la nouvelle mondialisation, le voyage est l'occasion d'une relation privilégiée à l'autre et de l'autre à soi. Le voyage s'inscrit dans une relation affective, sensible à l'autre, avec le pays d'accueil, les événements vécus sur place, les personnes rencontrées (et que nous avons imparfaitement catégorisées ici de parties prenantes directes et stratégiques).

L'expérience de la rencontre : L'identité ALSI s'enracine dans la rencontre et la relation. Ces deux dimensions n'excluent pas donc le plaisir et l'affect, mais, aussi des tensions et des incompréhensions. La rencontre apparaît comme le foyer de l'action ALSI. Cette rencontre est généralement d'abord une rencontre fortuite, inopinée, mais elle est décisive. Elle s'inscrit alors dans une histoire qui conduit peu à peu les personnes à s'engager dans l'action. Hormis les éléments et les motivations qui prédisposent à ce genre d'initiative, il y a ensuite une démarche volontaire de s'engager dans ce type d'action. Toutes les rencontres ne se concluent pas par un engagement. Il y a aussi des engagements nés des rencontres qui ne s'officialisent pas dans des dispositifs officiels.

L'expérience fondatrice : L'expérience fondatrice d'une ALSI est d'abord celle d'une personne, un homme ou une femme, ou parfois des deux. Dans ce dernier cas, c'est en général un couple. Les autres membres sont issus du cercle restreint de cette personne et d'autres actifs (familles, amis). L'ALSI naît donc de l'expérience fondatrice de la rencontre. Elle se constitue souvent et se développe autour de son fondateur (sa fondatrice). Ce dernier ou cette dernière cumule généralement les fonctions : président.e, trésorier.ère, secrétaire. Par conséquent, son éventuelle indisponibilité constitue un des enjeux majeurs pour l'avenir de l'initiative. Elle est révélatrice de la nature du projet ALSI : faire par soi-même l'expérience directe de la solidarité internationale.

Une logique du « faire soi-même » de la solidarité internationale : Hypothèse de l'expérimentation

Les alsieur.e.s font l'expérience de la SI en faisant elles/eux-mêmes cette solidarité, autrement dit, en incorporant à la fois des représentations (imaginaires, émotions, etc.) et des pratiques (dispositifs techniques, compétences, etc.). Ces deux catégories (pratiques et représentations) sont simultanément mises au service de l'expérience ALSI. Il s'agit donc

d'une logique qui n'exclut pas la dimension de l'« aide » et de l'imaginaire qui l'entoure. Mais, elle insiste sur le « sens » du partage, des relations, des découvertes, etc.

L'engagement ALSI, nous avons essayé de l'appréhender ici comme une sorte d'expérimentation (essai) citoyenne (personnelle, collective, interpersonnelle) des pratiques de coopération internationale. Il comporte des risques d'erreurs, certes, mais aussi, une capacité d'intuition, d'aventure, et de débrouillardise. Nous empruntons à Sainsaulieu sa définition de l'expérimentation en tant qu'un « espace ou temps d'intervention où essais et erreurs seront systématiquement développés[899] ». Ainsi, l'expérience ALSI est comprise comme un espace d'opération, mais, aussi comme un temps d'intervention avec des réussites et des échecs en relation avec des parties prenantes des pays d'accueil. Cependant, c'est un espace d'opération parmi d'autres. Le champ humanitaire et de SI est composé de plusieurs espaces-temps d'opérations. Coopération au développement (ou SI) et expérimentation sont deux termes intéressants à (ré)étudier côte à côte. La question de la temporalité est présente dans les deux. La solidarité (internationale) dans une situation d'urgence se rapproche beaucoup plus de l'expérimentation en termes de temporalité courte. Mais, l'expérimentation peut s'appréhender aussi sur la durée longue, et rejoindre dans ce cas la question de la SI dans une situation de développement. Cependant, urgence et développement constituent un continuum de la temporalité dans l'expérience solidaire. La temporalité de la solidarité internationale va du court-termiste au long-termiste. Pour autant, ce qui nous intéresse notamment, c'est la notion d'espace et de temps d'intervention. Ce que l'on tente de mettre en évidence c'est la capacité des individus ordinaires à créer cet espace et ce temps d'opération ou d'engagement, dans un contexte où l'on se réfère habituellement à des structures organisées dotées d'une certaine notoriété. Nous avons donc dans cette étude pu rendre compte de l'expérience des très petites associations en termes d'expérimentation, c'est-à-dire décrire leur espace d'intervention et leur temporalité ici et là-bas. D'un point de vue analytique, le but était de cerner comment les « petits » porteurs de projets de SI analysent leurs propres expériences. D'un point de vue méthodologique, l'objectif était de donner toute leur place à la diversité des opérations mobilisées dans les petites structures pour faire de la SI. Les expérimentations ALSI de la SI comportent ainsi des moments de réussites et des écarts, des moments chargés d'émotions et des dispositions objectives (mobilisation de compétences, des opérations techniques). L'une des évidences que nous

[899] KERIVEL, A., « Confrontation des temporalités et des représentations », *Agora débats/jeunesses*, n° 69, décembre 2015, p. 87-100, p. 87.

réfutons, de ce fait, est de postuler la synergie du lien entre expérimentation, petites structures, intervention de proximité. Ces mots ou concepts ne convergent pas automatiquement. L'expérimentation implique la fluctuation des relations entre parties prenantes du « Nord » et parties prenantes du « Sud », leur contradiction et leur dynamique contextuelle. L'expérimentation ALSI s'inscrit dans une configuration telle que décrite par Elias. C'est-à-dire, une « zone – spatiale et temporelle de pertinence dans laquelle s'inscrit une action, une situation[900] ». Cette zone (en termes d'espace-temps) met aux prises des interactions entre petites structures[901] et parties prenantes dans les pays d'accueil. « Tout ce qui s'inscrit dans cette zone a du sens pour les acteurs et contribue à définir la situation[902]».

Comment définir cette solidarité locale internationale ?

La solidarité internationale à l'échelle des petites structures serait-elle l'expression depuis les années 80 de l'extension de cet engouement populaire de la participation citoyenne au niveau local, ou est-elle aussi l'expression d'une remise en question de la coopération à l'échelle des grandes interventions ? Sur la base de nos différentes analyses, nous suggérions que les ALSI s'inscrivent dans la mouvance globale de ce qu'on a commencé à appeler au début des années 90 le « faire soi-même », ou le *do it yourself*. Les ALSI, même si elles s'enracinent dans l'histoire récente de l'humanitaire et de l'aide au développement, ont leur propre spécificité. Cette spécificité ALSI a été mise en évidence ici dans la confrontation avec les enjeux actuels autour de la professionnalisation, les relations Nord-Sud, le financement, la coordination, etc. Elle montre que loin de se constituer en opposition aux formes plus instituées de l'aide, les ALSI constituent un nouvel axe d'expérimentation citoyenne, spontanée, populaire, voire individuelle, mais aussi fragile de faire soi-même de la coopération humanitaire et développementale. Sous cet angle, elles mettent en œuvre un savoir-faire et un savoir-être en présence des parties prenantes des pays d'accueil (PPA). Cette présence oscille souvent entre mobilisation des ressources du registre affectif (attachement, autonomie, souplesse, affection, amitié, familiarité) et celui de l'intégrité (transparence, confiance, honnêteté) d'une part et, d'autre part l'incorporation ou le non rejet des ressources du registre technique (efficacité, professionnalisation, performance, formations). La logique ALSI de la solidarité comprend trois rubriques, tout en précisant qu'il existe un continuum entre ces trois modalités : le « laisser-faire » (mettant en jeu la

[900] ELIAS, N., *La société des individus*, Paris, Pocket, 2015, (« Agora », 163).
[901] Cette terminologie est utilisée en opposition aux « grosses ONG », dont les budgets annuels excèdent plusieurs millions d'euros et qui disposent d'équipes salariées conséquentes.
[902] ELIAS, N., *op. cit.*.

logique de la confiance réciproque) ; le « faire à la place de » (mettant en évidence la logique de la compassion) ; le « faire avec » (mettant en évidence la logique du compagnonnage). Nous présupposons en effet que cette dynamique des logiques est plutôt propice à une instauration d'une situation dialogique entre les alsieur.e.s et les PPA, entre le « Nord » et le « Sud ». Les ALSI sont d'abord des structures de proximité. Par leur rencontre « quotidienne » avec les destinataires, elles veulent se donner l'ambition de combler les lacunes de la solidarité internationale institutionnalisée. Elles sont aussi aptes à s'inscrire de moins en moins dans les catégories traditionnelles de l'aide (développement-urgence), mais instaurent une coopération de plus en plus personnalisée, à l'échelle humaine.

La légitimité des engagements ordinaires dans la SI en question

Ceux ou celles qui s'engagent pour l'« ailleurs » sont-ils / sont-elles aussi engagé.e.s pour l' « ici » ? On sait qu'aujourd'hui, les technologies de l'information et de la communication bouleversent le rapport à des notions tels que l'« ici » et l' « ailleurs », le proche et le lointain, le familier et l'étranger, etc. Ainsi, le rapport ALSI - PPA n'est plus un rapport entre un proche et un lointain, c'est un rapport dans lequel le lointain se fait proche, l'étranger devient le familier. L'engagement pour le lointain (qui peut être familier) n'est pas exclusif de l'engagement pour le proche (qui peut être lointain). L'expérience ALSI de la solidarité est une expérience de la proximité (ordinaire, du quotidien). En se déclarant plus proche, plus sensible, plus à l'écoute vis-à-vis des PPA, est-ce une manière pour les ALSI d'affirmer leur légitimité ? Donc, de faire (re)connaître leur place dans le champ de la SI ?

Les ALSI n'ont rien d'un « militantisme d'experts[903] », mais elles se situent entre le « militant » et l'« expert ». C'est-à-dire qu'il serait bien plus commode de les qualifier de bénévoles idéalistes (ainsi que l'affirme un initiateur d'ALSI rencontré : « *nous, on est des idéalistes* »). Les alsieur.e.s ne sont pas des experts patentés de la SI, mais ils/elles ne manquent pas d'expertise dans le sens de compétences qu'ils arrivent à mobiliser en lien ou non avec leurs activités professionnelles ordinaires.

Mais, qu'est-ce que la professionnalisation de l'aide ? Pourquoi travailler comme professionnels dans l'humanitaire ou la SI serait devenu aujourd'hui plus légitime que l'engagement ordinaire des « non-professionnels » ? Dit autrement, la professionnalisation

[903] Comme l'affirme à juste titre Collovald à propos des salariés d'EDF (COLLOVALD, A., *L'humanitaire ou le management des dévouements*, *op. cit.*).

du secteur serait-elle la seule garantie, le modèle unique visant la qualité et la fiabilité des interventions ?

La tendance depuis deux décennies est pour une évolution vers l'adoption des méthodes internationales de gestion des projets. Ces méthodes imposent une logique d'intervention (planification, activités et résultats) adossée à des indicateurs d'impacts. Elle repose sur la déclaration de Paris : « appropriation nationale, alignement sur les priorités nationales et les procédures, l'harmonisation et la coordination de l'aide au développement, axée sur les résultats de travail et la responsabilité mutuelle[904] ». La professionnalisation pose donc la question de l'injonction à mobiliser des compétences, des normes pour pouvoir évoluer dans la sphère de la solidarité internationale, la promotion des valeurs de la technicité, de l'efficacité. Tandis que les grandes ONG tendent vers une professionnalisation forte, les petites recourent à ce que nous avons appelé une professionnalisation faible (ou intermédiaire)[905]. Dans cette perspective, la problématique de l'évaluation ALSI ne se pose pas en termes d'« impacts » des actions engagées, non pas parce qu'elles s'en dérobent, mais en termes de « réussites » de leurs actions, de leur pertinence pour les participants des pays d'accueil, pour les familles aidées, et aussi pour la qualité des liens engagés. Les microstructures interrogées font circuler le don, la coopération ou la solidarité internationale, à dose homéopathique. Les sommes en jeu, les projets mis en œuvre ont beau être minimes et exclurent toute forme de normalisation forte, ils n'en sont pas moins utiles et importants pour les parties prenantes des pays d'accueil. Aussi, l'idée de professionnalisation ne devrait pas se réduire à la maîtrise d'une technicité normative. La nature des relations engagées avec les PPA peut être aussi gage d'efficacité. Les ALSI quand on les interroge sur la plus-value de ce qu'elles apportent insistent notamment sur la qualité des liens qu'ils réussissent à établir avec les populations. Il ne s'agit pas de porter un jugement sur la nature réelle de ces liens, mais nous voulons attirer l'attention sur le fait que ces « petits » acteurs mobilisent des compétences spécifiques différentes de celles des professionnels institutionnalisés de l'aide qu'il ne faut pas occulter.

[904] De BRUYN, T., « New development philanthropists ? », *op. cit.*, p. 44.

[905] C'est ainsi que l'affection et la proximité sont traitées comme valeurs privées (négatives voir anti-valeur et en décalage avec la réalité de l'humanitaire) alors que la professionnalisation et l'efficacité de l'aide sont traitées comme des valeurs officielles de l'aide l'humanitaire ou au développement. Or, il serait simpliste d'opposer les modes d'action des alsieur.e.s et ceux des travailleurs professionnels au bénéfice des premiers. Les objectifs ne sont pas de même nature. Il peut être éclairant d'inscrire la mise en perspective des deux types d'action dans le schéma que nous avons proposé dans le chapitre 2, section 1.1.4. La solidarité entre engagements émotionnel et rationnel : une analyse à partir de la sociologie des émotions. Voir Figure 3.

Parallèlement à l'injonction à la professionnalisation, on peut dire qu'il y a aussi une injonction à la coordination ou au réseau comme moteur essentiel de toute action efficace qui se fait au détriment des buts poursuivis par l'action elle-même. Pourquoi est-ce mieux d'agir ensemble ? Agir ensemble vaut-il toujours mieux qu'agir séparément ? L'enjeu de reconnaissance (ou de légitimité) recoupe celle de la mise en réseau ou mise en coordination des ALSI. Ryfman dans sa critique des petites associations invite les initiatives populaires de solidarité internationales (équivalent des ALSI) à se constituer en réseau, seul gage de leur intégration et de leur visibilité sur la scène française de la coopération au développement[906]. La question de la compilation (mise en réseau) des actions des microstructures « pose aussi la capacité qui est offerte à ces multiples acteurs de se concerter ou du moins de se positionner les uns vis-à-vis des autres. Aujourd'hui, par l'absence d'une compilation nationale, cette possibilité n'existe pas.[907] » Dans ce contexte, les ALSI optent plutôt pour des réseaux informels[908] qui ne nuisent pas à leur identité.

Les stéréotypes dans les relations Nord-Sud à l'échelle des petites structures : Les enjeux d'une réception

La solidarité n'exclut pas la différence. Suivant Durkheim, la conscience même de la différence devrait renforcer la solidarité qui nous lie les uns aux autres. La conscience des différences référentielles par rapport au temps, à l'argent, etc., c'est ce qui fonde la relation. Nous avions émis l'hypothèse de la rencontre entre les alsieur.e.s et leurs partenaires d'interaction en termes de confrontation des valeurs (petits v) autour de la valeur (grand V) de solidarité. Les alsieur.e.s s'inscrivent dans une logique de confrontation de leurs sensibilités, de leurs émotions, de leurs compétences, de leurs motivations, d'abord, au sein même de l'association, puis, avec les populations rencontrées. De la même manière, les parties prenantes au « Sud » (interlocuteurs associatifs, correspondants locaux, bénéficiaires directs) mettent en confrontation leurs perceptions, leur imaginaire local du « blanc », leur (dés)espoir dans leur relation avec les alsieur.e.s. De ce fait, la réception de la présence ALSI par les parties prenantes des pays d'accueil est ainsi faite de stéréotypes et des écarts culturels. Ce n'est pas parce qu'il s'agit de réalisations concrètes de proximité que c'est

[906] RYFMAN, P., « Les ONG françaises de développement et humanitaires : une autre exception française en Europe ? », *op. cit.*, p. 76.
[907] LECHEVALLIER, Y. et BOITIERE, A., *Étude concernant le soutien des collectivités françaises aux associations de solidarité internationale au cours de l'année 2013*, *op. cit.*, p. 11.
[908] Un réseau informel est un réseau qui ne dispose pas d'entité juridique ou de financement propre. Les membres de chacune des entités se rencontrent, mettent à disposition des heures de travail et éventuellement des ressources. C'est un réseau souple dans la mesure où l'implication des membres varie en fonction des périodes et des besoins, mais les relations y sont toujours entretenues.

forcément facile à mettre en place. Les petits porteurs de microréalisations de solidarité internationale doivent également faire face à la complexité du fonctionnement local des pays où ils interviennent. Les PPA en présence n'interprètent pas d'ailleurs au premier abord les réalisations ALSI comme des petits projets.

Au-delà des réussites, il y a également des sources de colère ou des déceptions (de part et d'autre), par exemple, quand l'argent a été envoyé, mais les réalisations n'ont pas été faites ou, que l'attente d'une PPA est déçue.

L'opinion

Mes travaux empiriques mettent en évidence l'un des enjeux d'affirmation de l'opinion qui se remarque de façon pertinente aussi bien chez les alsieur.e.s que chez leurs interlocuteurs là-bas dans les pays d'accueil. Du côté de certain.e.s alsieur.e.s l'enjeu c'est l'identification des besoins. L'une des difficultés majeures pour les ALSI c'est de connaître (l'opinion) ce que pense réellement leurs interlocuteurs directs sur tel sujet ou telle action entreprise. Ce qui revient souvent c'est « *ils ont du mal à exprimer ce qu'ils pensent vraiment, c'est culturel* ». Du côté des parties prenantes des pays d'accueil, l'interprétation est autre puisque ces dernières semblent se réfugier dans une sorte de « silence de l'opinion[909] » de façon stratégique. Car l'enjeu pour elles est ailleurs : par exemple, conserver leur position privilégiée du moment vis-à-vis de l'ALSI.

L'identité

Les ALSI offrent cette possibilité de faire l'expérience de la rencontre à la fois par l'émerveillement de ce qui est étranger à soi[910] (et donc le rejet de certains aspects de la vie occidentale, si tant est qu'il y a rejet), mais aussi, par les dénonciations, les frustrations, les gênes, les mauvais côtés de cette expérience. Ainsi donc, à travers l'analyse expérientielle des ALSI, on ne peut faire l'hypothèse d'une expérience au singulier, elle est à la fois

[909] HEINICH, N., *Des valeurs : une approche sociologique*, *op. cit.*, p. 45. Selon Heinich, l'intérêt à opiner peut s'opérer à cinq niveaux verbaux (cinq locutions verbales) : se situer : dans le sens de se positionner vis-à-vis d'autrui, par rapport à un objet sur une échelle de valeurs et de normes (fonction de normalisation) ; le potentiel de l'échange, de débat avec autrui (fonction de socialisation) ; se placer : dans le sens de se distinguer ou de se classer par rapport à un objet sur une échelle de valeurs (fonction de distinction) ; se positionner : par rapport à soi-même ; s'affirmer : sa personnalité ; définir : son image (fonction identitaire). L'intérêt à opiner ressemble donc à une lutte de l'individu pour « se faire reconnaître et se reconnaître lui-même ».

[910] On retrouve l'idéologie tiers-mondiste dans les discours de certains alsieur.e.s. Par exemple, quand les alsieur.e.s affirment « on est venu chercher ce que nous n'avons plus chez nous : à savoir cette chaleur humaine », on peut se demander si derrière ce contact humain qu'on leur offre est-ce qu'il n'y a pas tout de même une quête de gain qui se cache ? Est-ce que cette chaleur humaine supposée ne repose pas sur d'autres logiques (marchandes, opportunistes, etc.) non visibles pour les alsieur.e.s eux-mêmes ou qu'ils choisissent d'ignorer ?

émerveillement, mais aussi réticence ; haine de soi, mais aussi tensions avec l'autre ; c'est, avant tout, une expérience personnelle, mais aussi interpersonnelle. Mais, cette expérience n'exclut pas l'expression de stéréotypes qui structurent les relations Nord-Sud.

En d'autres termes, l'image du blanc détenteur du pouvoir, de la connaissance et des ressources est-elle de moins en moins acceptée par les acteurs de la société civile et les populations des pays d'accueil du « Sud » ?

Nous avons pu observer que chez les PPA, l'Européen est, d'une manière générale, avant tout un imaginaire total ; c'est-à-dire à la fois « une idée, une croyance, une conviction[911] ». Cet imaginaire n'est pas unifié, ça dépend des personnes, ça dépend des pays. Par exemple, en Afrique subsaharienne, chaque groupe socioculturel a sa propre prononciation du « blanc ». Au Congo, c'est les « Mputuguezos ». Mputu, c'est ceux qui viennent de par-delà la mer et c'est synonyme d'Europe ; et l'Europe, dans cet imaginaire c'est presque le paradis où tout est merveilleux. Chez les Malgaches, ce sont les « basa », et chez les Béninois du sud du Bénin ce sont les « yovos » en langue fongbée, alors qu'en yoruba ça signifie « ognibo », c'est-à-dire le « blanc ». Et, le « blanc », presque dans toutes les locutions expressives du Béninois est symbole de pureté, d'aisance, de confort, de chic[912]. Peu importe que cette idée soit éloignée de la réalité, l'essentiel est qu'elle soit « efficace », qu'elle nourrisse la « naïveté », la « candeur », mais aussi la tolérance et permet l'ouverture sur le monde. Mais, cette idée est un stéréotype.

Christiane Villain-Gandossi[913] en précisant les caractéristiques du « stéréotype » dit qu'il existe sur un temps long, résiste aux changements et est indépendant de l'expérience du sujet. Le stéréotype remplit alors une fonction idéologique dans la mesure où il dépasse la simple conception imaginaire. Il incorpore quelle que chose du réel, car il opère à l'intérieur même de groupes en confrontation, en face à face, en interaction. L'hypermédiatisation renforce les stéréotypes parce qu'elle inonde l'espace public mondial d'images et de la présence de l'autre. Plus spécifiquement, ce qu'on a pu observer dans les discours des PPA c'est une typification valorisante de l'occident (possédant la richesse) et une dévalorisation à la fois

[911] MABANCKOU, A., *L'Europe depuis l'Afrique*, Paris, Naïve, 2009, 45 p., (« Livre d'heures »), p. 7.
[912] Le recours à la dépigmentation de la peau (une sorte de chirurgie esthétique artisanale) constitue le symbole ultra de ce rapprochement avec la culture occidentale. En Afrique subsaharienne, et particulièrement au Bénin, le teint clair est en effet perçu comme un critère de beauté et d'une certaine aisance sociale. Ainsi, l'on veut avoir les yeux, le nez, la couleur de peau de l'occident.
[913] VILLAIN-GANDOSSI, C., « La genèse des stéréotypes dans les jeux de l'identité/altérité Nord-Sud », dans BOETSCH, G. et VILLAIN-GANDOSSI, C., *Stéréotypes dans les relations Nord-Sud*, Paris, CNRS éd., 2001, (« Hermès »), p. 28-29.

de soi (le « Sud » est pauvre). Si aux yeux de beaucoup d'Africains, l'Europe c'est le « paradis » cela indique une caractéristique plutôt négative de leurs propres pays. De même, chez les ALSI on remarque une typification valorisante des populations du « Sud » (chaleur humaine, populations courageuses) et une dévalorisation de soi (froideur des relations sociales et humaines en occident).

Le fondement des stéréotypes entre le « Nord » et le « Sud » se trouverait dans le passé colonial. De ce fondement naissent les stéréotypes qui représentent le « Nord » comme foyer de la « civilisation », de la « raison humaine », le « centre du monde », « détenteur de la seule vraie culture » ; alors que le « Sud », malgré sa diversité, est conçu comme « l''autre'' », représenté à « un degré inférieur de l'humanité », « ''hors la culture'' » et de l'histoire[914]. Les ALSI opèrent ainsi dans un contexte marqué historiquement par des stéréotypes, et donc par un rapport de dominé-dominant, inférieur-supérieur. Dans leur relation avec les PPA, comment les alsieur.e.s se positionnent-elles alors vis-à-vis de la problématique de l'activation ou de l'autonomisation ?

Penser les notions de partenariat et d'assistanat dans le sens d'un continuum

La notion de participation ou de partenariat avec les bénéficiaires est promue depuis deux décennies au rang des « bonnes pratiques ». Notamment, dans le but de dénoncer un certain angélisme qui caractériserait les relations entre organisations de solidarité internationale du « Nord » et les organisations du « Sud ». C'est la Banque mondiale qui, la première, a pensé l'évaluation rurale participative. Cette approche a beaucoup été critiquée, particulièrement parce qu'elle ignore les rapports de pouvoirs, les intérêts individuels que l'apport d'aide motive, ainsi que le renforcement des inégalités qu'elle légitime à son insu. Le partenariat, notion toute relative[915], donc concept « valise » selon certains, est perçu comme une panacée face à l'inefficacité de l'aide ou le défaut de participation de ces destinataires.

Ce que suggère le modèle ALSI que nous avons analysé est de penser les notions de partenariat et de bénéficiaire dans le sens d'un continuum. Il faut les analyser par le prisme méthodologique et non comme un état des rapports définit d'avance. Cela permet de se sortir des débats parfois stériles sur ce que doit être un « bon » partenariat Nord-Sud. De plus,

[914] SERDAROGLU, O., « TV5 : Quand le Nord et le Sud se rencontrent en Français. "On n'habite pas un pays, on habite une langue », dans BOETSCH, G. et VILLAIN-GANDOSSI, C. (éd.), *op. cit.*, p. 188.

[915] Le partenariat est un concept mouvant et relatif dans la pratique, ce n'est pas un tout homogène et uniforme, notamment dans le champ du développement et de la coopération. Autant de formes de partenariat que d'organisations parties prenantes. Chaque relation partenariale est unique. C'est une notion qui peut prendre différentes formes. La dimension du savoir-être, c'est-à-dire la capacité d'empathie, de dialogue, d'écoute, etc., tend souvent à être occultée.

l'élément le plus déterminant est la façon dont les différentes parties prenantes se représentent réciproquement dans la relation. Les représentations en tant que partenaire ou bénéficiaire font partie d'un ensemble global de perceptions qui orientent l'action des parties prenantes au « Nord » et au « Sud ». Dans cette perspective, les représentations des publics auxquels s'adresse l'action des alsieur.e.s jouent un rôle important dans la vision même de l'ALSI, et plus encore dans l'orientation de ses réalisations et dans la nature de la relation qu'elle entretient avec les PPA. Par exemple, le fait de se représenter le public cible en tant que bénéficiaire amène l'ALSI à se concentrer d'abord sur ce qu'elle définit comme sa « mission », son « projet », son « but commun ». Dans un deuxième cas de figure, plus la représentation dominante du public cible est celle de « partenaire », plus l'ALSI tend à se préoccuper d'abord de son mode de relation avec les PPA (notamment chercher à « impliquer les populations »). D'autres logiques sont possibles. Différents aspects peuvent être pris en compte selon les configurations : l'efficacité du projet ou les relations ; aspect formel ou informel. Les couples de pôles définissent bien plus des logiques possibles de profils qu'ils ne s'excluent.

Les raisons de l'engagement

L'une des hypothèses que tente de dépasser l'analyse des engagements ordinaires de SI est la logique de culpabilisation. On se rend bien vite compte que cette logique est insuffisante, voir n'est pas déterminante. Il y a une pluralité des logiques à l'intérieur de laquelle s'inscrit la raison culpabilisante. Au-delà des explications traditionnelles des engagements qui opposent ou articulent les raisons individuelles et structurelles,[916] nous proposons de ne pas partir sur des a priori traditionnels. Nous postulons, selon l'approche pragmatiste de la

[916] Il existe deux modes d'explication traditionnels des mobilisations et participations à des collectifs : individuel (motivations individuelles - appréciation des coûts notamment et bénéfices à l'entrée - courant dit de la mobilisation des ressources nécessaires pour expliquer la mobilisation, les modes d'organisation des mouvements, les stratégies des leaders) et structurel (raisons ou causes – approche identitaire de la mobilisation collective – appréciation de l'engagement comme un bénéfice surtout). En dehors de ces deux modes opposés, il existe une troisième voie qui articule les deux. Les explications de type rencontre entre un potentiel de mobilisation activé (les individus s'identifient à une cause, à des acteurs collectifs, se reconnaissent dans des sous-cultures incarnées par le mouvement), le réseau de recrutement (ce sont eux qui atteignent les individus et les mettent en contact effectif avec l'organisation) et la motivation individuelle à s'engager comme moteurs de la mobilisation collective. C'est un modèle qui s'inscrit dans un continuum de coût (incitations) et bénéfices (rétributions). C'est une lecture de l'engagement individuel en termes d'identification du contexte socioculturel déterminant le champ d'action possible des individus en fonction de leur position dans l'espace social, et d'identification du contexte relationnel (l'effet des réseaux) et l'intention de l'acteur (importance de la subjectivité de l'acteur). Enfin, c'est un modèle basé sur l'articulation, et non sur l'opposition, entre structure (déterminants sociaux – mécanismes sociaux de l'engagement) et acteur (motivations individuelles). Pour plus d'approfondissement se référer à : HAMIDI, C., « Les raisons de l'engagement associatif », *Revue française des affaires sociales*, n° 4, 2002.

solidarité, du don solidaire et des valeurs (esquissé dans le premier chapitre) que les individus en action disposent de plusieurs logiques ou raisons qu'il va s'agir d'aller identifier a posteriori. Cette perspective est proche de la démarche de Hamidi dans son article sur les raisons de l'engagement associatif. Son analyse emprunte aux différentes approches traditionnelles : « une approche en termes de rétributions du militantisme, de déterminants sociaux, de construction identitaire[917] » en se concentrant sur le niveau microsociologique pour penser l'articulation entre les différents éléments pour reconstruire une configuration de raisons[918]. L'auteur tente ainsi de relier certaines caractéristiques sociales objectives et subjectives des individus (adhérents en l'occurrence) avec leur volonté de travailler sur leur identification en mêlant des raisons matérielles (gratifications) et des raisons identitaires. Pour notre part, l'analyse des logiques des adhérents et des alsieur.e.s nous permet d'esquisser cinq grandes catégories des raisons d'engagement : les logiques concrètes du missionnaire (l'intérêt partagé pour le projet, ou la « mission »), les logiques admiratives, utilitaires ou instrumentales (l'intérêt pour les populations du pays et leur courage, l'intérêt pour sa culture et son patrimoine, l'intérêt pour l'aventure humanitaire), les logiques humanistes et idéalistes (porte sur un idéal d'engagement pour la solidarité internationale : défendre une cause, corriger les injustices liées aux inégalités entre les peuples), les logiques affectives et les logiques relationnelles (l'intérêt relationnel).

Les produits de l'engagement : La contrepartie de la réception

L'engagement ALSI est-il finalement un engagement pour lui-même ? Les parties prenantes au « Sud » sont-elles présentes dans cet engagement ? Comment l'aide apportée par les ALSI s'inscrit-elle par rapport à l'hypothèse de dette négative et par rapport à l'hypothèse de dette positive ? C'est là une partie importante de la question mise en avant dans cette recherche. L'expérience ALSI ne consiste pas seulement à donner de l'argent, des vêtements, des médicaments, des appuis techniques, etc. Cela est utile, certes, mais c'est aussi prendre le temps de vivre avec les gens, de manger avec eux, de créer de l'amitié, des relations, des lieux d'échanges et de rencontres qui ont un sens pour les acteurs. Dans ces conditions, la contrepartie apportée par les parties prenantes des pays d'accueil (PPA) n'est pas de l'ordre des valeurs mesurables quantitativement. Elle est d'un autre registre des valeurs. C'est, par exemple, la sympathie, la gentillesse des gens, l'accueil, l'inspiration que va susciter une autre manière de vivre, d'aborder les choses de la vie quotidienne.

[917] *Ibid.*, p. 153.
[918] Dans la lignée de ce que proposait déjà Norbert Elias (repris depuis notamment par Nathalie Heinich).

Expérimenter des liens sociaux

En fin de compte, la solidarité ALSI dépasse le seul cadre des dons matériels, et ce, dans les deux sens (ALSI - PPA). Ce sont aussi des dons immatériels, des valeurs, des expériences de vie, des manières de vivre, des apprentissages réciproques. La critique à l'encontre des grosses ONG c'est qu'elles ne permettent pas justement d'établir cet échange quotidien (quel que soit le contenu qu'on y met) où le lien peut se faire et mis en avant entre parties présentes (donateur et donataire). Les rapports de ce type ne sont pas forcément idylliques. Bien au contraire, ici, le risque est encore plus élevé. La tentative de tirer le plus possible de l'autre est plus exacerbée. Puisque les rapports sont plus fréquents, les stéréotypes trouvent l'occasion de s'exprimer. C'est dans ces (co)expérimentations des échanges que les (micro)réalisations prennent du sens. Ce qu'il faut voir à travers ces microréalisations qui, dans leur singularité, peuvent donner parfois l'impression d'un éparpillement (les acteurs eux-mêmes le reconnaissent), est que ce n'est pas seulement le projet humanitaire en soi qui est caractérisé, mais les rapports humains, culturels, collectifs, etc., qui se tissent, se jouent, se jaugent, s'entrelacent, s'associent, perdurent, se dissolvent, bref la possibilité de voir autrement la coopération à partir d'expériences propres des acteurs d'ici et de là-bas.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'engagement dans des micro initiatives de solidarité internationale peut-il encore susciter de l'intérêt ou mobiliser des énergies, dans un contexte où l'évolution dans le champ de la coopération au développement et à l'humanitaire a tendance à privilégier des actions techniques auréolées d'efficacité, d'atteinte d'objectifs et de buts quantitatifs, de professionnalisation de l'aide plutôt que de son humanisation ? Telle est en substance l'une des questions au fondement de la présente recherche. Elle interroge, d'une part les spécificités des initiatives dites « ordinaires » et, d'autre part les raisons qui ont poussé des femmes et des hommes à prendre un tel engagement. Y a-t-il des facteurs communs dans leur sociohistoire qui pourraient expliquer cette orientation ? Leurs motivations sont-elles de même nature ?

Les expériences d'engagement que nous avons voulu étudier dans ce travail sont qualifiées d'ordinaires en ce sens qu'elles ne relèvent ni d'une expérience de volontariat professionnel à l'international, ni d'expériences de salariés qui travaillent pour le compte d'une ONG ou d'une association ou autres organismes de solidarité internationale. Ce sont des individus qui à un moment donné de leur trajectoire, en fonction de certaines circonstances décident d'initier des opérations, ou de proposer leur soutien à tel ou tel village, telle ou telle personne, telle ou telle famille situés dans des « pays du Sud ».

À la base de ce travail, il y avait plusieurs questionnements. Qui sont ces citoyens ordinaires ? Quel est leur profil dominant ? Quelles logiques soutiennent leur engagement, la nature de leurs relations avec les parties prenantes là-bas (dans les pays d'accueil), mais aussi avec le public ici (dans le pays d'origine) ? Quels rapports avec l'environnement de la solidarité internationale en général ? Bref, quelle est chez les petites associations l'expérience de la solidarité, et comment cette expérience s'opérationnalise-t-elle dans le contexte actuel de la coopération internationale à l'humanitaire et au développement ?

Les entretiens (34 entrevues) auprès d'une vingtaine de structures et le questionnaire d'enquête sociographique avec quarante-sept ALSI (dont 85 participant.e.s) permettent de dégager des éléments de réponses aux questions soulevées et tendent à confirmer l'hypothèse générale de cette étude selon laquelle les ALSI ne sont pas de simples survivances des pratiques humanitaires révolues, elles ont leurs spécificités. Leurs caractéristiques propres sont tantôt liées à leur contexte d'émergence et d'évolution, tantôt relatives à leur processus de constitution et de développement (y compris de disparition). Sans être exhaustif, ni

définitif, nous retenons à la suite de cette recherche organisée sur deux terrains en France et au Bénin les conclusions suivantes qui permettent de cerner quelques particularités des expériences ordinaires d'engagement dans la solidarité internationale.

Caractérologie des ALSI

Avant tout, on constate que les associations que nous avons interrogées dans cette enquête sont relativement récentes alors que ces initiatives sont plus anciennes. De ce point de vue, les ALSI réactualisent l'intérêt pour les « Sud » plutôt qu'elles ne le réinventent. Cependant, dans un contexte des mutations, elles actualisent le discours et les pratiques sur le développement en mettant l'accent sur le mode des contacts directs avec les parties prenantes des pays d'accueil. En outre, différents indicateurs autorisent à avancer l'hypothèse d'une féminisation des ALSI, ou du moins, on constate une surreprésentation des femmes. Elles semblent être les principales vectrices de cette (micro)coopération de proximité. Les alsieur.e.s que nous avons rencontré(e)s sont souvent des personnes âgées de 50 à 70 ans. Ces associations disposent donc de peu de jeunes. Elles ne sont pas plus ou moins confrontées au défi de la pérennisation. Néanmoins, la tendance à la personnalisation de ces micro structures de solidarité pose la question de leur mode de fonctionnement. Quand bien même ces associations revendiquent une certaine autonomie de fonctionnement, elles doivent tenir compte d'un enjeu crucial : la temporalité. Cette dernière suppose notamment de conjuguer à la fois le temps consacré aux activités ici (pour récolter des fonds, par exemple) et le temps de présence sur place là-bas dans le pays d'accueil (réduit au minimum à une ou deux fois l'an). Leur objectif principal est de développer un projet spécifique à l'échelle d'une famille, d'une communauté, d'un village ou d'une commune dans le pays d'accueil. L'ambition est d'apporter des réponses aux demandes des populations, reloger et amener à l'autonomie des minorités, participer au développement des groupes de femmes et d'enfants en leur donnant accès à l'éducation, la santé, contribuer à la lutte contre l'exclusion et les inégalités, etc. Le modèle ALSI consiste en une pluri-micro-interventions. Cela dit, certains domaines sont privilégiés plutôt que d'autres : la santé, l'éducation plutôt que la défense des droits, le plaidoyer, ou encore l'ECSI. Par ailleurs, elles n'ont pas de mobilisation spécifiquement définie par rapport aux questions du genre et des problématiques environnementales. Elles s'intéressent davantage à mener des actions destinées aux besoins pratiques, en l'occurrence le renforcement des capacités socio-économiques des groupes fragilisés. À l'image de leur équivalentes IPSI belges, les ALSI

françaises semblent intervenir dans les mêmes zones que l'aide institutionnelle étatique. Mais, elles sont plutôt présentes à l'échelon local des relations de proximité. De plus, elles ont une longévité assez élevée de présence dans une même localité ou communauté. D'où leur capacité à tisser des liens forts avec les gens sur place, selon leurs propres propos. En effet, leur relative ancienneté dans les zones où elles sont présentes est perçue comme un atout dans la mesure où elle peut impacter positivement les relations avec les PPA. Ce rapport au temps long qui apparaît sous plusieurs formes est justement souvent mis en avant par les alsieur.e.s comme un élément de différenciation avec les grosses structures de l'aide. Car prendre le temps, cela permet d'identifier, traiter et corriger les éventuelles incompréhensions.

On note aussi une inégale répartition des sources et modes de financement des ALSI. Les ressources primaires indépendantes (cotisations, parrainages, organisations des ventes et des événements, dons de particuliers) sont privilégiées, mais elles sont tributaires de l'épaisseur du capital social que disposent leurs membres les plus actifs (en général l'initiateur.trice). Les ressources institutionnelles privées ou publiques constituent pour elles moins un enjeu de financement qu'une source de légitimation et de reconnaissance ou d'affirmation de leur indépendance. Les ALSI n'ont donc pas les mêmes capacités, ni même d'ailleurs les mêmes ambitions d'intervention. Ainsi, au sein même des petites associations de solidarité il y a des disparités de situations en matière des ressources. Nous avons donc pu catégoriser trois types de figures en fonction de la taille du budget et du montant des réalisations : les nano, les micros et les mésos ALSI. Entre les trois, il peut y avoir des intercorrélations (statistiques). Autrement dit, les micros sont capables d'entretenir des liens avec les nanos et les mésos, tandis que les deux dernières se repousseront très fortement. Les ALSI sont donc loin de présenter un visage homogène.

Des expériences de rencontres ancrées dans des dispositifs d'active-action spécifiques

Dans le cadre des associations interrogées, il ressort que leur histoire s'inscrit notamment dans des expériences de rencontres particulières « ici » (le pays d'origine au « Nord ») et « là-bas » (le pays d'accueil au « Sud »). Plus précisément, ces types de rencontres s'inscrivent dans des dispositifs spécifiques d'active-action de l'engagement : voyage, réseau familial et amical, cadre professionnel, lien antérieur avec le pays d'accueil, etc. Ainsi, ce ne sont pas les rencontres en elles-mêmes mais, ces dispositifs qui créent ou non

des espaces permettant le passage de la sphère privée à la sphère publique de l'engagement. C'est-à-dire, le passage de la sphère privée personnelle à la sphère privée collective ou interpersonnelle. La création d'une ALSI résulte alors d'une conjonction de plusieurs expériences : des expériences de la rencontre, des expériences familiales, des expériences professionnelles (ou personnelles) antérieures. Sur la base de ces expériences, les individus peuvent se donner toutes les raisons de croire à la nécessité de la création d'un espace de mobilisation pour cet engagement là et pas pour un autre. L'expérience du voyage apparaît cependant essentielle, dans la mesure où elle s'inscrit au cœur même des rencontres et valide ainsi l'intérêt des parties prenantes à s'engager dans des réalisations dont les modalités se préciseront à l'occasion de contacts prolongés.

Somme toute, les ALSI émergent sur la base des expériences de rencontres, pas seulement interpersonnelles mais aussi avec des situations, événements, émotions, etc., fondées sur des dispositifs dont le contenu est défini par les acteurs eux-mêmes au fur et à mesure de leurs interactions. Fondamentalement, les créations d'ALSI, ainsi que leur raison d'être essentielle résident dans une volonté à répondre par soi-même à des demandes qui émanent directement ou non des parties prenantes des pays d'accueil. De même, l'adhésion aux ALSI n'a rien d'accidentel. La plupart des adhésions s'opèrent dans le cadre d'un mécanisme social (familial, des trajectoires personnelles et professionnelles, de réseau amical, etc.), autre que la seule réponse à une conviction (ou, le seul souci de se donner « bonne conscience »). À cela, il faudrait également ajouter qu'à partir des interactions, des situations de rencontres (informelles, de proximités affective, amicale ou professionnelle) peut émerger le choix ou non d'une adhésion ou d'une implication active dans une initiative ALSI.

Ainsi, attachement, autonomie, intégration, souplesse, liberté, affection, amitié, familiarité, reconnaissance, (in)formalité, sensibilité, proximité, émotion, attente, etc., constituent autant de valeurs en tension dans les mécanismes de constitution et d'évolution des ALSI. De ce point de vue, les petites ALSI expérimentent des logiques tantôt en complémentarité tantôt en rupture avec les pratiques d'autres acteurs en présence et, particulièrement celles des autres structures plus institutionalisées de la coopération. Une perspective pragmatiste visant la compréhension des engagements ordinaires (populaires) a permis de mettre en évidence, à travers cette recherche, un éclairage plus précis desdites logiques d'expérimentation citoyenne de la solidarité internationale. Elle suppose la fluctuation des relations et leur dynamique contextuelle. La sociologie des petites associations locales de solidarité internationale que nous avons esquissée ici s'est alors intéressée aux « relations humaines »

qui se tissent entre alsieur.e.s au « Nord » (ici) et leurs partenaires d'interaction au « Sud » (là-bas) et qui forment des « configurations ». Cette sociologie est, avant tout, une sociologie des rapports empiriques entre individus dans un contexte particulier, soit d'« humanitaire » ou de « développement », soit de « coopération » ou de « relations Nord-Sud ». Aussi, cette sociologie des relations intersubjectives entre individus géographiquement et culturellement éloignés porte tout de même une attention aux contextes dans lequel se déroule l'action de solidarité.

Pour une sociohistoire des ALSI

L'une des spécificités de cette étude tient d'emblée à la prise en compte du contexte d'émergence des ALSI au début des années 80. Le foisonnement des ALSI au cours de la période 2000 à 2010 symbolise sans doute un processus de transformation des pratiques humanitaires et développementales. Il interroge l'action de solidarité internationale dans toutes ses manifestations. Notamment, pourquoi des individus choisissent de s'investir dans ces petites initiatives éparses alors que des structures de plus grandes ampleurs proposent des possibilités « plus légitimes » de s'engager ? Donc, au-delà des motivations personnelles il s'agissait aussi de définir leur sociohistoire à partir de la présentation générale du champ associatif et de l'humanitaire. Nous avons pu caractériser ainsi que, quand bien même les ALSI ont une racine commune avec les ONG humanitaires et développement les plus institutionnalisées, elles ont leur propre sociogenèse qu'on peut commencer à documenter. C'est ce qui a été en partie l'un des apports de ce travail.

Le modèle ALSI : un processus de légitimation pragmatique

Dans leurs travaux sur les IPSI, Pirotte et Godin identifient deux processus de légitimité des IPSI : une « légitimation cognitive » relative aux « valeurs » et « normes » propres au champ de la SI, et une « légitimation sociopolitique » fondée sur la reconnaissance légale (intégration dans le système d'aide) et sur la reconnaissance institutionnelle (reconnaissance des pouvoirs publics). Sans remettre en cause ces deux processus de légitimation, nous proposons dans la perspective des valeurs, un troisième type de légitimation, c'est-à-dire celle basée sur le point de vue des ALSI elles-mêmes. Les ALSI conçoivent avant tout le bien-fondé de leur intervention en termes d'adaptabilité (capacité à s'adapter) au contexte et à leurs parties prenantes des pays d'accueil. C'est ce que nous appellerons une **légitimation**

pragmatique. Elle se fonde sur l'action, les réalisations concrètes et les réussites perceptibles soit par les alsieur.e.s soit par leurs parties prenantes. Par conséquent, on a pu identifier quelques indicateurs qui sont mobilisés par les ALSI pour apprécier la pertinence de leurs réalisations et celle de leur réussite. Les réalisations ALSI sont idéalement pertinentes à trois niveaux : par rapport aux alsieur.e.s eux-mêmes (lorsqu'elles sont en affinité avec des spécificités professionnelles des membres les plus actifs, ou avec certaines motivations, certaines convictions), par rapport aux parties prenantes dans le pays d'accueil (lorsqu'elles ont la capacité de susciter une réelle implication des parties prenantes stratégiques et une valorisation des parties prenantes directes, ou si elles sont axées sur une temporalité patiente), et en référence au contexte de l'aide en général (elles sont modestes par rapport aux grands projets et programmes mais perçues comme utiles, si elles intègrent des couples de dimensions, ou des domaines sensibles, etc.). Dans la même veine, les réalisations idéalement réussies sont celles qui sont pérennes (autonomisation), ou qui permettent d'apporter des améliorations concrètes à un maximum de cibles (en l'occurrence les parties prenantes directes). Ainsi, au regard de ces idéaux-types des réalisations, il y a des questionnements sur l'utilité ALSI ou sur leurs limites. Certes, le modèle ALSI donnerait une image globalement plus positive que par rapport aux grandes ONG, mais les alsieur.e.s, ont conscience de la modestie de leurs réalisations. Ainsi, celles-ci sont souvent perçues et décrites comme des « gouttes d'eau », des « coups de main » très modestes. De plus, elles donneraient parfois l'impression d'un éparpillement. D'où, cela génère des fois des frustrations, des désillusions, des tensions, des incompréhensions. L'expérience rapportée n'est pas toujours enchantée. Les alsieur.e.s regrettent une « attitude passive » des PPA et leur « désir de plaire » (voire une logique de soumission volontaire), tandis que pour ces dernières les ALSI sont détentrices du pouvoir financier, c'est elles qui décident. Cependant, les PPA ont insuffisamment connaissance des pratiques et des modes de mobilisation des ressources des ALSI. Elles déplorent la difficulté pour les alsieur.e.s de s'accommoder des manières de faire dans les pays d'accueil. Leurs attentes (espoirs) sont parfois déçues. Il y a une sorte d'idéalisation réciproque des différentes parties prenantes. Le rapport à l'argent et au temps révèle un écart entre les différentes perceptions. Leur gestion, de part et d'autre, peut être l'occasion d'une crise de confiance. Or, celle-ci est l'une des valeurs primordiales sur laquelle repose le modèle des ALSI. Aussi, la pérennisation et l'autonomisation ne sont pas certaines. L'utilité des réalisations ALSI à l'échelle collective est donc très limitée. Cependant, rappelons que l'action ALSI ne vise pas un changement total ou global. Sa pertinence est donc locale, et l'approche est individuelle. Le modèle ALSI se décline selon

trois logiques possibles : le « laisser s'exprimer - laisser faire », le « faire avec », et le « faire à la place de ... et au coup par coup ». Cela dit, il y a un continuum entre ces différents principes d'action dans leur concrétisation. Ils visent à justifier le bien-fondé de l'action.

ALSI et professionnalisation

Nous avons montré ici que la professionnalisation du secteur humanitaire croît en raison inverse des émotions et des sentiments. Aussi, c'est au niveau des très petites associations de solidarité (internationale) qu'on note la tendance à un fort engagement émotionnel. Néanmoins, tout en étant à la recherche de cette proximité qui est le lieu et le refuge des sentiments profonds et de la compassion, les ALSI ne sont pas totalement étrangères à l'utilisation et l'adoption de vocables techniques et procédurales. Elles mobilisent souvent en leur sein et au service de leur engagement des compétences issues de leurs activités professionnelles ordinaires. De même, la plupart des personnes interrogées n'affichent pas une opposition aux notions en lien avec la professionnalisation. La majorité parmi celles qui s'engagent dans ce mode de coopération ordinaire constitue une sorte d'« élites ». D'ailleurs, on constate une affinité entre les secteurs d'activités et les domaines de compétences des alsieur.e.s. Comment expliquer alors que certaines représentations ou réactions institutionnelles tentent trop vite de reléguer ces initiatives « populaires » dans la sphère de l'amateurisme ?

Nous avons catégorisé trois sortes de perception de la professionnalisation : forte, intermédiaire et faible. La perception forte de la professionnalisation (ou technicisation forte) associe l'humanitaire à un métier qui nécessite du professionnalisme et l'acquisition des compétences. La perception intermédiaire de la professionnalisation (ou technicisation intermédiaire) consiste à dire que les bonnes intentions ne suffisent pas, il faut aussi développer des capacités d'organisation, managériales, et d'expertise. La perception faible de la professionnalisation (ou technicisation faible) correspond à la capacité à développer des valeurs (compétences) liées à l'écoute et la connaissance de l'autre et du milieu dans lequel on intervient. Dans les représentations actuelles de la coopération, la dernière conception est de plus en plus discriminée, voire incriminée. De façon générale, on peut ainsi caractériser le rapport des acteurs de l'aide au continuum de deux grandes tendances : le rationnel et l'émotionnel. Plus les structures tendent à se professionnaliser plus elles auront tendance à se situer dans l'échelle la plus forte de la rationalisation et dans l'échelle la plus faible de l'émotion, tandis que plus elles sont restreintes et artisanales, plus elles se situeront

dans l'échelle la plus faible de la rationalisation et dans l'échelle la plus forte de l'émotion et des sentiments affectifs. L'hypothèse défendue ici est que, pour les ALSI, la solidarité internationale est un apprentissage. Cela s'apprend sur le terrain au fil des contacts et des rencontres avec les parties prenantes dans les pays d'accueil. Leurs actions sont librement identifiées, aussi bien vis-à-vis d'elles-mêmes que par rapport aux PPA. Cela n'exclut donc pas l'émotionnel. Bien au contraire. La question des « émotions » y joue un rôle essentiel. Or, la prise en compte des émotions, des affects dans l'analyse des faits de solidarité ne veut pas dire pour autant l'apologie de l'irrationnalité. Cela suppose simplement que l'approche par le don solidaire, mise en avant dans ce travail, vise en définitive un pluralisme des motifs de l'action.

Des logiques de motivations plurielles des alsieur.e.s

Nous avons distingué cinq logiques de motivations chez les alsieur.e.s :

Les motivations concrètes du missionnaire : on s'engage dans une ALSI pour le projet, la mission, le bien commun. Les réalisations visent des projets réalistes et pertinents dans divers domaines (enfants démunis, femmes seules avec enfants, personnes malades, etc.).

Les motivations admiratives, utilitaires ou instrumentales : on s'engage dans une ALSI pour soi-même (se faire plaisir, enrichissement émotionnel, son bien-être, l'exotisme, le tourisme humanitaire) ; c'est notamment le fait de vouloir sortir de l'entre-soi et découvrir d'autres réalités. On aide les autres tout en prenant du plaisir. Dans ce sens, l'engagement financier n'est pas insupportable.

Les motivations humanistes et idéalistes : on s'engage pour une cause qui transcende les différences (porteuse de valeurs) ; on cherche à afficher un idéal d'engagement pour la solidarité internationale comme par exemple corriger les injustices liées aux inégalités entre les peuples. L'ALSI devient alors un biais par lequel l'on souhaite manifester directement de l'amour, de la fraternité pour l'être humain (autrui en général).

Les motivations de type affectif : on s'engage aussi pour faire plaisir à l'entourage, ou à un proche ; on évoque dans ce cas les liens affectifs familiaux ou amicaux comme raisons d'engagement. Il s'agit par exemple de rejoindre un conjoint ou un membre de la famille dans une aventure humanitaire.

Les motivations relationnelles (émotionnelles) : on s'engage pour partager du savoir, des expériences différentes sur le plan culturel ; on évoque un intérêt relationnel, le plaisir de la relation et des échanges avec des populations qu'on trouve « sympathiques ». On affirme se sentir proche d'elles, ou encore on évoque une attirance particulière pour le pays d'accueil.

Les formes élémentaires de l'échange dans le contexte des micro-ALSI

Dans cette recherche, on a pu détailler les différentes formes de retour du don, de la participation et de l'échange dans la sphère des micro ALSI étudiées. On a ainsi fait ressortir l'importance de certains aspects immatériels, qui se sont avérés très importants pour apprécier les formes élémentaires de l'échange à l'échelle des micro réalisations. Dans cette optique, l'accent est mis sur certaines valeurs que l'engagement permet d'acquérir. Un état d'esprit, une certaine attitude, un enrichissement personnel, l'apprentissage d'une manière nouvelle de vivre et de percevoir, la possibilité d'entrevoir des liens d'amitié, de fraternité, de reconnaissance et de valorisation de soi. En somme, des ressources attachées à la rencontre qui sont autant d'aspects immatériels de la relation qui ont été peu approfondis dans les différentes enquêtes, et qui constituent pour les alsieur.e.s des moteurs d'encouragements. Aussi, il y a toute une dimension de l'échange qui consistent en l'accueil, l'attention, les remerciements, les prières qu'offrent les parties prenantes des pays d'accueil (PPA). Paradoxalement, ces dernières n'ont pas manifestement conscience de ce retour, du moins, dans le contexte général actuel de l'aide. Le retour est rendu conscient uniquement pour les alsieur.e.s, il est tût du côté des PPA.

Les PPA ne sont pas pour autant totalement absentes de l'échange. Nous avons vu que plusieurs expressions du vocabulaire classique de la solidarité internationale sont aussi employées par les PPA pour expliquer la nature de leur relation avec les ALSI. La notion de « partenariat », par exemple, est fréquemment utilisée par les parties prenantes stratégiques béninoises. Mais, à l'analyse des discours cette notion ne correspond pas au sens classique du terme. Il serait donc inapproprié d'utiliser cette notion pour apprécier la nature des relations entre les petites structures du « Nord » et celles du « Sud ». Une autre dimension est aussi systématiquement associée à « partenariat », en termes de « liens très forts » qui existeraient entre les différentes parties prenantes. Le mot « partenariat » s'entend alors ici en termes de « mettre ensemble les efforts », c'est-à-dire au sens de conjuguer les efforts entre petites structures du « Nord » et du « Sud ». La difficulté est que les efforts financiers et techniques des ALSI ont tendance à être plus perceptibles, plus conscients que les prières,

l'investissement émotionnel et personnel des PPA. Dans ces conditions, il existe des questionnements sur la dimension même de réciprocité censée caractérisée les rapports de ce type.

Pourtant, une autre lecture de ces rapports devrait conduire à mettre aussi en évidence une dimension du contenu de la relation en termes amical, familial, de proximité. Ces dimensions d'amitié, d'affectivité et de proximité s'intègrent particulièrement dans le sens donné à la relation. L'analyse de la nature des rapports entre petites structures du « Nord » et du « Sud » ne doit pas occulter de telles dimensions au détriment des seuls aspects financiers ou techniques. C'est même avant tout des liens amicaux, d'affects, de préférence qui ont ensuite débouché sur cette dimension d'appuis techniques et financiers. Il est dès lors biaisé de vouloir analyser et comprendre la relation entre petites structures du « Nord » et les parties prenantes du « Sud » en se servant des concepts « valises », tel que celui de « partenariat ».

L'observation des pratiques des très petites associations locales engagées dans la solidarité internationale (ALSI) nous permet d'émettre quelques réserves vis-à-vis de telles notions. L'analyse en termes de don solidaire invite à un élargissement de notre conception du don humanitaire. Il faut élargir le sens même des notions de contrepartie, de l'échange, du partenariat. Les rituels de l'accueil, des remerciements, des prières, du lien donné peuvent être considérés à juste titre comme faisant partie de l'économie de la contrepartie. Néanmoins, pour que ce type de don soit ainsi reconnu comme ayant une certaine valeur, faudrait-il encore qu'il soit perçu ou reconnu comme tel par les donateurs eux-mêmes (ici les PPA). Puisque, l'important n'est pas ce qui est donné (le don est de toute façon symbole), mais la perception de ce qui est reçu ou donné par les uns et les autres. Or, comme nous l'avons souligné dans le texte, la perception des choses s'inscrit dans des contextes et des cultures différentes. Il y a là alors un enjeu d'harmonisation des valeurs dans les expériences de solidarité entre ALSI et PPA, entre les humanitaires du « Nord » et les acteurs des pays du « Sud » et leurs différentes parties présentes.

Références bibliographiques

ABDEL-MALEK, Anouar (dir.), *Sociologie de l'impérialisme : édition préparée par Marie-Françoise Cassiau*, Paris, Éd. Anthropos, 1971, 782 p.

ABÉLÈS, Marc, « Nouvelles approches du don dans la silicon valley », *Revue du MAUSS*, n° 21, 2003, p. 179-197, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2003-1-page-179.htm, consulté le 26 octobre 2017].

ADDA, Jacques et SMOUTS, Marie-Claude, *La France face au Sud : le miroir brisé*, Paris, Karthala, 1989, 363 p., (« Hommes et sociétés »).

AFCHAIN, Jean, *Les associations d'action sociale : outils d'analyse et d'intervention*, 2e édition, Paris, Dunod, 2001, 270 p., (« Action sociale »).

AGUITON, Christophe, CABIOC'H, Hélène, COMBES, Maxime, [et al.], « Altermondialisme saison 2 », *Mouvements*, septembre 2010, p. 7-10, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-mouvements-2010-3-page-7.htm, consulté le 23 décembre 2017].

AIRAULT, Pascal, « Les habits neufs de l'Agence française de développement », [En ligne : http://www.lopinion.fr/edition/international/habits-neufs-l-agence-francaise-developpement-115250, consulté le 1 décembre 2016].

AKANDE, Dorcas Mofoluwake et BIDIMA, Jean-Godefroy, « Le Souci de l'autre (care) chez Buchi Emecheta », *Africultures*, 2010, p. 114-123, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-africultures-2010-3-page-114.htm, consulté le 21 décembre 2017].

ALAVO, Jean-Didier, *Contribution à l'étude de l'histoire socio-économique du Bénin, 1956-1976*, Thèse de 3e cycle d'Histoire, Université Paris Diderot - Paris 7, 1979, 347 p.

ALBARELLO, Luc, *Choisir l'étude de cas comme méthode de recherche*, Bruxelles, De Boeck, 2011, 144 p., (« Méthodes en sciences humaines »).

ALDROVANDI, Pierre et DELSOL, Xavier (dir.), *Code des associations : recueil des textes législatifs et réglementaires sur les organismes sans but lucratif*, 2e édition, Lyon, Groupe Juris, 2002, 662 p., (« Guides pratiques Juris associations »).

ALFANDARI, Élie et TOURETTE, Florence, *Action et aide sociales*, 5e édition, Paris, Dalloz, 2011, 862 p., (« Précis Dalloz »).

ALIX, Christophe, CARIO, Erwan et GUITON, Amaelle, « Les bonnes affaires du charity business », *Libération*, Paris, 2 décembre 2015, [En ligne :

http://www.liberation.fr/futurs/2015/12/02/les-bonnes-affaires-du-charity-business_1417868, consulté le 4 janvier 2018].

AMBLARD, Henri, BERNOUX, Philippe, HERREROS, Gilles, [et al.], *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, 3e édition augmentée d'un chapitre inédit, Paris, Éditions du Seuil, 2004 (1996), 291 p.

AMIN, Samir, *Impérialisme et sous-développement en Afrique*, Nouvelle édition, Paris, Anthropos diffusion Économica, 1988 (1976), 585 p., (« Économies »).

AMIN, Samir, *La faillite du développement en Afrique et dans le Tiers monde : une analyse politique*, éd. Forum du Tiers Monde, Paris, L'Harmattan, 1989, 383 p.

AMIN, Samir, FRANCO, Mark et SOW, Samba, *La planification du sous-développement : critique de l'analyse de projets*, Paris, Éditions Anthropos-IDEP, 1975, 404 p., (« Collection Anthropos-IDEP »).

AMOUROUX, Philippe, « La finance solidaire pour un autre projet de société », *Revue du MAUSS*, n° 21, 2003, p. 66-72, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2003-1-page-66.htm, consulté le 26 décembre 2017].

AMOUZOU, Essè, *Aide et dépendance de l'Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 2011, 265 p., (« Études africaines »).

AMOUZOU, Essè, *La sociologie de ses origines à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2008, 438 p.

AMOUZOU, Essè, *L'Afrique 50 ans après les indépendances*, Paris, L'Harmattan, 2010, 273 p., (« Études africaines »).

AMOUZOU, Essè, *Le mythe du développement durable en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 2010, 280 p., (« Études africaines »).

AMOUZOU, Essè, *L'impact de la culture occidentale sur les cultures africaines*, Paris, L'Harmattan, 2009, 190 p., (« Études africaines »).

ANGUE MEDOUX, Irma Julienne, *Richard Rorty : un philosophe conséquent*, Paris, L'Harmattan, 2009, 209 p., (« La philosophie en commun »).

ANONYME, *L'accord de Cotonou : les habits neufs de la servitude*, Bruxelles, Colophon, 2002, 128 p., (« Essais »).

ANONYME, *Les initiatives citoyennes en Europe : comment associations, communes et régions travaillent ensemble*, Paris, Alternatives économiques, 2005, 144 p.

ANONYME, *Montpellier, la ville autrement : 1977-1992, le livre blanc de la solidarité*, Vendargues, Offset Languedoc, 1992, 245 p.

ANONYME, « Sa fondation aide des milliers de personnes. Shakira, une chanteuse au grand cœur », [En ligne : http://www.parismatch.com/People/Musique/Shakira-une-chanteuse-au-grand-coeur-577378, consulté le 4 janvier 2018].

ANSPACH, Mark R., « Le plaisir de la sympathie », *Revue du MAUSS*, juillet 2008, p. 67-79, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-1-page-67.htm, consulté le 26 décembre 2017].

ANZIEU, Didier et MARTIN, Jacques-Yves, *La dynamique des groupes restreints*, Paris, Presses universitaires de France, 2006 (1968), 397 p., (« Quadrige »).

APENUVOR, Kossi Dodzi, *Rapports de pouvoir et stratégies d'acteurs dans les relations interorganisationnelles Nord-Sud. Étude de cas : les partenariats de Brücke·Le pont (Suisse), EED et Pain pour le Monde (Allemagne) avec les ONG togolaises*, Thèse de doctorat de Sociologie, Université de Franche-Comté, 2011, 438 p.

ARCHAMBAULT, Édith, « Le bénévolat en France et en Europe », *Pensée plurielle*, n° 1, vol. 9, décembre 2005, p. 11-34, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2005-1-page-11.htm, consulté le 23 décembre 2017].

ARCHAMBAULT, Édith, « Y a-t-il un modèle européen du secteur sans but lucratif ? », *Revue internationale de l'économie sociale : recma*, Institut de l'économie sociale (IES), 2001, p. 64-83, [En ligne : https://www.erudit.org/fr/revues/recma/2001-n282-recma01231/1023403ar/, consulté le 18 octobre 2020].

ARCHAMBAULT, Édith, BOUMENDIL, Judith et BRUNEAU, Chantal, « Le secteur sans but lucratif en France. Synthèse de la recherche effectuée dans le cadre du programme John's Hopkins de comparaison internationale du secteur sans but lucratif », dans *Agora débats : jeunesses, 3, 1996. Autonomie et dépendance financière des jeunes*, CNRS PARIS I Laboratoire d'économie sociale-Fondation de France, Paris, 1995, p. 103-105.

ARENDT, Hannah, *L'impérialisme*, trad. Martine Leiris, Paris, Fayard, 1982, (« L'Espace du politique »).

ARNOLD, Matthieu, *Albert Schweitzer : la compassion et la raison*, Lyon, Olivétan, 2015, 135 p., (« Figures protestantes »).

ARNOLD, Matthieu, « "Vous les noirs, nous les blancs" : l'opposition entre européens et africains dans les sermons de Schweitzer à Lambaréné (1913-1931) », *Revue d'histoire et de philosophie religieuse*, n° 4, vol. 83, 2003, p. 421-441.

ARON, Raymond, *Les étapes de la pensée sociologique : Montesquieu, Comte, Marx, Tocqueville, Durkheim, Pareto, Weber*, Paris, Gallimard, 1982, 663 p., (« Tel », 8).

ARRICOD, *L'action internationale des collectivités territoriales*, Paris, Le Cavalier bleu, 2012, 127 p., (« Idées reçues », 204).

ASALI, Sami, « Revue alternative 2013-2017 de la politique française de développement et de solidarité internationale », Paris, Coordination SUD - Solidarité Urgence Développement -, 2017, p. 37, [En ligne : https://www.coordinationsud.org/document-ressource/revue-alternative-de-societe-civile-bilan-2013-2017-de-politiques-francaise-de-developpement-de-solidarite-internationale/, consulté le 2 janvier 2018].

ASSOCIATION, De recherche sur les philanthropies et les politiques sociales, *Philanthropies et politiques sociales en Europe : XVIIIe-XXe siècles*, Actes du colloque, Paris, 27-28 mars 1992, Paris, Anthropos diff. Economica, 1994, 233 p., (« Historiques »).

ASSOCIATION, Emmaüs, *Le don est-il généreux ?,* Pantin, Le Temps des cerises, 2005, 60 p., (« Les conférences-débats de l'Association Emmaus, la rue ? parlons-en ! »).

ATLANI-DUAULT, Laëtitia, *Au bonheur des autres : anthropologie de l'aide humanitaire*, Nouvelle édition avec une conclusion réactualisée, Paris, Armand Colin, 2009, 235 p.

ATLANI-DUAULT, Laëtitia et VIDAL, Laurent (dir.), *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement : des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*, Paris, Armand Colin, 2009, 311 p., (« Sociétales »).

AUBERT, Isabelle, *Habermas : une théorie critique de la société*, Paris, CNRS éditions, 2015, 438 p., (« CNRS philosophie »).

AUBERT, Nicole et HAROCHE, Claudine (dir.), *Les tyrannies de la visibilité : être visible pour exister ?*, Toulouse, Erès, 2011, 355 p., (« Sociologie clinique »).

AUDET, François et MICHELETTI, Pierre, *Comprendre les organisations humanitaires : Développer les capacités ou faire survivre les organisations ?*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2017, 218 p.

AUDI, Paul, « D'une compassion l'autre », *Revue du MAUSS*, novembre 2008, p. 185-202, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-185.htm, consulté le 25 décembre 2017.

AUDIER, Serge, *La pensée solidariste : aux sources du modèle social républicain*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, 340 p., (« Le Lien social »).

AUDIER, Serge, *Léon Bourgeois : fonder la solidarité*, Paris, Michalon, 2007, 125 p., (« Le bien commun »).

AUDOYNAUD, André, *Le docteur Schweitzer et son hôpital à Lambaréné : l'envers d'un mythe*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, 2006, (« Acteurs de la science »).

AULNAS, Patrick, « Égalitariste et populiste : le vrai visage du socialisme », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2016/02/24/240279-egalitariste-et-populiste-le-vrai-visage-du-socialisme, Consulté le 3 janvier 2018].

AUTANT, Étienne, « Le partage : un nouveau paradigme ? », *Revue du MAUSS*, décembre 2010, p. 587-610, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-1-page-587.htm, consulté le 26 décembre 2017, consulté le 25 décembre 2017].

AYRAULT, Jean-Marc et VALLINI, André, « Donner une voix à la France dans le monde : La politique de développement et de solidarité internationale », [En ligne : http://www.gouvernement.fr/action/la-politique-de-developpement-et-de-solidarite-internationale, consulté le 1 décembre 2016].

AZAM, Geneviève, « Économie sociale, tiers secteur, économie solidaire, quelles frontières ? », *Revue du MAUSS*, n° 21, 2003, p. 151-161, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2003-1-page-151.htm, consulté le 26 décembre 2017].

AZIHARI, Ferghane, « La solidarité sans l'État », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2014/12/04/190251-la-solidarite-sans-letat, consulté le 3 janvier 2018].

BADIOU, Alain, « Maîtres et esclaves chez Hegel », *Sud/Nord*, octobre 2017, p. 35-47, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-sud-nord-2017-1-page-35.htm, consulté le 26 décembre 2017].

BADOU, Agnès et BIERSCHENK, Thomas, « Les entrepreneurs béninois et leurs associations : Un capitalisme sous tutelle », *Arbeitspapiere des Instituts für Ethnologie und Afrikastudien der Johannes Gutenberg-Universität Mainz (Working Papers of the Department of Anthropology and African Studies of the Johannes Gutenberg University Mainz)*, 2019, 32 p.

BAGAYOKO-PENONE, Niagalé et HOURS, Bernard (dir.), *États, ONG et production des normes sécuritaires dans les pays du Sud*, Paris, Budapest, Kinshasa, L'Harmattan, 2005, 313 p., (« Questions contemporaines »).

BALANDIER, Georges, *Afrique ambiguë [Texte imprimé]*, Paris, Pocket, 2008, (« Terre humaine. Poche 3005 »).

BALANDIER, Georges, *Civilisations et puissance*, La Tour d'Aigues, Édde l'Aube, 2005, 57 p., (« L'Aube poche essai »).

BALANDIER, Georges, *Du social par temps in certain*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, 318 p.

BALANDIER, Georges, *Sens et puissance : les dynamiques sociales*, 3e édition, Paris, Presses universitaires de France, 1986 (1971), 334 p., (« Quadrige 7 »).

BALANDIER, Georges, *Sociologie actuelle de l'Afrique Noire : dynamique sociale en Afrique Centrale*, 2e édition mise à jour et augmentée., Paris, Presses Universitaires de France diffusion/distribution, 1963, xii+532 p., (« Bibliothèque de sociologie contemporaine »).

BALMARY, Dominique, « L'action associative face aux défis de la solidarité », *Revue Projet*, juin 2015, p. 42-49, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-projet-2015-3-page-42.htm, consulté le 24 décembre 2017].

BANÉGAS, Richard, *La démocratie à pas de caméléon : transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala, 2003, 494 p.

BARBILLON, Enrick et LE ROY, Jeanne, *Petit manuel méthodologique de l'entretien de recherche : de la problématique à l'analyse*, Paris, Enrick B., 2012, 64 p.

BARDEAU, Éléa, « Impacts des engagements volontaires et solidaires à l'international sur les dynamiques territoriales », *Cahiers de l'action*, 2015, p. 47-58, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2015-3-page-47.htm, consulté le 22 décembre 2017].

BARRO, Robert, « Les idées charitables de Bill Gates », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2010/10/20/4260-les-idees-charitables-de-bill-gates, consulté le 3 janvier 2018].

BART, François et LENOBLE-BART, Annie (dir.), *Afrique des réseaux et mondialisation*, Karthala, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, éd. Centre d'étude d'Afrique noire, Paris, Pessac, Karthala, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2003, 204 p., (« Hommes et sociétés »).

BASLEZ, Marie-Françoise, ISMARD, Paulin et MIGEOTTE, Léopold, *Groupes et associations dans les cités grecques, IIIe siècle av. J.-C. - IIe siècle apr. J.-C. actes de la table ronde de Paris, INHA, 19-20 juin 2009*, Ouvrage publié avec le concours du Groupe de recherche d'histoire, Université de Rouen (EA 3831) et de L'UMR 8210-ANHIMA, Genève, Droz, 2013, 338 p., (« Hautes études du monde gréco-romain », 49).

BASTIDE, Jean, *Les associations en France : du souffle pour une société en panne !*, Lyon, Juris éditions, 2011, 175 p.

BASTIDE, Jean, « Les mutations institutionnelles du monde associatif », *Mouvements*, février 2015, p. 26-37, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-mouvements-2015-1-page-26.htm, consulté le 23 décembre 2017].

BASUALDO, Carina, « La structure quaternaire du don », *Revue du MAUSS*, 2010, p. 391-400, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-391.htm, consulté le 25 décembre 2017].

BASUALDO, Carina, « Pour une psychanalyse du don », *Revue du MAUSS*, novembre 2008, p. 145-164, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-145.htm, consulté le 25 décembre 2017].

BASUALDO, Carina, CAILLÉ, Alain, CHANIAL, Philippe, [et al.], « Présentation. Que donnent les femmes ? », *Revue du MAUSS*, juillet 2012, p. 5-33, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2012-1-page-5.htm, consulté le 25 décembre 2017].

BATAILLE, Georges, *La part maudite, précédé de La notion de dépense*, Paris, les Éditions De Minuit, 2011, 188 p., (« Reprise », 19).

BAUMAN, Zygmunt, *La vie en miettes : Expérience postmoderne et moralité*, Éditions du Rouergue, 2003, 384 p.

BAUMAN, Zygmunt, *La vie liquide*, Paris, Fayard/Pluriel, 2013, 266 p.

BAUMAN, Zygmunt, *L'amour liquide : De la fragilité des liens entre les hommes*, Fayard/Pluriel, 2010, 192 p.

BAUMAN, Zygmunt, *Le Présent liquide. Peurs sociales et obsession sécuritaire*, Paris, Le Seuil, 2007, 144 p.

BAYART, Jean-François, MBEMBE, Joseph-Achille et TOULABOR, Comi-Molevo, *Le politique par le bas en Afrique noire*, Nouvelle édition augmentée, Paris, Karthala, 2008, 217 p., (« LES AFRIQUES »).

BAZIN, Cécile, DUROS, Marie, LEGRAND, Floriane, [et al.], « La France associative en mouvement », *Recherches & Solidarités*, 2018, 41 p., [En ligne : https://recherches-solidarites.org/vie-associative/, consulté le 18 octobre 2019].

BAZIN, Cécile, DUROS, Marie, LEGRAND, Floriane, [et al.], « Les associations en Occitanie en 2017 », *Recherches & Solidarités*, septembre 2018, 33 p., [En ligne : https://recherches-solidarites.org/dans-les-regions-liste/#Occitanie, consulté le 18 octobre 2019].

BAZIN, Cécile et MALET, Jacques, « La générosité des Français », Montbert, *Recherches & Solidarités*, 2017, 23 p.

BAZIN, Cécile et MALET, Jacques (dir.), « La France bénévole : évolutions et perspectives », Recherches & Solidarités, 2019, 57 p., [En ligne : https://recherches-solidarites.org/benevolat/, consulté le 18 octobre 2019].

BEAUD, Michel, *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Édition révisée, mise à jour et Élargie, Paris, La Découverte, 2005, 202 p., (« Grands Repères »).

BEC, Colette, *La Sécurité sociale : une institution de la démocratie*, Paris, Gallimard, 2014, 328 p., (« Bibliothèque des sciences humaines »).

BECHMANN, Dan, *Le métier de bénévole*, Paris, Anthropos diff. Économica, 2002, 160 p., (« Ethnosociologie »).

BECHMANN, Dan (dir.), *L'engagement bénévole des étudiants : le pouvoir d'agir*, Actes du colloque des 3 et 4 décembre 2004 organisé par l'Université Paris 8, Saint-Denis, Paris, L'Harmattan, 2007, 142 p., (« Questions contemporaines »).

BECHMANN, Dan (dir.), *Les bénévoles et leurs associations : autres réalités, autre sociologie ?*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, 2005, 318 p., (« Logiques sociales »).

BECK, Ulrich, *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, trad. Laure Bernardi, Paris, Flammarion, 2008 (2001), 521 p., (« Champs »).

BECK, Ulrich, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, trad. Aurélie Duthoo, Paris, Aubier, 2006, 378 p., (« Alto »).

BECKER, Howard Saul, *La bonne focale : de l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*, Paris, la Découverte, 2016, 267 p., (« Grands Repères Guides »).

BECKER, Howard Saul, *Le travail sociologique : méthode et substance*, trad. Diane Baechler, Stéphanie Emery et Marc-Henry Soulet, Fribourg, Academic Press, 2006 (1970), 452 p., (« Res Socialis », 26).

BECKER, Howard Saul, *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales*, trad. Jacques Mailhos, Paris, La Découverte, 2002, 352 p., (« Grands Repères »).

BEIGBEDER, Yves, *Le rôle international des organisations non gouvernementales*, Bruxelles, Paris, Bruylant, LGDJ, 1992, 195 p., (« Axes », 5).

BÉLANGER, Michel, *Droit international humanitaire général*, 2e édition, Paris, Gualino, 2007, 156 p., (« Mémentos LMD »).

BELLET, Michel, KIRAT, Thierry et LARGERON, Christine (éd.), *Approches multiformes de la proximité*, Paris, Hermès, 1998, 343 p., (« Interdisciplinarité et nouveaux outils »).

BELON, Florent, « Comment cette prétendue solidarité entraîne tant de haine », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2012/06/27/88425-comment-cette-pretendue-solidarite-entraine-tant-de-haine, consulté le 3 janvier 2018].

BELORGEY, Jean-Michel, « Associations : espèce(s) en danger ? », *VST - Vie sociale et traitements*, septembre 2016, p. 44-46, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2016-3-page-44.htm, consulté le 26 décembre 2017].

BELORGEY, Jean-Michel, *Cent ans de vie associative*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, 139 p., (« La Bibliothèque du citoyen »).

BENJELLOUN, Mohamed Amine, *Don et anonymat : la question des identités*, Thèse de doctorat de Pathologie humaine, Aix-Marseille Université, 2013, 293 p.

BENZÉCRI, Jean-Paul, *L'analyse des données : 1. La taxinomie : (introduction, théorie, application aux sciences de la nature, à l'économie et à la psychologie, programmes de calcul) leçons sur l'analyse factorielle et la reconnaissance des formes et travaux du laboratoire de statistique de l'Université de Paris VI*, éd. Laboratoire de statistique de Paris IV, Paris, Bruxelles, Montréal, Dunod, 1973, 615 p.

BERTHELOT, Jean-Michel, *Les vertus de l'incertitude : le travail de l'analyse dans les sciences sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2004, 271 p., (« Quadrige »).

BERTHOUD, Gérald, « Penser l'universalité du don. À quelles conditions ? », *Revue du MAUSS*, n° 23, 2004, p. 353-376, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2004-1-page-353.htm, consulté le 26 décembre 2017].

BERTHOUD, Gérald, « Socialité et émotions », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, mai 2009, p. 57-71, [En ligne : http://journals.openedition.org/ress/66, consulté le 26 décembre 2017].

BESNARD, Philippe, BORLANDI, Massimo et VOGT, William Paul (dir.), *Division du travail et lien social : la thèse de Durkheim un siècle après*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, 329 p., (« Sociologies »).

BESSIS, Sophie, *Les associations d'aide au tiers monde (ONG) à la croisée des chemins*, Paris, La Documentation française, 1989, 64 p., (« Problèmes politiques et sociaux », n° 615).

BESSIS, Sophie (dir.), *Finalement, pillons-nous vraiment le tiers monde ?* Numéro thématique de : Panoramiques n° 8, 1993, Paris, Arléa, Corlet, 1993, 182 p.

BESSY, Christian et CHATEAURAYNAUD, Francis, E*xperts et faussaires : pour une sociologie de la perception*, 2e édition augmentée d'une postface., Paris, Éditions Pétra, 2014, 520 p., (« Pragmatismes »).

BEVORT, Antoine et LALLEMENT, Michel (éd.), *Le capital social : performance, équité et réciprocité*, Paris, Éditions la Découverte MAUSS, 2006, 322 p., (« Recherches »).

BEZBAKH, Pierre, *Histoire du socialisme français*, Texte complètement refondu et mis à jour, Paris, Larousse, 2005, 320 p., (« Bibliothèque historique »).

BIASINI, Émile, *L'Afrique et nous*, Format Kindle, Éditions Odile Jacob, 1998, 206 p.

BIDART, Claire, DEGENNE, Alain et GROSSETTI, Michel, *La vie en réseau : dynamique des relations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2011, 354 p., (« Le Lien social »).

BIDET, Alexandra et BOUTET, Manuel, « Pluralité des engagements et travail sur soi », *Réseaux*, 2013, p. 119-152, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-reseaux-2013-6-page-119.htm, consulté le 24 décembre 2017].

BIERSCHENK, Thomas, CHAUVEAU, Jean-Pierre et OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre (dir.), *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*, Mayence, APAD, 2000, 328 p., (« Hommes et sociétés »).

BIERSCHENK, Thomas et OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre (dir.), *Les pouvoirs au village : Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala, 1998, 296 p., (« Les Afriques »).

BILLÉ, Michel, « L'union fait-elle toujours la force ? », *VST - Vie sociale et traitements*, septembre 2016, p. 55-60, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2016-3-page-55.htm, consulté le 26 décembre 2017].

BION, Wilfred Ruprecht, *Recherches sur les petits groupes*, trad. Eleonore Lily Herbert, Paris, Presses universitaires de France, 2002 (1965), 140 p., (« Bibliothèque de psychanalyse »).

BITEAU, Aurélien, « Réflexion sur la solidarité et la charité », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2011/10/25/52281-reflexion-sur-la-solidarite-et-la-charite, consulté le 3 janvier 2018].

BLAIS, Marie-Claude, « Aux origines de la solidarité publique, l'œuvre de Léon Bourgeois », *Revue française des affaires sociales*, juillet 2014, p. 12-31, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2014-1-page-12.htm, consulté le 26 décembre 2017].

BLAIS, Marie-Claude, *La solidarité : histoire d'une idée*, Paris, Gallimard, 2007, 347 p., (« Bibliothèque des idées »).

BLANCHARD, Pascal (dir.), *La France noire : trois siècles de présences des Afriques, des Caraïbes, de l'Océan Indien & d'Océanie*, Paris, La Découverte Groupe de recherche ACHAC, 2011, 359 p.

BLANCHARD, Pascal (dir.), *L'autre et nous : « "scènes et types" ». Anthropologues et historiens devant les représentations des populations colonisées, des ethnies, des tribus et des races depuis les conquêtes coloniales*, Paris, Syros, 1995, 279 p.

BLANCHET, Karl et MARTIN, Boris (dir.), *Critique de la raison humanitaire : dialogue entre l'humanitaire français et anglo-saxon*, Paris, Le Cavalier bleu, 2006, 156 p.

BLOGS, Des nations unies, « Infographies – Cinq responsabilités fondamentales », *Nations Unies*, 2016, [En ligne : https://blogs.un.org/fr/2016/05/23/cinq-responsabilites-fondamentales/, consulté le 11 novembre 2016].

BLUNDO, Giorgio et OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre (dir.), *Pratiques de la description*, Paris, Édition de l'École des hautes études en sciences sociales, 2003, 223 p., (« Enquête », 3).

BOETSCH, Gilles et VILLAIN-GANDOSSI, Christiane (éd.), *Stéréotypes dans les relations Nord-Sud*, Paris, CNRS éd., 2001, 240 p., (« Hermès »).

BOISARD, Pierre, « Présentation du dossier. Solidarité publique et solidarités privées », *Revue française des affaires sociales*, juillet 2014, p. 7-11, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2014-1-page-7.htm, consulté le 26 décembre 2017].

BOISVERT, Yves, *L'analyse postmoderniste : une nouvelle grille d'analyse sociopolitique*, Montréal, Paris, L'Harmattan, 1997, 241 p., (« Logiques sociales »).

BOLTANSKI, Luc, L*'amour et la justice comme compétences : trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Éditions Métailié, 1990, 381 p., (« Collection leçons de choses »).

BOLTANSKI, Luc, *La souffrance à distance, suivi de La présence des absents : morale humanitaire, médias et politique*, Nouvelle édition, Paris, Gallimard, 2007 (1993), 519 p., (« Folio », 488).

BOLTANSKI, Luc et CHIAPELLO, Ève, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Nouvelle édition avec une postface inédite, Paris, Gallimard, 2011, 971 p., (« Collection Tel », 380).

BOMBENGER, Pierre-Henri, CHRISTEN, Guillaume et PIQUETTE, Elodie (dir.), *Du global au local : connaissances expertes et savoirs territoriaux*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 196 p., (« Espace et territoires »).

BONI, Tanella, « Solidarity and human insecurity: Rethinking solidarity from the point of view of Africa », *Diogenes*, vol. 59 / 3-4, 2012, p. 72–81.

BONNEFOUS, Édouard, *Les milliards qui s'envolent : l'aide française aux pays sous-développés*, Paris, Fayard, 1964 (1963), 293 p.

BONNER, Bill, « Comment l'État-Providence est né », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2016/06/11/256188-letat-providence-ne, consulté le 3 janvier 2018].

BORNHAUSEN, Stéphane, « Anthropologie du don : à quoi jouent donc les sociétés archaïques ? », *Revue du MAUSS*, novembre 2008, p. 535-552, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-535.htm, consulté le 26 décembre 2017].

BOSQUET, Frédéric, *La Croix-Rouge française : parternaire de la solidarité publique à l'occasion de la catastrophe de Nîmes*, Thèse de doctorat de Médecine, Montpellier 1, 1989, 130 p.

BOSSELUT, Clémence, « Don de soi ou professionnalisme ? », *Sociologies pratiques*, 2007, p. 111-122, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2007-2-page-111.htm, consulté le 26 décembre 2017].

BOUCHAT, Philippe, « Le socialisme est un cancer de la démocratie : abattons-le ! », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2013/03/06/117222-le-socialisme-est-un-cancer-de-la-democratie-abattons-le, consulté le 3 janvier 2018.].

BOUCHINDHOMME, Christian, *Le vocabulaire de Habermas*, Paris, Ellipses, 2002, 79 p., (« Vocabulaire de »).

BOUDON, Raymond, *La logique du social : introduction à l'analyse sociologique*, Paris, Hachette littératures, 1990, 313 p., (« Pluriel »).

BOUGLÉ, Célestin, *Le solidarisme*, Paris, V. Giard & E. Brière, 1907, 338 p., (« Collection des doctrines politiques », 4).

BOULAGA, Eboussi F., *Les conférences nationales*, Paris, Karthala, 1993, 229 p., (« LES AFRIQUES »).

BOULAY, Sébastien et FANCHETTE, Sylvie, *La question des échelles en sciences humaines et sociales*, Versailles, Montpellier, Éditions Quæ - IRD Éditions, 2019, 160 p., (« Update sciences & technologies »).

BOULIANNE, Manon, FRAISSE, Laurent et ORTIZ, Humberto, « Économie solidaire et mondialisation », *Revue du Mauss*, 2003, p. 47-54.

BOULTE, Patrick, *Le diagnostic des organisations appliqué aux associations*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, 183 p., (« Le sociologue »).

BOURDIEU, Pierre, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de minuit, 1979, viii+670 p., (« Le sens commun »).

BOURDIEU, Pierre et BOLTANSKI, Luc, *La production de l'idéologie dominante*, Publié précédemment dans la revue « Actes de la recherche en sciences sociales » en 1976 (n°7), Paris, Demopolis, Raisons d'agir, 2008, 157 p.

BOURDIEU, Pierre, CHAMBOREDON, Jean-Claude et PASSERON, Jean-Claude, *Le métier de sociologue : préalables épistémologiques*, 4e édition, Berlin, New York, Paris, Mouton, École des hautes études en sciences sociales, 1983, 357 p., (« Textes de sciences sociales », 1).

BOURGEOIS, Léon, *L'œuvre de la Société des nations : 1920-1923*, Paris, Payot, 1923, 456 p., (« Bibliothèque politique et économique »).

BOURGEOIS, Léon, *Solidarité*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998, 110 p., (« Sociologie »).

BOURGUEIL, Isabelle, « Aide publique française : de la coopération au commerce », *Africultures*, 2003, p. 57-68, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-africultures-2003-4-page-57.htm, consulté le 21 décembre 2017].

BRANDT, Willy et LACOMBE, Jean, *Nord-Sud face à l'urgence : entretiens avec Jean Lacombe*, Montpellier, Espaces 34, 1990, 182 p., (« Collection Espace international »).

BRAUMAN, Rony, *Aider, sauver, pourquoi, comment ? Petite conférence sur l'humanitaire*, Paris, Bayard, 2006, 109 p., (« Les petites conférences »).

BRAUMAN, Rony, *La médecine humanitaire*, 2e édition mise à jour, Paris, Presses universitaires de France, 2010 (2009), 126 p., (« Que-sais-je ? », 3844).

BRAUMAN, Rony, *L'action humanitaire*, édition revue et augmentée, Paris, Flammarion, Paris, Flammarion, 2000, 127 p., (« Dominos », 60).

BRAUMAN, Rony et BACKMANN, René, *Les médias et l'humanitaire*, Paris, CFPJ éd., 1996, 174 p., (« Médias et société », 2).

BRAUMAN, Rony (dir.), *Le tiers-mondisme en question*, Actes du colloque, Paris, les 23 et 24 janvier 1985, Paris, O. Orban, 1986, 225 p., (« Collection Liberté sans frontières »).

BRAUMAN, Rony et PETIT, Philippe, *Humanitaire, le dilemme*, Paris, Textuel, 2002, 119 p., (« Conversations pour demain », 1).

BRAUMAN, Rony et SIVAN, Eyal, *Éloge de la désobéissance*, Paris, Éditions le Pommier, 1999, 175 p., (« Manifestes »).

BREJON DE LAVERGNÉE, Matthieu, « L'intelligence de la pauvreté », *Les Études Sociales*, décembre 2016, p. 3-15, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-les-etudes-sociales-2016-2-page-3.htm, consulté le 22 décembre 2017].

BRESSON, Maryse, « La pauvreté est-elle encore une question sociologique d'actualité ? Un enjeu de définition, de méthode et de théorie », *Pensée plurielle*, 2007, p. 9-17, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2007-3-page-9.htm, consulté le 23 décembre 2017].

BRETEAU, Éric, *L'Arche de Zoé : les dessous de l'affaire d'États*, Paris, Plon, 2008, 214 p.

BRÉVILLE, Benoît, « La charité contre l'État », [En ligne : https://www.monde-diplomatique.fr/2014/12/BREVILLE/51013, consulté le 4 janvier 2018.].

BRICMONT, Jean, *Impérialisme humanitaire : droits de l'homme, droit d'ingérence, droit du plus fort ?*, Bruxelles, Éditions Aden, 2005, 253 p.

BRIMBLECOMBE, Simon, ORTON, Ian et FILHON, Guillaume, « Évolution de la Sécurité sociale dans le monde : état des lieux et dynamique », *Regards*, 2014, p. 31-39, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-regards-2014-1-page-31.htm, consulté le 24 décembre 2017].

BRODIEZ, Axelle, « Entre social et humanitaire : générations militantes à Emmaüs (1949-2009) », *Le Mouvement Social*, mai 2009, p. 85-100, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2009-2-page-85.htm, consulté le 22 décembre 2017].

BRODIEZ, Axelle et DUMONS, Bruno, « Éditorial : Faire l'histoire de l'humanitaire », *Le Mouvement Social*, mai 2009, p. 3-8, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2009-2-page-3.htm, consulté le 22 décembre 2017].

BROUILLARD, Clotilde, *Le dermatologue et la médecine humanitaire : historique, enjeux éthiques, récit d'une expérience à Madagascar en dermatologie et naissance d'un projet médical de formation continue*, Université de Lorraine, 2013, 189 p.

BRUCKNER, Pascal, *Le sanglot de l'homme blanc : Tiers Monde, culpabilité, haine de soi*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, 344 p., (« Points », 1007).

BRUN, Patrick, *À la rencontre des milieux de pauvreté : de la relation personnelle à l'action collective*, Lyon, Éditions Quart Monde, Chronique sociale, 2014, 224 p., (« Comprendre la société »).

BRUNEL, Sylvie, *À qui profite le développement durable ?*, Paris, Larousse, 2008, 157 p., (« À dire vrai »).

BRUNEL, Sylvie, *La coopération Nord-Sud*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, 127 p., (« Que sais-je ? », 3190).

BRUNEL, Sylvie, *L'Afrique est-elle si bien partie ?*, Auxerre, Éditions Sciences humaines, 2014, 183 p.

BRUNEL, Sylvie, *L'Afrique : un continent en réserve de développement*, Édition augmentée par rapport à celle de 2003, sans Changement d'ISBN, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2004, 239 p.

BRUNEL, Sylvie, *Le gaspillage de l'aide publique*, Paris, Seuil, 1993, 185 p., (« L'histoire immédiate »).

BRUNEL, Sylvie, *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale*, Paris, Presses universitaires de France, 1995, 406 p., (« Collection Major »).

BRUNEL, Sylvie (dir.), « Les ONG et la question humanitaire », Cerimes, 2003.

BRUNI, Luigino, « Éros, Philia et Agapè », *Revue du MAUSS*, n° 35, vol. 1, décembre 2010, p. 389-413, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-1-page-389.htm, consulté le 25 décembre 2017].

BUGINGO, François, VACHON, Marc et RUFIN, Jean-Christophe, *Voyage au bout de l'humanitaire*, Paris, Montréal, La Découverte, 2005, 348 p.

BURRICAND, Carine et GLEIZES, François, « Trente ans de vie associative. Une participation stable, mais davantage féminine », Paris, Division Conditions de vie des ménages, Insee, 2016, 4 p.

CABANES, Bruno, *The Great War and the origins of humanitarianism : 1918-1924*, Cambridge New York, Cambridge University Press, 2014, 390 p., (« Studies in the social and cultural history of modern warfare »).

CAHILL, Kevin M., *Au fondement de l'action humanitaire*, Paris, NIL éditions, 2006, 270 p.

CAILLÉ, Alain, *Anthropologie du don : le tiers paradigme*, Paris, Desclée de Brouwer, Paris, La Découverte, 2007 (2000), 276 p., (« La Découverte-poche. Sciences humaines et sociales »).

CAILLÉ, Alain, « Au-delà de l'intérêt (Éléments d'une théorie anti-utilitariste de l'action I) », *Revue du MAUSS*, juillet 2008, p. 175-200, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-1-page-175.htm, consulté le 26 décembre 2017].

CAILLÉ, Alain, *Critique de la raison utilitaire : manifeste du MAUSS*, Paris, La Découverte, 2003, 168 p., (« [Re]découverte. Sciences humaines et sociales »).

CAILLÉ, Alain, *Don, intérêt et désintéressement : Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres*, Réédition (Autre édition, 2005), Paris, La Découverte, MAUSS, 2014, 262 p., (« Recherches »).

CAILLÉ, Alain, « Le triple don et/ou la triple aliénation des femmes », *Revue du MAUSS*, juillet 2012, p. 37-48, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2012-1-page-37.htm, consulté le 25 décembre 2017].

CAILLÉ, Alain, « Les ressorts de l'action (Éléments d'une théorie anti-utilitariste de l'action II) », *Revue du MAUSS*, juillet 2008, p. 365-396, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-1-page-365.htm, consulté le 26 décembre 2017].

CAILLÉ, Alain, « Ouverture maussienne », *Revue du MAUSS*, 2010, p. 25-33, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-25.htm, consulté le 25 décembre 2017].

CAILLÉ, Alain, « Présentation. De la reconnaissance : Don, identité et estime de soi », *Revue du MAUSS*, n° 23, 2004, p. 5-28, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2004-1-page-5.htm, consulté le 26 décembre 2017].

CAILLÉ, Alain, *Théorie anti-utilitariste de l'action : fragments d'une sociologie générale*, Paris, La Découverte, 2009, 191 p., (« Textes à l'appui »).

CAILLÉ, Alain et CHANIAL, Philippe, « Présentation. La gratuité : Éloge de l'inestimable », *Revue du MAUSS*, décembre 2010, p. 5-44, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-1-page-5.htm, consulté le 25 décembre 2017].

CAILLÉ, Alain et CHANIAL, Philippe, « Présentation. L'amour des autres : Care, compassion et humanitarisme », *Revue du MAUSS*, novembre 2008, p. 5-31, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-5.htm, consulté le 25 décembre 2017].

CAILLÉ, Alain (dir.), *De la reconnaissance : don, identité et estime de soi*, Revue du Mauss semestrielle, N°23, Paris, La Découverte, 2004, 502 p.

CAILLÉ, Alain, HART, Keith et CHANIAL, Philippe, « Présentation. Marcel Mauss vivant », *Revue du MAUSS*, 2010, p. 5-20, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-5.htm, consulté le 25 décembre 2017].

CAILLÉ, Alain et INSEL, Ahmet, « Quelle autre mondialisation ? », *Revue du Mauss*, 2002, p. 148-170.

CAILLÉ, Alain et LAVILLE, Jean-Louis, « Présentation », dans *Une seule solution, l'association ? Socio-économie du fait associatif*, Revue du MAUSS semestrielle, 1998, (11), p. 5-20.

CAILLÉ, Alain et LINDEMANN, Thomas, « La lutte pour la reconnaissance par le don entre acteurs collectifs (I) », *Revue du MAUSS*, vol. 1 / 47, juin 2016, p. 321-336, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2016-1-page-321.htm, consulté le 25 décembre 2017].

CALLEGARO, Francesco, « Qu'y a-t-il de relationnel dans le social ? Vincent Descombes et les leçons du don », *Revue du MAUSS*, juin 2016, p. 129-164, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2016-1-page-129.htm, consulté le 25 décembre 2017].

CALLON, Michel, COHENDET, Patrick, CURIEN, Nicolas, [et al.], *Réseau et coordination*, Paris, Économica, 1999, 194 p., (« Collection Innovation »).

CARON, Patrick et CHÂTAIGNER, Jean-Marc (dir.), *Un défi pour la planète : les objectifs de développement durable en débat*, Marseille, IRD Éditions, 2017, 476 p.

CARRASCAL, Laura Ruiz de Elvira, « Les catégories à l'épreuve des " associations réelles " : ni tout à fait « laïques » et développementalistes, ni tout à fait confessionnelles et de bienfaisance », *A contrario*, décembre 2012, p. 79-96, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-a-contrario-2012-2-page-79.htm, consulté le 21 décembre 2017].

CASSAIGNE, Bertrand, « L'utopie associative (conclusion) », *Revue Projet*, décembre 2000, [En ligne : http://www.revue-projet.com/articles/2000-12-lutopie-associative/, consulté le 20 décembre 2017].

CASTEL, Odile, « La réciprocité au cœur de la structuration et du fonctionnement de l'économie sociale et solidaire », *Revue française de Socio-Économie*, avril 2015, p. 175-192, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2015-1-page-175.htm, consulté le 26 décembre 2017].

CASTEL, Odile, *Le Sud dans la mondialisation : quelles alternatives ?*, Paris, La Découverte, 2002, 212 p., (« Alternatives économiques »).

CASTEL, Odile, « Place des ONG de développement (associations de solidarité internationale) dans l'économie sociale et solidaire », *VIIIe Rencontres internationales du Réseau Inter-Universitaire de l'Économie Sociale et Solidaire HAL-hal.archives-ouvertes.fr*, Barcelone, Espagne, mai 2008, 14 p., [En ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00322571].

CASTEL, Robert, « Individus, risques et supports collectifs », *Idées économiques et sociales*, vol. 1 / 171, mars 2013, p. 24-32, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2013-1-page-24.htm].

CASTEL, Robert, « La nouvelle question sociale », *Spécificités*, n° 6, vol. 1, 2014, p. 19-29, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-specificites-2014-1-page-19.htm, consulté le 26 décembre 2017].

CASTEL, Robert, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Gallimard, 1999, 813 p., (« Folio », 349).

CASTEL, Robert, CHAUVEL, Louis, MERLLIÉ, Dominique, [et al.], *Les mutations de la société française*, Nouvelle édition, Paris, la Découverte, 2013 (2007), 126 p., (« Les grandes questions économiques et sociales », 2).

CASTEL, Robert et DUVOUX, Nicolas, *L'avenir de la solidarité*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013, 107 p., (« La vie des idées »).

CEFAÏ, Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on ? les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, MAUSS, 2007, 727 p., (« Recherches »).

CEFAÏ, Daniel et TROM, Danny (dir.), *Les formes de l'action collective : mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001, 322 p., (« Raisons pratiques », 12).

CENTRE, National de ressources textuelles et lexicales, « Charité : Définition de charité », *CNRTL -Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*, Nancy, Cnrtl, Cnrs, 2012, [En ligne : http://www.cnrtl.fr/definition/charit%C3%A9].

CERNEA, Michael M. (éd.), *La dimension humaine dans les projets de développement : les variables sociologiques et culturelles*, Paris, Karthala, 1999, 586 p., (« Économie et développement »).

CÉSAIRE, Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence africaine, 1983, 93 p.

CÉSAIRE, Aimé, *Discours sur le colonialisme suivi du Discours sur la négritude*, Paris, Présence africaine, 2004, 92 p.

CHAMOUX, Jean-Pierre, « Crise de l'État-Providence : redonner leur chance au don et à la philanthropie privés », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2012/05/23/84274-crise-de-letatprovidence-redonner-leur-chance-au-don-et-la-philantropie-privs, consulté le 3 janvier 2018].

CHANIAL, Philippe, « Générosité, réciprocité, pouvoir et violence : Esquisse d'une grammaire des relations humaines en clé de don », *Revue du MAUSS*, novembre 2008, p. 97-123, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-97.htm, consulté le 25 décembre 2017].

CHANIAL, Philippe (dir.), *La société vue du don : manuel de sociologie anti-utilitariste appliquée*, Paris, La Découverte, MAUSS, 2008, 570 p., (« Textes à l'appui »).

CHAPONNIÈRE, Corinne, *Henry Dunant : la croix d'un homme*, Paris, Perrin, 2010, 519 p.

CHARHON, Francis, *La philanthropie : des entrepreneurs de solidarité*, Paris, Fondation pour l'innovation politique (Fondapol), 2012, 43 p.

CHARNOZ, Olivier et SEVERINO, Jean-Michel, *L'aide publique au développement*, Nouvelle édition, Paris, La Découverte, 2015, 126 p., (« Repères », 476).

CHASTANG, Sandrine, « Toutes les manières de rater un don humanitaire », *Revue du MAUSS*, juillet 2008, p. 318-347, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-1-page-318.htm, consulté le 26 décembre 2017].

CHATEAURAYNAUD, Francis et DEBAZ, Josquin, *Aux bords de l'irréversible : sociologie pragmatique des transformations*, Paris, Éditions Pétra, 2017, 646 p., (« Pragmatismes »).

CHAUVIÈRE, Michel, « Les associations d'action sociale à la croisée des chemins », *VST - Vie sociale et traitements*, septembre 2016, p. 28-36, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2016-3-page-28.htm, consulté le 26 décembre 2017].

CHOMSKY, Noam et BARSAMIAN, David, *La doctrine des bonnes intentions : Entretiens avec David Barsamian*, trad. Paul Chemla, Paris, Fayard, 2006, 237 p.

CIBOIS, Philippe, *L'analyse des données en sociologie*, 2e édition mise à jour., Paris, Presses universitaires de France, 1990, 220 p., (« Le sociologue 53 »).

CIBOIS, Philippe, *Les méthodes d'analyse d'enquêtes*, Version électronique, Lyon, ENS éd., 2014, La pagination de l'édition imprimée est de 119 p., (« Bibliothèque idéale des sciences sociales »).

CICID, « Réunion du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), 30 novembre 2016 », [En ligne : http://www.tresor.economie.gouv.fr/15132_comite-interministeriel-cooperation-internationale-developpement-cicid, consulté le 28 décembre 2016].

CLAESSENS, Jacques, *« "Qui a dit que nous avions besoin de vous ?" » : récits de coopération internationale*, Montréal, Écosociété, 2013, 276 p.

CLAUDE, Henri, *Les multinationales et l'impérialisme*, 2e édition mise à jour, Paris, Éditions sociales, 1981, 275 p., (« Notre temps »).

CLING, Jean-Pierre, « Une innovation stratégique : la loi d'orientation et de programmation relative à la politique française de développement et de solidarité internationale », *Techniques Financières et Développement*, avril 2016, p. 65-73, [En ligne : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=TFD_117_0065, consulté le 29 novembre 2016].

CLING, Jean-Pierre, RAZAFINDRAKOTO, Mireille et ROUBAUD, François (dir.), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Paris, Economica, 2002, 432 p., (« Dial (Développement et insertion internationale) »).

CLOWARD, Richard Andrew et PIVEN, Frances Fox, « Les mouvements populaires. Pourquoi ils réussissent, comment ils échouent », *Agone*, trad. Damien Guillaume et Marie-Blanche Audollent, décembre 2015, p. 13-64, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-agone-2015-1-page-13.htm, consulté le 21 décembre 2017].

COCHEZ, Pierre, « Peu de concret au sommet humanitaire mondial d'Istanbul », *La Croix*, 24 mai 2016, [En ligne : http://www.la-croix.com/Monde/Peu-concret-sommet-humanitaire-mondial-Istanbul-2016-05-24-1200762365, consulté le 11 novembre 2016].

COCK, Emil, *Le dispositif humanitaire : Géopolitique de la générosité*, Paris, L'Harmattan, 2005, 180 p.

COENEN-HUTHER, Jacques et HIRSCHHORN, Monique (éds), *Durkheim et Weber [Texte imprimé] : vers la fin des malentendus ?*, Paris, L'Harmattan, 1994, 239 p., (« Logiques sociales Série Théories sociologiques »).

COLLECTIF, Tiers monde d<mu Gard et CONSEIL, Général du Gard, *Annuaire des acteurs gardois de la coopération et de la solidarité internationale*, Nîmes, Collectif Tiers Monde, 2007, 156 p.

COLLOMBET, Catherine, « La Protection sociale dans le monde », *Regards*, 2014, p. 21-30, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-regards-2014-1-page-21.htm, consulté le 24 décembre 2017].

COLLOVALD, Annie (dir.), *L'humanitaire ou le management des dévouements : enquête sur un militantisme de « "solidarité internationale" » en faveur du Tiers Monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, 233 p., (« Res Publica »).

COMÉLIAU, Christian, *Les relations Nord Sud*, Paris, La Découverte, 1991, 123 p.

COMETTI, Jean-Pierre, *Lire Rorty : le pragmatisme et ses conséquences*, Combas, Éditions de l'Éclat, 1992, 301 p., (« Lire les philosophies », 3).

COMITÉ, International de la Croix-Rouge (éd.), *Les Conventions de Genève du 12 aout 1949*, Genève, Comité international de la Croix-Rouge, 1994 (1951), 251 p.

COMITI, Vincent-Pierre (éd.), *Les textes fondateurs de l'action sanitaire et sociale : sept siècles d'histoire des institutions, des droits de l'Homme, de la santé, du travail et du social, 1331-2000*, Paris, ESF éd., 2002, 430 p., (« Collection Actions sociales »).

COMMISSION, Coopération développement, *Argent, associations, Tiers monde*, Paris, La Documentation française, 1988, 189 p.

COMMISSION, Européenne, « Sommet humanitaire mondial », Bruxelles, Fiche - info ECHO, 2016,3p., [En ligne : http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/thematic/whs_fr.pdf, consulté le 16 novembre 2016].

CONDAMINES, Charles, *L'aide humanitaire entre la politique et les affaires*, Paris, L'Harmattan, 1989, 234 p.

CONSEIL, D'Analyse économique, *La France et l'aide publique au développement*, Paris, la Documentation française, 2006, 365 p., (« Les Rapports du Conseil d'analyse économique », 62).

CONSEIL, D'État, « Les associations reconnues d'utilité publique », Paris, la Documentation française, 2000, 110 p., (« Les Études du Conseil d'État »).

CONSEIL, Économique social et environnemental (CESE), « Agenda 2030 - Politique française de coopération internationale : quelles nouvelles orientations ? », Paris, 2016, [En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=wJ5F2CiRnQo, consulté le 2 novembre 2016].

CONTREPOINTS, « Comment faire renaître la vraie solidarité ? », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2012/11/10/104024-comment-faire-renaitre-la-vraie-solidarite, consulté le 3 janvier 2018].

COOP et ACT, « Évaluation de la politique française d'aide au Bénin (1985-1995) », 1997, 257 p.

COORDINATION, Sud, « État des lieux sur la pratique des OSI françaises en matière de partenariat », [En ligne : http://www.coordinationsud.org/document-ressource/etat-des-lieux-sur-la-pratique-des-osi-francaises-en-matiere-de-partenariat/, consulté le 11 mars 2016].

COPANS, Jean, « La recomposition des sciences sociales du développement et de l'humanitaire au XXIe siècle », *Cahiers d'études africaines*, n° 202-203, vol. 51, septembre 2011, p. 311-329, [En ligne : http://journals.openedition.org/etudesafricaines/16654, consulté le 22 décembre 2017].

COPANS, Jean, *Sociologie du développement : Domaines et approches*, 2e édition refondue, éd. François de Singly, Paris, A. Colin, 2010, 126 p.

COPANS, Jean et FREUD, Claude, « Le développement à la croisée des chemins », *Cahiers d'études africaines*, n° 202-203, vol. 51, septembre 2011, p. 299-310, [En ligne : http://journals.openedition.org/etudesafricaines/16652, consulté le 22 décembre 2017].

COQUART, Philippe, « Une proposition de changement radical de la conception et du système d'intervention de la Coopération française : le rapport Faber et Naidoo », *Techniques Financières et Développement*, avril 2014, p. 57-64, [En ligne : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=TFD_117_0057, consulté le 29 novembre 2016].

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine (dir.), *L'Afrique occidentale au temps des Français*, Paris, La Découverte, 1992, 460 p.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, GOERG, Odile et TSHIMANGA, Charles (éd.), *Histoire et devenir de l'Afrique noire au vingtième siècle*, Paris, L'Harmattan, 2001, 266 p.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, HÉMERY, Daniel et PIEL, Jean (éd.), *Pour une histoire du développement : États, sociétés, développement*, Paris, L'Harmattan, 2007 (1988), 285 p.

CORDELLIER, Serge (dir.), *L'État du Tiers monde*, Paris, La Découverte, 1989, 321 p., (« L'État du monde »).

CORDINATION, Sud, « Aide publique au développement : après les paroles, les actes ? », [En ligne : http://www.coordinationsud.org/document-ressource/aide-publique-developpement-voir-fact-checking-de-coordination-sud/, consulté le 7 novembre 2016].

CORDONNIER, Laurent, *Coopération et réciprocité*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, 209 p., (« Sociologies »).

CORNAZ, Immita, *Le développement social dans les relations Nord-Sud*, Berne, Direction du développement et de la coopération, 1997, 168 p., (« Écrits sur le développement »).

CORNU, Jean-Michel, *Tirer bénéfice du don : pour soi, pour la société, pour l'économie*, Limoges, Paris, FYP, ISG (International business school), 2013, 95 p., (« Stimulo »).

COTTIN-MARX, Simon et HÉLY, Matthieu, « Le projet de l'économie sociale et solidaire : fonder une économie acapitaliste », *Mouvements*, février 2015, p. 38-50, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-mouvements-2015-1-page-38.htm, consulté le 23 décembre 2017].

COUDERT, Benjamin, « De l'aide au financement du développement », *Techniques Financières et Développement*, avril 2016, p. 21-29, [En ligne : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=TFD_117_0021, consulté le 29 novembre 2016].

COURADE, Georges, *Les Afriques au défi du XXIe siècle*, Paris, Belin, 2014, 317 p., (« Mappemonde »).

COURADE, Georges, « Une vision nouvelle de l'Afrique d'aujourd'hui ? », *Revue Tiers Monde*, 2004, p. 881-888, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2004-4-page-881.htm, consulté le 20 décembre 2017].

COUSIN, Lucien, « Évolution des relations internationales : émergence des engagements volontaires et solidaires », *Cahiers de l'action*, 2015, p. 7-16, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2015-3-page-7.htm, consulté le 22 décembre 2017].

CRESPIN, Raoul, *Le christianisme social, 1945-1970 : des protestants engagés*, Paris, les Bergers et les mages, 1993, 433 p.

CRÉTEUR, Baptiste, « Ayn Rand : A comme Altruisme », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2012/10/07/99724-ayn-rand-a-comme-altruisme, consulté le 4 janvier 2018].

CRID, CETIM et CNCD, *Quel développement ? Quelle coopération internationale ?*, Genève, Cetim, 2007, 170 p., (« PUBLICETIM »).

CROISET, Alfred et BOURGEOIS, Léon (éd.), *Essai d'une philosophie de la solidarité : conférences et discussions*, Paris, F. Alcan, 1902, 287 p., (« Bibliothèque générale des sciences sociales »).

CROZIER, Michel et FRIEDBERG, Erhard, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris, Éditions du Seuil, 2011, 500 p., (« Points », 248).

DACHEUX, Éric, *Associations et communication : critique du marketing*, Paris, CNRS éditions, 1998, 155 p., (« CNRS Communication »).

D'AIGLEPIERRE, Rohen, « L'enseignement privé en Afrique subsaharienne. Questions de développement. Synthèses des études et recherches de l'AFD », AFD, 2013, 4 p.

D'ANDLAU, Guillaume, *L'action humanitaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1998, 127 p., (« Que sais-je ? », 3403).

DANNEQUIN, Fabrice, « Et après le capitalisme, le "corporatisme associatif" ? », *Idées économiques et sociales*, 2011, p. 54-60, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2011-1-page-54.htm, consulté le 22 décembre 2017].

DARBUS, Fanny, « Loin de la subversion et de la transformation sociale : les pratiques de l'économie sociale et solidaire », *Agora débats/jeunesses*, février 2015, p. 7-22, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2015-1-page-7.htm, consulté le 21 décembre 2017].

DAUVIN, Pascal, « Être un professionnel de l'humanitaire ou comment composer avec le cadre imposé », *Revue Tiers Monde*, 2004, p. 825-840, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2004-4-page-825.htm, consulté le 20 décembre 2017].

DAUVIN, Pascal (dir.), *La communication des ONG humanitaires*, Paris, L'Harmattan, 2010, 194 p., (« Communication, politique & société »).

DAUVIN, Pascal et SIMÉANT, Johanna (dir.), *L'humanitaire en discours*, Lyon, ENS Éditions, 2001, 159 p., (« Mots »).

DAUVIN, Pascal et SIMÉANT, Johanna, *Le travail humanitaire : les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, 443 p.

De CALLATAŸ, Damien, « Prologue. Gratuité et grâce », *Revue du MAUSS*, décembre 2010, p. 53-61, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-1-page-53.htm, consulté le 25 décembre 2017].

De GREEF, Guillaume, *Essais sur la monnaie, le crédit et les banques : origines socialistes du problème avant le XVIIIe siècle*, Paris, Humanité nouvelle, 1898, 56 p.

De KETELE, Jean-Marie et ROEGIERS, Xavier, *Méthodologie du recueil d'informations : fondements des méthodes d'observation, de questionnaire, d'interview et d'étude de documents*, 5e édition, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur, 2015 (2009), 208 p., (« Méthodes en sciences humaines »).

De SENARCLENS, Pierre, « Les organisations internationales face aux défis de la mondialisation », *Revue internationale des sciences sociales*, 2001, p. 559-572, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2001-4-page-559.htm, consulté le 26 décembre 2017].

DEBBASCH, Charles et BOURDON, Jacques, *Les associations*, 9e édition mise à jour, Paris, Presses universitaires de France, 2006 (1985), 127 p., (« Que sais-je ? », 2209).

DEBORD, Guy, *La société du spectacle*, Paris, Gallimard, 1996 (1967), 208 p., (« Collection Folio », 2788).

De BRUYN, Tom, « New development philanthropists? The effects and characteristics of the (Flemish) fourth pillar of development cooperation », *Mondes en développement*, avril 2013, p. 33-47, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2013-1-page-33.htm, consulté le 30 avril 2016].

DECUGIS, Henri, *Traité pratique des sociétés par actions*, 7e édition, Tours, Paris, impr. Arrault et Cie, libr. du « Recueil Sirey », 1931, 1096 p.

DEGENNE, Alain et FORSÉ, Michel, *Les réseaux sociaux*, 2e édition, Paris, Armand Colin, 2004 (1994), 294 p., (« Collection U »).

DELANNE, Philippe et GUINGNIDO, Julien G., « Rapport sur l'état et le devenir de la population du Bénin (REP 2001) : Population et développement : Quels défis pour le Bénin ? », Cotonou, MCCAG-PD et FNUAP, 2001, 255 p.

DELPHY, Christine et DUVERGER, Sylvie, « La condition de possibilité du don, c'est l'égalité », *Revue du MAUSS*, juillet 2012, p. 308-322, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2012-1-page-308.htm, consulté le 25 décembre 2017].

DELVILLE, Philippe Lavigne, « Pour une anthropologie symétrique entre " développeurs " et " développés " », *Cahiers d'études africaines*, vol. 51 / 202-203, septembre 2011,

p. 491-509, [En ligne : http://journals.openedition.org/etudesafricaines/16752, consulté le 22 décembre 2017].

DEMEULENAERE, Pierre, *Histoire de la théorie sociologique*, Paris, Hachette, 1997, 158 p., (« Les Fondamentaux », 98).

DEMORGON, Jacques, *Complexité des cultures et de l'interculturel : contre les pensées uniques*, 3e édition revue et augmentée, Paris, Anthropos, 2004, 336 p., (« Exploration interculturelle et science sociale »).

DEMOUSTIER, Danièle, « Le bénévolat, du militantisme au volontariat », *Revue française des affaires sociales*, 2002, p. 97-116, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2002-4-page-97.htm, consulté le 26 décembre 2017].

DEMOUSTIER, Danièle, DRAPERI, Jean-François, RICHEZ-BATTESTI, Nadine (dir.), [et al.], *Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire*, 3e édition 2017, éds. Manon Lambert et Arnaud Matarin, Lyon, Paris, Juris éditions, Dalloz, 2017, 238 p., (« Juris Associations Hors-série »).

DÉPARTEMENT, Évangélique français d'action apostolique, *Missionnaire et/ou humanitaire ? quel témoignage aujourd'hui ? dossier post-forum*, Paris, Défap-Service protestant de mission, 2008, 99 p.

DEPORCQ, Dominique et SCHMIDT, Philippe, *Collectivités territoriales et associations : gestion associative et maîtrise des risques juridiques*, Paris, Berger-Levrault, 2001, 314 p., (« Administration locale »).

DEPROST, Michel, *Équilibre : une faillite humanitaire*, Villeurbanne, Golias, 2003, 173 p.

DERRIDA, Jacques, *Donner la mort : L'éthique du don, Jacques Derrida et la pensée du don*, Colloque de Royaumont, [6-9] décembre 1990, éds. Jean-Michel Rabaté et Michael Wetzel, Paris, Métailié-transition, 1992, 285 p.

DERRIDA, Jacques, *Donner le temps. 1. La fausse monnaie*, Paris, Galilée, 1991, 221 p., (« La Philosophie en effet »).

DESANTI, Raphaël et CARDON, Philippe, *L'enquête qualitative en sociologie*, Rueil-Malmaison, Éditions ASH, 2007, 99 p., (« ASH étudiants »).

DESPLATS, Dominique, « Solidarité internationale, entre le global et le local », *Sud/Nord*, n° 17, 2002, p. 47-56, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-sud-nord-2002-2-page-47.htm, consulté le 26 décembre 2017].

DESSAIVRE, Jean-Claude, *Les petites associations. L'artisanat discret de la solidarité internationale ; les liens Loire-Atlantique - Madagascar*, Paris, L'Harmattan, 2019, 256 p., (« Mondes Solidaires »).

DESSINGES, Catherine, « Émotion, collectif et lien social : vers une approche sociologique du don humanitaire », *Revue du MAUSS*, novembre 2008, p. 303-321, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-303.htm, consulté le 25 décembre 2017].

DESTEXHE, Alain, *L'humanitaire impossible ou deux siècles d'ambiguïté*, Paris, Armand Colin, 1993, 236 p., (« Le temps du monde »).

De SUREMAIN, Charles-Édouard et BONNET, Doris, « L'enfant dans l'aide internationale », *Autrepart*, 2014, p. 3-21, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-autrepart-2014-4-page-3.htm, consulté le 22 juin 2017].

DEVIN, Guillaume, *Sociologie des relations internationales*, 3e édition, Paris, La Découverte, 2013 (2010, 2007), 125 p., (« Repères », 335).

DEVIN, Guillaume et SMOUTS, Marie-Claude, *Les organisations internationales*, 2e édition, Paris, Armand Colin, 2016, 285 p., (« U »).

De WAAL, Alex, *Famine business : L'entreprise humanitaire en Afrique*, Bruxelles, Colophon Éditions, 1999, 190 p., (« Essais »).

DEZALAY, Yves, « Les courtiers de l'international. Héritiers cosmopolites, mercenaires de l'impérialisme et missionnaires de l'universel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2004, p. 4-35, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2004-1-page-4.htm, consulté le 21 décembre 2017].

DHOQUOIS, Anne, *Bénévole... Et vous ?*, Paris, Éditions Autrement, 2011, 175 p.

DHUME-SONZOGNI, Fabrice, *La coopération dans l'action publique : de l'injonction du faire ensemble à l'exigence de commun*, Paris, Budapest, Torino [etc.], L'Harmattan, 2006, 328 p., (« Administration et aménagement du territoire »).

DIEBOLT, Évelyne, « Utile, utilitaire, utilisé... Naissance et expansion du secteur associatif sanitaire et social (1901-2001) », *Connexions*, n° 77, vol. 1, 2002, p. 7-24, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-connexions-2002-1-page-7.htm, consulté le 21 décembre 2017].

DIEMER, Arnaud et MARQUAT, Christel, *Regards croisés Nord - Sud sur le développement durable*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2015, 376 p.

DIOP, Momar Coumba, BENOIST, Jean (éd.), *L'Afrique des associations : entre culture et développement*, Paris Dakar, Karthala CREPOS, 2007, 295 p., (« Hommes et sociétés »).

DIRECTION, Des journaux officiels, *Mécénat, associations et fondations*, Paris, Les éditions des Journaux officiels, 2004, 251 p., (« Aux sources de la loi », 1919).

DIRECTION, Du développement et de la coopération, *Partenaires en Afrique : Quelle coopération pour quel développement ?*, Lausanne, DDC, 2002, 232 p., (« Écrits sur le développement »).

DOMESTICI-MET, Marie-José (éd.), *Aide humanitaire internationale : un consensus conflictuel ?*, Paris, Economica, 1996, 369 p., (« Coopération et développement »).

DOMINIQUE, « État des lieux de la philanthropie en France », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2014/03/18/159963-etat-des-lieux-de-la-philanthropie-en-france, consulté le 3 janvier 2018].

DONDIN-PAYRE, Monique et TRAN, Nicolas (dir.), *Collegia : le phénomène associatif dans l'Occident romain*, Bordeaux [i.e. Pessac] Paris, Ausonius diff. De Boccard, 2012, 312 p., (« Scripta Antiqua », 41).

DORAY, Bernard, « Bénéfices Secondaires. », *Mouvements*, vol. 21-22 / 3, 2002, p. 74-81, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-mouvements-2002-3-page-74.htm, consulté le 23 décembre 2017].

DOSTIE PROULX, Pierre-Luc, *Réalisme et vérité : le débat entre Habermas et Rorty*, Paris, L'Harmattan, 2012, 131 p., (« L'Ouverture philosophique »).

DOUCIN, Michel (dir.), *Guide de la liberté associative dans le monde : les législations des sociétés civiles de 138 pays*, Paris, La documentation française, 2000, 572 p.

DOUGLAS, Mary, *Comment pensent les institutions suivi de La connaissance de soi et Il n'y a pas de don gratuit*, trad. Anne Abeillé, Paris, la Découverte, 2004, 218 p., (« La Découverte-Poche »).

DOUGLAS, Mary, « Notre paradigme du don », *Revue du MAUSS*, n° 27, juin 2006, p. 88-90, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2006-1-page-88.htm, consulté le 26 décembre 2017].

DOWDEN, Richard, *Africa : États faillis, miracles ordinaires*, trad. Gerald de Hemptinne et Anne-Marie Bodart, Bruxelles, Éditions Nevicata, 2012, 585 p.

DRAPERI, Jean-François, *Comprendre l'économie sociale : fondements et enjeux*, vol. 1, 2e édition, Paris, Dunod, 2014 (2007), 268 p., (« Santé social »).

DRÉANO, Bernard, « Masques et visages de la solidarité internationale », *Revue Critique d'Écologie Politique*, mai 2005, p. En Ligne, [En ligne : http://ecorev.org/spip.php?article349, consulté le 21 décembre 2017].

DREVET, Jean-François, KLEINMANN, Édouard et PINCON, René, *Impact de l'aide publique au développement sur l'économie française*, Paris, ministère de la coopération et du développement, 1983, 131 p., (« Études et documents », 51).

DREYER, Pascal, *Être bénévole : motivations, engagement, reconnaissance*, Lyon, Chronique sociale, 2012, 288 p., (« Comprendre la société »).

DREYFUS, Jean-David, GROUD, Hervé et PUGEAULT, Serge (dir.), *Associations et collectivités territoriales : Les liaisons dangereuses*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2009, 184 p.

DRIESSENS, Kristel, « La relation entre intervenants sociaux et personnes vivant dans la pauvreté. Affronter l'exclusion et la dépendance », *Pensée plurielle*, 2010, p. 91-105, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2010-3-page-91.htm, consulté le 23 décembre 2017].

DUBET, François, *Ce qui nous unit : discriminations, égalité, reconnaissance*, Paris, Éditions du Seuil, 2016, 118 p., (« La République des idées »).

DUBET, François, *La préférence pour l'inégalité : comprendre la crise des solidarités*, Paris, Seuil la République des idées, 2014, 106 p., (« La République des idées »).

DUBET, François, *L'expérience sociologique*, Nouvelle édition, Paris, La Découverte, 2017 (2007, 2010), 126 p., (« Repères »).

DUBOIS, Jean-Marie, « La place de l'évaluateur au sein des expérimentations sociales », *Agora débats/jeunesses*, février 2015, p. 115-127, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2015-1-page-115.htm, consulté le 21 décembre 2017].

DUBOIS-CHABERT, Jean-Louis, *Délit de solidarité*, Les Éditions Libertaires, 2017, 148 p.

DUBRULLE, Jean-Philippe et KRAUS, François, « Les Français et la politique d'aide au développement de la France », Paris, Ifop, Afd, 2016, 41 p., [En ligne : http://www.ifop.com/media/poll/3575-1-study_file.pdf, consulté le 18 décembre 2017].

DUCHATEAU-ARMINJON, Benoit, EMMANUELLI, Xavier et KLEIN, Gerard, *Un humanitaire au Cambodge*, Paris, Pacifique, 2011, 232 p.

DUCLOS, Bénédicte Havard et NICOURD, Sandrine, « Le bénévolat n'est pas le résultat d'une volonté individuelle », *Pensée plurielle*, n° 1, vol. 9, décembre 2005, p. 61-73, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2005-1-page-61.htm, consulté le 23 décembre 2017].

DUCOURNAU, Claire, SAPIRO, Gisèle et STEINMETZ, George, « La production des représentations coloniales et postcoloniales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2010, p. 4-11, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2010-5-page-4.htm, consulté le 21 décembre 2017].

DUFOUR, Françoise, *De l'idéologie coloniale à celle du développement : une analyse du discours France-Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2010, 276 p., (« Espaces discursifs »).

DUFOURCQ, Nicolas (dir.), *L'argent du cœur*, Paris, Hermann, 1996, 299 p., (« Collection Savoir »).

DUMEZ, Hervé, *Méthodologie de la recherche qualitative : les 10 questions clés de la démarche compréhensive*, 2e édition, Paris, Vuibert, 2016 (2013), 245 p.

DUMONT, Jean-Noël (dir.), *Le don : théologie, philosophie, psychologie, sociologie. Actes du colloque interdisciplinaire*, Numérisation de l'édition de Paris : Éditions de l'Emmanuel, éd. Jean-Luc Marion, Lyon, Le Collège supérieur Éd, 2001, 187 p.

DUMONT, René, *Finis les lendemains qui chantent : l'aide contre le développement*, Paris, Éditions du Seuil, 1985, 285 p., (« L'Histoire immédiate », 3).

DUMONT, René, *L'Afrique étranglée : Zambie, Tanzanie, Sénégal, Côte-d'Ivoire, Guinée-Bissau, Cap-Vert*, Paris, Éditions du Seuil, 1980, 264 p., (« L'Histoire immédiate », 34).

DUMONT, René, *Ouvrez les yeux ! Le XXIe siècle est mal parti*, France, Politis, 1995, 63 p.

DUMONT, René, *Pour l'Afrique j'accuse : le journal d'un agronome au Sahel en voie de destruction*, De débats et Critiques, Paris, Plon, 1993, 488 p., (« Terre humaine »).

DUMONT, René, *Un monde intolérable : le libéralisme en question*, Paris, Seuil, 1988, 281 p., (« L'Histoire immédiate »).

DUMONT, René et PAQUET, Charlotte, *Démocratie pour l'Afrique : La longue marche de l'Afrique noire vers la liberté*, Paris, Éditions du Seuil, 1991, 352 p., (« Points. Actuels », 138).

DUMONT, René, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Éditions du Seuil, 2012, 286 p.

DUNANT, Henry, *Un souvenir de Solferino : suivi de L'avenir sanglant*, Lausanne, Éd. l'Age d'homme, 1986, 199 p., (« Poche suisse », 54).

DUPEYRIX, Alexandre, *Comprendre Habermas*, Paris, Armand Colin, 2009, 196 p., (« Lire et comprendre »).

DURAND, Yves, *Les solidarités dans les sociétés humaines*, Paris, Presses universitaires de France, 1987, 280 p., (« L'Historien », 52).

DURKHEIM, Émile, « Communauté et société selon Tönnies », *Revue philosophique*, 1889, p. 416-422.

DURKHEIM, Émile, *De la division du travail social*, 6e édition, Paris, Presses universitaires de France, Quadrige, 2004 (1994, 1996, 1998), 416 p., (« Quadrige »).

DURKHEIM, Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie*, 7e édition Quadrige, Paris, Presses universitaires de France, 2013 (1960, 4e édition), xvii+647 p., (« Quadrige »).

DURKHEIM, Émile, *Le socialisme : sa définition, ses débuts, la doctrine saint-simonienne*, 2e édition, Paris, Presses universitaires de France, 2011, 267 p., (« Quadrige »).

DURKHEIM, Émile, *Textes. 1. Éléments d'une théorie sociale*, éd. Victor Karady, Paris, Les Éditions de minuit, 1975, 509 p., (« Le sens commun »).

DURKHEIM, Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Nouvelle édition, Paris, Flammarion, 2017 (2013), 333 p., (« Champs »).

DUTHEUIL, Gisèle, « La solidarité invisible : une puissante force libératrice », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2013/06/04/126607-la-solidarite-invisible-une-puissante-force-liberatrice, consulté le 3 janvier 2018.].

DUTHEUIL, Gisèle et KOULIBALY, Mamadou (dir.), *Afrique, oser une nouvelle voie : actes du colloque panafricain*, Paris, L'Harmattan, 2009, 144 p., (« Afrique liberté »).

DUVOUX, Nicolas, « Comment l'assistance chasse l'État social », *Idées économiques et sociales*, mars 2013, p. 10-17, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2013-1-page-10.htm, consulté le 22 décembre 2017].

DUVOUX, Nicolas, « La philanthropie contre la pauvreté urbaine. Étude de cas à Boston », *Revue française des affaires sociales*, juillet 2014, p. 144-168, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2014-1-page-144.htm, consulté le 26 décembre 2017].

DUVOUX, Nicolas, *L'autonomie des assistés : sociologie des politiques d'insertion*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, 269 p.

DUVOUX, Nicolas, *Le nouvel âge de la solidarité : pauvreté, précarité et politiques publiques*, Paris, Éditions du Seuil, 2012, 104 p., (« La République des idées »).

DUVOUX, Nicolas, « Philanthropies et prestige d'État en France, XIXe-XXe siècles », *Genèses*, décembre 2017, p. 3-8, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-geneses-2017-4-page-3.htm, consulté le 27 décembre 2017].

DZIMIRA, Sylvain, *Le paradigme du don : paradigme antiparadigmatique des paradigmes socio-économiques ? contribution anti-utilitariste pour une association des forces théoriques anticapitalistes et réformistes*, Paris, La Découverte, 2003.

EBERSPÄCHER-GUMZ, Aline Mara, *Solidarité et charité dans la question sociale : les associations en France et les ONG au Brésil*, Thèse de doctorat de Sociologie, Université Paul Valéry (Montpellier 3), 2010.

ECDPM, *L'accord de Cotonou : Manuel à l'usage des acteurs non étatiques*, Bruxelles, ECDPM, 2003, 160 p.

ELGRABLY-LÉVY, Nathalie, « L'État-providence rend les gens moins généreux », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2014/11/30/189870-letat-providence-rend-les-gens-moins-genereux, consulté le 3 janvier 2018.].

ELIAS, Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket, 2003, 222 p., (« Agora 123 »).

ELIAS, Norbert, *La société des individus*, Paris, Pocket, 2015, (« Agora », 163).

ELIAS, Norbert, *La civilisation des mœurs*, Paris, Pocket, 2002, (« Agora », 49).

ELIAS, Norbert, *La dynamique de l'Occident*, Paris, Presses pocket, 2003, (« Agora », 80).

EMMERIJ, Louis, *Nord-Sud : la grenade dégoupillée*, Paris, F1rst, 1992, 217 p., (« Document F1rst »).

ENGELS, Xavier, HÉLY, Matthieu et PEYRIN, Aurélie (dir.), *De l'intérêt général à l'utilité sociale : la reconfiguration de l'action publique entre État, associations et participation citoyenne*, Paris, Budapest, Kinshasa, L'Harmattan, 2006, 280 p., (« Logiques sociales »).

ESCUDIÉ, Virginie, « Étude sur les mésoprojets de solidarité internationale », Paris, Coordination SUD - Solidarité Urgence Développement, 2017, p. 44, [En ligne : https://www.coordinationsud.org/document-ressource/etude-mesoprojets-de-solidarite-internationale/, consulté le 4 janvier 2018].

ESCUDIÉ, Virginie, « Panorama des petites associations françaises de solidarité internationale », Paris, Guilde européenne du Raid - Agence des Micro Projets, 2016, p. 46.

EUZÉBY, Alain et EUZÉBY, Chantal (éd.), *Les solidarités : fondements et défis*, Paris, Économica, 1996, 250 p.

EWALD, François, *Histoire de l'État providence : les origines de la solidarité*, Nouvelle édition entièrement refondue, Paris, Grasset, 1996, 317 p., (« Biblio essais », 4222).

FABRE, Marie-France, KABORÉ, Anne, LE BRAS, Jean-Luc, [et al.], « Évaluation de la politique française d'aide au Bénin de 1985 à 1995 », ministère de la coopération, ACT, 1997, 257 p.

FAGGION, Lucien et VERDON, Laure (dir.), *Le don et le contre-don : usages et ambiguïtés d'un paradigme anthropologique aux époques médiévale et moderne*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2010, 169 p., (« Le temps de l'histoire »).

FALAFIL, « Quel paradigme du don ? En clé d'intérêt ou en clé de don ? », *Revue du MAUSS*, n° 27, vol. 1, juin 2006, p. 127-137, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2006-1-page-127.htm, consulté le 26 décembre 2017].

FALL, Abdou Salam et GUÈYE, Cheikh, « Derem ak Ngerem : Le franc, la grâce et la reconnaissance. Les ressorts de l'économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest », *Revue du MAUSS*, n° 21, 2003, p. 97-112, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2003-1-page-97.htm, consulté le 26 décembre 2017].

FANON, Frantz, *Écrits sur l'aliénation et la liberté. Œuvres II*, Textes réunis, Introduits et Présentés par Jean Khalfa et Robert JC Young, éds. Jean Khalfa et Robert James Craig Young, Paris, La Découverte, 2015, 677 p., (« Œuvres », II).

FANON, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, 311 p., (« La Découverte-Poche »).

FANON, Frantz, *Peau noire, masques blancs*, vol. 26, Paris, Éditions du Seuil, 1971, 188 p., (« Points »).

FARGE, Arlette, LAÉ, Jean-François, CINGOLANI, Patrick, [et al.], *Sans visages : l'impossible regard sur le pauvre*, Paris, Bayard, 2004, 269 p.

FASSIN, Didier, *La raison humanitaire : une histoire morale du temps présent*, Paris, Gallimard Seuil, 2010, 358 p., (« Hautes études »).

FAURE, Jean, *Histoire des missions et églises protestantes en Afrique occidentale des origines à 1884*, éd. Pierre Cadier, Yaoundé, Paris, Éditions CLE, Diffusion Librairie protestante, 1978, 363 p., (« Collection théologique CLE »).

FAVREAU, Louis, « Coopération internationale de proximité. Histoire, fondements et enjeux actuels des OCI du Québec », *Globe : Revue internationale d'études québécoises*, n° 1, vol. 12, 2009, p. 17-41, [En ligne : http://id.erudit.org/iderudit/1000768ar, consulté le 7 mai 2016].

FAVREAU, Louis, LAROSE, Gérald et FALL, Abdou Salam, *Le Sud... et le Nord dans la mondialisation : quelles alternatives ? le renouvellement des modèles de développement*, Numérisation de l'édition de Québec, éd. Chantale Doucet, Sainte-Foy (Québec), Paris, Presses de l'Université du Québec, Karthala, 2004, 407 p.

FAVREAU, Louis et FRÉCHETTE, Lucie, *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Numérisation de l'édition de Québec, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec, 2002, 251 p., (« Pratiques et politiques sociales et économiques »).

FAVREAU, Louis, FRÉCHETTE, Lucie et LACHAPELLE, René, *Coopération Nord-sud et le développement : le défi de la réciprocité*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 2008, 199 p.

FAVREAU, Louis, FRÉCHETTE, Lucie et LACHAPELLE, René, *Les défis d'une mondialisation solidaire : mouvements sociaux, démocratie et développement*, Numérisation de l'édition de Québec, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010, 172 p.

FAVRET-SAADA, Jeanne, « Weber, les émotions et la religion », *Terrain*, 1994, p. 93–108, [En ligne : http://journals.openedition.org/terrain/3088, consulté le 7 janvier 2019].

FAYET, Michelle, *Rédiger sans complexes*, Nouvelle présentation, Paris, Eyrolles, 2011, (« Eyrolles Pratique »).

FERRAND-BECHMANN, Dan, *Bénévolat et solidarité*, Paris, Syros Alternatives, 1992, 189 p.

FERRARY, Michel et PESQUEUX, Yvon, *L'organisation en réseau : mythes et réalités*, Paris, Presses universitaires de France, 2004, 293 p., (« Politique éclatée »).

FERRÉOL, Gilles, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Armand Colin, 2000, 95 p., (« Synthèse »).

FILLIEULE, Olivier (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, 319 p., (« Sociologiquement »).

FINE, Gary Alan, « The sociology of the local : Action and its Publics », *Sociological Theory*, n° 4, vol. 28, décembre 2010, p. 355-376, [En ligne : http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=sih&AN=55255389&lang=fr&site=ehost-live, consulté le 3 avril 2016].

FISTETTI, Francesco, « Une société de la reconnaissance est-elle possible ? », *Revue du MAUSS*, novembre 2008, p. 411-432, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-411.htm, consulté le 26 décembre 2017].

FIXOT, Anne-Marie, « Le don est un rythme...À la rencontre de Marcel Mauss et d'Henri Lefebvre », *Revue du MAUSS*, 2010, p. 271-279, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-271.htm, consulté le 25 décembre 2017].

FONDATION, Partage, *L'Afrique face au défi humanitaire : Forum de solidarité*, Paris, Dakar, Présence africaine, 2000, 283 p.

FONTANEL, Jacques, BENSAHEL, Liliane et CORVAISIER-DROUART, Bénédicte, *Les organisations non-gouvernementales ou L'homme au cœur d'une mondialisation solidaire*, Paris, L'Harmattan, 2009, 450 p., (« La Librairie des Humanités »).

FOREST, Alain et COQUERY-VIDROVITCH, Catherine (éd.), *Décolonisations et nouvelles dépendances : modèles et contre-modèles idéologiques et culturels dans le Tiers monde*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires de Lille, 1986, 282 p.

FORSÉ, Michel, « Les Français redécouvrent les vertus du micro social », *Revue de l'OFCE*, n° 1, vol. 1, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1982, p. 105-114, [En ligne : https://www.persee.fr/doc/ofce_0751-6614_1982_num_1_1_919, consulté le 18 octobre 2019].

FOUCART, Jean, « Éditorial. Introduction à la perspective simmelienne de la pauvreté : une interrogation sur " Pauvreté, dignité et force du lien" », *Pensée plurielle*, n° 25, vol. 3, 2010, p. 7-8, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2010-3-page-7.htm, consulté le 23 décembre 2017].

FOUCART, Jean, « Présentation. Le bénévolat et ses définitions », *Pensée plurielle*, n° 1, vol. 9, décembre 2005, p. 7-9, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2005-1-page-7.htm, consulté le 23 décembre 2017].

FOUCART, Jean, *Sociologie de la souffrance*, Bruxelles, De Boeck, 2003, 321 p., (« Ouvertures sociologiques »).

FOUILLÉE, Alfred, *Humanitaires et libertaires au point de vue sociologique et moral : études critiques*, Paris, F. Alcan, 1914, 209 p., (« Bibliothèque de philosophie contemporaine »).

FOUILLÉE, Alfred, *La démocratie politique et sociale en France*, Paris, F. Alcan, 1910, 223 p., (« Bibliothèque de philosophie contemporaine »).

FOURNIER, Marcel, « Durkheim, Mauss et Bourdieu : une filiation ? », *Revue du MAUSS*, 2010, p. 473-482, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-473.htm, consulté le 25 décembre 2017].

FOURNIÈRE, Eugène, « Au-delà du marxisme ? Le socialisme et l'association », *Revue du MAUSS*, 2009, p. 145-151, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2009-2-page-145.htm, consulté le 25 décembre 2017].

FRANCE 24, « Istanbul accueille le premier sommet humanitaire mondial », *France 24*, 23 mai 2016, [En ligne : http://www.france24.com/fr/20160523-istanbul-premier-sommet-humanitaire-mondial-onu-refugies, consulté le 16 novembre 2016].

FRÈRE, Bruno, *Le nouvel esprit solidaire*, Paris, Desclée De Brouwer, 2009, 432 p., (« Solidarité et société »).

FREUD, Claude, *Quelle coopération ? un bilan de l'aide au développement*, Paris, Karthala, 1988, 270 p., (« Les Afriques »).

FREYSS, Jean, « La solidarité internationale, une profession ? Ambivalence et ambiguïtés de la professionnalisation », *Revue Tiers Monde*, 2004, p. 735-772, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2004-4-page-735.htm, consulté le 20 décembre 2017].

FREYSSINET, Jacques, *Le concept de sous-développement*, 4e édition, Paris, La Haye, Mouton, 1977 (1963), 367 p.

FRIEDBERG, Erhard, *Le pouvoir et la règle : dynamiques de l'action organisée*, 2e édition revue et complétée, Paris, Éditions du Seuil, 1997 (1993), 422 p., (« Point », 341).

FULTON, Joshua, « La solidarité avant l'État-providence », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2012/03/23/74254-la-solidarite-avant-letat-providence, consulté le 4 janvier 2018].

FUSASCHI, Michela, « Victimes à tout jamais. Les enfants et les femmes d'Afrique. Rhétoriques de la pitié et humanitarisme spectacle », *Cahiers d'études africaines*, n° 198-199-200, vol. 50, novembre 2010, p. 1033-1053, [En ligne : http://journals.openedition.org/etudesafricaines/16464, consulté le 22 décembre 2017].

FUSTIER, Paul, « Associations : l'amalgame », *Connexions*, n° 1, vol. no77, 2002, p. 61-69, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-connexions-2002-1-page-61.htm, consulté le 21 décembre 2017].

GABAS, Jean-Jacques, *Nord-Sud : l'impossible coopération ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, 115 p., (« La Bibliothèque du citoyen »).

GABAS, Jean-Jacques et VERNIÈRES, Michel, « De l'aide publique à une coopération transformée ? », *Techniques Financières et Développement*, avril 2016, p. 15-25, [En ligne : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=TFD_121_0015, consulté le 29 novembre 2016].

GABORIAUX, Chloé, « Une construction sociale de l'utilité publique », *Genèses*, décembre 2017, p. 57-79, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-geneses-2017-4-page-57.htm, consulté le 27 décembre 2017].

GARCIA, Élise, *L'action internationale des collectivités territoriales : un outil de développement des territoires français ?* Thèse de doctorat de Géographie, Université de Cergy-Pontoise, 2013, 361 p.

GARDIN, Laurent et JANY-CATRICE, Florence (dir.), *L'économie sociale et solidaire en coopérations*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, 233 p., (« Économie et société »).

GARELLO, Jacques, « Le libéralisme français est une utopie réalisable », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2016/09/13/265681-liberalisme-francais-utopie-realisable, consulté le 3 janvier 2018].

GARELLO, Jacques, « Se passer de l'État : De l'État providence à l'État minimum », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2012/02/11/68680-se-passer-de-letat-de-letat-providence-a-letat-minimum, consulté le 3 janvier 2018].

GAUDILLÈRE, Jean-Paul et WASSERMAN, Gilbert, « L'écologie contre l'économie ? Dialogue sur le développement-durable, la décroissance sélective et la gestion écologique », *Mouvements*, n° 41, décembre 2005, p. 11-13, p. 24-35, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-mouvements-2005-4-page-24.htm, consulté le 23 décembre 2017].

GAUTHIER, Benoît et BOURGEOIS, Isabelle (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 6e édition, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2016 (2009), 670 p.

GAUTHIER, François, « Mauss et la religion. L'héritage de Mauss chez Lévi-Strauss et Bataille (et leur dépassement par Mauss) », *Revue du MAUSS*, 2010, p. 111-123, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-111.htm, consulté le 25 décembre 2017].

GAUTIER, Arthur et PACHE, Anne-Claire, *La philanthropie : une affaire de familles*, Paris, Autrement, 2014, 237 p., (« Partenariats »).

GAZEAU-SECRET, Anne et ROUILLÉ D'ORFEUIL, Henri (dir.), « Argent et organisations de solidarité internationale 2004-2005 », Paris, Commission Coopération Développement, 2008, 21 p., [En ligne : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Argent_OSI_2008_B.pdf, consulté le 18 décembre 2017].

GENDRE, Gérard, *Les stratégies de la générosité : développement des ressources des associations, réflexions et méthodes*, Paris, Economica, 1996, 154 p.

GÉROME, Clément, « Les entrepreneurs sociaux à l'assaut du monde associatif », *Mouvements*, février 2015, p. 51-59, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-mouvements-2015-1-page-51.htm, consulté le 23 décembre 2017].

GIBAUD, Bernard, *De la mutualité à la Sécurité sociale : conflits et convergences*, Paris, Éditions ouvrières, 1986, 264 p., (« Collection Politique sociale »).

GIDE, Charles, *Coopération et économie sociale : 1886-1904*, éd. Patrice Devillers, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, 2001, 381 p., (« Les œuvres de Charles Gide », volume 4).

GIDE, Charles, *Coopération et économie sociale : 1904-1926*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, 2005, 334 p., (« Les œuvres de Charles Gide », volume 7).

GIDE, Charles, *Fourier précurseur de la coopération*, Paris, Association pour l'enseignement de la coopération, 1924, 203 p.

GIDE, Charles, *La coopération : conférences de propagande*, Paris, Libr. de la Société du recueil général des lois et des arrêts L. Larose, 1900, 311 p.

GIDE, Charles, *Questions du temps présent. Solidarité ou charité*, Paris, Éditions de Foi et Vie, 1904, 46 p.

GIDE, Charles, *Solidarité*, Paris, L'Harmattan, 2010, 273 p., (« Les œuvres de Charles Gide », volume 11).

GIGON, Fernand, *L'Épopée de la Croix-Rouge*, Paris, Saint-Amand, Gallimard, impr. de R. Bussière, 1943, 281 p.

GILBERT, Margaret, *Marcher ensemble : essais sur les fondements des phénomènes collectifs*, trad. Bruno Auerbach, Emmanuelle Betton-Gossart et Alan Bouvier, Paris, Presses universitaires de France, 2003, 191 p., (« Philosopher en sciences sociales »).

GILBERT, Véronique, « De l'enfant-victime à l'enfant-acteur : le Samu social Sénégal et la prise en charge de l'enfant en situation de rue à Dakar », *Autrepart*, 2014, p. 145-163, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-autrepart-2014-4-page-145.htm].

GINZBURG, Carlo, « Lectures de Mauss », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 65e année, 2010, p. 1303-1320, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-annales-2010-6-page-1303.htm, consulté le 21 décembre 2017].

GIRAUD, Claude, *Concepts d'une sociologie de l'action : introduction raisonnée*, Paris, l'Harmattan, 1994, 158 p., (« Logiques sociales Série Théories sociologiques »).

GIRAUD, Gaël, « Thomas Piketty, le capital au XXIe siècle », *Revue Projet*, mars 2014, p. 90-92, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-projet-2014-1-page-90.htm, consulté le 24 décembre 2017].

GLADY, Marc, « Destination(s) de la connaissance dans l'entretien de recherche : l'inégale appropriation des offres de sens », *Langage et société*, avril 2008, p. 53-72, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2008-1-page-53.htm, consulté le 22 décembre 2017].

GOBLOT, Jean-Jacques, *Aux origines du socialisme français : Pierre Leroux et ses premiers écrits 1824-1830*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1977, 107 p.

GODARD, Marie-Odile, « Quelques figures de l'humanitaire », *Sud/Nord*, n° 17, 2002, p. 39-46, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-sud-nord-2002-2-page-39.htm, consulté le 26 décembre 2017].

GODARD, Olivier, « Le développement-durable, une chimère, une mystification ? », *Mouvements*, n° 41, décembre 2005, p. 14-23, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-mouvements-2005-4-page-14.htm, consulté le 23 décembre 2017].

GODBOUT, Jacques, *Ce qui circule entre nous : donner, recevoir, rendre*, Paris, Éd. du Seuil, 2007, 394 p., (« La couleur des idées »).

GODBOUT, Jacques, *Le don, la dette et l'identité : homo donator versus homo œconomicus*, Paris, La Découverte, 2000, 190 p., (« Recherches »).

GODBOUT, Jacques, *L'esprit du don*, Paris, La Découverte, 2007, 356 p., (« La Découverte-Poche », 86).

GODBOUT, Jacques, « Bill Clinton et le don », *Revue du MAUSS*, n° 32, vol. 2, novembre 2008, p. 355-363, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-355.htm, consulté le 25 décembre 2017].

GODBOUT, Jacques, « Celle qui donne tout ? », *Revue du MAUSS*, juillet 2012, p. 96-100, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2012-1-page-96.htm, consulté le 25 décembre 2017].

GODBOUT, Jacques, « Don, gratuité, justice », *Revue du MAUSS*, n° 36, vol. 1, décembre 2010, p. 423-433, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-1-page-423.htm].

GODBOUT, Jacques, « En finir avec le don ? », *Revue du MAUSS*, n° 36, vol. 2, 2010, p. 493-502, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-493.htm, consulté le 25 décembre 2017].

GODBOUT, Jacques, « La sympathie comme opérateur du don », *Revue du MAUSS*, juillet 2008, p. 201-208, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-1-page-201.htm, consulté le 26 décembre 2017].

GODBOUT, Jacques, « Le don au-delà de la dette », *Revue du Mauss*, n° 27, vol. 1, juin 2006, p. 91-104, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2006-1-page-91.htm, consulté le 25 décembre 2017].

GODBOUT, Jacques, « Ni égoïsme ni altruisme », *Revue du MAUSS*, n° 20, 2002, p. 286-299, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2002-2-page-286.htm, consulté le 26 décembre 2017].

GODBOUT, Jacques, « Une "nouvelle frontière" pour le don », *Revue du MAUSS*, décembre 2010, p. 497-501, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-1-page-497.htm, consulté le 25 décembre 2017].

GODELIER, Maurice, *L'énigme du don*, Paris, Flammarion, 2008, 315 p., (« Champs », 783).

GODIN, Christian, *La philosophie pour les nuls*, 2e édition revue et augmentée, Paris, First éd., 2007, 678 p.

GODIN, Julie, « Initiatives populaires de solidarité internationale en Wallonie et à Bruxelles : portrait et enjeux d'une coopération à taille humaine », *Mondes en développement*, 2013, p.19-32.

GODINOT, Xavier, « L'ONU et les ONG : l'exemple d'ATD quart monde », *Après-demain*, n° 35, NF, 2015, p. 29-32, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-apres-demain-2015-3-page-29.htm, consulté le 21 décembre 2017].

GOETZMANN, Alain, « Le paradoxe du don », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2015/02/07/196986-le-paradoxe-du-don, consulté le 3 janvier 2018].

GOFFMAN, Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, trad. Alain Accardo, Paris, les Éditions de Minuit, 1983, 251 p., (« Le sens commun »).

GOFFMAN, Erving, *Le parler frais d'Erving Goffman*, éds. Robert Castel, Jacques Cosnier et Isaac Joseph, Paris, Éditions de Minuit, 1989, 319 p., (« Arguments »).

GOFFMAN, Erving, *Les cadres de l'expérience*, trad. Isaac Joseph, Michel Dartevelle et Pascale Joseph, Paris, Éditions de Minuit, 1991, 573 p., (« Le sens commun »).

GOLFIER, Agnès, « Valider les compétences, valoriser l'engagement », *Cahiers de l'action*, 2015, p. 59-65, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2015-3-page-59.htm, consulté le 22 décembre 2017].

GONIN, Patrick, KOTLOK-PIOT, Nathalie et PÉROUSE DE MONTCLOS, Marc-Antoine (dir.), *La tragédie malienne*, Paris, Vendémiaire, 2013, 343 p., (« Géographies »).

GONTHIER, Frédéric, « Weber et la notion de ''compréhension'' », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2004, p. 35-54, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2004-1-page-35.htm, consulté le 22 décembre 2017].

GOTOVITCH, José et MORELLI, Anne, *Les solidarités internationales : Histoire et perspectives*, Bruxelles, Labor, 2003, 284 p., (« La Noria »).

GOULDNER, Alvin W., « Pourquoi donner quelque chose contre rien ? », *Revue du MAUSS*, novembre 2008, p. 65-86, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-65.htm, consulté le 25 décembre 2017].

GRANT, Adam, *Donnant, donnant : quand générosité et entreprise font bon ménage*, trad. Danielle Charron, Montreuil, Pearson, 2013, 358 p., (« Village mondial »).

GRAWITZ, Madeleine, *Lexique des sciences sociales*, 8e édition, Paris, Dalloz, 2004, 421 p., (« Lexique »).

GRAWITZ, Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, 11e édition, Paris, Dalloz, 2001, 1019 p., (« Précis »).

GRESH, Alain (éd.), *Vies et mort du tiers monde : 1955-2006*, Paris, le Monde diplomatique, 2006, 98 p.

GRIFFON, Michel, « Les défis de l'aide au développement », *Revue Projet*, mars 2014, p. 54-61, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-projet-2014-1-page-54.htm, consulté le 24 décembre 2017].

GRIFFON, Michel et HOURCADE, Jean-Charles, « Le développement durable à l'épreuve des rapports Nord-Sud », *Revue Projet*, 2002, p. 39-46, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-projet-2002-2-page-39.htm, consulté le 24 décembre 2017].

GRÜNEWALD, François (dir.), *Bénéficiaires ou partenaires : quels rôles pour les populations dans l'action humanitaire ?*, éd. Groupe Urgence, réhabilitation, développement (URD), Paris, Éditions Karthala, 2005, 429 p., (« Pratiques humanitaires »).

GUEHAM, Farid, « Philanthropie 2.0 : un nouveau souffle pour la générosité privée », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2015/12/22/233552-philanthropie-2-0-un-nouveau-souffle-pour-la-generosite-privee, consulté le 3 janvier 2018].

GUENEAU, Marie-Christine, *Afrique : les petits projets de développement sont-ils efficaces ?*, Paris, L'Harmattan, 1986, 230 p., (« Alternatives paysannes »).

GUENEAU, Marie-Christine et LECOMTE, Bernard J., *Sahel : les paysans dans les marigots de l'aide*, Paris, L'Harmattan, 1998, 280 p., (« Alternatives rurales »).

GUÉRIN, Serge, *De l'État providence à l'État accompagnant*, Paris, Michalon, 2010, 281 p.

GUILLAUME, Pierre (éd.), *Les solidarités. 1. Le lien social dans tous ses états*, éd. Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2001, 509 p., (« Publications de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine »).

GUILLAUME, Pierre (dir.), *Les solidarités. 2. Du terroir à l'État*, Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2003, 600 p., (« Publications de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine »).

GUILLERMET, Élise, « Dossier n° 11 - L'Arche de Zoé : un exemple d'incompréhensions autour de « l'orphelin » », *Bulletin Amades. Anthropologie médicale appliquée au développement et à la santé*, mars 2009, 8 p., [En ligne : https://amades.revues.org/477, consulté le 14 janvier 2017].

GUILLOIS, Thierry, « Les tables de la loi 1901 », *Revue Projet*, décembre 2000, [En ligne : http://www.revue-projet.com/articles/les-tables-de-la-loi-1901/, consulté le 20 décembre 2017].

GUTH, Suzie, *Exil sous contrat : les communautés de coopérants en Afrique francophone*, Paris, A.C.C.T Sylex, 1984, 479 p.

GUYAU, Jean-Marie, « L'amour de l'humanité comme irréligion de l'avenir », *Revue du MAUSS*, novembre 2008, p. 35-40, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-35.htm, consulté le 25 décembre 2017].

GUYAU, Jean-Marie, « L'amour de l'humanité dans la morale utilitaire », *Revue du MAUSS*, juillet 2008, p. 113-121, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-1-page-113.htm, consulté le 26 décembre 2017].

H16, « Charité bien ordonnée commence par l'État », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2016/02/05/237758-charite-bien-ordonnee-commence-par-letat, consulté le 3 janvier 2018.].

H16, « N'aidez pas votre prochain, il pourrait en rester quelque chose », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2014/05/12/165765-naidez-pas-votre-prochain-il-pourrait-en-rester-quelque-chose, consulté le 3 janvier 2018].

HAAG, Pascale et LEMIEUX, Cyril (dir.), *Faire des sciences sociales. Critiquer*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2012, 350 p., (« Cas de figure », 21).

HABER, Stéphane, « Hegel vu depuis la reconnaissance », *Revue du MAUSS*, n° 23, 2004, p. 70-87, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2004-1-page-70.htm, consulté le 26 décembre 2017].

HABERMAS, Jürgen, *De l'éthique de la discussion*, trad. Mark Hunyadi, Nouvelle édition, Paris, Flammarion, 2013, 202 p., (« Champs », 421).

HABERMAS, Jürgen, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, trad. Marc Buhot de Launay, Paris, Payot, 1993, 324 p.

HABERMAS, Jürgen, *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 1. Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, trad. Jean-Marc Ferry, Traduction de la 3e édition allemande, Paris, Fayard, 1987, 448 p., (« L'Espace du politique »).

HABERMAS, Jürgen, *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 2. Critique de la raison fonctionnaliste*, trad. Jean-Louis Schlegel, (Traduction de la 3e édition allemande), Paris, Fayard, 1987, 480 p., (« L'Espace du politique »).

HAMIDI, Camille, « Les raisons de l'engagement associatif », *Revue française des affaires sociales*, 2002, p. 149-165, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2002-4-page-149.htm, consulté le 26 décembre 2017].

HANDICAP, International (dir.), *Contestataires, contestées... quel avenir pour les ONG dans la nouvelle gouvernance mondiale ?*, Ouvrage issu d'un colloque international organisé à Lyon les 12 et 13 février 2008 par Handicap International, en Partenariat avec l'Institut des relations internationales et Stratégiques (IRIS) et Coordination Solidarité urgence développement (Sud), Paris, Dalloz IRIS, 2008, 488 p., (« Enjeux stratégiques »).

HANNAN, Daniel, « Augmenter l'assistance ne réduit pas la pauvreté », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2012/03/04/71689-augmenter-lassistance-ne-reduit-pas-la-pauvrete, consulté le 3 janvier 2018].

HANNAN, Daniel, « Des organisations caritatives, pas des lobbys », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2013/01/30/113046-des-organisations-caritatives-pas-des-lobbys, consulté le 3 janvier 2018].

HARE, Alexander Paul, *Handbook of small group research*, New York, Free Press, 1967, 512 p.

HAUT CONSEIL, De la coopération internationale, *Coopérer au début du XXIe siècle : pourquoi ? Comment ? Questions sans préjugés. Actes de la conférence nationale des 16, 17 et 18 septembre 2002*, Paris, Karthala, 2003, 507 p., (« Collection Coopération internationale »).

HAUTENNE, Bruno, « Contribution à une sociologie de l'association », *Pensée plurielle*, n° 1, vol. 7, 2004, p. 11-16, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2004-1-page-11.htm, consulté le 23 décembre 2017].

HAVARD DUCLOS, Bénédicte et NICOURD, Sandrine, *Pourquoi s'engager ? bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, Payot, 2005, 212 p.

HAYEK, Friedrich August Von, *Nouveaux essais de philosophie, de science politique, d'économie et d'histoire des idées*, trad. Christophe Traduction Piton, Paris, Les Belles lettres, 2008, 459 p.

HAYEK, Friedrich August Von, *Droit, législation et liberté : une nouvelle formulation des principes libéraux de justice et d'économie politique*, trad. Raoul Audouin, 2e édition, Paris, Presses universitaires de France, 2013, 948 p., (« Quadrige »).

HBILA, Chafik, « L'expérimentation : un levier pour faire évoluer les politiques locales de la jeunesse ? », *Agora débats/jeunesses*, février 2015, p. 73-86, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2015-1-page-73.htm, consulté le 21 décembre 2017].

HEINICH, Nathalie, *Des valeurs : une approche sociologique*, Paris, Gallimard, 2017, 405 p., (« Bibliothèque des sciences humaines »).

HEINICH, Nathalie, « La sociologie à l'épreuve des valeurs », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2006, p. 287-315, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2006-2-page-287.htm, consulté le 22 décembre 2017].

HEINICH, Nathalie, *La sociologie de Norbert Elias*, 2e édition, Paris, La Découverte, 2002, (« Repères », 233).

HÉLY, Matthieu, *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, 306 p., (« Le lien social »).

HÉNAFF, Marcel, « Mauss et l'invention de la réciprocité », *Revue du MAUSS*, n° 36, vol. 2, 2010, p. 71-86, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-71.htm, consulté le 25 décembre 2017].

HENRION, Anne, « Eros et bénévolat : le beau couple », *Pensée plurielle*, n° 1, vol. 9, décembre 2005, p. 77-83, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2005-1-page-77.htm, consulté le 23 décembre 2017].

HENRY, Jean-Robert, « Le renouveau de la problématique Nord-Sud », *Revue Projet*, 2002, p. 56-65, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-projet-2002-2-page-56.htm, consulté le 24 décembre 2017].

HÉRIARD DUBREUIL, Bertrand et MARTINOT-LAGARDE, Pierre, « De nouvelles formes d'engagement », *Revue Projet*, n°305, 2008, p. 48-54, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-projet-2008-4-page-48.htm, consulté le 20 décembre 2017].

HERMET, Guy, « Triomphe ou déclin de l'humanitaire ? », *Cultures & Conflits*, octobre 1993, [En ligne : http://journals.openedition.org/conflits/421, consulté le 18 décembre 2017].

HOFMANN, Elisabeth et MARIUS-GNANOU, Kamala, « Le microcrédit est-il le faux nez du néolibéralisme ? La microfinance et les femmes pauvres : état du débat », *Les Cahiers d'Outre-Mer, Revue de géographie de Bordeaux*, n° 238, vol. 60, 2007, p. 217-233.

HOFNUNG, Thomas et PATRIARCA, Eliane, « Embouteillage pour l'aide en Asie », *Libération.fr*,
11 janvier 2005, [En ligne : https://www.liberation.fr/evenement/2005/01/11/embouteillage-pour-l-aide-en-asie_505714, consulté le 19 octobre 2020].

HOLZER, Bernard et LENOIR, Frédéric, *Les Risques de la solidarité : entretiens sur le CCFD*, Paris, Fayard, 1989, 241 p.

HONNETH, Axel, *Ce que social veut dire. I. Le déchirement du social*, Vol. 1, trad. Pierre Rusch, Paris, Gallimard, 2013, 334 p., (« NRF essais »).

HONNETH, Axel, *Ce que social veut dire. II. Les pathologies de la raison*, trad. Pierre Rusch, Paris, Gallimard, 2014, 384 p., (« NRF essais »).

HONNETH, Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la "reconnaissance" », *Réseaux*, 2005, p. 39-57, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2005-1-page-39.htm, consulté le 25 décembre 2017].

HONNETH, Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, trad. Pierre Rusch, Paris, Gallimard, 2013, 350 p.

HONNETH, Axel, *La société du mépris : vers une nouvelle théorie critique*, trad. Pierre Rusch et Alexandre Dupeyrix, éd. Olivier Voirol, Paris, La Découverte, 2008, 349 p., (« La Découverte-poche », 287).

HONNETH, Axel, « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, n° 23, 2004, p. 133-136, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2004-1-page-133.htm, consulté le 26 décembre 2017].

HOUDAYER, Hélène, *L'appel de l'environnement : sociologie des pratiques écologiques*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2014, 150 p., (« Sociologie des imaginaires »).

HOUDAYER, Hélène, *L'émotion écologique: essai sur les formes du vivre ensemble mésologique,* Saint-Denis, Édilivre, 2016, 138 p.

HOUEGBÉ, Christian, « Donner pour dominer ? », *Sud/Nord*, n° 17, 2002, p. 19-38, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-sud-nord-2002-2-page-19.htm, consulté le 26 décembre 2017].

HOUNTONDJI, Paulin (dir.), *Économie et société : le Bénin, d'hier à demain*, Paris, L'Harmattan, 2000, 266 p.

HOURS, Bernard, « L'accordéon de la philanthropie globale », [En ligne : https://www.monde-diplomatique.fr/2013/05/HOURS/49096, consulté le 4 janvier 2018].

HOURS, Bernard, « L'action humanitaire : thérapie et/ou idéologie de la globalisation ? », *Sud/Nord*, n° 17, 2002, p. 9-18, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-sud-nord-2002-2-page-9.htm, consulté le 26 décembre 2017].

HOURS, Bernard, *L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue*, Paris, L'Harmattan, 1998, 173 p.

HOURS, Bernard, CHEMILLIER-GENDREAU, Monique et PERROT, Marie-Dominique, *Regards sur l'humanitaire*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1998, 160 p., (« L'Homme et la société », v. 3, nʿ129, 1998).

HOURS, Bernard et SÉLIM, Monique (dir.), *Anthropologie politique de la globalisation*, Paris, L'Harmattan, 2010, 284 p., (« Anthropologie critique »).

HOURS, Bernard et SÉLIM, Monique (éd.), *Solidarités et compétences, idéologies et pratiques*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, 2003, 362 p., (« Collection Travail et mondialisation »).

HOUZIAUX, Alain, BRUNEL, Sylvie, PÉROUSE DE MONTCLOS, Marc-Antoine, [et al.], *L'aide au tiers monde, à quoi bon ?*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Les Éditions Ouvrières, 2005, 114 p., (« Questions de vie »).

HUE, Antoine, *Missionnaire en Afrique : Ou l'aide humanitaire à l'épreuve du temps*, Parole et Silence Éditions, 2017, 386 p.

HUGON, Philippe, « A-t-on le droit de jouer sur les maux africains ? », *Revue Tiers Monde*, 2004, p. 871-880, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2004-4-page-871.htm, consulté le 20 décembre 2017].

HUGUES, Charline, *La Croix-Rouge française, ethnologie des pratiques locales*, Thèse de doctorat d'Ethnologie, Sociologie, Psychologie, Université Paul Valéry Montpellier 3, 2011.

HUNSMANN, Moritz et KAPP, Sébastien (dir.), *Devenir chercheur : écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2013, 359 p., (« Cas de figure », 29).

HUTEAU, Serge, *Le contrôle des associations subventionnées*, Voiron, La Lettre du cadre territorial, 1998, 159 p., (« Dossiers d'experts »).

IGUE, John O., *Le Bénin et la mondialisation de l'économie*, Paris, Karthala, 1999, 312 p.

INSTITUT CSA, « Les Français et la lutte contre la faim dans le monde », Paris, CCFD-Terre Solidaire, 2013, p. 21, [En ligne : https://ccfd-terresolidaire.org/IMG/pdf/csaccfdterresolidaire.pdf, consulté le 18 décembre 2017].

IRAM, *Regards du Sud : Des sociétés qui bougent, une coopération à refonder*, Paris, L'Harmattan, 1998, 288 p., (« Alternatives rurales »).

JACCOUD, Mylène, LALONDE, Michèle et POUPART, Jean, *De l'École de Chicago au postmodernisme : bibliographie alphabétique et thématique*, Cap-Rouge (Québec), Casablanca, Presses inter universitaires, Éditions 2 continents, 1997, 336 p.

JACQUEMAIN, Marc et DELWIT, Pascal (dir.), *Engagements actuels, actualité des engagements*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2010, 285 p., (« Science politique », 9).

JACQUET, Pierre, JAUNAUX, Laure, De BOISSIEU, Christian, [et al.], « Amartya Sen, la pauvreté comme absence de capacité », *Revue Projet*, 2004, p. 72-77, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-projet-2004-3-page-72.htm, consulté le 24 décembre 2017].

JALLON, Hugues, MATTHIEU, Liliane, PERRIAUX, Anne-Sophie, [et al.] (dir.), « Seattle, Florence, Porto Alegre : l'autre mondialisation », *Mouvements*, vol. n° 25, vol. 1, 2003, p. 5-11, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-mouvements-2003-1-page-5.htm, consulté le 23 décembre 2017].

JAPPE, Anselm, « Le "côté obscur" de la valeur et le don », *Revue du MAUSS*, 2009, p. 96-113, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2009-2-page-96.htm, consulté le 25 décembre 2017].

JAVEAU, Claude, « Georg Simmel : un aperçu », *Les cahiers du GRIF*, n° 40, vol. 1, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1989, p. 41-47, [En ligne : http://www.persee.fr/doc/grif_0770-6081_1989_num_40_1_1784, consulté le 15 février 2020].

JOËL, Marie-Ève et LECLERC, Françoise, « Présentation du dossier. Le bénévolat », *Revue française des affaires sociales*, 2002, p. 5-10, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2002-4-page-5.htm, consulté le 26 décembre 2017].

JOLY, Christian, *Organisations non gouvernementales françaises et développement : présentation du discours : Centre d'Études et de Recherches internationales et Communautaires Université Aix-Marseille III Faculté de Droit et de Science Politique*, Paris, Economica, 1985, 288 p., (« Coopération et développement », 3).

JORON, Philippe, *La vie improductive [Texte imprimé] : Georges Bataille et l'hétérologie sociologique*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2009, 160 p., (« Sociologie des imaginaires »).

JOSSET, Julien, « Les ONG doivent-elles avoir recours au marketing? », [En ligne : /fr/article/07876-ong-marketing-communication-frais-fonctionnement?ypcli=ano, consulté le 1 décembre 2016.].

JOUVE, Edmond, *Le tiers monde dans la vie internationale*, 2e édition, Paris, Berger-Levrault, 1986, 307 p.

JOVELIN, Emmanuel et PRIEUR, Élisabeth, « État providence, inégalités sociales et travail social en France. Un combat des titans », *Pensée plurielle*, n° 2, vol. 10, 2005, p. 61-83, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2005-2-page-61.htm, consulté le 23 décembre 2017].

JULIENNE, Katia, « Aide et action sociales des collectivités locales : évolution des bénéficiaires et des dépenses depuis vingt ans », *Revue française des affaires sociales*, 2004, p. 35-60, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2004-4-page-35.htm, consulté le 26 décembre 2017].

KABOU, Axelle, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, L'Harmattan, 1991, 207 p.

KALBERG, Stephen, « La sociologie des émotions de Max Weber », *Revue du MAUSS*, n° 2, vol. 40, 2012, p. 285–299.

KALBERG Stephen, *Les idées, les valeurs et les intérêts : introduction à la sociologie de Max Weber*, trad. Chanial Philippe, Paris, La Découverte - MAUSS, 2010, 276 p., (« Textes à l'appui Bibliothèque du MAUSS »).

KALBERG, Stephen, « L'influence passée et présente des "visions du monde" », *Revue du MAUSS*, n° 2, vol. 30, 2007, p. 321–352.

KALTENBACH, Pierre-Patrick, *Associations lucratives sans but*, Paris, Denoël, 1995, 238 p., (« Documents »).

KALTENBACH, Pierre-Patrick, « La dérive associative », *Le Débat*, n° 91, Gallimard, 1996, p. 100-114, [En ligne : https://www-cairn-info.ezpupv.biu-montpellier.fr/revue-le-debat-1996-4-page-100.htm?contenu=resume, consulté le 19 octobre 2020].

KALTENBACH, Pierre-Patrick et RÉCIPON, André, *Libérer la générosité : sortir le monde associatif du sous-développement*, Paris, Le Cercle Jean Bodin, 1995, 71 p.

KANT, Immanuel, *Fondement pour la métaphysique des mœurs : texte intégral*, trad. Ole Hansen-Løve, Paris, Hatier, 2007, 191 p., (« Classiques & cie », 407).

KANT, Immanuel, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolite*, trad. Luc Ferry, éds. Heidi Barré-Mérand et Christine Cadot, Paris, Gallimard, 2009, 125 p., (« Folioplus »).

KANT, Immanuel, *Vers la paix perpétuelle : Que signifie s'orienter dans la pensée ? Qu'est-ce que les Lumières ? et autres textes*, trad. Jean-François Poirier, éd. Françoise Proust, Paris, Flammarion, 2006, 206 p., (« GF », 1303).

KAUFMANN, Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, 4e édition, Paris, Armand Colin, 2016 (2011), 126 p.

KERIVEL, Aude, « Confrontation des temporalités et des représentations », *Agora débats/jeunesses*, décembre 2015, p. 87-100, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2015-1-page-87.htm, consulté le 21 décembre 2017].

KEZA, Jean-Claude, *Valeurs culturelles et échec de l'aide au développement : Application à l'Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, 2005, 306 p., (« Emploi, industrie et territoire »).

KINSBERGEN, Sara et SCHULPEN, Lau, « From tourist to development worker. Private development initiatives in the Netherlands », *Mondes en développement*, avril 2013, p. 49-62.

KNETSCH, Jonas, « La solidarité nationale, genèse et signification d'une notion juridique », *Revue française des affaires sociales*, juillet 2014, p. 32-43, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2014-1-page-32.htm, consulté le 26 décembre 2017].

KOCH, Dirk-Jan, *Coopération internationale et développement*, Paris, L'Harmattan, 2012, 146 p.

KONATÉ, Moussa, *L'Afrique noire est-elle maudite ?*, Fayard, Paris, Fayard, 2010, 238 p.

KONATÉ, Moussa, SIMARD, Paule, GILES, Claude, [et al.], *Sur les petites routes de la démocratie. L'expérience d'un village malien*, Montréal, Ecosociété, 2005, 162 p.

KOUCHNER, Bernard (dir.), *Les nouvelles solidarités : actes des Assises internationales de janvier 1989*, Paris, Presses universitaires de France, 1989, 382 p., (« Recherches politiques »).

KOULIBALY, Mamadou (dir.), *La Pauvreté en Afrique de l'Ouest*, Paris, Dakar, Karthala, 2001, 160 p.

KOUNKOU, Charles, « L'ontologie négative de l'Afrique. Remarques sur le discours de Nicolas Sarkozy à Dakar », *Cahiers d'études africaines*, n° 198-199-200, vol. 50, novembre 2010, p. 755-770, [En ligne : http://journals.openedition.org/etudesafricaines/16349, consulté le 22 décembre 2017].

KRISTOF, Nicholas D., « The D.I.Y. Foreign-Aid Revolution », *The New York Times*, 20 octobre 2010, [En ligne : http://www.nytimes.com/2010/10/24/magazine/24volunteerism-t.html, consulté le 7 mai 2016].

KUNZLER, Daniel, *L'éducation pour quelques-uns ?: Enseignement et mobilité sociale en Afrique au temps de la privatisation : le cas du Bénin*, Paris, L'Harmattan, 2008, 318 p.

KWON, Heonik, « L'esprit dans l'œuvre de Durkheim, Mauss et Hertz », *Revue du MAUSS*, 2010, p. 211-222, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-211.htm, consulté le 25 décembre 2017].

LA DOCUMENTATION, Française, « Acteurs en jeu et financement de l'aide », [En ligne : http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000530-l-aide-humanitaire-en-questions/acteurs-en-jeu-et-financement-de-l-aide#, consulté le 1 mai 2016].

LA DOCUMENTATION, Française, « L'aide humanitaire : définitions et controverses », [En ligne : http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000530-l-aide-humanitaire-en-questions/l-aide-humanitaire-definitions-et-controverses, consulté le 1 mai 2016.].

LA DOCUMENTATION, Française, « Les aides humanitaires versées dans le monde en 2012 », [En ligne : http://www.ladocumentationfrancaise.fr/cartes/monde/c001376-les-aides-humanitaires-versees-dans-le-monde-en-2012, consulté le 1 mai 2016].

LA DOCUMENTATION, Française, « Questions à Philippe Ryfman », [En ligne : http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000530-l-aide-humanitaire-en-questions/questions-a-philippe-ryfman, consulté le 1 mai 2016].

LA DOCUMENTATION, Française, « Vers une militarisation de l'aide ? », [En ligne : http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000530-l-aide-humanitaire-en-questions/vers-une-militarisation-de-l-aide#, consulté le 1 mai 2016].

LACOSTE, Gabriel, « Solidarité spontanée : le cas des alcooliques anonymes », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2014/04/01/161476-solidarite-spontanee-le-cas-des-alcooliques-anonymes, consulté le 3 janvier 2018].

LACROIX-LANOË, Cécile, « Des Français toujours plus généreux, mais dont le nombre stagne », [En ligne : https://fr.kantar.com/opinion-publique/société/2017/des-francais-toujours-plus-genereux-mais-dont-le-nombre-stagne/, consulté le 3 janvier 2018].

LADSOUS, Jacques, « Vous avez dit "association" », *VST - Vie sociale et traitements*, septembre 2016, p. 15-18, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2016-3-page-15.htm, consulté le 26 décembre 2017].

LAFORE, Robert, « La décentralisation de l'action sociale. L'irrésistible ascension du « département providence » », *Revue française des affaires sociales*, 2004, p. 17-34, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2004-4-page-17.htm, consulté le 26 décembre 2017].

LAFORE, Robert (dir.), *Faire société : les associations de solidarité par temps de crise*, Paris, Dunod, 2010, 256 p., (« Action sociale »).

LALIQUE, Martine (dir.), « Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication dans le cadre des microprojets de développement », Paris, AMP -Agence des Micro Projets & Guilde Européenne du Raid, 2017, 36 p.

LAMBELET, Alexandre, *La philanthropie*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2014, 107 p., (« Contester », 11).

LAMENSCH, Marco et LAMOUR, Olivier, « Revue des troupes : médecins sans frontières », AMIP [prod.] Doc and Co [distrib.], 2007.

LAMY, Christian, « Travailler là et pas ailleurs. Le sens de la démocratie dans le monde associatif », *Mouvements*, février 2015, p. 140-144, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-mouvements-2015-1-page-140.htm, consulté le 23 décembre 2017].

LAPASSADE, Georges, *Groupes, organisations, institutions*, 5e édition, éd. Remi Hess, Paris, Anthropos Economica, 2006 (1970, 1967, 1966), 272 p., (« Anthropologie »).

LAPASSADE, Georges, *Les microsociologies*, Paris, Economica, diff. Anthropos, 1996, 112 p., (« Poche ethno-sociologie », 2).

LAPEYRONNIE, Didier, « Durkheim : micro sociologue. L'héritage des formes dans la microsociologie contemporaine », dans BÉRA, Matthieu et SEMBEL Nicolas (dir.), *« Les formes élémentaires de la vie religieuse », cent ans après: Émile Durkheim et la religion*

[actes du colloque du 11 au 13 juin 2012, Bordeaux, Talence et Pessac], Paris, Classiques Garnier, 2019, 449 p., (« Bibliothèque des sciences sociales 8 »), p. 105-135.

LARCHÉ, Jérôme, *Le déclin de l'empire humanitaire : L'humanitaire occidental à l'épreuve de la mondialisation*, L'Harmattan, 2017, 216 p.

LAROSE, Chalmers, *L'odyssée transnationale : enjeux, acteurs et sites : une perspective minimaliste*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, 192 p.

LASCH, Christopher, « Le respect, pas la compassion », *Revue du MAUSS*, novembre 2008, p. 365-367, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-365.htm, consulté le 23 décembre 2017].

LATOUCHE, Serge, « De l'Afrique ambiguë à l'autre Afrique », *Revue du MAUSS*, novembre 2008, p. 435-440, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-435.htm, consulté le 26 décembre 2017].

LATOUCHE, Serge, *Faut-il refuser le développement ? essai sur l'anti-économique du Tiers monde*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, 216 p., (« Économie en liberté »).

LATOUCHE, Serge, « La supériorité occidentale en question », *Revue du MAUSS*, novembre 2008, p. 461-468, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-461.htm, consulté le 26 décembre 2017].

LATOUCHE, Serge, *L'autre Afrique : entre don et marché*, Paris, Albin Michel, 1998, 246 p., (« Bibliothèque Albin Michel »).

LAUMONIER, Lucie, *Solitudes et solidarités en ville : Montpellier, mi XIIIe-fin XVe siècles*, Turnhout, Brepols, 2015, 425 p., (« Histoires de famille », 20).

LAUPIES, Vincent, « La complexité évangélique du don », *Revue du MAUSS*, juin 2016, p. 387-398, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2016-1-page-387.htm, consulté le 25 décembre 2017].

LAURENT, Anne-Sylvie, « Le développement contre les pauvres ? », *Revue Projet*, mars 2014, p. 35-43, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-projet-2014-1-page-35.htm, consulté le 24 décembre 2017].

LAURENT, Pierre-Joseph, *Une association de développement en pays mossi : le don comme ruse*, Paris, Karthala, 1998, 294 p.

LAVILLE, Jean-Louis, « Histoire et actualité de l'associationnisme : l'apport de Marcel Mauss », *Revue du MAUSS*, 2010, p. 295-307, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-295.htm, consulté le 25 décembre 2017].

LAVILLE, Jean-Louis, « L'association comme lien social », *Connexions*, n° 77, vol. 1, 2002, p. 43-54, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-connexions-2002-1-page-43.htm, consulté le 21 décembre 2017].

LAVILLE, Jean-Louis (dir.), *L'économie solidaire : une perspective internationale*, Paris, Pluriel, 2013, (« Pluriel »).

LAVILLE, Jean-Louis, CAILLÉ, Alain et CHANIAL, Philippe (dir.), *Association, démocratie et société civile*, Paris, La Découverte, 2001, 230 p., (« Recherches »).

LAVILLE, Jean-Louis et HOARAU, Christian (dir.), *La gouvernance des associations : économie, sociologie, gestion*, Toulouse, Erès, 2010, 368 p., (« Sociologie économique »).

LAVILLE, Jean-Louis, MAGNEN, Jean-Philippe, De FRANÇA FILHO, Genauto Carvalho, [et al.] (dir.), *Action publique et économie solidaire : une perspective internationale*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2005, 414 p., (« Sociétés en changement »).

LAVILLE, Jean-Louis et SAINSAULIEU, Renaud (dir.), *Sociologie de l'association : des organisations à l'épreuve du changement social*, « 2e édition » avant l'achevé d'imprimer, Paris, Desclée de Brouwer, 1997, 403 p., (« Sociologie économique »).

LAVILLE, Jean-Louis et SAINSAULIEU, Renaud, *L'association : sociologie et économie*, Réédition profondément remaniée et Actualisée de l'ouvrage « Sociologie de l'association » paru aux éditions Desclée de Brouwer en 1997, Paris, Pluriel, 2013, 437 p., (« Pluriel »).

LAVOINNE, Yves, *L'humanitaire et les médias*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2002, 136 p., (« Passerelles »).

LAZZERI, Christian, « La querelle de l'intérêt et de la sympathie. Petite anthologie philosophique des XVIIe et XVIIIe siècles », *Revue du MAUSS*, juillet 2008, p. 33-66, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-1-page-33.htm, consulté le 26 décembre 2017].

LAZZERI, Christian et CAILLÉ, Alain, « La reconnaissance aujourd'hui. Enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept », *Revue du MAUSS*, n° 23, 2004, p. 88-115, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2004-1-page-88.htm, consulté le 26 décembre 2017].

LE COCONNIER, Marie-Laure, *L'action humanitaire*, 3e édition, Presses universitaires de France - PUF, 2017, 128 p.

LE CROM, Jean-Pierre, *Au secours, Maréchal ! l'instrumentalisation de l'humanitaire (1940-1944)*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, 343 p.

LE GOFF, Alice, « Care, empathie et justice. Un essai de problématisation », *Revue du MAUSS*, novembre 2008, p. 203-241, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-203.htm, consulté le 25 décembre 2017].

LE LANN, Yann, « Les métamorphoses de la solidarité : statistiques des contraintes économiques de la protection sociale et émergence de la justice générationnelle », *Revue française des affaires sociales*, juillet 2014, p. 44-63, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2014-1-page-44.htm, consulté le 26 décembre 2017].

LE NAËLOU, Anne, « ONG : les pièges de la professionnalisation », *Revue Tiers Monde*, n° 4, vol. 180, 2004, p. 727-734, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2004-4-page-727.htm, consulté le 2 décembre 2017].

LE NAËLOU, Anne, « Parcours de jeunes diplômés dans le champ du développement : "miroirs" d'un secteur qui change », *Sociologies pratiques*, octobre 2013, p. 43-57, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2013-2-page-43.htm, consulté le 26 décembre 2017].

LE NAËLOU, Anne, HOFMANN, Elisabeth et KOJOUÉ, Larissa, « Distorsions et dilemmes du système performatif de l'aide internationale au développement », *Revue internationale des études du développement*, n° 241, Éditions de la Sorbonne, février 2020, p. 7-37.

LE ROY, Jeanne et PIERRETTE, Marjorie, *Petit manuel méthodologique du questionnaire de recherche : de la conception à l'analyse*, Paris, Enrick B., 2012, 74 p.

LEBARON, Frédéric, *L'enquête quantitative en sciences sociales : recueil et analyse des données*, Paris, Dunod, 2006, 182 p., (« Psycho sup Psychologie sociale »).

LEBLANC, Marie Nathalie et KOENIG, Boris, « L'évangélisation des enfants par les ONG confessionnelles en Côte d'Ivoire : entre aide humanitaire et développement moral », *Autrepart*, 2014, p. 219-236, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-autrepart-2014-4-page-219.htm, consulté le 22 décembre 2017].

LEBLIC, Isabelle, « L'Arche de Zoé : la chronologie d'un naufrage humanitaire », *Anthropologie et Sociétés*, n° 1, vol. 33, 2009, p. 83-99, [En ligne : http://id.erudit.org/iderudit/037814ar, consulté le 2 décembre 2017].

LECHERVY, Christian et RYFMAN, Philippe, *Action humanitaire et solidarité internationale : les ONG*, Paris, Hatier, 1993, 79 p., (« Optiques », 26).

LECHEVALLIER, Yannick et BOITIERE, Anaïs, « Étude concernant le soutien des collectivités françaises aux associations de solidarité internationale (ASI) au cours de l'année 2013 », Paris, AFD - Agence française de Développement & Agence Coop Dec Conseil, 2014, 24 p.

LECLERCQ, Catherine et PAGIS, Julie, « Les incidences biographiques de l'engagement », *Sociétés contemporaines*, 2011, p. 5-23, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2011-4-page-5.htm, consulté le 23 décembre 2017].

LEDENT, David, *Émile Durkheim : vie, œuvres, concepts*, Paris, Ellipses, 2011, 96 p., (« Les grands théoriciens Sciences humaines »).

LEFÈVRE, Sylvain, « Le sale boulot et les bonnes causes : Institutionnalisation et légitimation du marketing direct au sein des ONG », *Politix*, n° 79, 2007, p. 149-172, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-politix-2007-3-page-149.htm, consulté le 19 décembre 2017].

LEGRAIN, Jean-François, RAJABLAT, Marie, MAILLARD, Denis, [et al.], *Humanitaire N°21, Dossiers fictions humanitaires*, Médecins du monde, 2009, 82 p., [En ligne : https://www.furet.com/revues/humanitaire-n-21-avril-2009-dossiers-fictions-humanitaires-jean-francois-legrain-9782918362005.html, consulté le 18 octobre 2020].

LEMELLE, Jean-Pierre et NAUDET, Jean-David, « À la rencontre du troisième type. Les collaborations de l'AFD avec les ONG internationales et les collectivités territoriales françaises », Paris, AFD - Agence française de Développement, 2008, (« Évaluations ex-post »), 12 p., [En ligne : https://www.afd.fr/fr/la-rencontre-du-troisieme-type-les-collaborations-de-lafd-avec-les-ong-internationales-et-les-collectivites-territoriales-francaises, consulté le 4 janvier 2018].

LEMMEL, Céline et SIGNORET, Franck, « Le partenariat Nord-Sud à l'épreuve du quotidien. Une dynamique riche, complexe, aux multiples facettes », Bruxelles, ASF-Avocats Sans rontières, COTA-Collectif d'échanges pour la technologie appropriée, 2016, 18 p., [En ligne : http://www.cota.be/?wpfb_dl=126, consulté le 20 décembre 2017].

LEMOSOF, Alain, « L'objet du don n'est pas tout », *Revue du MAUSS*, juillet 2012, p. 273-292, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2012-1-page-273.htm, consulté le 25 décembre 2017].

LENFANT, Alain, « Comment en est-on arrivé à l'actualité de la pauvreté ? », *Spécificités*, n° 6, vol. 1, 2014, p. 44-59, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-specificites-2014-1-page-44.htm, consulté le 26 décembre 2017].

LENFANT, Alain, « Hommage à Robert Castel », *Spécificités*, 2014, p. 12-18, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-specificites-2014-1-page-12.htm, consulté le 26 décembre 2017].

LEROUX, Céline, *Le volontariat solidaire à l'international : une expérience formative à l'épreuve des parcours professionnels*, Thèse de doctorat des Sciences de l'éducation, Université Paris Descartes, 2014, 533 p.

LEROUX, Céline, « Observer les dynamiques d'engagements volontaires à l'international : défis et enjeux », *Cahiers de l'action*, 2015, p. 17-23, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2015-3-page-17.htm, consulté le 22 décembre 2017].

LEROUX, Pierre (1797-1871), *De l'humanité, de son principe et de son avenir : où se trouve exposés la vraie définition de la religion et où l'on explique le sens, la suite et l'enchaînement du mosaïsme et du christianisme*, Perrotin, Libraire-Éditeur, Paris, 1845, 508 p. (pour l'édition Hachette Bnf, 2016).

LEVY, Bruno, « Oh oui, soyons plus solidaires ! », [En ligne : https://www.contrepoints.org /2012/05/06/82021-oh-oui-soyons-plus-solidaire, consulté le 3 janvier 2018].

LION, Antoine et MACLOUF, Pierre (dir.), *L'insécurité sociale : paupérisation et solidarité*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1982, 193 p., (« Collection Politique sociale », 9).

LOLIVE, Jacques, *Contestations du tgv mediterranee*, Paris, L'Harmattan, 1999, 324 p.

LONG, Martine, *Associations et pouvoirs publics*, Paris, LGDJ-Lextenso éd., 2010, 228 p., (« Systèmes »).

LOPEZ, David, « Des jeunes volontaires promoteurs d'une citoyenneté active et globale », *Cahiers de l'action*, 2015, p. 37-45, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2015-3-page-37.htm, consulté le 22 décembre 2017].

LORDON, Frédéric, « Anti-humanisme théorique, humanisme et religion », *Revue du MAUSS*, n° 1, vol. 27, juin 2006, p. 105-126, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2006-1-page-105.htm, consulté le 26 décembre 2017].

LORDON, Frédéric, « Invasion de la charité privée », [En ligne : https://www.monde-diplomatique.fr/2006/04/LORDON/13372, consulté le 4 janvier 2018].

LOUVEL, Roland, *Les ruses de la mondialisation en Afrique noire : le rôle des intermédiaires du développement*, Paris, L'Harmattan, 2013, 256 p.

LUGAN, Bernard, *Afrique : de la colonisation philanthropique à la recolonisation humanitaire*, France, Christian de Bartillat, 1995, 390 p., (« Gestes »).

LY-MACHABET, Florent, « Plaidoyer pour une solidarité volontaire (I) », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2016/01/14/235375-plaidoyer-pour-une-solidarite-volontaire-i, consulté le 3 janvier 2018].

LY-MACHABERT, Florent, « Plaidoyer pour une solidarité volontaire (II) », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2016/01/19/235865-plaidoyer-pour-une-solidarite-volontaire-ii, consulté le 3 janvier 2018].

MABANCKOU, Alain, *Le sanglot de l'homme noir*, Paris, Fayard, 2011, 181 p.

MABANCKOU, Alain, *Lettres noires : des ténèbres à la lumière : Leçon inaugurale prononcée le jeudi 17 mars 2016*, Paris, Collège de France, 2016, 80 p.

MABANCKOU, Alain, *L'Europe depuis l'Afrique*, Paris, Naïve, 2009, 45 p., (« Livre d'heures »).

MABANCKOU, Alain (dir.), *Penser et écrire l'Afrique aujourd'hui*, Paris, Éditions du Seuil, 2017, 216 p.

MABILEAU, Albert (dir.), *À la recherche du « local » : Actes du colloque, Paris, 30-31 mai 1991*, Paris, L'Harmattan, 1993, 232 p., (« Logiques politiques », 11).

MAFFESOLI, Michel, *Imaginaire et postmodernité : synergie de l'archaïsme et du développement technologique*, Paris, Éditions Manucius, 2013, 40 p., (« Modélisations des imaginaires »).

MAFFESOLI, Michel, *La connaissance ordinaire : précis de sociologie compréhensive*, Paris, Klincksieck, 2007, 260 p., (« Collection Méridiens Klincksieck »).

MAFFESOLI, Michel, *Le réenchantement du monde : une éthique pour notre temps*, Paris, Perrin, 2009, 197 p., (« Tempus », 265).

MAFFESOLI, Michel, *Le temps des tribus : Le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes*, La Table Ronde, 2019, 368 p.

MAGNANI, Eliana, « Le don au Moyen Âge », *Revue du MAUSS*, n° 19, 2002, p. 309-322, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2002-1-page-309.htm, consulté le 26 décembre 2017].

MAILLARD, Denis, *L'humanitaire, tragédie de la démocratie*, Paris, Michalon, 2007, 144 p., (« Regénération »).

MAMOU, Jacky, *L'humanitaire expliqué à mes enfants*, Paris, Éditions du Seuil, 2001, 60 p.

MANN, Patrice, *L'action collective : mobilisation et organisation des minorités actives*, Paris, Armand Colin, 1991, 155 p., (« Collection U »).

MAPPA, Sophia, *Le savoir occidental au défi des cultures africaines : former pour changer ?*, Paris, Karthala, 2005, 368 p., (« Tropiques »).

MARADEIX, Marie-Stéphane, *Les ONG Américaines en Afrique : Activités et perspectives de 30 organisations non gouvernementales*, Paris, Syros Alternatives, 1990, 144 p., (« Ateliers du développement »).

MARCHANT, Claude, *Nord-Sud, de l'aide au contrat : pour un développement équitable*, Paris, Syros Alternatives, 1991, 245 p., (« Ateliers du développement »).

MARCHESIN, Philippe, *La revanche du Sud*, Paris, L'Infini, 2012, 243 p.

MARCHESIN, Philippe, *Les Nouvelles menaces : Les relations Nord-Sud des années 1980 à nos jours*, Paris, Karthala, 2001, 257 p.

MARÉ, Cyril et RAHER, Rémi (dir.), *La coopération décentralisée : l'action internationale entre collectivités territoriales*, Levallois-Perret, Studyrama, 2012, 172 p.

MARIE, Alain, *La coopération décentralisée et ses paradoxes : dérives bureaucratiques et notabiliaires du développement local en Afrique*, Paris, Karthala, 2005, 229 p., (« Économie et développement »).

MARIE, Alain, VUARIN, Robert, LEIMDORFER, François [et al.] (éd.), *L'Afrique des individus : itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*, Paris, Éditions Karthala, 1997, 438 p., (« Hommes et sociétés »).

MARQUET, Jacques, QUIVY, Raymond et VAN CAMPENHOUDT, Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 5e édition entièrement revue et augmentée, Malakoff, Dunod, 2017, 383 p.

MARTIN, Boris, *L'adieu à l'humanitaire ? Les ONG au défi de l'offensive néo-libérale*, Paris, Éditions Charles Leopold Mayer, 2015, 131 p.

MARTIN, Olivier, « Rôles et places des sociologues dans la société », dans *Nouveau manuel de sociologie*, 2e édition, Paris, Armand Colin, 2013 (2010), p. 269-279.

MARTINOT-LAGARDE, Pierre, « L'utopie associative (introduction) », *Revue Projet*, décembre 2000, [En ligne : http://www.revue-projet.com/articles/l%e2%80%99utopie-associative-introduction/, consulté le 20 décembre 2017].

MARTINS, Paulo Henrique, « Démocratie participative et fondements symboliques de la vie associative », *Revue du MAUSS*, novembre 2008, p. 383-398, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-383.htm, consulté le 26 décembre 2017].

MARTINS, Paulo Henrique, « Don, religion et eurocentrisme dans l'aventure coloniale », *Revue du MAUSS*, 2010, p. 317-329, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-317.htm, consulté le 25 décembre 2017].

MASSE, Cédric, *Les Organisations Non Gouvernementales face aux Gouvernants : Les rapports majeurs des ONG avec l'ONU, la Banque Mondiale et la Commission européenne*, Paris, Éditions Le Manuscrit, 2006, 276 p., (« SAVOIR »).

MASSE, Martin, « Charité capitaliste vs Charité Étatiste », [En ligne : http://www.quebecoislibre.org/010106-2.htm, consulté le 3 janvier 2018].

MASSON, Paul, *L'aide bilatérale : assistance, commerce ou stratégie ?*, Paris, Presses universitaires de France, 1967, 332 p., (« Tiers monde collection »).

MASUY-STROOBANT, Godelieve et COSTA, Rafael (dir.), *Analyser les données en sciences sociales : de la préparation des données à l'analyse multivariée*, Bruxelles, P.I.E. P. Lang, 2013, 301 p., (« Méthodes participatives appliquées », n° 5).

MATTEI, Jean-François, *L'humanitaire à l'épreuve de l'éthique*, Paris, Les liens qui libèrent, 2014, 179 p.

MATTEI, Jean-François, *L'urgence humanitaire, et après ?: de l'urgence à l'action humanitaire durable*, Paris, Hachette littératures, 2005, 235 p.

MAUSS, Marcel, *Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, 2e édition, Paris, Presses universitaires de France, 2012, 241 p., (« Quadrige », 6).

MAUSS, Marcel, *Sociologie et anthropologie*, 3e édition augmentée, Paris, Presses Universitaires de France, 1966, lii+482 p., (« Bibliothèque de sociologie contemporaine »).

MAZONO, Loro, *La porteuse de baya - Tome I: Ou l'autre face de l'humanitaire*, Paris, du Panthéon, 2015, 336 p.

MBEMBE, Achille, BONANE, Jacques et MERCKAERT, Jean, « Quand l'Afrique sort de l'ombre », *Revue Projet*, mars 2014, p. 84-87, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-projet-2014-1-page-84.htm, consulté le 24 décembre 2017].

M'BOKOLO, Elikia, *Afrique noire : histoire et civilisations : XIX et XX siècles*, Paris, Hatier, 1992, 576 p.

M'BOKOLO, Elikia, *Des missionnaires aux explorateurs*, Bruxelles, ABC, 1977, 109 p., (« Histoire générale de l'Afrique »).

MCCARTHY, John D. et WOLFSON, Mark, « Resource mobilization by local Social movement organizations: Agency, strategy, and organization in the movement against drinking and driving », *American Sociological Review*, n° 6, vol. 61, décembre 1996, p. 1070-1088.

MEÇAJ, Sonila, SHEHU, Artemis et SADIKAJ, Gentiana, « Auprès de ceux qui ont besoin de nous », *Sud/Nord*, n° 17, 2002, p. 155-168, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-sud-nord-2002-2-page-155.htm, consulté le 26 décembre 2017].

MEIGNIEZ, Maëlle, « De l'acteur à l'institution. Esquisse d'une sociologie de l'action d'aide », *SociologieS*, Association internationales des sociologues de langue française (AISLF), juin 2014, [En ligne : http://journals.openedition.org/sociologies/4702, consulté le 14 décembre 2020].

MEISTER, Albert, *Vers une sociologie des associations*, Paris, Éditions Économie et humanisme, Éditions ouvrières, 1972, 221 p., (« Relations sociales »).

MÉNAGER, François, « Tous les riches ne sont pas forcément méchants », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2014/04/24/163988-tous-les-riches-ne-sont-pas-forcement-mechants, consulté le 3 janvier 2018.].

MENDE, Tibor, *De l'aide à la recolonisation*, Paris, Éditions du Seuil, 1975, 315 p., (« Points. Politique », 75).

MERCHEZ, Bernadette, « La loi sur les volontariats civils », *Revue française des affaires sociales*, 2002, p. 73-82, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2002-4-page-73.htm, consulté le 26 décembre 2017].

MERCKAERT, Jean, « 2015, année charnière », *Revue Projet*, mars 2014, p. 2-3, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-projet-2014-1-page-2.htm, consulté le 24 décembre 2017].

MERLE, Marcel, *Sociologie des relations internationales*, 4e édition entièrement revue et mise à jour, Paris, Dalloz, 1988, 560 p., (« Études politiques, économiques et sociales »).

MERLET, Jean-François (éd.), *L'avènement de la loi de 1901 sur le droit d'association : [genèse et évolution de la loi au fil des journaux officiels]*, Paris, les Éditions des journaux officiels, 2000, 1007 p., (« Journal officiel de la République française », 5950).

MESSICA, Fabienne, *Les bonnes affaires de la charité*, Paris, Plon, 1989, 209 p.

MÉTODJO, Alain Kisito Anani, *Devenir maire en Afrique : décentralisation et notabilités locales au Bénin*, Paris, L'Harmattan, 2008, 159 p., (« Études africaines »).

MEYER, Vincent et WALTER, Jacques (dir.), *Formes de l'engagement et espace public*, Colloque, Université Paul Verlaine-Metz, 5-6-7 décembre 2001, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2007, 633 p.

MICHAÏLOF, Serge et BONNEL, Alexis, *Notre maison brûle au Sud : que peut faire l'aide au développement ?*, Paris, Fayard Commentaire, 2010, 366 p.

MICHELETTI, Pierre, *Humanitaire : s'adapter ou renoncer*, Paris, Marabout, 2008, 245 p.

MILLS, Theodore M., *The sociology of small groups*, Englewood Cliffs, N.J, Prentice-Hall, 1967, 136 p., (« Foundations of modern sociology series »).

MINARD, Michel et PERRIER, Edmond, « Éditorial. Humanitaire, Humanitaireries », *Sud/Nord*, n° 17, 2002, p. 7-8, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-sud-nord-2002-2-page-7.htm, consulté le 26 décembre 2017].

MINISTÈRE, De l'emploi et de la solidarité, *Produire les solidarités : la part des associations*, Paris, Fondation de France, 1997, 403 p.

MINISTÈRE, Des affaires étrangères et du développement international, « 1er Sommet humanitaire mondial », [En ligne : http://www.franceonugeneve.org/1er-Sommet-humanitaire-mondial-Istanbul-23-24-05-2016, consulté le13 novembre 2016].

MINISTÈRE, Des affaires étrangères et du développement international, « Les 16 pays pauvres prioritaires de l'aide au développement française », [En ligne : http://www.gouvernement.fr/partage/316-les-16-pays-pauvres-prioritaires-de-l-aide-au-developpement-francaise, consulté le 1 décembre 2016.].

MINISTÈRE, D'État chargé du plan et de développement (Bénin), « plan national de développement 2018-2025 », 2015, p. 296.

MINISTÈRE, d'État chargé du plan et de développement (bénin) et INSAE, « Cinquième enquête démographique et de santé au Bénin (EDBS-V) 2017-2018. Indicateurs clés », Cotonou, Maryland, Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Bénin), 2018, 74 p.

MISTRET, Matthieu, « Êtes-vous socialiste ou simplement généreux ? », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2016/04/02/244759-etes-vous-socialiste-ou-simplement-genereux, consulté le 3 janvier 2018].

MOMMSEN, Wolfgang Justin, *Theories of imperialism*, trad. Paul Stephen Falla, Chicago, University of Chicago Press, 1982, 180 p.

MONIER, Anne, « L'État comme ressource symbolique dans le monde philanthropique ? », *Genèses*, décembre 2017, p. 100-117, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-geneses-2017-4-page-100.htm, Consulté le 27 décembre 2017].

MOORE, Jonathan (dir.), *Des choix difficiles : les dilemmes moraux de l'humanitaire*, trad. Dominique Leveillé, Paris, Gallimard, 1999, 459 p.

MOREAU, Denis Bernardeau et HÉLY, Matthieu, « Transformations et inerties du bénévolat associatif sur la période 1982-2002 », *Sociologies pratiques*, 2007, p. 9-23, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2007-2-page-9.htm, consulté le 20 décembre 2017].

MORIN, Edgar, *La méthode*, Paris, Ed. du seuil, 2008, 2462 p., (« Opus »).

MOTTIN, Marie-France, *L'Afrique est un songe - Chronique de la Néocolonie*, Paris, Exils Éditeur, 1998, 157 p.

MOURJI, Fouzi, DECALUWÉ, Bernard et PLANE, Patrick (dir.), *Le développement face à la pauvreté*, éd. Agence universitaire de la francophonie, Paris, Ottawa, Economica, AUF, IDRC-CRDI, 2006, 346 p.

MOUVEMENT, Anti-utilitariste dans les sciences sociales (éd.), *Ce que donner veut dire : don et intérêt*, Numéro de : « Revue du MAUSS semestrielle », n° 1, 1er semestre 1993, Paris, La Découverte, 1993, 273 p., (« Textes à l'appui »).

MOYO, Dambisa, *L'aide fatale : les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*, trad. André Zavriew, Paris, J.-C. Lattès, 2009, 250 p.

MUCCHIELLI, Alex (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, 3e édition mise à jour et augmentée, Paris, Armand Colin, 2009 (1996), 303 p., (« Dictionnaire »).

MULLER, Béatrice, BARBIER, Jean-Claude et BRESSON, Maryse (dir.), *Les solidarités à l'épreuve des crises*, éds. Association française de sociologie et Centre Pierre Naville, Paris, L'Harmattan, 2012, 243 p., (« Institut de la ville et du développement »).

MUNDAYA BAHETA, Aaron, *La coopération Nord-Sud : l'éthique de la solidarité comme alternative*, Paris, L'Harmattan, 2005, 241 p., (« Les cahiers alternatives Sud »).

MURARD, Numa, *La protection sociale*, 5e édition, Paris, La Découverte, 2004, 121 p., (« Repères », 72).

NAHAVANDI, Firouzeh, *Repenser le développement et la coopération internationale : États des savoirs universitaires*, Paris, Karthala, 2003, 207 p., (« Hommes et sociétés »).

NAULIN, Sidonie et STEINER, Philippe (dir.), *La solidarité à distance : quand le don passe par les organisations*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2016, (« Socio-logiques », 41).

NAVARRO-FLORES, Olga, *Le partenariat en coopération internationale : paradoxe ou compromis ?*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, 264 p., (« Collection Pratiques et politiques sociales et économiques »).

NESTOR, Jean, *Un don doit-il être gratuit ? solidarité et philanthropie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, 233 p.

NEUBURGER, Robert, *L'irrationnel dans le couple et la famille : à propos des petits groupes et de ceux qui les inventent*, 3e éd, Issy-les-Moulineaux, ESF éd, 2000, 166 p., (« Collection Sciences humaines appliquées »).

NEVEU, Érik, *Sociologie des mouvements sociaux*, 6e édition, Paris, La Découverte, 2015 (1996), 127 p., (« Repères »).

N'GORAN, David Koffi, « Écrire l'Afrique à partir de l'autre rive », *Africultures*, 2010, p. 124-133, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-africultures-2010-3-page-124.htm, consulté le 21 décembre 2017].

NICAULT, Catherine, *Organisations internationales et ONG : coopération, rivalité, complémentarité de 1919 à nos jours : Volume 1*, Revue Relations internationales, N° 151, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 2012.

NICOLINO, Fabrice, *Qui a tué l'écologie ? WWF, Greenpeace, Fondation Nicolas Hulot, France nature environnement en accusation*, Paris, Points, 2012, 306 p.

NICOULAUD, Guillaume, « Solidarité forcée et chacun pour soi », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2012/12/29/109514-solidarite-forcee-et-chacun-pour-soi, consulté le 16 janvier 2018].

NICOULLAUD, François, « La politique de l'émotion », *Après-demain*, n° 43, NF, juillet 2017, p. 14-16, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-apres-demain-2017-3-page-14.htm, consulté le 21 décembre 2017].

NKRUMAH, Kwame, *La lutte des classes en Afrique*, Paris, Présence Africaine, 1972, 111 p.

NKUNDABASHAKA, Augustin, *La solidarité « Afrique-Europe » : volonté de puissance et altérité*, Montpellier, Institut protestant de théologie, 1979, 194 p.

NOÉ, Jean-Baptiste, « 1946 : naissance du modèle social français », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2015/02/10/197304-1946-naissance-du-modele-social-francais, consulté le 16 janvier 2018].

NUSSBAUM, Martha, Craven, *Capabilités : comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Traduit de l'anglais par Solange Chavel, Paris, Climats, 2012, 300 p.

NUSSBAUM, Martha, Craven, *Femmes et développement humain : l'approche des capabilités*, Paris, des Femmes-Antoinette Fouque, 2008, 444 p., (« Essai »).

NZAMUJO, Godfrey, *Songhaï : quand l'Afrique relève la tête*, Paris, Cerf, 2002, 144 p.

ODEZUGO, Emenin, « La transformation économique et le contexte international : Les associations internationales. Les rapports avec les pays voisins », dans *Économie & Développement. Document N°3. Séminaire national sur « Quelles conditions cadres pour la transformation d'une économie planifiée en une économie de marché ? »*, Fondation Konrad Adenauer, Cotonou, 1993, p. 42-54.

OFFICE NATIONAL, D'Information sur les enseignements et les professions, *Les métiers de l'humanitaire*, Marne-la-Vallée, ONISEP, 2012, 160 p., (« Parcours », 108).

OGIEN, Albert et QUÉRÉ, Louis, *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*, Paris, Ellipses, 2005, 127 p., (« Vocabulaire de... »), p. 37.

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Marseille, Karthala, APAD, 1995, 221 p., (« Hommes et sociétés »).

OLIVIER, Guillaume, *L'aide publique au développement : un outil à réinventer*, Paris, Fondation Charles Léopold Mayer, 2004, 184 p.

OLIVIER, Lawrence, BÉDARD, Guy et FERRON, Julie, *L'élaboration d'une problématique de recherche : sources, outils et méthode*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, 2005, 94 p., (« Logiques sociales »).

OLSON, Mancur, *Logique de l'action collective*, trad. Mario Levi, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, 214 p., (« UBlire »).

OPINIONWAY, FRANCE Volontaires et COURRIER International, « « Les Français et les engagements volontaires et solidaires à l'international » », Paris, OpinionWay, 2017, 26 p., [En ligne : https://www.coordinationsud.org/actualite/publication-sondage-francais-engagements-volontaires-solidaires-a-linternational/, consulté le 2 janvier 2018].

ORFALI, Birgitta, *L'adhésion : militer, s'engager, rêver*, Bruxelles, De Boeck, 2011, 172 p., (« Le point sur »).

ORSTOM, *Sciences au Sud : dictionnaire de 50 années de recherche pour le développement*, Paris, ORSTOM éd, 1994, 167 p.

OTT, Laurent, « Quelques problèmes actuels de l'initiative sociale en France », *Connexions*, n° 77, vol. 1, 2002, p. 31-42, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-connexions-2002-1-page-31.htm, consulté le 21 décembre 2017].

PACQUEMENT, François, « L'aide au développement : mise en perspective sur le long terme », *Sociologies pratiques*, octobre 2013, p. 13-17, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2013-2-page-13.htm, consulté le 17 décembre 2017].

PAILLÉ, Pierre, « L'insertion professionnelle de jeunes travailleurs d'usine : chocs et continuité dans l'exercice d'une PMJ », *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, n° 1, vol. 33, 1996, p. 47–72.

PAILLÉ, Pierre et MUCCHIELLI, Alex, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 4e édition, Paris, Armand Colin, 2016, 430 p., (« Collection U »).

PALIER, Bruno, *Gouverner la sécurité sociale : les réformes du système français de protection sociale depuis 1945*, Edition mise à jour, Paris, Presses Universitaires de France, 2005 (2002), 502 p., (« Quadrige »).

PALLANCA, Jean-Louis, *Agir pour un développement humain solidaire*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2002, 196 p., (« Le territoire et ses acteurs »).

PANHUYS, Henry, MOLAMBA MUDJIR, Michel et MUAMBA MULUMBA, Placide, *L'économie sociale et solidaire dans le basculement du monde au Nord et au Sud : de l'entrepreneuriat institué au partenariat situé*, Paris, L'Harmattan, 2013, 274 p., (« Économie plurielle »).

PAPERMAN, Patricia, « Pour un monde sans pitié », *Revue du MAUSS*, novembre 2008, p. 267-283, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-267.htm, consulté le 20 novembre 2017].

PAPILLOUD, Christian, *Le don de relation : Georg Simmel, Marcel Mauss*, Paris Budapest Torino, L'Harmattan, 2002, ix+192 p., (« Logiques sociales »).

PASQUIER, Sylvain, « Le lien associatif et interassociatif », *Revue du MAUSS*, n° 26, 2005, p. 385-399, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2005-2-page-385.htm, consulté le 17 décembre 2017].

PATNAIK, Prabhat, *Vues du Sud*, Publié dans : "Tiers-Monde", vol. 38, n° 150, avril-juin 1997, p.279-446, Paris, Presses Universitaires de France, 1997. 1 vol.

PAUGAM, Serge, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, 3e édition, Paris, Presses universitaires de France, 2004, xi+256 p., (« Quadrige Essais, débats »).

PAUGAM, Serge, *Le lien social*, 3e édition mise à jour, Paris, Presses universitaires de France, 2013 (2008), 127 p., (« Que sais-je ? », 3780).

PAUGAM, Serge, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, 3e édition mise à jour et complétée, Paris, Presses Universitaires de France, 2013, 290 p., (« Le Lien Social »).

PAUGAM, Serge, *Vivre ensemble dans un monde incertain*, Texte issus d'une conférence donnée par l'auteur le 26 mai 2011 au conseil régional Nord-Pas-De-Calais dans le cadre des « Rencontres du nouveau siècle », La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2015, 105 p., (« L'Urgence de comprendre »).

PAUGAM, Serge, COUSIN, Bruno, GIORGETTI, Camila, [et al.], *Ce que les riches pensent des pauvres*, Paris, Éditions du Seuil, 2017, 340 p.

PAUGAM, Serge (dir.), *L'exclusion : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1996, 583 p., (« Textes à l'appui »).

PAUGAM, Serge (dir.), *Repenser la solidarité : l'apport des sciences sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011 (2007), 980 p., (« Quadrige »).

PEDREGAL, Virginie Diaz et KAMELGARN-CERLAND, Danielle, « Évoluer pour développer. Les mutations du travail dans la coopération internationale pour le développement », *Sociologies pratiques*, octobre 2013, p. 1-10, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2013-2-page-1.htm, consulté le 20 février 2017].

PEELS, Rafael et DEVELTERE, Patrick, « Civil society involvement in international development cooperation: In search for Data », *Social Indicators Research*, n°2, vol. 93, septembre 2009, p. 331-349, [En ligne : http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=sih&AN=44380057&lang=fr&site=ehost-live, consulté le 20 juin 2017].

PELLISSIER, Jérôme (dir.), *À but non lucratif : 1901-2001 : cent ans de liberté d'association*, Paris, Ed. Fischbacher, 2001, 252 p.

PELLUCHON, Corine, *Éléments pour une éthique de la vulnérabilité : les hommes, les animaux, la nature*, Paris, les Éditions du Cerf, 2011, 348 p., (« Humanités »).

PENSKY, Max, *The ends of solidarity : discourse theory in ethics and politics*, Albany, New York, State University of New York Press, 2008, 260 p.

PERLAS, Nicanor, *La société civile, le 3e pouvoir : changer la face de la mondialisation*, trad. Anne Charrière, Barret-sur-Méouge (Hautes-Alpes), Y. Michel, 2003, 331 p.

PÉROUSE DE MONTCLOS, Marc-Antoine, *L'aide humanitaire, aide à la guerre ?*, Bruxelles, Éd. Complexe, 2001, 200 p., (« Enjeux du XXIe siècle »).

PERRU, Olivier, « Pour une épistémologie du concept d'association chez Émile Durkheim et chez Max Weber », *Philosophiques*, n° 2, vol. 27, 2000, p. 351–376.

PETITCLERC, Martin, « Compassion, association, utopie », *Revue du MAUSS*, novembre 2008, p. 399-409, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-399.htm, consulté le 26 juillet 2017].

PETITEVILLE, Franck, *La coopération décentralisée : les collectivités locales dans la coopération Nord-Sud*, Paris, L'Harmattan, 1995, 278 p., (« Logiques politiques »).

PETITEVILLE, Franck, *Le multilatéralisme*, Paris, Montchrestien, 2009, 156 p., (« Clefs »).

PETRAS, James F. et VELTMEYER, Henry, *La face cachée de la mondialisation : l'impérialisme au XXIe siècle*, trad. Lucie Périneau et Luc Mohler, Paris, Parangon, 2002, 284 p.

PETRELLA, Riccardo, *Le Bien commun : éloge de la solidarité*, Edition revue, Lausanne, Éditions Page deux, 1997, 117 p., (« Cahiers libres »).

PHILIPPE, Cécile, « Il faudrait créer un label " Association sans financement public" », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2014/03/11/159175-il-faudrait-creer-un-label-association-sans-financement-public, consulté le 3 janvier 2019].

PICTET, Jean, *La Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés, des malades et des naufragés des forces armées sur mer*, Réimpr. 1994, Genève, Comité international de la Croix-Rouge, 1959, 333 p.

PIERLOT, Jean-Marie et THOMAS, Fabienne, *Penser son association pour mieux communiquer : manuel à l'usage des petites et moyennes associations*, Liège, Edipro, 2015, 176 p., (« Non-marchand »).

PIERRE, Jacques, « Le langage et le don », *Revue du MAUSS*, 2010, p. 139-152, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-139.htm, consulté le 25 décembre 2018].

PIÉTRI, Jacques, *De l'humanisme à l'humanitaire*, Paris, A l'Orient, 2004, 250 p.

PILOTE, Éric, « Les enjeux éthiques et psychosociaux de la réception de l'aide dans le mouvement associatif des Alcooliques anonymes », *Revue du MAUSS*, décembre 2010, p. 611-626, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-1-page-611.htm, consulté le 25 décembre 2017].

PINEAU, Frédéric, *La Croix-Rouge française : 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, 222 p.

PINEAULT, Eric, « Le retour de la charité. La solidarité saisie par la main invisible », *Cahiers de recherche sociologique*, 1997, p. 79-102.

PIRES, Alvaro P., « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, 1997, p. 113–169, [En ligne : http://classiques.uqac.ca/contemporains/pires_alvaro/echantillonnage_recherche_qualitative/echantillon_recherche_qual.pdf, consulté le 8 décembre 2017].

PIRIOU, Odile, *Pour une sociologie des sociologues : formation, identité, profession*, Fontenay-aux-Roses, ENS Éditions, 1999, 302 p.

PIROTTE, Claire et HUSSON, Bernard, *Entre urgence et développement : pratiques humanitaires en question*, Paris, Karthala, 1997, 239 p.

PIROTTE, Gautier, « Les initiatives populaires de solidarité internationale : un laboratoire d'études de la coopération internationale ? », *Mondes en développement*, avril 2013, p. 7-18.

PIROTTE, Gautier, *L'invention des sociétés civiles en Europe de l'Est (Roumanie) et en Afrique subsaharienne (Bénin)*, Thèse de doctorat de Sociologie, Université de Liège, 2002, 576 p.

PIROTTE, Gautier, « Repenser la sociologie du développement entre dynamiques du dedans et dynamiques du dehors. Une réflexion à partir du projet de société civile au Bénin », *Cahiers d'études africaines*, n° 202-203, vol. 51, septembre 2011, p. 473-490, [En ligne : http://journals.openedition.org/etudesafricaines/16742, consulté le 29 avril 2016].

PIROTTE, Gautier et GODIN, Julie, *Coopération au développement : Enquête sur les Initiatives Populaires de Solidarité Internationale*, Liège, Presses Universitaires de Liège, 2013, 154 p., (« Essai »).

PIROTTE, Gautier et PONCELET, Marc, « Éveil des sociétés civiles en milieu urbain et organisations non gouvernementales : les exemples de Cotonou et de Lubumbashi », *Autrepart : Revue de Sciences Sociales au Sud*, 2002, p. 73-88.

PIROTTE, Gautier et PONCELET, Marc, « Société civile et nouvelle gouvernance au Bénin. Quelques réflexions à partir de l'analyse du nouveau secteur ONG à Cotonou », *Le Bulletin de l'APAD*, décembre 2005, (« Gestion des ressources naturelles : participations et médiations »).

PLANCHE, Jeanne et DELVILLE, Philippe Lavigne, « L'Union européenne et les sociétés civiles du Sud : du discours politique aux actions de coopération », *Autrepart*, 2005, p. 143-160, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-autrepart-2005-3-page-143.htm, consulté le 22 novembre 2017].

PNUD BÉNIN, « Rapport d'évaluation des OMD (2000-2015) », 2016, 175 p.

POINAS, Alexandre, « Don, action et réaction », *Revue du MAUSS*, n° 19, 2002, p. 344-348, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2002-1-page-344.htm, consulté le 26 avril 2017].

POINSOT, Marie et AGIER, Michel, « Le "gouvernement humanitaire". Entretien réalisé par Marie Poinsot avec Michel Agier », *Hommes et migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, mai 2009, p. 104-113, [En ligne : http://journals.openedition.org/hommesmigrations/329, consulté le 22 décembre 2017].

POLANYI, Karl, *La Grande Transformation : Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, 2009, 476 p.

POMIAN, Krzysztof, « À sauts et à gambades », *Le Débat*, novembre 2010, p. 270-288, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-le-debat-2010-3-page-270.htm, consulté le 21 décembre 2017].

POMMIER, Gérard, « Existe-t-il un don « gratuit » ? Un point de vue psychanalytique sur l'apport de Marcel Mauss », *Revue du MAUSS*, novembre 2008, p. 125-136, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-125.htm, consulté le 25 décembre 2016].

POMMIER, Gérard, « Existe-t-il une pulsion de donner ? Une remarque sur la place de l'obligation, dans le paradigme de Marcel Mauss », *Revue du MAUSS*, 2010, p. 385-390, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-385.htm, consulté le 25 décembre 2016].

PONCELET, Marc, PIROTTE, Gautier, STANGHERLIN, Gregor, [et al.], *Les ONG en villes africaines : Études de cas à Cotonou (Bénin) et à Lubumbashi (RDC)*, Academia Bruylant, Louvain-La-Neuve (Belgique), Academia Bruylant, 2006, 191 p., (« Espace Afrique », 5).

POURTIER, Roland, *Afriques noires : héritages et mutations*, 3e édition, Paris, Hachette, 2014, 288 p., (« Hachette Supérieur »).

PRACA, Edwige, *Histoire de la Mutualité dans l'Hérault : la grande aventure de la solidarité dans l'Hérault - XIXe et XXe siècles*, Toulouse, Éditions Privat, 2003, 127 p.

PRAKASH, Louis, « Une dynamique pour les ONG », *Revue Projet*, 2004, p. 30-35, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-projet-2004-3-page-30.htm, consulté le 24 décembre 2018].

PRIEUR, Élisabeth et JOVELIN, Emmanuel, « État providence, inégalités sociales et travail social en France. Un combat des titans », *Pensée plurielle*, n° 10, vol. 2, De Boeck Supérieur, 2005, p. 61-83, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2005-2-page-61.htm].

PROGRAMME, Alimentaire mondial des Nations-Unies, « Analyse globale de la vulnérabilité et la sécurité alimentaire », Rome, Programme alimentaire mondiale, 2018, 171 p., [En ligne : https://www.insae-bj.org/images/docs/insae-statistiques/sociales/Securite%20alimentaire%20et%20nutrition/RapportAGVSA_2017.pdf, consulté le 24 juillet 2020].

PROULX, Jean, BOURQUE, Denis et SAVARD, Sébastien, « Les interfaces entre l'État et le tiers secteur au Québec », Montréal, Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales / École de travail social, Université du Québec à Montréal, 2005, 79 p.

PROUTEAU, Lionel, *Économie du comportement bénévole : théorie et étude empirique*, Paris, Economica, 1999, 273 p.

PULCINI, Elena, « Donner le care », *Revue du MAUSS*, juillet 2012, p. 49-66, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2012-1-page-49.htm, consulté le 24 décembre 2018].

PULCINI, Elena, « Le don à l'âge de la mondialisation », *Revue du MAUSS*, 2010, p. 308-316, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-308.htm, consulté le 24 décembre 2018].

QUANTIN, Patrick, *Nord-Sud : conflits et dialogues*, Paris, Ellipses, 2011, 207 p., (« Le Monde, une histoire. Mondes contemporains »).

QUÉINNEC, Erwan et IGALENS, Jacques (éd.), *Les organisations non gouvernementales et le management*, Paris, Vuibert Institut Vital Roux, 2004, 318 p., (« Série Vital Roux »).

QUESTIAUX, Nicole, « Approche politique du social », *Vie sociale*, 2011, p. 9-22, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2011-2-page-9.htm, consulté le 26 décembre 2018].

QUEUILLE, Pierre, *Histoire de l'afro-asiatisme jusqu'à Bandoeng : la naissance du tiers monde*, Paris, Payot, 1965, 326 p., (« Bibliothèque historique »).

RAHOU, Yamina, « Les mères célibataires : une réalité occultée », *NAQD*, 2006, p. 47-60, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-naqd-2006-1-page-47.htm, consulté le 23 décembre 2018].

RAMEL, Frédéric, « Les relations internationales selon Durkheim : Un objet sociologique comme les autres », *Études internationales*, n° 3, vol. 35, 2004, p. 495-514, [En ligne : http://www.erudit.org/fr/revues/ei/2004-v35-n3-ei850/009908ar/, consulté le 4 janvier 2018].

RECHERCHES & SOLIDARITÉS, « L'essentiel de la vie associative de l'Hérault », Montbert, Recherches & Solidarités, 2018, 4 p., [En ligne : https://recherches-solidarites.org/dans-les-departements-liste/#34, consulté le 18 octobre 2019].

RECHERCHES & SOLIDARITÉS, « L'essentiel de la vie associative du Gard », Montbert, Recherches & Solidarités, 2018, 4 p., [En ligne : https://recherches-solidarites.org/dans-les-departements-liste/#30, consulté le 18 octobre 2019].

REDJIMI, Goucem et VULBEAU, Alain, « Introduction. Les expérimentations sociales dans la construction des politiques publiques : une place à inventer ? », *Agora débats/jeunesses*, février 2015, p. 51-57, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2015-1-page-51.htm, consulté le 21 décembre 2018].

REICHER-SGRADI, Reuben, *Introduction à l'aide internationale aux pays sous-développés : 1. Introduction générale*, 2e édition, Paris, Éditions de la Société générale de recherches, analyses et documentation internationale, 1966, 179 p.

REICHER-SGRADI, Reuben, *Introduction à l'aide internationale aux pays sous-développés : Tome 2. Historique*, 2e édition, Paris, Dunod, 1966, 141 p.

REID, Mike, « Même les sociétés primitives recherchent le profit », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2012/07/27/91714-meme-les-societes-primitives-recherchent-le-profit, consulté le 3 janvier 2018.].

REQUILÉ, Élise, « Entre souci de soi et réenchantement subjectif. Sens et portée du développement personnel », *Mouvements*, mai 2008, p. 65-77, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-mouvements-2008-2-page-65.htm, consulté le 24 décembre 2019].

REVEL, Jacques (ed.), *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard, le Seuil, 1996, 243 p., (« Hautes études »).

REVEL, Marie, *Coopération et solidarité internationale : Une décennie de changements : L'apport des organisations françaises de solidarité internationale*, Paris, Commission Coopération Développement, 1997, 118 p.

REYNAERT, Lise et D'ISANTO, Aurélien, « Neuf associations sur dix fonctionnent sans salarié », Insee Première, 2016.

RADIO, France Internationale, « Sommet humanitaire à Istanbul : concilier aide et efficacité », *RFI Afrique*, 23 mai 2016, [En ligne : http://www.rfi.fr/afrique/20160523-sommet-humanitaire-istanbul-aide-efficacite-ouganda-niger-refugies, consulté le 9 juin 2016].

RIBÉMONT, Thomas (éd.), *Figures des bénéficiaires dans l'action humanitaire : à la croisée des regards et des disciplines*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2016, 194 p.

RICARD LANATA, Xavier (dir.), « Le baromètre 2013 des sociétés civiles. L'autre visage de la mondialisation », Paris, CCFD-Terre Solidaire, 2014, p. 63, [En ligne : https://ccfd-terresolidaire.org/IMG/pdf/barometre-des-societes-civiles.pdf, consulté le 18 juin 2017].

RICŒUR, Paul, *Amour et justice*, Paris, Éditions Points, 2008 (1990), 110 p., (« Points », 609).

RICŒUR, Paul, *Autonomie de la personne et obéissance à un autre*, La Ferté-Alais, Centre de Villemétrie, 1967, 31 p., (« Cahiers d'Orgemont, 59, janvier-février 1967 »).

RICŒUR, Paul, *Parcours de la reconnaissance : trois études*, Paris, Gallimard, 2005, 431 p., (« Folio », 459).

RICŒUR, Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Éditions du Seuil, 1996 (1990), 424 p., (« Points », 330).

RICOEUR, Paul, BASTIDE, Roger et ARBOUSSE-BASTIDE, Paul, *Le socius et le prochain : articles de Ricoeur, Basitde et Arbousse-Bastide*, Paris, coopérative d'éditions et de publications, 1960, 37 p.

RIEFF, David, *L'humanitaire en crise : essai*, trad. Sylviane Lamoine, Paris, Le Serpent à plumes, 2004, 325 p.

RIEGL, Aloïs, « Une bonne image de soi. Portraits de groupe et ethos calviniste », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 154, 2004, p. 36-45, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2004-4-page-36.htm, consulté le 21 juin 2017].

RIGAUX, François, *Pour une déclaration universelle des droits des peuples : identité nationale et coopération internationale*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1990, 169 p., (« Synthèse »).

RIGAUX, Natalie, « Le sens politique du volontariat », *Pensée plurielle*, n° 7, 2004, p. 7-10, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2004-1-page-7.htm, consulté le 23 août 2017].

RIONDET, Bruno, *Éducation au développement : de la citoyenneté aux solidarités*, Paris, CNDP, Centre national de documentation pédagogique Hachette éducation, 1996, 208 p., (« Ressources formation »).

RIOUFREYT, Thibaut, *Les socialistes français face à la troisième voie britannique : vers un social-libéralisme à la française (1997-2015)*, Texte remanié de Thèse de doctorat de Science politique (Lyon 2 : 2012), Fontaine, Presses universitaires de Grenoble, 2016, 222 p.

RIST, Gilbert, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, 4e édition revue et augmentée, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2013, 511 p., (« Références »).

RIVALLAND, Johan, « L'enfer est pavé de bonnes intentions (6) : L'homme compassionnel », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2014/05/07/165266-lenfer-est-pave-de-bonnes-intentions-6-lhomme-compassionel, consulté le 4 janvier 2018].

ROBERT, Anne-Cécile, *L'Afrique au secours de l'Occident*, Nouvelle édition, Paris, Les Éditions de l'Atelier, Les Éditions ouvrières, 2006, 207 p.

RODNEY, Walter, *Et l'Europe sous-développa l'Afrique : Analyse historique et politique du sous-développement*, Paris, Éditions Caribéennes, 1986, 301 p., (« Opinions en liberté »).

RORTY, Richard, *Contingence, ironie et solidarité*, trad. Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Armand Colin, 1993, 276 p., (« Théories »).

RORTY, Richard, *L'espoir au lieu du savoir : introduction au pragmatisme*, éds. Claudine Cowan et Jacques Poulain, Paris, Albin Michel, 1995, 149 p., (« Bibliothèque du Collège international de philosophie »).

RORTY, Richard, *L'Homme spéculaire*, trad. Thierry Marchaisse, Paris, Éditions du Seuil, 1990, 438 p., (« L'Ordre philosophique »).

RORTY, Richard, *Science et solidarité : la vérité sans le pouvoir*, trad. Jean-Pierre Cometti, Combas, Éditions de l'Éclat, 1990, 111 p., (« Tiré à part »).

RORTY, Richard, « Solidarité ou objectivité ? », dans RAJCHMAN, John et WEST, Cornel Ronald, *La pensée américaine contemporaine*, éd. Jean-François Lyotard, trad. Andrée Lyotard-May, éd. Jean-François Lyotard, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 1991, p. 61-81, (« Philosophie d'aujourd'hui »).

ROSANVALLON, Pierre, *La nouvelle question sociale : repenser l'État-providence*, Paris, Éditions du Seuil, 1998, 222 p., (« Points », 359).

ROSNIER, Pierre-Michel, « Les collaborations opérationnelles entre l'AFD et les ONG », Paris, AFD - Agence française de Développement, 2009, (« Évaluations ex-post »), p. 56, [En ligne : https://www.afd.fr/fr/les-collaborations-operationnelles-entre-lafd-et-les-ong, consulté le 4 janvier 2019].

ROUILLÉ D'ORFEUIL, Henri, *Coopérer autrement : l'engagement des organisations non gouvernementales aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1984, 301 p., (« Bibliothèque du développement », 9).

ROUSSET, Michel, *L'action internationale des collectivités locales*, Paris, LGDJ, 1998, 131 p., (« Systèmes »).

RUBIO, Francisco (éd.), *Les ONG, acteurs de la mondialisation*, Paris, La Documentation française, 2002, 136 p.

RUBIO, Francisco et HURÉ, Christelle, *Dictionnaire pratique de l'humanitaire*, Paris, Ellipses, 2010, 269 p.

RUBY, Christian, *La solidarité : essai sur une autre culture politique dans un monde postmoderne*, Paris, Ellipses, 1997, 127 p., (« Polis »).

RUBY, Marcel, *Mondialisation et solidarité : solidarisme et XXIe siècle*, Orléans, Corsaire Ed, 1998, 446 p.

RUEFF, Julien, « Les manifestations de l'estime et du mépris dans les jeux de rôle en ligne », *Réseaux*, décembre 2015, p. 105-133, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-reseaux-2015-5-page-105.htm, consulté le 24 juin 2016].

RYFMAN, Philippe, « Années trente, glaciation et responsabilité humanitaire », [En ligne : http://www.huffingtonpost.fr/philippe-ryfman/aide-humanitaire-syrie_b_3311301.html, consulté le 30 avril 2016.].

RYFMAN, Philippe, « Cet étrange objet social : l'association », *Humanitaire. Enjeux, pratiques, débats*, décembre 2010, [En ligne : http://humanitaire.revues.org/908, consulté le 9 juin 2016].

RYFMAN, Philippe, « Crise humanitaire en pays riche », *Humanitaire. Enjeux, pratiques, débats*, décembre 2011, [En ligne : http://humanitaire.revues.org/947, consulté le 9 juin 2016].

RYFMAN, Philippe, « Des ONG de plus en plus menacées », [En ligne : http://www.huffingtonpost.fr/philippe-ryfman/developpement-ong_b_7272418.html, consulté le 30 avril 2016].

RYFMAN, Philippe, « Éloge de la désobéissance », *Humanitaire. Enjeux, pratiques, débats*, mai 2015, p. 109-110, [En ligne : http://humanitaire.revues.org/3172, consulté le 30 avril 2016].

RYFMAN, Philippe, « Humaniser la mondialisation ? », *Humanitaire. Enjeux, pratiques, débats*, octobre 2013, p. 100-104, [En ligne : http://humanitaire.revues.org/2835, consulté le 9 juin 2016].

RYFMAN, Philippe, « La coopération internationale en bref », *Humanitaire. Enjeux, pratiques, débats*, juillet 2014, p. 111-115, [En ligne : http://humanitaire.revues.org/3002, consulté le 9 juin 2016].

RYFMAN, Philippe, « La résilience dans l'aide enfin expliquée », *Humanitaire. Enjeux, pratiques, débats*, novembre 2015, p. 118-121, [En ligne : http://humanitaire.revues.org/3248, consulté le 9 juillet 2016].

RYFMAN, Philippe, « L'action humanitaire non gouvernementale : une diplomatie alternative ? », *Politique étrangère*, Automne, septembre 2010, p. 565-578, [En ligne : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=PE_103_0565, consulté le 1 mai 2016].

RYFMAN, Philippe, « Les catastrophes saisies par les sciences sociales », *Humanitaire. Enjeux, pratiques, débats*, juillet 2014, p. 106-110, [En ligne : http://humanitaire.revues.org/2996, consulté le 2 mai 2016].

RYFMAN, Philippe, *Les ONG*, 3e édition entièrement refondue et mise à jour, Paris, La Découverte, 2014 (2010, 2009), 127 p., (« Repères », 386).

RYFMAN, Philippe, « Les ONG françaises de développement et humanitaires : une autre « exception française » en Europe ? », *Mondes en développement*, avril 2013, p. 63-78.

RYFMAN, Philippe, « L'éthique en humanitaire », *Humanitaire. Enjeux, pratiques, débats*, novembre 2015, p. 112-116, [En ligne : http://humanitaire.revues.org/3241, consulté le 30 juin 2016].

RYFMAN, Philippe, « ONG françaises et éducation : marginalisation ou réagencement ? », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, décembre 2011, p. 105-118, [En ligne : http://ries.revues.org/2206, consulté le 29 juin 2016].

RYFMAN, Philippe, « « Que sais-je de la médecine humanitaire ? » », *Humanitaire. Enjeux, pratiques, débats [En ligne]*, avril 2009, [En ligne : http://humanitaire.revues.org/152, consulté le 11 mars 2016].

RYFMAN, Philippe, « Tournant symbolique, crise de l'humanitaire ou crise de la représentation ? », *Humanitaire. Enjeux, pratiques, débats*, avril 2008, [En ligne : http://humanitaire.revues.org/307, consulté le 19 juin 2016].

RYFMAN, Philippe, *Une histoire de l'humanitaire*, Nouvelle édition entièrement refondue et mise à jour, Paris, La Découverte, 2016 (2008), 127 p., (« Repères », 522).

RYFMAN, Philippe, « Vision clintonienne du don », *Humanitaire. Enjeux, pratiques, débats*, avril 2008, [En ligne : http://humanitaire.revues.org/242, consulté le 21 mars 2016].

SAGNE, Jean-Claude, *La loi du don : les figures de l'Alliance*, Nouvelle édition revue et Augmentée, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998, 281 p.

SAGOT-DUVAUROUX, Jean-Louis, « La gratuité, le chemin d'émancipation », *Revue du MAUSS*, décembre 2010, p. 123-134, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-1-page-123.htm, consulté le 25 juin 2017].

SAINSAULIEU, Renaud, *Des sociétés en mouvement : la ressource des institutions intermédiaires*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001, 227 p., (« Sociologie économique »).

SAINT-ARNAUD, Yves, *Les petits groupes : participation et animation*, 3e édition, Montréal, Gaëtan Morin, Chenelière éducation, 2008, 182 p.

SALIN, Pascal, *Français, n'ayez pas peur du libéralisme*, Paris, O. Jacob, 2007, 285 p.

SALVAING, Bernard, *L'image du noir chez les missionnaires et les voyageurs : Côte des esclaves et pays Yoruba. Deuxième moitié du dix-neuvième siècle, environ 1841/environ 1891*, Thèse de 3e cycle d'Histoire, Université Paris Diderot - Paris 7, 1980, 566 p.

SANKARA, Thomas, « Discours à Addis-Abeba, le 29 Juillet 1987 », *NAQD*, 2013, p. 209-213, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-naqd-2013-1-page-209.htm].

SANNAT, Charles, « Modèle social : j'ai compris pourquoi la France allait mal », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2012/02/11/68642-modele-social-jai-compris-pourquoi-la-france-allait-mal, consulté le 13 janvier 2018].

SANSOT, Pierre, « 1 - Sauver le sensible : interpréter, décrire, réciter », La Politique eclatee, Presses Universitaires de France, 1986, p. 11-62, [En ligne : https://www-cairn-info.ezpupv.biu-montpellier.fr/les-formes-sensibles-de-la-vie-sociale--9782130393009-page-11.htm, consulté le 15 février 2020].

SARENTCHOFF, Alexis, « Cœur de pierre ou l'ambiguïté du bien », *Revue du MAUSS*, novembre 2008, p. 41-63, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-41.htm, consulté le 25 mai 2018].

SARR, Felwine, NGUIMBOUS, Jacques et MERCKAERT, Jean, « L'Afrique a besoin d'une utopie », *Revue Projet*, avril 2016, p. 78-81, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-projet-2016-2-page-78.htm, consulté le 9 juin 2018].

SASSEN, Saskia, *La globalisation : une sociologie*, trad. Pierre Guglielmina, Paris, Gallimard, 2009, 341 p., (« NRF essais »).

SCELLE, Georges, *L'Organisation internationale du travail et le B. I. T.*, Paris, M. Rivière, 1930, 333 p.

SCOTT, Simon, « L'aide et l'agenda du développement post-2015 », *Techniques Financières et Développement*, avril 2016, p. 41-48, [En ligne : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=TFD_117_0041, consulté le 29 novembre 2016].

SECK, Papa Ibrahima, *Stratégie culturelle de la France en Afrique : l'enseignement colonial, 1817-1960*, Paris, L'Harmattan, 1993, 234 p.

SEN, Amartya, « L'indice de développement humain », *Revue du MAUSS*, n° 21, 2003, p. 259-260, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2003-1-page-259.htm, consulté le 26 décembre 2019].

SEN, Amartya, *Repenser l'inégalité*, trad. Paul Chemla, Paris, Éditions du Seuil, 2000 (1992), 286 p., (« L'histoire immédiate »).

SENNANE, Magali, « Futurs Objectifs de développement durable : qu'en disent les experts ? », [En ligne : /fr/article/07911-developpement-experts-odd-annick-girardin-hubert-milly-veolia-suez?ypcli=ano, consulté le 1 décembre 2016]..

SENNANE, Magali, « Les Objectifs du Millénaire passés au crible », [En ligne : http://www.youphil.com/fr/article/07926-bilan-objectifs-millenaire-developpement-omd-nations-unies?ypcli=ano, consulté le 1 décembre 2016.].

SERGIO, Albarello, *L'aide humanitaire d'État*, Paris, Société des Écrivains, 2011, 260 p.

SEVERINO, Jean-Michel et BOUYÉ, Mathilde, « Que peut-on attendre de 2015 ? », *Revue Projet*, mars 2014, p. 6-14, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-projet-2014-1-page-6.htm, consulté le 24 décembre 2017].

SEVERINO, Jean-Michel et DEBRAT, Jean-Michel, *L'Aide au développement*, Paris, Le Cavalier bleu, 2009, 128 p., (« IDEES RECUES »).

SEVERINO, Jean-Michel et RAY, Olivier, « La fin de l'aide publique au développement : les enjeux de l'action hypercollective », *Revue d'économie du développement*, n° 2, vol. 20, septembre 2012, p. 83-142, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2012-2-page-83.htm, consulté le 20 juin 2017].

SILBER, Ilana, « Mauss, Weber et les trajectoires historiques du don », *Revue du MAUSS*, 2010, p. 539-561, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-539.htm, consulté le 25 octobre 2017].

SIMÉANT, Johanna et DAUVIN, Pascal (dir.), *ONG et humanitaire*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, 2004, 276 p., (« Logiques politiques »).

SIMMEL, Georg, *Comment les formes sociales se maintiennent*, T.1, Presses universitaires de France, Paris, 1896, 71-109 p., (« Année sociologique, première année »).

SIMMEL, Georg, *Les pauvres*, trad. Bertrand Chokrane, 4e édition, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, 102 p., (« Quadrige »).

SIMMEL, Georg, *Sociologie : étude sur les formes de la socialisation*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, xii+756 p., (« Sociologies »).

SIMON, Patrick, « Libéralisme, altruisme et assistance », [En ligne : https://www.contrepoints.org/2012/01/28/66698-liberalisme-altruisme-et-assistance, consulté le 10 janvier 2018.].

SIMONART, Valérie, *Associations sans but lucratif, associations internationales sans but lucratif et fondations*, Bruxelles, Bruylant Edition, 2016, 627 p.

SINE, Babacar, *Impérialisme et théories sociologiques du développement*, éd. Samir Amin, Paris, Ed. Anthropos-I.D.E.P, 1975, 396 p., (« Collection Anthropos-IDEP »).

SINGER, Peter, *Sauver une vie : agir maintenant pour éradiquer la pauvreté*, trad. Pascal Raciquot-Loubet, Neuilly-sur-Seine, M. Lafon, 2009, 237 p.

SINIGAGLIA-AMADIO, Sabrina, *Une approche sociologique du travail associatif dans les quartiers dits sensibles : de l'expérience à l'expertise*, Thèse de doctorat, Metz, 2007.

SMITH, Stephen, *Voyage en postcolonie : le nouveau monde franco-africain*, Paris, B. Grasset, 2010, 327 p.

SMOUTS, Marie-Claude, *Les organisations internationales*, Paris, A. Colin, 1995, 191 p., (« Collection Cursus »).

SMOUTS, Marie-Claude et BADIE, Bertrand, *Le retournement du monde : sociologie de la scène internationale*, 3e éd. revue et mise à jour, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques Dalloz, 1999, 239 p., (« Amphithéâtre »).

SMOUTS, Marie-Claude, BATTISTELLA, Dario, PETITEVILLE, Franck, [et al.], *Dictionnaire des relations internationales : approches, concepts, doctrines*, 3e édition, Paris, Dalloz, 2012, 572 p.

SOCIÉTÉ, Henry Dunant, *Préludes et pionniers : les précurseurs de la Croix-Rouge, 1840-1860*, éds. Roger Durand et Jacques Meurant, Genève, Société Henry Dunant, 1991, 419 p., (« Collection Henry Dunant », 5).

SOGGE, David, *Les mirages de l'aide internationale : quand le calcul l'emporte sur la solidarité*, Paris, Éditions de l'atelier, 2003, 330 p., (« Enjeux planète »).

SOMMIER, Isabelle, *Le renouveau des mouvements contestataires : à l'heure de la mondialisation*, Nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Flammarion, 2003, 341 p., (« Champs », 550).

SOTINDJO, Sébastien Dossa, *Cotonou, l'explosion d'une capitale économique (1945-1985)*, Paris, L'Harmattan, 2010, 336 p.

SOULET, Marc-Henry (éd.), *La solidarité à l'ère de la globalisation*, Fribourg, Academic Press Fribourg, 2007, 136 p., (« Res socialis », vol. 32).

SOUSI, Gérard, *Les Associations*, Paris, Dalloz, 1985, 524 p., (« Manuel Dalloz de droit usuel »).

STANGHERLIN, Gregor, *Les acteurs des ONG : l'engagement pour l'autre lointain*, Paris, L'Harmattan, 2005, 246 p.

STRAUSS, Anselm Leonard et CORBIN, Juliet, *Les fondements de la recherche qualitative : techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*, trad. Marc-Henry Soulet, Fribourg, Academic Press Fribourg, 2004, 342 p., (« Res socialis »).

SUE, Roger, « L'émergence du lien d'association », *Connexions*, n° 1, vol. 77, 2002, p. 55-59, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-connexions-2002-1-page-55.htm, consulté le 21 mars 2017].

SUPIOT, Alain, *Grandeur et misère de l'État social : [leçon inaugurale prononcée le jeudi 29 novembre 2012]*, Paris, Collège de France, Fayard, 2013, 62 p., (« Leçons inaugurales du Collège de France », 231).

SUPIOT, Alain, « Ni assurance ni charité, la solidarité », [En ligne : https://www.monde-diplomatique.fr/2014/11/SUPIOT/50963, consulté le 4 janvier 2018].

TAVERNIER, Paul et HENCKAERTS, Jean-Marie (dir.), *Droit international humanitaire coutumier : enjeux et défis contemporains*, Bruxelles, Bruylant, 2008, 289 p., (« Collection du CREDHO », 13).

TCHERNONOG, Viviane, « "Enquête Associations" de l'INSEE et "Enquête Paysage Associatif" du CES. Analyses et mesures de l'activité des associations : de fortes convergences », Centre d'économie de la Sorbonne CES, 2016.

TCHERNONOG, Viviane, *Le paysage associatif français : mesures et évolutions*, 2e édition, Paris, Lyon, Dalloz, Juris éditions, 2013 (2007), 272 p., (« Collection Hors-série, Juris Associations »).

TERESTCHENKO, Michel, « Égoïsme ou altruisme ? », *Revue du MAUSS*, n° 23, 2004, p. 312-333, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2004-1-page-312.htm, consulté le 26 décembre 2016].

TERVONEN, Taïna, « La chaîne du don », *Africultures*, 2003, p. 34-37, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-africultures-2003-4-page-34.htm, consulté le 9 juillet 2018].

TESTART, Alain, *Critique du don : études sur la circulation non marchande*, Paris, Éd. Syllepse, 2007, 265 p., (« Matériologiques »).

THÉVENET, Amédée, *Les institutions sanitaires et sociales de la France*, 6e édition mise à jour, Paris, Presses universitaires de France, 2002 (1986), 127 p., (« Que sais-je ? », 2319).

THÉVENOT, Laurent, *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006, 310 p., (« Textes à l'appui »).

THIERRY, Dominique et JEGER, François, « Retraités et bénévoles : les missions de France Bénévolat », *Retraite et société*, septembre 2013, p. 131-139, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-retraite-et-societe-2013-2-page-131.htm, consulté le 25 mai 2017].

TINGBE-AZALOU, Albert, « Évaluation des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté (OSD, SCRP, OMD, etc.). Forum sur les réalités de la pauvreté face aux défis des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) », Cotonou, Haut commissariat à la gouvernance concertée, Présidence de la République du Bénin, 2008, 32 p.

TOCQUEVILLE, Alexis de, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Éditions Flammarion, 2010, 301 p.

TOMETY, Simon-Narcisse, *Aides internationales au développement du secteur rural au Bénin : Étude de l'efficacité de quelques projets d'appui technique et financier*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1997.

TOMLINSON, John, *Globalization and culture*, Chicago, Etats-Unis d'Amérique, University of Chicago Press, 1999, 238 p.

TÖNNIES, Ferdinand, *Communauté et société*, Nouvelle traduction et Présentation, éds. Sylvie Mesure et Niall Bond, Paris, Presses universitaires de France, 2010, 276 p., (« Le lien social »).

TÖNNIES, Ferdinand, « Statistique et sociographie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, juillet 2011, p. 32-43, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2011-3-page-32.htm, consulté le 21 décembre 2017].

TOSSAVI, Théophile, *Les ONG du Bénin et le système d'aide internationale : pour une responsabilisation des structures sociales locales*, Paris, L'Harmattan, 2006, 192 p., (« Crise Et Anthropologie De La Relation »).

TOURAINE, Alain, *Pourrons-nous vivre ensemble ? égaux et différents*, Paris, Fayard, 1997, 395 p.

TOURAINE, Alain, *Production de la société*, Édition revue et corrigée, Paris, Librairie générale française, 1993 (1973), 477 p., (« Le livre de poche », 4179).

TOURAINE, Alain, *Sociologie de l'action : essai sur la société industrielle*, Nouvelle édition, entièrement revue, Paris, Librairie générale française, 2000 (1965), 475 p., (« Biblio Essais », 4284).

TOURNAY, Virginie, *Sociologie des institutions*, Paris, Presses universitaires de France, 2011, 127 p., (« Que sais-je ? », 3915).

TOUSSAINT, Gilbert, « Associations : la fin d'une époque ? », *VST - Vie sociale et traitements*, septembre 2016, p. 19-26, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2016-3-page-19.htm, consulté le 26 décembre 2017].

TRAÏNI, Christophe, *Émotions... Mobilisation !,* Paris, Presses de Sciences Po, 2012, 304 p., (« Sciencespo »).

TRAORÉ, Aminata Dramane, *L'Afrique humiliée*, Paris, Fayard, 2007, 295 p.

TRAORÉ, Aminata Dramane, *Le viol de l'imaginaire*, Paris, Fayard, Actes Sud, 2002, 206 p.

TROUBÉ, Christian, *Les forcenés de l'humanitaire : Les leçons de l'Arche de Zoé*, Paris, Autrement, 2008, 109 p., (« Frontières »).

TROUBÉ, Christian, *Les nouvelles famines : Des catastrophes pas si naturelles*, Paris, Autrement, 2007, 117 p.

TROUBÉ, Christian, *L'humanitaire en turbulences : les ONG face aux défis de la solidarité internationale*, Paris, Autrement, 2006, 256 p., (« Acteurs de la société »).

TROUBÉ, Christian, *L'humanitaire, un business comme les autres ?*, Paris, Larousse, 2009, 128 p.

TSIKOUNAS, Myriam (dir.), *Les ambiguïtés de l'humanitaire : de saint Vincent de Paul aux French doctors*, Paris, Arléa, 1996, 190 p., (« Panoramiques »).

TUAL, Morgane, « Mark Zuckerberg, symbole d'une nouvelle génération de philanthropes », *Le Monde.fr*, Paris, 3 décembre 2015, [En ligne : http://www.lemonde.fr/pixels/article/2015/12/03/mark-zuckerberg-symbole-d-une-nouvelle-generation-de-philanthropes_4823502_4408996.html, consulté le 9 janvier 2018].

VAN DEN BOSSCHE, Marc, *Ironie et solidarité : une introduction au pragmatisme de Richard Rorty*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, 2004, 182 p., (« L'Ouverture philosophique »).

VAN DER HOEVEN, Rolph et VAN DER KRAAIJ, Fred, *L'ajustement structurel et au-delà en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 1995, 392 p., (« Économie et Développement »).

VANIER, Martin (dir.), *Agir local, penser global : les citoyens face à la mondialisation*, Paris, Mille et une nuits, 2001, 109 p., (« Les petits libres », n° 32).

VEGLIO, Catherine, *Nord-Sud : des associations pour agir*, Paris, Croissance, 1996, 98 p., (« Les guides de croissance »).

VERGER, Chantal, *Pratiques de développement : l'action des chrétiens et des églises dans les pays du Sud*, Paris, CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement), Karthala, 1995, 237 p., (« Gens du Sud »).

VIARD, Bruno, « Pour une psychologie du don », *Revue du MAUSS*, n° 23, 2004, p. 302-311, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2004-1-page-302.htm, consulté le 26 juillet 2018].

VICHNIAC, Isabelle, *Croix-Rouge : les stratèges de la bonne conscience*, Paris, A. Moreau, 1988, 269 p., (« Enquête »).

VIEIRA, Domingos, *Un regard sur l'émergence de la solidarité au XIXe siècle : étude*, Paris, Mare & Martin, 2008, 89 p., (« Collection Carrefour social »).

VIGIER, Jean-Paul, *Lettre ouverte à ceux qui veulent rendre leur argent intelligent et solidaire*, Paris, Éditions C. L. Mayer, 2003, 150 p., (« Dossier pour un débat », 129).

VINCENT, Gilbert, *Solidarité entre proches, solidarité avec les lointains : éthique et politique*, Paris, Foi et vie, 2007, 29 p.

VITRAL, Lys, *Les Organisations Non Gouvernementales dans la régulation de l'économie mondiale*, Paris, L'Harmattan, 2008, 232 p., (« Entreprises et Management »).

VOIROL, Olivier, « Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique », *Réseaux*, 2005, p. 89-121, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2005-1-page-89.htm, consulté le 25 mai 2016].

VOIROL, Olivier, « Présentation. Autour de Axel Honneth. Reconnaissance et communication », *Réseaux*, décembre 2015, p. 9-19, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-reseaux-2015-5-page-9.htm, consulté le 25 mai 2016].

VOIROL, Olivier, « Présentation. Visibilité et invisibilité : une introduction », *Réseaux*, 2005, p. 9-36, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2005-1-page-9.htm, consulté le 25 mai 2016].

VOLLAIRE, Christiane, *Humanitaire, le cœur de la guerre*, Paris, L'Insulaire, 2007, 117 p.

VST, « Introduction. Où sont passées les associations ? », *VST - Vie sociale et traitements*, septembre 2016, p. 11-14, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2016-3-page-11.htm, consulté le 19 juin 2017].

VUARIN, Robert, *Un système africain de protection sociale au temps de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 2000, 256 p., (« Villes et entreprises »).

WAGENHOFER, Erwin et ANNAS, Max, *Le marché de la faim : le livre du film « "We feed the world" »*, trad. Stéphanie Lux, Arles, Québec, Actes Sud, Léméac, 2008, 193 p., (« Babel », 922).

WALLACE, Edouard (dir.), *Bénin : Approches endogènes du développement. Une contribution à la recherche de solutions aux problèmes de développement national*, Les publications du Club de Goli, Cotonou, 1996, 259 p.

WALLERSTEIN, Immanuel Maurice, *L'universalisme européen : de la colonisation au droit d'ingérence*, trad. Patrick Hutchinson, Paris, Demopolis, 2008, 137 p.

WALLEZ, Paul, « L'associatif : richesse et désordre », *Pensée plurielle*, n° 1, vol. 7, 2004, p. 139-145, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2004-1-page-139.htm, consulté le 9 juin 2016].

WASSERMAN, Gilbert, « Comment penser une autre coopération ? », *Mouvements*, n° 21-22, vol. 3, 2002, p. 96-104, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-mouvements-2002-3-page-96.htm, consulté le 22 février 2017].

WASSERMAN, Gilbert, « Le développement-durable : un outil pour le Sud », *Mouvements*, n° 41, décembre 2005, p. 76-81, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-mouvements-2005-4-page-76.htm, consulté le 27 juin 2017].

WASSERMAN, Gilbert, « L'embryon d'une citoyenneté mondiale », *Mouvements*, n° 25, vol. 1, 2003, p. 31-36, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-mouvements-2003-1-page-31.htm, consulté le 29 juin 2016].

WEBER MAX, *Économie et société : 1. Les catégories de la sociologie*, trad. Freund Julien, Kamnitzer Pierre et Bertrand Pierre, Paris, Pocket, 1995, 411 p., (« Agora. Les Classiques »).

WEBER MAX, *Économie et société : 2. L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, trad. Freund Julien, Kamnitzer Pierre et Bertrand Pierre, Paris, Pocket, 1995, 425 p., (« Agora. Les classiques »).

WEBER, Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme suivi d'autres essais*, éd. Jean-Pierre Grossein, Paris, Gallimard, 2004, 531 p., (« Tel », 330).

WEBER, Olivier, *French doctors : l'épopée des hommes et des femmes qui ont inventé la médecine humanitaire*, Paris, R. Laffont, 1995, 585 p.

WEBER, Olivier, *Humanitaires*, Paris, Kiron-Éd. du Félin, 2003, 293 p., (« Questions d'époque »).

WEINBERG, Mireille, « Le renouveau de la philanthropie à la française », [En ligne : https://www.lopinion.fr/edition/economie/renouveau-philanthropie-a-francaise-55246, consulté le 4 janvier 2018.].

WENDLING, Thierry, « Us et abus de la notion de fait social total », *Revue du MAUSS*, 2010, p. 87-99, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-87.htm, consulté le 19 juin 2019].

WEST, Cornel Ronald, « Postface : La politique du néo-pragmatisme américain », dans RAJCHMAN, John, WEST, Cornel Ronald (dir.), *La pensée américaine contemporaine*, éd. Jean-François Lyotard, trad. Andrée Lyotard-May, éd. Jean-François Lyotard, Paris, Presses universitaires de France, 1991, (« Philosophie d'aujourd'hui »), p. 385-404.

WORMS, Jean-Pierre, « L'individu, défi et chance pour les associations », *Revue Projet*, décembre 2000, [En ligne : http://www.revue-projet.com/articles/l%e2%80%99individu-defi-et-chance-pour-les-associations/, consulté le 9 février 2018].

WRESINSKI, Joseph, « Le partage », *Revue du MAUSS*, juin 2016, p. 381-385, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2016-1-page-381.htm, consulté le 9 octobre 2019].

XIBERRAS, Martine, *Les théories de l'exclusion : pour une construction de l'imaginaire de la déviance*, 2e édition, Paris, Armand Colin, 2000 (1993), 242 p., (« Références »).

YAMEOGO, Désiré Marie Patrice, « Précarité et souffrance psychique au Burkina Faso », *Sud/Nord*, n° 17, 2002, p. 141-148, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-sud-nord-2002-2-page-141.htm, consulté le 9 juin 2019].

ZAMAGNI, Stefano, « Gratuité et action économique », *Revue du Mauss*, n° 35, vol. 1, décembre 2010, p. 381-388, [En ligne : https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-1-page-381.htm, consulté le 30 septembre 2018].

ZIEGLER, Jean, *La haine de l'Occident*, Paris, Albin Michel, 2008, 299 p.

ZIEGLER, Jean, *Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent*, Paris, Fayard, 2003, 363 p.

ZIMET, Joseph, *Les ONG : de nouveaux acteurs pour changer le monde*, Paris, Éditions Autrement, 2006, 80 p., (« Monde d'aujourd'hui »).

Liste des Tableaux

Tableau 1: Durkheim et Tönnies : à propos de la dichotomie mécanique et organique.... 117
Tableau 2 : Tableau synoptique des deux principaux types de visions de l'humanitaire.. 201
Tableau 3: Répartition des ALSI selon le Département et le statut de la Commune 208
Tableau 4: Caractéristiques des répondantes..... 223
Tableau 5: Liste des associations interviewées en France en fonction de la date d'interview 225
Tableau 6: Définition des rubriques 229
Tableau 7: Caractéristiques sociodémographiques des personnes répondantes (parmi les ALSI interviewées)..... 231
Tableau 8: Profil sociologique des ALSI interviewées 233
Tableau 9: Grille d'analyse thématique..... 238
Tableau 10: Les étapes résumées de l'analyse thématique en continue 240
Tableau 11: Fiches d'identification des ALSI en relation avec le Bénin 242
Tableau 12 : Répartition des parties prenantes béninoises interrogées en fonction des ALSI françaises 246
Tableau 13: Fiches d'identification des structures locales rencontrées au Bénin 247
Tableau 14: Caractéristiques sociodémographiques des responsables interrogés au niveau des trois structures béninoises représentées..... 249
Tableau 15: Profil sociodémographique des parties prenantes individuelles..... 250
Tableau 16: Caractéristiques principales des parties prenantes directes interviewées au Bénin 251
Tableau 17 : Principaux pays d'accueil des initiatives ALSI..... 276
Tableau 18 : Récapitulatif de la contribution des dimensions à l'interprétation du modèle ALSI 298
Tableau 19 : Table des correspondances entre les modalités des variables « mode de relation privilégié » et « mode d'identification de l'action » 299
Tableau 20 : Profils lignes des modalités d'intervention 300
Tableau 21 : Profils colonnes des modalités du fondement de l'intervention..... 301
Tableau 22 : Opinions ALSI sur certaines notions partagées à propos de la professionnalisation 311
Tableau 23 : Degré d'importance accordez aux compétences dans le secteur de la SI..... 312
Tableau 24 : Table des correspondances des modalités des compétences mobilisées avant et pendant la mise en œuvre des réalisations..... 316
Tableau 25: Répartition du nombre d'ALSI selon le Département et la Commune d'origines 569
Tableau 26: Profil sociologique des ALSI interviewées 599
Tableau 27 : Pays d'intervention des ALSI..... 621
Tableau 28 : Budget en 2016 des ALSI..... 622
Tableau 29 : Présentation des modalités de la variable mode d'identification de l'action 624
Tableau 30 : Présentation des modalités de la variable mode de relation privilégié..... 625
Tableau 31 : Tris croisés des principales causes de la pauvreté et des principales solutions contre la pauvreté..... 627
Tableau 32 : Table des correspondances des modalités des perceptions des causes et solutions à la pauvreté 635
Tableau 33: Évolution de l'APD au Bénin de 1970 à 2017 (en million de dollars US).... 639
Tableau 34: Domaines d'interventions des principaux acteurs ayant assisté les ménages béninois en 2016-2017 639

Liste des Graphiques

Graphique 1 : Département d'origine des ALSI participantes au questionnaire d'enquête 207
Graphique 2 : Répartition des ALSI selon la Commune d'origine 209
Graphique 3 : Répartition des actifs selon les catégories socioprofessionnelles 221
Graphique 4 : Répartition des actifs selon le niveau de scolarité.....222
Graphique 5 : Répartition des ALSI selon l'année de création.....259
Graphique 6 : Répartition des adhérents selon le genre 263
Graphique 7 : Répartition des actifs bénévoles selon le genre.....263
Graphique 8 : Répartition des adhérents selon l'âge.....265
Graphique 9 : Répartition des actifs selon l'âge 266
Graphique 10 : Lieu de tenue des CA 268
Graphique 11 : Lieu de tenu des AG.....268
Graphique 12 : Les moyens de communication les plus utilisés entre bénévoles actifs 269
Graphique 13 : Les moyens de communication utilisés avec tous les adhérents 270
Graphique 14 : Les types d'activités ALSI 272
Graphique 15 : Rapport des ALSI à la problématique environnementale 273
Graphique 16 : Rapport des ALSI à la problématique du genre 274
Graphique 17 : Localisation de la zone géographique d'intervention ALSI.....275
Graphique 18 : Les sources de financement les plus citées 278
Graphique 19 : Premières sources de financement des ALSI 279
Graphique 20 : Financement par des organismes publics 281
Graphique 21 : Provenance des avantages en nature 281
Graphique 22 : Financement par des organismes privés de type associatif 284
Graphique 23 : Taille du budget ALSI.....286
Graphique 24 : Montant des projets ALSI 287
Graphique 25 : Corrélation montant projet et budget annuel ALSI 287
Graphique 26 : Personnels hors bénévoles.....292
Graphique 27 : Profil des interlocuteurs sur place 293
Graphique 28 : Mode de relation privilégié 294
Graphique 29 : Mode d'identification de l'action 295
Graphique 30 : Analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) du « mode d'identification » et « mode de relation » 302
Graphique 31 : Plan factoriel des variables mission, mode de relation et d'identification, et représentation du public 306
Graphique 32 : Plan factoriel des modalités des quatre variables mission, modes d'identification et de relation, et représentation du public cible 308
Graphique 33 : Catégories de perceptions ALSI sur la professionnalisation.....313
Graphique 34 : Types de compétences mobilisées avant les réalisations 315
Graphique 35 : Plan factoriel des relations entre les modalités des types de compétences avant et pendant le projet 318
Graphique 36 : Principales réussites des ALSI 320
Graphique 37 : Fondement de la légitimité des ALSI.....336
Graphique 38 : Perception ALSI des principales causes de la pauvreté 349
Graphique 39 : Perception ALSI des principales solutions contre la pauvreté 350
Graphique 40 : Données croisées des perceptions causes et solutions à la pauvreté 351
Graphique 41: Impressions des associations participantes sur le questionnaire d'enquête 591
Graphique 42 : Conception ALSI de la solidarité 619
Graphique 43 : Conception ALSI de la coopération 620

Graphique 44 : Taille budget et durée d'intervention sur une zone 622
Graphique 45 : Taille montant projet et durée d'intervention sur une zone..... 623
Graphique 46 : Plan factoriel des perceptions des causes de la pauvreté et des solutions contre la pauvreté..... 629
Graphique 47 : Principales difficultés des ALSI..... 638

Liste des Figures

Figure 1: Acteurs de la coopération au développement (Belge) 28
Figure 2: Acteurs de la coopération au développement (Pays-Bas).....30
Figure 3 : Acteurs de l'aide par rapport au continuum rationnel-émotionnel.....113
Figure 4 : Le modèle ALSI des réalisations.....346

Liste des Encadrés

Encadré 1: Un exemple de traduction de la TAC dans le domaine de l'«aide internationale» ou du « développement »..... 51
Encadré 2: Le don : un tiers paradigme ?..... 86
Encadré 3: L'idéal-type de la « solidarité » selon Weber..... 106
Encadré 4: Logiciel de traitement des données d'entretiens N'vivo..... 228
Encadré 5: Exposé d'un cas de récit phénoménologie de l'expérience d'une ALSI..... 237
Encadré 6: « Récit phénoménologique » ALSI 1..... 610
Encadré 7: « Récit phénoménologique » ALSI 2..... 612
Encadré 8: « Récit phénoménologique » ALSI 3..... 615

Index des auteurs

A

AFCHAIN, J., 167
ALFANDARI, É., 150
ANGUE MEDOUX, I., J., 63
ARCHAMBAULT, É., 168
AUDIER, S., 147

B

BALANDIER, G., 9, 366, 370, 371
BARBILLON, E., 228
BATAILLE, G., 78
BAUMAN, Z., 128
BENOIST, J., 387
BERTHOUD, G., 98
BESSIS, S., 26, 33, 183, 330
BOITIERE, A., 33, 202
BOLTANSKI, L., 33, 369
BONNET, D., 404, 414
BOUCHINDHOMME, C., 48
BOURDIEU, P., 54
BOURGEOIS, L., 133, 153
BOURQUE, D., 168
BROUILLARD, C., 96, 176, 182, 191, 199
BRUNEL, S., 195
BRUNI, L., 103

C

CAILLÉ, A., 76, 86, 89, 90, 99, 166
CARDON, P., 224, 231
CASTEL, R., 133, 136, 149, 352, 375
CHRISTIAN, P., 131
COLLOVALD, A., 169

D

d'ISANTO, A., 25
DAUVIN, P., 170
DAVID, L., 123
De BRUYN, T., 28, 29, 32, 444
De SUREMAIN, C.-E., 404, 414
De TOCQUEVILLE, A., 159
DEGENNE, A., 169
DELANNE, P., 401
DERRIDA, J., 79, 80, 378
DESANTI, R., 224, 231
DESSAIVRE, J.-C., 206, 276

DIOP, M.-C., 387
DONZELOT, J., 170
DREYER, P., 165, 267
DUBET, F., 111
DUMONT, R., 193
DUPEYRIX, A., 49, 68
DURKHEIM, É., 45, 105, 115, 118, 122, 157, 445

E

ELIAS, N., 54, 74, 383, 442
ESCUDIÉ, V., 206, 271, 285

F

FAVREAU, L., 29, 30, 32, 34, 39, 40, 201
FAVRET-SAADA, J., 112
FISTETTI, F., 93, 96
FORSÉ, M., 169, 261
FUSTIER, P., 41, 173

G

GODBOUT, J., 76, 87, 95, 97, 101, 103, 264, 342, 375
GODELIER, M., 80
GODIN, C., 47
GODIN, J., 27, 29, 32, 33, 39, 205, 210, 218, 286, 315, 457
GOFFMAN, E., 255
GRAWITZ, M., 160
GRÜNEWALD, F., 291
GUINGNIDO, J., G., 401

H

HABERMAS, J., 47, 48, 49, 66, 67, 72, 73, 158, 160, 418
HAMIDI, C., 450
HANET-KATIA, N., 171
HAVARD DUCLOS, B., 175, 262
HAYEK, F., 170
HEINICH, N., 55, 63, 65, 66, 73, 324, 339, 446
HÉNAFF, M., 81, 94, 342
HOFMANN, É., 383, 406
HONNETH, A., 47, 52, 53, 59, 66, 68, 72, 73, 92, 93, 124, 329, 345, 376
HOUDAYER, H., 61, 194, 196, 327, 408, 419
HOUNTONDJI, P., 386

I

IGUE, J., O., 390
ISAMBERT, F.-A., 117

J

JONNARD, L., 188

JORON, P., 78, 362
JOVELIN, E., 152, 155, 156

K

KALBERG, S., 105, 109, 404
KALTENBACH, P.-P., 174
KANT, E., 161
KERIVEL, A., 441
KINSBERGEN, S., 29, 30, 32, 40
KOENIG, B., 413
KRISTOF, N., 31, 32, 203
KUNZLER, D., 401

L

LAPEYRONNIE, D., 434, 511
LAVILLE, J.-L., 160, 164, 166, 169
Le BLANC, N., 413
Le BRAS, J.-L., 245
Le ROY, J., 212, 216, 228
LECHEVALLIER, Y., 33, 202
LENFANT, A., 133
LEROUX, P., 153
LOLIVE, J., 168
LORDON, F., 89, 93

M

MABANCKOU, A., 447
MAFFESOLI, M., 77, 110, 128, 188
MAILLARD, D., 169
MARX, K., 154
MATTEÏ, J.-F., 33, 176, 181
MAUSS, M., 75, 76, 77, 82, 87, 92, 96, 98, 101, 342, 345, 371
MEISTER, A., 167
MERRIEN, F.-X., 155
MILLER, W., 123
MUCCHIELLI, A., 227, 235, 241

N

NICOURD, S., 175, 262
NUSSBAUM, M., 95, 339, 376, 405

O

OGIEN, A., 396, 431
OLIVIER DE SARDAN, J.-P., 407

P

PAUGAM, S., 125, 129, 140, 142, 170, 362
PENSKY, M., 47, 48, 65, 71, 154, 156
PERRU, O., 123

PIERRETTE, M., 212, 216
PIROTTE, G., 27, 29, 32, 33, 38, 39, 210, 315, 394, 457
POLANYI, K., 135
POMIAN, K., 175, 188
PONCELET, M., 394
POURTIER, R., 181, 184, 194, 388, 393
PRACA, E., 206
PRIEUR, E., 152

R

REYNAERT, L., 25
RIST, G., 190
RORTY, R., 47, 61, 62, 63, 65, 66, 69, 70, 73, 337, 408, 430
RYFMAN, P., 26, 27, 33, 38, 40, 180, 182, 201, 280, 362, 445

S

SAINSAULIEU, R., 165, 169, 441
SANSOT, P., 369, 371
SCHULPEN, L., 29, 30, 32, 40
SIMÉANT, J., 170
SIMMEL, G., 45, 106, 128, 131, 132, 337, 338, 352

T

TCHERNONOG, V., 25, 33, 172, 260, 285, 356
TESTART, A., 83, 95, 98, 101, 354, 397
TINGBE-AZALOU, A., 389, 391
TOMETY, S.-N., 245, 391
TÖNNIES, F., 118
TOSSAVI, T., 184, 393, 402
TOURETTE, F., 150

V

Van DEN BOSSCHE, M., 70
VILLAIN-GANDOSSI, C., 447

W

WALLACE, É., 392
WEBER, M., 45, 48, 105, 107, 108, 112, 157, 403
WEST, C., R., 61
WORMS, J.-P., 167

X

XIBERRAS, M., 128

Z

ZAMAGNI, S., 100

Index des termes et expressions

A

accompagnement · 30, 140, 152, 255, 339, 342, 377
accord intersubjectif · 57, 62
acteurs institutionnels · 29, 114, 280, 355, 362
acteurs non institutionnels · 29, 102
actifs · 43, 57, 130, 219, 221, 227, 233, 238, 242, 244, 262, 264, 266, 269, 279, 291, 315, 328, 342, 380, 382, 388, 408, 421, 437, 440
adhérents · 26, 57, 60, 88, 108, 166, 183, 211, 219, 227, 233, 237, 253, 262, 265, 269, 278, 282, 327, 329, 334, 343, 361, 367, 370, 382, 394, 450
adhésion · 50, 91, 108, 169, 199, 219, 229, 238, 323, 327, 335, 353, 404, 412
affective · 52, 53, 57, 60, 107, 108, 112, 126, 256, 329, 333, 450
affects · 53, 74, 90, 104, 111, 114
affinités · 163
Afrique subsaharienne · 194, 197, 387, 402, 447
agir communicationnel · 47, 49
aide · 25, 27, 29, 31, 33, 36, 38, 40, 42, 51, 73, 83, 94, 96, 101, 103, 113, 123, 127, 136, 138, 140, 142, 347
aide au développement · 25, 28, 30, 37, 39, 42, 51, 176, 189, 191, 194, 198, 201, 214, 276, 347, 391, 442, 444
aide internationale · 27, 30, 32, 34, 37, 41, 95, 182, 191, 200, 203, 210, 212, 245, 262, 361, 390, 436, 438
amateurisme · 38, 182, 311
amour · 47, 52, 60, 67, 110, 128, 130, 154, 157, 333, 335, 372, 403, 413
analyse qualitative · 227, 241
analyse thématique · 227, 231, 238, 240, 247
analyses de contenu · 212
analyses statistiques · 212, 223
apprentissage · 31, 154, 197, 257, 319, 342, 368, 402, 406, 414, 425
appropriation · 29, 41, 154, 192, 225, 235, 343, 399, 444
assistanat · 230, 235, 255, 352, 373, 374, 377, 407, 419, 432, 448
assistance · 45, 50, 67, 109, 128, 129, 131, 137, 139, 143, 149, 151, 153, 176, 178, 190, 192, 200, 235, 255, 291, 374, 377, 386, 392, 404
attente · 48, 80, 100, 102, 104, 126, 145, 288, 289, 295, 330, 373, 380, 410, 417, 420, 421, 422, 437, 438
autonomie · 56, 60, 67, 68, 76, 103, 155, 159, 166, 168, 172, 191, 270, 329, 332, 343, 345, 349, 376, 431, 437, 442
autonomisation · 30, 68, 197, 200, 202, 330, 341, 343, 345, 378, 406, 419, 421, 438, 448
aventure · 191, 206, 325, 327, 331, 333, 359, 367, 409, 441, 450

B

base de sondage · 212, 213, 215

bénéficiaire · 28, 39, 52, 55, 57, 60, 72, 99, 140, 143, 149, 152, 188, 202, 205, 262, 285, 291, 295, 304, 309, 316, 320, 336, 343, 357, 374, 390, 393, 407, 413, 423, 428, 430, 435, 438, 445, 448
bénévolat · 56, 88, 147, 264, 267, 337, 400
bénévole · 26, 32, 41, 60, 165, 174, 179, 211, 219, 222, 227, 262, 265, 267, 269, 292, 329, 380, 382, 418, 443
Bénin · 26, 42, 44, 64, 184, 197, 203, 205, 233, 242, 244, 246, 248, 250, 252, 257, 275, 291, 326, 359, 365, 376, 382, 384, 386, 389, 391, 393, 395, 398, 400, 402, 404, 406, 409, 419 421, 427, 429, 436, 447, 454

C

capital social · 167, 279, 393
capital symbolique · 26
caritatif · 41, 207
chaleur humaine · 446, 448
charité · 25, 45, 88, 90, 103, 119, 122, 131
cloisonnement · 353, 356
cohésion · 106, 116, 119, 121, 123, 130, 133, 135, 139, 142, 376
cohésion sociale · 119, 121, 130, 133, 136, 139, 143, 154
collectivité territoriale · 29, 35, 41, 68, 202, 280, 282, 361
colonisation · 56
communauté · 26, 30, 32, 38, 47, 52, 54, 61, 63, 66, 68, 70, 73, 78, 107, 109, 117, 120, 126, 130, 137, 139, 142, 145, 153, 156, 167, 171, 184, 188, 200, 202, 245, 248, 253, 270, 291, 323, 337, 341, 344, 352, 379, 385, 392, 394, 398, 400, 412
communication · 33, 47, 49, 52, 56, 58, 64, 66, 70, 73, 88, 108, 120, 141, 159, 169, 187, 236, 269, 282, 292, 312, 321, 382, 418, 443
compagnonnage · 160, 339, 347, 377
compétences · 34, 39, 55, 72, 104, 110, 113, 169, 233, 255, 284, 311, 313, 315, 317, 319, 322, 357, 380, 422, 426, 440, 443, 445
compréhension mutuelle · 42
configuration · 73, 74, 99, 108, 129, 141, 145, 449
contre-don · 80, 83, 90, 96, 101, 370
contrepartie · 83, 90, 99, 104
coopération · 27, 29, 31, 38, 40, 42, 74, 96, 103, 119, 123, 145, 159, 180, 193, 196, 201, 205, 210, 218, 242, 245, 255, 257, 260, 262, 264, 272, 279, 311, 313, 315, 323, 354, 361, 380, 384, 386, 390, 393, 408, 410, 431, 439, 441, 444, 448, 451, 453
coopération au développement · 27, 32, 40, 202, 218, 260, 279, 311, 313, 362, 439, 445
coopération bilatérale · 39, 203
coopération internationale · 27, 29, 30, 32, 38, 40, 201, 205, 242, 257, 262, 354, 355, 380, 384, 390, 439, 441
correspondante · 42, 229, 242, 246, 250, 394, 407, 422, 424, 426, 429, 431, 437
correspondants locaux · 246, 250
cotisants · 222, 227, 242, 244
Cotonou · 64, 243, 245, 247, 252
création · 21, 36, 69, 71, 95, 101, 104, 143, 152, 154, 163, 166, 168, 177, 179, 181, 183, 190, 198, 211, 228, 230, 238, 244, 247, 259, 323, 325, 338, 340, 345, 403, 410, 434, 439

D

déceptions · 257, 368, 446
demande de reconnaissance · 53, 60, 93, 97
démocratie · 155, 159, 162, 175, 190, 198, 245, 385, 387, 390, 393
démocratisation · 245, 385, 387, 390, 392, 395
dépendance · 40, 68, 77, 80, 99, 102, 123, 137, 149, 164, 168, 172, 185, 188, 192, 245, 249, 282, 291, 296, 352, 373, 376, 386, 416, 432
dépendance mutuelle · 124
désaffiliation · 133, 136, 138
désapprobation · 56, 58, 104, 330, 421
désintéressement · 76, 89, 99, 102, 104, 121, 130, 132
dette · 80, 87, 98, 101, 103, 132
développement · 26, 28, 30, 32, 34, 37, 39, 41, 48, 51, 54, 56, 60, 62, 68, 74, 100, 111, 114, 116, 123, 134, 136, 139, 153, 157, 159, 161, 165, 169, 172, 174, 178, 180, 183, 186, 188, 190, 192, 194, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 211, 214, 216, 218, 230, 237, 242, 244, 252, 255, 257, 260, 262, 264, 271, 274, 276, 279, 282, 285, 290, 303, 315, 319, 329, 338, 340, 347, 351, 355, 364, 370, 385, 387, 389, 391, 393, 398, 407, 414, 419, 421, 439, 441, 443, 444, 448, 453, 456
développement durable · 34, 51, 181, 194, 197, 272, 274, 391, 398
dignité · 56, 151, 234, 339, 368, 376, 406, 435
disqualification sociale · 140, 141, 170, 362
don · 36, 41, 43, 45, 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 108, 112, 124, 126, 130, 132, 145, 196, 230, 234, 255, 264, 267, 329, 333, 335, 342, 345, 354, 370, 372, 418, 427, 434, 444, 450
don solidaire · 103, 145, 450
donateurs · 28, 29, 39, 57, 68, 79, 85, 89, 164, 184, 187, 219, 222, 227, 282, 335, 362, 390, 428

E

échange · 42, 72, 76, 79, 83, 87, 92, 94, 96, 99, 101, 107, 120, 192, 201, 234, 237, 256, 291, 345, 356, 360, 370, 372, 377, 379, 433, 446, 451
échantillon · 207, 213, 215, 219, 221, 227, 233, 242, 247, 249
échantillonnage · 213, 216
échantillonnage empirique · 216
échelle locale · 393, 399, 420
éducation · 34, 48, 65, 134, 145, 163, 172, 180, 197, 242, 244, 247, 249, 255, 256, 260, 271, 290, 294, 339, 348, 360, 374, 388, 391, 394, 396, 401, 403, 406, 412, 420, 424, 438
effets pervers · 106, 143, 155, 200, 343, 364, 376
efficacité · 34, 38, 56, 62, 95, 103, 112, 114, 124, 145, 188, 245, 262, 272, 295, 301, 303, 311, 319, 321, 331, 339, 373, 391, 402, 442, 444, 449, 453
émotion · 36, 61, 65, 72, 104, 107, 109, 112, 114, 188, 324, 327, 440, 441, 445
émotionnel · 36, 77, 104, 107, 109, 111, 113, 126, 145, 311, 327, 333, 444
enfants · 43, 48, 56, 58, 76, 81, 96, 98, 103, 120, 175, 180, 189, 231, 234, 242, 246, 248, 250, 252, 264, 271, 274, 290, 324, 329, 332, 334, 344, 358, 368, 370, 374, 394, 402, 403, 405, 407, 413, 416, 424, 426, 429, 432, 435, 437
engagement · 3, 5, 25, 27, 31, 33, 36, 39, 60, 82, 84, 92, 98, 101, 103, 107, 112, 114, 145, 147, 165, 169, 175, 182, 187, 189, 198, 200, 202, 210, 219, 229, 237, 239, 255, 261, 267,

296, 304, 309, 323, 327, 329, 330, 332, 335, 341, 344, 348, 354, 356, 358, 370, 372, 376, 380, 396, 406, 408, 421, 423, 426, 430, 433, 435, 437, 439, 440, 443, 449, 453
enquête qualitative · 205, 223, 242, 249, 252
enquête sociographique · 42, 44, 225, 255, 259, 275
entente · 47, 50, 52, 57, 72, 81, 107, 145
estime de soi · 53, 56, 98
estime sociale · 53, 54, 72
État-providence · 134, 165, 170, 393
étrangers · 50, 87, 99, 101, 125, 129, 139, 141, 145, 352
examen phénoménologique · 227, 235
exclusion · 107, 126, 128, 133, 159, 170, 171, 172, 271
expérience · 1, 3, 5, 21, 27, 31, 34, 36, 38, 44, 53, 55, 63, 66, 68, 72, 74, 79, 85, 93, 96, 98, 132, 140, 162, 164, 178, 191, 203, 205, 224, 227, 229, 235, 237, 239, 244, 247, 253, 255, 257, 269, 291, 316, 321, 323, 325, 327, 332, 337, 342, 347, 351, 354, 356, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 378, 383, 385, 394, 403, 406, 409, 411, 419, 421, 423, 428, 432, 436, 440, 443, 446, 450, 453
expérimentation · 31, 36, 257, 368, 440, 442

F

faire soi-même · 36, 257, 440, 442
famille · 58, 71, 76, 83, 88, 94, 98, 101, 103, 110, 133, 139, 142, 153, 155, 161, 173, 190, 234, 246, 248, 250, 253, 261, 270, 290, 326, 329, 333, 341, 343, 345, 357, 368, 374, 376, 384, 389, 396, 402, 406, 408, 412, 420, 424, 426, 429, 430, 433, 435, 437, 444, 453
féminisation · 31, 262, 264
financement · 27, 29, 34, 40, 56, 68, 166, 188, 200, 229, 233, 239, 248, 277, 279, 280, 282, 284, 286, 288, 354, 360, 380, 391, 397, 404, 416, 418, 442, 445
fraternité · 25, 45, 64, 110, 121, 153, 156, 158, 235, 333, 335, 371

G

Gard · 26, 42, 60, 206, 208, 210, 214, 216, 226, 234, 242, 280, 353, 394
générosité · 27, 55, 92, 122, 132, 166, 344, 432
gratuit · 76, 83, 91, 100, 164
gratuité · 42, 76, 83, 85, 87, 91, 100, 104

H

Hérault · 42, 60, 206, 208, 210, 213, 215, 226, 233, 242, 280, 353, 394
honnêteté · 292, 294, 300, 302, 304, 309, 442
humanitaire · 21, 25, 27, 31, 33, 37, 39, 44, 59, 61, 65, 69, 74, 88, 96, 99, 100, 103, 112, 114, 123, 127, 130, 139, 169, 170, 172, 176, 178, 181, 185, 187, 189, 191, 196, 198, 200, 202, 207, 214, 217, 234, 242, 244, 257, 260, 262, 264, 279, 285, 290, 303, 311, 313, 315, 328, 332, 335, 338, 341, 355, 359, 361, 364, 373, 392, 396, 403, 414, 439, 441, 443, 450, 453
humanitaire d'urgence · 100, 188, 200, 217, 303
humanitaire de développement · 25, 189, 200, 215, 217, 303
humanitaires · 26, 27, 33, 62, 69, 72, 79, 136

I

imaginaire · 42, 72, 96, 100, 111, 128, 141, 158, 182, 187, 189, 206, 239, 257, 267, 289, 419, 441, 445, 447
impérialisme · 52, 56, 181, 198
inclusion · 47, 49, 52, 65, 70, 74, 94, 103, 114, 127
intégration · 39, 48, 53, 55, 57, 68, 103, 115, 125, 128, 133, 136, 138, 141, 145, 154, 157, 159, 180, 261, 337, 343, 347, 353, 369, 375, 379, 409, 413, 418, 428, 430, 445
intégration sociale · 48, 53, 68, 133, 154, 157, 159
intérêt général · 67, 211
intérêt pour · 89
irrationalité · 65, 104, 109

L

langage · 47, 49, 52, 56, 59, 63, 69, 72, 74, 87, 92, 94, 102
légitimité · 34, 39, 56, 57, 111, 155, 159, 166, 174, 196, 230, 336, 352, 394, 443, 445
liberté · 21, 67, 69, 75, 81, 91, 99, 101, 103, 120, 126, 131, 147, 151, 155, 158, 160, 162, 164, 175, 188, 224, 237, 267, 283, 298, 336
lien social · 45, 48, 75, 80, 87, 104, 117, 120, 122, 124, 126, 128, 140, 142, 145, 158, 332, 359, 414
local · 30, 32, 35, 40, 63, 71, 129, 138, 166, 167, 203, 207, 246, 260, 277, 292, 303, 316, 322, 353, 356, 382, 412, 427, 439, 442, 445
lutte pour la reconnaissance · 52, 54, 60, 68, 92, 95, 345

M

maximisation · 141, 321, 341, 343
micro · 27, 31, 38, 41, 108, 127, 182, 205, 210, 291, 337, 358, 381, 412, 417, 444, 446, 451,
mission · 41, 111, 174, 198, 230, 239, 254, 291, 304, 306, 308, 310, 332, 334, 338, 402, 414, 423, 427, 449
modernité · 54, 65, 67, 110, 112, 157, 183
mondialisation · 48, 56, 89, 136
Montpellier · 1, 3, 209, 213, 215, 237, 253
motivations · 36, 55, 59, 72, 98, 108, 131, 165, 167, 225, 229, 237, 239, 268, 329, 332, 334, 393, 418, 440, 445, 449, 453
mutations · 33, 38, 69, 74, 94, 114, 182, 311, 341
mutuelle · 29, 42, 49, 68, 100, 109, 124, 330

N

Nîmes · 209, 253

O

ong · 21, 25, 27, 29, 31, 33, 37, 39, 41, 43, 69, 95, 98, 112, 114, 124, 136, 163, 169, 176, 178, 180, 182, 184, 187, 191, 195, 199, 201, 217, 225, 230, 237, 244, 246, 248, 272, 279, 282, 290, 293, 296, 304, 329, 341, 344, 355, 356, 358, 361, 363, 380, 383, 392, 394, 396,

398, 400, 402, 404, 406, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 427, 431, 436, 437, 439, 442, 444, 451, 453
ordinaire · 1, 3, 5, 21, 27, 29, 31, 34, 38, 41, 50, 52, 62, 88, 114, 163, 203, 210, 224, 311, 323, 368, 370, 380, 441, 443, 449, 453, 454

P

parrainage · 58, 98, 211, 242, 250, 252, 278, 321, 323, 330, 335, 342, 366, 376, 382, 405, 407, 423, 426, 428, 430, 432, 435, 437
partenaire · 39, 52, 55, 57, 59, 62, 67, 72, 74, 81, 93, 99, 155, 203, 205, 237, 257, 282, 291, 295, 299, 301, 304, 309, 310, 318, 320, 324, 336, 341, 344, 363, 366, 374, 377, 386, 393, 398, 415, 422, 445, 449
partenariat · 28, 30, 34, 39, 56, 99, 171, 178, 186197, 201, 211230, 233, 249, 271, 291, 294, 343, 353, 355, 365, 373, 377, 379, 404, 410, 415, 417, 448
participation · 34, 50, 60, 62, 94, 114, 125, 127, 134, 142, 159, 167, 208, 211, 215, 237, 248, 253, 290, 301, 303, 308, 339, 343, 373, 377, 399, 430, 442, 448
passivité · 363, 373
pauvre · 79, 112, 129, 131, 134, 137, 140, 142, 149, 150, 151, 341, 352, 389, 448
pauvreté · 42, 79, 81, 129, 131, 133, 136, 140, 149, 170, 190, 193, 197, 230, 239, 347, 349, 351, 362, 389, 391, 405, 427
perceptions · 21, 72, 247, 255, 313, 350, 365, 373, 445, 449
pérennisation · 35, 200, 230, 267, 321, 343, 345, 380, 396, 421, 428, 437
personnalisation · 267, 381
petite échelle · 29, 203, 262, 270, 334
petites · 1, 3, 5, 26, 31, 33, 36, 38, 44, 40, 49, 52, 60, 64, 69, 74, 85, 89, 96, 102, 113, 115, 174, 201, 205, 208, 210, 215, 217, 223, 237, 242, 251, 253, 264, 271, 273, 276, 279, 282, 285, 292, 295, 311, 321, 343, 354, 357, 364, 377, 408, 411, 415, 417, 420, 441, 445, 453
philanthropie · 79, 88, 94, 98, 112, 130
philosophie pragmatiste · 47, 75, 93, 102, 145, 159
populaires · 27, 29, 32, 38, 79, 205, 210
pragmatique · 52, 61, 66, 74, 88, 92, 99, 102, 106, 109, 126, 132, 145
pragmatiste · 36, 45, 47, 61, 66, 73, 75, 92, 109
professionnalisation · 34, 36, 38, 104, 113, 139, 155, 165, 189, 203, 259, 272, 282, 311, 313, 319, 442, 444, 453
protection sociale · 25, 45, 134, 136, 143, 145, 151, 154, 389, 405
proximité · 29, 31, 34, 37, 39, 40, 55, 71, 108, 110, 114, 118, 133, 138, 173, 201, 205, 207, 252, 256, 279, 295, 304, 327, 333, 335, 344, 356, 364, 368, 396, 416, 422, 434, 439, 442, 444

Q

quotidiennes · 27, 32, 40, 48, 52, 64, 210

R

rationalité · 48, 61, 65, 109, 111
réception · 43, 245, 247, 252, 257, 291, 382, 384, 394, 409, 419, 421, 426, 429, 445, 450
réciprocité · 30, 36, 81, 86, 91, 93, 96, 99, 102, 167, 191, 234, 256, 336, 377, 379, 410, 416
récit phénoménologique · 236

reconnaissance · 32, 34, 39, 41, 52, 54, 56, 59, 64, 66, 68, 71, 80, 85, 91, 93, 95, 97, 100, 102, 104, 124, 126, 130, 132, 141, 145, 150, 156, 164, 170, 210, 235, 256, 268, 321, 329, 345, 347, 358, 360, 369, 371, 379, 416, 436, 445
reconnaissance institutionnelle · 32, 39, 57, 211, 361
reconnaissance réciproque · 52, 55, 66, 68, 72, 93, 97, 99, 100, 104, 145
relation sociale · 45, 82, 105, 102, 108, 129, 448
remerciements · 97, 433
rencontre · 21, 37, 49, 55, 60, 68, 72, 95, 98, 108, 111, 119, 141, 151, 219, 239, 246, 264, 267, 288, 296, 299, 301, 304, 309, 319, 323, 328, 334, 347, 353, 359, 363, 369, 371, 382, 410, 428, 430, 439, 443, 445, 449
représentants locaux · 246, 250
représentation · 33, 38, 61, 127, 149, 162, 182, 220, 264, 289, 291, 304, 306, 308, 310, 350, 380, 391, 449
réseau · 21, 31, 34, 40, 48, 57, 60, 67, 91, 108, 126, 133, 199, 216, 231, 239, 269, 279, 282, 328, 353, 355, 358, 361, 382, 407, 423, 440, 445, 449
réussite · 39, 101, 103, 211, 245, 257, 320, 322, 330, 339, 342, 344, 375, 408, 425, 434, 437, 441, 444, 446

S

santé · 25, 134, 163, 171, 178, 180, 185, 197, 217, 231, 242, 247, 249, 260, 271, 289, 293, 312, 338, 341, 345, 348, 389, 391, 394, 396, 399, 405, 412, 415, 420, 425, 434
se faire plaisir · 255, 359
sensibilité · 21, 63, 65, 96, 145, 324, 334, 430
sentiment · 47, 52, 55, 64, 66, 70, 97, 101, 107, 109, 112, 114, 119, 124, 126, 154, 188, 283, 337, 353, 361, 363, 367, 369, 371, 373, 375, 397, 411
sentimentalisme · 154, 311
sociabilité · 48, 119, 137, 139, 206
société civile · 29, 122, 136, 159, 161, 163, 175, 181, 202, 252, 393, 447
société moderne · 54, 65, 157
sociographie · 206, 209, 257, 259
sociographique · 210, 223, 225
sociologie · 21, 25, 36, 40, 44, 61, 65, 74, 97, 104, 107, 109, 111, 118, 129, 131, 145, 159, 224, 255, 279, 339, 404
solidaire · 25, 27, 33, 36, 45, 49, 70, 102, 104, 107, 120, 123, 126, 130, 132, 145, 153, 164, 166, 168, 180, 271, 337, 348, 441
solidarisme · 155, 163, 171
solidariste · 25
solidarité mécanique · 117
solidarité organique · 117
solidarité sociale · 45, 115, 119, 121, 123, 125, 129, 133, 141
soumission volontaire · 364, 374
statistiques descriptives · 317
stéréotypes · 379, 445, 447, 448, 451
subventions · 164, 174, 202, 238, 280, 282, 284, 361, 363
suivi · 33, 35, 227, 240, 270, 292, 294, 319, 321, 344, 355, 381, 388, 391, 407, 423, 426
suivi-évaluation · 322
symbolique · 26, 33, 38, 54, 57, 61, 75, 77, 79, 82, 94, 98, 111, 132

T

temporalité · 267, 341, 427, 441
théorie du don · 75, 89, 96, 101
transparence · 161, 294, 299, 301, 303, 309, 337, 368, 442

U

utilité publique · 211, 214

V

valeur · 21, 26, 34, 36, 39, 44, 50, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 72, 79, 82, 93, 95, 97, 101, 103, 105, 108, 110, 112, 114, 119, 126, 136, 141, 145, 149, 154, 158, 165, 175, 178, 194, 200, 228, 234, 255, 257, 279, 292, 295, 298, 302, 305, 308, 311, 313, 322, 333, 335, 337, 339, 345, 360, 370, 375, 400, 403, 413, 426, 432, 444, 446, 450
valorisation · 39, 56, 94, 97, 109, 126, 330, 371, 376, 404
vivre ensemble · 127, 142, 167
voyage · 237, 270, 322, 324, 327, 344, 381, 423, 439
vulnérabilité · 133, 405, 414

Annexes

Annexes du Chapitre 3

Annexe 1 : Loi sur les associations 1901

LOI DU 1er JUILLET 1901 relative au contrat d'association (Journal officiel **du 2 juillet 1901)**

Article 1er -
L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations.

Article 2 -
Les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable, mais elles ne jouiront de la capacité juridique que si elles se sont conformées aux dispositions de l'article 5.

Article 3 -
Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes moeurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du Gouvernement, est nulle et de nul effet (2).

Article 4 -
Tout membre d'une association qui n'est pas formée pour un temps déterminé peut s'en retirer en tout temps, après paiement des cotisations échues et de l'année courante, nonobstant toute clause contraire.

Article 5 -
Toute association qui voudra obtenir la capacité juridique prévue par l'article 6 devra être rendue publique par les soins de ses fondateurs.
(Loi numéro 71-604 du 20 juillet 1971, art. 1er.) " La déclaration préalable en sera faite à la préfecture du département ou à la sous-préfecture de l'arrondissement où l'association aura son siège social. Elle fera connaître le titre et l'objet de l'association, le siège de ses établissements et les noms, professions, (Loi numéro 81-909 du 9 octobre 1981, art. 1er-1) " domiciles et nationalités " de ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de son administration ou de sa direction. Deux exemplaires des statuts seront joints à la déclaration. Il sera donné récépissé de celle-ci dans le délai de cinq jours ".
(Loi numéro 81-909 du 9 octobre 1981, art. 1er-II.) " Lorsque l'association aura son siège social à l'étranger, la déclaration préalable prévue à l'alinéa précédent sera faite à la préfecture du département où est situé le siège de son principal établissement. "
(Loi numéro 71-604 du 20 juillet 1971, art. 1er.) " L'association n'est rendue publique que par une insertion au Journal officiel, sur production de ce récépissé ".
Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous changements survenus dans leur administration ou direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.
Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.
Les modifications et changements seront, en outre, consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Article 6 -
(Loi numéro 48-1001 du 23 juin 1948)
Toute association régulièrement déclarée peut, sans aucune autorisation spéciale, ester en justice (Loi numéro 87-571 du 23 juillet 1987, art. 16-I), " recevoir des dons manuels ainsi que des dons des établissements d'utilité publique ", acquérir à titre onéreux, posséder et administrer, en dehors des subventions de l'Etat (Loi numéro 87-571 du 23 juillet 1987, art. 16-I), " des régions, des départements, des communes et de leurs établissements publics ".
1/ Les cotisations de ses membres ou les sommes au moyen desquelles ces cotisations ont été rédimée, ces sommes ne pouvant être supérieures à 100 F () ;
2/ Le local destiné à l'administration de l'association et à la réunion de ses membres ;
3/ Les immeubles strictement nécessaires à l'accomplissement du but qu'elle se propose.
(Loi numéro 87-571 du 23 juillet 1987, art. 16-II). " Les associations déclarées qui ont pour but exclusif l'assistance, la bienfaisance, la recherche scientifique ou médicale peuvent accepter les libéralités entre vifs ou testamentaires dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État.

" Lorsqu'une association donnera au produit d'une libéralité une affectation différente de celle en vue de laquelle elle aura été autorisée à l'accepter, l'acte d'autorisation pourra être rapporté par décret en Conseil d'Etat ".

Article 7 -
(Loi numéro 71-604 du 20 juillet 1971, art. 2.) " En cas de nullité prévue par l'article 3, la dissolution de l'association est prononcée par le tribunal de grande instance, soit à la requête de tout intéressé, soit à la diligence du ministère public. Celui-ci peut assigner à jour fixe et le tribunal, sous les sanctions prévues à l'article 8, ordonner par provision et nonobstant toute voie de recours, la fermeture des locaux et l'interdiction de toute réunion des membres de l'association. " En cas d'infraction aux dispositions de l'article 5, la dissolution peut être prononcée à la requête de tout intéressé ou du ministère public.

Article 8 -
Seront punis d'une amende de 3 000 F à 6 000 F (1) et, en cas de récidive, d'une amende double, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.
Seront punis d'une amende de 60 F à 30 000 F et d'un emprisonnement de six jours à un an les fondateurs, directeurs ou administrateurs de l'association qui se serait maintenue ou reconstituée illégalement après le jugement de dissolution (2).
Seront punies de la même peine toutes les personnes qui auront favorisé la réunion des membres de l'association dissoute, en consentant l'usage d'un local dont elles disposent.

Article 9 -
En cas de dissolution volontaire, statutaire ou prononcée par justice, les biens de l'association seront dévolus conformément aux statuts ou, à défaut de disposition statutaire, suivant les règles déterminées en assemblée générale.

TITRE II

Article 10 - (Loi numéro 87-571 du 23 juillet 1987, art. 17)
Les associations peuvent être reconnues d'utilité publique par décret en Conseil d'Etat à l'issue d'une période probatoire de fonctionnement d'une durée égale à trois ans.

Article 18 -
Les congrégations existantes au moment de la promulgation de la présente loi, qui n'auraient pas été antérieurement autorisées ou reconnues, devront, dans le délai de trois mois, justifier qu'elles ont fait les diligences nécessaires pour se conformer à ses prescriptions.
À défaut de cette justification, elles sont réputées dissoutes de plein droit. Il en sera de même des congrégations auxquelles l'autorisation aura été refusée.
La liquidation des biens détenus par elles aura lieu en justice. Le tribunal, à la requête du ministère public, nommera, pour y procéder, un liquidateur qui aura pendant toute la durée de la liquidation tous les pouvoirs d'un administrateur séquestre.
(Loi du 17 juillet 1903.) " Le tribunal qui a nommé le liquidateur est seul compétent pour connaître, en matière civile, de toute action formée par le liquidateur ou contre lui.
" Le liquidateur fera procéder à la vente des immeubles suivant les formes prescrites pour les ventes de biens de mineurs. " Le jugement ordonnant la liquidation sera rendu public dans la forme prescrite pour les annonces légales.
Les biens et valeurs appartenant aux membres de la congrégation antérieurement à leur entrée dans la congrégation, ou qui leur seraient échus depuis, soit par succession ab intestat en ligne directe ou collatérale, soit par donation ou legs en ligne directe, leur seront restitués.
Les dons et legs qui leur auraient été faits autrement qu'en ligne directe pourront être légalement revendiqués, mais à charge par les bénéficiaires de faire la preuve qu'ils n'ont pas été les personnes interposées prévues par l'article 17.
Les biens et valeurs acquis à titre gratuit et qui n'auraient pas été spécialement affectés par l'acte de libéralité à une œuvre d'assistance pourront être revendiqués par le donateur, ses héritiers ou ayants droit, ou par les héritiers ou ayants droit du testateur, sans qu'il puisse leur être opposé aucune prescription pour le temps écoulé avant le jugement prononçant la liquidation.
Si les biens et valeurs ont été donnés ou légués en vue non de gratifier les congréganistes, mais de pourvoir à une œuvre d'assistance, ils ne pourront être revendiqués qu'à charge de pourvoir à l'accompagnement du but assigné à la libéralité.

Toute action en reprise ou revendication devra, à peine de forclusion, être formée contre le liquidateur dans le délai de six mois à partir de la publication du jugement. Les jugements rendus contradictoirement avec le liquidateur, et ayant acquis l'autorité de la chose jugée, sont opposables à tous les intéressés.
Passé le délai de six mois, le liquidateur procèdera à la vente en justice de tous les immeubles qui n'auraient pas été revendiqués ou qui ne seraient pas affectés à une œuvre d'assistance.
Le produit de la vente, ainsi que toutes les valeurs mobilières, sera déposé à la Caisse des dépôts et consignations.
L'entretien des pauvres hospitalisés sera, jusqu'à l'achèvement de la liquidation, considéré comme frais privilégiés de liquidation.
S'il n'y a pas de contestation ou lorsque toutes les actions formées dans le délai prescrit auront été jugées, l'actif net est réparti entre les ayants droit.
Le règlement d'administration publique visé par l'article 20 de la présente loi déterminera, sur l'actif resté libre après le prélèvement ci-dessus prévu, l'allocation, en capital ou sous forme de rente viagère, qui sera attribuée aux membres de la congrégation dissoute qui n'auraient pas de moyens d'existence assurés ou qui justifieraient avoir contribué à l'acquisition des valeurs mises en distribution par le produit de leur travail personnel.

Article 19 -
Les dispositions de l'article 463 du code pénal sont applicables aux délits prévus par la présente loi (1).

Article 20 -
Un décret en Conseil d'Etat déterminera les mesures propres à assurer l'exécution de la présente loi.

Article 21 -
Sont abrogés les articles 291, 292, 293 du code pénal, ainsi que les dispositions de l'article 294 du même codes relatifs aux associations ; l'article 20 de l'ordonnance des 5-8 juillet 1820 ; la loi du 10 avril 1834 ; l'article 13 du décret du 28 juillet 1848 ; l'article 7 de la loi du 30 juin 1881 ; la loi du 14 mars 1872 ; le paragraphe 2, article 2, de la loi du 24 mai 1825 ; le décret du 31 janvier 1852 et, généralement, toutes les dispositions contraires à la présente loi
Il n'est en rien dérogé pour l'avenir aux lois spéciales relatives aux syndicats professionnels, aux sociétés de commerce et aux sociétés du secours mutuel.

Article 21 bis -
(Loi numéro 81-909 du 9 octobre 1981, art. 3)
La présente loi est applicable aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte.

Source :
http://www.textes.justice.gouv.fr/textes-fondamentaux-10086/textes-republicains-10188/loi-sur-les-associations-1901-11032.html
© ministère de la justice. 01 Août 2001

Annexes du Chapitre 4

Annexe 2 : Répartition du nombre d'ALSI selon le Département et la Commune d'origines

Tableau 25: Répartition du nombre d'ALSI selon le Département et la Commune d'origines

Commune d'origine	**Département où se situe le siège**		**Total**
	Gard	Hérault	
Aimargues, 30470	1	0	1
Alès, 30100	1	0	1
Aramon, 30390	1	0	1
Avèze, 30120	1	0	1
Boisseron, 34160	0	1	1
Chusllan, 30200	1	0	1
Connaux, 30330	1	0	1
Jacou, 34830	0	2	2
La Grande Motte, 34280	0	1	1
Langlade, 30980	1	0	1
Lattes, 34970	0	1	1
Les Salles-du-Gardon, 30110	1	0	1
Manduel, 30129	1	0	1
Mauguio, 34130	0	1	1
Monoblet, 30170	1	0	1
Montpellier, 34000 (1), 34070 (5), 34080 (2), 34090 (1), 34093 (1)	0	10	**10**
Nages et Solorgues, 30114	1	0	1
Nîmes, 30000	8	0	**8**

Olonzac, 34210	0	1	1
Pouzols, 34230	0	1	1
Quissac, 30260	1	0	1
Saint Privat des Vieux, 30340	1	0	1
Saint-Ambroix, 30500	1	0	1
Saint-Brès, 34670	0	1	1
Saint-Mamert-du-Gard, 30730	1	0	1
Saint-Michel-d'Euzet, 30200	1	0	1
Saze, 30650	1	0	1
Vénéjan, 30330	1	0	1
Villeneuve-lès-Avignon, 30400	1	0	1
Viols-le-Fort, 34380	0	1	1
Total	27	20	47

Annexe 3 : Questionnaire d'enquête sociographique

Note : Nous avons fait l'option de reproduire un exemplaire du questionnaire rempli. Cependant, nous avons tenu à garder l'anonymat des ALSI participantes et des personnes répondantes.

Questionnaire d'enquête

SOCIOGRAPHIE DES PETITES ASSOCIATIONS FRANÇAISES DE SOLIDARITE INTERNATIONALE

INFORMATION SUR LE QUESTIONNAIRE
Ce questionnaire est réalisé dans le cadre d'une thèse de Sociologie
Le traitement des informations est strictement confidentiel
Merci de prendre une partie de votre précieux temps pour répondre aux différentes questions
*Pour indiquer votre réponse, rédiger dans la partie « Réponse(s) » ou marquer d'une croix (x) le rond correspondant dans la partie « Réponse(s) »

ELEMENTS D'IDENTIFICATION DE VOTRE ASSOCIATION		
N°	Questions	Réponse(s)
1.	Quel est le nom de votre association ?	[redacted]
2.	Parmi ces affirmations laquelle définie au mieux votre association ? *(une seule réponse possible)*	X nous sommes une association de solidarité internationale o nous sommes une association humanitaire développement o nous sommes une association humanitaire urgence o nous sommes une association humanitaire urgence et développement o nous sommes une organisation de solidarité internationale issue des migrations (OSIM) o nous sommes une antenne locale d'une grande Association humanitaire (ONG)/ Fédération o autres (précisez) :
3.	Votre association est-elle une association de droit français ? *(régie par la loi de 1901)*	X oui o non
4.	Dans quel Département de France se situe le siège de votre association ?	GARD
5.	Quelle est l'adresse du siège ?	[redacted]

1

6.	Votre association a-t-elle ?	☒ un statut officiel ○ aucun statut officiel ○ un statut en cours d'officialisation ○ une dissolution, cessation de nos activités

CREATION ET ACTIVITES DE VOTRE ASSOCIATION		
7.	En quelle année l'association a-t-elle été créée ?	2001
8.	Votre association est-elle ?	☒ hébergée ○ locataire ○ propriétaire
9.	Dans le cas où elle est hébergée, est-ce ?	☒ chez un membre ○ dans un local municipal ○ autres (précisez) :
10.	Quels sont les principaux secteurs d'activité de votre association ?	☒ agriculture ○ culture et patrimoine ○ dans un objectif de développement intégré, nous agissons sur un maximum de secteurs ○ développement économique et entrepreneuriat ○ développement urbain ○ droits humains ○ eau, hygiène et assainissement ☒ éducation ○ énergie ○ environnement ○ envoi de matériels/dons ○ infrastructures de base ☒ santé ☒ autres (précisez) : Culture par création de Bibliothèque
11.	Quel (s) est/sont le/les pays d'intervention de l'association ?	SENEGAL
12.	Dans le/ les pays d'intervention, à quel niveau intervenez-vous ?	☒ commune ○ département, province ○ région ○ pays ○ zone transfrontalière ○ camp de réfugiés ○ autres (précisez) :
13.	A quel échelon intervenez-vous le plus ?	○ village ☒ ville
14.	Quelles activités privilégiez-vous dans le/les pays d'intervention ?	○ construction d'infrastructures communautaires (écoles, centres de soin,

		centrales électriques, pompage, latrines, barrages, etc.) ☒ parrainages scolaires ○ développement d'activités génératrices de revenus ☒ appui et accompagnement pour renforcement des compétences locales (montage de projet, recherche de financement, études préliminaires, formations, etc.) ○ envoi de matériels/dons ○ introduction d'innovations (agricoles, énergétiques, organisationnelles, etc.) ○ réalisation de campagnes de sensibilisation à diverses problématiques (hygiène, enfants sorciers, VIH Sida, etc.) ○ expertise technique ○ défense des droits humains ○ chantiers de jeunes ○ autres (précisez) :
15.	Quelles sont les caractéristiques dominantes des populations bénéficiaires des activités de votre association selon l'âge ?	☒ enfants ○ femmes ☒ jeunes ○ personnes âgées ○ tous âges
16.	Quelles sont les caractéristiques dominantes des populations bénéficiaires des activités de votre association selon les catégories vulnérables ?	○ personnes handicapées ○ minorités ○ personnes malades ou de santé fragile ○ personnes déplacées ☒ sans distinction, toutes les catégories de populations
17.	Avez-vous mené un ou des projet(s) à l'international au cours des années suivantes ? *(une seule réponse possible)*	☒ 5 dernières années ○ l'année précédente ○ cette année ○ autres (précisez) :
18.	En moyenne, votre implication sur une zone s'inscrit dans quelle durée ?	☒ nous nous investissons dans une zone sur des durées très longues (> 10 ans) ○ nous nous investissons dans une zone sur des durées longues (> 5 ans) ○ quand nous intervenons sur une zone, c'est en général pour une durée comprise entre 1 et 5 ans ○ nous menons de petits projets ponctuels et nous ne restons jamais plus d'une année sur une même zone

19.	Quelle est en moyenne la taille du budget des projets soutenus ou mis en œuvre par votre association ?	o inférieure à 1000 euros X comprise entre 1000 et 5 000 euros o comprise entre 5 000 et 10 000 euros o comprise entre 10 000 et 50 000 euros o supérieure à 50 000 euros

PROFILS DES ADHERENTS DE VOTRE ASSOCIATION		
20.	Votre association a combien d'adhérents ?	53
21.	Parmi eux, combien y-a-t-il d'adhérents femmes ?	33
22.	Combien d'adhérents hommes ?	20
23.	Quel est le nombre d'adhérents de moins de 25 ans ?	2
24.	Nombre d'adhérents compris entre 25 et 34 ans ?	1
25.	Nombre d'adhérents compris entre 35 et 49 ans ?	5
26.	Nombre d'adhérents compris entre 50 et 70 ans ?	34
27.	Nombre d'adhérents de plus de 70 ans ?	11
28.	Votre association dispose de combien d'adhérents actifs (c'est-à-dire, des membres bénévoles impliqués dans la gestion régulière des activités de l'association hors cotisations) ?	o inférieur à 5 o compris entre 5 et 10 X supérieur à 10
29.	Profils des principaux adhérents actifs de votre association :	

prénom	genre F/ M	âge	Profession & niveau de formation	fonction dans l'association	motifs d'engagement (en quelques mots)
A [redacted]	F	54	Assistante sociale Bac+3	Tresoriere	Partenariat Interculturalité
[redacted]	M	62	EDUCATEUR SPECIALISÉ Bac+3	MEMBRE CA FONDATEUR	DECOUVERTE Partenariat
[redacted]	F	58	Infirmière cadre Bac+5	Presidente	Partenariat Interculturalité

30.	Indépendamment des bénévoles, de quel autre personnel dispose votre association ?	X aucun personnel en dehors des bénévoles o salarié o personnes en service civique

		o stagiaire o autres (précisez) :

PROFILS DES SALARIES DE VOTRE ASSOCIATION *Si votre association ne dispose pas de salarié, allez directement à la question N° 33		
31.	Quel est le nombre de salariés actuellement au sein de votre association ?	
32.	Quel(s) type(s) de contrat ?	o CDD saisonnier o CDD partiel o CDD temps plein o CDI partiel o CDI temps plein o emploi-jeunes o personnel mis à disposition o vacataires o autres dispositifs (précisez) :

MODE DE FONCTIONNEMENT DE VOTRE ASSOCIATION		
33.	Votre association dispose-t-elle ?	o d'un Conseil d'Administration (CA) o d'un Bureau X d'un CA et d' un Bureau
34.	Quel est le nombre de membres du CA ?	11
35.	A quelle fréquence se réunit le CA (nombre de réunion(s) par an) ?	4
36.	Quel est le nombre de membres du Bureau ?	3
37.	A quelle fréquence se réunit le Bureau (nombre de réunion(s) par an) ?	10
38.	Le CA ou le Bureau se réunit d'une façon ?	X formelle (avec une convocation, un ordre du jour...) o informelle (en fonction des circonstances et des besoins) o formelle et informelle
39.	Quel est le lieu d'organisation habituelle des réunions du CA ou du Bureau ?	X local mairie o chez un membre/adhérent o au siège de l'association o autre (précisez) :
40.	A quelle fréquence se réunit l'Assemblée Générale (AG) ?	1 fois an
41.	Qui y participe ? *(listez par catégorie, par exemple : tout adhérent, adhérents membres du CA, associations sœurs, associations de la même Région,*	Tout adherent associations de la meme region associations soeurs

	Commune, Département, les partenaires du Sud, sympathisants, autres invités (précisez))	Commune, sympathisants
42.	Vos interlocuteurs au Sud sont-ils invités aux AG ?	☒ oui ○ non
43.	Si oui, viennent-ils ?	○ oui ☒ non
44.	S'ils viennent, c'est à quelle fréquence ? (par rapport au nombre d'invitations)	
45.	Si non, pourquoi ?	○ les démarches pour les faire venir en France sont trop compliquées ☒ nous n'en avons pas les moyens ○ ce n'est pas une priorité ○ autres (précisez) : mais nous recherchons sur le terrain
46.	Quel est le lieu d'organisation habituelle des AG ?	☒ local mairie ○ chez un membre/adhérent ○ au siège de l'association ○ autre (précisez) :
47.	Quel (s) supports(s) de communication utilisez-vous le plus souvent entre les membres actifs, les membres du CA ou du Bureau ?	○ site internet ☒ mail ☒ téléphone ○ facebook, twitter, etc ○ plaquettes et autres supports papiers ○ newsletter ○ autres (précisez) : ○ aucun support
48.	Quel(s) support(s) de communication utilisez-vous le plus souvent avec tous les membres de l'association ?	☒ site internet ☒ mail ○ téléphone ☒ facebook, twitter, etc ○ plaquette et autres supports papiers ☒ newsletter ○ autres (précisez) : ○ aucun support
49.	Comment financez-vous vos frais de fonctionnement ?	○ ils sont pris en charge directement par les membres de l'association ☒ nous utilisons une partie de fonds propres et/ou des subventions ○ nous avons une subvention de fonctionnement ○ nous n'en avons pas besoin, nous sommes une petite association sans salarié ○ autres (précisez) :

RESSOURCES FINANCIERES DE VOTRE ASSOCIATION		
50.	Quel est le budget de votre association pour l'année 2016 ?	10.000 G
51.	Quel est approximativement le budget moyen annuel de votre association durant les 5 dernières années ?	o inférieur à 1 000 euros o compris entre 1 000 et 5 000 euros X compris entre 5 000 et 10 000 euros o compris entre 10 000 et 50 000 euros o supérieur à 50 000 euros
52.	Quelles sont les principales sources de financement de vos projets ?	X cotisations des membres X organisation d'évènements X recettes des ventes, etc. X dons privés (d'un particulier, etc.) o entreprises privées (mécénat, etc) o fondations o subvention de la commune o subvention du conseil général/départemental o subvention du conseil régional o autres (précisez) :
53.	Pouvez-vous indiquer dans l'ordre d'importance vos principales sources de financement ? *(de la plus importante à la moins importante)*	o VENTE o DONS o ORGANISATION D'EVENEMENTS o COTISATIONS o o o
54.	Avez-vous déjà demandé une subvention ou un financement à des organismes suivants ?	o ONG o Agence des Micro-Projets (AMP) o fondations o autres dispositifs privés spécifiques (précisez) : X non, jamais
55.	Sinon, pourquoi ?	o nous ne connaissons pas ces dispositifs o nous n'avons pas les compétences requises o les dossiers sont trop lourds par rapport aux sommes nécessaires o par choix X autres (précisez) : Pas le Besoin

7

56.	Si oui, avez-vous obtenu les subventions sollicitées ?	○ jamais ○ parfois ○ dès la première demande ○ après plusieurs tentatives ○ après avoir été accompagné
57.	Avez-vous déjà obtenu une subvention ou un financement auprès d'un organisme public ?	☒ commune ☒ conseil général/ départemental ○ conseil régional ○ autres dispositifs publics (précisez) : ○ non, jamais
58.	Si oui, après combien de demandes avez-vous obtenu cette subvention publique ?	☒ dès la première demande ○ après plusieurs tentatives ○ après avoir bénéficié d'un accompagnement
59.	Si non, pourquoi ?	○ les territoires d'intervention ne sont pas laissés au choix des associations ○ les secteurs d'activités/thématiques ne sont pas laissés au choix des associations ○ le niveau d'exigence des dossiers (méthodologie du cadre logique) est complexe ○ la demande de redevabilité sur les projets est forte ○ pas d'enveloppes ou insuffisance du budget (de notre commune, département, région) consacré à la solidarité internationale ○ autre (précisez) :
60.	Pour fonctionner, votre association dispose-t-elle d'avantages en nature, via des mises à disposition, gratuites ou à des conditions avantageuses ?	☒ de locaux ou de terrains ○ de matériels ○ d'équipements ○ de gratuité ou une tarification avantageuse de l'énergie ou de l'eau ○ autres (précisez) : ○ non, jamais
61.	En général, d'où proviennent ces avantages en nature ?	○ de la commune ○ du département ○ de la région ○ d'une association ○ d'un privé (un particulier, une entreprise, etc) ☒ autres (précisez) : Un Membre

ADHESION A DES COORDINATIONS ET PARTENARIATS DE VOTRE ASSOCIATION		
62.	Votre association est-elle membre d'un collectif, d'une plateforme, d'un réseau ?	o oui, au niveau communal x oui, au niveau départemental x oui, au niveau régional o oui, au niveau national o non
63.	Si oui, lequel/lesquels ?	MASIG OCCITANIE - COOPERATION
64.	Quelle est la fonction de ces réseaux ?	o permettent de mutualiser les moyens humains, matériels et financiers o permettent de coordonner une action en commun sur un territoire o autres (précisez) : COORDINATION. CONSEILS REFLEXION
65.	Votre association a-t-elle des liens avec d'autres associations de même nature que la vôtre en France ?	o oui, des liens formalisés x oui, des liens informels o non, aucun lien
66.	Si oui, avec laquelle/lesquelles ?	A B C
67.	Dans quels buts ? *(en quelques mots)*	ECHANGES PARTENARIAT SUR LE TERRAIN. COORDINATION
68.	Votre association a-t-elle des liens avec d'autres associations de nature différente que la vôtre (dans la même commune, département, région)?	o oui, des liens formalisés x oui, des liens informels o non, aucun lien
69.	Votre association intervient-elle dans le cadre d'un jumelage, d'une coopération décentralisée ?	o oui, au niveau communal o oui, au niveau départemental o oui, au niveau régional x non
70.	Quel est le degré d'indispensabilité lié au fait d'appartenir à un réseau, un collectif, une coordination ou une mutualisation des actions, etc. ?	o très indispensable o assez indispensable x pas indispensable o pas du tout indispensable
71.	Quels sont vos interlocuteurs privilégiés sur le terrain (c'est-à-dire, dans les pays où vous intervenez)?	x associations locales x groupements et associations villageoises x autorités locales o ONG internationales x individus isolés (enseignant, infirmier, personne ressource, etc.) x agences et services techniques de l'Etat o entreprises coopératives o autres (précisez) : cooperation française

72.	Quelle est la nature des relations avec les interlocuteurs locaux ?	○ vous financez un/des acteurs pour qu'il(s) exécute(nt) certaines actions ponctuelles X vous vous appuyez sur un ou des partenaires de longue date pour la mise en œuvre et le suivi de votre (vos) projet (s) X vous avez construit une stratégie partenariale après consultation de l'ensemble des parties prenantes ○ autres (précisez) :
73.	Quel (s) objectif(s) vous visez dans ces relations ?	○ vous visez un objectif de renforcement des capacités techniques et/ou financières de vos partenaires ○ vous visez un objectif de renforcement organisationnel de vos partenaires X un partenariat solide c'est la garantie de pérenniser vos actions ○ sur le terrain, il faut être efficace et agir, ces questions ne sont pas prioritaires ○ autres (précisez) :
74.	Dans le/les pays d'intervention, avez-vous connaissance d'autres associations, ONG, ou organismes étrangers intervenant dans la même zone géographique que vous ?	X oui ○ non
75.	Si oui, vous arrive-t-il de collaborer avec ces associations, ONG, ou organismes étrangers intervenant dans la même zone géographique que vous ?	X oui ○ non
76.	Si non, pourquoi ? *(en quelques mots)*	
77.	Si oui, selon quelles modalités ? dans quels buts collaborez-vous ? *(en quelques mots)*	NOUS AVONS EU UN PROJET COMMUN AVEC ESF NOTRE ROLE ETAIT D'ACCOMPAGNER LE COMITE SOLAIRE DU SECTEUR
78.	Combien de temps durent ces collaborations ?	4 ANS
79.	Quelle est le degré d'impact de ces collaborations sur vos projets ?	○ très important X assez important ○ pas important ○ pas du tout important

L'ACTION DE VOTRE ASSOCIATION PAR RAPPORT AUX ENJEUX DE L'AIDE INTERNATIONALE		
80.	Parmi les affirmations suivantes laquelle définit au mieux la mission de votre association ?	☒ développer un projet spécifique o renforcement structurel des organisations du Sud de même taille o sensibiliser les gens du Nord o connaître les peuples du Sud o comprendre mieux la situation dans le Sud o autre (précisez) :
81.	Quel est le mode d'action privilégié avec les interlocuteurs Sud dans la réalisation des projets ? *(un seul choix possible)*	o honnêteté, transparence ☒ implication des populations o efficacité o relations d'amitié o autre (préciser) :
82.	Diriez-vous des publics vers lesquels est orientée l'action de l'association qu'ils sont plutôt ? *(un seul choix possible)*	o bénéficiaires ☒ partenaires o clients o autre (précisez) :
83.	Comment organisez-vous la phase d'identification ou de conception de vos projets ? *(un seul choix possible)*	o vous n'en faites pas, vous n'en voyez pas la nécessité (l'intervention se fonde sur l'engagement et le désir de soulager la souffrance) o vous aimeriez mais vous ne le faites pas o vous demandez des devis, prenez des renseignements et vous avancez ☒ vous prenez le temps d'organiser des rencontres avec les différentes parties prenantes, vous prenez un maximum d'informations avant de planifier vos projets o vous confiez ce travail à vos partenaires locaux o vous confiez ce travail à des spécialistes
84.	Avant la mise en place des projets, votre association a-t-elle recours à des services extérieurs pour des expertises particulières ? *(un seul choix possible)*	o réalisation de diagnostics socio-économiques et ou culturels o formation des bénéficiaires o études techniques o évaluation o autres (précisez) : ☒ aucune expertise extérieure, nous comptons sur les compétences internes des membres de notre association

85.	Pendant la mise en place de vos projets, vous avez principalement recours à quelles compétences ? *(une seule réponse possible)*	☒ des compétences internes à l'association ○ des compétences externes (pour des aspects technique, formation, diagnostics socio-économiques et culturels) ○ entièrement confié au partenaire local
86.	Quel est principalement votre mode du suivi des projets en cours ? *(une seule réponse possible)*	○ confié à un partenaire local de confiance (association locale, groupement, individu) ☒ voyages d'évaluation d'un ou de plusieurs membres (une ou deux fois par an) ○ autres (précisez) :
87.	Quels sont vos principaux moyens de suivi ?	☒ par téléphone ☒ par mail ○ par courrier ☒ des voyages de suivi/évaluation
88.	Organisez-vous des évaluations de vos réalisations ?	○ non ☒ oui, par un ou des membres de l'association ○ oui, par une compétence externe
89.	Si oui, quels sont les principaux critères d'évaluation de vos réalisations ?	☒ adéquation aux besoins locaux ☒ longévité du partenariat ☒ respect et valorisation des cultures locales ○ autres (précisez) :
90.	Sur quoi se fonde principalement l'évaluation ?	○ des liens d'amitié ☒ un véritable partenariat ○ autre (précisez) :
91.	Votre association bénéficie-t-elle (ou a-t-elle déjà bénéficié) d'un appui (d'une formation) pour mener à bien ses projets d'aide ?	○ non ○ oui, auprès d'un Réseau Régional (merci de préciser lequel :) ☒ oui, auprès de la commune, du département, de la région ○ autres (précisez) :
92.	Si oui, quelles sont les formations privilégiées ?	☒ montage et gestion de projets ☒ gestion budgétaire et recherche de financements ○ suivi/évaluation ○ communication ○ formations techniques (eau, énergie, etc.) ○ gestion administrative ○ autres (précisez) :
93.	Si non, pourquoi ?	○ nous n'en avons pas besoin ○ nous ne les connaissons pas

		○ ce sont des ressources inaccessibles (trop loin, pas le temps, etc.) ○ nous les avons sollicité mais ils n'ont pas répondu à nos attentes
94.	Que pensez-vous des affirmations suivantes :	
94.1	"Les initiatives des petites associations partent de bonnes intentions, mais les bonnes intentions, ça ne suffit pas" ?	⊗ tout à fait d'accord ○ assez d'accord ○ pas d'accord ○ pas du tout d'accord
94.2	"La coopération au développement, ça ne s'improvise pas, c'est un métier" ?	○ tout à fait d'accord ⊗ assez d'accord ○ pas d'accord ○ pas du tout d'accord
94.3	"L'action développeuse nécessite un certain professionnalisme qui peut faire défaut aux petites associations" ?	⊗ tout à fait d'accord ○ assez d'accord ○ pas d'accord ○ pas du tout d'accord
94.4	"Il est nécessaire d'avoir certaines compétences pour mener à bien des activités de solidarité internationale" ?	⊗ tout à fait d'accord ○ assez d'accord ○ pas d'accord ○ pas du tout d'accord
95.	Quel degré d'importance accordez-vous aux compétences suivantes :	
95.1	Compétences spécifiquement liées aux secteurs d'activité des projets menés (agronomie, santé, adduction d'eau, etc...) ?	⊗ très importante ○ assez importante ○ pas importante ○ pas du tout importante
95.2	Capacités d'organisation, de gestion (faire preuve de rigueur financière et administrative, détenir des capacités managériales, de communication, une capacité de mobilisation de fonds, etc.) ?	⊗ très importante ○ assez importante ○ pas importante ○ pas du tout importante
95.3	Compétences requises en matière de montage de projets (en ce compris l'accès aux subsides) ?	⊗ très importante ○ assez importante ○ pas importante ○ pas du tout importante
95.4	Qualités humaines d'écoute et d'ouverture d'esprit, patience, humilité, respect de l'autre ?	⊗ très importante ○ assez importante ○ pas importante ○ pas du tout importante
95.5	Connaissance du terrain (de sa culture, de sa population) ?	⊗ très importante ○ assez importante ○ pas importante ○ pas du tout importante
95.6	Connaissance générale du fonctionnement de la coopération au développement et des relations Nord-Sud ?	○ très importante ⊗ assez importante ○ pas importante ○ pas du tout importante

96.	Quelle est selon vous la principale cause de la pauvreté ? *(une seule réponse possible)*	○ accès limité au marché mondial ✓ accès limité aux ressources de santé et de l'éducation ○ conflits armés ○ la capacité de la gouvernance locale est limitée ○ exclusion et discrimination sociale ○ autre (précisez) :
97.	Quelle est selon vous la principale solution pour lutter contre la pauvreté ? *(une seule réponse possible)*	○ accès aux services de base ✓ développer l'économie locale ○ participation politique de tous les citoyen(ne)s ○ autre (précisez) :
98.	Selon vous, la solidarité c'est avant tout? *(une seule réponse possible)*	○ la proximité et l'amour du partage ○ l'accompagnement et l'assistance ✓ une action d'éducation ○ autres (précisez) :
99.	Selon vous, la coopération c'est avant tout ? *(une seule réponse possible)*	○ une affaire d'humain ○ une action conduite à petite échelle ✓ des actions, non pas faites de 'résultats' mais, de 'réussites' et 'd'échecs', des joies et des déceptions ○ un principe de convivialité entre partenaires ○ autre (précisez) :
100.	Selon vous, sur quoi se fonde votre légitimité (les petites structures en général) pour intervenir dans le champ de la coopération internationale ou de l'aide internationale ?	○ une plus grande liberté d'action ○ une flexibilité accrue ✓ une implication citoyenne ○ une assise sociétale ○ autres (précisez) :
101.	Quelle est votre positionnement par rapport au système de laide internationale (grandes ONG, Gouvernement, Organismes internationaux, etc.) ?	○ en opposition ○ en complémentarité ✓ ni opposition, ni complémentarité ○ autre (précisez) :
102.	Quelle est votre positionnement par rapport à la coopération décentralisée des collectivités locales (région, département, commune) dans les pays du Sud ?	○ en opposition ✓ en complémentarité ○ ni opposition, ni complémentarité ○ autres (précisez) :

103.	Quelle prise en compte de l'environnement dans vos projets et votre association ? *(une seule réponse possible)*	○ ce n'est pas une priorité ○ dans la mesure du possible nous limitons l'impact de nos actions sur l'environnement (énergie renouvelable, matériaux locaux et naturels, etc.) ☒ nous menons des actions spécifiques (reboisement, agro écologie, pêche durable, etc.) ○ nos projets sont des projets destinés à la protection de l'environnement
104.	Quelle prise en compte du genre dans vos actions ? *(une seule réponse possible)*	○ les bénéficiaires de notre (nos) projet(s) sont majoritairement des femmes ○ nous développons des activités destinées aux femmes pour renforcer leur pouvoir économique ○ nous faisons des diagnostics orientés « genre » pour bien identifier les enjeux et les leviers d'action ○ nous consacrons d'importants efforts pour organiser/renforcer la parité dans les instances décisionnaires et de gestion ○ nous aimerions mais nous ne sommes pas compétents ☒ les rapports hommes/femmes sont culturels et nous ne nous sentons pas légitimes sur ces questions

ANIMATION DU TERRITOIRE ET UTILITE SOCIALE DE L'ASSOCIATION		
105.	Votre association est-elle reconnue d'utilité publique[1] ?	○ oui ☒ non
106.	Selon vous, que signifie la notion d'utilité sociale ? *(en quelques mots)*	Implication dans cohésion sociale et solidarité nationale ou internationale
107.	Selon vous, comment vous pensez participer (en tant qu'association) à l'animation de votre commune, département, région ? *(en quelques mots)*	Organisation de manifestations participation animations lien avec assocs locales

[1] Une association loi 1901 déclarée peut-être reconnue d'utilité publique par décret du Conseil d'Etat. Cette reconnaissance permet notamment à l'association de recevoir des donations et des legs, ce qui n'est pas le cas des autres associations (qui reçoivent des dons manuels).

108.	En France, localement, vous intervenez principalement pour ? *(plusieurs choix possibles)*	☒ informer votre entourage, village, ville sur vos projets et ceux de vos interlocuteurs au Sud ○ collecter des fonds pour la réalisation de vos projets à travers la mise en place d'activités génératrices de revenus ou d'activités de sensibilisation dans les écoles ☒ l'éducation et la sensibilisation de la population française en ce qui a trait aux enjeux du développement dans les pays du Sud ○ autres (précisez):
109.	Votre association participe-t-elle à des évènements solidaires (au niveau territorial ou national) ?	☒ semaine de la solidarité internationale ○ assises de la coopération internationale ○ salon des solidarités ○ antigone des associations ☒ festivals et fêtes locales ○ autres (précisez): ○ non, aucun
110.	Indépendamment de ces évènements, menez-vous des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) ?	○ oui, auprès du grand public sans distinction ○ oui, auprès des jeunes ○ oui, auprès des élus ○ oui, auprès des seniors ○ autres (précisez) : ☒ non
111.	Si oui, quelle est la nature de vos interventions ?	○ ponctuelles, se font au gré des opportunités, de nos disponibilités et des demandes ○ sont planifiées et construites ○ dans le cadre de dispositifs mis en place par les collectivités
112.	Pour quelles raisons menez-vous ce type d'actions ?	☒ sensibiliser et informer ☒ partager notre expérience ○ lever des fonds ○ changer les comportements ○ modifier les représentations ○ recruter des bénévoles
113.	Votre association s'appuie-t-elle sur des ressources et des compétences externes pour mener ses projets d'ECSI ?	○ oui, des structures spécialisées (Ritimo, Educasol, etc.) ○ oui, une collectivité locale ☒ oui, un Réseau Régional Multi-Acteurs (RRMA) ○ non

114.	Quel budget annuel consacrez-vous à ces actions ?	⊗ inférieur à 500 euros ○ compris entre 500 et 1000 euros ○ supérieur à 1000 euros

VOLONTE ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE VOTRE ASSOCIATION		
115.	En plus des mini-projets, votre association mène-t-elle ou a-t-elle déjà mené des projets plus ambitieux (c'est-à-dire, supérieur à 50 000 euros) ?	○ oui ⊗ non
116.	Si non, pour qu'elles raisons votre association ne mène pas de méso-projets ?	○ notre association n'est pas en capacité de le faire (manque de compétences, pas assez structurée, etc.) ⊗ nous menons des projets de taille modeste et ne souhaitons pas mener des projets de plus grande taille ○ nous ne le faisons pas faute de financements adaptés ○ autre (précisez) :
117.	Quelles raisons pourraient vous inciter à mener des méso-projets ou des projets plus ambitieux ?	○ mener des actions sur de plus longues durées (projets pluriannuels) ⊗ développer des stratégies d'accompagnement et de renforcement des capacités locales ○ mutualiser nos actions avec d'autres acteurs partenaires ○ mener des opérations pilotes/ innovantes ○ saisir une opportunité financière ○ intervenir sur une zone géographique plus étendue ○ développer des projets récurrents ○ mener des études et des diagnostics ○ mener des projets multisectoriels ○ restructurer l'association ○ autres (précisez) : ○ aucune raison
118.	Quels sont les principaux besoins de votre association ?	○ trouver des fonds ⊗ recruter des bénévoles actifs ⊗ améliorer nos compétences ○ rencontrer d'autres associations (principalement de solidarité internationale et assimilées) ⊗ mieux structurer l'association ○ recruter du personnel permanent (salarié, service civique, etc.) ○ autres (précisez) :

119.	Classer les besoins ci-dessus cités par priorité pour votre association :	○ RECRUTER ○ AMELIORER NOS COMPETENCES ○ MIEUX STRUCTURER ○ ○ ○ ○ ○
120.	Quelles sont les modalités les plus utiles pour répondre à ces besoins ?	○ accompagnement personnalisé ○ rencontrer d'autres associations ☒ participer à des formations ☒ participer à des groupes de travail, des ateliers ○ consulter des fiches pratiques, des bases documentaires ○ autres (précisez) :
121.	Si vous deviez n'en choisir qu'une ?	○ accompagnement personnalisé ○ rencontrer d'autres associations ○ participer à des formations ☒ participer à des groupes de travail, des ateliers ○ consulter des fiches pratiques, des bases documentaires ○ autres (précisez) :

DIFFICULTES RENCONTREES ET PRINCIPALES REUSSITES DE VOTRE ASSOCIATION		
122.	Pour votre association, quel est le moment le plus critique d'un projet ou d'une initiative de base ? *(une seule réponse possible)*	○ identifier les besoins ○ identifier les interlocuteurs/ bénéficiaires/partenaires, etc. ○ identifier ceux qui seront exclus du projet ☑ le suivi ○ l'évaluation ○ le financement ○ la communication (avec les interlocuteurs au Sud) ○ autre (précisez) :

123.	Quelles sont vos principales difficultés sur le terrain ? *(plusieurs choix possibles)*	☒ lourdeurs ou contraintes administratives (dans les pays d'intervention) ○ manque de compétences et de ressources humaines et temporelles ☒ suivi des projets avec les interlocuteurs au Sud (complexe en raison de difficultés de communication) ☒ manque de moyens financiers (pour répondre à toutes les demandes) ○ moyens limités par l'absence d'accès à une ligne de financement structurel ○ avenir incertain (le maintien sur le long terme est problématique) ○ manque de reconnaissance à l'égard des petites associations (notamment de la part: des ONG ? des autres associations nationales de solidarité ? des autorités publiques ?) ○ trouver des partenaires fiables et compétents ○ les conditions matérielles précaires ○ baisse du nombre d'adhérents ○ difficultés à trouver des dirigeants bénévoles pour renouveler les structures dirigeantes ○ le suivi/évaluation ○ impliquer les autorités locales ☒ impliquer les populations locales ○ bien identifier les bénéficiaires de nos actions ○ mieux appréhender les différences culturelles et religieuses ○ autres (précisez) :
124.	Sur le terrain, quelles sont vos principales réussites et sources de satisfaction ? *(plusieurs choix possibles)*	○ avoir organisé un système de suivi/évaluation efficace ○ avoir trouvé des partenaires fiables et compétents ○ avoir réussi à maximiser le nombre de bénéficiaires ☒ avoir réussi à impliquer les populations locales ☒ avoir réussi à impliquer les élus locaux ☒ la pérennité de nos actions ☒ l'expérience interculturelle et les changements dans nos représentations ○ l'expérience des conditions matérielles précaires

19

		o autres (précisez) :

QUESTIONS FACULTATIVES		
125.	Que pourriez-vous dire de plus sur vos actions ? Souhaitez-vous aborder un point qui fait défaut à ce questionnaire ? Votre impression générale sur ce questionnaire ?	
126.	Je recherche des associations avec qui je pourrai m'entretenir de manière plus approfondie (par mail, téléphone, ou en face à face). Si vous êtes intéressé(e)s, merci de m'indiquer votre adresse mail ou votre téléphone.	[redacted]
127.	Je recherche des associations (de votre taille et de votre région, département, commune) à qui je pourrai envoyer ce questionnaire d'enquête. Si vous en connaissez, merci de m'indiquer leur adresse mail, téléphone ou adresse postale.	

INFORMATIONS SUR LES PRINCIPAUX REPONDANTS

Merci d'indiquer le nombre de personnes de votre association ayant participé à ce questionnaire : [ ]

Profils des répondants principaux

Prénom(s)	Genre F/ M	Âge	Profession	Niveau de formation	Fonction au sein de l'association
F[redacted]	F	54	Assistante sociale	BAC + 3	Trésorière
M[redacted]	F	58	INFIRMIÈRE coordinatrice	BAC + 5	Présidente

Date : 18 / 8 / 2017

Merci de bien avoir voulu répondre à ce questionnaire.

20

Annexe 4 : Impressions des associations participantes au sujet du questionnaire

Nous avions proposé aux associations, de façon facultative, de nous dire leurs impressions concernant le questionnaire. Outre que cela paraissait original, il nous permettait de prendre la mesure de la pertinence des thématiques et des questions abordées.

Graphique 41: Impressions des associations participantes sur le questionnaire d'enquête

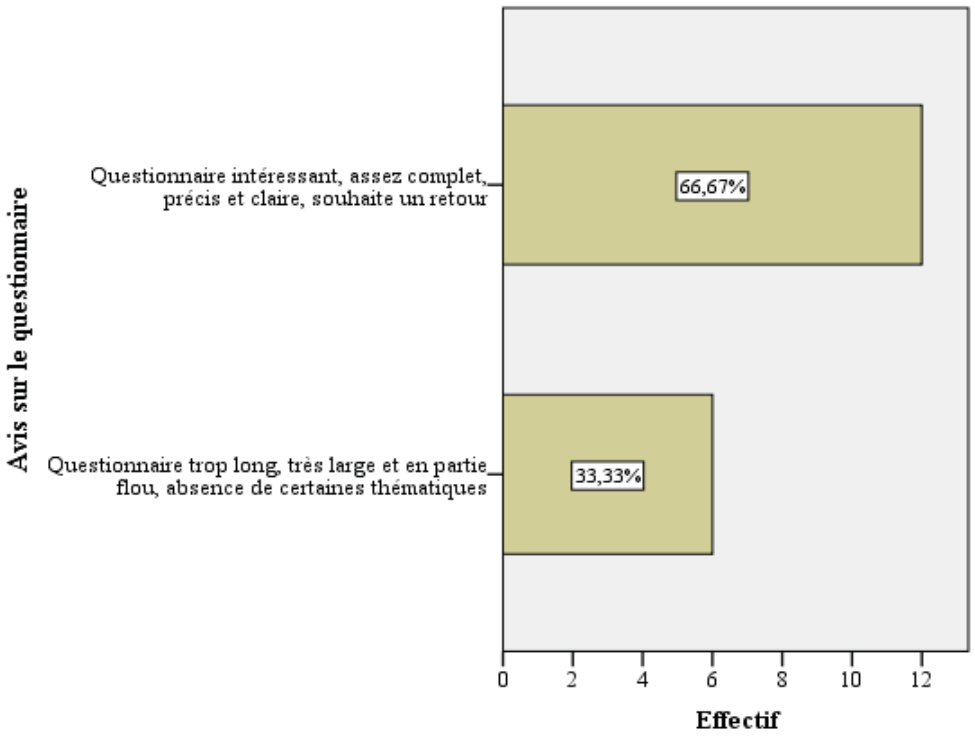

Ainsi, sur un échantillon de seize (16) ALSI ayant voulu donner leurs avis, près de 67 % ont trouvé le « *questionnaire intéressant, assez complet, précis et claire* ». La plupart d'entre elles souhaitent un retour sur le travail de thèse. Il en ressort globalement donc un bilan positif quant à la pertinence du questionnaire. Toutefois, l'on ne saurait négliger les uns peu plus de 33 % qui considèrent que le « *questionnaire est trop long, très large et en partie flou* ». De plus, pour eux certaines thématiques n'auraient pas été abordées. Par exemple, la question du conflit au sahel, les microcrédits, l'influence des pouvoirs gouvernementaux dans les pays d'accueil sur la mise en œuvre des activités menées par les ALSI. Ces thèmes ont été dès lors plus approfondis lors des entretiens.

Annexe 5 : Population de base de l'enquête sociographique

Note : En gras les associations de notre échantillon d'enquête

Échelle	Répertoire	Liste des associations		
Communale	Assos.montpellier.fr	Alnif (ISM) ; **Amitié Franco-Malgache - Fihavanana (AFM)** ; Amitié Languedoc Touaregs (ALT) ; Ara ; Asso That Luang Entraide Médico-Chirurgicale au Laos ; **Association Bô-Lâ (BOLA)** ; Association Franco-camerounaise (AFCID) ; Association Nazarena France ; **Association Nessma** ; Association Solidarité Franco-Sénégalaise (ASFS) ; **Association Terres partagées** ;	Les Amis des Enfants d'Haïti (AEH) ; **Avenir pour l'Enfance (A.P.E.)** ; Ensemble pour le Développement de l'Afrique Subsaharienne (EDAS) ; Faso-Savoirs ; **Grandir Madagascar** ; Humanisme Emergence Africaine et Développement (HEAD) ; **Impression d'Afrique** ; l'Arbre à Palabres de Yelou ;	Les Sampaniers du Vietnam ; Mahavonjy Association D'entre-Aide Franco-Malgache ; **Maïa** ; Milieu Rural et Avenir Cameroun ; Ny Aina ; **Saabu** ; Solidarité Amitié Rencontres Afrique (SARA) ; Solidarité Hospitalière France Nord Cameroun ; Terre de Savoirs ; Ylang Ylang Humanitaire aux Comores à Visée Sanitaire.
Départementale	Masig.org	**Amitié France Algérie** ; Association pour la Communication de la Culture et des Echanges de Savoirs (ACCES) ; Action cévenole d'aide humanitaire et de développement dans les pays d'Afrique de l'Ouest ; Action Solidarité ; Association d'Aide aux Malades de Centre Afrique Démunis (ADEMCAD) ; Aide aux enfants malgaches (AEM) ; **Afrique solidarité** ; Association pour la Promotion des Arts du Monde (APAM) ; Soutien aux Enfants Rwandais (ASER) ;	Cévennes-Togo ; **Maminou** ; Efata ; **En Vie France Centrafrique** ; Enfants de Bamako ; Ernesto et Enfants de Bolivie ; Filalana ; France Maroc Solidarité ; Fraternité France-Laos ; Ka Hagna ; **Kafo'Saze** ; **Kouminto les richesses partagées** ; **La Calebasse de Ouahigouya** ; **La goutte d'eau Nîmes-Vietnam** ; **La Liane France-Afrique** ; **l'Arbre à cauris** ; Mada Fret ;	Association pour le développement de Microprojets Fruits & Légumes (Microfel); Nosy Lava Development ; Re-Sources d'Yvoir ; Sénégal'Amytié ; Solidarité Saint Christol Bidi ; **Soutien à l'ong Tanafout** ; Syland ; **Teelgo** ; Tivoujar Mauritanie ; Tourisme Solidaire Sud (TousS); **Un Espoir pour Ladji** ; Une famille un toit Association Humanitaire ;

		Association Alés-Biba ; Association Ébène ; Cambodge Espoir ;	**Merveilles de Madagascar** ;	Uni-Vers M ; Vivramada ; Yam Daabo.
Régionale	Cdtm34.org	Afrique solidarité ; Action pour la santé, l'alimentation et le développement (ASAD) ; **Association Ansongo** ; **Association Badeya-nasso (BADEYA-NASSO)** ; Association Eau pour la Vie (AEV) ; Association Jean-Stéphane Grasset (Association JSG) ; Association Les Lampions - aide à l'enfance du Viet-Nam ;	Association solidaire Ginni-Dô (GINNI D) ; Boule de neige en Afrique ; **Couleurs du monde (CDM)** ; **Échange et partage** ; Etoile touaregue autre regard (ETAR) ; **Formad environnement** ; Infors action solidaire (IAS) ; Lane Xang ; Les gazelles du pays dogon ;	**Objectif solidarité** ; Olargosso ; Peuples solidaires Bagnols-sur-Cezes ; **Pontaranga, un pont avec l'Afrique (PONTARANGA)** ; Rejoignons-nous ; Vacances pour tous cap vert (VPT CV).
Nationale	Dataasso.fr	Gea Vietnam humanitaire ; Alès, initiatives de développement durable et équitable et actions locales pour les échanges de savoir (IDDE) ; **Masamah** ; Assileassime ; Association Kalebasse sans faim !; Chengdoma, solidarité avec le Népal ; **Association Tilleli** ; Amitié et solidarité universelles ; **Le Lion d'Allat-Damas-Alep-Palmyre** ; Banfeko ong Valerie Alice ; **Entrons dans leur danse (ED)** ; Association nîmoise des couleurs des iles ; **Le Cœur y est** ; Action humanitaire 'songo' échanges France/République Centrafricaine ; Epis pour deux mains ;	Action médicale pour les enfants du tiers monde ; Alter solidarité ; **Partage et espoir** ; **Nicar-agua** ; **Les pieds sur t'air** ; Aide aux enfants de Tulear ; **Association humanitaire Koteba Hérault** ; **Bonne arrivée association humanitaire** ; Sakafo association humanitaire ; Nkol Ebassimbi association sanitaire humanitaire (N.A.S.H.) ; Environnement sport Montpellier aide humanitaire (E.S.M.A.H) ; Action languedocienne d'aide humanitaire pour le développement dans les pays d'Afrique ;	Soninke ; Eaumonite ; Vanillaction ; Association Terre de solidarité ; Un toit pour hamada ; Clarabelle ; Les Sahariennes ; Les Graines de l'espoir ; l'Association Adama ; Réveil de kikwit ; Languedoc-Roussillon solidarité santé (LAROSOSA) ; Be Oko ; Afrique voyage solidarité ; Vamangui et solidarité (VS) ; Soli'dev ; Tombouctou espoir solidarité justice ; Solidarité hospitalière France Nord-Cameroun ; **Aide au Népal ; Aidez une maman**

		Solidarité Mahadaga (soli 'm') ; **Walam** ; Walyku-Cabrières; Solidarité Népal ; Jean d'argile ; Aideo ;	Association Thiompa balde unisson nous pour le Sénégal ; Association franco-syrienne au cœur sans frontières ;	**malgache isolée (AMMI)** ; Aide aux enfants du village de Longhas Cameroun (A.E.L.C.).
	Net1901.org	Actions pour le développement durable au Bénin ; Brin de Vie au Bénin ; Association Volontaire Humanitaires pour l'évolution des générations ; **Association Croissance pour l'Afrique** ; Association Gard Madagascar ; Graine d'espoir Bouzelifen ; Afrique Nandiapin ; Association Badr Humanitaire ; Medina-Gard ; Katako La Case Creole ; Images en partage ; Solid'assoc ; Alliance Francophone 30 ; Kabila-Lou ; Aide - Coordination – Développement ; Association Mission à Dédougou ; Association Libérale et Xénophile ; Aide-Ethiopie ; Aide Humanitaire saharienne ; Demain l'Afrique ; Amitiés Nîmes - N'dingui ;	Enfance et malnutrition ; Gouttes de vie ; **Mata Zankaï** ; l'Alliance Burkin Ales ; Afrique, enfants dans la rue ; Enfants de Betioky ; Association Abarka ; Yanasa Perou ; Un Pont pour Tignere ; Aide et soutien à l'association Malgache Miangaly ; Solidarité Ndoye ; Africabondance Solidarité ; Langtang Village ; Cyclafrica ; De l'eau pour Iwol ; Espoir Tiers Monde ; Burkina P.K. (Pierre Kula) ; Avènement Sud ; Apasenegal ; Enfance meurtrie sans frontières France/Afrique (E.M.S.F.) ; Le Droit des mots pour le Sénégal ; Le Ballon du bonheur ;	Organisation Multiculturelle de solidarité internationale (Baobab) ; Avenir Togo 34 ; Be Oko (Solidarité) ; Solidarité France Sahel ; Beziers - Dans'cool ; On est ensemble au Sénégal ; Échange interculturel Sénégal ; Je Lutte contre la faim et la pauvreté ; Association Humanitaire Sétoise et Languedocienne - Alliance Méditerranéenne ; Association Lenira, Solidarité France - Cap-Vert ; Mouvement pour l'éducation et la solidarité Tidiane (Mest); Amitié et partage ; **Miracam** ; Afrique au cœur.

Annexe 6 : Guide d'entretien à destination des ALSI : première série

Objectif

Identifier la façon dont les engagements ou logiques s'inscrivent dans des dispositifs

Contenu

Qu'est-ce qui, individuellement, nous a conduits à créer/ à adhérer ?

Qu'est-ce qui nous motive ?

Quelle est la spécificité de l'initiative qui est reconnue par la communauté (« ici » et « là-bas ») ?

Structure

Identité de l'association

Identité ALSI

Identité des répondants

Rencontre inter-personnelle ?

Naissance de l'association

Contexte de son émergence : à l'échelle locale/ à l'échelle du pays d'accueil

Valeurs partagées entre les membres

Bien commun (choix des objectifs)

Choix de l'idéologie fondatrice et cohérence des valeurs-pratiques

Éléments du cadre de référence (ce qui unit les membres : objets, actions, personnes, etc.)

Objectifs communs de l'association

Logiques institutionnelles

Choix de l'environnement institutionnel : domaines d'intervention, modalités de recrutement des adhérents, disposition d'action, lieux d'intervention local et à l'étranger, partenariats local/international, etc.

Importance et fonctionnement de l'engagement dans un micro-collectif

Système social interne d'engagement

Poids des fondateurs

Logiques d'action individuelle

Valeurs affichées

Importance et fonctionnement de l'engagement individuel (passif ? actifs ?)

Annexe 7 : Guide d'entretien à destination des ALSI: deuxième série

Objectif

Saisir l'expérience des ALSI. Saisir, c'est-à-dire comprendre leur rapport à la SI, le sens qu'elles en donnent, les motivations, l'analyse de leurs relations avec les PPA, apprécier leur rapport à l'ensemble des autres pratiques de SI, c'est-à-dire s'il existe ou pas une connexion entre les grandes opérations et les petites initiatives de coopération au développement. Saisir, c'est aussi construire une interprétation, un sens autour des rapports à la solidarité internationale des ALSI.

Guide d'entretien ALSI : deuxième série

Expériences liées à l'engagement

Nom de la structure : _ _ _

Qu'est-ce qui vous a plu ? vous a déplu ? Au niveau culturel ? Personnel ? Du groupe ?

Dans vos rapports avec les parties prenantes vous souvenez-vous d'une situation difficile au niveau du déroulement d'un projet et comment avez-vous fait pour y faire face ?

Pouvez-vous me raconter un événement (quelconque) qui vous a marqué ?

Comment appréciez-vous l'évolution de vos échanges avec les populations du pays d'accueil ? Sur quelles bases ? De quels types ?

Mode de fonctionnement

Comment organisez-vous la gestion quotidienne de l'association (tâches, projets, administration, etc.) ici en France ?

Quels types de compétences personnelles et collectives mobilisez-vous ?

Réseaux et partenariats

Que pensez-vous personnellement des autres structures associatives ayant le même profil que votre association en France/ et là-bas ?

Quelles seraient vos suggestions pour améliorer les initiatives de cette taille ?

Personnellement, avez-vous des contacts avec les responsables ou membres des autres structures associatives intervenant au « Sud » ?

L'action de votre association par rapport aux enjeux de l'aide internationale

Souvent, on entend dire que les petites actions locales et quotidiennes de solidarité font de la coopération « autrement » (c'est-à-dire, différente de ce que font les ONG reconnues, les grands organismes privés et publics, fondations et autres): partagez-vous cet avis ?

Quelles seraient vos suggestions pour améliorer l' « aide internationale » auprès des populations des pays d'accueil ?

Quelle est la compétence distinctive des petites ALSI qui est reconnue par la communauté ?

Philosophie de l'action

Quelle est votre vision sur la notion de solidarité (internationale) ?

Quelle est votre vision sur les questions de développement ?

Quelle est votre vision sur la question de pauvreté ?

Animation du territoire et utilité sociale

Que recherchez-vous prioritairement de la part de la Commune ? Conseil général ? Conseil régional ?

Menez-vous des actions spécifiques en France en dehors de la recherche de fonds, financements (ECSI, sensibilisation …) ?

Avez-vous le sentiment d'être proche de l'action internationale de solidarité des Collectivités territoriales françaises ? Des ONG françaises ? Du Gouvernement français ?

Avez-vous le sentiment de vous substituer à l'action de solidarité du gouvernement et ONG locales du Pays d'accueil ?

Avenir

Concernant l'avenir de l'ALSI, quelles craintes avez-vous ? Quels sont vos espoirs ?

INFORMATIONS SUR L'INTERVIEWÉ (E)
Nom :
Prénom (s) :
Statut dans l'Association : En plus de votre engagement dans cette association, avez-vous d'autres engagements ailleurs ?

Durée de l'entretien :

Annexe 8 : Profil sociologique détaillé des ALSI interviewées

Tableau 26: Profil sociologique des ALSI interviewées

	Profil des ALSI participantes (P)
	P1
Siège	Hérault
Année de Création	2005
Pays d'accueil	Bénin ; Burkina Faso
Objet	Soutien aux initiatives des populations locales du Bénin et du Burkina Faso.
But	Partir des besoins exprimés par les parties prenantes, ou identifiés par l'ALSI et partagés par les PPA[919]. Nous n'avons pas vocation à intervenir sur place. La pérennité du financement dépend des relations de confiance établies au fil du « partenariat » sinon cela conduit immédiatement à la rupture.
Cibles directes	Communautés villageoises, jeunes scolaires, enfants.
Imaginaire développement	Pauvreté et développement relèvent de la responsabilité partagée entre Européens (compagnies pétrolières, grosses ''ONG'' occidentales) et Africains (élites locales). Les grands projets de développement ont échoué dans leur majorité, d'où pertinence des ''micro-réalisations'' basées sur des expériences de ''co-développement'' avec les communautés locales.
Imaginaire solidarité	La solidarité se doit d'être locale (critique des élites locales qui manquent en ce sens de solidarité envers les couches les plus pauvres) ; contre la victimisation (bénévole actif) ; pour la victimisation (bénévole régulier) : la solidarité est une dette vis-à-vis des populations d'Afrique, ''on ne les mérite pas ces reconnaissances qu'ils nous donnent''.
Motivations	''On a reçu d'autres et donc, on cherche à retransmettre ce qu'on a reçu d'autres. La solidarité nous renvoie une bonne image de nous-même''.
	P2
Siège	Hérault
Année de Création	1996
Pays d'accueil	Burkina Faso
Objet	Soutiens à des associations locales par le biais des parrainages d'enfants notamment atteints du VIH sida ou enfants orphelins, appuis matériel et technico-organisationnel.

[919] Parties prenantes du pays d'accueil de l'initiative ALSI.

But	Parrainages (collectifs-individuels) à travers des appuis à une association locale spécialisée dans la prise en charge des enfants atteints du VIH sida et des parents. L'approche c'est de procurer des soins aux malades tout en les maintenant ou les intégrant dans leur environnement social normal.
Cibles directes	Populations locales par le biais du soutien aux projets de deux associations locales sur place au Burkina Faso.
Imaginaire développement	Action de proximité afin d'éviter le gaspillage des ressources.
Imaginaire solidarité	Appuis aux projets sur proposition des parties prenantes du PA ; créer des ponts qui permettent d'aller vers l'autre, apprendre de l'autre, des uns et des autres.
Motivations	Action initiée sous l'impulsion de la mauvaise expérience vécue au travers des grosses structures d'aide. Passionnée par l'étranger, les rencontres, par l'écoute de l'autre. Pour les parrains : proximité amicale et volonté de venir en aide à des ''enfants''.
	P3
Siège	Gard
Année de Création	2011
Pays d'accueil	Bénin
Objet	Améliorer les conditions de vie d'un quartier défavorisé dans la ville de Cotonou. Soutiens financier, matériel et technique au centre de santé d'une ''ONG'' locale située dans ce quartier.
But	Soutiens aux populations à travers des appuis à une ''ONG'' locale sur des projets de soins, de formation et de mis en place de dispositifs médico-sociaux.
Cibles directes	Populations locales par le biais du soutien à des activités médico-sociales d'une ''ONG'' locale.
Imaginaire développement	Actions d'éducation (scolarisation, sensibilisation), de formation (professionnelle) ; responsabilité politique (les politiques doivent donner l'exemple aux populations)
Imaginaire solidarité	Actions de proximité qui touchent plus profondément les personnes concernées. Les actions des grosses ''ONG'' sont stéréotypées. Celles des ALSI sont contextualisées, leur impact est localisé mais durable.
Motivations	Actions initiées sous l'impulsion de sa fille aînée décédée (une raison suffisamment forte pour pérenniser l'action) ; développer une relation d'amitié permet le capital confiance entre les parties.
	P4
Siège	Gard
Année de Création	2016
Pays d'accueil	Bénin

Objet	Soutien à une école chrétienne au Bénin, après avoir aidé à sa création [la prise en charge couvre notamment le payement de l'emplacement de l'école, le salaire des instituteurs, les aides ponctuelles aux familles en grandes difficultés financières et/ou sanitaires, des réductions de frais d'écollage]. La particularité de l'action est que c'est une action d'éducation spirituelle, la dimension religieuse y est très forte.
But	Récolter des fonds ici pour soutenir l'école (chrétienne) au Bénin [100 élèves environs en 2017]. Donner de la valorisation, de la dignité dès le bas âge à travers une éducation religieuse chrétienne. Action sociale et religieuse (social-chrétien). Suivi moral, spirituel et psychologique (des adultes).
Cibles directes	Enfants, parents en grandes difficultés.
Imaginaire développement	Mettre l'accent sur l'éducation religieuse chrétienne pour redonner de la dignité, de la valorisation, et développer la confiance en soi des Africains. Développer les aspects psychique, spirituel et intellectuel chez l'enfant.
Imaginaire solidarité	Appuis financiers et valorisation, dignité ; redonner de la valeur en se fondant sur les valeurs chrétiennes.
Motivations	Affinités religieuses ; être sensible à la souffrance des Africains.
	P5
Siège	Gard
Année de Création	2001
Pays d'accueil	Sénégal
Objet	Réaliser des projets d'intérêt collectif, et non des projets privés, en partenariat avec les populations d'accueil ; le but du partenariat est de permettre aux populations de s'approprier les projets réalisés et d'en assurer ainsi la pérennité.
But	Parrainage collectif de tous les enfants scolarisés d'un village du Sénégal ; impliquer les parties prenantes et ne jamais faire à leur place ; on travaille plus ou moins de concert avec les représentants locaux (Maire, écoles), mais nous réfléchissons sur un nouveau modèle d'action conduite par les jeunes eux-mêmes.
Cibles directes	Populations locales ; enfants scolarisées ou en formation.
Imaginaire développement	C'est l'affaire des États et des autorités locales.
Imaginaire solidarité	C'est du compagnonnage (laisser faire les parties prenantes), exiger leur implication. Ne pas octroyer de financement complet, exiger une cote part.
Motivations	Attirée par la forme de solidarité qui existe là-bas (c'est-à-dire la chaleur humaine). Les bénévoles réguliers : attirés par la nature des relations amicales ; la nature du projet.
	P6

Siège	Gard
Année de Création	2005
Pays d'accueil	Togo
Objet	Construire un pont d'humanité entre le pays d'accueil et la France sur lequel on peut circuler. Ce pont se concrétise dans un projet de parrainage des enfants porteurs du sida et orphelins du sida et la famille.
But	Pas d'aides aux institutions, ni aux collectivités, ni aux groupes. Soutien sur demande de l'association sur place là-bas après une évaluation interne entre les membres du bureau. Toutes les demandes ne sont pas systématiquement satisfaites.
Cibles directes	Enfants (orphelins du sida), personnes malades du sida.
Imaginaire développement	Le gouvernement là-bas ne remplit pas complètement son rôle.
Imaginaire solidarité	C'est une action humanitaire dans le but de défendre la vie et défendre la dignité humaine. C'est aimé et respecté l'autre, c'est échangé avec l'autre pour s'enrichir soi-même. C'est ''une façon de reconnaître l'autre, d'être en communion et de partager''. C'est ''un pont sur lequel on peut circuler, donner et recevoir dans les deux sens''. Il ne s'agit pas d'une simple charité, mais un échange de don matériel (financier) contre une espèce de don immatériel (qui d'ailleurs étonne même les PPA).
Motivations	Ça donne du sens à notre vie, un apprentissage considérable de ''voir comment les gens dans le malheur se débattent avec des problèmes de santé, des problèmes alimentaires avec l'aide de personnes volontaires à sauver des vies, permettre à des enfants qui ont tout perdu de repartir dans leur vie'', c'est une source d'inspiration extraordinaire pour nous lorsque nous revenons dans notre vie quotidienne ici en France : ''Nous ne sommes plus tout à fait les mêmes maintenant''.
	P7
Siège	Hérault
Année de Création	1999
Pays d'accueil	Mali
Objet	Au départ, un projet de correspondance entre des élèves de la Commune et ceux du village du PA. Après, réalisation d'actions de taille modeste, mais qui aident les populations locales.
But	Les projets mis en place reposent sur les besoins exprimés par les parties prenantes du pays d'accueil. Mais il arrive que nous proposions directement des activités inspirées par les réalités locales (quelquefois des projets qui marchent dans les villages voisins).
Cibles directes	Populations locales (femmes) ; élèves (enfants) du village.
Imaginaire développement	Repose sur des liens locaux de proximité et de confiance. C'est ''normal'' de partager, de témoigner de la solidarité même à petite

	échelle, d'un côté c'est justifié, du fait, entre autres, des questions de la dette, des liens historiques entre les deux pays.
Imaginaire solidarité	Conscience de la modestie de l'action, mais nous espérons faire avancer un petit peu les choses ; la taille de notre association permet de développer des relations de confiance, mais limite les moyens d'action et sa portée. Risque donc parfois de frustrations nées de la confrontation entre les deux imaginaires ALSI et PPA.
Motivations	Découvrir autre culture ; sortir de son train-train quotidien ; cela permet de relativiser la vie quotidienne ici en France quand on sait qu'ailleurs c'est encore plus dur ; sentiment de faire un petit peu avancer les choses même si c'est vraiment très modeste.
	P8
Siège	Gard
Année de Création	2008
Pays d'accueil	Burkina Faso
Objet	Parrainage de projets de développement local dans les pays émergents sur la base des demandes et des opportunités.
But	Financer des projets sur la base des demandes et opportunités exprimés en général par des membres de la communauté d'accueil (femmes, écoles, chef village).
Cibles directes	Communautés villageoises (femmes, écoles).
Imaginaire développement	Comprendre avant d'agir. C'est rendre responsable, ne pas faire à la place des gens (en l'occurrence les autorités locales). Nous, nous insistons sur le volet formation (alphabétisation, expertise) parce que c'est le besoin qui s'est imposé au fil de nos expériences avec les communautés là-bas.
Imaginaire solidarité	C'est ''essayé de partager quelque chose avec les pays qui sont encore très en retrait''. C'est une aide ponctuelle pour permettre aux communautés d'accueil d'être ensuite les acteurs de leur propre développement. On se sent tous humanistes, mais nous ne faisons pas d'illusion concernant l'impact de nos actions.
Motivations	Là-bas, les gens sont sympathiques, agréables, gentils. On a du plaisir à y aller même lorsque le contexte est difficile (insécurité, conditions de vie) ; intérêt pour l'artisanat local et la problématique des femmes. Lien historique personnel avec le pays d'accueil. Aussi, ''on se sent bien dans les petites associations, c'est humain, c'est intéressant parce qu'on essaie de comprendre les gens, de voir ce qui se passe là-bas au plus près. Déjà, entre nous, c'est enrichissant le partage des points de vue.
	P9
Siège	Hérault
Année de Création	1992

Pays d'accueil	Bénin ; Madagascar ; Inde
Objet	Parrainage de femmes veuves ou élevant seules leurs enfants en bas âge ; [la prise en charge couvre notamment la dimension éducative, la formation professionnelle].
But	Mettre en contact ''direct'' des familles françaises avec celles béninoises, indiennes ou malgaches ; action directe sur les personnes ciblées. [La totalité des fonds est supposée être reversée aux cibles directes].
Cibles directes	Femmes seules avec enfants (veuves ou abandonnées), enfants.
Imaginaire développement	Mettre l'accent sur la scolarisation, la formation professionnelle courte [car combler seulement les besoins alimentaires ou sanitaires est jugé insuffisant].
Imaginaire solidarité	Apports financiers ; redonner de la valorisation et de la dignité à des couches sociales qui n'en avaient pas.
Motivations	Liens historique et culturel entre les deux pays ; attrait pour la culture locale, pour les gens du PA (leur détermination, notamment le courage des femmes) ; sensibilité à la souffrance, la pauvreté ; plaisir d'aider.
	P10
Siège	Gard
Année de Création	2007
Pays d'accueil	Centre-Afrique
Objet	Aider les couches sociales défavorisées en République centrafricaine, notamment les enfants orphelins de moins de quinze ans (< 15 ans).
But	Parrainage d'enfants orphelins. En général, l'association opère seule sa sélection des bénéficiaires en procédant par bouche à oreilles, en se rapprochant aussi des instituteurs des écoles que les enfants fréquentent. Les enfants sont en général dans une famille d'accueil (parents, voisins, amis, etc.) et non dans un centre.
Cibles directes	Orphelins du sida et ne bénéficiant pas de prise en charge.
Imaginaire développement	Le développement d'un pays passe absolument par l'éducation ; plus précisément, l'enseignement scolaire ou l'instruction est à la base de tout.
Imaginaire solidarité	Être plus proche de la population. On s'inscrit en complémentarité des grosses ''ONG'' qui travaillent elles avec les structures étatiques du pays d'accueil.
Motivations	Pour les adhérents c'est se faire plaisir, mais à moindre coût en raison de l'intérêt pour la déduction d'impôt.
	P11

Siège	Gard
Année de Création	1998
Pays d'accueil	Viêtnam
Objet	Soutiens à la population locale par le biais des missions (médecins, infirmiers, etc.) effectuées auprès des dispensaires et des hôpitaux locaux ; parrainages de familles en difficulté, microcrédit à taux zéro.
But	Parrainages des enfants en famille (40 enfants) ou en structure d'accueil (17 enfants) ; aides directes à des familles ou prêts à taux zéro.
Cibles directes	Familles en difficulté, pauvres, handicapées, malades.
Imaginaire développement	Action de proximité, faite de beaucoup de petites choses, beaucoup de petites gouttes d'eau par-ci, par-là.
Imaginaire solidarité	Créer et tisser des liens avec les gens là-bas et ne pas seulement donner de l'argent ou fournir du matériel. Aller sur place voir, faire des choses avec les gens « là-bas ». Ne pas servir seulement de tirelire. Faire beaucoup, mais avec peu.
Motivations	Poursuite d'une action humanitaire commencée par notre père au Viêtnam. Le motif importe peu, car « la personne qui reçoit l'aide ne nous pose jamais la question ». Mais « bon, ça me fait plaisir, je pense, c'est mon bébé quoi ».

	P12
Siège	Hérault
Année de Création	2003
Pays d'accueil	Mauritanie ; Burkina Faso ; Mali
Objet	Aider les populations défavorisées d'Afrique de l'Ouest en leur ramenant essentiellement des véhicules automobiles et du matériel sanitaire et autres ; tourisme humanitaire.
But	Convois humanitaires itinérants afin de doter des structures associatives locales de matériel roulant. Les associations caritatives locales sont censées contribuer à environ un tiers des dépenses.
Cibles directes	Populations locales ; associations ; candidats à l'immigration
Imaginaire développement	C'est partager les richesses pour éviter un déferlement des populations d'Afrique vers l'Europe. Normalement, c'est du ressort des gouvernants et des politiques. Les apports des ALSI, ce sont des gouttes d'eau, mais pris collectivement peuvent représenter quelque chose ; dans ce sens les ALSI « sont à encourager ».

Imaginaire solidarité	Se faire plaisir et faire plaisir à d'autres n'est pas un mal en soi, ''ça ne coûte rien à la collectivité''.
Motivations	Se faire plaisir avant tout [''Moi, je le fais parce que je me fais plaisir''], et faire plaisir à d'autres personnes en Afrique qui souffrent. Les adhérents sont attirés par le plaisir de l'aventure et du tourisme humanitaire, mais aussi par la reconnaissance des gens qu'ils rencontrent lorsqu'ils leur apportent du matériel, des dons.
	P13
Siège	Gard
Année de Création	2003
Pays d'accueil	Niger
Objet	Soutenir une ''ONG'' locale du Niger de manière à pouvoir pallier le départ principalement de la PAM[920] (la PAM avait donc suspendu le repas du soir pour les enfants).
But	Financement de l'association locale nigérienne sur place pour prendre en charge les enfants. Se rendre sur place pour se rendre compte de l'avancement des enfants soutenus.
Cibles directes	Enfants (assurez leur scolarisation).
Imaginaire développement	Rejet du fonctionnement des aides étatiques, nécessité de promouvoir des actions à taille humaine qui redonnent de l'espoir aux parents et un avenir à leurs enfants.
Imaginaire solidarité	Ne pas rester dans son coin, la solidarité ne se limite pas aux actions à ses proches, mais aussi à des gens d'ailleurs. C'est se rapprocher, rapprocher les ''cœurs''. ''C'est un don de soi, donner pour aider, discuter, avec parfois des échecs, parfois des résultats''.
Motivations	Se rendre compte de l'évolution des enfants, rencontrer les gens et discuter avec eux est déjà en soi un motif suffisant de satisfaction. La solidarité est ''un flambeau qui permet d'entretenir la paix''.
	P14
Siège	Hérault
Année de Création	2010
Pays d'accueil	Madagascar ; Bénin
Objet	Soutiens techniques et financiers à des activités initiées sur place par d'anciens étudiants dans le cadre de leur ''ONG[921]''.

[920] Programme alimentaire mondiale.
[921] Organisation non gouvernementale locale (c'est une association locale).

But	Soutiens aux populations et à une ‘’ONG’’ locale à travers des petits projets de formation et de construction de dispositifs sociosanitaires tels que le lave-mains, les latrines, les douches, réhabilitation de bibliothèque.
Cibles directes	Populations locales par le biais des associations sur place.
Imaginaire développement	Le développement c’est pour les États. Les grosses structures ont les moyens d’atteindre un grand nombre, mais les actions localisées et ciblées comblent d’autres besoins non pris en compte ou qui persistent malgré les actions des grosses structures et de l’État.
Imaginaire solidarité	Actions plus proches des personnes touchées, apport technique ; action à petites échelles, mais durabilité de l’impact. Les ALSI sont utiles malgré leur apport très localisé.
Motivations	Sensibilité vis-à-vis des actions concrètes initiées par l’ALSI ; relation d’amitié permet le capital confiance qu’accordent les adhérents à l’association.
	P15
Siège	Gard
Année de Création	2009
Pays d’accueil	Niger
Objet	« Les membres de l’association croient dans les valeurs suivantes : la justice sociale, l’équité, le respect des droits de l’homme, la participation des populations pour lesquelles ils travaillent, la participation de la société civile et la coopération au développement, le service offert aux partenaires du sud ne visant pas à se servir de leurs propres intérêts, mais de leurs partenaires ». Cette charte s’inspire de celle de l’ONU[922] dans ses grandes lignes.
But	Toute décision d’aide se fait d’abord par le biais des autorités locales nigériennes. Pas d’intervention directe avec les populations villageoises au départ. L’action de l’ASI dans les villages s’oriente en fonction des besoins indiqués par le district (département), ensuite le village, les écoles, enfin les associations également. Bien souvent le mode de fonctionnement est réajusté en fonction des expériences vécues par l’ALSI sur place.
Cibles directes	Enfants (paludisme), populations locales (santé).
Imaginaire développement	L’association croit en l’approche de la coopération et à l’aide humanitaire telle qu’énoncée par les grandes institutions internationales, notamment l’ONU. Partir des besoins définis au niveau général du pays vers les localités à la base. C’est le schéma top down : État – District – Commune --- Villages – Écoles, associations locales, groupements. Très critique vis-à-vis du financement (aux ‘’ONG’’) des grandes entreprises françaises présentes dans la région.

[922] Organisation des nations unies.

	Selon l'ALSI, ce serait une manière pour ces groupes de se dédouaner du pillage qu'ils réalisent dans le sol du pays d'accueil.
Imaginaire solidarité	C'est partagé [ce n'est pas la charité, ou de la distribution], mais ce partage est loin d'être réciproque. C'est aidé sur des besoins qui sont déterminés par les autorités publiques. Ce qui est utile c'est la pérennisation du produit, d'où l'importance que les projets intéressent vraiment les gens, l'État, les autorités locales, qu'il y ait une mobilisation générale : ''Nous, on est efficace si, là-bas, il y a de la volonté, s'il y a la demande''.
Motivations	Sentiment d'apporter quelque chose, d'être utile dans ce qu'on fait sur place, même si on a conscient que c'est très insuffisant. C'est aussi la ''satisfaction'' de connaître autre chose, de découvrir d'autres rapports sociaux, d'autres gens et d'être acceptés par ces gens. Toutefois, la satisfaction est perçue comme ''éphémère'' puisqu'une action en appelle une autre, ce n'est jamais finit''. C'est aussi se faire plaisir (c'est l'un des moteurs essentiels).
	P16
Siège	Hérault
Année de Création	2007
Pays d'accueil	Burkina Faso
Objet	Activités de parrainage des scolaires du primaire et du secondaire (frais de scolarité, frais de médicaments, sac de riz ou de mil, habillement) ; soutien à d'autres initiatives locales émanant des associations (centre de soins, potager, formations de particuliers).
But	Les projets sont soutenus sur la base des besoins exprimés en général par l'association sur place avec laquelle l'ALSI est en correspondance.
Cibles directes	Communautés villageoises (parrainages, soins, formations, AGR[923], écoles).
Imaginaire développement	Rendre responsable, insister sur les volets éducation (formations scolaires, professionnelles, enseignements sociosanitaires) et suivis de la personne (c'est-à-dire, ''tout ce qu'il faut pour faire un homme ou une femme'').
Imaginaire solidarité	C'est une aide ponctuelle, ''un coup de pouce'' pour aider la personne à tenir debout et continuer après toute seule, permettre à la personne d'être ensuite acteur de son propre développement dans son milieu d'origine.
Motivations	Tout est parti de l'amitié de la fondatrice avec des gens de là-bas. Elle a été en service dans une congrégation religieuse pendant 34 ans là-bas au Burkina Fasso. Par ailleurs : là-bas les gens sont sympathiques, agréables, gentils. Et un peu d'égotisme (on est flatté de voir les réalisations).
	P17

[923] Activités génératrices de revenus.

Siège	Hérault
Année de Création	2001
Pays d'accueil	Burkina Faso
Objet	Soutien à des initiatives sur demandes des populations locales. Les projets sont réalisés sur base du partage et de l'échange, de l'amitié.
But	Partir des demandes exprimées (par les groupements ou associations) et qui s'accordent par rapport aux compétences internes dont disposent les alsieur.e.s. Il y a un quote-part qui est demandée aux populations locales.
Cibles directes	Communautés villageoises (soins primaires, puits, écoles).
Imaginaire développement	Prendre le temps de connaître les gens et nouer des liens nécessaires à la mise en œuvre des projets. Nous ne sommes pas là pour faire du développement, mais pour partager des capacités techniques et financières et recevoir en retour des connaissances, apprendre des modes de vie différents.
Imaginaire solidarité	C'est le partage, l'échange réciproque, par exemple, capacités technique et financière des ALSI contre connaissance de l'environnement, des traditions locales, reconnexion à quelque chose qu'on aurait perdu en Europe (prendre le temps, l'humilité, etc.). La philosophie c'est que ''on ne vient pas pour sauver le Burkina, on n'a rien à sauver''.
Motivations	Un coup de cœur pour le pays d'accueil suite à un premier voyage.

Annexe 9 : Exposés de trois cas de récits phénoménologiques de l'expérience ALSI

Encadré 6: « Récit phénoménologique » ALSI 1

« Récit phénoménologique » d'une expérience ALSI (1)

L'association, à l'origine, c'est mon mari et moi-même. Lui, il a un frère qui a travaillé 30 ans en Tanzanie. Toute petite, moi je voulais aller soigner les gens en Afrique. Je fréquentais une école protestante où il y avait beaucoup d'enfants de missionnaires africains. J'avais donc une grande proximité avec les enfants de couleurs. Ce qui n'était pas évident en 58. Plus tard, le hasard a fait que nous avons eu une aventure avec une association qui avait pour projet de construire des écoles un peu partout dans toute l'Afrique de l'Ouest en commençant dans un village du Sénégal. Pour nous, cette expérience sur place a été très forte au niveau des liens et des situations que nous avons vécus. Nous avons donc décidé de rester dans cette localité. C'est de cette façon qu'on a créé cette association qui s'est alors séparée de la première en toute bonne intelligence.

Nous avons d'abord poursuivi le projet de construction et de réhabilitation d'écoles et de cases de santé. Dans les années 1990, c'était encore la mode. Ensuite, nous avons structuré l'association en trois commissions : agroécologie, santé, éducation. Au niveau éducation, on a décidé de faire du parrainage collectif. On voulait éviter qu'il y ait des inégalités entre les élèves en fonction des parrains. Nous soutenons les parents en fournissant à la cinquantaine d'élèves et lycéens actuellement des trousseaux scolaires, dont chacun coûte environ 30 euros. Le plus compliqué dans le parrainage est le suivi. Sous des prétextes farfelus, certains élèves redoublent plusieurs fois la même classe. On arrête de payer le trousseau dans ces cas-là. Du coup, ça interpelle les parents (majoritairement analphabètes). Mais, on évite d'en parler lors des palabres (réunions collectives), on va voir directement les parents.

À la demande des jeunes lycéens, nous sommes en train de monter une bibliothèque qui devrait à terme devenir municipale. Ce n'est pas gagné. Pour l'instant, l'association prend en charge le loyer et les salaires des deux bibliothécaires embauchés. Autour de la bibliothèque, nous essayons d'introduire des ateliers d'animations tels que les cafés-philo, les ciné-clubs. En dehors des scolaires, on peine beaucoup à mobiliser la population locale. L'objectif recherché est d'amener peu à peu les jeunes africains à s'ouvrir et à poser leurs propres visions des choses sur le monde. Nous sommes dans une zone où la logique de soumission à la parole de l'aîné est très prégnante. Ça a l'air encore plus compliqué pour les filles, mais un peu moins pour les garçons. On essaie aussi d'introduire de façon ludique des sujets de discussion autour de l'environnement, l'écologie, la religion et tolérance.

Pendant longtemps on a fait dans du pratico-pratique, maintenant, on est davantage dans du « compagnonnage », ou l'accompagnement. Par exemple, ils ont l'intention de monter une école, on les accompagne à structurer le dossier, activer les bonnes personnes, interpeller les responsables de la commune. Ils n'en ont pas encore l'habitude. Pour certains nouveaux adhérents « c'est abstrait ». Quand ils y vont, ils disent « mais on n'a rien fait ! ». Parce que, en fait, l'idée ce n'est pas de faire, c'est déjà d'appréhender la culture locale. Ils sont un peu embêtés par le concept. C'est pourquoi, les nouveaux membres on les intègre doucement afin d'éviter les mauvaises surprises.

À une époque, quand on y allait, on nous accueillait en grande pompe avec des chants, des danses, etc.. Maintenant, ils ne nous accueillent plus de cette façon-là. Car on fait désormais partie du village, on est membre du village. Nous, ça nous va bien. On a toujours travaillé sur un mode « partenariat » ; quelle que soit l'activité proposée, on contribue à moitié, et l'autre moitié est fournie par les villageois eux-mêmes. Il y a des endroits où c'est « si vous ne pouvez pas payer ça, on va demander à d'autres associations, ils paieront ça! ». Nous, pour l'instant, on fonctionne sur un mode d'égalité avec eux, il me semble. On ne va pas là-bas en leur disant, vous avez un projet, si vous voulez on vous soutient, on donne l'argent. Il y a des choses qu'on leur pointe aussi, comme par exemple la nécessité pour eux d'avoir un vrai puis correct, qui soit amélioré. Mais ça, pour eux, ce n'est pas une urgence même s'ils en reconnaissent la pertinence. Ils préfèrent demander une clôture pour l'école, ou encore une boutique pour vendre des objets d'artisanat. Ce n'est pas évident, il faut apprendre à se taire, je crois, surtout. C'est notre vision à nous, ce n'est pas la même que la leur.

Au sein de l'association, cette vision de compagnonnage n'est pas admise par tout le monde. Chacun a sa façon de voir et de vivre les choses. Il y a aussi le désir d'être reconnu. Mais nous ne voulons pas surtout

basculer dans « l'assistanat ». Ce n'est pas du « compagnonnage » lorsque la logique c'est « ils demandent et on leur donne ». Ce réflexe-là, c'est ancré dans les mentalités. Nous, chaque fois qu'ils demandent de payer telle ou telle chose, parce qu'il y a un toit qui aurait été arraché quelque part dans le collège du village, on les réfère systématiquement d'abord vers leurs élus communaux. Cependant, je pense que cette logique du « compagnonnage » est en train de nous desservir. C'est de moins en moins compris. On n'est pas beaucoup à tenir ce type de discours. Le fait que nous avons très peu de moyens nous a aussi incités à faire du « réel partenariat » avec les populations.

En général, ça se passe bien avec elles parce qu'on n'est pas des inconnus là-bas. Je connais toutes les maisons du village. On a même une maison là-bas. C'est un village qui compte à peu près trois cent cinquante habitants. Mais cela n'empêche pas qu'il y ait entre nous et les villageois des moments chauds. Il y a eu, par exemple, des moments où ça ne bougeait pas, ça trainait parce que les gens ne voulaient pas s'y mettre quoi. Certains disaient « qu'ils en avaient marre et qu'ils étaient fatigués ». Mais, nous, de façon un peu allégorique on leur a dit que « nous, on ne pouvait pas ouvrir une porte que quand on a fermé la précédente, sinon ça fait du courant d'air ». Après, ça s'est arrangé, ça a bougé quoi. On s'est épaulés les uns les autres. Aussi, au début, on a appris avec eux à « surtout pas dire », à « surtout pas proposer », mais à « laisser dire », à les laisser proposer. Parce que, quand on vous dit « bien, on fera si tu veux », ça veut dire « non ». En fait « on ne fait pas ». Ils ne font pas. On s'est adapté un peu au rythme.

Moi, je pense que nous, on a beaucoup de leçons à recevoir de là-bas [...] parce que, il y a quand même une entraide, je trouve, qu'il n'y a pas ici. [...] Là-bas, je trouve que les gens sont plus solidaires qu'ici. Bien souvent, on demande aux jeunes là-bas « vous vous êtes posé la question pourquoi nous, on venait ? ». Ben, « non ». Alors, je leur dis, « [...] nous, on vient chercher chez vous ce qu'on n'a plus chez nous ». Par exemple, rentrer dans la ville, marchander le prix d'un article, passer des heures à acheter trois trucs. On va chercher cette relation humaine en fait qu'il n'y a plus. Mais ça, ça les fait beaucoup rigoler parce que c'est inimaginable chez eux.

Ça fait presque vingt ans qu'on y va. Pourtant nous n'avons jamais réussi à rencontrer et échanger avec d'autres associations du Gard qui interviennent sur le même secteur. C'est très compliqué, c'est chacun pour soi et « surtout, ne venez pas marcher sur notre platebande ». C'est très curieux ce mode de fonctionnement. On déplore un peu ça. Sur le terrain on pourrait s'épauler afin d'aider plus efficacement nos « partenaires ». Néanmoins, nous sommes membre de Coopération Occitanie et de la Masig. En dehors de ça, on entretient des liens avec deux ou trois associations, notamment à Nîmes et dans la Drôme. Je participe de temps en temps à leurs assemblées générales. Elles sont plus ouvertes à cette démarche de partage.

Parmi les grosses ONG, il y en a qui font du très bon boulot. Elles font des choses que nous, petites asso, on ne pourrait pas faire. Mais elles ont aussi leurs propres difficultés. Il y a par exemple des ONG qui financent des audits des populations, mais elles n'ont pas souvent une prise locale. Du coup, après, au niveau des populations, parfois les programmes d'investissement sont mal traduits et mal orientés. On entend souvent les villageois dire « mais, on n'a jamais demandé ça ! ».

Au sujet de notre propre fonctionnement, il faut dire que nous sommes, en ce moment, dans une espèce de crise interne. Pendant les quinze premières années de la vie de l'association nous avons eu que des membres qui étaient aussi des amis. Et donc, ils sont venus dans l'association par le biais amical. L'association, pour eux, c'était plutôt l'endroit où on faisait une bonne bouffe entre copains quoi. Puis, depuis ces cinq dernières années, on a eu d'autres personnes qui se sont impliquées parce que le concept leur convenait. Eux, ils sont à la recherche d'efficacité, de travail et de réflexion. Moi, je pense que c'est indispensable. Nous ne pouvons pas nous dérober à la réflexion sur la « technicité ». Quand on gère une association de cet ordre-là, nous devons réfléchir par rapport à « qu'est-ce qu'on y fait ? », « comment on le fait ? ». Je pense que c'est important d'avoir cette vision globale de la réalité.

L'association, ça laisse très peu de place pour d'autres engagements. Ça demande aussi des compétences et des formations. C'est un avantage que mon mari soit tout aussi impliqué que moi. Mon métier de coordonnatrice en santé m'aide beaucoup, notamment à rédiger des synthèses ou monter un dossier par exemple de demande de subventions. Celles-ci sont difficiles à obtenir. L'intérêt d'être dans Occitanie Coopération, c'est que ça peut nous aider justement à monter des dossiers pour avoir des subventions ou faire un contrat de service civique par exemple. Nous avons très peu de lien avec la mairie. Le village ici vote à 40 % Le Pen. Pourtant, il fut un temps on organisait beaucoup d'animations et de fêtes dans le village réunissant jusqu'à cinq cents personnes. J'ai été aussi pendant longtemps « l'infirmière du village ». Mais, j'en ai eu assez d'entendre des critiques à l'endroit de ce qu'on faisait. Du coup, on a arrêté de demander

des subventions à la mairie. On a arrêté aussi les vide-greniers et tout le reste. On fait que les marchés, et des expos-photos actuellement.

Nous, notre intérêt n'est pas de nous agrandir. Néanmoins, on voudrait fusionner nos capacités avec d'autres structures afin de réaliser un projet ambitieux, à savoir construire une vraie médiathèque là-bas. On a besoin également de beaucoup plus d'envie de la part de nos membres. Mais nous, notre difficulté est qu'on n'a pas de projet spécifique. Nous, le problème c'est le fonctionnement, et des subventions pour le fonctionnement il n'y en a pas. Voilà. C'est moins évident pour les gens quand on leur dit que nous travaillons sur du « compagnonnage », du relationnel.

Encadré 7 : « Récit phénoménologique » ALSI 2

« Récit phénoménologique » d'une expérience ALSI (2)

Notre association est née il y a 25 ans. Au départ, c'était un français qui avait été très touché par la grande misère en Inde lors d'un voyage à Pondichéry. À son retour en France, il a décidé de venir en aide aux orphelinats là-bas. La première année, il a pu collecter auprès de ses réseaux d'amis de l'argent pour concrétiser le projet. Mais, la deuxième année, quand il est retourné, il s'est aperçu que la plupart des enfants n'étaient pas de vrais orphelins. C'étaient des veuves qui laissaient leurs enfants à l'orphelinat parce qu'elles n'arrivaient pas à les nourrir. C'est à peu près dans ce contexte que je l'ai rejoint. Nous avons alors décidé de couper les ponts avec les orphelinats et d'orienter l'aide uniquement vers les femmes veuves qui acceptaient de s'occuper elles-mêmes de leurs enfants.

Au début, on nous disait que ça ne marchera pas, ou qu'elles vont gaspiller l'argent. Finalement, ça a très bien marché ! On a fait une centaine de parrainages en Inde. Alors, il ne s'agit pas seulement d'un soutien financier. L'idée c'est aussi créer des liens entre une famille étrangère (indienne, malgache, béninoise) et une famille française. Et donc, il y a un engagement sur plusieurs années (12 à 15 ans) de la part de la famille française jusqu'à ce que la famille parrainée soit à peu près indépendante, c'est-à-dire que les enfants aient terminé leur scolarité ou leur formation professionnelle.

Actuellement, on est moins porté sur l'Inde parce que le pays se développe. On s'est orienté vers Madagascar. Pour Madagascar, c'est moi presque tout seul avec mon épouse qui avons tout mis en place là-bas il y a environ 16 ans. L'ancien président m'a en quelque sorte passé la main. Il m'a dit « j'ai fait un petit tour à Madagascar, c'est pire qu'en Inde ». Là aussi, on a réussi à faire une centaine de parrainages. Mais c'est un autre monde. Ce sont beaucoup plus de femmes abandonnées et non des veuves.

Et plus récemment, on s'est rapproché du Bénin. Là-bas, on a commencé il y a un peu plus d'un an. C'était pour répondre à l'interpellation d'un prêtre béninois qui était venu célébrer le baptême de mon petit neveu. Il m'a dit « il faut que tu viennes au Bénin, je t'en prie, chez nous aussi on a beaucoup de femmes seules en difficulté avec des enfants ». Les autres membres étaient plutôt très réticents, mais moi je me suis dit « si je ne le fais pas, quand je mourrai il me manquera quelque chose ; je me dirai j'aurais peut-être pu aider des enfants d'Afrique et je ne l'ai pas fait. Je ne mourrai pas en paix ». Alors, je me suis lancé.

Techniquement, on tient compte de plusieurs paramètres. Tout d'abord, on joue sur le taux de change et on regarde le salaire moyen dans le pays. À Madagascar, par exemple, on donne l'équivalent du SMIC, autour de 25 et 30 euros. Donc, c'est un apport considérable pour la maman qui en profite. Et, pour la famille française qui donne, ce n'est pas un sacrifice insupportable. Au Bénin, c'est un petit peu plus élevé qu'à Madagascar, mais ça reste abordable comparativement à l'Amérique latine qui est l'une des zones que nous avons dû éviter. Il y a aussi le facteur linguistique bien sûr. Ensuite, le système est très simple. Tout est presque informatisé. Les familles détiennent chacune un livret auprès d'une banque de la place. Donc, l'argent est directement transféré sur leur livret de compte. Selon le dispositif que nous avons mis en place, les familles ne peuvent retirer que ce qu'il y a sur leur compte. Elles ne disposent pas de chéquier ou de carte bancaire.

Ce que nous faisons c'est des petites choses, on ne va pas tout changer dans la vie de ces familles. Le parrainage est alloué prioritairement pour la scolarité et la formation professionnelle des enfants. On développe l'aspect professionnel notamment pour qu'ils deviennent vite indépendants. Pour les plus brillants, ils vont jusqu'au terme de leur cursus universitaire. Par exemple, à Madagascar, on a eu de très grandes réussites. Parmi les enfants parrainés, il y en a qui sont devenus médecins, banquiers, peintres, plombiers, coiffeuses. Mais il y a eu aussi des petits échecs. C'est par exemple quand le petit garçon ne travaille pas bien à l'école et qu'il devient cancre, ou quand l'adolescente de 16 ou 17 ans attrape une grossesse précoce et qu'elle arrête sa scolarité. Au tout début, ça arrivait fréquemment que les mamans parrainées tombent enceintes tout de suite après, parce que les hommes tournaient autour. La plupart du temps, les parrains et les marraines arrêtent le parrainage dans ces cas-là. Ça les démotive. Et donc, ce n'est pas une bonne publicité pour l'association. Dès lors, la règle c'était de leur faire promettre de ne plus faire d'enfants et de prendre une contraception. Mais nous, on n'est pas très à l'aise avec ça, ce n'est pas notre rôle de les surveiller. Et puis, c'est difficile de choisir arrêter le parrainage pour ces raisons-là. D'autres raisons peuvent également conduire à arrêter de parrainer. En Inde, par exemple, il y a beaucoup de fêtes (religieuses, de mariage, des premières règles, etc.) et les familles n'hésitent pas à utiliser l'argent du parrainage. Notamment, nous on refuse de payer les dots pour le mariage des filles. Ça ne finit toujours pas très bien dans ces cas-là. Un jour, un parrain a refusé de payer la dot à sa filleule prétextant que c'est des méthodes très anciennes et archaïques. En conséquence, la filleule a arrêté de lui écrire, c'est le genre de petits échecs qu'on peut avoir.

Pour les parrains et marraines, la première étape c'est de parrainer, mais l'association les encourage aussi à se rendre là-bas voir les familles. L'expérience de cette rencontre est très forte ! En général, les familles françaises lorsqu'elles se rendent là-bas, les premières fois, elles sont très choquées de voir autant de misère et de saleté. Cependant, l'attitude change lorsqu'elles se retrouvent dans les familles. Elles sont moins sous le choc. Ça leur paraît presque irréel de se dire « j'aide cette femme, j'aide cette famille ». Et puis, elles tombent vite sous le charme du pays. Les femmes françaises surtout se mettent à s'habiller comme les Indiennes. Elles reviennent en France enchantées de leur voyage. À Madagascar, c'est un peu plus difficile, c'est pourquoi on a dû arrêter les voyages. Au Bénin, je n'ai pas encore organisé de voyage. Mais, déjà moi, j'ai été moins choqué qu'à Madagascar. C'est plus propre il me semble, je n'ai pas tout vu, mais je n'ai pas cette impression de saleté et d'insécurité. L'un des moments les plus forts que moi j'ai vécu, ç'a été ma rencontre avec ma première famille parrainée. J'ai été assez angoissé au début. Mais, par la suite, ça a été un très grand moment de bonheur. Mon petit filleul, quand il m'a vu, il m'a presque sauté au cou comme si j'étais son père. Ça m'a profondément ému. C'est pareil pour les autres membres aussi. C'est des moments très forts. Je pense que le fait d'aller en Afrique, en Inde, voir d'autres cultures, ça nous ouvre l'esprit. Ça rend les Français moins ronchonnant vis-à-vis de leur propre pays.

Nous, notre but aussi c'est de les valoriser. Très souvent, ces femmes avec des enfants à charge, elles-mêmes vis-à-vis d'elles, trouvent qu'elles ne sont pas valorisées, leur propre famille est peut-être parfois dure avec elles, elles ont raté leur vie quoi. Et donc, quand elles sont parrainées par une famille française, ça les valorise énormément. Elles le disent « j'ai une marraine et j'ai un parrain en France ! En France ! ». Les parrains aussi sont valorisés par ces familles. L'un d'eux, en Inde, a même vu sa photo trôner au milieu des divinités vénérées par la famille parrainée. Le lien entre une famille pauvre (indienne, malgache, béninoise) et une famille française est ainsi un lien exceptionnel, généralement très valorisant pour l'une et pour l'autre. Certes, on leur offre du soutien et de l'aide financiers, mais on crée aussi des liens d'amitié. On leur donne notre amitié, et en retour on attend l'amitié. On reçoit de l'amitié. On reçoit beaucoup de reconnaissance également.

Toutefois, nous faisons attention de ne pas tomber dans l'assistanat, on ne répond pas à toutes les demandes. Notre idée c'est faire confiance aux mères. Ce n'est en rien une attitude colonialiste. On essaie de les d'impliquer dans l'activité de parrainage. Pour nous, elles ne sont pas simplement des bénéficiaires. Ce sont aussi des partenaires. Elles participent à la vie de l'association par l'éducation et l'encadrement de leurs enfants. Elles envoient des courriers au moins deux fois par an. En général, les gosses, ils aiment bien envoyer de bonnes notes. Les mères n'hésitent pas à les stimuler dans ce sens en leur disant : « oui, on est aidé par les Français, attention, je vais envoyer les notes en France à ta marraine ! ». Les familles françaises peuvent donc se rendre compte de l'évolution de leurs filleuls. Les familles parrainées envoient aussi, à notre demande, des factures des frais de scolarité, des frais d'apprentissage ou d'achats en magasin. Cela nous couvre vis-à-vis des impôts.

On travaille principalement avec des correspondantes locales qui sont rémunérées. Sur la base d'enquêtes préalables, des connaissances ou par bouche-à-oreille, elles repèrent de potentielles familles en difficulté.

Ensuite, elles leur montent des dossiers. À 95 % j'accepte les dossiers qu'elles m'envoient. Le risque à leur niveau c'est qu'elles tentent d'exiger de la part des familles une commission avant ou après l'acceptation de leur dossier. C'est déjà arrivé à d'autres associations, mais nous on a toujours trouvé la bonne personne. Sauf en Inde, où ça nous est arrivé une fois. Les correspondantes effectuent également des visites régulières (mais pas toujours) auprès des familles parrainées afin de les inciter à bien gérer et à tenir leur engagement, notamment en ce qui concerne le suivi des enfants. Enfin, c'est elles qui récupèrent les courriers des familles et les traduisent si besoin avant de nous les envoyer. Et puis, pour compléter ce suivi, nous-mêmes on voyage sur place une ou deux fois par an pour vérifier.

En France, nous sommes que des bénévoles. Les parrains et marraines, ce sont des personnes que je connais. Mais pas toujours. Ce qui les anime, c'est le bon cœur, la charité en langage chrétien, la solidarité et l'humanisme en termes laïcs. Beaucoup sont sensibles à la souffrance des femmes et des enfants. Certains évoquent, par exemple, le fait de vouloir « faire du bien et aider des personnes qui n'ont pas la chance d'avoir tout ce qu'il faut comme nous ».

J'ai toujours eu du mal à m'associer à d'autres associations, même les plus petites, parce que tout le monde tire la couverture un peu à soi. Chacun essaie d'attirer des adhérents. On a tous des difficultés à en trouver, alors on se méfie un peu. Ce n'est pas facile du coup de travailler ensemble, il y a une espèce de concurrence. C'est malheureux, mais c'est la nature humaine aussi. Puis, je me suis aperçu que ce n'est pas la peine. On préfère participer à des événements telle que la foire des associations, ça permet éventuellement de se faire connaître et de dénicher de nouveaux donateurs. Actuellement, c'est encore plus compliqué étant donné la situation économique en France. Au tout début, il y a 25 ans, je faisais un parrainage tous les 10 jours, ça n'arrêtait pas. Maintenant, j'en fais rarement un par mois.

Je pense que les petites associations ont toute leur place. Surtout que la majorité des gouvernements de ces pays n'ont pas les moyens de développer une bonne école, donner des petites pensions aux mamans pauvres, etc. C'est une sorte de coup de main qu'on donne en attendant que ça s'améliore. Nous, on met l'accent sur le volet éducatif du parrainage parce qu'on pense que le développement passe nécessairement par l'éducation et la formation. On ne doit pas se contenter de fournir de la nourriture. Il faut qu'il y ait une promotion culturelle.

Généralement, ce que les gens aiment chez les plus petites associations composées de bénévoles qui font un petit travail discret qui ne coûte pas cher, c'est que l'intégralité des dons est pratiquement reversée aux bénéficiaires sur place. Ils savent où ça passe. Dans les grandes associations, les frais de fonctionnement sont très importants. Ça peut atteindre 50 % et plus parce qu'ils paient les gens dont c'est le métier. Nous, dans les petites, on est un peu des idéalistes. Mais, c'est ce qui fait la beauté de notre action. Notre idée c'est qu'on va aider des gens qui souffrent, c'est bien que nous aussi on paie un peu de notre personne et de notre porte-monnaie. C'est immoral de se présenter là-bas en affichant tous nos conforts d'ici, ce serait une attitude colonialiste à nouveau. Donc, on a très peu de frais généraux. Ce qui nous coûte, en revanche, pour ce qui nous concerne, c'est les salaires des correspondantes, environ 80 à 100 euros. Cela dit, on ne peut pas non plus dire du mal des grosses associations. Quand il y a une épidémie, elles sont capables de mobiliser rapidement de gros moyens humains et matériels. Elles travaillent directement avec l'État et les ministères. Donc, elles sont utiles.

On reçoit quelques fois du soutien de la Mairie. C'est une petite commune, ils ont peu de moyens. Déjà, ils nous mettent à disposition des salles, ce n'est pas négligeable. Ce qui est également important c'est l'agrément fiscal. On l'a obtenu difficilement. Les parrains et marrainent peuvent déduire 66 % de leur « don » des impôts. C'est un coup de pouce important de la part de l'État français. Sans cela, à mon avis, plus de la moitié des associations françaises disparaissaient. C'est peut-être aussi une petite reconnaissance de la part de l'État. Par contre, au niveau du conseil général, ils demandent un gros dossier pour seulement trois ou quatre cents euros. Moi, je préfère sortir l'argent de ma poche.

Concernant l'avenir, le gros problème c'est qu'il n'y a pas grand monde pour me remplacer. Mais, souvent une petite association, quand le fondateur décède, il n'y a pas toujours la suite, voilà. C'est une crainte. Mais, il faudrait bien qu'il y ait une suite. Je suis croyant, il faut y croire, mais prévoir aussi. Peut-être on arriverait à couper en petits morceaux l'association pour permettre à des gens de continuer. Autrement, ça s'arrêtera. Mais, j'espère que d'autres prendront la relève.

Encadré 8 : « Récit phénoménologique » ALSI 3

« Récit phénoménologique » d'une expérience ALSI (3)

La création de l'association tient à des circonstances un peu paradoxales. Mon père est d'origine vietnamienne. Pendant la guerre de Viêtnam, il a beaucoup milité dans les mouvements pour la paix au Viêtnam ; il a été secrétaire général de l'union des Vietnamiens en France et président de l'union des Vietnamiens Provence-Camargue. Après la guerre, il s'est beaucoup investi dans l'humanitaire au Viêtnam. Mais nous ses enfants, à l'époque, on gardait une certaine distance vis-à-vis des actions qu'il menait là-bas. Moi je ne connaissais même pas le Vietnam, et je n'avais pas envie d'y aller. C'est seulement en 98 que j'y suis allée pour accompagner la dépouille de mon père. Sur place on a été pris de court par les gens du village qui nous ont demandé si on allait continuer ce que faisait notre papa. Mais nous, on n'osait même pas leur avouer qu'on ne savait pas. On s'est rendu compte qu'il avait fait plein de choses pour les gens de son village et ses environs : dispensaires de soins, micro-hôpital, électrification, etc.. Du coup, de retour en France, on s'est alors senti interpellé à poursuivre les initiatives de notre père en mettant en place une association.

Pendant les deux premières années on a pataugé un peu parce qu'on n'avait jamais fait de l'humanitaire. On a dû apprendre sur le tas. Tout ce qui nous tombait sous la main (matériels scolaires, etc.), on les envoyait là-bas sans réelle évaluation des besoins. Par la suite, on s'est structuré en partie grâce à l'appui de certaines personnes du milieu médical. On s'est surtout spécialisé dans les « missions » humanitaires d'envoi de stagiaires médecins spécialisés, d'infirmières, de kinés et d'anesthésistes français. Donc, c'était plutôt des échanges de savoir et savoir-faire dans le milieu médical. Du coup, ce n'est pas quantifiable. C'est un peu embêtant pour nous. On se contente de consigner les notes de retour de mission dans nos rapports d'activités. Les missions sont entièrement financées par les stagiaires eux-mêmes. On a des retours assez positifs. De plus en plus, les missions ne concernent pas seulement de l'expertise médicale, c'est aussi les petites tâches tels que, par exemple, apporter de l'argent, faire une évaluation visuelle d'une famille ou d'un enfant parrainé, etc.

L'autre volet important de nos actions concerne le parrainage. Il y a deux catégories : enfants parrainés en structures ou en familles, familles ou structures aidées. On a cinquante-sept parrainages actuellement. Dix-sept enfants sont parrainés en structure et tout le reste ce sont des parrainages en famille et des familles qui ont besoin de soutiens. Le plus difficile c'est hiérarchisé les cas. On établit pour chaque cas identifié une fiche d'évaluation de la situation économique et sanitaire. On a deux systèmes de soutiens aux familles : les prêts à taux zéro et les aides d'urgence (des dons). Les prêts sont octroyés dans le but de renforcer les petites entreprises de commerce, d'élevage ou de prestations de services des personnes. Le bénéficiaire ne rembourse pas directement à l'association, mais sous forme de convention-don signée avec une autre famille qui serait, elle, en situation d'urgence. Donc, le système n'est pas redondant. Parce que la deuxième famille reçoit un don et pas un prêt. Cela valorise énormément le premier bénéficiaire parce que de famille aidée elle devient une famille aidante. Les Vietnamiens ils aiment ça parce que ça leur donne le privilège de pouvoir, malgré qu'ils soient pauvres, aider une autre famille. Dix familles ont déjà bénéficié de ce système de prêts. Neuf ont été une réussite. Il y a eu juste une famille qui n'a pas pu transformer son prêt en don à cause de soucis familiaux. Peut-être aussi parce qu'on avait mal évalué sa situation. Les aides d'urgence sont octroyées aux familles en grande difficulté de logement par exemple. Généralement, il va s'agir de construire un bloc sanitaire ou de le rénover. Ça nécessite beaucoup de moyens, environ trois mille cinq cent à quatre mille euros. On n'a jamais obtenu la participation des autorités locales sur place.

Le parrainage n'est pas que matériel et financier, on recherche avant tout la dimension de la relation humaine. Parce qu'il y a d'autres associations, par exemple, qui récoltent de l'argent et reversent le tout à la croix rouge vietnamienne. Nous, notre but est de tisser des liens avec les gens. On a besoin de connaître les gens à qui on donne notre aide. Le parrainage n'est ni trop élevé ni trop faible. Nous, on demande soixante à deux cents euros par an. Pour les parrains, ce n'est pas beaucoup, mais pour là-bas, c'est le minimum. Après, le parrain est tout à fait libre d'offrir d'autres choses à son filleul. Certains parrains sont plus généreux que d'autres. Cependant, le plus difficile c'est arriver à créer ce lien, à établir de la relation. Ce n'est pas toujours possible, vu le contexte de vie des familles et des enfants là-bas, de leur faire adresser, au moins une fois par an des lettres, des photos à leur parrain ou marraine. Ils sont très, très pauvres. Un timbre, ça coûte un bras. Les bureaux de poste sont presque inexistants en zones rurales. Le peu de courriers qu'on reçoit c'est grâce à nos correspondants là-bas qui font ce qu'ils peuvent. Il y a des parrainages qui ont réussi où l'enfant est maintenant à l'université, d'autres où la filleule est devenue salariée et elle peut aider ses parents.

Les motivations des membres sont diverses et sont fonction des adhérents. La difficulté concerne la gestion des parrains et marraines. Je pense particulièrement à une adhérente marraine qui a eu un petit l'année dernière. Elle m'a envoyé un message sur mon portable parce qu'elle n'avait pas de nouvelles de son filleul et elle me fait « je ne comprends pas, je n'ai pas de nouvelles de mon filleul, ne seriez-vous intéressé que par l'argent ? ». Sur la forme elle a raison, mais la question c'est est-ce que tu aides pour recevoir ? Il y a plusieurs manières de faire de l'humanitaire : « l'humanitaire que ce soit par charité, par acquit de conscience, par conviction religieuse, par empathie, par compassion, par pitié, par culpabilité d'avoir péché ou de s'avouer trop riche, trop chanceux ..., ou même par peur d'aller en enfer si on ne fait rien pour aider son prochain, on s'en fout, l'essentiel c'est de le faire ! ... Car celui qui reçoit l'aide ne nous pose jamais la question ». Pour nous, notre particularité, c'est de faire peu avec pas beaucoup. Mais, en même temps, ça nous fait beaucoup de bien. On a fait peut-être des erreurs au début, mais on n'est jamais allé en disant « nous, on vient vous donner de leçons, on sait mieux faire que vous ». Il ne faut pas y aller en donneur de leçon, parce que ça ne marche pas. On dit plutôt « on vient vous proposer ». Le but c'est en nous disant « nous on a pensé à ça, qu'est-ce que vous en pensez ? Voilà ». Donc, c'est une manière d'aborder les gens qui fait que tout est accepté.

Là-bas, plein de choses m'ont marqué. Par exemple, on a aidé une famille avec six enfants dont les deux parents sont malvoyants. On leur a construit un bloc sanitaire parce qu'ils n'avaient rien. L'année d'après on est reparti les voir pour leur proposer de rajouter des chambres pour les enfants, mais ils ont refusé en prétextant qu'on les a beaucoup soutenus déjà. Et ils nous ont amenés voir une vieille dame qui selon eux aurait aussi besoin d'un bloc sanitaire. En France, c'est rare ce comportement. Ça m'avait marqué. Dire qu'ils sont encore dans le besoin, le bloc sanitaire qu'on leur a construit ne les a pas sortis de leur situation complètement, mais ils trouvent qu'ils en ont eu assez et ils vont te proposer d'aider quelqu'un d'autre, ça, c'est des choses qui me touchent beaucoup.

Mais il y a eu aussi des situations que j'ai vécues comme des échecs. Je pense notamment au parrainage d'un jeune garçon de 14 ans qui n'a pas abouti. Ces parents sont paranoïaques ou handicapés mentaux. Lui-même est très agressif. On a essayé de l'aider à faire un apprentissage en orfèvrerie, mais il a été tout le temps en rébellion contre son maître de stage. Il est en rébellion contre tout le monde en fait, même contre notre correspondant qu'il n'hésite pas à insulter. Finalement on a laissé tomber. On remarque aussi parfois qu'ils ne sont pas très solidaires entre eux, les vietnamiens. Il y a un cas comme ça où un frère laisse carrément son autre frère avec six enfants vivre dehors sous des bâches sous prétexte qu'ils se sont fâchés. Après, nous on n'est pas dans les familles. Ce n'est pas notre rôle. Il y a également un projet de dispensaire public qui a raté, et je l'ai vécu un peu comme un échec. On avait voulu rénover un dispensaire public de soins en collaboration avec le comité populaire du village. Or, nous voulions que cela serve de modèle pour d'autres villages. Après avoir débloqué les fonds, on est venu constater que ça a servi à refaire le dispensaire, mais avec des matériaux de récupération, ce n'était pas du neuf. La salle où il devait avoir des lits est transformée en une salle de réunions parce qu'ils aiment faire des réunions, les vietnamiens. Une partie de l'argent a dû servir à autre chose. Donc, on était un peu déçu et après on a arrêté de financer ce projet. On avait plus trop voulu travailler avec les comités populaires. Maintenant, lorsqu'on fait des travaux ce sont nos correspondants qui gèrent.

Ce qu'il y a c'est que nous sommes dans un pays communiste. Le contexte fait que vous êtes étroitement surveillé par ceux qu'on appelle les comités populaires. On ne fait pas n'importe quoi. Tout est contrôlé. Les missionnaires par exemple qui vont là-bas n'ont pas le droit d'habiter chez l'habitant. Et en tant qu'association étrangère vous êtes tenu d'avoir une autorisation officielle, l'agrément Pacom. Sur place, il faut faire un bon dosage entre les interventions dans les structures étatiques et aides directes aux populations. Il y a quand même eu un projet de bibliothèque communautaire en relation avec les autorités locales qui a bien fonctionné. C'était pour permettre aux enfants d'avoir des espaces de travail afin de faire leurs devoirs et aussi, faire d'autres activités parascolaires (créer, peindre, dessiner, etc.), créer des liens entre les enfants en dehors de l'école. Le projet a été entièrement financé par l'association avec l'accord du comité populaire. En contrepartie, ils mettaient à disposition le local et se chargent de trouver des étudiants bénévoles pour tenir la bibliothèque. Ça fonctionne bien, et donc on est content. On a un suivi régulier, un compte rendu des gens qui partent en mission et qui vont voir à la bibliothèque, rencontrer et voir si ça fonctionne.

Sur place, nous avons trois correspondants qui sont très impliqués. Ce sont deux Vietnamiens et un Français. Ils sont tous à la retraite. Au regard de nos ressources, on est vraiment tout petit, on fait beaucoup de petites choses, beaucoup de petites gouttes d'eau par-ci et par-là. Néanmoins, je trouve que nous, les petites associations, chacun reste dans son coin. Alors qu'on pourrait échanger, partager son expérience et si

possible collaborer. Nos principaux moyens proviennent des adhésions, du parrainage, et quelques dons de deux bateaux-phares en France.

L'avenir de l'association dépend de mon état de santé. Si je tombe malade, il n'y aura personne pour reprendre la présidence. Ils me disent « c'est toi l'association ». Bon, ça me fait plaisir, je pense, c'est mon bébé quoi. Et donc, la crainte c'est que ça fasse flop un jour, ce serait dommage tant d'investissements avec tant de gens qu'on connaît là-bas. On n'a jamais construit des châteaux, mais on a rendu des gens plus heureux, voilà.

Annexe 10 : Guide d'analyse d'entretiens

A/ Que peut-on comprendre de l'expérience de la SI des ALSI (réseau, recrutement ou adhésion, pérennisation, être sur place, gestion de la confiance, etc.) ?

B/ Quels sont les types de motivation des alsieur.e.s ? Quelles sont les manifestations de cette solidarité (motivation) ?

C/ Quels sont les points de rencontre (d'entente) et les sources de tension entre les ALSI et les parties prenantes au sud tel que les perçoivent les alsieur.e.s ? Tel que les perçoivent les PPA ?

D/ Dans l'une des questions d'interview nous avons demandé aux participants de nous parler plus précisément de leurs expériences autour d'une activité ou projet que l'ALSI a mené en lien avec les PPA et ayant une forte signification pour eux. Nous voulions cerner, en lien avec cette question, une sphère d'événements, de sentiments, d'expériences positivement ou négativement vécues, ou, à tout le moins, une description des opérations et attitudes mises en œuvre et des contextes de ces opérations ou expériences.

E/ Quels sont les points de rencontre et les sources de tension entre les ALSI et les autres acteurs institutionnels (ONG, Collectivités locales, État) tels que les perçoivent les alsieur.e.s ?

Annexe 11 : Liste nominative des structures rencontrées au Bénin

Nous avons rencontré au Bénin les responsables de trois structures à savoir :

- L'ONG Ciges
- L'École Croissance
- L'ONG Vie Nouvelle

Les deux dernières sont situées dans la ville de Cotonou. La première a son siège social dans la commune de Ouèssè (plus de 300 km de Cotonou, dans le nord-est du Bénin).

Annexes du Chapitre 5

Annexe 12 : Conceptions ALSI de la solidarité et de la coopération

Graphique 42 : Conception ALSI de la solidarité

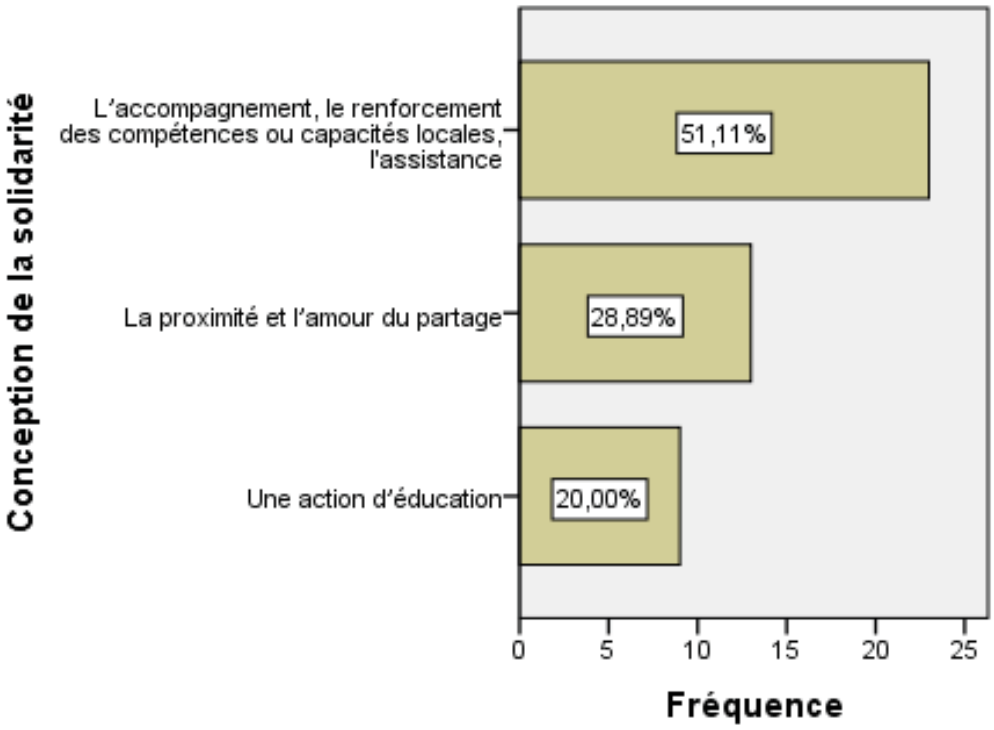

Comme on peut le constater, pour un peu plus de la moitié des ALSI interrogées (51,11%) la solidarité est avant tout une affaire d'accompagnement. Il peut se traduire dans la recherche de renforcement des compétences, des capacités locales ou dans l'assistance. Parallèlement, elles sont un peu moins de 30 % à assimiler la solidarité à des actions de proximité et du partage, tandis que 20 % seulement l'associent à une action d'éducation.

Graphique 43 : Conception ALSI de la coopération

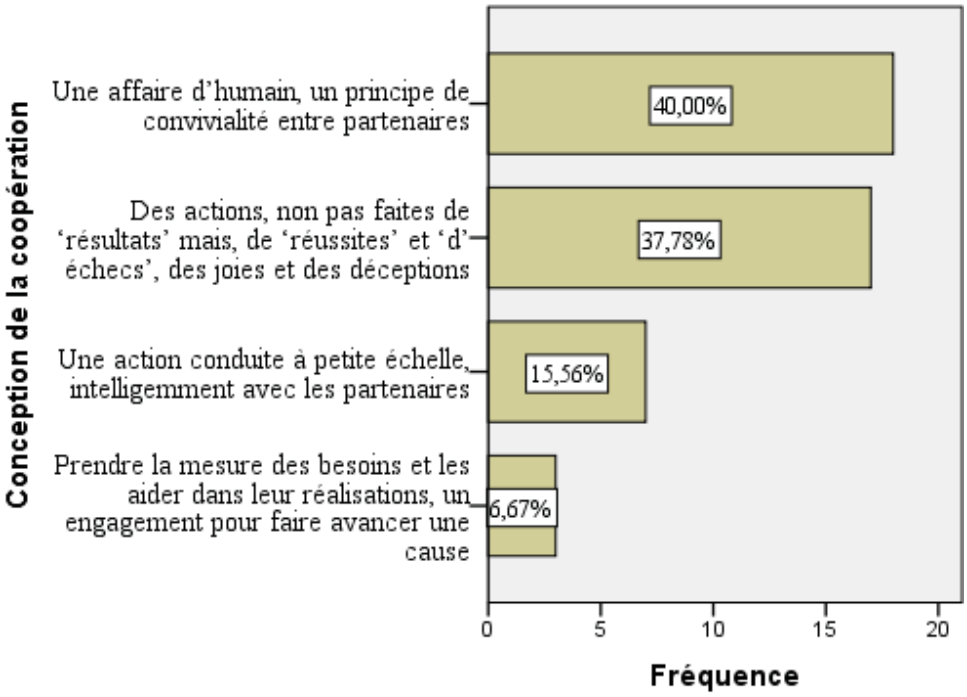

Selon les résultats du graphique ci-dessus deux grandes conceptions constituent des axes dominants de l'imaginaire ALSI de la coopération. Cette dernière est avant tout assimilée respectivement pour 40 % et 37,78 %, soit à « une affaire d'humain, et un principe de convivialité entre partenaires », soit elle est conçue « non pas comme des actions faites de « résultats », mais, de « réussites » et d'« échecs », des joies et des déceptions ».

Annexe 13 : Pays d'intervention des ALSI

Tableau 27 : Pays d'intervention des ALSI

Pays d'intervention	Fréquences		Pourcentage d'observations
	N	Pourcentage	
Algérie	2	3,2%	4,3%
Bénin	6	9,7%	12,8%
Burkina Faso	15	24,2%	31,9%
Cambodge	2	3,2%	4,3%
Cameroun	1	1,6%	2,1%
Centrafrique	1	1,6%	2,1%
Guinée-Bissau	1	1,6%	2,1%
Inde	2	3,2%	4,3%
Madagascar	7	11,3%	14,9%
Mali	3	4,8%	6,4%
Maroc	2	3,2%	4,3%
Mauritanie	1	1,6%	2,1%
Népal	1	1,6%	2,1%
Nicaragua	1	1,6%	2,1%
Niger	2	3,2%	4,3%
Sénégal	7	11,3%	14,9%
Syrie	1	1,6%	2,1%
Togo	4	6,5%	8,5%
Rwanda	1	1,6%	2,1%
Viêtnam	2	3,2%	4,3%
Total	62	100,0%	131,9%

Annexe 14 : Taille budget et montant des réalisations ALSI

Tableau 28 : Budget en 2016 des ALSI

Budget en 2016 (en millier d'euros)					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	**Moins de 1000 euros**	5	10,6	10,9	10,9
	1000 - 5000 euros	11	23,4	23,9	34,8
	5000 - 10000 euros	13	27,7	28,3	63,0
	10000 - 25000 euros	11	23,4	23,9	87,0
	25000 - 50000 euros	3	6,4	6,5	93,5
	Plus de 50000 euros	3	6,4	6,5	100,0
	Total	46	97,9	100,0	
Manquant	Système	1	2,1		
Total		47	100,0		

Graphique 44 : Taille budget et durée d'intervention sur une zone

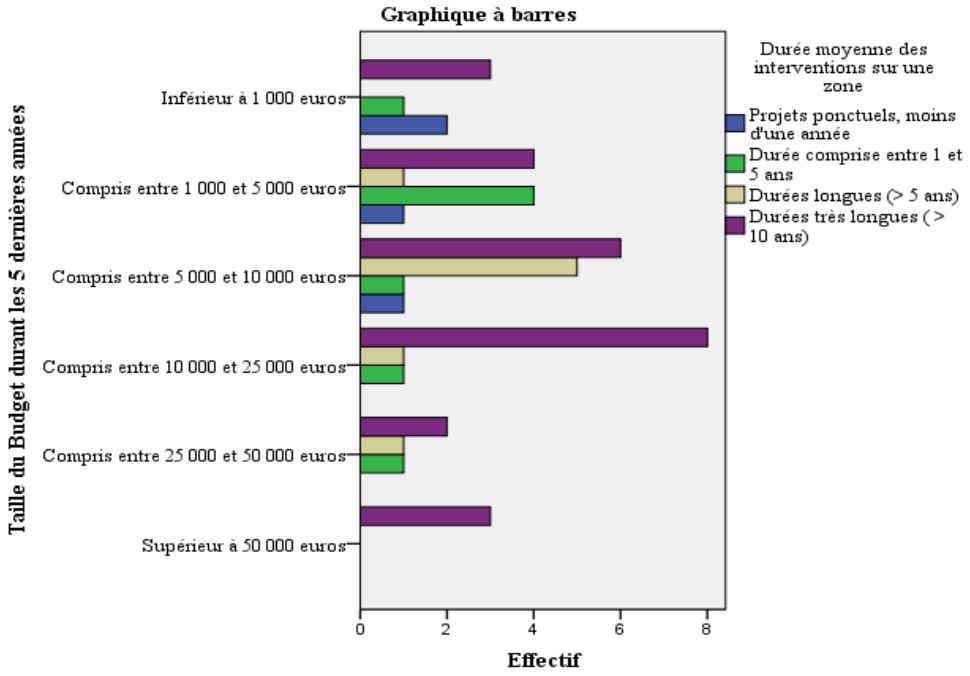

Graphique 45 : Taille montant projet et durée d'intervention sur une zone

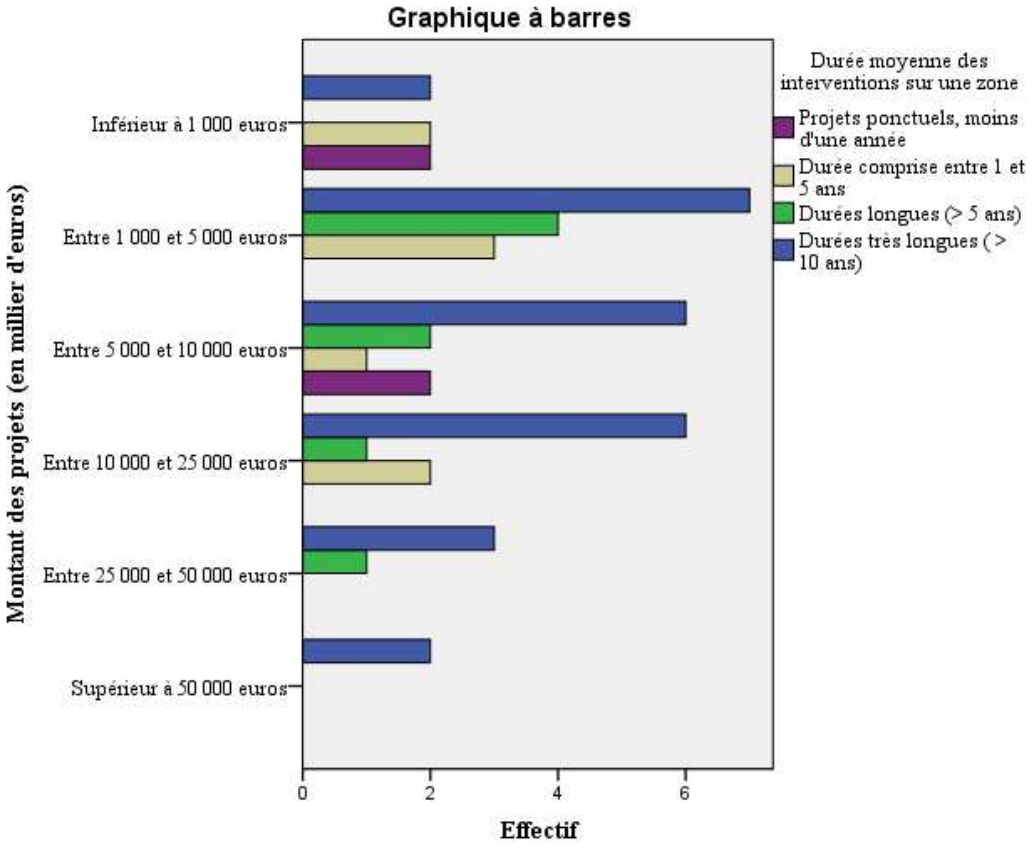

Annexe 15 : Une présentation détaillée des modalités des deux variables mode d'identification et mode de relation

Tableau 29 : Présentation des modalités de la variable mode d'identification de l'action

Présentation des points de ligne[a]									
Mode d'identification de l'action	Masse	Score de la dimension		Inertie	Contribution				
					Du point vers l'inertie de la dimension		De la dimension vers l'inertie du point		
		1	2		1	2	1	2	Total
Pas de phase d'identification (l'intervention se fonde sur l	,065	,962	2,284	,177	,096	,836	,215	,785	1,000
Demande de devis, prendre des renseignements et vous avancez	,196	,169	-,144	,006	,009	,010	,610	,283	,892
Prendre le temps d'organiser des rencontres avec les différentes PPA	,500	-,727	,003	,167	,420	,000	1,000	,000	1,000
Ce travail est confié aux partenaires locaux	,239	1,120	-,513	,215	,476	,154	,880	,119	1,000
Total actif	1,000			,564	1,000	1,000			
a. Normalisation symétrique									

Le Tableau 29 des points lignes montre qu'en contribution absolue les modalités « Ce travail est confié aux partenaires locaux » et « Prendre le temps d'organiser des rencontres avec les différentes PPA » contribuent le plus à la construction du premier facteur avec une contribution absolue CA respective de 0,476 et 0,420. Cette statistique est en cohérence avec l'importance de leurs coordonnées sur cet axe ; c'est en effet les modalités qui s'éloignent le plus du centre de gravité du plan factoriel (notamment pour la première), comme on peut

le lire également sur le Graphique 30 : Analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) du « mode d'identification » et « mode de relation ». La modalité « Pas de phase d'identification (l'intervention se fonde sur l'engagement et le désir de soulager la souffrance) » contribue le plus à la construction du deuxième facteur avec une CA de 0,836. En contribution relative, La proximité entre le premier facteur et les modalités « Prendre le temps d'organiser des rencontres avec les différentes PPA » et « Ce travail est confié aux partenaires locaux » se confirme ici : respectivement 100 % et 88 % de ces deux modalités sont représentées par ce facteur. La modalité « Demande de devis, prendre des renseignements et vous avancez » est assez bien représentée par ce premier facteur également avec une CR de 0,610. Le deuxième facteur représente mieux le profil de la modalité « Pas de phase d'identification (l'intervention se fonde sur l'engagement et le désir de soulager la souffrance) » avec une CR de 0,785.

Tableau 30 : Présentation des modalités de la variable mode de relation privilégié

Présentation des points de colonne[a]									
		Score de la dimension			Contribution				
					Du point vers l'inertie de la dimension		De la dimension vers l'inertie du point		
Mode de relation privilégié	Masse	1	2	Inertie	1	2	1	2	Total
Honnêteté, transparence	,370	,890	-,418	,211	,464	,159	,875	,125	1,000
Implication des populations	,348	-,704	-,139	,112	,273	,016	,973	,024	,997
Efficacité	,130	,465	1,604	,154	,045	,824	,115	,885	1,000
Relations d'amitié	,152	-,950	-,043	,087	,218	,001	,993	,001	,994
Total actif	1,000			,564	1,000	1,000			
a. Normalisation symétrique									

Le Tableau 30 des points colonnes montre qu'en contribution absolue la modalité « Honnêteté, transparence » contribue le plus à la construction du premier facteur avec une contribution absolue CA de 0,464. Cette statistique est en cohérence avec l'importance de

sa coordonnée sur cet axe ; c'est en effet l'une des modalités qui s'éloignent le plus du centre de gravité du plan factoriel. La modalité « Efficacité » contribue le plus à la construction du deuxième facteur avec une CA de 0,824. En contribution relative, trois modalités sont bien représentées par le premier facteur : « Relations d'amitié », « Implication des populations » et « Honnêteté, transparence » avec une CR respective de 0,993, 0,973 et 0,875. Le deuxième facteur représente mieux le profil de la modalité « Efficacité » avec une CR de 0,885.

Quelques hypothèses supplémentaires :

De façon générale, le modèle d'intervention ALSI (mode d'identification et mode de relation) entretient des liens avec certaines représentations. On peut par exemple envisager mettre en relation le modèle ALSI des réalisations ainsi caractérisé avec trois variables indépendantes à savoir la représentation du public cible, la représentation de la solidarité et l'imaginaire de la coopération. En quoi les représentations du public cible, de la solidarité et de la coopération influencent-elles le modèle d'intervention ALSI ?

Hypothèse 1 : Plus l'ALSI se représente le public cible comme un « partenaire » plus elle aura tendance à demander de devis, prendre des renseignements (mais tout en cherchant à impliquer les populations) pendant la phase d'identification, ou à confier ce travail aux partenaires locaux (tout en exigeant de l'honnêteté et de la transparence).

Hypothèse 2 : Plus l'ALSI se représente la solidarité comme une action d'éducation au sens large (en direction des PPA) plus elle aura tendance à confier la phase d'identification des besoins aux partenaires locaux (tout en exigeant de l'honnêteté et de la transparence) ; d'autre part, s'inscrivant dans la même logique de l'imaginaire de la solidarité elle va avoir tendance à prendre le temps d'organiser des rencontres avec les différentes parties prenantes, à prendre un maximum d'informations (et recherchera une participation des PPA).

Hypothèse 3 : Les ALSI qui conçoivent la coopération comme une affaire d'humain, un principe de convivialité entre partenaires ont aussi tendance à confier la phase d'identification des besoins aux PPA (tout en exigeant d'elles de l'honnêteté et de la transparence) ; elles peuvent aussi avoir plus une propension à demander de devis, prendre des renseignements (tout en recherchant l'honnêteté et la transparence dans leur relation avec les PPA). Ou, au contraire pas de phase d'identification (fonder l'intervention sur l'engagement et le désir de soulager la souffrance) et préférer l'efficacité de l'intervention.

Annexes du chapitre 6

Annexe 16 : Perceptions ALSI de la pauvreté (causes et solutions)

Tableau 31 : Tris croisés des principales causes de la pauvreté et des principales solutions contre la pauvreté

		Principales solutions contre la pauvreté				Total
		Accès aux services de base (éducation, santé, etc.)	Développer l'économie locale, autonomie	Participation politique de tous les citoyen(ne)s	Autres (Faire baisser la natalité, Lutte contre la corruption, Organisation mondiale, etc.)	
Principales causes de la pauvreté	Accès limité aux ressources de santé et de l'éducation	12	16	0	0	28
	Capacité de la gouvernance locale est limitée (mauvaise gestion)	2	4	0	1	7
	Corruption, pillage des ressources, fausse démocratie	0	1	3	1	5
	Autres (Conflits armés, taux de natalité trop élevé, exclusion, libéralisme "sauvage")	1	0	2	0	3
Total		15	21	5	2	43

Récapitulatif de traitement des observations						
	Observations					
	Valide		Manquant		Total	
	N	Pourcentage	N	Pourcentage	N	Pourcentage
Principales causes de la pauvreté * Principales solutions contre la pauvreté	43	91,5%	4	8,5%	47	100,0%

Tests du khi-deux			
	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-deux de Pearson	32,465[a]	9	,000
Rapport de vraisemblance	30,540	9	,000
Association linéaire par linéaire	11,537	1	,001
N d'observations valides	43		
a. 14 cellules (87,5%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,14.			

Conclusion : L'hypothèse nulle des questions d'indépendance causes et solutions à la pauvreté selon les ALSI ne tient pas la route. Elle n'est pas vraisemblable au seuil de 5%. Nous la rejetons pour accepter l'hypothèse alternative qu'il existe une association significative (une dépendance forte à 0 %) entre ce qui est considéré comme causes de la pauvreté et les solutions mises en œuvre par les ALSI.

La projection graphique des plans factoriels de la représentation des causes et solutions permet de visualiser de façon synthétique les associations (ou proximité) entre les modalités des deux variables. Voir Graphique 46, ci-dessous.

Graphique 46 : Plan factoriel des perceptions des causes de la pauvreté et des solutions contre la pauvreté

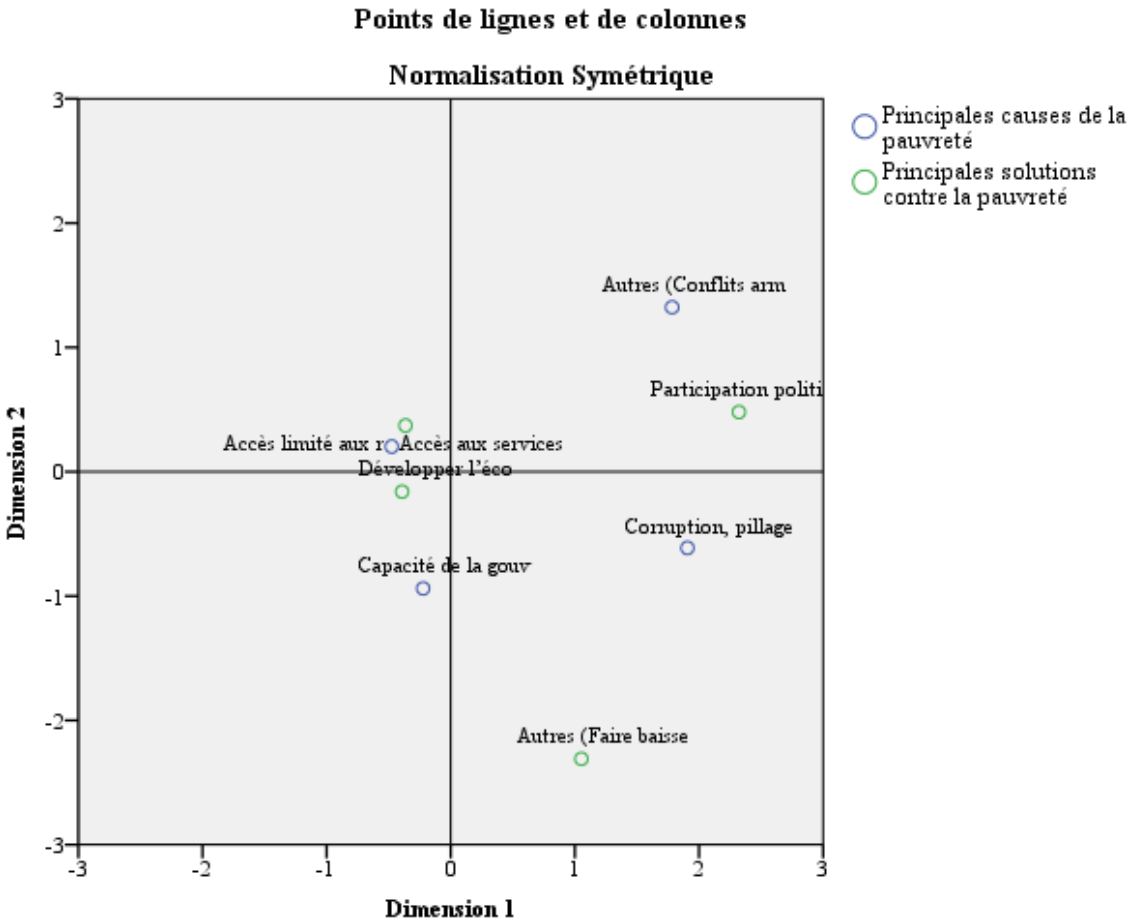

Le graphique 46 suggère plusieurs types d'analyses :

Analyse 1 : La proximité entre la perception de cause « accès limité aux services de santé et éducation... » et celle de « gouvernance locale limitée ... » est indicatrice d'un profil de perception de solutions à la pauvreté semblable (en l'occurrence les modalités « développer l'économie locale... » et donner « l'accès aux services de base... » seraient liées). En revanche, la grande distance séparant la perception de cause « gouvernance locale limitée » de la perception de cause « autres (conflits armés, corruption, pillage) » sur le plan factoriel, témoigne de profils de perception de solutions très différents.

Analyse 2 : La proximité entre la perception de la cause « accès limité aux services de santé et éducation... » et la perception de la solution « donner l'accès aux services de base... » montre qu'une proportion importante de la perception de solution « donner accès aux

services de base... » est le fait de la perception de la cause « accès limité aux services de base ... ».

De façon générale l'interprétation du graphique 46 suggère une correspondance entre perceptions de causes et solutions sociales et économiques et une correspondance entre les perceptions de causes et solutions politiques d'une part et, d'autre part une correspondance entre perception de causes et solutions locales à la pauvreté plus proche du profil moyen et une correspondance entre la perception de causes et solutions globales à la pauvreté, plus éloignées du profil moyen. Autrement dit, les perceptions sociales et économiques de causes et solutions à la pauvreté sont plus proches du profil moyen, alors que les perceptions politiques de causes et solutions à la pauvreté sont éloignées du profil moyen.

AFC des perceptions ALSI de la pauvreté

L'analyse factorielle des correspondances (AFC) permet de s'intéresser, en dehors de la mesure d'association (khi-deux) entre les deux variables qualitatives, aux modalités des causes et solutions. La ressemblance ou la dissemblance des profils sera évaluée par la distance du khi-deux, une mesure proche à la fois du khi-deux et de la distance euclidienne.

Le récapitulatif ci-dessous suggère une plus grande contribution de la dimension1 (axe x du graphique 46) à l'analyse de la perception ALSI de la pauvreté. Les causes et solutions sont beaucoup plus orientées vers les déterminants locaux. Le seul déterminant politique plus proche des déterminants sociaux et économiques est local, c'est-à-dire une mise en cause de la gouvernance locale, la mauvaise gestion locale. D'où une concordance entre taille (les ALSI interviennent à l'échelle locale) et perception de la pauvreté. Cependant, il faut noter que des facteurs politiques globaux tels la corruption, pillage des ressources, d'une part et la participation citoyenne, d'autre part sont plus proche de l'axe 1 que la cause politique « capacité de la gouvernance locale (mauvaise gestion locale) ».

Récapitulatif

Dimension	Valeur singulière (valeur propre)	Inertie	Khi-deux	Sig.	Proportion d'inertie		Valeur singulière de confiance	
					Représentation	Cumulé	Écart type	Corrélation 2
1	,800	,640			,847	,847	,103	-,290

2	,336	,113			,149	,997	,115	
3	,049	,002			,003	1,000		
Total		,755	32,465	,000a	1,000	1,000		
9 degrés de liberté (ddl)								

Commentaire 1 : L'existence d'une association entre les deux variables analysées au moyen de l'AFC s'évalue au moyen du test du khi-deux en tenant compte du nombre de degrés de libertés ddl du tableau de contingence. Seules les trois premières dimensions (facteurs) ont une valeur propre ou singulière supérieure à 0, alors que théoriquement on aurait pu en extraire 6 facteurs (nombre total de modalités moins nombre de variables). Au vu de la part d'inertie absorbée, seuls les deux premiers facteurs seront conservés pour interpréter les correspondances entre les modalités des deux variables analysées : ils représentent en effet 99,7 % de la variance initiale.

Commentaire 2 : L'inertie totale I du nuage de points est, dans le cas de l'AFC, liée à la mesure du khi-deux. I = khi-deux/n (taille de l'échantillon) [32,465/43 = 0,755 d'inertie totale du nuage de points, elle est forte.]. L'inertie totale est un indicateur de la relation entre les variables analysées. Elle ne donne pas d'information sur la direction de cette relation. Pour analyser cette direction, il faut se référer à l'inertie absorbée par chaque facteur (dimension) successif. L'inertie est élevée, pour les 9 ddl que compte ce tableau de contingence ; le khi-deux est très significatif au niveau $p<0,00$. Il y a donc bien association entre les deux variables analysées notamment dans le sens de la dimension 1. La dimension 1 a donc une part très importante dans la contribution de cette inertie totale, elle est manifestement très dominante : elle représente près de 85 % de l'inertie du nuage, alors que la deuxième dimension en absorbe que près de 15 %.

Commentaires 3 : Les dimensions (facteurs) d'une AFC sont indépendantes et hiérarchisées dans leur pouvoir explicatif de l'inertie du nuage de points. Le nombre maximal de facteurs qu'il est possible d'extraire est égal à la somme des modalités moins le nombre de variables analysées. Dans notre cas c'est 6 facteurs (ou dimensions).

Nommer les facteurs de l'AFC et donner du sens à la variation commune qu'ils synthétisent requiert l'analyse des variables et des modalités qui ont participé à leur construction. Pour cela l'AFC produit deux statistiques : les contributions absolues et les contributions

relatives. Ces contributions sont calculées séparément pour les modalités lignes et pour les modalités-colonnes.

Présentation des points de ligne[a]									
Principales causes de la pauvreté	Masse (fréquence relative des modalités)	Score de la dimension (score factoriel)		Inertie (variance)	Contribution				
					Du point vers l'inertie de la dimension (contribution absolue)		De la dimension vers l'inertie du point (contribution relative)		
		1	2		1	2	1	2	Total
Accès limité aux ressources de santé et de l'éducation	,651	-,476	,202	,127	,184	,079	,928	,070	,998
Capacité de la gouvernance locale est limitée (mauvaise gestion ...)	,163	-,223	-,939	,056	,010	,427	,116	,867	,983
Corruption, pillage des ressources, fausse démocratie	,116	1,906	-,613	,353	,528	,130	,957	,042	,998
Autres (Conflits armés, taux de natalité trop élevé, exclusion ...)	,070	1,783	1,323	,219	,277	,363	,810	,187	,997
Total actif	1,000			,755	1,000	1,000			
a. Normalisation symétrique									

Commentaire 4 : La masse (ou fréquence relative) des modalités est la pondération utilisée pour ajuster les axes de l'espace factoriel. Ici, la modalité « Accès limité aux ressources de santé et de l'éducation » a la masse la plus élevée et « Autres (Conflits armés, taux de natalité trop élevé, exclusion ») la plus faible. Les coordonnées des modalités de la variable-ligne sur les facteurs conservés sont appelés scores factoriels. Elles permettent de situer ces

modalités sur le plan défini par les deux premiers facteurs. L'inertie est la variance des modalités qui est absorbée par les facteurs retenus. Ainsi, 35,3 % de la variance de la modalité « Corruption, pillage des ressources, fausse démocratie » est absorbée par les deux premiers facteurs.

La contribution absolue d'une modalité à un facteur mesure la part prise par la modalité de cette variable à l'inertie du nuage de points expliquée par ce facteur. Plus cette contribution se rapproche de l'unité, plus cette modalité s'identifie au facteur. En contribution absolue, c'est la modalité « Corruption, pillage des ressources, fausse démocratie » qui contribue le plus à la construction du premier facteur (dimension 1 sur l'axe des abscisses) avec une contribution absolue CA de 0,528. Cette statistique est en cohérence avec l'importance de sa coordonnée sur cet axe ; c'est en effet la modalité qui s'éloigne le plus du centre de gravité du plan factoriel. Les modalités « Capacité de la gouvernance locale est limitée (mauvaise gestion) » et « Autres (Conflits armés, taux de natalité trop élevé, exclusion) » contribuent le plus à la construction du deuxième facteur (dimension 2 sur l'axe des ordonnées) avec des contributions absolues respectives de 0,427 et 0,363. Les résultats pour les profils-colonnes (oir tableau de présentation des points colonnes) s'interprètent de la même manière que les résultats pour les profils-lignes. « Participation politique de tous les citoyen(ne)s » et « Autres (Faire baisser la natalité, Lutte contre la corruption, » sont les modalités qui contribuent plus respectivement aux dimensions 1 et 2.

La contribution relative d'un facteur est une mesure de la qualité de la représentation d'une modalité par un facteur. Plus cette contribution se rapproche de l'unité, plus la projection de cette modalité sur ce facteur est proche de la position de cette modalité dans l'espace. La somme des contributions relatives d'une modalité donnée calculée sur l'ensemble des facteurs est égale à 1 : en d'autres termes, l'inertie de chaque modalité est entièrement absorbée par l'espace factoriel si tous les facteurs ayant une valeur-propre supérieure à 0 sont pris en compte. Les deux dernières colonnes du tableau reprennent les contributions relatives CR des facteurs à la représentation des modalités. La proximité entre le premier facteur et la modalité « Corruption, pillage des ressources, fausse démocratie » se confirme ici : 95,7 % de cette modalité est représentée par ce facteur. Les modalités « Accès limité aux ressources de santé et de l'éducation » et « Autres (Conflits armés, taux de natalité trop élevé, exclusion) » sont assez bien représentées par ce premier facteur également avec des CR de 0,928 et 0,810 respectivement. Le deuxième facteur représente mieux le profil de la modalité « Capacité de la gouvernance locale est limitée (mauvaise gestion) » avec une CR

de 0,867. Les résultats pour les profils-colonnes (voir tableau présentation des points colonnes) s'interprètent de la même manière que les résultats pour les profils-lignes : « Participation politique de tous les citoyen(ne)s » et « Autres (Faire baisser la natalité, Lutte contre la corruption, » sont les modalités qui sont mieux représentées respectivement par les dimensions 1 et 2.

Présentation des points de colonne[a]

Principales solutions contre la pauvreté	Masse	Score de la dimension		Inertie	Contribution				
					Du point vers l'inertie de la dimension (contribution absolue)		De la dimension vers l'inertie du point (contribution relative)		
		1	2		1	2	1	2	Total
Accès aux services de base (éducation, santé, etc.)	,349	-,364	,372	,054	,058	,144	,682	,298	,980
Développer l'économie locale, autonomie	,488	-,393	-,160	,065	,094	,037	,922	,064	,986
Participation politique de tous les citoyen(ne)s	,116	2,322	,480	,510	,784	,080	,982	,018	1,000
Autres (Faire baisser la natalité, Lutte contre la corruption,	,047	1,052	-2,310	,125	,064	,739	,330	,667	,997
Total actif	1,000			,755	1,000	1,000			

a. Normalisation symétrique

Commentaire 5 : Le tableau des correspondances ci-dessous se compose de fréquences absolues : on y remarque que les causes (en ligne) sont d'inégale importance (l'« Accès limité aux ressources de santé et de l'éducation » est partagé par 28 ALSI et « Corruption,

pillage des ressources, fausse démocratie » par 5 ALSI seulement), de même que les solutions (en colonne) sont plus ou moins privilégiées (« Développer l'économie locale, autonomie des personnes » est plus mieux perçue que « Faire baisser la natalité, Lutter contre la corruption » par exemple).

Tableau 32 : Table des correspondances des modalités des perceptions des causes et solutions à la pauvreté

Table des correspondances					
Principales causes de la pauvreté	**Principales solutions contre la pauvreté**				
	Accès aux services de base (éducation, santé, etc.)	Développer l'économie locale, autonomie	Participation politique de tous les citoyen(ne)s	Autres (Faire baisser la natalité, Lutte contre la corruption,	Marge active (total)
Accès limité aux ressources de santé et de l'éducation	12	16	0	0	28
Capacité de la gouvernance locale est limitée (mauvaise gestion)	2	4	0	1	7
Corruption, pillage des ressources, fausse démocratie	0	1	3	1	5
Autres (Conflits armés, taux de natalité trop élevé, exclusion)	1	0	2	0	3
Marge active (total)	15	21	5	2	43

La décomposition du tableau de contingence (table des correspondances) en profils-ligne et profils-colonne rend possible la comparaison des profils de conception de solution des ALSI sur chacune des causes de la pauvreté et, de façon complémentaire, des profils de conception de cause de la pauvreté par rapport à chaque solution. Cette décomposition a cependant comme conséquence qu'une même cellule du tableau de contingence aura une importance relative différente selon le point de vue adopté : profil-ligne ou profil-colonne. La position relative des 12 ALSI qui se sont prononcées en faveur des causes « accès limité à la santé et l'éducation » est de 42,9% en profil-ligne, et de 80% en profil-colonne.

Commentaires 6 : Les profils lignes et colonnes sont des mesures de distances qui permettent d'évaluer les relations entre les deux variables qualitatives et leurs modalités (c'est-à-dire causes et solutions pauvreté et les modalités). Dans le cas de la perception de la pauvreté, le tableau de contingence croise les modalités -causes de la pauvreté en ligne avec les modalités- solutions à la pauvreté en colonne pour 43 associations qui constituent les unités d'analyse de l'AFC.

Profils lignes					
Principales causes de la pauvreté	**Principales solutions contre la pauvreté**				
	Accès aux services de base (éducation, santé, etc.)	Développer l'économie locale, autonomie	Participation politique de tous les citoyen(ne)s	Autres (Faire baisser la natalité, Lutte contre la corruption)	Marge active
Accès limité aux ressources de santé et de l'éducation	,429	,571	,000	,000	1,000
Capacité de la gouvernance locale est limitée (mauvaise gestion...)	,286	,571	,000	,143	1,000
Corruption, pillage des ressources, fausse démocratie	,000	,200	,600	,200	1,000
Autres (Conflits armés, taux de natalité trop élevé, exclusion)	,333	,000	,667	,000	1,000
Masse (profil moyen)	,349	,488	,116	,047	

Les profils-lignes permettent de comparer la structure des perceptions d'une cause à l'autre. Pour cela, les différences de perception des causes ont été neutralisées. Les cellules du tableau des profils-lignes constituent les fréquences relatives pour chaque perception de cause. Ces fréquences relatives permettent de repérer la nette perception des ALSI pour le développement de l'économie locale et l'autonomie des personnes pour pallier l'accès limité à la santé et l'éducation et la capacité de la gouvernance locale ; la nette perception des ALSI

pour la participation politique de tous les citoyens afin d'éviter l'exclusion, les conflits, le taux élevé de natalité ainsi que la corruption, le pillage des ressources, la fausse démocratie.

Profils colonnes					
Principales causes de la pauvreté	**Principales solutions contre la pauvreté**				
	Accès aux services de base (éducation, santé, etc.)	Développer l'économie locale, autonomie	Participation politique de tous les citoyen(ne)s	Autres (Faire baisser la natalité, Lutte contre la corruption)	Masse (profil moyen)
Accès limité aux ressources de santé et de l'éducation	,800	,762	,000	,000	,651
Capacité de la gouvernance locale est limitée (mauvaise gestion ...)	,133	,190	,000	,500	,163
Corruption, pillage des ressources, fausse démocratie	,000	,048	,600	,500	,116
Autres (Conflits armés, taux de natalité trop élevé, exclusion)	,067	,000	,400	,000	,070
Marge active	1,000	1,000	1,000	1,000	

Les profils-colonnes permettent de comparer la répartition des perceptions des différentes solutions préconisées par les ALSI. Même si « développer l'économie locale et l'autonomie des personnes » est la principale solution privilégiée pour palier « l'accès limité aux ressources de santé et de l'éducation » et « l'incapacité de la gouvernance locale », « l'accès limité aux ressources de santé et de l'éducation » a plus son grand score dans « développer l'accès aux services de base » d'une part, et parallèlement « l'incapacité de la gouvernance locale ou la mauvaise gestion locale » recueille son plus grand score dans « faire baisser la natalité, et lutter contre la corruption ». NB : Ce constat est notamment dû à la faiblesse de l'effectif marginal en colonne.

Annexe 17 : Principales difficultés des ALSI

Graphique 47 : Principales difficultés des ALSI

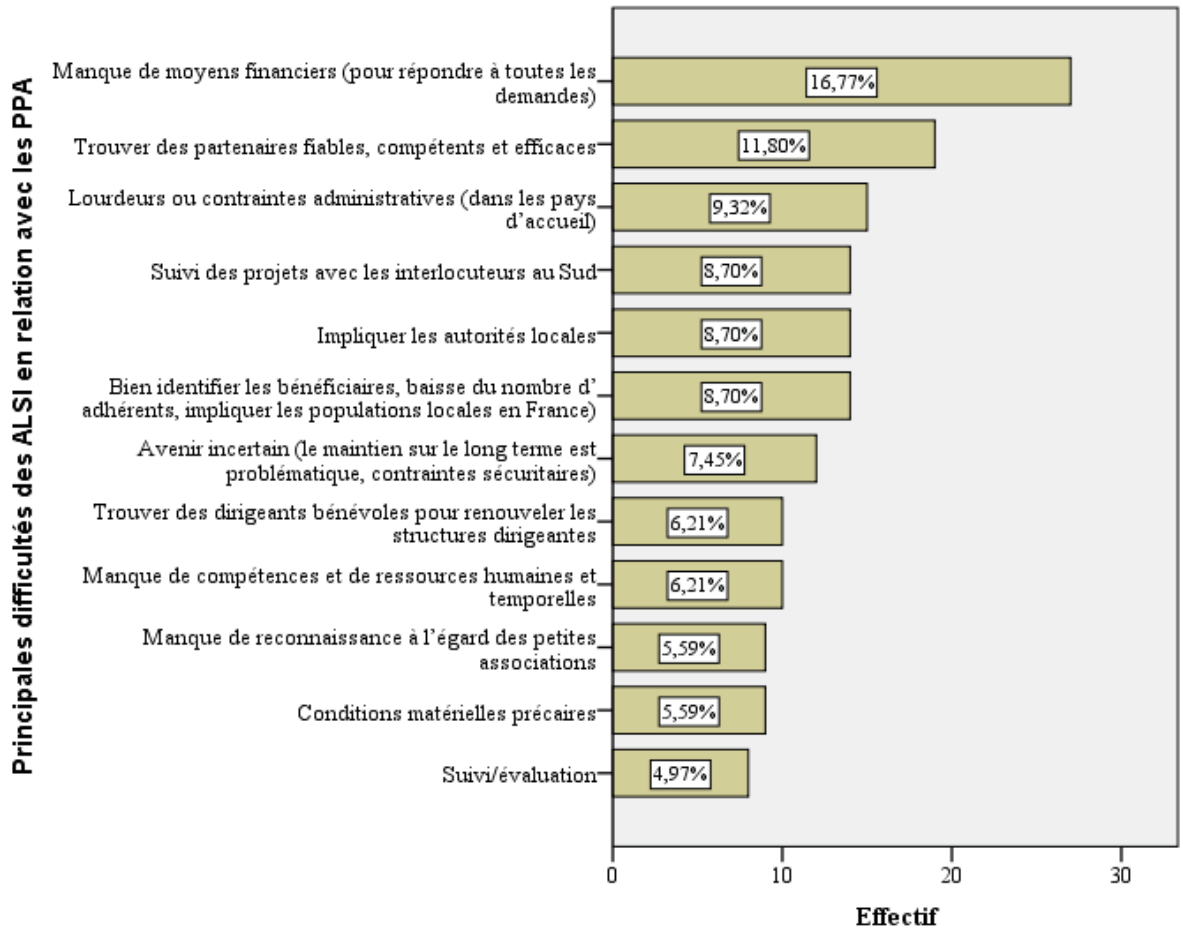

Annexes du chapitre 7

Annexe 18 : L'aide publique au développement au Bénin

Tableau 33: Évolution de l'APD au Bénin de 1970 à 2017 (en million de dollars US)

	1970-79	1980-89	1990-99	2000-09	2010-17	2015	2016	2017
	Moyennes annuelles					Montants annuels		
Bénin	149	237	327	428	554	431	493	663

Source : OCDE, 2019[924]

Tableau 34: Domaines d'interventions des principaux acteurs ayant assisté les ménages béninois en 2016-2017

		Domaine d'intervention					
		Agriculture	Élevage	Éducation	Santé/ Nutrition	Activité génératrice de revenus	Autres
Source de l' assistance	État	5,0 %	0,0 %	45,0 %	30,0 %	5,0 %	15,0 %
	ONGs	22,7 %	0,0 %	40,9 %	4,5 %	4,5 %	27,3 %
	Organismes internationaux	11,1 %	0,0 %	66,7 %	22,2 %	0,0 %	0,0 %
	Association villageoise de développement	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Autres	9,1 %	0,0 %	54,5 %	27,3 %	0,0 %	9,1 %

Source : INSAE, Enquête ménages, AGVSA 2017[925]

[924] Source : http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/.
[925] Source : https://www.insae-bj.org/images/docs/insae-statistiques/sociales/Securite%20alimentaire%20et%20nutrition/RapportAGVSA_2017.pdf

Annexe 19 : Guide d'entretiens avec les parties prenantes rencontrées au Bénin

Guide d'entretien avec les PPA associatives

Éléments d'identification

Personne interviewée : _ _ _ _ _ . Genre :_ _ _ _;

Date : _ _ _ _ à ,_ _ _ heures. Lieu : _ _ _ _ _. Durée : _ _ _ _ _

Raisons et fondements de la relation (ou « partenariat ») avec l'ALSI française

Comment avez-vous connu l'ALSI ? Depuis combien de temps ? Quel processus vous a amené à entrer en lien avec la ou les personnes qui ont mis en place l'initiative ALSI ?

Description activités et pertinence des réalisations

Quelle est la nature des réalisations de votre ONG ?

Avez-vous souvenir d'un projet qui vous a paru important que vous avez réalisé avec l'ALSI française ? Pourquoi et dans quel cadre ?

Dans le cadre de vos activités auprès des populations directement impactées comment concrètement votre ONG tient-elle compte à la fois du contexte local et des attentes de l'ALSI ?

Si aujourd'hui on suppose que votre structure dispose de tous les moyens dont elle a besoin, de façon autonome quels types de réalisations vous allez penser prioritairement mettre en œuvre ?

Particularités exprimées (rapport aux valeurs)

Quelles sont les valeurs que vous défendez au sein de votre ONG ?

Localement, vous-même ou l'un des membres de votre structure, quelle place occupez-vous dans la commune ?

Nature et expérience des relations

Pouvez-vous me décrire concrètement vos relations avec l'ALSI ? De quels types sont-elles ?

Avez-vous déjà reçu des visites des membres de l'association ? Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

Concernant les ressources mises à disposition par l'ALSI française, est-ce que vous vous êtes informé de comment ça se passe là-bas pour qu'ils arrivent à mobiliser ces ressources ?

Souvent, j'ai entendu dire selon les responsables ALSI interrogées que les gens en France les invectivent souvent à propos du fait qu'il y a beaucoup de choses à faire sur place et donc pourquoi mobiliser des ressources pour venir aider les gens ici. Qu'est-ce que vous en pensez ?

Quel a été l'un des moments les plus significatifs dans vos rapports avec l'ALSI ? Pour quelles raisons ?

Dans vos rapports avec l'ALSI, qu'est-ce qui vous a le plus marqué ? Au niveau personnel ? Familial ? Culturel ?

Qu'est-ce qui vous a le plus plu ? Vous a le plus déplu ? Au niveau culturel ? Personnel ?

Toujours, dans vos rapports avec l'ALSI, vous souvenez-vous d'une situation difficile lors de la mise en place d'une réalisation et comment vous avez fait pour y faire face ?

Pouvez-vous me raconter un événement quelconque qui vous a marqué ? Négativement ? Positivement ?

Est-ce qu'il y a des moments où vous n'êtes pas d'accord avec le mode de fonctionnement de l'ALSI ou de son initiateur.trice principal.e ?

Quelle est votre appréciation du mode de fonctionnement de l'ALSI ? Comment le comparez-vous par rapport aux actions des grandes institutions et des grandes ONG internationales ?

Quand il y a une activité qui nécessite le recours à une main d'œuvre professionnelle, c'est votre ONG ou c'est l'ALSI française qui s'occupe-t-elle de recruter les artisans par exemple ?

Est-ce qu'on peut dire, qu'au-delà de la dimension officielle de ''partenariat'' entre vos deux associations, qu'il y a d'autres dimensions qui entrent en jeu dans vos rapports avec l'ALSI française ?

En dehors de l'initiateur.trice de l'ALSI, avez-vous des contacts directs avec d'autres membres ?

Que pensez-vous que les alsieur.e.s ont en retour quand ils arrivent ici au Bénin ?

Réseau et types de liens avec d'autres organismes

Connaissez-vous une autre association étrangère qui mène des actions similaires que celles que fait l'ALSI française ? Dans votre village ? Ville ? Ou au Bénin ?

Personnellement, avez-vous (eu) des contacts avec cette association ou cette personne ? De quels types ?

Travaillez-vous avec d'autres organismes nationaux ou étrangers ?

Avenir, attentes

Que recherchez-vous prioritairement de la part de l'ALSI ? Quel est votre souhait pour l'avenir ?

Quelles seraient vos craintes par rapport à l'avenir dans vos relations avec l'ALSI française ?

Sur quoi se fondent vos espoirs ?

Que faites-vous de votre côté pour intéresser les autres membres et même susciter d'autres mobilisations de fonds ?

Caractéristiques sociodémographiques

Pour finir, pourriez-vous me préciser votre niveau d'étude ?

Quel âge avez-vous ?

Quelle activité professionnelle exercez-vous ?

Vous avez d'autres choses à ajouter ?

Je vous remercie.

Relevé des rubriques en vue de l'analyse de la réception des initiatives ALSI par les PPA associatives

Dénomination

Date de création

Siège social

Description activités

Particularité revendiquée

Direction

Public visé

Nature de la relation avec l'ALSI française

Connaissance des modes d'action et de collectes des fonds par l'ALSI française

Connaissance des caractéristiques des donateurs français

Budget moyen annuel

Sources de financement disposées

Réseau au Bénin

Réseau en France

Imaginaire de la pauvreté ou du développement (perception de la contribution ALSI)

Imaginaire de la solidarité

Motivations

Attentes

Parcours professionnel

Relevé des axes principaux en vue de l'analyse de la réception des initiatives ALSI par les PPA associatives

Raisons et contexte de démarrage du ‘’partenariat’’ (du soutien)

Description des activités, sens et fondement

Perceptions des PPA sur l'initiative de l'ALSI

Nature du lien (des relations) avec l'ALSI (par exemple soulève, entre autre, la problématique de la présence sur place = [certains projets ne peuvent donc pas se faire sans la présence de l'alsieur.e, par ex à propos de la construction des latrines => d'où également problème des appuis technique et financier -> présence si c'est l'ALSI qui donne directement ; Autre ex. : moment difficile de type demande de prendre une responsabilité ; gestion des désaccords ; dynamique de gestion des actions et des rapports) ; (les relations ALSI-ONG du sud sont rarement que des relations classiques asso-asso. Elles dépassent cette limite classique. Donc, l'analyse doit dépasser le sens classique du mot ‘’partenariat’’. Cela a rapport à la définition du paradigme du don solidaire et notion de partenariat. On n'est dans une sorte de mixité méthodologique => donc, je ne peux pas saisir pleinement le sens des relations entre ALSI et PPA en utilisant des approches classiques des études sur les relations Nord-Sud au niveau des ONG) ; (difficultés techniques, mais aussi culturelles = manières de faire africaines, c'est-à-dire gérer les difficultés à compte-goutte, au jour le jour.]

Particularités revendiquées (valeurs affichées) ou Approches d'action (à nuancer avec les propos de leur partie prenante ALSI) proposées

Problématique de la connaissance du mode de collecte des fonds par l'ALSI (Connaissance des modes d'action et de collectes des fonds par l'ALSI française)

Imaginaire de la pauvreté ou du développement

Imaginaire de la solidarité

Mode de direction de la structure

Problématique des attentes (et rupture) = [Les difficultés apparaissent dans la mise en pratique des réalisations. Concrètement c'est dans la mise en œuvre et dans les choix du processus de mise en place que les parties prenantes n'arrivent pas à évoluer (difficultés internes de choix déjà des appuis au niveau de l'ALSI) : mobilisation des communautés (échec de la mobilisation des fonds) ; évaluation des ressources à consentir pour mettre en place les centres, etc.) ; priorité des actions, etc.]

Problématique de la pérennisation des appuis ALSI

Problématique du niveau de connaissance des caractéristiques des donateurs français et des membres des ALSI

Problématique de la connaissance du degré de motivation des alsieur.e.s (du point de vue des PPA)

Réseau et types de liens avec d'autres organismes nationaux et étrangers

Types de rapport avec les PPA directes

Guide d'entretien avec les PPA correspondantes individuelles

Éléments d'identification

Nom : _ _ _ _ _ _ _ _

Date : _ _ _ _ _ __ ; Durée : _ _ _ _ __ ; Lieu : _ _ _ _ _ _

Raisons et fondements de la correspondance

Comment avez-vous connu l'ALSI ? Comment êtes-vous entrée en contact avec l'ALSI ? Pour quelles raisons ? Depuis combien de temps ?

Description activités

De quels types d'activités vous occupez-vous ?

Quel rôle jouez-vous dans le cadre des réalisations (sélection des familles bénéficiaires du parrainage) ?

Quels sont vos rapports avec les PPA directes (familles bénéficiaires, femmes et enfants parrainés) avant et après le dispositif de parrainage ?

Pour vous, personnellement comment représentez-vous ces réalisations (parrainages) ?

Que savez-vous de ce que les PPA directes (familles parrainées) pensent des réalisations ? De vous ? De l'ALSI ?

Si l'ALSI souhaite aider une famille, est-ce qu'elle prend en compte tous les enfants de cette famille ou seulement certains enfants en particulier ?

Combien de familles sont actuellement parrainées ?

Combien d'enfants en moyenne dans chaque famille sont parrainés ?

Dans quelle mesure êtes-vous sûr que l'argent perçu par la famille est exactement utilisé pour ce qui était prévu ?

Comment gérez-vous les cas difficiles ?

Avez-vous connaissance du mode et des moyens de recrutement de parrains et marraines en France ?

Que faites-vous à votre niveau (et aussi avec les familles) pour qu'une famille ait la chance d'être parrainée ?

N'y a-t-il pas sur place localement d'autres structures de prise en charge des familles en difficulté ?

Nature et expérience des relations

Pouvez-vous me décrire concrètement vos relations avec l'ALSI dans le cadre de la gestion des réalisations (parrainages, familles) ?

Avez-vous déjà rencontré d'autres membres (parrains ou marraines) de l'ALSI en dehors de l'initiateur principal ?

Quel a été l'un des moments les plus significatifs dans vos rapports avec l'ALSI ? Avec les PPA directes (familles parrainées) ? Pour quelles raisons ?

Dans vos rapports avec l'ALSI, qu'est-ce qui vous a le plus marqué ? Au niveau personnel ? Familial ? Culturel ?

Qu'est-ce qui vous a le plus plu ? Vous a le plus déplu ? Au niveau culturel ? Personnel ?

Toujours, dans vos rapports avec l'ALSI, vous souvenez-vous d'une situation difficile dans le cadre des réalisations (parrainages) et comment avez-vous fait pour y faire face ?

Pouvez-vous me raconter un événement quelconque qui vous a marqué ? Négativement ? Positivement ?

Est-ce qu'il y a des moments où vous n'êtes pas d'accord avec le mode de fonctionnement de l'ALSI ?

Quelle est votre appréciation de leur mode de fonctionnement ? Comment le comparez-vous par rapport aux actions des grandes institutions, de grandes ONG internationales ?

Avenir, attentes

Personnellement, qu'est-ce que vous attendez de l'ALSI ? Quelles sont vos attentes et qu'est-ce qui devrait se faire prioritairement selon vous ? D'après votre expérience, sur quoi devrait-on insister prioritairement dans les réalisations avec les familles parrainées ? Qu'est-ce qu'elles auraient aimé qu'on fasse avec elles prioritairement ?

Concernant l'avenir, quelles pourraient être vos craintes concernant vos rapports avec l'ALSI ? Qu'est-ce qui peut vous conduire vous à arrêter ? Conduire l'ALSI à arrêter ?

Caractéristiques sociodémographiques

Pour finir, pourriez-vous me préciser votre niveau d'étude ?

Quel âge avez-vous ?

Quelle activité professionnelle exercez-vous ?

Vous avez d'autres choses à ajouter ?

Je vous remercie de votre disponibilité.

Relevé des rubriques et des axes principaux en vue de l'analyse de la réception des initiatives ALSI par les PPA représentantes locales

Comment devient-on représentant local d'une ALSI (circonstances, raisons d'être correspondant ALSI)

Description du rôle joué dans la mise en place des réalisations (mode ou facteurs de sélection des parrainages par ex)

Description du rapport entre correspondant ALSI et PPA directes

Rapport à la perception (réaction) des PPA directes

Rapport (appréciation, perception) aux (des) réalisations (parrainages) - imaginaire de la solidarité et du développement

Niveau d'intégration dans le processus des réalisations (l'activité de parrainage, connaissance du mode de fonctionnement du parrainage en France)

Niveau d'intégration dans l'ALSI (rapport avec les membres, les parrains et les marraines)

Éléments de tension ou sources de satisfaction

Stratégie (effort, logique) de pérennisation des parrainages

Stratégie de suivi des réalisations (familles parrainées)

Attentes, propositions, priorités d'actions, limites des réalisations

Avenir des liens, éléments de rupture

Guide d'entretien avec les PPA directes

Éléments d'identification

Prénom : _ _ _ _ _ _ _ _

Date : _ _ _ _ _ _ _ _ ; Durée : _ _ _ _ _ _ __

Lieu : _ _ _ _ _ _ _ _ _ ; Langue : _ _ _ _ _ _ _

Raisons et fondements du parrainage

Comment avez-vous connu l'ALSI ? Comment êtes-vous entrée en contact avec l'initiateur ? Pour quelles raisons le parrainage ? Depuis combien de temps ?

Degré d'implication

Quel a été votre niveau d'implication dans le processus du parrainage ? Avez-vous connaissance du mode de recrutement des parrains et marraines mises en œuvre par l'ALSI ?

Quels types d'informations vous a-t-on demandées avant le démarrage du parrainage ?

Connaissez-vous les autres familles qui sont aussi parrainées ? Avez-vous des liens ?

Rapport au parrainage

Comment cela se passe concrètement avec l'ALSI dans le cadre du parrainage ?

Que pensez-vous de cette initiative de l'ALSI française ? Que savez-vous de ce que pensent les autres familles parrainées de cette initiative ?

Quelles dimensions recouvrent le parrainage ? Quels changements cette initiative vous a-t-elle déjà apportés ? Le parrainage peut-il parfois servir à autre chose, à couvrir d'autres besoins par exemple ?

Que savez-vous / pensez-vous de la famille française qui vous parraine ? L'avez-vous rencontrée déjà ? Quels rapports entretenez-vous avec elle ? Combien de fois envoyez-vous des nouvelles à votre parrain/marraine ? Est-ce suffisant ? Est-ce spontané ? Quels types de nouvelles ? Quels supports utilisez-vous ? Que pensez-vous que les parrains ou marraines reçoivent en échange ? En dehors de vos parrains, connaissez-vous d'autres membres de l'ALSI ? Que pensez-vous apporter à l'ALSI en retour ?

Pourriez-vous me décrire quels types de rapports vous entretenez avec la représentante de l'ALSI ?

Si vous disposiez personnellement des ressources financières, que ferez-vous prioritairement ? Pensez-vous que ce que vous feriez vous-mêmes vous apporterait plus de changement que le parrainage actuel ?

Dans le cadre du parrainage, pouvez-vous me raconter un événement quelconque qui vous a marqué ? Négativement ? Positivement ?

Quelles valeurs essentielles auxquelles vous êtes attachées dans la vie ?

Quelles sont les dispositions établies avec l'ALSI dans le cadre du maintien du parrainage ? Que pensez-vous de ces dispositions ? Avez-vous l'habitude d'accepter tout ce que propose l'ALSI ou sa représentante ?

Habituellement, que faites-vous pour valoriser/pérenniser le parrainage ?

Avez-vous connaissance de l'existence localement d'autres structures de prise en charge des familles en difficulté ? Existe-t-il des conditions d'accès aux soutiens de ces structures ?

Avenir, attentes

Personnellement, qu'est-ce que vous attendez d'autres de l'ALSI ? D'après votre expérience, en dehors de l'initiative actuelle, sur quoi d'autre devrait-on insister prioritairement dans le cadre du parrainage avec les familles ? Qu'est-ce que vous auriez aimé qu'on fasse avec vous prioritairement ?

Quelles pourraient être vos craintes concernant l'avenir de vos rapports avec l'ALSI ? Qu'est-ce qui peut vous conduire vous à arrêter ? Conduire l'ALSI à arrêter ?

Caractéristiques sociodémographiques

Pour finir, pourriez-vous me préciser votre niveau d'étude ?

Quel âge avez-vous ?

Quelle activité professionnelle exercez-vous ?

Combien d'enfants ? Leur âge respectif ? Leur niveau d'étude respectif ?

Vous avez d'autres choses à ajouter ?

Merci beaucoup d'avoir répondu à mes questions !

Relevé des rubriques et des principaux axes en vue de l'analyse de la réception des initiatives ALSI par les PPA directes

Circonstances, raisons et justification du parrainage

Aspects (dispositifs) techniques et humains du parrainage

Perception du bien-fondé des critères et raisons du parrainage

Perception générale du PPA directe vis-à-vis des réalisations
(réception/appréciation/impact/valeur du parrainage)

Niveau d'inclusion dans le processus du parrainage (y compris niveau de connaissance des opérations de débauchage de parrain ou marraine, nature de liens avec les autres familles parrainées, etc.)

Nature des liens entre PPA directes et les représentantes de l'ALSI

Dimensions directes et indirectes couvertes par le parrainage

Expériences vécues des liens avec les familles françaises (ce qui circule entre ALSI, PPA directes et parrains/marraines par ex, type de don en circulation, ce que reçoivent en retour les parrains/marraines, ce que peut offrir les PPA directes)

Types de changement dus au parrainage (réalisations)

Limites des actions de l'ALSI

Éléments de tension ou sources de satisfaction

Valeurs cardinales défendues

Problématiques culturelles

Stratégies de pérennisation/ valorisation/(pour rester dans le) du parrainage

Niveau de connaissance de l'environnement de l'aide internationale

Attentes et autres besoins en dehors du parrainage

Rapport à l'avenir et à la pérennisation de l'initiative de l'ALSI (raisons potentielles pouvant conduire à l'arrêt de l'initiative)

Photothèque















Logos de quelques ALSI rencontrées (À gauche)







Photos de quelques familles aidées par des ALSI (Bénin - Viêt Nam) (À droite)







<u>Ouelques images d'opérations de communication proposées par des ALSI</u>

<u>(Bénin - Madagascar - Viêt Nam)</u>
<u>(Ci-dessus)</u>